CABANÈS
…teur-Rédacteur en chef

5e ANNÉE. — N° 1. 1er JANVIER 1898.

UN FRANC LE NUMÉRO
60 centimes le dernier numéro paru

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an....................	**14** —
Pays d'union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895 et 1896) en faveur de nos abonnés nouveaux au prix exceptionnel de* Dix francs *l'année.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1897)

5e ANNEE. N° 1. 1er JANVIER 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *Dix francs* (1) à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

Nos abonnés actuels seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part. Cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1898.

Les abonnés anciens ou nouveaux peuvent nous envoyer un mandat-carte de 10 francs, pour s'éviter des frais de recouvrement.

Nous rappelons encore à nos confrères que les bureaux de la *Chronique médicale* sont définitivement transférés, 34, rue Hallé. Prière d'en prendre note pour les échanges et toutes communications.

Le programme pour 1898 sera exposé dans le numéro du 15 janvier prochain.

L'ACTUALITÉ

La dernière maladie et la mort d'Alphonse Daudet.

« *Joie de rue, douleur de maison* », un proverbe provençal qui nous revenait en mémoire l'autre soir, quand le triste événement nous fut révélé.

Ironie des contrastes : tandis qu'on faisait la fête à Montmartre (2), on pleurait rue de l'Université, dans l'hôtel que l'auteur du *Nabab* occupait depuis quelques jours à peine, et où la mort est

(1) 12 francs pour l'Etranger (*Union postale*) ; 14 fr. pour les pays qui ne font pas partie de l'Union.

(2) C'est au *Bal du Déficit*, qui avait lieu au Moulin-Rouge, que circula la première nouvelle de la mort de Daudet : ce n'est que le lendemain matin que la presse l'enregistra.

venue brutalement le surprendre, mettant un terme à des souffrances si longtemps et si stoïquement endurées.

Alphonse Daudet était, depuis de longues années, de santé précaire et il ne se maintenait que grâce à des ménagements de tous les instants, et aussi grâce à des dévouements qui ne se lassèrent jamais.

Il y a quinze ans environ qu'il avait ressenti les premières atteintes du mal. Il habitait son appartement de l'Avenue de l'Observatoire, quand se déclarèrent les premiers symptômes de cette terrible affection qui devait le terrasser brusquement, sans même lui laisser le temps de voir à son chevet les figures aimées.

Tout d'abord il n'y prit garde. La souffrance, « avait-il coutume de dire, est un oiseau qui se pose partout, tantôt ici, tantôt là ». Dès son adolescence, il avait traversé une crise grave, et depuis il s'était aguerri au mal par la puissance de l'habitude.

Il avait à peine vingt-cinq ans, quand survinrent des hémoptysies qui mirent un instant sa vie en danger. Le duc de Morny, auprès duquel il remplissait depuis peu les vagues fonctions de secrétaire, se hâta de l'envoyer au pays du soleil, en Algérie, où il ne tardait pas à se remettre.

*
* *

Il jouit, pendant des années, d'une bonne santé, au moins apparente ; puis, de nouveau, une hématémèse se produit : Une nuit, sans souffrances, il a vomi un gros caillot de sang, « que les uns disent venir des bronches, les autres du poumon (1) ».

Il consulte le professeur Potain. Soit que le Maître ait voulu cacher à l'ami la gravité de son état, soit que le diagnostic n'eût pas été précis au début, et nous savons quel embarras éprouvent en telle matière les plus exercés, on envoie le malade aux eaux de Néris (2) soigner « ses rhumatismes ». En dépit des souffrances, qu'il n'endort qu'avec la morphine (3) et le chloral, l'écrivain travaille (4) sans trêve.

(1) *Journal des Goncourt*, t. VI, p. 78 ; et VIII, p. 21 à 22.

(2) De Néris où il était en traitement, Alphonse Daudet écrivait à Goncourt, au moment de son vingt et unième bain, « égayé de quelques douches » : « J'ai travaillotté, causé avec des rhumatisants et des névropathes, cerveaux affaiblis se mettant à dix pour chercher le mot qui manque, conversations sans dates, ni noms propres, ni noms de pays. Hier à dîner, une voisine de table a cherché pendant un quart d'heure le mot *industriel*. J'espère n'être pas pris de cet horrible mal. »

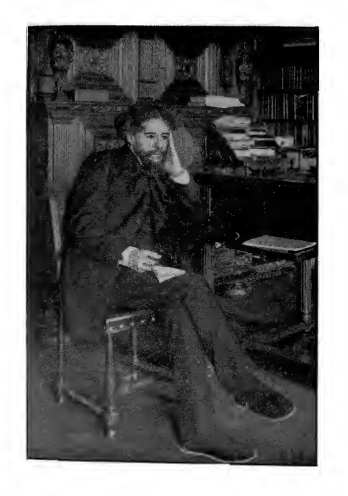
Après l'insuccès des eaux de Néris, il se dirige sur Lamalou.

Au mois d'août 1881, Mme Daudet écrivait à Ed. de Goncourt : « Alphonse souffre par moment de vives douleurs, qui s'apaisent ensuite. De l'appétit, mais pas de sommeil. J'espère en Lamalou dont on nous vante les effets et j'ai hâte d'y être. »

Le malade fit une nouvelle saison à Lamalou, en 1889. Il en revint au mois de juin « avec du sang sous la peau, une espèce de griserie cérébrale, une fièvre de travail, aiguillonnée par la vue des originaux de Lamalou ». (*Goncourt*, loc. cit.)

(3) On a dit que, pour calmer ses souffrances aiguës, Alphonse Daudet avait usé et abusé de la morphine. La vérité, c'est que jamais martyre plus continu ne fut supporté avec plus de courage, de patience, de noble résignation. Réduit à prendre fréquemment de la drogue apaisante, il n'en prenait, même à la fin, qu'une dose infinitésimale, quatre ou cinq gouttes d'une solution faible.

(4) « On peut dire, que depuis dix ans, Alphonse Daudet a vécu par la volonté de



ALPHONSE DAUDET

Se sentir condamné à l'immobilité, lui un amoureux du mouvement et du grand air, il y avait de quoi désorganiser un cerveau, fût-il même mieux équilibré (1). Pendant quelque temps le poète des *Amoureuses* resta plongé dans une morne stupeur, un désespoir sombre qui fit redouter un malheur ; il parlait de mettre fin à son existence et, sans le réconfort qu'il trouva auprès des siens, il eût été très capable de mettre à exécution son fatal dessein...

On n'avait pu le dissimuler plus longtemps : ce qu'on avait pris pour des rhumatismes, pour une sciatique vulgaire, c'était une affection de la moelle épinière, c'était le *tabes* !

Ses médecins lui conseillèrent les voyages pour le distraire. Il se rendit à Londres, à Venise, en Suisse. C'est au cours du voyage en Suisse, d'où devait sortir son *Tartarin sur les Alpes*, qu'il écrivait à un ami : « Je promène de glaciers en sommets les affreuses douleurs qui désolent ma vie. »

Ces douleurs, c'étaient les lancements atroces, plus subits que l'éclair, qui labouraient ses pauvres jambes, cerclaient de fer sa poitrine étouffée, alternant avec de déchirantes torsions d'estomac (2).

Charcot était alors un grand ami de la maison. Daudet venait de lui dédier (3) *l'Evangéliste*, cette brève et tragique « observation clinique ». Le maître de la Salpêtrière avait bien vite diagnostiqué l'inexorable maladie de la moelle épinière. Peut-être la façon dont il porta son pronostic fut-elle un peu brutale ; d'autres disent que son malade supporta mal le traitement par la suspension que Charcot avait conseillé (4). Toujours est-il

---

vivre et par la toute-puissance de l'intelligence Atteint dans sa chair, il la dompta par l'autorité de l'esprit, et il donna au monde ce spectacle vraiment admirable d'un homme frappé dans son être physique, peu à peu détruit chaque jour dans sa marche et dans ses gestes, et se ressuscitant chaque jour par la vertu souveraine du cerveau et de son entendement. Nulle part, je crois, il n'est possible de trouver un plus bel exemple d'existence intellectuelle et de victoire sur la matérialité, tellement que sa mort aujourd'hui ressemble véritablement à la mort de l'idéal. « Je pense, donc je suis », disait Descartes. Alphonse Daudet, pendant de longues années, exista par son acharnement à penser quand même, au milieu des souffrances. » *H. Céard.*

(1) *Dimanche 14 juin* (1885). — Aujourd'hui Daudet entre chez moi, avec une figure tirée, les yeux éteints, et des contractions nerveuses du corps qui lui font dire : « Je souffre vraiment trop, il y a des moments où j'appelle la mort comme *une délivrance*. » (*Journal des Goncourt.*)

Lundi 10 août (1885). — Ce matin, Daudet entre dans ma chambre pendant que je fais ma toilette. Il me dit qu'il a éprouvé, cette nuit, des souffrances intolérables, que, vraiment avec lui, la douleur est trop cruelle, trop *méchante*, que dans ces moments de souffrance au delà de ce qu'on peut supporter, il lui vient l'idée d'en finir, que, malgré lui, il calcule le nombre de gouttes d'opium qu'il lui faut pour cela.. et que ça lui fait un peu peur d'être hanté par cette tentation.. » (*Journal des Goncourt*, loc. cit.)

(2) *Journal des Goncourt*, VII, p. 197.

(3) La dédicace est ainsi libellée : « A l'éloquent et savant Professeur J.-M. Charcot, médecin de la Salpêtrière, je dédie cette *Observation.* »

(4) Il y a sept à huit ans environ que l'école de la Salpêtrière a préconisé ce système de traitement importé de Russie et basé sur l'élongation de la moelle par la suspension du malade au moyen d'un appareil spécial réglé par un jeu de moufles. Les premiers résultats avaient été si probants et le traitement si facile, qu'Alphonse Daudet demanda à s'y soumettre.

qu'il en résulta un certain froid entre l'écrivain et le savant.

*
* *

Cependant le mal continuait son œuvre destructive.

Le malade marchait de plus en plus difficilement, et même dans son appartement il devait prendre les plus grandes précautions, tremblant de tous ses membres, nerveusement (1).

Il ne sortait plus guère de chez lui, à Paris ou à Champrosay, qu'en s'appuyant au bras d'un de ses fils ou de son secrétaire, M. Ebner.

« Il fut supplicié jusqu'au bout, écrit un de ses fidèles, M. H. Bauer, il alla jusqu'au fond de la misère physique et rien ne saurait exprimer le ton dont il parlait de la douleur. Il avait été contraint de voir les stations de maladies nerveuses, il observait ses frères de géhenne et il préparait, avec les documents de sa chair ou de ses nerfs tenaillés, un livre sur la douleur : la *Doulou*, comme il disait. A-t-il pu l'écrire dans les angoisses de ces dernières années ? » (2).

*
* *

Nous le voyons encore dans son cabinet de la rue Bellechasse où nous eûmes l'honneur de lui rendre jadis visite, précisément pour lui demander des renseignements sur le livre projeté et resté sans doute inachevé (3). Il était bien tel que le décrivait ces jours-ci un de ceux qui eurent le plus fréquemment occasion de l'approcher :

« Assis, tassé dans un fauteuil, le plus souvent vêtu d'un veston de velours noir que piquait la rosette rouge, les jambes tapies sous une couverture, avec sa grise barbe de Christ dont les pointes venaient mourir auprès de sa cravate — une cravate ordinairement bleue, au nœud bouffant — il secouait la cendre d'une pipe, ou roulait dans ses doigts un cigare. Par instants, laissant retomber son monocle, il approchait le bout allumé du cigare au ras de son œil de myope, regardant s'évader la fumée bleue ou se jouer le feu parmi

L'expérience ne fut pas heureuse : le grand romancier pensa mourir au cours de la nuit, d'une syncope et d'une hémorrhagie violente, qui, un moment, jetèrent l'émoi dans l'entourage du malade.

(1) *Jeudi 9 juillet* (1885). — Daudet nous dit ce soir qu'il s'est aperçu tout à coup l'année dernière à Champrosay, qu'il ne pouvait plus courir, sur l'invite de Zézé lui ayant crié : « Papa, cours après moi. » Il avait fait effort énorme, et rien !.. Ses pieds s'étaient refusés à battre l'espace comme les palettes d'une roue, et maintenant quand il traversait un boulevard, et qu'il voulait éviter une voiture, il lui était impossible, tout à fait impossible de courir. Il a terminé en disant qu'il avait pris des notes sur la douleur, qu'il en ferait quelque chose plus tard. » (*Journal des Goncourt*, t. VII.)

(2) *Jeudi 26 mars* (1885). — Le soir, Daudet disait : « Si je n'étais pas entièrement pris par mon livre, je trouverais de belles choses à écrire sur la douleur. » Et il parle de l'aspect curieusement méchant des gens qu'il rencontre à l'hydrothérapie. Là-dessus une discussion entre lui et sa femme, voulant, la chère femme, que la souffrance nerveuse n'aigrisse pas, n'exaspère pas, ne fasse pas mauvais. (*Journal des Goncourt*.)

(3) V. le numéro du 15 février 1896.

la cendre grise... Alors sortaient de sa bouche jeune, vive, sans mauvais pli, des envolées souvent exquises, qu'atténuait presque aussitôt un mot profondément humain, d'une indulgence vraiment philosophique, d'une bonté de sage.

Et tout à coup, pendant une seconde, sa figure admirable, soudain crucifiée (1), laissait deviner l'atrocité des douleurs fulgurantes. Alors, discrètement, il prenait sous la couverture la seringue, l'aiguille, le flacon de morphine, et sans cesser d'écouter, de répondre, il faisait taire un peu le mal. Puis, sa causerie inoubliable repartait de plus belle...

Son mal, d'évolution lente, ne lui avait rien enlevé de sa superbe intelligence. Il marchait à grand'peine, mais il pensait avec ardeur et d'une façon toute aggravée, toute magnifiée par la souffrance (2). »

***

Implacablement, le mal poursuivait sa marche ascendante : la lésion lentement montait vers le cerveau.

L'avant-veille de sa mort, il eut un spasme du larynx, un étouffement ; on le laissa croire à un étranglement, à un aliment qu'il aurait avalé de travers... Pendant une minute ou deux, il eut l'angoisse de la fin, puis tout se calma...

48 heures après, le soir, au dîner, une nouvelle alerte se produisait à sept heures et demie du soir, à la dernière cuillerée de potage.

Alphonse Daudet prenait son repas habituel, en compagnie des membres de sa famille. Tout à coup, il s'affaisse sur sa chaise. On croit à une syncope. On va, en toute hâte, quérir le Dr Gilles de la Tourette, qui reste à deux pas, et le professeur Potain.

On s'assura d'abord que l'étouffement subit qui venait de se produire n'était pas dû à la présence d'un aliment resté dans le larynx ; puis, pendant une heure un quart, le docteur Gilles de la Tourette, auquel s'était joint le professeur Potain, provoqua la respiration artificielle par des tractions rythmées de la langue ; en dernier lieu, il eut recours à la faradisation du diaphragme, mais sans obtenir aucun résultat...

Alphonse Daudet n'était plus !...

(1) « Vous allez mieux, il me semble, disait, un jour, Goncourt à Daudet.— « Mon cher, répondit celui-ci, vous savez, les gens qu'on crucifiait autrefois, on les déclouait un moment pour les faire souffrir plus longtemps ; eh bien, je suis dans un moment de déclouement. » (*Journal des Goncourt*, VII, p. 291.)

(2) « La dernière fois que j'ai vu Alphonse Daudet, a conté H. Baüer, son visage émacié, figé dans une douleur extatique, avait perdu l'apparence humaine ; il ressemblait à ces Christs des vieux crucifix, dont l'ivoire jauni garde les traits émouvants et divins. Ses mains blanches et transparentes aux doigts frêles, j'eus envie de les saisir et de les embrasser en m'agenouillant devant lui, le Maître, car il imposait à mon émotion le culte de l'intelligence et la religion de la souffrance. »

La Psycho-physiologie d'Alph Daudet, par lui-même.

L'éminent professeur Lacassagne, qui dirige avec tant d'autorité le laboratoire de Médecine légale de l'Université de Lyon, a eu, il y a trois ans environ, l'excellente idée d'inaugurer une série d'enquêtes sur le fonctionnement du cerveau chez les écrivains et les savants de grande notoriété. Quelques-uns d'entre eux se sont prêtés avec beaucoup de bonne grâce à ces investigations. Ils ont même poussé l'obligeance jusqu'à consigner sur le papier les secrets de leur production artistique, ses grandeurs et surtout ses misères. Au lieu d'interviews plus ou mois banales, les *Archives d'Anthropologie criminelle* ont pu ainsi publier une série de documents humains de la plus haute portée psychologique.

Les réponses ont été publiées dans les *Archives* en Janvier-Février, Septembre-Octobre, Novembre-Décembre 1894 ; Janvier-Février 1895.

Nous reproduisons ci-dessous la confession d'Alphonse Daudet.

« Je suis très myope depuis l'enfance, portant 2 1/2 et 3 ; mes professeurs à Lyon n'ont jamais voulu me croire et je suis sorti du lycée sans avoir su faire une circonférence au tableau.

« Cependant ma mémoire visuelle est bonne, ma mémoire de localisation est telle qu'aux expositions je me rappelle la place d'anciens tableaux à dix ans de distance et ma pensée superpose les récents sur les anciens d'une façon fatigante.

« Faculté visuelle ni augmentée ni diminuée ; quinze jours d'hémiopie pendant des troubles nerveux.

« Ouïe excellente comme celle d'un aveugle, tous mes yeux dans mes oreilles... J'ai une mémoire excellente ; j'y remarque des trous depuis quelque temps, des déchirures peu sérieuses encore, que j'attribue à l'emploi des anesthésiques...

« Pour retenir les numéros des maisons, je fais une addition mentale et rapide des deux chiffres, s'il y en a deux ; par exemple, 31, rue Bellechasse, je pense tout de suite 3 + 1 = 4. Très souvent, quand un nom passe dans mon esprit, je cherche machinalement si les lettres qui le composent forment un nombre pair ou impair. J'ai cette manie depuis si longtemps, que rien qu'à l'aspect d'un vocable, je peux dire s'il est pair ou impair comme nombre de lettres.

« J'ai surtout la mémoire des sons ; elle me frappe surtout par ce qu'elle a d'involontaire et de fugace. Je me rappelle une phrase, un accord quand je ne les cherche pas, tout m'échappe si je cours après.

« J'ai aussi très vive, très aiguë, la mémoire des yeux ; mais, pour moi, elle est moins suggérante que l'autre, moins chargée de choses, moins évocatrice.

« Quand je veux retrouver mon état d'esprit, d'âme, à un certain temps, retrouver aussi des milieux, des endroits oubliés, perdus depuis des années, je cherche toujours quel air je chantais à cette époque et cet air trouvé, tout m'apparaît...

« Je ne me représente jamais les notions abstraites (d'infini, d'éternité, de perfection) ; elles n'ont jamais pu entrer dans mon esprit...

« Pour peindre dans Numa Roumestan l'homme du Midi, je lui ai fait dire : Quand je ne parle pas, je ne pense pas. Depuis, j'ai retrouvé l'équivalent de cette idée, que je croyais neuve, dans Montaigne. En tout cas, c'est bien une formule de méridional, car Montaigne en est, lui, du Midi, il le résume.

« Je suis observateur jusqu'à la manie et depuis l'enfance. De-

puis l'enfance aussi, et par cette habitude d'observation, je possède à un haut degré la faculté de me dédoubler et de me regarder agir.

« Depuis cinq à six ans, je ne dors qu'avec des narcotiques et ne rêve plus ; autrefois, je rêvais beaucoup au contraire, et mes rêves avaient ceci de particulier qu'ils portaient presque tous un titre, ce qui s'explique par la préoccupation constante que j'avais alors de trouver un sujet de conte par semaine avec un titre heureux, réussi. J'ai noté plusieurs de mes rêves, tout au réveil, et dans la sueur du cauchemar. Voici quelques-uns de leurs titres : *Le Calvaire dans les cerises... Monsieur Daudet, ne regardez pas à droite, l'Uurbu*, etc. (1).... »

La documentation médicale dans l'œuvre d'Alphonse Daudet

Il n'y a guère qu'une pièce, dans le théâtre de Daudet, qui ait une donnée scientifique : l'*Obstacle*, comédie en quatre actes, dont la première représentation eut lieu au Gymnase, le 27 décembre 1890.

« L'*Obstacle*, écrit G. d'Heilly (2), est l'histoire très romanesque d'un mariage rompu, parce que, au moment où il va s'accomplir, la famille de la fiancée découvre que le futur est le fils d'un fou, mort depuis longtemps d'ailleurs, et qu'alors se pose la question, plus médicale que scénique peut-être, de l'hérédité de la folie. Cette question devient même très vive au quatrième acte, et donne lieu alors à une succession de scènes parfois pénibles. Mais, rassurez-vous : le père du marquis d'Alein — le fiancé, — était devenu fou deux ans après la naissance de son fils, et dès lors la crainte de la transmission du terrible mal n'existe plus. Le mariage se renoue et il aura lieu après la chute du rideau. »

On a prétendu que cette pièce était un drame à clef, que Daudet n'avait eu qu'à observer autour de lui pour peindre ses modèles, mais, à tout prendre, pourquoi essaierions-nous de pénétrer un mystère intime, quand les intéressés ne se sont pas

---

(1) Alphonse Daudet a conté à M. le Dr Laupts l'anecdote suivante (cas curieux de l'individualisation du centre musical). Tout jeune, il voyageait en Allemagne, avec un camarade de son âge ne sachant point du tout l'allemand ; ils allaient par les grandes routes, couchant dans les auberges de village.

Fatigué d'être le seul interprète, Alphonse Daudet voulut contraindre son compagnon à retenir quelques phrases courtes, suffisantes pour demander à loger, à boire ; cela était trop : la mémoire du malheureux ne pouvait garder un seul mot d'allemand. Daudet, qui lui savait l'oreille musicale, adapta alors à un air connu, celui des *Pompiers de Nanterre*, les quelques mots suivants :

Ich will Fleisch essen
Ich will Bier trinken
Ich will zwei Zimmer
Ich will...

Ce fut merveille ; la mémoire verbale récalcitrante fit place à la mémoire musicale ; les mots arrivèrent avec le rythme.

(2) *Gazette anecdotique*, 1891, I, p. 9 à 10.

reconnus ou, s'ils se sont reconnus, n'ont pas élevé de protestation ?

* * *

Dans ses romans, l'admirable écrivain qui vient de disparaître eut souvent recours à des notes prises soit auprès des médecins, soit dans les milieux où la souffrance élit domicile. Ainsi, dans *Numa Roumestan*, Daudet fait mourir de phtisie pulmonaire l'amoureuse Hortense Le Quesnoy. Voici comment il s'en est expliqué dans ses *Souvenirs d'un homme de lettres*:

«.. Pourquoi poitrinaire ? Pourquoi cette mort sentimentale et romanesque, cette si facile amorce à l'attendrissement du lecteur ? Eh, parce qu'on n'est pas maître de son œuvre ; parce que durant sa gestation,alors que l'idée nous tente et nous hante, mille choses s'y mêlent, draguées et ramassées en route et au hasard de l'existence, comme des herbes aux mailles d'un filet. Pendant que je portais *Numa*, on m'avait envoyé aux eaux d'Allevard ; et là, dans les salles d'inhalation, je voyais de jeunes visages tirés, creusés, travaillés au couteau, j'entendais de pauvres voix sans timbre, rongées, des toux rauques, suivies d'un même geste furtif du mouchoir ou du gant, guettant la tache rose au coin des lèvres. De ces pâles apparitions impersonnelles une s'est formée dans mon livre, comme malgré moi, avec le train mélancolique de la ville d'eaux, son admirable cadre pastoral et tout cela y est resté. »

Nous avons dit plus haut à quel moment survinrent les premières hémoptysies chez Daudet, les époques de leur recrudescence ; nous aurions pu ajouter que c'est pendant qu'il composait les *Rois en exil*, un de ses meilleurs livres, que les hémorrhagies à nouveau reparurent et faillirent empêcher Daudet de terminer son ouvrage. Mais laissons le maître styliste nous en faire lui-même le récit :

« Tout à coup, au cœur du livre, en pleine effervescence de ces heures cruelles qui sont les meilleures de la vie,interruption subite, craquement de la machine surmenée. Cela commença en travaillant, par des sommes d'une minute, des assoupissements d'oiseau, un tremblement d'écriture, une langueur interrompant la page troublante, invincible. Il fallut s'arrêter au milieu de l'étape, laisser passer la fatigue. Je comptais sur les soins du bon docteur Potain, sur le repos de la campagne pour rendre le ressort et la force à mes nerfs distendus. De fait, après un mois de Champrosay, d'ivresse des senteurs vertes dans le bois de Senart, ce fut un bien-être, une dilatation extraordinaire. Le printemps montait ; ma sève réveillée bouillonnait, fermentait comme la sienne, refleurissait les attendrissements de ma vingtième année. Inoubliable m'est restée l'allée de forêt où dans la feuillure épaisse des noisetiers et des chênes verts, j'ai écrit la scène du balcon de mon livre. Puis, brusquement, sans douleur, une hémoptysie violente m'éveillait, la bouche âcre et sanglante. J'eus peur, je crus que c'était la fin, qu'il fallait s'en aller, laisser l'œuvre inachevée ; et dans un adieu qui me semblait l'adieu suprême, j'eus tout juste la force de dire à ma femme, au cher compagnon de toutes les heures bonnes ou mau-

vaises : « Finis mon bouquin. » L'immobilité, quelques jours de lit, combien cruels, avec toute cette rumeur de livre continuée dans ma tête, et le danger passait.....

Tout sert. Tourgueneff, peu de temps avant de mourir, ayant eu à supporter une opération douloureuse, notait dans son esprit toutes les nuances de la douleur. Il voulait, disait-il, nous conter cela dans un de ces dîners que nous faisions alors avec Goncourt et Zola. Moi aussi j'analysais mes souffrances, et j'ai fait servir à la mort d'Elysée Méraut les sensations de ces instants d'angoisse.

Doucement, peu à peu, je repris mon travail, je l'emportai aux eaux d'Allevard où l'on m'envoyait. Là, dans une des salles d'inhalation, je fis la rencontre d'un vieux médecin très original, fort savant, le docteur Roberty, de Marseille, qui me donna l'idée du type de Bouchereau et de l'épisode qui termine mon livre. Car, soutenu par la vaillante qui guidait ma plume encore hésitante, je vins à bout de l'œuvre tout de même. Mais, je le sentais, quelque chose était cassée dans moi ; désormais, je ne pouvais plus traiter mon corps comme une loque, le priver de mouvement et d'air, prolonger les veillées jusqu'au matin pour l'amener à la fièvre des belles trouvailles littéraires (1) .»

*
* *

Encore une histoire vraie que *Jack*, un roman *vécu*, comme on dit aujourd'hui. Jack a existé en chair et en os, et son odyssée, telle que l'a rapportée Daudet dans *Trente ans de Paris*, est une superbe *tranche de vie* ; mais la peinture est ornée d'un si magnifique cadre qu'elle nous apparaît plus belle que la réalité même. Ecoutez maintenant Daudet détaillant la genèse de son livre :

« J'ai devant moi, sur la table où j'écris ceci, une photographie de Nadar, le portrait d'un garçon de dix-huit à vingt ans, douce figure maladive aux traits indécis, aux yeux d'enfant, joueurs et clairs, dont la vivacite contraste avec l'affaiblissement d'une bouche molle, fanée, comme détendue, une bouche de pauvre homme qui a beaucoup pâti. C'est Raoul D..., le Jack de mon livre, tel que je l'ai connu vers la fin de 1868, tel que je le voyais arriver chez moi, dans la petite maison que j'habitais à Champrosay, frileux, le dos rond, les bras serrant sa mince pelure sur une poitrine étroite où la toux sonnait comme un glas.

Nous étions voisins par les bois de Sénart. Déjà malade, meurtri par l'horrible vie ouvrière que le caprice d'un amant de sa mère lui avait imposée, il était venu se reposer à la campagne dans un grand logis solitaire et délabré où il vivait en Robinson, avec un sac de pommes de terre et un crédit de pain chez le boulanger de Soisy. Pas un sou, pas même de quoi prendre le train pour Paris. Quand il s'ennuyait trop de ne plus voir sa mère, il faisait six grandes lieues à pied, et s'en revenait épuisé, ravi ; car il l'adorait cette mère, parlait d'elle avec effusion tendre, admirante, un respect de métis pour la femme blanche, l'être supérieur...

Raoul était de ce peuple, où on l'avait jeté à onze ans, après quel-

(1) *Souvenirs d'un homme de lettres*, p. 113 à 125.

ques mois passés dans un riche pensionnat d'Auteuil. De cet essai d'éducation bourgeoise, il lui était resté des notions vagues, des noms d'auteurs, des titres de livres, et un grand amour de l'étude qu'il n'avait jamais pu satisfaire. Maintenant que le médecin lui interdisait le travail manuel, que je lui ouvrais ma bibliothèque toute grande, il s'en donnait de lire, et goulument, en affamé qui répare. Il partait chargé de bouquins pour sa soirée, pour ses nuits, ses longues nuits de fièvre et de toux, qu'il passait à grelotter dans sa froide maison à peine éclairée, entassant sur son lit ses pauvres hardes. Mais il aimait surtout à lire chez moi, assis dans l'embrasure de la pièce où je travaillais, la fenêtre ouverte sur les champs et la Seine...

Malheureusement, la vie allait nous séparer. Et tandis que je rentrais à Paris pour l'hiver, Raoul, reprenant l'outil, s'embauchait aux ateliers du chemin de fer de Lyon. Je le revis deux ou trois fois en six mois ; chaque fois plus maigre et plus changé, désespéré de sentir qu'il était décidément trop faible pour son métier. « Eh bien ! quittez-le... Cherchons autre chose. » Mais il voulait lutter encore, craignant d'affliger sa mère, blessé dans son orgueil d'homme. Et moi je n'osais insister. ne croyant pas son mal aussi profond, et redoutant par-dessus tout de faire un déclassé, un raté de ce pauvre mécanicien à nom de romance.

***

Du temps se passe. Un jour je reçois une petite lettre tremblée et navrante : « Malade à la Charité, salle Saint-Jean de Dieu. » C'est là que je le retrouvai, couché sur un brancard parce que l'hiver qui finissait ayant été très rude, il n'y avait plus un lit disponible dans cette salle réservée aux phtisiques. Au premier vide que la mort allait faire, Raoul aurait le sien. Il me parut très atteint, les yeux creux, la voix rauque, surtout l'imagination frappée des tristesses qui l'entouraient, ces plaintes, ces toux déchirantes, la prière de la sœur, au jour tombant, et l'aumônier en pantoufles rouges, assistant les agonies désespérées. Il avait peur de mourir là. Je m'efforçai de le rassurer, tout en m'étonnant que sa mère ne l'eût pas fait soigner chez elle. « C'est moi qui n'ai pas voulu, me dit la pauvre victime.... Ils s'agrandissent, ils font bâtir, je les aurais gênés. » Et, comme pour répondre au reproche de mes yeux, il ajouta : « Oh ! maman est bien bonne... elle m'écrit, elle vient me voir. » J'ai la conviction qu'il mentait ; sa détresse, le nu de sa couverture d'hospice sans la moindre douceur, pas même une orange, sentait l'abandon. J'eus l'idée, le trouvant si seul, si malheureux, de lui faire écrire ce qu'il voyait, ce qu'il subissait là, convaincu que son esprit en serait ainsi plus hautement impressionné. Et puis, qui sait ? Cela deviendrait peut-être une ressource pour cet être fier à qui il était si difficile de faire accepter un peu d'argent. Au premier mot, le malade se redressa, accroché des deux mains aux poignées de bois pendues à la tête du lit.

— « Vrai, bien vrai ?... vous croyez que je pourrais écrire ?

— J'en réponds. »

De fait, dans les quatre articles que Raoul m'a envoyés de l'hôpital, je n'ai pas eu dix mots à changer. L'accent en était simple et sincère, d'une réalité poignante qui convenait bien à leur titre : *La*

vie à l'hôpital. Ceux qui ont lu ces courtes pages dans une éphémère feuille médicale, le *Journal d'Enghien*, n'ont pu certes se douter qu'elles avaient été écrites sur un grabat et dans quel effort, quelle sueur de fièvre. Et comme il était joyeux, le pauvre enfant, quand je lui apportai les quelques louis tirés de sa prose ! Il n'y voulait pas croire, les tournait, les retournait devant lui, pendant que des lits voisins, des têtes curieuses se penchaient vers ce bruit d'or inhabituel. De ce jour l'hôpital s'embellit pour lui de l'étude qu'il en faisait. Il sortit quelque temps après, par un élan de jeunesse ; seulement les internes qui le soignaient ne me cachèrent pas son état grave. La blessure existait toujours, prête à s'ouvrir inguérissable ; surtout si le malheureux se remettait au dur métier du fer et des machines. Je me souvins alors qu'au même âge et dans une crise de santé assez sérieuse, un séjour de quelques mois en Algérie m'avait fait le plus grand bien. Je m'adressai au préfet d'Alger que je connaissais un peu, lui demandant un emploi pour Raoul. M. Le Myre de Villers, aujourd'hui gouverneur de la Cochinchine, ne se rappelle plus ceci, sans doute ; mais je n'ai pas oublié, moi, avec quelle bonne grâce et quelle promptitude qui en doublait le prix, il répondit à ma lettre en m'offrant pour mon ami une place de quinze cents francs aux bureaux du cadastre. Cinq heures de travail par jour, d'un travail sans fatigue, dans le plus beau pays du monde, un décor de verdure et d'eau sous les yeux.

Ce fut une vraie féerie pour Raoul que ce départ, ce grand voyage, et la pensée qu'il ne retournerait plus à l'atelier, qu'il n'aurait plus les mains noires et pourrait gagner son pain sans en mourir.

*
* *

Puis la guerre arriva, le siège. Je n'entendis plus parler de lui et je l'oubliai. Qui de nous pendant cinq mois a songé à quelque chose qui ne fût pas la patrie ? Sitôt Paris ouvert, dans le flot de lettres qui envahit ma table, il y en avait une d'un médecin d'Alger, m'annonçant que Raoul était bien malade et demandait des nouvelles de sa mère : ce serait charité de lui en faire avoir. Pourquoi la mère, prévenue, continua-t-elle à ne pas donner signe de vie à son enfant ? Je n'en ai jamais rien su. Mais le 9 février, elle recevait de Charles J... ces lignes indignées : « Madame, votre fils est à l'hôpital. Il se meurt. Il demande des nouvelles de sa mère. Au nom de la pitié, envoyez deux mots de votre main à l'enfant que vous ne verrez plus. »

Et quelque temps après, m'arrivait la triste nouvelle :

Alger, 6 mars 1871.

« Raoul est mort à l'hôpital civil d'Alger le 13 février dernier, après une longue et douloureuse agonie. Jusqu'au dernier moment il a demandé la caresse que sa mère lui a refusée. — Je souffre bien, me disait-il, un mot de ma mère calmerait ma souffrance j'en suis sûr. — Ce mot n'est pas arrivé, n'a pas été envoyé.... Croyez-moi, cette femme a été cruelle et sans pitié pour son enfant. Raoul adorait sa mère ; et pourtant à son lit de mort, il a porté sur elle un terrible jugement : — Je ne puis l'estimer ni comme mère, ni comme femme : mais tout mon cœur prêt à cesser de battre est rempli d'elle, je lui pardonne le mal qu'elle m'a fait. — Raoul

m'a longuement parlé de vous avant de mourir. Au milieu de sa triste vie de souffrance et de privations, il s'étonnait de trouver un souvenir doux et riant. — Dites-lui bien qu'au moment de quitter la vie, c'est lui et sa chère femme que je regrette de perdre. — Je m'étais très intimement lié avec le pauvre malade que vous nous aviez envoyé. J'habite une grande campagne inondée de fleurs et de soleil ; je voulais en faire la retraite ordinaire de Raoul, mais ce doux et excellent garçon craignait toujours d'être importun. Dans ces temps derniers, je le priai de venir se soigner chez moi. Il refusa et entra à l'hôpital, prétextant qu'il serait mieux soigné. La vérité est que le pauvre enfant sentait sa fin prochaine et ne voulait pas donner à un ami le triste spectacle de sa mort...»

* * *

Voilà ce que l'existence m'a fourni. Longtemps je ne vis dans cette histoire qu'une de ces mille tristesses extérieures qui traversent nos propres tristesses. Cela s'était passé trop près de moi pour mon regard de romancier ; l'étude humaine se perdait dans mon émotion personnelle. Un jour, à Champrosay, assis avec Gustave Droz sur un arbre abattu dans la mélancolie des bois, l'automne, je lui racontais la misérable existence de Raoul, à quelques pas de la masure en pierres rouges où elle s'était traînée aux heures de maladie et d'abandon.

« Quel beau livre à faire ! », me dit Droz, très ému.

Dès ce jour, laissant de côté le *Nabab*, que j'étais en train de bâtir, je partis sur cette nouvelle piste avec une hâte, une fièvre, ce frémissement du bout des doigts qui me prend au début et à la fin de mes livres.....

Jack fut terminé vers la fin d'octobre. J'avais mis près d'un an à l'écrire ; c'est de beaucoup le plus long et le plus vite mené de tous mes livres. Aussi me laissa-t-il une fatigue dont j'allai, toujours avec mes deux chers compagnons de route, me remettre au bon soleil de la Méditerranée, dans les violettes de Bordighera. J'eus là des journées de véritable convalescence cérébrale, avec les silences, les contemplations absorbées de la nature, ces aspirations heureuses d'air pur et vivifiant qui suivent une grande maladie.

A mon retour, *Jack* parut chez l'éditeur Dentu..... »



PAGES RETROUVÉES

—

Nous avons dû faire un choix dans l'œuvre relativement considérable de l'écrivain pour qui la postérité commence ; et ce choix n'a pas été sans quelque difficulté, étant donné le caractère spécial de cette revue. Mais nous croyons que les Pages publiées ci-dessous, et nous osons espérer que notre goût sera d'accord avec celui de nos lecteurs, comptent parmi les plus éloquentes, les plus tendrement émues d'un des romanciers de ce siècle qui ont le plus approché de la perfection.

A la Salpêtrière,

Par Alphonse Daudet.

Le cabinet de Charcot, à la Salpêtrière, un matin de consultation, il y a dix ou douze ans. Aux murs, des photographies, de naïves peintures italiennes, espagnoles, représentant des saintes en prière, des extasiées, convulsionnaires, démoniaques, la grande névrose religieuse, comme on dit dans la maison. Le professeur, assis devant une petite table, cheveux longs et plats, front puissant, lèvre rase et hautaine, regard aigu dans la pâle bouffissure de la face. Va-et-vient de l'interne en tablier blanc et calotte de velours, des yeux fins envahis d'une grande barbe ; assis autour de la salle, quelques invités, la plupart médecins, russes, allemands, italiens, suédois. Et commence le défilé des malades. Une femme du Var amène à la consultation sa petite fille, hideuse, courte et boulotte, plaquée aux joues de rouges cicatrices. Dans la toilette verte et jaune d'un dimanche méridional la taille s'enfle et déborde. L'enfant est enceinte. Vase informe tombé au feu, manqué à la cuisson, on se demande comment elle a pu devenir mère. « Pendant un accès d'épilepsie... », dit Charcot, tandis que la femme du Var, geignarde et veule, nous raconte l'indisposition de sa demoiselle, comment ça la prend, comment ça s'en va. Le professeur se tourne vers l'interne : « Y-a-t-il du feu à côté ? Déshabillez-la, voyez si elle a des taches sur le flanc... » L'accent de là-bas, cette laideur, j'étais ému ; bien plus encore à la malade suivante. Une enfant de quinze ans, très proprette, petite toque, jaquette en drap marron, figure ronde et naïve, le portrait du père, un petit fabricant de la rue Oberkampf, entré avec elle. Assis au milieu de la salle, timides, les yeux à terre, ils s'encouragent de regards furtifs. On interroge la malade. Quel navrement ! Il faut tout dire, bien haut devant tant de messieurs, et où la tient le mal, la façon dont elle tombe et comment c'est arrivé. « A la mort de sa grand'mère, monsieur le docteur », dit le père.— Est-ce qu'elle l'a vue morte ? — Non, monsieur, elle ne l'a pas vue... » La voix de Charcot s'adoucit pour l'enfant : « Tu l'aimais donc bien, ta grand'mère ? » Elle fait signe « oui » d'un mouvement de sa petite toque, sans parler, le cou gonflé de sanglots. Le médecin allemand s'approche d'elle. Celui-là étudie les maladies du tympan spéciales aux hystériques, il a des lunettes d'or et, promenant un diapason sur le front de la fillette, ordonne avec autorité : « Rébétez abrès moi... timanche... » Un silence. Le savant triomphe ; elle n'a pas entendu. Je croirais plutôt qu'elle n'a pas compris Longue dissertation du docteur allemand ; l'Italien s'en mêle; le Russe dit un mot. Les deux victimes attendent sur leurs chaises, oubliées et gênées. Quand l'interne à qui j'ai fait part de mes doutes, dit tout bas à la petite Parisienne : « Répétez après-moi... dimanche », elle ouvre de grands yeux et répète sans efforts : « Dimanche », pendant que la discussion continue sur les troubles auditifs de l'hystérie. Tout à coup le professeur Charcot se tournant vers le père : Voulez-vous nous laisser votre enfant ? Elle sera bien soignée. » Oh ! le « non » qu'elle a dit, terrifiée, en regardant son papa... et le tendre sourire de celui-ci qui la rassure : « N'aie pas peur, ma chérie ? » Il semble qu'ils devinent ce que serait sa vie dans cette maison, qu'elle servirait aux observations, aux expériences, comme les chiens si bien

soignés chez Sanfourche, comme cette Daret et toutes les autres qu'on va faire travailler devant nous, après le défilé des malades et la consultation finie. Daret, longue fille d'une trentaine d'années, la tête petite, les cheveux ondés, pâle, creuse, des taches de grossesse, un reniflement chronique comme si elle venait de pleurer. Elle est chez elle, à la Salpêtrière, en camisole, un foulard au cou. « Endormez-la... », commande le professeur. L'interne, debout derrière la longue et mince créature, lui appuie les mains un instant sur les yeux... Un soupir, c'est fait. Elle dort, droite et rigide.

Le triste corps prend toutes les positions qu'on lui donne ; le bras qu'on allonge demeure allongé, chaque muscle effleuré fait remuer l'un après l'autre tous les doigts de la main qui, elle, reste ouverte, immobile. C'est le mannequin de l'atelier plus docile encore et plus souple. « Et pas moyen de nous tromper, affirme Charcot, il faudrait qu'elle connût l'anatomie aussi bien que nous. » Sinistre, l'automate humain debout dans le cercle de nos chaises, docile à tout commandement qui amène sur son visage l'expression correspondante au geste qu'on lui impose ! Les doigts en bouquet sur la bouche simulant un baiser, aussitôt les lèvres sourient, la face s'éclaire ; on lui ferme le poing dans une crispation de menace et le front se plisse, la narine se gonfle d'une colère frémissante. « Nous pouvons même faire ceci.. », et le professeur lui lève le poing pour frapper, en donnant un geste de caresse à la main droite. Toute la figure alors grimace dans une double signification furieuse et tendre, un masque enfantin qui rit en pleurant. Et toujours l'Allemand promène son diapason, son spéculum auriculaire, sondant l'oreille d'une longue aiguille. « Il ne faut pas la fatiguer, dit le Maître, allez chercher Balmann. » Mais l'interne revient seul. Très vrai, Balmann n'a pas voulu venir, furieuse, de ce qu'on a appelé Daret avant elle.. Entre ces deux cataleptiques, premiers sujets à la Salpêtrière, subsiste une jalousie d'étoiles, de vedettes ; et parfois des disputes, des engueulades de lavoir, relevées de mots techniques, mettent tout le dortoir en folie. A défaut de Balmann, on amène Fifine, un trottin de boutique, en grand manteau, le teint rose, un petit nez en l'air, la bouche bougonne, des doigts de couturière, tatoués par l'aiguille. Elle entre en rechignant ; elle est du parti de Balmann et se refuse à travailler. En vain l'interne essaye de l'endormir, elle pleure et résiste. « Ne la contrariez pas », dit Charcot, qui retourne à Daret, reposée, très fière de reprendre la séance en reniflant. Mystère du sommeil cataleptique, entretenant autour de la malade une atmosphère légère, illusionnée de rêve vécu ! On lui montre un oiseau imaginaire vers les rideaux de la croisée. Ses yeux fermés le perçoivent dans son aspect et ses mouvements ailés, son vague sourire murmure : « Oh ! qu'il est joli ! » Et, croyant le tenir, elle caresse et lisse sa main qui s'arrondit. Mais l'interne d'une voix terrible : « Daret, regarde à terre, là, devant toi, un rat.. un serpent.. » A travers ses lourdes paupières tombées, elle voit ce qu'on lui montre. Commence alors une mimique de terreur et d'horreur, comme jamais Rachel, jamais la Ristori ni Sarah n'en ont figuré de plus sublime ; et classique, le vieux cliché humain de la peur, partout identique à lui-même, resserrant les bras, les jambes, l'être entier dans un recul d'effarement, pétrifiant cette mince face pâle où n'est plus vivante que la bouche pour un long soupir d'épouvante. Ah ! de grâce, ré-

veillez-la ! On se contente de déplacer sa vision, en lui montrant des fleurs sur le tapis et lui demandant de nous faire un bouquet. Elle s'agenouille, et toujours dans cette atmosphère de cristal que briserait immédiatement l'ordre d'un interne ou du professeur. Elle noue délicatement ses doigts d'un fil supposé qu'elle casse entre ses dents. Pendant que nous observons cette pantomime inconsciente, quelque chose râle tout à coup, aboie d'une toux rauque dans le vestibule à côté. « Fifine qui a une attaque ! » Nous courons. La pauvre enfant renversée sur les dalles froides, écume, se tord, les bras en croix, les reins en arc, tendue, contracturée presque en l'air. «Vite, des surveillantes ! emportez-la, couchez-la... » Arrivent quatre fortes filles très saines,très nettes dans leurs grands tabliers blancs, une qui dit avec un accent ingénu de campagne : « Je sais comprimer, monsieur le docteur. » Et on presse, on comprime en emportant à travers les cours ce paquet de nerfs en folie, hurlant, roulant, la tête renversée, une possédée à l'exorcisme, comme sur ce vieux tableau de sainteté que je regarde dans le cabinet de Charcot. Et Darel que nous avons oubliée ! La grande fille toujours endormie, continue imaginairement à cueillir des fleurs sur le tapis, à grouper, botteler ses petits bouquets...

Déjeuné avec les internes dans la salle de garde surchauffée.

En mangeant le rata du « chaloupier », plat de résistance traditionnel de la table, en buvant le vin des hôpitaux que nous verse à la ronde une vieille servante épileptique, nous causons, magnétisme, suggestion, folie, et je m'amuse à raconter devant cette jeunesse fortement matérialiste un épisode étrange de ma vie, l'histoire de trois chapeaux verts achetés par moi à Munich pendant la guerre de 1866. Ces chapeaux de feutre dur, couleur de vieille mousse des bois, avec un petit oiseau piqué dans la ganse, l'aile ouverte et des yeux d'émail, je les avais donnés, en rentrant à Paris, à trois de mes camarades, bons et braves garçons que j'aimais tendrement, Charles Bataille, Jean Du Boys, André Gill. Tous les trois sont morts fous, et j'ai vu, j'ai entendu à des dates différentes délirer leurs trois folies sous mes chapeaux tyroliens avec le petit oiseau piqué dessus. Mon histoire est écoutée poliment, mais comme une invention de romancier, parmi les sourires de la table. Le café pris, les pipes éteintes, le chef de clinique de Charcot me propose une promenade au quartier des folles. Dans la grande cour où pique un beau temps d'hiver clair et froid, le soleil chauffe des pauvres démentes en waterproof, accroupies sur le pas des portes, isolées, silencieuses, sans aucune vie de relation : chacune cloîtrée dans une idée fixe, invisible prison dont ces têtes malades heurtent les parois choquées à tout coup. A part cela, aucun signe extérieur de malaise, un masque paisible, des mouvements rationnels. Par la croisée entr'ouverte d'une salle basse, je vois une belle fille, les bras nus, la jupe relevée en tablier, frottant le carreau avec vigueur : c'est une folle. La cour suivante que nous traversons, plantée d'arbres, est plus tumultueuse. Sur le bitume qui longe les cellules, sont assises deux filles en sarrau bleu, les cheveux répandus, jolies, toutes jeunes. L'une rit aux éclats, se renverse, embrasse à pleine joues l'idiote morte, sans regard, affaissée à côté d'elle. Une autre, très grande, très agitée, se promène à pas furieux, s'approche de nous, interpelle l'interne : « Qu'est-ce

que je fais ici, monsieur ? Vous le savez peut-être, moi, je ne le sais pas... » Puis nous tourne le dos et continue sa course enragée. Bientôt une foule curieuse et bavarde nous entoure et nous presse. Une jeune femme en robe courte de pensionnaire, bonnet de linge éclatant de blancheur, nous raconte avec des gestes arrondis une histoire incompréhensible : elle a un air de bonheur, de prospérité qui fait envie. La sœur de Louis XVI, c'est elle qui l'assure, une vieille à nez et à menton crochus, dit des gaillardises à l'interne, tandis qu'à une porte ouverte du rez-de-chaussée, une longue figure terreuse, crevassée, nous appelle d'un sourire aimable : « Messieurs, je fais de la peinture, voulez-vous voir de mes œuvres ? Mais, attendez que je mette d'abord mon chapeau tyrolien. » La pauvre créature, un instant disparue, nous revient coiffée d'un petit chapeau vert avec une plume d'oiseau, tout à fait un de mes chapeaux de Munich. Les internes restent ébahis comme moi de l'étrange coïncidence, et la malheureuse, qui nous montre deux ou trois hideux barbouillages, semble toute fière de notre étonnement qu'elle prend pour de l'admiration (1). En partant, remarqué sur le mur de la cour quantité de ces petits chapeaux montagnards crayonnés au charbon par la folle. La porte de sortie est large ouverte, le triste bétail délirant qui nous suit, piaille, jabote, paraît s'animer de notre départ. Je me retourne une fois dehors. Sur le seuil de la cour que rien ne garde, ne ferme, qu'un grand rayon de soleil, une barre de lumière, les folles sont alignées, criant, gesticulant. Une d'elles, la vieille sœur du roi, un bras levé, l'autre arrondi sur la hanche d'un geste de vivandière, clame en voix de basse : « Vive l'Empereur ! » Des cours, encore des cours, des petits arbres, des bancs, des waterproofs qui voltigent au vent glacé, s'agitent à grands pas solitaires, lugubres visions du déséquilibre humain, parmi lesquels je note au passage deux silhouettes. Dans le grand ouvroir très clair, très gai, que le docteur voisin appelle son Sénat, et où des folles, en rang sur des fauteuils, causent, tricotent, une ancienne fille publique se tient à part contre la vitre. Flétrie, desséchée, elle ne parle jamais, seulement « pst.... pst.... » en appel avec le sourire de profession. Plus que cela de vivant en elle, le souvenir de l'intonation et du geste infamants. Oh ! cette figure pâle derrière la haute vitre claire ; cette folle, cette morte faisant la fenêtre ! Une autre, moins cruelle : « Vous voyez, j'attends, je vais partir », nous dit une brave femme accotée au mur d'entrée, un sac de nuit d'une main, de l'autre une serviette épinglée sur un petit paquet de route. Bonne tête de parente de province, elle sourit à la ronde, fait ses adieux ; et cela toute la journée, depuis dix ans, pour combien d'années encore !

Les derniers moments d'Edmond de Goncourt,

Par Alph. Daudet.

Jeudi, 16 juillet.

Le petit clocher de Champrosay a sonné les douze coups de la nuit. Dans la maison tout le monde dort, excepté le médecin

(1) Hugues Le Roux a raconté la même histoire, seulement en termes différents et avec des détails d'une bien moins grande précision, dans sa biographie de Daudet. (*Notre patron Alphonse Daudet*, par Hugues Le Roux, p. 27 à 30.)

de garde et moi. Comme Macbeth...., j'ai tué le sommeil depuis des années et je prends tous les soirs une potion de chloral. Cette nuit j'attends encore un peu avant de la boire, non que j'aie de mauvais pressentiments, mais les pas du médecin au dessus de ma tête me préoccupent ; je le suis, je le vois s'approcher du lit, se pencher sur le malade, revenir vers le canapé où il s'allonge et qu'il quitte brusquement... Qu'y a-t-il ?... Non, rien... Si, pourtant. Quelqu'un descend l'escalier. Oh ! l'angoisse de cette marche furtive qui approche... On frappe, et tout bas :

— Le docteur prie Madame de monter bien vite.

La voix chuchote encore plus bas :

— Que monsieur vienne aussi... Monsieur de Goncourt au plus mal...

Quel mystère de force nerveuse m'a mis debout, vêtu en une minute, porté tout en haut de cet escalier dont l'ascension m'est presque impossible d'habitude ? Sa chambre était entr'ouverte et dès le corridor, un souffle, un grand souffle horrible, déjà entendu en d'autres nuits, hélas ! arrive jusqu'à moi... Est-ce possible ? c'est lui que j'entends ?... C'était lui... Il râlait, les traits immobiles, la face vultuée, agrandie, ses beaux cheveux blancs répandus comme une soie humide sur l'oreiller... Minutes d'affolement et de terreur. J'interroge le médecin. Que s'est-il donc passé ?... Rien. La nuit ne s'annonçait pas mauvaise, puis brusquement le pouls s'est précipité, la chaleur accrue, la figure encore plus enflammée... Jusqu'alors on avait pu lui donner à boire, maintenant plus moyen, rien ne passe. C'est la fin... Le docteur essaie encore une piqûre d'éther pour nous contenter. Non, tout soin est devenu inutile, presque profanatoire ; l'agonie est commencée. Autour de nous, dans sa chambre où tout d'habitude est si net, si bien en place, le désordre de la mort se sent déjà. Ce médecin, qui parle involontairement tout haut, ces tiroirs ouverts, ces fioles, ces tasses sur la table où s'étalent encore les feuillets de sa belle écriture régulière... Et toujours ce grand souffle par instants interrompu, puis repris, mais plus court chaque fois et plus lointain, à mesure que ce noble esprit, cette âme de lumière s'enfonce dans la nuit... Ma femme prie et pleure, à genoux au pied du lit ; moi, qui ne sais pas de prières, j'ai pris sa main entre les miennes, — de l'eau et du feu, cette pauvre main, — et, penché sur lui, mes pleurs mêlés à sa sueur de mort, je lui parle tout bas, de tout près :

— Goncourt, mon ami, c'est moi... Je suis là, tout contre vous...

Je ne sais s'il peut m'entendre, j'en ai par moments l'illusion, surtout quand le souffle s'arrête et que sa belle figure aux paupières appesanties semble écouter ce que je lui dis de son frère, son frère Jules qu'il a aimé par-dessus tout. Soudainement sa

main, dont la brûlure s'apaisait depuis quelques instants, sa main s'est retirée des miennes, en hâte, presque durement. L'agonie, paraît-il, a de ces mouvements spasmodiques. Pour moi, ç'a été comme un départ qu'on précipite, l'ami que l'heure presse et qui s'arrache brusquement à vos adieux. Ah ! Goncourt, compagnon loyal et fidèle...

Combien de temps avons-nous veillé près de ce lit de mort? Quelle heure était-ce quand, les flambeaux allumés, un chapelet noué par son amie dans ces belles mains inertes, nous sommes redescendus écrasés de stupeur et de douleur ? Je ne pourrais le dire. Je sais qu'un peu de jour blanchissait les vitres, que je me suis lâchement jeté sur mon chloral et qu'en m'endormant j'entendais Lucien sangloter tout bas dans sa chambre. Deux heures après, j'étais réveillé par le petit oiseau de l'arbre voisin, l'oiseau de Goncourt au gosier gonflé d'eau fraîche, et dont les roulades innocentes montaient joyeusement dans le soleil. Je suis resté une minute sans penser, sans comprendre ; et le sentiment ne m'est revenu avec le souvenir, le cruel souvenir, qu'en entendant ma femme tout en larmes donner l'ordre au jardinier de « couper de grandes palmes vertes et des roses, des brassées de roses, toutes les roses du jardin ».

Champrosay, mercredi 5 août, jour de l'inhumation (1).

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie pratique.

Un cas d'empoisonnement par l'aniline,

Par Frank et Beyer (de Berne).

Une femme de 52 ans, admise à l'hôpital pour une opération, prit par erreur 100 gr. d'une solution contenant cinq pour cent d'aniline. La malade, hébétée et indolente, n'éprouva de douleur ni en buvant la solution ni après. Ce n'est que 5 ou 10 minutes après que le médecin fut prévenu par les autres malades. On procéda à un lavage de l'estomac. A 10 heures, c'est-à-dire une heure après l'accident, la malade se plaignit de légère cyanose des joues, somnolence, sécrétion spontanée d'urine et selles diarrhéiques de couleur brune. On procède à l'injection intraveineuse d'une solution salée. On suspend l'alimentation ordinaire à cause des vomissements et la nutrition se fait avec des lavements de vin et de café. Après un bain tiède, l'état général s'améliore. Le lendemain, l'état avait changé ; la malade avait passé une bonne nuit et la cyanose avait complètement disparu. L'après-midi, la malade se sentait bien.

Ce qui frappe dans ce cas, c'est la rapidité avec laquelle l'intoxication s'est produite. Un phénomène bien remarquable, c'est la

(1) Extrait de la *Revue de Paris*, 1896.

cyanose non accompagnée de dyspnée. A remarquer encore que les phénomènes d'intoxication ont pu être supprimés dans l'espace de 24 heures. Quant à la thérapeutique, le lavage de l'estomac n'ayant pu éliminer les éléments toxiques, l'infusion intraveineuse a eu un heureux résultat.

(*Münchener Medicinische Wochenschrift*, 19 janvier 1891.)

Empoisonnement par le nitrite d'amyle.

Par R. Cadwallader. (*Medical Record*, 5 décembre 1896.)

L'auteur rapporte l'observation d'un accident mortel occasionné chez un confrère par l'exhalation de vapeurs de nitrite d'amyle. La victime avait couché dans une chambre close et avait conservé dans cette chambre un flacon plein de nitrite d'amyle insuffisamment bouché. La mort n'est survenue qu'au bout de huit jours. Ce médicament semble exercer un effet spécifique sur les centres qui actionnent les vaso-moteurs en les paralysant; les vaisseaux du cerveau sont spécialement atteints.

Ce cas mérite d'attirer l'attention, car l'auteur n'a pas connaissance de publication de faits analogues. Le nitrite d'amyle doit être considéré comme un poison dangereux.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

O. Mirbeau et la médecine.

Octave Mirbeau dont la pièce, *Les Mauvais Bergers*, aura été le grand succès théâtral de l'année 1897, est, paraît-il (1), le fils d'un médecin des plus estimables. Nous nous expliquons mieux de la sorte certain article paru sous la signature du vigoureux polémiste, où notre microcosme était décrit avec une telle intensité de *vrai* que nous avions cru reconnaître la main d'un confrère, resté dans la coulisse, qui aurait tenu la plume de l'auteur de *l'abbé Jules*. Mais puisque Octave Mirbeau est de notre grande famille, le mystère est dissipé.

Un remède contre la dépopulation.

Notre collaborateur, le Dr Dureau, rappelait dans son article sur le Professeur Tarnier, paru dans notre dernier numéro, que ce philanthrope regretté avait trouvé un moyen ingénieux autant que pratique de remédier à la dépopulation de la France. Tarnier, disait le Dr Dureau, avait institué un prix de 100 francs pour chaque enfant qui naîtrait pendant l'année 1892, dans la commune d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), son lieu de naissance.

Or, le Dr Tarnier a eu un précurseur : Pendant l'année 1891, l'état civil de la commune de Charette, canton de Morestel, n'avait pas enregistré une seule naissance. Le comte de Chardonnet, maire de Charette, ému de cette situation, fit annoncer à son de caisse et afficher l'avis suivant :

(1) Dans le huitième tome du *Journal des Goncourt*, nous relevons ces lignes : « Aujourd'hui je prononce le nom d'Octave Mirbeau devant ma cousine, qui me dit: « Mais Mirbeau... attendez, c'est le fils du médecin de Remalard, de l'endroit où « nous avons notre propriété... »

« Nous, maire de Charette, promettons de délivrer une prime de cent francs à toute femme qui mettra au monde un enfant viable pendant l'année 1892. Cette prime sera délivrée au bout des huit jours qui suivront la déclaration de naissance à la mairie. Les parents devront habiter la commune depuis au moins une année et l'enfant devra être légitime. »

Petits renseignements.

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; — surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les médecins et écrivains ?

Le *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, et l'*Argus de la Presse*, 14, rue Drouot, répondent à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

ÉCHOS DE PARTOUT

—

Le nom de Pasteur.

La 1re chambre du tribunal civil, présidée par M. Baudoin, vient de statuer sur un procès auquel était mêlé le nom de Pasteur. Voici comment :

Des industriels s'étaient servis du nom de Pasteur pour désigner une liqueur de leur fabrication. La famille de l'illustre savant a voulu faire cesser cet abus, en s'inspirant, du reste, de la pensée de Pasteur lui-même, qui, de son vivant, avait refusé avec persistance de laisser transformer son nom en réclame commerciale.

Devant les juges, les industriels ont excipé du droit qui leur avait été cédé par un homonyme de Pasteur pour désigner de ce nom leurs produits.

Il est vrai qu'ils avaient supprimé le prénom de leur cédant et que, de ce chef, une confusion était établie.

Sur l'instance engagée par M. Jean Pasteur, M. et Mme Vallery-Radot, représentants de leur père et beau-père, ils ont offert de faire précéder le nom du prénom distinctif. Cette proposition a été acceptée et le tribunal, en conséquence, a fait défense aux industriels en question de faire usage du nom de Pasteur, sans le faire précéder du prénom de leur cédant et le faire suivre de la mention de sa qualité : distillateur.

Il reste acquis, en tout cas, grâce à ce procès, que la famille Pasteur entend s'opposer énergiquement à ce que le nom de celui-ci soit usurpé pour servir de réclame commerciale.

(*Le Temps*.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Robin (de Cempuis) est-il docteur en médecine ? — On m'a souvent posé, à moi comme à bien d'autres sans doute, cette question : « Robin (de Cempuis), qui jadis fit tant causer de lui, est-il un de vos confrères ? Rochefort l'a présenté *urbi et orbi* comme docteur ; mais de quelle université ? puisque, nous croyons en avoir la quasi-certitude, il n'est pas inscrit sur les registres de la Faculté de Paris. Appartient-il à une université belge ou américaine ? Est-il docteur ès-sciences physiques ou théologiques ? » Je suis perplexe.

GAUDINAUD.

Les premiers bistouris. — De quand datent les premiers bistouris, et quelle est l'origine du nom ? NESCIO.

Le Médecin Marc ou François Myron (ou Miron). — Nous lisons dans les *Archives Curieuses*, de Cimber et Danjou : « Marc Myron, premier médecin et confident de Henri III, écrivit, sous la dictée de ce prince, une relation de la *Saint-Barthélemy*, et recueillit plus tard les particularités de la mort des Guises. Myron essuya une courte disgrâce en 1588, causée, suivant les uns, par la haine de plusieurs seigneurs dont il avait révélé les débauches, suivant les autres, parce qu'il avait dit que le Roi tomberait en démence avant que l'année fût révolue. C'est ici l'occasion de faire remarquer que dans la *Biographie universelle*, Myron est nommé *François* au lieu de *Marc*, et qu'on le fait recevoir médecin en 1509, époque à laquelle il était à peine né, puisqu'il vivait encore en 1590. »

Où trouver une biographie exacte, et digne de créance de ce médecin historien ? P. C.

Quelle est la cause des oreilles « fausses » ? — Quelle est la cause anatomique, ou physiologique qui fait que certaines personnes ont une ou les oreilles *fausses* ; c'est-à-dire émettent dans la conversation des intonations ne répondant pas à l'idée émise, et ne correspondant pas au sens de leurs phrases ? Ces personnes assurément ne peuvent s'adonner ni au chant, ni à la déclamation, ni à l'instrumentation. Dr C.C. (d'Amiens).

Origine des bains de mer. — Buffon s'étonnait lorsque, parlant des Scandinaves, il disait : « Les peuples du Nord sont persuadés que les bains froids d'eau de mer rendent les hommes plus forts et plus robustes. »

Serait-ce qu'au temps de Buffon, c'est-à-dire au siècle dernier, la balnéothérapie marine n'était pas encore passée dans les mœurs, n'était peut-être même pas inventée ? R. D. (de Nantes).

Réponses

Nous devons ajourner, encore faute de place, la publication des nombreuses réponses qui nous sont parvenues. Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous en excuser.

CORRESPONDANCE

—

Reçu les lettres suivantes, présentant toutes un réel intérêt :

Mon cher confrère,

J'ai cru comprendre, à la suite des articles concernant la pièce de Hoche, que les littérateurs auraient seuls le droit de se prononcer en connaissance de cause sur la mort de Hoche et que cela n'est pas du ressort des médecins. Quelle que soit la sympathie que j'éprouve depuis longtemps pour l'auteur du drame de la Porte-Saint-Martin, je prends la liberté grande de me trouver d'un avis opposé au sien et de partager votre opinion : Hoche ne s'est pas suicidé et je persiste à penser qu'un homme de talent,lorsqu'il met en scène un personnage historique, n'est pas libre de lui donner la mort qu'il lui plaît. Si j'étais l'un des descendants de Hoche je ne serais pas satisfait du tout, mais du tout !...

Je ne crois pas, non plus, que les auteurs dont l'influence sur le public est notoire, fassent une besogne utile et saine, en construisant une pièce de théâtre ou un roman sur une donnée scientifique, qu'ils supposent et donnent comme vraie, alors qu'elle est absolument fausse, ce qu'ils n'ignorent pas.

Tel est le cas de cette hypothèse, émise à nouveau (1) dans ces derniers temps : que la rétine d'une personne, qui succombe à une mort violente provoquée, fixe, à l'instar d'une plaque photographique, la dernière image observée par le sujet, hypothèse qui a depuis quelque temps fort occupé la grande, la moyenne et la petite presse, lesquels ont cependant des rédacteurs scientifiques que l'on pourrait consulter quelquefois. Voici, je crois, l'histoire de l'épisode qui a dû exalter l'imagination de quelques confrères en mal d'enfant excentrique.

A la suite d'un fait-divers venu d'Amérique, et inséré dans un journal extra-médical, puis dans divers journaux de médecine, le docteur Bourion de Darney (Vosges), adressait à la Société de médecine légale, en janvier 1869, une épreuve photographique portant la mention suivante:

« Cette photographie, prise sur la rétine d'une femme ayant été « assassinée le 14 juin 1868, représente le moment où l'assassin,après

(1) C'est notre éminent confrère, M. J. Claretie, qui a soulevé ce troublant problème de biologie dans son roman palpitant d'intérêt, l'*Accusateur*.

Avant M. Claretie, Raoul de Navery, dans son roman, *Les Parias de Paris* (publié dans le 15e volume de l'*Ouvrier*),avait traité la même question.Un peu plus tard, M. Edmond Lepelletier y revenait, à son tour, dans le *Médecin du Faubourg*, feuilleton paru dans le *Petit Parisien*, avec ce sous-titre suffisamment explicite : *Le Secret de l'œil.*

« avoir frappé la mère, tue l'enfant, et le chien de la maison se pré-
« cipite vers la malheureuse petite victime ».

Le procès-verbal de la séance de la Société, du 13 décembre 1869, indique que le Dr Gallard fit circuler cette photographie, à la séance du 8 février, avec cette mention : *Enigme de médecine légale* et que personne n'en put deviner le sujet. Le Dr Vernois, médecin de l'Hôtel-Dieu, fut chargé de faire un rapport sur la communication du Dr Bourion. J'avais suivi jadis à l'hôpital le service de Vernois qui m'honorait de son amitié et j'ai assisté à quelques-unes des expériences auxquelles il se livra sur des animaux. Il les a consignées dans son rapport inséré dans le *Bulletin de la Société de médecine légale*, t. I, 1869, p. 401.

« Si la figure de l'assassin peut se perpétuer, disait Vernois, « assez longtemps sur la rétine de la victime, on doit retrouver sur « la rétine d'un chien, d'un lapin ou d'un chat les objets placés au-« dessous de leurs yeux dans les derniers moments de leur exis-« tence ».

Dix-sept expériences exécutées avec la précision la plus rigoureuse ne donnèrent aucun résultat.

Enfin, rappelait Vernois, « quand on examine un malade à l'ophtalmoscope, le sujet vient de fixer ou de regarder un objet quelconque, et cependant l'observateur ne voit au fond de l'œil, que la surface rétinienne et rien sur la rétine ».

Notre confrère Galezowski fit à cette occasion des examens de même nature, et ces examens furent également négatifs. Le rapporteur ne pouvait donc que conclure négativement. S'appuyant sur les données de la physiologie et de l'optique, il fit observer que la persistance des images sur la rétine ne dure que 32 à 35 centièmes de seconde, selon les uns, 13 centièmes, selon d'autres, que peut-être, selon des circonstances sollicitées, la nature de la couleur, le temps qu'a duré l'impression, la persistance de l'image peut durer quelques minutes, mais que dans tous les cas, cette impression est très courte.

Dans la discussion qui suivit la lecture du rapport de Vernois, Giraldès et Devergie rappelèrent que la rétine, aussi transparente que le cristal de roche, devient opaque peu de temps après la mort et que la première phase de la putréfaction se manifeste à l'œil. Guérard ajouta que tout le monde peut répéter cette curieuse expérience, à savoir que lorsqu'on regarde quelques instants un objet bien éclairé et que l'on ferme aussitôt les yeux, on voit s'éteindre très rapidement l'image, le tout au bout de quelques secondes, une minute au plus ; il conclut, en conséquence, que l'image d'un assassin sur la rétine de sa victime ne peut laisser aucune trace sur cette membrane, le crime eût-il été commis au grand jour.

Devergie trouva que les conclusions du rapport de Vernois étaient formulées d'une façon trop absolue; il préférait qu'elles

fussent exprimées sous une forme plus dubitative, afin de ne pas engager l'avenir (1).

Obligé, par la nature de mes modestes fonctions, de me tenir au courant de tout ce qui s'imprime en science médicale, je n'ai pas appris que d'autres expériences de la nature dont je viens de parler aient été renouvelées, avec la rigueur scientifique qu'elles devraient comporter.

Veuillez, etc.

Dr A. Dureau.

***

Mon cher confrère et ami,

Vous nous parlez, dans votre dernier numéro, de l'empereur Auguste et démontrez péremptoirement qu'il était atteint *d'astrophobie*, vulgo « Peur du tonnerre » ; mais pour compléter votre note intéressante, vous auriez pu nous préciser à quelle occasion il était devenu *astrophobe*. Je l'ai raconté dans mon livre, *Des Peurs maladives ou Phobies*. « La cause de son effroi, nous dit Suétone, était d'avoir vu, pendant une marche nocturne contre les Cantabres, la foudre tomber devant sa litière et tuer l'esclave qui la précédait, une torche à la main »...

A propos de l'*Hypnotisme au théâtre*, laissez-moi vous dire que la *Joueuse d'orgue* n'est pas la première pièce dont l'hypnotisme ait été le *clou*. Il y a déjà 4 ou 5 ans, on a représenté au théâtre des Bouffes-du-Nord un drame très sensationnel dont le principal personnage était un docteur jeune et pauvre, conseillant à une de ses clientes pendant le sommeil hypnotique d'empoisonner son mari afin de convoler en secondes noces avec elle. Ces médecins pauvres (on l'a bien vu par le procès Laporte) sont capables de tout... au théâtre, excepté de devenir riches. Cette pièce, intitulée *Le Drame des Charmettes*, était très bien charpentée et a eu du succès. J'ignore le nom de l'auteur, mais je revendique pour lui d'avoir usé de ce moyen dramatique, l'hypnotisme, pour empoigner un public toujours avide d'émotions nouvelles.

Veuillez, cher Confrère et ami, etc.

Dr Gélineau.

***

Paris, le 2 décembre 1897.

Monsieur le Directeur,

Vous parlez, dans une de vos *Ephémérides*, de la mort de l'amiral Villeneuve. Vous pouvez joindre aux détails déjà donnés les suivants, que j'ai recueillis dans une petite revue littéraire, dont j'ai oublié le nom. Ce que je puis assurer, c'est que la communication

(1) Récemment, M. Emile Gautier, dans le *Petit Journal* (25 septembre 1897), essayait de donner du phénomène mystérieux une explication qui, pour critiquable qu'elle soit, n'en est pas moins fort ingénieuse.

était signée : Adolphe Orain. En tout cas, je vous la donne telle que je l'ai transcrite :

« Vaincu par Nelson à Trafalgar, en 1805, le vice-amiral Villeneuve fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. On lui rendit la liberté l'année suivante.

N'osant aller directement à Paris, il s'arrêta à Rennes, le 17 février 1806, et voulut, avant d'affronter les regards de l'Empereur, écrire au ministre de la marine pour le consulter sur l'accueil qui lui serait fait aux Tuileries. La réponse ayant été sévère, on le trouva le 22 février, dans sa chambre, frappé de six coups de couteau au cœur. du

Ce malheureux officier était logé rue aux Foulons, 4, dans l'ancien hôtel d'Artois qui, en 1806, portait le nom d'Hôtel de la Patrie, et aujourd'hui s'appelle l'Hôtel du Commerce.

En 1869, le 23 février, Alexandre Dumas père vint à Rennes pour voir la rue, l'hôtel et surtout la chambre dans laquelle l'amiral Villeneuve s'était donné la mort.

L'illustre romancier, avec lequel nous eûmes l'honneur de déjeuner au Grand-Hôtel, rue de la Monnaie, était accompagné de son secrétaire et d'un architecte qui devait faire un croquis des lieux.

Pendant le déjeuner, Alexandre Dumas nous raconta des histoires égrillardes avec une verve étonnante pour son âge. C'était un an avant sa mort, et il était devenu énorme, presque impotent.

« Il y a plus de trente ans nous dit il, une dame de Rennes, fort jolie, ma foi, se présenta un pour-chez moi pour me dire le plaisir qu'elle avait éprouvé à lire mes romans. Comme elle ne connaissait pas Paris, elle me pria de lui indiquer ce qu'elle devait voir de préférence. Elle resta huit jours dans la capitale, ajouta-t-il, mais elle ne quitta pas ma chambre. » indiquer

Après le déjeuner, M. Nadaurt de Buffon, avocat général près la Cour de Rennes, qui avait été prévenu de l'arrivée en notre ville du célèbre écrivain, vint le chercher pour lui faire visiter le Palais de Justice et l'Hôtel du Commerce, but de son voyage.

La mort ayant frappé Alexandre Dumas en 1870, nous ne croyons pas qu'il ait rien écrit sur l'amiral Villeneuve ».

Recevez, monsieur le Directeur, etc.

Un lecteur de la « Chronique ».

***

Paris, le 12 décembre 1897.

Monsieur et cher Docteur,

Mon ami le Dr Davéo m'a fait voir l'intéressant numéro de la « Chronique Médicale », du 15 novembre dernier.

Page 750, vous citez un extrait du Comte de Reiset (*Modes et Usages du temps de Marie-Antoinette*) où il est question de ma pharmacie.

Cette page m'a vivement intéressé, d'autant plus que aujourd'hui la famille Bernard-Derosne a la prétention de vouloir faire disparaître ce nom de la pharmacie.

Dans le récit du Comte de Reiset il y a une légère erreur :

d'abord ce n'est plus la pharmacie Bordenave depuis plus de 10 ans, ensuite la « trappe » par laquelle le Dr Cadet envoyait ses ordonnances à « l'apothicaire » n'existe plus (1).

En revanche, les plaques de cuivre gravées qui servaient aux étiquettes, existent toujours, ainsi que la collection de vieux pots. J'ai trouvé un flacon et des étiquettes « Cadet et Derosne. Apothicaires, Rue Saint-Honoré, à côté de la Croix du Trahoir à Paris ». Ce flacon contient de la poudre de liège de nénuphar!

J'ai dans le laboratoire un vieux comptoir qui devait être dans la pharmacie, car d'un côté il y a un médaillon peint représentant un seigneur du temps, qui est-ce? peut-être le Dr Cadet ou bien Derosne ?

Enfin il y a encore l'horloge dont malheureusement on a changé le mécanisme, mais encore bien curieuse par les aiguilles en cuivre découpé et surtout par cette inscription « Lepaute » et plus bas « H. du Roi ».

Il y a dans la case des appareils en verre de formes bien curieuses que je ne saurais définir, mais qui seraient à leur place dans une exposition rétrospective.

Pourquoi ne ferait-on pas en 1900 une exposition rétrospective de la médecine, de la pharmacie et de la chimie ? Ce serait certainement intéressant à bien des points de vue.

Agréez, etc.

GEORGES DESPREZ.

L'idée de notre correspondant est excellente et nous nous y associons pour notre part sans réserves. Mais ne l'a-t-on pas déjà mise à exécution ?

* * *

Monsieur,

Sous la rubrique « Esprit des malades et des médecins » de la *Chronique médicale*, du 1er octobre, il est dit qu'en 1848, les médecins fonctionnaires ne manquaient pas. Il paraît qu'en 1830, il en était de même des médecins artilleurs : Raspail nous apprend qu'il faisait partie, avec le physicien Saigey, son ami et collaborateur à la rédaction des « Annales des Sciences d'Observation », de la 4e batterie de l'artillerie de la garde nationale, qui portait le nom de *batterie de la mort*, à cause du grand nombre de médecins qui s'y trouvaient...

Recevez, etc.

Paul BERNER.

(1) Notre correspondant ignore sans doute que M. le Comte de Reiset a publié son livre il y a une dizaine d'années, au moins.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc... .

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

5e ANNÉE. N° 2. 15 JANVIER 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

NOTRE PROGRAMME POUR 1898.

N'est-ce pas tâche superflue de développer un programme, quand on a fait ses preuves et que le passé garantit l'avenir ?

Les appréhensions de ceux qui donnaient tout au plus deux ou trois ans de vie à un journal dont, assuraient-ils, le cadre était trop restreint, doivent être, à cette heure, dissipées. La *Chronique médicale* entre dans sa cinquième année d'existence, et, pour un journal, c'est un âge qui impose le respect.

Mais c'est autre chose et mieux que du respect que nous demandons à nos lecteurs, c'est de l'affection, c'est une communion plus intime, si possible, entre eux et nous. Cette communion, nous l'avons déjà obtenue en grande partie, par le développement de notre rubrique : la *Correspondance médico-littéraire*. Par le nombre, par la variété, par l'intérêt croissant des *questions* et *réponses* qui nous ont été adressées, on a pu juger combien la *Chronique* était lue et commentée.

Nous avons également tout lieu de nous féliciter d'avoir inauguré, l'an dernier, ces *Éphémérides de médecine historique et anecdotique*, qui ne sont que prétexte à quantité d'articles originaux, source de matériaux utiles dont pourront tirer parti les historiens futurs.

L'Histoire a, du reste, tenu et tiendra longtemps encore, espérons-le, une large place dans ce journal, dont le sous-titre indique assez les tendances. C'est ainsi que, cette année, nous continuerons la *Correspondance de Warden* sur Napoléon, qui a obtenu un succès si mérité ; et que nous publierons une série de travaux personnels, ayant trait à l'histoire de la Révolution, du Premier Empire et des époques antérieures, que nous sortirons de nos cartons, quand l'actualité nous en dictera l'opportunité.

Nos numéros consacrés aux illustrations littéraires (Molière, Alfred de Musset, de Vigny, etc.) ont été trop favorablement accueillis pour que nous ne soyons pas encouragé à leur don-

ner une suite. Cette année, nous nous proposons de publier des articles originaux consacrés à Voltaire, Rousseau, Pascal, Diderot, Madame de Sévigné, Béranger, Mürger, etc.

Outre ces grands noms, dont notre patrie s'enorgueillit à juste titre, il en est d'autres qui n'appartiennent pas à une nation, mais à l'Humanité : Aristote, Virgile, Shakespeare, Léonard de Vinci, Christophe Colomb feront l'objet d'études spéciales qui seront, nous osons nous en flatter, goûtées du public éclairé qui nous fait l'honneur de nous suivre dans cette tentative de glorification permanente de notre chère profession. N'est-ce pas faire de la médecine le plus bel éloge que de montrer quelle séduction elle a exercée sur les plus nobles esprits, sur ceux qui ont toujours marché à l'avant-garde de la civilisation et du progrès ?

Nous aurions beaucoup à dire sur nos projets, mais notre cadre est limité, et force nous est de nous borner.

Annonçons néanmoins une bonne nouvelle à ceux qui nous continuent leur précieux appui : *très prochainement*, nous commencerons la publication d'une Correspondance, ***absolument inédite***, sur le monde littéraire et politique, au temps de Louis-Philippe et de Napoléon III au début de son règne, correspondance dont l'auteur est un des nôtres, un homme qui a laissé une réputation de praticien émérite en même temps que de délicat lettré, nous voulons désigner M. le Dr Prosper Ménière. Mais ce n'est pas une présentation en quelques lignes hâtives que méritent les *très intéressants* et *très importants* documents, dont M. le Dr Emile Ménière, l'auriste très consulté, a bien voulu nous réserver la primeur, avec cette bonne grâce qui double le prix des cadeaux, même quand ils sont princiers : nous y reviendrons plus longuement dans l'Introduction explicative qui précédera les premières lettres publiées.

Grâce à un changement de caractères d'imprimerie qui nous a permis, dès l'année dernière, de donner presque le double de matières sous le même format, nous pourrons, malgré toutes les innovations dont nous venons de ne donner qu'une énumération fort incomplète, continuer les publications en cours : la *Correspondance de Tronchin*, qui touche à sa fin ; les *Superstitions des grands hommes*, qui réservent bien des surprises ; le *Folk-Lore médical*, recueil de toutes les traditions, usages et coutumes relatives à l'art de guérir par la méthode empirique, etc., etc.

Enfin, comme il faut se dérider un peu, « pour ce que rire est le propre du médecin », ainsi que l'a dit l'ancestral confrère Rabelais, nous prodiguerons les pages humouristiques,

les bons mots des aïeux et des contemporains, voire même les propos grivois — à condition que l'esprit ne brave pas trop la décence.

AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS.

A partir d'aujourd'hui, la *Chronique médicale* ne sera plus en vente qu'aux bureaux du journal, 34, rue Hallé, Paris.

Le prix du numéro est uniformément fixé à *un franc ;* la remise habituelle sera faite aux Libraires et Commissionnaires. Il sera présenté une quittance par la poste, *sans frais*, de 10 francs à tous ceux de nos abonnés qui ne nous ont pas adressé directement le montant de leur réabonnement.

Nous prions à nouveau nos abonnés de l'étranger retardataires de nous envoyer directement un mandat-carte de 12 fr. (1) ou de faire prendre leur abonnement par l'intermédiaire de leur libraire à Paris.

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *Dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

Nous rappelons encore à nos confrères que les bureaux de la *Chronique médicale* sont définitivement transférés, 34, rue Hallé. Prière d'en prendre note pour les échanges et toutes communications.

LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE

La vérité sur la mort du Docteur Tholozan,

Par M. le Dr L. de Perry (de Bordeaux).

Dans son numéro du 15 septembre dernier, la *Chronique médicale* reproduisait un article du journal l'*Evénement,* relatif à la mort du Dr Tholozan, médecin du Châh de Perse. L'auteur de cet entrefilet attribuait, « de source autorisée », ce douloureux événement à un empoisonnement. Suivait une réflexion où il était dit que, jusqu'à *plus amples informations*, cette mort devait être rangée sous la rubrique des « *Morts mystérieuses* ».

(1) 12 francs pour l'Etranger (*Union postale*) ; 14 francs pour les pays qui ne font pas partie de l'Union.

Un de mes oncles, M. A. Querry, ancien consul général de France en Perse, actuellement en retraite dans le Midi, a, pendant de longues années, entretenu avec le Dr Tholozan d'étroites relations d'amitié. J'étais donc mieux placé que personne pour avoir des renseignements précis sur cette mort, sachant que mon parent correspondait très assidûment avec l'ancien médecin du Châh, ainsi qu'avec nombre de personnes de l'entourage de notre illustre confrère.

Tout récemment, j'ai eu une longue conversation avec M. A. Querry, au cours de laquelle j'ai recueilli de précieux documents. Je rapporte donc cet entretien aussi fidèlement que possible, lui laissant sa couleur et sa forme primesautière.

« Pendant près de vingt années, vous le savez, j'ai occupé en Perse des fonctions importantes,qui m'ont mis en relations avec la cour de Téhéran,aussi bien qu'avec des personnages de toutes classes. J'ai été uni ainsi au Dr Tholozan par les liens d'une tendre amitié remontant à environ quarante ans. Je crois donc être en mesure de rétablir la vérité sur les causes de son décès, dont je tiens les détails d'un ami, M. Lemaire, chef de musique du Palais, qui était son commensal et ne l'a quitté que peu d'instants avant sa mort pour affaire de service.

« Déjà, lors de son arrivée à Téhéran en 1858, Tholozan se croyait atteint d'une maladie de cœur et s'en préoccupait fréquemment. Mais sa bonne humeur native reprenait le dessus et la vie active qu'il menait à la suite du Châh, toujours en mouvement, contribuait à calmer ses inquiétudes.

« Lors du premier voyage en Europe de Nasr ed Dîn, et de sa visite à l'Exposition de 1878, Tholozan ressentit les premières atteintes d'une affection vésicale, pour laquelle il consulta M. le professeur Guyon. Plus tard, le mal s'étant aggravé, il se rendit de nouveau en France pour demander les conseils de son éminent confrère, et fit une ou deux saisons à Contrexeville. Enfin, dans ces dernières années, il avait éprouvé une telle amélioration, que, dans une lettre du 4 juillet dernier,qui m'est parvenue en même temps que la dépêche m'annonçant la nouvelle de sa mort, il me disait : « Enfin mon urine est limpide,mais je suis toujours « obligé de me sonder pour éviter la stagnation du maudit « liquide ; l'appétit est bon, mais le sommeil presque nul pour « un grand dormeur que je suis ! »

« Vers la fin de ce même mois de juillet, un de nos amis communs recevait de M. Lemaire des détails circonstanciés sur les derniers jours et le décès de Tholozan. Dans l'intervalle du 5 au 12, je ne saurais préciser, il fut pris d'une crise d'étouffement des plus violentes et resta quelque temps sans connaissance. M. Lemaire fit mander des médecins, l'un anglais, l'autre américain, qui reconnurent l'existence d'un asthme cardiaque. Ces deux praticiens déclarèrent ne pouvoir rien affirmer quant au

pronostic de la maladie. Ils se contentèrent de recommander le plus grand calme. Le 15 juillet, Tholozan écrivait à sa sœur, Fille de charité, « qu'à la suite d'une violente crise d'*asthme cardiaque* (le mot est textuellement de sa main), il avait demandé les sacrements de l'Eglise » et exprimait son bonheur de les avoir reçus. Il avait donc, vous le voyez, pleine et entière conscience de son mal et de son état. Depuis ce jour, M. Lemaire ne quittait pas notre ami, qui eut à subir quelques autres crises du même genre. Le 29, Tholozan le pria de régler les comptes de ses serviteurs, de les payer et de leur donner une gratification en récompense de leurs bons services : il insista sur ce point. Le lendemain 30, l'état du malade, qui pendant la nuit avait été en proie à une forte fièvre, inspirait de sérieuses inquiétudes à son ami, qui hésitait à se rendre au palais, où il était appelé pour son service. Aux instances de Tholozan, qui le pressait de partir, il alléguait quelques prétextes divers. Cependant, craignant de lui faire partager son anxiété, il se résigna à le quitter vers 6 heures du soir. A peine était-il descendu au camp royal qu'un domestique accourut au galop lui apprendre la mort brusque du docteur Tholozan. M. Lemaire revint en toute hâte et se trouva en présence du corps inanimé de son ami auprès duquel se tenaient deux personnages persans, venus s'informer des nouvelles du malade. Tholozan leur avait offert le café. C'est au cours de cette visite qu'il s'éteignit sans souffrances apparentes.

« Le décès s'explique naturellement : le Dr Tholozan a succombé aux suites d'un asthme cardiaque dont l'origine remontait à plusieurs années.

« Bien que possédant l'entière confiance de Nasr Ed Dîn, jamais Tholozan ne s'en est montré indigne, jamais il ne l'a trahie, jamais il n'en a abusé : de là, un certain degré de « froid » dans ses rapports avec la Légation de France, qui ne lui savait pas gré de sa discrétion. Toutefois il avait souvent usé en faveur de ses compatriotes de la bienveillance royale, et plusieurs missions religieuses et scientifiques n'ont dû leurs succès qu'à son intervention toute désintéressée. Il était aimé et honoré de tous, car, pas un instant, l'affection dont l'entourait le souverain n'avait porté ombrage à qui que ce fût ; je puis vous affirmer cela en toute sincérité.

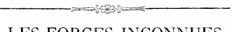
« Quant au *mauvais café*, auquel certaines personnes semblent attribuer la cause de la mort de Tholozan, c'est là une légende sans aucun fondement, du moins en ce qui concerne la Perse. Le Châh est assez puissant pour n'avoir à redouter aucun compétiteur et pour dédaigner d'avoir recours à un tel moyen. Si je ne me refuse pas à avouer que, naguère, des mesures par trop rigoureuses furent parfois appliquées pour faire rendre gorge à quelques fonctionnaires trop peu scrupuleux, d'autre part je vous déclare que depuis près d'un demi-siècle que je connais la

Perse, on ne peut citer un seul exemple de l'emploi du poison pour se défaire d'une personnalité gênante.

« Ce qui a pu prêter au soupçon, c'est la mort inopinée, en 1855, du Dr Ernest Clocquet, prédécesseur de Tholozan, entré en 1845 au service de Mehemmed Châh, père de Nasr ed Dîn, et comme lui désigné par le gouvernement français. Je me suis trouvé à Téhéran à l'époque de son décès dont les circonstances sont plus dramatiques, mais tout aussi naturelles, que celles de la mort de Tholozan. Dès mon arrivée à Téhéran, je m'étais senti attiré par l'esprit d'érudition, et la profonde connaissance du Dr Clocquet, des hommes et des choses du pays. Il me fut aisé de remarquer en lui des instants d'humeur morose, d'une sorte de lassitude et de fatigue de l'existence semi-nomade que lui imposait son service. A la fin de l'automne de 1855, la cour était rentrée en ville, lorsque le choléra y fit son apparition. Effrayé, le Châh reprit le chemin du campement d'été. Clocquet en parut fort contrarié, mais dut se résigner. Un soir, vers le coucher du soleil, il rentra chez lui : il avait coutume, en arrivant de prendre un verre d'*arak* (espèce d'eau-de-vie), qu'il avalait d'un trait. Ce soir-là, il demanda le service habituel : or, il avait préparé comme fortifiant pour la chevelure d'une de ses clientes une certaine quantité de teinture de cantharides, dont le flacon se trouvait dans la chambre qu'il habitait. Pressé sans doute, il en remplit lui-même un verre qu'il absorba d'un seul coup : « Ah ! s'écria-t-il, on m'a empoisonné. »—« Non, reprit-il, je me suis empoisonné. » Son secrétaire persan, son compagnon de tous les instants, l'engagea, le pria, le conjura de lutter contre le poison. Clocquet n'en voulut rien faire, alléguant qu'il en serait quitte pour quelques petits ennuis. Cependant le secrétaire inquiet fit appeler un médecin anglais et un médecin autrichien. J'ai toujours ignoré leurs prescriptions. Le fait est que le mal ne fit qu'empirer, à part de rares rémissions très courtes. Peu de jours après sa fatale imprudence, le pauvre Clocquet succombait dans d'atroces souffrances.

» A cette même époque, les mêmes rumeurs d'empoisonnement criminel ont circulé en France, bien qu'en Perse on n'y ait pas fait la moindre allusion. On peut admettre qu'à distance le fait d'une intoxication accidentelle ait pu être démontré, mais en somme les bruits qui ont été répandus alors n'étaient pas plus véridiques que ceux dont la mort de Tholozan sont le sujet. Je vous le répète, j'ignore où et comment ils ont pris naissance ; les détails donnés par le compagnon du défunt, son aveu personnel écrit de sa main dans la lettre à sa sœur, toutes les correspondances que j'ai reçues de Téhéran, établissent la vérité sur l'origine et les causes de la mort de Tholozan, que l'on doit certainement attribuer à une affection cardiaque, aggravée peut-être par la coexistence d'une maladie de la vessie,

ce que mon incompétence absolue en pareille matière m'empêche de décider. »



LES FORCES INCONNUES

La lecture à distance et à travers les corps opaques.

Le monde scientifique et, plus encore, le monde extra-scientifique ont été mis en émoi, il y a quelques semaines, par la publication, dans un journal médical, d'un article de M. le professeur Grasset (de Montpellier), relatant une expérience, à la vérité fort troublante.

Les faits sont sans doute déjà assez connus de nos lecteurs pour qu'il suffise de les résumer en quelques lignes.

Le Dr Ferroul, de Narbonne, prévient un jour le professeur Grasset qu'il a sous la main un *sujet*, doué de la faculté de voir à travers des corps normalement opaques pour le commun des mortels, et il l'engage à contrôler les faits, et à les sanctionner, s'ils sont démontrés, de son autorité.

Consentant à l'expérience, M. le Dr Grasset écrit sur une demi-feuille de papier, qu'il renferme dans une enveloppe, ces deux vers :

Le ciel profond reflète en étoiles nos larmes
Car nous pleurons, le soir, de nous sentir trop vivre.

Il écrivit encore un mot russe, en caractères russes, un mot allemand, un mot grec, pour finir par le nom de la ville et la date.

Pour éviter toute supercherie, M. Grasset prit les précautions suivantes, qu'il indique lui-même en ces termes :

« Ce papier, plié en deux (l'écriture en dedans), a été complètement enveloppé dans une feuille de papier d'étain (papier de chocolat) replié sur les bords. Le tout a été glissé dans une enveloppe ordinaire, de deuil, qui a été fermée à la gomme.

« Puis, comme M. Ferroul m'avait prévenu que la ficelle gênait parfois son sujet pour lire, j'ai passé une épingle anglaise qui, après avoir pénétré dans l'enveloppe, en est ressortie, formant ainsi verrou. Enfin, j'ai noyé cette épingle dans un vaste cachet de cire noire, sur lequel j'ai mis, comme empreinte, des armoiries de famille (cachet personnel).

« A ce pli cacheté j'ai joint ma carte, avec un mot ; j'ai mis le tout dans une grande enveloppe et l'ai expédié par la poste (le 28 octobre) au docteur Ferroul, à Narbonne. »

Le 30 octobre au matin, M. Grasset recevait la lettre suivante :

« Mon cher Maître,

« Quand votre pli m'est arrivé ce matin, je n'avais pas mon sujet sous la main. J'ai ouvert la première enveloppe contenant le pli ; j'y ai trouvé votre carte.

« Obligé de faire mes visites, je me proposais de faire venir mon sujet vers les quatre heures chez moi, et je suis passé chez lui pour le prévenir.

« Ayant appris ce que je voulais, il m'a proposé de faire sa lecture immédiatement.

« Votre pli au cachet noir était disposé dans la grande enveloppe sur mon bureau, et le domicile de mon sujet est distant du mien de 300 mètres au minimum.

« Appuyés tous deux sur le bord d'une table, j'ai passé ma main sur les yeux de mon sujet, et voici ce qu'il m'a dit, sans avoir vu votre pli :

— « Tu as déchiré l'enveloppe.

— « Oui ; mais la lettre à lire est dedans, sous une autre enveloppe close.

— « Celle-là du grand cachet noir ?

— « Oui. Lis.

— « Il y a du papier d'argent... Voici ce qu'il y a :

« *Le ciel profond reflète en étoiles nos larmes, car nous pleurons le soir de nous sentir trop vivre.*

« Puis il y a des lettres comme ça (elle me montre le bout de son doigt, un centimètre à peu près) : D. E. K...

« Puis un petit nom que je ne sais pas (dans quel sens faut-il prendre le mot petit ?)

« Puis : *Montpellier, 28 octobre 1897.* »

« Voilà, cher maître, le compte rendu de l'expérience que je vous ai promis.

« Elle a duré une minute et demie au plus.

« Je vous renvoie immédiatement votre pli avec ma lettre.

« Votre bien dévoué,

« Dr Ferroul.

« Narbonne, 20 octobre 1897 ».

M. Grasset fut fort étonné et l'on comprend sans peine son étonnement : « le pli cacheté revenait intact ; il ne paraissait pas possible d'admettre qu'il eût été violé, et cependant le sujet l'avait lu comme s'il n'y avait eu ni cire, ni épingle, ni enveloppe, ni papier d'argent... Le succès était complet... »

Pour mettre sa responsabilité complètement à couvert et établir son entière bonne foi, M. Grasset porta le pli cacheté, le 29 novembre (1897), à la séance de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, fit constater l'intégrité de l'enveloppe et l'ouvrit en séance.

L'Académie nomma une Commission pour faire une nouvelle expérience, et décida que les envoyeurs ne connaîtraient pas le contenu de l'enveloppe et la porteraient eux-mêmes à Narbonne sans la confier à personne, à aucun moment.

« Cette commission, écrit M. Grasset, composée de MM. Bertin-Sans, chef des travaux de physique à la Faculté de médecine, Guibal, bâtonnier de l'ordre des avocats, Meslin, professeur de physique à la Faculté des sciences, et moi-même, s'est rendue à Narbonne le 29 décembre 1897 auprès de M. le docteur Ferroul, qui avait accepté le rendez-vous.

Trois expériences avaient été soigneusement préparées, avec toutes les précautions voulues. Les deux suivantes ont été faites :

1° Le sujet devait, devant nous, lire à distance (la distance de la première expérience), un pli enfermé dans une boîte avec des glaces photographiques non développées ;

2° Le sujet devait, en notre présence, lire un pli scellé que l'un de nous tiendrait devant elle, aussi près et aussi longtemps qu'elle le désirerait, sans s'en dessaisir.

Ces deux expériences, faites en présence et avec le concours du docteur Ferroul (qui, comme nous d'ailleurs, ignorait le contenu des plis), ont donné l'une et l'autre un résultat « absolument négatif ».

Et M. Grasset conclut :

« Je tiens naturellement à donner à ces expériences de contrôle la même publicité qu'à la première, évidemment moins rigoureuse et moins surveillée. »

*
* *

Voulant être plus complètement éclairé sur des faits, qui avaient pu être plus ou moins dénaturés par ceux qui les avaient rapportés, nous avons prié M. le professeur Grasset lui-même de nous donner, pour la *Chronique*, un récit exact et circonstancié de l'événement auquel il avait été si directement mêlé, et voici la lettre que le très distingué professeur de la Faculté de Montpellier a bien voulu nous adresser :

Mon cher confrère,

Voici l'histoire complète à laquelle vous voulez bien vous intéresser.

J'ai fait l'expérience racontée dans la *Semaine Médicale*. Le sujet est celui sur lequel Goupil a publié des renseignements et des expériences dans les *Annales des sciences psychologiques*. Cette expérience n'était qu'un prélude. Il fallait quelque chose de plus rigoureux et de plus surveillé. Une nouvelle note parue dans la *Semaine Médicale* d'aujourd'hui vous racontera l'insuccès des secondes expériences. Mais ce qu'elle ne dit pas, et ce que le *Gaulois* (1) dit un peu inexactement, c'est que nous avons acquis la certitude scientifique que nous étions trompés par le sujet (je ne dis pas par le docteur Ferroul). Voici comment :

Nous avons laissé dans le cabinet de Ferroul une boîte préparée à Montpellier, enveloppée dans du papier fort fermé à la cire. Dans la boîte étaient des copeaux, une demi-plaque de verre impressionnée et non développée (l'autre demi-plaque restant à Montpellier au laboratoire), et une enveloppe contenant des mots que nous ne connaissions pas. Nous sommes allés, nous quatre et Ferroul, chez le sujet, qui n'est rentrée qu'un peu après nous, qui nous a tenus deux heures avec des attaques de nerfs, et auprès de laquelle sa sœur et

(1) Voici l'extrait de l'article du *Gaulois* auquel M. le professeur Grasset fait allusion :

« La commission s'est rendue à Narbonne la semaine passée et elle a pu se rendre compte qu'on l'avait tout simplement mystifiée.

Intimidé sans doute par la vue des membres de la commission, le « sujet » déclara qu'il ne se sentait pas disposé à travailler, puis, à l'exemple de la Rosalie, dont parle Léon Daudet dans les *Morticoles*, il « piqua une crise de nerfs ». Ensuite, il demanda à rester seul avec le pli. Les membres de la commission déférèrent à son désir ; quand ils revinrent, ils constatèrent que les cachets de l'enveloppe avaient été défaits et qu'on avait essayé de les recoller.

Le sujet n'avait pu, d'ailleurs, arriver à ses fins et ne put que répéter les vers contenus dans la première enveloppe du 28 octobre.

La conviction de la commission était faite et elle est rentrée à Montpellier pour rédiger un procès-verbal de.. carence.

Si le sujet du docteur Ferroul veut continuer « à travailler dans le système nerveux », il fera sagement de se montrer plus sérieux à l'avenir. »

diverses personnes sont allées et venues. Elle n'a réussi à nous dire que : « Il y a une boîte, des copeaux, du verre et rien de plus. » Nous sommes revenus chez Ferroul et nous avons constaté que la boîte avait été déplacée, certains cachets enlevés, des essais faits de recollage, avec de la colle, du papier et un cachet ; enfin la plaque, développée le lendemain à Montpellier a été voilée entièrement, tandis que la plaque témoin donnait une photographie très nette. Donc, il y a eu des tentatives certaines de rupture des scellés par le sujet lui-même, dès notre sortie de chez Ferroul ou par la sœur du sujet.

Une seconde expérience tentée de lecture d'une enveloppe fermée, tenue par l'un de nous et non lâchée, a complètement échoué : *Elle* n'a rien lu du tout.

Je considère la question comme enterrée *avec ce sujet.* Car quand on a été trompé une fois, on peut l'être vingt. Je ne regrette pas mon intervention qui m'a permis de préciser ce point et qui en empêchera d'autres de s'égarer.

Bien affectueusement à vous,

Dr Grasset,
Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

Ainsi l'expérience, faite tout d'abord dans des conditions peu rigoureuses, avait semblé réussir, tandis qu'elle a échoué lorsqu'on s'est entouré des précautions indispensables. Est-ce une preuve qu'il faille considérer la solution du problème comme indéfiniment ajournée ? nous ne le pensons pas : il reste encore tant à voir dans le monde de l'invisible !....

La télégraphie sans fils et ses applications à la médecine,

Par M. le Docteur Tison, Docteur ès-sciences.

Le 24 novembre 1890, M. Edouard Branly, professeur de physique à l'Institut catholique de Paris, annonçait à l'Académie des sciences le fait suivant :

« Si, dans le circuit du courant d'une pile reliée à un galvanomètre, on interpose un tube à limailles, le courant ne passe plus, mais vient-on à faire jaillir à une certaine distance (M. Branly opérait à 25 mètres) une étincelle électrique de la machine de Wimshurst, aussitôt le courant passe. Un choc produit près du tube à limaille suffit à faire perdre sa propriété conductrice. »

Tel est le fait simple et brutal que M. Branly a étudié depuis très complètement et dont il a publié les résultats dans divers recueils scientifiques. Comme ce savant est Français, personne n'en parle, par patriotisme sans doute, tandis que s'il s'agissait de la découverte d'un Prussien ayant bombardé Paris, la presse ne tarirait pas d'éloges.

Il a fallu que Marconi appliquât toutes les découvertes de Branly à la télégraphie électrique sans fils pour que notre compatriote se vît ravir ses découvertes.

En effet, M. Branly ayant étudié ce phénomène sous toutes ses faces, se sert aujourd'hui, au lieu de tubes à limailles, de pastilles

formées d'un mélange de résine et de limailles fondues ensemble et moulées.

Pour l'installation d'un télégraphe électrique sans fils, il suffit d'un appareil expéditeur et d'un appareil récepteur. Le premier sera, si on le veut, une bobine de Rhumkorff avec un dispositif capable de produire des courants de haute fréquence. Il sera possible de tirer une seule étincelle ou au contraire une série de trois ou quatre.

L'appareil récepteur est tout simplement le récepteur Morse ordinaire muni d'un appareil à marteau pour le choc et relié à une pile locale dont le circuit peut être fermé ou ouvert par l'aiguille d'un galvanomètre. Ce dernier fait partie d'un autre circuit dans lequel on interpose une pastille de Branly.

Supposons l'appareil récepteur à Meudon et l'appareil expéditeur à Paris, car aujourd'hui on peut télégraphier à 20 kilomètres de distance.

A Paris, tirons une étincelle de la bobine de Rhumkorff, aussitôt la pastille de l'appareil de Meudon laisse passer le courant du circuit dans lequel elle est interposée, l'aiguille du galvanomètre se dévie et vient fermer le circuit de la pile de relais. Aussitôt la sonnerie du récepteur marche et l'appareil marque un point, car le système à marteau fonctionne immédiatement et produit le choc qui arrête le courant dans la pastille. Si, au lieu d'une étincelle, nous en tirions trois ou quatre, le courant eût passé plus longtemps et au lieu d'un point nous aurions eu un trait. Nous sommes donc en mesure de produire à Paris des étincelles qui donneront à Meudon, sans fil intermédiaire, les deux éléments de l'alphabet Morse, le point et le trait.

On voit donc que la découverte de M. Branly peut être comparée à la découverte de l'électro-aimant par Arago et il est facile de lui prédire de nombreuses applications dont quelques-unes se présentent facilement à l'esprit, comme l'explosion des torpilles à distance, par exemple.

Mais le physiologiste et le médecin s'intéresseront davantage à une autre conséquence qui vient éclairer brillamment le fonctionnement du système nerveux tel qu'il est conçu par les histologistes modernes. En effet, cet organe n'est plus, comme on le croyait, un tout continu, mais un ensemble de neurones contigus qu'on peut comparer au tube à limailles (voir la thèse du Docteur Pupin). Le rapprochement ou l'éloignement des expansions protoplasmiques des neurones avec les ramifications du cylindre-axe permet d'expliquer bien des phénomènes physiologiques tels que le sommeil ou les paralysies sans lésion qu'on observe dans l'hystérie ou à la suite d'émotions et de traumatismes. Il suffit d'admettre que, dans ces circonstances, les extrémités contiguës des neurones sont trop éloignées pour laisser passer le courant et alors la fonction cesse, il y a paralysie. On conçoit aussi que, sous l'influence du traitement électrique, surtout par les courants de haute fréquence, ces extrémités se rapprochent assez pour laisser passer le courant nerveux et rétablir la fonction. C'est ce que j'ai exposé dernièrement à la Société de médecine et de chirurgie pratique, ainsi qu'à la Société médicale des praticiens.

On voit, d'après ce court exposé, quelles ressources la nouvelle découverte apporte à la médecine...

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique médicale.

Traitement de l'acné rosacée.

M. Heuss préconise, dans la *Correspondenzblatter für Schweitz. Aertze*, l'application de compresses chaudes contre l'acné rosacée. Sur le nez, on applique des compresses ou de petites éponges trempées dans l'eau aussi chaude que possible, puis bien exprimées. Si la peau est trop graisseuse, on emploie une solution chaude de borax à 2 ou 3 pour 100.

Il faut maintenir les compresses pendant 8 à 10 secondes et les renouveler au bout de quelques minutes, 3 ou 4 fois de suite. On saupoudre ensuite le nez avec de la poudre ordinaire,si la peau est grasse, ou on l'enduit d'une pommade indifférente, si la peau est sèche.

Les vaisseaux cutanés se dilatant au moment de l'application de la chaleur et se contractant pendant les intervalles, récupèrent peu à peu leur élasticité,

A ce procédé mécanique, l'auteur ajoute un traitement médicamenteux. Voici le *modus agendi* :

1° Le matin, appliquer des compresses chaudes ;

2° Dans l'après-midi, poudrer le nez ou l'enduire d'une pommade indifférente ;

3° Le soir, faire des frictions à la pommade soufrée, à 10 pour 100.

Tous les dermatologistes admettent qu'il faut éloigner les influences extérieures irritantes pour la peau du visage et traiter les affections préexistantes : constipation, troubles menstruels, etc., et surtout la diathèse arthritique.

H. L.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'exhumation des restes de Voltaire et de Rousseau.

Que reste-t-il à dire, après que tous les échos de la grande presse ont retenti de cette inoubliable cérémonie, car ce fut bien véritablement une cérémonie, d'où ne furent point exclus, quoi qu'on ait prétendu, le recueillement et le respect qu'on doit aux morts,surtout quand ces morts portèrent un nom illustre ?

On a prononcé les mots de violation, de profanation de cadavres, alors qu'on ne cherchait qu'à fixer un point d'histoire, à élucider un problème médico-légal. Désormais, la Restauration est lavée plus que d'un crime, d'une faute, qui, entre toutes, eût été odieuse ; et la science a pu constater que, contrairement à une légende longtemps en crédit, Rousseau ne s'était pas donné la mort (1). Il nous semble que c'est un résultat appréciable.

(1) Notre prochain volume, les *Morts mystérieuses*, contiendra un chapitre très documenté sur la brusque fin du philosophe, qui a donné lieu à tant d'irritantes controverses.

C'est, au reste, le seul vraiment positif. Qu'après cela, M. Berthelot déclare que le crâne de Voltaire ressemble, *à s'y méprendre*, à la tête de la statue du Voltaire nu, de Pigalle, nous en sommes moins convaincu que le savant chimiste. Et puis oserons-nous en faire l'aveu, le squelette de l'auteur de *Candide* nous a paru avoir éprouvé bien des vicissitudes, les os nous ont semblé avoir été pas mal cahotés. Ils étaient bien rangés dans l'ordre anatomique, mais ils étaient quelque peu mélangés, comme si on les avait transportés d'un cercueil dans un autre : opération qui s'expliquerait d'autant mieux que le premier cercueil de Voltaire était en bois, qui a forcément subi les injures du temps.

Ce même cercueil renfermait une matière rougeâtre, que M. Berthelot a reconnu à l'analyse être de la sciure de bois, seule substance conservatrice employée dans la circonstance.

Quant au squelette de Rousseau, il était, dans la bière de plomb, où on l'a enfermé immédiatement après la mort, absolument intact.

Les liquides et les chairs avaient toutefois disparu par suite de l'action de l'oxygène de l'air, qui a dû pénétrer par une fissure du plomb. Les variations barométriques et thermométriques ont suffi pour amener en cent vingt ans une combustion complète.

* * *

On a critiqué, dans la presse médicale et ailleurs, la présence de certains invités qui n'avaient, en effet, aucune qualité pour donner un avis autorisé en la matière.

Nous ne prendrons pas cette critique à notre compte, d'abord parce que nous n'étions pas *invité* et que nous nous sommes introduit presque par fraude (personne, hâtons-nous de le dire, n'a songé à trouver notre intervention déplacée) ; et puis, parce que nous y allions en journaliste, plutôt qu'en médecin.

Nous avons exprimé aux organisateurs, dès le principe, notre étonnement de ne pas voir figurer, parmi les membres de la commission, un anthropologiste, M. le professeur Mathias Duval ou M. Manouvrier, par exemple, qui, pratiquant des mensurations, selon les règles de l'art, auraient pu dissiper toutes les incertitudes. Nous nous applaudissons de nous être rencontré sur ce point d'accord avec un de nos médecins des hôpitaux, qui nous a adressé, à ce sujet, une lettre qu'on lira plus bas.

Pour ce qui est de Rousseau, notamment, la Commission aurait pu, pour identifier, d'une manière positive, le crâne du philosophe, le comparer avec le masque même de Jean-Jacques, moulé le lendemain de sa mort.

Ce moulage, qui est conservé dans les galeries du Museum, avait été fait à Ermenonville par Houdon, devant qui Rousseau avait posé quelque temps avant sa mort. Le plâtre en est grossier et le masque est horrible, car les traits étaient déjà ravagés, lorsque le statuaire opéra, mais au moins ce masque donne-t-il une empreinte scrupuleusement exacte de la charpente osseuse de la tête (1).

(1) Ce moulage, qui fut acheté par l'Etat avec les collections de Gall, et dont Houdon se servit en 1779 pour achever le buste de Rousseau, qui est maintenant au Louvre, sera prochainement exposé dans les nouvelles galeries du Museum, mais déjà le public a pu en voir une copie, faite il y a quelques années pour le musée d'Ermenonville.

Ce détail aurait permis — si la commission avait jugé utile de s'entourer de tous les documents qu'on possède sur Rousseau — d'authentifier, par comparaison, le squelette trouvé au Panthéon. Mais, pour Rousseau, il ne nous paraît pas qu'on puisse conserver le plus léger doute : c'est bien le squelette de l'écrivain des *Confessions*, dont nous avons eu la vision soudaine et saisissante.

***

On va lire, ci-après, la lettre à laquelle nous faisons allusion plus haut. On verra que, quant au fond, nous sommes absolument d'accord avec le maitre qui nous a fait part de ses réflexions si judicieuses.

Mon cher Confrère,

Voulez-vous me permettre de vous soumettre quelques réflexions à propos des fouilles récentes qui ont été faites au Panthéon dans les tombeaux de Voltaire et de Rousseau ?

Ces réflexions me sont suggérées surtout par la lettre de M. Hamy, qui regrette qu'on n'ait pas confronté le moulage du visage de Rousseau fait après sa mort et conservé au Muséum avec le crâne de ce grand homme retrouvé dans son cercueil.

Quel était l'objet de ces fouilles, un peu choquantes au premier abord, dans les sépultures du Panthéon, sinon l'identification rigoureuse et scientifique des squelettes que l'on recherchait ? Rien n'est plus semblable à un crâne qu'un autre crâne à première vue, et j'ai été étonné, je l'avoue, de voir que tout le monde avait reconnu tout de suite le facies de Voltaire par le seul aspect des os de la tête.

Il ne m'appartient pas de critiquer la publicité, même restreinte, qui a été donnée à ces exhumations et qui a fait dire à quelques personnes que c'était à vous dégoûter d'être un grand homme. Mais M. le sénateur Hamel, autorisé par M. le ministre de l'instruction publique à ouvrir les tombeaux, a-t-il bien pris toutes les dispositions nécessaires pour qu'on ne conservât aucun doute dans l'avenir sur la présence bien réelle des ossements de Voltaire et de Rousseau au Panthéon ?

M. Berthelot, notre grand chimiste, était membre de la commission présidée par M. Hamel, de même que M. Monod, le chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine. Mais ces deux hommes éminents avaient-ils bien la compétence spéciale pour se livrer à un travail d'identification des squelettes ?

Nous avons des anthropologistes exercés aux mensurations précises, aux constatations exactes, qu'à mon grand regret, je ne vois pas figurer dans cette commission.

Il existe des peintures et des sculptures représentant Rousseau et Voltaire, faites par les plus grands artistes de l'époque et notamment par Houdon. Si l'on eut recueilli des documents très précis sur les crânes et les squelettes, quant à la dimension, à la forme, etc., on eût pu les confronter avec les images que nous avons de ces grands hommes.

Tant qu'on ne nous aura pas donné les résultats de ces comparaisons, de ces études anthropométriques, nous serons en droit de considérer les fouilles du Panthéon comme une simple satisfaction offerte à la curiosité publique.



J.-J. Rousseau

1712-1778

Espérons que ce n'est pas pour un motif aussi futile qu'on aura troublé la paix des tombeaux de Voltaire et de Rousseau.

Recevez, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Un médecin des hôpitaux de Paris.

Paris, le 25 décembre 1897.

*
* *

Nous avions terminé notre compte-rendu quand nous est parvenue la lettre, qui suit, de notre collaborateur, le Dr Dureau. Nous n'avons pu, la mise en pages étant faite, la commenter aussi longuement que nous l'aurions désiré. Mais le sujet ne sera point de sitôt épuisé.

Mon cher Confrère,

Je viens de lire dans les journaux extra-scientifiques le compte rendu de la représentation, de l'exhibition des ossements de Voltaire (?) et de Rousseau (?) qui a eu lieu le 19 décembre dernier. Si je dis représentation (1), c'est que, d'après ces journaux, un assez grand nombre de personnes appartenant aux diverses classes de la société avaient été convoquées, et parmi ces spectateurs, j'ai bien lu les noms de plusieurs journalistes, chroniqueurs des plus connus, gens d'esprit assurément, des peintres, directeurs de théâtre, musiciens de talent, en quête de scènes à sensation, des gens du monde, tous ceux enfin qui font partie de ce *tout Paris*, que l'on rencontre, dit-on, aux premières de l'Olympia, à celles de la Comédie-Française, de même qu'aux cérémonies officielles, etc.

Les mêmes journaux annoncent encore que la Commission officielle se composait de notre maître M. Berthelot, d'un historien très distingué, d'un député, d'un inspecteur des bâtiments civils, de l'architecte du Panthéon. Un autre journal ajoute que M. le Directeur des Beaux-Arts représentait le Ministre de l'Instruction publique et que M. le Commissaire de police du Ve arrondissement était également présent avec une centaine d'invités.

Et avec ces documents sous les yeux, je me prends à regretter qu'aucun journal scientifique n'ait encore parlé de cette représentation à sensation (2).

Ces documents attestent que les ossements découverts sont bien ceux du philosophe de Ferney et de l'auteur d'*Emile*, mais ils n'en donnent aucune preuve.

Il existe cependant un laboratoire d'Anthropologie, qui fait partie de l'Ecole des Hautes études, école placée dans les attributions du ministère de l'Instruction publique.

Notre ami le docteur Laborde, directeur, notre confrère le docteur Manouvrier, préparateur de ce Laboratoire, se trouvaient bien placés, par la nature de leurs fonctions et de leurs études, pour donner un bon avis. Je rappelle aussi qu'il existe, au Muséum, une chaire d'anthropologie, dont le professeur titulaire, M. Hamy, est non moins compétent que ceux dont nous venons d'énumérer les noms. L'opinion d'un honorable sénateur, celle d'un excellent député est quelque chose sans doute, mais celle d'un anatomiste ne

(1) Il va sans dire que nous laissons à notre confrère toute liberté d'appréciation, mais que nous entendons réserver aussi la nôtre. (R.)

(2) La lacune est comblée aujourd'hui et nous espérons que notre collaborateur va se déclarer satisfait. (R.)

serait pas déplacée en semblable occurrence, et je ne crois pas qu'il suffise que nos confrères en journalisme extra-scientifique reconnaissent de loin, à la forme d'un crâne, que ce crâne ressemble à celui de Voltaire !

Les anatomistes, eux, savent bien qu'il n'est pas toujours si facile de distinguer un crâne masculin d'un crâne féminin et je rappelle que mon excellent et regretté maître Paul Broca, m'a incité à donner, en 1873, à la *Revue d'Anthropologie*, un travail, qui est le premier résumé publié en France *sur les caractères sexuels du crâne humain*. Broca, l'un des savants les plus honnêtement méticuleux que j'aie connus, avait tenu (dure besogne !) à ce que je mesurâsse, sous toutes leurs faces, plusieurs milliers de crânes, et si vous voulez bien me suivre un jour au *Musée de la Société d'Anthropologie*, je prierai notre obligeant confrère, M. Manouvrier, de nous montrer une trentaine de crânes au moins, qui, à quelques mètres de l'appareil visuel des spectateurs du Panthéon, ressembleront à la tête de Voltaire.

Il est à noter qu'il y avait avec ce crâne, trouvé dans l'un des cercueils, les os iliaques, le bassin entier, dit-on. Voilà qui serait plus facile pour déterminer, tout d'abord, le sexe du squelette.

Enfin, ce squelette était muni de ses os longs. Si M. Hamy ou M. Manouvrier eussent été présents, ils nous auraient dit très exactement, à la simple inspection de ces os, si la longueur de ce squelette était d'accord avec les dires des contemporains et l'aveu même du célèbre philosophe.

Les jambes de Voltaire, d'après les contemporains, étaient longues et menues et lui-même a écrit quelque part : « Je suis un « squelette de cinq pieds trois pouces ! »

Je n'ai pas recherché (je doute qu'il ait été publié) le procès-verbal d'autopsie de Voltaire. Certainement cette autopsie a été faite. Voltaire est mort le 30 mai 1778, et le 11 juin, Bachaumont ne manquait pas de le consigner dans ses *Mémoires* : « Après avoir ouvert ce « cadavre, on l'a rassemblé, on l'a affublé d'une perruque et d'une « robe de chambre : l'abbé Mignot s'est rendu le premier au cou- « vent, pour prévenir les religieux que son oncle, quoique mori- « bond, par une fantaisie de malade, avait désiré venir chez lui ; « qu'il n'avait pas pu lui refuser.... et qu'il allait toujours lui prépa- « rer un appartement, mais qu'il craignait bien que ce fût en vain.

« En effet, peu après est arrivé le carrosse, et le conducteur a dé- « claré que son maître était mort en route, même depuis quelque « temps, qu'il commençait à puer, et sur cette déclaration confirmée « vraisemblablement par les médecins et chirurgiens de la maison « gagnés, on a dès le lendemain procédé à l'inhumation. »

Inutile d'ajouter que c'est Bachaumont qui parle (1), mais on peut conclure de ce qui précède que l'autopsie a bien été faite et qu'il n'y a pas eu d'embaumement (2).

Tant de contradictions ont été écrites, jusqu'à ce jour, sur la mort de Voltaire, que nous espérons bien voir un jour le laborieux directeur de la *Chronique Médicale* mettre l'affaire au point et nous souhaitons fort qu'il retrouve le procès-verbal d'autopsie (3).

---

(1) *Mémoires secrets*, t. XII ; édition de Londres, 1779

(2) Il y a peut-être ici une légère erreur, mais nous y reviendrons dans un travail ultérieur. (R.)

(3) Nous sommes, en effet, sur la piste de ce document, et si nous ne parvenons

La certitude que nous n'avons pas trouvée dans les journaux récents, en ce qui concerne les ossements de Voltaire, nous manque également pour les ossements de Rousseau. Tous nos confrères de la presse extra-scientifique nous disent, de la meilleure foi du monde, et les spectateurs du Panthéon disent de même : « Mais le crâne que l'on a montré, ne porte aucune trace de balle ; donc Rousseau ne s'est pas suicidé ! » Cependant, je crois acquise à la science cette notion que le suicide par asphyxie, ou par le poison ne laissent aucune ouverture sur le crâne ?

Et encore, resterait-il à nous expliquer l'observation de Houdon, qui s'étonnait de trouver « une perte de « substance aussi considérable », lorsqu'il procédait au moulage de la tête de l'auteur d'*Emile*, perte de substance qui, d'ailleurs, a pu être produite par un coup, une chute, sans hypothèse de suicide.

Je crois me rappeler que l'original du masque moulé par Houdon est au Muséum (1) ; le savant professeur, M. Hamy, qui le conserve, pourrait aussi donner un avis intéressant (2) sur toutes ces questions, bien qu'il ne fît pas partie, lui non plus, du *Tout Paris*, qui se trouvait au Panthéon le 19 décembre dernier. Dr A. Dureau.

Cette lettre était partie, lorsque j'ai lu, le 29 décembre, le rapport de notre éminent maître, M. Berthelot, dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 22 décembre. M. Berthelot donne d'intéressants détails sur les squelettes et les matières trouvées dans les cercueils. Il ajoute que notre excellent confrère, M. le docteur Ch. Monod, était présent ; que des mensurations ont été faites par ce dernier, et que les résultats de ses examens anatomiques seront publiés, avec l'historique des mises en bière et des diverses translations des cercueils depuis 1778. Nous aurons alors une histoire *authentique et scientifique*.

Nous n'en demandons pas plus. A. D.

Le Gotha de la médecine.

Le prince Oscar de Suède va, dit-on, se faire missionnaire sur la côte occidentale de l'Afrique. La princesse, sa femme, sera infirmière à coté de lui.

La princesse pourrait invoquer d'illustres précédents. Nous ne rappellerons que le nom de la reine Amélie de Portugal, dont il a été récemment question dans ce journal; mais la mère de Louis Ier, roi de Bavière, mort si tristement, n'a-t-elle pas donné ses soins, pendant la guerre de 1870-71, aux prisonniers français dans les hôpitaux de Munich avec un dévouement que tous ont admiré ?

Le prince Théodore de Bavière, qui a appris le métier d'oculiste et est devenu un des premiers spécialistes de l'Europe, ne donne-t-il pas ses soins, à tous, riches ou pauvres, avec un égal désintéressement ?

En cherchant bien, ne pourrait-on citer bon nombre d'autres

pas à le faire exhumer de la crypte où il est enfermé, nous dirons au moins, dans nos *Morts mystérieuses*, où il se trouve. Jusque-là, nous nous sommes promis de ne rien révéler de ce que nous savons sur les morts de Voltaire et de Rousseau, qui figureront dans notre volume en préparation. Nous demandons encore quelque crédit, car c'est un des plus gros travaux que nous ayons jusqu'ici entrepris. Néanmoins, nous comptons fermement publier dans le premier trimestre de 1898 les *Morts mystérieuses de l'Histoire*. (R.)

(1) Ce que nous disons plus haut. (R.)

(2) Nous comptons bien le lui demander. (R.)

personnages de marque qui ont compris que le rang le plus élevé est celui qui impose le plus de justice et aussi le plus de solidarité et de bonté ?

Pages humouristiques.

Ceci se passait il y a plus de cinquante ans. Dans une petite ville proche d'Orléans, il y avait un rebouteur célèbre, guérissant tous les maux, et qui jouissait d'une grande réputation dans toute la contrée : aucun médecin n'avait tenté de le suppléer.

Un beau jour — c'était peut-être un vilain jour, ou un vendredi 13 — un jeune docteur, bel et bien diplômé, tout frais émoulu de la docte Faculté, vint installer ses pénates auprès du guérisseur. Mal lui en prit, car la lutte devint tellement inégale, que le médecin — le vrai — fut obligé d'abandonner la partie. Hélas ! il a raconté lui-même, dans ses Souvenirs, qu'à cette époque, sa pauvreté était extrême et qu'ayant payé ses premiers frais d'installation, il lui restait pour tout avoir.. un écu.

A son sujet, on m'a narré l'anecdote suivante :

Il fut appelé un jour auprès du maréchal-ferrant qui, gravement malade, avait besoin de soins immédiats ; après avoir examiné son homme, il lui fit une prescription aussi conforme que possible aux règles de l'art et aux lois de la science, puis annonça qu'il reviendrait le lendemain. Mais, dans la soirée, le rebouteur était venu et avait prévenu le maréchal que s'il s'obstinait à faire ce que l'*autre* avait dit, il serait mort avant que la lune se soit couchée pour la seconde fois. Aussitôt les fioles sont envoyées *ad patres*, et le malade soumis en conscience aux passes mystérieuses du guérisseur.. et le maréchal guérit.

Habitué à ces mille et une tracasseries, à ces affronts constants, notre pauvre médecin, qui ne gagnait pas de quoi nourrir un pauvre cheval étique, qui rongeait ses pattes sur la litière, quand il en avait (O Molière es-tu vengé ?), se décidait à quitter le pays, et déjà ses paquets étaient faits, quand il fut mandé auprès du charron, malade comme l'avait été le maréchal. Il se rendit chez le patient et refit sa prescription, aussi honnêtement qu'il le devait ; puis rentra chez lui, bien convaincu que le rebouteur allait passer par là. Sa prévision devait fatalement se réaliser, la femme du charron était cousine de celle du maréchal ; le guérisseur passa, soigna le charron comme le maréchal, et partit laissant un paquet d'injures contre l'*autre* ignorant.... mais, hélas ! le charron mourut.

Cette fois le médecin dut revenir pour constater le décès ; on ne lui avoua pas la visite du *marcou*, et comme la femme du charron disait :

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! comment expliquer cela ?

— C'est bien simple, répondit-il, le remède du maréchal ne vaut rien pour le charron.

Quelque temps après, notre malheureux docteur à bout de ressources, brisé par la lutte et le découragement, partait pour Paris, le refuge des désespérés, l'épave des naufragés.

Il y mourut il y a quelques années, laissant une grosse fortune, une brillante renommée, et un nom célèbre, que rappelle sa statue élevée en face de l'hôpital où il passa sa vie pour l'humanité et pour la science.

Et il s'appelait ? *Ricord*. Docteur Georges Petit.

L'esprit des malades et des médecins.

Il y a, nous écrit-on, à Auteuil, deux docteurs, B.... et M...., tous deux très appréciés. Le premier a un cocher qui s'appelle *Lavie* ; le deuxième — c'est incroyable, mais c'est ainsi, — *Lamore*. On dit, ici, comme on l'aurait fait au XVIIIe siècle, ce mot tout naturel : « C'est la vie qui conduit la mort. C'est la mort qui conduit la vie. »

Petits renseignements.

Une *Bibliothèque Médicale* est installée 93, boulevard Saint-Germain, à Paris. Elle fonctionne régulièrement, même pendant les vacances universitaires, depuis 1893.

Cette Bibliothèque a été créée pour permettre aux médecins de consulter à très bon compte les Livres dont ils peuvent avoir besoin, surtout les ouvrages de longue haleine, les monographies, et les grands périodiques réservés aux Sciences biologiques en France et à l'Etranger. Elle fonctionne et pour la France et pour les Pays étrangers, où existe le système des colis postaux.

Cette bibliothèque médicale a commencé avec des ressources limitées ; mais son organisateur est convaincu qu'elle répond à un réel besoin, impossible à satisfaire par d'autres procédés, et qu'elle acquerra bientôt toute l'importance à laquelle elle a droit, surtout si tous les médecins français veulent bien s'intéresser à cette tentative de décentralisation.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Institut de bibliographie*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le dernier livre d'Alphonse Daudet.

Ce livre existait tout entier déjà, dans les notes éparses en ses carnets, où l'illustre malade a passé en revue tous les névropathes de l'histoire et de l'art, Pascal, Swift, Poë, Flaubert, Xavier Aubryet, Gill, etc., etc., livre effrayant dont chaque page met à nu l'âme criblée de souffrances de l'écrivain terrassé en plein succès par la névrose, ce Protée détrousseur de célébrités, et dresse le bilan de ses misères quotidiennes : l'insomnie inexpugnable, l'effet des poisons composés et dosés chaque soir pour la vaincre du moins quelques heures, les hallucinations de la vue, de l'ouïe, la recherche affolante du calme, du repos, du silence, — d'un silence palpable dont le malade eût voulu envelopper, tout à la fois, son âme et son corps, — et l'affreux désespoir de l'homme qui a été fort, sain, avide de mouvement, de vie physique, et qui se voit miner par le mal, esclave désormais de ses fibres distendues, vibrant à contretemps, et qui lui transmettent les moindres commotions de l'ambiance ; — vrai livre de dissection, livre cruel, vécu par un malade, écrit par un poète.

Car ce poète n'y abdique aucun de ses droits. Çà et là, parmi ses notes pathologiques, Daudet a semé des plaintes d'airain, des cris superbes, des images terrifiantes : telle, cette peinture de l'homme atteint par la paralysie générale, et qu'il compare à ces personnages de la mythologie grecque changés en statue ou en arbre, assis-

tant épouvantés au phénomène qui, progressivement, tarit en eux les sources de la vie, rivant leurs pied au sol, les gagnant de proche en proche, suspendant les mouvements du cœur, ne leur laissant bientôt plus que le cerveau pour souffrir, la bouche pour crier.

Ailleurs, ce sont des voix qui entourent Daudet ; l'une d'elles lui dit : « Sois chaste, sois chaste. c'est le seul moyen d'être fort et de résister longtemps » ; une autre lui dit : « Eh ! qu'importe : il vaut mieux jouir de la vie et en mourir : amuse-toi ! »

Et alors, sa voix, à lui, de répondre sur ce ton amer et résigné qui m'a paru être la note dominante du livre projeté : « Va, ton chemin est fait : il n'y a plus rien à y changer. »

J'ai cité de mémoire, bien entendu. Alphonse Daudet n'a plus guère reparlé de ce livre, mais il est permis de supposer qu'il aura légué à son fils la pieuse mission de le publier.

(*Le Journal.*)

Nous lisons, d'autre part, dans le *Figaro* :

« On a publié beaucoup de renseignements contradictoires sur les œuvres posthumes d'Alphonse Daudet.

La vérité est que M. Léon Daudet n'a encore mis aucun ordre dans les papiers de son père. Il y a beaucoup de choses et des plus belles, mais rien n'est classé, ni même démêlé. Et ce n'est que dans quelque temps que l'on pourra être fixé exactement sur le nombre des œuvres et leur capacité de publication.

Mme Alphonse Daudet et ses enfants apporteront à cette tâche toute la piété dont ils ont entouré la vie du maître et qui nous vaudra certainement quelque chef-d'œuvre posthume de l'auteur de *Sapho* et de *Tartarin.* »

Donc attendons.



ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

DÉCEMBRE

4 décembre 1334. — *Mort du Pape Jean XXII.*

« Jean XXII, disent les Encyclopédies, succomba à l'âge de 90 ans, après dix-huit ans et quelques mois de pontificat » ; et c'est à peu près tout.

De son vrai nom, Jean XXII s'appelait Jacques Duèse et il était le fils « d'un honnête plébéien » de Cahors, en Quercy : son père, Armand Duèse, figurait parmi les bourgeois de Cahors « les plus haut taxés » au rôle des impositions communales et royales.

On ignore la date de sa naissance, mais on peut la placer, avec assez de vraisemblance, vers 1243 ou 1244. Il était parvenu à un âge déjà avancé quand il songea à quitter sa ville natale pour aller suivre, à l'Université de Montpellier, les cours de droit, professés par son compatriote, Bertrand de Montfavy ; et *probablement* (car on est moins certain de cette autre particularité de son existence) les cours d'un autre professeur célèbre, également originaire de la province du Quercy, nommé Bernard de Gordon (Gourdon), auteur du *Lilium medicinæ*, ouvrage tellement en réputation au moyen-âge qu'il donna naissance à ce proverbe : *Qui va sans Gourdon, va sans bâton...*

On retrouve le futur pontife à Naples, où le bruit de ses vertus

privées et de ses vastes connaissances en théologie, en droit et en médecine ayant éveillé l'attention de Charles II, ce prince lui confia l'éducation de son fils Louis, celui-là même qui devait mourir plus tard évêque de Toulouse (1).

Grâce à la puissante intervention du roi Charles, Jacques Duèse se vit doter en 1300 de l'évêché de Fréjus. En 1310, il était nommé au siège d'Avignon et six ans plus tard, il coiffait la tiare pontificale.

Il y avait quelques années à peine que Jean XXII occupait la chaire de Saint-Pierre, quand survint un événement auquel son nom reste tristement attaché. Un de ses neveux, le cardinal Jacques de Via, venait de mourir d'une façon inopinée. Aussitôt des bruits d'empoisonnement de circuler : on accuse un certain Géraldi d'avoir *envoûté* le cardinal défunt ! Le pape ordonne de juger le prétendu coupable et le fait condamner d'abord à être dégradé publiquement, puis il le fait attacher à la queue de son cheval et promener ainsi par toutes les rues de la ville. Quand le malheureux fut exténué, à bout de forces, on le remit entre les mains du bourreau, qui avait reçu l'ordre de l'*écorcher vif* (2) !

Ce fut une tache dans une existence par d'autres côtés si brillante. Jean XXII n'aurait-il eu d'autre mérite que de créer l'Université de Cahors (juin 1332), que sa mémoire devrait être bénie.

Dès son origine, l'Université de Cahors a possédé une Faculté de médecine : dans sa bulle, Jean XXII avait spécifié qu'il serait établi à Cahors une école générale, pourvue de toutes les facultés réglementaires et il avait prescrit les formes dans lesquelles les étudiants seraient admis à la licence de *physique* (médecine). La Faculté de médecine de Cahors fut, dès le principe, indépendante et autonome, alors que, dans la plupart des Universités, elle était subordonnée à la Faculté de droit (3).

Mais Jean XXII possède un autre titre à nos hommages. On a de lui, outre une correspondance très étendue (plus de trois cents lettres, « assez bien écrites pour le temps où il vivait », dit la critique), plusieurs Traités ou, pour mieux dire, plusieurs *manuels*, se rapportant presque tous à la médecine, qui fut, à ce qu'on assure, son étude favorite (4).

Nous relèverons, entre autres : un recueil de remèdes, imprimé à Lyon en 1525, sous le titre de : Thesaurus Pauperum, le *Trésor des pauvres* ; un traité sur les diverses maladies des yeux ; un autre sur la goutte ; un quatrième sur l'art de conserver la santé ; un cinquième sur la formation du fœtus ; un sixième, enfin, moins scientifique celui-là, sur la transmutation des métaux. Il existe de ce dernier ouvrage, qui lui est assez généralement attribué, une traduction française, imprimée à Lyon en 1557, sous ce titre : l'*Elixir des Philosophes* (5).

Jean XXII n'a pas été, comme on le pourrait penser, le seul Pontife qui se soit intéressé à notre art. On peut citer encore

(1) R. Périé, *Histoire du Quercy*, tome second (première partie), p. 157 ; Cahors, 1865.
(2) V. R. Périé, *loc. cit.*, p. 177.
(3) V. *La Faculté de médecine dans l'Université de Cahors*, par le Dr P. La feuille ; Lyon, A. Storck.
(4) Périé, *loc. cit.*, p. 223.
(5) *Histoire du Quercy*, loc. cit., p. 233.

comme *papes médecins* : Eusèbe (1), compagnon de saint Athanase, Grégoire-le-Grand, Boniface IV, Léon II, Jean XXI, Paul II, Nicolas V, Pie IV, « qui ne voulurent jamais séparer la médecine spirituelle de la corporelle » (2).

N'a-t-elle pas le droit de s'enorgueillir une profession qui pourrait faire figurer dans son blason les armoiries papales ?

4 décembre 1642. — *Mort du cardinal de Richelieu.*

« Rien n'est arrivé ici, écrit à la date du 12 décembre 1642, Guy Patin à Ch. Spon, que la mort de M. le cardinal de Richelieu le jeudi à midi 4 décembre. *In dissecto cadavere deprehensus est abcessus insignis in parte infimâ thoracis, a quo mirum in modum premebatur diaphragma* (à l'autopsie, on a trouvé un énorme abcès à la partie inférieure du thorax (3), et qui comprimait fortement le diaphragme)... Tout le sang qu'on lui a tiré était très pourri, sans aucune fibre, avec une sérosité laiteuse... Le quatrième jour de sa maladie, *desperantibus medicis* (4), on lui amena une femme qui lui fit avaler de la fiente de cheval dans du vin blanc, et trois heures après un charlatan qui lui donna une pilule de laudanum, *et omnia frustra : contra vim mortis non est medicamen in hortis* (contre la force de la mort il n'est pas d'herbe en nos jardins). Il sera enterré en Sorbonne... »

Le cardinal n'avait été que six jours malade (5), mais depuis un an au moins, il traînait une santé languissante.

---

(1) Dom Fournier, *Notice sur les Saints médecins*, p. 188.

(2) V. *Speculum sacro-medicum*, par le Dr Michel Baldit (de Mende) ; Lyon, Gayet, 1666.

(3) « On lui trouva, dit Aubery (*Histoire du cardinal de Richelieu*), deux apostumes dont il y en avait une de crevée, et tout le poumon gâté ; mais les autres parties étaient saines et belles. »

(4) « Le lendemain, 3 du courant, qui estoit mercredy au matin, les médecins l'abandonnèrent aux empiriques, voyans qu'ils n'avoyent plus de remèdes en leur pouvoir, à cause que l'inflammation estoit à la poictrine, et que la douleur du costé alloit d'un costé à l'autre, si bien que sur les onze heures le bruict de sa mort couroit par toute la ville... » Extrait d'une relation du temps, publiée par la *Revue historique*.

(5) « Le mardy au matin grande consultation... il demanda résolument aux médecins jusques à quand il pourroit encor vivre, qu'ils luy disent franchement, puis qu'aussi bien il estoit très résolu à la mort ; lesquels, après quelques excuses, qu'il n'y avoit rien encore à désespérer, dirent qu'ils ne pouvaient que juger jusques au 7. « Voila qui est donc bien, » dict-il. Sur le soir la fièvre commença à redoubler, et le fallut seigner deux fois... Le Sr. Bouvard, médecin, qui l'avoit veillé la nuict passée, alla du matin rendre raison au Roy de l'estat de sa santé, et, luy ayant faict entendre qu'il ne pourroit passer le jour, on envoya faire deffense à toutes les postes de donner des chevaux sans billet... Après que Messieurs du Parlement eurent pris congé, Sa Majesté tira à quartier Messieurs les Presidents de Mesmes, et de Bailleul, et leur parla assez longtemps, puis s'en alla derechef sur les quatre heures au Palais-Cardinal voir Son Eminence, qui se portoit un peu mieux par la prise d'une pillule, qu'un nommé Le Febvre, médecin de Troyes, luy avoit fait prendre, et y demeura jusques sur les cinq heures avec des sentiments de douleur et démonstrations de regrets pour l'estat auquel il le voioit. La nuict se passa avec plus de repos et moins de fièvre, si bien que chacun croioit en luy un grand amendement.

Le jeudy au matin, 4 du courant, jour de sa mort, sur les huit heures, les médecins luy donnèrent une médecine, qui sembla le soulager, et derechef une autre sur les onze heures. Sur le midy on publioit par la ville sa santé avec démonstration de joye, mais, en approchant l'heure du midy, après avoir parlé à un gentilhomme que la reine y avoit envoyé, pour sçavoir l'estat de sa santé, et ce en termes fort raisonnables, et non d'un homme moribond qui étoit tout proche de sa fin, sentant en luy intérieurement le coup de la mort, il dist à Mme d'Esguillon : « Ma niepce, je suis ien mal, je vas mourir ; je vous prie de vous retirer ; vostre tendresse m'attendrist

Guy Patin n'a pas signalé dans sa description nécroscopique une circonstance, dont il a parlé dans une autre lettre (1), et que, pendant toute la durée de la maladie du cardinal, on avait eu grand soin de tenir assez secrète ; c'est que, depuis le commencement de sa dernière maladie, il était survenu au bras droit du cardinal des abcès (2) qui lui avaient totalement enlevé l'usage de la main, et lui causaient des douleurs atroces ; de telle sorte que, le 23 mai 1642, étant encore à Narbonne en l'hôtel de la vicomté, après avoir dicté ses dernières volontés (tant il se sentait frappé au cœur), il lui fut impossible d'y apposer sa signature ; « d'autant, lit-on à la fin de son testament,qu'à cause de ma dicte maladie et des *abcès survenus* sur mon bras droit, je ne puis escrire ny signer ; j'ay fait escrire et signer mon testament, contenant seize feuillets et la présente page, par le dit Falconis, notaire royal, après m'en être fait faire lecture distinctement et intelligiblement (3) ».

D'autre part, Richelieu avait longtemps souffert d'hémorroïdes (4) internes, compliquées d'un énorme fic (5) : on dit même qu'il mourut « d'une *horrible gangrène* qu'il avait à l'anus étant au bassin (6) ». S'agirait-il d'un épithélioma de la région anale, ou d'un ulcère syphilitique, ou d'une gangrène du rectum ? les documents sont trop peu précis pour en tirer des conclusions acceptables. »

Le cardinal avait pour chirurgien Jean Juif (7) et pour médecins François Citoys (8) et François Vautier (9).

---

pareillement, n'ayez point ce desplaisir de me voir mourir. » Ce qu'elle fist, et tout sur le champ le voilà surpris d'un étourdissement dans lequel il expira au mesme moment... » (*Revue historique*, loc. cit.)

(1) Lettre du 24 mai 1642.

(2) *Variétés hist. et litt. de Fournier*, VII, p. 342 et 345.

(3) Aubery, *Hist du cardinal de Richelieu*, p. 625 ; cité par Raspail, *Revue complémentaire des Sciences appliquées*.

(4) Louis XIII et Anne d'Autriche étaient également affligés d'hémorrhoïdes (Vittorio Siri, *Mercure*, traduit en français par J. B. Requier, t. VIII, p. 25 ; et Guy Patin, lettre du 30 décembre 1650).

(5) V. le Glossaire de Du Cange au mot *Ficus*, t. 3, p. 280, col. 3 ; et Le Duchat, remarques sur le chap. 2, liv. 2, de la *Confession de Sancy*.

On lit dans l'*Etymologie des proverbes françois*, de Fleury de Bellingen,p. 317, le passage suivant de l'*Hippocrate dépaysé*,qui se rapporte à cette maladie :

Grand bien fait ce mal de saint Fiacre,
Qui veut dire autant que fi atre
Quand on vuide le sang du cul
A gens mornes comme un cocu,
A la phrenesie arrangée ;
Par le cul la teste est purgée.

La ressemblance du mot *fic* avec le nom de saint Fiacre avait fait placer cette maladie sous l'invocation de ce saint.

Ed. Fournier a publié, dans ses *Variétés historiques et littéraires*, t. VII, p. 230 et seq., une très curieuse pièce qui porte le titre suivant : *Sur l'enlevement des reliques de Saint-Fiacre apportees de la ville de Meaux pour la guérison du derrière du C. de* R. C'est un des pamphlets les plus virulents qui aient été écrits contre Richelieu.

(6) *Le tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu*, etc., p. 736.

(7) V. l'*Index funereus*, de Jean Devaux, p. 44. « Le cardinal, écrit Tallemant des Réaux, estoit sujet aux hémorroïdes et Juif l'avait une fois charcuté à bon escient. » (T. 2, édition in-12, p. 229.) Juif avait opéré le poète Voiture, qui l'en remercia par ces vers :

J'ai reçu deux coups de ciseau
Dans un lieu bien loin du museau
Landerirette
Je m'en porte mieux, Dieu merci;
Landeriri.

(8) Guy Patin, édit. Réveillé. Parise, t. I, p. p. 62, 308, 345.

(9) Guy Patin, *loc. cit.*, t. III. (Table des matières.)

Vautier devint premier médecin de Marie de Médicis, après avoir été emprisonné à la Bastille. Plus tard, avec d'Aquin et Fagon, occupa le poste de premier médecin de Louis XIV et, après force intrigues, il obtint une abbaye (1649).

Vautier mourut le 4 juillet 1652, âgé d'environ 63 ans. Guy Patin, qui ne l'aimait pas, dit qu'il avait pris de l'antimoine par trois fois, « pour mourir dans sa méthode ». Et ajouta-t-il, « s'il fut mort sept ans plus tôt, il aurait épargné la vie à plusieurs honnêtes gens ».

On ne saurait être plus confraternel.

4 décembre 1798. — *Mort de Galvani.*

Médecin et chirurgien des plus habiles, professeur d'anatomie dont les cours étaient des plus suivis, Galvani jouissait dans son pays d'une réputation simplement honorable, quand le hasard lui suggéra une découverte qui devait assurer à son nom l'immortalité.

La santé de sa femme, fortement ébranlée, exigeait qu'elle prît des bouillons de grenouille : Galvani s'occupait lui-même de les préparer. Sur une table, où se trouvait une machine électrique, on avait posé quelques grenouilles écorchées. L'un des aides qui coopéraient aux expériences, approcha machinalement la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux internes de l'un des animaux, dont aussitôt de fortes convulsions agitèrent tous les muscles. Ce ne fut pas Galvani, mais sa femme qui crut remarquer que le phénomène concourait avec le dégagement de l'étincelle électrique. Appelé par elle, son mari vérifia le fait par des épreuves souvent répétées ; et de là naquit le *galvanisme.*

31 décembre 1799. — *Naissance de Heine.*

Les journaux et revues d'Allemagne ont célébré, il y a quelques semaines, le prétendu centenaire de Henri Heine, né, selon eux, le 13 décembre 1797. Or, la sœur du poète, Mme Charlotte Emden, qui vit à Hambourg et sera bientôt centenaire, a déclaré, dans le *Correspondant hambourgeois*, organe attitré du prince de Bismarck, que Heine est en réalité né le 31 décembre 1799, comme le poète l'a affirmé lui-même, dans une lettre célèbre, datée du 16 juillet 1853.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Nuit, par Iwan Gilkin ; Paris, Fischbacher. (Collection des poètes français de l'étranger, publiée sous la direction de M. G. Barral.)

Cette nouvelle collection, qu'un éditeur intelligent a eu l'idée de confier à notre distingué collaborateur, M. G. Barral, si entendu en son rôle, trop effacé, de préfacier, est destinée à faire connaître « les poètes d'expression française de tous les pays de l'univers ».

Il est certain que nous perdons tous les jours du terrain à l'étranger par suite de notre apathie. Il y a quinze ans, la Belgique, par exemple, renfermait une part égale d'habitants parlant le français ou parlant le flamand. En 1897, voici le résultat du recensement :

Belges parlant français...........	2.247.072
Belges parlant flamand............	2.744.371

En une décade et demie, nous avons perdu plus de trois cent mille partisans ! Exactement : 317.299. La marche insidieuse et persévérante de l'Allemagne n'est pas étrangère à ce recul de l'élément français ; mais il faut en accuser aussi notre inertie. C'est le moment de sonner la diane. Tous ceux qui ont à cœur le développement de l'influence de la France à l'étranger doivent prendre souci de ces révélations.

En acquérant les œuvres des poètes *français* de la collection dont la *Nuit*, de M. Iwan Gilkin, inaugure si brillamment la série, on fera à la fois preuve de patriotisme et de goût. Ce sont, en effet, de magnifiques poésies, dans une note bien personnelle. Peut-être par instants retrouve-t-on de vagues réminiscences de Baudelaire et de Musset ; mais, par ailleurs, les pensées sont revêtues d'un manteau si resplendissant qu'on croirait relire du Banville ou du Gautier des *Emaux et Camées*.

Nous recommandons plus particulièrement à nos confrères la lecture des pièces intitulées : *Hypnotisme*, *Amour d'hôpital*, le *Moribond*, etc., comme étant de nature à davantage les intéresser, à cause de leur caractère presque professionnel.

Il est si rare de lire de beaux vers qu'il y aurait maladresse à se priver de ce plaisir quand il s'offre à nous à si bon compte.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Un vieux rite médical, par Henri Gaidoz. (Paris, Rolland, 2, rue des Chantiers, 1892). (*Sera analysé.*)

Bloc-note diététique à l'usage des praticiens, par un médecin praticien. Traduit de la 7e édition allemande, avec l'autorisation de l'auteur, par le Dr Vogt, secrétaire de la Société de thérapeutique. Paris, Schleicher frères, rue des Saints-Pères, 15 ; 1897.

La physiologie générale, par le Dr J. Laumonier, avec 28 figures ntercalées dans le texte. Paris, Schleicher, 1897.

Des caractères et du processus du syphili-virus et de l'exérèse du syphilome, par le Dr Richard d'Aulnay.

Notes sur quelques formes médicamenteuses, par A. Pannetier, membre correspondant de la Société de pharmacie de Paris. (Commentry, 1897.)

Leçons de clinique médicale faites à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, par le professeur J. Grasset, recueillies et publiées par le Dr V. Vedel, 3e série, 1er fascicule. (Montpellier, Ch. Boehm, 1896.)

La vita nuova (La vie nouvelle), de Dante Alighieri, traduction accompagnée de commentaires par Max. Durand-Fardel. (Paris, Fasquelle, rue de Grenelle, 11 ; 1897.)

De la paralysie générale. Etiologie, pathogénie, traitement, par le professeur Mairet et le docteur Vires, médecin en chef et médecin-adjoint de l'asile d'aliénés de l'Hérault. (Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain ; 1898.)

Du traitement externe et psychique des maladies nerveuses, par le Dr Gérard Encausse, de la Faculté de Paris, lauréat des hôpitaux de Paris, ex-chef du Laboratoire d'hypnothérapie du Dr Luys à la Charité, officier d'Académie, officier du Medjidié, chevalier du Christ, de l'ordre de Bolivar, etc., avec 17 gravures, par L. Delfosse (Paris, Chamuel, 5, rue de Savoie ; 1897.)

L'Art méridional, administration et rédaction, 6, rue Deville, Toulouse.

Tetoniana (Anecdotes historiques et religieuses sur les seins et l'allaitement, comprenant l'histoire du décolletage et du corset), par le Dr Witkowski, 1 vol. in-8°, orné de 210 fig., Paris, 1898, Maloine. (*Sera analysé.*)

Les seins et l'allaitement, par le Dr G. S. Witkowski ; Maloine, 23 et 25, rue de l'Ecole de Médecine. (*Sera analysé.*)

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes :

Mon cher Confrère,

Un autre moyen de donner un bain de vapeur à un malade sans le déplacer de son lit.

Il est aussi simple que celui que vous indiquez dans la *Chronique médicale* du 1er décembre, et me paraît beaucoup plus efficace ; je l'ai souvent employé à la campagne, et il est du reste connu de beaucoup de praticiens ruraux. Le voici :

Prenez une bonne marmite en fonte ou en terre, et placez-y un morceau de chaux vive (pierre à chaux), gros comme les deux poings. Les draps sont soulevés par des demi-cercles de barrique ; le malade écarte les jambes ; une planche est posée entre les pieds et la marmite sur la planche. On soulève les couvertures au pied du lit et avec une éponge on arrose peu à peu la pierre à chaux. On obtient une vapeur épaisse et extrêmement chaude.

Veuillez agréer, etc.

Dr E. PILATTE (de Nice).

* * *

Mon cher Confrère,

Au moment où la *Chronique médicale* s'occupait de Xav. Bichat, j'aurais pu vous donner quelques renseignements puisés à bonne source. Je soignais à cette époque un petit-neveu de l'illustre médecin, M. Sérullas, auquel je communiquais les notices parues dans la *Chronique* au fur et à mesure de leur publication. M. Sérullas m'avait conté diverses particularités sur la famille de son parent, mais la paresse de consigner ses entretiens et de vous les transmettre, a été plus forte que ma bonne volonté.

Du reste, les diverses notes parues depuis dans la *Chronique* me paraissent avoir bien élucidé la question du lieu de naissance de Bichat telle que me l'avait exposée M. Sérullas (dont le nom est bien connu comme chimiste).

Veuillez, etc.

Dr GILLARD.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André. Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 3. 1er FÉVRIER 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

TRÈS IMPORTANT

AVIS A NOS ABONNÉS ET LECTEURS.

Depuis le 1er janvier 1898, le prix de chaque numéro de la *Chronique médicale* est invariablement fixé à *un franc*.

Un certain nombre de numéros étant épuisé, nous ne pouvons garantir l'envoi de tous ceux qui nous sont demandés. Il ne nous reste, en outre, qu'un *très petit* nombre de collections complètes.

Le service régulier du journal est fait aux abonnés seuls. Ceux de nos abonnés nouveaux pour 1898 qui n'auraient pas reçu les numéros des 1er et 15 janvier sont priés de nous les réclamer.

La dernière édition du *Cabinet secret de l'Histoire* (1re et 2e série) est à la veille d'être épuisée. Il n'en sera pas fait un nouveau tirage.

Le *Cabinet secret de l'Histoire* (3e série), avec ce sous titre : *Napoléon Ier. — J.-J. Rousseau*, est sous presse. On peut, dès à présent, envoyer les souscriptions aux exemplaires numérotés. Le tirage sera limité à 60 exemplaires sur *papier de Hollande*, au prix de 10 francs, et 10 exemplaires sur *Japon* à 15 francs. Nous rappelons, à ce propos, que l'édition analogue des deux premières séries a été complètement souscrite.

Toutes les souscriptions doivent être adressées à M. l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

ACTUALITÉS.

Les originaux de la Médecine. — Le Dr Gérard et la fécondation artificielle.

Le Dr Gérard, qui vient de succomber subitement à une affection cardiaque, âgé de près de 61 ans, était celui-là même qui avait révolutionné l'École de Médecine, il y a douze à treize ans, avec sa

fameuse thèse sur la fécondation artificielle (1). L'étrangeté du sujet dont il avait fait choix, plus encore que les péripéties d'une existence aventureuse (2) lui avaient rapidement conquis une notoriété d'un ordre tout spécial. Pour un peu, le public l'eût élevé au rang des martyrs, parce que la Faculté l'avait, à tort disait-on, persécuté pour des théories qui, aux yeux de certains, n'avaien rien d'excessif.

Serait-ce que les juges de ce nouveau tribunal de l'Inquisition s'étaient montrés plus pudibonds que de raison ou avaient-ils vu quelque danger dans la pratique d'une opération que nous savons, tous, d'une incontestable bénignité ? Nous croyons nous souvenir que c'était plutôt parce que le travail du Dr Gérard avait été trouvé très insuffisant, pauvre de style, encore moins riche d'idées. Il était cependant accompagné d'une bibliographie assez sérieuse, bien qu'encore incomplète : l'index cité ne comprend pas moins de 36 noms d'auteurs, avec la mention de leurs travaux, ayant plus ou moins directement trait à la fécondation artificielle (3).

La Faculté, pas plus que l'Académie ne pouvait, on le comprend, donner son officielle sanction à un pareil procédé.

D'ailleurs, deux ans avant la thèse du Dr Gérard, le 25 août 1883, la première chambre du tribunal de première instance de Bordeaux avait rendu un jugement qui fixait la jurisprudence sur ce point délicat.

« Attendu, disait ce jugement, que sans avoir à rechercher quelle est, au point de vue scientifique, la valeur du procédé employé, le tribunal ne peut voir dans le procédé une cause licite d'obligation ; qu'il ne consiste plus, en effet, à supprimer soit chez l'homme, soit chez la femme, les causes de stérilité, de manière à les rendre aptes à la génération, mais à faire concourir à l'acte même de la génération et pour son accomplissement direct dans ce qu'il a de plus intime, un intermédiaire entre le mari et la femme usant de moyens artificiels que réprouve la loi naturelle, et qui pourrait même, en cas d'abus, créer un véritable danger social ;

---

(1) Il n'est pas superflu de donuer la bibliographie exacte de cette thèse devenue introuvable : « *Faculté de médecine de Paris, Année* 1883. — Thèse pour le doctorat en médecine, présentée et soutenue le 28 juillet 1885, à 1 heure, par J. Gérard, né à Pont-à-Mousson, le 17 mars 1834. — *Contribution à l'histoire de la fécondation artificielle.* Président : M. Pajot, professeur. Juges : MM. Richet, professeur, Charpentier, Richelot, agrégés. — A. Parent, imprimeur de la Faculté de médecine. A. Davy, successeur, 52, rue Madame et rue Monsieur-le-Prince, 16, 1885 ».

(2) A quarante ans, après une carrière consacrée surtout à l'armée (il avait fait partie des cent-gardes), le Dr Gérard avait tourné son esprit vers les études médicales et, à force d'énergie et de volonté, il s'était fait recevoir successivement bachelier, puis docteur.

(3) Nous relevons entre autres titres : Dehaut, *De la fécondation artificielle dans l'espèce humaine, comme moyen de remédier à certaines causes de stérilité chez l'homme et chez la femme*, Paris, 1865. — Fabien Gigon, *Essai sur la fécondation artificielle chez la femme* ; Thèse du 28 novembre 1871. (Voir notre article sur les *Thèses supprimées*, in *Chronique médicale*, du 15 juin 1895.) — Gautier, *De la fécondation artificielle*, Paris, 1881. — Liégeois, Dictionnaire encyclopédique, article *Fécondation*. — Planteau, *Spermatogénèse et fécondation* ; thèse d'agrégation, 1880. — Roubaud, *Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'hommme et chez la femme*, Paris, 1876. — Robin, Dictionnaire encyclopédique, article *Fécondation*. Piquantin, *Contribution à l'étude de la stérilité : des déviations utérines considérées comme obstacle à la fécondation*, 1873, etc. On pourrait ajouter à cette liste, très imparfaite : de Lajartre, *La stérilité et la fécondation artificielle* ; le curieux opuscule : *Lucina sine concubitu*, etc., etc.



DOCTEUR J. GÉRARD

Qu'il importe à la dignité du mariage, que de semblables procédés ne soient pas transportés du domaine de la science dans celui de la pratique, et que la justice ne sanctionne pas des obligations fondées sur leur emploi.

Ordonne, etc. »

***

Presque à la même époque, la *Société de médecine légale*, saisie de la question, chargeait une commission, composée de MM. Chaudé, Gallard, Horteloup, Léon et Leblond de donner son avis sur le jugement précité et cet avis fut formulé en termes des plus nets dans le rapport (1) lu par le Dr Leblond, à la séance de la Société du 10 décembre 1883. Les conclusions du rapporteur étaient favorables, en principe, à la génération artificielle. Dans la discussion ouverte à la suite de cette lecture, outre les membres de la Commission, MM. Brouardel, Charpentier et Lutaud (2) s'étaient également prononcés pour l'affirmative.

Ce qui nuisit surtout à la méthode c'est quand on voulut la faire sortir du domaine scientifique. La thèse du Dr Gérard fut tirée à un nombre inusité d'exemplaires. Pour la rendre plus accessible au grand public, plus vulgarisable, l'auteur ne craignit pas de demander à un artiste en renom le concours de son talent et les illustrations de José Roy firent plus pour lancer dans le monde les théories du Dr Gérard que les travaux des savants estimés, qui les avaient exposées avant lui.

Des écrivains, socialistes à leur manière, entrèrent à leur tour en lice, et l'on vit, sous le couvert d'Alexandre Dumas fils, MM. Yveling Ram Baud et Dubut de Laforest se préoccuper, dans leur *Faiseur d'Hommes*, de rechercher ou plutôt de supposer ce que seraient les « petits fécondés ».

A cette question, le Dr Gérard avait une réponse toujours prête : « Voyez mon fils », disait-il, en montrant un superbe garçon au torse puissant. Ce à quoi on aurait pu, assez justement, à notre sens, lui répondre : « Oui, mais de la graine de cent-gardes, on n'en sème pas tous les jours ! »

***

Notre article était composé quand nous avons reçu de notre distingué collaborateur, M. G. Barral, l'attachante lettre ci-dessous :

Bruxelles, samedi 22 janvier 1898.

Mon cher Directeur,

J'ai reçu successivement vos deux lettres des 20 et 21 janvier, au sujet de la mort toute récente du docteur J. Gérard, qui fut mon ami et dont je fus le soutien durant ses années de lutte contre la Faculté de Médecine de Paris. Par ce même courrier, je vous adresse un exemplaire de sa thèse refusée et détruite et que j'avais sauvée du naufrage, grâce à un acte de célérité et de présence d'esprit. L'illustre professeur Pajot en avait approuvé le sujet et apostillé le manuscrit comme Président de la thèse. Mais durant l'impression

---

(1) Le rapport du Dr Leblond a paru dans les *Annales de Gynécologie* (no des décembre 1883), et a été tiré à part, chez Lauwereyns, Paris.

(2) L'opinion du Dr Lutaud se trouve consignée dans le journal l'*Eclair*, du 22 janvier 1898.

Tartufe s'était fourré dans l'affaire, et quand les exemplaires furent livrés à la Faculté par l'imprimeur, le chirurgien Richetet les autres juges déclarèrent que la sanction officielle donnée à une semblable question pouvait avoir des conséquences *terribles* pour *la famille*, *la Société*, et *l'Etat*. Oui, *l'Etat aussi* ! Pajot, très hardi d'ordinaire et très sûr comme relation, manqua de courage ce jour-là, et céda aux objurgations de ses collègues. On déclara non seulement que Gérard ne passerait pas sa thèse sur ce sujet, mais même que tous les exemplaires de cette thèse seraient impitoyablement détruits par les soins de la Faculté, sans même en remettre un seul exemplaire à son auteur.

C'était le 2 août 1885. Je me trouvais avec Gérard, dans la cour de l'Ecole de Médecine. Il gémissait sur la disparition de son manuscrit brûlé au fur et à mesure de la correction des épreuves. La composition était distribuée, et, existât-elle encore, l'imprimeur de la Faculté n'aurait rien livré, car il lui en aurait coûté après. Tout d'un coup, Gérard se souvint que le double des épreuves, jeté au panier, avait été enlevé seulement le matin même par sa bonne. Je lui dis : « Courons chez vous ! ». Quand nous arrivâmes, il était temps ! la domestique se préparait justement à allumer ses fourneaux pour le dîner du soir avec l'unique exemplaire échappé à la pudibonderie de la Faculté. J'offris à Gérard de publier sa thèse. — « Vous n'oserez pas faire cela, me dit-il. » — « Vous verrez bien ! répondis-je. Seulement j'attendrai que vous ayez passé votre seconde thèse, puisqu'on vous autorise à vous représenter au doctorat en novembre prochain, car il faut se méfier des vengeances officielles. »

Au lendemain de sa réception comme docteur, je tins parole. Il n'y avait plus de danger pour Gérard. Le public se passionna et en quelques jours nous faisions faire des tirages répétés pour suffire à la demande. De cette thèse, jamais plus réimprimée, et épuisée, il reste une demi-douzaine d'exemplaires tout juste, et que je réserve pour les occasions exceptionnelles comme celle-ci. Je joins les dessins à l'exemplaire que je vous expédie et je resserre précieusement les cinq exemplaires restant encore.

La physiononie, physique et morale, du Docteur J. Gérard a été mise en scène dans le *Faiseur d'hommes*, le célèbre roman d'Yveling Ram Baud et Dubut de Laforest. Les diverses éditions ont paru avec une préface de votre serviteur. Mais il me serait impossible de vous en offrir un exemplaire. Celui de ma bibliothèque personnelle a même disparu pendant un déménagement. Mais dans ce numéro du *Journal Barral* qui a reproduit la thèse du Dr Gérard, vous trouverez un compte-rendu de ce roman physiologique fait par l'éminent docteur Dechambre qui, par la plume et la parole, dans son journal et à l'Académie de Médecine, fut un de nos plus brillants et autorisés défenseurs.

Je pourrais ajouter bien des choses sur le Dr Gérard — toutes à son honneur — car ce ne fut pas un charlatan. C'était un timide, un réservé, et il ne sut pas s'enrichir. Ce fut aussi le plus noble exemple de l'homme qui ne doit rien qu'à lui-même. Le résumé de sa vie, que j'ai donné au début de son travail et que j'écrivis sous sa dictée, en témoigne hautement (1). En 1886, j'ai opéré avec lui

(1) La biographie du Dr Gérard qui figure dans le numéro du *Journal Barral* que nous a adressé notre collaborateur, se trouve reproduite, sans indication de source, dans la *Gazette anecdotique*, de 1885, tome II, p. 311. (A. C.)

trente fécondations artificielles sur des Parisiennes, des Francaises, et des Etrangères. Vingt-cinq ont été suivies de résultats favorables, et j'ai autour de moi, parmi mes amis et mes relations, des adolescents qui sont nés à l'aide de l'artifice du *Faiseur d'hommes*, comme nous aimions à surnommer l'honnête et simple homme de science qui vient de disparaître. Je n'ajouterai plus rien à ces lignes que je vous adresse, car tout ce que je pourrais encore vous écrire est d'ordre absolument privé. Mais vous ferez bien de lui accorder un suprême adieu d'honneur.

Votre tout dévoué collaborateur,
Georges BARRAL.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique, le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène,

Traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et Albert BLAVINHAC (1)

(*Suite.*)

Bertrand, Montholon, Gourgaud et Las Cases, avec tous leurs domestiques, se présentèrent aussi devant Neptune, divinité temporaire, mais puissante, et se firent arroser de fort bonne grâce. Les deux premiers conduisaient leurs enfants qui, de leurs petites mains, offrirent au Dieu qui règne sur les mers, chacun un double napoléon. Un mousse chanta « La chère petite île », dont quelques-uns des couplets ne sont pas très flatteurs pour les ennemis de la Grande-Bretagne, mais les Français prirent galamment la chose. Les dames, placées sur une estrade, assistèrent à la cérémonie qui parut les étonner et les divertir fort. Neptune fut trompé dans son attente, car Napoléon ne parut pas. Mais il reconnut la souveraineté du Dieu, en lui envoyant une riche offrande. Bref, la meilleure humeur ne cessa de régner jusqu'à la fin de la cérémonie.

Vous, mon ami, qui avez suivi avec une vigilante attention chaque période de l'extraordinaire carrière de Napoléon mieux que moi, qui ne suis devenu le biographe de cet homme remarquable que pour satisfaire votre curiosité, vous pourrez, je crois, vous rappeler, bien que cette circonstance ne se présente pas clairement à mon souvenir, qu'après le traité de Tilsitt on parla d'un mariage projeté entre l'Empereur de France et une princesse de Russie. Ce fait parut être bien connu à bord et l'on dit de plus que si l'affaire ne réussit pas, ce fut dû aux préju-

(1) V. *La Chronique* des 1er juin, 1er et 15 juillet, 15 août, 15 septembre et 1er décembre 1897.

gés religieux de la mère de la princesse, qui voulait établir le culte orthodoxe grec au palais des Tuileries.

Je vous donne ceci comme une anecdote de nos entretiens politiques et pour votre distraction.

Je vais répondre encore une fois à vos demandes particulières, puisque cela vous fait plaisir, et que cela va me permettre de compléter ma description.

Napoléon n'a pas une figure commune, large, pleine et dénotant la maladie. Dans la conversation, ses traits ne bougent pas, sauf les muscles de la bouche. Le front est tout à fait uni, alors que celui d'un français du même âge est généralement ridé, à cause de l'effort habituel des muscles, effort que nous appelons grimace. Bien que Napoléon mette souvent beaucoup de feu dans la conversation, l'on ne peut découvrir chez lui la moindre contraction de la face. S'il désire faire une question, il l'accompagne souvent d'un geste de la main ; c'est le seul qu'il fasse et si je parlais d'un « petit maître » (1), je croirais qu'il apporte de la coquetterie à montrer cette main (2) qui est fort bien faite. Il sourit parfois, mais ne rit jamais ; même si la plus grande gaîté règne parmi nous, elle ne le gagne pas. Les intéressants enfants qui sont à bord et qui amusent ici tout le monde n'attirent pas son attention. Il y a un grand et bon chien de Terre-Neuve qui est l'ordinaire et rude compagnon de leurs jeux. Dans notre situation où rien ne change, les amusements de ces petites créatures sont suivis avec un vif intérêt par ceux qui sont autour d'elles. Mais devant moi, ils n'ont jamais arraché un sourire à leur spectateur impérial. Une fois, tandis que Bertrand parlait avec son maître, la petite-fille du Comte vint les interrompre pour leur raconter une histoire et toutes les réprimandes de son père ne purent lui imposer silence. Seulement Napoléon la prit par la main, l'écouta attentivement et l'embrassa. Mais c'est probablement pour se débarrasser de l'enfant ou pour ne pas déplaire au père qu'il a fait à l'enfant cette caresse extraordinaire.

Vous direz peut-être, quand vous en aurez lu davantage, que nous avons besoin d'amusements à bord, ce que je sais aussi bien que vous, et que des bagatelles nous amusent. Mais, puisque vous êtes père de famille, je vous dirai quelque chose qui, je crois, vous fera plaisir. Plusieurs tentatives ont été faites auprès des petits Bertrand, et le langage de la séduction a été employé pour les engager à crier : « Vive le Roi, ou Vive Louis Dix-huit ! » Mais les deux aînés sont fidèles et sincères et n'ont

(1) En français.

(2) Napoléon avait des mains fort belles et il le savait. S'il portait des gants, c'était plutôt pour garantir ses mains que par un sentiment de coquetterie. Les gants dont il s'approvisionnait le plus, étaient ceux de peau de renne, de daim ou de castor. (V. *Les Fournisseurs de Napoléon Ier*, par Maze-Sensier, p. 35 et suivantes.)

jamais manqué de répondre par le cri de « Vive l'Empereur ! » Le plus jeune des trois s'est cependant laissé gagner par des bonbons et a crié « Vive Louis Dix-huit ! », ne voulant pas, en fin politique, crier « Vive le Roi ! ». Cette coupable félonie n'a pas manqué de lui attirer les reproches de ses incorruptibles frère et sœur. On dit que ce charmant enfant ressemble au jeune Napoléon. Il a reçu parmi nous le surnom de « John Bull » qu'il porte fièrement. Quand on lui demande comment il s'appelle, il répond avec un air de satisfaction et d'orgueil : « Jean Boule. »

Vous me connaissez depuis longtemps et avez connu tous mes projets. Mais qui peut prévoir ce qu'il adviendra un jour. Pouviez-vous supposer que je serais jamais devenu professeur d'anglais, avec, comme élève, l'ex-Grand Maréchal du palais des Tuileries. J'ai lieu toutefois de me louer de mon elève pour son caractère aimable, sa franchise de soldat et son esprit cultivé. Il parle bien l'anglais, mais avec un accent français très marqué, ce dont il veut se corriger en lisant avec moi.

Telle a été ma tâche, pendant une heure ou deux chaque jour de la dernière quinzaine.

Nous avons lu ensemble le *Vicaire de Wakefield*, avec beaucoup de succès ; *Roderic Random*, histoire interminable des exploits d'un matelot, nous occupe maintenant. Les termes de marine, la langue des matelots sont choses très embarrassantes, car mon studieux élève ne laisse pas passer un mot sans demander des explications. Le *Voyage du docteur Syntax* nous reste encore à lire ; nous en aurons, je crois, jusqu'à Sainte-Hélène.

Comme vous m'avez prié de vous donner le plus petit détail en ce qui concerne notre impérial passager, je vous dirai que le Comte Bertrand, en me parlant de la guerre d'Allemagne en 1807, me fit observer que Bonaparte n'employait que fort rarement les espions. D'après lui, son maître n'eut recours à ce moyen qu'une seule fois, en Italie, ce dont il eut à se féliciter d'autant mieux que les résultats obtenus furent des plus importants.

En parlant des talents de Napoléon, talents pour lesquels il professe la plus haute admiration : « Quand je fus honoré de la confiance de l'Empereur, me dit-il, je fus employé dans une mission que je trouvais impraticable. Aussi je n'hésitai pas à communiquer mon opinion à Napoléon.

— « Cela peut vous paraître ainsi, répliqua-t-il, mais de quelle manière vous y êtes-vous pris ? » Je lui fis de suite connaître les moyens que j'avais employés. — « Vous avez échoué dans vos plans, me répondit-il, voyez maintenant si les miens vous semblent possibles ! » Il me les expliqua, je les suivis et je réussis. Dès ce jour. j'ai été convaincu qu'aucun de ses

ordres ne manquerait de réussir et plus jamais, l'idée d'impossibilité ne s'est présentée à mon esprit. »

J'ai remarqué que notre grand homme joue aux cartes avec négligence (1), et qu'il perd son argent de fort bonne grâce. Il oublie même souvent de compter ses points, etc., et je suis sûr que c'est autant à sa perte qu'à son avantage. Il ne porte peut-être pas la même indifférence aux échecs, jeu savant, indépendant du hasard et qui ressemble beaucoup aux manœuvres militaires. Cependant, quelle que soit sa force, je soupçonne que Montholon, quand il joue avec lui, a grand soin de perdre. J'ai lu, je ne me souviens plus dans quel livre, qu'un grand capitaine ayant perdu aux échecs contre l'un de ses aides de camp, fut si irrité qu'il tua son adversaire d'un coup de pistolet. L'aide de camp français a peut-être entendu parler de cette histoire.

Ayant passé la ligne, les vents du sud-ouest nous obligèrent de faire un grand détour au delà du golfe de Guinée, avant de pouvoir nous diriger vers notre destination. Le dernier rayon de soleil du 14 octobre 1815, illumina, avant de disparaître, les sommets du rocher de Sainte-Hélène. Bientôt parut le mémorable matin du jour qui devait être le premier de l'exil de Napoléon.

Cette nouvelle partie de son histoire sera le sujet de ma prochaine lettre.

W. W.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Toxicologie pratique.

Le traitement de la douleur dans l'accès de colique néphrétique,

Par MM. Gaucher et Gallois.

L'accès de colique néphrétique n'est qu'un épisode dans la lithiase rénale. Le danger de la maladie résulte rarement de la

(1) Napoléon n'aimait pas le jeu, dit l'auteur des *Mémoires de Bourrienne* « et c'était fort heureux pour les personnes invitées à ses cercles, car lorsqu'il était à une table de jeu, comme il se croyait quelquefois obligé de le faire, rien n'était plus ennuyeux que le salon soit du Luxembourg, soit des Tuileries. » (t. III, p. 229.)

« Le jeu à la Cour de l'Empereur, écrit, de son côté, Mme de Rémusat, dans ses *Mémoires*, entrait seulement dans le cérémonial. Il ne voulut jamais qu'on jouât de l'argent chez lui ; on faisait des parties de whist et de loto ; on se mettait à une table pour avoir une contenance, mais le plus souvent on tenait les cartes sans les regarder et on causait. »

Dans l'intimité, l'Empereur éprouvait parfois un certain plaisir à tricher, mais les enjeux étaient peu élevés et, en se levant de table, il rendait l'argent gagné. (V. Maze-Sensier, loc. cit., p. 69.)

Dans les premiers temps de son exil, Napoléon jouait au reversi presque tous le soirs ; on finissait généralement la partie entre 10 et 11 heures. (Las Cases.)

douleur, tout atroce qu'elle soit. Les crises les plus douloureuses ne sont même pas celles qui s'accompagnent le plus fréquemment des deux grandes complications de l'accès de colique néphrétique: l'anurie persistante et l'urémie, si bien étudiées par Merklen. Les autres complications de la lithiase, calcul rénal avec ses hématuries anémiantes, simulant le cancer, pyélite, pyélonéphrite, sont également singulièrement plus graves que l'accès même de colique néphrétique. Assez fréquemment même, ces complications surviennent sans avoir été précédées d'accès douloureux en crise. Les concrétions volumineuses ne peuvent en effet s'engager dans l'uretère et, par suite, ne déterminent pas de crise aiguë. Mais si la douleur et la crise ne sont pas l'élément fondamental, elles sont tellement pénibles qu'elles constituent pour la thérapeutique des indications impérieuses. Ces indications ont été remarquablement résumées dans le récent *Traité de thérapeutique des maladies du rein*, par MM. Gaucher et Gallois.

Le traitement de la colique néphrétique, c'est à peu près le traitement de la douleur en général. On appliquera, par exemple, des cataplasmes laudanisés sur la région lombaire ou mieux sur la paroi abdominale. La chaleur, agissant comme antispasmodique, modérera les contractions de l'uretère et favorisera ainsi l'élimination des calculs. L'extrait d'opium était donné par Grisolle à des doses de 20 à 40 centigrammes, dans les vingt-quatre heures. Dans les cas d'intolérance gastrique, on pourrait administrer l'extrait d'opium ou le laudanum en lavements. Mais le procédé le plus rapide et le plus commode pour supprimer la douleur est l'injection de morphine ; on prendra, bien entendu, les précautions nécessaires pour éviter que les malades n'abusent de ce médicament et ne deviennent morphinomanes. Les doses seront faibles. En effet, bien que l'intensité de la douleur, ce contre-poison de l'opium, semble devoir amener la tolérance pour la morphine, on n'oubliera pas que, dans la colique néphrétique, la dépuration urinaire et, par suite, l'élimination de la morphine sont profondément troublées.

L'extrait de belladone, à des doses de 2 à 10 centigrammes, pourra être employé, soit seul, soit associé à l'extrait d'opium.

Suppositoire :

Beurre de cacao....................	3 grammes.
Extrait de belladone .... } Extrait d'opium.................... }	2 centigr.

Mais la belladone agit moins sur les contractions péristaltiques de l'uretère. Si, dans la lithiase biliaire, on a quelquefois lieu de craindre que la suppression des contractions de la vésicule n'arrête la progression des calculs, dans la lithiase rénale les mêmes craintes n'existent pas ; aussi n'y a-t-il pas d'indications spéciales à préférer la belladone à l'opium.

(*Mouvement thérapeutique.*)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

La procréation des sexes à volonté.

Une nouvelle sensationnelle est, ces jours derniers, arrivée de Vienne. Le docteur Schenk, professeur à la Faculté de médecine, directeur de l'Institut embryologique, déclare avoir résolu, après vingt ans de recherches, un problème que les esprits sérieux rangeaient volontiers, jusqu'ici, à côté de la recherche du mouvement perpétuel ou de la quadrature du cercle : il ne s'agit pas moins, en effet, que de la fixation facultative du sexe chez l'enfant à naître, au moyen d'une alimentation appropriée donnée à la mère. Le docteur Schenk a commencé ses premières expériences sur des animaux invertébrés, puis, s'élevant graduellement jusqu'à la femme, il serait finalement arrivé, par son système de nutrition pendant la grossesse, à donner à des familles amies des garçons ou des filles à volonté. C'est, jusqu'à présent, tout ce que l'on sait de la découverte. On ne pourra en parler en connaissance de cause que lorsque le docteur Schenk aura apporté la communication qu'il annonce à l'Académie des sciences de Vienne.

Nous reviendrons prochainement, et avec détails, sur ce sujet, matière à tant de controverses.

Roux ou Behring ?

Dans un ouvrage récent du Dr Variot (1), nous lisons ces lignes, qui appelleraient bien des réflexions, si on avait le loisir de s'y abandonner :

« Tous les hommes de science et tous les médecins savent que la gloire d'avoir trouvé le sérum antitoxique de la diphtérie appartient à Behring. Cependant, on croit généralement en France que le vaccin du croup a été découvert par M. Roux à l'Institut Pasteur. On a laissé libre cours à cet équivoque pour *faciliter une souscription en faveur de cet Institut.* Il est fâcheux qu'aujourd'hui encore le sérum de Behring soit vendu à Paris par l'Institut Pasteur sous le nom de sérum de Roux. »

C'est là une accusation d'autant plus grave qu'elle émane d'un savant réputé sérieux, doublé d'un spécialiste d'une haute compétence.

Si le Dr Variot dit vrai, M. Roux devrait bien, sans trop tarder, faire insérer dans les quotidiens qui ont chanté sa gloire, la rectification que naguère il adressa, si nos souvenirs nous servent, à la presse médicale.

Il y a des piédestaux dont l'or est mêlé d'un alliage trop impur pour qu'ils aient la pérennité.

---

(1) *La Diphtérie et la Sérumthérapie* ; *Etudes cliniques faites au Pavillon Bretonneau* ; par le Dr G. Variot, Médecin de l'hôpital Trousseau, avec la collaboration pour la partie bactériologique de M. le Dr Tollemer, chef du laboratoire de la diphtérie à l'hôpital Trousseau. — *A. Maloine*, libraire-éditeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine. — Un volume in-8, avec 28 fig. dans le texte et 1 planche en couleurs : 12 fr

Miss Hamilton, médecin de l'émir d'Afghanistan.

On annonce que miss Hamilton, médecin ordinaire de l'Emir d'Afghanistan, de la Sultane et de la Cour, vient de réussir à faire rendre obligatoire la vaccination en Afghanistan. Miss Hamilton est chargée par l'Emir de lui donner son avis sur les choses qui concernent la santé.

Miss Hamilton est un médecin anglais accompli. D'abord pendant 3 ans infirmière au Workbouse de Liverpool, elle entra en 1886, à l'Ecole de médecine pour femmes, à Londres : elle y étudia 4 années. En 1890, elle prit tous ses grades à Glascow et à Edimbourg, et en automne de la même année, fut reçue à Bruxelles docteur en médecine avec distinction.

De là, elle se rendit directement à Calcutta, où elle fit la clientèle privée avec grand succès. Elle est, paraît-il, la seule Anglaise qui ait réussi aux Indes dans la pratique de la médecine, sans appointements du gouvernement ou sans appui d'une Société.

Durant son séjour à Londres, Miss Hamilton fut gracieusement reçue en audience privée par la reine, à Windsor, et le secrétaire d'Etat pour l'Inde lui fit exprimer le désir du gouvernement de lui être agréable. Elle favorisa, à cette époque, le *Brit. Med. Journal* d'une courte narration des circonstances qui l'avaient amenée à Kaboul et par suite dans son pays natal.

A Calcutta, pendant les fortes chaleurs, Miss Hamilton souffrait constamment des fièvres. Celles-ci ne la quittant pas même dans la saison froide, on lui conseilla, au printemps de 1894, le retour en Angleterre ou le séjour dans les montagnes.

Entre temps, elle apprit que l'Emir d'Afghanistan désirait une Anglaise pour mettre les dames de la Cour au courant des mœurs des dames anglaises. Or, l'Emir est goutteux : il avait eu une légère attaque en mai. En août, à peine arrivée, il l'envoya chercher pour le soigner. Elle resta deux mois et demi sous la tente dans le jardin du barbare, avec défense d'en quitter l'enceinte sans permission. Elle était son infirmière autant que son médecin, car on ne pouvait rien trouver pour ce service à Kaboul. Il n'est d'ailleurs pas permis aux dames de franchir le seuil du palais, excepté en certaines occasions spéciales, lorsque tous les serviteurs mâles sont congédiés. L'Emir fut trois semaines si sérieusement malade qu'elle ne pouvait quitter sa chambre qu'un instant à peine et n'avait pas plus de deux heures de repos à la fois. Vers la Noël, son altesse étant moins bien qu'à la fin d'octobre et en novembre, elle dut établir sa demeure dans le voisinage du palais : elle y resta six semaines sans désemparer.

En toute occasion, Miss Hamilton rencontra des marques de bonté et les plus grands égards de la part de l'Emir. Les seuls désagréments qu'elle éprouva provenaient de la grande différence de mœurs. En tout temps, il lui était permis de pénétrer dans le palais sans se faire annoncer, privilège dont ne jouit pas toujours le gouverneur de la ville ou le secrétaire intime.

Elle fut très surprise, lorsque l'Emir lui ordonna d'accompagner son fils en Angleterre. C'était le seul moyen de calmer les inquiétudes mortelles qu'il ressentait du départ de Nasrullah Khan pour un pays dont ses hakims ne connaissent pas les maladies.

Miss Hamilton jouit, à la Cour d'Afghanistan, d'une grande faveur et elle a reçu de l'Emir et de la Sultane les lettres les plus affectueuses où ils mentionnent les services rendus.

Vieux-neuf médical.

Gui Patin et les automobiles.

« Qui se serait jamais douté, lisons-nous dans un quotidien, que les automobiles, que nous prenons tout bonnement pour d'invention récente étaient contemporains de Napoléon 1er, nés la même année que le grand conquérant ? C'est, en effet, en 1769 que furent faits, à l'Arsenal, sous les yeux du lieutenant-général, les premiers essais d'une « machine qui,adaptée à un chariot, devait lui faire parcourir l'espace de deux lieues en une heure, sans chevaux ». Bachaumont, qui note cet événement dans ses *Mémoires*, ajoute : « Mais l'événement n'a pas répondu à ce que l'on promettait : elle n'a avancé que d'un quart de lieue en soixante minutes. »

Eh bien ! ce n'est pas tout à fait exact : les premiers essais d'automobilisme datent simplement de l'an 1645, comme le prouve le passage suivant d'une lettre de Gui Patin, le spirituel médecin-chroniqueur :

« Il est vrai, comme on vous l'a dit, qu'il y a ici un Anglais, fils d'un Français, qui médite de faire des carrosses qui iront et reviendront en une même journée de Paris à Fontainebleau, sans chevaux, par des ressorts admirables. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si ce dessein réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine, qui sont dans une extrême cherté.»

L'essai eut lieu, et la machine manœuvra dans l'enceinte du Temple, et réussit fort bien, dit Tallemant des Réaux. Mais, comme on reconnut qu'il fallait à chaque voiture deux hommes pour remuer les manivelles, ce qui rachetait par de bien plus onéreuses dépenses l'économie d'avoine,on renonça à l'entreprise.

Tallemant aurait pu trouver un autre motif de l'insuccès de cette invention ; car les grandes maisons avaient assez de laquais pour en fournir les nouveaux carrosses. Mais nous n'avons pas l'intention de discuter sur ce point, et nous venons seulement donner, à l'appui de l'anecdote rapportée plus haut, le nom de l'inventeur.

On lit dans les *Archives de la Bibliothèque communale de Meaux*, n° 64 : — « *Du 4 février* 1645. Lecture, à la Cour du Parlement, de lettres patentes données à Fontainebleau le 17 oct. précédent, portant permission à Jean Théson, écuyer, de mettre en usage « un petit carrosse à quatre roues, mené sans aucuns chevaux, mais seulement par deux hommes assis, par lui inventé, et en servir et faire servir pendant XXX ans tous les subjets, tant à Paris que autres villes et endroits de son royaume, faisant défense à toutes personnes de se servir de sa petite invention de carrosses, ny d'en vendre pendant ledict temps sans l'expresse permission dudit Théson.»

Donc, encore une fois, rien de nouveau sous le soleil, même pas les automobiles.

C'est à vous dégoûter d'être né dans un siècle de progrès... à rebours !

ECHOS DE PARTOUT (a).

—

Ménélick médecin.

Le Négus Ménélick s'intéresse, paraît-il, beaucoup aux choses de la médecine.

Un des membres de la commission russe de la Croix-Rouge envoyée en Abyssinie, M. Shtchusef, a dit à la Société médicale de Saint-Pétersbourg les égards avec lesquels a été accueillie la mission. Le Négus a assisté à plusieurs opérations, entre autres à une ovariotomie.

Au courant des plus récentes découvertes de la science, il a demandé si la mission n'avait pas apporté un appareil pour les rayons Rœntgen.

Bien plus, il aurait même eu l'intention d'adresser une communication au Congrès international de Moscou sur l'inoculation préventive de la variole, qui se pratique en Abyssinie depuis plus de 200 ans. C'est un Français, M. Mandon, qui était chargé de faire au nom du Négus cette communication au Congrès. Malheureusement diverses circonstances ont empêché le Négus de mettre son projet à exécution.

(*La Médecine moderne.*)

L'Académie de médecine au Parlement.

M. le Dr Pozzi, qui vient d'être élu sénateur, est le sixième membre de l'Académie de médecine qui fasse partie du Parlement.

Le Sénat, pour sa part, compte cinq membres de cette Académie : MM. les docteurs Labbé, Cornil, Théophile Roussel, Pozzi et M. Berthelot.

La Chambre ne compte dans ses rangs qu'un membre de l'Académie de médecine, M. le docteur Lannelongue (1).

(*La Paix.*)

On annonce que M. le Dr Brémond se présente aux suffrages des électeurs sénatoriaux du Var, et que M. le Dr M. Baudouin est candidat à la députation dans les Charentes. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous formons les vœux les plus cordiaux pour le succès de nos deux distingués confrères : la médecine et le journalisme s'en trouveront grandement honorés.

Puisque l'occasion s'en présente, nous renouvelons publiquement à notre maître affectionné, le Dr Pozzi, les félicitations que nous nous sommes empressé de lui adresser dès que les résultats de son élection nous ont été connus.

Le Dr Pozzi a été élu en remplacement du Dr Gadaud, qui fut, on se le rappelle peut-être encore, ministre de l'agriculture.

(a) Nous ne répondons, en aucune façon, de l'authenticité des échos insérés à la rubrique : *Echos de partout*. Ils sont reproduits sous la garantie des journaux d'où ils sont extraits.

(1) M. le Professeur Lannelongue n'aurait pas, dit-on, l'intention de se représenter.

La queue aux théâtres.

Des démarches vont être faites par un groupe de médecins près du Préfet de police dans le but de faire supprimer la queue aux théâtres.

D'après une statistique sagement élaborée, il résulterait que chaque soir bon nombre de spectateurs contractent, en se morfondant à la porte des établissements en question, et cela par la pluie ou le froid, des maladies dont quelques-unes sont suivies de mort.

Il y a là un danger public.

Quant au moyen à employer pour arriver à ce résultat, les docteurs l'indiquent. Ils demandent l'uniformité du prix des places prises au bureau ou en location.

Avis à messieurs les directeurs.

(*Petit Journal.*)

Nouveaux monuments à Pasteur.

Le sculpteur Cordonnier vient d'achever le monument qu'il a été chargé d'exécuter pour la ville de Lille, et dont nous avons admiré une des figures allégoriques, « l'inoculation de la rage », au dernier Salon des Champs-Elysées.

L'inauguration solennelle du monument Pasteur à Lille est fixée au mois de juin prochain.

(*Gaulois.*)

Le sculpteur Falguière, à qui a été confié le monument de Pasteur (1), a soumis au Comité d'initiative les projets qu'il en a conçus en s'inspirant de ce thème : Pasteur domine la mort blessée fuyant sous son regard, et derrière lui, chante la vie triomphante.

Les maquettes sont au nombre de trois : l'une symbolise la Renommée, l'autre représente la Vie reconquise sur le mal et la souffrance, sous la forme d'une mère heureuse, soutenant son enfant, délicate jeune fille sauvée de la maladie ; la troisième montre Pasteur dominant la Mort.

Le maître est assis dans une attitude simple et auguste ; un manteau tombe de ses épaules et se répand en plis harmonieux au dossier du fauteuil. A ses pieds, dans un mouvement de fuite éperdue, à ras du sol, cachée sous son suaire, la Mort se glisse et s'allonge, blessée et vaincue par le savant qui la domine dans sa majestueuse sérénité.

(*La Médecine moderne.*)

Le médecin du tzar Alexandre III. — Le professeur Sacharine.

Le célèbre médecin russe Sacharine, qui vient de mourir à Moscou, n'était pas moins célèbre par l'originalité de son caractère que par ses talents. Il fut appelé auprès de l'empereur Alexandre III, mais trop tard pour qu'on pût encore le sauver. Un officier d'ordonnance du gouverneur de Moscou alla trouver le professeur, et lui porta l'ordre de prendre pour Saint-Pétersbourg le premier train express, qui partait quelques heures après. « L'express ! riposta brusquement Sacharine. Vous ne savez ce que vous dites, Monsieur. L'em-

(1) Il s'agit sans doute du monument qui doit être élevé à Paris.

pereur de Russie est malade et m'appelle. Ayez la bonté de faire chauffer un train spécial, qui doit être prêt dans une demi-heure. » Arrivé à Saint-Pétersbourg, il fut accueilli par un aide de camp qui voulut le conduire à son appartement pour qu'il pût changer de toilette. « Changer de toilette ! dit l'irritable professeur. Je ne viens pas ici pour me costumer ; je viens soigner Sa Majesté. Conduisez-moi directement près d'Elle. » Introduit dans la chambre impériale, il y trouva les fenêtres fermées, le tsar dans son lit, la tsarine assise dans un fauteuil, et trois médecins non loin de là. Sans saluer personne, il s'écria : « C'est la peste qu'on respire ici. Arrachez les rideaux et ouvrez les fenêtres. » Il examina alors minutieusement le malade. La tsarine s'étant levée, il prit le fauteuil, mit sa tête entre ses mains, et réfléchit profondément pendant dix bonnes minutes. L'impératrice et les autres médecins le contemplaient avec stupeur. Soudain il rompit le silence : « Préparez tout pour une saignée », ordonna-t-il. La tsarine fit quelques objections. « Votre Majesté veut-elle prendre la responsabilité d'une autre médication ? Moi, pas. » La saignée faite, il emmena les médecins, leur reprocha leurs fautes, leur donna des instructions, puis déclara : « Maintenant vous savez ce que vous avez à faire. Je retourne à Moscou. » Et il partit. — Puisqu'il ne pouvait sauver le tsar, que ne le laissait-il mourir sans autant de mise en scène ?

(*Les Débats.*)

La pléthore médicale.

Pour l'année scolaire 1896-97, le nombre des étudiants a diminué de 160 (5.015 au lieu de 5.175). Par une habitude difficile à comprendre, ce qui rend toute comparaison impossible avec les Facultés étrangères, le doyen de la Faculté de médecine de Paris compte comme présents les élèves qui ont interrompu leurs études en raison des obligations militaires ou pour d'autres causes. Or, les étudiants de cette catégorie sont nombreux, 1.551 pour l'année 1896-97 ; ce qui réduit les étudiants présents à 3.464. Un détail qui plongera nos lecteurs dans une certaine stupéfaction : la Faculté de médecine de Paris fait figurer dans le total les élèves sages-femmes, ce que ne font point les Facultés et Écoles de province. Les élèves dentistes augmentent aussi ce chiffre d'un certain nombre d'unités.

M. Ferdinand Lot, qui nous fait ces révélations dans un essai d'une statistique des étudiants des Universités françaises dans la *Revue politique et parlementaire* (septembre et octobre 1897), va nous donner le chiffre exact des étudiants de la Faculté de médecine de Paris en 1895-96 et le lecteur pourra, par déduction, apprécier celui de l'année 1896-97.

Le doyen de la Faculté de médecine de Paris estime à 5.175 le nombre des étudiants pour ladite année 1895-96.

M. F. Lot fait la déduction des étudiants à scolarité interrompue (1.536) et des autres catégories (sages-femmes et dentistes, 235) et arrive au total de 3.404.

Ajoutons que le nombre des étudiants étrangers de 1.046 en 1895-96 est tombé à 855 en 1896-97. Cette diminution est attribuée à la non-admission des étrangers dirigés cette année-là dans les Facultés de province.

Nous sommes autorisés à croire que si l'on retranchait du total

5,015, de l'année 1896-97, le nombre des étudiants à scolarité interrompue, des élèves sages-femmes et des dentistes, nous arriverions sans doute à un chiffre égal et probablement inférieur à celui de 1895-96. Nous trouvons, en effet, entre les chiffres donnés par la *Gazette des hôpitaux* 4.837 élèves (1), (docteurs ou officiers de santé) et par le *Bulletin médical* 5.015 (sans distinction) un écart de 178, représentant sans doute les élèves sages-femmes et les dentistes. Or si notre hypothèse est fondée (et elle doit l'être), si nous déduisons du total 5.015 de l'année 1895-97, 1.551 étudiants à scolarité interrompue et 178 sages-femmes et dentistes, nous obtenons pour l'année écoulée le nombre de 3.286, en diminution de 118 sur l'année précédente. (*Lyon médical.*)

La veine de Trousseau.

Tant que Trousseau sera mort, on entendra parler de sa phlébite. Dans une cantate consacrée au Maître qui lui céda sa succession pour un vers d'Ovide, le professeur Dieulafoy vient de célébrer Trousseau orateur, Trousseau bactériologue et chirurgien, Trousseau portant un sceptre, Trousseau doutant de la vertu des Sabines, Trousseau patronant les étudiants de Toulouse, Trousseau stoïcien, et — il fallait s'y attendre — Trousseau thrombosé. Jamais veine ne fut si complètement exploitée.

(*Journal de médecine interne.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE (a)

—

Réponses.

Origine du mot astragale (IV, 759). — Le mot *astragale* me paraît dériver du substantif grec ἀστήρ, *astre*, et de αγαλιδόμαι, verbe archaïque peu usité qui signifie *injurier*, mais aussi *apostropher*, *invoquer*. D'après Antony Rich (*Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*) on appelait ἀστραγαλίζοντες « les personnes qui jouaient avec les *os des articulations* des animaux (ἀστράγαλου, latin, *tali*) ». Il me paraît probable que, dans l'origine, ce terme devait désigner des astrologues ou devins qui tiraient un horoscope en consultant les

(1) Sur les 4837 étudiants en cours d'études, il y a 3,982 Français et 855 étrangers, soit une proportion de 21 étrangers pour 100 Français. Les 3,982 Français comptent 3,956 hommes et 26 femmes. Les 855 étrangers comprennent 718 hommes et 137 femmes.

La proportion des étrangers, pour les élèves nouveaux, s'est un peu modifiée. Sur les 724 étudiants qui sont entrés à la Faculté, il y a 680 Français et 44 étrangers, soit une proportion de 6 p. 100 seulement. Mais cette diminution doit être considérée comme momentanée, étant donné que le décret interdisant l'admission des étrangers à la Faculté de Paris vient d'être annulé.

Sur les 855 étrangers en cours d'études, la Russie, à elle seule, en fournit 273 : 145 hommes et 127 femmes (sur 137 etrangères). La Turquie vient ensuite avec 136 élèves ; la Roumanie avec 104 ; la Grèce avec 42. L'Amérique du Sud envoie 47 étudiants ; les Antilles 40 ; la Suisse 25 ; les Etats-Unis 19 ; l'Allemagne et le Portugal 14 ; l'Italie 12 ; l'Angleterre 10, etc.

La création de deux diplômes, l'un purement universitaire, et l'autre professionnel, n'est pas restée à l'état de projet, et les étudiants étrangers non pourvus de baccalauréat, et reçus docteurs, n'auront plus le droit de pratiquer en France. (*Gazette des Hôpitaux.*)

(a) V. le nº du 1er janvier 1898.

positions prises par des osselets jetés en l'air. De là, la notion d'une influence astrale et celle d'un osselet. Mais il est à noter que les Anciens, chez lesquels le jeu d'osselets était très répandu, paraissent s'être principalement servis à cet effet de l'os tarsien que nous dénommons « astragale ». Dans une peinture grecque découverte à Resina et représentant des joueurs d'osselets, le seul os que l'on reconnaisse nettement est une astragale (Voir Rich., op. cit.). Il est arrivé que le terme générique désignant tous les osselets s'est attaché à celui de ces os qui était le plus communément employé et le plus connu du public. C'est là une loi générale dont je pourrais citer de nombreux exemples.

Dr E. Pilatte (de Nice).

Médecins chanoines (IV, 761). — Dans une série de *Notes pour servir à l'histoire de la médecine*, que je publierai prochainement, j'ai consacré un chapitre aux *fisiciens*, *mires*, *mèges*, *médecins*, *barbiers*, *chirurgiens*, *rhabilleurs*, *renoueurs*, *astrologues*, qui ont exercé, plus ou moins licitement, la médecine pendant le moyen-âge. Les ecclésiastiques sont les premiers en date. Le médecin de Charles VI dont parle votre correspondant m'est connu, sous le nom de Fréron et peut-être faut-il dire Regnault Freron (Voir Godefroy, *Annotations sur l'histoire* de Charles VI, p. 785).

Parmi les moines et chanoines médecins, je citerai : Baudoin, en 1056, moine de Saint-Denis, médecin du Roi d'Angleterre, indiqué par Felibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, p. 123 ; Jacques Rolland, chanoine de Notre-Dame-de-Paris (1472) ; Bertholc, chanoine de Lisieux (1492) ; Michel de Falaise, chanoine de Notre-Dame et chantre (1300) ; Etienne de Chartres, maître en théologie (1350); Jacques de Saint-André, chanoine de Tournay (1358), devenu plus tard médecin du Roi Charles V ; Jehan Caninete, de l'ordre de Saint-François (1114) ; Pierre de Saint-Vallerien, chanoine de Paris, (1430) ; Pierre Lombard, évêque de Paris ; Obizo, religieux de Saint-Victor, médecin du Roi Louis le Gros ; le grand Fulbert, qui devint évêque de Chartres, etc. Il doit y en avoir beaucoup d'autres, car les moines et chanoines réguliers ont pratiqué la médecine, jusqu'au bref d'Innocent III, et même après.

A mon tour, je désirerais savoir comment se nommait le frère mineur, prévôt de Furnes, médecin du Duc de Bourgogne.

Et aussi le nom du premier médecin stipendié de la ville d'Auxerre, qui était ecclésiastique. (Voir Lebeuf, *Histoire civile d'Auxerre*, p. 318, 807.)

Dr A. Dureau.

Enfin, n'oublions pas Jacques Despars, médecin de Charles VII, chanoine de Tournay et chanoine de l'Eglise de Paris. Reçu docteur en 1410, il a été l'un des bienfaiteurs de l'ancienne Faculté de médecine de la Capitale. Dr A. D.

Comment on devient médecin (IV, 627). — Au Collège de Vendôme, celui qui devait plus tard composer les spirituels *Sonnets du docteur*, Georges Camuset, étudiait fort peu le rudiment, mais en revanche fabriquait des tragédies, en organisait la représentation, et s'abandonnait à sa passion pour la musique au point de composer presque au même âge que Mozart. Il avait aussi les dispositions les plus heureuses pour le dessin. Au reste, le couronnement de ses

études, faites cependant à bâtons rompus, fut sa quadruple admissibilité, en 1860, à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Centrale, à l'Ecole des Beaux-Arts, à l'Ecole des Mines. Et tous ces succès le devaient conduire à devenir médecin, par cet imprévu qui devait être le caractère de toute sa vie. E. GOTTSCHALK.

Origine de la pomme d'Adam (IV, 757).— Voici ce qu'on peut lire dans le tome II, de la traduction française de Prost, *de l'Anatomie du corps humain*, de Diemerbroeck (Paris, 1727, p. 180) : « Cet avancement d'autant qu'il est plus visible dans les hommes que dans les femmes est appelé en eux *pomme d'Adam*, parce que le vulgaire s'est imaginé que le morceau de la pomme fatale qu'Adam voulut manger, resta par punition divine, en son gosier, ce qui fit étendre et avancer en dehors ce cartilage et que cet avancement ou protubérance est passé en ses descendants comme par héritage. »

Dr A. LE DOUBLE (de Tours).

— Dans le numéro d'octobre 1897 de la *Revue des Traditions populaires*, je relève ce passage, qui a trait à la question posée dans la *Correspondance médico-littéraire* : « La croyance est que le père Adam ayant voulu répondre à la voix de Dieu qui l'appelait, le fruit qu'il mangeait en cet instant lui resta dans la gorge ; on dit en Corse qu'Adam s'étrangla en voulant parler et manger à la fois. J'attribue à cette situation le proverbe qui dit qu'on ne peut à la fois chanter et porter la croix, c'est-à-dire faire deux choses simultanément. »

J. AGOSTINI.

Fortunes de médecins (IV, 797). — A en croire le spirituel auteur du « Médecin des villes et du médecin des campagnes », le Dr Munaret, le nombre des médecins de mérite, « qui n'ont pas su allier le savoir au savoir-faire » est assez considérable. Vous pouvez en juger par ces lignes, que j'extrais de l'*Annuaire de l'Economie Médicale*, pour 1845 : « Paracelse, Stahl, Van Helmont, Bonnet, Rasori, etc., etc., vécurent dans la médiocrité la plus humble. Brown et O'Méara, chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène, moururent en prison à cause de leurs cultes ! — En France, et de notre temps, le professeur Samson et l'illustre Broussais ne laissèrent qu'un nom à leurs héritiers ; Chervin, le brave et noble Chervin, habita pendant vingt ans et mourut dans une modeste chambre garnie, dont le propriétaire ne voulut jamais accepter le loyer ; — cette année encore, un médecin des plus instruits, et des plus occupés de Paris, le docteur Mailly, médecin de l'hôpital de la Pitié, a laissé sa veuve et trois enfants dans l'indigence!!!.... Astley Cooper laissa onze millions. »

Les premiers avaient du savoir ; le second sut allier le savoir au savoir-faire.

Paul BERNER.

La Chaux-de-Fonds, le 3 décembre 1897.

Invention du biberon (IV, 759).— L'allaitement artificiel, cette pratique odieuse, lorsqu'elle n'est pas imposée par une impérieuse nécessité, remonte à l'époque de la pierre polie. Un petit biberon intact a été ramassé par M. Nicaise dans un des puits funéraires néolithiques de Tours-sur-Marne. On en a découvert d'autres dans les sépultures gauloises de Jonchery et dans les arènes gallo-romaines de la rue Monge, à Paris.

Ils tiennent, près des squelettes de nouveau-nés, la place qu'occupent près des squelettes d'adultes et de vieillards les poulets, les côtelettes de mouton et les râbles de lièvre, dont on voit les débris osseux sur des plats ou dans des patères d'or, d'argent ou d'électron. (Voy. Le Double, *La Médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoques*, 1889, p. 17.)

L. D.

Le médecin de Napoléon à Sainte-Hélène. — Le Docteur Antommarchi. (IV, 759.) — Je ne connais pas de biographie du docteur Antommarchi, publiée depuis les notices insérées dans les Biographies générales : une des meilleures est celle de Bourdon, dans le *Dictionnaire de la conversation*. J'engage notre correspondant à lire les *Mémoires* du médecin italien (1825, 2 vol. in-8°) ; peut-être y trouvera-t-il les renseignements qu'il demande.

Dr A. Dureau.

— Je lis à la page 759 de votre *Revue* qu'un de vos correspondants de l'étranger, possédant une lettre d'Antommarchi, qui déclare inexacts les détails donnés sur la mort de Napoléon dans le *Courrier des Pays-Bas*, voudrait avoir le numéro de ce journal se rapportant à ce fait. Cela est impossible. Le *Courrier des Pays-Bas*, qui a duré assez longtemps, a disparu et ses exemplaires sont devenus introuvables. Mais il en existe une collection complète à la Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles. Je m'offre de faire la recherche, à la condition de m'indiquer la date de la protestation d'Antommarchi.

G. Barral (Bruxelles).

Une médication barbare de la rage (IV, 756). — A propos de la question posée dans le dernier numéro de la *Chronique médicale* sur un traitement barbare de la rage, je trouve dans *Erreurs et Préjugés*, par J. B. Salgues (1818), le passage suivant :

« C'était, il y a quelques années, un usage barbare, mais établi « dans toute l'Europe, *d'étouffer sous des matelas*, de saigner de tous « leurs membres et d'étrangler les infortunés qu'on croyait atteints « de la rage. »

Et, plus loin, cette citation d'un ouvrage du Dr Bourriat, dont on ne dit pas le titre :

« Je sais que, pendant la Révolution, un nouveau Caïn, voyant « son frère atteint de convulsions, d'autorité privée le déclara en- « ragé et qu'aidé de quelques complices, il *étouffa* ce malheureux « *entre deux matelas*. »

Heureusement qu'il existait de nombreux moyens de prévenir et de combattre la rage comme ceux-ci ; je cite encore :

« Avez-vous peur d'être mordu par un chien enragé, allez à l'ab- « baye de Saint-Hubert des Ardennes ; le sacristain prendra un « petit couteau, vous lèvera légèrement sur le front une petite por- « tion de l'épiderme, vous y greffera, en écusson, une fibrille de « l'étole du saint et vous voilà en mesure contre les chiens malades. »

Si, au contraire, vous avez été mordu :

« Prenez la poste, arrivez au monastère ; le sacristain fait chauf- « fer la clef de Saint-Hubert, vous l'applique sur le front et vous « voilà guéri.

« Il est vrai, ajoute philosophiquement l'auteur, qu'il faut donner « quelque chose au couvent... mais vous auriez donné aussi quelque

« chose au chirurgien, au médecin, à l'apothicaire ; et tout bien « compté, le sacristain ne vous prend pas plus cher que n'auraient « fait les trois suppôts d'Esculape. »

Un soi-disant descendant de ce saint Hubert, Georges Hubert, gentilhomme de la maison du roi, reçut de Louis XIV des lettres patentes (31 décembre 1649), où il est dit expressément: « Le cheva- « lier Georges a le privilège de guérir toutes les personnes mordues « de loups ou chiens enragés et autres animaux atteints de la rage, « en touchant au chef, sans aucune application de remèdes ni mé- « dicaments. »

Enfin Baglivius, un médecin, en parlant des nombreux cas de rage observés chez les habitants de la Pouille, dit :

« Ceux qui sont mordus sont facilement guéris. Il suffit qu'ils se « rendent, avant l'expiration des 40 jours, à l'église de Saint-Vitus et « qu'ils y fassent humblement leur prière à Dieu, en le priant de « les guérir par l'intercession du saint. Ce miracle est reconnu dans « toute la Pouille. »

P. c. c. :

Dr G. Ancelet (de Paris).

— Je signale à M. le Dr Brémond un article sur l'*Occision des enragés*, que j'ai publié dans la *Loire médicale* du 15 septembre 1895, p. 228 et suiv.

Dr A. Roussel.

— Dans les départements du centre : Nièvre, Cher, Indre, Loiret, le peuple commence à connaître les bienfaits du traitement de Pasteur, mais il était de croyance courante, il y a 15 ans, que *l'on étouffait* encore entre deux matelas, les individus enragés. Je souligne à dessein : *étouffait entre deux matelas*, ce sont les termes mêmes dont les gens se servaient. Si le Dr Brémond a l'occasion de voyager dans l'un de ces départements, il n'a qu'à interroger un paysan de 50 ou 60 ans, il aura la même réponse.

X.

—En réponse à la question posée par le docteur F. Brémond dans le numéro de décembre 1897 de votre si intéressante publication, je peux vous signaler ce fait qui m'est personnel : En 1889, étant externe à l'hôpital Lariboisière, je prends l'observation d'une malade : — Vous avez encore vos parents ? — Mon père vit, ma mère est morte. — De quelle maladie est-elle morte votre mère ? — On l'a tuée.. — Tuée.. Comment ? — On l'a étouffée entre deux matelas. Elle avait été mordue par un chien enragé et.. — Elle avait un accès de rage ? — Non, mais elle aurait pu devenir enragée.. Tel est, autant que je puis me le rappeler aujourd'hui, le sens des réponses qui m'ont été faites. J'ai oublié les détails, mais le fait lui-même m'a frappé suffisamment pour que je m'en souvienne toujours.

Je crois bien, mais sans pouvoir l'affirmer, que la malade m'a même dit, non pas : « On l'a tuée », mais « Nous l'avons tuée », car ce traitement, que n'avait pas prévu Pasteur, aurait été appliqué en famille, entre frères et sœurs.

Ce que je peux déclarer, c'est que la malade m'a débité ces phrases d'une voix assurée et avec la conscience d'avoir bien agi.

Dr Albron.

— Le Dr Brémond demande quelques éclaircissements sur cette pratique d'étouffer jadis les enragés entre deux matelas. Ce qui me porterait à croire qu'on y a eu recours aux XVIe et XVIIe siècles, c'est que cette croyance est encore existante dans le sud-ouest de la France; mais comme personne n'oserait naturellement assumer une responsabilité aussi pénible, le bon public croit qu'elle doit appartenir aux médecins seuls et qu'ils se chargent de cette triste mission. Je me rappelle très bien qu'étant enfant, une jeune fille devenue enragée mourut dans ma petite ville natale et tout le monde disait qu'un des docteurs, M. A.., appelé auprès d'elle, avait donné ordre de l'étouffer entre deux matelas.

Inutile de dire que ce bruit était absurde, car les gens instruits savent bien avec quelle rapidité les spasmes rabiques déterminent la mort. Mais, on le sait, *vulgus vult decipi*. En second lieu, le public aime à entourer de circonstances mystérieuses le dernier acte de notre existence. Enfin, il est très possible que, mus par un sentiment de pitié, les anciens médecins aient eu réellement recours à ce moyen expéditif de terminer des souffrances horribles et reconnues incurables. C'est là, sans doute, ce qui a donné lieu à cette légende sinistre qui n'est pas encore complètement disparue, ainsi que je puis l'affirmer, dans mon pays du moins.

Personne dans ce temps-là n'aurait songé à accuser,en raison de cette détermination, le médecin d'homicide ; de notre temps, les parents plus *éclairés* ou qui visent à l'être ne manqueraient point de nous traduire en justice et de nous demander de forts dommages et intérêts.

Dr Gélineau.

Les *Goutteux célèbres* (IV, 753). — Ils sont nombreux. Citons d'abord La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. Arrivé dans les parages de la cinquantaine, le désir de plaire aux beaux yeux de la duchesse de Longueville s'était effacé pour faire placé à l'amour excessif pour la bonne chère. La punition ne s'était pas fait longtemps attendre et La Rochefoucauld était devenu goutteux, archigoutteux. Mais il ne désarma point pour cela et nous le voyons, dans une de ses lettres, demander en grâce à une amie de lui envoyer un plat qu'elle excellait à préparer.

Louis XVIII était aussi goutteux et notre ami Cabanès nous décrira quelque jour les progrès d'une maladie qui emporta trop tôt dans la tombe un des plus fins politiques que la France ait eus.

A une époque plus rapprochée de nous, Jules Janin, auteur de *Barnave*, esprit délié s'il en fut, joyeux mangeur, bon vivant, riche et académicien sur le tard, fut aussi très tourmenté par la goutte. C'est à peine si, le jour de sa réception, il put se tenir debout lorsqu'il prononça le discours d'usage (1); il lui fut même impossible de le lire sans faire des grimaces qui étonnèrent tout le monde, mais que de violents élancements dans les pieds ne justifiaient que trop. Il y a beaucoup d'autres goutteux illustres et si cela vous intéresse, je vous les citerai. Dr G.

(1) Les mêmes effets ne sont pas toujours produits par les mêmes causes : on sait que M. le comte d'Haussonville a dû prononcer son discours académique en réponse à M. le comte Vandal (23 décembre 1897), assis. Il se ressentait encore d'un accident éprouvé quelques semaines auparavant.

Le livre de Ruleau, chirurgien saintongeais (IV, 205). — Quoique rare, le livre de Ruleau se trouve dans les bonnes bibliothèques privées. Depaul et Tarnier le possédaient ; il y en a un exemplaire à l'Académie de Médecine (Fond Daremberg) ; un autre à la Bibliothèque nationale (T. 124, 10).

J'en possède un exemplaire qui a appartenu à un vieux chirurgien de Paris, Simon, et qui porte son ex-libris. Pour être complets, les exemplaires doivent contenir, après le titre, la dédicace à Monsieur Rangeaud, docteur agrégé dans la Faculté de médecine de Bordeaux, deux hommages et une ode en vers à Ruleau, entre autres les sixains de Micou, le premier :

« Que Ruleau s'est acquis de gloire,
« Il mérite que dans l'histoire,
« Son nom soit à jamais gravé,
« Puisqu'il fait voir par sa science,
« Et par sa belle expérience,
« Qu'il est chirurgien achevé. » Etc.

Une attestation des médecins de Saintes, certifiant que Ruleau fit une opération césarienne sur la femme Savineau, avec succès pour la mère et l'enfant, une approbation du censeur Burlet et le permis d'imprimer. Ces pièces ne sont pas paginées et ont une signature spéciale : a, ij, etc., tandis que le volume paginé commence avec la signature A. Il est bon de rappeler qu'on doit à Ruleau la réhabilitation de l'opération césarienne en France.

Dr A. Dureau.

Thériaque est-il masculin ou féminin (IV, 762). — Je lis, à la page 762 de la *Chronique*, que vous projetez de faire l'histoire de *la thériaque*. Je dis bien *la*, car Claude Bernard, qui fut de l'Académie française, insistait pour le genre féminin de ce mot, comme pour le féminin de tous les mots en *ose* : tuberculose, apothéose, sclérose, etc. Il bondissait quand on lui disait le glycose pour *la glycose*. Il ne faisait exception que pour les trois mots républicains : Nivôse, pluviôse, ventôse. La thériaque a joué un rôle dans la jeunesse de Claude Bernard. Je l'ai raconté avec quelques détails dans ma biographie de ce grand savant. Si vous voulez bien vous reporter aux pages 18 et suivantes de ce petit volume, qui remonte à 1889 et dont je vous adresse par le même courrier un exemplaire jauni, vous serez au courant. Cela pourra vous servir pour l'histoire que vous méditez et qui sera fort intéressante, surtout dressée, mise à point par votre dextérité d'érudit alerte. G. B. (de Bruxelles).

Origine des perruques (IV, 568, 630). — Dans les *Mémoires d'Olivier de la Marche*, on lit au chap. XXXIV (édit. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1884, t. II) et à la date de 1642 :

« En ce temps, le duc Philippe (le Bon, de Bourgogne) eut une maladie, et par le conseil de ses médecins se fit resre (raser) la tête et ôter ses cheveux ; il fit un édit que tous les nobles hommes se feraient resre leurs têtes comme lui ; et se trouvèrent plus de cinq cents nobles hommes qui pour l'amour du duc se firent resre comme lui ; et aussi fut ordonné messire Pierre Vacquembac et autres, qui, prestement qu'ils voyaient un noble homme, lui ôtaient ses cheveux. »

Quelle était la maladie dont avait été atteint Philippe-le-Bon? Ce fut probablement une affection générale fort grave. Car il tomba malade en janvier et ne fut déclaré hors de danger que le mois suivant. Le 6 février, en effet, il fut félicité par les ambassadeurs de son entrée en convalescence. Mais cette convalescence fut longue et le duc ne fut définitivement rétabli qu'au mois de juillet suivant. Les médecins les plus célèbres du temps avaient été appelés auprès de lui: Barthélemy Cazal, de Venise; Luc Alexandre, de Milan; Pierre de Herlain, de Savoie; Dominique, de Genève; et même un chirurgien d'Arménie nommé Jean-Sans-Pitié.

L'anecdote relative à la maladie du duc de Bourgogne et à la tonte consécutive de toute sa cour est donc parfaitement authentique et ne saurait être révoquée en doute. — Quant aux perruques, je n'en vois pas mention dans tout cela et ne sais si l'on obligea les nobles à en porter après leur avoir rasé, de gré ou de force, les cheveux qu'on laissait auparavant pousser fort longs et retomber sur les yeux et le visage. Sauf erreur, ce fut sous Louis XIII seulement, c'est-à-dire environ 150 ans plus tard, que la mode des perruques s'établit, en France au moins. Et il est vraisemblable que la cour de Bourgogne laissa repousser ses cheveux, à mesure que les médecins laissèrent repousser ceux du bon duc.

Nous n'avons pas d'ailleurs à nous montrer surpris de ce trait de bonne courtisanerie. Car quelque chose d'analogue se passa en 1521 à la cour de France lorsque François Ier, blessé à la tête par un tison, dut, lui aussi, par ordre du chirurgien, se faire couper les cheveux. Comme le roi trouva personnellement cela commode et seyant, il garda, à partir de cette époque, l'habitude, déjà générale en Suisse et en Italie, de porter les cheveux courts et de laisser pousser sa barbe; habitude qui s'étendit rapidement à toute la noblesse et resta de règle jusqu'à l'avènement des perruques au XVIIe siècle. Dr E. B.

Statues de médecins (IV, 435, 467, 510, 621, 695). — On ferait un petit volume avec l'énumération des statues et bustes de médecins érigés dans des endroits publics, places et rues, églises, musées, cimetières, établissements universitaires et autres, et ce serait un travail intéressant s'il était rédigé par un artiste.

En attendant, voici l'indication des œuvres de la statuaire exposées à l'Académie de médecine ; très peu sont remarquables, un certain nombre passables, un plus grand nombre fort ordinaires.

Salle du Conseil.— Louis (de l'Académie de Chirurgie), buste (un chef-d'œuvre de Houdon) ; Trousseau, médaillon ; Pariset (médaillon), Duval.

Bibliothèque.— Le buste d'Ambroise Paré, de David d'Angers, de l'aveu de tous, le meilleur des Paré de ce sculpteur ; Mattéi, Lisfranc ; Roger (médaillon), Munaret (médaillon), Cloquet.

Salle des Pas-Perdus.— Esculape, statue trouvée, dit-on, dans les caves lors de l'installation de l'Académie, Larrey père et Desgenettes (deux bonnes statues de Robinet), Pariset, Portal, Béclard père, Rostan, Récamier, Baudelocque, Chaussier, Bourriat, Double, Richerand, Percy, Pinel, Demarquay, Broca, Huzard, Amussat, Nacquart, Guersant, Begin, Roux, Trousseau, Marjolin père, Marjolin fils, Velpeau, Gerdy, Moreau, Civiale, Malgaigne, Segalas, Dupuytren, Blache père, Buignet, Alphonse Guérin, Falconet, Par-

fot, Dechambre, Fauvel, Pidoux, Bouchardat, Béhier, C. Paul, Tardieu.

Salle des séances.— Béclard père et Magendie (médaillon de David d'Angers), Baillarger, Guéneau de Mussy, Oulmont (médaillon), Daviel, Roche, Roger, Davaine, De Villiers, Vigla (médaillon).

L'Académie possède aussi un certain nombre de portraits de médecins et une collection de 6.000 portraits et estampes (gravés ou lithographés). J'ai terminé le catalogue descriptif de ces collections; il sera imprimé prochainement.

Indépendamment des œuvres d'art citées dans la *Chronique*, je trouve encore :

Salpêtrière.— Les bustes de Baillarger et de Falret, la statue de Pinel, le médaillon de Duchenne (de Boulogne).

Museum. — Chevreul (statue de Guillaume), un buste d'Antoine Petit, un buste de Winslow. Dr A. DUREAU.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Congrès International d'Hydrologie, de Climatologie et de Géologie. Quatrième session. Clermont-Ferrand, 1897.

Les opérations nouvelles sur les voies biliaires, par le Dr M. Baudouin. (*Institut de bibliographie scientifique.*)

Sanatoria et stations climatériques. — Les cardiaques aux eaux minérales, par H. Huchard, de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Necker. O. Doin, éditeur ; 1898. (*Sera analysé.*)

La cithare, par Valère Gille ; *Collection des poètes français de l'étranger.* Paris, Fischbacher, éditeur ; 1897. (*Sera analysé.*)

Les propos du Docteur, par le Dr Monin ; Société d'Editions scientifiques, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Notes cliniques sur l'emploi de la nouvelle tuberculine T. R. du professeur Koch dans le traitement des tuberculoses ; par le docteur J. S. Dauriac ; Félix Alcan, 108, Bd Saint-Germain.

Neuropathologie viscérale, par le Dr Fernand Levillain ; Maloine, 23 et 25, rue de l'Ecole de Médecine.

Magnétisme vital, par Gasc-Desfossés, préface par le professeur Boirac ; Société d'Editions scientifiques, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Dreyfus ? par le capitaine Paul Marin ; Paris, Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph.

Apuntes historicos, Clinica Egregia, par Luis Comenge; Barcelona, 1895.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu l'intéressante lettre qui suit :

La Chaux-de-Fonds, le 19 janvier 1898.

Cher Monsieur,

L'enquête que vient de faire au Panthéon la commission présidée par M. Hamel, a suggéré à quelques-uns de vos corres-

pondants des réflexions qui me paraissent absolument fondées.

Les motifs de cette enquête sont connus : la commission avait donc pour mandat, non seulement de vérifier si les corps étaient dans les cercueils, mais encore, en raison de la grave accusation portée contre un parti politique, de s'assurer par l'examen le plus rigoureux de l'authenticité des restes attribués à Voltaire et Rousseau.

En ce qui concerne ce dernier, on a rappelé que le masque moulé par Houdon aurait permis d'établir d'une manière positive si le crâne retrouvé est bien celui du philosophe. Or, il n'existe plus, paraît-il, que deux exemplaires de ce moulage ; et, de l'examen qui en a été fait par un homme compétent, il résulte que ces pièces sont loin d'être de même valeur. De l'étude du Dr Roussel « J.J Rousseau : son état pathologique sa mort, ses enfants », permettez-moi d'extraire le passage suivant, qui a trait au sujet en question :

«..... Nous savons que le sculpteur Houdon a exécuté un moulage du masque de Rousseau. Ce masque a été reproduit plusieurs fois, mais ces exemplaires paraissent avoir disparu, comme emportés par le même esprit d'intolérance qui a jeté au vent les cendres du philosophe.

« Il semble ne rester que deux de ces intéressantes images, dont l'une est au Muséum, dans la galerie d'anthropologie du Jardin des Plantes. Le conservateur actuel l'a retrouvé par hasard, dans le grenier de l'Ecole de Médecine. Ce plâtre, abandonné pendant de longues années à l'humidité d'un galetas ouvert à tous vents, est maintenant absolument fruste ; à peine y peut-on reconnaître la forme générale du visage de Rousseau, tous les détails de surface ont disparu.

» Un autre exemplaire appartient à M. Benjamin Raspail par héritage de son père (1), le chimiste jadis bafoué, promoteur de la doctrine de la cellule vivante et de la médication parasiticide ; fleurons de la science moderne attribués aujourd'hui à tous autres qu'à leur auteur, paradoxes de la veille, devenus vérités du lendemain. Ce démocrate révolutionnaire avait précieusement conservé l'image du précurseur de la Révolution, et lorsque M. Grand-Carteret, au moment de la souscription ouverte pour le monument de Rousseau, put montrer en une exposition générale l'ethnographie et les documents historiques se rattachant au grand écrivain, nous avons tenu dans les mains le masque modelé par Houdon.

« Admirablement conservé, il porte à la tempe droite le trou d'une blessure ou plutôt d'un enfoncement long de quelques centimètres au fond duquel on peut voir encore les extrémités des rides qui sillonnaient le front du penseur. »

Le masque conservé au Muséum n'a donc qu'une valeur

---

(1) C'est le masque lui-même moulé sur le cadavre, qui figura dans la vente Houdon, en 1822, et fut acheté, alors, pour 1.800 fr. par M. Gossuin. (*Note de M. J. Grand-Carteret.*)

très relative, et, si les dimensions du crâne attribué à Rousseau ont été prises, ce que j'ignore, ce n'est évidemment pas à celle de ce « document» imparfait qu'elles devront être comparées.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Paul Berner.

***

Le Temps, du 18 janvier 1898, a publié la rectification suivante du Dr Ferroul, qui vise, quoique indirectement, notre article sur *La Vision à distance* :

Narbonne, 13 janvier.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai connaissance du rapport de la délégation de Montpellier chargée de contrôler mes expériences que par les lignes que je lis à la troisième page de votre n° 13371.

Je réponds.

Le paquet ne fut jamais abandonné, même une seconde, à mon sujet. Pendant tout le cours de l'expérience, la distance qui les sépara fut de trois cents mètres.

Quand, l'expérience terminée, nous pénétrâmes, les délégués, mon sujet et moi, dans la pièce ou était le paquet, ces messieurs entrèrent les premiers et l'enlevèrent sans le laisser voir.

Ni mon sujet ni moi n'avons cessé d'être avec MM. les délégués pendant les deux heures que dura l'expérience.

C'est donc sans avoir vu le paquet que mon sujet, à deux reprises, en indiqua le contenu à la distance que je dis plus haut.

La boîte a-t-elle été déplacée, des cachets ont-ils été brisés ? Je ne le sais que par l'affirmation de votre correspondant.

On aurait bien pu me le faire constater. La plaque photographique a-t-elle vu le jour ? Je ne puis oublier pourtant qu'on a dû la manipuler pour la mettre dans la boîte et pour la retirer.

Dans tous les cas, sans avoir vu le paquet et toujours resté à trois cents mètres de lui, le sujet a déclaré qu'il contenait : des copeaux d'emballage, du papier blanc, du papier vert et du verre. Il a même indiqué des lettres et des chiffres qui se trouvaient sur le papier vert.

Après une syncope, il a ajouté : « C'est le verre qui m'a repoussée. c'est le verre qui m'a isolée. »

Pour l'expérience faite avec le pli simple elle a eu lieu après celle du paquet, après un surmenage tel que le sujet est tombé comme foudroyé. Dans ces conditions, ce *second* résultat a été ce qu'il devait être.

J'ajoute qu'avant peu des expériences seront faites sur la clairvoyance et l'extériorisation de la motricité, avec toutes garanties, autant pour le sujet que pour les contrôleurs.

Recevez, monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

Docteur Ferroul.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 » 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycerate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDR ELAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée a l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

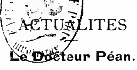
Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

5e ANNÉE. N° 4. 15 FÉVRIER 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



ACTUALITÉS

Le Docteur Péan.

Le Docteur Péan a succombé à une pneumonie infectieuse, le 30 janvier dernier, à une heure du matin.

Ceux qui savent quels liens m'unissaient au regretté maître, dont la brusque fin a été pour tous une si cruelle surprise, comprendront l'émotion que j'ai ressentie à la nouvelle de ce dénouement inattendu.

La veille même du jour où il était terrassé par la maladie qui devait avoir raison de sa robuste nature, j'avais avec Péan une longue conversation ; je ne me doutais pas que c'était la dernière !..

L'heure n'est pas venue de porter un jugement définitif sur l'éclatante personnalité qui vient de disparaître : c'est affaire au temps, ce grand niveleur, cet impartial répartiteur de justice distributive. Ce que l'on peut, sans témérité, affirmer, c'est que Péan fut l'opérateur le plus merveilleux de cette fin de siècle, et que sa dextérité n'était pas une de ces qualités natives qui sont le lot de quelques privilégiés, mais qu'elle était le résultat de connaissances profondes, d'études incessantes qui, jusqu'au bout, furent la constante préoccupation de cet homme, dont l'amour de son art fut la plus douce, l'unique jouissance.

Certes celui-là l'aimait, son métier, il en avait la passion comme il eut le culte de la Patrie, qu'il rêvait toujours plus honorée, plus respectée. Comme son cœur saignait de la voir rabaissée par des esprits peu clairvoyants, qui cherchaient par delà les frontières des inspirations qui s'offraient à leur portée et que, systématiquement ils repoussaient, aveuglés par une prévention dont le mobile était rien moins qu'avouable ! Comme il déplorait cet engouement de certains de ses collègues pour tout ce qui nous arrivait de l'étranger et qui oubliaient ou feignaient d'oublier que tous ces trafiquants d'outre-Rhin ou d'outre-Manche s'affublaient de nos dépouilles !

Jamais savant ne vit piller ses découvertes à l'égal de Péan, et quand il criait au vol, on était bien près de déclarer qu'il avait le caractère mal façonné.

On se souvient encore de la polémique retentissante qu'il eut avec Verneuil, et où le dernier mot lui resta ; ceux qui ont suivi de près cette querelle regrettable pourraient dire de quel côté furent la modération et l'équité.

Péan, sous son écorce rude, était d'une bonté parfaite, d'une indulgence sans limites ; jamais la haine ne trouva place dans ce cœur compatissant à l'infortune, prompt au soulagement de toutes les misères.

Sur ce point, je ne crains pas de voir se produire un démenti : la discrétion qu'il mettait à rendre service a pu faire méconnaître son inlassable générosité, mais ceux qui en ont été les bénéficiaires n'en doivent que plus ardemment la proclamer pour faire taire les insinuations malveillantes ou perfides.

Toute sa vie, d'ailleurs, Péan fut victime d'absurdes légendes et il se sentait une telle sécurité de conscience qu'il dédaignait de s'en expliquer. Quand nous écrirons plus complètement la biographie de celui dont nous n'avons voulu que fixer en quelques traits la physionomie si complexe, nous aurons à prendre à corps des attaques sans objet, des calomnies sans fondement, et à en montrer l'inanité. Aujourd'hui, sur cette tombe à peine fermée, nous avons voulu simplement déposer en hommage l'expression de notre douleur profonde ; et, comme nous l'avons écrit, dès la première heure, à celle qui fut la vaillante compagne de ce laborieux, à l'admirable épouse de cet époux modèle de toutes les vertus familiales, ce n'est pas le maître bienfaisant, c'est le plus dévoué des amis que nous pleurons.

Pour nous, comme pour tous ceux qui ont vécu dans l'intimité de ce grand cœur, la perte est irréparable.

A. C.

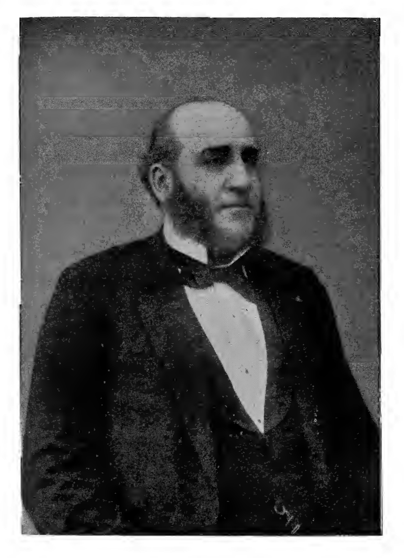
La mort de Péan.

Récit d'un témoin.

« Il y a quelque consolation et quelque fierté, écrivions-nous jadis dans un périodique médical (1), à enregistrer les exemples de sérénité et de mépris de la mort que donnent aux survivants des hommes tels que le Dr Richet, qui analysait à sa dernière heure avec une précision toute scientifique, les phases de son agonie... N'est-elle pas une des tristes prérogatives de ceux qui cultivent les sciences d'observation que cette obsession de leur propre mal, dont ils étudient un à un tous les symptômes, sans pouvoir arrêter sa progressive évolution ?

« Prononcer soi-même son arrêt de mort et le prononcer sans appel ; assister, impuissant, à cette usure lente de notre être, que les douleurs physiques et les tortures morales accompagnent sans répit, n'est-ce pas le pire des supplices ?... »

(1) V. *France médicale*, 28 mai 1892 ; article signé : Dr Quercy.



LE DOCTEUR PÉAN

Ces lignes, nous les évoquions, après lecture du récit, si dramatique dans sa concision, qu'a bien voulu nous adresser notre ami P. Robin-Massé. On peut porter sur Péan le jugement qu'on voudra ; mais celui qui, en face de la mort imminente, fait preuve d'un tel stoïcisme, incline au respect ses pires insulteurs. Une fin aussi héroïque est plus qu'une rédemption, c'est le signe précurseur de l'immortalité.

Péan était grippé depuis environ huit jours. Le mal avait suivi son cours normal sans que rien pût faire prévoir une catastrophe,

C'est le samedi 29 janvier, à 9 heures du soir, que le Maître fut pris d'un frisson. Pendant une heure, il se fit envelopper de linges et d'ouate chauds le thorax et les membres inférieurs, comme il avait coutume de le prescrire pour ses malades, en pareille occurrence. Lui-même palpait sa radiale et se rendait compte des intermittences et des inégalités de son pouls faiblissant. Puis, tout d'un coup, comme en prenant défininitivement son parti, et jugeant désormais inutile toute tentative nouvelle : « Nous avons, dit-il, lutté assez.. il n'y a plus rien à faire; jamais je n'en ai vu revenir de là où j'en suis.. qu'on me laisse seul avec ma femme. »

Sa décision était prise : maintenant il était résolu à la mort. Après un entretien de quelques minutes avec Mme Péan, il demandait de lui-même qu'on fît venir un prêtre : « Et qu'on aille vite, ajoutait-il, qu'on prenne une voiture, je n'en ai pas pour plus de deux heures. » Le chanoine de Cormont, ami de la famille, se tenait non loin, pour le cas où on réclamerait son ministère. Il pénétra dans la chambre du mourant, lui administra les derniers sacrements, pendant que Péan, élevant ses mains, et haussant sa voix qu'une dyspnée traînante rendait de plus en plus haletante, s'écriait : « Je veux mourir dans la foi de mes pères. »

Il demanda ensuite : « Ma famille est-elle prévenue ? qu'on la fasse venir. » De ses trois filles, deux seulement étaient là ; celle qui était absente était retenue au lit par une forte bronchite grippale. Quand les siens furent près de lui, il leur fit ses adieux, disant à sa sœur, Mlle Rose, la plus jeune de cette génération : « Ma pauvre Rose, c'était donc ta destinée de nous enterrer tous. » A ses enfants : « Voilà la vie... il n'y a pas que les soldats qui puissent mourir sur un champ de bataille... la vie est un champ de bataille pour tous! Arrivé au bout, on entrevoit la mort avec calme et sérénité, quand on a, comme moi aujourd'hui, conscience d'avoir toujours fait son devoir noblement... Suivez la voie que je vous ai tracée, vivez bien pour que nous nous retrouvions là-haut, comme moi je vais retrouver ceux des miens qui m'ont précédé. »

Il demanda ensuite sa deuxième fille et son gendre qu'on était allé chercher. « Henriette, Roger, viennent-ils ? ils n'arri-

veront pas à temps. » Et il continuait à surveiller son pouls. Puis il recommanda à sa femme d'éloigner ses filles quand l'agonie commencerait pour qu'elles ne le voient pas à ce moment.

Il était environ 11 h. 1/2. Sa respiration, de plus en plus haletante, et ses forces déclinant rendaient moins distinctes les paroles qu'il cherchait à prononcer, mais sa connaissance restait entière. Sa dernière parole fut celle-ci : « Faire sortir, faire sortir. » Pensant qu'il se sentait plus oppressé, nous lui promenâmes devant le visage un mouchoir imbibé d'éther ; on lui faisait respirer de temps en temps un peu d'oxygène. Il répéta : « Faites sortir... les personnes qui sont là... la grippe est infectieuse... il ne faut rendre. . personne malade.... » Sa fille arrivait et se penchait sur lui pour l'embrasser. Il ouvrit les yeux, puis la bouche comme s'il voulait parler, mais il ne put.

A partir de ce moment, il déclina rapidement, comme si, à force de volonté et d'énergie, il avait pu, dans l'attente de sa fille, rassembler ses dernières forces pour vivre quelques minutes de plus. Pendant une demi-heure encore, au milieu du désarroi de ses organes épuisés par la lutte, son cerveau survécut et assista aux derniers efforts de ses poumons et de son cœur.

Il avait glissé de ses oreillers et était couché presque complètement sur le côté. Il voulait mourir debout, et ses derniers efforts furent pour chercher à se rehausser et à se remettre droit dans son lit. Nous le soulevâmes avec précaution pour le mettre dans la situation qu'il désirait.

Bientôt après, l'agonie commençait. Elle fut courte, sans souffrances, et à une heure et demie du matin, un soupir un peu plus bruyant que les autres, puis le silence qui succéda, nous apprirent que c'était fini !......

Nous ne voulûmes laisser à personne l'honneur de lui rendre les derniers soins. Et, l'assistant pour la dernière fois, nous le revêtîmes de son habit, son costume ordinaire. Quand il fut habillé, déjà son visage, au relief si accusé, avait pris cette expression de calme souriant, qui a provoqué l'étonnement, l'admiration de tous ceux qui l'ont vu le lendemain, lorsqu'on eut exposé le corps.

Voilà comment Péan est mort, en conservant son sang-froid et sa présence d'esprit jusqu'à ses derniers moments.

Se sentant gravement atteint, il ordonne lui-même les soins dont on doit l'entourer ; puis, quand il a pressenti la mort, il calcule ses chances, voit la bataille perdue ; tel qu'au cours d'une opération grave ou en présence de difficultés imprévues, il changeait instantanément de tactique, tel il se montre dès qu'il a fait son sacrifice et pris la résolution de mourir, ne songeant plus qu'aux siens, gardant vis-à-vis de lui-même la même lucidité, le même sens clinique qu'il avait en présence de ses malades.

Du spectacle d'une telle mort, pour tous ceux qui y ont assisté, s'est dégagée cette impression profonde, ineffaçable que pour pouvoir mourir ainsi, il faut vraiment avoir bien vécu. Nous qui le connaissions, qui avions vécu longtemps près de lui, nous savions mieux que personne ce qu'on devait penser des légendes créées autour de lui.

A ceux qui ont douté de la droiture, de la conscience de cet homme, nous dédions le récit de cette fin, qui ne fut pas seulement celle d'un grand homme, mais surtout celle d'un honnête homme.

P. Robin-Massé.

Péan jugé par ses élèves.

Nous donnons ci-après le texte du discours prononcé aux obsèques du Dr Péan par M. le Dr Delaunay, son chef de clinique. Ce discours nous a paru restituer à souhait la physionomie intime du regretté chirurgien.

Quelques jours à peine nous séparent de la matinée où Péan plein de force et de santé opérait à son hôpital et déjà m'est dévolu le douloureux honneur de saluer au nom de ses anciens internes et de tous ses vrais élèves celui qui fut et restera le glorieux Maître.

Vous venez d'entendre de la bouche autorisée des professeurs Delorme et Pozzi ce que fut l'œuvre chirurgicale de Péan. Je ne veux pas après eux retracer l'histoire de la chirurgie française pendant ces trente dernières années ; mais il m'appartient de proclamer quel était l'homme que la science vient de perdre, le maître dont l'habileté fut incomparable, dont le sang-froid et la hardiesse raisonnée surent se jouer des plus redoutables difficultés.

Si la valeur d'un homme se juge aux résultats qu'il suscite, aux colères qu'il soulève, celle de Péan fut immense. Personne, en effet, ne fut plus attaqué et l'on peut affirmer que sa vie ne fut qu'un long et passionné combat. Au début de sa carrière, lorsqu'il étonna, par ses opérations abdominales les maîtres de la chirurgie de l'époque, on ne voulut voir en lui qu'un audacieux sans scrupules et pressé d'arriver. Encouragé et soutenu par Nélaton, qui avait su deviner les hautes destinées réservées à son élève préféré, il accepta résolument la lutte et s'y jeta avec d'autant plus d'ardeur qu'il la savait plus inégale. Lorsque, par ses succès éclatants, il se fut définitivement imposé, lorsqu'il eut créé des procédés nouveaux, inventé des opérations qui ont doté la science française d'un si riche patrimoine, il eut encore à combattre, non plus pour faire accepter ses méthodes, mais pour conserver son bien. La témérité du début n'était plus que de la timidité et ses plus belles découvertes servaient à étayer la renommée de prétendus astres naissants. Ce fut peut-être pour lui l'époque la plus pénible de sa vie et c'est avec la plus grande tristesse qu'il répétait souvent : « Dire qu'il faut que j'aille à l'étranger pour que l'on me rende justice !... »

Il n'était pas jusqu'à sa conscience qui ne fût mise en doute et la mort même n'a pu mettre un terme aux attaques. Et cependant quel homme fut meilleur, quel cœur sous sa rude enveloppe fut plus sensible et plus généreux ! Quel plus que lui, n'eut à un plus

haut degré conscience de son devoir et de la lourde responsabilité que lui créaient sa science et son habileté.

Consciencieux, Péan le fut toujours, et si la légende malveillante a voulu faire de lui un homme préoccupé du succès, un artiste uniquement épris de son art et peu soucieux des résultats,il faut qu'on dise et qu'on sache qu'il n'en est rien.

Il eût fallu voir avec quel soin méticuleux il examinait les malades pour lesquels une intervention sérieuse était nécessaire et combien grande était sa préoccupation de rester conservateur dans les limites du possible. Beaucoup de ses méthodes, d'ailleurs, sont la preuve du souci qu'il avait de la vie d'autrui, et le pincement des vaisseaux en particulier, cette découverte qui lui fut tant contestée et suscita de si ardentes polémiques n'eut d'autre but, selon son expression favorite, que de ne pas faire perdre inutilement une goutte de sang aux malades.

Si Péan était admirable de précautions pendant l'opération, les soins consécutifs étaient aussi pour lui un devoir auquel il savait s'astreindre : le jour, la nuit, combien de fois l'avons-nous vu revenir à l'hôpital, surveiller lui-même ses opérées, estimant avec raison que sa tâche n'était pas finie tant qu'il restait l'ombre d'un danger. Certes,ce n'est pas le Péan dont on a maquillé la silhouette, mais c'est le Péan vrai et si souvent volontairement méconnu, le grand homme dont on a cru pouvoir médire parce qu'il avait du talent.

Il faisait plus encore : à l'hôpital Saint-Louis où, pour pratiquer les grandes opérations, il n'eut à sa disposition un pavillon spécial que durant la dernière année de son service hospitalier. Il avait coutume de faire entrer les malades qui devaient subir l'ovariotomie dans la maison de santé réservée à sa clientèle riche, et c'était là qu'il les opérait et payait les frais de séjour. Il ne voulait pas, en effet, exposer aux dangers d'une salle commune les pauvres qui avaient remis leur vie entre ses mains. Il savait aussi parachever sa bonne action et l'opérée rentrait chez elle à l'abri des privations qui auraient pu compromettre sa guérison. Charité d'autant plus belle qu'il ne permettait pas qu'on la dévoilât. Aucun pauvre ne s'adressa à lui sans en obtenir le secours espéré, qu'il fît appel à sa science ou à sa bourse. De ce côté-là, du moins, il a été largement récompensé, et il m'a été donné d'entendre un ouvrier prendre sa défense avec ces belles paroles : « Il a sauvé ma mère, je ne veux pas qu'on en dise du mal. » La voix des petits, des humbles, apportait encore ce matin à sa famille éplorée la plus douce des consolations.

A la fin de sa carrière, puisqu'il lui eût été permis de se reposer d'une longue vie de labeur, sentant que ses forces n'avaient point faibli, il n'a pas voulu que la science fût privée de sa collaboration et la part des pauvres diminuée. Atteint par la limite d'âge et n'ayant plus, comme autrefois,un hôpital à sa disposition, il n'hésita pas et leva la difficulté en fondant de ses deniers l'hôpital qui porte aujourd'hui son nom. Aucun perfectionnement n'y fut épargné, aucun sacrifice ne lui parut trop lourd quand il crut être utile à la science et à l'humanité. Il avait réalisé son plus grand désir, l'objectif constant de sa vie : construire un hôpital où le pauvre n'eût rien à envier au riche. Et là encore il faut insister et répéter que l'hôpital Péan dont

il était l'unique maitre,était un hôpital de pauvres, comme le sont les hôpitaux de l'Assistance publique. Il en assurait l'entretien et le fonctionnement avec une libéralité sans égale et jamais il ne lui vint à l'esprit qu'il pût être permis de solliciter une subvention des pouvoirs publics.

Le caractère de Péan fut à la hauteur des plus nobles ; tous ceux qui l'ont approché et connu lui rendront cette justice. Sa fermeté et sa grandeur d'âme ne se sont jamais démenties, et s'il faut voir mourir un homme pour le bien juger, nous pourrons affirmer que Péan fut parmi les plus grands. Qu'il me soit permis de dire, sans réveiller dans le cœur des siens une douleur trop vive, qu'en face de la mort Péan s'est montré digne de lui-même. Après avoir diagnostiqué dès le début la gravité du mal qui l'avait frappé, il résista avec la plus grande énergie. Mais lorsqu'il eut compris que la lutte était inutile, et que cette bataille qu'il avait si souvent gagnée pour les autres était définitivement perdue pour lui, c'est avec le plus grand calme qu'il regarda la mort en face. Il réunit les siens et dans un suprême effort leur fit en termes les plus élevés ses derniers adieux, puis lentement, fermement, comme le soldat mortellement blessé le soir d'un combat, il se coucha pour dormir son éternel sommeil.

Pour ses élèves, ce ne fut pas le maître autoritaire, imposant sa volonté, mais le conseiller bienveillant, laissant à chacun l'initiative qu'il jugeait nécessaire à une bonne éducation chirurgicale. Et si parfois, au cours d'une opération, il lui échappait une parole un peu vive, avec quelle délicatesse et quelle bonté il s'efforçait d'effacer un souvenir que son bon cœur lui disait pouvoir être pénible.

Ah ! maintenant ma tâche est douce, car je n'ai plus qu'à laisser parler mon cœur. Oui, cher et vénéré maître, si votre talent et votre génie chirurgical vous ont conquis dans le monde entier une gloire immortelle, votre bienveillance a fait de nous,non seulement des disciples reconnaissants, mais encore des amis qui auront toujours au cœur le culte de votre mémoire. Et s'il m'est donné, après tous les autres, à moi que vous aviez admis à l'insigne honneur d'être votre second à votre hôpital de venir, dans un suprême adieu, vous témoigner tout mon respect et toute ma gratitude, qu'il me soit aussi permis de proclamer bien haut que si la chirurgie française perd en vous son plus illustre représentant, l'humanité est du même coup privée d'un de ses plus grands bienfaiteurs.

La Psychologie de Péan.

Par M. le Docteur Aubeau.

Depuis cinq ans environ j'étais entré en relations avec Péan : c'est à mon ami, le Dr Aubeau, que je dois de l'avoir connu, ce dont je lui suis profondément reconnaissant. J'ai pensé que nul mieux que ce dernier, qui a vécu pendant vingt-cinq ans dans l'ombre du maître qui vient de disparaître, ne pouvait nous faire connaître son « état d'âme ».

C'est pourquoi j'ai demandé à Aubeau de bien vouloir, pour les lecteurs de ce journal, nous donner en toute sincérité son opinion sur le grand chirurgien dont il fut si longtemps le précieux auxilia ire

Il reste entendu que nous lui laissons toute la responsabilité des appréciations émises et sur lesquelles, du reste, nous ne pourrions faire que quelques légères réserves.

Mon cher Cabanès,

Vous me demandez des impressions personnelles sur le grand maître au contact duquel j'ai vécu pendant un quart de siècle et vous me donnez à peine quelques heures de réflexion pour vous répondre. C'est peu lorsqu'il reste tant à dire, malgré et surtout après ce qui a été dit.

A la vérité, en dehors des faits documentaires, qui sont de notoriété publique, il semble que tout le monde ait extravagué dans les appréciations sur Péan. Il est bien certain, dans tous les cas, que la notion exacte de sa personnalité ne se dégage nullement des polémiques passionnées, souvent discourtoises, j'allais dire indécentes, qui se sont engagées autour de sa tombe à peine fermée.

Péan fut et restera un grand homme. A cet égard, tout le monde est d'accord. Mais si sa supériorité professionnelle est indéniable, sa valeur morale est violemment discutée : les uns en font un monstre, d'autres en font un saint.

C'est qu'en effet Péan s'est révélé aux observateurs superficiels par des actes, en apparence, contradictoires et qu'il en résulte, pour eux, une individualité quelque peu amphibologique.

Péan a besoin d'être expliqué et il est impossible de le juger avec impartialité si on ne l'a pas bien compris.

Vous, mon cher Cabanès, vous demandez des documents pour l'impartiale histoire. Je m'attacherai donc surtout à éclairer, sans parti pris, cette âme restée obscure pour le plus grand nombre. Ce sera, je l'espère, le meilleur hommage qu'il soit possible de rendre à la mémoire de Péan.

Quelques mots seulement sur le chirurgien que chacun connaît, admire et proclame, sans conteste, le plus habile opérateur de la génération qui s'éteint.

Sur ce point, une simple réflexion m'est inspirée par cette phrase que j'ai lue quelque part : « La gloire du chirurgien est comme celle du comédien, elle meurt tout entière avec lui. » Si cet adage est applicable à ceux qui se contentent d'exécuter, avec toute la maëstria désirable, les opérations classiques telles que les ont réglées leurs prédécesseurs, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit, non plus seulement d'un artiste adroit, audacieux et calme, mais d'un innovateur, d'un créateur, d'un génie. Or, Péan a été tout cela. A ces titres, il mérite de prendre place auprès de ces maîtres de la chirurgie qui sont des gloires nationales et caractérisent une époque, tels que : Ambroise Paré, Dupuytren, Nélaton. Ceux-là sont immortels et Péan sera immortel comme eux !

Je ne m'appesentirai pas ici sur ses écrits, sur les grandes opérations abdominales, la méthode du pincement hémostatique, le procédé de morcellement des tumeurs, l'invention de l'hystérectomie vaginale et tant de belles conquêtes qui sont bien siennes. Mais je rappellerai que Péan était un esprit ouvert à toutes les innovations réellement scientifiques et qu'il prêta son concours à l'application des découvertes de P. Bert sur l'anesthésie par le mélange de protoxyde d'azote et d'oxygène sous pression et par les mélanges titrés de chloroforme et d'air.

Je laisse de côté les nouvelles plus ou moins authentiques qui courent la Presse et je me hâte d'aborder l'ébauche psychologique de cet homme qui fut si discuté et si peu compris, qui resta presque insoupçonné de son entourage et qui peut-être s'ignorait lui-même.

Quand je connus Péan, j'étais encore presque un jeune homme. Il était déjà dans toute la plénitude de son talent, de sa renommée et de son succès. Je le considérai avec les yeux attentifs de l'élève qui contemple le maître et, je l'avoue, il fut d'abord pour moi, comme il l'a été pour tous, une énigme vivante.

J'éprouvai, à son propos, dans ma sentimentalité, des heurts violents, le voyant, en de certains moments, grand, généreux et bon et le trouvant, en d'autres circonstances, d'une dureté et d'une sécheresse allant presque jusqu'à la brutalité ; j'essayai de comprendre et, peu à peu, je vis se dresser une figure très spéciale, abrupte par certains côtés, mais pas du tout banale et d'une grandeur incontestable.

A partir du moment où j'eus acquis cette conception, tout en lui s'expliqua et devint d'une logique et d'une limpidité parfaites.

C'est ce Péan-là que je voudrais faire connaître et que vous reconnaîtrez, j'en suis sûr, mon cher Cabanès, vous qui l'avez approché de si près.

Péan était fils de paysan et s'en faisait gloire. Il portait en lui l'âme du paysan celtique. Toute sa psychologie est là !

Je vais choquer quelques-uns de vos lecteurs et en étonner d'autres, mais j'ai conscience de dire la vérité.

D'ailleurs, qu'on n'aille pas croire que cette qualification de paysan soit considérée par moi comme une dépréciation. En ce qui concerne nos paysans français, c'est, au contraire, dans mon esprit, un titre de noblesse. En effet, le paysan de France, c'est le véritable héritier de la race gauloise, cette superbe et fière avant-garde des émigrations aryennes qui ne craignait rien, sinon que le ciel tombât sur sa tête, qui fut et demeura chevaleresque, incessamment prodigue de sa richesse et de son sang pour les grandes causes. Race des premiers occupants qui a tant souffert et qui pourtant se perpétue, s'éternise et reste en définitive la base fondamentale, la génératrice et la conservatrice de la nation.

A toutes les époques de son histoire, la race aborigène a subi la superposition des races étrangères qui lui imposaient une administration oppressive et spoliatrice, la traitant en classe asservie, taillable et corvéable à merci.

Mais toujours la race attachée au sol finit par se reprendre et se reconquérir, en enfantant des héros. Elle absorbe les Romains, arrête les Huns, chasse le Normand et l'Anglais et arrive même à se libérer de l'aristocratie franque.

L'âme du paysan est imprégnée de tout ce passé. Elle sent héréditairement fermenter en elle un levain de révolte contre le pouvoir qui fut si longtemps l'oppresseur, l'étranger. Elle sent brûler en elle une soif ardente de justice et de réparation. Mais aussi comme elle est débonnaire, comme elle est secourable au faible, à l'opprimé !

En somme, farouche aux uns, compatissante aux autres, l'âme du paysan subit la loi de la fatalité atavique ou pour mieux dire la logique des événements.

Si l'on adoucit les traits, si l'on estompe l'image, si l'on franchit les âges, on retrouve chez le maître, quelques-unes des lignes que je viens de tracer.

Secondé par une force athlétique, Péan était doué d'une puissance de travail incroyable et d'une persévérance inouïe. Puis, quelle superbe indépendance d'allure ! Celui-là ne fut assurément le plat valet de personne.

Avec cela, tout à fait conscient de sa valeur, il croyait n'avoir besoin d'aucune aide pour sa marche ascensionnelle. Il sentait qu'il portait en lui-même le pouvoir et la volonté du succès. Aussi jamais n'a-t-il pu se consoler de son échec au concours de l'agrégation.

Il apparaîtra, au moins clairvoyant, que cet échec, qu'il jugeait immérité, exaspéra à la fois ses instincts de révolte et son désir de triomphe (1).

Péan fut ainsi poussé à rechercher dans une grande fortune le moyen de se mettre hors pair et de dominer ses rivaux. Son incomparable talent, son génie firent le reste.

L'atavisme, les instincts et les circonstances qui eussent, d'un impuissant, fait un vulgaire anarchiste, ont fait de cette nature d'élite un homme illustre, un triomphateur.

Qu'il ait témoigné d'un dédain amer pour certaines puissances, qu'il ait fait montre de brutalité pour certains aristocrates, qu'il ait été dur pour certains ploutocrates, accapareurs de haut et de bas étage, auxquels il sauvait magistralement la vie, cela n'est aucunement douteux, et les quelques pages que je viens d'écrire n'ont pas d'autre but que d'éclairer ce côté du caractère.

Quant à lui refuser, sur de tels faits et gestes, tout sentimen d'humanité, c'est une attestation puérile contre laquelle on ne saurait trop protester.

Péan fut bon, généreux et souvent magnanime. Bon, il le fut pour les siens, et quand je dis les siens, je ne veux pas seulement parler de sa famille par le sang, mais aussi de la grande famille médicale et de tous ceux qui la touchaient de près ou de loin. Il fut bon et généreux pour les petits, pour les humbles, pour les déshérités. Il fut même, je le répète, souvent magnanime en épargnant ses pires ennemis qu'il eût pu terrasser.

En somme, s'il a beaucoup demandé à ceux qui possédaient, il a beaucoup donné à ceux qui n'avaient rien. Il a fait du socialisme impulsivement et s'il lui est resté une fortune, c'est qu'il a travaillé beaucoup et sauvé ou prolongé beaucoup d'existences.

C'est le moment de dire que pendant les longues années que j'ai passées à son côté, une seule fois, j'eus l'occasion de lui adresser un client capable de payer ses soins. Un seul client aisé pendant 25 ans ! Par contre, les malheureux que je lui ai envoyés sont innombrables. Il les accueillit tous avec compassion et quand le cas était grave, ce n'est pas à l'hôpital qu'il opérait, mais dans des maisons de santé coûteuses dont il soldait les frais. Cela c'est de l'histoire quotidienne ; on ferait des volumes avec tous ses actes de bienfaisance.

A côté de cela, Péan avait horreur des paresseux et des parasites. Je n'oublierai jamais une scène dont je fus témoin.

Un artiste de talent, mais bohème parmi les bohèmes, crut avoir

(1) Nous ne partageons pas tout à fait l'opinion d'Aubeau sur ce point. (N.D.L.R.)

trouvé un bon moyen d'extorquer des fonds au maître. En venant lui conter qu'il était l'amant d'une femme mariée, que cette femme avait mis, pour lui, ses bijoux en gage, qu'elle devait assister le lendemain à une soirée et que si elle n'avait pas ses bijoux, elle était irrévocablement perdue : « Quant à moi, Monsieur Péan, ajoutait-il, si vous ne me prêtez pas six cents francs sur l'heure, je n'ai plus qu'à me jeter à l'eau. »

Et Péan de lui répondre. « C'est à moi Péan, père de famille, que vous venez raconter cette histoire ?.Mais mon bon ami, allez vous jeter à l'eau, c'est tout ce que vous avez à faire, sacrédienne !..»

En terminant, il faut bien dire un mot de l'Hôpital International et de l'accueil enthousiaste que me fit Péan, quand je lui exposai, au nom de quelques-uns de mes collègues de la Clinique Française et en mon nom, le but que nous poursuivions, en lui demandant d'apporter la grande autorité de son nom à cette œuvre de vulgarisation scientifique et de philanthrophie. Péan arrivait à la limite d'âge dans les hôpitaux. La retraite c'était l'inactivité et, pour ce laborieux, l'inactivité c'était une mort anticipée.

On dira que Péan était heureux de se survivre, soit ! mais j'affirme qu'il fut surtout heureux de consacrer ses dernières années aux malades pauvres.

Quoi qu'il en soit, il n'hésita pas une seconde à prélever sur sa fortune les capitaux nécessaires à l'achat d'un terrain et à l'édification des bâtiments destinés à l'extension de l'œuvre embryonnaire commencée rue d'Assas. A mon grand regret et au sien, j'ai toute raison de le croire, des tiers parvinrent à nous éloigner l'un de l'autre dans les dernières années.

A l'heure actuelle, personne ne sait encore quel sera l'avenir de l'Hôpital International, mais l'on peut être sûr qu'il survivra à Péan dont le nom lui est à jamais attaché et quand on écrira l'histoire, cette dernière phase de sa vie ne sera pas moins glorieuse.

Je finis, mon cher Cabanès, en vous priant de m'excuser de la tournure qu'a prise ma lettre. Vous me demandiez des anecdotes et des traits intimes, j'ai cru plus digne de lui et de moi de chercher *à l'expliquer*.

Puissé-je avoir réussi, en agissant de la sorte, à obtenir pour lui ce que je souhaite pour tous.. la justice !

De cœur,

Dr A. AUBEAU.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique médicale.

Le traitement de la pelade par les applications d'acide acétique et les scarifications.

Ce traitement que propose M. FAIVRE, dans les *Archives cliniques*, est ainsi décrit par l'auteur :

Nous ordonnons d'abord une lotion savonneuse à la surface des plaques rasées au préalable, suivie d'une friction avec un mélange d'alcool et d'éther. Puis il est fait journellement un badigeonnage

avec un pinceau de coton hydrophile imbibé d'acide acétique pur, jusqu'à desquamation. Lorsque la dermite est bien manifeste, le traitement est suspendu. Il se forme rapidement une petite eschare superficielle dont la chute entraîne l'apparition de poils follets. A ce moment, les applications sont recommencées avec les mêmes précautions qu'au début ; mais, si le travail de réparation paraît tant soit peu lent, on pratiquera, à l'aide d'une lancette ou d'un bistouri fin, bien flambés, une série de scarifications bien parallèles, très rapprochées et très superficielles. La douleur est naturellement plus vive que sur l'épiderme intact ; au bout de vingt minutes environ, il se produit une rubéfaction assez intense. Il arrive rarement de voir ces deux symptômes s'exagérer au point de nécessiter l'ajournement du second badigeonnage. De même, dans les cas curables, nous n'avons jamais répété plus de deux fois la scarification sans obtenir, non plus un fin duvet incolore, mais bien des cheveux réguliers et adhérents, apparaissant de la périphérie au centre des plaques d'alopécie.

Pendant toute la durée du traitement, nous assurons l'antisepsie générale du cuir chevelu au moyen de frictions quotidiennes de liqueur de Van Swieten dédoublée, faites à la manière des coiffeurs. Les képis, vêtements et objets de literie sont désinfectés par les moyens ordinaires.

Des instruments tels que peignes, ciseaux, rasoirs, sont spécialement mis au service des hommes atteints de pelade.

M. Faivre conclut ainsi :

1° La guérison de la pelade ne relève pas directement d'une médication antiseptique quelconque, mais plutôt de l'infection substitutive que provoquent, par une sorte de traumatisme, certains topiques médicamenteux, en tête desquels nous plaçons l'acide acétique pur en applications locales.

2° L'observation clinique confirme l'expérimentation ; tandis qu'une pelade simple et jeune contient le microcoque de Vaillard en culture pure, la même pelade présente plus tard, d'autant plus rapidement qu'elle est soumise plus tôt aux lotions excitantes, une association du staphylocoque pyogène qui aboutit à la substitution.

3° Les scarifications superficielles précédant l'application du topique, hâtent l'apparition des cheveux ; elles sont aussi impuissantes que les lotions simples, si l'on a affaire à des pelades compliquées de folliculite ayant détruit à jamais le poil.

4° L'affection a une marche cyclique et une durée variable déterminée par les données microbiennes : la forme en plaques est plus sensible à l'action médicamenteuse ; la forme décolorante qui est exceptionnelle résiste à l'acide acétique. Si cette résistance est confirmée, elle prouverait en partie sa nature trophonévrotique ; il n'en faut pas moins insister sur la prophylaxie et la désinfection des instruments du coiffeur, autant dans la vie civile que dans la vie militaire.

5° La méthode des cultures est le seul critérium qui permette de différencier la pelade des affections similaires et de déjouer la simulation.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Superstitions de grands hommes [a].

(*Suite.*)

Voltaire prête aussi à la plaisanterie. On lit dans les Mémoires inédits d'un homme digne de foi, le comte Beugnot, ancien ministre : « M. de Malesherbes m'a dit que Voltaire rentrait chez lui de mauvaise humeur lorsqu'il avait entendu dans la campagne des corneilles croasser à gauche. » C'est bien le cas de citer ce mot de Madame de Graffigny : « Mon Dieu, qu'il est bête, lui qui a tant d'esprit ! »

***

Le marquis d'Argens, chambellan du roi Frédéric, et l'un des philosophes les plus connus du siècle de Voltaire et de Rousseau, poussait la superstition au point de sortir de table toutes les fois qu'il y avait 13 convives.

***

Hobbes, célèbre esprit fort, ne pouvait rester un instant sans lumière pendant la nuit, qu'il ne délirât. Il ne croyait pas en Dieu, et il avait néanmoins une frayeur inconcevable du diable.

***

Talleyrand ne pouvait entendre prononcer le mot de *mort* sans changer de couleur. Ses domestiques s'épouvantaient quand ils étaient obligés de lui remettre une lettre de décès ou de lui apprendre qu'il avait perdu pour toujours tel parent, tel ami, telle connaissance. Pour ménager la susceptibilité de son maître, son intendant conserva longtemps dans le memento des vivants auxquels Talleyrand accordait chaque année des secours de tous les genres, les noms de personnes enterrées depuis longtemps.

***

Malgré tout son esprit et toute son aménité, Clément XVI eut une si grande crainte de mourir empoisonné par des jésuites ou des amis de jesuites, qu'il renonça à toute nourriture, même préparée par des hommes de sa maison qu'il croyait sûrs ; il se condamna à ne manger que des œufs durs qu'il préparait lui-même, à chaque repas, de ses mains papales. Une religieuse, enfermée au château Saint-Ange, lui ayant prédit qu'il mourrait le 16 juillet, Clément XVI fut encore plus frappé de la crainte de la mort, de sorte qu'il se tenait enfermé, et n'expédiait aucune affaire, selon le témoignage de saint Liguori, tant était profonde sa mélancolie.

***

Le très illustre et révérend Wolsey était cardinal de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, archevêque d'York, légat et grand chancelier d'Angleterre, et son palais était habituellement rempli de plus de 800 gentilshommes, parmi lesquels on distinguait des abbés, des évêques, des chevaliers et même un fou assez célè-

(a) Voir le nº du 1er décembre 1897.

bre pour être offert à Henri VIII. Eh bien ! malgré cette cour brillante, malgré son luxe royal, ce fils de boucher était très superstitieux. Un jour qu'il était à table avec des chapelains et quelques autres personnes, un médecin, nommé Augustine, au moment de se lever, toucha malheureusement une croix d'argent qu'on plaçait au coin de la table du côté où était assis le cardinal ; la croix tomba sur la tête d'un certain docteur Bonner et lui fit une plaie d'où le sang ruisselait abondamment. Wolsey se retira d'un air confus, et dit à Cavendish en entrant dans sa chambre : « Ce malheur me regarde, et voici ce qu'il m'annonce : comme cardinal, la croix signifie ma personne ; le docteur Augustine, qui l'a renversée, me prédit qu'il sera mon accusateur, et la blessure de mon chapelain, la fin de tous mes maux ; car vous verrez qu'on m'arrachera bientôt la vie. » Cavendish tâcha vainement de le rassurer sur un accident arrivé par hasard. Wolsey en fut tellement frappé, qu'au moment de mourir, il en parlait encore à Cavendish.

*
* *

Byron était encore plus superstitieux que tous les philosophes du XVIII[e] siècle. Non seulement il en convenait, mais il semblait même s'offenser contre ceux qui ne voulaient point partager ses faiblesses. Suivant le symbole de foi qu'il a nettement formulé dans le poème de *Don Juan*, il croyait sincèrement aux revenants, aux apparitions surnaturelles et aux pressentiments ; un tireur d'horoscopes lui avait prédit que sa vingt-septième et sa trente-septième année lui seraient fatales, et il ne pouvait chasser cette idée de son esprit. Le vendredi était toujours un jour néfaste dans son calendrier, à ce point qu'il se rappelait avec un effroi réel, qu'il s'était embarqué à Gênes, pour la Grèce, un vendredi : et on prétend même qu'il congédia une fois un tailleur génois qui avait eu l'imprévoyance de choisir ce jour fatal pour lui apporter un habit neuf. « Byron, j'en suis bien convaincue, dit lady Blessington, croit sincèrement aux visions surnaturelles, car sa physionomie revêt une teinte grave et mystérieuse quand il aborde un sujet de cette nature, et il le traite admirablement. Je l'écoutais avec un intérêt profond, lorsqu'il me racontait certaines histoires extraordinaires relatives à M. Shelley qui, assure-t-il, croyait implicitement aux revenants. Il m'a raconté, entre autres, avec le sang-froid de la conviction, que le spectre de M. Shelley était apparu à une dame dans un jardin. Les hommes les plus logiques et les plus forts ont quelquefois donné dans la superstition, témoin Johnson, qui y croit dur comme fer ; mais un pareil mysticisme semble un véritable anachronisme à l'époque où nous vivons, et j'avoue que d'abord je doutais un peu de la sincérité de lord Byron. La superstition ne se bornait pas chez lui aux revenants ; il croyait aux bons et aux mauvais jours, ajoutait foi à d'autres observations non moins insignifiantes, répugnait à rien entreprendre le vendredi, à servir ou se laisser servir du sel à table, à renverser ou voir renverser la salière ou l'huilier, à laisser ou voir tomber le pain, ou encore casser un miroir. Bref, il s'inclinait devant les plus simples préjugés, ce qui prouve qu'il n'est pas d'esprit fort qui n'ait son côté faible. »

Suivant Thomas Moore, peu de temps après l'arrivée de Byron à Pise, une dame de sa connaissance, le rencontrant sur le chemin

de sa maison où elle allait entrer, et supposant qu'il était venu la voir, lui proposa d'y revenir avec elle. « Je n'ai pas été chez vous, répondit Byron ; car, juste comme j'arrivais à la porte, je me suis souvenu que c'était vendredi, et, n'aimant pas faire ma première visite ce jour-là, je m'en retourne. »

(*A suivre.*)

ECHOS DE PARTOUT (a).

Le Dr Pozzi et l'Académie de médecine.

Le nouveau et très sympathique sénateur de la Dordogne, M. le Dr Pozzi, se propose de travailler de son mieux à la question de l'installation nouvelle de l'Académie de médecine. Ce sera bien commencer, et tous ses collègues de l'Académie lui sauront gré de joindre ses efforts à ceux de M. le prof. Lannelongue, qui ont déjà donné un résultat considérable, en provoquant un engagement *ferme* et à court terme du Ministre des finances.

Tout comme les Académiciens, la presse médicale et scientifique appelle de tous ses vœux cette installation nouvelle.

(*Bulletin médical.*)

Le docteur Pozzi, poëte.

Quelques intimes seulement du docteur Samuel Pozzi savent que le nouveau sénateur de la Dordogne sacrifia autrefois à la Muse. Tout en maniant le scalpel en qualité d'étudiant en médecine, il écrivait des vers. Plus tard, l'amour de la chirurgie l'emporta, et adieu les rimes !

Mais on n'est pas de Bergerac pour rien. M. Pozzi revient de temps en temps à la muse et, comme son compatriote Cyrano (1), il cisèle des sonnets qu'à l'instar de son autre compatriote Mounet-Sully, il déclame d'une voix bien timbrée.

Ce fut à la Cigale que, présenté par MM. Maurice Faure et Paul Ferrier, le docteur Pozzi récita, pour la première fois, le poème suivant :

APRÈS UNE LECTURE DE BYRON

J'ai rêvé d'être seul sur un vaisseau perdu,
Démâté, faisant eau, tordu par la tempête,
De n'avoir sous mes pieds, à l'entour, sur ma tête,
Que le gouffre et l'abîme, — et d'en être éperdu.

J'ai rêvé de crier sans qu'on m'ait entendu ;
De prier, de pleurer, — et de voir le *squelette*
Sinistre, grimaçant, la face violette,
Aux éclairs m'apparaître et me dire. « Viens-tu ? »

(a) Nous ne répondons, en aucune façon, de l'authenticité des échos insérés à la rubrique : *Echos departout*. Ils sont reproduits sous la garantie des journaux d'où ils sont extraits.

(1) Combien de fois faudra-t-il dire que Cyrano, dit *de Bergerac*, était de Paris ? J'ai déjà écrit là-dessus trois articles ; je constate avec mélancolie qu'il reste encore des incrédules ! (A. C.)

Oh ! désespoir suprême, oh ! supplice attendu !
Frissons du corps glacé, par la vague mordu,
Râles du moribond, — que je vous porte envie !

Peut-être alors, peut-être enfin, épouvanté
Par cette grande horreur, mon cœur désenchanté
En face de la Mort, s'éprendrait de la Vie !

D[r] SAMUEL-JEAN POZZI,
Sénateur de la Dordogne.

Ce dédain de l'existence, l'éminent chirurgien, fort heureusement ne le professe pas pour ses malades !

(*Echo de Paris.*)

Art et médecine. — La technocritique du D[r] Toulouse.

Ce n'est plus un secret pour personne que la critique d'art est tombée dans la pire abjection. Abandonnée aux érudits, aux littérateurs, aux artistes, elle est, suivant l'expression du docteur Toulouse, d'une « faiblesse tout à fait extraordinaire » ; elle périrait si ce médecin secourable, que l'auscultation psycho-physiologique de M. Zola a rendu presque célèbre, ne s'apprêtait à lui infuser un sang nouveau en appelant à son aide les toutes-puissantes ressources de la biologie. C'est, paraît-il, pour ce genre expirant, la dernière chance de salut. La critique d'art sera biologique, ou elle ne sera pas. Cette conviction n'est pas spéciale au docteur Toulouse ; car, au moment même où il expose avec la satisfaction ingénue de l'inventeur sa théorie de la *technocritique*, un savant russe, M. Volynsky, en poursuit l'application dans une série d'articles que publie le *Severny Viestnik.* Ces études sont consacrées à l'art de la Renaissance Italienne ; la dernière a trait à Léonard et voici l'analyse essentiellement biologique que donne M. Volynsky du portrait de la *Joconde* :

« Elle est trop âgée, elle a des maladies cachées, elle peut être sourde (autrement pourquoi lui cacher les oreilles sous des cheveux ?), ses narines roses indiquent la surexcitation du sens de l'odorat, le manque de sourcil (constaté par Stendhal) est un signe de décomposition, causée par la maladie, d'un tempérament affaibli et de l'impuissance morale. »

Voilà un premier échantillon de *technocritique* qui ne fera pas oublier la vaine littérature inspirée par le même chef-d'œuvre à Saint-Victor et à Gautier.

(*Les Débats.*)

Le Sou médical.

Le *Concours médical* publie, dans son n° du 8 janvier, le rapport du D[r] Gassot sur l'œuvre nouvelle appelée « le Sou médical ». Grâce au payement journalier d'un sou, les adhérents à cette caisse aideront à la poursuite de divers buts très élevés :

1° Caisse de secours immédiats pour venir en aide aux médecins momentanément obérés, et pour aider de jeunes confrères dans leurs frais d'installation ; — 2° instruction et éducation médicales des fils de médecins ; — 3° trésor de guerre contre les collectivités. Le Sou médical deviendrait ainsi la réponse des médecins à une autre œuvre, celle du sou des mutuellistes ; — 4° poursuite de l'exercice illégal de la médecine : en substituant l'action civile d'une Société

riche à l'action timide et pauvre des médecins isolés ; 5° amélioration de la jurisprudence médicale. La Société pourra soutenir de son aide pécuniaire efficace et solide les médecins sur le dos desquels on voudrait trancher des questions de jurisprudence.

Cette variété d'action indique bien l'extrême utilité de l'institution fondée par nos sympathiques confrères du *Concours médical*. Un sou par jour, telle est l'obole demandée et que ne refuseront certes pas les nombreux médecins de France. La Société ne veut pas capitaliser, elle compte dépenser annuellement les revenus tirés de la coopération de tous.

(*Gazette médicale de Liége.*)

Le centenaire d'Auguste Comte.

Le centenaire d'Auguste Comte a été célébré, le 19 janvier, dans l'intimité la plus stricte, par les Positivistes de Paris : une visite au cimetière, une cérémonie commémorative dans la maison où mourut le philosophe, un banquet amical — et ce fut tout.

M. Pierre Laffite, directeur du Positivisme, eût rêvé une célébration plus grandiose, mais il a pensé que le temps n'était pas encore venu où l'on pourrait enthousiasmer la foule au nom du Positivisme.

Les adeptes de Londres célébreront, au contraire, le centenaire d'Auguste Comte avec un grand éclat. Il est à considérer, en effet, que les adhérents recrutés en Angleterre par le Positivisme sont très nombreux.

C'est bien grâce à des souscriptions venues d'Outre-Manche que, pendant de longues années, les positivistes du continent ont pu se livrer à leur propagande.

(*Echo de Paris.*)

Petits renseignements.

Agences de Presse.

Pouvoir recueillir dans les Journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; — surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les savants ?

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris et l'*Argus de la Presse*, fondé en 1879, 14, rue Drouot, répondent à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude. Les deux institutions se complètent l'une l'autre.

Congrès français de médecine.

(4e session). — Montpellier, 12 avril 1898.

La quatrième Congrès français de médecine doit se tenir à Montpellier le 12 avril prochain. Nous rappelons aux retardataires qui auraient négligé d'envoyer leur adhésion que celle-ci doit être adressée au secrétaire général du Congrès, M. le professeur Carrieu, 10, rue Jeu-de-Paume, à Montpellier, avant le 1er mars 1898, terme de rigueur.

Cours pratique de psychothérapie et d'hypnologie.

M. le Dr Bérillon a commencé un cours pratique de psychothérapie et d'hypnologie, à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts, le jeudi 28 octobre, à dix heures et demie. Il le continue tous les jeudis, à la même heure. Plusieurs conférences sont consacrées à l'étude pratique des *applications de la suggestion hypnotique à la pédagogie et à l'éducation des dégénérés héréditaires.*

Association de la Presse médicale française.

Réunion du 4 février 1898.

Le 4 février 1898 a eu lieu la trente-neuvième réunion de l'*Association de la Presse médicale*, sous la présidence de M. le Pr Cornil. — Vingt et une personnes y assistaient.

Elections. — Ont été élus, dans cette séance, membres de l'Association :

MM. les Drs Montprofit (d'Angers) pour l'*Anjou médical* ; — Em. Laurent (de Paris), pour l'*Indépendance médicale* ;— M. le Pr Bergonié (de Bordeaux), pour les *Archives d'Electricité médicale* ; — M. le Dr Georges Baudouin, pour les *Annales d'Hydrologie.*

Candidature. — M. le Dr Olivier a été nommé rapporteur de la candidature de M. le Dr Pichevin (de Paris), pour la *Semaine Gynécologique.*

Les Congrès de 1900. — Sur la proposition de MM. Laborde et Marcel Baudouin, les membres du Bureau de l'Association, MM. Cornil, de Ranse, Cézilly et M. Baudouin sont chargés de faire les démarches nécessaires pour tenter d'obtenir l'autorisation d'organiser, à l'Exposition de 1900, un Bureau de Renseignements à l'usage des médecins de la province et de l'étranger, désirant assister aux multiples Congrès médicaux qui auront lieu à cette époque.

Le Secrétaire général, Marcel Baudouin.

Trouvailles curieuses et Documents inédits.

Notre excellent confrère, *La Gazette des Hôpitaux*, qui a analysé avec le plus grand soin le plus récent rapport au Conseil de l'Université, jette le cri d'alarme : il y a, dit-il, pénurie de *sujets* à la Faculté et si l'on n'y met bon ordre, « l'enseignement anatomique de la Faculté de Paris sera réduit à des dissertations des prosecteurs sur des squelettes, des pièces sèches ou des mannequins d'Auzoux ».

Nous n'étonnerons personne en disant que ces plaintes ne sont pas nouvelles : il y a près d'un siècle, elles étaient déjà formulées *en haut lieu*, et par les plus éminents professeurs de notre Ecole de Paris : on n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, la pétition suivante, qu'adressaient au Préfet de la Seine, en l'an IX de la République, les « professeurs d'anatomie et de physiologie » de ladite Ecole, qui s'appelaient à l'époque Bichat, Dupuytren et Le Clerc.

La pièce originale, dont nous publions ci-dessous la transcription fidèle, fait partie de notre collection particulière de documents autographes.

Paris, 21 nivôse an 9 de la Rép. fr.

Les citoiens Bichat, Dupuytren et Le Clerc, professeurs d'anatomie et de Physiologie.

Au Préfet du département de la Seine,
Citoien Préfet,

Vous avez arrêté qu'à l'avenir, les corps des personnes décédées dans les hospices de la ville de Paris seraient seuls employés à l'enseignement de l'anatomie, tant dans les établissements publics que dans les écoles particulières, et votre arrêté défend de prendre pour cet usage des corps dans les cimetières de Paris. Votre décision porte en outre que les amphythéâtres particuliers seront servis après les écoles nationales.

La dernière partie de cet arrêté est conforme sans doute aux lois de la justice et de l'ordre public et nous sommes loin de réclamer contre ces sages dispositions : ce n'est donc que sur la première que nous vous prions de nous permettre quelques observations.

Il est présumable, citoien Préfet, que les renseignemens qu'on vous a donnés sur les besoins de l'étude anatomique à Paris, ne sont pas exacts.

La seule Ecole de médecine qui ne donne l'instruction pratique qu'à 120 élèves, a besoin annuellement tant pour les cours, que pour les exercices des dits élèves et pour les recherches des professeurs de plus de 1,000 corps. Les deux écoles particulières que nous tenons renfermant au-delà de 180 élèves, il y en a encore plusieurs autres, qui réunies à celles que nous venons de citer, donnent l'instruction anatomique à mille étudians au moins : or en ne portant qu'à 4 sujets par chacun d'eux le nombre de ceux qui sont nécessaires à leurs études, il est impossible que les hôpitaux seuls puissent les fournir, surtout si l'on considère que 6 mois au plus peuvent être consacrés à cette pénible et périlleuse étude, qu'un tiers à peine des corps peut y être emploié, et qu'un grand nombre sont ouverts dans les hôpitaux pour parvenir à la connaissance des désordres occasionnés par les maladies : genre de recherches trop utile pour n'être pas encouragé par les magistrats loin qu'ils veuillent y mettre des entraves.

Il est donc évident, citoien Préfet, que si vous maintenez votre arrêté, c'en est fait nous ne disons pas du progrès de l'anatomie, mais même de son étude élémentaire, que cette science dont l'enseignement plus complet et plus soigné à Paris que partout ailleurs y appelle un grand nombre de nationaux et d'étrangers, ne fournira plus à la médecine le flambeau qui seul peut la guider sûrement, ou bien que les élèves pressés entre le besoin de l'instruction, et les règlements prohibitifs qui les en priveront, se verront forcés comme dans l'ancien régime, de violer furtivement à la fois, les loix et les tombeaux,

ou d'exercer sans connaissances positives un art qui deviendra meurtrier dans leurs mains : crime de lèze humanité bien plus grave sans doute que celui de manquer de respect aux dépouilles humaines ; si toutefois c'est offenser les morts que de les faire servir à la conservation des vivans.

Nous espérons donc, citoien Préfet, que vous suspendrez l'exécution de votre arrêté, et (que vous voudrez bien) vous faire informer d'une manière exacte, par des personnes instruites et surtout désintéressées, de la quantité des corps propres aux travaux anatomiques que les hôpitaux peuvent fournir dans l'espace des 5 ou 6 mois au plus qui y sont consacrés d'après les loix des saisons, ainsy que des besoins des établissements publics et particuliers ou cette science (nous ne craignons pas de l'affirmer) la plus utile de toutes, se cultive et s'enseigne.

Un magistrat aussy intègre et aussi éclairé que vous ne peut d'après des renseignemens inexacts, et peut être infidèles prendre et maintenir des décisions qui portent aux sciences et à l'humanité des coups irréparables.

Salut et respect.

Dupuytren Xav. Bichat Le Clerc

P. S. — Quatre cents sujets sont encore nécessaires aux deux écoles que nous tenons pour le reste de cet hyver. Si vous ne nous accordez les moyens de nous les procurer, l'instruction des 160 élèves dont nous sommes chargés est manquée et le même malheur frappe tous ceux qui fréquentent les autres écoles particulières.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

—

JANVIER.

21 janvier 1793. — Exécution de Louis XVI (1).

Les historiens, qui ont pour la plupart puisé leur inspiration dans les journaux du temps, nous ont fait un récit de la mort de Louis XVI, qui n'est qu'un reportage sec et sans couleur. A part

(1) Cet article a été publié par nous dans la *Gazette des Hôpitaux*, du 21 janvier 1893. Nous l'avons fait suivre de documents que nous n'avions pas utilisés, il y a cinq ans, parce que nous ne les connaissions pas à cette date. (A. C.)

la relation de Sanson, l'exécuteur des hautes œuvres, et de l'abbé Edgeworth de Firmont, qui avait accompagné le roi jusque sur les marches de l'échafaud, nous retrouvons partout la même note. L'exécution d'un monarque passe presque aussi inaperçue que celle d'un criminel de droit commun : à peine lui consacre-t-on quelques lignes, tout comme à un fait-divers de minime importance.

Le document que nous publions plus loin a une tout autre valeur. C'est un témoin oculaire qui parle et qui consigne son impression quelques instants après l'exécution à laquelle il vient d'assister. C'est, de plus, un médecin, c'est-à-dire un homme que sa situation met à même de bien observer et surtout de sainement juger.

Philippe Pinel assistait à l'exécution de Louis XVI en qualité de garde national. Il ne jouait à l'époque, quoi qu'on ait dit, aucun rôle politique. Il avait bien été officier municipal, mais sous la Constituante, et n'avait gardé ses fonctions que quelques semaines.

Ce n'est pas qu'il manquât de courage civique ; il en avait donné des preuves en maintes circonstances. Alors qu'il était médecin de Bicêtre (1), il avait sauvé d'une mort certaine plusieurs personnes, un évêque entre autres, en les faisant passer pour aliénés.

C'est également à Pinel que Condorcet avait dû quelque temps son salut : c'est chez M[me] Vernet, parente des grands peintres de ce nom, que Pinel et Boyer conduisirent et cachèrent le célèbre girondin. Cette respectable dame habitait au n° 22 de la rue Servandoni, où elle recevait quelques pensionnaires. Elle admit avec empressement le noble réfugié, sur la recommandation de ses deux anciens locataires, qui n'étaient pas, à l'époque, deux jeunes gens, comme l'avance Louis Blanc, mais deux personnages d'âge mûr, puisque l'un était âgé de trente-cinq ans et l'autre approchait de la cinquantaine.

Bien qu'il eût des opinions fermement républicaines, Pinel appréciait sévèrement les excès de la Terreur. Sa modération, son honnêteté, sa passion de la justice, son horreur du despotisme le portaient à blâmer énergiquement ce qu'il considérait pour le moins comme des abus de pouvoir. Rostan a conté quelque part que, pendant qu'il était officier municipal, Pinel déclara un jour à ses collègues qu'il ne se reconnaissait pas capable de partager plus longtemps leurs travaux, et qu'il préférait se retirer, plutôt que de s'associer à des mesures qu'il n'approuvait pas. Il aurait alors adressé une requête à ses collègues pour être relevé de ses fonctions, et demandé, en échange, un emploi dans les hôpitaux, assurant qu'il rendrait, dans son nouveau poste, plus de services à la chose publique : quelques jours après, le corps municipal prenait un arrêté, en date du 25 août 1793, qui nommait Pinel médecin de Bicêtre (2).

Il n'occupait pas encore ce poste au moment où il fut commandé pour le service d'ordre, le 21 janvier 1793.

---

(1) Pinel entra à Bicêtre le 11 septembre 1793, c'est-à-dire à la fin de l'an I de la République et en sortit pour aller à la Salpêtrière le 30 germinal an III (21 avril 1795).

(2) Il était préparé de longue date à ces nouvelles fonctions. Il avait reçu, en 1789, la mission de visiter Bicêtre et de faire un rapport sur la division des aliénés. Il en profita pour recueillir des observations et rédiger de nombreuses notes sur le traitement moral de l'aliénation mentale.

La lettre que nous reproduisons a été trouvée dans les papiers de Pinel. Elle fut écrite le soir même de l'exécution par Philippe Pinel à son frère qui habitait la province. Le narrateur s'est proposé, avant tout, de dire la vérité, sans souci d'en tirer effet, puisque sa lettre est un épanchement intime et que, dans sa pensée, elle n'était assurément pas destinée à la publicité. Il a suivi tous les détails du drame, et en a noté les moindres péripéties. Il conte à la manière de Tacite, avec l'esprit de concision qui caractérise l'historien des Césars (1). Au surplus, voici le document :

Paris, 21 janvier 1793.

Je ne doute pas que la mort du Roi ne soit racontée diversement, suivant l'esprit du parti, et qu'on ne défigure ce grand événement soit dans les journaux, soit dans les bruits publics, de manière à dénaturer la vérité. Comme je suis ici à la source et que, éloigné par principe de tout esprit de parti, j'ai trop appris le peu de cas qu'il fallait faire de ce qu'on appelle *aura popularis*, je vais te rapporter fidèlement ce qui est arrivé. C'est à mon grand regret que j'ai été obligé d'assister à l'exécution en armes, avec les autres citoyens de section et je t'écris le cœur pénétré de douleur et dans la stupeur d'une profonde consternation.

Louis, qui a paru extrêmement résigné à la mort par ses principes de religion, est sorti de sa prison du Temple vers les neuf heures du matin et il a été conduit au lieu du supplice dans la voiture du maire, avec son confesseur et deux gendarmes, les portières fermées.

Arrivé près de l'échafaud, il a regardé, avec fermeté, ce même échafaud et dans l'instant, le bourreau a procédé à la cérémonie d'usage, c'est-à-dire qu'il lui a coupé les cheveux, qu'il a mis dans sa poche, et aussitôt Louis est monté sur l'échafaud. Le roulement d'un grand nombre de tambours qui se faisaient entendre et qui semblaient apostés pour empêcher le peuple de demander grâce, a été interrompu d'abord par un geste qu'il a fait lui-même, comme voulant parler au peuple assemblé ; mais à un autre signal, qu'a donné l'adjudant du général de la garde nationale, les tambours ont repris leur roulement, en sorte que la voix de Louis a été étouffée et qu'on n'a pu entendre que quelques mots confus, comme : « Je pardonne à mes ennemis, etc. » Mais en même temps, il a fait quelques pas autour de la fatale planche où il a été attaché, comme par un mouvement, ou plutôt par une horreur si naturelle à tout homme qui voit approcher sa dernière fin, ou bien par l'espoir que le peuple demanderait sa grâce, car quel est l'homme qui n'espère pas jusqu'aux derniers moments ?

L'adjudant du général a donné ordre au bourreau de faire son devoir et, dans l'instant, Louis a été attaché à la fatale planche de ce que l'on appelle la guillotine, et la tête a été tranchée sans qu'il

(1) Pinel était un grand admirateur de Tacite, comme aussi de Virgile, d'Horace, de Cicéron et de Pline. Il avait entrepris d'écrire une *Histoire de Louis XI* en prenant Tacite pour modèle. Le docteur Bricheteau possédait un petit fragment de cette histoire dans lequel se trouvaient intercalés plusieurs passages de l'histoire romaine. L'auteur ne craignait pas de comparer son héros à Tibère.

ait eu presque le temps de souffrir (1), avantage qu'on doit du moins à cette machine meurtrière qui porte le nom d'un médecin qui l'a inventée (2). Le bourreau a aussitôt retiré la tête du sac où elle s'engage naturellement et l'a montrée au peuple.

Aussitôt qu'il a été exécuté, il s'est fait un changement subit dans un grand nombre de visages, c'est-à-dire que d'une sombre consternation, on a passé rapidement à des cris de : Vive la nation ! du moins la cavalerie, qui était présente à l'exécution, et qui a mis ses casques au bout de ses sabres.

Quelques citoyens ont fait de même, mais un grand nombre s'est retiré, le cœur navré de douleur, en venant répandre des larmes au sein de sa famille.

Comme cette exécution ne pouvait se faire sans répandre du sang sur l'échafaud, plusieurs hommes se sont empressés d'y tremper, les uns, l'extrémité de leur mouchoir, d'autres, un morceau de papier ou toute autre chose, pour conserver le souvenir de cet événement mémorable, car il ne faut pas se livrer à des interprétations odieuses.

Le corps a été transporté dans l'église Sainte-Marguerite, après que des commissaires de la municipalité, du département et du tribunal criminel ont eu dressé le procès-verbal de l'exécution.

Son fils, le ci-devant Dauphin, par un trait de naïveté qui intéresse beaucoup en faveur de cet enfant, demandait avec instances, dans son dernier entretien avec son père, d'aller l'accompagner pour demander sa grâce au peuple...

Suivaient quelques considérations sur les conséquences du grand événement qui venait de se produire. D'après Pinel, la Convention a outrepassé son droit. Les pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif doivent être distincts. Si l'assemblée qui légifère applique les lois qu'elle rend, la vie et les biens des citoyens ne sont plus à l'abri d'un coup de main du pouvoir.

C'est aux ministres, au conseil exécutif provisoire de nommer une commission extraordinaire, chargée de juger le souverain déchu. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce qui s'est passé pour Charles Ier ? Le Parlement d'Angleterre s'est bien gardé d'intervenir.

Pinel est persuadé que la nation aurait voté, en majorité, pour la réclusion, si le jugement n'avait été si précipité.

Incidemment, il rappelle qu'il a eu des velléités politiques, mais qu'il s'en est vite guéri, quand il a vu les agissements des clubs et des sociétés populaires. Depuis, il est resté éloigné de tous les postes publics qui ne se rapportaient pas à sa profession de médecin. Il félicite son frère de vivre hors du tourbillon qui menace de tout engloutir, loin du spectacle des factions et des sourdes intrigues. Quant à lui, il appréhende l'avenir gros de menaces et son âme reste agitée de sombres pressentiments...

Ne semble-t-il pas que, mû par un instinct prophétique, Pinel prévoyait les journées sanglantes de la Terreur ?

---

(1) On remarque la préoccupation du physiologiste se demandant si le sentiment survivait à la décollation. On sait que cette question passionna beaucoup le monde médical au moment de l'invention de la nouvelle machine à décapiter.

(2) On n'ignore plus aujourd'hui que la guillotine ne porte pas, à vrai dire, le nom de son inventeur, Guillotin ayant eu nombre de devanciers. (V. *Le Cabinet secret*, 2e série.)

***

Nous faisons suivre le récit véridique de l'exécution de Louis XVI qu'on vient de lire, du *Procès-verbal d'inhumation et de l'Acte de décès de Louis XVI*, pièces fort peu connues, que nous avons pu retrouver dans un recueil (1) jadis fort estimé, et qui a disparu à peu près complètement aujourd'hui du commerce de la librairie.

Procès-verbal d'inhumation.

Le vingt-un janvier mil sept cent quatre vingt-treize, l'an deux de la République française.

Nous soussignés, administrateurs du département de Paris, chargés de pouvoirs par le conseil général du département, en vertu des arrêtés du conseil exécutif provisoire de la République française,

Nous sommes transportés à neuf heures du matin en la demeure du citoyen Picavez, curé de Sainte-Madelaine, lequel ayant trouvé chez lui, nous lui avons demandé s'il avait pourvu à l'exécution des mesures qui lui avaient été recommandées la veille par le Conseil exécutif et par le département pour l'inhumation de Louis Capet. Il nous a répondu qu'il avait exécuté de point en point ce qui lui avait été ordonné par le Conseil exécutif et par le département, et que le tout était à l'instant préparé.

De là, accompagnés des citoyens Renard et Damoureau, tous deux vicaires de la paroisse de Sainte-Madelaine, chargés par le citoyen curé de procéder à l'inhumation de Louis Capet, nous nous sommes rendus au lieu du cimetière de ladite paroisse, situé rue d'Anjou-Saint-Honoré, où étant, nous avons reconnu l'exécution des ordres par nous signifiés la veille au citoyen curé, en vertu de la commission que nous avions reçue du Conseil général du département.

Peu après a été déposé, dans ledit cimetière, en notre présence, par un détachement de gendarmerie à pied, le cadavre de Louis Capet, que nous avons reconnu entier, dans tous ses membres, la tête étant séparée du tronc. Nous avons remarqué que les cheveux du derrière de la tête étaient coupés, et que le cadavre était sans cravate, sans habit et sans souliers. Du reste, il était vêtu d'une chemise, d'une veste piquée en forme de gilet, d'une culotte de drap gris et d'une paire de bas de soie-gris. Ainsi vêtu, il a été déposé dans une bière, laquelle a été descendue dans la fosse qui a été recouverte à l'instant. Le tout a été disposé et exécuté d'une manière conforme aux ordres donnés par le Conseil exécutif provisoire de la République française.

Et avons signé avec les citoyens Picavez, Renard et Damoureau, curé et vicaires de Sainte-Madelaine.

Picavez, Renard, Damoureau, Leblanc et *Dubois.*

Acte de décès de Louis XVI (2).

Du lundi dix-huit mars *mil sept cent quatre-vingt treize, l'an second de la République, Acte de décès de* Louis-Capet, du vingt-un janvier

(1) V. la *Revue Rétrospective*, 1re série, tome V, 1834-1837, p. 305 et suivantes.

(2) *Registres de l'état civil de la commune de Paris.* Ce qu'on lit en caractères italiques dans cet acte forme le cadre tout imprimé.

dernier, dix heures vingt-deux minutes du matin, *profession*, dernier roi des Français, *âgé de* trente-neuf *ans*, *natif* de Versailles, paroisse Notre-Dame, *domicilié* à Paris, Tour du Temple, *marié* à Marie-Antoinette d'Autriche; ledit Louis-Capet exécuté sur la place de la Révolution, en vertu des décrets de la Convention nationale, des quinze, seize, dix-neuf et vingt dudit mois de janvier, en présence : 1° de Jean-Antoine Lefèvre, suppléant du procureur-général, syndic du département de Paris, et d'Antoine Momoro, tous deux membres du Directoire dudit département et commissaires en cette partie du conseil général du même département ; 2° de François Pierre Sallais et de François-Germain Ysabeau, commissaires nommés par le Conseil exécutif provisoire à l'effet d'assister à ladite exécution, et d'en dresser procès-verbal, ce qu'ils ont fait; et 3° de Jacques-Claude Bernard et de Jacques Roux, tous deux commissaires de la Municipalité de Paris, nommés par elle pour assister à cette exécution. Vu le procès-verbal de ladite exécution dudit jour vingt-un janvier dernier, signé Grouvelle, secrétaire du Conseil exécutif provisoire, envoyé aux officiers publics de la municipalité de Paris, ce jourd'hui, sur la demande qu'ils en avaient précédemment faite au ministre de la justice; ledit procès-verbal déposé aux archives de l'état civil.

Pierre-Jacques Legrand, *officier public.*

NÉCROLOGIE

Le Dr de Pietra Santa.

Ce fut une personnalité bien originale que le Dr Prosper de Pietra-Santa, qui vient de succomber. C'était un *combatif* dans toute la force du terme, mais la combativité n'excluait pas chez cet homme, ardent dans ses convictions, ferme dans ses principes, une exquise courtoisie de manières, une charmante aménité de caractère. Nous n'avons connu Pietra-Santa que dans les derniers temps de sa vie, mais nous avons gardé le meilleur souvenir de ce galant homme et nous considérons comme un devoir de lui adresser le suprême adieu.

Et, à cette occasion, que son fils, que son gendre, M. Joltrain, veuillent bien recevoir l'expression de nos condoléances les plus sympathiques.

CORRESPONDANCE

Nos lecteurs se rappellent l'*Information* que nous avons consacrée à l'exhumation des restes de Voltaire et de Rousseau au Panthéon. Nous avions exprimé, en termes d'ailleurs très mesurés, notre regret qu'on n'eût pas fait appel à un anthropologiste qui eût pratiqué les mensurations indispensables.

Notre éminent confrère, M. le Dr Ch. Monod, professeur agrégé à la Faculté, pour qui nous professons la plus respectueuse sympathie, se jugeant, bien à tort, visé par notre critique, nous a adressé, à ce sujet, la lettre suivante :

11 février 1898.

Mon cher Confrère,

Vous regrettez, avec juste raison, que l'examen scientifique des squelettes de Voltaire et de Rousseau n'ait pas été fait, lors de l'ouverture de leurs cercueils au Panthéon.

Mais vous savez mieux que personne dans quelles conditions cette découverte s'est produite et combien il eût été difficile, sinon impossible, de faire à ce moment des recherches exactes.

Il avait été d'ailleurs entendu que les cercueils provisoirement refermés, mis sous scellés, seraient rouverts plus tard pour l'examen qui s'imposait.

J'avais donné le conseil que, pour cela, il fût fait appel à des hommes compétents, tels que M. Laborde ou M. Manouvrier, devant lesquels je pensais m'effacer complètement; mon assistance au Panthéon n'ayant été d'ailleurs réclamée que pour vérifier l'hypothèse de la mort de Rousseau par coup de feu.

J'avais eu soin cependant, en l'absence de collègues plus autorisés, de prendre, séance tenante, avec mon cousin, le Dr Louis Monod, quelques mesures, à l'aide des moyens très imparfaits dont nous disposions.

Je n'avais pas publié ces chiffres, pensant qu'ils devaient être vérifiés par des procédés plus précis.

Mais aujourd'hui, que, — comme nous l'apprend mon excellent collègue et ami, M. le Dr Laborde, dans la *Tribune médicale* — M. le Ministre de l'Instruction publique s'oppose à l'examen anthropologique des squelettes de Voltaire et de Rousseau, il me semble que ces mensurations méritent d'être connues, telles quelles, et faute de mieux.

Veuillez, mon cher confrère, croire à mes meilleurs et distingués sentiments.

Charles Monod.

Voltaire.

	Centimètres
Crâne. Diamètre antéro-postérieur	16
— transversal	13
Fémur	43
Tibia	35
Humérus	32

Rousseau.

Crâne. Diamètre antéro-postérieur	17
— transversal	14,5
Fémur	41
Tibia	34
Humérus	29

La mensuration des crânes a été faite au niveau d'une section horizontale qui passait à la hauteur de la protubérance occipitale.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise) — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 5. 1er MARS 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

—

Ferdinand Fabre.

Celui que Sainte-Beuve avait appelé, dès son début dans les lettres, un « fort élève de Balzac » ; le lettré de race, à qui l'Académie infligea le supplice d'une attente prolongée dans son antichambre, Ferdinand Fabre, avait horreur, comme il aimait à le proclamer, des « exhibitions littéraires ». Mais ce dont il gardait un souvenir attendri, c'était des heures de sa jeunesse inquiète où, hésitant sur le choix d'une carrière, il en était encore à chercher sa voie.

On a beaucoup parlé de l'écrivain, mais il est un point qu'on a passé sous silence dans tous les articles nécrologiques qui lui ont été consacrés: dans aucun d'eux il n'a été fait allusion aux études *médicales* de Ferdinand Fabre.

L'auteur de l'*abbé Tigrane* et de *Lucifer* avait donc fait de la médecine ? Ce ne fut, convenons-en, qu'une éclaircie dans cette existence tourmentée : pendant un temps, au sortir du séminaire (1), le jeune néophyte à qui pesait la soutane, était arrivé dans la capitale, « pour y suivre des cours ».

Son père le casa d'abord chez un avoué, rue Hauteville. Mais le séminariste, au bout d'un mois, lâche son avoué ; il publie un volume de vers : *Feuilles de lierre*. Cela ne vaut pas le diable : un pastiche de Hugo, de Lamartine, de Musset. Saisi d'effroi dans la bataille littéraire, il s'enferme en un coin ; *il suit un cours de clinique à la Pitié*, il fréquente la Sorbonne, le Collège de France, *la Salpêtrière*. Son christianisme se change en philosophie (2).

Mais la vocation ne s'était pas encore dessinée. Le jeune homme

(1) « ... Au grand séminaire, pris d'une sorte de tremblement religieux, anéanti chaque fois à l'idée formidable de la communion, ne se croyant jamais assez prêt, malgré le jeûne, les larmes, les macérations, pour recevoir le créateur de tout, il jugea que le sacrifice n'était point suffisant et partit pour la Chartreuse des Garrigues-Rouges, afin d'y subir la règle sévère de saint Bruno. *Le prieur du cloître était le père Sutter, ancien médecin de Paris*, réfugié là comme dans une tombe. Ce blessé qui, avant d'être prêtre, avait vécu, comprit que le novice était en proie seulement à une exaltation. Il le soigna ainsi qu'un malade, il le guérit un peu. Et six mois après, le convalescent partait pour la grande ville. (F. Champsaur, *Le Cerveau de Paris*, p. 115.)

(2) Champsaur, *op. cit.*

retourna dans son pays natal, et cette fois, puisant aux sources l'inspiration, il écrivit les *Courbezon*, une révélation...

Désormais le chef-d'œuvre succède au chef-d'œuvre, la critique consacre la maîtrise de cet irrégulier, d'une modestie presque farouche et le suffrage de ses pairs devance et remplace celui des Quarante.

Mais ceci est de la chronique littéraire et nous saurons sur ce terrain ne point dépasser les limites qui nous sont concédées. Ce court préambule nous a paru néanmoins indispensable pour préparer à la lecture des pages que nous allons reproduire. C'est, d'ailleurs, Ferdinand Fabre lui-même, dans une lettre qu'il nous fit l'honneur de nous adresser (1), trois mois environ avant sa mort, qui nous les a indiquées : il n'y a donc pas outrecuidance à dire que le choix ne pouvait être meilleur. A. C.

... Voici plusieurs jours que ma tante a reparu parmi nous, et mon père ne m'a pas encore ouvert la bouche des décisions prises en famille. Ce matin, au petit déjeuner, j'ai cru, à certains regards, qu'il me lançait, le moment venu d'une explication ; puis il s'est levé bravement, m'a regardé encore une fois et, malgré ma tante dont la main de chatte, blanche et griffue, l'a saisi à la manche pour le retenir, est reparti pour le chantier.

Mon père se débat avec lui-même, et, dans le trouble, l'agitation morale où il vit, dire un mot pour m'inviter à entrer au grand séminaire lui devient chose impossible. Il faut entendre les incitations de ma tante depuis son arrivée, il faut voir les pièges qu'elle lui tend du matin au soir pour l'obliger à aborder la question terrible de ma carrière ? Lui, demeure muet ou s'en va.

Je le sais par mon beau-frère Sire, mon père nourrissait une ambition : mes études achevées, il voulait me retirer du petit séminaire de Saint-Pons, où il ne m'avait placé que par une extrême condescendance pour les avis de son frère l'abbé, et m'envoyer « faire ma médecine » à Montpellier. Etre médecin, tâter le pouls aux fabricants riches de la ville, avoir un cabriolet, pour courir la campagne, puis, qui sait ? Un jour être nommé peut-être maire de Bédarieux, peut-être membre du conseil général de l'Hérault, tels étaient les rêves d'avenir que le modeste entrepreneur de travaux publics caressait pour son fils. Mais, hélas ! la ruine est venue, et, devant la perspective d'une catastrophe prochaine, ses espérances ont croulé sur lui, l'ont écrasé.

(1) Cette lettre, datée du 24 octobre 1897, était ainsi conçue :

Monsieur et cher Confrère,

Un gros livre que j'ai sur les bras et dont je ne saurais me distraire, étreint par des engagements pressants, ne me permet pas pour le moment de toucher le long chapitre de mon passé auquel a fait allusion Champsaur. Du reste, si vous voulez bien jeter les yeux sur mon volume intitulé *Ma vocation*, vous serez amplement édifié sur les choses que vous désirez connaître.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec mes regrets, l'expression de mes sentiments dévoués.

Ferdinand Fabre.

Maintenant, le brave homme débuché par le malheur de toutes ses illusions comme un gibier par les chiens de tous ses refuges, va, vient, repart, revient et ne sait répondre un mot à ma mère, qui lui parle avec une douceur noyée de larmes, ni à ma tante, qui le traque sans merci.

Hier, j'étais assis sous le pin parasol de la Grange, où un banc se trouve installé. Le temps, au lieu d'être embrumé comme aujourd'hui par les premières vapeurs de l'automne, était d'une limpidité admirable. Il avait plu dans la matinée, et tout apparaissait clair, essuyé dans la nature et dans le ciel. L'espace se développait devant moi, transparent, léger, rayé seulement de fils de la vierge magnifiques : on aurait cru des gouttelettes d'argent vif, longues, étirées, que l'averse avait laissées suspendues dans les airs. Je voyais Alonza Vargas qui là bas traversait un gué du Roquesels, et dans la pureté de l'atmosphère, je comptais ses bêtes, que je touchais presque du doigt. Tout à coup, à un bruit que je devine plus que je ne le perçois — dans l'état d'excitation où me mettent des inquiétudes harcelantes, j'entendrais marcher une souris, — à un bruit plus sourd que celui d'une feuille tombant d'une branche, je me retourne. Miracle ! Mlle Marie Vidal. Elle est vêtue de blanc et je suis ébloui.

— Vous n'apercevez pas votre père dans le sentier ? me demande-t-elle. — Mon père ? ai-je balbutié. — Il était là il y a une heure, quand notre malade a manqué passer dans une syncope, et il s'est offert à aller chercher lui-même M. le docteur Tisserand... Mais les voilà !

En effet, mon père et le médecin se sont dégagés des broussailles qui font une ceinture touffue à l'esplanade de la Grange-de-Pin ; sur les traces de l'Abeille, volant en avant d'eux, ils se sont précipités vers la maison.

Et moi qui, uniquement préoccupé d'un départ inévitable, car ma tante me guette et je finirai par être déraciné d'ici, ne songeais pas à la situation de plus en plus grave de M. Aristide Vidal ! Cette nuit, des cris perçants, des cris désespérés ont réveillé tout le monde à la Grange. Ma mère, la charité même, s'est levée ; puis, ne l'entendant pas revenir, et par intervalles des gémissements étouffés arrivant jusqu'à ma chambre, la remplissant, je me suis levé à mon tour. Je me suis habillé à tâtons, couvert de sueur, grelottant. Sur la pointe des pieds, je me suis glissé dans le corridor qui aboutit à l'appartement des Vidal. La porte du fond était entre-bâillée. J'ai passé la tête. Quel spectacle ! Autour d'un grand lit où gisait blanc, creusé, rigide comme un cadavre, M. Aristide, se tenaient debout, ma mère, Mlle Marie, Alonzo Vergas. Ils étaient là pétrifiés, regardant le malade dont la respiration sifflait douloureusement. De temps à autre, quand la poitrine de son père se soulevait trop haut pour accaparer plus d'air, Mlle Marie lui humectait les lèvres

de je ne sais quel liquide qu'elle puisait dans un verre avec une petite cuiller. J'ai osé m'approcher ; mais, j'en conviendrai tout de suite, ç'a été de ma part plutôt curiosité qu'émotion ou pitié. M. Vidal allait peut-être mourir, et, encore qu'une sotte peur me serrât à la gorge, je voulais voir, voir irrésistiblement de mes yeux comment on meurt.

A ce moment, j'ai aperçu la Vidale accroupie, pliée en deux sur une chaise basse, au chevet du lit de son fils. L'écrasement de cette vieille femme, rude, âpre, acharnée chez elle après toutes gens et toutes choses, hurlant dans la nuit comme hurlerait quelque chienne de ferme pour dénoncer un malheur prochain, m'a épouvanté, et je me suis retrouvé dans ma chambre sans pouvoir me rendre compte ni des pas que j'avais faits, ni du chemin que j'avais suivi...

Mais voilà le médecin et mon père qui sortent de la Grange. M. Tisserand sourit d'un air satisfait : M. Aristide va mieux sans doute. Ils viennent à moi. — Si j'osais fuir ! Si je trouvais un trou où disparaître ! Mon père m'appelle. — Et qu'allez-vous faire de ce grand garçon ? demande le docteur, en me serrant la main à m'arracher des cris.

— Je ne sais trop, a bredouillé mon père, embarrassé par la question.

— Pourquoi n'en feriez-vous pas un médecin ? J'ai fait un médecin de mon fils Ludovic, et je m'en félicite. Parbleu ! ce ne sont pas les malades qui manquent dans nos pays.

Mon père a pâli, et, d'une voix qui hésitait sur chaque syllabe :

— Je crois qu'il veut être prêtre, a-t-il murmuré.

— Ah ! par exemple !... ah ! par exemple ! ..., s'est récrié M. Tisserand, riant aux éclats.

Mon père était rentré dans la grange, que j'entendais encore les gros rires du docteur (1)....

Ferdinand Fabre.

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les reliures en peau humaine.

Nous découpions ces jours-ci, dans un catalogue de livres d'occasion ce suggestif « numéro » :

Reliure en peau humaine. — Sue (Eug.). Les mystères de Paris. *Paris,* 1854, 2 tomes, rel. en 1 vol. pet. in-4, *pleine peau humaine,* larges dent. sur les plats, dent. inférieure. 200 »

Fort belle reliure, exécutée avec un morceau de peau humaine ; une plaque à l'intérieur, sur la garde de la reliure, ainsi conçue : Cette reliure provient de la peau d'une femme et a été travaillée par M. Albéric Boutoille, 1874, *qui atteste que cette reliure est bien en peau humaine.*

(1) Extrait de *Ma Vocation* (Paris, 1889).

Nous avons eu la bonne (?) fortune de voir l'exemplaire qui, à première vue, ne présente rien de spécial. La reliure ressemble assez à une reliure en maroquin du Levant ; le grain est cependant plus fin, la peau plus lisse au toucher, et cependant la peau humaine donnerait « un cuir très solide, épais et grené », s'il faut en croire la *Halle des Cuirs*, moniteur du commerce des peaux.

Le libraire Chacornac, à qui appartient le volume que nous venons de décrire, nous a fort surpris en nous disant que le livre ne lui avait été demandé, « en communication », que par un seul amateur ; encore celui-ci l'avait-il presque aussitôt renvoyé, sous le prétexte que l'ouvrage, recouvert par la reliure précieuse, était de mince valeur.

Il ne faudrait pas s'imaginer, en effet, que ce sont toujours des livres rares qu'on habille de la sorte : témoin cette note (et nous pourrions en relever bien d'autres), extraite du *Catalogue de la bibliothèque de M. L. Veydt* (Bruxelles, Olivier, 1879, n° 2414) : « Opuscules philosophiques et littéraires, par MM. Suard et Bourlet de Vauxcelles (Paris, Thevet. in-8°). *Exemplaire relié en peau humaine*, comme l'affirme une note collée contre la gerbe. Cette note porte les mentions de la provenance, du prix de la reliure et du nom du relieur. Vingt francs, Deromme, 1796. Provenant de la bibliothèque de M. de Musset. Acheté le 15 sept. 1832. »

Le M. Musset dont il s'agit est très probablement M. de Musset-Pathay, père du poète. Quant à Suard, c'est sans doute l'honnête et paisible académicien de ce nom....

***

Il y a des bibliomanes, érotomanes en même temps, dit le Dr Witkowski dans son encyclopédie si divertissante des *seins et de l'allaitement*, qui ont fait relier certains livres en *peau de femme* et cette peau était spécialement empruntée aux seins, de sorte que les mamelons formaient sur les plats des écussons caractéristiques.

L'éditeur Liseux affirmait avoir tenu dans ses mains un exemplaire de la fameuse *Justine*, du marquis de Sade, dans sa première édition en un volume in-8° (1793), relié de la sorte.

Un passage du *Journal des Goncourt* (1) semblerait confirmer le fait, quelque étrange qu'il paraisse au premier abord :

« On me racontait — c'est Edm. de Goncourt qui parle — que des internes avaient été renvoyés de Clamart pour avoir livré de la peau de seins de femmes à un relieur du Faubourg Saint-Honoré, dont la spécialité est d'en faire des reliures de livres obscènes. »

***

Il y a quelques années, M. Camille Flammarion, l'astronome bien connu, recevait d'une admiratrice passionnée un souvenir fort étrange.

Pour n'être pas complètement ignoré, le fait mérite d'être rappelé.

Une jeune comtesse, d'origine étrangère, s'occupait de sciences et lisait plus particulièrement les ouvrages de M. Flammarion. Elle persuada son mari d'inviter le savant à venir passer quelques jours

(1) *Journal de Goncourt*, III, p. 49.

de la belle saison dans un château qu'ils possédaient dans le Jura. Le comte y consentit et M. Flammarion devint ainsi leur hôte.

La comtesse n'avait pas vingt-huit ans ; le mari était de beaucoup plus âgé. Mme de X... était une nerveuse, très romanesque ; la phtisie la guettait et devait l'emporter bientôt. Croyant à la pluralité des mondes, elle parlait d'ailleurs de sa fin prochaine avec une douce philosophie, et, le soir, par les nuits sereines, elle aimait à rêver aux étoiles. Un jour, elle dit à l'astronome : « Je vous donnerai, plus tard, une chose que vous ne pourrez pas ne pas accepter sans me faire offense. »

La villégiature prit fin, comme toutes les belles choses ici-bas. M. Camille Flammarion avait fini par oublier la promesse mystérieuse qu'il avait reçue dans les montagnes du Jura, lorsqu'un soir arrive chez lui, à son adresse, un paquet apporté par un commissionnaire. Le paquet était accompagné d'une lettre encadrée de deuil.

Mme Flammarion le reçut, en l'absence de son mari, et, plongeant les mains sous l'enveloppe, elle les retira brusquement, saisie d'un inexplicable sentiment de dégoût.

Quand l'astronome rentra, le paquet fut déplié, il contenait une peau blanche, épaisse, froide au toucher, et dégageant, a affirmé M. Flammarion, comme une sorte de fluide électrique.

La lettre, décachetée, donna l'explication de l'envoi. Elle émanait du médecin de la comtesse de X... et était ainsi conçue :

Cher maître,

J'accomplis ici le vœu d'une morte qui vous a étrangement aimé. Elle m'a fait jurer de vous faire parvenir, le lendemain de sa mort, la peau des belles épaules que vous avez si fort admirées « le soir des adieux », a-t-elle dit, et son désir est que vous fassiez relier, dans cette peau, le premier exemplaire du premier ouvrage de vous qui sera publié après sa mort.

Je vous transmets, cher maître, cette relique, comme j'ai juré de le faire, et je vous prie d'agréer, etc.

Docteur V...

« J'avais admiré, en effet, ses superbes épaules « le soir des adieux », expliqua M. Flammarion à un journaliste qui l'alla interviewer, et je les avais là, maintenant, sur la table de ma salle à manger, m'inspirant d'autres sentiments.

Que faire du cadeau ? Le renvoyer ? J'en avais bien la tentation. D'autre part, après réflexion, pourquoi ne pas remplir le vœu d'une femme dont le souvenir m'était agréable ? J'envoyai la peau à un tanneur, qui, pendant trois mois, l'a travaillée avec le plus grand soin.

Elle m'est revenue blanche, d'un grain superbe, inaltérable. J'en ai fait relier le livre qui était en cours de publication, *Terre et Ciel*. Cela fait une reliure magnifique. Je regrette de ne pas avoir le livre là, sur les rayons de cette bibliothèque, pour vous le montrer ; mais il est à mon observatoire de Juvisy.

Les tranches du livre sont de couleur rouge, parsemées d'étoiles d'or, pour rappeler les nuits scintillantes de mon séjour dans le Jura.

Sur la peau des épaules de la comtesse j'ai fait graver, en outre, en lettres d'or : « Souvenir d'une morte. »

*
* *

Si singulier que le fait ici rapporté paraisse, il n'est pas unique, ainsi que les exemples rapportés plus haut l'ont déjà montré. Mais en voici quelques autres d'analogues, aux circonstances près.

M. William G..., un des plus riches négociants de Cincinnati, possédait deux livres reliés avec des peaux de femme : l'un, le *Voyage sentimental*, avait été habillé avec la peau d'une négresse, l'autre, *Tristram Shandy*, fut relié avec le dos d'une Chinoise. Combien ont coûté ces reliures ? Je ne saurais le dire, mais il est certain que l'Américain a dû débourser pas mal de dollars.

Dans tous les cas, ce collectionneur est plus heureux que ce pauvre lord H..., le célèbre bibliophile, dont la bibliothèque était bien connue des amateurs de livres légers.

Au mois de mai 1871, lord H... se promena pendant trois jours dans Paris, avec un nombre respectable de bank-notes, à la recherche d'une pétroleuse qu'on allait fusiller.

Il voulait acheter le cadavre et en donner la peau au relieur Trautz, chargé de la préparer et de recouvrir avec elle les deux volumes de l'édition originale du *Portier des Chartreux*.

Le pauvre amateur n'eut pas de chance. Il ne trouva pas ce qu'il cherchait, mais en revanche, il reçut dans la jambe, au coin de la rue Laffitte et du boulevard, une balle qui le cloua pendant trois mois dans son lit.

*
* *

Si on ne se limite pas aux reliures en « peau de femmes », combien le sujet s'élargit ! (sans calembourg, qui serait d'un mauvais goût !...)

Nous avons fait des recherches assez minutieuses pour dresser ce catalogue d'un nouveau genre et c'est ce chapitre de bibliographie spéciale que nous voudrions au moins esquisser (1).

Il existait, en 1866, à la Bibliothèque impériale, aujourd'hui Bibliothèque nationale (*fonds Sorbonne*, n° 1297) une Bible du XIII[e] siècle, aussi remarquable par l'élégance de l'écriture que par la beauté et la finesse du vélin. L'abbé Rive affirmait que ce vélin était de la peau de femme. Gayet de Sansale, bibliothécaire de la maison de Sorbonne, à qui ce manuscrit appartenait, soutenait plus prosaïquement qu'il était écrit sur de la peau d'agneau d'Irlande mort-né. Par contre, le même Gayet admettait comme réellement écrit sur peau humaine deux autres ouvrages provenant de la Sorbonne et conservés jadis à la Bibliothèque de la rue Richelieu : le premier, une Bible du XIII[e] siècle (*fonds Sorbonne*, n° 1357) ; le second, un texte des Décrétales (*fonds Sorbonne*, n° 1625).

On a souvent cité un calendrier mexicain écrit sur peau humaine et qui serait conservé à la Bibliothèque royale de Dresde (2).

Dans un intéressant volume : *la Suisse, études médicales et sociales* (Paris 1872, Germer Baillière), le D[r] Louis Laussedat a signalé l'existence, dans le cabinet d'histoire naturelle de l'Université de

---

(1) Voir deux articles de nous sur ce sujet, dans le *Journal de médecine de Paris*, du 23 octobre 1887 ; et même journal, 1889, n° 15. Celui que nous publions aujourd'hui n'a rien de commun avec les études précédentes.

(2) *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1866, p. 19.

Bâle, « de divers objets offrant un intérêt de curiosité, *notamment une peau humaine parfaitement tannée* ».

La reliure que possédait Aimé Leroy n'évoquait que le souvenir de l'auteur des *Jardins* ; elle était en peau de Delille. Admis par Tissot dans la salle où l'on embaumait le corps du poète, Leroy obtint deux fragments d'épiderme. Il les fit insérer sur le plat d'un magnifique volume des *Géorgiques*. Cet exemplaire doit se trouver encore aujourd'hui entre les mains de son descendant, M. Edmond Leroy, avocat à Valenciennes.

*
* *

On a lu partout que l'un des plus grands capitaines du moyen-âge, Jean Ziska (1380-1424), général des Hussites, voulut qu'après sa mort on fabriquât un tambour de sa peau, pour continuer à chasser les ennemis devant lui. Un côté de ce tambour macabre a été confectionné avec la peau du dos, et l'autre, le principal, celui qui reçoit le choc des baguettes, avec la peau de ses seins (1).

Le Dr Witkowski, qui rapporte l'anecdote, ne nous semble pas en avoir contrôlé l'authenticité. Les bénédictins, si consciencieux en matière de recherches historiques, avaient déclaré, dès la fin du siècle dernier, dans l'*Art de vérifier les dates*, que ce n'était là qu'« un conte » (2), et l'illustre historien contemporain de la Bohême, M. Palacki, a achevé de crever le légendaire tambour, ce tambour qui a fait tant de bruit ! (3).

*
* *

Dans le courant de février 1864, M. France, libraire-expert, livrait aux enchères publiques une Constitution, *reliée en peau humaine* ; le catalogue de vente donnait les renseignements les plus explicites sur l'origine de ce singulier document humain (4). Il s'en suivit une discussion des plus ardentes entre bibliophiles et historiens de la Révolution. Certains allèrent jusqu'à prétendre qu'il avait existé à Meudon une *tannerie de peau humaine* !

Des érudits, et avant tout autre, M. Louis Combes, dans ses *Episodes et Curiosités révolutionnaires*, ont fait bonne justice de cette calomnie (5). Il n'y eut jamais à Meudon qu'un établissement de

---

(1) *Tetoniana*, par le Dr Witkowski, p. 56.

(2) V. la *Chronologie historique des rois de Bohême*, p. 33 du t. VIII de l'édition in-8, de 1818.

(3) *Intermédiaire*, 1870, p. 141-142 ; *Figaro*, du 22 juillet 1882 ; *Magasin pittoresque*, 1843, p. 132 ; *Nouvelle Biographie Didot*, tome 46, col. 1005; etc.

(4) V. pour le détail l'*Intermédiaire* du 10 avril 1869, p. 181-182.

Cet exemplaire, qui a eu plusieurs possesseurs, dont le marquis de Turgot et Villenave, a été acheté en 1889 par la bibliothèque Carnavalet.

Le regretté Faucou nous a, dans le temps, montré cet exemplaire. C'est un in-12, très joliment relié, avec filets sur les plats, une dentelle intérieure et des gardes en papier coquille, doré sur tranche ; une note autographe de Villenave, indique l'intérêt de l'exemplaire. On jurerait, non du veau, comme le dit l'affiche, mais de la basane fauve, avec cette différence que le grain est ferme, poli et serré, doux au toucher. Rien ne décelerait l'origine humaine de cette peau, sans la note de Villenave.

(5) Nous conseillons de lire toutefois, pour se faire une opinion raisonnée, outre l'ouvrage de Louis Combes, cité ici : l'*Intermédiaire*, du 10 juin 1869, p. 322-323 et 1870-73, p. 460; *l'Hist. de la Société pendant le Directoire*, de Goncourt, p. 238 ; le *Petit Journal*, des 4, 11, 26 mars 1866 ; les *Mémoires secrets du XIXe Siècle*, par le Vicomte de Beaumont-Vassy, p. 19 ; les *Anecdotes de la Révolution*, par Harmand (de la Meuse), Paris, 1820, p. 78 ; l'*Histoire de la Vendée*, de l'abbé Deniau, 1868 ; la *Vendée militaire*, de Crétineau-Joly, etc., etc.

Selon M. Claretie, il existerait à Nantes, dans une vitrine du Musée d'histoire

recherches militaires et un parc d'aérostation — comme il en existe un aujourd'hui.

***

M. Ulric-Richard Desaix, un descendant direct de l'illustre général de la première République, assure avoir vu, en 1874, au concours régional de Châteauroux et avoir revu plus tard au Havre, sur le champ de foire, dans une grande baraque renfermant le *Musée anthropologique, anatomique et ethnologique*, que promenait de ville en ville un certain Gautier, une peau humaine entièrement tannée. « Comme aspect et comme force, cela rappelle une peau de veau légèrement roussie et recroquevillée au soleil (*sic*). Mais la face, les doigts et jusqu'aux ongles des mains et des pieds sont restés parfaitement reconnaissables (1). »

***

On n'a pas encore perdu le souvenir de Campi, le criminel dont le pseudonyme n'a jamais été percé à jour. Or, la peau de Campi, avait-on annoncé un peu partout, au lendemain de son exécution devait servir à relier un volume qui aurait contenu l'histoire complète de la vie de ce triste personnage, et le détail des recherches scientifiques dont son cadavre avait été l'objet, au retour du Champ de navets. C'est M. Flandinette (le doux nom !), mouleur à l'Ecole d'anthropologie, qui avait réservé à cet effet la peau du côté droit et celle du bras du même côté. Nous ne sachions pas que ce bizarre projet ait été mis à exécution.

Ce qu'en revanche nous pouvons presque assurer, c'est que de nombreux porte-cartes furent fabriqués avec ladite peau et distribués à des policiers de haut rang : un ancien chef de la Sûreté montrait naguère avec orgueil celui qui lui était échu.

Où l'orgueil va-t-il se nicher, direz-vous en apprenant cela ?

Nous nous le demandons comme vous.....

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Toxicologie pratique.

Accidents d'intoxication produits par l'extrait gras de chanvre indien,

Par le docteur Ruelle, de Commentry.

M. Ruelle a observé des accidents d'intoxication chez une dame qui souffrait de dyspepsie, et à laquelle il avait prescrit des pilules

naturelle, une peau d'homme avec bras et jambes, tannée, qui provient d'un soldat blessé à mort en défendant la ville contre les chouans. Il demanda que de sa peau, on fît un tambour pour conduire encore ses compagnons au combat. Le vœu du patriote ne fut pas exaucé, ou ne le fut qu'à moitié. L'inscription du Musée porte : « *Peau d'homme préparée*, appartenant (!!) à un militaire tué le 29 juin 1793 en défendant la ville de Nantes. » (V. *Intermédiaire*, du 10 avril 1874 et 1882, p. 561.)

(1) Cette pièce est portée, dans le catalogue spécial du *Musée* (Lyon, imprimerie veuve Chanoine, p. in-8°, 1873), sous le n° 483, avec l'indication suivante : « Peau humaine tannée, ayant appartenu à un homme de trente ans. La peau a été fendue d'abord sur les côtés de la tête, puis continuée sur le devant, afin de conserver la figure et la peau des reins, qui est la plus épaisse. » (*Sic*).

dont chacune contenait 2 centigrammes d'extrait gras de chanvre indien; une heure après avoir pris la première pilule, cette malade fut prise de vertiges ; le pouls était ralenti, la pupille dilatée ; les extrémités et le visage étaient froids ; elle éprouvait une sensation d'étouffement et ne pouvait se tenir debout ; elle était très surexcitée et très loquace ; ces accidents durèrent deux heures environ et cédèrent aux calmants conseillés par M. Ruelle.

M. Ruelle ne signale ce fait que pour mettre en garde ses confrères contre les accidents que peut causer l'extrait de chanvre indien. La dose prescrite était faible, et on peut se demander ce qui serait arrivé, si M. Ruelle avait ordonné à sa malade, particulièrement susceptible à l'égard du chanvre indien, les doses de 5 à 50 centigrammes qu'indiquent les formulaires de Dujardin-Beaumetz, de Bouchardat, de Jeannel et de Fonssagrives.

M. Ruelle estime qu'il est prudent de s'en tenir aux doses de 1 centigramme *pro dosi* et 4 centigrammes *pro die*, indiquées par Nothnagel et Rossbach, dans leur *Traité de thérapeutique*.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Un spécimen de réclame au XVIII[e] siècle.

C'est dans un recueil, en vérité assez licencieux, du siècle dernier que nous avons retrouvé ce placet, que les gardes du corps présentèrent à M. Lieutaud, premier médecin du Roi, pour l'engager à renouveler le privilège du *Sirop végétal antivénérien* de M. de Velnos.

Nous n'en rougissons point ; c'est le mal des héros,
Nous l'avions jusque dans les os :
Mais à présent nous voici comme
Le ciel forma le premier homme.
O temps heureux ! O siècle d'or,
Où l'homme en ses plaisirs ne craignait rien encor !
Douce sécurité, qu'êtes-vous devenue ?
Un patriarche en ses amours
Prenait la première venue
Et b...... dans les carrefours.
Diogène plantoit un homme dans la rue.
Le vieux Caton disait à de jeunes Romains,
Courage, mes enfants, montez chez les catins,
Et ne séduisez point nos femmes.
Dans ce siècle de fer on monte chez nos dames,
On séduit la vertu pour trouver la santé,
Et c'est encor bien peu de sûreté.
Jusqu'à présent le Dieu Mercure
A consolé Vénus, Priape et la Nature :
Mais ce Dieu mille fois a trompé ses dévôts,
Il n'a qu'une chapelle au temple d'Epidaure ;
Un bon prêtre, nommé Velnos
Nous a fait voir qu'il est encor

Quelque bonne divinité
Au grand Autel de la Santé.
O vous, dont le savoir conduit la bienfaisance,
Protégez notre bienfaiteur
Qui nous rend aux désirs, qui nous rend au bonheur
Un médecin du Roi de France
Doit songer qu'au siècle passé
Un de nos Rois fut pincé.
La Duchesse en son lit où l'édredon la couvre,
Est sujette à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos Ròis.

ECHOS DE PARTOUT (a).

Legs de médecins.

Le professeur Tarnier, ancien membre de l'Académie de médecine, a légué à cette Compagnie une somme de 5.000 francs de rente,avec mission pour elle de fonder un prix annuel de 3.000 francs, portant son nom et destiné à récompenser alternativement le meilleur ouvrage qui aura été présenté une année sur une question d'obstétrique, l'autre année sur une question de gynécologie.

Ce prix ne pourra être partagé.

L'Académie est autorisée à disposer à son gré du reliquat de 2.000 francs de rente et même à en aliéner le titre, selon ses besoins.

Le professeur V. Esmarck.

Le professeur von Esmarck a l'intention de prendre sa retraite à la fin de ce semestre scolaire. Il a déjà fait les démarches nécessaires pour la liquidation de la pension à laquelle il a droit.

Le professeur von Esmarck fêtait, le 9 janvier son 75e anniversaire et on se souvient de la lettre de félicitations que Guillaume II lui adressa à cette occasion. Par son second mariage avec la princesse Henriette de Schleswig-Holstein-Sanderburg-Augustenburg, le docteur von Esmarck est, en effet, devenu l'oncle de l'impératrice d'Allemagne.

Sorti du corps de santé militaire, le docteur von Esmarck fut nommé, en 1857, professeur ordinaire de chirurgie de l'Université de Kiel et directeur de l'hôpital de cette ville, fonctions qu'il a conservées jusqu'à ce jour et dont il va se démettre à Pâques.

(*Gazette médicale de Liége.*)

Gens de lettres et artistes dans les salles de garde.

La salle de garde fut jadis un asile largement ouvert à toutes les manifestations de l'esprit et de la gaîté française. Autour de la table nosocomiale, on voyait venir s'asseoir des peintres, des artistes

(a) Nous ne répondons, en aucune façon, de l'authenticité des échos insérés à la rubrique : *Echos de partout*. Ils sont reproduits sous la garantie des journaux d'où ils sont extraits.

dramatiques, des littérateurs... Il suffit de lire les noms des signataires des peintures qui ornent l'ancienne et la nouvelle salle de garde de la Charité, pour avoir une idée des peintres qui fréquentèrent chez les internes de cet hôpital. Sellier, Melchissédec, de l'Opéra, furent, il y a quelques années, les hôtes assidus de Lariboisière. Les frères de Goncourt étudièrent la Charité pour leur célèbre roman : *Sœur Philomène*. Léo Trézenik, l'auteur connu de romans à sujets médicaux, fréquenta aussi la Charité : on trouve ses souvenirs dans « COCQUEBINS ». Adolphe Tabarant fut un assidu de Lourcine quand il écrivit son curieux *Virus d'amour*. Claretie, ayant besoin de documents vécus, alla à la Salpêtrière. Le directeur actuel de la Comédie-Française prenait alors des notes pour son roman *Les Amours d'un Interne*. Alphonse Daudet alla aussi fumer quelques bonnes pipes à cette salle de garde. Sarah Bernhardt elle-même fut l'hôte de cet hospice déjà célèbre par Charcot. Elle s'y fit même enfermer dans un cabanon (service de J. Voisin) pour y jouer avec un naturel, qui n'étonnera personne, une scène de folie furieuse. Simple fantaisie de cette géniale actrice ! Ponchon, l'étourdissant Ponchon, fut le boute-en-train partout bien accueilli des internes. Léon Daudet fréquenta Ivry et Chardon-Lagache, avec son compagnon de lettres des premières heures, de Fleury, aliàs Bianchon. Verlaine s'assit souvent à la salle de garde de Bichat et il a laissé ses souvenirs dans *Mes hôpitaux*. Goudeau, le poète des *Fleurs de bitume*, et le gentilhomme cabaretier, fondateur du célèbre Chat-Noir, furent un instant les hôtes de la salle de garde de Lariboisière. Mais le temps qu'on pourrait appeler l'année des musiciens et des littérateurs de l'Hôtel-Dieu, fut l'année d'Albert Robin, qui sut attirer autour de lui toute une brillante et gracieuse phalange d'artistes. Bicêtre fut toujours renommé pour la gaîté de sa salle de garde qui eut l'honneur de voir le psychologue Paul Bourget et qui fut aussi l'asile d'une foule de sculpteurs, de peintres aujourd'hui bien connus....

(*Le Corresp. médical.*)

Couples médicaux.

Mme Chellier, la première Algérienne qui ait obtenu de la Faculté de Paris un diplôme de docteur en médecine, va épouser le docteur Castelli, médecin-major à l'Ecole de médecine du Val-de-Grâce.

Le docteur Castelli a été médecin de la garde républicaine. Il fit partie de la campagne de Madagascar, où sa brillante conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Mme Chellier est connue pour avoir été chargée, à diverses reprises, de missions médicales en Algérie.

Grâce à sa connaissance parfaite des dialectes du pays, elle parvint à pénétrer dans les intérieurs arabes et à donner des soins aux femmes indigènes.

C'est d'ailleurs la seconde fois que l'on voit semblable mariage à Paris, où, il y a quelques années, Mlle Blanche Edwards, docteur en médecine, a épousé son confrère, le docteur A.-H. Pilliet.

(*Petit Journal.*)

Le rédacteur du quotidien oublie, au moins, deux autres « couples » médicaux : le « couple » Sollier et le « couple » Déjerine.

Petits renseignements.

Nouveaux journaux médicaux.

Nous avons reçu ces jours-ci le premier numéro de deux feuilles médicales : la *Revue du praticien*, journal d'intérêts professionnels, publié sous la direction de notre distingué confrère, M. le Dr Albert Le Blond, médecin de Saint-Lazare ; et la *Tuberculose infantile*, revue bimestrielle, dont MM. les Drs Léon Derecq, médecin de l'hôpital d'Ormesson, et Georges Petit, un de nos collaborateurs, vont assurer la marche.

Nous souhaitons longue vie et succès à nos nouveaux confrères.

Ajoutons un troisième journal aux deux dont nous venons de signaler l'entrée dans le monde : la *Revue générale de pathologie* ; rédacteur en chef, M. Courtois-Suffit, médecin des hôpitaux.

Le successeur du Dr J. Gérard.

C'est le Dr Emile Legrand, frère du poète Marc Legrand, dont nos lecteurs ont pu goûter naguère le délicat talent, qui reprend la direction du cabinet médical du Dr Gérard, 14, rue d'Amsterdam. Le Dr E. Legrand, s'inspirant des principes et imbu des doctrines du Dr Gérard, continuera « exactement » la méthode de traitement de son regretté maître.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

—

Questions.

De quand datent les premiers accoucheurs ? — Est-il bien exact que les médecins n'aient été appelés à pratiquer les accouchements que vers la fin du XVIIe siècle ? A la Cour, peut-être ; mais à la ville ? Quand le terme *accoucheur* a-t-il été employé pour la première fois ?

R. D.

Les médecins au Collège de France. — A quelle époque les médecins ont-ils été admis à professer au Collège de France ? Quels sont les plus connus des professeurs médecins de cet établissement ?

Dr Camus.

Une préparation anatomique de Vesale. — D'après la *Revue Scientifique* (t. I, 1886, p. 478), l'Université de Bâle posséderait une préparation anatomique attribuée à Vesale. Le rédacteur de cette *Revue* donne à ce sujet les intéressants renseignements suivants :

« Il s'agit d'un squelette préparé par l'illustre anatomiste et portant la date de 1543. Ce squelette représente une des plus anciennes préparations anatomiques connues, si ce n'est même la plus ancienne. Vesale n'a passé à Bâle et n'y a résidé, contrairement à l'opinion généralement acceptée, qu'une seule fois, et cela en 1543. Il y était venu pour surveiller l'impression de son livre *De humani corporis fabrica*, par Oporinus, et nullement pour s'y adonner à l'enseignement. Il était très difficile, à cette époque, de se procurer

des cadavres pour la dissection, les autorités établies étant tout à fait opposées à la dissection de cadavres humains ; en fait, il n'était arrivé qu'une seule fois à Bâle qu'un cadavre eût été ainsi fourni ; c'était en 1531. En 1543, pendant le séjour de Vesale, il arriva que l'on condamna à la peine de mort un certain Jacob Harrer, qui avait attenté à la vie de sa femme ; il fut exécuté, et Vesale obtint que le corps lui serait remis.

« Ce fut une grande satisfaction pour le maître qui, pendant plusieurs jours, scalpel en main, fit aux maîtres et aux élèves de l'Université la démonstration de l'anatomie humaine, et quand la dissection fut achevée, il prépara le squelette, dont il fit don à l'Université : *Artis et industriæ suæ specimen*, dit l'inscription.

« C'était, pour l'époque, un cadeau de haute valeur ; pour nous, aujourd'hui, c'est une relique, un souvenir précieux du plus grand des anatomistes, dont l'Université de Bâle peut être fière à juste titre. »

Un érudit bâlois, M. Roth aurait, paraît-il, publié une brochure détaillée relative à cette préparation de Vesale. Où pourrait-on se la procurer ?

IGNOTUS.

Un portrait de Falconnet à retrouver. — On lit dans les *Anecdotes secrètes du règne de Louis XV*, par Roger de Parnes et Georges d'Heilli :

« Falconnet, médecin-consultant du roi, passait sa vie moitié à manger, moitié à prendre des remèdes. Quand le chocolat qu'il prenait chaque matin, à cinq heures, lui chargeait trop l'estomac, il se faisait apporter un lavement qu'il prenait, sans pour cela abandonner son luth. *Il a été gravé de cette manière.* Il prenait quelques poudres ou quelques lavements, quand il craignait de n'avoir pas assez d'appétit pour bien dîner ».

Quelque collectionneur de portraits de médecins posséderait-il cette singulière.. caricature ?

Docteur V.

Illustres tiqueurs. — Le prince de Galles cligne de l'œil gauche en parlant. Le prince Edouard, son fils, passe souvent un doigt sous son menton.

L'empereur Guillaume tire sa moustache avec énergie. Le roi Humbert la caresse doucement.

L'empereur d'Autriche fait bouffer ses favoris.

Le Tsar se passe la main sur le sommet de la tête.

Le Khédive remue la jambe gauche.

L'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche ne peut pas parler sans tirer une petite boucle qu'elle a au-dessus de la jambe gauche.

Souvent certains gestes automatiques semblent nécessaires pour faciliter l'éclosion de la pensée.

Ainsi Pompée se grattait le front du petit doigt ; Cicéron se nettoyait les narines avec l'index.

Mirabeau rebroussait son épaisse chevelure ou froissait convulsivement les plis de son jabot.

C'est affaire à mes confrères d'allonger la liste, s'ils jugent le passe-temps divertissant.

Dr MONPART.

Réponses.

Le système pileux génital dans la statuaire antique et moderne (IV, 568, 694). — La réponse à la question érotico-anatomique du Dr Pluyette se trouve tout entière dans le *Musée secret* de Théophile Gautier, qui fut peintre à ses débuts et resta toujours épris d'art et d'érudition. On nous permettra de transcrire ici une grande partie de ce chef-d'œuvre peu connu :

Des déesses et des mortelles
Quand ils font voir les charmes nus,
Les sculpteurs grecs plument les ailes
De la colombe de Vénus.

Sous leur ciseau s'envole et tombe
Ce doux manteau qui la revêt,
Et sur son nid froid la colombe
Tremble sans plume et sans duvet.

O grands païens, je vous pardonne ;
Les Grecs, enlevant au contour
Le fin coton que Dieu lui donne,
Otaient son mystère à l'amour.

Mais nos peintres, tondant leurs toiles
Comme des marbres de Paros,
Fauchent sur les beaux corps sans voiles
Le gazon où s'assied Eros.

. . . .

Aussi j'aime tes courtisanes,
Amant du vrai, grand Titien,
Roi des tons chauds et diaphanes,
Soleil du ciel vénitien.

Sous une courtine pourprée
Elles étalent bravement,
Dans sa pâleur mate et dorée,
Un corps vivace où rien ne ment.

Une touffe d'ombre soyeuse
Veloute, sur leur flanc poli,
Cette envergure harmonieuse
Que trace l'aine avec son pli.

Toi seul fais sous leurs mains d'ivoire,
Naïf détail que nous aimons,
Germer la mousse blonde ou noire
Dont Cypris tapisse ses monts ;

Et la Tribune de Florence
Au cant choqué montre Vénus
Baignant avec indifférence
Dans un manchon ses doigts menus,

Tandis qu'ouvrant ses cuisses rondes
Sur un autel d'or, Danaé
Laisse du ciel, en larmes blondes,
Pleuvoir Jupiter monnayé,

. . . .

Pomme authentique d'Hespéride,
Or crespelé, riche toison,
Qu'aurait voulu cueillir Alcide
Et qui ferait voguer Jason ;

O douce barbe féminine,
Que l'Art toujours voulut raser,
Sur ta soie annelée et fine,
Reçois mes vers comme un baiser !

Cette superbe poésie, dont la strophe et le rythme rappellent les *Emaux et Camées*, n'a pas besoin de longs commentaires.

La mode de l'épilation importée des pays d'Orient où elle est encore en honneur aujourd'hui, était absolument générale chez les Grecs comme à Rome. On s'épilait avec fureur bras et jambes, poitrine et aisselles, jusqu'aux sourcils mêmes. Le mont de Vénus n'était pas plus sacré. Les belles Grecques et les belles Romaines mettaient donc leur coquetterie à « plumer les ailes de la colombe de Vénus » ; et les sculpteurs, en immortalisant la beauté de leurs modèles, ne pouvaient songer à ciseler une toison absente, un duvet méprisé.

Quelques siècles passèrent, et la coutume de l'épilation disparut devant la pudeur des temps chrétiens. Les artistes de la Renaissance, tout à l'imitation des anciens, oublièrent de copier leurs modèles et s'évertuèrent à ne point voir ou du moins à ne point rendre « la mousse blonde ou noire dont Cypris tapisse ses monts ». C'est là un exemple singulier de ce que les anthropologistes appellent une survivance (ce qui demeure d'un vieil usage) : nous ne nous épilons plus, mais nous épilons toujours nos statues.

L'art contemporain lui-même, qui fait si bon marché de toutes les traditions, respecte la convention du pubis glabre. Les attitudes les plus scabreuses, les postures les plus suggestives, les nus les plus audacieux, nous sont devenus familiers; et rien ne saurait choquer notre pudeur en cette matière, pourvu que le mont de Vénus reste chauve et poli comme un miroir. Depuis quelques années pourtant, une réaction semble se dessiner en faveur de la manière du Titien.... et de Théophile Gautier. Ce n'est pas encore une toison, pas même un manchon, comme dit le bon Théo, mais de simples touffes d'ombre. Nous citerons comme exemples récents une étude de baigneuse de J. Stewart au Salon du Champ-de-Mars de 1896, et une magnifique toile de M. E. de Dieudonné, l'*Attente aux bosquets d'Aphrodite*, médaillée au dernier Salon des Champs-Elysées.

Cependant le préjugé que nous étudions dans cette note est si fort que le simple fait d'exposer une étude de femme, traitée selon la formule du *Musée secret*, équivaudrait presque à un attentat à la pudeur. On a pu voir il y a quelques années une série de 150 toiles du célèbre peintre Jules Garnier, mort depuis, et destinées à illustrer, en les aggravant, les grivoiseries de Rabelais. La légende d'une de ces peintures était la suivante : *Le pape Calixte était barbier de maujoinct* (Liv. II, chap. 30). Elle se prêtait admirablement à une interprétation naturaliste et précise du texte choisi. Eh bien ! non, l'artiste n'osa pas traduire jusqu'au bout son intention : il nous montre simplement le pape examinant le fil d'un rasoir, tan-

dis que, par un contre-sens ironique, son impure cliente lui tourne le côté callipyge de sa nudité.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723; IV, 442, 571, 632). — Autrefois, pour indiquer qu'un malade avait une forte fièvre, on disait : « Il a la *fièvre de Saint-Vallier*.» Voici quelle serait l'origine de ce dicton : Le sire de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et favorite de François Ier, convaincu d'avoir favorisé la fuite du connétable de Bourbon, fut condamné à avoir la tête tranchée. Sa fille obtint par ses larmes et peut-être encore plus par ses charmes, la grâce du coupable. Mais l'émotion que celui-ci ressentit fut telle qu'il fut atteint d'une fièvre violente, à laquelle il succomba ; ce qui a fait dire depuis: *Dieu nous garde de la fièvre de Saint-Vallier.* Dr Scellier.

Cas de transposition des viscères (IV, 246, 314, 379). — Le Dr V. V. Nikouline a signalé un cas d'inversion viscérale dans la *Gazeta Botkina*, 1897, p. 257. En voici l'analyse d'après un journal médical français, dont le titre m'échappe pour l'instant :

Il s'agit d'un jeune israélite de dix-huit ans, né à Moscou, d'une mère bien portante ; il est le dernier de quatre enfants normalement constitués.

Le 2 décembre 1895, l'auteur eut l'occasion de l'examiner, et trouva des signes de tuberculose pulmonaire : dyspnée, toux, amaigrissement et faiblesse. En 1896, le malade, à la suite d'une attaque d'influenza, eut une pneumonie droite, sur laquelle était venue se greffer la tuberculose.

En voulant ausculter le malade, l'auteur s'aperçut que le choc précordial était perçu au niveau du sein droit. Un examen plus attentif permit de reconnaître que tous les viscères avaient subi une inversion. Ainsi, le cœur occupait, à droite du sternum, une position symétrique de celle qu'il occupe ordinairement à gauche ; les poumons étaient moins développés à droite qu'à gauche ; le foie se trouvait à gauche.

Après un traitement approprié (expectorants, carbonate de gaïacol, régime nutritif), l'état du malade s'est notablement amélioré.

Scriptor.

— Dans la *Revue médicale de l'Est* du 1er janvier 1894 (?), le savant professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Nancy, M. le Dr Beaunis, a fait des remarques intéressantes et neuves sur le sujet qui préoccupe un de vos correspondants.

Le Dr Beaunis a noté, entre autres choses, que sur 9 cas relevés par lui dans la littérature médicale, il y en avait cinq dans lesquels la courbure latérale du rachis était transposée comme les viscères eux-mêmes.

« Dans les quatre derniers cas (Béclard, Rostan, Bose et Luys) la courbure du rachis conservait sa situation normale, malgré la transposition des viscères, et il est difficile d'admettre qu'il y ait eu erreur de la part d'observateurs aussi exacts et aussi consciencieux. Dans tous ces cas, cependant, l'inversion splanchnique était complète et *l'aorte occupait la partie droite de la colonne vertébrale.*

Tout le monde sait que cette courbure latérale a beaucoup em-

barrassé les anatomistes et qu'on en a donné plusieurs explications. Les anciens anatomistes l'attribuaient à la présence de l'aorte.

Ainsi Sabatier, dans son *Traité d'anatomie*, dit : « Cette inflexion, « dont les anatomistes que je viens de citer (Cheselden et Haller) « n'ont pas établi la cause, vient sans doute de la présence de l'aorte « qui, après s'être courbée à sa sortie du cœur, s'approche des « vertèbres en cet endroit. » Bichat, le premier, émit une autre opinion ! « On attribue communément, dit-il, dans son *Anatomie*, « cette courbure à la présence de l'aorte. Mais d'où vient que, la « cause étant permanente, l'effet ne se produit pas toujours ? Je « crois plutôt que, comme tous les efforts se font avec le bras droit, « et que, comme dans cès efforts nous sommes obligés de nous « pencher un peu en sens opposé pour offrir à ce membre un point « d'appui solide, l'habitude de répéter souvent cette inflexion finit « par en perpétuer l'existence. » Et il ajoute avec raison : « Je n'ai « pas cependant assez de faits pour assurer d'une manière positive « que tous ceux qui sont gauchers, comme on dit, ont la courbure « à droite ; cela serait nécessaire cependant pour mettre hors de « doute cette assertion. » Béclard ayant vu que, dans un cas de transposition des viscères, la courbure de la colonne vertébrale était restée normale et que le bras droit était aussi plus développé que le gauche, se rangea à l'opinion de Bichat, qui fut un moment fort en faveur. Mais Géry ayant publié un cas d'inversion viscérale dans lequel le sujet était droitier, quoique la courbure du rachis fût transposée, on revint de nouveau à l'ancienne opinion, et la plupart des anatomistes, au moins en France, rattachèrent la courbure du rachis à la présence de l'aorte. Je dois cependant en excepter Malgaigne, sur l'opinion duquel je reviendrai plus loin. Ainsi, Sabatier, chef des travaux anatomiques à Montpellier, termine-t-il sa très curieuse observation par cette phrase, qui résume l'état *actuel* de la question : « Je laisserai de côté la question « de la courbure latérale de la colonne dorsale, attendu qu'il m'a « été impossible de m'assurer si le sujet était gaucher ou ne l'était « pas. Je me borne à déclarer, en finissant, que, du reste, je consi- « dère cette question comme résolue en faveur des dépressions vas- « culaires. »

La question est-elle en réalité aussi bien résolue que le croit Sabatier et que je le croyais moi-même autrefois ? C'est ce que je me propose d'examiner,

Quoique malheureusement, dans la plupart des cas de transposition générale, on n'ait pas noté si le sujet était droitier ou gaucher, ce détail a cependant été noté 8 fois ; six fois [Baillie, Cooper, Grisolle, Géry, Rota, Beaunis] l'individu était droitier ; il était gaucher dans deux cas [Bujalski, Durozier]. Si maintenant on ne prend que les cas dans lesquels la courbure du rachis a été notée en même temps que la prédominance d'action de tel ou tel bras, on remarque que, dans les deux faits de Béclard et de Rostan, les sujets étaient droitiers avec une courbure normale, mais on remarque aussi que, dans trois autres (Grisolle, Géry, Beaunis), les sujets étaient encore droitiers malgré la transposition de cette courbure. La courbure latérale du rachis ne peut donc pas être produite, comme le croyait Bichat, avec beaucoup de réserves d'ailleurs, par la prédominance d'action du bras droit.

Peut-elle être produite par la présence de l'aorte ? C'est là aujourd'hui l'opinion généralement adoptée et les principaux arguments qu'on fait valoir en sa faveur sont les suivants ;

1° La colonne vertébrale présente une dépression plutôt qu'une courbure ;

2° Cette dépression est transposée dans les cas d'inversion viscérale. »

P. c. c.
Docteur F. Duval.

— Le *Petit Journal*, et après lui bien d'autres feuilles, ont reproduit l'entrefilet suivant :

« Dans la réunion mensuelle des médecins de l'arrondissement de Douai, un docteur a présenté à ses collègues un sujet fort curieux, soigné en ce moment à l'Hôtel-Dieu pour une maladie de cœur.

Ce malade, un nommé Huret, âgé de vingt-six ans, né à Charmont, arrondissement de Vitry-le-François, a l'intérieur du corps conformé de la plus singulière façon : le cœur est à droite, le foie à gauche et la grande courbure de l'estomac à droite.

Lors de son tirage au sort, Huret fut incorporé, puis réformé au régiment. Depuis le pauvre diable, sans parents et incapable de se livrer à aucun travail, traîne une vie de misère, échouant d'hôpital en hôpital.

Encore un à ajouter à la liste. »

L. S.

Frédéric II médecin (IV, 568, 631). — Peut-être est-il bien puéril de relever les inexactitudes ou les lapsus que le lecteur attentif a déjà rectifiés ; mais l'érudite *Chronique médicale* ne saurait laisser croire que Frédéric II « mourut dans un âge peu avancé », alors qu'il vécut 74 ans. A son âge, comme aurait dit Floquet, Napoléon était mort depuis vingt-deux ans. Si l'on excepte Louis XIV, le grand Frédéric a dépassé en longévité tous les souverains les plus qualifiés de l'histoire. A ce titre, il fut certainement un excellent médecin... de lui-même.

Dr E. Callamand.

Médecins anoblis (IV, 440, 698). — La profession de médecin suffisait à elle seule, dans certaines conditions, à conférer la noblesse : « Je suis de la vieille noblesse, dit *Béroaldé de Verville*, non acquise *par médecine*, ni mairie, ni eschevinage, ni lettres. » Un édit du mois de mai 1639 anoblit Charles Bouvart, premier médecin du roi Louis XIII. Les familles dauphinoises des Villeneuve, des Darcier, et des Davin tirent leur origine des médecins anoblis par Henri III et Henri IV. Raphaël de Taillevis, médecin du duc de Vendôme, reçut en 1556 des lettres de noblesse. En 1484, le roi Louis XI avait anobli son médecin Pierrevive.

Le premier médecin du roi, au temps de Louis XIV, était de droit : comte, conseiller d'Etat, chargé de la juridiction en matière de médecine légale ; il nommait dans toutes les villes du royaume les experts en justice ; il avait la surveillance dans toute la France de l'exercice de la médecine et de la pharmacie ; en un mot, c'était un véritable ministre de la santé publique.

« On ferait un volume, dit le vicomte de Poli, avec la nomencla-

ture des anoblis *par médecine* ; on en ferait un gros également avec la nomenclature des gentilshommes esculapes :

René de Fallaque, escuyer, médecin fameux au XV[e] siècle ; noble homme et sage, M. *Jacques Turgis*, chevalier et docteur en médecine, qui décéda l'an 1483, le 17[e] mars ; *Salmon de Bombelles*, conseiller et premier ministre du Roy en 1509, d'un vieux lignage représenté aux croisades ; un *Saporta*, médecin de Charles VIII ; en 1525, *Jean du Buisson*, écuyer, docteur en médecine, d'une ancienne maison de chevalerie normande représentée aux croisades ; *Honorat de Castellan*, en 1560, conseiller et médecin ordinaire du Roi, premier médecin de la Reine, époux d'Antoinette de Libel, dame d'honneur de la Reine-mère ; en 1632, le petit-fils d'Antoine Dubost, écuyer, puis chevalier, est médecin à Lyon... Louis XIII avait pour premier médecin Jean Héroard, seigneur de Vaugrigneux ; Henri de Rochas, écuyer, seigneur d'Aiglun, fils d'Honoré de Rochas, S[r] de Vachère et d'Aiglun, général des mines de Provence, fut médecin et conseiller des rois Louis XIII et Louis XIV, etc.

A. DE ROCHAS.

D'où vient l'usage des mouches (IV, 692). — Paul Parfait a écrit jadis dans le *Musée universel* un article lestement troussé et très documenté sur la mode des mouches aux 17[e] et 18[e] siècles. En voici un court passage pour ceux de vos lecteurs qui n'auraient pas dans leur bibliothèque ce vieux et intéressant périodique :

Un contemporain de Charles II nous conte que la duchesse de Newcastle portait des mouches pour dissimuler les boutons qu'elle avait autour de la bouche. Si la piquante duchesse ne peut être considérée comme ayant inventé les mouches, qui florissaient avant elle, du moins peut-on reporter avec assurance l'origine de cet aimable colifichet à un incident aussi prosaïque que celui qui le lui fit adopter. Quelque belle ayant à cacher sur son visage un défaut malséant, le recouvrit triomphalement d'un bout de taffetas noir. Une rivale s'aperçut que la blancheur de son teint en était relevée, et qu'elle y gagnait je ne sais quel piquant, qu'elle se mit en devoir d'acquérir aussitôt elle-même. D'où les mouches qui, plus d'un siècle durant, se posèrent en despotes sur tous les bustes féminins, depuis le creux de la gorge jusqu'au sommet du front.

Combien de modes qui n'eurent en naissant, comme celle-ci, d'autre but que celui de cacher une difformité physique. Tels les ridicules souliers à la poulaine inventés par Henri Plantagenet pour dissimuler une excroissance du pied, et les perruques in-folio adoptées avec enthousiasme par Louis XIV afin d'y enfouir ses nobles verrues, tandis que je ne sais plus quelle infante d'Espagne imaginait les paniers pour rétablir l'équilibre entre ses hanches déjetées.

L. V.

Mémoires inédits de Joseph Frank (IV, 693).— Je ne pense pas que ces mémoires se trouvaient « entre les mains du docteur De Carro en 1853 ». Mais, si je ne me trompe, c'est en 1835 (à Prague) et en 1839 (à Dresde) que le docteur de Carro travailla, avec son ami Joseph Frank, aux *Mémoires biographiques posthumes de Jean-Pierre et de Joseph Frank* écrits par ce dernier. Et c'est pourquoi je pense que ces mémoires restèrent dans la famille Frank.

Toutefois, ne m'étant jamais plus particulièrement préoccupé de

ces Mémoires, je ne serai pas pour le moment très affirmatif en ces renseignements. Mais, comme je possède un exemplaire des introuvables *Mémoires du Chevalier Jean de Carro* publiés en 1855, ainsi qu'un certain nombre d'années de *l'Almanach de Calsbad*, almanach médical, historique et littéraire du même docteur de Carro — et dans ces publications il est souvent question des frères Frank — je pourrai très probablement préciser et compléter ces renseignements aussitôt que je serai rentré à Paris. M. A. By., à défaut d'autres détails pouvant survenir entre temps, voudra bien patienter jusque-là. OTTO FRIEDRICHS.

Parrains de mots médicaux (III, 438, 598).— En 1808, Vogel et Pinel donnent le nom d'*épistaxis* à l'hémorrhagie nasale.

En 1838, John Burne, celui de *typhlite* à l'inflammation du cœcum, et de *pérityphlite* à l'inflammation péricœcale (*maladie dont est mort Gambetta*).

En 1840, Velpeau, celui de *blépharite* à l'inflammation des paupières.

En 1895 ou 1896, M. le professeur Landouzy a créé le mot : *Opothérapie*, pour désigner une méthode thérapeutique déjà très répandue aujourd'hui, et ayant pour objet l'introduction dans l'organisme humain, par inoculation, ou par absorption stomacale ou rectale, de sucs extraits de différents organes d'animaux.

Enfin, le dernier en date, M. le Dr Huchard a créé le mot de *bradydiastolie* (phénomène cardiaque consistant dans le prolongement considérable de la pause diastolique), qui aura, nous l'espérons, une fortune aussi heureuse que ses aînés. B. C. A.

Quel est l'inventeur du laryngoscope ? (IV, 504, 632). — En 1829, B. Badington présenta à la Société huntérienne un miroir spécial auquel il donna le nom de glottiscope ; n'était-ce pas le laryngoscope actuel ? Dr ME...

Médecins inhumés dans des églises (IV, 693). — *Jacques Coictier*, le célèbre médecin de Louis XI, fut enterré (1505) dans l'église Saint-André-des-Arts (démolie en 1794).

Jean Fernel, premier médecin du roi Henri III, le fut, en 1558, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. C'est lui qui, à chaque couche de la reine Catherine de Médicis (elle en eut 10), recevait 10.000 écus, tant on était satisfait de ses soins.

Guillaume Budé et *Pierre Gassendi* (1655) furent inhumés dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs ; — *Guy-Patin*, à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Nicolas Thoguet, fameux chirurgien, mort le 29 décembre 1642, a sa tombe à Saint-Etienne-du-Mont, derrière la chaire ; son épitaphe se termine par ces deux vers :

> Mortels, pensez à vous, dans le siècle où nous sommes,
> Puisque Thoguet n'est plus, qui pourra vous guérir ?

Claude Perrault, plus célèbre comme architecte de la colonnade du Louvre que comme médecin, était enterré à Saint-Benoist-le-Bétourné, dont il avait dessiné les pilastres corinthiens décorant le rond-point. Cette église, fermée en 1813, fut démolie quelques années plus tard après avoir servi de dépôt de farines et donné asile au théâtre du Panthéon. — La même église abritait aussi les restes de

J. B. Winslow. Lorsqu'en 1793, on ouvrit les sépultures de Saint-Benoist pour en reléguer les ossements dans les combles ou les caveaux, la tombe de Winslow fut seule respectée par la Commune.

François de la Peyronnie, né le 15 janvier 1678, mort à Versailles le 24 avril 1747, fut enterré en l'église paroissiale Saint-Cosme.

« Un petit monument érigé à la mémoire d'un grand homme, dit J. A. Dulaure (*Nouvelle description des curiosités de Paris*, 1785) est adossé au premier pilier de cette église : c'est celui de feu M. de la Peyronnie, premier chirurgien du roi... La chirurgie lui doit sa gloire et ses progrès, et, par reconnaissance, les chirurgiens ont fait construire à leurs frais, ce mausolée parfaitement exécuté par Vinache. » De la Peyronnie avait en effet organisé l'Académie royale de chirurgie (1731), et y avait fondé un prix consistant en une médaille d'or de 500 livres. De 1731 à 1765, l'Académie de Chirurgie tenait ses séances dans l'amphithéâtre de Saint-Cosme, rue des Cordeliers (actuellement rue de l'Ecole-de-Médecine), où elle fut remplacée par une école de dessin. De la Peyronnie était donc enterré au plus près du siège de l'Académie qu'il avait fondée. En effet, l'église Saint-Cosme, que l'achèvement de la rue Racine a fait totalement disparaître en 1832, avait son chevet adossé à la rue de la Harpe (boulevard Saint-Michel), au coin de la rue de l'Ecole-de-Médecine.

Il y aurait, au point de vue rétrospectif, une curieuse étude à faire de ce coin du vieux Paris qui rassemblait : *l'Eglise Saint-Cosme* ; *l'Ecole de chirurgie* ou *maison de Saint-Cosme* attenant à l'église, avec entrée sur la rue des Cordeliers, et où, depuis Saint-Louis, se donnaient des consultations et se faisaient des pansements gratuits, *l'Amphithéâtre de Saint-Cosme*, premier siège de l'*Académie royale de chirurgie* ; le couvent des Cordeliers, dont le *musée Dupuytren* occupe encore le réfectoire ; dont *l'Ecole pratique de la Faculté de médecine*, construite sur l'emplacement des *Cliniques*, remplace le cloître et les jardins ; enfin la *Faculté de médecine* actuelle.

Tout cela, réuni en un si court espace et dans une rue qui s'appelle de l'*Ecole-de-Médecine*, après avoir porté quelque temps le nom de *Marat*, permettrait de grouper bien des souvenirs intéressant la chronique médicale du passé. Dr E. Beluze.

Le nombril du père Adam et de la mère Eve (IV, 505, 698). — On peut se référer à l'*Histoire des accouchements chez tous les peuples*, du docteur Witkowski, où la question est étudiée en détail.

N. D. L. R.

Trouvailles curieuses et Documents inédits.

Un Péan au XVIIIe siècle.

On juge quelle fut notre surprise (1) quand nous fut révélée l'existence d'un médecin, plutôt un accoucheur, du nom de Pean, qui exerçait son art à la fin du dernier siècle.

---

(1) Se doutait-on qu'il y a eu, également au XVIIIe siècle, un chirurgien, du nom de *Charcot* ? Dans la *Liste de Messieurs les Chirurgiens de Paris*, publiée pour la

Les auteurs sont sobres de détails biographiques sur l'accoucheur Pean.

Jean de Bree, qui avait assisté aux leçons de ce praticien à Paris, en 1770 et 1771, rapporte une application assez délicate de forceps qu'il vit appliquer par Pean, avec l'instrument de Levret. Il avait cependant inventé, lui aussi, divers instruments, entre autres un levier et un porte-fronde (1).

Il paraît avoir été un habile praticien de son temps, si nous en croyons un de ses contemporains, dont le jugement est d'ordinaire plutôt sévère.

« M. Pean, écrit Alph. Leroy, était un chirurgien de Paris, qui enseignait l'art des accouchements ; l'habitude de voir à son amphithéâtre l'accouchement naturel et de le démontrer publiquement, lui avait acquis des connaissances expérimentales très précieuses. Sa pratique, son expérience lui ont même donné tant de célébrité, que la Cour de Naples se l'est attaché. Il emprunta de Deventer, de Smellie et surtout de M. Petit, ce qu'ils avaient de plus intéressant dans l'art et dans la science. Mais, soit qu'il ne put s'élever jusqu'aux principes fondamentaux, soit que son génie ne le porta que vers le détail, il mit trop de confusion dans ses préceptes ; il ne songea qu'à les multiplier pour chacun des cas qu'il avait imaginés ; négligeant même les dimensions du bassin, il multiplia les positions transversales propres à l'infini, prescrivit des manœuvres pour chaque position, et j'ai reconnu, d'après la lecture de ses cahiers que m'a communiqués M. son fils, qu'un grand nombre de ses manœuvres étaient ou barbares ou impossibles » (2).

La thèse de Pean (probablement la thèse de doctorat ?), soutenue le 30 décembre 1771, sous la présidence de Chopart, est intitulée : *De uteri prolapsu* (3).

Sept ans plus tard, Pean soutenait sa thèse devant le Collège de Chirurgie, le 25 juillet 1778 (4). Le titre de son travail était le suivant : *De partu theses anat. chirurgicæ.* La thèse était présidée par Süe le jeune (5), un ancêtre du romancier Eug. Süe. C'est en 1779, que Michel Péan fut appelé auprès de la reine Marie-Caroline de Naples. Le document ci-dessous donne sur sa mission quelques

---

première fois, dans l'*Almanach Royal* en 1714, on trouve, entre autres noms, celui de *Charcot, rue Saint-Honoré, devant les Jacobins.* Nous ne possédons malheureusement pas d'autres détails sur cet ascendant probable du grand neuropathologue. (V. Franklin, *Les Chirurgiens*, p. 169.)

(1) Ces instruments sont décrits et figurés dans l'*Art du coutelier*, de J. J. Perret, 1772, in-f°, p. 475, pl. 166 (le levier) ; et p. 489, pl. 161 (le porte-fronde).

(2) *La Pratique des Accouchements*, par Alphonse Leroy, 1776, p. 163-164.

(3) Siebold, *Essai d'une histoire de l'obstétricie*, t. II, p. 435-436 ; Paris, Steinheil, 1891.

N'ayant pu consulter l'ouvrage du Dr Witkowski : *Sages-femmes et accoucheurs célèbres*, nous ne saurions dire s'il contient une notice sur l'accoucheur Pean.

(4) Il nous paraît difficile de concilier avec cette date celles fournies par Alfred Franklin, dans ses *Variété chirurgicales* (La vie privée d'autrefois), p. 119. Franklin écrit : « René-Michel Péan, reçu maître en 1749, professa au collège de 1772 à 1774, année où il fut envoyé à Naples pour accoucher la reine Marie-Caroline. » Et il ajoute : « Il est l'inventeur d'un forceps qui porte son nom. » Nous n'avons pu trouver la confirmation de ces assertions.

(5) Pean s'était déclaré partisan de l'opération césarienne contre la symphyse du pubis, que préconisait Sigaud, et Süe lui avait donné raison. (V. *Essais historiques sur l'art des accouchements*, par Süe le jeune, 1779, tome I, p. 361.)

renseignements que nous avons lieu de croire inconnus, la pièce que nous publions étant, jusqu'à ce jour, restée inédite.

Caserte, le 17 janvier 1779.

Je profite, Monsieur, du courrier que fait partir à l'instant M. le Mis de la Sambuca pour vous faire part des très heureuses couches de la Reyne de Naples qui a mis au monde une Princesse ce matin un peu avant les cinq heures du matin. La Reyne avait dissimulé ses douleurs depuis une heure après minuit jusqu'à quatre et un quart, que le Roy qui s'en apperçut a son réveil envoya chercher Pean, le travail n'a guères dure qu'une demi-heure, et la Reyne jouit de la santé la plus parfaite, ne paraissant pas même affaiblie et ayant conservé le même son de voix qu'avant ses couches. J'ay reçu l'ordonnance des gardes du corps à huit heures et demi du matin, et je me suis sur le champ rendu a Cazerte ou j'ay appris tous ces détails de sa Mté elle-même. La Reyne ne se croiait pas a beaucoup près aussi avancée dans sa grossesse et Pean lui-même pensait qu'elle pouvait encore aller jusqu'à la fin du mois, mais ce qui prouve que la couche s'est faite au terme le plus désirable est la parfaite santé de la Reyne et de la Princesse qu'elle a mis au monde. Le Baptême s'est fait une heure après et a été célébré par le confesseur du Roy, l'archevêque n'ayant pu être averti a tems, la Psse nouvellement née a été appellé Maria, Cristina, etc., selon la liste que je joins icy. Demain on chantera solemnellement le Te Deum, et sa Mté Siciliene recevra les compliments de toute la cour qui sera en grand galla, et admise à baiser la main à ce Prince.

J'ay l'honneur d'être avec un sincère attachement Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Mis de Clermont d'Amboise.

I nomi della Principesca di Napoli nata il di 17 Genuaro 1779, sono : Maria, Cristina, Teresa, Amalia, Gio : Battâ, Antonia, Giuseppa, Gaetana, Francesca.

CORRESPONDANCE

Nous avions retracé, dans un précédent numéro, la carrière passablement aventureuse du Dr Gérard, le vulgarisateur de la *Fécondation artificielle*. Un de nos amis nous envoie, à ce sujet, le texte d'une bien curieuse lettre qui aurait été adressée au garde des sceaux par le Dr Gérard, lequel avait eu quelque peu maille à partir avec Dame Justice et qui demandait sa juste réhabilitation.

Cette lettre soulève une question pleine d'intérêt, celle du *casier judiciaire*, et c'est à ce seul titre que nous lui offrons l'hospitalité de nos colonnes ;

Monsieur le Ministre,

Le casier judiciaire de Jean Richepin, mis en lumière par le *Figaro* d'avant-hier, m'incite à vous parler de mon cas, non pour en faire une question personnelle, mais pour vous montrer toute la dureté de la loi en ce qui concerne le dossier.

Moi aussi, j'ai un casier judiciaire qui a été l'écueil et l'ennui de ma toute longue carrière : j'ai été condamné il y a trente-deux ans à cinq francs d'amende par un tribunal de simple police pour exercice illégal de la médecine, alors que je n'étais pas encore docteur, et j'en porte toujours la peine. Les crimes les plus grands se prescrivent, dit-on, par dix, vingt ou trente ans, mais les inscriptions au casier judiciaire ne *s'effacent jamais*, alors que souvent ce sont de simples peccadilles de jeunesse : il suffit de battre un tapis par la fenêtre, de pêcher à la ligne une minute avant le lever du soleil, etc., pour faire d'un homme honorable à tous égards un vulgaire repris de justice.

Vous me direz, Monsieur le Ministre, qu'on tient toujours compte de la nature de la faute qui est inscrite sur le casier judiciaire, mais cela n'existe pas dans la pratique.

Quantité d'administrations et nombreuses situations exigent le *casier vierge* de toute condamnation.

Pour vous montrer toute l'absurdité du cas, je puis être député, sénateur, ministre même, je ne puis pas être gardien de passage ou facteur rural.

Et pour vous citer une dernière anomalie de la loi, je me suis vu refuser (toujours pour mon casier judiciaire) le ruban violet de l'Instruction publique que je crois avoir légitimement mérité par mes travaux, alors que je porte, depuis trente-cinq ans, avec un légitime orgueil, la médaille militaire qu'on ne donne qu'à ceux qui en sont dignes.

Or, si la torture physique a été rayée de notre code, la torture morale y persiste encore sous forme de flétrissure comme aux plus beaux jours du moyen âge ; et cela pour les délits les plus simples.

M. le sénateur Bérenger a déposé, il y a bien longtemps déjà, un projet de loi sur la réforme judiciaire, demandant que les amendes n'y soient pas inscrites.

Je crois que le moment serait bien choisi pour transformer ce projet en une loi effective, car ce serait un honneur pour la démocratie que de savoir pardonner, même les délits plus sérieux et qui n'entachent pas l'honneur, surtout après un laps de temps déterminé, démontrant le repentir sincère du coupable.

Daignez, Monsieur le Ministre, etc.

Dr GÉRARD.

***

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur et cher Confrère,

Je vous prie de remarquer que ce n'est pas au 22 de la rue Servandoni que s'était réfugié Condorcet, comme vous le dites, p. 121 de votre dernier numéro.

D'après Lock, *Dictionnaire de l'Ancien Paris*, ce serait au n° 15.

Encore faudrait-il vérifier si les maisons n'ont pas changé de numéro.

Bien à vous,
GAIDOZ.

Pour répondre à notre obligeant correspondant, nous passons la plume à notre érudit collègue Lenôtre, si entendu en matière d'archéologie parisienne.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière, publié par le Dr Bourneville. Tome I, Anatomie et physiologie ; T. II, Administration et comptabilité hospitalières ; T. III, Pansements ; T. IV, Femmes en couches, Soins aux aliénés, Médicaments, Petit dictionnaire ; T. V, Hygiène. Paris, aux bureaux du *Progrès Médical*, 14, rue des Carmes, 1897.

De la Responsabilité médicale, par le Dr A. Lacassagne. Lyon, Storck, 1898. (*Sera analysé.*)

L'Hypnotisme et l'Orthopédie mentale, par le Docteur Edgar Bérillon. Paris, Rueff et Cie, 106, boulevard Saint-Germain, 1898.

La thérapeutique simpliste, par le Docteur E. Toussaint. Paris, *Institut dosimétrique*, Charles Chanteaud, directeur, 54, rue des Francs-Bourgeois.

La Thérapeutique de l'avenir. Les deux thérapies classique et dosimétrique, par le Dr Ferran (de Lyon), Paris, *Institut dosimétrique* Charles Chanteaud, 54, rue des Francs-Bourgeois, 1897.

Les dessous de la Pudibonderie anglaise. Paris, Charles Carrington, éditeur, 13, faubourg Montmartre, 1893. (*Sera analysé.*)

Documents de criminologie rétrospective, par les Drs Armand Corre et Paul Aubry ; Paris, 1895. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Essai biographique sur l'anatomiste Jean-Baptiste Canano, par le Dr Paul Fabre (de Commentry). (*Sera analysé.*)

Coup d'œil sur la géographie médicale, par le Dr Paul Fabre (de Commentry). (*Sera analysé.*)

Cours de Thérapeutique : *Leçon-Programme* (8 *novembre* 1897), par le professeur L. Landouzy, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Laënnec. (Paris, G. Carré et Naud, éditeurs 3, rue Racine, 1897.)

NÉCROLOGIE

Nous apprenons, au moment de la mise en pages, la mort du docteur Pietro Pagello, à l'âge de 91 ans. Nous reviendrons, dans le prochain numéro, sur cet original et très sympathique confrère, qui mérite autre chose qu'une courte et banale notice nécrologique.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.



Quando ero a Parigi mi aspettava qualche provocazione a duello — Il rispetto di schermitore buon cacciatore ed esercitato al tiro della pistola nella quale ero riuscito espertissimo, ma nessuna occasione si presentò

—

Pietro [illegible]

5e ANNÉE. N° 6. 15 MARS 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Un épisode du procès de Marie-Antoinette. — Marie-Antoinette et le dauphin.

Par le docteur CABANÈS.

Il est des sujets qu'on n'aborde pas sans hésitation, non point qu'on rougisse de les traiter, la fausse pudeur étant le plus souvent le cachet d'une hypocrisie mal déguisée, mais parce qu'on a toujours quelque motif de redouter les interprétations des malveillants ou des timorés.

Nous nous bornerons à dire, pour notre justification, que les textes qui ont servi de base à notre étude sont d'une authenticité indiscutable; qu'ils ont été produits avant nous par des historiens dont la passion n'égare pas d'ordinaire le jugement; et nous n'avons pas d'autre mérite, si c'en est un, que de les présenter sous un jour où on n'a pas coutume de les envisager.

***

Certains détails, bien que connus, sont indispensables à rappeler, avec la sobriété qu'en telles matières nous nous plaisons à observer.

Le 2 août (1793), l'Administration de police avait fait transférer Marie-Antoinette à la prison de la Conciergerie.

Le 3 septembre, la Reine subissait un premier interrogatoire par devant les membres du Comité de sûreté générale. On venait de découvrir la fameuse Conspiration de l'œillet. Après l'avoir interrogée sur « le particulier » qui lui avait remis la fleur subversive, voyant que Marie-Antoinette se renfermait dans un système absolu de dénégation, l'un des membres du Comité, Amar, essaya, en adressant des questions plus ou moins insidieuses à l'auguste captive, de recueillir les éléments d'un acte d'accusation (1). Mais ses efforts se brisèrent contre la fermeté de la reine qui, pas un instant, ne se départit de sa fière attitude. Ramenée de nouveau, quelques jours plus tard, devant les commissaires du Comité, Marie-Antoinette, revenant sur ses premières

(1) *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, par Campardon, t. I, p. 109 (1862).

déclarations, entrait cette fois dans la voie des aveux et terminait en disant que si d'abord elle n'avait pu dire la vérité, c'est qu'elle avait préféré se nuire à elle-même que de compromettre qui s'était dévoué pour elle. Voyant la chose découverte, elle n'avait plus balancé à déclarer ce qu'elle savait (1).

En présence de cette situation nouvelle, un arrêté était pris le 11 septembre, en vertu duquel Marie-Antoinette était transférée dans une autre pièce que celle qu'elle occupait : la reine fut placée dans la chambre où était située la pharmacie de la prison (2).

***

Cependant le procès ne s'entamait pas : Fouquier-Tinville, l'acusateur public, n'arrivait pas à recueillir les éléments d'un réquisitoire. C'est alors que fut projetée l'odieuse machination qui, dans l'esprit de ceux à qui en revenait l'idée, devait perdre à tout jamais Marie-Antoinette et avilir la reine avant de la livrer au bourreau.

Le maire Pache, le Procureur de la Commune Chaumette, son substitut Hébert, le député David, l'instituteur du fils de Louis XVI, le cordonnier Simon se présentèrent au Temple pour soumettre les deux enfants qui y étaient enfermés à un interrogatoire, « qui restera comme un monument éternel de l'infamie de ceux qui le provoquèrent et de ceux qui s'en servirent » (3). Voici un extrait du procès-verbal même des interrogatoires subis au Temple par le Dauphin, la Dauphine et Madame Elisabeth, les 6 et 7 octobre 1793 (les trois pièces sont conservées aux Archives nationales) (4) ; nous n'en reproduisons que les passages essentiels.

***

Le dauphin est soumis le premier à la question, l'expression est en situation :

« Le quinzième jour du premier mois de l'an second de la République française, une et indivisible,

Nous, Maire, Procureur Syndic, et Membres de la Commune de Paris, nommés par le Conseil général de la dite Commune pour prendre des renseignements sur différents faits qui se sont passés au Temple, et recevoir les déclarations à cet égard ; nous sommes rendus au Temple, et arrivés dans la dite Tour et nous étant pré-

(1) Campardon, *op. cit.*, p. 114.

(2) V. *Chronique médicale*, 15 novembre 1897. Pendant le séjour de Marie-Antoinette à la Conciergerie, les journaux jacobins fournirent les particularités suivantes sur sa manière de vivre dans sa prison :

« Antoinette se lève tous les jours à sept heures et se couche à dix ; elle appelle ses deux gendarmes *Messieurs*, sa femme de ménage *Madame Harel* ; les administrateurs de police et ceux qui l'approchent officiellement, lui disent *Madame*. Elle mange avec beaucoup d'appétit ; le matin, du chocolat et un petit pain ; à dîner, de la soupe et beaucoup de viande, poulets, côtelettes de veau et de mouton : elle ne boit que de l'eau, ainsi que sa mère, dit-elle, qui ne but jamais de vin... » Campardon, *loc. cit.*, p. 115.

(3) Campardon, *loc. cit.*, p. 118.

(4) Elles seront publiées *in extenso* dans notre *Cabinet secret*.



Painted by J. Miery. Engraved by A. Gabrielli.

LOUIS XVII

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE

né à Versailles le 27 mars 1785.

Collection Otto Friedrichs.

sentés au Conseil du Temple, et sommes montés à l'appartement du premier occupé par Louis-Charles Capet pour entendre ses déclarations au sujet des propos et des événements dont il peut avoir connaissance, il nous a déclaré que.....

Ayant été surpris plusieurs fois dans son lit par Simon et sa femme chargés de veiller sur lui par la Commune à commettre sur lui des indécences nuisibles à sa santé, il leur assura qu'il avait été instruit dans ces habitudes pernicieuses *par sa mère et sa tante* et que différentes fois elles s'étaient amusées à lui voir répéter ces pratiques devant elles et que bien souvent cela avait lieu lorsqu'elles le faisaient coucher entre elles ; que de la manière que l'enfant s'est expliqué, il nous a fait entendre qu'une fois sa mère le fit approcher d'elle, qu'il en résulta une copulation et que il en résulta un gonflement à un de ses testicules connu de la citoyenne Simon pour lequel il porte encore un bandage et que sa mère lui a recommandé de n'en jamais parler, que cet acte a été répété plusieurs fois depuis ; il a ajouté que cinq autres particuliers nommés Moelle, Lebeuf, Beugnot, Michonis et Jobert conversaient avec plus de familiarité que les autres commissaires du Conseil avec sa mère et sa tante.... Le citoyen et la citoyenne Simon nous déclarent avoir appris ces faits de la bouche de l'enfant, qu'il les leur a répétés plusieurs fois, et qu'il les pressait souvent de le mettre à portée de nous en faire la déclaration. Après avoir reçu la présente déclaration, y avons posé notre signature conjointement avec le citoyen Hébert, substitut du Procureur Syndic de la Commune qui est survenu. A Paris, dans la Tour du Temple le jour et an que dessus.

***

On passe ensuite à l'interrogatoire de « Thérèse Capet », et, entre autres questions, lui sont posées les suivantes :

D. — Si lorsqu'elle jouait avec son frère il ne la touchait pas où il ne fallait pas qu'elle fût touchée ; si on ne faisait pas sauter son frère sur une couverture et si ses mère et tante ne le faisaient pas coucher entr'elles.

R. — Répond que non.

Et de suite avons fait venir Charles Capet. — Et l'avons invité à nous déclarer si ce qu'il a dit hier relativement aux attouchements sur sa personne était vrai.

R. — A persisté dans ses dires, les a répétés et soutenus devant sa sœur et a persisté à dire que c'était la vérité.

D. — Interpellé une seconde fois de déclarer si cela était bien vrai, a répondu : *oui, cela est vrai*, sa sœur a dit ne l'avoir pas vu.

A elle observé que son frère nous a paru avoir déclaré la vérité : qu'étant presque toujours ensemble il était impossible qu'elle ne se fût pas aperçue de tout ce qu'avait déclaré son frère.

R. — Qu'il peut se faire que son frère ait vu des choses qu'elle n'a pas vues, attendu qu'elle était occupée pour son instruction....

Signé : Thérèse Capet, Louis-Charles Capet, Chaumette, Laurent, Pache, Heussée, David, Daujon.

***

Puis vient le tour « d'Elisabeth Capet », la sainte femme dont jamais un soupçon n'a terni l'irréprochable vertu :

... Et de suite avons fait descendre Elisabeth Capet et lui avons demandé.....

A elle lu les déclarations de Charles au sujet des indécences mentionnées en la pièce en date du quinze du présent mois.

R. — Qu'une pareille infamie est trop au-dessous et trop loin d'elle pour pouvoir y répondre,que d'ailleurs l'enfant avait cette habitude de longtemps auparavant et qu'il doit se rappeler qu'elle et sa mère l'en ont grondé plusieurs fois.

Charles, interpellé de s'expliquer à ce sujet, atteste qu'il a dit la vérité.

A elle lu le reste de la déclaration de Charles sur le même sujet, et dans laquelle il persiste,ajoutant qu'il ne se rappelle pas les époques, mais que cela arrivait fréquemment.

Répond que comme cela ne regarde qu'elle, elle n'y répondra pas plus qu'au reste, et qu'elle croit devoir être, par sa conduite, à l'abri du soupçon.

Charles, interpellé de declarer qui l'avait instruit le premier dans cette pratique.

R. — Les deux ensemble.

Et sur l'observation à lui faite par sa tante qu'il avait commencé une autre phrase, répond *toutes deux ensemble*.

D. — De déclarer si cela arrivait le jour ou la nuit.

R. — Qu'il ne s'en souvient pas mais qu'il croit que c'était le matin.....

Procès-verbal signé : Elisabeth Capet, Louis-Charles Capet, Seguy, David, Pache, Chaumette, Daujon, Heussey, D. E. Laurent.

*
* *

Abusant indignement de l'innocence d'un enfant, on lui fit signer cette épouvantable déclaration dans laquelle il accusait sa mère et sa tante de lui avoir donné des habitudes vicieuses et de l'avoir provoqué à consommer un inceste.

Quant à sa sœur Thérèse et à sa tante Elisabeth, elles n'eurent garde de tomber dans le piège grossier qui leur était tendu, et leurs réponses furent ce qu'elles devaient être, une protestation indignée contre des calomnies infâmes.

Malgré ce qu'avait d'invraisemblable une telle déposition, Hébert n'hésita pas à s'en emparer : appelé à témoigner devant le tribunal révolutionnaire, le mercredi 15 octobre 1793, Jacques-René Hébert, quatrième témoin, substitut du procureur de la commune, dépose qu'en sa qualité de membre de la Commune du 10 août, il fut chargé de différentes missions importantes, qui lui ont prouvé la conspiration d'Antoinette. Et il ajoute :

« .. Le jeune Capet, dont la constitution physique dépérissait chaque jour, fut surpris par Simon dans des pollutions indécentes, et funestes pour son tempérament : celui-ci lui ayant demandé qui lui avait appris ce manège criminel, il répondit que c'était à sa mère et à sa tante qu'il était redevable de la connaissance de cette habitude funeste. De la déclaration, observe le déposant, que le jeune Capet a faite en présence du maire de Paris et du procureur de la commune, il résulte que ces deux femmes le faisaient souvent coucher entr'elles deux ; que là, il se commettait des traits de la débauche la plus effrénée ; qu'il n'y avait même pas à douter

par ce qu'a dit le fils de Capet, qu'il n'y ait eu un acte incestueux entre la mère et le fils. » Il y a lieu de croire, poursuit le témoin avec une stupéfiante inconscience, « que cette criminelle jouissance n'était point dictée par le plaisir, mais bien par l'espoir politique d'énerver le physique de cet enfant, que l'on se plaisait encore à croire destiné à occuper un trône, et sur lequel on voulait, par cette manœuvre, s'assurer le droit de régner alors sur son moral. Que, par les efforts qu'on lui fit faire, il est demeuré attaqué d'une descente, pour laquelle il lui a fallu mettre un bandage ; et depuis que cet enfant n'est plus avec sa mère, il reprend un tempérament robuste et vigoureux. »

Un juré, prenant alors la parole, interpelle en ces termes :

« Citoyen président, je vous invite à vouloir bien observer à l'accusée qu'elle n'a pas répondu sur le fait dont a parlé le citoyen Hébert, à l'égard de ce qui s'est passé entre elle et son fils. »

Le président fait l'interpellation, et, bondissant sous l'outrage, Marie-Antoinette lance l'exclamation fameuse, que la légende a légèrement embellie :

« Si je n'ai pas répondu, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille inculpation faite à une mère. (Ici l'accusée paraît vivement émue.) J'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici » (1).

On sait comment Robespierre accueillit la nouvelle, quand on vint lui rapporter la déposition d'Hébert : « Cet imbécile d'Hébert, s'écria-t-il en fureur, ce n'est pas assez que Marie-Antoinette soit réellement une Messaline, il faut qu'il en fasse encore une Agrippine et qu'il lui fournisse à son dernier moment ce triomphe d'intérêt public ! (2) » Ce qui n'empêcha pas Fouquier-Tinville de reproduire, en ces termes, dans son *acte d'accusation*, la monstrueuse déclaration qu'Hébert avait fait signer au fils de Louis XVI : «... La veuve Capet, immorale sous tous les rapports et nouvelle Agrippine, est si perverse et si familière avec tous les crimes, qu'oubliant sa qualité de mère et la démarcation prescrite par la nature, elle n'a pas craint de se livrer avec Louis-Charles Capet, son fils, et de l'aveu de ce dernier, à des indécences dont l'idée et le nom seul font frémir d'horreur. »

***

Il est probable, a-t-on écrit (3), que lorsque Hébert conçut le dessein d'amener le jeune dauphin à diffamer sa mère, le cordonnier Simon lui prêta son concours le plus effectif en troublant l'esprit de l'enfant par un excès de boissons, et en le pervertis-

(1) Le compte-rendu *in extenso* du procès, auquel nous nous sommes référé, se trouve dans un ouvrage des plus rares, intitulé : *Procès des Bourbons*, (Hambourg, 1798), t. II, p. 278 à 283.
(2) Campardon, *loc. cit.*, p. 144 (note).
(3) Provins. *Le dernier Roi légitime de France*, t. I, p. 51 (note).

sant de toutes manières (1). Le rôle de Simon n'est pas, à l'heure actuelle, nettement déterminé. Des historiens, se prétendant informés, ont accrédité la légende de Simon, « perpétuellement furieux, toujours ivre, cruel par plaisir et sanguinaire par dévouement à la République » (2). La vérité est que la plupart des scènes qui se sont passées au Temple n'ont pas eu de témoin et que l'on a pu imaginer les fables les plus invraisemblables, sans craindre de les voir démentir (3). Ainsi l'un de ces brodeurs fantaisistes, le premier biographe en date de Louis XVII, ce qui ne signifie pas le mieux renseigné, Simien-Despréaux, invente, à cette occasion, une mise en scène ridicule. D'après lui, Simon aurait soumis d'abord le prince à un jeûne rigoureux. Puis il entra tout à coup dans sa prison, « déposa sur la table des gâteaux, de beaux fruits, des liqueurs douces et spiritueux ». L'enfant se mit à boire et s'enivra.

Qui a pu raconter cet épisode à Simien Despréaux ? Louis XVII ? Il ne le vit jamais. Simon ? Il était mort depuis vingt ans (4) !

*
* *

Pour donner corps aux accusations portées par le Dauphin contre sa mère (accusations dont son jeune âge suffirait

---

(1) « Nous l'entendions tous les jours chanter avec Simon la Carmagnole, l'air des Marseillais, et mille autres horreurs. Simon lui mit le bonnet rouge et une carmagnole sur le corps ; il le faisait chanter à une fenêtre pour être entendu par la garde, et lui apprenait à prononcer des jurements affreux contre Dieu, sa famille et les aristocrates. » (*Récit des évènements arrivés au Temple*, par la Duchesse d'Angoulême, p. 51.)

Parmi les livres qui furent accordés au Dauphin était *Manon Lescaut*, le roman de l'abbé Prévost. Ce volume, qui a été longtemps en la possession du prince et qui fut annoté de sa main au Temple, est aujourd'hui conservé par M. le baron Pichon. Il lui fut cédé en 1874 par M. Coinchon, statuaire, qui l'avait découvert par hasard au milieu des livres de toutes sortes mis en vente sur les quais de Paris.

Nous étant adressé à l'obligeance si connue du savant bibliophile, M. le baron Jérôme Pichon, pour savoir ce qu'il y avait d'exact dans cette découverte, nous avons reçu de lui les renseignements suivants :

« J'ai bien l'exemplaire de Manon Lescaut dont vous me parlez ; il est sans titre, et en fort mauvais état ; il y a deux notes écrites d'une main d'enfant, toutes deux dans le premier volume, page 36 et au verso de la gravure de la page 186 :

« *Moi Capet Louis est* (sic) *jeté les yeux sur ce livre dans ma prison du Temple, Louis-Capet roi des Français.*

« *Je pardonne à mes ennemie que Dieu leurs face grace*
« Louis roi des Fra..... »

Page 187 :

« Le roi de France. »

« Comme plusieurs personnes ont élevé des doutes sur ce livre, je ne sais trop qu'en penser, mais il paraît difficile qu'on ait l'idée d'écrire de pareilles choses sur un livre si mal conditionné ; il n'y a rien dans le tome II. Ainsi le pauvre petit Roi-Martyr n'aurait bien fait que *jeter les yeux* sur ce livre.

« On dit qu'on lui donna de mauvais livres à lire ; celui-là aurait été un acheminement pour l'habituer à des livres plus légers, car si Manon Lescaut n'est pas un livre édifiant, ce n'est pas non plus ce qu'on appelle un mauvais livre.

« Je vous montrerai ce volume avec plaisir.. ; j'ai aussi un magnifique livre de la Reine, et plusieurs autres intéressants venant également de sa bibliothèque. » V. Reiset, *Modes au Temps de Marie-Antoinette*, t. II, p. 493 et seq.

(2) Henri Provins, op. cit., t. I, p. 46.
(3) Henri Provins, op. cit., p. 46 et suiv.
(4) *Le Dernier Roi Légitime de France*, t. I, p. 51 (note).

à démontrer l'invraisemblance, si l'écriture tremblée de sa signature ne révélait pas un trouble évident, on a tiré prétexte des confidences de Simon lui-même à un espion au service de l'Angleterre, qui séjourna à Paris dans les premiers mois de l'année 1794 (1).

Ces confidences (on dirait aujourd'hui cette interview) ont été rapportées dans un volume, d'une assez grande rareté, publié par les soins de la Commission anglaise des manuscrits historiques.

Les *Dropmore papers* (2) comprennent, entre autres documents, des dépêches confidentielles, qui constituent la partie la plus importante de la correspondance diplomatique adressée à lord Grenville, ministre des affaires étrangères de l'Angleterre, de 1791 à 1801. Après avoir résigné ses fonctions, lord Grenville se retira au château de Dropmore, où il classa ses papiers avec le plus grand soin.

Les bulletins, transmis de Paris au plus fort de la Terreur (du 2 septembre 1793 au 22 juin 1794), étaient inspirés ou écrits par un secrétaire du *Comité des neuf*, sans doute le Comité de Salut public), et par des agents royalistes. Avant d'arriver à lord Grenville, ces lettres passaient sous les yeux de Sir Francis Drake, résident à Gênes, à qui elles étaient adressées afin de détourner les soupçons.

Entre autres questions dont s'était occupé le Comité, on avait agité celle de la « mort d'Antoinette ». Il paraît prouvé que ce fut le 3 septembre 1793 que fut résolue la mort de la Reine, d'après la date de la lettre de l'espion. Hébert aurait prononcé à cette date ces paroles de sinistre augure :

« J'ai promis la tête d'Antoinette, j'irai la couper moi-même si on me tarde à la donner. Je l'ai promis de votre part aux sans-culottes qui la demandent, et sans qui vous cessez d'être.. » Fouquier-Tinville, introduit ensuite au sein du Comité, aurait ajouté qu'il fallait renouveler les jurés, car cinq étaient résolus

---

(1) C'est M. le Marquis de Nadaillac qui, dans le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1896, a signalé, le premier dans la presse française, ce curieux ouvrage. Après lui, M. Emmanuel des Essarts en a parlé dans le journal *La Révolution française*, du 14 octobre 1896, et M. Aulard, dans cette même revue, n° du 14 février 1897.

Il nous a paru que M. Aulard se montrait bien sévère pour les documents renfermés dans le volume anglais, qu'il juge « indignes de l'attention de l'historien », mais auxquels il consacre néanmoins une étude critique des plus sérieuses.

Tout en étant de l'avis de l'honorable professeur de la Sorbonne, qu'il faut user de la plus grande circonspection quand on veut utiliser les renseignements fournis par des bulletins de police, nous ne pensons pas néanmoins devoir rejeter *de plano* cette source de documentation. M. Aulard ne parle, du reste, pas, dans son travail si judicieux, de la lettre que nous reproduisons plus loin et qui a trait au rapport de Simon sur le Dauphin. Devons-nous conclure, de ce que M. Aulard ne souffle mot des propos de Simon, qu'il attribue une certaine vraisemblance à ces racontars, nous n'irons pas jusqu'à le prétendre ; mais d'autres que M. Aulard, M. G. Lenôtre, par exemple, d'ordinaire si minutieusement informé, en ont tenu compte et, à leur exemple, nous n'avons pas cru devoir les passer sous silence.

(2) Le titre exact du volume est le suivant : *The manuscripts of J. B. Fortescue, preserved at Dropmore*, tome II (Bibliothèque nationale, Ng 563).

à la servir (Marie-Antoinette) : que lui résoudrait (*sic*) avec le Comité l'acte d'accusation comme on voudrait (1). »

Voilà donc un premier point à peu près fixé ; mais les suivants nous importent davantage.

Dans une lettre du 13 novembre du correspondant de lord Grenville, nous relevons ce détail : « Après avoir appris au Roi toutes les impuretés imaginables, Hébert lui apprend maintenant toutes sortes de blasphèmes. Sa santé cependant s'affaiblit chaque jour et il a presque un dévoiement continuel (2).. »

Le 28 décembre : «.. Le roi est toujours malade d'un espèce de dévoiement.. » (3).

*
* *

Ce qui va suivre est plus explicite : le 14 mars 1794, Sir Drake envoie deux lettres, qui lui ont été expédiées de Paris, à lord Grenville, l'une portant les dates des 8, 10, 12 et 14 février, l'autre celle du 12 février seulement. C'est celle-ci que nous reproduisons, d'après l'édition originale de l'ouvrage anglais :

1794, *le* 12 *février*, *Paris*. — « Depuis à peu près un mois, on ne cessait de demander quelques détails, quelques nouvelles sur la situation des prisonniers de la famille royale qui sont au Temple. On répond enfin, dans une lettre du 8, que l'on n'a pu donner des détails de ce qui se passoit au Temple, parce que depuis longtemps avant sa retraite, le nommé Simon qui d'abord avoit été utile, avoit été si effrayé par le danger qu'il couroit, qu'il se prêtoit à tout ce que vouloient les scélérats, ne rendoit plus compte de rien, et ne travailloit qu'à sortir de cette place. Depuis qu'il en est sorti, on a eu le moyen d'avoir deux conférences avec lui, et le 6 et le 7, on est venu à bout de faire monter la garde au Temple par deux gardes nationaux qui sont entièrement dévoués à la bonne cause, qui nous ont donné des détails sur la position actuelle. Il (*) de ce que Simon a dit qu'il est impossible de traiter avec plus de dureté qu'on traite Mademoiselle (*Sic*) Elizabeth et Madame Royale.

« On leur a refusé constamment, pendant plus de deux mois, des femmes pour les servir. Pendant le courant de janvier, Madame Elizabeth présenta une espèce de requête à la municipalité de Paris pour lui demander une femme qu'elle fut pour la servir ainsi que sa nièce. La réponse qui lui fut faite, signée par Pache et Hébert, fut que la requête ne pouvait être admise, que si elles avaient besoin de quelque service, elles pouvoient s'adresser au geôlier.

« Depuis la mort de la Reine, elles sont très mal nourries. On leur a refusé des vêtements de deuil. Souvent on les laisse manquer de linge. Hébert, a qui Simon lui-même faisoit des représentations à cet égard, répondit qu'il en agissoit ainsi pour forcer ces deux à présenter des requêtes à la Municipalité. Le Roi, à ce que dit Simon, étoit un peu mieux tenu et soigné, grâces à lui, à ce qu'il dit. Il convient, cependant, qu'on lui a donné l'usage de boire des liqueurs

(1) *The manuscripts*, etc., t. II, p. 460.
(2) *Op. cit.*, p. 466.
(3) Id., p. 488.
(*) Inintelligible. Il faut lire sans doute (?) *résulte*.

fortes, et qu'il n'a aucune espèce d'éducation ; que Hébert et les soldats dont on l'entoure, ne lui apprennent que des ordures et des impiétés. Il prétend avoir voulu plusieurs fois lui donner des leçons contraires, et avoir couru par l'indiscrétion de cet enfant les plus grands dangers. Ceux qui me donnent cette nouvelle m'ajoutent qu'ils ne croient pas un seul mot de ce fait là. *Simon ne doute pas, quant à lui, que le Roi ne soit infecté du mal vénérien*, quoique depuis la mort de la Reine on ne lui ait plus présenté de prostituées ; mais il croit que ce qu'on fit à cette époque pour le faire déposer contre sa mère, et prouver par l'état de sa santé, la vérité des dépositions, a suffi pour le corrompre et le gangrener. Il prétend donc très décidément qu'il a du mal, et qu'on ne fait rien pour l'en guérir. On ne lui donne pour l'amuser que les livres les plus infâmes, et, enfin, depuis la mort du Roi, il n'est rien qu'on ne fasse pour le corrompre. Il prétend que, de temps en temps, il sent sa position, pleure et se désespère ; alors les commissaires l'étourdissent avec de l'eau-de-vie, et en le faisant jouer au billard. Il prétend aussi que plusieurs fois Hébert l'a menacé de le faire guillotiner, et que cette menace l'effraye si horriblement qu'il a vu souvent cet enfant s'évanouir à cette menace. Les deux gardes nationaux ont appris à peu près des détails semblables, mais ils ont ajouté que l'un d'eux ayant été de garde au vestibule de la prison de Madame Elizabeth et de Mademoiselle Royale, il avait vu que les commissionnaires forçoient ces princesses à laisser toujours leur porte ouverte, que tous ceux qui vouloient les voir entraient dans leur appartement jusqu'à 4 heures du soir, que les commissaires fermoient sous clef qu'ils avoient vu et entendu qu'on tenoit à ces princesses les propos les plus exécrables, et que lorsque leur porte était close, on chantoit des chansons infâmes sans égard pour leur sommeil, et que nommément, eux ayants témoigné improuver ces cruautés, le nommé Carpentier, commissaire du jour, les avoit inscrit pour qu'on ne les envoyât plus monter la garde au Temple. Tels sont les détails effroyables qu'on a de ce qui se passe dans ces prisons. » (1)

***

Si on a lu avec attention l'important document que nous avons reproduit dans son intégralité (2), on a pu voir que Simon a essayé de séparer sa cause de celle d'Hébert, qu'il charge de son mieux, d'abord, et c'est une raison qui dispense des autres, parce que le *Père Duchesne* ne pouvait plus lui répondre. (Hébert avait été, en effet, arrêté peu de jours après la date présumée de l'interview de Simon, et guillotiné.)

Assurément, comme le dit un historien, c'est Hébert qui a eu l'idée de faire accuser la Reine par son fils ; c'est Hébert qui, par ses terribles menaces, a hypnotisé le jeune Prince, au point de lui faire soutenir ses affirmations devant Madame Royale et

(1) The manuscripts, etc., t. II, p. 528-529.

(2) Lenôtre, dans son intéressant ouvrage (*Captivité et mort de Marie-Antoinette*), n'en a reproduit qu'un fragment et a traduit certain passage en latin ; le latin dans les mots bravant, etc. Nous ne nous sommes pas cru tenu aux mêmes réserves ; d'autant que le livre anglais donne *en français* la lettre qu'on vient de lire dans son entier.

Madame Elisabeth. Assurément, c'est lui encore ou du moins lui surtout, qui a expliqué à l'enfant tous les mystères du mal, les paroles obscènes et les chansons libertines. Mais dans ce rôle-là Simon a été son complice (1). Hébert a été le bras, Simon a été l'instrument (2).

Un instrument inconscient? Peut-être. Car savait-il qu'il mentait, quand il racontait à l'espion anglais que l'enfant était atteint d'une maladie vénérienne ? Il mentait, a-t-on prétendu, parce que le petit garçon n'avait que huit ans et quelques mois, que la copulation n'était pas possible, et que les médecins ont fait au dauphin à cette époque plus de cent visites, et n'ont jamais constaté ni soupçonné rien de semblable. L'un d'eux, Pipelet, médecin herniaire, aurait même déclaré que l'enfant « n'avait aucune apparence de vice du sang et qu'il était parfaitement sain ».

Nous demandons à prendre part au débat, *comme médecin*, par conséquent en toute impartialité de jugement et de décision.

Commençons par déclarer que nous ne croyons, en aucune façon, à la réalité de l'accusation odieuse portée par Hébert et exploitée par Fouquier-Tinville. Nous avons donné une de nos raisons : le tremblement de l'écriture, sur laquelle nous avons appelé, au surplus, l'attention des graphologues (3). Mais il en est d'autres : comme M. Campardon (4), qui a eu, avant nous, sous les yeux, la pièce originale conservée aux Archives, nous avons fait cette remarque que l'accusation d'inceste n'existe *qu'en renvoi non signé* dans le document autographe et *non pas dans le texte même de l'acte* : la remarque a certes son

(1) *La Légitimité*, 1897, p. 513.

(2) Voici la lettre triomphante que Simon écrivait tout de suite à Hébert :

« *Le républicain Simon au patriote, et bougrement patriote, le père Duchesne.*

» Du Temple, le 30 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible. Salut. — Viens vite, mon ami, j'ai des choses à te dire et j'aurai beaucoup de plaisirà te voir. Tâche de venir aujourd'hui, tu me trouveras toujours franc et brave républicain. »

Puis, Simon avait ajouté de sa main :

« Je te coitte bien le bonjour moi est mon est pousse Jean Brasse tas cher est pousse est mas petiste bon amis la petiste fils cent au blier ta cher sœur que jan Brasse. Je tan prie de nes pas manquer a mas demande pour te voir ce las presse pour mois.

» Simon, ton amis pour la vis. »

M. Dauban, qui nous révèle cette lettre (*La Démagogie en 1793*, p. 429) la fait précéder de ces mots :

« L'interrogatoire du Prince eut lieu le 6 octobre 1793 ; mais, dès le 30 septembre, le cordonnier se crut assuré du triomphe. Ce jour-là, il fait entendre un rugissement de joie et de rage satisfaite. Il appelle le père Duchesne à la curée ; la victime est prête, son intelligence est obscurcie, ses sens sont égarés, le sang (ah ! bien pis que le sang, bien pis que le blasphème), le crime va s'échapper de ses lèvres. Hâte-toi, Hébert, Simon t'attend ! La Révolution française, dans ses annales, ne compte pas une page plus hideuse que celle-ci. »

Oui, et Simon ne se lavera pas de cette complicité-là. Il n'a été que l'outil, soit, mais il l'a été et c'est bien assez. (*La Légitimité*, loc. cit.)

(3) L'étude graphologique que nous avons demandée à un expert des plus autorisés, M. Depoin, se trouve reproduite un peu plus loin.

(4) Campardon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, t. I, p. 112, *édition de 1866*

importance (1). Il y a en outre le témoignage de Daujon (2) et puis, enfin, la réalité bien avérée de la machination (3) ; enfin l'invraisemblance de cette accusation d'un enfant contre sa propre mère, contre sa propre sœur ! Personne n'y a ajouté foi, du reste, parmi les contemporains, pas même Robespierre, qui ne le pardonna pas à Hébert...

Ceci dit, comment expliquer les propos du cordonnier Simon ?

Nous n'avons pas à démontrer que les rapports sont possibles chez les enfants de l'âge du dauphin. Nous sommes convaincu qu'il serait aisé de trouver dans les annales de la médecine légale, des exemples de copulation pratiquée par des sujets qui n'ont pas atteint la dixième année (4).

Quant au phénomène physiologique de l'érection, il a été constaté dès la première enfance (5).

Mais Simon parle expressément de « mal vénérien (6) ».

Il est bien vrai que les médecins qui ont soigné le dauphin n'en font pas mention, et cependant il en est, parmi eux, qui pouvaient tout dire. Peut-être leur attention n'a-t-elle pas été attirée de ce côté ; ou n'ont-ils pas jugé utile de signaler ce symptôme ?

Les faits qui nous restent à relater vont permettre de préciser la valeur de ces hypothèses.

*
* *

Dans les premiers jours de mai (1793), le Dauphin avait com-

---

(1) Ne l'exagérons pas toutefois : les accusations énoncées dans le texte sont déjà, par elles-mêmes, suffisamment claires.

(2) C'est Daujon qui remplissait les fonctions de secrétaire lorsqu'on fit subir l'interrogatoire au jeune prince. Voici comment Daujon le rapporte :

« Le jeune prince était assis sur un fauteuil, il balançait ses petites jambes dont les pieds ne posaient pas à terre. Interrogé sur les propos en question on lui demanda s'ils étaient vrais ; il répondit par l'affirmative. Aussitôt Madame Elisabeth, qui était présente, s'écria : « Ah ! le monstre ! »

— « Pour moi, ajoute Daujon, je n'ai pu regarder cette réponse de l'enfant comme venant de lui-même, je ne l'ai regardée, ainsi que tout l'annonçait, dans son air inquiet et son maintien, *que comme lui ayant été suggérée*, et le résultat de la crainte des châtiments ou mauvais traitements, dont on avait pu le menacer, s'il ne la faisait pas. J'ai pensé que Mme Elisabeth n'avait pu s'y tromper non plus, mais que la surprise de cette réponse de l'enfant lui avait fait jeter son exclamation. » Lenôtre, *Captivité et mort de Marie-Antoinette*, p. 48.

Ce même Daujon conte ailleurs : «... Je jouais un jour avec lui à un petit jeu de boules ; (c'était après la mort de sa mère et sa tante par ordre du Comité de salut public). La salle où nous étions était au-dessous d'un des appartements de sa famille et l'on entendait sauter et comme traîner des chaises, ce qui faisait assez de bruit au-dessus de nos têtes. Cet enfant dit avec un mouvement d'impatience. — « Est-ce que ces sacrées p...s-là ne sont pas encore guillotinées ? » Je ne voulus pas entendre le reste, je quittai le jeu et la place. (Lenôtre, *op. cit.*, p. 66-67.)

(3) V. *The manuscripts*, etc.

(4) V. la consultation médico-légale du Dr Descoust.

(5) A en croire Héroard, dès son plus jeune âge, Louis XIII promettait plus qu'il n'a tenu. « *Le 29, dimanche* (*Juin*). — En têtant, il gratte sa marchandise droite et dure comme du bois. Il se plaisait ordinairement fort à la manier et à y jouer du bout des doigts. » *Journal de Jean Héroard*, t. I, p. 50.

(6) A la rigueur, on pourrait admettre que l'enfant avait un écoulement uréthral, simulant un écoulement de nature gonococcienne. Nous discutons plus loin le diagnostic différentiel.

mencé à se plaindre d'un point de côté : il ne pouvait rester couché parce qu'il étouffait aussitôt.

La Reine, inquiète, réclama un médecin à la municipalité (1). On lui répondit que sa tendresse maternelle s'alarmait à tort ; sur l'insistance de Marie-Antoinette, les municipaux demandèrent, de sa part, au Conseil qu'on fît appeler auprès de l'enfant le médecin Brunier. Mais Hébert ayant prétendu avoir vu l'enfant sans fièvre, le même jour à cinq heures, la demande fut rejetée.

Cependant la fièvre devint très forte. On éloigna la sœur du petit malade, pour qu'elle ne couchât pas « dans l'air de la fièvre ». Celle-ci continua plusieurs jours ; les accès étaient plus forts le soir (2).

On fut encore quelques jours à faire droit à la requête de la Reine.

Enfin, un dimanche, arriva Thierry, médecin des prisons, nommé par la Commune (3) pour soigner le Dauphin. Comme il vint le matin, il lui trouva peu de fièvre ; mais la Reine lui ayant dit de revenir après le dîner, il la trouva très forte, et désabusa les municipaux de l'idée qu'ils avaient que Marie-Antoinette s'inquiétait pour rien ; il leur dit, au contraire, que c'était plus sérieux qu'elle ne le pensait. Il eut l'honnêteté d'aller consulter Brunier sur la maladie de l'enfant, et sur les remèdes qu'il fallait lui donner, parce que Brunier connaissait son tempérament. Il lui donna quelques médicaments qui lui firent du bien. Le mercredi, il lui fit prendre médecine. La Reine avait beaucoup d'inquiétude à cause de cette médecine, parce que la der-

(1) *Municipalité de Paris. Du 9 mai 1793, IIe de la République française, Ier de la mort du Tyran.*

Extrait du registre des délibérations du Conseil général.

Le Conseil général délibérant sur la maladie annoncée du fils de défunt Capet, et sur la demande de Marie-Antoinette d'un médecin pour la soigner,

Arrête que demain il entendra à ce sujet les commissaires qui sont aujourd'hui de service au Temple.

Pache, Maire.
Dorat-Cubières, Secrétaire-greffier, adjoint.
(*Revue rétrospective*, 2e série, t. IX, p. 256.)

(2) *Récit des événements arrivés au Temple*, p. 38-39.

(3) Liberté — Egalité

La Commission des Secours Publics.

Les administrateurs au Département de Police adressent au Cen Thiéry médecin ordinaire des Prisons l'extrait de l'arrêté du Conseil général de la Commune, et l'invitent à vouloir s'y conformer.

Extrait du Registre des délibérations du Conseil général du 10 mars 1793, 2e de la République.

Après avoir entendu la lecture d'une lettre des Commissaires qui sont de service au temple, et qui annonce que le petit Capet est malade, le Conseil arrête que le médecin ordinaire des prisons ira soigner le petit Capet, attendu que ce serait blesser l'égalité, que de lui en envoyer un autre.

Signé : Pache, Maire,
Dorat-Cubières, Secrétaire-greffier.

Les administrateurs au Département de la Police. Signé : Soulès.
D. E. C. Laurent.

Pour copie conforme. (*Revue rétrospective*, loc. cit.)

nière fois que l'enfant avait été purgé, il avait eu des convulsions affreuses ; elle craignait qu'il n'en eût encore. Elle ne dormit pas de la nuit. Le petit Dauphin prit cependant sa médecine, et elle lui fit du bien, sans provoquer aucun accident. Quelques jours après, il en prit une seconde qui lui fit le même bien, excepté qu'il se trouva mal (*sic*), mais c'était l'effet de la chaleur. Il n'eut plus que quelques accès de fièvre de temps en temps, et souvent son point de côté (1).

L'enfant eut « une fièvre continue avec redoublement tous les soirs » ; cette fièvre dura vingt et un jours (2).

*
* *

Le 11 juin, on s'aperçut que le jeune prince s'était blessé en jouant sur un bâton (3) ; il en résulta « un relâchement au témoin gauche », qui s'accompagna « de mauvaises digestions ». C'est alors qu'il fut fait appel à un bandagiste-herniaire (4), du

(1) *Récit des événements*, etc., p. 39-40.

(2) LIBERTÉ — ÉGALITÉ

La Commission des Secours Publics.

Le citoyen Thiéry médecin, à commencer du 11 mai 1793, a fait deux visites par jour, au fils du ci-devant Roi qui a une fièvre continue avec un redoublement tous les soirs, fièvre qui a duré 21 jours........ 42 visites.
Pendant la convalescence........ 12 »
Pendant le temps qu'il a éprouvé un relâchement au témoin gauche accompagné de mauvaises digestions........ 8 »
Pendant la maladie vermineuse à la suite de laquelle il a rendu une prodigieuse quantité de vers........ 15 »
Après la séparation........ 16 »
A la fille du feu Capet........ 8 »
A la citoyenne Tison........ 6 »

Na. La Chereté des voitures moindre. il est vrai, qu'à présent, la distance, tout le temps qu'il fallait mettre pour arriver à l'appartement, pour entrer et pour sortir du Temple, tous les rendez-vous avec le citoyen Soupé, cinq à six avec le citoyen Pipelet et cent douze marches, plus ou moins à monter, d'où il résulte qu'une seule visite nous prenait près de deux heures. Mes dernières visites datent des premiers jours de janvier 1794.

Total 107 visites. (*Archives nationales*.)

(3) Rapport au duc Decazes, cité par Chantelauze, *Louis XVII*, p. 171.

(4) COMMUNE DE PARIS

Le 11 juin 1793, l'an II de la République française.

Extrait du registre des délibérations du Conseil Général.

Le Conseil Général arrête que le bandagiste des prisons visitera le fils de Marie-Antoinette.

Arrête en outre qu'il sera écrit à cet effet au bandagiste des prisons, pour qu'il se rende au Temple dans le plus court délai.

DESTOURNELLES, vice-président,
DORAT-CUBIÈRES, secrétaire-greffier-adjoint.

(*Revue rétrospective*, loc. cit., p. 257.)

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

La Commission des Secours Publics.

Un arrêté du Conseil Général, citoyen, nous charge de faire donner au fils d'Antoinette, attaqué d'une hernie, les soins qui lui sont nécessaires par le Bandagiste des Prisons. Comme nous croyons qu'aucun de ces artistes n'est attaché particulièrement au Service des Prisons nous vous prions de vous charger de ce soin. ou de commettre quelqu'un à cet effet.

Les administrateurs du Département de Police,
Signé : SOULÈS et MUZEL.

Pour copie conforme,
11 juin 1793, an 2e de la République.

nom de Pipelet, demeurant rue Neuve des Bons-Enfans.

Pipelet se rendit donc au Temple, où il devait s'adjoindre à Thiéry, médecin de la prison, et Soupé, chirurgien.

Les consultants déclarèrent que l'enfant avait un « engorgement » (1) au testicule gauche, pour lequel il fut décidé qu'il serait fait usage de « bandages-suspensoirs », dont l'exécution fut confiée au sieur Pipelet (2).

Thiéry ne rendit pas moins de *cent sept* visites, tant au fils qu'à la fille du feu roi et de Marie-Antoinette et à la femme Tison (3).

Quant au chirurgien, il réclama le paiement de 50 visites pour le même objet. Le bandagiste voulait bien se contenter d'une somme de 600 livres — qu'on réduisit de moitié (4) — pour

(1) C'est l'expression employée par Pipelet dans une pièce qui se trouve aux Archives et que nous publierons dans une série ultérieure du *Cabinet Secret*, avec d'autres documents se rapportant à la même question.

Le médecin Soupé, sans doute plus éclairé que le bandagiste Pipelet, avait diagnostiqué une « maladie du cordon du testicule gauche » :

LIBERTÉ ÉGALITÉ

La Commission des Secours Publics.

D'après les arrêtés ci-joints du mois de juin 1793, je me suis transporté à Tour du Temple avec le citoyen Thiéry, médecin, pour donner des soins au fils du cy devant Roi à l'occasion d'une maladie du cordon du testicule gauche, que dans le cours du traitement nous avons requis le citoyen Pipelet pour lui faire des suspensoirs lesquels soins ont consisté environ cinquante visites y compris celles faites pour la citoyenne Tison.

Vû le laps du tems que nous étions obligés de passer, tant pour attendre que l'on vint nous prendre à la porte du Temple pour nous conduire à la Tour et nous ramener ; J'estime qu'il m'est légitimement dû une somme de

Signé : SOUPÉ.

Pour copie conforme.

(2) Le plus ancien des Pipelet était membre de l'Académie de chirurgie et chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; le dernier, Jean-Baptiste, mort en 1823, a passé sur cette terre sans bruit comme sans éclat. Mais sa femme, Madame Constance Pipelet, fut une des muses les plus choyées du premier Empire, bas-bleu émérite, membre de nombreuses Académies départementales, etc.

L'union des Pipelet ne fut pas heureuse : un divorce s'en suivit.

Madame Pipelet devint, en secondes noces, la princesse de Salm-Kyrbourg, alors que le Dr Pipelet s'éteignait tristement.

Eugène Süe, fils et petit-fils de médecins, chirurgien lui-même, aura-t-il, dans son enfance, entendu prononcer le nom de Pipelet ? C'est plus que probable, et voilà, croyons-nous, la véritable origine du sobriquet qui fait frémir nos modernes Cerbères.

(3) LIBERTÉ ÉGALITÉ

La Commission des Secours Publics.

Citoyen,

Le Conseil Général nous a fait connaître ses intentions relativement à la citoyenne Tison de service auprès des détenus, en conséquence vous êtes invité à vous rendre au Temple pour ordonner ce que vous croirez convenable à son Etat.

Salut et fraternité, vos concitoyens,

Signé : LESCUWRE, LELIÈVRE et MERCIER.

Du Conseil du Temple ce 30 juin 1793. L'an 2 de la République une et indivisible.

Sur l'adresse

au citoyen Soupé, chirurgien, place du Pont-Neuf.

(4) LIBERTÉ ÉGALITÉ

Secours publics. Rapport au Comité de sûreté générale, section de la police de Paris.

Sur la réclamation de trois officiers de santé qui ont donné leurs soins aux fils du feu Louis Capet.

Les citoyens *Thiéry* médecin, *Soupé* chirurgien et *Pipelet* bandagiste, réclament

la fourniture de douze suspensoirs ; sans préjudice des honoraires dus pour ses visites (1).

Le jeune Louis XVII avait été atteint d'une « fièvre vermineuse », pour laquelle il prit force remèdes (2) : c'est ce qui donne l'explication des visites nombreuses que lui firent ses médecins, car l'engorgement du testicule avait disparu après trois ou quatre semaines de traitement.

De ce que l'enfant avait été soigné par un « bandagiste herniaire », on en a inféré qu'il avait une hernie ; et certains d'entre les partisans de la survivance relevant qu'il n'était pas fait mention de cette « hernie » dans le procès-verbal d'autopsie de

de la Commission des Secours le payement des honoraires à eux dus pour les soins qu'ils ont donnés au fils du feu Louis Capet pendant les neuf derniers mois de 1793 vieux stile.

Ces citoyens furent requis par l'administration de Police d'alors, par suite d'un arrêté du ci-devant conseil général de la commune de Paris du 10 mai 1793.

Le médecin réclame le payement de 107 visites, par lui faites tant au fils qu'à la fille du feu Louis Capet et à la femme Tison, dans les différentes maladies qu'ils ont eu.

Le chirurgien réclame le payement de 50 visites pour le même objet.

Et le bandagiste, six visites par lui faites au petit Capet, pour lui appliquer les bandages jugés nécessaires d'après l'avis des citoyens Thiéry et Soupé.

Ce citoyen réclame en outre une somme de 600 fr. pour la fourniture de douze suspensoirs.

Examen fait des pièces que produit chacun des réclamants la commission se serait empressée de faire droit à leur demande si les soins donnés par ces officiers de santé l'eussent été depuis le temps qu'elle se trouve chargée de l'administration du temple ; mais comme ils sont bien antérieurs et qu'ils ont été requis par suite d'un arrêté du ci-devant conseil général de la commune, la Commission sollicite du Comité de sûreté générale, une autorisation pour faire acquiter à chacun d'eux ce qui leur revient.

Elle estime que le quantum des honoraires à allouer au Cen Thiéry, médecin, peut être porté à une somme de 1.000 fr. en évaluant ses visites sur le pied de 10 fr.

Celui du Cen Soupé chirurgien à la somme de 500 fr. en évaluant ses visites au même prix.

Et au citoyen Pipelet bandagiste pour la fourniture de douze suspensoirs, ainsi que pour les différentes visites qu'il a faites pour les poser et en suivre l'effet une somme de 300 fr.

La commission des secours invite le Comité à lui faire connaître la décision qu'elle prendra sur cette réclamation. Elle joint au présent rapport les copies des différents titres et mémoires des réclamants.

DENISEAU.

(1) LIBERTÉ — ÉGALITÉ

La Commission des Secours publics.

Le citoyen Pipelet, chirurgien-herniaire, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n° 1304 et 1.

Requis en vertu des ordres aux citoyens Thiéry et Soupé, s'est transporté avec eux au Temple, dans le courant de juin 1793 pour y visiter le fils du ci-devant Roi et consulter avec les citoyens Thiéry et Soupé sur les moyens à employer relativement à un engorgement qu'il avait au testicule gauche ils convinrent d'employer entr'autres moyens l'usage des Bandages suspensoirs que le citoyen Pipelet fut chargé d'exécuter, ce qu'il fit et les appliquât ; en conséquence, il demande pour ses visites qui lui employent chacune une matinée tant à cause de l'éloignement qu'à cause des formalités à remplir pour arriver jusqu'au prisonnier une somme de ..

Et pour douze suspensoirs la somme de six cents livres.

Paris, ce fructidor, an 3e.

Pour copie conforme.

(2) Robert, pharmacien du Temple, fournit les médicaments : « bouillons faits au bain-marie, composés avec du veau, cuisses et reins de grenouille, sucs de plantes, lavements et sirops vermifuges, etc. » *Archives Nationales*, F. 7, 439, d'après Provins et E, 629, d'après M. de la Rocheterie. (V. *Louis XVII*, de Beauchesne, t. II, p. 492-495 ; édition de 1894.)

« l'enfant mort au Temple », en ont voulu tirer prétexte contre l'identité du cadavre avec le dauphin.

Ceux qui plaident pour l'évasion et nous en sommes, ont heureusement d'autres arguments.

Le procès-verbal *post mortem* ne pouvait constater l'existence d'une hernie, puisque ce n'était qu'une orchite traumatique, ou une orchite ourlienne (1), ou une hernie congénitale, à la rigueur, laquelle aurait disparu au bout de quelque temps, sans laisser de traces (2).

Mais qu'importe la hernie ? A-t-on relevé sur le cadavre soumis à l'examen des médecins les dispositions naturelles qui se trouvaient sur le corps du Dauphin tels que : à la cuisse, le signe du Saint-Esprit, formé par le jeu des veinules et représenté par une espèce de pigeon, les ailes ployées et la tête en bas ;

Les deux dents incisives à la mâchoire inférieure, affectant la disposition connue sous le nom de « dents de lapin », et que Madame Royale possédait à la mâchoire supérieure ;

Certains plis du cou qui avaient tant frappé la berceuse du dauphin, Madame de Rambaud, qu'elle a toujours déclaré que ces plis étaient à ses yeux un témoignage infaillible ?

Et il y a encore les signes provenant d'opérations pratiquées ou d'accidents :

Les trois marques d'inoculation disposées en triangle et la base tournée en bas, opération pratiquée au bras gauche sous les yeux de la reine, par le sieur Jouberthou, inoculateur des enfants de France, aidé des Drs Brunier et Loustonneau ;

La cicatrice à la lèvre supérieure, en forme de chevron brisé, provenant de la morsure d'un petit lapin blanc ;

Sous le menton, la cicatrice correspondant au coin de la chaise sur laquelle, repoussé par Simon, l'enfant s'était buté, etc., etc. (3).

Le procès-verbal ne révèle aucun de ces signes, et c'est ce qui nous fait douter de la mort du véritable Louis XVII au Temple.

Il y a bien d'autres arguments, non moins décisifs, mais ce sera matière à une étude qui pourra comporter de plus amples développements (4).

---

(1) N'oublions pas que l'enfant avait eu de la fièvre, coexistant avec son engorgement testiculaire.

(2) Pour démontrer que, lors de l'examen du corps de Louis XVII, il ne pouvait exister aucune trace de hernie, il suffira de rappeler cette observation de Pipelet, contenue dans une lettre du comte Anglès, préfet de police, adressée le 10 mai 1817 au ministre de la police générale : « Par l'examen qu'il a fait des parties malades il (Pipelet) a reconnu que le jeune prince avait joué sur un bâton, comme font les jeunes enfants et qu'il s'était blessé ; qu'il avait suivi pendant un mois le traitement de cette incommodité, *qui avait disparu au bout de ce temps.* » A. N. Carton, F. 6308. (Cité par Bégis, *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 20 septembre 1894 et 10 juillet 1896.)

(3) *Intermédiaire*, 20 mai 1896.

(4) Le sujet sera traité avec les détails nécessaires, dans nos *Morts mystérieuses de l'Histoire.*

1790



LOUIS-CHARLES DE FRANCE, DAUPHIN

Né le 27 mars 1785.

Collection Otto Friedrichs.

Le cas du Dauphin au point de vue médico-légal.

Opinion de M. le docteur Descoust.

Vu la nature et l'importance du sujet que nous traitions, nous avons pensé qu'il ne serait pas superflu de demander à un des maîtres de la médecine légale ce qu'il pensait, non pas du cas du dauphin en particulier, mais de cas similaires. Nous avons donc soumis à M. le Dr Descoust, dont tous nos lecteurs savent l'indiscutable compétence, quelques questions dont la solution importait au plus haut point pour éclairer et au besoin fortifier notre conviction.

Et d'abord, avons-nous demandé à M. Descoust, la copulation est-elle *possible* chez l'enfant ?

« Le plus souvent, nous dit notre savant interlocuteur, l'enfant est provoqué à l'acte. Il est beaucoup plus rare que celui-ci soit spontané : cela dépend à la fois et de l'éducation, entendez perversion de l'enfant, et du milieu, de la promiscuité des exemples qu'il a sous les yeux, etc.

Mais ce qui vous intéresse surtout, c'est de savoir quelle affection ou inflammation des organes génito-urinaires peut provoquer un écoulement simulant un écoulement vénérien ? Vous me citez : les excès d'onanisme ? C'est, en effet, une des causes habituelles, surtout chez l'enfant. Mais il en est d'autres : l'accumulation des urines ou du smegma entre le prépuce et le gland peut aussi faire naître une balanite, et le pus peut cheminer très aisément jusqu'au canal uréthral : d'où suintement, et même écoulement qui donne le change pour un mal vénérien.

Vous savez comme moi que, dans le peuple, dès qu'on aperçoit des taches sur une chemise d'un enfant, on ne songe pas à autre chose qu'à une contamination. Et alors, c'est le voisin, ou le monsieur d'en face que les commères accusent d'avoir eu des rapports avec l'enfant ; les parents s'emparent de l'accusation, la justice est mise en mouvement.... Mais c'est l'histoire de tous les jours ! Bien souvent cependant, il ne s'agit que d'une balanite ou d'une vulvo-vaginite, dont une hygiène moins défectueuse, de simples soins de propreté auraient préservé l'enfant (1).

C'est surtout chez les enfants strumeux que ces accidents se produiront de préférence, je n'ai pas besoin de vous en donner le motif : c'est un fait d'observation journalière.

Ainsi donc, pour me résumer, « l'enfant peut avoir, simulant un écoulement gonococcien, un état inflammatoire, le plus souvent localisé à la muqueuse préputiale et provenant ou de tentatives faites pour découvrir le gland (masturbation pratiquée par l'enfant ou par une personne étrangère), ou de malpropreté, ou d'un état général scrofuleux ».

Vous me demandez encore quels accidents peuvent résulter

(1) L'état de malpropreté dans lequel était tenu le dauphin nous ferait assez pencher vers cette hypothèse, bien plus que vers celle tout à fait impossible d'un mal communiqué à la suite de rapports.

d'un coup porté sur un testicule, chez un enfant ? il faut penser tout d'abord soit à une *orchite*, soit à une *hématocèle*, soit à une *hydrocèle*, traumatiques. Mais l'enfant peut avoir une de ces hydrocèles en bissac qu'a si bien décrite le Dr Bazy (*hydrocèle congénitale*), ou une hydrocèle de la tunique vaginale, qui se révèlent à l'occasion d'un traumatisme et non consécutivement à lui.

Mais, outre ces hydrocèles congénitales (1), il peut exister une hernie congénitale : encore une hypothèse à discuter. Si la poche est transparente, il y a des chances pour qu'on ait affaire à une hydrocèle ; si elle n'est pas translucide, on songera plus tôt à la possibilité d'une hématocèle ou d'une hernie. Il y a bien d'autres caractères, mais il me paraît inutile de vous les développer plus longuement...

Il y a un autre point sur lequel vous avez appelé mon attention : « Une mère, ou une femme d'un certain âge, couchant avec son enfant, et affectée de leucorrhée ne peut-elle, sans qu'il y ait de sa part la moindre tentative de corruption, contaminer son enfant ? » Assurément : il suffit qu'il y ait contact, même involontaire, pour que la contagion se produise ; encore dans ce cas, l'écoulement ressemblera à un écoulement blennorrhagique et il n'y aura que l'examen microscopique, la constatation du gonocoque de Neisser qui permettra de trancher la difficulté, et encore !... Voyez combien il faut être prudent dans ces questions délicates... »

Nous en savions assez pour nous faire une opinion, que nos lecteurs pourront, du reste, maintenant se faire comme nous : *la preuve scientifique nous semble établie que la Reine est innocente du crime contre nature dont elle a été accusée.*

Consultation graphologique sur l'écriture de Louis XVII,

Par M. Depoin, vice-président de la Société de graphologie.

Nous avons soumis à M. Depoin, un de nos graphologues les plus appréciés, et dont les avis font depuis longtemps autorité, deux spécimens d'écriture du Dauphin : l'un est la signature de « Louis-Charles Capet », apposée au bas du procès-verbal de l'interrogatoire de l'enfant, et dont nous reproduisons un fac-simile photographique ; l'autre est un devoir d'écriture de Louis XVII, signé Louis Dauphin, provenant de M. Jourdan Dumesnil, qui fut le propre maître d'écriture du Dauphin. Ce précieux document figure à la page 13 des *Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet*, ouvrage paru chez MM. Charavay frères, rue de Furstenberg, 4, en 1887.

C'est à l'obligeance de M. Bovet et de MM. Charavay que nous devons de pouvoir reproduire la photogravure de cet autographe

(1) On avait, disons-nous plus haut, appliqué à l'enfant des bandages-suspensoirs. Peut-être, en effet, s'agissait-il d'une hernie ; cela n'infirme en rien nos arguments, puisque la hernie congénitale peut disparaître et disparaît d'ordinaire spontanément.

qui, rapproché du précédent (n° 1), a permis à M. Depoin de composer la remarquable étude qui suit :

Observations graphologiques sur l'écriture de Louis XVII.

Comme pièce de comparaison avec la signature du procès-verbal de 1793, nous avons examiné le fragment de devoir écrit par le jeune prince et signé *Louis Dauphin*, reproduit dans le catalogue Bovet (t. I, p. 13) d'après l'autographe provenant de M. Jourdan-Dumesnil, maître d'écriture de Louis XVII. La signature du devoir prouve qu'il a été fait avant le 22 septembre 1792, date où la royauté fut abolie, ainsi que le titre de Dauphin. Il est donc antérieur de plus d'un an à la signature donnée au Temple. Des réserves seraient à faire en raison du caractère appliqué de cette écriture, mais dans l'espèce, à un an d'intervalle et par comparaison avec une signature également appliquée, ces réserves ne sauraient porter préjudice aux observations qui vont suivre.

Les ressemblances entre l'écriture du devoir et la signature du procès-verbal sont assez concluantes pour permettre de les identifier. Le devoir montre que le prince avait adopté une écriture verticale, qui suppose l'emploi d'une plume d'oie taillée pour écrire en ronde. Or, bien que la plume qui a servi à la rédaction du procès-verbal et à l'apposition des signatures fût taillée, au contraire, pour écrire en anglaise (le texte et toutes les signatures autres que celles du prince, sont tracées ainsi), le dauphin conserve dans sa signature l'allure verticale et les habitudes graphiques résultant de l'usage d'une plume taillée pour la ronde. Elles sont très visibles dans la position, tout à fait anormale, du délié de l'*O* du mot *Louis*, que le prince, écrivant alors avec une plume fine, a pourtant réussi à faire à l'endroit où la plume de ronde l'eût placé.

La forme des *s*, des *h*, se repliant au moyen d'une petite boucle ou d'un crochet, et surtout la forme spéciale de l'*r*, — un idiotisme bien caractéristique — sont à relever. Le *t* final de *Capet*, avec sa hampe très basse, sa barre courte aux 2/3 de la hampe, se retrouve, médial ou initial, dans le devoir. Dans les deux écritures, les *r*, les *o*, les *a* sont toujours détachés, l'*s* lié au contraire à la lettre précédente. Les *a* et les *o* sont soigneusement refermés.

L'écriture du devoir est empreinte d'une fermeté remarquable chez un enfant de sept ans à peine. La sobriété des tracés, l'égalité des lettres, la simplicité élégante des *c*, la tournure gracieuse du *v*, dans le mot *vie*, indiquent une nature noble, loyale, esthétique, sans affectation. Aucune trace d'orgueil : sauf un *G* du début, tracé avec une véritable contrainte, pour obéir à un modèle ou aux leçons du maître, toutes les phrases du devoir, et les mots *louis dauphin* qui le terminent, commencent par des minuscules.

Dans la signature donnée au Temple, cette absence de majuscules constitue une nouvelle similitude avec le document de comparaison.

A côté de tous ces rapprochements, la pièce du Temple présente un phénomène qui forme un contraste saisissant : cette écriture, la même que la précédente dans toute son essence, est frappée d'un déséquilibre absolu : elle est tremblée, déchiquetée, cabriolante ; les lettres titubent sur leur base ou semblent atteintes de claudication. De prime abord, on dirait la signature chevrotante et rustaude d'un paysan presque illettré, arrivé aux dernières limites de la vieillesse. Mais si l'on y regarde de près, on remarque que les lettres sobres, aux finales écourtées dans l'écriture du devoir, qui donnent chez un enfant une impression grave et plutôt sévère, prennent, comme l'*a* et l'*e* de *Charles*, des déliés ascendants développés, empreints d'une gaîté inconsciente et folle ; l'*s* final de *Charles* perd tout aplomb, presque toute forme ; il s'étale en zigzaguant avec des heurts et des soubresauts, sur une surface double de celle qu'occupe l'*s* de *Louis* qui le précède.

Ce graphisme incohérent n'est pas causé par l'inhabileté du sujet. Nous avons vu qu'un an plus tôt, il possédait déjà une excellente main pour son âge. Traduirait-il un état pathologique physique ou moral, un trouble artificiel de la raison, ou les secousses de révolte de la main sous l'effort d'une contrainte brutale ?

Si le graphisme se ressentait d'un état pathologique physique, sa gravité serait extrême. Ce ne serait plus un peu de faiblesse ou de nervosité comme dans le *G* du devoir ; il donnerait l'idée de la dernière décrépitude. Cette supposition est contredite par la rigidité de l'*r* qui contraste avec tout ce qui l'entoure. La souffrance physique se serait manifestée dans cette lettre comme dans toutes les autres.

Une affection cérébrale n'est pas plus admissible. Outre qu'elle est contredite par l'histoire, elle aurait dû revêtir un caractère effrayant : l'omission d'une lettre essentielle dans le tracé primitif du mot *Charles* et la forme extravagante de certaines lettres feraient entrevoir l'amnésie et la folie.

Mais il n'en est rien ; et la singulière étourderie qui a failli faire orthographier *Carles* le second prénom, est en même temps une preuve que la main du jeune écrivain n'a pas été tenue pour lui faire tracer une signature involontaire. On ne s'expliquerait pas alors, en effet, l'omission primitive de l'*h*.

Tout dans le tracé de cette signature du Temple révèle une dissociation d'idées résultant d'une perturbation passagère des fonctions du cerveau. *L'ivresse, avec ses caprices, ses inconséquences, ses fuites dans la mémoire, apparaît visiblement.*

J. Depoin.

y avons posé notre signature conjointement
avec le Citoyen Hébert Substitut du Procureur
Syndic de la Commune qui en prévenu. A Paris
dans la Tour du Temple les jour et an que
dessus. Treize Mots rayés comme nuls.

Louis Charles Capet

Pache. Chaumette

Hébert. Substitut

Friry Commissaire du conseil g[énér]al

Seguy commissaire de service au Temple

Heussée ad. [illegible] de police

D. E. Laurent Commissaire du Conseil General

Simon

DEVOIR D'ÉCRITURE DE LOUIS XVII

Generosité peu cocommune
le bon ~~en~~ emploi du temps
est une des choses qui con=
tribuent le plus au bonheur
de la vie. Louis dauphin

LES MÉDECINS IGNORÉS

« Naundorff » *médecin*,

Par M. Otto Friedrichs.

« Naundorff » paraît avoir eu à un degré peu commun le don de guérir.

Charles Gaebel, conrecteur à Crossen, qui connaissait le prétendant depuis le mois de novembre 1829, écrivait de Crossen le 22 avril 1836 à Xavier Laprade une longue lettre, très intéressante au point de vue philosophique. En voici quelques passages caractéristiques, dont nous n'avons garde de corriger l'orthographe et le style pittoresques :

« Je connais M. Naundorff depuis novembre 1829. Je lui fis ma visite la première fois, afin qu'il me travaillât quelque chose mécanique que personne ne me put faire qu'un bien adroit artiste mécanique : tel on me l'avait recommandé.... Il savait un grand nombre de choses utiles dans les maladies ; et tel lui dut sa santé à de bons conseils ou à des remèdes que mon ami préparait lui-même. »

M. Gaebel ajoute plus loin : « Il guérit beaucoup d'hommes de leurs maladies. » (*Motifs de conviction sur l'existence du duc de Normandie*, par MM. Gruau et Laprade, etc. Paris, Goutte, 1836, p.p. 37-38 et 41).

Voici sur le même sujet une lettre des plus curieuses de Morel de Saint-Didier, rapportant, comme témoin oculaire, une de ces guérisons extraordinaires opérées par le prétendu Naundorff. L'événement s'était justement passé à Dresde pendant le séjour que « Naundorff » était venu y faire, dans l'espoir d'obtenir une entrevue avec la duchesse d'Angoulême :

Paris, le 10 septembre 1834.

Monsieur et bien vénérable ami,

Habitué au respect et à l'affection que vous êtes si bien fait pour inspirer, c'est toujours avec un nouveau plaisir que je reçois de vos nouvelles. En ce moment, elles ont un degré d'intérêt de plus, puisqu'il s'agit de satisfaire le désir si naturel que vous avez de connaître les détails d'un fait miraculeux dont j'ai été assez heureux pour être témoin oculaire, ainsi que beaucoup d'autres personnes.

Un Français, M. Roman, professeur très estimé, habite Dresde depuis la dernière révolution qui a renversé le trône de nos rois. Son estimable épouse et deux enfants l'aident à supporter son ostracisme volontaire.

Les chagrins de l'exil avaient d'abord visiblement altéré la santé du malheureux ; trois médecins lui ont prodigué les soins les plus affectueux et les plus touchans. Mais ils eurent la douleur de découvrir bientôt que toutes les ressources de la science étaient impuissantes : une maladie organique du cœur fut unanimement reconnue et l'anévrisme le plus prononcé, le plus complètement organisé vint mettre un terme à toutes les espérances de cette infortunée famille. C'était dans cet état, tous les jours empirant depuis plus de

six mois, que se trouvait le malade, lorsqu'arriva notre excellent Prince à Dresde, pour passer quelque temps entre les caresses de ses aimables enfans et la tendresse de sa digne épouse.

Notre bon Prince, instruit par sa famille et par Mad. Roman, maîtresse de langue de ses enfans, de l'état affreux de son mari, voulut le voir. Il se rendit auprès de lui et le trouva dans la position désespérée dont le devoir et la conscience des médecins avaient dû faire depuis longtemps le triste aveu à Mad. Roman. L'ouverture de l'estomach (*sic*) du malade était occupée dans une longueur de 2 pouces environ par des corps tellement durs que la main semblait s'appuyer sur des pierres. Les pieds et le bas des jambes étaient tellement enflés qu'en y appliquant le pouce, il restait une cavité profonde et blanchâtre qui ne se remplissait plus, signes, disaient les médecins, d'une dissolution et d'une catastrophe très prochaine. Les palpitations étaient perpétuelles et si violentes que les mouvements désordonnés du cœur repoussaient à vue d'œil la chemise à 3 ou 4 pouces de la poitrine. La parole dominée par la violence de ces mouvements, était presqu'éteinte et saccadée ; la faiblesse était extrême.

Enfin, depuis 6 mois le malade ne dormait presque point, et ne pouvait s'étendre dans son lit où il passait ses nuits et la plupart de ses tristes jours assis sur son séant et soutenu par des coussins.

La première fois que j'ai vu le malade, c'est dans cet état. J'en fus si effrayé que je croyais le voir expirer avant la fin de la visite du Prince que j'avais l'honneur d'accompagner.

Le Prince fit faire un remède qu'il lui administra ; le malade se sentit un peu soulagé.

Le Prince lui fit l'imposition des mains sur l'estomach en le frixionnant (*sic*) quelques temps.

En peu d'heures, les duretés avaient disparu, l'estomach était dégagé et la respiration plus libre.

Le Prince imposa ses mains sur les pieds et sur les jambes, et bientôt les gonflemens disparurent et les chairs se relevèrent rapidement et entièrement vivaces.

Le Prince répéta l'imposition sur le cœur et sur la poitrine ; 2 jours suffirent pour dégager le cœur et ramener le sang à son état de circulation ordinaire, et pour régler les mouvemens du cœur, tel que la science les reconnaît en état de santé.

Enfin, jamais miracle n'a été plus visible et plus complet. Mais la faiblesse était toujours grande, et le Prince prévint le malade qu'il ne s'effrayât point, car elle augmenterait encore, ce qui s'est effectué. Mais le malade était sauvé et la guérison du cœur complète.

Lorsque je fus revoir le malade, je ne revins pas qu'il me tendit la main et me dit d'une voix ferme, assuré et joyeux : « Bonjour, M. de S. D. Comment vous portez-vous ? Quant à moi, grâce à Monsieur, je suis très bien. »

Tout cela s'est passé dans une période de 7 ou 8 jours. Dans l'une des dernières visites du Prince, il prévint Madame Roman que le malade retrouverait le jour même son appétit et son someil ; qu'elle lui donnât ce qu'il demanderait pour son dîner, pourvu que ce fût des choses saines. La pauvre Dame n'espérait pas ce

double bonheur, puisque son mari ne mangeait et ne dormait presque pas depuis 6 mois.

La parole du prince eut son effet ; le malade dévora, mangea beaucoup, même des choses peu saines ; la digestion se fit sans embarras et il se trouva parfaitement. Pour la première fois depuis six mois, il s'étendit sur son lit, se coucha sur le côté, à son grand étonnement et à celui de tout le monde, et dormit toute la nuit du sommeil le plus profond et le plus tranquille.

Voilà pour la guérison miraculeuse. Voici pour les médecins, parmi lesquels se trouvait un médecin de la cour, homme très renommé pour son instruction et son talent.

Lorsqu'il vit le premier mieux du malade, il fut extraordinairement surpris et demanda à voir le médecin qui avait obtenu ce premier succès. Il fut d'autant plus étonné, lorsqu'il apprit que dès la première visite, le médecin français avait fait faire au malade une promenade de deux heures en voiture découverte, ce que les médecins avaient essentiellement défendu en annonçant qu'il ne pourrait pas la supporter et ordonnant le moins de mouvemens possible.

Le Prince vit les médecins auxquels il déclara qu'il n'était pas Docteur, mais qu'il avait dans ses mains vraisemblablement une Puissance magnétique dont il ne pouvait pas se rendre compte. Nouvelle surprise des Esculapes !

Néanmoins ilne conçurent point l'espoir de la guérison, déclarèrent qu'elle était impossible et que le malade succomberait nécessairement et promptement. L'avant-veille, je crois, de la guérison, le médecin de la cour, en effet, après avoir examiné et palpé le malade, annonça tristement à sa femme qu'en palpant le cœur il venait de reconnaître que la paralysie de cet organe était commencée et que son pauvre époux ne passerait pas la journée ; qu'il n'y avait d'espoir que dans un miracle auquel il ne croyait pas.

Le lendemain il revint, comptant trouver un cadavre ; le malade était sensiblement hors de danger, et le surlendemain la guérison était complète. Les médecins restèrent stupéfaits et déclarèrent qu'il n'y avait qu'un miracle qui ait pu amener un semblable résultat.

Voilà, Monsieur le Curé, l'exacte vérité ; voilà ce que moi et tant d'autres avons vu de nos propres yeux ; voilà cet homme que veulent vainement flétrir les grands de la Terre ; voilà le Prince que veulent vainement repousser les odieuses combinaisons d'une politique toute humaine ; voilà ce Roi des tombeaux qui ne demande ni trône ni couronne, qui ne réclame que son nom parce qu'il est époux et père ; tel est enfin celui qui repousse avec une énergique indignation tous projets de Révolution, de conspiration, de perturbation qui ramèneraient des désordres dans sa patrie, pour le repos et la tranquillité de laquelle sont ses plus ferventes prières. Un tel Prince ne peut être que l'homme de Dieu. Implorons donc sa miséricorde et attendons tout de son invincible puissance.

Daignez agréer, Monsieur le Curé, l'hommage de mon plus profond respect et de mon inviolable attachement.

V. A. Morel, de Saint-Didier.

Ma femme vous prie d'agréer ses respects les plus empressés.

Je ne suis pas étonné, en me reportant à l'époque déjà lointaine où ces faits se passèrent, de voir qualifier de « miracle » une cure aussi rapide qu'extraordinaire. Mais je suis convaincu aussi que plus la science marchera et plus on trouvera des explications fort naturelles à ces sortes de miracles et qui permettront de poser cet axiome : un miracle est un événement produit par des raisons non pas d'ordre surnaturel, mais d'ordre naturel encore inconnu ou inexpliqué.

Au reste, « Naundorff » lui-même, on l'a vu, ne cherchait nullement à se faire passer pour un faiseur de miracles et il attribua son pouvoir tout simplement à « une puissance magnétique dont il ne pouvait pas se rendre compte », affirmation qui ne causerait certainement plus aucune « surprise » aux « Esculapes » de notre temps !...

Chose singulière, la veuve de « Naundorff », la Duchesse de Normandie, avait, elle aussi, jusqu'à un certain degré, le « don de guérir » et l'exerçait avec la même charité et le même désintéressement. Plus d'une fois, nous avons vu de pauvres gens de la campagne des environs de Breda venir la consulter. Et c'était un curieux et touchant spectacle : les médecins du pays, souvent si durs pour leurs « confrères » non autorisés, avaient connaissance des charitables et bienfaisants.. accrocs à la légalité, commis par la Duchesse de Normandie, et ils la laissaient faire !.. (1).

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Le Docteur Pagello.

Que de fois nous est venue la tentation de restituer au vrai la physionomie du Dr Pagello (2), si défigurée par la presse des deux mondes ! Un jour viendra peut-être où pourra se réaliser ce projet si longtemps caressé, car, en vérité, on ne saurait dénombrer les mille et une divagations qui ont germé, à ce propos, dans le cerveau des folliculaires de tout acabit (3).

On a pris comme un sauvage plaisir à ridiculiser un homme qui seul sut garder une attitude correcte et digne dans ce débordement d'injures et d'insanités.

(1) La lettre, relative à « Naundorff », qu'on vient de lire et les réflexions qui la suivent doivent figurer dans un volume de notre ami, M. Otto Friedrichs. L'ouvrage paraîtra prochainement à la librairie Perrin sous le titre de *Correspondance intime inédite de Charles-Louis, Duc de Normandie* (Louis XVII — « Naundorff ») *avec sa famille*, 1834-1838 ; ouvrage orné de plusieurs gravures et de fac-simile. Introduction, notes et éclaircissements historiques en partie tirés des Archives secrètes de Berlin, par Otto Friedrichs, avec préface de Jules Bois.

(2) V. la *Chronique médicale*, 1896, p. 642 et suivantes (n° du 1er novembre).

(3) Nous avons été heureux d'entendre, dominant ce concert cacophonique de sottises et d'injures, la note du bon sens, c'est-à-dire la note juste. C'est M. Sarcey, l'éminent critique, qui, avec son habituel talent, a remis les choses au point dans un excellent article publié par la *Revue hebdomadaire*, du 5 mars dernier. Nous en recommandons vivement la lecture à ceux qui voudront être éclairés sur le véritable rôle, si méconnu, de l'estimable Dr Pagello.

Ce qu'on ne pouvait lui pardonner à ce « fantoche », ce « médicastre », ce « Pécuchet », nous en passons et des pires,c'était d'avoir osé survivre à la tortionnaire qui, après avoir vidé cérébralement ses amants, jetait sur leur pantelante loque la dernière pelletée de terre.

Ceux qui se sont constitués les gardes du corps de cette intellectuelle, qui avait le « cerveau dans le ventre », selon l'expression cruelle d'Alexandre Dumas, feignent d'oublier qu'elle avait trahi, torturé, donné le coup de grâce à ce grand enfant épris d'idéal qu'était Musset, pour accabler de leurs épigrammes « le plus sage des trois », le seul qui eût conservé assez de bon sens, dans cette folle équipée, pour ne pas perdre la raison.

« Il n'aurait pas dû parler », proclament les professeurs de vertu; mais il nous semble qu'il a été d'une discrétion peu commune, ce nonagénaire qui, .pendant près d'un demi-siècle, s'enferma dans un mutisme obstiné, alors que les deux autres partenaires avaient mis en vers et en prose, vers superbes, prose admirable, nous en convenons, leurs larmes et leurs spasmes !

Pagello a tenu, avant de disparaître de ce monde, à faire sa confession publique, à montrer que, dans ce drame qui tenait du vaudeville, il n'avait pas, lui le plus humble, joué le plus vilain rôle: n'était-ce pas son droit?

N'empêche qu'il restera encore des naïfs pour proclamer que les poètes sont de purs esprits et les bas-bleus illustres, des anges ; mais alors des anges qui font quelquefois la bête — à deux dos ?

Le nouveau Président du Conseil Municipal de Paris.

Le président du Conseil municipal de Paris pour l'année 1898-99 est un de nos plus distingués confrères, M. le docteur Navarre, conseiller du quartier de la Gare, dans le treizième arrondissement. Il siège au Conseil depuis 1885, où il remplaça M. Georges Martin, élu sénateur.

M. Navarre est un Parisien d'adoption, comme tant d'autres de nos édiles. Il est né à Condé (Nord), en 1845.

Après de brillantes études médicales, il sortit du Val-de-Grâce en 1876, avec son diplôme de docteur, et fut envoyé comme aide-major à Châlons, puis à Maubeuge.

Mais les événements du Seize-Mai l'amenèrent à donner sa démission et le firent jeter dans la mêlée politique.

Il vint ensuite s'établir à Paris où il exerça la médecine dans le treizième arrondissement, avec un rare dévouement. Les électeurs du quartier de la Gare l'envoyèrent, en 1885, siéger au Conseil municipal et l'ont depuis réélu sans interruption.

Pendant ces treize années, M. Navarre a su conquérir auprès de ses collègues la réputation d'un travailleur infatigable et d'un homme politique intègre. Il s'est surtout occupé, avec beaucoup de compétence, des questions d'assistance publique et aussi des questions sociales, les deux découlant l'une de l'autre. Le rapport qu'il publia, en 1897, sur l'Assistance publique dans le département de la Seine, le mit tout à fait en relief.

Nous espérons que le nouveau président du Conseil Municipal de Paris, dans les hautes fonctions, dont la confiance de ses collègues l'a investi, continuera à s'occuper, avec le même zèle et le

même dévouement que par le passé, des questions professionnelles, auxquelles ses études antérieures l'ont, du reste, fortement préparé.

L'affaire Laporte — Le Verdict définitif.

La Cour de Paris a rendu son arrêt dans l'affaire du docteur Laporte.

Le jugement de la neuvième chambre correctionnelle, qui le condamnait à trois mois de prison avec application de la loi Bérenger, est infirmé d'un bout à l'autre et le docteur est complètement acquitté. L'arrêt, très long, dit en substance à peu près ceci :

« Mme Fresquet était dans les douleurs de l'enfantement depuis deux jours quand le docteur Laporte a été appelé. Il a essayé du forceps, puis du craniotome sans succès. Alors il s'est servi d'une aiguille à matelas. Il a eu raison selon la règle enseignée par les auteurs. Sans doute des voisins ont déclaré qu'il n'avait pas guidé l'aiguille avec la main, mais il convient, sans suspecter la sincérité de leurs témoignages, de les repousser comme téméraires, tant en raison des exagérations qu'ils contiennent qu'en raison des circonstances dans lesquelles ces personnes ont vu procéder l'opérateur. De tous les faits de la cause il résulte qu'aucune imprudence grave n'est imputable au docteur ; qu'il a accompli son devoir professionnel et ne mérite point de reproches... »

Dans la pénible épreuve qu'il vient de traverser, le Dr Laporte a reçu de toutes parts les témoignages de la plus manifeste sympathie.

Le corps médical du monde entier a donné en cette circonstance le plus bel exemple de solidarité qu'on ait jamais vu.

Cette solidarité s'est traduite de toutes manières, particulièrement par des dons en argent, et ce qui vaut mieux encore, par une situation qui met définitivement le docteur Laporte à l'abri du besoin.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer le triomphe de notre confrère, qui rejaillit sur le corps tout entier.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

FÉVRIER.

4 *Février* 1774. — Mort de La Condamine.

Né à Paris le 28 janvier 1701, La Condamine se sentit de bonne heure tourmenté par une ardeur, ou, pour mieux dire, une inquiétude d'esprit, qui le poussait vers les connaissances les plus opposées. Les secrets de la nature, de l'histoire, de la philosophie, il n'avait point de repos qu'il ne les eût appris ou surpris.

Au sortir du collège, et dans une occasion singulière, il signala déjà sa manie ; il s'était rendu comme volontaire au siège de Roses. Etait-ce par bravoure ? non ; mais par esprit d'observation. Gravissant une hauteur, afin d'examiner la place de plus près, sa lorgnette braquée sur le service d'une batterie, il ne s'aperçoit pas que les boulets pleuvent autour de lui de toutes parts. Un manteau d'écarlate dont il était revêtu servait de point de mire aux assiégés, et si on ne lui avait pas donné l'ordre de descendre, il allait terminer là prématurément sa carrière d'observateur.

La Condamine était facétieux, et poussait quelquefois un peu loin la plaisanterie. Dans un voyage qu'il fit en Italie (1737), il visita le trésor de Gênes. On lui montre un grand vase d'une seule émeraude et qui passait pour une relique,connue sous le nom de *sacro Catino*. La Condamine veut s'assurer si le vase est de cette pierre précieuse et afin d'éprouver sa dureté, il allait essayer de le rayer, lorsqu'on arrêta sa main, heureusement pour lui, et peut-être pour le vase.

***

Le trait suivant, qui se rapporte au même voyage,semble emprunté à l'histoire de Rabelais. Dans un petit village situé sur le bord de la mer, on lui montre un cierge que l'on entretenait toujours allumé, comme le feu sacré des vestales, et l'on ajoutait que, s'il venait à s'éteindre, le village serait aussitôt englouti par les flots.— « Etes-vous bien sûrs de ce que vous dîtes ? », demande La Condamine au prêtre qui l'accompagnait. On devine la réponse. — « Hé bien ! repart le téméraire observateur, nous allons voir », et il souffle le cierge. Les flots de la mer restaient tranquilles, mais ceux de la populace s'agitaient, et le miracle allait tourner contre l'esprit fort, qui se trouva heureux de s'échapper par une issue secrète.

***

La surdité, si fatale à ce caractère curieux, fit sur lui le même effet que les obstacles sur les grandes passions. Réduit, pour se satisfaire, au seul secours de la vue, La Condamine s'en servait presque en désespéré, et ne se laissait arrêter par aucune considération, dans l'usage de son dernier organe, et dans la jouissance de son unique plaisir. Un jour, il entre chez madame de Choiseul ; il la voit occupée à écrire une lettre, s'approche sans faire de bruit, et, se penchant sur son épaule, suit les mouvements de sa main et lit à mesure qu'elle écrivait. Les sourds ne croient jamais avoir été entendus, mais madame de Choiseul avait l'oreille fine. Elle devine quel est le tiers qui s'immisce dans sa correspondance, et, sans changer d'attitude, sans proférer une parole, ajoute à sa lettre ce peu de lignes : « Je vous en dirais bien davantage, si M. de La Condamine n'était « pas derrière moi, lisant ce que je vous écris. — Ah ! madame, s'écrie « naïvement l'observateur pris en flagrant délit, quelle injustice ! « je vous assure que je ne lis pas. »

***

La Condamine contribua beaucoup à propager par ses écrits la pratique naissante de l'inoculation. La médecine et la chirurgie étaient au nombre des objets favoris de sa curiosité ; il en devint le martyr, et sa mort prouve jusqu'à quel point le sublime et le grotesque peuvent s'allier quelquefois. Accablé, dans sa vieillesse, des infirmités les plus graves, il se consolait de ne pouvoir plus aller à l'Académie, en se faisant lire les registres des séances, et les mémoires les plus intéressants. Il apprend qu'un jeune praticien vient d'inventer une opération très hardie pour une des maladies dont il est lui-même attaqué. Il le fait venir, et moins par l'espoir d'une guérison que par l'appât d'une étude, il se propose pour subir l'expérience. Le jeune homme s'épouvante à cette offre ; ce n'était pas *experimentum in animâ vili* qu'il recherchait. La Condamine le rassure et cherche des

raisons pour le persuader. « Si vous ne réussissez pas, disait-il, cela « ne peut avoir aucun inconvénient pour vous ; je suis vieux et malade, « on dira que la nature vous a mal secondé. Si vous me guérissez, « au contraire, je rendrai moi-même un compte exact de votre pro- « cédé à l'Académie, et cela vous fera le plus grand honneur. » Le jeune homme cède, et commence l'opération ; mais le patient, poussant la curiosité jusqu'à l'héroïsme, au milieu des souffrances, voulait encore voir comment on l'opérait : « Allez donc doucement, criait-il, « permettez que je voie.... Mais, monsieur, si je ne vois pas votre « manière d'opérer, je n'en pourrai jamais rendre compte à l'Acadé- « mie. » A force d'avoir pris le temps de voir, il n'eut pas celui de faire son rapport.

8 *février* 1894. — Mort de Maxime du Camp.

Maxime du Camp, fils de chirurgien, avait songé un instant à suivre la carrière paternelle. Il rapporte, dans ses *Souvenirs littéraires*, qu'il fit de l'anatomie, comme il avait fait du droit, sans direction et sans but.

C'est dans ces mêmes *Souvenirs* qu'il conte comment l'idée leur vint un jour, à Flaubert, Bouilhet et lui-même, de composer une tragédie sur.. la découverte de la vaccine ! Le passage est assez amusant pour être réédité :

«... Dans les tragédies les plus sombres, Flaubert ne voyait que le burlesque ; la phraséologie prétentieuse et violente des *Scythes* ou de *Denys le Tyran* le mettait en joie ; il déclara, — il décréta, — que nous allions faire une tragédie selon les règles, avec les trois unités, et où les choses ne seraient jamais appelées par leur nom. L'épigraphe, empruntée à l'*Art poétique* de Boileau, était :

D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus hideux objet fait un objet aimable.

Ce fut Gustave qui trouva le sujet :

Jenner ou la Découverte de la vaccine.

La scène se passe dans le palais de Gonnor, prince des Angles ; le théâtre représente un péristyle orné de la dépouille des Calédoniens vaincus. Un carabin, élève de Jenner et jaloux de son maître, figure le personnage philosophique de la pièce. Matérialiste et athée, nourri des doctrines d'Holbach, d'Helvétius et de La Mettrie, il prévoit la Révolution française et prédit l'avènement de Louis-Philippe. Les autres héros étaient calqués sur ceux des tragédies de Marmontel. La petite vérole, personnifiée dans un monstre, apparaît en songe à la jeune princesse, fille du vertueux Gonnor. Nous nous étions engoués de cette drôlerie. Bouilhet venait tous les soirs, et souvent nous passions la nuit au travail. Flaubert tenait la plume et écrivait. Il a cru, de bonne foi, avoir fait une partie des vers dont se compose le premier acte, qui seul a été mené à bonne fin ; il s'est trompé. Il n'a jamais su, ni pu faire un vers ; la métrique lui échappait et la rime lui était inconnue.

Dans notre tragédie burlesque, les vers, bien frappés, comiques, ayant l'apparence classique, sont de Bouilhet. L'expression propre n'est jamais employée, car elle est contraire aux canons ; on ne parle que par métaphores, et quelles métaphores ! Un garde est saisi tout

à coup par le mal inconnu que Jenner,«fils aimé d'Esculape», parviendra à guérir : il se tord de douleur, car

Les flammes de l'Etna, les neiges d'Hyrcanie
Se disputent ses sens !

Une suivante lui offre un verre d'eau sucrée avec un peu de fleur d'oranger :

Le suc délicieux exprimé du roseau
Qui fond en un instant dans le cristal de l'eau,
Et qu'on mêle au parfum du fruit des Hespérides,
Peut-il porter le baume à vos lèvres arides ?

Le remède est inefficace ; le garde se démène toujours ; on lui propose alors d'aller chercher l'instrument dont Molière a poursuivi M. de Pourceaugnac et qui, sur les lèvres de la jeune Calédonienne, devient :

Le tube tortueux d'où jaillit la santé !

Nous nous excitions mutuellement, et, sous prétexte que tout peut se dire en un beau langage, nous en arrivâmes à pousser si violemment le comique, qu'il tomba dans la grossièreté et que notre parodie devint une farce que Caragheuz seul aurait osé jouer. C'était là un défaut qu'il n'était pas toujours facile d'éviter avec Flaubert, qui trouvait, comme Béranger, qu'en fait de mots « les plus gros sont les meilleurs ». Ce fut un passe-temps qui ne dura guère ; nous fûmes les premiers à nous en fatiguer, et nous retournâmes vers les choses sérieuses qui nous sollicitaient (1). »

***

Avant Flaubert et du Camp, la découverte de la vaccine avait tenté la verve d'un autre poète, le chantre, heureusement mieux inspiré, des *Messéniennes*, Casimir Delavigne.

On sait combien est varié le programme des sujets proposés par l'Académie française. Or, par un hasard étrange, l'Académie avait donné une année, comme sujet de prix, la *Découverte de la vaccine*. Delavigne se mit en tête de prendre part au concours. Afin de s'entourer de toutes les lumières nécessaires, C. Delavigne s'adressa au Dr Pariset, qu'il rencontrait souvent chez le comte Français (de Nantes), alors Directeur Général des Droits réunis. Le docteur qui faisait lui-même de très bons vers, se prêta aux désirs du poète et lui fournit les explications les plus précises. Ils allèrent même plus d'une fois vacciner, de compagnie, dans la campagne aux environs de Paris.

Ces études consciencieuses inspirèrent à Casimir Delavigne quelques vers techniques où il rendit avec une précision assez heureuse les symptômes et les bienfaisants effets de la vaccine. On va en juger :

Par le fer délicat dont il (Jenner) arme ses doigts,
Le bras d'un jeune enfant est effleuré trois fois.
Des utiles poisons d'une mamelle impure
Il infecte avec art cette triple piqûre.
Autour d'elle s'allume un cercle fugitif.
Le remède nouveau dort longtemps inactif.

(1) M. du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. I, p. 238 à 240.

Le quatrième jour a commencé d'éclore,
Et la chair par degrés se gonfle et se colore.
La tumeur en croissant de pourpre se revêt,
S'arrondit à la base et se creuse au sommet.
Un cercle plus vermeil de ses feux l'environne,
D'une écaille d'argent l'épaisseur la couronne ;
Plus mûre, elle est dorée ; elle s'ouvre et soudain
Délivre la liqueur captive dans son sein.
Puisez le germe heureux dans sa fraîcheur première,
Quand le soleil cinq fois a fourni sa carrière ;
Si la douzième nuit a commencé son cours,
Souvent il offrira d'infidèles secours.
A peine les accès d'une fièvre légère
Accompagnent les pas de ce mal volontaire.
Et l'ennemi secret par lui seul combattu,
Chassé de veine en veine expire sans vertu.

Le ton, peut-être trop didactique, de cette œuvre empêcha Delavigne d'obtenir le prix. Mais, à l'unanimité, l'Académie lui décerna l'accessit, reconnaissant ainsi le mérite réel de cette poésie, qui ne manquait pas, à vrai dire, d'un certain souffle.

11 *février* 1650. — Mort de Descartes.

Descartes avait été appelé par la reine Christine à Stockholm, vers la fin de 1649. Il se logea chez l'ambassadeur de France, ne se lia avec personne et ne quittait son logement que pour aller tous les jours, à *cinq heures du matin*, donner une leçon de philosophie à la reine.

Les fatigues de cette leçon matinale, dans une saison et sous un climat si rigoureux, ne tardèrent pas à altérer la santé du philosophe, qui succomba le 11 février 1650, environ huit mois après son arrivée à Stockholm.

Le corps de Descartes fut enterré dans un cimetière de la ville, où on lui éleva un modeste tombeau. Ce n'est que seize ans après sa mort que son ingrate patrie songea à réclamer ses restes. Le corps de Descartes fut exhumé, en 1666, pour être transporté en France, par les soins de M. de Terlon, ambassadeur de notre pays. Procès-verbal fut dressé de cette opération, et il n'est nullement constaté dans ce document que le crâne du philosophe, comme certains l'ont prétendu (1), ait été enlevé avant la mise en bière. Les restes de Descartes, renfermés dans un cercueil, scellé des armes de l'ambassadeur, furent transportés en France sans incident notable, si ce n'est qu'en Picardie, un terrible douanier exigea l'ouverture du cercueil, malgré toutes les représentations qu'on put lui faire (2).

Une autre légende rapporte que l'officier suédois, chargé d'escorter

(1) Suivant la commune opinion, un crâne attribué à Descartes existerait au Muséum d'Histoire naturelle. Acheté à une vente publique à Stockholm vers 1815, il aurait été donné à la France par le célèbre Berzélius. Il avait été, ajoute-t-on, conservé pieusement dans une famille suédoise. Les inscriptions authentiques, qui le recouvrent, attesteraient tous ces faits. Eh bien ! Tout cela ne serait qu'une mystification. (V. *Intermédiaire*, 10 janvier 1867.)

(2) Dans sa *Vie de la Bruyère*, M. Allaire « avance que le corps de Descartes revenant de Hollande, fut arrêté vers 1667, à la frontière de Picardie, par les douaniers de Colbert, qui soupçonnaient que ce cadavre n'était qu'un objet de contrebande ». *Intermédiaire*, loc. cit.

le corps, n'ait trouvé rien de mieux que d'ouvrir secrètement la bière, et d'enlever le cœur qu'il cacha dans sa maison. On le trouva à la mort de cet officier, qui avait fait graver sur la boîte en plomb qui le contenait, l'inscription suivante : « Ce serait offenser grièvement les dieux tutélaires de la Suède que de rendre la plus noble partie de ce philosophe français à son ingrate patrie ; elle n'est pas digne de posséder un trésor si précieux. »

En 1667, on transporta les restes de Descartes à Saint-Etienne-du-Mont.

Le 12 avril 1791, le président de l'Assemblée nationale donnait lecture d'une pétition de M. le Prestre de Chateaugiron, lequel « sollicite un décret qui accorde à Descartes, son grand-oncle, l'honneur d'être placé où doivent être déposées les cendres des grands hommes ».

Sur la proposition de son président, l'Assemblée renvoya cette pétition à l'examen du Comité d'Instruction. Elle ne fut rapportée que le 1er octobre 1793 par Marie-Joseph Chénier, qui proposa à la Convention, au nom du Comité d'instruction publique, de placer Descartes au Panthéon. Son discours très éloquent détermina l'Assemblée à rendre ce décret :

Art. I. *René Descartes a mérité les honneurs dus aux grands hommes.*

Art. II. *Le corps de ce philosophe sera transféré au Panthéon français.*

Art. III. *Sur le tombeau de Descartes seront gravés ces mots* : AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, LA CONVENTION NATIONALE A RENÉ DESCARTES, L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.

Art. IV. *Le Comité d'instruction se concertera avec le ministre de l'Intérieur pour fixer le jour de la translation.*

Art. V. *La Convention nationale tout entière assistera à cette solennité ; le Conseil exécutif provisoire, les différentes autorités constituées renfermées dans l'enceinte de Paris y assisteront également.*

Le 4 octobre, la Convention, sur la proposition de Guffroy, décidait aussi de faire placer au Panthéon un buste de Descartes, par Pajou, conservé au Cabinet des Antiques.

Les graves événements politiques qui se succédèrent après ces décrets en firent oublier l'exécution, et la Convention termina sa session sans fixer le jour où Descartes devait recevoir l'hommage de la reconnaissance nationale.

Le 30 janvier 1796, l'Institut invita le Conseil des Cinq-Cents à donner suite aux décisions de la Convention. Cette pétition fut appuyée par un message du Directoire, en date du 18 avril 1796. Le gouvernement y proposait à l'Assemblée que la translation des cendres de Descartes au Panthéon servît de base à la fête de la Reconnaissance, fixée au 10 prairial et dont l'objet principal était de consacrer le nom des grands hommes qui avaient bien mérité de la patrie. La commission chargée de l'examen du message déposa son rapport le 7 mai 1796. Le rapporteur approuvait les conclusions du gouvernement et proposait de fixer cette apothéose au 10 prairial. Il fut combattu très vigoureusement par un député, qui s'opposa à « ce que le corps législatif se transformât en corps académique ». « Descartes, dit cet orateur (dont nous ne connaissons pas le nom), est la principale cause des malheurs qui depuis longtemps ont désolé l'espèce humaine... Ses ouvrages sont remplis

d'erreurs... Je demande que le Corps législatif laisse Descartes vivre ou mourir dans ses ouvrages... » Ce discours fit voter l'ajournement du projet. Descartes ne devait jamais reposer au Panthéon.

Toutefois, les décrets de la Convention avaient reçu un commencement d'exécution. Le corps enlevé de Sainte-Geneviève avait été déposé au jardin Elysée du Musée des monuments français, pour y attendre l'apothéose officielle.

Les cendres de Descartes y restèrent, à titre provisoire, conservées dans une urne de porphyre jusqu'en 1816, époque de la suppression de l'admirable création de Lenoir. On proposa à cette époque de placer les restes de Descartes au Père-Lachaise. Ce projet fut rejeté et l'on décida de les inhumer, avec ceux de Mabillon et de Montfaucon, en l'église de Saint-Germain des Prés.

Le 26 février 1819, Lafolie, le conservateur des monuments, dressait le procès-verbal de cette dernière étape :

« En vertu des instructions de S. Exc. le ministre de l'Intérieur, en date du 18 février courant, pour la translation en l'église de Saint-Germain des Prés de René Descartes, Jean Mabillon et Bernard Montfaucon, déposés dans le jardin des Petits-Augustins, les cendres de ces hommes illustres ont été extraites, aujourd'hui 26 février 1819, à onze heures du matin, des tombeaux qui les renfermaient... Elles ont été recueillies avec une religieuse attention dans trois cercueils de chêne préparés à cet effet, lesquels, après avoir été fermés et scellés avec le cachet de la conservation des monuments et du commissariat de police, ont été transportés dans la grande salle du dépôt des Petits-Augustins où se trouvaient réunies pour assister à leur translation deux députations, l'une de l'Académie des sciences, l'autre de l'Académie des inscriptions. Le conservateur des monuments a fait alors remise à M. Piault, maire du 10ᵉ arrondissement, et aux commissaires du préfet de la Seine, des trois cercueils, clos et scellés ainsi qu'il a été dit, pour être transférés dans l'église de Saint-Germain des Prés, etc... »

C'est donc dans cette église que Descartes a trouvé son dernier asile. Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Saint-Germain des Prés, au bas-côté droit du chœur, une tablette de marbre noir recouvre ses cendres avec celles de Mabillon et de Montfaucon. On a projeté, il y a quelques années, de les retirer de l'église pour les conduire au Panthéon et d'exécuter ainsi les projets de Condorcet et de la Convention.

Nous espérons qu'il sera bientôt donné suite à cette proposition qui, tout en rendant hommage à ce génie immortel, permettrait de donner au Panthéon sa véritable affection de nécropole des grands hommes (1).

15 *février* 1893. — *Mort d'Augustine Brohan.*

Nous possédons, de la plus spirituelle des soubrettes, la lettre suivante, pleine de charme et d'esprit comme tout ce qui émane à la fois du cerveau et du cœur :

Monsieur le Docteur (2),

Je ne puis assez vous remercier d'avoir bien voulu voir le doc-

(1) *Intermédiaire*, XXIII, p. 220.

(2) La lettre était adressée, si nos renseignements sont exacts, au Dʳ Cusco.

teur Gubler. Mais je dois encore recourir à vous pour l'hygiène de l'œil.

Auriez-vous cette bonté de me mettre en garde contre ce que je *ne dois pas faire*, et de fixer le degré de liberté pour mes faibles possibilités ?

J'ai le vice des cigarettes, puis-je fumer ?

Les cartes sont ma seule distraction depuis que je ne puis plus travailler, puis-je faire un cent de piquet ?

J'adore le café noir, puis-je en prendre ?

Depuis plusieurs années, j'ai donné ma démission au Conservatoire, l'action des leçons me faisant monter le sang à la tête et aux yeux, mais ne pourrais-je en les limitant donner quelques conseils à des artistes qui veulent bien me les demander ?

J'attends une direction de votre grand savoir et de votre affabilité dont je suis demeurée très touchée.

Veuillez encore me dire quand vous jugerez utile de me revoir et acceptez, je vous prie, l'assurance de ma reconnaissance et de mes meilleurs sentiments.

Augustine Brohan,
46, avenue Gabriel,

10 juin 1875.

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes :

Mon cher Directeur,

En parcourant le tome III de la *Chronique médicale* (p. 459), je vois qu'Edm. de Goncourt et M. le docteur Féré (citant le cas d'Alexandrine, qui dans la *fille Elisa* présente des phénomènes électriques) recherchent l'origine de cette particularité curieuse, que le regretté Liouville avait jadis fait connaître à Goncourt.

Il est probable qu'il s'agit de l'une des jeunes filles électriques exhibées à Paris en 1846 et en 1866 et dont les journaux du temps ont entretenu le public.

La première, Angélique Cottin de la Muzerie, commune de la Pernière (Orne), a été examinée par les célébrités scientifiques et médicales de l'époque. L'Académie de médecine s'en est occupée, des commissions ont été nommées sans résultat. Une brochure du docteur Tanchou porte ce titre : *Enquête sur l'authenticité des phénomènes électriques d'Angélique Cottin* ; In-8, 54 pages.

Une autre jeune fille, présentant à peu près les mêmes phénomènes, nommée Louise Dubuisson, a été vue à Paris en 1866. Elle y fut l'objet de la préoccupation de quelques médecins et d'hommes de lettres curieux. Elle était fort jeune, une quinzaine d'années, et habitait dans sa famille; j'y ai conduit Alexandre Dumas fils, très friand des anomalies de tout genre. Cette enfant donnait des secousses électriques quand on la touchait, mais sans suite régulière. On assurait aussi que certains meu-

bles, chaises, fauteuils, remuaient lorsqu'elle s'approchait d'eux. On trouverait dans les journaux de 1866, scientifiques et extra-scientifiques, divers renseignements sur ces faits non encore expliqués, et qui ont trouvé plus d'incrédules que de croyants. Je ne mentionne pas ici les femmes-torpilles et les filles électriques des fêtes foraines,qui reculeraient, àcoup sûr, devant une enquête scientifique.

Veuillez, etc. Dr A. Dureau

*
* *

Mon cher Confrère,

Cf. p. 142 : Couples médicaux.

Vous oubliez : le couple Nageotte-Vilbouchevitch, le couple P. Bonnier-X, le couple Heim-Chauliaguet, le couple Kaplan-Lapina (oh ! ironie), établi en quelque localité du Loiret, le couple Tourangin-Chauvin (ou nom analogue pour la femme), le couple J. Bertillon-Schultzè, sans compter le couple dont le nom m'échappe (cela finit en *ard*) (1), qui était établi à Nantes : la femme, devenue veuve, est allée au Tonkin avec Paul Bert.

En voilà quelques-uns ; il y en a sûrement d'autres.

Faites de cela tel usage que vous voudrez, MAIS PAS SOUS MA SIGNATURE.

Votre bien dévoué,
X.

*
* *

Mon cher Confrère,

Votre *Chronique médicale* du 1er mars parle de la maison où Condorcet se réfugia en 1793-94.

Voici les renseignements les plus précis sur cet immeuble dont j'ai eu les titres entre les mains :

Lorsque Condorcet y reçut l'hospitalité de Mme Vernet, la maison portait le no 21 de la rue des Fossoyeurs-Saint-Sulpice.

En 1807,la rue prit le nom de Servandoniet l'immeuble garda son no 21 jusqu'en 1841. A cette date, il prit le no 15, numéro qu'il porte encore aujourd'hui. (Titres communiqués par M. Sannière, propriétaire actuel de la maison.)

Celle-ci porte, du reste, une plaque commémorative très peu apparente, à cause de l'étroitesse de la rue, du manque de recul et de la hauteur où on l'a placée.

Sur la distribution intérieure de cette maison, sur ses habitants, sur la vie qu'on y menait, vous aurez quelques détails dansmon *Salon de Mme Helvétius* et beaucoup plus dans *La Marquise de Condorcet* (pp. 133 à 158).

Agréez, mon cher Confrère,l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques.

Antoine Guillois.

---

(1) Ribard, probablement.

***

Mon cher ami,

A votre collection de peau humaine,je puis ajouter un échantillon et un fort beau : il s'agit de la peau d'un jardinier de l'hôpital de Versailles, peau qui fut jadis tannée et qui vint ensuite échouer au cabinet d'histoire naturelle au lycée de la dite ville.

C'est là que je me rappelle avoir vu cette peau en 1869, année où j'eus pour professeur de sciences M. Mascart, directeur actuel du bureau météorologique.

Si je me souviens bien, voici l'histoire de cette peau, telle qu'elle me fut contée par mon professeur, d'après la tradition. C'était en pleines guerres du premier Empire, au moment où le blocus continental fermait la France aux produits anglais et où le tannage français suffisait péniblement à fournir le cuir nécessaire aux ateliers militaires. L'Empereur avait promis une prime au tanneur qui parviendrait à effectuer rapidement l'opération du tannage, fort longue alors. Un tanneur de Versailles imagina un procédé rapide, et pour montrer que son procédé était bon et capable d'agir sur les peaux les plus délicates, il prépara une peau humaine et choisit pour cela celle d'un pauvre diable de jardinier de l'hôpital qui venait de mourir.

Cette peau était tout entière et les cheveux étaient adhérents au cuir chevelu. Je les vois encore, de beaux cheveux noirs longs et bouclés. Je crois même que le tanneur avait conservé les ongles des quatres membres.

Dans tous les cas le tannage de cette peau humaine était une opération merveilleusement réussie, car le cuir en était blanc et fin et du plus joli grain.

Qu'est devenue cette peau ? En 1870, le lycée a subi bien des vicissitudes au milieu de l'invasion des soldats allemands, et ceux-ci, je crois, y avaient installé une ambulance. La peau du jardinier de l'hôpital n'aurait-elle pas disparu du cabinet de physique à cette époque ? Je pose cette interrogation, parce que je vois que vous signalez une peau humaine exhibée en 1874 par un musée ambulant et je me demande si cette peau ne serait pas celle que j'ai vue au lycée de Versailles en 1869.

Je vous serre cordialement la main.

G. BARDET.

***

La Chaux-de-Fonds, le 1er mars 1898.

Cher Monsieur,

Ma lettre du 19 janvier 1898, insérée dans le numéro 3 de *la Chronique médicale*, renferme quelques erreurs que M. Xavier Raspail a bien voulu me signaler, et dont je désire vous donner connaissance.

Tout d'abord, permettez-moi de vous faire observer que les versions sur l'origine des masques de Rousseau sont loin de concor-

der. Dans son étude, M. le Dr Roussel conclut à un seul moulage, et il attribue les états fort différents des deux masques connus, celui de la famille Raspail et celui du Muséum, au fait que ce dernier aurait été abandonné pendant de longues années à l'humidité d'un galetas ouvert à tous vents. (Voir *la Chronique médicale* du 1er février 1898, page 93.)

Contrairement à cette assertion, *la Chronique médicale* du 15 janvier (page 47), nous dit que « le moulage conservé dans les galeries du Muséum avait été fait à Ermenonville par Houdon, devant qui Rousseau avait posé avant sa mort. Le plâtre en est grossier et le masque est horrible, parce que les traits étaient déjà ravagés, lorsque le statuaire opéra. »

M. Xavier Raspail s'exprime à ce sujet comme suit :

« Grâce à l'obligeance de M. le professeur d'anthropologie Hamy, je possède une reproduction en plâtre du masque du Muséum ; il est vraiment horrible, mais bien tel qu'il a été pris sur une tête en décomposition, de sorte que tous les téguments affaissés et déformés sous le poids du plâtre n'ont plus donné en moulage qu'une figure et des traits méconnaissables. Seul, le profil est exactement celui de Rousseau.

« Houdon a fait deux moulages, l'un pendant la rigidité cadavérique (notre masque), l'autre plus de 24 heures après, au cours de la décomposition accélérée par la température de juillet (masque du Muséum). Pour quel motif le célèbre sculpteur a-t-il pris ces deux moulages si différents ? Là est le point obscur ; mais le fait est indiscutable.

« Le Dr Roussel se trompe également en disant que les rides du front se voient au fond de l'enfoncement indiquant la place de la blessure ; ces rides sont nettement interrompues par les bords mêmes de cette blessure.

« Une autre erreur : le masque n'a jamais été la propriété personnelle de mon frère Benjamin. A la mort de mon père il est revenu à mon frère Emile qui l'avait acheté. Il appartient aujourd'hui à ses héritiers. »

Après ces explications d'une clarté toute scientifique, basées sur un examen comparatif sérieux des masques connus de Rousseau, il n'y a plus à douter, ce me semble, qu'ils proviennent de deux moulages différents, opérés dans des conditions qui ont donné les résultats que l'on sait.

Un point très important relevé par M. Raspail est celui de l'état du masque à l'endroit de la blessure, marquée par un enfoncement dont les bords interrompent nettement les rides du front. Cette blessure peut, par conséquent, avoir été la cause de l'hémorrhagie abondante, sur laquelle les témoignages oculaires sont unanimes et que M. le Dr Roussel a cru devoir attribuer à une rupture vasculaire du poumon ou de l'estomac.

Agréez, cher Monsieur, mes salutations bien empressées.

Paul Berner.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée a l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (gazeux)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

5e ANNÉE. N° 7. 1er AVRIL 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AUX ABONNÉS ET LECTEURS

Le prix du numéro de la *Chronique* est uniformément fixé à *un franc*, sauf les numéros exceptionnels. Il n'existe *aucun dépôt* du journal. Toute demande doit être adressée à l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

—

Nous prévenons nos lecteurs et abonnés que plusieurs numéros de la *Chronique* sont *épuisés*, notamment quelques-uns de ceux antérieurs à 1897.

—

Il ne nous reste qu'un *très petit nombre* de collections complètes, comprenant les années 1894-1895, 1896, 1897.

Ces collections sont cédées au prix de 30 francs l'une, rendue *franco* : l'année séparée, 10 francs.

—

Il nous est impossible d'obtenir un service régulier de la poste, malgré d'incessantes réclamations. Nous prions donc ceux de nos abonnés à qui ne parviendrait pas leur journal, les 3 et 18 *au plus tard*, de nous en prévenir aussitôt ; nous leur enverrons un autre exemplaire.

Nous ne pourrions faire droit, à l'avenir, aux réclamations qui tarderaient plus d'un mois à se produire.

—

Le service régulier du journal est assuré aux abonnés seuls.

PAGES OUBLIÉES

—

Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine.

Par M. G. Hanotaux. membre de l'Académie française.

On ne saurait contester au moins l'opportunité de la publication de cette étude, écrite dans une langue nerveuse et sobre par le

dernier élu de l'Académie de Richelieu ; nous disons la publication, nous devrions plutôt dire l'exhumation, de ces pages, qu'on peut bien dire « oubliées », car c'est le hasard seul qui nous les fit découvrir, ces jours derniers, dans la collection d'une revue, tirée à un nombre très limité d'exemplaires.

A. C.

Au cours de mes recherches sur la famille de Richelieu (Du Plessis, branche cadette), j'ai été amené à m'occuper d'une autre famille poitevine, celle des Pidoux. Or ces Pidoux sont les ancêtres maternels de La Fontaine. Ayant rencontré quelques détails nouveaux et assez précis sur eux, je crois pouvoir les donner au public, sans avoir nullement la prétention d'être complet.

Voici tout d'abord les deux documents qui établissent des relations d'amitié et d'alliance même qui existaient entre les Richelieu et les Pidoux.

« Me François Pidoux, médecin du roi (Henri II), étoit assez avant en la faveur de la reine Catherine, pour raison de sa sciance et esperiance et habileté, ce qui lui occasionna souvantes foys servir les gens de son pays. Monsieur du Plessis, père du père de monsieur le cardinal de Richelieu, s'ayda de cette faveur par la femme d'iceluy Pidoux, fit nourrir un sien fils, enfant du roi, et le mit en chemin de la fortune, lequel fils fut père de monsieur le cardinal et prévost de l'hôtel (1) ».

« François II du Plessis (père du cardinal), né en 1548... Il s'attacha au président Brisson qui aimoit Marguerite Duval, cousine de Richelieu, femme de Pidoux Malaguet, bourgeois de Fontenay, etc. (2) ».

Sans insister sur la valeur de ces documents, en ce qui concerne la famille du Plessis, — et il y aurait beaucoup à dire, — il est certain que les Pidoux, originaires du Poitou, médecins des rois de France, avaient une sérieuse influence à la cour, et qu'ils ont pu être utiles à leurs parents ou à leurs amis les du Plessis de Richelieu (3). Ils ont d'ailleurs un autre titre à la curiosité de l'histoire, puisqu'ils sont les ancêtres immédiats de Jean de la Fontaine.

(1) Document communiqué à M. Martineau, auteur d'une Vie du cardinal de Richelieu, par M. Fillon, de Fontenay-le-Comte. Ce document est tiré d'un mémoire manuscrit appartenant à M. Pidoux, de Secondigny (Deux-Sèvres) ; il est du milieu du XVIIe siècle. — Voy. Martineau, *Le cardinal de Richelieu*, t. I (seul paru), p. 52.

(2) Extrait d'une généalogie des du Plessis-Richelieu, publiée par M. Taschereau (dans la *Revue rétrospective*), d'après Amelot de la Houssaye (voy. Martineau, p. 80, tableau no 2). M. Martineau indique une autre alliance de la famille des Pidoux avec les Richelieu : c'est par les La Porte, dont Suzanne, mère du cardinal. En 1570, un Mathurin Pidoux, seigneur de la Rochefatton, maria sa fille, Mathurine Pidoux, avec un Olivier Chapelain, allié lui-même des La Porte (d'après Ledain, *Histoire de Parthenay*).

(3) C'est probablement en souvenir de ces services rendus, qu'en 1617, un certain Jean Pidoux fut nommé abbé de la Fontenelle, dans le diocèse de Luçon, alors que Richelieu, déjà très influent à la cour, en était encore évêque. (*Gallia christiana*, t. II, col. 1436 E.)

François Pidoux était originaire de Châtellerault ; il fut médecin à Poitiers, puis à Paris et remplit cette charge auprès de Henri II. Il fut aussi Doyen de la faculté de Poitiers (1). C'est l'arrière-grand-père de La Fontaine...

François Pidoux, le médecin, eut pour fils Jean Pidoux, né à Paris, vers le milieu du xvie siècle ; celui-ci se fit recevoir docteur à Poitiers en 1571, revint à Paris et y prit le bonnet en 1588. Il paraît qu'en 1574 il avait accompagné Henri III en Pologne. Il avait rencontré dans l'entourage de ce prince de nombreux Poitevins et notamment François du Plessis de Richelieu, père du cardinal. Il revint en France avec Henri III, fut le médecin de ce prince et puis de Henri IV. On ne sait jusqu'à quel point il est permis d'admettre l'affirmation de Dreux du Radier « qu'il fut employé en qualité de négociateur dans les affaires les plus importantes (2) ». Ce qui est certain c'est qu'il fut, comme son père, doyen de la Faculté de médecine de Poitiers, et, dit son fils François, l'un des quatre agrégés de l'illustre Faculté de Paris (3).

Un poète du temps nous le dépeint ainsi :

> Grand d'esprit, grand de corps, d'honneurs et de moyens,
> De vertus et de nom parmi ses citoyens (4).

On a de ce Jean Pidoux : un traité sur les eaux de Pougues. paru en 1597 à Poitiers (5), chez Jean Blanchet avec ce titre : *La vertu et les usages des fontaines de Pougues en Nivernois et administration de la douche par Jean Pidoux, médecin du roi et doyen de la faculté de médecine de Poitiers*, auquel est joint un *Discours qui peut servir aux fontaines de Spa et autres de pareil goût* ; et enfin *J. Pidoxii pictavii sententia de febrium sede.* (En un volume in-4° de 78 pages.)

En 1605, il publia un traité sur la guérison de la peste : *J. Pidoxii medici pictaviensis pestis cura, et polychresti descriptio* (in-8° de 25 pages). Il laissa quelques pièces de vers, qui, cependant, comme le fait remarquer Dreux du Radier, ne permettent pas de lui donner la qualité de poète.

On lui doit aussi en collaboration avec J. Rochon : *Febrium omnium solæ putridæ purgationem et sanguinis missionem admittunt* (1588) (6).

Il mourut en 1610. Il prenait le titre de seigneur du Teillou ou Cheillou.

(1) Voir Dreux du Radier, *Biblioth. histoir. du Poitou* (t. II, p. 316), et *Francisci Pidoux... de febre purpurea*. Poitiers, 1656, p. 74 : « Avus meus, Franciscus Pidoux medicus regius et Medicæ facultatis Pictaviensis decanus... »

(2) Je remarque qu'il n'est pas mentionné une seule fois dans les *Lettres Missives*, ni dans les autres recueils de documents contemporains.

(3) « Unus ex quatuor in inclytam facultatem parisiensem adoptatis. »

(4) Voir tout l'article que lui consacre Dreux du Radier, p. 317, d'après Michel Le Riche, *loc. cit.*, p. 482.

(5) 1597 est la date donnée par Dreux du Radier. Il existe à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris un exemplaire de ce traité (in-8°), daté de 1595.

(6) Voir Haller, *Bibliotheca medicinæ praticæ*. Berne, 1777 (t. II, p. 279).

Jean Pidoux. grand-père de La Fontaine, avait épousé Françoise Bobe, qui eut de lui : 1° Valentin Pidoux, bailli de Coulommiers ; 2° François Pidoux, né à Poitiers en 1586 et reçu docteur en médecine en 1609 ; 3° Louis Pidoux qui, en 1610, était étudiant en l'université de Poitiers ; 4° Françoise Pidoux qui, en 1610, était épouse de Louis de Jouy ; 5° Jeanne Pidoux ; 6° et Catherine Pidoux.

Le plus distingué de tous fut François Pidoux, médecin comme ses pères, comme eux maire de Poitiers (en 1631), comme eux doyen de la Faculté de médecine, comme eux écrivain et poète à ses heures. On a de lui un traité de la fièvre pourprée : *Francisci Pidoux Joannis filii, in inclyta Academia Pictaviensi facultatis medicæ primicerii et in metropoli Pictonum patricii, de febre purpurea.* (Augustoriti Pictonum. Sumptib. Thoreau et Joann. Fleuriau M. DC. LVI.) En outre lorsque le procès des Ursulines de Loudun passionna toute la contrée, le doyen de la Faculté de Poitiers crut devoir dire son mot. Il se prononça contre l'idée de la possession et attribua les phénomènes relevés par l'enquête à des causes naturelles. Vivement attaqué, il publia une apologie de son sentiment. On a donc de lui, à ce sujet, tout d'abord : *In actiones Juliodunensium virginum Fr. Pidoux exercitationes medicæ* (Picton. 1635) ; et *Germana deffensio exercitationum Francisci Pidoux doctoris medici pictaviensis in actiones Jolidunensium virginum adversus Ulalium (*Gabriel Duval *pictaviensem*).

Il mourut en 1662, âgé de soixante-dix-huit ans.

Contentons-nous d'indiquer ici que la famille des Pidoux, soit dans la branche dont nous venons de citer les noms les plus illustres, soit dans d'autres branches non moins importantes comme celle des La Rochefatton, continua à prospérer dans le Poitou, et qu'elle y existait encore il y a quelques années.

Les Pidoux de Poitiers portaient d'argent à 12 · frètes en 3 losanges de sable.

***

Venons maintenant aux Pidoux de Coulommiers.

On n'avait eu jusqu'ici qu'une notion assez vague des liens de parenté qui les unissaient avec les Pidoux du Poitou. Il était assez difficile de se rendre compte des raisons qui avaient transporté brusquement une branche de cette famille dans une province aussi éloignée de son lieu d'origine.

Nous pensons avoir trouvé l'explication.

Jean Pidoux, le médecin de Henri III, l'auteur du traité sur les eaux de Pougues, était né à Paris. Ses fonctions le retenaient naturellement à la cour. Paris devait être son séjour habituel. Il s'était marié dans l'Ile-de-France. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'avant l'année 1582, sa femme, Françoise Bobe, possédait à Coulommiers, dans le faubourg de Provins, une pro-

priété, composée de deux corps d'habitation et de jardins, qui leur servait probablement de maison de campagne.

Jean Pidoux et sa femme, tout en déclarant Poitiers comme leur résidence habituelle, demeuraient cependant à Coulommiers durant une partie de l'année, car leur séjour dans cette ville eut pour effet d'y fixer définitivement deux de leurs enfants : ce sont Valentin Pidoux, qui devint bailli de Coulommiers, et Françoise Pidoux, mère de La Fontaine.

Nous avons l'acte de naissance de celle-ci :

« Die quarta mensis octobris,

« Francisca, filia magistra Johannis Pidoux doctoris medici et Franciscæ ejus uxoris, baptizata fuit : patrinus Johannes Debaston, matrinæ vero Johanna uxor nobilis viri magistri Johannis Hardi et Margareta uxor magistri Nicolai Quatresolz. »

M. Mesnard, dans sa notice si complète sur le fabuliste, dit qu'il est à regretter que l'on n'ait aucun renseignement sur la mère de La Fontaine. Nous venons d'établir clairement sa parenté avec les Pidoux de Poitiers. Nous venons de donner son acte de baptême. Essayons de préciser encore quelques dates. Avant l'année 1610 elle avait épousé un sieur Louis de Jouy, marchand à Coulommiers.

De ce premier mariage, elle eut une fille, Anne de Jouy, demi-sœur de La Fontaine. Cette Anne de Jouy épousa par la suite Henri de Villemontée. Son nom revient assez souvent dans les lettres de La Fontaine à M. Jannart.

A quelle date mourut le premier mari de la mère de La Fontaine ?

Nous ne le savons pas exactement. C'est entre 1610, où elle est dite encore femme de Louis de Jouy, et 1617, date de son mariage avec Charles de la Fontaine.

Elle eut, de son second mari, deux enfants, Jean le fabuliste, baptisé à Château-Thierry, le 8 juillet 1621, et Claude, baptisé le 26 septembre 1623......

***

Les résultats de nos recherches, complétant celles de MM. Walckenaër et Mesnard, sont donc les suivants :

La filiation de La Fontaine à l'égard des Pidoux de Poitiers est clairement établie. La famille des Pidoux avait depuis longtemps une culture scientifique et littéraire. Elle brillait même d'un réel éclat. Il n'est pas indifférent de savoir que La Fontaine avait été précédé dans sa famille par une longue suite d'hommes d'étude et de talent. Nous avons pu ajouter à ces renseignements un fait assez piquant, c'est qu'il y avait une certaine alliance entre les Richelieu et les Pidoux, ancêtres de La Fontaine.

Nous avons, en second lieu, déterminé avec précision la date de la naissance de la mère de La Fontaine et fixé quelques évé-

nements de sa vie ; nous avons établi bien clairement le fait de son premier mariage avec Louis de Jouy.

Enfin, il nous a été possible de prouver l'existence d'une première sœur de La Fontaine, Anne de Jouy, et de l'identifier avec Mme de Villemontée.

La nature toute documentaire d'un travail de cette sorte ne nous a pas permis de nous étendre sur le côté vraiment intéressant de cette étude, à savoir sur le caractère de cette famille des Pidoux et sur les relations du fabuliste avec ses parents maternels. Ce n'est pourtant pas que les faits nous manquent. Qui n'a lu cette exquise Correspondance adressée par La Fontaine à sa femme, durant le voyage qu'il fit en Poitou et en Limousin avec son oncle Jannart, au mois d'août 1663 ?

Il savait bien qu'il devait retrouver des parents du côté de Poitiers. Il avait le souvenir que, quelques années auparavant, un sien cousin germain, habitant de cette ville, « l'avait plaidé ». Les voyageurs n'allèrent pas jusqu'à Poitiers. Seulement à Châtellerault, le fabuliste fut mis en relation avec un de ses parents (1), excellent octogénaire, dont la rencontre le mit en belle humeur :

« Je trouvai à Châtellerault, écrit-il, un Pidoux dont notre hôte avait épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du nez et abondamment (2). On nous assura de plus qu'ils vivoient longtemps (3) et que la mort, qui est un accident si commun chez les autres hommes, passoit pour prodige parmi ceux de cette lignée. Je serois merveilleusement curieux que la chose fût véritable. Quoique ce soit, mon parent de Châtellerault demeure onze heures à cheval, sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier, et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'Écriture et compose des livres de controverse ; au reste l'homme le plus gai que vous ayez vu et qui songe le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme qu'il a maintenant est bien faite et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose; c'est qu'elle cajole son mari et vit avec lui comme s'il étoit son galant ; et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses vieillesses, à qui les plaisirs, l'amour et les grâces tiennent compagnie jusqu'au bout : il n'y en a guère, mais il y en a, et celle-ci en est une. »

Ne voilà-t-il pas un beau portrait et qui donne quelque envie de faire plus ample connaissance avec celui qui a servi de modèle ? C'était un parent de La Fontaine ; c'était un Pidoux. « Les plaisirs, l'amour et les grâces lui tenaient compagnie jusqu'au bout. » Il en était ainsi dans cette famille, et La Fontaine avait de qui tenir.

(1) Probablement Pierre Pidoux de Malaguet ; voir ci-dessus la note sur les Pidoux de Châtellerault.

(2) Cela était vrai même de La Fontaine.

(3) Cela était encore vrai. Nous connaissons plusieurs octogénaires dans cette famille. On peut ajouter qu'ils étaient grands et forts. C'était une belle race.

C'est ce rapprochement qui sera notre excuse. Il fera pardonner la sécheresse d'une notice dont l'objet est uniquement de rattacher le fabuliste à une maison distinguée, à une province qui produisit Richelieu, Descartes, Rabelais et qui donna des ancêtres à Voltaire, après en avoir donné à La Fontaine.

LES MÉDECINS IGNORÉS

Les de Jussieu médecins,

Par M. le Dr Ant. Magnin, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

Il n'y a pas eu moins de sept médecins, du nom de Jussieu, tous sept issus de la famille des célèbres naturalistes, dont notre patrie a le droit de s'enorgueillir.

Voici la véritable filiation des de Jussieu médecins, telle qu'a bien voulu nous la transmettre fort gracieusement, M. le Dr Ant. Magnin, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

Nous lui avons d'autant plus de gratitude pour la communication de ces précieuses notes qu'elles serviront aux biographes futurs pour rectifier les inexactitudes qui se sont glissées jusqu'à ce jour dans les Encyclopédies et dictionnaires consultés avec le moins de défiance (Hoefer, Didot, Larousse et la Grande Encyclopédie).

M. le professeur Ant. Magnin nous affirme avoir puisé ses renseignements à une source sûre (1) : on peut donc avoir toute confiance en un pareil guide.

« On peut lire dans plusieurs dictionnaires biographiques et même dans l'*Histoire de la botanique*, du Dr Hoefer (p. 223), que *Bernard* et *Antoine* de Jussieu étaient fils de *Christophe de Jussieu*, pharmacien à Lyon ». Des biographies récentes répètent cette erreur (2); Hoefer avance même (p. 224) que *Antoine-Laurent*, l'auteur du *Genera plantarum*, est le fils de *Joseph de Jussieu*, un des frères des deux premiers, ce qui n'est pas plus exact. Voici la véritable filiation des de Jussieu botanistes, extraite de la généalogie complète que je possède.

Laurent de Jussieu, issu d'une famille originaire des monts du Lyonnais, ayant rempli pendant plusieurs générations les fonctions de notaire royal (à Montrottier et à Bessenay), est l'ancêtre des botanistes, le père d'Antoine, de Bernard et de Joseph, le grand-père d'Antoine-Laurent, etc.

Laurent est né à Montrottier (Rhône), le 29 mai 1651; il est mort à

(1) « Après avoir vainement cherché à concilier les biographes, j'ai pris le parti, nous écrit M. Magnin, de m'adresser à une personne qui, par ses relations avec les familles de Jussieu, pouvait me donner des renseignements certains ; bien que je ne sois pas autorisé à les citer, je puis affirmer, de la façon la plus expresse, que les faits avancés dans cette communication, sont *puisés à une source absolument sûre*. »

(2) *La Nouvelle biographie générale*, de Didot, t. XXVII, 1861, p. 274; le grand dictionnaire de *Larousse*, etc. ; la *Biographie Michaud* ne donne pas le nom du père des trois frères Bernard, Antoine et Joseph.

Lyon, le 24 mai 1718; d'après les Eloges d'Antoine et de Bernard (qu'on trouve dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1758 et 1777), il était *docteur en médecine*, mais il est surtout connu comme *pharmacien*, ce qui a fait dire à M. PLANCHON (*La pharmacie à Montpellier*, p. 13): « *Une modeste officine* de Lyon fut le berceau de la dynastie scientifique des Jussieu. » C'est encore une inexactitude.

Laurent n'avait pas seulement une modeste officine ; c'était un homme fort instruit, docteur en médecine, comme je viens de le dire, jouissant de beaucoup de considération et qui, bien que père de seize enfants, parvint à agrandir largement son patrimoine et à faire donner à ses fils la forte instruction dont témoigne la situation à laquelle plusieurs d'entre eux sont parvenus.

Parmi ces seize enfants, dont six sont morts en bas âge, je citerai :

1° *Christophle*, l'aîné, pharmacien à Lyon, seigneur de Sénevier, né à Lyon, le 7 avril 1685 ; mort à Lyon, le 12 décembre 1758.

C'est bien *Christophle* que signait le père d'Antoine-Laurent, ainsi que le prouvent plusieurs passages de l'ouvrage que Christophle a publié à Trévoux, en 1708, sous le titre de : *Nouveau Traité de la Thériaque*, par *Christophle* de Jussieu, maître apothicaire en la ville de Lyon ; on trouve la même orthographe à la fin de l'épître à MM. les prévots des marchands, puis dans le « *Certificat* des médecins agrégés au collège de Lyon » (p. 170), dans le « *Certificat* des prévots des marchands » (p. 171) ; enfin, dans la permission d'imprimer placée à la fin de l'ouvrage.

Christophle est, du reste, un prénom fréquent dans la famille de Jussieu ; dans les papiers des anciens notaires de ce nom conservés à l'étude Matagrin, de Saint-Laurent de Chamousset (Rhône), et que j'ai pu dépouiller, il y a quelques années, grâce à l'obligeance de leur possesseur actuel, j'ai relevé un certain nombre d'actes signés *Christophle de Jussieu* ou concernant *Christophle de J.*, notamment en 1709, 1717, etc. (1).

On peut se demander pourquoi Christophle de Jussieu a fait imprimer son *Traité sur la Thériaque* à Trévoux et non pas à Lyon ; j'en trouve la raison dans cette circonstance que son frère Antoine séjournait précisément dans cette ville à la même époque : Antoine de Jussieu, qui venait d'être reçu docteur en médecine à Montpellier (15 décembre 1707), s'installait, dès son retour, à Trévoux, dans l'intention d'y exercer la médecine, ou plutôt pour y faire le stage réglementaire de deux ans, exigé pour être affilié au collège des médecins de Lyon. Son séjour y fut de courte durée : en juin 1708, il partait pour Paris, afin d'arriver à l'ouverture du cours de botanique de Tournefort. Quoi qu'il en soit, le *Traité sur la Thériaque* ayant été imprimé à Trévoux en 1708, cette coïncidence nous permet de supposer que Antoine de Jussieu, trouvant à Trévoux des conditions avantageuses chez les imprimeurs réputés de cette ville, se chargea d'y surveiller l'impression de l'ouvrage de son frère aîné.

(1) Il paraîtrait cependant, d'après une communication de M. Alexis de Jussieu, que l'acte de naissance extrait des registres paroissiaux de l'église de la Platière porte bien *Christophe* et non *Christophle* ; de même, tous les autres membres, *plus récents*, de la famille de Jussieu, qui portent le même prénom, sont dénommés *Christophe* ; mais ces constatations ne peuvent prévaloir quant au prénom de l'auteur du *Traité de la Thériaque*, contre les preuves irréfutables, tirées d'actes authentiques ou d'ouvrages imprimés, que j'ai données plus haut.



BERNARD DE JUSSIEU

(1699-1777)

2° *Antoine*, de l'Académie des sciences, docteur en médecine de Montpellier, *docteur-régent de la Faculté de médecine* de Paris, professeur de botanique au Jardin du roi ; né à Lyon, le 8 juillet 1686 ; mort à Paris, le 22 avril 1758. Antoine avait une très grande clientèle.

3° *Bernard*, de l'Académie des sciences, docteur en médecine de Montpellier, *docteur-régent de la Faculté de médecine* de Paris, démonstrateur de botanique au Jardin du roi ; né à Lyon, le 17 août 1699 ; mort à Paris, le 6 novembre 1777 ; (1776 dans *Pretzel*, 2° édition).

4° *Joseph*, de l'Académie des sciences, *docteur-régent de la Faculté de médecine* de Paris, botaniste-voyageur ; né à Lyon, le 3 septembre 1704 ; mort à Paris, le 11 avril 1779.

Antoine (1), *Bernard*, *Joseph* (et les autres frères et sœurs que je ne cite pas ici), n'ont pas eu de postérité ; seul, Christophle a laissé une descendance, nombreuse du reste, car il eut dix enfants, dont :

1° *Bonaventure* (1714-1779), souche de la branche des *Jussieu-Senevier*, éteinte sans descendance masculine ou féminine ;

2° *Antoine-Laurent*, *docteur en médecine* de Paris, professeur au Jardin des Plantes, l'auteur du *Genera plantarum*, né à Lyon, le 12 avril 1748 : mort à Paris, le 17 septembre 1836 ; père d'*Adrien*, *docteur en médecine*, professeur de botanique à la Sorbonne, etc. (Paris, 23 décembre 1797-29 juin 1853), lequel n'a laissé que deux filles : l'une, mariée à M. Ramond, l'autre à M. Fizeau, membre de l'Institut. *Antoine-Laurent*, pas plus que *Bernard*, n'a *exercé* la médecine.

3° *Bernard-Pierre* (1751-1836), origine de la branche cadette, représentée encore de nos jours par plusieurs membres.

4° *Christophle-Nicolas*, *docteur-régent de la Faculté de médecine* de Paris, né à Lyon, le 1er janvier 1754 ; mort à Paris, en 1831. Nous avons tout lieu de croire qu'il a *exercé* sa profession.

J'affirme de nouveau que la filiation et les dates qui sont données dans ce résumé généalogique, sont absolument certaines et doivent faire foi, même lorsqu'elles sont en désaccord avec celles indiquées par certains biographes.»

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Comment doit-on prescrire l'acide salicylique ?

L'acide salicylique est souvent prescrit à l'intérieur sous forme de paquets et cachets sans aucune désignation complémentaire.

Je fus donc amené à employer tantôt l'acide amorphe, tantôt le cristallisé.

Les malades se sont toujours plaints de douleurs *vives* dans l'estomac à la suite de l'ingestion de l'acide salicylique cristallisé, bien qu'il ait été pulvérisé par le mélange au mortier avec les autres substances quand il n'était pas donné seul.

(1) *Antoine* est donc le frère, et non le fils de Christophle, comme l'imprime, par erreur, *la Grande Encyclopédie* ; de même, *Antoine-Laurent* doit être indiqué comme le neveu de Bernard, d'Antoine et de Joseph.

Je pense donc que les médecins feraient bien de formuler l'acide salicylique *amorphe* pour l'usage *interne*.

Au contraire, s'ils font une formule de *collodion salicylé*, ils devront formuler de l'acide salicylique *cristallisé*, qui donne un produit préférable, parce que, entre autres causes, la solution est plus prompte. J'ignore si ces faits ont déjà été signalés. Par contre, l'incompatibilité (*en solution*) du borax et de la cocaïne est bien connue, mais beaucoup de praticiens l'ignorent. Nous conseillerions, pour les collutoires ou les gargarismes, le mélange d'acide borique dissous ou pulvérisé et de chlorhydrate de cocaïne. Le résultat en est très bon.

D. L.,
Pharmacien de 1re classe,
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

De la visibilité des rayons X par certains jeunes aveugles,

Par M. le Dr Foveau de Courmelles. (Communication à l'Institut, Académie des Sciences, présentée par le professeur Marey, le 14 mars 1898.)

240 aveugles ont été examinés à l'Institution des jeunes aveugles par l'auteur, avec le concours de M. Ducretet, et de M. Martin, directeur de l'établissement ; les diagnostics oculaires étaient faits par le Dr Landolt. Grâce au dispositif employé, les illusions d'optique étaient éliminées, un bruit uniforme se faisant qu'on produise ou non des rayons X, et l'on n'a retenu que ceux suivant ces variations. Le tube de Crookes était enveloppé d'un voile noir pour la seule production des rayons X ; il était découvert pour les rayons cathodiques et pourvu de l'écran pour les rayons fluorescents.

Neuf aveugles (5 filles et 4 garçons) ont perçu les rayons X.

D'autres ont perçu les rayons cathodiques mieux que les fluorescents.

Les rayons X, n'étant pas perçus par l'œil normal, il en faut conclure que la rétine de certains aveugles peut être impressionnée par eux, comme l'est la plaque photographique qui traduit ces rayons invisibles.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Le fauteuil de Claude Bernard et de M. Hanotaux.

Le fauteuil dont M. G. Hanotaux vient de prendre possession à l'Académie française est le 30e.

Son premier occupant se nommait *Pierre Bardin*. Bardin était un théologien et un philosophe. Tout ce que l'histoire a retenu de lui, c'est qu'il se noya en voulant sauver son ancien élève, le jeune d'Humières. A l'occasion de cette mort accidentelle, l'Académie décida que l'éloge du savant homme serait prononcé dans son sein, et qu'à l'avenir pareil hommage serait rendu à la mémoire de tout académicien décédé.

A Bardin succéda *Nicolas Bourbon*, professeur d'éloquence grecque au Collège royal pendant neuf années et qui mourut oratorien.

Vint ensuite un illustre non moins inconnu : *Salomon*, lieutenant

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

du Docteur Léonce SOULIGOUX

Laxatif sur, Agréable, Facile a prendre

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

général du sénéchal de Guyenne et président à mortier, qui entra sous la coupole, en 1644.

Quinault, qui prend la file, doit de ne pas être tout à fait oublié aux épigrammes que lui décocha Boileau. Quinault était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1674, et de l'Académie Française depuis 1670.

M. de *Caillières*, admis en 1689, ne paraît guère avoir eu d'autre mérite que celui d'avoir composé un *Panégyrique de Louis XIV*, qui lui valut les faveurs du souverain et un peu plus tard, un fauteuil d'Immortel.

Le cardinal *de Fleury*, précepteur de Louis XV et premier ministre, reçu en 1717, eut une carrière politique qu'il serait oiseux de retracer.

Cinq ans plus tard, un autre cardinal était chargé de prononcer son éloge : le cardinal *de Luynes*, archevêque de Sens, qui descendait du fameux connétable, favori de Louis XIII.

Nous passons sur *Florian*, le fabuliste dont personne n'ignore le nom ; le dramaturge *Cailhava*, dit *de l'Estendoux*, un moliériste fervent; *Michaud*, l'auteur, qui fut en son temps célèbre, de *l'Histoire des Croisades*, et qui fit une opposition si vive à Bonaparte ; et nous arrivons à *Flourens.*

Flourens (1) était tout naturellement désigné au choix de l'Académie par ses travaux antérieurs, toute une série de volumes sur la philosophie des sciences, l'*Histoire de la circulation du sang*, la *Longévité humaine, l'Instinct et l'intelligence des animaux, l'Examen de la Phrénologie*, etc.

On lui devait l'analyse raisonnée des travaux de Cuvier. Il avait conté, avec quel charme, la vie de Buffon, sans négliger l'histoire des idées et des travaux du naturaliste. Il collaborait au *Journal des Savants*. Enfin, il était, depuis de longues années, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et, en cette qualité, avait prononcé les *Eloges* des deux Cuvier, Georges et Frédéric, des Jussieu, de Candolle, Geoffroy Saint-Hilaire, Chaptal et bien d'autres.

Quand il avait pris séance à l'Académie, le 20 février 1840, en remplacement de Michaud, on n'avait pas manqué de lui rappeler que son maître, Cuvier, avait été comme lui secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, mais qu'il devait à d'autres recommandations l'honneur de siéger sous la coupole.

Flourens, comme Fontenelle, comme Buffon, était un styliste de tout premier ordre. Il savait habiller sa pensée des vêtements les plus riches, estimant que la parure ne saurait être trop belle pour les conceptions trop arides.

« Vous vous êtes montré, disait le récipiendaire, qui n'était autre que M. Mignet, un maître dans l'art d'écrire ; vous vous êtes montré fidèle à l'esprit et à langue de notre pays, dans des mémoires composés avec méthode, écrits avec talent, et où l'on trouve à la fois la clarté, qui est la condition fondamentale du style, la concision qui en est la force et l'élégance qui en est l'ornement. »

Ce fut un régal pour l'auditoire quand Flourens fut chargé, en qualité de directeur de l'Académie, de prononcer, le 20 janvier 1813,

(1) Flourens était médecin. Il avait été reçu docteur en 1813, à Montpellier ; il n'avait alors que 19 ans.

le rapport sur les *prix de vertu*. On crut un instant voir revivre Fontenelle sous les traits de l'orateur. Il avait à cœur de faire oublier qu'il avait été nommé contre Victor Hugo, à qui il eut le mauvais goût de refuser sa voix quand le poète se présenta pour la seconde fois aux suffrages de l'Académie.

Claude Bernard, qui succéda à Flourens, méritait mieux encore que son prédécesseur le qualificatif d'homme de lettres.

« Ce n'est pas le physiologiste que vous avez nommé, disait Renan (1), en prononçant l'éloge de notre illustre confrère, c'est l'écrivain. Et l'auteur de la *Vie de Jésus* poursuivait, dans cette langue magique, dont il a emporté le secret dans la tombe : « Ecrivain, certes, Claude Bernard l'était, et écrivain excellent, car il ne pensa jamais à l'être. Il eut la première qualité de l'écrivain, qui est de ne pas songer à écrire. Son style, c'est sa pensée elle-même, et comme sa pensée est toujours grande et forte, son style est toujours grand, solide et fort. »

En dépit de l'affirmation de Renan, nous aimons à croire que ce n'est pas au seul titre d'écrivain que Cl. Bernard devait d'avoir forcé les portes de l'Académie. Son panégyriste l'a déclaré lui-même : « En tournant le dos à la littérature, il prit le droit chemin qui devait le mener à l'Académie. »

Et, cependant, avouons-le, Claude Bernard était aussi peu médecin que possible, au sens exclusif du mot ; « il était sceptique à l'égard de l'autel qu'il desservait (2). » Mais enfin il avait fait toutes ses études médicales, il avait conquis tous ses grades.

Nous passerons rapidement sur ses états de service. Interne des hôpitaux en 1835, il devint, en 1841, le préparateur de Magendie au Collége de France, puis deux ans plus tard, il était reçu docteur.

Claude Bernard racontait souvent qu'il avait hésité jusqu'à 40 ans avant de fixer irrévocablement son choix sur la branche de la médecine à laquelle il donnerait ses préférences. La chirurgie, chose assez singulière, l'attirait, mais, vers 1853, sa vocation se dessina. Il se fit recevoir docteur ès sciences, et se consacra désormais à la physiologie.

Il franchit successivement tous les échelons de la carrière et à grandes enjambées : En 1854, il était nommé professeur de physiologie à la Sorbonne, puis membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. L'année suivante, il devenait titulaire de la chaire occupée par son maître, Magendie, qu'il suppléait depuis 1847.

L'Académie française l'accueillit le 7 mai 1868. Il ne fut admis qu'un an après sa réception.

Cl. Bernard méritait d'appartenir à ce corps illustre, non seulement pour ses articles de la *Revue des Deux-Mondes*, la plus académique des revues, qui avait publié notamment son étude sur la *Physiologie du cœur et ses rapports avec le cerveau*, mais aussi pour ses articles parus dans la *Revue des cours publics* (en 1865) et surtout pour sa belle *Introduction à la médecine expérimentale*, son œuvre maîtresse.

« Il faut, a écrit Renan, remonter à nos maîtres de Port-Royal pour trouver une telle sobriété, une telle absence de tout souci de

(1) Renan succédait à Cl. Bernard et Challemel-Lacour remplaça Renan.
(2) Renan, *loc. cit.*

briller, un tel dédain des procédés d'une littérature mesquine, cherchant à relever par de fades agréments l'austérité des sujets. Le style scientifique ne doit faire aucun sacrifice au désir de plaire. On n'égaye ces graves matières qu'en les rapetissant. C'est surtout quand il s'agit du style de la science que le grand principe évangélique « qui perd son âme la sauve » est aussi un grand principe littéraire. C'est, en pareil cas, qu'il est vrai de dire : « Soyez aussi peu littéraire que possible si vous voulez être bon littérateur. »

Ces sages préceptes, Claude Bernard les avait, de bonne heure, mis en pratique, et comme à son insu. Le souci de la forme était sa moindre préoccupation : il sut exprimer ce qu'il sentait et il en résulta des chefs-d'œuvre (1).

Alice Lavigne à l'hôpital Saint-Louis.

Ces jours derniers, la triste nouvelle se répandait qu'Alice Lavigne, la joyeuse commère du Palais-Royal, était atteinte de cécité.

Dans le monde des coulisses et dans le monde tout court, l'émotion a été vive. De toutes parts, les témoignages de sympathie ont afflué et à l'heure qu'il est, la situation matérielle de la généreuse artiste paraît assurée.

Généreuse, certes, elle le fut, d'une générosité inépuisable, comme sa verve si étourdissante, si folle. Il nous souvient encore — il y a quatorze ans de cela ! — des fusées de rire qu'elle provoqua, devant un auditoire pourtant bien sceptique, quand elle apparut en... portier du Paradis, dans une pièce, une tragi-comédie-bouffe, un « opéra polymorphe » enfin, joué à l'hôpital Saint-Louis, le 13 janvier 1884.

« Louis IX, *accès de folie en 3 actes et beaucoup de tableaux* », disait le programme, que nous avons retrouvé, dans un fouillis de vieux papiers, sauvés, comme par miracle, de trois déménagements.

Autour d'Alice Lavigne qui jouait le rôle de Saint-Pierre, se pressaient : *Sellier*, de l'Opéra, *Fugère* et *Belhomme*, de l'Opéra-Comique ; Fusier et Tervil ; le corps de ballet de l'Opéra, représenté par *Sanlaville, Invernizzi, Hirsch, Grangé*, — et une foule d' « amateurs inexpérimentés ».

De ces amateurs, bon nombre ont fait leur chemin. Puissent-ils reporter un instant leur souvenir, ainsi que les heureux spectateurs de cette inoubliable soirée, à celle qui en fut le charme et la joie et dont les yeux sont aujourd'hui à tout jamais fermés à la lumière.

Le vésicatoire et l'alliance franco-russe.

Une nouvelle contribution à l'Historique du vésicatoire, que notre respecté maître, M. le Dr Huchard, a naguère magistralement exposé dans les colonnes mêmes de cette revue.

C'est notre ami M. de Fleury qui conte l'anecdote dans le *Figaro* :

« Le vésicatoire a, lui aussi, joué son petit bout de rôle dans l'alliance franco-russe.

Il y a six ou sept ans, le chancelier du tzar, M. de Giers, était à Aix-les-Bains fort malade, et soigné par le docteur Albert Robin

(1) V. les deux articles que nous avons publiés sur les *Médecins à l'Académie française*, dans la *France médicale*, des 11 novembre et 2 décembre 1892, sous le pseudonyme du *Docteur Quercy*.

et le docteur Cazalis. En dépit des criailleries de la presse allemande, qui se riait du procédé vieillot et proclamait qu'en France on n'est pas au courant des progrès de la thérapeutique, Robin et Cazalis mirent des vésicatoires à l'illustre diplomate qui guérit, grâce à eux.

Sa reconnaissance fut vive, et si elle ne se traduisit pas par de gros honoraires — M. de Giers était pauvre — il se peut bien qu'elle n'ait pas été tout à fait étrangère aux sympathies..... Vous voyez d'ici l'argument. M. Huchard, dont le patriotisme se manifeste volontiers, n'eût pas réfuté celui-là. »

ECHOS DE PARTOUT

Monuments à des médecins.

Un monument au docteur Charcot.

La troisième commission du Conseil municipal vient de décider que la statue du docteur Charcot, due au ciseau du peintre Falguière, serait érigée à l'hôpital de la Salpêtrière, près de la grande porte d'entrée

Attendons-nous donc à une prochaine inauguration.

(*Evénement.*)

Arrestation préventive et mise en liberté d'un médecin.

On avait annoncé que le Dr Labanhie, de Lille, avait été arrêté sous l'inculpation d'avortement. Il a été reconnu que le Dr Labanhie avait été faussement accusé. Aussi fut-il remis en liberté presque aussitôt.

On ne peut, toutefois, empêcher de faire remarquer qu'il y a eu là, de la part des magistrats, une hâte singulière à faire arrêter un médecin. Ils auraient bien pu faire une enquête préalable et éviter ainsi une nouvelle.. gaffe.

(*Revue Obstétricale Internationale.*)

Princes médecins.

Le duc Théodore de Bavière, l'oculiste bien connu, se trouve depuis quelque temps en villégiature, à Biskra, en Algérie. Quelques cures, gratuites comme toujours, n'ont pas tardé à le rendre populaire parmi les indigènes, et il lui arrive des clients même du désert.

Un cheik qu'il a opéré de la cataracte, a tenu à offrir, du moins, un témoignage de sa reconnaissance à l'aide du médecin étranger: il a fait présent à cet aide, qui n'est autre que la propre fille de l'archiduc, la princesse Sophie, d'un magnifique pur sang. La princesse se propose d'envoyer ces honoraires d'un nouveau genre à sa tante l'impératrice d'Autriche. (*Presse médicale.*)

Le premier inoculé de Pasteur.

Le berger Jupille, le premier inoculé de Pasteur, vient d'être nommé, il y a quelque temps, concierge de l'Institut de la rue Dutot.

Les visiteurs peuvent le voir aujourd'hui, rutilant de santé, sous

son uniforme, que décore une médaille d'argent, une médaille d'honneur gagnée, à l'âge de quatorze ans, en terrassant le chien enragé qui le blessa si grièvement.

Jupille, qui s'est marié il y a quelques années et qui est aujourd'hui père de deux beaux enfants, est heureux de son sort et bénit la mémoire de son sauveur.

— Sans lui, dit-il, en montrant le groupe de Truffaut placé devant l'Institut, qui représente sa lutte avec le dogue furieux, sans M. Pasteur, c'est là tout ce qui resterait de moi !

Envoyé d'abord à Garches, le petit berger, devenu homme, fut employé rue Dutot, au laboratoire antirabique, puis dans les services du docteur Roux. Il a aujourd'hui vingt-neuf ans et se montre très heureux des fonctions nouvelles et du coquet logement que vient de lui octroyer M. Duclaux. (*Figaro.*)

Petits renseignements.

Congrès international d'hygiène et de démographie de Madrid.

Le IX[e] Congrès international d'Hygiène et de Démographie se tiendra, cette année, à Madrid, du 10 au 17 avril. Les Médecins, les Architectes, les Ingénieurs, les Statisticiens et tous ceux qui par leurs études et leurs fonctions s'intéressent aux questions d'hygiène, de salubrité et de démographie sont invités à y prendre part.

Pour être Membre du Congrès, il faut adresser à M. le Sénateur D[r] Amalio Gimeno, Secrétaire général du Comité d'organisation (Ministère de l'Intérieur, Madrid), une demande accompagnée du montant de la cotisation, qui est de 25 pesetas (environ 20 fr.) (*Envoyer cette somme sous forme d'un chèque sur le Crédit Lyonnais à l'ordre de M. Pablo Ruizy de Velasco, Président de la Chambre de Commerce de Madrid et Trésorier du Comité d'Organisation.*) Il sera délivré aux Congressistes un bulletin d'identité.

Les Compagnies de Chemins de fer espagnols ont accordé un rabais de 50 % sur les prix des tarifs ordinaires aux Congressistes et à leurs familles ; le même rabais a été consenti pour le transport des objets destinés à l'Exposition. Le Comité Français fait en ce moment les démarches nécessaires pour obtenir de semblables avantages des Compagnies Françaises.

Les Dames qui font partie de la famille des Congressistes ne peuvent être Membres du Congrès, à moins qu'elles ne soient pourvues d'un titre justifiant qu'elles sont qualifiées pour prendre part au Congrès. Elles jouiront néanmoins de tous les avantages réservés aux Congressistes, tels que réduction des prix de voyage, invitation aux fêtes et excursions, moyennant un droit de 10 pesetas.

Les personnes qui voudront avoir des renseignements plus complets sur le Congrès de Madrid pourront s'adresser tous les dimanches matin au Siège du Comité français, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, dans le local de la Société de médecine publique, où un des Secrétaires se tiendra à leur disposition de 9 heures à 11 heures.

Nouveaux journaux.

Souhaitons la bienvenue à un nouveau confrère : nous avons reçu le premier numéro du *Bulletin des Sociétés médicales d'arrondissement et du Conseil général des sociétés médicales du département de la Seine*,

qui doit paraître le 20 de chaque mois, sous la direction de M. le Dr Genesteix.

Agences de Presse.

Pendant la période électorale, ne rien laisser échapper de ce qui paraît dans la presse sur son élection et ses concurrents, n'est-ce pas pour chaque candidat une condition de succès ?

Seul, l'*Argus de la Presse* (14,rue Drouot) est à même de donner à l'homme politique entière satisfaction, grâce à la perfection et à la rapidité de son service.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

—

Questions.

Une plante médicinale à identifier.— Je lis, dans les *Œuvres pharmaceutiques du sieur Jean de Renou, conseiller et médecin du Roy, à Paris... mises en lumière par M. Louys de Serres, Dauphinois, Docteur en Médecine, et Aggregé à Lyon.* (Lyon, chez Antoine Chard, 1626, in-folio, page 6), ce qui suit :

« Théophraste excellent botanique (*sic*), faict mention d'une plante qui faict des merveilles pour rendre les hommes gaillards et habilles envers les dames ; de sorte qu'il semble que la nature (s'il est vray ce qu'en a escrit ce brave et grave Autheur) l'aye produitte pour les maleficiez, comme elle a produit la nymphée et l'*agnus castus* pour ceux qui se rompent la teste après le cul des femmes. »

En marge, Jean de Renou ajoute ceci :

« Langius le raporte en ses *Epistres medicinales*, et dit qu'une seule dose de l'herbe de cette plante là estant avalée est capable de faire courir soixante-dix (70) postes amoureuses ; autant en dit Scaliger en l'*Exercitat.* 175, *contre Cardan.* »

Quelque savant confrère botanique, pardon botaniste, pourrait-il nous dire le nom de cette plante si merveilleuse ?

Dr Dx.

Le romancier Daniel Darc et les bas-bleus médicaux. — D'un catalogue d'autographes récent nous extrayons cette coupure :

« *Zola* (Emile), le célèbre écrivain naturaliste. — L. a. s, à Ph. Gille ; Médan, 22 mai 1881, 1 p. 1/2 in-8.

Il lui recommande un roman, *Le Péché d'une Vierge*, par Daniel Darc, « pseudonyme qui cache Mme Régnier, femme d'un médecin distingué de Nantes, et que j'ai connu chez Flaubert ».

L'attribution est-elle exacte, c'est probable, mais ce que nous voudrions, incidemment, demander, c'est qu'un collaborateur de la *Chronique* nous fournisse la liste des femmes de confrères qui font de la littérature (poésie ou roman) à leurs moments perdus. Nous avons idée qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne le soupçonne.

N. R.

Chatterton, chirurgien. — En parcourant un livre des plus curieux sur les *Suicidés illustres*, notre attention a été retenue par le passage relatif à Chatterton :

« Chatterton, aux abois, songea à s'embarquer pour l'Afrique en

qualité de *chirurgien militaire* ; on ne voulut pas de lui. Alors il maudit le génie qui l'avait égaré sur le périlleux chemin de la gloire, et il se souvint qu'il y a toujours un moyen pour les âmes fières d'éviter les humiliantes angoisses du dénûment. Quand il eut mangé son dernier morceau de pain et engagé une lutte suprême contre l'insensibilité des hommes, il acheta du poison et l'avala. Le lendemain, 25 août 1770, Chatterton était trouvé mort dans son lit. »

Aurait-on quelques détails complémentaires à nous fournir sur les faits auxquels cette courte note fait allusion ?

A. C.

La poudre de la comtesse de Kent. — En 1693, lisons-nous dans un ouvrage du siècle dernier, *Madame* (1), ayant la petite vérole, voulut toujours boire à la glace, et ses fenêtres étoient toujours ouvertes, elle changeoit de linge quatre fois le jour, ne voulut point être soignée, *prenoit beaucoup de poudre de la Comtesse de Kent* ; et se porta toujours aussi bien qu'il est possible de se porter dans cette maladie.

Quelle est la composition de cette poudre ? La connaît-on ?

Nescio.

Les bourreaux-rebouteurs. — Sait-on qu'au temps jadis le peuple attribuait le don de « remettre les os disloqués » à l'exécuteur des hautes œuvres, qui, comme on sait, opérait presque partout les fractures et les luxations ? En mars 1755, le bourreau de Fontenay-le-Comte fut condamné, de ce fait, à dix livres d'amende. Il offrit de subir les examens exigés des chirurgiens, et un arrêt rendu par le Parlement de Paris repoussa cette proposition. En avril 1761, les chirurgiens firent encore infliger une amende de 500 livres au bourreau du Mans qui avait pris, dans un acte public, le titre de *chirurgien-restaurateur* (2). On les accusa aussi d'avoir voulu assassiner un célèbre rebouteur, nommé Dumont et surnommé Val-des-Choux, dont ils redoutaient la concurrence (3).

Depuis quelle époque les bourreaux ont-ils cessé de faire concurrence aux chirurgiens ? R. F.

Comment est mort lord Chatham. — William Pitt (1705-1778), le grand député des Communes, fait Comte de Chatham et Vicomte de Burton-Pynseat (1766) par le roi Georges III, fut, comme son fils, un grand ennemi de la France.

Lorsque le duc de Richemond, à la Chambre des Lords, proposa de reconnaître l'indépendance des Etats-Unis, le vieux Chatham, s'arrachant à son lit de douleur, vint faire un de ses plus violents discours à la Chambre Haute ; à la fin il s'évanouit.

Est-il mort des suites de cet évanouissement dans la Chambre même des Lords ? Ou bien est-il mort quelques mois après ?

Je dois ajouter que je possède, dans ma collection, une gravure anglaise représentant la mort du comte de Chatham « dans la Chambre des Lords » ; mais est-ce là un témoignage suffisant ?

Dr Latty.

---

(1) C'étoit la mère du Duc *d'Orléans* Régent. *Terrai*, oncle du Contrôleur-Général, mort depuis peu étoit son médecin. Quand cette Princesse étoit malade, elle alloit à Bagnolet et en revenoit de même. (Note de l'auteur.)

(2) Abbé Jaubert, *Dictionnaire des arts et métiers*, t. 2, p. 22.

(3) Bachaumant, 30 janvier 1780, t. XV, p. 37.

Réponses.

Robin (de Cempuis) est-il docteur en médecine ? (V, 25.) — J'ai eu l'occasion de voir de près, à plusieurs reprises, M. Paul Robin, tant à Cempuis, alors qu'il dirigeait l'orphelinat Prévost, qu'à Paris, où il habite actuellement.

Je suis devenu un peu son médecin, et plus encore son ami.

Ce pédagogue tant discuté, dont on a dit tant de mal, est un homme charmant, un père de famille modèle, un maître des plus érudits et un causeur tout à fait agréable. Il n'est pas docteur en médecine.

Mais il cause des choses de la médecine, de l'alcaloïdo-thérapie, principalement, comme un homme qui a beaucoup étudié.

D'ailleurs, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques.

Combien de docteurs, en ce monde,
Ne pourraient pas en dire autant !

Ces quelques lignes apaiseront, j'espère, les esprits perplexes du correspondant de la *Chronique.*

D[r] Toussaint (d'Argenteuil).

Les médecins au Collège de France (V, 143). — A quelle époque les médecins ont-ils été admis à professer au Collège de France ? Dès sa fondation en 1530.

Quels sont les plus connus des Professeurs médecins de cet établissement ?

Au XVI[e] siècle, à la fondation :

Martin Akakia, professeur de chirurgie (1530-1551) ; *Vidus Vidius*, un Florentin, premier médecin de François I[er], professeur de médecine (1542-1548) ; *Jacques Sylvius* (Du Bois), célèbre par son avarice et ses luttes avec Fernel (1550-1555) ; *Jacques Goupil*, érudit (1551-1568) ; *Louis Duret*, l'Hippocrate Français, érudit, un des restaurateurs de la médecine grecque (1568-1586).

Au XVII[e] siècle :

Jean Riolan (1610) enseigne au Collège l'anatomie, la botanique et la pharmacie (Riolan est le grand adversaire d'Harvey) ; *René Chartier* (1671-1625), éditeur d'Hippocrate et de Galien ; *Mathurin Denyau* (1675-1709).

Au XVIII[e] siècle :

Etienne Geoffroy (1709), qui le premier fit un cours de matière médicale ; *Ferrein*, l'anatomiste (1742-1758) ; *Michel-Philippe Bouvart*, ami des Encyclopédistes, plus particulièrement de Diderot (1747-1756) ; *Portal* (1768) ; *Corvisart* (1797), premier médecin de Napoléon I[er].

Au XIX[e] siècle :

Hallé (1807), Flourens, Magendie, Claude Bernard, Berthelot.

— Quand François I[er] fonda (1530) l'institution qui devait, sous Louis XIII, prendre le nom de *Collège royal de France*, il n'y créa que deux chaires : l'une pour la langue grecque, l'autre pour l'hébraïque. On leur en adjoignit bientôt une autre pour l'éloquence latine, ce qui justifia le nom de *Collège des trois langues*, sous lequel fut alors désignée la fondation.

Ce fut en 1545 que la création de quatre nouvelles chaires y intro-

duisit les médecins ; l'une d'elles, en effet, était consacrée à l'enseignement de la médecine.

Guido Guidi, plus connu sous la forme latinisée de son nom, *Vidus Vidius*, le parrain du canal vidien, en fut le premier titulaire. François Ier l'avait fait venir de Florence, sa patrie, pour remplir auprès de lui le poste de premier médecin. Knobelsdorf, dans sa description de Paris, ne lui ménage pas les éloges hyperboliques : il le traite de « Podalire », d' « Apollon » ; et ajoute qu'il « forçait les barques à filer et l'avare Achéron à relâcher sa proie ».

Retourné en Italie peu après la mort de François Ier, il fut remplacé comme *lecteur royal* par *Jacques du Bois*, dit *Silvius*, déjà célèbre par son enseignement au collège de Tréguier, et anatomiste de valeur. Il y professa jusqu'à sa mort. Le jour de ses pompeuses obsèques à Saint-Germain-l'Auxerrois, Buchanan charbonna sur les murs de l'église l'épitaphe suivante qui ne donne pas une haute idée du désintéressement du défunt :

Silvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam ;
Mortuus et, gratis quod legis ista, dolet.

Goupyl (*André* ou *Jacques*) succéda à Silvius. Il avait rassemblé un nombre considérable de livres et de manuscrits intéressant la médecine. Dans une émeute, son domicile fut envahi par le peuple soulevé ; sa bibliothèque fut saccagée et ses livres détruits. Il mourut l'année suivante, du chagrin, dit-on, d'avoir perdu les collections qu'il s'était plu à former.

Louis Duret recueillit sa succession. Il avait une riche et noble clientèle. Il était fort aimé de Henri III, qui assista aux noces de sa fille avec *Arnould de l'Isle*, encore un confrère de la Faculté de Paris, lequel enseigna, lui aussi, àu Collège de France, mais qui y enseigna l'arabe.

Louis Duret, mort en 1586 et inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, laissa sa chaire à un de ses fils, *Jean Duret*, qui fut plus tard premier médecin de Marie de Médicis et mourut sur le Pont-Neuf frappé d'une attaque d'apoplexie.

René Chartier, qui succomba au même mal, âgé de 82 ans, avait aussi professé au Collège royal. Mais il s'était rapidement démis de ce poste, ses fonctions de médecin des Dames de France ne lui permettant pas de le remplir en conscience.

Son fils, *Philippe Chartier*, y eut également une chaire. A cette époque, il semble d'ailleurs que ces fonctions enviées soient comme l'apanage de certaines familles. Ainsi *Charles Bouvard*, *Jean Riolan* (celui du bouquet), son beau-frère, *Jacques Cousinot*, son gendre, y professèrent tour à tour ou côte à côte : car à côté de la chaire de médecine existaient alors une chaire de chirurgie et une autre de botanique.

Ce Charles Bouvard est celui qui prescrivit tant de saignées et de médecines à Louis XIII. Il ne les ménageait du reste pas davantage aux siens, c'est une justice à lui rendre : pour une attaque de rhumatismes, il fit saigner sou gendre, Jacques Cousinot, 64 fois en 8 mois. Comme c'est *Guy Patin* qui le dit (en passant, notons que lui aussi enseigna au Collège de France), mettons-en moitié sur le compte de la malignité du narrateur ; il en restera encore assez pour affirmer la force de résistance du patient, qui n'en mourut pas.

On peut citer, en outre, comme ayant professé au Collège royal : *Denyau*, *Andry*, *Raulin fils*, *Simon Piètre*, les *quatre Moreau*, *Tournefort*, *Ferrein*, *Portal*, etc., etc. Tous y enseignèrent la médecine, la chirurgie, l'anatomie ou la botanique.

D'autres médecins y enseignèrent le grec (*Guillaume Budé*), les mathématiques (*Pierre Gassendi*, *Henry de Monantheuil*), l'arabe (*Arnould de l'Isle*, déjà signalé), etc.

D[r] E. Beluze.

Statues de médecins (II, 247, 381, 413, 439, 549, 574, 593, 597 ; III, 410, 5?8 ; IV, 435, 467, 510, 621, 69? ; V, 9t). — J. Fracastor meurt en 1553, et en 1555 un monument avec une statue en marbre fut élevé en son honneur par la ville de Vérone qui, dans une élogieuse épitaphe, célébrait les mérites du philosophe, du savant et surtout du poète qui avait composé : *Divinum illud syphilidis sive de Morbo Gallico Poema*.

D[r] L. M

— Il me semble n'avoir pas vu cités ni le D[r] Majour, beau-frère du maréchal Brune, qui a sa statue sur une des places de Brives-la-Gaillarde dont il fut le bienfaiteur ; ni le D[r] Coray, originaire de Smyrne, mais qui véeut en France, traduisit Hippocrate et bien d'autres auteurs grecs, et qui doit avoir sa statue (peut-être n'est-ce qu'un buste ?) au Père-Lachaise (l'inauguration de ce monument a eu lieu solennellement, en 1796, si je ne me trompe) ; ni Denis Papin, qu'il ne faut pas négliger de compter parmi nos confrères, et qui a sa statue à Blois, sa ville natale, etc., etc.

D[r] Paul Fabre (de Commentry).

— La petite ville d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) a élevé un buste en l'honneur du D[r] Jean-Louis Barthélemy, qui fut l'historien de sa ville natale. Pensant que ce fait peut vous intéresser, je vous adresse le numéro du *Marseille médical*, qui vient de paraître, et qui donne le compte-rendu de la cérémonie par votre serviteur,

D[r] Pluyette.

Le médecin de Napoléon à Sainte-Hélène. — Le Docteur Antommarchi. (IV, 759 ; V. 87.) — Au sujet de cette question, nous avons reçu la lettre suivante :

« Je regrette beaucoup de ne pouvoir donner la date de la lettre du D[r] Antomarchi, l'autographe que je possède n'est pas daté ; je vous le transmets pour le cas où il pourrait vous être de quelque utilité.

Monsieur,

Il a paru ces jours derniers à Paris une estampe gravée sur un tableau fait à Bruxelles, au bas de laquelle est écrit : *Derniers moments de Napoléon*.

Sans contester à cette production le mérite qu'elle peut avoir sous le rapport de l'exécution, je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'elle est de la plus choquante inexactitude sous le rapport historique. Si l'auteur eut pris la peine de *voir* et de consulter les témoins de la triste scène qu'il a voulu rendre, il ne serait pas tombé dans l'inconvénient que je signale.

On a trop fait sur Napoléon du roman en histoire pour qu'il soit permis d'exiger quelque peu d'exactitude en peinture. La postérité y trouverait peut-être compensation.

La gravure de Monsieur Stableaux est le calque fidèle d'un récit fabuleux fait dans le temps par un *libelliste anglais*. Personne ne lui saura gré d'avoir puisé à une pareille source.

Je vous, prie Monsieur le rédacteur, d'insérer cette lettre dans l'un de vos plus prochains numéros et d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

Docteur J. ANTOMARCHI.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées

Marthe SACRÉ-OLIN.

Une médication barbare de la rage. (IV, 756 ; V, 87.) — En réponse au Dr Brémond, je dirai que le souvenir de la tradition d'étouffer entre deux matelas les gens mordus par des chiens enragés est resté très vivace dans le département de l'Aisne; que, si ce n'était la peur des gendarmes, on le mettrait encore en application, en pareil cas, et en maintes communes de ce département, comme le seul humanitaire et pour épargner aux patients les atroces souffrances de la mort hydrophobique.

A ce propos, j'ai lu, je ne sais plus où, qu'un enragé soumis à ce traitement y avait pris une telle suée... celle de la peur, ou de la chaleur occasionnée par le poids du matelas supérieur sur le patient, que celui-ci avait été trouvé vivant et guéri, au lieu de mort. L'auteur partait de là pour vanter la sudation provoquée comme spécifique de la morsure des chiens enragés.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

Le système pileux génital dans la statuaire antique et moderne. (IV, 568, 694; V, 145.) — Je reste étonné qu'en réponse à votre enquête sur le « Système pileux génital dans l'art », aucun des lecteurs de la *Chronique* ne vous ait signalé le cas de la Fontaine Médicis du Luxembourg.

Polyphème cependant, outre de vigoureux attributs, nous y apparaît porteur d'une superbe toison qui a peut-être fait pas mal de tort aux veuves classiques qui fréquentent ce jardin d'étudiants.

Le groupe qui orne cette fontaine est pourtant bien connu et vous me permettrez de vous citer ici la symbolique et douloureuse comparaison des deux derniers versets d'un des *Sonnets du Docteur* (CAMUSET) :

. . . .

Ne rappellent-ils pas, tant leur retraite est douce
Acis et Galathée endormis sur la mousse
Dans la grotte qui vit leurs amours; et sur eux

La main crispée au sol, le Cyclope hideux
Penchant son œil unique, où la rage impuissante
Lentement fait couler une larme brûlante..

G. T. C.

Origine du mot ASTRAGALE. (IV, 759 ; V, 81.)— Voici l'origine *probable* de ce mot.

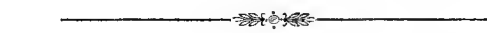
Les anciens gentilshommes portaient sur leurs souliers un demi-croissant, à l'endroit où, au commencement du siècle, on attachait encore les boucles. Ce demi-croissant était d'ivoire, pour le distinguer de celui que portaient les roturiers, qui était de fer ou d'acier.

Cœlius Rhodiginus, célèbre professeur de grec et de latin à Milan au quinzième siècle, appelle ces espèces de boucles *astragales*. Or le mot latin *astragalus* signifie cet osselet qui est au bout du manche d'un gigot de mouton, lequel ressemble à un talon ; d'où est venu cet ancien adage : *Noble au talon*.

Dr MONPART.

— Le mot *astragale*, qui sert en anatomie à désigner l'un des os du pied, vient peut-être d'*Astragalus*, genre de la famille des Papilionacées (?). La fleur de quelques espèces de ce genre présente une analogie de forme, assez vague, il est vrai, avec l'os astragale.

Dr H. GAUDET (de Genève).



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La responsabilité médicale, par le Professeur LACASSAGNE ; Lyon, Storck ; 1898.

Cette question si souvent controversée de la responsabilité médicale vient de donner lieu à deux travaux de tout premier ordre, d'abord par leur valeur intrinsèque et puis de par l'autorité qui s'attache à leurs signataires.

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de l'un d'eux : celui que vient de publier le savant professeur de médecine légale de l'Université de Lyon, le professeur Lacassagne.

M. Lacassagne a le mérite d'exposer clairement et de ne s'appuyer, dans son argumentation, que sur des textes dont la précision exclut toute équivoque. Après avoir rappelé en quelques mots que notre profession subit une crise ; que, chaque jour, dans la presse, dans le public, on attaque, on suspecte les médecins ; que les journaux livrent à une publicité hâtive les moindres faits et gestes des membres de notre corporation, le professeur entre dans le vif du sujet et aborde l'historique même de la responsabilité médicale.

Cet historique ayant été, avec tous les détails désirables, traité par M. Tourdes, dans son excellent article du « Dechambre », M. Lacassagne se contente d'en dégager les traits essentiels, et conclut par ces mots qui le résument fort explicitement : « Il est indiscutable que les médecins doivent être considérés comme responsables dans l'exercice de leur art. Aucune profession, aucune fonction publique ne peuvent mettre à l'abri d'une certaine responsabilité ; les juges, les notaires, les avoués, les avocats peuvent eux-mêmes être atteints. Je définirai la responsabilité médicale : *l'obligation pour les médecins de subir les conséquences de certaines fautes par eux commises dans l'exercice de l'art, fautes qui peuvent amener une double action civile et pénale.* »

Mais comment établir cette responsabilité, c'est là le point délicat. Pour qu'il y ait responsabilité, il faut qu'on ait constaté : 1° un dommage matériel certain ; 2° une faute grave, ayant certainement produit le dommage.

Le dommage matériel, c'est la prolongation de la maladie, les infirmités, la mort survenant « par la faute » du médecin ; la faute

grave, c'est la négligence, l'ignorance scientifique, l'absence de soins, etc.

Un médecin abandonne son malade en cours de traitement ; il commet une erreur de thérapeutique ; ordonne une dose trop forte de médicaments ; il inocule à son client une maladie infectieuse, faute de précautions suffisantes : il est passible de poursuites légales.

Mais « l'impéritie, l'incurie grossière, contraire à la pratique, aux règles de l'art et aux données de la science » est-elle toujours aisée à prouver ? Les nombreux arrêts que cite le Dr Lacassagne suffisent à témoigner du contraire.

Ainsi voilà un médecin qui applique du coton iodé et cette application, d'ordinaire si bénigne, est suivie de gangrène des doigts ; un autre met un appareil de fracture selon toutes les règles de l'art, le blessé fait des imprudences, il y a consolidation vicieuse, raccourcissement du membre, claudication : il est bien évident que ces accidents ne pouvaient être prévus, et cependant nos confrères ont été condamnés !

Et les condamnations pour mort survenue pendant l'administration d'un anesthésique, n'est-ce pas plus monstrueux encore ? Combien de procès ont été engagés pour des faits de ce genre !

Ah ! si tous nos maîtres avaient le courage de Velpeau, les magistrats seraient plus avisés ou plus circonspects ! En 1855, un médecin voulant extirper un kyste de la joue, endormit son malade qui succomba pendant le sommeil chloroformique. Velpeau vint, en personne, déclarer au tribunal que si l'on condamnait son confrère, il s'abstiendrait désormais d'endormir ses malades pour les opérer — et le médecin fut acquitté.

C'est comme les poursuites, demandées par les intéressés, contre les médecins aliénistes qui ont fait enfermer un prétendu fou : elles n'aboutissent jamais, et avec raison, parce qu'il faudrait prouver qu'il y a eu erreur de diagnostic, et de cela un tribunal scientifique seul pourrait être juge.

Là où M. Lacassagne ne nous paraît pas avoir suffisamment insisté, c'est sur la prétention qu'affichent certains juges de discuter *ex professo* sur des questions où ils n'entendent goutte, et de ne pas vouloir avouer leur incompétence quand elle est cependant notoire. « Les différents arrêts que je vous ai cités, écrit notre distingué confrère, montrent bien qu'ils (les magistrats) se déclarent en général incompétents dès qu'il s'agit de juger des questions purement techniques. » En général, c'est possible, mais pas toujours, et de nombreux exemples du contraire auraient pu être facilement découverts dans les annales judiciaires.

Un point sur lequel M. Lacassagne ne craint pas de critiquer la conduite des tribunaux, c'est celui de la transmission des maladies contagieuses. Ainsi, un jugement du tribunal de Dijon, du 14 mai 1868, condamne un médecin pour n'avoir pas prévenu la nourrice que le nourrisson qu'elle allait allaiter était atteint de syphilis congénitale. Mais, outre que le médecin pouvait ignorer la maladie de l'enfant, qui n'est pas toujours facile à diagnostiquer, il y avait le secret professionel derrière lequel le médecin pouvait et, d'après la loi, devait s'abriter. Si l'inoculation de la maladie est le fait du médecin traitant, comme dans le cas de ce médecin auriste qui donna la syphilis à huit personnes chez lesquelles il avait pratiqué le cathétérisme de l'oreille ; ou comme cette sage-femme qui, en 1874,

contamina cent victimes, il n'est pas douteux qu'il y a matière à poursuites, car il y a négligence, défaut de précautions, donc faute lourde.

Pour l'abandon injustifié d'un malade, c'est sujet à discussion. Que signifie le mot *injustifié* ? Qui décidera du nombre de visites que *devait* faire le médecin ? Le client n'est-il pas toujours libre d'appeler le médecin le nombre de fois qu'il lui plaît ?

L'administration d'un remède est dommageable aux malades ; est-ce toujours la faute du médecin ? n'est-ce pas quelquefois la faute à l'idiosyncrasie ? Tel sujet est incommodé par cinquante centigrammes d'une substance active, alors que tel autre en supporte une dose quatre fois plus forte : que peut y faire le médecin ? Et quand le malade succombe inopinément, à la suite de l'ingestion d'une dose normale de médicaments, et pour une toute autre cause ? Est-ce encore affaire aux magistrats d'établir la responsabilité du praticien ?

Malgré tout, avec M. Lacassagne, nous sommes d'avis que le principe de la responsabilité doit être conservé intact, car il est la meilleure sauvegarde des médecins instruits et consciencieux, mais à la condition que des poursuites intempestives ne viennent pas paralyser l'esprit d'initiative, la « savante témérité », qui échappent à toute réglementation.

A. C.

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes :

Paris, 16 mars 1898.

Monsieur et cher confrère,

Permettez-moi de vous adresser quelques notes prises après lecture des deux dernières *Chroniques médicales*.

1° Page 137. Vous parlez de nombreux porte-cartes fabriqués avec la peau de Campi et distribués à des policiers de haut rang, dont un ancien chef de la sûreté. — Ignorez-vous que pareille mésaventure arriva à Pranzini ? M. Goron conte la chose tout au long au chapitre VII de ses *Mémoires* (livre II). Mais le fait s'ébruita, la presse s'en empara et finalement MM. Taylor, Goron et Rossignol virent leurs trois porte-cartes incinérés par ordre du juge d'instruction, M. Levasseur. A ce sujet, M. Goron évoque le souvenir de la peau de Campi dont, dit-il, on relia un livre.

La *Chronique médicale* n'aurait-elle pas fondu involontairement en une seule les histoires de ces deux peaux humaines ?

2° P. 175. Je lis ceci : « Nous sommes convaincu qu'il serait aisé de trouver dans les *Annales de la médecine légale* des exemples de copulation pratiquée par des sujets qui n'ont pas atteint la dixième année. »

Ceci est parfaitement exact. Dans ses *Etudes de clinique infantile* (Tours, 1895), le Dr Ed. Chaumier rapporte plusieurs cas de rapports sexuels de petits garçons avec des petites filles ou avec des femmes : or, certains garçonnets n'étaient âgés que de 4 à 10 ans. (p. 22 à 24).

3° P. 184. La consultation graphologique de M. Depoin m'inspire les réflexions suivantes :

Ne serait-il pas intéressant de comparer l'écriture du Dauphin enfant avec celle de Naundorff? Cette étude, je crois, n'a pas encore été faite d'une façon absolument complète. Personnellement je ne connais que la reproduction comparée de deux fac-simile de signatures : à la page CXXXIX de la *Survivance du roi Martyr*, avec cette mention : « On voit que les noms *Louis* écrits à deux époques éloignées l'une de l'autre sont de la même main. »

Les pièces de comparaison doivent être assez nombreuses.

Comme spécimen d'écriture du Dauphin on possède, en dehors de ceux que vous venez de publier : 1° ceux que Cléry a reproduits ; 2° une page de devoir fait au Temple et corrigé par Louis XVI (de Beauchesne, *Louis XVII*, tome I, p. 188); 3° un fac-simile de signature « au bas d'une déposition arrachée au Dauphin contre la reine sa mère ». (Ch. d'Héricault. La *Révolution*, p. 135.)

Chose curieuse, ce dernier fac-simile (différent de celui que vous avez publié, p. 181) présente cette même particularité de l'h superposée à la lettre a, singulière étourderie que M. Depoin attribue à l'action de l'ivresse. Or, dans le fac-simile publié par M. d'Héricault, les traits ne sont pas tremblés et même se montrent relativement fermes.

Quant aux spécimens d'écriture de Naundorff, ils sont, sans aucun doute, très répandus. L'un d'eux a été communiqué par M. Otto Friedrichs au *Bulletin de la Société d'Etudes pour la question Louis XVII*, qui l'a inséré en son n° 2, p. 28. C'est une lettre à M. Mory de Metz, contre-signée par Th. Martin de Gallardon.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments confraternellement dévoués.

Dr Aug. Plicot (1, rue Lacaille).

***

Nantes, place Sainte-Pierre, 4, 9 mars 1898.

.. Le muséum d'histoire naturelle de Nantes possède une peau d'homme tannée, pendue à l'une de ses parois.

Elle est celle d'un républicain ardent de 1793, qui a ordonné en mourant que sa peau fut tannée et servit à la confection d'un tambour pour sonner la charge contre les blancs.

Salut confraternel.

Dr Viaud Grand-Marais.

***

Paris, le 3 mars 1898.

Monsieur,

Vous avez consacré un article à M. le Professeur Tarnier dans votre numéro du 15 décembre 1897. Après l'avoir lu, je me proposais de vous adresser la copie d'une lettre que j'avais reçue de lui le 13 janvier 1897 et dans laquelle il me remerciait de quelques vers que je lui avais adressés. C'était un simple acrostiche. Depuis cette époque je ne l'avais pas vu et il est mort sans que j'aie pu recevoir ces mêmes remerciements de vive voix. Ce qui m'eût été bien agréable, car je le connaissais depuis plus de 30 ans et toujours j'avais eu à apprécier et à admirer l'homme et

le professeur. Le professeur était la science même. L'homme faisait honneur à l'Homme.

Voici sa lettre :

Paris le 18 janvier 1897.

A Monsieur le Dr Bissieu.

Mon cher Confrère et ami,

J'ai reçu hier soir l'acrostiche que vous avez eu l'idée de faire sur mon nom et la bonté de m'envoyer. J'en suis tout heureux et même ravi ; car c'est la première fois que je suis chanté en vers.

Je ne savais pas que vous cultiviez les Muses à vos heures perdues, mais je le découvre avec grand plaisir. Les louanges alors même qu'elles sont exagérées sont toujours agréables à entendre et surtout à lire. Les feuillets des poètes peuvent en effet être comparés aux pétales des roses qui conservent leur parfum en vieillissant. Je conserverai donc précieusement votre acrostiche que je trouve très joli et très réussi. Les bons souvenirs de la vie sont si rares !

Je vous envoie très cordialement mille remerciements, mille amitiés et mes meilleurs souhaits.

Signé : Dr Tarnier.

Voici l'acrostiche auquel j'ai fait allusion plus haut :

Tu vieillis comme un sage et ton forceps vainqueur
A, tout le monde entier affirme sa valeur,
Rendu par ton génie à la France épuisée
Nombre d'enfants chétifs à la mort condamnés.
Inventer la couveuse, arche sainte et sacrée
Et d'un nouveau bienfait doter l'humanité
Recommande ton nom à la Postérité.

Veuillez agréer, très honoré Confrère, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

Dr E. Bissieu.

***

Monsieur et très honoré Confrère,

Vous m'avez fait l'honneur de reproduire dans votre si intéressante Revue, la *Chronique médicale*, un extrait de mon article du *Correspondant médical*, signé *Mathot*, sous le titre « Gens de lettres et Artistes dans les Salles de garde », page 141 de votre dernier numéro. Soyez, je vous prie, assez aimable pour indiquer que l'extrait est emprunté au Dr *Mathot* dans votre prochain numéro, afin d'éviter les reproductions sans indication de source.

Veuillez, etc.

Dr Michaut.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 8. 15 AVRIL 1898



LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Avis aux Souscripteurs du « Cabinet secret ».

Par suite de circonstances imprévues, nous avons dû changer le plan de notre prochain volume : le *Cabinet secret de l'Histoire* (3e série) comprendra, outre un chapitre très documenté sur *J.-J. Rousseau*, qui occupera le tiers environ du volume, plusieurs autres études de pathologie historique, relatives à *Scarron*, *Couthon*, *Louis XVII*, *Bonaparte*, *Le suicide pendant la Révolution*, etc.

Deux seulement de ces études ont paru dans la *Chronique médicale*, mais elles ont été complètement remaniées et augmentées de pièces nouvelles.

Nous réservons notre travail sur Napoléon Ier pour une publication ultérieure, qui suivra de près le prochain volume.

Sauf avis contraire de leur part, nous enregistrons les nombreuses souscriptions déjà reçues, pour le *Cabinet secret* (3e série). Nous prions seulement les souscripteurs à venir de nous envoyer simplement leur adhésion, sans y joindre les fonds, le volume n'étant payable qu'après livraison.

Désireux d'être agréable à ceux de nos amis qui ont bien voulu encourager nos travaux, nous ferons désormais les conditions suivantes :

Les exemplaires sur papier de Hollande à l'un *ou* l'autre des volumes à publier en 1898, seront comptés, comme nous l'avons annoncé, 10 francs ; et les « Japon » 15 francs. *Mais si l'on souscrit aux deux volumes simultanément,* on n'aura à donner, les volumes parus, que 15 francs pour 2 Hollande, au lieu de 20 et 25 francs, pour 2 Japon, au lieu de 30 fr.

Ceux qui ont déjà souscrit pour la somme de dix francs n'auront qu'à payer la différence, soit 5 francs en plus, pour recevoir les 2 volumes sur papier de Hollande.

Nous rappelons que les séries antérieures du *Cabinet secret* sur papier de luxe sont depuis longtemps épuisées, et qu'il ne reste qu'un très petit nombre d'exemplaires en papier ordinaire.

La 1re et la 2e série ne seront pas réimprimées.

BIOGRAPHIES ANECDOTIQUES

—

Prosper Ménière [a],

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des Sourds-Muets.

(1799-1862.)

Par M. le Dr Ch. Fiessinger, membre Correspondant de l'Académie de médecine.

I

Par une bonne fortune qui n'est pas toujours dispensée au biographe et que je dois à la confiance dont a bien voulu m'honorer M. le Dr Ménière fils (1), j'ai possédé en main les manuscrits et toute la correspondance de M. le Dr Ménière père, et muni de ces précieuses sources d'information, j'ai pu me former un jugement sur les pièces mêmes.

Tout de suite, j'ai été captivé. M. le Dr Ménière père n'est pas seulement le grand spécialiste que chacun sait : la maladie de l'oreille à laquelle il a laissé son nom lui constitue certes un titre de gloire et lui a délivré comme un billet d'immortalité. Mais il vaut encore par bien d'autres marques. Avant tout, il est une nature supérieure et il est rare que la supériorité d'un homme, quand elle est réelle comme la sienne, ne se traduise que par la mise en valeur d'une seule aptitude. Un esprit élevé est propre à de nombreuses besognes ; il se consacre plus particulièrement à l'une d'elles, il ne consent pas à s'y restreindre, à s'y claquemurer. C'est un besoin instinctif qui le pousse à s'étendre, à satisfaire sa curiosité et son avidité d'inconnu, à retirer de ses incursions incessantes en dehors de ses occupations professionnelles une somme quotidienne et renouvelée d'impressions dont la variété entretient la fraîcheur. La lassitude ne se produit pas ; fatigué, l'esprit se porte d'un autre côté, et la distraction qu'il retire de ces changements de direction, apporte la détente, le maintient en haleine, le ramène plus dispos et naturellement préparé à la tâche qu'un peu de pesanteur et d'ennui lui avait fait tout d'abord abandonner. M. Mé-

(a) L'étude qu'on va lire et qui est due à la plume élégante et diserte de M. le Dr Fiessinger (d'Oyonnax), servira de préface à la publication, maintenant proche, de la fort attachante Correspondance du Dr Prosper Ménière, que nous avons maintes fois annoncée. (N. D. L. R.)

(1) M. le Dr Emile Ménière continue, avec distinction, la tradition paternelle. Rentré depuis dix ans à l'Institution des Sourds-muets au titre de médecin-adjoint, il est l'auteur de nombreux et remarquables mémoires scientifiques ayant trait à la spécialité qu'il a prise de son père. C'est à sa piété filiale qu'a été commis le soin de publier le journal que M. Ménière père avait dressé de la Captivité de la duchesse de Berry.

nière était une de ces intelligences qui ne connaissent le repos que dans le travail ; praticien recherché, opérateur habile, avec cela botaniste réputé, il passait sans effort et par le jeu naturel de ses facultés diverses et toujours éveillées, de la science aux lettres, à la poésie, à l'histoire, à l'étude de la littérature médicale et de l'antiquité. Il extrayait les connaissances médicales éparses dans les œuvres des poètes et prosateurs latins, et ces amis de jeunesse dont une culture littéraire approfondie n'avait fait que lui développer l'attrait et le charme, il y revenait, sa vie durant, comme à la source jaillissante où se retrempe le sens du goût, la fleur d'urbanité, ce tact de la pondération, de la mesure, de la nuance, tout cet ensemble de qualités délicates et élégantes qu'il possédait à un degré exquis et auxquelles est attribué le nom d'atticisme. Et puis à côté de cet affinement littéraire et artistique, et outre ses talents d'homme de science et son adresse de spécialiste, que d'ouvertures encore par où se donnait issue et se révélait la noblesse de son âme !..

Les lecteurs de la *Chronique médicale* vont avoir la primeur de cette Correspondance, dont M. Ménière fils veut bien livrer aujourd'hui à la publicité quelques fragments, en attendant qu'il la publie dans son intégrité. Dans cette suite de lettres on verra se profiler, avec une remarquable intensité de vie, la société aristocratique du milieu du second Empire. Les hauts personnages du temps y sont dessinés d'un trait ferme et qui met en relief les signes essentiels. L'éloge est amène, généreux, la critique discrète et souriante. A l'égard des siens, c'est une effusion émue, une douceur et bonté de nature, un attachement qui part du cœur. On sent l'homme bienveillant, et le père tendre. Sa morale est ferme ; il ne badine pas sur la droiture, mais ne tombe pas dans l'austérité raide et anguleuse. On ne le voit pas froncer le sourcil. Des voiles d'indulgence drapent à ses yeux les misères humaines, et vis-à-vis des grandes infortunes, il trouve les paroles qui consolent. A parcourir ces pages, on regrette de ne pas en avoir connu l'auteur. Quel plaisir à le fréquenter et comme son intimité devait être chère !..

En 1855, M. Ménière père dut aller à Genève, c'était le 23 décembre. Il gelait à pierre fendre. De passage à Nantua, en face des monts couverts de neige et qui encerclaient l'horizon de leurs cimes blanches, M. Ménière frissonna. « J'ai trouvé la Sibérie », s'écrie-t-il.

Combien j'aurais été heureux, moi qui habite ce pays, de faire signe au voyageur transi et de lui faire oublier la détresse du dehors dans la chaleur de mon coin de feu ! Hélas ! il y a de cela plus de quarante ans. L'homme que j'eusse aimé à recevoir n'est plus là et moi-même je n'étais pas né. Que d'impossibilités semblables dans la suite des âges et combien en rencontre-t-on de ces esprits dont celui qui vient trop tard est attiré vers l'au-

tre qui l'a précédé, alors que des années l'en séparent et parfois des siècles!

Né à Angers, le 18 juin 1799, d'une famille de petits commerçants et le troisième de quatre enfants, Prosper Ménière fit ses classes de lycée dans sa ville natale et y commença ses études de médecine. Condisciple à ses débuts de Bérard et d'Ollivier, il se rendit à Paris en 1819 et, sa troisième année de cours terminée, immédiatement externe des hôpitaux et, sur cette première marche, nouant connaissance avec Ricord, son collègue d'externat, et établissant les fondements d'une amitié partagée que scella le temps et qui ne se démentit pas ; interne en 1823, médaille d'or en 1826, on le voit, en 1828, reçu docteur, suivre en qualité d'aide de clinique les visites quotidiennes de Dupuytren à l'Hôtel-Dieu.

Eclatent les troubles de juillet. M. Ménière reste à son poste à l'hôpital, à côté de son Maître. Il soigne les blessés, dont il en entre à l'Hôtel-Dieu jusqu'à deux cent quatre dans la journée du 29, et dont le chiffre total atteint environ deux mille, reçus au cours de l'émeute, dans les différents hôpitaux de Paris.

De ces journées de fièvre et de sang, il consigne la relation médicale dans un récit vibrant : « L'*Hôtel-Dieu de Paris en juillet et août* 1830. »

Au sortir de cette époque troublée, le soleil se montre sur l'horizon et la carrière de M. Ménière se dessine dans sa note riante. A peine quelques heures d'angoisse lorsqu'Orfila, chez qui notre jeune homme avait trouvé un accueil, que les attaches angevines du Maître avaient dès l'abord rendu empressé et familial, lorsque le célèbre professeur fut atteint d'une attaque de choléra qui le mit à deux doigts de sa fin. M. Ménière accourt prendre des nouvelles et chargé d'un service de cholériques dans les bâtiments de l'Arsenal, c'est la joie au front et tout pli anxieux effacé, que les malades le voient revenir un matin à leur chevet. Le cher Maître entrait définitivement en convalescence.

Professeur agrégé de médecine en 1832, entre l'année de son concours et les années 1834 et 1835, où il fut chef de clinique de Chomel, se place pour Ménière un de ces événements considérables qui décident du tour d'un esprit et éclairent toute la vie d'un rayon inespéré et chaud.

Madame la Duchesse de Berry venait d'être arrêtée et enfermée à la citadelle de Blaye (1833). Tandis que le général Bugeaud et que son aide de camp le capitaine Leroy de Saint-Arnaud, plus tard maréchal de France étaient dépêchés auprès d'elle au titre de gardiens militaires, Ménière, lui, eut à jouer le beau rôle. Sur la proposition d'Orfila, le gouvernement le chargea de veiller sur la santé de la royale prisonnière : le choix ne pouvait être meilleur. Une femme malheureuse et indignement traitée, ainsi que le fut cette princesse, que son oncle Louis



PROSPER MÉNIÈRE

Philippe faisait incarcérer comme un vulgaire suppôt de conspiration, une femme sacrifiée de la sorte et méconnue dans tout ce que sa personne renfermait de noble, de loyal et aussi de sensibilité élevée et vibrante, ne pouvait rencontrer comme soutien à sa grâce naturelle et confiante, d'appui plus chevaleresque, plus réconfortant et plus délicat que celui que Ménière avait mission de prêter à ses côtés. Entre deux natures si faites pour s'apprécier et se comprendre, la glace ne pouvait tarder à se rompre. Une amitié s'établit entre la prisonnière et son médecin, amitié respectueuse de la part de celui-ci et infiniment prévenante, pénétrée de ce que peut sur qui souffre l'effet d'une parole d'espoir et de quelle douceur elle baigne l'âme. Et après les conversations, où les rêves de liberté prochaine prenaient leur essor, c'étaient les lectures, le piquant d'une discussion littéraire ou l'érudition aimable d'un entretien scientifique. Le docteur herborisait, initiait la duchesse à la botanique, lui expliquait les plantes de son herbier. Il rapportait même des fossiles de ses courses à travers champs et la duchesse de s'extasier. C'était de la géologie qu'elle apprenait et elle était très fière de son savoir.

Lorsque Ménière fut mandé à la cour et que Louis-Philippe, plein d'affabilité, le remercia des égards et de la sollicitude dont il entourait sa nièce, certes que le compliment était mérité ! On croise souvent des médecins instruits, mais ils se comptent ceux qui sont taillés sur le patron de Ménière et assemblent et combinent en eux, à côté des qualités de caractère et de cœur qui les font aimer, tant de connaissances diverses, toutes sérieuses et approfondies, présentées sous une forme qui les dépouille de leurs épines et les rend ainsi accessibles et agréables aux profanes.

Dire que les longues heures que Ménière passa en compagnie de la duchesse contribuèrent d'autre part à développer en lui ce qu'il possédait déjà d'ingénieux, de nuancé, de fin et de touche légère et spirituelle dans l'esprit, ne fait qu'exprimer une observation, dont tous ceux qui ont fréquenté des femmes intelligentes et ont été appelés à jouir du parfum de leur conversation, saisissent l'indiscutable vérité.

Entre hommes et femmes cultivés et de commerce naturel, s'échange vite un courant de sympathie qui met en communication leurs âmes et fait bénéficier chacune d'elle de ses qualités réciproques : la femme gagnant à cette liaison la solidité de jugement, l'expression raisonnée de ses goûts, et l'homme, pour peu que sa nature y prête, acquérant en revanche une fleur de politesse et de distinction, qui accuse tout de suite dans le monde la source d'où elle émane.

On sait que la duchesse accoucha dans sa prison d'une fille. Quand elle quitta Blaye, Ménière l'accompagna en Sicile où était le but de son voyage. Après six mois entiers passés auprès d'elle, il n'est pas encore sûr de lui ; sa modestie hésite ; elle lui

interdit de rechercher s'il a su trouver grâce. « Quelques paroles bienveillantes, écrit-il à la fin du second volume de son Journal, m'ont fait penser que la princesse rendait justice à ma neutralité politique et accordait au médecin une attention qu'elle eût refusée à l'envoyé du gouvernement. »

En revenant en France, Ménière visite les principales villes d'Italie : Pise, Lucques, Florence, où il va saluer les statues de Dante, de Michel Ange et de Galilée. Il passe par Venise, y aperçoit Châteaubriaud, qui lui paraît usé et bien las, traverse Vérone et Milan, franchit le Simplon et rentre à Paris. Son absence totale avait duré sept mois.

Le voilà réinstallé dans son centre, ayant repris, avec le tablier de clinicien, ses habitudes professionnelles. La salle d'hôpital, où il faisait fonction de chef de clinique de Chomel, lui constituait quand même un changement de décor un peu brusque et d'une grâce moins attrayante. Il l'accepta avec un regain d'entrain, sa mission de confiance auprès d'une Altesse séduisante et gracieuse lui ayant créé comme un rajeunissement de dévouement et de zèle.

Et puis, c'était aussi le collier imposé du titre. Notre agrégé professa à la Faculté le cours d'hygiène ; plus tard, il fut temporairement chargé du cours de clinique en place de Chomel. Inutile d'ajouter qu'il s'acquitta supérieurement de sa tâche : les connaissances solides qu'il possédait étaient répandues dans des leçons d'une érudition aérée et qui pénétrait, maintenait sans cesse en éveil l'attention des auditeurs par des aperçus indépendants et l'inattendu des rapprochements.

Le charme est si grand qu'on ne s'étonne même pas de voir M. Ménière appelé à la chaire d'accouchements, où il supplée, quelque temps après, le professeur Paul Dubois. Le Conseil de la Faculté connaissait le talent d'exposition de l'agrégé et était assuré par expérience du fruit des leçons.

En 1835, voici venir une mission d'hygiène sanitaire. Ménière est envoyé dans les départements de l'Aude et de la Haute-Garonne, avec charge d'empêcher l'extension d'une épidémie de choléra qui venait d'y être signalée. Le bonheur avec lequel il mène à bonne fin son voyage le fait à ce moment nommer Chevalier de la Légion d'honneur.

Il restait à monter les échelons du professorat et des hôpitaux. Ménière les gravit prestement et sans effort. Le don de la parole, l'art de disposer les perspectives d'une leçon, de mettre en lumière les premiers plans, de rejeter dans la pénombre les portions moins essentielles, il les possédait et à savoir égal, mieux qu'aucun de ses concurrents.

Sa thèse de professorat sur les cosmétiques, eut son heure de célébrité (1837). Il fut classé au premier rang, avant Piedagnel

pour les hôpitaux, avant Royer-Collard pour la chaire d'hygiène, qui était celle qu'il briguait. Fut-il nommé ? Non pas.

Quelle erreur de s'imaginer qu'on arrive à un concours par la voie du mérite ! Il est des chemins plus unis et qui conduisent avec une autre célérité à destination. Un grand nom vaut mieux qu'un classement en première ligne. Il saute les barrières.

A la chaire d'hygiène, Ménière avait pour compétiteur Royer-Collard, le fils du grand, du célèbre Royer-Collard. Comment le choix pouvait-il être douteux ? Ménière eut la satisfaction de passer un concours supérieur et Royer-Collard celle d'être nommé.

Pour les hôpitaux, une raison d'un autre ordre, mais tout aussi humaine, vint se mettre en travers. Piedagnel, le brave, le constant, l'éternel Piedagnel en était à son dizième ou onzième concours (1837). Ménière affrontait les épreuves pour la première fois. La justice était pour lui, l'humanité plaidait en faveur de l'autre. Les juges se montrèrent généreux et bons. Le vainqueur qu'ils proclamèrent fut Piedagnel.

Et Ménière sourit. Il savait que la justice n'est pas de ce monde et que, pour s'abuser, les hommes ont le mirage des mots. Leurs vues ne sont jamais dégagées de préventions ; la partialité leur est une infirmité de nature.

Pour la dissimuler, ils ont prescrit une manière de jugement sur les épreuves du candidat et c'est un trompe-l'œil qui a été institué. Un concours n'est que cela. Il fait miroiter aux regards le grand mot de justice et empêche de voir les ressorts cachés qui motivent les décisions : l'intérêt personnel et les idées préconçues. Un juge ne se prononce jamais d'après l'équité : ses arrêts sont régulièrement dictés dans le sens de son propre avantage et de ses préjugés. La justice des concours procède de la même illusion que la devise inscrite sur nos monuments publics : Liberté, Egalité, Fraternité. On a les mots : cela dispense de la chose.

En haut lieu, on s'aperçut bien un peu de la lacune.

Le concours du professorat fut aboli : mais Ménière n'avait cure d'essayer une nouvelle tentative. Il était placé ailleurs et en position autrement indépendante. Guéneau de Mussy l'avait fait nommer médecin en chef des sourds-muets, à la place que la mort d'Itard venait de laisser vacante (1838). Son mariage la même année avec Mademoiselle Becquerel, fille de l'illustre membre de l'Institut, acheva de marquer sa voie. Il entrait dans la deuxième partie et la plus brillante de sa carrière.

(*A suivre.*)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Thérapeutique médicale.

Traitement de l'obésité et de l'ichtyose par la glande thyroïde.

M. Jevzykovski a eu à se louer de ce mode de traitement dans dix cas d'obésité et dans un cas d'ichtyose ancienne (*Nowing lekarskie*). Il employait en général la thyroïdine sèche, dont 60 centigrammes représentent une glande thyroïde de veau. La dose employée par l'auteur était de 30 à 50 centigrammes. Jamais il n'a constaté chez ses malades les phénomènes secondaires plus ou moins graves signalés par les auteurs. Dans un cas seulement, où il s'agissait de surcharge graisseuse énorme du cœur, avec phénomènes angineux, bruits cardiaques faibles et irrégularité du pouls, l'administration de 300 tablettes de thyroïdine (dont chacune représentait 30 centigrammes de glande desséchée), a amené une perte de 12 kil. 500; puis est survenue une dilatation du ventricule droit et l'affaiblissement de l'activité cardiaque ; mais ces troubles se dissipèrent au bout de quinze jours.

La diminution du poids du corps était toujours remarquable : ainsi, par exemple, un malade a perdu 10 kilogrammes en deux mois ; un autre, 15 kilogrammes en trois mois ; mais, pour que la thyroïdine produise cet effet, il faut absolument que les malades s'abstiennent d'excès de table.

Chez le malade atteint d'ichtyose, les phénomènes cutanés disparurent au bout de cinq semaines de traitement par la thyroïdine, mais reparurent aussitôt que le traitement fut suspendu ; on recommença alors le traitement thyroïdien à dose plus élevée, et, au bout de deux mois, le résultat fut cette fois-ci plus satisfaisant ; l'auteur a vu le malade deux mois après la suspension du traitement et n'a pas constaté de récidive.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Où Molière a-t-il pris le type de M. Fleurant ?

Dans une étude, qui sert d'avant-propos à un ouvrage très documenté de M. Emile Blémont, sur le *Théâtre moliéresque et cornélien*, M. Jules Claretie nous révèle tout un côté de la vie de Molière que la plupart de ses premiers biographes avaient plus ou moins négligé de nous faire connaître.

Si l'on s'en rapporte aux travaux les plus récents, nous voyons que Molière joua d'abord la comédie à Nantes en 1648, à Toulouse en 1649, à Narbonne en 1650. A partir de ce moment, il devient chef de la Compagnie et impresario de théâtre. Il est à Béziers en 1654, à Lyon en 1655.

A Lyon, il donna sa première représentation au profit de l'hôpital de la ville ; en 1658, il fit de même à Rouen, au profit de l'Hôtel-Dieu.

C'est à Lyon que le futur auteur du *Malade imaginaire* découvrit celui qui devait lui servir de type pour le personnage de M. Fleurant. Les circonstances dans lesquelles s'opéra cette rencontre sont bien connues aujourd'hui, grâce à M. Vingtrinier, l'érudit bibliothécaire lyonnais, qui a fourni sur ce sujet les plus curieux détails (1) empruntés à différents auteurs.

M. Brouchoud, dans son savant ouvrage : *les Origines du Théâtre de Lyon... Troupes ambulantes de Molière* (Lyon, Scheuring, 1875, in-8°), résume la question et semble donner le dernier mot de cet évènement.

« Une tradition ancienne, quoique discutée, dit M. Brouchoud (p. 38-40), veut que le type de l'apothicaire Fleurant ait été emprunté d'un officier de la rue Saint-Dominique.

« Les historiens qui repoussent ce récit comme invraisemblable, parce que Molière n'aurait pas, douze ou quatorze ans avant la représentation du *Malade imaginaire*, conçu le plan de cette comédie, prétendent que cette dénomination a été inventée pour mieux rendre par le participe présent du verbe « fleurir », l'idée de certaines préparations médicamenteuses.

« Quelques-uns des détails de cette anecdote ont bien pu nous arriver empreints d'inexactitude, *mais le fond est exactement vrai*. Le nom de Fleurant est Lyonnais... »

D'après l'auteur des *Anecdotes dramatiques* (ajoute, *en note*, M. Brouchoud), ouvrage imprimé en 1765, Fleurant n'aurait été, lors du séjour de Molière à Lyon, qu'un garçon apothicaire. Rencontré dans la rue avec une seringue sous le bras, il aurait répondu à une interpellation de notre auteur comique : « *Je vais seringuer de la beauté à une comédienne*. » L'idée serait alors venue à Molière de faire de ce jeune homme le type original de l'apothicaire de sa comédie.

Fleurant, établi plus tard, aurait même dû à la curiosité publique, une rapide fortune. (V. Clément, *Anecdotes dramatiques*, 1773, tome Ier, p. 508.)

La *Biographie* Michaud, à l'article Fleurant, dit que « Claude Fleurant, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui en 1752, a publié un ouvrage de *Splanchnologie* estimé, en deux volumes in-12, descendait de l'apothicaire de Molière. »

On lit, d'autre part, dans le *Lyonnaisiana*, de Cochard, publié par Véricel, en 1879, in-12, p. 148 : « Molière se trouvait à Lyon, avec sa troupe, en 1653. Sa comédie de l'*Etourdi* y fut jouée pour la première fois. Il n'y avait plus de théâtre dans cette ville ; les troupes de passage y trouvaient une salle de jeu de paume vers Saint-Paul. C'est là que Molière, avec sa troupe et les Béjard, a joué plusieurs fois, et c'est à l'un de ses séjours à Lyon que se rapporte l'anecdote connue de l'apothicaire Fleurant. Passant un jour dans la rue Saint-Dominique, il fut frappé de la physionomie singulière d'un apothicaire qui se trouvait sur sa porte ; il l'aborde : « *Monsieur, Monsieur, comment vous nommez-vous ? — Pourquoi ?* — Molière insiste. — *Eh bien ! je m'appelle Fleurant. — Ah ! je le pressentais que votre nom ferait, réplique Molière, honneur à l'apothicaire de ma comédie. On parlera longtemps de vous, M. Fleurant !* »

« Cette anecdote, ajoute M. Péricaud (1653, p. 59), fut confirmée

(1) V. *Intermédiaire*, 20 février 1898.

en 1793, à M. Beuchot, par le petit-fils de M. Fleurant, qui portait le même nom que son aïeul, et qui habitait Genoy, village au-dessus de Neuville ; mais M. Taschereau est porté à croire que ce descendant du prétendu interlocuteur de Molière n'était que l'écho d'un conte populaire ; car, comment supposer, dit-il, que Molière songeât alors à son *malade imaginaire* qui ne fut joué que vingt ans plus tard. »

D'autres prétendent, et je me rangerais volontiers à leur avis, que Molière ayant demandé un renseignement à l'apothicaire et ayant reçu brusquement une réponse distraite ou peu bienveillante, l'écrivain s'en vengea comme on le sait. Molière n'eût pas riposté s'il n'y avait pas eu provocation.

Comme on voit, les opinions sont partagées.

Femmes « médecines ».

L'*Illustrirte Zeitung*, de Leipzig, qui est en Allemagne ce que l'*Illustration* est chez nous (avec un caractère plus instructif pourtant), a commencé, dans son numéro du 24 mars, une série intitulée : *Practicirende Aerztinnen der Gegenwart*, littéralement : « Médecines pratiquantes du temps présent. » Il faut bien dire « médecines », et non pas « doctoresses », puisque *Aerztin* est le féminin d'*Arzt*, lequel mot (soit dit en passant) vient du gréco-latin *archiater*.

Quatorze portraits réunis en une même page et suivis d'une notice forment cette première série.

La plus jolie est certainement une brune Serbe, coiffée à la Titus, Mlle Draga Ljotschitz, née à Belgrade en 1855 et docteur de Zurich ; et le second prix reviendrait à une blonde Allemande de l'Ile de Rügen, Mlle Francisak Tiburtius. Dans cette série de quatorze doctoresses en médecine, pratiquant leur art, la France — à défaut de la nation française — est représentée par Mme Déjérine-Klumpke. Nous avons mentionné une Serbe ; les douze autres sont une Russe et des Germaines, d'Angleterre, d'Amérique, de Suisse, d'Allemagne.

Au point de vue de l'état-civil, cinq sont mariées ; les autres ont gardé leur indépendance.

Cette première série suit un certain ordre chronologique, parce qu'elle est consacrée aux femmes qui, dans les divers pays civilisés, se sont, les premières et après de grandes résistances, fait accepter dans les Ecoles ou Facultés de Médecine.

Les toutes premières en date sont les deux demoiselles Elisabeth et Emilie Blackwell, d'origine anglaise, mais établies comme praticiennes aux Etats-Unis et âgées aujourd'hui d'environ 70 ans. C'est Elisabeth qui, par son insistance opiniâtre, a forcé les portes de l'Ecole de Médecine de Genève.

Par ce temps de lutte de race et de concurrence nationale ou religieuse, peut-on, sans être ni antisémite ni philosémite, parler ici de traits ethnographiques ? L'article de l'*Illustrirte Zeitung* n'aborde pas ce sujet délicat ; mais on peut remarquer, dans les portraits, que Mlle Léonore Welt, oculiste à Genève et ancienne élève de Paris, a le type juif.

Et Mme Déjérine, née Klumpke, ne serait-elle pas aussi de race juive ? Cela soit dit seulement au point de vue iconographique.

H. Gaidoz.

Pages humouristiques.

Le vase brisé.

Je vais, en langue poétique,
En vers, du moins, et sans latin,
Raconter un fait authentique
Dont je fus témoin ce matin.

Dans une chambre luxueuse,
Large lit debout, au milieu,
Atmosphère voluptueuse,
Bref un temple du petit dieu.

Monsieur, qu'une robe enveloppe,
M'accueille avec un air navré,
Madame est tombée en syncope,
Du linge sanglant m'est montré.

« Rappelez ma femme à la vie,
Docteur ! ça coule abondamment....
Comment s'en est-elle servie ?
— Il était fêlé sûrement. —

Mon ami, » dit une voix triste.
Et je vois un corps étendu
Qui s'agite sous la batiste
En dépit du sang répandu.

Dans les oreillers, le visage
Me reste obstinément caché.
Je m'approche et, selon l'usage :
« Montrez-moi l'endroit écorché. »

Alors un désespoir farouche....
La main droite retient les draps
Dans le désordre de la couche,
Le mari doit tenir les bras,

En maudissant le sort funeste
Qui nous oblige à mettre à nu,
Malgré la dame qui proteste
Tout son arrière-plan charnu.

Une longue et profonde entaille
A divisé ses blancs tissus ;
Mais j'arrive après la bataille,
La blessure ne saigne plus.

La cocaïne à large dose
Par bonheur permet de remplir
L'indication qui s'impose
Sans voir la pauvrette faiblir.

J'ai fait onze points de suture,
Avec quels soins minutieux !
On ne verra pas la couture,
L'affrontement s'est fait au mieux.

S'il faut désigner le coupable,
C'est un vase de Sèvre, orné
De filets d'or, que, sur sa table,
Pour un besoin instantané,

Madame avait dans la nuit sombre.
Or, la porcelaine n'est pas
Objet à manier dans l'ombre.
Craignez les chocs ! Gare au fracas !

Que l'on casse le vase vide,
Cela n'est pas très important ;
Mais s'il est rempli de liquide,
C'est déjà plus inquiétant.

S'il se brise sous la personne
En action, c'est palpitant....
Or, notre belle, qui frissonne
Au moindre courant d'air latent,

Depuis son enfance a coutume,
Pour ne pas perdre sa chaleur,
De rester les pieds sous la plume
Quand elle... ce fut son malheur !

Car au moment psychologique,
La nuit dernière, elle a heurté,
Dans un mouvement énergique,
Le beau vase de sûreté.

Puis, son envie étant pressante,
Elle a, négligeant l'incident,
Fait la fontaine jaillissante
Ainsi qu'au matin précédent.

De la nuit troublant le silence,
L'opération avançait.....
Dans une demi-somnolence,
Madame s'appesantissait ;

Quand, soudain, comme un coup d'épée,
Accompagné d'un craquement
Au-dessous des reins l'a frappée :
Le vase éclatait brusquement.

Un cri de détresse, un flot tiède
Ont vite fait dresser l'époux.
Est-ce un cauchemar qui l'obsède ?
Sa femme est sans voix et sans pouls !

Et la lumière est lente à naître.
Une allumette, une autre, enfin !
« Du sang !.... Alors morte peut-être...
Qu'on cherche vite un médecin ! »

Moralité. — Pas de paresse.
La nuit il faut sauter à bas
Du lit quand le besoin vous presse.
Ajustez-vous, n'appuyez pas.

R. C.

ECHOS DE PARTOUT

Une élection à l'Académie de médecine.— Le docteur Ch. Richet.

L'Académie de médecine avait à élire un membre dans la section d'anatomie et de physiologie, en remplacement du docteur Luys, décédé.

Le docteur Charles Richet a été élu par 46 voix.

Le nouvel académicien est âgé de quarante-huit ans. Il est professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris, et l'auteur d'importants travaux, notamment d'ouvrages sur le « Suc gastrique chez l'homme et les animaux » et sur la physiologie des muscles et des nerfs. Son père, le chirurgien Louis Richet, fut l'un des membres les plus éminents de l'Académie de médecine.

Détail particulier : le docteur Charles Richet est l'auteur d'une comédie intitulée : *A la recherche du bonheur*, représentée à la Comédie-Française, et qu'il signa du pseudonyme Charles Epheyre.

(*Petit Journal.*)

Fils du professeur Didier-Dominique-Alfred Richet, membre de l'Institut, beau-frère de M. Buloz, le nouvel académicien est presque un jeune encore.

Grand, avec une forte tête osseuse au vaste front, la figure barrée d'une longue et rude moustache, avec des yeux de rêveur, de philosophe un peu distrait, on le trouve ordinairement en train de fumer familièrement sa pipe en devisant avec le docteur Héricourt son excellent chef de laboratoire, son collaborateur constant.

Son œuvre, déjà considérable, sort tout à fait de la banalité. Elle est médicale, physiologique, philosophique et littéraire.

Nous possédons de lui un beau volume de *Leçons sur la physiologie des muscles et des nerfs*, un *Essai de physiologie générale*, un bel ouvrage sur *l'Homme et l'Intelligence*.

Non content d'avoir fondé et de diriger la *Revue Rose*, M. Charles Richet a pris la rédaction en chef d'un *Dictionnaire de physiologie* qui sera un monument. Dès 1888, en collaboration avec M. Héricourt, c'est lui qui a imaginé la méthode de vaccination par le sérum d'un animal immunisé, méthode féconde d'où devait découler, plus ou moins directement, la découverte du vaccin du croup. Nous lui devons enfin un volume de jolies fables enfantines, un curieux essai sur la société future en l'an 2000, et un roman, *la Douleur des autres*, fort dramatique et tout fourmillant de nobles idées sociologiques.

M. Charles Richet a l'esprit généreux, l'imagination ardente et le cœur excellent.

D'aucuns lui reprochent de s'être un peu témérairement aventuré sur le périlleux terrain de la *télépathie*, de la transmission à distance de la pensée. Peut-être, en effet, lui est-il arrivé de trop joindre le rêve à la science, l'imagination à l'observation pure. Pourtant, qui sait si, quelque jour, ce n'est pas lui qui aura raison des sages et des prudents qui ont critiqué son audace ?

Moi je ne puis me défendre vis-à-vis de lui d'une sympathie particulière, premièrement parce qu'il a su s'affranchir des bornes cou-

tumières, parce qu'il a médité sur ce qu'il voyait, parce qu'il a eu des idées générales, et parce qu'il s'est autorisé à devenir un romancier, un fabuliste, un philosophe et un poète, sans cesser d'être un de nos plus distingués savants.

(*Figaro.*) Dr MAURICE DE FLEURY.

La procréation des sexes à volonté.

Le professeur Schenk vient de remettre à ses éditeurs Schallehn et Wollbrück, de Vienne, le manuscrit de l'ouvrage où se trouve exposée sa théorie. L'ouvrage aura pour titre : « Influence sur la sexualité.» (*Einfluss auf sexual Verhaltniss.*)

Il aura de huit à neuf feuilles de texte avec une Introduction dans laquelle l'auteur répond aux objections faites à sa théorie.

La médecine à l'étranger.

A l'Université d'Iéna la *psychiatrie* est désormais inscrite dans le programme des examens de médecine parmi les matières obligatoires, et les candidats auront à justifier de leur assistance au cours de clinique mentale.

Le gouvernement turc a créé, à l'école de médecine de Constantinople, une chaire de dermatologie. C'est le professeur Rieder, de l'Université de Bonn, qui est appelé à cette chaire avec un traitement annuel de 30.000 francs. (*Revue des Revues.*)

Legs de médecins.

Le Dr Binet, de Genève, avait, en 1889, légué à la Confédération suisse, une somme de 10,000 francs pour que les intérêts, accumulés pendant cinq ans, en fussent chaque fois remis par le Conseil fédéral à l'auteur de la meilleure œuvre publique ou du meilleur ouvrage littéraire, ayant pour but d'éveiller chez les hommes l'esprit de paix, d'union et d'aide mutuelle, ou d'inspirer aux citoyens l'amour de la patrie et le dévouement au bien de la communauté.

La première période fixée par le donateur étant écoulée, le Conseil fédéral vient d'adjuger le prix de 1.780 fr. 10 à M. Henry Dunant, promoteur de la Convention de Genève pour les secours aux soldats blessés à la guerre. (*Bull. gén. de Thérap.*)

Petits renseignements.

Cours de Radiographie.

Le docteur Foveau de Courmelles, lauréat de l'Académie de médecine, licencié ès sciences physiques et ès sciences naturelles, qui a inauguré l'an dernier l'enseignement de la radiographie à la Faculté de médecine de Paris, par son cours libre à l'École Pratique (premier enseignement publié en son *Traité de Radiographie médicale et scientifique*), reprendra son cours le lundi 25 avril 1898, à 5 heures, amphithéâtre Cruveilhier.

Il traitera cette année de la *radiographie*, de la *radioscopie* et de la *radiothérapie.*

Congrès pour l'étude de la tuberculose.

Le Congrès de médecins et de vétérinaires, ayant pour objet l'étude de la tuberculose chez l'homme et chez les animaux, tiendra sa quatrième session du 27 juillet au 2 août 1898, à Paris, dans les locaux de la Faculté de Médecine.

Les questions à l'ordre du jour sont :

1° Des sanatoriums comme moyens de prophylaxie et de traitement de la tuberculose.

2° Des sérums et des toxines dans le traitement de la tuberculose.

3° Des rayons X (radioscopie et radiographie) dans le diagnostic de la tuberculose.

3° (*bis*) Des rayons X dans le traitement de la tuberculose.

4° La lutte contre la tuberculose animale par la prophylaxie.

5° La lutte contre la tuberculose humaine par la désinfection des locaux habités par les tuberculeux.

6° De la propagation de la tuberculose dans l'armée et de sa prophylaxie.

Rappelons qu'un autre Congrès de médecins, dans lequel la tuberculose a occupé une large part, s'est tenu à Montpellier du 12 au 18 avril 1898.

Agences de Presse.

Quel est le médecin s'occupant de politique qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse ? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre à Paris, par M. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le *Courrier de la Presse* lit 6,000 journaux par jour.

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

MARS

9 Mars 1661. — *Mort de Mazarin.*

La grande œuvre que Mazarin venait d'accomplir avait épuisé le reste de ses forces. « Le cardinal, disent les Mémoires d'un con-« temporain (1), eut tant de fatigue durant les conférences de la « paix, qu'il en rapporta la maladie dont il mourut, dans l'année « même (2). Ce fut à Sibourre, où il avait son quartier, tandis que « les rois et les reines étaient logés à Saint-Jean-de-Luz, qu'il sen-« tit les premières atteintes du mal dont la langueur l'a conduit « insensiblement jusqu'au tombeau. Un jour que je me trouvai dans « sa chambre, et qu'il était au lit, la reine-mère l'étant venue visiter « lui demanda comment il se portait : « Très mal », répondit-il et « sans dire autre chose, il jeta sa couverture, sortit sa jambe et sa » cuisse nues hors du lit, et les montrant à la reine, qui en fut « étonnée aussi bien que les spectateurs, il lui dit : *Voyez, madame,* « *ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à la France* ! En effet, « sa jambe et sa cuisse étaient si décharnées, si livides et si couver-« tes de taches blanches et violettes, que cela faisait pitié. La « bonne reine ne put s'empêcher de pousser un cri et de jeter quel-« ques larmes en voyant ce déplorable état. On aurait dit Lazare « sortant du tombeau. »

(1) Loménie de Brienne.
(2) Ce n'est pas l'année même, c'est environ 15 mois après.

La santé du cardinal ne cessa pas de décliner ; il revint de la frontière à petites journées et toujours couché dans son carrosse. La flamme qui dévora à l'intérieur du Louvre les préparatifs de la fête destinée au roi, et l'appartement même où logeait Mazarin, parut à ce dernier un avertissement du Ciel : la célèbre consultation des douze médecins, dans laquelle Guénaut le condamna à mort, vint immédiatement confirmer cet augure.

Ce fut Guénaud lui-même qui prononça l'arrêt fatal, et le cardinal l'entendit sans émotion ; il dit seulement : « Combien ai-je « à vivre encore ? — Deux mois au moins, répondit Guénaud. — « Cela suffit, dit Son Eminence; adieu. Venez me voir souvent. « Je vous suis obligé autant que peut l'être un ami. Profitez du « peu de temps qui me reste pour avancer votre fortune, comme de « mon côté je vais mettre à profit votre avis salutaire. Adieu, encore « un coup ; voyez ce que je puis faire pour votre service. » A ces mots, il s'enferma dans son cabinet, et commença sérieusement à penser à la mort.

« Je me promenais, ajoute Brienne, à quelques jours de là, dans « les appartements neufs de son palais. J'étais dans la petite gale- « rie, où l'on voyait une tapisserie toute en laine, qui représentait « Scipion, exécutée sur les dessins de Jules Romain : elle avait « appartenu au maréchal de Saint-André. Le cardinal n'en avait pas « de plus belle. Je l'entendis venir au bruit que faisaient ses pan- « toufles : je me cachai derrière la tapisserie, et je l'entendis qui « disait : Il faut quitter tout cela ! Il s'arrêtait à chaque pas, car il « était fort faible et se tenant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et « jetant les yeux sur les objets qui lui frappaient la vue, il disait du « fond du cœur : Il faut quitter tout cela ! et se tournant, il ajoutait : « Et encore cela ! Que j'ai eu de peine à acquérir ces choses ! « Puis-je les abandonner sans regret ? Je ne les verrai plus où je « vais !.... J'entendis ces paroles très distinctement. Elles me tou- « chèrent peut-être plus qu'il n'en était touché lui-même, car je ne « sais s'il pensait à son état : au moins ce n'est guère là la disposi- « tion d'un pécheur pénitent. »

On ne lit pas sans un vif intérêt, dans les Mémoires du contemporain déjà cité, la suite de cette scène, non plus que la relation d'un épisode des plus pathétiques, dans laquelle le moribond, à moitié endormi, et s'agitant violemment sur son fauteuil, répétait continuellement ces tristes paroles : « *Guénaud l'a dit, Guénaud l'a dit.* »

***

Pour achever de faire connaître l'esprit du cardinal, celui des cours et des mœurs de l'époque, nous transcrirons encore les deux passages suivants, empruntés au même écrivain : « Cependant « le cardinal, quatre à cinq jours avant sa mort, se fit faire la barbe « et relever la moustache au fer ; on lui mit du rouge aux joues et « sur les lèvres, et on le farda si bien avec de la céruse et du blanc « d'Espagne, qu'il n'avait jamais peut-être été ni si blanc, ni si ver- « meil. Montant alors dans sa chaise à porteur, qui était ouverte « par devant, il alla faire, en ce bel équipage, un tour de jardin « pour enterrer, comme il disait lui-même, la synagogue avec hon- « neur. Je ne fus jamais plus surpris que de voir cette métamor- « phose si prompte et si complète, et ce changement de théâtre si

« soudain au lit de la mort, où je venais de le laisser, à ce rajeu-
« nissement plus vrai en apparence que celui d'Eson. Cependant il « touchait pour ainsi dire à sa fin, et je suis persuadé que cet effort « qu'il faisait sur lui-même avança sa mort de quelques jours. S'il « n'eût point fait cette tromperie à la nature, il n'aurait pas sitôt « succombé : mais cette tromperie, grande devant Dieu, était plus « grande encore devant les hommes, qui, bien éveillés comme moi, « regardaient cela comme un songe, une vision, ce qui ne servit « qu'à décrier davantage ce politique mourant, et fit dire aux cour-« tisans toujours impitoyables : *Fourbe il a vécu, fourbe il a voulu « mourir.* »

« Le comte de Nogent, mauvais plaisant, le voyant dans cet état, « lui dit : « L'air vous est bon : il a fait un grand changement en « vous : votre Eminence devrait le prendre souvent. » On ne sait si « le cardinal rougit ou pâlit à ces mots, qui découvraient sa four-« berie ; mais il est certain qu'il en fut frappé, et que l'on s'aperçut « du changement de ses yeux, si l'on ne put apercevoir celui de son « visage. Le cardinal dit : « Retournons, je me trouve mal. » Nogent, « poussant sa pointe avec une cruauté sans égale, lui dit : « Je le « crois, car votre Eminence est bien rouge. » Autre coup de poi-« gnard qu'il enfonça dans le cœur du cardinal. Je le suivis, et le « vis reporter sur le lit ; il s'y laissa choir à la renverse, comme un « homme qui tombe en syncope. On lui donna quelque liqueur ; il « revint, et Bernouin, son valet de chambre, lui dit : « Je savais « bien que cela arriverait, et je vous l'avais dit. A quoi bon cette « momerie ? » Le cardinal ne répondit pas un mot, et l'on fit sortir « tout le monde.....

» Pour dernière circonstance de la mort du cardinal, dont je fus « témoin oculaire, je dirai qu'on joua dans sa chambre, auprès « de son lit, jusqu'au jour où le nonce du pape, instruit qu'il avait « reçu le viatique, vint lui conférer l'indulgence, après quoi les « cartes disparurent. Le commandeur de Souvré tenait son jeu : « J'y étais : il fit un beau coup, et s'empressa d'en avertir son Emi-« nence, comptant lui faire plaisir. « Commandeur, reprit-elle de « fort bon sens, je perds beaucoup plus dans mon lit que je ne « gagne et ne peux gagner à la table où vous tenez un jeu ». Le « commandeur dit : « Bon, bon ! ne faut-il pas enterrer la syna-« gogue avec honneur ?— « Oui, dit le cardinal, mais ce sera vous « autres, mes amis, qui l'enterrerez, et je paierai les frais de la « pompe funèbre. » — Il dit ces mots avec beaucoup de force « et de présence d'esprit. Je ne pus assez admirer qu'un homme « qui craignait tant la mort, parce que son cœur ne tenait qu'à la « terre, parlât si bien et agît si mal... »

20 mars 1811. — *Naissance du Roi de Rome.*

Nous avons conté, dans le *Cabinet secret*, les moindres épisodes de cet événement tant attendu. Nous allons donner une autre version, ne différant de la nôtre que par les détails, et qui a, entre autres mérites, celui d'être un récit de contemporain et peut-être d'un témoin. Marco de Saint-Hilaire, en sa qualité de page de l'Empereur, a pu observer de très près, et les péripéties qu'il narre ont un cachet de vraisemblance sinon de vérité.

Le 19 mars, les premières douleurs se manifestaient. Dans la soi-

rée de ce jour, les grands officiers civils et militaires de la maison impériale avaient été convoqués, ou pour mieux dire, *consignés* au palais. Tous passèrent la nuit dans le grand salon qui précédait la chambre à coucher de l'impératrice, d'où parfois les plaintes qu'elle laissait échapper parvenaient jusqu'à eux. Dans cette circonstance importante, Napoléon ne quitta pas sa femme, et chercha par de gais propos à lui faire oublier ses souffrances, en tâchant de lui prouver que, selon son expression, son état était la chose du monde la plus naturelle.

Vers les cinq heures du matin, Dubois, voyant que les douleurs avaient cessé chez la malade, prévint l'empereur que ce calme pourrait être long.

— Tant pis ! répondit-il ; cette incertitude me tue. Je serais resté trente-six heures à cheval que je ne me trouverais pas plus harassé. Je vais aller me mettre au bain ; cela me fera quelque bien, n'est-ce pas, docteur ?

Dubois ayant répondu par un signe de tête affirmatif, Napoléon se retira en marchant sur la pointe des pieds, comme s'il eût craint que le bruit de ses pas ne troublât le calme qui régnait dans l'appartement. Aussitôt, un ordre du grand maréchal vint congédier tous ceux qui avaient été appelés la veille comme témoins, avec recommandation de ne pas s'éloigner, c'est-à-dire qu'il leur fût permis d'essayer de dormir assis ou debout dans les salons du palais. Mais à peine y avait-il dix minutes que Napoléon était dans son bain que les douleurs reprirent plus incessantes et plus vives chez Marie-Louise. Dubois, inquiet de l'état de l'impératrice, monta chez l'empereur, et, dans une agitation extrême, lui dit :

— Sire, je suis le plus malheureux des hommes. Sur mille accouchements, peut-être ne s'en présente-t-il pas un si laborieux que celui qui se prépare.

A ces mots, l'empereur quitte le bain, et il a hâte de retourner auprès de sa femme.

— Dubois, lui dit-il, un homme comme vous est impardonnable de perdre la tête dans un moment comme celui-ci. Il n'y a rien qui doive vous troubler. Faites comme pour la femme d'un de mes grenadiers. Que diantre ! la nature n'a pas deux lois. Vous n'avez rien à craindre ; aucun reproche ne peut atteindre un praticien tel que vous.

Dubois ne dissimule pas qu'il va y avoir un grand danger à courir, soit pour la mère, soit pour l'enfant.

— Je vous le répète, répliqua Napoléon, agissez comme si vous attendiez le fils d'un marchand de la rue Saint-Denis. Ne faites attention ni à moi, ni à ceux qui vous entoureront. Ne vous occupez que de l'impératrice. Allons, docteur, ne vous démoralisez pas.

***

L'empereur parlait ainsi à l'accoucheur pour le rassurer, et cependant une vive inquiétude le préoccupait lui-même. Il entra chez sa femme et jugea tout d'abord que le moment critique était venu. Marie-Louise éprouvait alors une crispation terrible ; tout portait à croire que l'enfant serait étouffé. Dubois, immobile et pâle, était là inactif, en présence de la patiente.

— Eh bien ! docteur, lui dit Napoléon dans une angoisse inexpri-

mable; qu'attendez-vous ? pourquoi ne délivrez-vous pas l'impératrice ; n'est-il pas temps ?

— Sire, je ne puis rien faire qu'en présence de Corvisart.

Ce dernier qu'on s'était empressé d'aller chercher, n'était pas encore arrivé.

— Eh ! qu'avez-vous besoin de lui, reprit Napoléon avec une sorte d'emportement ; que peut vous apprendre Corvisart ? Si c'est un témoin ou une justification que vous vous réservez, me voilà, moi ! Ne vous rappelez-vous plus ce que je disais tout à l'heure ? Dubois, je vous ordonne d'accoucher l'impératrice.

A ces mots, qui n'admettaient ni réplique ni retard, le docteur obéit. Pendant ce temps, Napoléon, le visage bouleversé, cherchait à faire passer dans l'âme de sa femme une confiance qu'il n'avait pas lui-même.

— Allons, ma bonne Louise, lui dit-il tendrement, un peu de patience, cela ne sera pas long ; pense à moi, pense à ton fils, car c'est un fils, j'en ai la certitude.

En effet, Marie-Louise poussait des gémissements qui faisaient tressaillir les personnes présentes, et jusqu'aux grands dignitaires qui attendaient avec anxiété dans le salon voisin qu'on vînt les avertir qu'il était temps d'entrer. L'un deux, ne pouvant supporter plus longtemps l'impression qui le dominait, perdit connaissance ; on fut obligé de l'emporter. Mais lorsque l'impératrice vit Dubois s'emparer des instruments qui devaient hâter sa délivrance, elle fit entendre des cris affreux.

— Mon Dieu ! s'écria-t elle tout en pleurs, veut-on donc me sacrifier ?

Napoléon continuait de la tenir dans ses bras, aidé de Mme de Montesquiou et de Corvisart, qui était arrivé sur ces entrefaites. Mme de Montesquiou sut habilement profiter d'un moment de répit pour rassurer l'impératrice, en lui disant qu'elle-même s'était trouvée dans la nécessité d'avoir recours au même moyen. L'empereur, qui devina l'intention de cette dame, la remercia d'un regard. Cependant Marie-Louise, persuadée qu'on en usait avec elle différemment qu'avec toute autre, ne cessait de répéter du ton le plus lamentable :

— Faut-il donc me tuer parce que je suis impératrice ? (Elle avoua depuis qu'elle avait été dominée par cette idée.) Au moins laissez-moi mourir tranquille.

Enfin, elle fut délivrée ; mais le danger avait été si grave que l'étiquette réglée par l'empereur fut mise de côté. Le nouveau-né, déposé à l'écart sur le tapis, parce qu'on ne s'occupait que de sa mère, y resta quelques instants sans qu'aucune des personnes présentes s'inquiétât de lui, tant on était persuadé qu'il n'était pas né viable. Ce fut Corvisart qui le premier le releva, le secoua dans ses bras et lui fit pousser le premier cri.

Cependant Napoléon n'avait pu résister à tant d'émotion. Il s'était retiré.

Dès qu'il sut que tout était fini, il vint embrasser Marie-Louise, puis ce fils dont la naissance devait être pour lui la dernière faveur de la fortune.

20 mars 1835. — *Mort de Léopold Robert.*

Il est généralement admis que le suicide de Léopold Robert a été

occasionné par un amour sans espoir pour la princesse Charlotte Bonaparte. La lettre ci-dessous du Docteur Lélut, qu'a jadis publiée, dans une revue d'érudition (1), notre ami M. R. Bonnet, fournit sur les causes du suicide du célèbre peintre, une autre explication, laquelle donnerait raison à ceux qui ont soutenu que Léopold Robert s'est suicidé dans un moment d'ennui ou de misanthropie.

Voici la lettre de Lélut :

« Monsieur,

Je voudrais être en mesure de mieux répondre aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser sur les causes intimes de la mort violente et prématurée de Léopold Robert. J'essaierai de vous dire pourtant ce que je pense de cette triste fin, ce que j'en pensai à l'époque même à laquelle elle eut lieu.

J'eus connaissance, en ce temps-là, de toutes ou presque toutes les circonstances que vous me rappelez dans votre lettre, et je n'attribuai qu'une part assez légère dans le suicide du malheureux artiste à sa passion pour cette jeune fille dont il apprit, dit-on, inopinément le mariage. En me reportant à tout ce que j'avais entendu dire de son caractère, de sa vie, et tout autant à cette circonstance fatale d'hérédité ou de consanguinité qui avait, dix ans avant, amené la mort violente de son frère, je fus beaucoup plus disposé à croire que L. Robert avait mis fin à ses jours dans un moment de trouble nerveux et intellectuel, préparé par la violence de la joie de son succès et par la crainte exagérée de n'avoir pas le talent d'en obtenir d'autres.

Cette opinion est celle à laquelle vous semblez vous arrêter, et je viens de vous le dire, monsieur, elle était, elle est encore la mienne.

Bien que je ne puisse, à cet égard, aller plus loin que ces conjectures, j'ajouterai pourtant qu'à l'époque même où elles me vinrent à la pensée, elles me parurent confirmées par la composition, l'esprit du tableau qui devait être l'œuvre dernière de L. Robert, ses « Pêcheurs de l'Adriatique ». Il règne dans l'ensemble de cette peinture une mélancolie profonde, tout à fait étrangère dans la réalité à la nature de la scène qu'elle représente. Si l'on va aux détails des figures, ce caractère est encore bien plus marqué.

Chacun des personnages de cette toile vit, agit, pense pour soi. Il semble que l'ennui, la crainte de la folie, ce fatal *tædium vitæ* de la scène de la folie, pèse sur tous les acteurs de la scène et que le peintre se soit identifié à chacun d'eux. Il n'y a pas jusqu'à l'enfant qui tient le fanal qui n'ait quelque chose de solennel et de sombre qui n'est ni de son âge ni de l'action qu'il accomplit.

Pardonnez-moi, monsieur, d'avoir aussi mal répondu à l'honneur que vous me faites. Je regrette moins toutefois de n'avoir pas pu donner plus d'assurance à mon opinion en voyant par votre lettre combien vous êtes en mesure de la motiver.

Veuillez, agréer, etc.

LÉLUT. »

* * *

M. R. Bonnet faisait suivre la lettre de Lélut des judicieuses réflexions suivantes :

« Il me paraît difficile d'admettre que la jeune fille dont parle Lélut soit la princesse Charlotte, puisqu'elle était veuve depuis qua-

(1) V. *Intermédiaire*, 10 juillet 1893.

re ans au moment de la mort de Léopold Robert. Y eut-il un autro amour malheureux qui aurait déterminéla fatale décision ?

Quelques extraits d'unelettre du célèbre peintre, ayant appartenu à la collection A. Bovet vont nous éclairer sur son caractère. La lettre est adressée au graveur Ch.Girardet, qui avait été son maître ; elle est très caractéristique et vient à l'appui de l'opinion de Lélut.

« J'ai des grâces à rendre à Dieu de m'avoir donné jusqu'à cette époque une santé parfaite, et elles sont d'autant plus vives qu'il m'a fait arriver au but où je me proposais depuis si longtemps, d'avoir une existence indépendante et de pouvoir montrer l'attachement que j'ai pour ma famille. Ce bonheur temporel devrait me rendre heureux, mais je m'aperçois que mon pauvre esprit se tourne quelquefois trop à la misanthropie et à cet état d'indifférence et de froideur pour tout, même dans les sentiments. Je me rappelle les impressions vives que j'ai eues, de plaisir ou de peine, de contentement, de bonheur : si elles se représentaient, je crois qu'elles seraient fort différentes. — Quand je me laisse aller à mes réflexions, je me compare à des personnes beaucoup plus avancées en âge, même à des vieillards, je m'étonne de leur trouver un caractère plus jeune. Ne croyez pas cependant que le mien soit sombre et noir, la religion et la raison sont deux grands préservatifs. Si un artiste pouvait se satisfaire en représentant ce qu'il sent, c'est-à-dire s'il arrivait à rendre un sujet comme il se présente à son imagination, il serait bien plus heureux ; mais il y a ceci de pénible dans les arts (au moins pour moi), qu'après avoir bien travaillé et que j'arrive au terme d'un travail, il finit toujours par m'ennuyer et je trouve toujours sur la toile une froideur de sentiment qui me décourage. Il faut avouer qu'on a toujours l'espérance en perspective, c'est le plus beau don que la divinité ait fait à l'homme. »

L'état d'âme révélé par cette lettre rend l'hypothèse de Lélut très admissible. Il faut tenir eompte aussi qu'Alfred Robert, frère de Léopold, s'était donné la mort jour pour jour, dix ans auparavant, le 20 mars 1825. On est donc fondé à croire que Léopold Robert s'est tué dans un moment de découragement, plutôt que par désespoir d'amour.

* * *

L'opinion qu'exprime M. Bonnet va se trouver confirmée, sans doute à sa grande surprise, par.. Alfred de Musset !

Parmi les articles du charmant poëte, qui n'ont pas, que nous sachions, été joints à ses œuvres, s'en trouve précisément un sur Léopold Robert, noyé, pourrait-on dire, dans « le Salon de 1836 », qu'a publié la *Revue des Deux-Mondes*, dans son numéro du 15 avril de cette même année.

Cet article a été reproduit par un périodique (1), dont les collections sont depuis longtemps épuisées, et c'est dans ce journal que nous sommes allé pêcher la perle que les futurs éditeurs de Musset ne devraient pas négliger de joindre à leur écrin.

« J'étais à Venise il y a deux ans (2), et me trouvant mal à l'au-

(1) *Revue des Provinces*, t. 8, 1865 ; p. 127-130.

(2) Musset était arrivé à Venise au mois de décembre 1833, et il y était demeuré une partie de l'année 1834 ; son séjour datait donc bien de deux ans, quand il écrivait ceci en avril 1836.

berge (1), je cherchais vainement un logement. Je ne rencontrais partout que désert ou une misère épouvantable. A peine si, quand je sortais le soir pour aller à la *Fenice*, sur quatre palais du grand-canal, j'en voyais un où, au troisième étage, tremblait une faible lueur ; c'était la lampe d'un portier, qui ne répondait qu'en secouant la tête, ou de pauvres diables qu'on y oubliait. J'avais essayé de louer le premier étage de l'un des palais Mocenigo, les seuls garnis de toute la ville, et où avait demeuré lord Byron : le loyer n'en coûtait pas cher, mais nous étions alors en hiver, et le soleil n'y pénètre jamais. Je frappai un jour à la porte d'un casin de modeste apparence, qui appartenait à une Française, nommée, je crois, Adèle ; elle tenait maison garnie. Sur ma demande, elle m'introduisit dans un appartement délabré, chauffé par un seul poële et meublé de vieux canapés. C'était pourtant le plus propre que j'eusse vu, et je l'arrêtai pour un mois : mais je tombai malade peu de temps après (2) et ne pus venir l'habiter.

» Comme je traversais la galerie pour sortir de ce casin, je vis une jeune fille, assez jolie, brune, très fraîche, qui portait un plat. Je lui demandai si elle était parente de la maîtresse de la maison et à qui était destiné ce qu'elle tenait à la main. Elle me dit que c'était pour un locataire français qui habitait au second, une petite chambre, près d'un autre Français. » — « Et quand je demeurerai ici, lui demandai-je encore, me ferez-vous aussi à déjeuner ? » Elle répondit en faisant claquer sa langue sur les dents, ce qui veut dire *non* en vénitien.—« Fort bien, lui dis-je ; et quel est ce Français privilégié qui sait se faire servir tout seul ? C'est donc quelque grand personnage ? »—Non, répliqua-t-elle, c'est M. Robert, un peintre que personne ne connaît. — Robert ! m'écriai-je. Léopold Robert ? Peut-on le voir ? Où est son atelier ? — Il n'en a point, puisqu'il n'a qu'une petite chambre ; on ne peut pas le voir, jamais personne ne vient.»

« Je demandai, quelques jours après, à M. de Sacy, consul de France, si l'on pouvait obtenir de Robert la permission de le voir un instant ; M. de Sacy me répondit que je ne serais pas reçu si j'y allais, à moins que je ne fusse connu de lui ou de l'ami qui demeurait avec lui ; mais que si je voulais faire une demande, elle serait accueillie avec bonté. Ma démarche n'eut pas de suite, et je ne voulus pas insister, de peur d'importuner le grand peintre. Mais jamais, depuis ce temps-là, je n'ai passé sur le petit canal qui baignait les murs de la maison sans regarder les fenêtres avec tristesse (3).

(1) Cette auberge n'était pas moins que l'hôtel Danieli, sur le quai des Esclavons, cet ancien palais de Bernardo Nani, dont il a dit en parlant de l'Amour :

Mon pauvre cœur, l'as-tu trouvé
Sur le chemin, sous un pavé,
Au fond d'un verre,
Ou dans le grand palais Nani,
Dont tant de soleils ont jauni
La noble pierre.

Danieli montre avec orgueil, sur son registre, cet autographe du poëte, signé : *Alfred de Musset de Paris*, décembre 1833.

C'est aussi chez Danieli que Balzac logea.

(2) C'est cette terrible fièvre cérébrale, dont il faillit mourir, et qui est l'épisode le plus dramatique des deux romans biographiques *Elle et Lui*, *Lui et Elle*. (V. *Le Cabinet secret*, 2e série).

(3) Quand Robert se tua, il avait quitté cette petite chambre ; il habitait le palais Pisani.

» Cette solitude, cette crainte du monde, qui fuyait même les compatriotes, non par mépris, mais par ennui sans doute, ce mot : « que personne ne connaît », cette misère du casin, que le soin et la propreté même faisaient ressortir, tout me pénétrait et m'affligeait ; à cette époque, Léopold Robert terminait son *Départ pour la pêche.*

» Ah ! Dieu ! la main qui a fait cela, et qui a peint dans six personnages tout un peuple et tout un pays ! cette main puissante, sage, patiente, sublime, la seule capable de renouveler les arts et de ramener la vérité ! cette main qui, dans le peu qu'elle a fait, n'a retracé de la nature que ce qui est beau, noble, immortel ! cette main qui peignait le peuple, et à qui le seul instinct du génie faisait chercher la route de l'avenir où elle est, dans l'humanité ! cette main, Léopold, la tienne ! cette main qui a fait cela, briser le front qui l'avait conçu !... »

22 mars 1417. — *Mort de Nicolas Flamel.*

Nicolas Flamel, mort le 22 mars 1417, fut enterré dans l'église de Saint-Jacques la Boucherie.

En faisant des fouilles sur l'emplacement de cette ancienne église, dont la tour est encore debout rue de Rivoli, non loin de la rue Saint-Martin, on trouva une tablette de marbre, sur laquelle était cette épitaphe, gravée sur marbre en lettres gothiques encore faciles à lire, malgré une tache jaune qui recouvrait irrégulièrement ce marbre jadis blanc :

Feu Nicolas Flamel jadis escri
vain a laissé par son testament a
leuvre de cette Eglise certaines
rentes et maisons qu'il avait
acquettées et achetées à son vi
vant pour faire certain cervice
divin et distribucions d'argent.
Chascun an par aumosne tou
chans les quinze vins, lostel di
eu et aultres Eglises et Hospitaux.
a Paris. — Soit prié pour les trépasses.

Autrefois, il y avait *au-dessus* de cette épitaphe l'image gravée d'un cadavre couché raide, lequel était suivi de deux lignes de vers en plus petites lettres gothiques. Voici ces mots :

De terre est venu et en terre retorne
L'ame rendu a toi J. H. S. qui les péchés pardonne.

Il nous semble avoir vu jadis cette tablette au Musée Carnavalet, ou, peut-être, au Musée de Cluny.

22 mars 1687. — *Mort de Lulli.*

Le célèbre musicien Jean-Baptiste Lulli mourut à Paris, en mars 1687, pour s'être frappé rudement le bout du pied avec sa canne, en battant la mesure d'un *Te Deum* qu'il avait composé pour la santé de Louis XIV, son bienfaiteur.

La blessure qu'on négligea d'abord, devint si considérable, que son médecin lui conseilla de se faire couper ce doigt. Malheureusement on retarda l'opération, et le mal gagna insensiblement la jambe.

Le Chevalier *de Lorraine*, étant venu le voir alors, et lui marquant la tendre amitié qu'il avait pour lui, Madame *Lulli* l'interrompit, en

disant : « Eh oui vraiment, Monsieur, vous êtes si fort de ses amis « que c'est vous qui l'avez enivré le dernier, et qui êtes cause de sa « mort. » — « Tais-toi, ma chère femme, répliqua le malade, tais-« toi. Monsieur le Chevalier, il est vrai, m'a enivré le dernier. Mais « si j'en réchappe, ce sera lui qui m'enivrera le premier ».

Dans son si curieux volume, intitulé *Tetoniana*, notre confrère Witkowski a rapporté cette anecdote sur le musicien Lulli :

Au temps de ses folies, Lulli devint éperdument amoureux d'une jeune Vénitienne, appelée Eléonore, qui se trouvait à Palma. Dédaigneuse et froide au début, l'étrangère après un siège incessant s'attendrit et laissa échapper le secret de son amour. « Mais ne me demandez rien de plus, ajouta-t-elle, car vous n'obtiendrez de moi en vie que les joies ineffables de l'âme et du cœur. » Le jeune Lulli parut satisfait et fit mille protestations de discrétion qu'il oublia successivement. Enfin, désespéré devant l'inutilité de ses fougueuses suppliques, de ses larmes ardentes et même de ses menaces pour vaincre l'inflexibilité d'Eléonore, il tenta un effort suprême. Armé d'un poignard, il se présenta un jour à elle, en lui déclarant qu'il allait se tuer. La tremblante Eléonore, arrêtant le bras de Lulli et s'abandonnant à ses caresses, s'écria : « Ah ! Raymond, puisses-tu ne pas te repentir ! » et aussitôt Lulli, en se reculant, pâlit, et ses organes restèrent soudainement comme frappés de paralysie ; en découvrant le sein d'Eléonore, un cancer ulcéré était apparu. Cette aventure mit fin à toutes les extravagances de Lulli, qui, sous l'habit de franciscain, commença dès lors à étonner le monde par son talent et ses vertus (1).

29 mars 1812. — *Le chirurgien Boyer arrive à Valence pour opérer le maréchal Suchet, duc d'Albuféra.*

Le 29 mars 1812, le premier chirurgien de l'empereur, le baron Boyer, arrivait à Valence pour opérer le maréchal Suchet d'une fistule à l'anus. L'opération fut pratiquée avec succès et très largement rétribuée. Boyer resta dix jours à Valence, l'Empereur lui donna 40,000 francs pour son déplacement, et le maréchal 40,000 francs pour l'opération. Boyer confia le pansement, qui dura quinze jours, à son gendre Roux, qui fut gratifié de 15.000 francs.

Le lendemain de l'opération, le 31 mars, Boyer écrivait à un de ses « collègues », probablement Desgenettes, la lettre suivante (2), *inédite*, qui fait partie de notre collection :

Valence, le 31 mars 1812.

Mon cher Collègue,

Je m'acquitte de la promesse que je vous ai faite de vous donner de mes nouvelles. Après un voyage de trente-deux jours, je suis arrivé à Valence, j'ai été arrêté douze jours à Oléron par la grande quantité de neige qui était tombée sur les Pyrénées. En traversant ces montagnes, j'ai failli avoir le sort de plusieurs soldats Polonais qui ont péri dans la neige. M. le Maréchal Duc d'Albufera a été très sensible à la marque d'intérêt que notre auguste souverain lui a donnée en m'envoyant auprès de lui. La fistule dont M. le Maréchal est

(1) Dr Garnier, *Le mariage*.

(2) La lettre a été désinfectée, ainsi que le prouvent les entailles faites par des ciseaux aux quatre coins de la feuille, pour faciliter la désinfection.

attaqué communique dans l'intestin, et son orifice externe est situé à une assez grande distance de l'anus, ce qui donnera plus d'étendue à l'incision.

Du reste, M. le Maréchal est en bonne santé ; mais il ne peut pas monter à cheval sans souffrir. Je l'opérerai demain.

Je pense que ma lettre ne vous trouvera pas à Paris ; car le bruit court ici que l'Empereur est parti pour la Grande Armée.

Je vous prie de mettre mes hommages respectueux au pied de Sa Majesté.

Agréez, mon cher collègue, l'assurance de ma considération et de mon sincère attachement.

BOYER.

Suchet mourut à Marseille en 1826, âgé de cinquante-six ans. D'après le Dr Cauvière, qui avait été le médecin du maréchal, Suchet avait succombé aux atteintes d'une double affection organique du foie et de l'estomac.

CORRESPONDANCE

Mon cher Confrère,

Couples médicaux !

Mais on oublie, ce me semble, les docteurs mariés avec des sages-femmes : de ce nombre le Dr Varnier, professeur agrégé près la Faculté de Paris, le Dr Maygrier, accoucheur des hôpitaux, également professeur agrégé près la Faculté.

Enfin Mademoiselle Verneuil, qui sur ses cartes de visites s'intitulait : professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la légion d'honneur (sic), et peut-être mariée à l'heure qu'il est ? Je ne sais ce qu'est devenue cette usurpatrice de titres ronflants, je ne puis donc vous signaler le couple, mais son cas est intéressant. Elle avait une nombreuse clientèle à Paris, il y a quelques années.

Votre correspondant, le Dr Dureau, qui s'occupe de *phénomènes électriques* chez les jeunes filles, sait-il qu'on a joué au Palais-Royal une pièce intitulée : *La Fille Electrique* ? On y voyait une commission médicale examiner le curieux phénomène d'une jeune personne qui repoussait avec (ce que vous devinez), tous les sièges sur lesquels elle essayait de poser cette partie de son individu chère à Armand Silvestre. On a bien ri à ce vaudeville oublié !...

Une page de l'histoire comique de nos détracteurs au théâtre : Duchesne (de Boulogne) venait de lancer son appareil et on se moquait fort dans les journaux, dans les revues etc., de cette fantasmagorie électrique. La fille électrique a donc été au théâtre.

Prenez date.

Croyez-moi votre dévoué confrère, MICHAUT.

A ajouter que Goncourt avait vu le phénomène et constaté la chose décrite dans la *Fille Elisa*.

P. S. En parcourant votre si intéressante Revue, je tombe sur un article intitulé : « La mort de Dupuytren » (1), extrait du recueil des Nouvelles de Nadar (père), actuellement âgé de 78 ans et qui fut interne provisoire, je crois, à Bicêtre en 1860. Cette anecdote de la fin

(1) V. *Chronique médicale*, n° du 15 février 1895.

de la vie du grand chirurgien est-elle exacte ? cette question s'était posée déjà pour moi il y a quelque temps et M. Nadar père m'avait fait l'honneur de m'écrire, au courant d'une correspondance étincelante de cet esprit dont il est coutumier, un renseignement qui, j'ai lieu de l'espérer, ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs de la *Chronique médicale*.

J'extrais donc de la lettre de M. Nadar le passage qui touche l'anecdote qui lui a servi pour la nouvelle intitulée : « La mort de Dupuytren » (le premier recueil qui a pour titre : *Quand j'étais étudiant.*) Il s'agit, les lecteurs se le rappellent, de l'aventure d'un curé de province qui vient consulter Dupuytren et que celui-ci reçoit assez durement... mais guérit. Quelques mois après, le curé apprenant que Dupuytren était gravement malade vint à Paris, à pied, pour lui apporter les consolations de la religion.

Voici le passage de la lettre de Nadar que je copie textuellement :

« L'anecdote de la Mort de Dupuytren m'a été affirmée, mais je dois vous assurer que ce fut par un fieffé menteur qu'il me répugnait fort de rencontrer parmi quelques caudataires *poissants* de notre exquis Gauthier (Theo) : pas de lion qui n'ait ses puces. Voilà où fut péché le poisson que j'ai accommodé à ma sauce... »

La sauce ici fait passer le poisson ! Ce poisson pourrait donc bien n'être, mon cher confrère, qu'un simple poisson d'avril. (Je ne dis pas cela parce que nous sommes le 1er avril !) Mais avouez que la sauce Nadar est exquise et que si l'anecdote n'est pas vraie.... *se non e vero e bene trovato.*

Le parasite *poisseux* de Gautier avait une imagination de romancier à.. l'eau bénite.

La nouvelle de notre confrère Nadar est un petit chef-d'œuvre plein d'émotion contenue, de sensibilité délicate où la haute silhouette de Dupuytren apparaît avec un relief merveilleux. Je connais des vieillards qui ont vu le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu... ils doivent se faire rares comme les survivants de Waterloo !

Pour en revenir à Nadar, si connu des Parisiens, il est à regretter que ce confrère ne nous livre pas la mine si féconde d'anecdotes dont son souvenir déborde. J'ai pris rendez-vous avec notre célèbre collègue ce printemps à *Marseille* (sans allusion grivoise s. v. p.), où il est en villégiature, et je compte faire le voyage uniquement pour recueillir de sa bouche certaines anecdotes qu'il ne veut pas confier au papier. Inutile de vous dire que le trésor anecdotique de M. Nadar, ouvert pour moi, sera transmis à la *Chronique* pour le plus grand plaisir de ses nombreux lecteurs.

En attendant, j'ai cru utile de vous signaler la véritable origine de l'anecdote qui a servi de canevas à la nouvelle de Nadar intitulée : « La mort de Dupuytren ». Comme vous le voyez, cette anecdote est apocryphe... L'auteur ? M. Nadar ne me donne pas son nom. Mais il était de l'entourage de Th. Gautier.

Ne confondons pas la nouvelle à la main et le roman avec l'histoire. Je pense, mon cher historien, que vous serez de mon avis, vous qui avez tant fait pour la vérité historique.

Croyez-moi votre bien confraternellement dévoué,

MICHAUT.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 » 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

5e ANNÉE. N° 9. 1er MAI 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

La sinusite maxillaire du roi Louis XIV.

Par M. le Dr F. Helme.

En l'an de grâce 1685, Louis XIV fut atteint d'une affection qui l'incommoda fort. Ses dents s'étaient cariées, il avait du pus dans le nez et son haleine était très fétide. S'entendre comparer tous les jours à Phœbus-Apollon, être le Roi-Soleil vers qui tendent tous les regards, pouvoir se dire enfin le maître absolu d'un grand peuple et se sentir frappé, comme un simple manant, d'une aussi cruelle infirmité, quelle disgrâce ! Le Roi en demeura accablé. Il n'en fallut pas plus pour lui inspirer, mieux que ne l'eussent fait tous les sermons des grands prédicateurs de la Cour, de salutaires réflexions sur la vanité des grandeurs humaines. Il se détourna du monde, entra plus avant dans la dévotion, et se trouva trop heureux de rencontrer en Mme de Maintenon une garde-malade et une consolatrice.

Chacun de nous sait, hélas ! l'influence du physique sur le moral. Mais ce qui chez les particuliers ne sort pas d'un cercle limité, peut entraîner chez les grands des conséquences incalculables. « Cromwell allait ravager toute la chrétienté, la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son urètre (1). » De même ici une haleine un peu fétide, et voilà les affaires du royaume livrées à Mme de Maintenon et aux Jésuites. N'allez pas croire au moins que j'exagère. D'ailleurs, si tel était mon cas, je serais en bonne compagnie. De nombreux historiens se sont rencontrés, qui ont cherché à voir l'homme à travers les événements. Et jamais comme pour Louis XIV on n'a tenu plus compte des maladies pour expliquer et éclairer les faits saillants d'un règne. Sans parler des mémoires de l'époque (2), Michelet est celui qui a le mieux mis en relief cette tyrannie du physique sur

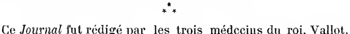
(1) Pascal, *Pensées morales*, LXIX.

(2) Dangeau, notamment, fait remarquer que le roi accueille avec faveur les requêtes s'il est bien portant. Il les repousse quand sa santé n'est pas bonne. (*Journal de Dangeau*, année 1685.)

le moral. Il nous montre le Prince vigoureux et fort au moment de la triomphante paix de Nimègue ; nous le voyons, au contraire, souffrant et décrépit quand il signe la révocation de l'édit de Nantes. Ecoutez plutôt ce que dit notre historien à propos de l'affection qui nous occupe :

« Sa garantie unique (à Mme de Maintenon) était l'altération de la santé du Roi qui peut-être le rendrait fidèle. Sous ce rapport la nature la servit. Non seulement il perdit ses dents, mais une carie de la mâchoire se déclara. Un trou se fit dans l'os. Quand il buvait il devait s'observer, autrement le liquide remontait et voulait passer par les narines (*Journal ms. des médecins*, 1865). Cette désagréable infirmité accusait un état morbide plus général qui peu après amena une fistule. L'épouse devint garde-malade. Les Jésuites eurent ce qu'ils voulurent. Ce fut un pacte entre elle et eux. Elle se soumit, baisa la griffe, conseilla la proscription. Et ils se compromirent, consentirent le mariage, etc. (1). »

Le hasard d'une lecture m'avait mis sous les yeux ce passage de Michelet. Tiens !, me dis-je, mais ce mal ressemble terriblement à de la sinusite maxillaire. Un peu intrigué, je remontai aux sources. Ce ne fut pas sans peine. L'indication bibliographique fournie par l'historien n'est pas rigoureusement exacte (2). Tous les détails qu'il rapporte, il les avait tirés d'un ouvrage aujourd'hui presque introuvable et paru en 1862 sous ce titre : *Journal* (3) *de la santé du roi Louis XIV.*



Ce *Journal* fut rédigé par les trois médecins du roi, Vallot, d'Aquin et Fagon. Vallot venait de Montpellier. Il avait dû sa

(1) Michelet, *Histoire de France*, tome XV, chapitre XIX, page 259 ; Marpon et Flammarion, éditeurs, Paris, 1879. (Edition in-18.)

(2) Ce n'est pas *Journal manuscrit des médecins*, comme on vient de le lire dans la citation de Michelet, mais bien *Journal de la santé du roi Louis XIV*. J'insiste sur ce petit détail ; il a son importance pour ceux qui auraient des recherches à faire de ce côté.

(3) *Journal de la santé du roi Louis XIV*, de l'année 1647 à l'année 1711, écrit par Vallot, d'Aquin et Fagon, tous trois ses premiers médecins, avec introduction, notes, réflexions, critiques et pièces justificatives, par J. A. Le Roi, Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Versailles, etc. (Auguste Durand, éditeur, Paris, 1862.)

J'ai dit plus haut que le *Journal de la santé du roi* était aujourd'hui presque introuvable. Grâce à l'obligeance de mon excellent confrère et ami, le Dr Cabanès, Directeur de la *Chronique médicale*, j'ai pu non seulement avoir entre les mains un exemplaire de l'ouvrage, mais encore un exemplaire exceptionnel et unique en son genre : il ne s'agit ni plus, ni moins, en effet, que du volume même ayant appartenu à Sainte-Beuve et qui est aujourd'hui la propriété du Dr Cabanès. De sa petite écriture fine d'homme passionné et volontaire, le maître a tracé en marge et sur la garde du livre des notes bien curieuses. Elles montrent d'abord à quel point Sainte-Beuve, jadis étudiant en médecine, était resté au courant des choses de notre art. Elles nous renseignent en outre sur sa façon de lire et de tirer parti de ses lectures. Dans le deuxième volume des *Nouveaux Lundis*, où il commente le *Journal de la santé du roi*, j'ai retrouvé, développées, parées et ciselées, toutes les pensées qu'il jetait au hasard et un peu frustes, sur chaque page de l'exemplaire en question. En comparant le premier jet des idées avec leur complète mise au point, on se rend bien compte du procédé de travail du grand écrivain. Je ne puis insister ici sur ce détail ; qu'il me suffise de dire que j'ai pris un plaisir au moins aussi vif aux annotations qu'au texte qui les inspirait.

fortune à son maître, Vauthier. On a dit de lui qu'il fut meilleur courtisan que médecin. En tout cas, il sut se montrer homme de cœur en conservant à Fouquet disgracié toute son affectueuse sympathie.

D'Aquin est de moindre qualité morale. Ce fut lui, on le verra plus loin, qui eut à traiter la sinusite de Louis XIV. D'origine juive, élève, lui aussi, de l'Ecole de Montpellier, il était venu de Carpentras pour conquérir Paris. Souple, insinuant, il sut plaire à Mme de Montespan et, s'étant rendu indispensable à la favorite, il ne tarda pas à gagner la confiance du maître. Très positif, il faisait rendre à sa charge mille petits bénéfices. L'indiscret était même allé si loin qu'un jour le Roi voulut lui donner une leçon. Au petit lever, on annonçait la mort d'un gentilhomme très réservé et mauvais courtisan : — En voilà un, dit Louis XIV en regardant d'Aquin, qui ne m'a jamais rien demandé. — Et d'Aquin de répondre, sans se déconcerter : « Oserait-on demander à Votre Majesté ce qu'elle lui a jamais accordé ? » Le trait était piquant et ne pouvait déplaire. Fût-on roi, cela rassure toujours le malade de voir qu'il n'est pas entre les mains d'un imbécile.

A la longue cependant le crédit de d'Aquin diminua. Il était, avons-nous dit, la créature de Mme de Montespan. Or Mme de Montespan, c'était le passé. Fagon, le rival qui se dressait contre lui, s'appuyait sur Mme de Maintenon, qui représentait l'avenir, et un avenir plein de promesses. Sainte-Beuve (1) ne tarit pas d'éloges sur Fagon. Je n'oserais jamais, moi chétif, m'inscrire contre une telle autorité. Il n'en est pas moins vrai que le procédé dont usa notre confrère pour évincer d'Aquin n'est pas des plus recommandables. Nous n'avons pas inventé la « rosserie médicale » ; le mot seul est nouveau, les anciens connaissaient la chose.

La mort de la reine porta un premier coup à la confiance que le roi avait mise en son médecin. A partir de ce moment, aucune décision ne fut prise sans l'approbation de Fagon. La lutte entre les deux rivaux dura assez longtemps. D'Aquin se tenait sur ses gardes, et malin comme il l'était, il arrivait tant bien que mal à parer aux embûches de l'adversaire. Un soir cependant il eut le tort de se départir de sa vigilance. Le roi avait été fort souffrant dans la journée. Vers le milieu de la nuit, le malaise semblant disparaître, d'Aquin décida de s'aller coucher. Fagon l'accompagna, mais il ne fit qu'une fausse sortie. Il rentra peu après dans l'antichambre et s'y installa pour attendre les événements. Sur le matin, le malade s'étant réveillé torturé par la fièvre, le gentilhomme de service insinua que M. Fagon était resté dans la pièce voisine et qu'il se ferait un devoir d'apporter à Sa Majesté quelque soulagement. Le Prince hésita un peu pour

(1) Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tome XI, page 96, et *Nouveaux Lundis*, tome II, page 365.

la forme, feignant de craindre le mécontentement de d'Aquin. Mais pourquoi celui-ci n'était-il pas à son poste? c'était sa faute, après tout. On n'abandonne pas ainsi les gens ! On fit donc entrer Fagon qui, pour la première fois de sa vie, se trouva seul avec le roi.

A dater de ce moment la disgrâce de d'Aquin était décidée. Un jour Louis XIV le fit mander, causa avec lui de choses et d'autres, puis le renvoya avec force bonnes paroles. Le lendemain, sans autre explication, le malheureux médecin était chassé de la Cour et renvoyé dans ses terres. Nous nous plaignons volontiers de l'ingratitude des malades ; les médecins du bon vieux temps n'étaient pas mieux partagés que nous.

Avec Vallot et d'Aquin, c'était l'Ecole de Montpellier qui accaparait la faveur des grands. Avec Fagon, c'est l'École de Paris qui s'affirme définitivement. Pris entre les deux Facultés rivales, on voit que l'infortuné d'Aquin devait tôt ou tard être sacrifié. Quand Fagon arrive à être titulaire de la charge si enviée, il s'empresse de modifier la thérapeutique de ses prédécesseurs. Dès lors, plus d'antimoine ; les saignées, les purgations, les clystères, forment la base du traitement, selon la formule des médecins de Paris.

On a fort reproché à Fagon sa thérapeutique. Les purgations dont il accabla son malade ont notamment donné lieu à maintes plaisanteries. Il faut se reporter, si l'on veut l'excuser, à la vie que menait le roi. Louis XIV passait son temps à se donner des indigestions. Très porté sur sa bouche, il ne résistait jamais au plaisir de goûter un nouveau ragoût ou un gibier cuit à point. Or, le moyen d'empêcher un Maître aussi redoutable de manger à son appétit, qui était formidable (1) !

Fagon avait beau recommander au roi un régime frugal, « lui faisant connaître que la plus grande partie des petits maux qui nous arrivent se guérissent plus heureusement par le régime que par les remèdes », le malade promettait tout ce qu'on voulait, mais une fois à table, adieu les bonnes résolutions.

Le médecin était par sa charge dans l'obligation d'assister, muet et impuissant, à ces excès qu'il ne cessait de déplorer. Sa mine piteuse réjouissait même fort les courtisans qui ne l'aimaient guère (2). Parfois, n'y tenant plus, il s'adressait aux officiers de bouche, les suppliant de supprimer tel ou tel service. Mais le fâcheux était rabroué d'importance. Notre métier est de

---

(1) Voici d'ailleurs un ou deux faits touchant l'appétit du roi : « Je l'ai vu souvent, dit La Palatine, manger quatre assiettées de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiettée de salade, du mouton au jus et à l'ail, deux bonnes tranches de jambon, une assiettée de pâtisserie, et puis encore du fruit et des confitures. Le roi et feu Monsieur aimaient beaucoup les œufs durs. »

D'autre part, quand on le mettait à la diète, voici, comme il se comportait : « Le roi voulut bien qu'on ne lui servit à dîner que des croûtes, un potage au pigeon et trois poulets rôtis. » Au moment de ce repas, le roi était très souffrant et abattu, dit Fagon. Jugez un peu ce qu'il aurait absorbé s'il eût été bien portant !

(2) Voir les *Mémoires de Mme de Motteville.*

donner à manger au roi, lui répliquait-on, le vôtre est de le purger. A chacun sa besogne, et laissez-nous en repos. La réponse était logique. Les gentilshommes de la table n'avaient, pour se faire valoir, que les bons morceaux présentés au maître. Ils auraient donc cru manquer à tous leurs droits et à tous leurs devoirs en écoutant les doléances du médecin.

Placé entre l'autorité du roi, qui n'en faisait qu'à sa tête, et le mauvais vouloir de son entourage, Fagon dut chercher le moyen de parer aux écarts de régime. A cet effet, la purgation était tout indiquée. Les jours où il prenait médecine, le malade gardait forcément une diète relative. C'était donc autant de gagné. De plus, puisqu'on ne pouvait lui enlever les morceaux de la bouche, à ce grand mangeur, du moins les médecines faciliteraient-elles leur évacuation par l'autre bout du tube digestif. Comme on le voit, cette thérapeutique si raillée était après tout fort rationnelle. Il n'est pas jusqu'à la sinusite maxillaire, — dont il me tarde de parler, — qui n'explique les nombreux purgatifs. On sait que dans la sinusite quantité de produits septiques sont déglutis. Tous, nous avons pu observer des cas de dyspepsie gastro-intestinale chez des sujets dont les sinus étaient remplis de pus. Peut-être les indigestions, les diarrhées répétées dont le roi eut à souffrir surtout à partir de 1685, tiennent-elles à l'auto-intoxication produite par le mauvais état du sinus? Dans ce cas encore, faute de mieux, la purgation devait s'imposer à l'esprit du médecin.

* * *

Ce qui prouve, au surplus, que la médication de Fagon n'était pas si mauvaise, c'est que Louis XIV mourut dans un âge avancé, lui qui avait été malade toute sa vie. Car il y a loin du Louis XIV vigoureux et superbe dont on nous a laissé le portrait officiel, au pauvre diable de roi qui traîna, somme toute, une existence misérable. Et ici l'on pourrait faire un rapprochement entre Louis XIV et Auguste; ce dernier, dépeint par la légende comme un brillant cavalier, ne fut, lui aussi, qu'un valétudinaire.

Tout d'abord le roi subit la tyrannie des vertiges (1). Sans cesse « il était pris de vapeurs », et ce vertige, probablement d'origine stomacale, pesa lourdement sur toutes ses actions. Il ne se passait pas de semaine qu'il n'en ressentît les atteintes. Si les grandes cannes furent alors à la mode, c'est qu'elles servaient au roi à rassurer sa démarche vacillante.

Auprès d'un maître souvent malade, les médecins devaient avoir grand crédit. En effet, s'il n'écoutait pas toujours leurs

(1) Louis XIV devait attacher une grande importance aux vertiges. Dans le *Journal*, tout ce qui y a trait est souligné avec soin, et cela probablement par ordre du malade, puisque les trois médecins successifs n'ont jamais négligé de s'arrêter à ce détail. Le roi, très frappé de ces accidents répétés, en cherchait certainement la cause d'après les circonstances dans lesquelles ils se produisaient.

conseils, le roi ne savait rien leur refuser. J'ai noté combien d'Aquin abusa de la situation. Fagon, plus discret, fut tout aussi bien partagé. S'étant fait opérer de la pierre, il reçut de son illustre client, à titre de témoignage sympathique, la somme rondelette de 100.000 francs.

Le pouvoir de nos confrères sur l'esprit de Louis XIV — l'exemple de d'Aquin prouve qu'ils n'étaient pas sans abuser de la situation — explique peut-être pourquoi Molière s'est tant acharné après eux. Ce faisant, il était sûr d'avoir pour lui toute la Cour qui les détestait cordialement. De plus, Molière avait pour intime ami Mauvillain, qui lui fournissait les renseignements sur la médecine de l'époque (1). Or, Mauvillain était de la Faculté de Paris. En documentant Molière, c'étaient les confrères de l'École de Montpellier, alors au pouvoir, qu'il tenait surtout à rendre ridicules. Une chose prouve en tout cas que Molière visait surtout les médecins de la Cour. « *Desfonandrès* (autrement dit tueur d'hommes) n'était autre que des Fougerais, médecin de Madame, *Bahis* (japant, aboyant) désignait Esprit, premier médecin de la reine-mère, et qui en effet bégayait en parlant. *Macroton* était le pseudonyme de Guénaut, premier médecin de la reine, qui, au contraire, parlait avec une extrême lenteur. *Tomès* représentait Vallot, médecin du roi, et non d'Aquin (2). » Quant à *Purgon*, ce n'était autre que Fagon. Je dois ajouter pour ce dernier que les commentateurs de Molière sont loin d'être d'accord.

*
* *

Quoi qu'il en soit, Louis XIV fut sans cesse préoccupé de sa santé, et ceci nous explique l'origine du *Journal*. Louis XIII n'avait eu ses enfants que sur le tard, alors qu'il était peut-être déjà atteint de la tuberculose dont il devait mourir quelques années après. Evidemment les questions d'hérédité n'intéressaient point les esprits comme aujourd'hui ; néanmoins on n'était pas sans redouter l'influence du tempérament du père sur celui de ses descendants. Louis XIV dut en être très frappé, car ce fut lui qui enjoignit aux médecins de noter avec la plus grande minutie, jour par jour, l'état de sa précieuse santé. Grâce à cette manière de Livre de raison, les médecins pouvaient être renvoyés, disparaître, les successeurs auraient à leur disposition tous les documents propres à les éclairer sur les antécédents du malade, sur son tempérament, etc. Enfin, il serait facile d'y trouver la trace des traitements heureux et des tentatives inutiles.

(1) Rappelons, en passant, que Mauvillain est le médecin qui fait l'objet du troisième placet présenté au roi lors de la reprise du *Tartufe*. Molière demanda à Louis XIV pour le fils de son ami le canonicat de la chapelle royale de Vincennes. L'auteur de *l'Amour médecin*, du *Médecin malgre lui*, quémandant pour un membre de la Faculté, la chose était neuve et imprévue. Louis XIV accorda le canonicat.

(2) Voir, pour plus de détails, *Les Médecins au temps de Molière*, par Maurice Raynaud, ch. III, page 126. (Didier, éditeur, Paris, 1863.)

Cette rédaction constituait pour les médecins une lourde tâche. Quand, à l'âge de 17 ans, le jeune roi fut atteint d'uréthrite (1), il faut voir les périphrases qu'emploie le pauvre Vallot pour présenter la maladie d'une façon décente. Il s'en tira d'ailleurs fort bien. Le Maître, qui lisait avec soin le devoir imposé à ses docteurs, ne put rien trouver à y reprendre.

Ce qui prouve bien, au surplus, que le *Journal* était une besogne. forcée, c'est qu'il nous est arrivé incomplet. Dans les dernières années du règne, quand le lion devenu vieux ne put plus veiller à la stricte exécution de ses ordres, Fagon supprima tout simplement sa rédaction. Ce document devait rester à jamais secret. Le roi, qui posait toujours pour la galerie, comme nous disons, se souciait fort peu de montrer à la postérité l'envers de sa personne royale. Si, suivant l'expression de Sainte-Beuve, le bruit de ses borborygmes est arrivé jusqu'à nous, c'est sûrement contre son gré. Il s'agit là d'une violation posthume du secret médical, et le *Journal*, dont toute la Cour ignora l'existence, était destiné à noter les souffrances de l'homme et non à fournir des documents à l'histoire du souverain.

***

Vallot, d'Aquin et Fagon nous ont laissé le récit des moindres faits touchant les maladies de Louis XIV. On y retrouve donc quelques indications intéressantes sur les maladies de notre spécialité. Je cite, entre autres, une otite qui guérit rapidement et passe presque inaperçue. Mais ce qui domina toute l'histoire pathologique de Louis XIV, ce fut, en dehors des vertiges et de la goutte, le mauvais état de son tube digestif. Très arthritique, gros mangeur, grand buveur, le roi fut sans cesse en proie à l'indigestion. Comme chez tous les arthritiques à partir d'un certain âge, il se forma, au niveau du collet de ses dents, des dépôts de tartre. Ces dépôts occasionnèrent de la gingivite et Louis XIV perdit ses dents de bonne heure. Au bon vieux temps les soins de la bouche n'étaient pas encore connus. La fameuse Eau de Botot date de la fin du XVIIIe siècle et l'on considéra son invention comme une découverte extraordinaire.

Cette société du XVIIe siècle nous apparaît à travers le mirage des écrits du temps comme des plus parfaites et des mieux policées, alors qu'en réalité, même à la Cour, on ignorait les choses les plus élémentaires du confort et de l'hygiène. Louis XIV ne se baignait jamais. A Marly, la malpropreté était telle que les punaises empêchaient le roi de dormir. Le palais de Versailles ne contient aucun de ces cabinets indispensables à la plus modeste de nos habitations.

Ainsi, à part quelques gargarismes çà et là, le roi ne prit jamais aucun soin de sa bouche. On va voir les conséquences de ce manque absolu d'hygiène.

(1) Voir dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, 1re série, le chapitre : *Un péché de jeunesse de Louis XIV*, p. 1-15.

J'arrive à la sinusite.

« Dans le commencement de l'année 1685, il n'y aurait rien eu à souhaiter si la mauvaise disposition de sa *mâchoire supérieure du côté gauche* dont toutes les dents ont été arrachées, ne l'eût obligé de remédier à un trou de cette mâchoire qui, toutes les fois qu'il buvait ou se gargarisait, portait l'eau de sa bouche dans le nez, d'où elle coulait comme d'une fontaine. Ce trou s'était fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents (1) qui s'étaient enfin cariées et causait quelquefois *quelque écoulement de sanie de mauvaise odeur*, d'autant qu'il était impossible de reboucher ce trou que par l'augmentation de la gencive, et qu'elle ne se pouvait reproduire que sur un bon fond, c'est-à-dire en guérissant la carie de l'os de la mâchoire, quelque profond qu'il pût être » (2).

Pour comprendre cet accident, il faut se reporter à quelques mois auparavant. Le roi avait « un vieux chicot » à la mâchoire supérieure. Étant venu à en souffrir, il fait lui-même des tentatives d'arrachement si maladroites, qu'elles déterminent une tuméfaction des gencives, de la périostite alvéolo-dentaire avec abcès et fluxion. Il se décide alors à faire extraire sa dent par le chirurgien. Mais sa mâchoire, du côté gauche, « était en très mauvais état ; les dents en étaient tombées ».

L'ablation du chicot en question fut-elle mal pratiquée, ou mieux, y avait-il communication entre l'alvéole et le sinus ? Le *Journal* n'en dit absolument rien. Une seule chose est certaine, c'est qu'une fois la dent enlevée, il reste à la place un trou profond aboutissant au sinus maxillaire. Tout d'abord, on ne s'inquiéta pas outre mesure de ce fait, mais bientôt la perforation devint si gênante qu'il fallut à tout prix y remédier. Le médecin place le récit de cet accident au début de 1685, parce que c'est à ce moment qu'on opéra le roi, mais en réalité le mal datait de plusieurs mois auparavant :

S'étant résolu à intervenir, d'Aquin demanda une consultation. Je lui laisse de nouveau la parole.

« Les avis de M. Félix et de M. Dubois furent soutenus du mien, qu'il n'y avait que le feu actuellement capable de satisfaire aux besoins de ce mal. Pour cet effet, le roi y étant résolu, l'on fit faire des cautères de grosseur et de longueur convenables pour remplir et brûler tous les bords aussi profondément que la carie le demandait. Le 10 de janvier on y appliqua quatorze fois le bouton de feu, dont M. Dubois, qui l'appliquait, paraissait plus las que le roi qui le souffrait, tant sa force et sa constance sont inébranlables dans les choses nécessaires, quand il s'y est déterminé (3).

» Après cette application du feu, nous lui conseillâmes trois ou quatre fois par jour de faire passer de la bouche par le nez une liqueur ou gargarisme composé d'un quart d'esprit-de-vin, autant

(1) V. *Le Cabinet secret de l'histoire*, 2e série, p. 27 et seq.

(2) *Journal de la santé du roi*, page 162, année 1685. (Rédaction de d'Aquin.)

(3) Il est incontestable que l'opération dut être assez douloureuse. Mais ce qui surtout explique l'éloge de d'Aquin sur le courage du malade, c'est que le *Journal* était écrit pour le Maître seul. Comme, il en prenait fréquemment connaissance, exalter sa fermeté, c'était à la fois rendre hommage à la vérité et aussi faire sa cour.

d'eau vulnéraire distillée, et moitié de fleur d'oranger, pour résister à la pourriture, faciliter la chute des escharres, et avancer la régénération de la gencive par laquelle seule on pouvait espérer de boucher le passage dont une partie se trouve naturelle à tous les hommes pour le commerce de quelques petits vaisseaux qui fournissent de la nourriture aux dents et à la mâchoire où ce canal se porte de l'os cribleux, et dont l'autre partie s'était faite en arrachant les dents, par la violence, et formait la communication de la bouche à ce petit canal naturel. Ce qui nous obligea, sitôt que nous vîmes toutes les escharres tomber, et les chairs qui commençaient à revenir, de prier le roi de ne plus forcer le passage, et de ne pousser rien plus de la bouche par le nez, et de laisser revenir les chairs sans les contraindre. »

Cette première opération fut tenue secrète. Dangeau mentionne simplement que le Roi ne sortit presque pas un seul jour de ses appartements pendant le mois de janvier. Il omet, et pour cause, de nous dire, lui si minutieux d'habitude, la raison de la réclusion du roi. Le silence fait autour de l'intervention montre bien que les médecins avaient gardé scrupuleusement le secret (1).

La première opération fut insuffisante.

« Ce ne fut, continue d'Aquin, qu'après avoir encore appliqué le cautère par trois fois, le 1er de février, pour plus grande sûreté, et ce ne fut pas sans raison, que la carie nous parut entièrement guérie. Depuis ce temps, les chairs se sont engendrées, si abondantes et si solides que le trou de la mâchoire est entièrement rebouché et qu'il ne trouve plus aucun passage pour porter l'eau de la bouche par le nez. »

Donc la fistule était guérie, mais le sinus restait infecté. Ici nous entrons en quelque sorte dans la deuxième période de la sinusite. Le malade va souffrir longtemps de l'empyème latent de l'antre d'Highmore. Reprenons la narration du médecin :

« Cette guérison (?) était assez de conséquence pour donner de la joie à S. M. et nous faire ressentir tout le plaisir que nous en pouvions goûter ; mais il lui succéda incontinent après un accident fâcheux qui a *longtemps* incommodé le roi, c'est-à-dire *une odeur forte et quasi cadavéreuse dans les mucosités qu'il mouchait, qui lui donnait non moins d'inquiétude par elle-même que par la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité d'en ôter la cause qui nous faisait craindre être quelque carie ou ulcère dans l'os cribleux, où les mucosités du nez et de quelques glandes voisines, venant à séjourner, par le mélange de quelques ichorosités corrompues, contractaient la mauvaise odeur dont S. M. se plaignait.* Mais comme cet accident n'était point continu, et que sou-

---

(1) On sait qu'il n'en fut pas de même pour l'autre fistule, la fistule anale. Celle-ci devint rapidement célèbre. A la Cour, pour gagner les faveurs de S. M., il était de bon ton de se proclamer atteint de cette incommodité. Où l'adulation va-t-elle se nicher ? A la ville, dans les provinces, on vit surgir quantité de guérisseurs qui, tous, possédaient un remède infaillible. Quelques-uns arrivèrent jusqu'au roi, mais finalement le dernier mot resta aux chirurgiens.

Le Dr Cabanès a conté tout au long l'histoire de la fistule du Roi dans le *Cabinet secret*, 1re série, p. 17.

vent il ne paraissait que de loin en loin, je n'ai pu me persuader qu'il eût une cause fixe et permanente et j'ai pensé que ce n'était que l'effet d'un plus long séjour que ces mucosités faisaient quelquefois dans ces parties encore échauffées de tous les cautères que l'on y avait appliqués, et qu'à la longue du temps cette mauvaise odeur se passerait. »

Comme on le voit, il s'agit bien là d'une sinusite maxillaire telle que nous comprenons aujourd'hui cette affection. Fistule alvéolo-sinusienne, infection du sinus, puis, la fistule ayant été bouchée, évacuation du pus de l'antre d'Highmore par le nez. Rien ne manque aux signes de la sinusite et, écrivant pour le public médical, je ne discute pas d'avantage le diagnostic, qui est évident. D'Aquin ajoute que le roi fut débarrassé de cette incommodité sur la fin de l'année 1685. Nous allons voir que cela n'est pas tout à fait exact. La sinusite va continuer son cours, seulement on la considérera désormais comme un simple coryza.

En effet, je passe quelques notes ayant trait aux années 1686 et 1687, et j'arrive à 1688. A la date du 4 janvier, on relève ceci : « sans aucune douleur de dent considérable, la joue lui enfla un peu du côté gauche ce qui se dissipa en deux ou trois jours ». A ce moment, il y eut écoulement de pus par le nez.

En 1695, nouvelle atteinte ; il eut de la fièvre, un peu de pesanteur de tête, et moucha beaucoup de pus. Traitement : purgation.

En avril 1696, nouvel accident qui sans conteste doit encore être rapporté à la sinusite.

« Le 29 du mois (1), le roi, au retour de la chasse au chien couchant, sentit des étourdissements qui l'inquiétaient. J'eus l'honneur de l'assurer que c'était un effet du soleil ardent, auquel il s'était trop exposé, qui avait fondu quelques humeurs, et qu'il y avait apparence que ces étourdissements seraient les avant-coureurs d'une migraine, qu'ils précèdent souvent. Cela arriva comme j'avais eu l'honneur de lui dire : les étourdissements diminuèrent considérablement lorsque la douleur de tête se déclara, et cessèrent absolument le lendemain par un rhume qui soulagea la tête en coulant abondamment par le nez. »

En réalité que s'était-il passé ? Le sinus était plein de pus, il s'était vidé par regorgement, et aussitôt le malade avait été soulagé.

Même remarque pour le mois d'avril 1698 « les étourdissements ayant cessé par une abondante décharge de sérosité par le nez, qui en débarrassa la tête ».

Je passe sur les accidents pareils à ceux que je viens de rapporter et signalés plusieurs fois au cours des années 1702 et 1703. Invariablement Fagon purge son malade. En cela il est lo-

(1) Toute cette partie du *Journal* est rédigée par Fagon, qui avait succédé à d'Aquin en 1693. Ainsi qu'on le remarquera, la langue de Fagon est plus souple, les phrases sont beaucoup moins longues. En outre, les termes médicaux sont mieux appropriés et plus précis.

gique. Ne pouvant évacuer ces humeurs anormales par en haut, il les tirait vers le bas, tout simplement.

A la date du 20 mars 1703, cependant, il est obligé de convenir que les purgations ne guérissent pas complètement ; aussi, le mois suivant le rhume de nez continuant, il passe à un autre exercice. Cette fois, c'est à la saignée qu'il s'adresse. A la fin de cette même année, la série continue. Je ne m'y arrête point, c'est toujours la même antienne : « pesanteur de tête, qui lui paraissait fendue » et qui n'est soulagée que par une « fonte de nez survenue pendant que le roi était au service à la chapelle. La continuation de l'écoulement qui se fait par le nez a soulagé le roi petit à petit de la pesanteur qu'il sentait à la tête et l'a disposé à finir heureusement l'année sans aucun reste de cette incommodité ».

En 1704 (février), l' « air chargé de neige et morfondant, a causé, les jours suivants, quelques pesanteurs à la tête de S. M., qui ont été suivies d'un rhume qui s'est déchargé par le nez, dont la tête a été soulagée ».

Vers le milieu de novembre, nouvel accident de même nature. Cette fois, il n'y a pas à s'y méprendre, il est nettement question de sinusite. Je reproduis textuellement le passage :

« Le 19 de novembre, le roi s'étant morfondu, a commencé d'être enrhumé et l'a été depuis beaucoup davantage ; de façon que le 2 décembre la sérosité du catarrhe remplissant les sinus voisins du nez et ses glandes, et abreuvant la gorge, le palais et la langue, S. M. a perdu le goût et l'odorat et a senti la tête pesante. »

Comme les autres fois, le malade est soulagé dès que l'écoulement se fait abondamment par le nez.

Il est curieux de voir comme les notes sur ce sujet se ressemblent ; on les croirait copiées les unes sur les autres.

« 19 décembre 1706. Le roi sentit le matin quelques tournements de tête ; il en fut soulagé en prenant l'air après dîner. Sa tête demeura chargée pendant huit jours à diverses reprises, et enfin son nez ayant coulé, et le roi ayant aussi mouché et craché beaucoup, cette pesanteur, s'est tout à fait dissipée. »

Quelques mois après, au début de 1707, le *Journal* note que Louis XIV a de l'inaptitude au travail.

« Il fut incommodé de tournements de tête, accompagnés d'éblouissements des yeux, suivis dans le reste de la journée d'un peu de douleur et de pesanteur de tête... Dans cette dernière occasion, le ventre s'étant ouvert et le nez ayant un peu coulé, S. M. s'est trouvée tout à fait libre. »

J'arrête là mes citations parce qu'elles sont invariablement les mêmes. A part une complication passagère du côté du sinus frontal et qui d'ailleurs n'eut pas de suites, je ne relèverai plus rien. Je fais remarquer cependant en terminant que, jusqu'à la fin du *Journal*, resté malheureusement incomplet comme je l'ai dit, Fagon fait mention de cet « écoulement de sérosités par le

nez ». La médication qu'il emploie oscille toujours entre les purgations et la saignée.

Ce que je viens de dire suffira, je l'espère, à démontrer que Louis XIV, dans la dernière partie de sa vie, souffrit de l'affection que nous désignons sous le nom d'*empyème latent de l'antre d'Highmore.*

* * *

On me pardonnera cette longue dissertation. Il était écrit que le grand roi, déjà en proie aux médecins de son vivant, ne leur échapperait pas davantage une fois mort. Sainte-Beuve, qui a longuement écrit sur les événements du règne, était quelque peu médecin. Le bibliothécaire Le Roi, qui édita le *Journal*, l'était aussi. Quant à Michelet, il a traité le sujet en physiologiste autant qu'en historien. Si j'ai imité l'exemple de ces illustres devanciers, c'est que la sinusite chronique de Louis XIV m'a paru la plus ancienne en date dont la littérature médicale ait fait mention. En outre, elle était peu connue. Des deux fistules placées aux deux pôles du tube digestif de l'auguste malade, l'une, la fistule anale, avait jusqu'ici accaparé toute l'attention ; l'autre, la fistule dentaire, n'en joua pas moins un certain rôle dans nos affaires, puisque c'est elle qui aurait décidé du mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon (1) et, par suite, de la révocation de l'édit de Nantes (2).

Mais, pour ne pas encourir le reproche d'avoir voulu faire passer une partie de l'histoire de France par le nez d'un de ses rois, je me suis gardé de souligner l'influence de cette affection sur la conduite du royaume, me contentant de replacer les faits dans leur milieu et de renvoyer, pour le surplus, le lecteur à Michelet.

Que si, d'aventure, on trouvait ces détails oiseux, je répondrais que rien de ce qui touche à notre domaine ne doit nous demeurer étranger. En outre, des moindres faits on peut tirer d'utiles enseignements. Les médecins apprendront par là combien la tâche de leurs prédécesseurs était difficile, alors que la rhinologie n'existait pas. Les malades eux-mêmes sauront tirer quelque consolation de cet humble essai. Ils pourront toujours, si modestes soient-ils, se dire plus heureux que les grands d'autrefois, puisque, grâce aux progrès de la chirurgie moderne, on vient rapidement à bout de cette affection dont

La garde qui veille aux barrières du Louvre
Ne défend pas les rois.

(1) Ce mariage eut lieu après l'opération de la fistule dentaire.
(2) Voir plus haut le passage de Michelet

Faute de place, nous avons dû, à notre grand regret, ajourner au prochain numéro la suite du très intéressant article du Dr Fiessinger sur Prosper Ménière. (A.-C.)

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Présence du bacille de la diphtérie dans l'eau bénite.

Les contacts multiples que subit l'eau des bénitiers avec des doigts souvent peu aseptiques autorisent à supposer que dans certaines conditions ce liquide est susceptible de jouer un rôle important dans la diffusion des maladies infectieuses. Et de fait, en analysant bactériologiquement de l'eau puisée dans le bénitier d'une des églises les plus fréquentées de Sassari, M. le professeur Vincenzi a constaté la présence d'une foule de bactéries : staphylocoques et streptocoques, colibacilles, microbes tétragènes, bacille de Lœffler, etc.

Notre confrère a cultivé ce dernier microbe et en a obtenu des cultures pures absolument caractéristiques. Il a pu aussi se convaincre par des expériences sur les animaux qu'il s'agissait incontestablement d'un bacille de la diphtérie, doué de propriétés très virulentes. En effet, M. Vincenzi a vu des cobayes pesant plus de 400 grammes succomber rapidement après inoculation de doses même minimes (0 c.c. 4) des cultures en question, et il a constaté à leur autopsie les lésions caractéristiques de l'infection diphtérique expérimentale (œdème au point inoculé, exsudat limpide des cavités pleurales et foyers hémorrhagiques multiples dans les capsules surrénales).

L'eau des bénitiers peut donc être le véhicule de la contagion diphtérique, et cela d'autant plus facilement que dans quelques pays certaines personnes ont coutume de porter à leurs lèvres leurs doigts mouillés d'eau bénite. Ajoutons qu'à l'époque où M. Vincenzi entreprenait ces recherches, quatre cas de diphtérie, dont un suivi de mort, étaient signalés dans la ville de Sassari.

(*Semaine médicale.*)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE.* »

Un domicile de Napoléon. — Une erreur à rectifier.

Nous avions jadis affirmé (1), sur la foi d'érudits estimés, que Bonaparte avait habité la maison qui fait le coin du quai Conti et de la rue de Nevers, ainsi d'ailleurs que l'atteste une plaque apposée sur cet immeuble. Cette plaque porte l'indication suivante :

Souvenir historique. En 1785, l'empereur Napoléon Bonaparte, officier d'artillerie sortant de l'Ecole de Brienne, demeurait au cinquième étage de cette maison. Autorisation spéciale de S. M. l'empereur Napoléon III, en date du 14 octobre 1853.

(1) V. *Chronique médicale*, 1897, p. 657.

En signalant, il y a quelques jours, l'existence de cette plaquette, notre confrère le *Figaro* démentait le fait avec juste raison et faisait appel au témoignage d'Auguste Vitu, qui a prouvé clairement et péremptoirement que la maison du quai Conti, où Bonaparte, pendant ses vacances, descendait chez les parents de la future duchesse d'Abrantès, est non point celle qui porte le numéro 5, mais bien celle qui fait l'angle du quai et de l'impasse Conti et qui porte le numéro 13, à côté de la Monnaie.

A l'affirmation d'Auguste Vitu, notre confrère *Les Débats* joint le témoignage de Chateaubriand, dont les *Mémoires d'outre-tombe* contiennent ce passage :

« Mlle Fermont-Commène (Mme d'Abrantès), fixée tour à tour chez sa mère, à Montpellier, à Toulouse et à Paris, ne perdait point de vue son compatriote Bonaparte : « Quand je passe aujourd'hui sur le quai de Conti, écrit-elle, je ne puis m'empêcher de regarder la mansarde à l'angle gauche de la maison, au troisième étage : c'est là que logeait le grand Napoléon toutes les fois qu'il venait chez mes parents. »

Ces quelques lignes de Chateaubriand ne donnent pas, à vrai dire, une indication très précise sur la place exacte de la maison : elles permettent cependant de rectifier une erreur partielle, consacrée par l'inscription dont nous parlions plus haut, en établissant que Bonaparte habitait au troisième étage, et non pas au cinquième.

ÉCHOS DE PARTOUT

Médecins députés.

M. le Dr Marcel Baudouin, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris, qui avait posé sa candidature comme républicain progressiste dans la deuxième circonscription des Sables-d'Olonne (Vendée), déclare la retirer par discipline républicaine.

M. le Dr Baudouin, qui vient d'adresser à M. le préfet de la Vendée sa démission de maire de la Barre-de-Mont, abandonne la politique dans son pays natal pour se consacrer exclusivement à la science bibliographique auquel son nom est attaché.

(*Le Petit Phare de la Vendée.*)

Un acteur médecin.

Nous apprenons que M. Deval va soutenir, très prochainement, devant la Faculté, sa thèse pour être reçu docteur.

M. Deval est le jeune pensionnaire du théâtre de la Renaissance qui, tout en continuant sa carrière de comédien — qui lui a valu de jolis succès à côté de Mme Sarah Bernhardt — a poursuivi ses études de médecine. (*Gil Blas.*)

Un médecin sculpteur.

Le docteur Worms, qui vient de mourir, s'occupait avec passion de musique et de sculpture. Il avait récemment exposé, au Salon des Champs-Elysées, un groupe représentant Moïse et Jésus.

C'est encore au Dr Worms qu'on doit le beau buste de Bouchardat, qui fait partie des collections de l'Académie de médecine.

Comme nous le félicitions un jour sur ses aptitudes artistiques, M. Worms nous répondit avec un fin sourire : « N'en dites mot surtout; c'est un péché de vieillesse et, à mon âge, on ne les avoue plus ! »

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Le chapitre des nez. — Puisque Aristote a fait, à moins qu'on ne le lui ait attribué à tort, le chapitre des chapeaux, il nous sera bien permis d'esquisser le chapitre des nez. La « nasographie » ou l'art de connaître les gens par leur nez n'est pas encore classée comme science, mais qui nous dit que dans un avenir prochain... ?

Quoi qu'il en soit, sortez vos cache-nez, il n'en est que temps, car nous nous promettons de vous faire éternuer.

Le nez est cet organe qui siège généralement au milieu de la figure et qui est composé de peau, d'os, de cartilages, etc., mais nous n'avons pas à refaire son anatomie. Tenons-nous-en à sa physionomie. Et d'abord, rappelons que le nez a donné naissance à bon nombre de locutions populaires. Quand on a du nez, on passe pour un malin ; mais si on se laisse *mener par le bout du nez*, on n'est qu'un simple nigaud. Ne pas y voir *plus loin que son nez* indique une myopie intellectuelle fâcheuse pour qui en est doué. Si votre voisin *vous pue au nez*, nous lui conseillerons d'émigrer en d'autres lieux ; pourvu qu'il n'aille pas *se casser le nez* à une porte encore moins hospitalière : c'est alors qu'il *vous aurait dans le nez* !

Si nous cherchons maintenant quelle peut bien être la fonction psychologique du nez, nous arrivons à des constatations non moins piquantes.

Sommes-nous arrêtés par des obstacles imprévus, nous nous grattons le nez comme s'il était le grenier d'abondance de nos réflexions.

Voulons-nous témoigner notre affection sous une forme exubérante, nous nous frottons mutuellement le nez ; chez les sauvages, c'est une façon de se saluer.

Existe-t-il une relation entre le caractère d'un individu et la forme de son nez ? D'aucuns le prétendent avec preuves à l'appui.

Saint-Simon avait un nez fin, aigu, qui dénotait l'acuité de son esprit : c'était un nez chercheur.

Catherine de Médicis, Elisabeth d'Angleterre avaient de gros nez arqués, indice de domination et de cruauté. De même, Gambetta, la dictature du talent, de Moltke, la dictature militaire, Wagner, le génie de la musique, étaient bien partagés sous le rapport du nez.

Le nez retroussé est le nez vraiment féminin : c'est le nez de Cléopâtre, dont Pascal disait que « s'il avait été plus long, il aurait changé la face du monde ».

Le nez fendu est le signe d'une grande bonté : saint Vincent de Paul en avait été gratifié par la nature.

Le nez busqué est le nez du rêveur, du poète, du critique. Socrate avait le nez camus, mais la plupart des grands hommes ont eu un grand nez. Théophile Gautier était, du reste, d'avis que l'un n'existait pas sans l'autre.

On peut en tout cas compter parmi les « bien nez » : Virgile, Ovide, Solon, Démosthène et le bel Alcibiade; Hippocrate et Galien, mais en est-on bien sûr ; ils sont si loin de nous ! Scipion qui fut, de ce chef, surnommé *Nasica* ; ne pas oublier, de nos jours, M. Gladstone, le « Great Old man ». Les réformateurs religieux Mahomet et Luther, avaient un appendice nasal de dimension plus qu'honorable. Le pape Grégoire XVI, le Dante, le roi galant François I[er], Michel-Ange, Mazarin, Corneille, et le dernier-nez, Cyrano de Bergerac.

Et maintenant à qui le tour ?

D[r] CABANÈS.

Renan a-t-il fait de la médecine ? — En 1886, à un banquet celtique, me trouvant à côté de Renan, j'entendis cette phrase de la bouche de notre grand écrivain : « Pendant longtemps j'ai eu l'idée moi aussi de faire ma médecine. Les deux carrières, la prêtrise et la médecine, m'attiraient également.... » M. Quellien, qui était présent doit encore se rappeler cette conversation, et en sa qualité d'ami et de secrétaire particulier d'E. Renan, pourrait ajouter des détails sur cette vocation manquée de Renan.

M. Lintilhac était également avec nous, au moment où Renan tenait le propos que je viens de rapporter; ainsi que le D[r] Sardou actuellement établi à Nice.

D[r] MICHAUT.

Le cas de conscience de Jacques II ? — Je lis, dans une revue ecclésiastique, un compte-rendu de la thèse de doctorat ès-lettres de l'abbé Bellon, *Bossuet directeur de conscience*, Paris, 1895; et l'article se termine ainsi : « Il n'est pas question, dans cette thèse, du cas de conscience de Jacques II : peut-être eût-il été difficile à discuter en pleine Sorbonne ? » Cette phrase fait soupçonner un cas qui ressort à la *Chronique médicale*. Quel est-il ?

H. G.

Réponses.

Une plante médicinale à identifier (V, 228). — Il s'agit certainement du fameux *sylphium cyrenaïcum* des Grecs. C'était une Ombellifère de la Cyrénaïque (Tripolitaine) et dont les Romains avaient complètement dépeuplé le pays (comme font aujourd'hui les Européens des arbres à copahu de l'Amérique), au point que, sous Néron, elle était déjà presque introuvable et d'un prix exorbitant.

A quelle espèce se rapportait-elle ? Était-ce une plante aujourd'hui éteinte ou s'agit-il de quelque espèce ou variété d'*Asa fœtida* (dont les Romains usaient tant comme condiment) ? Ou bien, comme le pensait De Candolle, n'était-ce qu'une variété de *Thapsia* ?

C'est peut-être l'hypothèse la meilleure. Il s'agissait sans doute d'une forme adoucie du *Thapsia garganica*, dont les propriétés irritantes étaient moins violentes que celles de la forme actuelle, qui est fort dangereuse. Ceci dit pour prévenir les amateurs, désireux de multiplier les étapes du voyage à Cythère, contre les prospectus alléchants de certains industriels, qui prétendent, de temps à autre, avoir retrouvé le célèbre *Sylphium* des anciens, et qui vendent des préparations de *Thapsia*.

Voilà tout ce qu'on sait de cette plante mirifique, tant usée et tant

vantée dans l'antiquité, ce qui tendrait à prouver qu'elle n'était pas aussi dangereuse que le *Thapsia* d'aujourd'hui, qui est beaucoup plus suspect même que la cantharide. Après tout, il ne s'agit peut-être que de savoir s'en servir. Question de dose : *uti, non abuti.*

On a déjà beaucoup discuté sur ce sujet, vraisemblablement on discutera beaucoup encore ; et longtemps encore, après des tentatives expérimentales multiples et comparatives, les timides et les invalides du sport d'Aphrodite rêveront des soixante-dix étapes, qu'au dire de Longius, pouvait faire chevaucher le prodigieux *Sylphium.*

Dr Artault, de Vevey.

— Auprès des anciens, en vertu de la médecine des signatures, deux plantes jouissaient d'un grand crédit comme aphrodisiaques : le *satyrion* et la *mandragore.*

La première dut sa réputation à son odeur spermatique et à la ressemblance de son bulbe avec la glande séminale, d'où son autre nom d'*orchis.*

La vertu génésique de la seconde lui vint de la ressemblance de ses racines et de sa tige avec les membres inférieurs et le torse d'un homme.

On donnait à la mandragore le nom de *pomme d'amour* et à Vénus le surnom de *mandragoritis.*

L'empereur Julien, dans son épître à Callixène, dit qu'il boit du jus de mandragore pour s'exciter au jeu de l'amour.

Voir, pour plus de détails, ma *Génération humaine.*

Dr Witkowski.

Médecins anoblis (IV, 440, 698 ; V, 149). — Les derniers médecins anoblis furent, je pense, Portal et Dupuytren, nommés barons sous la Restauration, qui suivait en ce point les traditions du régime impérial.

Napoléon, en effet, instituant une noblesse d'Empire, n'avait eu garde d'oublier les médecins Larrey, Desgenettes, Percy, Yvan, Corvisart, Boyer, eurent le titre de barons ; et, ce qui ne gâtait rien, des dotations annuelles importantes s'ajoutaient à leur traitement.

C'est ainsi que Boyer, *premier chirurgien* de l'Empereur avec 15.000 fr. de traitement, fut créé baron en 1810 avec 4,000 fr. de dotation.

Yvan, *chirurgien ordinaire* de l'Empereur, avait un traitement de 12.000 fr., la place de chirurgien en chef des Invalides, le titre de baron avec une dotation annuelle de 9,000 fr., sans compter des gratifications qui variaient de 25 à 30,000 fr. chaque année. Tant de largesses n'empêchèrent point Yvan d'abandonner son bienfaiteur à Fontainebleau, en mars 1814. Napoléon venait de lui remettre 200.000 fr. et la croix de commandant de la Légion d'honneur ; quelques heures plus tard, Yvan montait à cheval et s'enfuyait à Paris !

Depuis les premiers jours du Consulat jusqu'en 1814, Corvisart fut *premier médecin* avec un traitement qui s'éleva jusqu'à 30.000 fr. par an, et une dotation de 10.000 fr. attachée à son titre de baron. Il était sincèrement attaché à Napoléon et possédait en retour toute sa confiance : aussi, lorsqu'il apprit les désastres de la campagne de 1814, Corvisart fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Il ne mourut d'ailleurs que huit ans plus tard.

Quant au baron Larrey, « *c'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu* », a dit de lui Napoléon dans son testament. Venant d'un tel juge, quel parchemin a jamais valu une pareille lettre de noblesse !

Il y a encore dans notre siècle une dernière catégorie de médecins anoblis, ceux qu'on pourrait appeler les auto-anoblis, les anoblis par approximation. Certains, qui portent un nom roturier, tirent de la confusion possible avec leurs homonymes un ingénieux moyen de se flanquer de la particule. Au lieu de se faire simplement prénommer Albert ou Félix, par exemple, ou de faire suivre bourgeoisement leur nom patronymique de celui de leur femme, les plus malins, s'allongeant pour ainsi dire dans leur berceau, se titrent de leur ville natale. Jobert s'empanache de Lamballe, Cadet s'agrémente de Gassicourt, Duchenne s'auréole de Boulogne, Guéneau se rehausse de Mussy, Vidal se mêle de Cassis, Marchal se corse de Calvi, Foveau se blasonne de Courmelles, Gilles se crénèle de la Tourette, Leroy se couronne d'Etiolles ou de Méricourt, etc. A quand Leroy (d'Yvetot) ? On commence naturellement par mettre des parenthèses, puis on les oublie, et les clients flattés d'être soignés par un gentilhomme, consacrent la particule, s'empressent de la répandre. Cela fait ainsi une noblesse très présentable, à la fois esthétique, bien sonnante et populaire, facile à porter hors de sa province et à transmettre à ses enfants. Nous recommandons volontiers aux futurs amateurs, pour peu que leurs noms s'y prêtent, Dulac (de Saint-Fargeau), ou Laforêt (de Montmorency) : on verrait refleurir ainsi plus d'une souche desséchée, plus d'une illustre famille éteinte, dont les lointaines origines ne furent peut-être pas des plus régulières. Dr E. Callamand.

Invention du Biberon (IV, 759 ; V, 86). — J'ai cherché jadis l'origine du biberon et je n'ai pas été plus heureux que nos collaborateurs de la *Chronique Médicale*. Il est impossible de considérer le *Guttus* comme un biberon. Varro, Pline, Juvenal, Aulu-Gelle, ont donné des détails très clairs sur l'usage des *guttus* : ils n'ont jamais été des biberons, et si Pompéi a offert des guttus, aucun biberon n'a encore été découvert que je sache dans les fouilles de cette ville. En revanche, les biberons sont fréquents dans les cimetières francs, gallo-romains et romains et de la Gaule. On les a toujours rencontrés dans les tombes renfermant des ossements de tout petits enfants, et l'abbé Cochet en donne un certain nombre dessinés et recueillis en Normandie, dans le Gard, en Belgique, dans le grand-duché du Luxembourg, etc. Tous ont un goulot et une petite éminence en forme de tétine, placée dans le ventre du vase (voir *Normandie souterraine*, 1854, et *Sépultures gauloises et romaines*, 1857). Un archéoloque parisien, M. Toulouse, en a trouvé plusieurs (*Fouilles dans le sol du vieux Paris*, 1888) et notre savant confrère, le professeur Deneffe, de Gand, en possède un trouvé à Tournai, que nous avons vu dans la magnifique et unique collection d'instruments anciens, qu'il a recueillis dans toutes les nécropoles du monde, grâce à ses voyages incessants et à son intelligente persévérance. Dr A. Dureau.

Les bas-bleus médicaux (V, 228). — Mme Régeard (Dr Regeard, Saint-Bourg-l'Abbé) a écrit, sous le pseudonyme de Claude Réal, de charmantes pièces de salon, en grand nombre déjà.

Dr Foveau de Courmelles.

Les premiers bistouris (V, 25). — L'origine du mot *bistouri* ne serait-elle pas *bis tornere*, tourner deux fois, comme si les premiers instruments, auxquels on a donné ce nom possédaient deux lames dans le même manche ?

D[r] BOUGON.

Les médecins au Collège de France (V, 143, 230). — L'enseignement de la médecine au Collège de France se confond avec la création même de cet établissement par François I[er]. La première chaire de médecine y fut inaugurée en 1542 par le Florentin *Vidus Vidius*, qui a donné son nom au canal vidien de la base du crâne, et occupée, en 1550, par *Sylvius*, alors âgé de 72 ans, et dont le nom est inséparable de l'histoire anatomique du cerveau.

Le premier, Sylvius avait enseigné l'anatomie sur des cadavres humains et fait des injections dans les vaisseaux. En réalité, il s'appelait Dubois et était né à Amiens, comme Vidus Vidius s'appelait de son nom italien Vidal Viduro. Ecrivant en latin, parlant couramment le grec et même l'hébreu, les savants de la Renaissance traduisaient leurs noms et ceux de leurs confrères en latin ou en grec. Quelquefois le déguisement allait plus loin, et le pseudonyme constituait un véritable jeu de mots, une antiphrase. Ainsi les *Akakia*, famille de chirurgiens qui a fourni trois générations de professeurs au Collège de France, s'appelaient en français *Malice* : en grécisant leur nom, ils lui donnèrent une signification toute contraire, dont Voltaire devait plus tard accabler son ennemi, le mathématicien Maupertuis, dans sa diatribe du docteur Akakia.

Trois autres chaires de médecine furent instituées dans le Collège royal ou Collège des trois langues, comme on disait alors, par Charles IX, Henri III et Henri IV. Il y eut désormais, pendant près de deux siècles, quatre chaires parallèles où l'on enseignait la médecine, la chirurgie, la pharmacie et la botanique.

A partir de 1774, l'une des quatre chaires de médecine fut transformée en chaire de chimie : elle a été occupée par Darcet, Vauquelin, Thénard, Pelouze, Balard et Schützenberger, mort récemment. Quant à la chaire de M. Berthelot, elle a été créée pour lui en 1865.

Une autre chaire de médecine fut réservée, à partir de 1778, à l'histoire naturelle des corps organisés : elle a eu comme professeurs Daubenton, *Cuvier*, Duvernoy, *Flourens*, et aujourd'hui M. *Marey*.

La troisième chaire disparue fut supprimée en 1832, à la mort de Portal, qui l'avait occupée pendant 62 ans : il avait succédé à Ferrein en l'an 1770 ! C'est au baron Portal, nous le rappelons en passant, que l'Académie de médecine doit sa fondation.

Il n'y a donc plus qu'une chaire de médecine proprement dite au Collège de France, celle qu'ont illustrée en notre siècle *Magendie* et *Claude Bernard* et qu'occupe actuellement, avec éclat d'ailleurs, M. *d'Arsonval*, un électricien de valeur égaré dans la médecine.

Voici maintenant, dans l'ordre chronologique, les médecins professeurs au Collège de France qui ont laissé un nom illustre ou simplement célèbre dans la science : *Sylvius*, *Riolan*, *Gui Patin*, *Tournefort*, *Jean Astruc*, *Ferrein*, *Portal*, *Corvisart*, *Hallé*, *Laënnec*, *Récamier*, *Magendie*, *Cl. Bernard* et *Brown-Séquard*.

Notons enfin, pour compléter ces renseignements sommaires, qu'il existe au Collège de France deux chaires de création récente, et qui touchent de près à la médecine : la chaire d'embryogénie comparée, créée pour Coste en 1844 et occupée actuellement par M. Balbiani ; et la chaire d'anatomie générale, dont le titulaire est M. *Ranvier* et le suppléant M. *Malassez*.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

Médecins inhumés dans les églises (IV, 693 ; V, 151). — François Blondel, à Saint-Sulpice ; Félix Dodart, à Saint-Germain-l'Auxerrois ; Littre, à Saint-Merri ; Morand, à l'église des Invalides (?) ; Perrault, à Saint-Honoré (place Cambrai) ; Pourfour du Petit, à Saint-Etienne-du-Mont ; Reneaulme, à Saint-Sulpice ; Réaumur, à l'église Saint-Julien de Mayenne, etc.

Dr A. D.

Parrains de mots médicaux (III, 438, 598 ; V, 151). — C'est en 1878 que le mot *microbe* a fait son apparition officielle dans une note communiquée à l'Académie des Sciences par M. Sédillot (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. LXXXVIII, p. 634). Sédillot, avant de proposer son néologisme à la docte assemblée, avait été pris de scrupules, et avait communiqué ses appréhensions à Littré.

Voici les deux lettres, peu connues, que le savant auteur du *Dictionnaire de la Langue française* écrivit, à cette occasion, au Dr Sédillot. C'est à M. Pasteur, qui les tenait de Sédillot lui-même, que l'on en doit l'obligeante communication.

Paris, le 26 février 1878.

Très cher Confrère et Ami,

Microbe et *microbie* sont de très bons mots. Pour désigner les animalcules, je donnerais la préférence à *microbe*, d'abord parce que, comme vous le dites, il est plus court, puis parce qu'il réserve *microbie*, substantif féminin, pour la désignation de l'état du microbe.

E. Littré.

Paris, le 13 mai 1878.

Très cher Confrère et Ami,

Il est bien vrai que *microbios* et *macrobios* signifient dans la grécité *à courte vie* et *à longue vie*. Mais, comme vous le remarquez justement, il s'agit non pas de la grécité proprement dite, mais de l'emploi que notre langage scientifique fait des radicaux grecs. Or, la langue grecque a *Bios*, vie, *Bioun* vivre, *Bious* vivant, dont le radical peut très bien figurer sous la forme *bie* ou *be* avec le sens de vivant dans *aérobie*, *anaérobie*, *microbe*. Mon sentiment est de ne pas répondre à la critique et de laisser le mot se défendre lui-même, ce qu'il fera sans doute.

E. Littré.

Quant au mot *macrobe*, qui signifie « personne ayant vécu longtemps », il semble qu'il n'ait pas été francisé avant Rabelais. Sans doute, Pomponius Méla (III, 9), avait appelé *macrobii*, une race d'Ethiopiens, renommés pour leur longévité, mais c'est l'ancêtre Rabelais qui s'est servi, le premier, du mot dans notre langue. On lit, en effet, dans le ve livre de *Pantagruel*, ch. XXV : « Sur l'instant nous descendîmes au port d'une isle, laquelle on nommait l'Isle des ma-

créons. Les bonnes gens du lieu nous receurent honorablement. Un vieil macrobe voulait mener Pantagruel, etc. »

Dr Monpart.

— Sait-on que le mot *microbe* ne se trouve ni dans le premier Supplément du grand Dictionnaire universel de Larousse, ni dans le Supplément, édité en 1892, du Dictionnaire de la langue française de Littré ? Ce petit mot si clair, sonore et précis, et si populaire qu'il en paraît vénérable, n'a que vingt ans d'existence. Son heureux père fut le chirurgien Sédillot, et le parrain Emile Littré lui-même ; l'acte de naissance est du 11 mars 1878. C'est à cette date, en effet, que dans une communication à l'Académie des Sciences sur l'application des découvertes de Pasteur à la chirurgie, et avec l'approbation philologique de son ami Littré, Sédillot proposa le terme *microbes* pour désigner les germes atmosphériques qui, disait-il, « ont reçu tant de noms que l'on finit par s'y perdre ». Voici quelques-uns de ces fâcheux synonymes, le plus souvent impropres et cacophoniques : *micro-organismes*, *protorganismes*, *organismes inférieurs*, *protozoaires*, *protophytes*, *microphytes*, *microzoaires*, *schizophytes*, *micrococcus*, *mucédinées*, *monades*, *bactéries*, *vibrions*, *infusoires*, *ferments figurés*, etc. Avant l'avènement de microbes, c'était *vibrions* le terme le plus usité, et l'on n'a pas oublié la fameuse tirade du docteur Rémonin sur ces « ouvriers de la mort », dans l'*Etrangère* de Dumas fils, qui est de 1876.

Le mot *anémie* est moins ancien qu'on ne le croirait, et il a fait, lui aussi, une fortune brillante et rapide : il est entré depuis longtemps dans la langue courante. Hallé est le premier qui ait décrit et nommé l'anémie, contre laquelle il préconisa le fer au lieu des mercuriaux alors en usage. Hallé était un érudit et un savant plutôt qu'un praticien. Corvisart lui avait cédé sa chaire au Collège de France dès l'année 1801, et un peu plus tard, il le fit nommer médecin ordinaire de l'Empereur. Mais Hallé était mauvais courtisan. Un jour, à la visite du matin, l'Empereur, obéissant à son tic favori, s'était avisé de lui pincer l'oreille. « Sire, vous me faites mal ! », fit Hallé avec humeur en se retirant brusquement. Il continua de toucher son traitement de médecin ordinaire pendant tout l'Empire, mais il ne fut jamais baron.

C'est Laënnec qui a nommé pour la première fois les *cysticerques* et les *acéphalocystes* dans ses recherches sur les entozoaires.

Citons encore le mot *eupeptique*, joliment édité par Gubler, et nous reprendrons cette série une autre fois.

On a dit que la science n'était qu'une langue bien faite. Il est certain que les mots nouveaux doivent être assujettis à certaines règles de dérivation et de composition, et que les néologismes ne doivent pas être forgés sans nécessité. Cependant ils ne sont pas rares, les amateurs de vocables hirsutes et encombrants, inutiles et baroques, véritable argot médical; et je citerai, par exemple, les dernières créations signalées à cette même place (V, page 151) : *opothérapie* et *bradydiastolie*. Celui-ci est le digne pendant de *bradypepsie*, et Molière lui aurait fait le même sort. Quant à *opothérapie*, il fait double emploi avec *organothérapie*, premier en date, plus simple et plus euphonique ; outre qu'il a le tort grave, de par l'assonance et l'étymologie (du grec *opos*, suc, sève), de faire penser à un traitement par l'opium.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

De quand datent les premiers accoucheurs ? (V, 143).— Jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, les sages-femmes étaient seules appelées auprès des femmes en couches ; les chirurgiens n'intervenaient que dans des accouchements laborieux. A partir de cette époque seulement, les femmes en couches commencèrent, même dans les cas ordinaires, à recourir aux chirurgiens. La mort qui suivit la délivrance de Madame, Marie de Bourbon-Montpensier, et dont Loyse Bourgeois fut accusée à tort, contribua pour beaucoup à faire naître cette révolution dans les mœurs.

Le premier chirurgien qui sut inspirer assez de confiance aux dames pour les assister en ces circonstances délicates, fut cet Honoré, qu'Henri IV, non sans ironie, appelait « l'homme de Paris qui délivre les femmes ». Mais tandis que déjà les accoucheurs étaient réclamés par la bourgeoisie, ils restaient encore à la porte des augustes parturientes, au Louvre et autres palais royaux. Ainsi, dans un des accouchements de Marie de Médicis, la présentation ayant eu lieu par le siège, on envoya bien chercher Honoré, mais ce fut cependant Loyse Bourgeois qui, seule, se chargea des manœuvres nécessaires.

Plus tard, aux couches de Marie-Thérèse, le chirurgien François Bouchet est présent, mais il reste dans l'antichambre.

Loyse Bourgeois constate, avec aigreur, qu' « une infinité de coquettes ayment beaucoup mieux qu'aux accouchemens où l'enfant se présente bien, que M. Honoré les accouche qu'une femme. Cela est à présent à la mode ».

Le nom d'« accoucheur » n'est donc pas antérieur à cette époque.

Pour plus de détails, voir mon *Histoire des accouchements chez tous les peuples*, mes *Accoucheurs et sages-femmes célèbres* et mes *Accouchements à la cour*. D[r] WITKOWSKI.

Origine du mot astragale (IV, 759 ; V, 84, 233). — Ce mot ne vient pas du mot astre, αστηρ astre, αστραπτω briller ; mais des deux mots α augmentatif, et στραγγαλος, de στραγγοσ tordu, pervers, oblique, contourné en tous sens. Vous savez en effet que l'astragale présente une poulie convexe, qui donne à cet os une forme toute contournée et singulièrement tordue.

Quant à la plante de la famille des légumineuses papillonacées, à laquelle votre journal fait allusion, ce n'est pas elle qui a donné son nom à l'astragale ; mais c'est au contraire cet os qui lui a donné son nom, à cause de la forme singulièrement contournée d'un de ses organes, grains ou fleurs.

D[r] B.

— Si l'on ouvre le dictionnaire de Littré et Robin, on lit au mot astragale: ASTRAGALE, de αστραγαλος, dé....Se reportant à la première encyclopédie venue, on apprend à l'article OSSELETS, ce qui suit :

Le jeu des osselets était connu des Grecs et des Romains; les premiers appelaient les osselets αστραγαλαι et les seconds *tali* ; mais chez les anciens ce jeu était plutôt une variété du jeu de dés qu'un jeu d'adresse.

Quant aux lexiques grecs —ceux qui nous servaient sur les bancs du collège et qui ne contiennent que les mots antérieurs au V[e] siècle de notre ère — ils ne donnent qu'un sens au mot αστραγαλος: dé ou osselet.

Le *talus* des Latins a une origine semblable : *talus*, os du talon, qu'on employait comme dé.

Il y a plus. Si l'on consultait les textes phéniciens, égyptiens, chaldéens, etc... il est fort probable qu'on y rencontrerait des expressions similaires pour désigner à la fois un os du pied et un objet de jeu. Le jeu des osselets est répandu dans tout l'Orient depuis un temps immémorial.

Il y a mieux encore : nos ancêtres des cavernes, grands travailleurs d'os de toute espèce, sont très probablement les inventeurs du jeu des osselets, qui leur avait été suggéré par leur triste existence au milieu de débris d'animaux qui s'entassaient dans leurs repaires.

D[r] MATHIEU.

D'où vient l'usage des mouches ? (IV, 692 ; V, 150). — Voici ce que nous lisons, à propos des mouches, dans l'hilarante encyclopédie du D[r] Witkowski, intitulée *Tetoniana* (p. 141) :

Massillon était en chaire : il prêchait contre le luxe, contre la mode, en un mot contre les vanités de ce monde. Tout à coup, prenant les mouches à partie, il s'écria : — « Et ces mouches que vous appliquez sur votre visage, qu'est-ce encore, sinon de la vanité ? Elles n'ont d'autre but que d'attirer les regards sur des charmes que vous voulez faire admirer. Pourquoi n'en pas mettre aussi sur vos épaules, sur votre gorge, afin d'exciter les regards indiscrets de vos admirateurs à s'égarer jusqu'aux dernières limites du possible ? » — La leçon ne fut pas perdue. Le lendemain toutes nos dames avaient une mouche sur la gorge, et cette mouche prit le nom de Massillon !

A. C.

— Le docteur Constantin James, dans une curieuse petite plaquette intitulée : « *Toilette d'une romaine au temps d'Auguste* », a répondu par avance (1863) à votre question. Pour lui, le 16[e] siècle n'a aucun droit, ni aucune revendication à établir à ce sujet.

« L'usage des mouches, qui a fait fureur à la fin du siècle dernier, était connu à Rome, la chose ne paraît pas douteuse. C'étaient de petits emplâtres, noirs et arrondis, nommés *splenia*, qu'on appliquait comme une sorte de semis sur la peau. Martial les désigne très clairement dans ce vers :

Et numerosa linunt stellantem splenia frontem.

« Des mouches nombreuses constellent son front superbe. »

Nil novi sub sole... C'est bien le cas de le redire.

D[r] ANT. SAUVAGE.

Thériaque est-il masculin ou féminin ? (*IV*, 762 ; *V*, 90).— « M. Ménage (lisons-nous dans les *Mélanges d'histoire et de littérature* de Vigneul Marville), dans ses observations sur la langue Française, remarque qu'on dit *du Thériaque et de la Thériaque* ; mais que *du Thériaque* est le meilleur.

Henry Estienne a cru, au contraire, que ce mot étant féminin, il fallait dire *de la Thériaque*. En effet, c'est de la sorte que l'écrivent et le prononcent aujourd'hui tous nos médecins ; et il me semble quand on les fait parler dans un écrit, où l'on traite de l'usage qu'ils font de cet antidote, il faut dire *de la Thériaque* et non pas *du Thé-*

riaque. C'est pourquoi, à mon sens, le P. Rapin, dans son Livre de la comparaison de Platon et d'Aristote, aurait dû dire : *Celle que Galien guérit d'une faiblesse d'estomac* par sa Thériaque, et non *par son Thériaque*, comme il a fait. »

Dr R. D.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442, 571, 632 ; V, 147). — Proverbes à rapprocher des exemples déjà cités : « La misère est la sage-femme du génie. »

(*Proverbe espagnol.*)

La vie n'est pas longue quand on ne vit que d'indigestions. Aujourd'hui en chère, demain en bière.

Quand vous visitez un malade, ne faites pas le médecin, si vous n'avez pas étudié la médecine.

(Washington.)

Ce qui entre avec le maillot
Ne s'en va qu'avec le suaire.

(*Proverbe castillan.*)

Dr I.

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes :

2 avril 1898.

Monsieur le docteur Cabanès,

Je vous envoie une curieuse photographie face et profil, du masque de J.-J. Rousseau qui a été moulé par Houdon à Ermenonville le 4 ou 5 juillet 1778 et vous verrez que ce masque n'est pas si horrible que le dit M. Xavier Raspail.

J'ai fait cette photographie au moment des dernières recherches au Panthéon, où j'avais été délégué, afin de pouvoir être fixé sur la légende de substitution de corps qui existait depuis le 11 octobre 1794, jour où le conventionnel Ginguené vint remplir sa mission.

Tous les journaux de décembre 1897 racontent que l'on reconnut parfaitement Voltaire à sa tête de mort où adhéraient encore quelques téguments.

A l'ouverture du cercueil de J.-J. Rousseau, nous fûmes frappés, Buffenoir et moi, de la ressemblance qu'avait le moulage avec le crâne, qui, entre parenthèses, n'avait aucune fracture, si ce n'est le sciage pratiqué pour l'autopsie. Il y avait fort peu de téguments mais j'ai vu des poils de barbe (favoris) près du trou des oreilles ; plusieurs molaires manquaient et les autres étaient mauvaises.

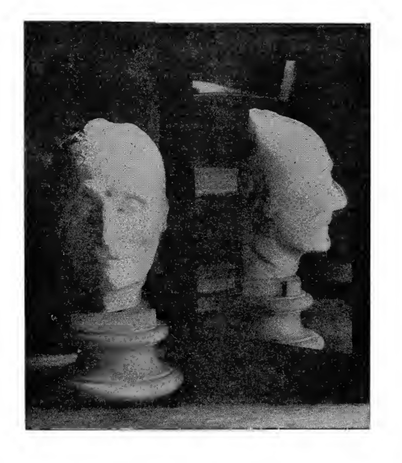
Nous avons revu Jean-Jacques, je vous l'assure ! Je le connais si bien (j'ai 120 portraits de lui) que je le reconnaîtrais dans la rue.. .

Aussi, dans notre procès-verbal, disons-nous avec M. Badin :

« Avons également reconnu que l'os du nez avait une courbure conforme au moulage fait par Houdon. »

A quoi un journal clérical, mais non médical, a répondu :

« Bien fin qui découvrira une courbure dans le nez d'une tête de mort. »



MASQUE DE J.-J. ROUSSEAU

Vous me direz que nous avions la foi ; mais, un médecin, muni de la photographie, aurait-il hésité ?

Bien tout à vous,

J. Ponsin, architecte à Montmorency.

***

Le *Temps* du 4 avril (c'est-à-dire du 3 avril au soir) donne cette nouvelle :

« **Les obsèques de Moïse Lehman.** — Ce matin, à huit heures et « demie, ont eu lieu les obsèques de Moïse Lehman. La famille « n'ayant pas réclamé le corps, bien qu'elle ait été priée de le faire, « l'inhumation a eu lieu par voie administrative. Le corps est parti « de la Morgue dans le fourgon des pompes funèbres et a été dirigé « sur le cimetière de Bagneux parisien, où il a été enterré. Personne « ne suivait le convoi. »

Le lendemain matin, le *Soleil* annonçait que trois autres corps restés « en souffrance » à la Morgue, où on ne les avait ni réclamés, ni même reconnus, étaient par le même fourgon transportés à Bagneux.

Comment peut-il se faire qu'on laisse perdre ainsi des cadavres, quand la Faculté de Médecine se plaint de ne pas en avoir assez pour ses étudiants? Est-ce qu'un cadavre que personne ne réclame et auquel personne ne s'intéresse, ne devrait pas, *de jure*, être envoyé aux tables de dissection ? — Ce serait en même temps, au point de vue administratif, une simplification et une économie.

H. Gaidoz.

***

Bruxelles, 9 avril 1898, 46, rue des Drapiers.

Monsieur,

L'on m'adresse un numéro de la *Chronique médicale*, renfermant un article de M. Hanotaux intitulé : « *Les Pidoux*, ancêtres maternels de Jean de la Fontaine. »

J'en ai été fort intéressée, ce que vous expliquera le glorieux nom que je porte.

Et cela m'enhardit à vous rappeler —puisque votre journal semble prendre à honneur de rendre justice aux oubliés ou aux disparus — que la famille médicale des Pidoux a compté parmi les contemporains une intelligence et une âme de premier ordre, dans ce même Paris dont vous êtes (1).

Mon père, le Docteur Pidoux était, avec sa famille, originaire du Jura, et peut-être d'une autre branche que celle de Poitiers.

Il était né en 1808 à Orgelet, village du Jura, et est mort à Paris en 1882. Les jeunes médecins contemporains ne le connaissent plus, et ses illustres amis Trousseau, Tardieu, Gubler, etc., l'avaient tous précédé dans la mort ; il était le beau-père de Constantin Paul, mort il y a 2 ans.

Et, comme son génie novateur et scientifique fut grand ; comme ses écrits philosophiques et médicaux firent un bien immense, non moins grand que celui qu'il fit lui-même à ses malades et à la science et à la philosophie médicales, je me permets de vous rappeler que la

(1) J'y habite, mais je n'y suis pas né, et je n'en suis pas plus fier. (A. C.).

phalange médicale des Pidoux a eu un illustre successeur dans Claude-François-Hermann Pidoux.

Agréez, Monsieur, mes excuses et mes salutations distinguées.

Magdeleine Pidoux.

***

Liége, 10 avril 1898.

Monsieur le Directeur et très honoré Confrère,

Je lis toujours avec grande attention les études biographiques que vous publiez dans votre intéressante Revue, la *Chronique médicale* ; et j'ai été immédiatement alléché par le titre de la note empruntée aux Recherches de M. Magnin, en ma double qualité de botaniste et de médecin.

Ayant lu l'article, je m'aperçus que le souvenir de mes lectures était conforme aux affirmations appuyées de notre confrère de Besançon. Je m'étais souvenu aussitôt que les *Portraits et Histoire des Hommes utiles*, publiée par la Société Montyon et Franklin (1), avaient satisfait jadis ma curiosité par de belles études, exactement documentées et riches d'aperçus féconds, sur la famille illustre des Jussieu (2). Elles sont dues à la plume de M. Jarry de Mancy.

Je retournai sur le champ pour m'assurer que tout y était relaté sans erreur, et j'eus le plaisir de voir que rien n'y manquait.

Ceux qui voudront donc, incités par les récentes investigations de M. Magnin, compléter leurs annotations sur les de Jussieu, ne pourront rien trouver de mieux que ces biographies érudites. Ils verront aussi cinq portraits remarquables des grands académiciens, selon le procédé A. Collas.

Ils y liront qu'Antoine-Laurent venait de publier son ouvrage capital, le *Genera Plantarum*, qui embrassait les faits de toute la révolution scientifique due aux Jussieu, lorsqu'éclata, quelques jours après, une autre révolution, la Révolution française. Le livre et la prise de la Bastille sont, en effet, de juillet 1789.

Et nos confrères y liront encore que Antoine-Laurent s'arracha à la science par devoir, en ces moments de perturbation. Le médecin, le savant se plièrent aux fonctions administratives de la Mairie de Paris (3). « Or les attributions de la Mairie se partageaient en plusieurs départements : il y avait un département pour les hôpitaux ; il échut au citoyen de Jussieu, et le *Rapport* qu'il publia sur les *Hôpitaux de Paris* mérita l'honneur d'être comparé au travail sur le même sujet rédigé par le vénérable et infortuné Bailly. »

Antoine-Laurent fut professeur de matière médicale à la Faculté de médecine (1804), et voilà comment ce génie est, en même temps, une gloire médicale.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Dr. G. Jorissenne.

(1) Jarry de Mancy, fondateur. C'est un tirage renouvelé du *Recueil des Hommes utiles*.

(2) Tome quatrième, 1841, page 193-229. (Septième année du *Recueil des Hommes utiles*.)

(3) Loc. cit., p. 217.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 10. 15 MAI 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS

La procréation des sexes à volonté. — Le docteur Schenk et ses précurseurs.

Le docteur Schenk est, on s'en souvient, ce professeur à l'université de Vienne et directeur de l'Institut d'embryologie, qui prétend avoir réussi, après vingt années d'expériences, à déterminer et à fixer, à volonté, le sexe de l'enfant à naître par le genre d'alimentation de la mère pendant la grossesse.

Après avoir été soumise au régime préconisé par son mari, Madame Schenk a accouché six fois de suite de six garçons comme les deux époux le désiraient. Les autres expériences, faites dans la famille du docteur et chez plusieurs ménages amis, ont donné des résultats absolument probants.

Une indiscrétion nous permet d'affirmer que l'archiduc Frédéric d'Autriche s'est adressé, vers la fin de l'année 1896, au célèbre professeur d'embryologie. Possesseur d'une immense fortune, sans héritier mâle, il souhaitait ardemment un garçon. Sa femme était enceinte : il demanda au docteur Schenk son secret. Quelques mois plus tard, son vœu le plus cher était exaucé. Il proposa vingt mille francs au praticien qui les refusa. L'archiduchesse, mariée depuis dix-neuf ans, avait déjà donné le jour à huit filles.

***

Jusqu'ici, le docteur Schenk s'est montré très réservé, même vis-à-vis de ses amis, ne voulant pas, disait-il, créer d'agitation inutile avant que l'Académie des sciences de Vienne, qu'il va saisir prochainement de sa découverte, se soit prononcée (1).

(1) Cet article était écrit, quand a paru le travail du docteur Léopold Schenk. Le *Temps* en a donné une longue analyse, dont nous extrayons ce qui suit :

« Dans son étude, qui doit être détaillée et très documentée, puisqu'elle contient exactement 109 pages, le savant fait l'exposé de sa méthode : il constate en premier lieu que les femmes atteintes de diabète ne donnent généralement le jour qu'à des filles. Beaucoup de femmes, sans être diabétiques avérées, éliminent cependant des traces minimes de sucre ; elles aussi n'engendrent que des filles. En soumettant ces femmes à une alimentation appropriée facilitant l'élimination du sucre, à cette alimentation que l'on prescrit généralement aux diabétiques, qui est exempte de féculents, riche en albumine : viande, poissons, etc., etc., il les a vues souvent donner le jour à des garçons.

Des recherches minutieuses lui ont démontré également qu'il convient de donner une grande importance à l'observation de certains principes contenus dans les ex-

Mais on n'a pas voulu attendre que le savant viennois ait livré à la publicité le secret de sa méthode pour la soumettre à la discussion.

A Berlin, le professeur Virchow, interviewé par un rédacteur du *Berliner Tageblatt* sur la découverte du professeur Schenk, a déclaré que l'hypothèse des femmes bien nourries donnant le jour à des garçons, des femmes affaiblies à des filles, ne reposait, selon lui, sur aucun fait d'observation. Pour juger de la valeur du système du docteur Schenk, il faudrait savoir quand l'influence de la nutrition de la mère commence à s'exercer sur le développement de l'enfant. D'ailleurs, selon Virchow, l'ovule porte déjà en lui le germe masculin ou féminin. Il ne croit donc pas que la solution du problème de la génération facultative des sexes soit possible.

Le professeur Hertwig, tout en ne voulant rien affirmer, reconnaît qu'on peut exercer une certaine influence sur le développement de l'embryon chez les animaux inférieurs.

Le professeur Gusserow, directeur de la clinique pour accouchements à l'université de Berlin, a rendu hommage au passé scientifique de M. Schenk, tout en restant sceptique à l'égard de sa découverte, qui serait, si elle se vérifiait, d'extraordinaire importance.

Le professeur Munck, directeur de l'Institut physiologique, s'est montré moins réservé. Il reconnaît la parfaite possibilité de la découverte, étant donné que M. Schenk est un homme de grande valeur.

Un rédacteur de l'*Italie* est allé consulter une illustration de la science italienne, le docteur Guido Bacelli, professeur de clinique médicale à l'université de Rome.

« La seule chose que je peux dire, a répondu le médecin italien, c'est qu'expérimentalement la découverte du docteur Schenk n'est pas prouvée.

— Mais croyez-vous qu'il soit possible de faire à volonté des enfants d'un sexe déterminé d'avance ?

— Il y a longtemps que certaines sages-femmes le prétendent, mais l'école expérimentale est obligée de confesser que, quand leurs prédictions se réalisent, cela n'a rien de scientifique : c'est un pur effet du hasard. »

Ajoutons encore que dans le monde scientifique français et particulièrement au Collège de France et à la Faculté de médecine on s'enferme dans une réserve prudente.

---

creta liquides, tels que l'acide urique, les matières colorantes de l'urine, la créatine, etc. Schenk a constaté que ces matières se montrent en quantité plus grande dans tous les cas où il s'agit d'un garçon. En conséquence, il arrive à cette conclusion :

Pour procréer des enfants mâles, il faut que la constitution de la mère soit telle que les excreta liquides de celle-ci ne contiennent pas de traces de sucre. Il faut également que les proportions des substances dont on vient de lire la nomenclature : l'acide urique, la créatine, etc., soient grandes ou augmentées. Dans le cas où le sucre n'est pas éliminable, tout espoir d'arriver à cette détermination des sexes doit être considéré comme perdu.

Si l'on tient rigoureusement compte de ces principes, on comprend, dit le docteur Schenk, comment, dans certains cas, on peut obtenir des descendants mâles. Il termine en disant que sa méthode agit d'autant plus sûrement que la mère l'entreprend plus tôt.

Le traitement doit commencer au moins deux mois avant la conception et être continué jusqu'au troisième mois de la grossesse. »

Consultez, en outre, un article très étudié de M. Henry de Varigny dans le *Temps*, du 8 mai 1898.



DOCTEUR SCHENK

Un des maîtres de la Sorbonne, le docteur Giard, dont les travaux sur l'évolution sont universellement estimés, a exprimé son avis en ces termes :

« Nos précédentes découvertes ont démontré que le principe du docteur Schenk pouvait être exact, car il est prouvé que, chez quelques animaux inférieurs, l'alimentation est étroitement liée au sexe : chez certains crustacés parasites, par exemple, une alimentation très abondante produit une femelle ; bien plus, elle transforme un mâle en femelle.

« Certains de ces poissons vivant à l'état libre, dans leur prime jeunesse, sont du sexe mâle. Puis ils deviennent les parasites d'un autre poisson, d'une sole par exemple, et grandissent avec elle, se nourrissent d'elle. Alors il arrive que la muxyne, à mesure qu'elle trouve là repos absolu, nutrition abondante, devient d'abord hermaphrodite jusqu'au moment où le maximum de nutrition et le bien-être atteint, elle est transformée en femelle. Ainsi, avec trois régimes de nutrition différents, la muxyne est passée du sexe mâle au sexe femelle.

« Cet exemple prouve bien que, chez certains animaux inférieurs, l'alimentation poussée à un degré presque excessif produit des femelles. Dans l'espèce humaine, peut-on prendre une base identique ? Le docteur Schenk l'a sans doute cru. Mais rien ne m'apparaît encore démontré et la plus extrême réserve me semble nécessaire.

« Au temps des anciens déjà, ce problème était curieusement observé, et Aristote a signalé le pouvoir qu'avaient les abeilles de procréer, selon leur volonté, soit des mâles, soit des femelles ou des ouvrières, soit enfin des reines. Des expériences nombreuses ont démontré l'exactitude absolue de ce fait : l'abeille prépare ses alvéoles, de parure et de grandeur un peu différentes, selon qu'elle attend un mâle ou une femelle, et jamais elle ne se trompe dans sa prévision.

» Que conclure de toutes ces observations ? Elles ne portent, sans doute, que sur des animaux d'ordre inférieur (1) et, sitôt que nous sortons des expériences scientifiques dont ces animaux ont été l'objet, nous rencontrons les théories les plus diverses, les plus contradictoires, en nous élevant à la génération de l'espèce humaine. Mais quelque jour peut-être nous trouverons la solution. Mon avis est que cette solution, connue aujourd'hui pour les animaux d'ordre inférieur et pas encore découverte pour les animaux supérieurs, sera difficile à formuler pour l'homme ; cependant je crois qu'on y parviendra, après des recherches et des hésitations. »

***

Avez-vous remarqué que nous avons toujours même tendance à accueillir avec enthousiasme ce qui a passé les monts et les mers ? Nous en avons témoigné une fois de plus par l' « emballement » qu'a provoqué chez nous la découverte du Dr Schenk.

Il eût pourtant suffi de jeter un coup d'œil dans nos annales scientifiques pour constater que le problème avait été déjà étudié en France et par les spécialistes les plus qualifiés.

Sans remonter aux expériences de Girou de Buzareingues (2),

(1) V. le feuilleton du *Temps*, du 19 janvier 1898.
(2) V. La *Génération humaine* par Girou de Buzareingues.

qui datent de 1828, on aurait pu rappeler tout au moins les travaux de M. Ed. Robin (1), de M. Eugène Dupuy, médecin physiologiste (2) et de M. Le Dantec (3).

Un autre précurseur de Schenk, qu'on n'a pas oublié celui-là, sans doute parce qu'il était Russe, est M. J. Orchanski, professeur à l'Université de Charkoff, dont le volumineux mémoire sur « l'hérédité dans les familles normales et dans les familles malades », qui lui a coûté vingt années de travail, a paru dans les *Actes de l'Académie de Médecine de Charkoff* (4).

Il y a quelques années déjà que, dans son livre sur l'*Hygiène des Sexes*, le Dr Monin nous avait fait connaître la théorie d'Orchanski, bien avant que Mlle Paola Lombroso, la fille du célèbre vulgarisateur italien, l'ait rééditée pour le public français.

Comme M. Schenk, le professeur Orchanski était arrivé à cette conclusion que la naissance d'une fille plutôt que d'un garçon est en relation directe avec l'état de nutrition et du bien-être de la mère ; mais il existerait, suivant le savant russe, respectivement chez l'un ou chez l'autre des parents, « une tendance à transmettre le sexe au nouveau-né, d'autant plus grande et marquée, que l'un ou l'autre est plus proche de la maturité, c'est-à-dire qu'il touche de plus près au maximum de son développement. Si, par exemple, la mère a 23 ans et si elle a atteint son maximum de développement à 20 ans, tandis que le père a 35 ans et n'est arrivé au maximum de développement qu'à 26 ans, il y a plus de probabilité pour la naissance d'une fille ; dans le cas contraire, si le père est plus proche que la mère de sa maturité, il y a plus de chance pour la naissance d'un garçon... En outre, dans les familles où le premier né est un garçon, il y a presque toujours une prévalence de mâles ; et là où la première née est une fille, presque toujours une prépondérance de filles... » (5). Nous voulons bien croire que ce sont là faits d'observation, mais nous n'oserions dire qu'au point de vue scientifique ces expériences, plutôt imparfaites, ne soient dépourvues de rigueur. Elles sont, en tout cas, moins fantaisistes que celles dont nous allons dire quelques mots, sans être pour cela plus acceptables.

*
* *

A l'exemple d'Anaxagore, d'Aristote, d'Hippocrate, de Démocrite, de Pline, qui croyaient à l'influence de l'ovaire droit sur la production des mâles, et de l'ovaire gauche sur la production des femelles ; de Rhazès, qui, au IXe siècle, avait fait des remarques analogues ; de Venette (6), de Millot (7), M. le Dr Guillon père, dans une note présentée à l'Académie des Sciences (8), prétendait que la position tenue et gardée par la femme, pendant comme après la copulation, exerçait une influence décisive sur le produit de la conception. L'enfant est un *garçon*, toutes les fois que la mère *s'est trouvée placée sur le côté droit* pendant et après le rapprochement sexuel ; c'est une fille,

(1) *Moyens de faire produire aux êtres organisés le sexe que l'on désire et de prévoir les conditions qui favorisent cette naissance*, Paris, 1871.
(2) *Archiv. für Physiologie*, 1888.
(3) *Temps*, 1898, *loc. cit.*
(4) V. *Revue des Revues*, 15 février 1898.
(5) *Revue des Revnes*, loc. cit.
(6) *Tableau de l'Amour conjugal.*
(7) *Art de procréer les sexes à volonté*, Paris, 1802.
(8) Le 29 août 1877.

si la mère pendant la copulation a été *couchée sur le côté gauche*. Et joignant l'exemple au précepte, M. Guillon avait obtenu, à sa volonté, dans sa famille, quatre garçons et deux filles (1).

***

Bien avant l'ouvrage du Dr Guillon, dès 1801, avait paru un livre qui avait au plus haut point excité la curiosité et fourni ample matière à la malignité publique.

Ce livre avait pour titre : *Essai sur la Mégalanthropogénésie ou l'Art de faire des enfants d'esprit qui deviennent de grands hommes*, par Robert le jeune, des Basses-Alpes (2).

Lors de l'apparition de la *Mégalanthropogénésie*, alors que cette œuvre d'un jeune étudiant alimentait la verve des fabricants d'épigrammes, un élève de la Faculté de droit de Paris, F. Fruchier, faisait représenter sur le théâtre de la Montansier un vaudeville intitulé : le *Mégalanthrope*.

Parmi les couplets chantés dans ce vaudeville, les deux suivants furent particulièrement applaudis ; l'un sur Bonaparte, alors premier consul :

Par ce moyen simple et facile
On verra bientôt enfanter
Pour notre glorieux Achille
L'Homère qui le doit chanter.

L'autre, sur l'auteur de la *Mégalanthropogénésie* :

Pour l'auteur de ce système,
Il est fâcheux aujourd'hui
Que son père n'ait pas lui-même
Su son secret avant lui.

Cette pièce, le *Mégalanthrope*, toute d'actualité et vivante critique du curieux livre de M. Robert, eut un certain nombre de représentations (3).

***

Qu'on n'aille pas s'imaginer que la théorie du citoyen Robert ait détenu le record du bizarre et de l'étrange : dans cette question de la procréation, chacun a déraisonné à loisir, et du haut en bas de l'échelle sociale, chacun a recommandé sa recette prétendue infaillible.

Des souverains mêmes s'en sont mêlés, et ce n'est pas l'épisode le moins plaisant de l'historique que nous esquissons dans ses grandes lignes.

Frédéric II de Prusse, se réjouissant d'un hiver froid, avait dit : « Voilà une année qui me donnera beaucoup de grenadiers », mais il n'était pas entré dans plus de détails.

Napoléon Ier, dans une autre circonstance, se montra plus.. intempérant : « Ma fille, écrivait-il à la princesse Auguste (femme de

---

(1) *Œuvres chirurgicales et médicales du Dr Guillon père*, p. 183.

(2) *Robert*, Louis-Joseph-Marie, né à Sainte-Tulle (Basses-Alpes), en 1771, était alors étudiant en médecine à la Faculté de Paris. Il fut reçu docteur en 1803 et acquit plus tard, en province, une certaine célébrité médicale. Médecin-inspecteur de l'établissement thermal de Greoulx (Basses-Alpes), il devint médecin ordinaire du roi d'Espagne, Charles IV, et médecin consultant de la princesse Pauline et de la reine douairière de Suède. Il mourut en 1850.

(3) V. *Intermédiaire*, 1890, p. 95.

son beau-fils, le prince Eugène) alors enceinte, vous avez raison de compter entièrement sur tous mes sentiments. Ménagez-vous dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : *c'est de boire tous les jours un peu de vin pur* (1)... » Et quelle hâte il met, après l'accouchement, à prévenir, afin de les calmer, les inquiétudes ou les ennuis que peut concevoir le jeune ménage : «... Auguste est-elle fâchée de n'avoir pas eu un garçon ? Dites-lui que *lorsqu'on commence par une fille, l'on a au moins douze enfants* (2). »

L'impératrice Joséphine, une des meilleures clientes de Mlle Lenormand la cartomancienne, avait un moyen plus simple, encore que celui de son auguste époux, de savoir le sexe de l'enfant à venir : elle faisait une « réussite » et les cartes donnaient elles-mêmes la réponse. C'est ainsi qu'elle proposa un jour, le plus sérieusement du monde, à Madame Junot, la future duchesse d'Abrantès, de faire... une *patience*.

« Je savais, par expérience, ce que valaient ces malheureuses *patiences*, conte la duchesse (3). Il y avait mille fois de quoi la faire perdre ; cependant je n'osai refuser ; et, malgré toute mon incrédulité, je fus obligée de m'asseoir contre la table de jeu, et là, de couper de la main droite, de la main gauche, et de nommer des jours, des heures, des mois ; enfin, c'était une véritable bonne aventure. On sait que l'impératrice Joséphine avait à cet égard une croyance tout à fait superstitieuse. Le fait est que j'ai été témoin de deux faits que je rapporterai plus tard (en 1808 et 1809), et qui sont fort extraordinaires. Ce jour-là elle me tint sur la sellette pendant une grande heure, et finit par me prédire que je ferais une fille.

« Ou un garçon, » dit le premier consul, qui entrait alors et se « moquait toujours des cartes de madame Bonaparte. « Il est certain « que madame Junot fera l'un ou l'autre ; et, si j'étais de toi, José- « phine, je ne compromettrais pas ma réputation de sorcière par « une prédiction décidée. »

« — Elle fera une fille, » répétait madame Bonaparte..— « Eh « bien, Bonaparte, veux-tu parier quelque chose avec moi ? »

« — Je ne parie jamais, » dit le premier consul : si on est sûr de « son fait, on est malhonnête homme ; si la chose est douteuse, on « est aussi fou que celui qui va perdre son argent au jeu. »

« — Parie des bonbons. »

« — Et toi, que me donneras-tu ? »

« — Je te broderai un tapis pour mettre sous tes pieds, dans ton « bureau. »

« — Ah ! c'est parler, cela ! Voilà du moins qui servira à quelque « chose. Eh bien ! je parie que madame Junot fera un garçon. Ah « ça ! », me dit-il, en se retournant de mon côté, « n'allez pas me « faire perdre, au moins. »

Et, me regardant, il se mit à rire.

« Si vous faisiez un garçon et une fille, que deviendrait le pari ? »

« Il y avait, dans le fait, lieu à croire que la chose pût arriver, car j'étais énorme.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII, p. 122, pièce 10718, à la princesse Auguste ; Saint-Cloud, 31 août 1806.

(2) *Id.*, t. XV, p. 68, pièce 12368, au prince Eugène ; Finkenstein, 18 avril 1807.

(3) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. v, p. 339-340.

« — Eh bien ! général, savez-vous ce qu'il faut faire ?... Me donner à moi les deux paris. »

« Cette idée de faire un garçon et une fille leur parut à tous si bouffonne, que le rire gagna jusqu'à moi-même. Je ne trouvais pas cependant du tout si plaisant de me voir ainsi à la tête d'une famille toute faite pour commencer, et ma mine consternée fut, je pense, ce qui fit rire autant le premier consul, ainsi que mon mari et tous ceux qui étaient là, dont madame Lefebvre (1) faisait partie, ce qui n'augmenta pas peu la joie commune, parce que, en de telles occasions, elle avait toujours quelque bonne gaîté, bien entière, bien dure surtout, et jamais elle ne manquait la riposte en pareil cas. »

*
* *

Louis-Philippe, le roi bourgeois, avait, comme Napoléon, la prétention de connaître le moyen d'avoir des garçons ou des filles à volonté.

« Meyerbeer, raconte A. Weil, dînant un jour à la table de Louis-Philippe, le roi, au dessert, lui demanda s'il avait des enfants: « Oui, sire, répondit le maître, je regrette seulement de n'avoir que des filles. — Comment ! s'écria le roi, vous qui êtes juif, vous ignorez l'art d'avoir des garçons ! Pendant mon exil en Suisse, j'ai fait la connaissance d'un rabbin qui m'a donné des leçons d'allemand. Mais ce qu'il m'a appris de mieux, c'est de me marier de bonne heure et d'avoir des garçons ou des filles à volonté. »

Là-dessus, le roi communiqua son secret (2) au musicien, secret en tout conforme au Talmud. — « Je vous certifie ajouta le roi, que l'expérience a tout à fait justifié cette théorie. D'avance, j'ai annoncé à mes parents et connaissances, soit mon garçon, soit ma fille. »

Or, que dit le Talmud ? que, pour avoir des garçons, il faut que la femme désire ardemment son mari ; pour avoir une fille, il faut au contraire que l'homme, désirant violemment sa femme, la surprenne pour ainsi dire et l'aime à l'improviste (3).

*
* *

Louis-Philippe était sur ce chapitre de la même force que Nélaton, qui disait un jour à un de ses élèves, devenu plus tard un grand chirurgien à son tour :

« Vous, mon cher, vous n'aurez jamais que des filles : *vous n'aurez pas le temps de faire des garçons*. »

Et le plus drôle, c'est que la prophétie s'est exactement réalisée.

A. C.

---

(1) Madame Lefebvre est la femme du maréchal Lefebvre, celle que M. Sardou a mise à la scène sous le nom de *Madame Sans-Gêne*.

(2) Un correspondant de la *Chronique* (Cf. 1896, p. 220), demandait quel était le *secret* de Louis-Philippe : il trouvera ci-dessus la réponse à sa question.

(3) Witkowski, *Les Accouchements à la Cour*, p. 366 (note).

BIOGRAPHIES ANECDOTIQUES

Prosper Ménière (1),

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des Sourds-Muets.

(1799-1862.)

Par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre Correspondant de l'Académie de médecine.

(Fin.)

II

Les hautes amitiés qui allaient à Ménière étendirent leur cercle déjà large. Il avait été lié avec le général Bugeaud, Orfila, Chomel, Cruveilhier, Guéneau de Mussy, Bérard. Le voilà qui entre dans l'intimité du chancelier Pasquier, du marquis de Sainte-Aulaire, de Jules Janin. Le milieu de cette atmosphère intelligente et distinguée lui réserva toujours un coin de prédilection : celui où il rencontrait Orfila et J. Janin : les deux hommes dont les occupations distinctes se réfléchissaient tour à tour dans une pente correspondante de son esprit et bien qu'ayant pénétré tous deux par des voies différentes, l'un par la voie scientifique, l'autre par celle des lettres, avaient ouvert chacun de leur côté jusque dans ses replis les plus intimes, le chemin de son cœur. Balzac qui l'avait félicité dans une lettre charmante de sa mission à Blaye, le fit figurer dans sa « Peau de chagrin » sous les traits sympathiques de Prosper, l'interne de l'Hôtel-Dieu. Mais quel grand homme est exempt de petitesses ! Balzac n'aimait pas Janin. Il était jaloux de l'affection que lui portait Ménière. Son ressentiment se manifeste ; il arrache le nom de Prosper à l'interne de l'Hôtel-Dieu et l'affuble d'une dénomination différente dans les éditions qui suivent de son livre. Ménière voué à l'oubli par l'effacement de son prénom, telle est la vengeance de Balzac. Cette petite anecdote est contée avec verve dans la correspondance du docteur.

Aussi bien, que de détails curieux à glaner dans ces lettres et comme les physionomies des contemporains s'y reflètent dans la note juste. Nous lions connaissance avec Ampère le fils, le membre de l'Académie française, qui cause « avec sobriété et distinction, a la voix bonne et claire, de la finesse et du pittoresque dans l'expression ». C'est V. Cousin, « dont la fougue incomparable a des illuminations soudaines qui sont triomphantes ». C'est Lamartine, « plein de bonté, mais faisant souffrir tout ce qui l'entoure, tellement son dévouement est combiné

(1) V. La *Chronique médicale* du 15 avril 1898.

avec l'égoïsme ». C'est Hugo, « dont l'orgueil est élevé à sa plus haute puissance et auquel manque la dignité du malheur ».

Nous voici en présence de Sainte-Beuve, « qui est un agréable conteur et a beaucoup plus de gaîté qu'on ne pourrait croire à première vue ou à première lecture. Il n'a qu'un tort : de ne pas écouter assez ». Saluons au passage Ponsard, Villemain, Mignet, Mérimée et entretenons-nous un instant avec le chancelier Pasquier, le grand ami de Ménière. « Il a le ton d'un homme instruit et calme qui discute froidement, expose son opinion avec solidité, n'oubliant aucun argument capable de la faire triompher ». Et dans une autre lettre, à propos du même : « C'est merveille de voir et d'entendre un homme de 95 ans (le chancelier Pasquier avait cet âge en 1861), sourd et aveugle, tenir une si belle place à table et dans un salon, illuminer tout sujet de conversation par ses jugements, plaisanter avec les jeunes, argumenter solidement contre les hommes mûrs qui soutiennent des opinions dont il ne s'accommode pas ».

Avec Crémieux, nous entendons l'éloge du gouvernement provisoire. Ménière écoute et se réserve. Sa nature aristocratique et pondérée répugne aux formes gouvernementales où la brutalité des appétits se donne carrière : il n'est pas démagogue. La politique impériale reçoit son assentiment dans les grandes lignes ; il fait l'éloge de Napoléon III. « L'empereur, écrit-il, est très susceptible d'entendre un bon avis, il écoute avec un soin extrême, il discute sérieusement les opinions des personnes compétentes et ne prend aucune résolution qu'après y avoir mûrement réfléchi. Il a l'intuition de l'avenir, ses vues sont larges et étendues, il comprend les besoins futurs et rien de mesquin n'entre dans sa tête .» Et nombre d'anecdotes suivent sur les Tuileries. L'Empereur y apparaît comme un homme simple et bon, ne demandant qu'à faire des heureux et fermant les yeux pour ne pas reconnaître les ingrats.

Thiers lui-même lui rend justice. « Si l'Empereur s'en tient à ce qu'il vient de faire, dit-il dans un cercle politique après la guerre d'Italie, s'il n'a pas quelque arrière-pensée d'ambition et de vengeance, il est à mon avis le premier homme politique du siècle, il a su se faire la plus haute position qu'on puisse se désirer en Europe. »

Avec lui au moins, la France sentait battre son cœur, l'exaltation des sentiments qui fait les nations grandes trouvait un idéal où se prendre. On croyait à Dieu, on croyait à la patrie. Ménière s'écrie : « Le chauvinisme a du bon, il tient le cœur chaud et fait merveille aux jours de dévouement. » Et il est tout glorieux de nos victoires d'Italie et que le nom français soit salué très bas. A lire ces pages vibrantes, le feu d'action qui couve en chacun de nous se rallume. Et en face de l'alanguissement, de la mollesse, de l'affaissement des caractères, que vingt ans de parlementarisme et de paix misérable ont introduit dans les

âmes, l'enthousiasme vous prend à revivre ces brillantes années du second empire, où au moins toutes choses étaient à leur place, les hiérarchies respectées, l'honnête homme à l'abri de l'attaque, les perspectives n'étant pas alors, comme de nos jours, dérangées au point d'intervertir l'ordre des rangs dans un bouleversement d'anarchie. (1)

Sympathique à l'Empire, Ménière l'était aussi à la religion. Il voyait en elle, comme dans la constitution monarchique, un moyen d'action exercé sur les esprits et qui en refrène les instincts toujours prêts à montrer les dents. Seulement, l'autorité religieuse, il ne l'admettait ni tyrannique, ni sectaire. A quoi bon la violence et la haine ? Elles éloignent de Dieu plus qu'elles n'en rapprochent. « Je ne puis accepter, nous confie-t-il, de religion qui veut régner par la crainte et compte sur la terreur pour réduire au bien ceux qui seraient tentés de mal faire. » Et il repousse les exagérations de pénitence, le luxe d'austérités en pratique dans les couvents des Chartreux et qui ne lui semblent convenir tout au plus qu'à quelque grand coupable se sentant indigne de pardon.

Bienveillant comme il l'était à l'égard des hommes, il ne pouvait s'imaginer que Dieu réclamât de la dureté envers eux. Toujours ce fonds de morale douce et ensoleillée qui baigne les jugements et relègue dans l'ombre la critique aigre et les mesures trop sévères.

Les livres, ces amis d'humeur égale qui ne se fâchent jamais et sont hostiles au bruit et à tout éclat de voix, comment ne s'y serait-il pas attaché ? Sa bibliothèque nombreuse et diverse ne lui laissait que l'embarras du choix : modernes et anciens se pressaient sur les rayons.

Entre les deux, il préférait les anciens. Plus exquise lui apparaissait la fleur de leur âme, plus nuancée aussi, plus fièrement dressée vers les sommets. Si effacés, si perdus dans le lointain étaient les événements où s'agitaient les préoccupations de l'auteur ancien que les circonstances extérieures s'affaissaient, mesquines et inaperçues à cette distance. Il ne restait que l'essence de l'homme, ce qui lui constitue sa vraie grandeur, la manifestation de sa pensée isolée et dans sa pureté exempte de mélange, élancée vers le ciel.

On ne prend pas contact à ce degré avec les anciens sans leur consacrer de longues heures d'entretien et de causerie familière. De là ces livres de Ménière si curieux dans la veine neuve qu'ils ouvraient : ce volume d'*Etudes médicales sur les poètes latins*, et cet autre sur *Cicéron médecin*. Et c'est toute la Rome antique évoquée sous la plume de l'écrivain et s'offrant à nous par son côté médical. Nous apprenons ce que les poètes connaissaient de notre science, leur pensée sur elle et comment

(1) Il est entendu que l'auteur exprime une opinion qui lui est personnelle, et dont nous ne saurions partager la responsabilité (A. C.).

ils la comprenaient. Dans Lucrèce, à côté du poète vigoureux et dont l'envergure sereine plane avec une incomparable majesté, nous admirons l'observateur qui regarde, s'étonne, remet la science en honneur, invite à l'étude. Virgile, lui, n'a pas l'amplitude de ces essors. Il promène sa rêverie à travers la campagne romaine, s'arrête à causer avec les laboureurs, les conseille dans leurs procédés de culture, leur décrit la pustule maligne.

Horace songe à profiter d'une façon intelligente de la vie. Sa philosophie aimable se double d'une érudition étonnante de la science culinaire et aussi de connaissances médicales pratiques dont il tire bénéfice à son propre usage. Auguste ayant été guéri d'une hépatite par l'emploi de l'eau froide en lotions externes et en boisson à l'intérieur, Horace s'empresse, essaie à son tour le traitement. Il abandonne les thermes sulfureuses de Baïa et court se baigner dans l'eau froide à Salerne. Pour quelle maladie ? Les uns disent la goutte, d'autres un affaiblissement nerveux. Avec Ovide nous retenons une vision de la peste qui orne les *Métamorphoses*. Juvénal nous montre l'éclair de son front indigné. Il lance l'anathème aux femmes riches qui ne veulent plus être mères et absorbent les drogues qui empêchent la grossesse. Et c'est Martial avec ses épigrammes et aussi Ennius, Plaute, Térence, Catulle, Tibulle, Properce, Sénèque, Lucain. Les grands noms s'associent aux modestes. Gallus, Publius Syrus, Lucilius ont leur place au-dessous des maîtres. Il n'est pas d'échelon de la gloire qui n'ait son représentant.

Intéressé, le lecteur demeure sous le charme, et suit tous ces poètes de premier ordre ou plus effacés dans la voie médicale où leurs vers ont frayé. Le livre fermé, une fois en si délicate compagnie, il ne se retire pas, ne s'arrête pas en chemin. Vite il court ouvrir « Cicéron médecin », qui continue l'attrait, prolonge la promenade.

Ce n'est pas qu'il fût un fervent admirateur de drogues, le célèbre orateur. Des préceptes d'hygiène, la sobriété du régime, l'utilité de la diète composent l'ensemble de ses procédés curatifs. Sa rhétorique ne l'emporte pas dans des digressions compliquées et superflues. Quand il parle science, il est exact, précis et laisse échapper comme des bouffées d'intuition scientifique : ainsi quand il parle de l'absorption des poisons par les veines et de leur diffusion, au moyen de ces vaisseaux, dans les différentes parties du corps, naturellement ces heureuses rencontres ne sont pas de durée.

Les diagnostics de Cicéron sont d'un vague singulièrement fuyant. En dehors de la fièvre quarte, il ne connaît rien. Les termes « c'est grave ou long ou douloureux » suffisent à sa curiosité. Ce sont eux qui reviennent sous sa plume.

Bien des siècles plus tard, alors que le règne de Louis XIV jetait toute sa splendeur, un petit ouvrage parut, écrit par madame Fouquet, la mère du surintendant des Finances. C'était

un recueil de « receptes choisies contre quantité de maux fort communs, tant internes qu'externes, invétérés et difficiles à guérir ». Cicéron se serait fort accommodé de l'abréviation d'une pareille nomenclature et la totalité de sa pathologie y serait entrée sans gêne. Quant aux panacées de madame Fouquet, il eût pu, sans se compromettre, les recommander à ses amis. Et voyez la correspondance et la sympathie d'opinions ! Madame de Sévigné pense sur ce chapitre comme Cicéron.

Elle a médité sur le volume de madame Fouquet tellement que sa confiance lui est à jamais acquise. Madame Fouquet n'a-t-elle pas guéri la reine de ses convulsions et n'est-ce pas un emplâtre de sa façon qui a opéré le miracle ? Les médecins, des ânes, mais madame Fouquet, une guérisseuse comme on n'en a jamais vu !

D'accord, chère marquise, vous êtes trop spirituelle pour qu'on se risque à douter d'une seule de vos affirmations. M'accorderez-vous néanmoins une faveur ? Celle de vous insinuer un simple et très humble conseil ? Après le livre de madame Fouquet, lisez celui que vous consacre M. Ménière : « *Les consultations de madame de Sévigné.* » Vous voyez qu'il vous prend au sérieux. Tournez ces pages alertes et ne vous fâchez pas d'être parfois un peu prise à partie. Qu'importe si vous manquez de jugement dans les questions de médecine ! On peut très bien médire des médecins et croire aux recettes des bonnes femmes. Tout scepticisme a toujours son coin de crédulité par où il fait brèche. Comme vous êtes imaginative et charmante et que votre jolie tête n'est pas loin du bonnet, vous possédez au service de votre cause tout un luxe de mots et d'expressions vives dont la gerbe jaillit dans une variété de tours tout à fait amusante. Nous sourions de vous entendre et n'osons protester. Nous vous demandons même de largement épancher votre bile à notre adresse, si cela vous soulage ; mais cela fait, et au premier répit, pour montrer au moins que vous nous savez gré de notre condescendance, ouvrez le livre de M. Ménière. Vos lèvres se pinceront bien un peu quand vous trouverez la valeur de vos consultations médicales en jeu ; mais sur tout le reste, sur ce qui touche aux choses de l'esprit et du cœur, justice complète vous est rendue et vous vous reconnaîtrez comme dans un miroir fidèle et galamment tendu.

D'ailleurs vous qui vous délectiez, belle Marquise, aux « Essais de morale » de Nicole, que de plaisir ne goûteriez-vous pas à d'autres ouvrages de votre historien médical ? Voici un volume manuscrit de portraits. Il date de 1855. Dans la préface, je cueille ces préceptes que distingue un esprit de miséricorde pitoyable et de charité : « Il faut s'étudier soi-même, avoir le courage de contempler notre propre infirmité et ne rire des misères de son prochain qu'après s'être dépouillé des enveloppes menteuses que le monde et la mode ont mises au service de notre

vanité. » Et d'autres lignes suivent dont l'accent touchant rappelle l'effusion tendre d'un Vauvenargues. « Dès qu'il s'agit d'un homme, il faut le juger avec impartialité et douceur. Et cependant la plupart des historiens de l'humanité qu'on désigne sous le nom de moralistes, ont procédé par le dénigrement et la calomnie... Abondons en tolérance, donnons pour recevoir, mutuel échange de secours dont tout le monde a besoin. »

J'imagine, Marquise, que vous ne deviez pas beaucoup apprécier les esprits tout d'une pièce et d'un seul trait, ceux qui sont fixés dans une opinion inflexible comme s'ils étaient empalés et dont la figure sévère ou épanouie s'obstine, ne varie pas, garde au front un pli toujours le même ou à la lèvre un sourire exaspérant à force d'être continu. Avec Ménière, vous pouvez être rassurée. Son esprit a des jeux de lumière.

Sa relation de voyage dans le midi de la France et vers la frontière espagnole, intitulée *Seria-Nugae* (1852) donne accès au rayon familier et badin. Ce n'est plus la gravité généreuse de tout à l'heure, mais l'expansion d'un voyageur qui s'amuse et se détend, jouit de l'imprévu et dans ses admirations toujours naturelles, garde l'horreur du convenu.

Pour nous convaincre du reste de la note souriante et railleuse qui effleure sans méchanceté et qui est celle où Ménière se complaît, il me suffira de citer l'épigramme suivante. Elle avait été écrite au sortir d'une séance de l'Académie de médecine où, pendant des heures, la discussion s'était éternisée à propos des parasites de la gale.

Epigramme.

Où l'Acarus ou le Sarcopte
Devergie exige qu'on opte ;
Mais pourquoi dans ce cas opter ?
Quelque bête que l'on adopte,
En faudra-t-il moins se gratter ?

Pour le coup, Marquise, vous applaudissez des deux mains et vous voilà réconciliés. J'étais convaincu, pour ma part, qu'entre Ménière et vous, le malentendu ne pouvait être que de passage. Tôt ou tard, vous deviez devenir bons amis.

III

Si l'on juge d'un homme par ce qu'il vaut à côté de ses occupations professionnelles et de l'agrément que son esprit apporte à se risquer hors de la route que lui marque sa carrière, à coup sûr Menière, saisi à ce point de vue, est déjà une intelligence d'élite. La supériorité s'accentue encore quand nous l'envisageons dans le sens direct de sa profession et par le côté médical qui suffit, à lui seul, pour assurer au médecin en chef de l'Institution des sourds-muets, une réputation très haute et dont nul ne conteste le titre tout à fait légitime. Nous ne signalons plus que d'une mention rapide, nombre de mémoi-

res composés dans ses heures de loisir. Tels les documents relatifs à l'exercice de la médecine dans la ville d'Angers (*Gaz. méd.*, 1861), et dans un ordre d'intérêt plus général, les lettres inédites de Linné à Boissier de Sauvages (1861). Nous prendrons occasion de ce dernier mémoire pour présenter Ménière botaniste, membre considéré de la Société botanique de France, auteur de brochures spéciales diverses et grand connaisseur d'orchidées auxquelles il consacre une étude (1855). Et ce sont encore de nouvelles publications de médecine littéraire : Correspondance de Madame Du Deffand (*Gaz. méd.*, 1859) ; de Pline le Jeune (*Gaz. méd.*, 1857) ; des articles nécrologiques sur son cher maître Orfila (1853), avec lequel il venait de faire un voyage en Allemagne et qui succomba quelques mois après son retour; sur le professeur Bérard (1858), et au-dessus de tous ces travaux qui étaient le délassement et la récréation, prenait place l'occupation réglée, journalière, et qui absorbait à son profit la majeure partie de l'énergie, j'entends la direction médicale de l'Institution des Sourds-muets.

Des monographies précises et où perce, qualité rare, la vision directe du fait observé, se rattachent à l'accomplissement attentif et studieux de cette tâche. La traduction du *Traité d'Otologie* de Kramer (1848) ; des *Lettres sur la guérison de la surdi-mutité*, où la maladie est considérée comme incurable (1853) ; un mémoire sur les séquestres osseux observés dans les diverses parties de l'appareil auditif, séquestres, d'après l'auteur, le plus souvent consécutifs aux phlegmons de l'oreille moyenne (1855) ; des pages sur l'expérimentation en matière de surdi-mutité, où Ménière établit l'inefficacité curative de l'éther sulfurique en instillations dans l'oreille (1860) ; toutes ces recherches et ces produits d'un labeur toujours à l'affût, ne devaient constituer qu'une préface. La grande découverte de Ménière est dans son mémoire classique et universellement connu, sur les lésions de l'oreille interne, donnant lieu à des symptômes de congestion cérébrale apoplectiforme. (*Gaz. méd.*, 1861.)

Nombre d'accès apoplectiques attribués jusque-là à de la congestion cérébrale, étaient distraits de leur cadre, et c'est une lésion labyrinthique primitive ou secondaire qui les mettait sous sa dépendance. « Chez quelques malades, écrit l'auteur, il me fut possible, à l'aide de questions très précises, d'établir que les vertiges, l'état syncopal, la chute subite du corps, les vomissements avaient été précédés de bruits dans les oreilles, que ces bruits ne reconnaissaient aucune cause appréciable, qu'ils persistaient dans l'intervalle des accès, mais qu'ils coïncidaient souvent avec l'augmentation des étourdissements.... Je me croyais suffisamment autorisé à ne voir en ces phénomènes si graves que l'expression symptomatique de la lésion d'un appareil spécial, compatible avec la conservation de la santé générale et, en effet, beaucoup de malades, après avoir été

en proie à des crises de ce genre, pendant des mois et des années, les avaient vues peu à peu disparaître..... C'est alors que se manifestait un autre ordre de symptômes : les bruits persistaient avec une opiniâtreté remarquable, l'ouïe s'affaiblissait de plus en plus et je pouvais constater son abolition complète, dans des cas où l'oreille n'avait été le siège d'aucune douleur. » Une autopsie faite par Ménière permit de localiser le siège du mal : il trouva une exsudation sanguine dans les canaux demi-circulaires. C'est dire qu'il s'agit là d'une affection toujours grave et qui, tout en laissant une porte ménagée vers la guérison, n'y aboutit d'ordinaire que rarement, ce qui la distingue du simple état vertigineux où le même accompagnement de symptômes (bruits, troubles de l'équilibre, vomissements, surdité), ressortit à des altérations diverses de l'oreille externe ou moyenne et suivant son origine, rétrocède avec une rapidité variable, mais toujours plus accusée. Cet état vertigineux a reçu le nom de syndrôme de Ménière, par opposition à la lésion labyrinthique qui, elle seule, figure les traits de la maladie de Ménière vraie.

Nonobstant ce labeur ininterrompu et payé de tels succès, Ménière ne put forcer les portes de l'Académie de médecine. Une première élection lui donna 21 voix contre 42 au professeur Ch. Robin ; c'est le professeur Denonvilliers qui l'emporta la seconde fois, et en dépit de la promesse faite à Ménière qu'il serait nommé. A la troisième élection, la réussite ne semblait plus douteuse lorsque l'imprévu d'une candidature politique se jeta à la traverse : Vernois, médecin des Tuileries, se présenta appuyé par le château. Les 21 voix que Ménière avait obtenues à la première élection et qu'il conserva dans la seconde lui restèrent fidèles dans cette troisième partie, qu'il perdit en joueur malmené, dont les atouts sont soudain dépouillés de leur valeur et n'entrent plus en compte.

Le déni de justice était évident. Ménière le souffrit en silence. Par égard pour l'avenir de son fils et afin de lui éviter des ennuis à la Faculté, il se tut et ne divulgua pas le dessous des cartes : un professeur membre de l'Académie, jadis son ami, qui avait sourdement manœuvré contre lui, l'avait abusé par un rapport faux, usant d'un gros mensonge pour endormir sa méfiance.

Seulement la coupe était pleine. Il n'y toucha plus. A sa famille, à ses amis, à ses fonctions, il consacra le temps qui lui restait à vivre. Il mourut le 7 février 1862, d'une pneumonie grippale : quarante-huit heures avant sa mort, il avait encore dicté une lettre, inquiète il est vrai, mais où le tour enjoué n'avait pas perdu ses droits, à son vieux camarade et compatriote, le Dr Lachèze, d'Angers.

Aujourd'hui que la tombe pèse sur Ménière et que sa plume s'est arrêtée de courir de son allure déliée et légère, il semble

que ce n'est pas lui seul qui nous manque : avec lui a été frappée toute une race d'esprits dont les représentants se font de plus en plus rares. Ceux qui, à côté du temps réservé aux devoirs professionnels, ménageaient une place aux travaux libres de l'esprit, au goût des belles lettres, à cette flamme intérieure qui allume l'admiration en présence d'un œuvre d'art, ils peuvent se compter ; à travers la cohue contemporaine, c'est en vain qu'ils se font signe et échangent l'appel de leurs sympathies ; le flot gronde tout autour d'eux et leur voix se perd dans le bruit des eaux. Isolés, ils le demeurent sans espoir d'écho et l'un de ceux qui eût répondu à leur besoin de vie intellectuelle avec le plus d'entrain, d'abondance, de vivacité amusée et toujours jeune, celui-là n'est plus !

Dans cette Notice nous avons visé à faire ressortir l'étendue de la perte.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Un nouvel appareil stérilisateur des farines alimentaires,

Par M. le Dr E. Duhourcau (de Cauterets).

(Communication au *Congrès de Madrid.*)

Depuis que le lait stérilisé est entré dans l'alimentation des enfants, les maladies gastro-intestinales du jeune âge sont devenues beaucoup plus rares et moins graves, et l'alimentation des convalescents ou des malades a trouvé dans ce lait une ressource si grande qu'il est devenu d'usage courant dans les villes où il serait trop difficile de s'assurer de la pureté et de la fraîcheur du lait livré au commerce. Les services rendus par le lait stérilisé sont si évidents que plus d'un médecin n'hésite pas à le préférer pour les nourrissons au sein même d'une nourrice mercenaire, quand la mère se trouve dans l'impossibilité de nourrir son enfant.

Convaincu de l'importance considérable qu'aurait l'application de ce principe de la stérilisation aux farines alimentaires, et notamment à celles qui composent sa phosphatine destinée surtout aux enfants et aux convalescents, M. E. Chassaing, encouragé en cela par de nombreux médecins, a fait fabriquer un ingénieux appareil en vue de stériliser en masses ses farines mélangées, et d'en assurer la conservation dans des boîtes stérilisées aussi.

La stérilisation des farines se complique de difficultés à la fois d'ordre physique et d'ordre chimique : d'ordre physique en ce sens qu'il faut les priver de l'eau qu'elles contiennent sans qu'il leur soit possible de former avec cette eau un emploi ; d'ordre chimique, parce que, à une température supérieure à 130 ou 140° centigrades, le séjour des farines dans une étuve, pendant le temps nécessaire à leur stérilisation, entraîne un certain changement dans leur composition. Ainsi des essais faits dans la maison E. Chassaing sur une couche de farine de trois centimètres d'épaisseur, maintenue à la température de 140° C. pendant six heures, ont fait retrouver 50

grammes de dextrine par kilo. S'il est bon de solubiliser une partie des fécules destinées à l'alimentation, il faut cependant rester en cela dans une limite assez restreinte, et ne pas torréfier ces farines.

Aucun des appareils de stérilisation actuellement connus ne peut être utilisé pour de grandes quantités de matières pulvérulentes, et surtout ne permet pas de les stériliser en toute certitude de non-contamination possible pendant l'opération. C'est cette lacune que l'appareil dont je viens de vous entretenir est destiné à combler, en permettant d'opérer sur des milliers de kilos de farines que la fabrication journalière de la Phosphatine exige.

Dans cet appareil, les farines sont étalées en une couche mince, sur une série d'étagères ou plateaux, en bronze argenté, qui sont superposés dans cinq tiroirs montés sur galets pour en faciliter le maniement pendant la stérilisation.

Ces tiroirs pénètrent dans une étuve chauffée par un foyer à étages (système Michel Perret), qui échauffe plusieurs rangées de tubes métalliques où circule de l'air sec, jusqu'à ce que le coton atteigne une température de 115° à 120° C., laquelle suffit à détruire tous les germes et surtout les œufs de larves ou autres animalcules, assez fréquemment semés dans les farines.

Des thermomètres avec indicateurs électriques placés en différents points de l'étuve signalent les changements et l'état de température, et un système de registres permet de maintenir facilement et automatiquement cette température entre 120° et 130° C.

Une disposition spéciale permet de renouveler la surface de la couche de farine, de manière que toutes les particules de celle-ci arrivent à subir pendant un temps suffisant la chaleur voulue pour obtenir la stérilisation complète. A cet effet, avec chacun des cinq tiroirs de l'appareil, font corps deux portes, placées l'une en avant, l'autre en arrière, et qui servent à tenir l'étuve fermée dans les deux positions des tiroirs, entrés pendant que la stérilisation s'opère, sortis pendant que les surfaces des poudres sont remuées et renouvelées d'heure en heure.

Ces farines stérilisées sont recueillies dans un récipient également chauffé à l'abri des poussières, d'où elles sont retirées au moment de la fabrication dernière de la phosphatine.

Cet appareil stérilisateur pouvant être appliqué en grand à la conservation des farines destinées à alimenter les troupes de terre ou de mer, en vue d'assurer à ces masses une meilleure hygiène, comme cherchent à le faire les administrations qui en ont charge, il m'a paru utile de le signaler à l'attention du Congrès international d'Hygiène de Madrid.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Le nouveau Directeur de l'Assistance publique. — Le Docteur Napias.

Le Docteur Napias, qui est appelé aux hautes fonctions que laisse vacantes le départ du Dr Peyron, est bien l'homme qui convenait à ce poste plein d'honneur mais si périlleux, qu'est la Direction de l'Assistance publique. Ses études antérieures l'avaient

admirablement préparé à traiter les questions si complexes qui ressortissent à la fois à l'hygiène et à l'assistance.

Avant de se faire un nom dans cette branche si importante de notre art médical, le Docteur H. Napias (né à Sézanne, Marne, en 1842), avait eu des débuts assez mouvementés. Il fut tour à tour journaliste républicain vers la fin de l'Empire, médecin de marine (1) de 1863 à 1871, puis il vint so fixer à Paris où il fit de la médecine de quartier.

Après avoir connu les déboires qui sont le lot presque obligé de tout débutant, le Docteur Napias trouvait définitivement sa voie.

En 1877, il fondait, avec le concours de huit de ses confrères, dont nous citerons seulement MM. Laborde, Budin et Pinard, la *Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle*, qui, à l'heure actuelle, est en pleine prospérité, grâce surtout au concours dévoué de son secrétaire général et fondateur, le docteur Napias, et de ses zélés collaborateurs. Trop nombreuses sont les communications faites par M. Napias à cette Société pour les toutes énumérer. Contentons-nous de signaler les principales ; elles témoigneront suffisamment de son activité féconde. Le docteur Napias s'est tour à tour occupé de la *protection de l'enfance* ; de *l'hygiène professionnelle des ouvrières en fleurs artificielles et des photographes* ; des *industries à poussières, de l'emploi des toxiques dans la fabrication des papiers de tentures*, etc.

Nous ne saurions passer sous silence ses travaux sur l'Assistance publique, à l'heure même où il est appelé à appliquer le fruit de ses études dans ce domaine spécial.

Au docteur Napias sont dues d'importantes notices sur les *Hôpitaux d'isolement*, sur les *Conditions de l'hygiène hospitalière en France*, et surtout un volumineux traité, qui fait autorité en la matière, sur l'*Hygiène hospitalière et l'Assistance publique*.

L'hygiène scolaire, l'hygiène de l'enfance ont été l'objet de différents rapports présentés par le docteur Napias soit au Comité consultatif d'hygiène, soit au Congrès d'hygiène de Paris, en 1889.

Dans son *Manuel d'hygiène industrielle*, M. Napias a exposé, avec la clarté et la méthode dont il est coutumier, les prescriptions relatives aux industries dangereuses, d'après la législation française aussi bien que d'après les législations étrangères. La publication de cette œuvre magistrale donna un essor tout nouveau à l'hygiène professionnelle et industrielle dans notre pays.

M. Napias s'est, en outre, occupé avec toute la compétence qu'on pouvait attendre, de l'organisation des crèches, de leur réglementation, etc., etc.

Mais en même temps qu'il est un technicien consommé, le Dr Napias est un orateur disert et un écrivain élégant.

Il existe de lui une brochure peu répandue, intitulée : l'*Assistance publique dans le département de Sambre-et-Loire*, qui est plus et mieux qu'un pamphlet : sous sa forme ironique, cet écrit piquant est la plus

(1) M. Napias était entré dans le corps de santé de la marine en 1863. En 1865, une médaille d'honneur lui était décernée par le Ministre pour sa belle conduite durant l'épidémie cholérique de la Guadeloupe.

Lorsque la guerre franco-allemande survint, M. H. Napias était médecin à bord du *Forfait* dans l'escadre de la Baltique.

Des devoirs de famille l'ayant obligé à quitter la marine, après la guerre en 1871, il vint à Paris et fit une thèse de doctorat intitulée : *Essai sur la fièvre pernicieuse algide*.

instructive des leçons de choses. Avec une grande hauteur de vues et un esprit de large tolérance, qui nous repose du fanatisme des sectaires, l'auteur nous fait un tableau séduisant de cette moderne Salente, qu'il appelle le département de Sambre-et-Loire, région idéale du royaume d'Utopie, que le directeur de demain pourra transporter, s'il lui plaît, du pays des rêves dans celui de la réalité.

L'enjouement, l'esprit, qui sont comme la caractéristique du talent du Dr Napias, et qu'il a semés à profusion dans sa brochure, se retrouvent plus développés encore, dans le *Mal qu'on a dit des médecins*, reproduction sténographiée d'une conférence faite dans une loge maçonnique, il y a douze à quinze ans.

De tout temps, on a ri des médecins : c'est un privilège qu'ils ont et dont ils ne demandent pas qu'on les dépouille, car on ne se moque guère que des choses auxquelles on croit. Les travers qu'on leur trouve, les ridicules dont on les affuble, les crimes même qu'on leur impute, constituent un fonds de plaisanteries faciles dont le succès est loin d'être épuisé. M. Napias, en faisant, comme il dit, l'école buissonnière dans le grand chemin de l'histoire et dans les vagues sentiers de la légende, s'est distrait à recueillir les mille et une médisances ou calomnies auxquelles ses confrères ont été de tout temps en butte, et il en a composé une anthologie de sa façon, d'une lecture bien divertissante.

Nous recommandons à nos confrères cette brochurette ; si jamais elle leur tombe sous la main, et qu'ils aient le loisir de la lire, nous gageons bien qu'ils remercieront, comme nous, M. Napias de leur avoir procuré une heure d'agréable délassement.

A. C.

Delacroix et les Vernet.

C'est un de nos confrères, le Dr Dubois qui, en sa qualité de président du Conseil général de la Seine, vient de prononcer le discours d'inauguration du monument d'Eugène Delacroix à Charenton : l'occasion ne saurait être plus propice pour parler de l'artiste admirable, dont l'œuvre est éparpillée dans nos musées, dans nos églises et autres édifices, dont les fresques dues au pinceau du célèbre peintre sont le plus bel ornement.

Delacroix, entre autres qualités, avait celle de l'exactitude : réaliste à sa manière, il s'attachait à copier la nature, sauf à l'embellir, grâce aux ressources infinies de son génie prestigieux.

A propos de Léonard de Vinci et de ses études anatomiques, Taine (1) a rappelé, d'après le propre témoignage de Delacroix, ce qu'on savait de ses longues séances au Muséum en compagnie du sculpteur animalier Barye. Le passage méritait de ne pas rester ignoré :

« J'ai eu l'honneur de connaître, la dernière année de sa vie, Eugène Delacroix et de causer quelquefois avec lui. Bien que peu expansif, il sortait cependant, au bout d'un certain temps, de cette réserve qui lui était habituelle, surtout quand on le touchait à l'endroit sensible qui était son art. Il me racontait une fois ses études anatomiques. Pendant longtemps, avec le sculpteur Barye, il avait

(1) Taine, *Philosophie de l'art en Italie*, G. Baillière, 1866, in-10. Reproduit par M. Tourneux, *Eug. Delacroix devant ses contemporains*, p. 29-30.

dessiné des animaux au Musée ; on leur avait donné un lion écorché qu'ils éclairaient le soir avec des lampes. Delacroix l'avait dessiné dans toutes ses attitudes, essayant de comprendre le jeu du moindre muscle. Ce qui l'avait le plus frappé, c'est que la patte antérieure du lion était le bras monstreux d'un homme, mais tordu et renversé. Selon lui, il y a ainsi dans toutes les formes humaines des formes animales plus ou moins vagues qu'il s'agit de démêler et il ajoutait qu'en poursuivant l'étude de ces analogies entre les animaux et l'homme, on arrive à découvrir en celui-ci ses instincts plus ou moins vagues, par lesquels sa nature intime le rapproche de tel ou tel animal. Si maintenant vous examinez ses tableaux, vous remarquerez le résultat de ces études et de ces divinations zoologiques. Les lions sont des *chats* grandioses parce qu'en effet le lion est une subdivision particulière de la grande espèce qui comprend tous les chats. Le monstre qui va dévorer son Angélique n'est pas un monstre d'opéra, une figure de carton non viable, mais un batracien énorme, parent de ces légers fossiles qui ont rampé dans les bourbes et dans les fougères des marécages antédiluviens. C'est par des révélations de cette sorte que le moindre de ses tableaux frappe et porte coup... »

***

Dans ses *Nouvelles Lettres d'un Voyageur* (1), G. Sand a rapporté, d'autre part, l'anecdote qui suit : l'auteur la qualifie de « véridique », attestation bien inutile pour qui sait la patience et le scrupule apportés par Delacroix à tout ce qu'il étudiait.

« J'ai vu Delacroix essayer pour la première fois de peindre des fleurs. Il avait étudié la botanique dans son enfance et, comme il avait une admirable mémoire, il la savait encore ; mais elle ne l'avait pas frappé en tant qu'artiste et le sens ne lui en fut révélé que lorsqu'il reproduisit attentivement la couleur et la forme de la plante. Je le surpris en extase de ravissement devant un lis jaune dont il venait de comprendre la belle *architecture*, c'est le terme heureux dont il se servit. Il se hâtait de peindre, voyant qu'à chaque instant son modèle, accomplissant dans l'eau l'ensemble de sa floraison, changeait de tons et d'attitude. Il pensait avoir fini, et le résultat était merveilleux ; mais le lendemain, lorsqu'il compara l'art à la nature, il fut mécontent et retoucha. Le lis avait complètement changé. Les lobes du périanthe s'étaient recourbés en dehors, le ton des étamines avait pâli, celui de la fleur s'était accusé, le jaune d'or était devenu orangé, la hampe était plus ferme et plus droite, les feuilles plus serrées contre la tige semblaient plus étroites. C'était encore une harmonie, ce n'était plus la même. Le jour suivant, la plante était belle tout autrement. Elle devenait de plus en plus *architecturale*. La fleur se séchait et montrait des organes plus développés ; ses formes devenaient géométriques, c'est encore lui qui parle. Il voyait le squelette se dessiner et la beauté du squelette le charmait. Il fallut le lui arracher pour qu'il ne fît pas, d'une étude de plante à l'état splendide de l'anthèse, une étude de plante en herbier.

Il me demanda alors à voir des plantes séchées, et il s'enamoura de ces silhouettes déliées et charmantes que conservent beaucoup

(1) C. Lévy, 1877, in-18, p. 78 à 80 ; reproduit par M. Tourneux, *op. cit.*, p. 31

d'especes. Les raccourcis que la pression supprime, mais que la logique de l'œil rétablit, le frappaient particulièrement. « Les plantes d'herbier, disait-il, c'est la grâce dans la mort ! »

***

Le hasard fait parfois de ces rapprochements : peu de jours après qu'on venait de glorifier Delacroix, voici que s'ouvrait, à l'École des Beaux-Arts, une Exposition des œuvres des trois Vernet : Joseph, Carle et Horace.

Carle Vernet, conte un de ses biographes (1), avait, sur la fin de sa carrière, des manies incroyables qui touchaient presque à la démence. Sa mère, on s'en souvient, était morte folle, et lui avait sans doute légué le germe de son effroyable maladie.

Carle Vernet allait tous les dimanches à la messe. Un jour, en sortant de Saint-Roch, il se mit à demander l'aumône aux fidèles, disant qui il était et prétendant que sa famille le laissait dans un dénuement absolu. Il est difficile d'expliquer une pareille aberration. Vers minuit, Horace était obligé d'aller chercher son père dans le café où il avait l'habitude de passer ses soirées, et de payer pour lui, Carle répétant sans cesse qu'il n'avait pas d'argent et qu'on ne voulait pas lui en donner.

Carle n'était pas le seul original de la famille des Vernet. La femme de Joseph Vernet avait conservé de son origine britannique des traces évidentes de singularité dans son maintien, dans ses habitudes, etc. Elle avait emporté de son pays une légère dose de spleen, que la nostalgie vint augmenter encore. Son humeur inquiète se changea bientôt en véritable folie. Elle était sans cesse poursuivie de l'idée que quelqu'un en voulait à ses jours, et soupçonnait tout son entourage. Elle n'osait ni manger, ni boire, de crainte que les boissons et les aliments qu'on lui présentait ne continssent quelque substance vénéneuse.

En 1774, Joseph dut se résigner à se séparer de sa femme. Il la mit en pension dans une maison de Monceaux, où elle mena dès lors une existence inerte dont elle ne fut délivrée qu'après de longues années de souffrances.

***

Des trois Vernet, Carle était celui qui avait le plus d'esprit naturel. Malheureusement il en faisait abus, cultivant outre mesure le calembourg, « cette fiente de l'esprit qui vole », a dit V. Hugo.

Le jour où l'on venait d'apprendre la mort du maréchal Lannes, qui, comme on le sait, avait eu une jambe emportée à la bataille d'Essling, un chansonnier célèbre, rencontrant Carle Vernet, lui dit : « Eh bien, monsieur Vernet, vous allez, je suppose, nous faire de « jolis calembours sur l'événement du moment. Tenez, je vous « donne l'exemple : Si *Lannes* avait survécu à sa blessure, il n'au- « rait porté qu'un *bas*. »

— « Monsieur, répliqua le peintre, si j'aime à jouer avec les mots de la langue, je ne joue jamais avec les maux de mon pays. »

On devine si, à cette réplique, le chansonnier se mit à prendre un autre air !

(1) Amédée Durande, *Joseph, Carle et Horace Vernet.*

ÉCHOS DE PARTOUT

—

Le testament de Tarnier.

Le Conseil municipal de Dijon vient de recevoir copie du testament du Dr Tarnier, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Paris. Par ce testament, M. Tarnier lègue divers objets au musée de Dijon, et 100.000 francs à la ville, dont elle disposera pour une œuvre de bienfaisance, comme elle l'entendra ; mais il exprime le désir, sans en imposer l'obligation, que cette somme soit affectée à une fondation, faite soit au profit des femmes enceintes ou en couches, soit au profit des nouveau-nés.

Le Conseil municipal de Dijon a décidé de donner le nom de « legs Tarnier » à cette donation, et une rue de la ville prendra le nom de l'éminent et regretté professeur.

(*Rev. Méd.*)

Le monument Rochard.

Sur l'initiative du comité du monument Jules Rochard, présidé par le docteur Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, le Conseil municipal de la ville de Saint-Brieuc vient de décider que ce monument serait érigé sur le rond-point situé au haut de la rue des Merles, laquelle prendra dorénavant le nom de Jules-Rochard.

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

—

AVRIL

3 avril 1760. — *Mort de Winslow.*

Jacques-Bénigne Winslow, élève de Du Verney, naquit à Odensée, ville du Danemark, le 9 avril 1669, et mourut le 3 avril 1760 à Paris : nous étions donc doublement autorisé à consacrer sa mémoire dans les *Ephémérides* de ce mois.

Presque tous les ancêtres de Winslow avaient été ministres de la religion réformée. On le destinait, comme eux, à la carrière ecclésiastique et il était sur le point d'obtenir une cure lorsque, à la suite de conversations avec un de ses amis qui était médecin, il prit le parti d'entreprendre ses études de médecine, et surtout de se livrer aux travaux anatomiques pour lesquels il se sentait un véritable penchant. Il suivit pendant un an les cours du célèbre Borrichius ; puis, grâce à une pension qui lui fut accordée par le roi de Danemark, il alla visiter les principales Universités de l'Europe.

En 1698, il arrive à Paris. Il s'y lie presque aussitôt avec du Verney, dont les cours avaient à ce moment une extraordinaire vogue. Peu après, il abjurait la religion de ses pères pour se convertir au catholicisme : Bossuet eut l'honneur de cette conversion.

Voici dans quelles circonstances se produisit l'événement : un jour qu'il (Winslow) était allé chez un libraire pour acheter la Physique

de Rouault — lisons-nous dans les *Anecdotes historiques sur la médecine* (1) — *l'Exposition de la doctrine de l'Eglise*, de Bossuet, lui tomba dans les mains. Il la lut avec tant d'attention qu'à la première lecture il commença à douter de la solidité de la religion qu'il professait ; il crut devoir aller consulter le savant évêque de Meaux. Il se rendit donc à sa maison de campagne de Germigni, lui proposa ses doutes, et l'oracle de l'église gallicane les dissipa si bien après plusieurs conférences, qu'il le détermina à faire abjuration entre ses mains, le 8 octobre 1699. Quarante ans auparavant, le vieux prélat avait converti Sténon, grand-oncle de Winslow. Ce changement de religion attira à Winslow la disgrâce de ses parents qui lui refusèrent tout secours ; mais Bossuet lui servit de père. Avant qu'il se déterminât tout à fait à prendre un état, il lui fit faire une retraite chez les pères de l'Oratoire, d'où il ne sortit que pour embrasser la médecine.

Winslow s'assit sur les bancs de la Faculté en 1702. En raison de ses ressources modiques et en considération de son mérite, la Faculté lui fit remise de tous les frais d'examen : il coiffa le bonnet doctoral le 4 octobre 1705.

Du Verney le prit sous sa protection personnelle, l'associa à ses travaux et lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences. Le recueil de cette Académie contient la plupart de ses observations anatomiques.

Il était âgé de 91 ans, quand il succomba. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Benoît.

L'épitaphe de Winslow, qu'on lisait au siècle dernier sur son tombeau, était ainsi conçue :

D. O. M.
Hic jacet
In spem beatœ Immortalitatis
Jacobus Benignus Winslow
Patria Danus, commemoratione Gallus,
Ortu et genere nobilis, nobilior virtute et
doctrina.
Parentibus Lutheranis natus,
Hœresiam, quam infans imbiberat, vir ejuravit.
Et admittente Illustrissimo Episcopo Meldensi
Jacobo Benigno Bossuetio,
Cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit,
Ad Ecclesiam catholicam evocatus,
Stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege,
Obiit in ejus sinu.

Etc., Etc.

Ce document ne laisse pas de doute, s'il en subsistait encore, sur la conversion du célèbre anatomiste.

---

(1) Attribuées à Süe, l'auteur des *Essais historique sur l'art des accouchements*.

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes :

Laval, le 23 avril 1898.

Monsieur et cher Confrère,

Il y a longtemps déjà, sous le titre : *La mort de Dupuytren*, Nadar publiait une nouvelle dont le mérite au point de vue littéraire est indiscutable, mais conserve-t-elle la même valeur sous le rapport de l'exactitude historique? Nadar lui-même ne se prononce pas. La personne dont il tenait le récit et qui lui en avait assuré l'authenticité lui paraît avoir été d'une véracité suspecte (c'est ce qui fait sans doute qu'il ne l'a pas nommée) ; mais, plus hardi, votre correspondant M. Michaut, sans autre renseignement nouveau, se croit en droit de conclure que l'histoire est apocryphe, et que son auteur n'est autre que celui qui l'avait contée à Nadar. Cela n'est pas d'une logique bien rigoureuse. Un menteur ne laisse pas de dire quelquefois la vérité, et ce qui me persuade qu'il a dû la dire dans le cas qui nous occupe, c'est que j'ai le souvenir très précis d'avoir entendu le père Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame faire un récit de la mort de Dupuytren, presque identique à celui que nous a conservé Nadar (c'était, je pense, en 1850 ou 51, j'ai peu la mémoire des dates). Peut-être le retrouverait-on dans les œuvres de l'illustre Dominicain si l'on voulait chercher à éclairer ce point d'histoire à la fois médicale et littéraire (1).

J'ai voulu, monsieur et cher confrère, en rappelant un souvenir, bien ancien, hélas, vous donner la preuve de l'intérêt attentif avec lequel je lis votre précieuse Chronique et vous aider, pour ma faible part, dans la tâche que vous vous êtes donnée, la plus noble qui soit, manifester la vérité.

B. Souchu-Servinière.

*
* *

Vitry-le-François, ce 24 avril 1898.

Monsieur et honoré Confrère,

Permettez-moi de vous adresser une rectification à l'occasion d'une assertion contenue dans la biographie de Ménière et qui a trait au concours pour la chaire d'hygiène (*Chron. méd.* du 15 avril, p. 249).

Hipp. Royer-Collard, qui fut nommé à cette chaire n'était pas le fils *du grand, du célèbre Royer-Collard* ; car je suppose que, sous ce nom, M. Fiessinger entend désigner l'illustre homme d'État, qui fut pendant 40 ans député de notre arrondissement, son pays d'origine, et auquel Vitry a élevé, en 1847, une statue, pour cette fois bien méritée, n'est-il pas vrai ?

Hipp. Royer-Collard était neveu du grand homme et fils d'Antoine-Anastase Royer-Collard, professeur de médecine légale à la Faculté et médecin en chef de la maison de Charenton — c'était un homme distingué, mais ce n'était pas R. C. l'illustre.

(1) Le renseignement que donne notre correspondant doit être exact : c'est, en effet, dans la conférence du premier dimanche de Carême (9 mars 1851) que le R. P. Lacordaire aurait fait en chaire allusion à la mort de Dupuytren. C'est du moins ce que nous avons appris en feuilletant un livre de vulgarisation, paru chez L. Lefort, à Lille, en 1858, et qui porte pour titre : *Les Médecins les plus célèbres*. Dans cet opuscule, on trouve (p. 176) un récit de la mort du célèbre chirurgien, qui n'est pas sensiblement différent de celui, un peu arrangé, toutefois, de Nadar. Or, le récit de ce dernier ayant paru dans les environs de 1880 — notre édition « augmentée et définitive » est de 1881 — et le livre précité étant de 1858, on est maintenant fixé sur les origines de la nouvelle, un petit chef-d'œuvre d'ailleurs en son genre, de notre vénéré confrère Nadar. (A. C.).

Celui-ci, n'eut qu'une fille, mariée au Professeur Andral. Quant à son frère Antoine, il eut deux fils : Paul Royer-Collard, professeur de droit des gens à la Faculté de droit de Paris, et Hippol. R. C., l'heureux compétiteur de Ménière. Sans rien affirmer sur la valeur de ce concours, qui remonte à plus de 50 ans, et sans souscrire absolument à l'opinion de M. Fiessinger, qui déclare que celui de Ménière fut « supérieur », je ne puis m'empêcher de constater qu'Hippolyte Royer-Collard était un homme d'une intelligence tout à fait hors de pair, d'une facilité de travail et d'élocution inouïes, un de ces esprits d'élite dont le mérite incontesté honore une Faculté ; mais malheureusement aussi un ami du plaisir et de la vie facile, un aimable épicurien dont les écarts de régime n'ont pas laissé d'amener la fin prématurée.

Veuillez agréer, bien honoré confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

D[r] L. Vast
Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Chirurgien de l'hôpital général de Vitry-le François.

Le passage suivant que nous extrayons des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, (Tome I, p. 308-309) semblerait devoir confirmer l'opinion exprimée par M. le D[r] Vast dans la lettre qu'on vient de lire :

« J'ai été, relate le D[r] Véron, le condisciple d'Hippolyte Royer-Collard ; c'était, dès ses premières études, un caractère et une intelligence d'une puissante originalité : il se fit écrivain de la meilleure école, à force d'étudier tous les maîtres du dix-septième siècle ; pour le style, comme pour la science, il puisait aux sources. D'une mémoire infatigable, il était dans ses écrits, comme dans ses improvisations, d'une prodigieuse fécondité d'idées, de vues, d'arguments qui s'enchaînaient et se liaient entre eux ; c'était un esprit prompt et un bon talent ; il jeta un grand éclat dans son concours pour la chaire d'hygiène. La calomnie s'en mêla, et prétendit qu'Hippolyte Royer-Collard n'avait pu achever sa composition par écrit dans le temps voulu. La vérité triompha, et la Faculté de médecine compta dans ses rangs un jeune et digne successeur de Hallé, à qui pourtant il ne ressemblait guère ni par la vie intime, ni même par ses qualités d'esprit.

Membre de l'Académie de médecine, Royer-Collard y soutint plus d'une importante discussion ; il éclaira, il charma souvent l'Assemblée par des lectures pleines de faits, de nouveauté et d'une haute dialectique.

C'était un caractère qui avait sa veine à lui ; c'était le plus curieux chercheur de toutes les folies humaines ; il allait sans cesse à la découverte ; il se plaisait à prendre sur le fait les bizarreries, les vertiges et tous les vices de jour ou de nuit de l'humanité.

Hippolyte Royer-Collard avait un fonds inépuisable d'obligeance ; il avait l'âme fière autant que l'esprit élevé ; son désintéressement était sans bornes ; indulgent pour tous, il ne comprenait que de chaudes et fidèles amitiés. Les femmes tenaient surtout une grande place dans son cœur et dans son existence ; peut-être courut-il trop les aventures, et sa santé et sa jeunesse y ont péri.

Lorsque Royer-Collard fit à l'Ecole de médecine sur l'hygiène sa première leçon, une émeute, organisée par l'opposition d'alors, chercha à troubler, à intimider le professeur : on n'y réussit pas ; mais lorsque Royer-Collard, entouré seulement de quelques amis, sortit de l'Ecole, une bande de deux cents jeunes gens environ le poursuivit de huées et d'injures.

Royer-Collard avait refusé tout appui, tout secours de l'autorité

Arrivé au pont des Arts, il dépose dix francs sur le guichet du receveur, et, se retournant alors vers ces deux cents jeunes gens, braves contre un seul, qui le harcelaient : « Vous pouvez, leur dit-il, continuer à me suivre, j'ai payé pour vous. » Ce spirituel et dédaigneux à propos déconcerta cette foule menaçante, et Royer-Collard trouva pour ses leçons d'hygiène un nombreux auditoire, qui poussa la justice jusqu'aux applaudissements. »

* * *

Saint-Malo, 27 avril 1898.

Très honoré Confrère,

Permettez-moi de vous signaler, dans le n° du 15 avril courant, une singulière méprise, qui, d'après vous, retomberait sur notre confrère Witkowski, au « Tetoniana » duquel je souhaite plus d'authenticité, pour l'intérêt que je porte à cet organe tant pour la chirurgie que pour l'esthétique.

J. B. Lulli, florentin, qu'il fait le héros de l'histoire, n'est sans doute jamais allé à Palma, en particulier à l'âge des extravagances.

Né à Florence, venu de très bonne heure en France, etc., etc., etc., *Raymond Lulle*, de plus de quatre siècles antérieur à Lulli, natif de ce même Palma et y habitant au temps de ses folies, se marie d'abord à 22 ans, paraît avoir été mari et père au-dessous du médiocre, devient amoureux à 30 ans d'Ambrosia (et non Eléonore), Génoise (et non Vénitienne), qui, pressée par lui, lui fit voir le « célèbre » téton cancéreux qui le guérit de sa passion mais non de sa tendresse, car il passa sa vie à chercher, entre autres choses, le remède au susdit cancer. Y réussit-il mieux que pour la pierre philosophale ? l'article du *Dictionnaire de Dechambre* où je rafraîchis mes souvenirs ne le dit pas. Il se fit moine, médecin, etc.

C'est sans doute à propos de cette manière fantaisiste de traiter l'union conjugale, qu'il est tombé dans le domaine du Dr Garnier dont vous citez en note l'ouvrage : *le Mariage*.

Veuillez, etc.

Dr Martel.
Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu,
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

* * *

Paris, le 28 avril 1898.

Mon cher Confrère,

Le bibliophile anglais Dibdin raconte qu'un particulier avait fait relier en peau de cerf un traité sur la chasse ; qu'un autre fit couvrir d'une peau de renard (en anglais, fox) *l'Histoire de Jacques II*, par Fox, et que le docteur Askew avait un livre sur l'anatomie, relié *en peau humaine*.

Vous pouvez ajouter donc ces exemplaires à votre collection de reliures en peau humaine et croyez, mon cher confrère, à mes sentiments les plus sympathiques.

Dr Socrate Lagoudaky.

* * *

Mon cher confrère,

... A propos des reliures en peau humaine, je connais M. P... archiviste départemental, qui possède les œuvres d'Horace reliées avec la dite peau. Cette reliure ne présente rien de spécial...

Docteur Malphettes (d'Albi.)

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale po ` Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 11. 1er JUIN 1898

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AUX SOUSCRIPTEURS DU « CABINET SECRET »

La simple annonce de notre livre, parue dans le dernier numéro de la *Chronique*, a produit un résultat inespéré : l'édition entière sur Japon du *Cabinet secret de l'Histoire* (3e série), plus 40 exemplaires du même ouvrage, sur papier de Hollande, ont été souscrits par nos dévoués lecteurs.

Nous nous empressons de leur en témoigner toute notre gratitude, et nous nous permettons de faire appel aux retardataires pour souscrire les 10 exemplaires restants.

Nous rappelons, à l'occasion, qu'il ne nous reste qu'*un très petit nombre* des 1re et 2e séries, qui ne seront pas réimprimées.

PAGES OUBLIÉES

Cyrano de Bergerac et les médecins.

M. le Dr Paul Triaire (de Tours), qui nous a déjà honoré de sa précieuse collaboration, veut bien nous signaler une très curieuse satire (1) de Cyrano de Bergerac, le héros du jour, dirigée contre les médecins.

« Les plaisanteries de Cyrano, nous écrit notre érudit confrère, ne sont ni bien nouvelles, ni bien spirituelles, mais elles empruntent à la pièce de M. Rostand un attrait d'actualité. »

Que Cyrano ne soit pas notre premier détracteur, ceci est indéniable : sans parler des Grecs et des Latins (2) et, dans notre pays de France, bien avant Cyrano, Clément Marot, Rabelais, Ronsard, Montaigne, Brantôme, Descartes, pour ne citer que les grands noms, avaient aiguisé maintes épigrammes contre notre profession, qui ne s'en portait du reste pas plus mal. Mais, contrairement à l'avis de notre honorable correspondant, nous trouvons les railleries, d'ailleurs fort anodines, de Cyrano, pleines de sel et d'agrément. Nos lecteurs en vont, du reste, être juges.

(1) La pièce figure dans les *Œuvres comiques, galantes et littéraires, de Cyrano de Bergerac*. Paris, Delahaye, 1858, p. 166 et seq.

(2) V. *Le Mal qu'on a dit des médecins*, première série, par le Dr Witkowski ; Paris, 1884.

Contre les médecins.

Monsieur,

Puisque je suis condamné (mais ce n'est que du médecin, dont j'appellerai plus aisément que d'un arrêt prévôtal), vous voulez bien que, de même que les criminels qui prêchent le peuple quand ils sont sur l'échelle, moi qui suis entre les mains du Bourreau, je fasse aussi des remontrances à la jeunesse. La Fièvre et le Drogueur me tiennent le poignard sur la gorge avec tant de rigueur, que j'espère d'eux qu'ils ne souffriront pas que mon discours vous puisse ennuyer. Il ne laisse pas, Monsieur le Gradué, de me dire que ce ne sera rien, et proteste cependant à tout le monde que, sans miracle, je n'en puis relever. Leurs présages, toutefois, encore que funestes, ne m'alarment guère ; car je connois assez que la souplesse de leur art les oblige de condamner tous leurs Malades à la mort, afin que, si quelqu'un en échappe, on attribue la guérison aux puissans remèdes qu'ils ont ; et, s'il meurt, chacun s'écrie que c'est un habile homme et qu'il l'avoit bien dit. Mais admirez l'effronterie de mon Bourreau : plus je sens empirer le mal qu'il me cause par ses remèdes, et plus je me plains d'un nouvel accident, plus il témoigne s'en réjouir et ne me panse d'autre chose que d'un *Tant mieux* ! Quand je lui raconte que je suis tombé dans un syncope (1) léthargique qui m'a duré près d'une heure, il répond que c'est bon signe. Quand il me voit entre les ongles d'un flux de sang qui me déchire : « Bon ! dit-il, cela vaudra une saignée ! » Quand je m'attriste de sentir comme un glaçon qui me gagne toutes les extrémités, il rit, en m'assurant qu'il le savoit bien, que ses remèdes éteindroient ce grand feu. Quelque fois même que, semblable à la Mort, je ne puis parler, je l'entends s'écrier aux miens qui pleurent de me voir à l'extrémité : « Pauvres nigauds (2) que vous êtes, ne voyez-vous pas que c'est la fièvre qui tire aux abois ? » Voilà comme ce traître me berce ; et cependant, à force de me bien porter, je me meurs. Je n'ignore pas que j'ai grand tort d'avoir réclamé mes ennemis à mon secours. Mais quoi ? pouvois-je deviner que ceux dont la science fait profession de guérir l'emploieroient toute entière à me tuer ? car, hélas ! c'est ici la première fois que je suis tombé dans la fosse ; et vous le devez croire, puisque si j'y avois passé quelque autrefois, je ne serois plus en état de m'en plaindre. Pour moi, je conseille aux foibles Lutteurs (3), afin de se venger de ceux qui les ont renversés, de se faire Médecins, car je les assure qu'ils mettront en terre ceux qui les y avoient mis. En vérité, je pense que de songer seulement quand on dort, qu'on rencontre un médecin, est capable de donner la fièvre. A voir

(1) Ce mot était masculin.
(2) Les éditions de Lebret ont mis *pauvres gens*, à la place de *pauvres nigauds*, qui furent sans doute taxés d'impiété.
(3) Cyrano écrivait *luiteurs*.


Cyrano de Bergerac
Auteur et Poëte françois, Gentilhomme
né en Gascogne il mourut a
Paris en 1655 âgé de 35 ans
Telle est la vive resemblance
Du vray favory de Pallas,
Sa valeur le guidoit au milieu des Combats,
Et dans le cabinet il avoit sa Science.

leurs animaux étiques, affublés d'un long drap mortuaire, soutenir immobilement leur immobile maître, ne semble-t-il pas d'une bière où la Parque s'est mise à califourchon, et ne peut-on pas prendre leur houssine pour le guidon de la mort, puisqu'elle sert à conduire son lieutenant ? C'est pour cela sans doute que la police leur a commandé de monter sur des mules et non pas sur des cavales, de peur que la race des gradués venant à croître, il n'y eût à la fin plus de bourreaux que de patiens. Oh ! quel contentement j'aurois d'anatomiser leurs mules, ces pauvres mules qui n'ont jamais senti d'aiguillon, ni dedans, ni dessus la chair, parce que les éperons et les bottes sont des superfluités que l'esprit délicat de la Faculté ne sauroit digérer ! Ces Messieurs se gouvernent avec tant de scrupule, qu'ils font même observer à ces pauvres bêtes (parce qu'elles sont leurs domestiques) des jeûnes plus rigoureux que ceux des Ninivites (1), et quantité de très-longs, dont le Rituel ne s'étoit point souvenu : ils leur attachent, par les diètes, la peau tout à cru dessus les os, et ne nous traitent pas mieux, nous qui les payons bien ; car ces Docteurs morfondus, ces Médecins de neige, ne nous font manger que de la gelée. Enfin, tous leurs discours sont si froids, que je ne trouve qu'une différence entre eux et les peuples du Nord, c'est que les Norvégiens ont toujours les mules (2) aux talons, et qu'eux ont toujours les talons aux mules. Ils sont tellement ennemis de la chaleur, qu'ils n'ont pas sitôt connu dans un malade quelque chose de tiède, que, comme si ce corps étoit un Mont-Gibel (3), les voilà tous occupés à saigner, à clistériser, à noyer ce pauvre estomac dans le séné, la casse, la tisane, et à débiliter la vie pour débiliter, disent-ils, ce feu qui prend nourriture, tant qu'il rencontre de la matière ; de sorte que, si la main tout expresse de Dieu les fait rajamber vers le monde, ils l'attribuent aussitôt à la vertu des réfrigératifs dont ils ont assoupi cet incendie.

Ils nous dérobent la chaleur et l'énergie de l'être qui est au sang : ainsi, pour avoir été trop saignés, nos Ames, en s'envolant, servent de volant aux palettes (4) de leurs chirurgiens. Eh bien, Monsieur, que vous en semble ? Après cela, n'avons-nous pas grand tort de nous plaindre de ce qu'ils demandent dix pistoles pour une maladie de huit jours ? N'est-ce pas une cure à bon marché où il n'y a point de charge d'âmes ? Mais confrontez un peu, je vous prie, la ressemblance qu'il y a entre le procédé des Drogueurs et le procédé d'un Criminel. Le Médecin,

(1) La pénitence des Ninivites provoquée par le prophète Jonas.

(2) Engelures. Cyrano fait allusion à l'équipage ordinaire des médecins de Paris, qui allaient par les rues montés sur des mules. Guénaut, médecin de la reine, est le premier qui ait changé sa mule contre un cheval, ce qui fit dire à Boileau dans sa satire des *Embarras de Paris*, en 1669 :

Guénaut sur son cheval en passant m'éclabousse.

(3) Nom populaire de l'Etna.

(4) Cyrano joue sur le mot *palette*, qui veut dire à la fois une raquette de bois pour jouer au volant, et une écuelle d'étain pour recevoir le sang des saignées.

ayant considéré les urines, interroge le patient sur la selle, le condamne ; le Chirurgien le bande et l'Apothicaire décharge son coup par derrière. Les affligés même, qui pensent avoir besoin de leur chicane, n'en font pas grande estime. A peine sont-ils entrés dans la chambre, qu'on tire la langue au Médecin, on tourne le cul à l'Apothicaire et l'on tend le poing au Barbier (1). Il est vrai qu'ils s'en vengent de bonne sorte : il en coûte toujours au railleur le cimetière. J'ai remarqué que tout ce qu'il y a de funeste aux Enfers est compris au nombre de trois : on y voit trois fleuves, trois chiens, trois juges, trois Parques, trois Gerions, trois Hécates, trois Gorgones, trois Furies. Les fléaux dont Dieu se sert à punir les hommes sont divisés aussi par trois : la peste, la guerre et la faim ; le monde, la chair et le diable ; la foudre, le tonnerre et l'éclair ; la saignée, la médecine et le lavement.

Enfin, trois sortes de gens sont envoyés au monde tout exprès pour martyriser l'homme pendant la vie : l'Avocat tourmente la bourse, le Médecin le corps, et le Théologien l'âme. Encore ils s'en vantent, nos Ecuyers à mules ! car, comme un jour le mien entroit dans ma chambre, sans autre explication, je ne lui fis que dire : *Combien* ? L'impudent meurtrier, qui comprit aussitôt que je lui demandois le nombre de ses homicides, empoignant sa grosse barbe, me répondit : « *Autant* ! Je n'en fais point, continua-t-il, la petite bouche, et, pour vous montrer que nous apprenons aussi bien que les Escrimeurs l'art de tuer, c'est que nous nous exerçons, de même qu'eux, toute notre vie, sur la tierce et sur la quarte (2). » La réflexion que je fis sur l'innocence effrontée de ce personnage fut que si d'autres disoient moins, ils en font bien autant ; que celui-là se contentoit de tuer, et que ses camarades joignoient au meurtre la trahison ; que, qui voudroit écrire les voyages d'un Médecin, on ne pourroit pas les compter par les épitaphes de sa Paroisse, et qu'enfin, si la fièvre nous attaque, le Médecin nous tue et le Prêtre en chante. Mais ce seroit peu à Madame la Faculté d'envoyer nos corps au sépulcre, si elle n'attentoit sur notre âme. Le Chirurgien enrageroit, plutôt qu'avec sa charpie tous les blessés qui font naufrage entre ses mains ne fussent trouvés morts couchés avec leurs tentes (3). Concluons donc, Monsieur, que, tantôt ils envoient et la Mort et sa faux ensevelies dans un grain de mandragore, tantôt liquéfiée dans le canon d'une seringue, tantôt sur la pointe d'une lancette ; que,

(1) Les saignées étaient faites alors par le barbier qui remplissait alors les fonctions de chirurgien, et qui ordonnait au patient de tendre le bras, au coup de lancette, en fermant le poing.

(2) La *tierce* et la *quarte* sont des termes d'escrime. Cyrano fait allusion à la fièvre tierce et à la fièvre quarte, que la médecine rencontrait partout à cette époque, où les fièvres intermittentes étaient, en effet, plus nombreuses qu'aujourd'hui.

(3) Jeu de mots : *tente*, qui se prononce *tante*, est le nom de la charpie que le chirurgien met dans les plaies.

tantôt, avec un juillet, ils nous font mourir en octobre, et qu'enfin ils sont accoutumés d'envelopper leurs venins dans de si beaux termes, que dernièrement je pensois que le mien m'eût obtenu du Roi une Abbaye commendataire, quand il m'assura qu'il m'alloit donner un Bénéfice de ventre. Oh ! qu'alors j'eusse été réjoui si j'eusse pu trouver à le battre par équivoque, comme fit une Villageoise à qui un de ces Bateleurs demandant si elle avoit du pouls, elle lui répondit avec force soufflets et force égratignures, qu'il étoit un sot, et qu'en toute sa vie elle n'avoit jamais eu ni poux, ni puces ! Mais leurs crimes sont trop grands pour ne les punir qu'avec des équivoques ; citons-les en justice de la part des Trépassés. Entre tous les humains ils ne trouveront pas un Avocat ; il n'y aura Juge qui n'en convainque quelqu'un d'avoir tué son père ; et, parmi toutes les pratiques qu'ils ont couchées au cimetière, il n'y aura pas une tête qui ne leur grince les dents. Que les pussent-elles dévorer ! Il ne faudroit pas craindre que les larmes qu'on jetteroit de leur perte fissent grossir les rivières : on ne pleure, aux trépas de ces gens-là, que de ce qu'ils ont trop vécu. Ils sont tellement aimés, qu'on trouve bon tout ce qui vient d'eux, même jusqu'à leur mort ; comme s'ils étoient d'autres Messies, ils meurent aussi bien que Dieu pour le salut des hommes. Mais, bons Dieux ! n'est-ce pas encore là mon mauvais Ange qui s'approche ? Ah ! c'est lui-même ! je le connois à sa soutane. *Vade retro, Satanas* ! Champagne, apportez-moi le bénitier. Démon gradué, je te renonce ! Oh ! l'effronté Satan ! Ne me viens-tu pas encore donner quelque aposume (1) ? Miséricorde ! c'est un Diable huguenot, il ne se soucie point de l'eau bénite ! Encore, si j'avois des poings assez roides pour former un casse-museau ; mais, hélas ! ce qu'il m'a fait avaler s'est si bien tourné en ma substance, qu'à force d'user de consommés, je suis tout consommé moi-même. Venez donc vitement à mon secours, ou vous allez perdre,

Monsieur,

Votre plus fidèle serviteur,
D. C. D. B.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Du meilleur mode d'administration des glycéro-phosphates.

Nos lecteurs se souviennent que, dans divers articles publiés dans ce journal, nous avons étudié le mode d'administration et les incompatibilités du phospho-glycérate de chaux pur (Neu-

(1) Ou plutôt *aposème*, décoction médicinale.

rosine Prunier). Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le très intéressant article (1) dû à M. Ed. Crouzel, pharmacien à la Réole, qui confirme ce que nous avons publié sur ce sujet :

« Plusieurs pharmaciens m'ont fait l'honneur de me demander « mon avis sur de nombreux cas d'insolubilité et d'incompatibilité « qu'ils ont l'occasion d'observer dans la préparation de médica- « ments magistraux à base de glycérophosphate de chaux, qui leur « ont suscité de l'embarras et certains ennuis. Je serai heureux si « je peux fixer les idées sur cette question intéressante.

« Certains de mes confrères étaient surpris, par exemple, que le « glycérophosphate de chaux soit insoluble dans les vins, dans le « sirop d'écorces d'oranges amères et dans de nombreux autres véhi- « cules. Dans la plupart des cas, le précipité insoluble prend nais- « sance par suite de la dissociation du glycérophosphate de chaux ou « bien sous l'influence d'une double décomposition, avec formation « de sel calcaire insoluble correspondant (tartrate, malate, etc.).

« L'un de mes correspondants avait cru trouver un moyen de « tourner la difficulté par l'emploi de l'acide carbonique en solu- « tion. Ce moyen ne constitue qu'un artifice trompeur dont les in- « convénients sont trop évidents pour m'y arrêter : il ne fait que « masquer une réaction qui se produit toujours en vertu de la loi « qui régit les doubles compositions chimiques de laquelle les gly- « cérophosphates dépendent, comme tous les autres sels.

« Il ne faut pas oublier que les glycérophosphates sont très ins- « tables et de facile dissociation sous les influences physiques et « chimiques ; c'est pourquoi on ne devrait les employer, autant que « possible, *qu'en nature* (poudre, cachets, etc.) ; ou en solution dans « l'*eau distillée*, le *sirop simple* ou mieux encore dans la *glycérine neu- « tre*, et jamais en solutions complexes (vins, élixirs, sirops compo- « sés, etc.) ou en solutions acides ou alcalines.

« Si les glycérophosphates alcalins paraissent échapper à toutes « ces incompatibilités et faire exception aux phénomènes de dou- « ble décomposition et de dissociation, si manifestes et si apparents « avec le glycérophosphate de chaux, c'est qu'ils donnent naissance « à de nouveaux sels alcalins solubles.

« En résumé et comme conclusion générale, si on veut introduire « dans l'organisme les glycérophosphates *en nature*, on ne devra pas « perdre de vue les règles que je viens d'établir, car, dans le cas con- « traire, on s'exposerait à obtenir des préparations dont les effets « thérapeutiques ne répondraient nullement au but que l'on se pro- « poserait d'obtenir. »

Nous associant aux conclusions formulées par M. Ed. Crouzel, rappelons que M. G. Prunier présente sa « Neurosine » sous des formes pharmaceutiques qui répondent entièrement aux desiderata scientifiques exposés par notre savant confrère.

(1) *Union pharmaceutique*, 15 Mai 1898.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Le Martyrologe des médecins.

En dépit des railleries du boulevard, des papotages de cercles, des médisances de coulisses, notre profession est encore de celles dont on n'a pas trop à rougir.

N'est-elle pas héroïque, cette triste fin du jeune docteur Davaine, à l'avenir si beau de promesses — il n'avait pas atteint 30 ans, et il portait un nom illustre — que la diphtérie, cette horrible mangeuse d'hommes, a couché dans le lit du tombeau ?

Il y a quelques jours, tous les journaux l'ont conté, le Dr Davaine fut appelé, rue Daguerre, au chevet d'un enfant atteint du croup. Le pauvre petit étouffait. Pour lui insuffler de l'air, c'est-à-dire de la vie, le médecin n'hésita pas à coller sa bouche sur celle du malade, et il aspira, attira les fausses membranes qui produisaient l'asphyxie. L'enfant fut sauvé. Mais au contact de la bouche empoisonnée, le médecin avait pris les germes du mal. Le lendemain, il s'alitait ; quelques heures après, il était mort.

A quoi pensent donc nos Associations soi-disant amicales, confraternelles, qui laissent partir ce héros sans l'accompagner au champ du repos, sans lui tresser les palmes que son acte de noble dévouement lui avait conquises ? Si nous n'honorons pas nos morts, ceux qui vaillamment succombent au champ d'honneur, qui donc se chargera de ce soin ?

Il y a quelques années, un confrère de haute distinction, un homme d'initiative et de cœur, le Dr E. Hart, rédacteur en chef du *British medical Journal*, avait eu l'heureuse pensée de dresser la liste des martyrs de la médecine, de ces savants intrépides qui bravent la mort à l'hôpital ou au laboratoire, sans peur comme sans forfanterie. Qu'est devenu ce projet ? Le Dr Hart est mort l'an dernier, et nous n'avons pu réussir à savoir où il en était de son travail. Pourquoi ne pas reprendre son idée ?

« A l'entrée des hôpitaux de Paris, lisions-nous ces jours derniers, une plaque de marbre noir apprend aux visiteurs les noms des internes morts de maladies prises au chevet des hospitalisés. C'est surtout dans les établissements réservés aux maladies du premier âge que la liste de ces noms est longue. Les hôpitaux d'enfants sont, comme on l'a dit, le champ de bataille le plus meurtrier de nos jeunes médecins. Et pourtant, les places semblent y être le plus convoitées, en raison même du péril qu'elles offrent. »

Mais, ajouterons-nous, il n'y a pas que dans les hôpitaux d'enfants que l'on devrait placer des dalles funéraires et des inscriptions commémoratives. Qu'a-t-on fait pour consacrer le souvenir de l'interne *Mariotte*, qui avait contracté, en soignant à l'hôpital Lariboisière une femme atteinte de diphtérie, les germes de l'angine infectieuse, et qui mourut des suites de sa généreuse imprudence ; de l'étudiant *Le Goff*, qui, étant interne des hôpitaux, offrit son sang pour une opération de transfusion ? L'opération ne fut pas faite dans de bonnes conditions et Le Goff succomba peu après. La Ville de Paris a, il est vrai, donné le nom de Le Goff à une de ses rues.

Point n'est besoin de rappeler ici la belle conduite de Louis Thuillier, l'un des disciples les plus aimés de Pasteur. Une plaque commémorative, à l'Institut de la rue Dutot, mentionne sa mort.

Mais combien d'autres dont le nom est oublié et qui mériteraient de survivre dans la mémoire des hommes !

Ah comme celui qui dresserait notre martyrologe, ferait œuvre belle et réconfortante ! A. C.

Les Médecins au Grand Guignol.

Le 9 mai, le théâtricule du « Grand Guignol » a donné une parade en vers de Mrs Henri Céard et de Weindel, dont le sujet appartient au domaine médical. Cette parade est intitulée : *Le Marchand de Microbes* ou la *Fille aux Ovaires.* Sans aucun doute les auteurs se sont inspirés d'un fait-divers de date récente. Un charlatan établi dans un faubourg parisien avait une énorme clientèle médicale : on le dénonce comme exerçant la médecine illégale. Or le charlatan était parfaitement diplômé de la Faculté de Paris, mais connaissant la naïveté de la clientèle et sachant que le savoir-faire est préférable au savoir titré, il laissait croire qu'il était pseudo-docteur étranger afin d'attirer la foule dans son cabinet. Il pria même le magistrat de ne pas révéler son titre pour que sa clientèle n'en souffrît pas. C'est ce fait-divers qui a servi de donnée à la piécette de MM. Céard et de Weindel.

M. Henry Céard est plus connu comme prosateur, comme poète et comme romancier que comme auteur dramatique. C'est un des premiers collaborateurs du naturalisme et un des auteurs des *Soirées de Médan.* Il est l'adaptateur à la scène de plusieurs romans des frères de Goncourt et l'auteur connu et apprécié de cette nouvelle, digne de l'auteur des trois contes, « *Une belle Journée* ». Il est intéressant de le voir maintenant nous décocher quelques traits satiriques dans la parade qu'il vient de donner au Grand Guignol. Cette parade abonde en jolis vers, en scènes ingénieuses et en fines saillies : nous ne pouvons qu'engager les confrères qui s'intéressent aux choses du théatre à aller l'entendre.

Notons ce rapprochement : l'apparition du roman « *les Florifères* de Camille Pert et de la « *Fille aux Ovaires* » au théâtre. Cette double manifestation de la campagne antiovariotomiste mérite qu'on s'en occupe, bien que *Lysiane* soit là pour plaider en faveur des partisans acharnés des interventionnistes.

Une trouvaille de M. Céard, c'est le nom de son chirurgien, personnage auquel le *Marchand de Microbes* renvoie la *Fille aux Ovaires* : il se nomme *Dychotome* !

Tout finit bien du reste, car dans la pièce le *Marchand de Microbes* épouse la *Fille aux Ovaires.*

Dr Michaut.

Le remède de Buffon contre la stérilité.

Buffon a, comme on sait, publié de savants travaux sur la génération. Monsieur, frère du roi, depuis Louis XVIII, pensa qu'un homme qui avait autant étudié cette matière obscure, pourrait lui en expliquer les contradictions et les caprices. Or donc, ayant un jour invité Buffon à l'aller voir, il lui demanda pour quelle cause Madame ne lui donnait pas d'enfants. Buffon répondit avec quelque embarras :

« Vous m'avez confessé, Monseigneur, vous être aperçu que la « nature chez Madame était trop prompte ; il y a donc désaccord « entre vous. Versez par surprise quelques gouttes d'eau froide sur « son sein, et peut-être vous obtiendrez, par ce moyen, le retard que « vous désirez. ». Je ne saurais dire si le conseil du savant fut suivi.

Pozzi ou Pozzy ?

Dans une lettre adressée à l'*Echo du Public*, notre affectionné maître précise un point intéressant pour les futurs biographes du sympathique médecin-sénateur :

« Le nom de ma famille paternelle, écrit le Dr Pozzi (qui est française, mais originaire, il y a plus d'un siècle de la Valteline) est bien Pozzi par un *i*. Mon grand-père (sans doute pour la beauté du paraphe !) avait changé l'i en *y*. J'ai repris la véritable orthographe et mes frères m'ont imité. » Voilà qui mettra fin à toute équivoque.

Trouvailles curieuses et documents inédits.

Dupuytren, candidat à la députation.

En 1830, Dupuytren avait eu l'ambition d'être député : tous les grands esprits ont leur petitesse. Dupuytren se présenta dans son propre pays, à Saint-Yrieix ; on lui préféra naturellement un obscur médecin de campagne. Mais celui-ci ne tarda pas à être lui-même remplacé par M. Saint-Marc Girardin : juste retour des choses d'ici bas.

Dans la lettre que nous publions et qui nous a été obligeamment communiquée par M. Noël Charavay, Dupuytren semble prendre très philosophiquement son parti de renoncer aux joies (!) de la politique.

Je ne saurais dire à M. d'Haubessaert à quel point je lui suis reconnaissant de l'obligeance qu'il a eue de m'envoyer les listes électorales du 4e arrondissement de la Haute-Vienne.

Je les lui renvoie, car elles ne sauraient m'être utiles désormais : en effet, un journal *ministériel* (1), les *Annales de la Haute-Vienne,* ayant annoncé ma candidature, un journal libéral, le *Contribuable*, en a tiré occasion de m'adresser des injures qu'il a tirées de je ne sais quelle sentine.

Dans un tel état de choses, je me suis désisté, préférant l'honorable profession que j'exerce à une position dans laquelle il suffit d'avoir de bonnes et de loyales intentions pour devenir le but des grossièretés et des indignités les plus viles.

Je prie M. d'Haubessaert de recevoir la nouvelle assurance de ma parfaite considération.

DUPUYTREN.

M. Descoutures, magistrat et président de la Société Aide-toi

(1) Nous mettons en italiques les mots soulignés dans le texte original.

Dieu t'aidera, à Limoges, fait tout pour être nommé, même les articles grossiers du Contribuable.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association de la Presse médicale française.

Secrétariat général, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

RÉUNION DU 6 MAI 1898.

Le 6 mai 1898 a eu lieu la quarantième réunion de l'*Association de la Presse médicale*, sous la présidence de M. DE RANSE. Vingt personnes y assistaient.

Election.— M. le Dr PICHEVIN, rédacteur en chef de la *Semaine Gynécologique*, a été nommé membre de l'Association.

Délégation au Congrès international d'Hydrologie de Liége. — Sont nommés délégués de l'Association à ce Congrès, qui aura lieu fin de septembre 1898 : MM. Bérillon, Blondel, Cabanès, Doléris et Gouguenheim.

Club médical de Paris.— Sur une proposition faite par M. Doléris, relativement à la création d'un club médical à Paris pour l'année 1900, on a nommé une commission chargée d'élaborer un programme et étudier cette question. La commission est composée de MM. Doléris, Chervin et Marcel Baudouin.

Exposition de 1900. — Des démarches seront faites par le Bureau auprès de M. le Commissaire général de l'Exposition de 1900, dans le but d'obtenir un local spécial pour les membres de l'Association dans le Pavillon de la Presse.

Le secrétaire général,
Marcel BAUDOUIN.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'après d'instantes démarches faites par M. le Dr Jorissenne (de Liége), le très dévoué Secrétaire général du Congrès, les grandes Compagnies de chemins de fer français, ainsi que la Compagnie du Nord Belge, ont consenti à accorder 50 % de réduction aux membres du Congrès d'hydrologie, climatologie et géologie, qui s'ouvrira à Liége le 25 septembre prochain, et sera clos le 3 octobre.

ÉCHOS DE PARTOUT

Médecins députés.

Le *Figaro*, par la plume acérée de M. P. Bosq, nous donne quelques amusantes silhouettes de médecins-députés présents ou... passés. C'est d'un tour vif, même mordant, mais c'est si spirituellement troussé qu'on aurait mauvaise grâce à s'en offenser.

Voici d'abord le

Docteur Bourgeois.

Médecin et poète à ses heures, M. Paul Bourgeois est un Vendéen

de la vieille roche ou plutôt du vieux Bocage, obstinément fidèle à ses opinions royalistes. Ses vingt-sept années de Parlement n'ont ébranlé ni sa foi, ni ses espérances, mais on peut admettre qu'elles ont dissipé ses illusions ; il doit dire du cœur humain parlementaire ce que de Maistre disait de la conscience de l'honnête homme : c'est affreux.

Docteur Michou.

Le père Michou, député de Bar-sur-Seine, est, si l'on veut, un radical, mais sans parti pris, car il vote parfois avec le centre. C'est aussi un homme de mœurs simples. Des témoins oculaires me racontent qu'il fait son marché lui-même et qu'on le rencontre souvent le matin, non loin de Saint-Germain-des-Prés, avec un sac où il serre son pain, ses légumes, sa viande et, les jours où Lucullus dîne chez Lucullus, avec trois ou quatre écrevisses tendrement couvées sous sa veste de chasse. Il y a quelquefois, dans ces natures champenoises, un vieux fonds épicurien qui ne dédaigne pas ces modestes joies.

Ancien maître d'école, médecin et cycliste, M. Michou ne rappelle que de fort loin Antinoüs et Brummel. La nature l'a gratifié d'une figure en lame de couteau avec des plis de pachyderme qu'agrémentent des moustaches en poils de sanglier. Il voit partout des microbes et les consultations qu'il distribue à la tribune sont plutôt inquiétantes : « Vous êtes tous empoisonnés ! »

Docteur Bachimont.

M. Bachimont est le Barodet de Nogent-sur-Seine. Il l'emporta sur M. Robert, candidat de M. Casimir-Périer, alors Président de la République, qui, dans cette mésaventure, joua les Rémusats. M. Bachimont en devint célèbre pendant toute une semaine ; il est bien oublié et bien inconnu aujourd'hui.

Trouvaille bibliographique.

Sait-on où Alexandre Dumas puisa le caractère de Thévenin, un des principaux personnages de *Denise* ? Dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan.

Le docteur Maréchal vient, en effet, de découvrir dans un exemplaire de *Denise*, dédicacé par Alexandre Dumas à son « grand et cher confrère Renan », une lettre du grand dramaturge qui ne laisse aucun doute à cet égard.

Cette lettre, sans doute oubliée par Renan dans la brochure de *Denise*, sera utile aux commentateurs futurs d'Alexandre Dumas.

(*Le Figaro.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Cyrano de Bergerac et les femmes.— Quelle peut être la particularité secrète, dont le bibliophile Jacob soupçonne Cyrano, et qui, d'après cet érudit, suffirait à expliquer sa surprenante retenue envers le beau sexe ?

Dr B.

Grands hommes nés débiles. — Puisque les Vernet sont d'actualité, profitons-en pour relater cette anecdote, que nous avons recueillie dans l'intéressante biographie des trois grands peintres, par Amédée Durande :

« Durant son enfance, Carle était d'une santé délicate. Très jeune encore, il fut atteint d'une petite vérole confluente qui se porta sur les yeux, et le médecin chargé de le soigner déclara un jour au malheureux père qu'il n'y avait plus qu'un moyen, et encore bien incertain, de sauver la vue de son fils ; mais ce remède était presque impraticable : il s'agissait de trouver une personne qui eût le courage d'appliquer ses lèvres sur les paupières malades et d'opérer une succion. Joseph n'hésita point un instant à se charger de cette effroyable cure ; aussi Carle disait-il plus tard que son père lui avait donné deux fois la vie. Ce trait, s'il n'est pas plus beau que celui de mademoiselle de Sombreuil, est au moins son digne pendant, et l'on aurait pu croire qu'une femme, une mère en était seule capable.

A cause de sa constitution chétive et malingre, Carle fut pendant toute son enfance l'objet de précautions inouïes. Jusqu'à l'âge de huit ans, on le mena en lisière, et cet état de choses aurait pu se prolonger longtemps encore, si un jour que Saint-Jean (l'âne) le conduisait, le gamin n'avait pris, comme on dit, ses jambes à son cou. Joseph, averti de cette escapade, entra dans une violente colère ; mais l'épreuve n'en était pas moins faite, — elle avait été favorable, — aussi Carle fut-il dès lors affranchi de cette tutelle excessive » (1).

Ne nous citera-t-on pas d'autres exemples d' « illustres avortons »?

R. D.

Les têtes de Bichat et de Cuvier.— Dans une des chroniques, si imprégnées de parisine, que M. J. Claretie donnait et donne encore, pour notre délectation, au *Temps*, sous le titre : *La Vie à Paris*, nous avons piqué ce passage :

« Sait-on que notre ami Georges Pouchet possède le chapeau, le vrai chapeau, le *bolivar* de Cuvier, grand à nous entrer à tous jusqu'aux épaules ? Sait-on, autre détail macabre de l'histoire des gloires du Muséum, que lorsque Cuvier fut mis dans sa bière, on lui passa une broche de fer à travers la tête, rivée à la bière, afin qu'on ne pût pas *voler sa tête*, comme on avait volé celle de Bichat.. ? ».

Qu'est-ce-à-dire ? On aurait volé la tête de Bichat ! A quelle époque aurait donc eu lieu cette profanation ? Si elle a été accomplie vraiment, « ça se serait su », comme on dit à Carpentras.

A. C.

La vieillesse des Intellectuels. — Il n'y a pas que M. Gladstone, *the great old man*, qui ait mérité ce titre si envié, hélas ! et si rarement porté ! Combien d'hommes célèbres ne pourrait-on pas citer qui ont conservé jusqu'à leur dernier souffle toute la verdeur de leur esprit, toute l'acuité de leur intelligence ? Si nous essayions de les dénombrer ? On sera toujours à temps de nous rectifier ou de nous compléter.

« Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! », puisque M. Gladstone sert de prétexte à cette revue rétrospective.

(1) *Joseph, Carle et Horace Vernet*, par Amédée Durande, p.42.

Le pays de John Bull s'enorgueillit de Newton, qui rendait des services actifs à la *Royal Society*, dont il était président à l'âge de quatre-vingt-trois ans ; de Wordsworth, Tennyson, tous deux poètes-lauréats, tous deux octogénaires ; de lord Lyndhorst, qui fut trois fois lord chancelier d'Angleterre, et qui, pareil à M. Gladstone, subit avec succès l'opération de la cataracte : il avait alors quatre-vingt-dix ans. Lord Brougham à quatre-vingt-trois ans, prenait encore part aux débats politiques. Enfin, lord Palmerston, octogénaire lui aussi, a révélé le moyen grâce auquel il était parvenu à un âge aussi avancé, malgré une vie pleine de déboires et de fatigues :

« C'est, dit-il, que j'ai toujours déposé le soir, avec mon habit, les préoccupations et les inquiétudes. Ce sont les soucis qui tuent, et non pas le travail. »

En France, nous nous contenterons d'évoquer les noms de Crébillon père, qui composa sa dernière tragédie à l'âge de quatre-vingt-un ans ; de Voltaire qui, à quatre-vingt-trois ans, était encore l'esprit le plus actif et le plus puissant de l'Europe ; de Victor Hugo, qui « mourut sous le harnais littéraire » ; de Chevreul, etc.

N'oublions pas de mentionner Saint-Evremond, dont nous avons retrouvé ce fragment d'épître (1) :

« A quatre-vingt-huit ans, je mange des huîtres tous les matins ; je dîne bien, je ne mange pas mal. Etant jeune, je n'admirois que l'esprit, moins attaché aux intérêts du corps que je ne devois l'être ; aujourd'hui je répare, autant qu'il m'est possible, le tort que j'ai eu. »

Ah ! qu'en termes galants !...

Passons les monts et transportons-nous chez nos voisins transalpins. En Italie, c'est Michel-Ange qui travaillait encore dans le courant de sa quatre-vingt-huitième année ; c'est le Titien, qui entreprenait un grand tableau pour les Franciscains à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans ; c'est le doge de Venise, Henri Dandolo, qui, à quatre-vingt-treize ans, subjuguait Constantinople.

Les Américains n'ont guère à citer que Franklin, qui, à quatre-vingt-deux ans, remplissait encore les fonctions de président de l'Etat de Pensylvanie.

N. R.

Réponses.

Le chapitre des nez (V, 289). — Dans votre article sur le nez, vous dites : « Puisque Aristote a fait le *chapitre des chapeaux*, etc. ». Je ne crois pas me tromper en disant que cette phrase a été introduite dans la littérature par Molière, dans sa comédie du *Médecin malgré lui*, acte 2, scène 3.

Sganarelle, en robe de médecin avec un chapeau des plus pointus, entre :

Hippocrate dit... que nous nous couvrions tous.
Géronte. — Hippocrate dit cela ?
Sganarelle. — Oui.
Géronte. — Dans quel chapitre, s'il vous plait ?
Sganarelle. — Dans son chapitre des chapeaux.

Cette scène comique a été le point de départ de ce qui est devenu une sorte de proverbe.

(1) V. *Histoire de la Table*, par Nicolardot, p. 323-324.

Molière, faisànt parler Sganarelle en médecin, ne pouvait invoquer le nom d'Aristote ; celui d'Hippocrate est indiqué et logique. Pourquoi dit-on très souvent : Aristote dit ? Je ne vois qu'une explication : il y a déjà de longues années, car, pour mon compte, depuis plus de vingt ans, je proteste contre cette erreur d'attribution, un écrivain en vogue, rédigeant un article au courant de la plume, a commis l'erreur de citer le nom d'Aristote au lieu de celui d'Hippocrate ; et comme cet écrivain avait probablement beaucoup de lecteurs, il a été imité par les personnes qui citent la phrase, omettant de remonter aux sources. C'est peut-être un élève de l'Ecole normale qui a commis cette première erreur, plus familiarisé avec le nom du philosophe qu'avec celui du médecin. Je n'ai pu trouver, malgré mes recherches autrefois, le nom de l'écrivain le premier coupable.

Il appartiendrait à la *Chronique*, qui sait si bien retrouver les origines vraies, d'aider à la rectification de l'erreur que je signale si, comme je le pense, je ne me suis pas trompé. Un journal si autorisé et si répandu pourrait seul rétablir la vérité.

Dr Alix,
Médecin principal de l'armée en retraite.

— Me sera-t-il permis d'ajouter ceci à votre intéressant « Chapitre du nez » ? Au Japon, chez les femmes, un grand nez est bien porté (voir les dessins d'Outamaro, types de beauté japonaises). A Haïti, au contraire, plus le nez est *épaté*, plus la porteuse du dit nez est considérée comme une beauté. Parler du nez au Japon et chanter de l'arière-gorge en faisant vibrer le voile du palais est une recherche. Les Japonais ont le nez court, les Aïnis le nez écrasé ; les Japonais ont le nez fin, les Aïnis ont le nez épaté. Je laisse à d'autres le soin de noter les nombreux ornements que les différentes peuplades des îles d'Australie peuvent s'introduire dans le nez et le soin de résoudre cette grave question : Pourquoi sont-ce précisément les gens que *nous avons dans le nez, que nous ne pouvons pas sentir* ?

Avoir le nez long, y voir plus loin que son nez donne raison à Lavater... Cependant, le Maréchal de Saxe, qui était à la fois un grand ingénieur et un grand général, l'émule de Vauban et de Charles XII, avait un nez *court* et *écrasé*. Parmi les nez *longs*, il faut citer Pascal. Est-ce pour cela qu'il écrivit la pensée si connue au sujet *du nez de Cléopatre* (qui a servi de titre à un roman de M. de Saussine) ?

Les nez étaient *longs* chez les descendants de Henri IV et ont mérité le titre de bourbonien, type connu, synonyme de bonté.

Le nez à la Roxelane est également très-connu ; n'était-ce pas le nez de Socrate ?

Le Dante, dit Fauriel, avait le nez *aquilin*. Frédéric Hoffmann appelle le nez le *promontoire de la face. Vir emunctæ naris*, synonyme d'homme d'esprit et de goût chez les Latins.

Horace avait le nez long. Guy Patin était très fier de son nez *cicéronien* (qui en réalité était long et carré ; voir gravures en tête des éditions de ses Lettres) et il traitait avec dédain Guénaut, qui était *camard* et dont la réputation l'agaçait.

On a considéré un grand nez comme signe de passion et d'autorité. Louis XIV, le prince de Condé, la reine Elisabeth, plusieurs grands capitaines, dit le peintre Lebrun (in *Conférences sur l'expression des différents caractères des passions*) avaient le nez *aquilin* et *renflé* et cet auteur cite : Cyrus, Artaxerce le grand, Constantin.

Fortement *recourbé*, ainsi qu'il était chez *Catilina*, il annonce un caractère entreprenant et dissimulé; *épaté*, il serait un signe de luxure. Enfin, *bilobé* qu'indique-t-il? Les chasseurs chez le chien le considèrent comme un signe de race et de finesse d'odorat! Chez le chien japonais, il est divisé et séparé en deux lobes, et l'odorat ne paraît pas cependant spécialement délicat chez cette race.

Les Hébreux et les Arabes, dit-on, placèrent surtout l'expression dans le nez. Le nez hébraïque est en effet une caractéristique de race. Mais faut-il considérer Napoléon comme un nez aquilin et renflé, caractéristique, d'après le peintre Lebrun, des grands capitaines, malgré l'expression du poète :

Et lui ! l'orgueil gonflait sa puissante narine.

Tycho-Braché perdit son nez en duel, et ses sujets révoltés coupèrent le nez à Justinien, dit *Rhinotmite*, ce qui dut considérablement changer leur physionomie ; mais nous n'avons aucun renseignement, que je sache, sur l'influence que cette mutilation put avoir sur leur mentalité.

Avoir le nez fin, en résumé, est une locution qui paraît contraire à cette observation qu'une grande majorité de grands hommes eurent le nez épais, les cartilages larges à la base.

Enfin, il existe le fameux distique d'Ovide qu'il est à peine utile de citer, si connu est-il:

Noscitur a pedibus quantum sit virginis antrum
Noscitur a *naso* quanta sit hasta viri.

Qu'y-a-t-il de scientifique dans cette prétendue relation de longueur indiquée par le poète ? question qui pourrait être du domaine de la *Chronique*.

En notre Faculté de Médecine, je crois que c'est le Professeur Parrot qui a détenu le record des nez.

Enfin, au théâtre, il y eut le nez du fameux Hyacinthe et celui de Grassot, l'inventeur du punch, tous deux acteurs du Palais-Royal. Ces nez furent-ils héréditaires et connaît-on les fils de ces deux acteurs comme étant *bien nez* ? question à résoudre.

L'absence de nez s'observe. Chez un malade d'Alphonse Guérin, la longueur du nez atteignait 32 centimètres. Cette masse retombant sur la bouche empêchait le malade de boire ; il était obligé de relever son nez d'une main pour avaler sa boisson.

J'ai connu un inspecteur des Petites Voitures qui était doué d'un nez tel qu'il était devenu l'objet d'une importune curiosité. Désirant se marier, il alla à l'Hôtel-Dieu pour se faire opérer ; je crois que c'est le Professeur Le Fort qui rendit son nez plus présentable à sa fiancée, bien que le proverbe dise que

Jamais grand nez ne dépara beau visage.

Dr Mathot.

Origine des bains de mer. (V, 25.) — Ce n'est guère qu'à la fin du XVIIIe siècle que la mode en vint, après le mémoire de Maret, en 1769, qui fut regardé comme un travail très original.

Toutefois, pour que les bains de mer devinssent tout à fait en fa-

veur, il fallut encore la campagne entreprise par Lefrançois (de Dieppe).

D^r MN.

— Dans l'ouvrage que je prépare avec Otto Friedrichs, sur la princesse de Lamballe, il sera dit que le Dr Saiffert, le médecin de la princesse, conseilla les bains de mer au premier Dauphin, atteint de scrofule. Il fut presque regardé comme fou par les archiâtres, qui n'avaient jamais entendu parler de l'efficacité des bains de mer autrement que contre la rage.

A. C.

Quelle est l'origine du mot astragale ? (IV, 759 ; V, 84, 233, 296). — 'Ἀστράγαλος ne peut venir de ἀστὴρ et M. le Dr B. est bien plus près de la vérité. En effet, il ne s'agit pas d'un mot simple, mais d'un mot composé. Faisons remarquer que le mot 'Ἀστράγαλο est déjà employé par Homère (9e siècle avant J. C.) avec le sens de vertèbre du cou (*Iliade*, ch. 14, v. 465 ; *Odyssée*, ch. 10, v. 560 ; ch. 11, v. 65). Homère emploie également le même vocable au pluriel dans le sens de jeu d'osselets (*Iliade*, ch. 23, v. 88) et l'on sait que ce jeu était composé de plusieurs os du tarse. Donc vertèbre est bien le sens primitif du mot 'Ἀστράγαλος, comme l'atteste d'ailleurs Pollux (I, 2, 130), qui renvoie à Homère.

Mais de quelle racine vient donc *Astragalos*? Ne trouvant pas, j'ai prié le savant professeur de grammaire comparée de la faculté des lettres de Paris, M. Henry, de vouloir bien me tirer d'embarras et il a l'obligeance de me répondre qu'il regarde comme possible au point de vue phonétique, et plausible au point de vue sémantique, l'étymologie de W. Prellwitz (*Etymologisches Wörterbuch der Griechischen Sprache*, p. 36). Le vocable *Astragalos* aurait pour origine un thème indo-européen : * ᾰ — Strg^{w} — los (στρεϐλός), en d'autres termes *A*, préfixe augmentatif, *los* suffixe, *strg* racine qui signifie *tordu*. Prellwitz cite les mots grecs suivants, comme dérivés de la même racine : στρεϐλός tourné, tortu, στρόϐος tourbillon, στραγγεύω faire des détours.

Ainsi donc, me fait observer justement M. Henry, ἀστραγαλος signifierait : contourné, tordu, retors, et le mot latin *vertebra* signifie aussi : objet contourné, tordu, de *vertere*, tourner.

Dr A. DUREAU.

— Αστραγαλος = *a*, στραγγος (astragale, vertèbre osselet), est l'origine d'une foule de mots français, où la médecine peut revendiquer sa part. De Candolle a donné le nom d'*Astragalus* à un genre de Lotus dont les graines ressemblent à de petits osselets.

Tous ces corps, astragale, vertèbres, osselets, graines et tubérosités de la racine de certaines papillionacées, présentent des courbures arrondies comme la poulie astragalienne, α, στραγγος tout tordu, tout contourné. στραγγος peut être la racine de *transes, transi* ; mais c'est de στραγγος que viennent les mots στραγγαλίζω, strangulare, étrangler, *étranglement, strangulation, strictus*, étroit, strict, restriction, constriction, et στρευγω tordre. De plus, στραγγος, tordu, vient de στρεφω, tourner, d'où *strabon* (louche), *strabisme, strophe* et ses composés, apostrophe, catastrophe, etc. On en déduit encore στρογγυλος, rond, qui a fait strongylus gigas, le *strongle*, ver rond comme un rouleau ; d'où στυφω étouffer, étouffement, contracter, serrer, radical

de nos mots stupeur, stupéfaction et surtout *styptique* ; de là encore une masse de mots ; citons seulement pour abréger : σφιγγω, serrer, sphex, guêpe à fine taille, et sphinx, qui serre par ses questions embarrassantes ; σφιγγιον, bracelet qui serre et σφιγκτηρ, *sphincter* ; σφοδρα, fort, violent, d'où notre mot foudre, fulgur ; σφοξω, palpiter, radical *d'asphyxie* avec a privatif ; σφαιρα, sphère ou globe arrondi, contourné, et les mots dérivés *hémisphère*, atmosphère, d'où σφυρα, maillet, cheville du pied ; continuant, on trouve encore σφακελος, *sphacèle*, gangrène et σφαξω, tuer, σχαξω, *scarifier*, σχαστηριον, *lancette*, *bistouri*, qui a fait *secare*, couper, sécateur, secteur, section et segment, segmenter, segmentation, dérivant de σχαω *inciser*, d'où σχιξω, déchirer. Une fois dans les étymologies, on ne peut plus en sortir. Heureusement σχαξω boiter, me fournit scala, escale, escalier, échelle, qui me permet d'en sortir clopin-clopant, avec le cortège des mots Scœvola, scieurs et σχαιος, gaucher, scandale, scalène, etc., et peut-être Scaliger, porte-échelle ou porte-pieu.

Dr Bougon.

Post-scriptum. — στυφω, étouffer, vient de στειβω presser, qui a fait en latin stipare, souche de nos dérivés, *constiper*, *constipation*. On en déduirait encore d'autres termes de médecine.

σπονδυλος, vertèbre, osselet, a fait *spondyle*, nom de la 2e vertèbre cervicale en particulier. Tout cela résulte de l'idée de tourner, contourner, border, étrangler, arrondir. Quand on peut montrer qu'ischion, os le plus fort du bassin, dérive de *a*, souffle (!), c'est un jeu de démontrer que névralgie sciatique dérive du nerf ischiatique par contraction ou élision.

D^r B.

Comment on devient médecin (IV, 627 ; V, 85). — Je ne parlerai pas des nombreux médecins qui ont commencé par faire leurs études de droit avant de commencer leurs études médicales. Il en existe actuellement un nombre relativement très grand à Paris. A ma connaissance, le Dr *Salivas*, le Dr *Lardiley*, étaient docteurs en droit avant d'avoir acquis les titres de docteurs en médecine. De même *Bergeron*, professeur agrégé près de la Faculté de médecine de Paris, élève de Tardieu, ancien professeur de pathologie interne à la Faculté de Lille, mort il y a quelques années à bord d'un paquebot de la Compagnie des Chargeurs réunis. Je crois également, sans en être sûr, que le professeur agrégé *Heim*, qui a eu récemment des démêlés avec le professeur Blanchard, a suivi des cours de droit. Il en est sans doute beaucoup d'autres.

Nombreux aussi les confrères qui ont débuté par la pharmacie, puis qui sont devenus médecins. Tel le Dr *Bachimont*, député de l'Aube, pour ne citer qu'un des pharmaciens récemment promus docteurs.

Enfin, tout le monde sait que *Velpeau* fit ses débuts comme maréchal-ferrant, *Jaccoud* comme violoniste, *Raymond* (Fulgence), comme élève vétérinaire à Alfort, *Joffroy*, comme journaliste militaire. *Lasègue* n'a-t-il pas été un instant professeur libre de philosophie, *Jaccoud*, professeur de langues vivantes, *Trousseau*, maître d'études, *Chantemesse* dans le commerce, *Auzou*, cartonnier, *Fort* interne en pharmacie ? *Lacaze-Duthiers* ne débuta-t-il pas comme étudiant en Sorbonne pour retourner à la Sorbonne comme professeur, après avoir traversé la Faculté de médecine et l'internat des hôpitaux, et

acquis son titre de docteur en médecine avec une thèse très remarquée sur la *Thoracentèse* ?

Le professeur *Pajot* ne se destinait-il pas à être acteur dramatique ; *Peter* ne fut-il pas prote d'imprimerie ? Peter avait, paraît-il, l'habitude de dire au début : « Je suis un homme du monde égaré dans la médecine » ; puis, arrivé à tout ce qu'on peut désirer : « Qui dirait en me voyant que j'ai été prote d'imprimerie ? » A quoi Lasègue répondait, paraît-il : « Ne le dites donc pas si souvent, ça se voit assez ! ».

Littré, qui ne voulut pas continuer ses études médicales jusqu'à la thèse de doctorat, fit son début comme helléniste et répétiteur de latin et de grec.

N'est-il pas curieux de voir comme la profession médicale ou tout au moins les études médicales ont servi, pour quelques-uns, de préparation à d'autres situations ? Quel curieux tableau comparatif on pourrait dresser des professions ayant servi de début aux médecins ? Cela en comparant ce que sont devenus d'anciens confrères ou ce qu'ont commencé par être de nouveaux confrères ? Et parmi les célébrités médicales, que de grands noms ont commencé par être simplement portés par d'obscurs travailleurs ! Professeurs au cachet, artistes musiciens, journalistes à la ligne, maîtres d'études, etc., tous faisant partie de cette vaillante phalange qu'on nomme la bohème laborieuse, tant que les bohèmes d'hier ne sont pas devenus les célébrités d'aujourd'hui.

Dr Michaut.

CORRESPONDANCE

Reçu les lettres suivantes :

Paris, le 16 mai 1898.

Mon cher Confrère,

La découverte du docteur Schenk, qui consiste à procréer des sexes à volonté par le genre d'alimentation de la mère pendant la grossesse, doit être attribuée, si elle se réalise, à l'école hippocratique.

Pour vous convaincre d'une façon absolue, ayez l'obligeance d'ouvrir le sixième volume de votre *Hippocrate* (traduit par Littré) et de lire, à la page 501, le 27e paragraphe que voici :

Engendrement de filles et de garçons.

« Selon toute probabilité, les mâles et les femelles se forment de « la façon suivante. Les femelles, étant plutôt d'un tempérament « humide, croissent par les aliments froids, par les boissons fraîches « et par des occupations nonchalantes ; les mâles, tenant plus d'un « tempérament ardent, croissent, bien entendu, par les aliments « chauds et secs, et en général par le régime sec. Si donc on veut « engendrer une fille, il faut user du régime aqueux ; si un garçon, « du régime chaud ; et non seulement l'homme, mais encore la femme. « Car la croissance appartient non seulement à ce qui est sécrété « par l'homme, mais encore à ce qui l'est par la femme. »

Par conséquent, M. le professeur Schenk ne fait aujourd'hui que développer ce paragraphe du livre hippocratique : *Sur le Régime.*

Quant au secret de Louis-Philippe, j'en connais une autre version,

communiquée par le duc d'Aumale à quelques habitués de Chantilly : pour avoir sûrement un garçon, il faut que la femme soit à cheval... sur les principes.

Croyez, mon cher confrère, à mes sentiments les plus sympathiques.

Dr Socrate Lagoudaky.

* * *

Saint-Mandé, le 15 mai 1898.

Mon cher Directeur,

J'ai lu avec soin l'intéressante étude du Dr Helme sur la sinusite maxillaire de Louis XIV. De cette autre fistule, contemporaine de la fameuse fistule à l'anus, M. Helme, s'autorisant de l'exemple de Michelet, ne craint pas de faire découler le mariage du Roi avec Mme de Maintenon et la révocation de l'édit de Nantes ; et, pour cette découverte, il loue expressément Michelet d'avoir « traité le sujet en physiologiste autant qu'en historien (1). »

Voulez-vous me permettre, malgré l'apothéose prochaine que l'on prépare au grand écrivain, de protester ici, au nom du bon sens et des faits, contre cette façon abusive de comprendre la médecine dans l'histoire ? Pascal a bien pu écrire sur le grain de sable de Cromwell et le nez de Cléopâtre les célèbres pensées que tout le monde connaît : elles font éclater toute la fragilité de nos projets, l'instabilité de nos résolutions ; à cela se borne leur portée philosophique, et elles ne sauraient comporter l'explication d'événements spéciaux.

Peu de personnes, je crois, ont réellement lu l'Histoire de France de Michelet et la connaissent autrement que de réputation ou pour l'avoir entendu célèbrer comme une sorte de Bible patriotique, alors qu'elle n'est trop souvent qu'un pur roman, un pamphlet antimonarchique, tissu de commérages, de potins d'alcôve, d'historiettes érotiques, de divagations visionnaires, et tout cela dans une narration presque toujours tourmentée, fatigante, qui ne permet guère une lecture soutenue. J'ai dit mon sentiment tout cru, et je vais l'illustrer par quelques citations topiques.

Tel est précisément le portrait que fait Michelet de Mme de Maintenon (2), réhabilitée depuis comme une femme tout à fait supérieure par MM. Chéruel, Geffroy, O. Gréard, etc. :

« Ce visage-là n'est pas sûr. Il ne révèle en rien la bonté, l'intimité douce, l'égalité d'humeur. Il indique plutôt un esprit inquiet, mobile, qui dira oui et non. Il y a de l'ardeur dans le regard, mais il est dur, d'une flamme sèche qu'on voit peu chez la femme, parfois chez le jeune garçon. Au total, tout est double. C'est le portrait de l'équivoque. Plus je regarde cette femme, si peu femme, qui n'eut pas d'enfants, plus je sens que les misères de ses premières années eurent en elle les effets d'un *arrêt de développement*. Elle resta à l'âge où la fille est un peu garçon. Elle n'eut pas de sexe ou en eut deux. De là une certaine masculinité de l'œil et de l'esprit. »

Et voilà ce qu'on nomme pompeusement la physiologie de Michelet ! Dirait-on pas quelque horoscope détaché de la *Clé des Songes* ?

(1) V. *Chronique médicale*, 1898, page 284.

(2) *Histoire de France*, Marpon et Flammarion, éditeurs, 1879 ; tome XV, page 238.

Y a-t-il un médecin, un homme de sens qui puisse prendre au sérieux de pareilles fantaisies ?

Une autre page, bien caractéristique de la manière de Michelet, c'est son infâme portrait du grand Condé (1) :

« Très sinistre figure d'oiseau de proie, la plus bizarre du siècle. Point de front et nez de vautour ; des yeux sauvages et fort brillants ; rien d'homme, quelque chose de moins ou de plus, et d'une espèce différente. Animal féroce et docile, servile en ses débuts, plus servile à la fin. Ce personnage étrange, nourri par Richelieu dans sa ménagerie, va éclater dans l'histoire... Les deux garçons (Condé et Conti) naquirent amoureux de leur sœur (Mme de Longueville). Condé, éperdûment, jusqu'à lui passer tout, adopter ses amants, puis jusqu'à la haïr. Conti, sottement, servilement, se faisant son jouet, ne voyant rien que ce qu'elle lui faisait voir, dupé, moqué par ses rivaux. »

Quelle jolie famille, n'est-ce pas ? et je n'ai point dit encore que Michelet fait du père du grand Condé un pédéraste ou plus exactement un uraniste, comme on dit aujourd'hui (2) :

« Il n'aimait pas les femmes ; tous ses amours étaient dans l'université de Bourges... Homme d'esprit, mais bas, sale, avare, portant sur son visage son âme d'usurier, il avait tout ce qu'il fallait pour éloigner sa femme. »

Vous reconnaissez le procédé, toujours le même, qui s'attache à faire dériver de quelques traits du visage la connaissance intime des personnages. Toute la prétendue physiologie de Michelet (3) est de cette tenue.

---

(1) *Histoire de France,* tome XIV, p. 226.

(2) Tome XIV, p. 227.

(3) Dans un très intéressant article de l'*Evénement* (18 Mai 1898), M. Camille Le Senne conteste à Michelet le mérite d'avoir introduit la physiologie dans l'histoire pour le restituer.. à Lemontey. Nous résumons ci-après son argumentation :

«... Pour les trois quarts des Français qui pensent ou qui en ont l'air, le vrai titre de Michelet à la célébrité c'est d'avoir divisé le règne de Louis XIV en deux périodes bien tranchées : avant la fistule, après la fistule... Eh bien ! j'en suis fâché pour les esprits simplistes qui aiment à catégoriser les grands hommes avec le minimum d'indications mnémotechniques, un nom, une date, un petit fait, une fiche, j'en suis navré pour la majorité des Français pensants... ; mais la vérité avant tout ! La prodigieuse, prestigieuse — et légèrement infectieuse invention de la fistule dominant et tranchant le grand règne du grand roi, n'appartient pas à Michelet. Jamais titre de gloire n'a été moins mérité, car jamais emprunt n'a été plus complet ou démarquage plus ingénu. Cette fameuse division du règne de Louis XIV, Michelet l'a prise à Lemontey...

Pierre-Edouard Lemontey est l'auteur d'un « Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince », qui date du commencement du siècle et a fait longtemps autorité.

Son étude sur la monarchie Louis quatorzième est d'apparence doctrinaire et débute par un certain nombre de lieux communs, mais le passage relatif à la fistule est d'autant plus frappant. Il se trouve vers la centième page du livre ; le voici d'après l'édition de 1818, publiée chez Deterville, rue Hautefeuille... » Suit le passage trop long pour être ici rapporté. Retenons seulement cette phrase qui le résume :

« Avec la santé disparurent les victoires, les amours et Montespan. Avec les infirmités arrivèrent les dragonnades, le jansénisme, les confesseurs, le crédit des bâtards, l'obsession de la gouvernante et les intrigues de la veuve Scarron. »

Et, pour conclure, M. Le Senne termine ainsi :

« Tel quel, avec ses prétentions et ses insuffisances, son amphigouri académique et son libéralisme suranné, il (Lemontey) n'en a pas moins institué, établi, créé de toutes pièces, dans la page que je viens de citer, la méthode historique dont le monde fait honneur à Michelet, la physiologie et la pathologie appliquées à l'étude des grands événements, le médecin et l'apothicaire appelés à fournir leur contribution durable aux annales politiques... » (A. C.).

Les meilleurs serviteurs de la monarchie, Richelieu lui-même (1), n'ont pas trouvé grâce devant cet étrange historien de notre pays, qui se plaît, en revanche, à glorifier nos adversaires. Voyez, par exemple, ce qu'il écrit de Ruyter, en son style truculent qui confine cette fois au grotesque (2) :

« C'est Gargantua en largeur, moitié baleine et moitié homme. Ses gros yeux noirs, saillants sur son visage rouge, superbement tanné, lancent la vie à flots, une redoutable bonne humeur et la contagion de la victoire. C'est l'invincible et l'infaillible, c'est le pape de la mer. »

Il est temps maintenant de revenir à Louis XIV et à la fistule de 1685. M. Helme assure qu'à cette date le grand roi était *décrépit.* Cependant Louis XIV ne compte que 47 ans, et il régnera encore trente années. Sans doute il a eu et il aura, comme tout le monde, ses misères physiques ; il essuiera des revers et commettra de grandes fautes : tout est grand chez les rois ! Mais les fistules et cette soi-disant décrépitude ne l'empêcheront pas de porter le fardeau des plus vastes entreprises, de soutenir sans défaillance contre l'Europe coalisée les grandes guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne.

Dans une page célèbre de ses Mémoires, Saint-Simon, qui n'est guère suspect d'indulgence pour Louis XIV, ne peut retenir son admiration « de sa fermeté dans les malheurs de toutes sortes qui accablèrent *le dernier tiers de son règne* ; de sa tranquille constance dans les derniers jours de sa vie ; de cette égalité d'âme qui fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience ; de cette gravité, de cette majesté qui l'accompagna jusqu'au dernier moment, de ce naturel qui y surnagea, avec un air de vérité et de simplicité qui bannirent jusqu'au plus léger soupçon de représentation et de comédie ».

Où trouver trace de décrépitude en ce magnifique éloge ? Voici, d'ailleurs, ce que dit le même Saint-Simon de l'autopsie de Louis XIV :

« Par l'ouverture de son corps qui fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, avec l'assistance et les cérémonies accoutumées, on lui trouva toutes les parties si entières, si saines et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été parlé qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille ; ce qui est fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si *grand mangeur...* »

Un dernier point, en effet, sur lequel je voudrais en appeler au sens commun, c'est l'appétit du grand roi. On a beaucoup glosé là-dessus depuis la Palatine, et Michelet plus que personne naturellement. « Louis XIV, écrit en propres termes M. Helme (3), passait son temps à se donner des indigestions. » Ainsi donc, au lieu du Roi-Soleil dont la grandeur éblouit l'histoire, on nous montre une sorte de goinfre gâteux, dont la fonction consiste uniquement à manger, purger et s'entéroclyser ! Et l'on nous sert le menu pantagruélique, laissé par la Palatine, d'un repas, je dirais plutôt de la curée de son royal beau-frère : quatre assiettées de soupes diverses,

(1) Tome XIV. p. 100, 116, 117, 119, etc.
(2) Tome XV, page 99.
(3) V. *Chronique médicale*, 1898, page 276.

un faisan entier, une perdrix, une grande assiettée de salade, du mouton au jus et à l'ail, deux bonnes tranches de jambon, une assiettée de pâtisseries, du fruit et des confitures. Cela ressemble furieusement à un repas de M. de Crac ! On entend conter parfois de pareilles histoires... à table d'hôte ; on en rit, mais nul n'est tenu de les croire, ni de les réfuter.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

D[r] E. Callamand (de Saint-Mandé).

***

Mon cher confrère,

Testis unus, testis nullus !, donc ceci ne sera pas de trop, j'imagine. Le D[r] Vast et le D[r] Véron tracent du professeur Royer-Collard un portrait à peu près identique. Louis Peisse (*La Médecine et les médecins*) (1) en renforce les traits encore. Il le représente comme ayant « passé, en courant et flanant dans la science, dans « la profession et l'enseignement, ingénieux, aimable et brillant « esprit, qui promettait tout et qui aurait peut-être tout tenu, s'il ne « s'était pas appelé Royer-Collard et s'il n'avait pas porté des gants « jaunes. Tels furent en effet les deux griefs qui provoquèrent et « entretinrent l'opposition de la jeunesse, en tout temps très démo- « cratique, des écoles : sa parenté avec un personnage politique il- « lustre devenu impopulaire, et sa mise, dont la recherche secondaire « semblait indiquer des goûts et des habitudes peu en harmonie avec « la gravité de la science et du professorat. Aussi, bien qu'arrivé « par le concours, il fut repoussé par la masse des étudiants et jamais « complètement accepté.

« Ceci rappelle un trait et un mot qui eurent un grand succès et qui « le méritaient bien. L'ouverture de son cours fut, on s'en souvient, « extrêmement orageuse. Il y eut une sorte d'émeute. Après la leçon « péniblement achevée au milieu du plus violent tumulte, il fut pour- « suivi par une *centaine* de jeunes gens qui l'accompagnèrent avec « forces cris et autres démonstrations peu bienveillantes et même me- « naçantes, depuis la place de l'Ecole jusqu'au pont des Arts. Arrivée « là, la bande eut un mouvement d'hésitation et s'arrêta — on payait « encore le péage. Royer-Collard, voyant ce moment d'arrêt, jeta une « pièce de *5 francs* sur le comptoir du buraliste en disant tout haut « avec un geste solennel : *Pour moi et ma suite*. Cette saillie changea « immédiatement les choses de face. Ses assaillants poussèrent un « hourra approbateur et tout fut fini pour ce jour-là. »

L'extrait du D[r] Véron que vous avec cité, cher confrère, porte : « Il dépose *10 francs* sur le guichet du receveur et se retournant alors vers ces *200* jeunes gens, braves contre un seul, qui le harcelaient : « Vous pouvez, leur dit-il, continuer à me suivre, *j'ai payé pour vous*. » Le D[r] Véron fait le Professeur *plus généreux* et le cortège *plus nombreux* que Peisse. Ne chicanons pas sur la différence de chiffre ; il y eut trop d'yeux pour voir la pièce. Fût-elle de 10 francs ou de 5 francs, personne n'en saura jamais rien, j'imagine. *Trop de témoins, pas de témoins*, pourrait-on dire ici. Voyez comme en fait d'anecdotes, même fameuses et à propos d'hommes presque célèbres, on erre souvent.

(1) Tome II, page 424.

Il n'est donc pas étonnant que l'anecdote sur la *Mort de Dupuytren* ait eu des versions différentes. Il y a toujours quelque chose de vrai dans un mensonge : n'est-ce pas du Molière ?

Mais ce n'est pas là où je voulais en venir. Il y a un mois à peine, je racontais cette même anecdote devant un professeur du Collège de France, et la mettais, comme je l'avais lue, sur le compte de Royer-Collard, comme le Dr Véron, comme Peisse. Eh bien, le Professeur qui, étant donné son âge, a pu parfaitement être un *témoin oculaire*, me dit. Ce n'est pas sur son compte, mais sur celui du professeur *Lerminier*, qu'il faut mettre cette anecdote. Les étudiants lui en voulurent parce qu'il retourna sa veste politique tout d'un coup... etc.» *Lerminier ou Royer-Collard* ? A qui le tour ? Qui croire, le Dr Véron et Peisse ou le professeur actuel du Collège de France, *un contemporain de Royer-Collard et de Lerminier* ?

Ce qui prouve, dirait M. Prudhomme, qu'en fait d'anecdotes, même quand elles sont ARRIVÉES, il est encore difficile, très difficile de savoir au juste exactement qui en est le père.

L'enquête est ouverte. Je puis vous citer le nom du professeur, très affirmatif, si cela vous paraît utile, et je puis vous assurer que sa mémoire est d'une fidélité parfaite, bien qu'étant donné son âge, sa vue ait baissé.

Veuillez, etc. Dr MICHAUT.

*
* *

21 mai 1898.

Monsieur et honoré Confrère,

Dans les « *Conférences de Notre-Dame de Paris par le R. P. Lacordaire, édition Poussielgue-Rusand, 1857* » — vous trouverez tout au long, dans le tome III, à la page 410, le récit de la mort de Dupuytren fait du haut de la chaire de Notre-Dame par le père Lacordaire lui-même.

Pour ceux que tenterait la comparaison avec le récit de Nadar, voilà le renseignement bibliographique exact.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr BOULLÉ.

*
* *

Bruxelles, 23 mai 1898.

Mon cher Directeur,

Dans le récit de la naissance du Roi de Rome que vous rapportez, d'après Emile Marco de Saint-Hilaire, dans la livraison du 15 avril dernier, page 261 de la *Chronique médicale*, il y a une petite erreur de fait, qu'il s'agit de redresser, dans l'intérêt historique du véritable caractère de Napoléon. Celui-ci n'était point homme à aller se plonger dans un bain, à un instant aussi important de son existence. C'est une aberration, au reste, dans laquelle vous me semblez ne pas être tombé, dans la narration du même événement contenue dans le premier volume de votre *Cabinet secret de l'histoire*. Il se peut très bien, et c'est même probable, que l'Empereur ait pris son bain rapide et coutumier de chaque matin, quand il se trouvait dans un de ses palais ; mais il n'a point saisi l'instant précis de la manifestation des douleurs de l'enfantement chez Marie-Louise, pour

se livrer aux douceurs lointaines d'un bain inopportun. Bien au contraire, selon sa coutume de demeurer sur place dans tous les instants critiques de son étonnante carrière, il ne quitta pas les appartements de l'Impératrice. J'ai entendu le prince Napoléon, le mieux renseigné de tous les membres de la famille impériale sur les faits et gestes de l'Empereur, en donner l'assurance devant moi, à Paris, au Palais-Royal, le 18 juillet 1862, au moment de la naissance du Prince Victor. Pour corroborer cette autorité incontestée, voici le récit fait par Napoléon Ier lui-même, à la date du 3 février 1815, à Longwood, et que le docteur O'Méara rapporte dans son *Napoléon en exil*:

« Si je n'eusse pas été présent lors de l'accouchement de Marie-Louise, elle serait morte en couches. Pendant qu'elle était en travail d'enfant, je me tenais dans un appartement voisin d'où je me rendais à chaque instant dans sa chambre. Après quelques heures de souffrance, l'accoucheur Dubois vint à moi, *tandis que j'étais étendu sur un sofa*. La crainte était peinte sur sa figure. Il me dit que l'Impératrice était dans un état alarmant, que l'enfant se présentait de travers. Je lui demandai s'il n'avait jamais rien vu de semblable? Il me répondit : *Sûrement oui, mais une fois sur mille ! Jugez de mon trouble qu'un tel cas se présente pour Sa Majesté.* — Oubliez, lui dis-je, qu'elle est impératrice, et traitez-la comme vous traiteriez la femme d'un petit marchand de la rue Saint-Denis. — Mais, répliqua Dubois, puis-je apposer les fers, et si de nouveaux accidents se présentent, dois-je sauver la mère ou l'enfant? — La mère, répondis-je, c'est son droit ! — J'accompagnai Dubois auprès du lit. J'encourageai et je tranquillisai de mon mieux l'Impératrice, et je la tins, pendant qu'on l'opérait avec les pinces du forceps. L'enfant était mort en apparence, quand il sortit du sein de sa mère ; mais les frictions et d'autres moyens qu'on employa le firent revenir à la vie. Au premier coup de canon qui annonçait ce grand événement, la population de Paris tout entière se mit en mouvement pour compter les coups. On devait en tirer vingt et un pour une princesse et cent et un pour un prince. Au bout du vingt-deuxième coup, les Parisiens firent retentir les airs d'acclamations. »

A cette relation authentique et si nette, il est curieux d'ajouter le fait suivant et pas assez connu, rapporté par Fleury de Chaboulon, dans ses *Mémoires intimes sur l'Empereur* : « Lorsque le Roi de Rome vint au monde, on le crut mort. Il était sans chaleur, sans mouvement, sans respiration. Dubois, l'accoucheur de l'Impératrice, faisait des efforts multipliés pour le rappeler à la vie, lorsque partirent successivement des Invalides les cent et un coups de canon destinés à célébrer sa naissance. La commotion et l'ébranlement qu'ils occasionnèrent agirent fortement sur les organes respiratoires de l'impérial enfant qu'il reprit ses sens. »

Le canon, auxiliaire de la médecine obstétrique, on ne s'attendait pas à celle-là !

Votre dévoué collaborateur,
GEORGES BARRAL.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Des Troubles cardiaques chez les obèses, par le Docteur Emile Philbert. Paris, Asselin et Houzeau, Editeurs, Place de l'Ecole-de-Médecine, 1898.

Résumé de l'histoire de la médecine chez les Orientaux et en Europe jusqu'au XIIIe siècle, par le Docteur Liétard. Paris, H. Lamirault et Cie, Editeurs, 61, rue de Rennes, 1897.

Trente années de pratique médicale à Contrexéville, par le Docteur Debout d'Estrées. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19, 1898.

Dictionnaire de table, par le Docteur Félix Brémond. Marseille, P. Ruat, 22, rue Noailles; et Paris, Octave Doin, 8, place de l'Odéon.

Etude médicale et pharmaceutique des vins à base de ferments physiologiques, par M. Eug. Chassaing. Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, Paris. (*Sera analysé.*)

Les victimes du lait ou du régime lacté, par le Docteur Georges-Henri Meunier (de Calais). Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1898. (*Sera analysé.*)

Code pratique des honoraires médicaux, par le Docteur Ch. Floquet. Paris, Masson et Cie, Editeurs, 120, Boul. St-Germain, 1898. (*Sera analysé.*)

La Viruela, par Francisco Carbonell y Solés ; Barcelone, *Tipografia de la Casa provincial de Caridad*, calle de Montealegre, n° 5, 1898.

L'hypnotisme et l'orthopédie mentale, par le docteur Edgar Bérillon. Paris, Rueff et Cie, éditeurs, 106, boulevard Saint-Germain, 1898.

Discours prononcé par M. Léon Labbé, Sénateur de l'Orne : Séance du Sénat du 31 mars 1898. — Discussion du budget de l'exercice 1898. Paris, *Imprimerie des journaux officiels*, 31, quai Voltaire, 1898.

Contribution à l'étude de la sérothérapie massive, artificielle, dans les maladies infectieuses, par le docteur Delangre, de Tournai. Tournai, Vasseur-Delmée, libraire-éditeur, 1898.

Congrès français de Médecine, Quatrième session ; Montpellier, 1898. Rapports, première question. Formes cliniques de la tuberculose pulmonaire : MM. Bard, Revillod. (Montpellier, Camille Coulet, libraire-éditeur, 5, Grande Rue ; et Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, 120.)

Souvenirs d'un ancien magistrat d'Algérie, par Charles Roussel. Paris, A. Chevalier-Marescq et Cie, éditeurs, 20, rue Soufflot, 1897.

Technique ophtalmologique, par le Dr A. Terson ; avec 93 figures intercalées dans le texte. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1898. (*Sera analysé.*)

Une Crèche à Paris, 1890-1897 ; par le Dr E. Beluze ; extrait des *Annales d'Hygiène publique* et *de Médecine légale*. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Place à la Femme, surtout dans l'enseignement secondaire, par le Dr Macé. Paris, Charles, 1898.

La tuberculose, sa prophylaxie, son traitement, par le docteur E. Vigenaud. Paris, Société d'éditions Scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Manuel de Pharmacologie clinique, par E. Liotard. Paris, Société d'éditions Scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

La Santé de l'enfant, à la maison, à l'école, à l'atelier, par le Dr E. Toussaint. Paris, Institut dosimétrique, 54, rue des Francs-Bourgeois, orphelinat Prévost à Cempuis (Oise), 1893.

Cervantes, malade et médecin, par J. Villechauvaix. Paris, Société d'éditions Scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Le docteur Rabelais, conférence faite au Congrès rabelaisien de Chinon, par M. le Dr A.-F. Le Double, professeur à l'Ecole de Médecine de Tours. Tours, 1898. (*Sera analysé.*)

La femme en prison et devant la mort. Etude de criminologie par Raymond de Rykère, Paris, 1898; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain. (*Sera analysé.*)

Petite légende dorée de la Haute-Bretagne, par Paul Sébillot. Nantes. Société des Bibliophiles Bretons et de l'histoire de Bretagne, 1897.

Internement des aliénés, par le Dr Paul Garnier, 1898. Rueff et Cie, éditeurs, 106, boulevard Saint-Germain.

Enquête sur le rachitisme, par Edmond Chaumier.

Recherches nouvelles sur les conducteurs électriques discontinus, par le Dr H. Guimbail.

L'actinomycose de la mâchoire, une observation nouvelle, par les Drs C. Remy et R. Nogué. Paris, G. Steinheil, éditeur.

Annuaire des eaux minérales, stations climatiques et Sanatoria de la France et de l'étranger, publié par la *Gazette des Eaux*. Paris, Librairie Maloine, 21, place de l'Ecole-de-Médecine. Bureaux de la *Gazette des Eaux*, 1, rue Bausset.

La vie privée d'autrefois, 2 tomes. La vie de Paris sous Louis XIV. Les magasins de nouveautés, par Alfred Flanklin. Paris, Librairie Plon. E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 10 ; 1898. (*Sera analysé.*)

La Flagellation en France, médical and historical. Paris, Charles Carrington, 13, faubourg Montmartre, 1898.

Du sulfhydral ou monosulfure de calcium chimiquement pur, par le docteur Albert Salivas, de Paris. Paris, Institut dosimétrique, Charles Chanteaud, directeur, 54, rue des Francs-Bourgeois, 1898.

Lexique-Formulaire des Nouveautés médicales, par Paul Lefert ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

L'Association des Dames françaises, par le docteur Duchaussoy. Abbeville, G. Paillart, imprimeur-éditeur, 1897.

Le Secret de Polichinelle, par Paul Arène ; Paris, Henry Floury, éditeur, 1, boulevard des Capucines.

Explication, avec illustrations de Robida, par Jules Claretie ; Paris, H. Floury, éditeur d'art, 1, boulevard des Capucines, 1896.

Les Secrets des Bestes, par F. Mistral ; Paris, Henri Floury, éditeur, 1, boulevard des Capucines.

La plante enchantée, par Armand Silvestre, illustrée par A. Robida ; Paris, H. Floury, éditeur d'art, 1, boulevard des Capucines, 1896.

Formulaire des médicaments nouveaux, par H. Bocquillon-Limousin, 9e édition ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 12. 15 JUIN 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La 3e série du « Cabinet secret de l'Histoire » à l'Académie de médecine.

—

Dans sa séance du 24 mai dernier, M. le Dr Pozzi a déposé sur le bureau de l'Académie de médecine, au nom du Dr Cabanès, la 3e série du *Cabinet secret de l'Histoire*. Notre honoré maître a bien voulu, ce dont nous ne saurions le trop remercier, accompagner cette présentation des considérations suivantes, que nous sommes heureux de reproduire, d'après le *Bulletin de l'Académie de médecine* :

« L'ouvrage que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, constitue la troisième série d'une œuvre entreprise depuis quelques années par le Dr Cabanès sous ce titre : *Le Cabinet secret de l'Histoire*.

L'Académie a déjà accordé une mention à ce travail très méritoire, qui atteste de longues recherches, un esprit critique des plus sûrs et une érudition peu commune.

Le volume, paru ces jours derniers, n'est pas inférieur aux précédents du même auteur. Il contient notamment trois études du plus haut intérêt sur *Jean-Jacques Rousseau*, *Couthon* et *Scarron*.

C'est une très heureuse inspiration qu'a eue le Dr Cabanès d'appliquer la méthode et les procédés scientifiques à la psychologie des personnages célèbres de la littérature et de l'histoire. »

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

—

Les derniers moments de Bossuet.

Depuis bientôt deux siècles, celui qui, de son vivant, mérita l'épithète glorieuse d'*Aigle de Meaux*, repose sous une dalle modeste ;

encore n'y a-t-il guère que cinquante ans qu'on a reconnu l'endroit exact où était enseveli le grand évêque (1).

Mgr de Briey, qui occupe aujourd'hui le siège épiscopal jadis illustré par Bossuet, a pensé que pour honorer la mémoire de celui qui fut le plus merveilleux orateur de la chaire chrétienne, une simple pierre tombale ne suffisait pas. Il a donc pris l'initiative de faire appel aux nombreux admirateurs de l'auteur de la *Connaissance de Dieu*, pour lui élever un monument digne de sa gloire et de son génie. Il était naturel que le monument projeté fût élevé dans la cathédrale de Meaux, l'église même où Bossuet fit retentir les accents de sa mâle éloquence (2).

Etant donné les circonstances, nous avons jugé opportun d'avancer la publication du récit que nous réservions pour nos *Ephémérides médico-historiques*.

***

Pendant tout le cours de sa vie, la santé de Bossuet n'avait presque jamais été altérée. Son excellente constitution l'avait même préservé des légères infirmités, auxquelles une vie sédentaire et une forte contention d'esprit condamnent souvent les hommes qui se refusent les distractions que l'esprit et le corps semblent également réclamer.

A l'exception de quelques accès de fièvre, que l'usage du quinquina, nouvellement introduit en France, avait promptement arrêtés, jamais aucune maladie ne l'avait obligé de suspendre le cours de ses travaux et l'ordre accoutumé de sa vie. Sa vue était si parfaite et si distincte qu'il ne commença à faire usage de lunettes qu'à l'âge de soixante-quinze ans (3). Cependant, huit ou dix ans auparavant, il avait pris l'habitude de se servir d'une loupe pour lire à la bougie le grec, les lettres et les impressions en petit caractère.

Il avait eu, au commencement de 1699, un érysipèle, qui couvrit pendant cinq mois une grande partie de son corps. Mais un régime rafraîchissant, suivi avec assiduité pendant quelques mois, avait suffi pour calmer cette effervescence de sang, et pour en adoucir

(1) « C'est Mgr Allou qui, en 1854, voulant mettre un terme à une pareille situation, prescrivit des recherches et découvrit le tombeau du grand homme sous le dallage du sanctuaire, du côté de l'épître. Le cercueil de plomb fut dessoudé au moyen d'un fer chaud ; la couche de tan et de plâtre pulvérisé qui remplissait la bière fut enlevée, et après que Mgr Allou eût soulevé lui-même, d'une main respectueuse, une dernière enveloppe de toile qui recouvrait la tête, tous les assistants reconnurent l'image vénérée de Bossuet : les traits, parfaitement distincts, avaient à peine été altérés par la mort, quoique la peau fût desséchée et comme parcheminée ; seulement les cheveux blancs avaient pris une teinte châtain foncé sous l'action des matières préservatrices posées dans la bière. On comprendra l'émotion poignante qui saisit les assistants à l'aspect de ces restes sacrés, à la vue de ce que la mort avait fait de cette tête puissante, de cette bouche à l'éloquence souveraine!

Après une cérémonie pieuse, le cercueil fut refermé, puis replacé dans le caveau, sous la même dalle dont l'avait autrefois recouvert l'abbé Bossuet, neveu et héritier de l'immortel évêque ». (*Le Figaro*, mai 1898.)

(2) « C'est à Meaux que Bossuet a passé la période la plus laborieuse et la plus brillante de sa vie. Nommé à ce siège par Louis XIV en 1681, il y a vécu vingt-trois ans, et le palais épiscopal reste tout plein de ses souvenirs. Sa grande ombre semble passer encore dans les salons imposants où rayonne son portrait par Rigaud, dans les majestueux jardins dessinés par Le Nôtre, à l'extrémité desquels il avait fait construire un petit bâtiment pour lui servir de retraite, et où il a écrit ses plus remarquables ouvrages ». (*Le Figaro*, loc. cit.)

(3) *Mss. de l'abbé Ledieu.*

l'âcreté. Cette indisposition ne l'avait pas même empêché de remplir avec sa régularité ordinaire toutes les fonctions de son ministère : il avait persisté à vouloir faire maigre la plus grande partie du carême. Mais au mois d'avril, l'inflammation se manifesta par une si forte éruption, qu'il fut obligé d'obéir aux ordonnances de ses médecins ; et ce fut la première fois de sa vie qu'il dérogea au précepte de l'abstinence (1).

Bossuet portait en lui, depuis quelques années, le germe d'une maladie grave. Dès 1696, il s'était assujetti à quelques précautions, qui auraient dû indiquer la nature du mal, et engager le malade à tenter le seul expédient qui eût pu en prévenir les suites. Mais il était loin de se croire attaqué d'une maladie sérieuse.

Cependant, au mois de novembre 1701, les vives douleurs qu'il commençait à ressentir dans les reins, le déterminèrent à consulter Du Verney, avec lequel il était en relation dès le temps de l'éducation de monseigneur le Dauphin. Au mois de décembre de la même année, il crut devoir recourir au médecin Dodart, dont il estimait la science et la vertu. Dodart reconnut dès le premier moment que Bossuet avait la pierre ; mais il ne voulut pas le lui déclarer à lui-même dans la crainte de l'effrayer. Il confia ce triste secret à l'abbé Ledieu, en ajoutant, pour rassurer ce fidèle serviteur de Bossuet, « qu'il ne fallait pas trop s'en alarmer ; que M. de Meaux pouvait » vivre vingt ans avec ce mal, sans qu'il devînt dangereux, ou trop » douloureux ». Il exhorta seulement l'auguste patient à se servir de voitures plus douces, dans ses voyages de Versailles et de Meaux. Bossuet suivit le conseil, et dès la fin du mois de décembre, ce fut en litière qu'il se rendit de Paris à Meaux. Il s'en servit même presque habituellement le reste de sa vie.

*
* *

Pendant le court séjour de Bossuet à Meaux, à la fin de 1701 et au commencement de 1702, il n'éprouva aucune crise fâcheuse.

Bossuet retourna à Meaux vers la fin de 1702 et pendant un séjour de trois mois qu'il y fit, sa santé parut se rétablir ; il fut même en état de remplir les fonctions les plus pénibles de son ministère.

Aux mois de novembre et de décembre 1702, de nouveaux accidents obligèrent Bossuet à confier les détails de ses souffrances au médecin Dodart, qui crut devoir appeler à son secours Fagon, premier médecin du Roi. Ils conférèrent longtemps sur la nature de la maladie. Dodart avait conjecturé dès le premier moment qu'elle devait être attribuée à la pierre. Fagon fut d'un avis contraire, et se borna à prescrire quelques palliatifs. Soit que Bossuet cherchât à se faire illusion, soit que la réputation de Fagon lui inspirât plus de confiance, il n'hésita pas à adopter l'opinion de ce dernier.

Comme les devoirs de leurs places retenaient presque toujours ces deux médecins à la Cour (2), Dodart conseilla à Bossuet de se servir pour son traitement habituel de Tournefort, dont il lui parla comme du plus habile et du plus savant médecin de la Faculté de Paris.

(1) *Vie de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

Dodart était premier médecin de madame la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière.

Tournefort ne tarda pas à se convaincre que les douleurs qu'éprouvait Bossuet devaient être attribuées à la présence de la pierre ; il insista fortement, vers la fin de février 1703, pour faire consentir Bossuet à se laisser sonder. Il faisait observer que les beaux jours qui allaient renaître, amèneraient la saison la plus favorable pour une opération plus décisive, si elle était jugée nécessaire.

Bossuet hésitait toujours à croire qu'il fût attaqué de cette cruelle maladie ; mais il ne persuadait pas Tournefort, qui, n'osant rien prendre sur lui seul, réclama l'avis de Fagon et de Dodart. Le 27 février 1703, ces deux médecins se réunissaient chez Bossuet à Versailles ; ils le trouvèrent dans un état de calme et de santé qui confirma Fagon dans sa première opinion. Après avoir écouté le récit de Bossuet sur les accidents qui avaient commencé à altérer sa santé depuis plus d'un an, Fagon fit beaucoup de raisonnements, pour prouver qu'ils devaient être attribués à « l'âcreté des sels et à une espèce de rhumatisme »,et il finit par déclarer qu'il jugeait inutile de recourir à l'épreuve de la sonde. Bossuet avoua depuis que les raisonnements de Fagon ne lui avaient point paru bien convaincants ; mais comme ils s'accordaient avec la répugnance qu'il avait à se laisser sonder, il se persuada d'autant plus facilement qu'il n'avait pas la pierre, que Dodart lui-même, qui avait été d'abord d'une opinion contraire, se rangea tout-à-coup à l'avis de Fagon, soit par conviction, soit par déférence pour le titre, l'âge et la réputation du premier médecin de Louis XIV.

* * *

Les douleurs étant devenues très vives pendant le mois de mars 1703, on se décida à s'assurer positivement de l'état de la vessie, afin de préparer le malade à subir une plus grande opération.

« Le 1er avril, M. de Meaux fut sondé par M. Mareschal, en présence de M. Tournefort ; il ont connu certainement qu'il avait la pierre, sans le lui déclarer à l'heure même, mais laissant à la discrétion de l'abbé Bossuet de l'en avertir en temps et lieu ; ce qu'il fit enfin le jeudi Saint, du matin, 5 avril 1703, d'où il arriva à M. de Meaux cette aliénation (1) avec la fièvre marquée à ce jour. » (2).

Aussitôt que l'abbé Bossuet eût annoncé à son oncle cette terrible nouvelle, Bossuet fut pris d'un violent accès de fièvre, avec délire

(1) L'agitation et le trouble d'esprit où se trouvait alors Bossuet se font remarquer dans ce court billet :

« A Paris, 5 avril 1703.

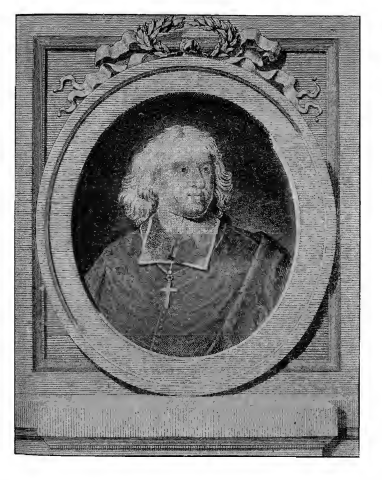
« J'ai un extrême besoin, mon révérend Père, que vous veniez ici au plus tôt « pour me déterminer à la taille, qu'il faudra peut-être souffrir au premier jour.... »

Il ne put achever ; et il chargea son neveu d'inviter lui-même ce religieux à se rendre à Paris, sans entrer dans aucun détail sur sa santé.

Ce billet, de la main de Bossuet, a été remis il y a quelques années entre les mains du cardinal Fesch. L'abbé Ledieu le trouva dans les papiers de Bossuet après sa mort, et a écrit lui-même à la suite ce qu'on va lire :

« Ceci est le premier essai d'une lettre que M. de Meaux écrivit de sa main au « Père Damascène, Trinitaire du couvent de Meaux, confesseur ordinaire de notre « prélat en cette ville, pour le faire venir à Paris et le confesser. Mais ce premier « projet n'a pas été envoyé, à cause de l'aveu qu'il contient que M. de Meaux a la « pierre, au point qu'il songeoit alors à se faire tailler. J'ai recueilli ce fragment, « étant bien aise d'avoir de la main même du malade un témoignage certain de sa « maladie. »

(2) De Bausset, *loc. cit.*



BOSSUET

qui ne cessa que sous l'influence d'une forte saignée, que lui firent Dodart et Tournefort.

L'état d'esprit de l'illustre malade fit prendre la résolution à Mareschal et aux médecins, Dodart, Tournefort et Fagon, premier médecin du roi, de ne plus parler à M. de Meaux de le tailler, mais de lui faire espérer sa guérison par les tisanes.

Du moment que Bossuet eut la certitude de son état, il ne quitta presque plus Versailles. Plusieurs motifs l'y retenaient ; d'abord, le désir d'être plus près de ses médecins, et en particulier de Dodart, qu'il affectionnait beaucoup, et surtout pour user de son influence à la cour en faveur de son neveu, qu'il aurait voulu avoir pour successeur dans l'évêché de Meaux (1).

Il s'était rendu de Paris à Versailles la veille de l'Assomption (1703), pour y exercer ses fonctions de premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne (2). Ce voyage imprudent, dans un temps où l'état de sa santé et les conseils de ses médecins demandaient un repos absolu, déterminèrent la maladie grave dont il fut atteint peu de jours après à Versailles. Il semble qu'il en avait lui-même le pressentiment, et que toutes ses pensées se tournaient alors vers la mort.

***

Les douleurs de Bossuet continuaient cependant aussi vives qu'à l'ordinaire, et les visites nombreuses qu'il faisait depuis quelques jours l'avaient extrêmement fatigué.

Nous lisons dans le journal de l'abbé Ledieu, sous la date du 22 août 1703 : « Ce soir, promenade, lecture de l'Evangile. M. de Meaux « marque une grande joie de s'en faire faire la lecture ; et surtout « de certains endroits où il est parlé du détachement de la vie ; il « s'y porte certainement de tout son cœur ; c'est à présent l'entre- « tien ordinaire de la promenade. »

Le 23 août 1703, il resta couché une partie du jour et ne sortit de sa maison que pour se promener quelques instants dans le parc. Le 24, il voulut aller dire la messe aux Récollets, et fut obligé de venir se recoucher.

Dans la nuit du 24 au 25 août, la fièvre se déclara avec des symptômes de la nature la plus inquiétante. La tête s'embarrassa, et il perdit la parole. Une saignée abondante lui rendit un peu de sommeil, sans lui rendre la connaissance et la parole. Les mêmes crises et les mêmes accidents subsistèrent pendant toute la journée du 26.

La saignée, renouvelée le lendemain sur l'avis de Dodart et de Fagon, que Mme de Maintenon avait envoyés prendre, amena une nouvelle amélioration. Mais, dans l'après-midi, la fièvre ayant redoublé avec une force extrême, on n'hésita pas à faire prendre au malade le quinquina, qui produisit un effet merveilleux et empêcha l'accès de reparaître.

Cette maladie de Bossuet avait mis toute la cour en émoi. Le roi, Mme de Maintenon, la duchesse de Bourgogne, ne cessaient d'envoyer à son hôtel s'informer de son état. Tous les grands personnages, les

(1) *Histoire de Versailles*, par le Roi.

(2) « Malgré son état d'infirmité et la difficulté qu'il éprouvait à marcher, Bossuet n'en continuait pas moins son service auprès de la duchesse de Bourgogne, disait presque tous les jours sa messe aux Récollets, faisait des visites au roi, aux ministres, et travaillait comme à son ordinaire. » (V. Le Roi, *op. cit.*, p. 116.)

ministres vinrent lui rendre visite. Le cardinal de Noailles, l'archevêque de Reims firent faire des prières dans leurs diocèses pour le rétablissement de sa santé.

Le 8 septembre, jour de la Nativité, Bossuet, quoique bien faible encore, voulut communier à la chapelle du Grand-Commun. Dès six heures du matin, il s'y fit transporter, et reçut la communion des mains du curé de Versailles, mais cet effort faillit redoubler son mal. La cour était alors à Marly. Boudin, médecin du Dauphin, Dodart fils et Mareschal vinrent le voir et furent d'avis d'insister sur le quinquina, prescrit par Fagon. Le malaise disparut et Bossuet se rétablit peu à peu.

Les médecins s'étaient opposés plusieurs fois au départ de Bossuet pour Meaux, et ils voulaient qu'il restât soit à Paris, soit à Versailles pour être plus près des secours.

M[me] de Maintenon, qui s'efforçait d'éloigner des yeux de Louis XIV tout ce qui pouvait l'affliger, désirait le départ pour Versailles. Elle avait fait venir Dodart, qui en fit part à l'abbé Fleury, et,après lui avoir demandé des nouvelles de Bossuet, elle lui dit qu'elle était étonnée de ce qu'il ne fût pas encore parti de Versailles : Voulait-il donc mourir à la cour? On engageait, au reste, de tous côtés l'évêque de Meaux à retourner à Paris,où on lui disait qu'il serait mieux et plus tranquille.

Les douleurs de Bossuet étaient toujours vives et de temps à autre il avait quelques accès de fièvre, que l'on calmait par le quinquina. Cependant ses forces reprenaient un peu, et l'on profita de quelques jours de calme pour le transporter à Paris (1).

Le jeudi 20 septembre avait été fixé par les médecins pour ramener Bossuet à Paris. Six porteurs se relevèrent pour le porter en chaise de Versailles à Sèvres, où on le déposa dans un bateau, qui remonta la Seine jusqu'à Paris. Il y arriva entre quatre et cinq heures, sans avoir éprouvé la moindre fatigue, et dans une disposition d'esprit et de santé, qui aurait fait concevoir les plus heureuses espérances, si son âge avancé et la nature de son mal avaient permis de s'y livrer.

Il se trouva sensiblement mieux depuis son retour à Paris. Il sentait ses forces revenir, et sa tête aussi libre que dans aucun temps de sa vie. Il entendait la messe et il sortait presque tous les jours après son dîner, pour aller se promener au jardin de l'hôtel de Coislin. C'était là où il recevait ses visites. Il parut s'illusionner lui-même sur son état, et il lui échappa cette parole : « Je vois bien que Dieu veut me conserver (2). »

Sa santé paraissait tellement s'améliorer, et ses forces se rétablir, qu'il sentit renaître sa confiance, et conçut l'espoir de retourner à Versailles.

Mais ce qui fit encore mieux connaître combien il se croyait rétabli, ce fut l'ardeur avec laquelle il reprit le cours accoutumé de ses études et de ses travaux. Bossuet ne comprenait pas comment on pouvait cesser d'étudier et de travailler, tant qu'il restait un souffle de vie.

---

(1) Le Roi, *op. cit.*

(2) Le Cardinal de Bausset, *Vie de Bossuet*, livre treizième. Nous avons emprunté la plus grande partie de notre récit à cet excellent ouvrage, et à *l'Histoire de Versailles*, de Le Roi.

Le 1er janvier 1704 s'annonça par une crise violente, qui fit craindre que ce jour ne fût le dernier de sa vie. L'abbé Ledieu le trouva dans le même assoupissement, qui avait paru si effrayant à l'époque de sa maladie du mois d'août précédent. Les douleurs causées par la pierre se mêlaient à l'ardeur de la fièvre.

Tournefort bruit du danger, et ordonna l'usage du quinquina. La fièvre se calma dans la soirée ; mais le malade était dans une telle faiblesse et un tel assoupissement, qu'il n'avait pas même la force d'articuler des plaintes et des gémissements ; on ne jugeait du degré de la souffrance que par l'altération de ses traits.

Heureusement cette crise fut courte. Tournefort, à son grand étonnement, le trouva le lendemain tranquille, sans aucune émotion, la tête libre, parlant avec plaisir.

La maladie de Bossuet n'avait point encore fait des progrès assez alarmants pour donner la crainte d'une catastrophe prochaine ; et telle était même la force de son excellente constitution, que Dodart et Tournefort, qui le voyaient habituellement, laissaient parfois entrevoir l'espérance de prolonger ses jours.

Mais, dans la nuit du 2 au 3 mars, les douleurs de la pierre se firent ressentir avec beaucoup plus de violences et s'accompagnèrent des plus graves accidents : il perdit la parole, la connaissance et même la faculté d'entendre ; il ne répondait à aucune question, et il retomba dans un profond assoupissement. Il eut de la fièvre toute la journée suivante, et Tournefort, qui ne le perdait presque pas de vue, crut que son dernier jour était arrivé.

Cependant quelques heures d'un sommeil favorable firent renaître l'espoir de le sauver. Bossuet recouvra la connaissance ; ses idées furent plus claires et plus suivies, et sa tête parut aussi libre que dans l'état de la plus parfaite santé. Il voulut se lever ; mais il était si faible, qu'on put à peine le porter sur son fauteuil. Il parla de son état, des soins et de l'habileté de Tournefort avec une entière présence d'esprit ; il parut seulement n'avoir conservé aucun souvenir de tout ce qui s'était passé les deux jours précédents ; mais on put reconnaître facilement quelles étaient ses pensées ordinaires, dans les moments mêmes où l'on aurait pu croire que les facultés de son esprit étaient obscurcies ou effacées.

*
* *

Les douleurs s'étaient un peu calmées, mais on n'arrivait plus à soutenir le malade que par le quinquina. La diminution rapide et progressive de ses forces ne lui permettait plus de se faire illusion sur sa fin prochaine (1).

Il sembla se ranimer le lundi 24 mars, à la suite d'une nuit calme et tranquille. Il eut même quelques instants de gaieté. Il parlait avec plus de liberté et d'un ton plus ferme ; quand on le porta sur son fauteuil, il parut moins abattu. Il se mêla avec plaisir à la conversation qui se faisait autour de lui sur les nouvelles du temps. Cette heureuse disposition fit renaître une lueur d'espérance ; l'abbé Ledieu écrivait ce jour-là même : « Certainement, dans sa grande

(1) *Vie de Bossuet*, loc. cit.

» faiblesse, il n'est pas encore attaqué à la mort; Dieu veuille nous » le conserver ! »

Cet état un peu plus satisfaisant se soutint les jours suivants. Mais, vers les premiers jours d'avril, l'assoupissement et l'abattement furent extrêmes. Sa tête était toujours penchée, au point qu'on était obligé de la redresser lorsqu'on voulait lui faire prendre quelque potion. Il disait alors avec une aimable tranquillité : « Cela serait » bon, si elle pouvait y tenir ; » et aussitôt elle retombait sur l'épaule. On avait beaucoup de peine à obtenir de lui de prendre quelque nourriture ; il avait la tête libre, mais il sentait sa faiblesse ; on lui entendait dire souvent : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Et plus souvent encore : « Que votre règne advienne ; que votre volonté » soit faite ! »

Enfin, le lundi 7 avril, après une nuit très orageuse, Tournefort prononça l'arrêt fatal ; il fut d'avis qu'on lui administrât le lendemain les derniers sacrements.

L'accablement continua pendant toute la journée du 10 avril ; mais la tranquillité d'esprit était admirable. Dans la soirée, Tournefort, observant le profond assoupissement du malade, déclara qu'il n'y avait plus à avoir recours qu'aux prières des agonisants.

Vers les neuf heures du soir, les pieds et les mains étaient saisies du froid de la mort. Lorsqu'on commença à dire les prières des agonisants, Bossuet se réveilla tout-à-coup de l'espèce de léthargie où il était tombé, et suivit les prières avec des marques sensibles de ferveur et de piété, répondant à tout avec une attention admirable. Il passa le reste de la journée dans de cruelles souffrances, qui n'étaient suspendues que dans de courts et rares intervalles d'assoupissement (1). Dans la nuit du samedi matin 12 avril 1704, à quatre heures un quart du matin, après deux ou trois soupirs légers, sans agonie, sans convulsions, le grand orateur chrétien expirait : il était âgé de 76 ans, 6 mois et seize jours.

*
* *

Dans l'après-midi du même jour (12 avril 1704), on fit l'ouverture du corps de Bossuet, en présence de Winslow. On y trouva une pierre grosse comme un œuf. La vésicule du fiel était pétrifiée ; mais ce dernier accident était, selon Tournefort, absolument étranger à sa mort, qui ne devait être attribuée qu'à la présence et au volume de la pierre. Le corps fut trouvé entièrement sain dans toutes les autres parties ; et après avoir été embaumé, il fut déposé dans un cercueil de plomb.

Le 16 avril, le corps de Bossuet fut transporté à Meaux avec toute la pompe convenable. Les funérailles furent célébrées le lendemain dans l'église cathédrale de cette ville. Le corps fut placé dans le caveau que Bossuet s'était lui-même choisi, entre les deux piliers du sanctuaire, au pied de la dernière marche du grand-autel, du côté de l'épître. On plaça sur la tombe une épitaphe latine, qu'il nous paraît inutile de transcrire.

En 1724, le cardinal de Bissy ayant fait réparer le sanctuaire de son église cathédrale, en marbre blanc et vert antique, on enleva la plaque de marbre sur laquelle était inscrite l'épitaphe de Bossuet, et on la transporta derrière le grand autel, où on la voit encore. Mais le corps de Bossuet, ainsi que ceux de MM. Séguier et de

(1) De Bausset, *op. cit.*

Ligny, ses prédécesseurs, restèrent à la même place où ils avaient été inhumés. Peut-être cette translation a-t-elle épargné à notre siècle la honte de voir les restes de Bossuet profanés par des mains sacrilèges. Les violateurs des tombeaux, instruits que son cercueil n'existait pas sous le marbre qui porte son nom et ses titres, se bornèrent à en effacer les armoiries. Mais la chaire, dans laquelle il avait monté si souvent pour annoncer au peuple la parole de Dieu, existe encore et a été rétablie en son ancienne place (1).

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Les petits trucs de la pratique, par le docteur Beugnies (de Givet).

1° *Palper rectal sans se salir les doigts.* — Veut-on faire un palper du rectum sans s'insinuer dans la rainure unguéale des matières difficiles à extraire, même par le meilleur brossage ? On prend un morceau d'étoffe fine, coton ou toile ; on le dispose en petit entonnoir dont on noue une extrémité par une anse de fil. On coiffe l'index de ce capuchon, que l'on y fixe par plusieurs tours de fil. On imperméabilise le tout avec un corps gras quelconque : axonge, huile, vaseline. L'examen fait, on enlève l'appareil et on se lave.

L'imperméabilité est absolument complète, si l'on peut bâtir le capuchon avec de la gutta en feuille ou du mackintosch.

2° *Température prise instantanément.* — Lorsque l'on a soi-même les mains à la température normale, c'est-à-dire à 30 degrés, il suffit de palper à nu le creux axillaire du malade. A 37 degrés, la peau paraît *bonne* ; à 38 degrés, elle est *un peu chaude* ; à 39 degrés, elle est *franchement chaude* et, à 40 degrés, elle brûle. C'était cette dernière température que nos pères désignaient sous le terme de peau *mordicante*.

Lorsqu'on exerce son sens thermique à ce genre de déterminations, on est rapidement capable d'évaluer une température à moins de trois dixièmes près, et, chose précieuse, de corriger des thermomètres par trop fantaisistes. On peut avoir plus de confiance dans un tact bien éduqué que dans un instrument dit « de précision », dont le principal caractère est surtout de manquer souvent d'exactitude.

3° *Température prise en deux ou cinq minutes par le thermomètre.* — L'ennui du thermomètre est qu'il faut dix minutes pour prendre une bonne température, dans l'immobilité absolue. Il est facile d'accélérer l'opération. Sur la flamme d'une bougie, on chauffe la cuvette de l'instrument avec précaution, jusqu'à ce que la colonne mercurielle marque 35 sur les thermomètres à maxima. On essuie avec les doigts le charbon de la cuvette et on la porte dans le creux de l'aisselle.

Avec un thermomètre ordinaire à alcool, l'opération est plus rapide, car on hausse la chauffe jusqu'à 37 à 38 degrés. Et alors en deux minutes l'équilibre est établi. Le seul petit inconvénient est de faire la lecture avant d'enlever l'appareil.

(*Gazette médicale de Liége.*)

(1) V. *Histoire de Bossuet,* par de Bausset ; tome IV, livre treizième.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Inauguration du Monument à Sainte-Beuve.

Les informations les plus contradictoires, les plus fantaisistes, ont été publiées sur la date de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Sainte-Beuve. Nous n'avons pas cru devoir y couper court, tant que le Comité, seul juge en la matière, eût définitivement arrêté les dispositions relatives à la cérémonie.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de renseigner exactement nos généreux souscripteurs et toux ceux qui se sont intéressés à l'œuvre dont nous avons pris l'initiative et qui, grâce au concours dévoué de tous, est sortie du domaine du rêve pour entrer dans celui de la réalité.

La solennité aura donc lieu le dimanche 19 juin, à deux heures, dans le jardin du Luxembourg, côté de la Pépinière. Entrée par la porte donnant sur la rue d'Assas.

Des discours seront prononcés par MM. François *Coppée*, président du Comité, Albert *Vandal*, au nom de l'Académie Française, G. *Boissier*, au nom du Collège de France, *Larroumet*, au nom de la Sorbonne et de l'Université. Si le soleil ne se montre pas trop boudeur, ce sera une jolie fête de l'esprit.

* * *

Les lecteurs de la *Chronique* ont pu voir avec quelle discrétion nous les avons entretenus d'un projet qui est pourtant né dans les colonnes de ce journal, et dont nous avons poursuivi silencieusement et non sans ténacité la réalisation, en dépit des nombreux obstacles semés sur notre route. Certains ont feint d'ignorer les ouvriers de la première heure ; d'autres, par contre, nous ont attribué une plus grande part de mérite que celle qui nous revient. De ce nombre est notre aimable et très distingué confrère, le Dr Helme, qui a publié ces jours-ci, dans la *Médecine Moderne*, le remarquable article suivant, qui traduit trop bien notre pensée intime pour que nous ne nous fassions pas un plaisir de le reproduire :

«... La campagne dirigée contre nous par les littérateurs devait tôt ou tard amener des représailles. C'est M. Cabanès qui s'est chargé de répondre à toutes les sottises débitées sur notre compte depuis quelque temps. Le petit tour qu'il a joué à nos détracteurs est assez plaisant et il méritait d'être signalé.

On sait que notre confrère fait surtout commerce avec le passé. Alors que tant d'autres s'essoufflent à courir après la vérité de demain, lui s'attache paisiblement à celle d'hier. Il a raison, après tout, de vivre dans le passé, et je l'en loue vivement. A l'encontre des vivants, les morts ont bon caractère ; ils ne contredisent point, et si l'on sait les faire parler, ils ont toujours mille choses intéressantes à raconter.

Donc, en furetant, suivant son habitude, M. Cabanès s'avisa un jour de prouver que Sainte-Beuve avait été un des nôtres. Ancien roupiou de Dupuytren, ancien externe de Richerand, l'illustre critique avait même été interne provisoire à Saint-Louis. Bien plus, loin

de brûler ce qu'il avait adoré autrefois, Sainte-Beuve ne perdait jamais une occasion de célébrer la médecine ; il reconnaissait lui devoir les meilleures de ses qualités. A ce point de vue, la préface du *Joseph Delorme* est un véritable manifeste. Cet attachement à son passé médical lui avait valu quelques critiqués. Ainsi, on avait dit de lui que c'était Werther carabin. Le brave homme, d'ailleurs, s'en souciait peu, et cela ne l'empêchait pas, chaque fois qu'il le pouvait, de s'étendre complaisamment sur les choses de notre art.

— Tiens ! se dit M. Cabanès, voilà le cas de faire la pige aux hommes de lettres. Sainte-Beuve n'a pas encore son buste. Pourquoi les médecins n'essaieraient-ils pas de mener à bien ce que les écrivains n'ont pu accomplir ?

Et le voilà organisant un Comité, réalisant des fonds, tant et si bien que dans quelques jours le dit buste sera inauguré au Luxembourg avec force discours officiels. Vous pensez bien qu'il y eût un peu de tirage pour en arriver là. On a tellement joué du cadavre en ces dernières années que l'on est toujours un peu suspect si l'on s'occupe d'une statue. Quoi qu'on fasse, on risque de ressembler à Pégomas, des *Cabotins*.

Mais ici, ce n'était pas le cas. Le promoteur de la souscription ne pouvait être accusé de rechercher une récompense quelconque sur le dos de Sainte-Beuve. Notre confrère prit soin, d'ailleurs, de proclamer son entier désintéressement.

C'est pourquoi son appel fut entendu des littérateurs et du public. Les médecins, les premiers, apportèrent leur obole, et, chose rare, on obtint plus d'argent qu'on n'en demandait. Un peu plus, on aurait pu allonger le buste et aller jusqu'à la statue complète. Heureusement on sut se borner. Mieux partagé que Balzac, qui vient, bien malgré lui, de voir ajouter un chapitre à sa Comédie humaine, Sainte-Beuve aura donc sa place sous les arbres du Luxembourg.

Cet hommage à une gloire littéraire incontestée ne se fût peut-être pas produit si tôt sans l'initiative de l'un des nôtres. Aussi j'espère qu'on ne nous oubliera pas dans les discours qui vont être prononcés pour honorer notre ancien confrère. Pour être juste, il faudra, bon gré, mal gré, rappeler la part que nous avons eue dans la célébration de cette illustre mémoire. Ainsi nous aurons notre petite vengeance, car il sera démontré que non seulement les écrivains ont tout avantage à vivre en bons termes avec nous de leur vivant, mais qu'ils y gagnent encore après leur mort. Si Sainte-Beuve ne nous était pas resté attaché toute sa vie, nous n'aurions pu le revendiquer comme un des nôtres. Sans doute, il eût toujours fini par avoir sa statue quelque part, mais en résumé, la gestation eût été bien longue si le médecin n'eut pas été là pour faciliter l'accouchement. » — F. Helme.

Les Médecins à la Chambre.

La nouvelle Chambre des députés comprend des magistrats et des diplomates, des ingénieurs, des propriétaires, des industriels, des artistes et des gens de lettres, des agriculteurs et des cultivateurs, et naturellement aussi des médecins et des pharmaciens.

D'après les statistiques les plus minutieusement dressées, nous n'aurions pas moins de 52 confrères qui auraient été piqués par la tarantule légiférante. En voici les noms, d'après le journal *Le Matin* :

MM. les docteurs *Amodru*, *Barrois* (professeur à la Faculté de médecine de Lille), *Baudon*, *Bizarelli*, *Bontemps*, *Borne*, *Bourgeois* (Vendée), *Boutard*, *Cazals*, *Cazauvieilh*, *Chambige*, *Chapuis*, *Chassaing*, *Chautemps*, *Clament*, *Chevillon*, *Chopinet*, *Clédou*, *Cosmao-Dumenez*, *Defontaine*, *Delarue*, *Delbet*, *Devins*, *Dubois* (Seine), *Dubuisson*, *Duquesnay*, *Gacon*, *Girard*, *Herbet*, *Hugon*, *Isambart*, *Lachaud*, *Langlais*, *Levraud*, *de Mahy*, *Mathey*, *Merlou*, *Méry* (Paulin), *Pedebidou*, *Peschard*, *Pourteyron*, *Quintaa*, *Rey* (Emile), *Ricard* (Henri), *Robert*, *Sarrazin*, *Theulier*, *Turigny*, *Vacher* (Corrèze), *Vazeilles*, *Viger*, *Vigné* (d'Octon).

5 pharmaciens, MM. *Astier*, *Bachimont*, *Bernard* (Gironde), *Limouzain-Laplanche*, *Villejean*, et 1 ancien pharmacien, M. *Morel*, ont réussi à gagner les bonnes grâces du corps électoral.

Si, après cela, les lois ne sont pas bien triturées !

*
* *

Quelques-uns de nos législateurs futurs méritent mieux qu'une mention banale. Tel, par exemple, le Dr *Bachimont*.

Ce qui rend exceptionnel le cas du Dr Bachimont (1), ce n'est pas qu'il soit à la fois médecin et député, ce qui n'a rien de rare en l'espèce, mais c'est qu'il ait fait *ses études médicales étant député*. M. Bachimont était pharmacien de 1re classe à Nogent-sur-Seine, depuis de nombreuses années. Elu en remplacement de M. Casimir-Perier, quand celui-ci fut porté à la présidence de la République, contre M. Robert, candidat officiel, M. Bachimont vint à Paris en 1894 et il passa sa thèse de doctorat en 1898, le même jour que son fils aîné, qui faisait ses études en même temps que son père.

Voilà une famille qui nous donnera *trois* confrères, car le plus jeune des fils de M. le Dr Bachimont fait également sa médecine.

Ce département de l'Aube est remarquable au point de vue médical. La petite ville de *Méry-sur-Seine* est le pays d'origine de la famille *Pinard*, qui nous a donné, outre deux pharmaciens, le professeur actuel d'accouchements de la Faculté et un dentiste distingué.

La famille du peintre *Corot* est également originaire de Méry, où le frère du peintre vivait encore il y a quelques années.

Enfin, la famille de notre très grand écrivain Flaubert, dont le père appartenait à notre corporation, élève de Velpeau, était originaire de Nogent-sur-Seine.

M. le Dr *Huchard* est également originaire de Nogent. Quant au député *Michou* (2), ancien interne des hôpitaux et fervent de la bicyclette, il est originaire du canton de Bléneau (Yonne). *Adversaire* déclaré des théories microbiennes et *buveur d'eau* enthousiaste, comme le Dr Clémenceau et le Dr Magnan, sans compter M. Thiers, M. le Dr *Michou* est également l'adversaire acharné des subventions accordées à l'Académie nationale de musique du corps de ballet de l'Opéra : les tutus de nos étoiles lui donnent le cauchemar. C'est une figure des plus originales de notre corporation médico-politique.

N'oublions pas M. *Chautemps*, ex-ministre, et M. *Amodru*, député de Seine-et-Oise, ancien interne des hôpitaux de Paris et enfin

(1) V. *Chronique Médicale*, 1898, page 350.
(2) Il a commencé par être instituteur primaire de 1844 à 1851. (V. *Nos Députés*, 1893-1898.)

Vigné d'Octon, romancier et ex-médecin de marine, auteur d'*Eternelle blessée* et de plusieurs romans à sujets médicaux, très remarqués et très remarquables. M. *de Lanessan*, ancien Gouverneur de l'Indo-Chine, qui vient d'être réélu Député, est également docteur en médecine et agrégé libre de notre Faculté de Paris. Voilà pas mal de députés-médecins, qui ont, chacun dans leur genre, leur originalité : les autres se la feront à leur tour.

D[r] MICHAUT.

Un vaudevilliste médecin.

A-t-il voulu dire une malice, celui qui a prétendu que les pièces de Labiche constituaient un excellent spectacle d'été ? Ce n'est pas, en tout cas, parce qu'on les joue devant des banquettes vides, car elles attirent toujours la foule dans les théâtres qui les reprennent. Voyez plutôt les recettes de *Célimare-le-Bien-Aimé* au Français et du *Chapeau de paille d'Italie*, aux Variétés..

Mais à quelle occasion ?.. Je vous le dis, sans plus barguigner.

Labiche, vous le savez, n'a pas toujours composé, à lui seul, ses nombreux vaudevilles, comédies, etc. : il a eu des collaborateurs. C'est de l'un d'eux que je voudrais dire quelques mots.

Or donc, *Célimare-le-Bien-Aimé*, plus haut nommé, est le fruit de la collaboration de Labiche et de Alfred-Charlemagne Lartigue, dit *Delacour*. Ce nom ne vous dit rien : il ne m'en disait pas davantage, avant d'avoir lu, dans une étude consacrée à la reprise du vaudeville précité, ces lignes suggestives :

« Lartigue, *après avoir fait de bonnes études médicales*, s'était installé à Bordeaux comme *pharmacien*, puis il avait lâché les bocaux et les pilules pour le théâtre. » Je saisis aussitôt sur un rayon le Vapereau sauveur et l'ouvrant à l'article Lartigue, j'y relevai ce détail complémentaire : « Alfred Lartigue reçu *docteur* à Paris, en 1841. »

Vous vous en seriez peut-être tenu là, trouvant votre curiosité amplement satisfaite. J'avoue, pour ma part, avoir eu quelque méfiance en présence de ces renseignements incohérents : Lartigue avait-il été médecin, puis pharmacien, pour finir vaudevilliste ; ou n'y avait-il pas confusion dans le camp des biographes ? Dans cette perplexité, j'eus l'idée — la bonne idée, puis-je maintenant le déclarer — de faire part de mes doutes au maître chroniqueur, Aurélien Scholl (l'homme de Paris qui sait le mieux sa bibliographie théâtrale, et bien d'autres choses avec : entre autres l'art de renier sans qu'il y paraisse, son acte de naissance), et voici la spirituelle épître qui m'est parvenue :

Etampes, 1[er] juin.

M. le docteur et cher confrère,

Croyez-vous que Fernand Langlé (1) soit mort ? J'ai reçu sa carte, pour le jour de l'an. Il est vrai que, depuis cinq mois, il a eu le temps de s'éteindre.

Alfred Lartigue avait pris le nom de sa mère (Delacour) pour ne pas porter le nom de ses pilules. Il avait, en effet, suivi les cours de médecine, mais c'est le père Lartigue qui exerçait, à Bordeaux, la profession de pharmacien. Celui-ci fit une grande publicité pour ses pilules, qui guérirent la goutte — ou de la goutte — pendant quelques années.

(1) Encore un *évadé de la médecine*, dont nous aurons à reparler.

Delacour vendit ses droits moyennant six mille francs par an.

Sa première pièce « *Ce qui manque aux grisettes* » réussit aux Délassements-Comiques. Il obtint plusieurs succès avec Lambert Thiboust, Siraudin, etc.

Delacour était assez joli homme, très élégant, portant beau, marchant avec majesté. Thiboust l'avait surnommé le *triomphe de la tenue*.

Très bon camarade, du reste, et sans ennemis.

Voilà, mon cher confrère, tout ce qui peut vous intéresser à son sujet.

Recevez l'assurance de ma plus haute considération.

AURÉLIEN SCHOLL.

La Médecine et les Médecins au Théâtre.

Nous lisions ces jours derniers dans l'*Echo de Paris* :

« Il y a deux ans, ou à peu près, on apprit le nom de M. Bouchinet, jusqu'alors fort peu connu dans le monde littéraire.

Comme précédemment M. Dubout, M. Bouchinet était admis à lire une pièce (*Conte d'hiver*, d'après Shakespeare) à la Comédie-Française. Et, d'ailleurs, en même temps que lui, M. Henriquet était admis également à lire un *Roméo et Juliette*, d'après Shakespeare aussi, et M. Veyrin une *Fille de Pasiphaé*, nouvelle version de *Phèdre*, sans doute. Vous vous souvenez du vers de Racine que Flaubert jugeait si beau :

La fille de Minos et de Pasiphaë...

Bref, vous pensez si la bonne nouvelle combla de joie M. Bouchinet. Mais les jours, les mois, les années passaient, et il n'était toujours qu'admis à la lecture ! Il prenait patience en exerçant la médecine, ainsi que le lui permettait son diplôme de docteur de la Faculté de Paris.

Enfin, ô bonheur ! M. Bouchinet reçut pour hier une lettre de convocation devant le comité de lecture. Il allait connaître son sort !... Mais non, au dernier moment, il y a eu contre-ordre et la lecture a été remise (1). Quand aura-t-elle lieu ? On ne sait, peut-être dans quelques jours, peut-être dans six mois... à cause du titre : *Conte d'hiver*. »

* * *

M. le Dr Bouchinet (médecin à Royat) n'a pas été le seul confrère dont la pièce n'ait pas trouvé accueil à la Comédie Française.

Le Dr *Jules Rengade*, auteur de « *Novus Doctor* », représenté à l'Odéon en 1891, du *Médecin de Molière*, représenté également à l'Odéon en 1878, et de *La Ruse de Galatée*, représentée à la Porte-Saint-Martin en 1874, avait présenté, lui aussi, une pièce en vers au comité de lecture de la Comédie. Cette pièce, intitulée *La Marmite renversée*, n'eut même pas les honneurs de la lecture, comme celle du Dr Bouchinet. Le 10 mars 1898, le Directeur du Théâtre-Français renvoyait au Dr Rengade sa pièce, avec une lettre d'aimable remercî-

(1) « La lecture de M. Bouchinet, qui devait avoir lieu hier à la Comédie-Française, a été ajournée à après-demain vendredi. Le motif de cet ajournement est une autre lecture, celle-ci faite par M. Mounet-Sully, chez M. Antonin Lefèvre-Pontalis, dans l'après-midi d'hier, des fragments du drame en vers de M. Alexandre Parodi, le *Pape*. » (*Gautois*.)

La lecture a eu lieu au jour indiqué : c'est de M. Claretie lui-même que nous le tenons. (A. C.)

ment. M. Jules Claretie écrivait à notre confrère que sa comédie lui paraissait *amusante, spirituelle* ; « mais comment pouvez-vous croire, disait-il, qu'un aimable anarchiste et sa marmite à renversement puissent trouver place sur une scène quelconque ? Sa fantaisie serait bonne entre amis, dans un atelier, mais au théâtre c'est *radicalement impossible*. Voilà mon sentiment très net, qui ne peut pas ne pas être le vôtre *intus* et *in cute* ». Je ne sais pas si c'est en effet le sentiment de notre confrère Rengade, bien que, d'ordinaire, quand on se donne la peine d'écrire une pièce, c'est avec l'idée de la possibilité de la faire jouer, mais il nous semble que le sympathique directeur de la Comédie-Française est un peu bien exclusif dans ses opinions.

L'anarchiste dans la pièce du Dr Rengade est un anarchiste anodin, un anarchiste amoureux et inoffensif : à peine a-t-il vu une petite marchande de fleurs du boulevard qu'il abandonne projets et marmite.

* * *

M. J. Claretie ne doit pas ignorer que les plus beaux succès de l'année théâtrale sont dus à des pièces à idées socialistes. Le théâtre de la Renaissance a donné *Les Mauvais Bergers*, d'Octave Mirbeau (fils de médecin) ; le théâtre Antoine, le *Repas du Lion*, de M. de Curel, et il donne actuellement *Les Tisserands*, de Gérard Hauptmann, traduit par M. Jean Thorel. Nous voyons dans cette pièce le chirurgien *Schmidt* attribuer au travail nocturne et à la poussière une ophtalmie qui a *desséché* les yeux d'une femme de tisserand. Enfin nous avons eu la *Cage*, de Lucien Descaves, toutes pièces où l'anarchie et la question sociale jouaient le principal rôle. L'anarchiste de M. le Dr Rengade n'était donc pas le premier venu au théâtre.

Actuellement encore l'*Epidémie*, d'Octave Mirbeau, nous donne le plaisir de contempler sur la scène un confrère, le Dr *Triceps*. Le Dr Triceps est un type, c'est le médecin ennemi des théories nouvelles et adversaires des idées pasteuriennes.

Le Dr Triceps existe : nous le connaissons tous... en province. Nous lui avons entendu dire : « Nos pères ignoraient les bacilles, les bouillons de culture, le sérum, les inoculations, les vaccinations, les microbiographies et les commissions d'hygiène !... Or l'histoire ne nous dit pas qu'ils se soient plus mal portés pour cela !.. *Au contraire* !...Il ne faut jamais violenter la nature.. Croyez-moi, elle sait ce qu'elle fait. » Tout cela est pris sur le vif : M. Mirbeau est... fils d'orfèvre !

* * *

Devant cette abondance de pièces à types médicaux, n'est-ce pas le moment de rappeler que le professeur Charles Richet a travaillé, lui aussi, pour la scène du Théâtre-Français et que sa pièce a été reçue ? Le chirurgien Cusco n'a-t-il pas donné à l'Opéra-Comique *Les Filles du Doge* ?

L'Ambigu ne vient-il pas de reprendre la *Joueuse d'Orgue*, vieux mélo à trémolos ?

Nous avons déjà dit, s'il nous en souvient, qu'il y avait dans cette

pièce (1) une scène d'hypnotisme, très bien réglée par notre confrère, le Dr Bérillon, si entendu en ces matières.

Nous avons fait ailleurs observer, à ce propos, que l'Ambigu avait la spécialité des exhibitions lugubres et médicales. Voici ce que nous écrivions dans la *Dosimétrie* :

«.. Duquesne a, dans *La Corde au cou*, le rôle d'un médecin. C'est pour la troisième fois de l'année que cet artiste remplit des rôles de médecins. Cet acteur a, paraît-il, tellement l'habitude de son rôle qu'il donne des consultations et signe des ordonnances qui réussissent admirablement.

Dans *Les Deux Gosses*, cette éternelle pièce à succès, nous avons une scène à l'hôpital et un cas d'aphasie.

Dans *La Pocharde*, le principal rôle, qui n'est pas à notre honneur, est tenu par un médecin. Toujours des médecins !

*
* *

On a célébré à la Renaissance la 70e année d'Ibsen; or, le théâtre d'Ibsen déborde de rôles de médecins, lui aussi.

Nous trouvons un médecin dans *La Dame de la Mer*, le docteur Wangel, bonne nature, quoique routinière.

Dans *La Maison de la Poupée*, autre médecin, le Dr Rank.

Dans *Un Ennemi du Peuple*, le Dr Stockmann, médecin de station d'Eaux minérales, tient le principal rôle.

Dans *Le Canard Sauvage*, cette pièce d'un symbolisme si curieux, le Dr Relling entretient chez ses clients *le mensonge vital*, thérapeutique animiste intéressante.

Enfin, dans *Les Revenants*, Ibsen amène un médecin pour constater le lien de l'hérédité, châtiant dans les fils les péchés des pères ; thèse combattue par M. Brieux dans *L'Evasion*, autre pièce pleine de médecins !

Médecins en justice, médecins candidats au Parlement, médecins au théâtre,

> « *Toujours lui ! lui partout ! ou brûlante ou glacée,*
> *L'image du médecin*...»

Dr Mathot.

Agences de Presse.

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 14, rue Drouot, Paris. — Téléphone.

L'Argus lit 5,000 *journaux par jour.*

(1) Au 6e tableau de la *Joueuse d'Orgue*, le professeur O'Brien s'aperçoit de la suggestibilité d'un sujet, et, au 8e tableau, lui fait accomplir un crime par suggestion. Ce décor est la reproduction du cabinet de Donato.

ÉCHOS DE PARTOUT

Mutilations capricieuses d'animaux.

Le Dr George Fleming, ancien chirurgien-vétérinaire en chef de l'armée anglaise, écrit, dans la *Nineteenth Century Medical News* (27 janvier 1896), à propos des mutilations sur les animaux, un article qu'il serait bon de répandre et que nous dédions à la Société protectrice des animaux (1).

« Dès les premières pages de l'histoire, on voit l'homme déraisonnablement enclin à mutiler les animaux domestiques. Il y a plus de mille deux cents ans qu'un Concile ecclésiastique s'élevait contre cette habitude, et l'on voit aujourd'hui nos sots fashionables monter ou atteler des chevaux, à la queue *cadoganisée*. On dirait qu'il y a lutte acharnée entre l'esprit de civilisation, de sympathie envers la vie animale, et la brutalité éternelle et stupide qui pousse à des actes de mutilation ou de cruauté sur les animaux amis ou serviteurs de l'homme.

« Les principales mutilations qui ont été, ou sont encore usitées, varient à l'infini :

« Les oreilles coupées (*Ear cropping*), usage aussi ancien probablement que les combats de dogues, et que l'on a pu regarder comme un moyen d'éviter de donner prise à l'adversaire. Pour le chien et pour le cheval on regarde cette mutilation comme une cause fréquente de surdité et d'accidents dus aux mouches.

« La division en longueur est une autre manière de mutiler les oreilles des chiens et des chevaux.

« La fente des narines, dont il n'est pas possible de connaître la raison, était autrefois très usitée en Angleterre.

« On coupe la crinière du cheval de manière à n'en laisser qu'une arête courte et droite. C'est le *hogging*.

« Au chien, on coupe le dernier anneau de la queue, pour prévenir la rage, sous prétexte que ce muscle est un ver qui empêche la queue de grossir et produit ainsi l'hydrophobie (?).

« Pour *évermer* (*worming*) un chien, on lui excise le frein de la langue. C'est une croyance datant de Pline que le frein est un ver qui cause la rage. On donnait ce ver aux personnes mordues par un chien enragé, comme prophylaxie contre l'hydrophobie.

« La section de la queue du cheval comme du chien est si usuelle que la désignation de *courte queue* est devenue commune, de ce fait, à tous les animaux. Au dix-septième siècle, cette opération passait pour augmenter la force de l'arrière-train du cheval. Une pareille raison et l'observation du résultat prouvent manifestement la profonde ignorance et le manque de raisonnement chez l'homme de cheval.

(1) Le legs considérable — près de trois beaux millions ! — fait à la *Société protectrice des animaux* par une riche et charitable dame, Madame Chassegros ; la cérémonie de distribution des récompenses aux lauréats de la Société, particulièrement brillante cette année, attirent à nouveau l'attention sur nos compagnons, nos amis de tous les jours. A cette occasion, nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans émotion ces pages, publiées il y a déjà plusieurs mois, mais qui n'ont point perdu pour cela de leur intérêt.

» On *cadoganise* la queue du cheval, en coupant les muscles et tendons de dessous la queue, en garnissant d'étoupes les plaies, et la maintenant raide ou perpendiculaire jusqu'à complète cicatrisation. Cette queue à la Cadogan, ainsi appelée du nom de William, plus tard lord *Cadogan*, qui introduisit cette détestable mode, s'appelle aussi chez les Anglais *cock-tail* ou *bob-tail*, ou encore queue d'écureuil (*squirrel-tail*), quand on la fait boucler au-dessus de la croupe. Les noms de *rat-tail*, *cow-tail*, *mule-tail* s'appliquent à d'autres abominations du même genre. Mais le terme : *à la Cadogan* doit toujours être préféré, pour laisser à Sa Seigneurie toute la gloire d'une stupidité qui lui appartient en propre. »

Le Dr Fleming écrit qu'il n'est pas mort moins de quarante chevaux dans un seul régiment, par suite de la *cadoganisation* et qu'il en est résulté la perte de plusieurs batailles. N'est-il pas temps d'en finir ? Nos modernes mutilateurs prétendent que cette *cadoganisation* est nécessaire pour prévenir des accidents causés par le passage des rênes sous la queue, mais les chevaux de selle sont plus souvent ainsi mutilés que les chevaux de trait.

« L'instinct de la cruauté s'est enfin réfugié dans les œillères, appliquées de si près à l'œil du cheval qu'ils lui frottent les cils, lui irritent les paupières et causent ainsi des maladies des yeux ; dans le frein et le mors d'une rudesse diabolique, que des gens sensibles ne peuvent pas voir sans indignation et sans dégoût.

« Dans une allée à la mode ou un parc de courses, dit enfin le Dr Fleming, il se commet, en un seul jour, plus de froide, gratuite et hideuse torture sur les animaux que dans les laboratoires de physiologie des Etats-Unis, durant une année. Que les antivivisectionnistes tiennent compte de pareils procédés, qu'ils y mettent fin, et peut-être croira-t-on à leur sincérité, — tout au moins à une conception adéquate et intellectuelle de leur œuvre. »

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

—

Mai

2 mai 1857. — *Mort d'A. de Musset.*

La lettre que nous publions fut adressée par Paul de Musset à un publiciste jadis très réputé, Edmond Texier, qui avait consacré un article des plus émus au grand poète. Cette lettre, écrite treize jours après la mort d'A. de Musset, était jusqu'à ce jour restée, croyons-nous, inédite.

Cher Monsieur Texier,

Permettez-moi de vous remercier de votre remarquable article sur mon frère. Une lettre de ma mère, d'une éloquence déchirante, m'apprend qu'elle en a été attendrie, et ma mère n'est pas facile à contenter lorsqu'on parle de ce fils qu'elle pleure avec une sorte de passion inquiétante. Vous, du moins, vous n'avez pas craint de vous compromettre en disant le bien que vous pensiez de cet esprit si

rare et si élevé. Vous ne l'avez pas sermonné jusque sur la tombe, je vous en remercie de tout mon cœur.

Recevez l'expression de mes sentimens les plus distingués

Paul de MUSSET.

15 mai 1857.

17 Mai 1838. — *Mort de Talleyrand.*

On a publié maints récits (1) de la mort du célèbre diplomate : celui que nous donnons a le double mérite d'être véridique et d'être inédit : il est extrait de la *Correspondance* de P. Ménière, que son fils, notre distingué confrère M. le Dr Emile Ménière a bien voulu nous confier.

« M. de Talleyrand fut atteint presque tout-à-coup d'une affection gangréneuse de la peau, espèce de charbon malin placé au bas des reins (2). A son âge pareil mal était de la plus haute gravité. Tous les jours, il demandait à son médecin : « Docteur, ma maladie est-elle du nombre de celles qui ne laissent pas d'espoir de guérison ? » Le médecin, M. Cruveilhier, répondait que l'on pouvait en guérir et soutenait ainsi le moral de son client. Cependant le mal faisait du progrès. M. Cruveilhier crut devoir laisser entrevoir au moribond qu'il y avait un danger possible. Aussitôt M. de Talleyrand dit avec fermeté : Qu'on appelle Madame de Dino. Celle-ci vint aussitôt ; le malade dit : « Demain à 6 h. du matin, je ferai ce qui est nécessaire, vous amènerez ici MM. tel, tel ; vous, docteur, faites-moi le plaisir d'être témoin de ce qui sera fait alors. » Cela se passait le matin. Dans la soirée, l'affaiblissement fit de tels progrès que l'on put craindre une terminaison plus prompte. On usa d'un subterfuge, on avança la pendule, on voulut lui faire croire qu'il était six heures, mais il résista en disant qu'il savait très bien qu'on le trompait.

Le jour suivant, à l'heure indiquée, les personnes déléguées étaient présentes ; il lut avec assez de fermeté l'acte de rétractation rédigé depuis longtemps, et dont tous les termes avaient été arrêtés à l'avance par l'autorité ecclésiastique. Le nonce du Pape et la cour de Rome avaient arrangé cette affaire, mais le Prince voulut que cet acte important fut daté du jour ou il avait fait sa lecture à l'Institut, indiquant par là que cette pièce avait été rédigée par lui en pleine connaissance de cause et lorsqu'il jouissait de toute l'étendue de ses facultés intellectuelles.

Ainsi nul doute que M. de Talleyrand ne soit mort dans les formes

---

(1) V. celui que nous avons nous-même publié dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, 1re série, p. 153 et suivantes.

On pourra comparer le récit que Ménière tenait vraisemblablement de Cruveilhier lui-même, à celui qui doit figurer dans les *Mémoires inédits du comte de Saint-Aulaire* (un témoin oculaire) et dont M. le Comte Fleury a eu l'heureuse fortune d'obtenir les bonnes feuilles, pour sa savante publication, le *Carnet historique et littéraire* (n° du 15 avril 1898.)

(2) Comme nous l'avons rapporté dans le *Cabinet secret*, d'après les documents les plus authentiques, Talleyrand fut atteint d'un anthrax lombaire, et non pas d'un anthrax à la nuque, comme il est dit dans ce passage des *Memoires d'un bourgeois de Paris*, par le Dr L. Véron

« M. de Talleyrand mourut d'un anthrax situé vers la région cervicale ; il lui fallait tenir la tête droite pour ne point augmenter ses douleurs. Sa tête s'appuyait sur une mentonnière dont les extrémités étaient fixées au ciel de son lit. Le prince, dont la tête, dans ses derniers moments, était à peine soutenue par les muscles de la région postérieure du cou, mourut de cet anthrax, de vieillesse, et peut-être aussi un peu étranglé. (T. I, p. 150. »). Autant d'erreurs que de mots !

régulières, réconcilié avec l'Eglise, obéissant à la loi, tout à fait orthodoxe (1).

S'il y a eu simplement comédie, comme on l'a dit, le secret s'en trouve entre Dieu et le mourant; on a pu supposer que cela n'était que le respect des formes, une obéissance de bon goût, une sorte de consolation donnée à son entourage, mais rien de positif n'autorise cette manière de voir. M. Cruveilhier est convaincu que l'acte a été sincère. M. Mignet croit que le Prince est mort voltairien, déiste pur, entièrement hostile au catholicisme, mais décidé à subir la loi romaine pour éviter un scandale inutile.

Après cette cérémonie, le malade s'affaiblit de plus en plus : on crut qu'il ne passerait pas la nuit. Un de ses amis, M. le Comte de Montrond, alla voir le roi Louis-Philippe, afin de solliciter un acte de sa bienveillance en faveur du mourant. En effet, le lendemain, on sut que le Roi allait venir. Le Prince se fit placer sur le bord de son lit, se fit ajuster la tête (2), la coiffure, veilla à tout ce que réclamait cette visite. Il dit à son valet de chambre : « Quand le Roi entrera chez moi, vous ouvrirez les deux battants et vous direz à très haute voix : le Roi ! » Cela fut fait ainsi qu'il l'avait prescrit. Et quand Louis-Philippe se fut approché de lui, M. de Talleyrand lui dit : « Sire, c'est un grand honneur pour ma maison, de recevoir Votre Majesté. » Le Roi (3) lui exprima combien il était touché de le voir malade, qu'il fallait espérer une amélioration. M. de Talleyrand présenta au Roi M. Cruveilhier en lui disant combien il devait à ses soins et à son amitié. Le Roi ne resta que quelques minutes. Madame Adélaïde venait tous les jours. Le Prince et cette Princesse étaient en relations perpétuelles ; il ne se passait pas de jour qu'ils ne s'écrivissent des billets. M. de Talleyrand les écrivait lui-même quelquefois, le plus souvent il les dictait à un secrétaire, enfin souvent aussi il abandonnait le soin de leur rédaction à un des familiers qui lui a ainsi prêté une grande partie de l'esprit qui a fait la réputation du Prince.

M. Cruveilhier a vu la jambe de M. de Talleyrand, il n'a pas reconnu la trace d'une blessure : le pied était petit, froid, atrophié, comme on dit, c'est-à-dire beaucoup moins développé que l'autre. Mais l'autre pied lui-même n'était pas régulièrement conformé. Une personne

(1) Si nos lecteurs veulent savoir, dans le détail, comment s'est opérée la conversion de Talleyrand, nous les engageons à lire la *Vie de Mgr Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, t. I. (2e édition, p. 222-258 ; Paris, Poussielgue, 1883.)

(2) « Le prince était orné de quatorze bonnets superposés les uns sur les autres, ce qui formait plaisamment un grand édifice sur sa petite figure. »

Ces quatorze bonnets superposés ne sont pas tout à fait une plaisanterie de l'abbé de Pradt. La manière de dormir de M. de Talleyrand était très particulière comme d'autres articles de son hygiène et de son régime. On lui faisait son lit avec un creux profond au milieu, se relevant ensuite aux pieds et à la tête, et sa façon d'être couché était presque encore de se tenir sur son séant. Il croyait ainsi se prémunir contre l'apoplexie, et les nombreux bonnets de nuit pouvaient aussi lui servir de bourrelets en cas de chute nocturne. (Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, tome XII, p. 75. Paris, Michel Lévy, 1870.)

(3) Sir Henry Bulwer a raconté, d'après un témoin oculaire, la visite que lui firent le roi Louis-Philippe et Madame Adélaïde, dans cette même matinée du jour de sa mort. M. de Tayllerand, qu'on avait dû réveiller exprès d'un sommeil léthargique, était assis au bord du lit, car l'incision faite à ses reins et qui descendait jusqu'à la hanche ne lui permettait pas d'être couché, et il passa les dernières quarante-huit heures dans cette posture, penché en avant, appuyé sur deux valets qui se relayaient toutes les deux heures. (*Nouveaux lundis*, t. XII, p. 115.)

qui a bien connu ce personnage a prétendu qu'il était né infirme, que c'était un défaut d'organisation, et que la prétendue histoire du porc (1) n'est qu'un moyen d'excuser une imperfection congénitale regardée comme honteuse. Il y a en toute chose un petit coin où se niche l'amour-propre...

*
* *

Talleyrand était né en 1754. Je ne l'ai jamais vu qu'une fois à l'Académie française le jour de la réception de M. Royer-Collard. Il était petit, gros de poitrine, la tête un peu enfoncée entre les épaules, ou plutôt, le col court, roide, bien enveloppé de cravates, la grande perruque tombant en arrière et faisant paraître tête et tronc tout d'une pièce. Le visage m'a paru sans expression, masque habitué à l'immobilité, face blême, sans relief, sans vie : on eût dit que l'âme se tenait loin de là dans quelque asile impénétrable. J'ai beaucoup entendu parler de l'esprit du susdit; on lui a prêté, je crois, un grand nombre de mots que le public mettait sur son compte. On ne prête qu'aux riches, disait le Prince, et moi je dis : on ne vole que les riches. Or le public a plus d'esprit que Voltaire; ces hommes-là empruntent à tout le monde, ils se constituent les représentants de la foule, ils accaparent l'esprit de chacun pour se l'approprier. Cependant il y a des mots appartenant en propre à ce Prince des diplomates. Celui-ci, par exemple : « Défiez-vous de votre premier mouvement, parce qu'il est bon. » Ceci est aussi affreux que profond. On a publié des volumes de mots de ce genre qui indiquent bien le mépris de l'espèce humaine, l'égoïsme, le calcul à la place de l'impulsion naïve et honnête. M. Mignet nous en a rapporté un assez piquant. M. de Talleyrand avait fréquenté le café Procope dans le temps de sa splendeur, lorsque Diderot, Marmontel, La Harpe et tant d'autres préparaient la Révolution de 89. M. de Talleyrand, parlant de cette réunion si brillante, disait : « Tout le monde s'empressait de jeter de l'esprit, personne ne songeait à le ramasser. »

En somme, ce Prince des Ambassadeurs était l'homme le plus poli de France. Il avait véritablement les manières d'un grand seigneur. Il savait s'entourer d'hommes d'esprit, il les aimait, les stimulait, il vivait au milieu d'un cercle où l'on remuait les idées, où la pensée fine, piquante, audacieuse, était bien accueillie. Est-il donc étonnant que dans cette atmosphère excitante, il ait pu marquer sa place et trôner aux yeux de tous ? Il a contribué pour beaucoup au mouvement politique de son siècle, il a été une des causes les plus actives de la chute du gouvernement qu'il a servi, il a porté malheur à tout ce qu'il a touché. Il semble que la lutte était permanente entre le bien et lui, entre Satan dont il était l'auxiliaire et Dieu.

M. Briffaut, de l'Académie française, a terminé l'autre jour ce parallèle en disant : « Là-bas, en enfer, quand le prince est arrivé, le diable lui a dit : mon cher, je vous remercie, mais avouez que vous avez dépassé mes instructions ! »

Quelle que soit l'opinion des particuliers sur le compte de ce person-

(1) « M. de Talleyrand, né à Paris, bien que de famille princière, fut placé en nourrice chez une femme de la campagne. Un jour, abandonné dans une chambre basse, un porc entra dans cette pièce, mordit l'enfant à la jambe, le blessa grièvement, si bien que le pied resta petit, difforme, sans vigueur. » (Extrait de la Correspondance inédite de P. Ménière.)

nage, le public conservera de lui une idée de puissance malfaisante, d'égoïsme et de perfidie.

M. de Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a consacré quelques pages terribles à ce diplomate. On les dirait écrites avec un fer rouge ; jamais brûlante invective n'a marqué d'un stigmate plus vengeur une mémoire défunte. M. de Chateaubriand s'est constitué le bourreau du siècle, il a décapité le grand coupable, il l'a traîné sur la claie jusqu'au gibet de Montfaucon. Les gens les plus compétents disent que cette violence furieuse n'est pas juste, qu'elle usurpe les fonctions divines, qu'à Dieu seul appartient de sonder les cœurs, de fermer à jamais les portes de l'abîme sur un coupable endurci. Je me range volontiers du côté de ce dernier, j'incline à la clémence finale, je compte sur la miséricorde de celui qui connaît nos faiblesses ..... »

24 mai 1898. — *Exhumation des restes de Hahnemann.*

La *Chronique médicale*, organe de l'histoire de la médecine, ne saurait oublier de signaler à ses nombreux lecteurs l'événement en quelque sorte historique qui s'est passé le mardi 24 mai au cimetière Montparnasse, où l'on a exhumé les restes du célèbre Samuel Hahnemann pour les transférer au cimetière du Père-Lachaise : là un monument doit être élevé à la mémoire du fondateur de l'homœopathie.

Samuel-Christian-Frédéric Hahnemann est né le 10 avril 1755 à Meiszen. Son père était peintre sur porcelaine. Il est mort à Paris le 2 juin 1843. Il s'était marié pour la seconde fois en 1835 avec une jeune Française Mélanie d'Hervilly, et il vécut à Paris les dernières années de sa longue existence. Ceux qui l'ont connu disent qu'il avait une nombreuse clientèle ; très bien doué à cet égard, d'une figure noble et sympathique, il en imposait par l'aspect vénérable de sa personne et par sa parole magistrale. Il donnait ses consultations en fumant une longue pipe en porcelaine, style allemand, pendant que sa toute jeune femme écrivait ses ordonnances.

Hahnemann était un polyglotte et un érudit ; vers l'âge de 28 ans, il commit une *Vie d'Héloïse et d'Abailard*, son seul ouvrage de pure littérature.

Ce fut à Dresde que Hahnemann écrivit son fameux traité « Organen der rationellen Heilkunde », qui fut publié pour la première fois dans cette ville en 1810.

Depuis le 2 juin 1843, son cercueil n'avait pas été ouvert. Il avait été embaumé par M. Gannal père, assisté de son fils, et c'est précisément le D[r] Gannal fils qui a présidé à l'inhumation le 24 mai dernier. On a retrouvé autour du cou du maître un collier de cheveux appartenant à sa femme, une alliance à l'intérieur de laquelle était inscrit son nom. Malgré l'embaumement, les restes étaient très mal conservés. L'eau avait pénétré dans le cercueil en plomb qui était vissé, comme cela se pratiquait à cette époque et non soudé.

Un grand nombre de médecins étrangers étaient venus pour assister à cette cérémonie. Remarqué dans l'assistance les D[rs] Jousset père et fils, le petit-fils du D[r] Hahnemann (fils de sa première femme), le D[r] Chartier, ex-interne des hôpitaux de Paris, qui a prononcé un discours, le D[r] Guinard, le D[r] Faure, chirurgiens des hôpitaux, etc., etc.

D[r] M.

23 mai 1747. — *Mort de Vauvenargues.*

Les documents publiés ci-dessous l'ont été déjà dans la *Revue des Documents historiques* (7e année, p. 185). C'est parce qu'ils sont très peu connus, et par surcroît intéressants, que nous n'éprouvons aucune hésitation à les rééditer.

« Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, né à Aix-en-Provence, le 6 août 1715, embrassa la carrière militaire à dix-huit ans et devint capitaine de cavalerie. Sa mauvaise santé et la faiblesse de sa vue le forcèrent de quitter le service en 1743. Vauvenargues vint alors se fixer à Paris et s'adonna à la littérature. Il mérita l'amitié de Voltaire et de Marmontel et publia, en 1746, l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de Réflexions et de Maximes.* Cet ouvrage obtint un vif succès et suffit pour placer son auteur parmi les meilleurs écrivains qu'ait produits la France. Vauvenargues s'était établi, vers la fin de l'année 1745, dans l'Hôtel de Tours, rue du Paon, dans le faubourg Saint-Germain ; il occupait un appartement sis au deuxième étage et ayant vue sur la cour. C'est là qu'il vécut un an et demi, ne quittant guère son fauteuil et luttant péniblement contre une maladie de poitrine.

A la Noël de l'année 1746, il s'alita : un chirurgien et trois médecins, parmi lesquels Lassone (1), le soignèrent, mais en vain. Le dimanche 28 mai 1747, à quatre heures et demie du matin, Vauvenargues expira, assisté seulement de son domestique. Aussitôt le propriétaire de l'hôtel courut au Châtelet pour demander qu'un commissaire vînt apposer les scellés sur les objets appartenant au défunt. Le commissaire Poget se rendit, malgré l'heure matinale, à l'hôtel de Tours, constata le décès et accomplit son ministère. Ce ne fut pas long. Les meubles appartenaient au propriétaire de l'hôtel ; les objets qu'ils contenaient témoignaient de la pauvreté du défunt. On ne trouva comme argent que 485 livres, dont 450 dans un tiroir de commode et 35 dans un sac placé sur la table de la chambre. Cette somme fut confiée au domestique : une partie d'ailleurs devait servir à payer les frais de l'enterrement. Tels sont les tristes détails que nous fournit sur la mort de l'illustre moraliste le document suivant :

« L'an 1747, le dimanche 28e jour de mai, environ les cinq heures « du matin, et par devant nous Louis Poget, etc., ont comparu le sieur « Jean-Baptiste Jourdain, tenant l'hôtel de Tours garni, rue du Paon, « paroisse Saint-Cosme, lequel nous a dit que le sieur marquis de « Vauvenargues, ci-devant capitaine au régiment du roi infanterie, « de la ville d'Aix-en-Provence, où il a encore actuellement ses père « et mère, est venu loger depuis environ un an et demi dans un appar- « tement garni qu'il lui a loué, qu'il est tombé malade à Noël dernier « et a toujours mené une vie depuis ce tems très convalescente, qu'il « a eu un mal aux pieds, pour raison de quoi le sieur Moreau chi- « rurgien l'a pansé et médicamenté, qu'il a été vu par le sieur de Las- « sonne, médecin, et qu'il a eu des consultations par les sieurs Des- « moulins et Vernage, et qu'enfin il est décédé ce jourd'hui sur les

(1) Joseph-Marie-François de Lassone, né à Carpentras, le 3 juillet 1717, était déjà à l'époque de la mort de Vauvenargues un médecin célèbre. Il devint plus tard premier médecin de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Il mourut à Paris le 8 décembre 1788.

« quatre heures et demie du matin, et que, comme il n'a point ici d'au-
« tre parent, il requiert que nous nous transportions dans la cham-
« bre où il est décédé, à l'effet d'y apposer nos scellés sur les effets
« qui lui appartenaient, etc.

JOURDAIN.

« Sur quoi nous, commissaire, etc., sommes à l'instant transportés « rue du Paon, à l'hôtel garni de Tours, dont le dit Jourdain est prin- « cipal locataire, où étant et monté au deuxième étage qui est au coin « dudit hôtel, et qui a vue sur la cour où est décédé le dit sieur Vau- « venargues et entré dans l'appartement qu'il occupoit et après qu'il « nous est apparu de son corps mort étant sur la paillasse d'un lit « étant dans l'une des chambres du dit appartement, et avoir reçu le « serment dudit sieur Jourdain et de Joseph Monnoyeur, domestique « dudit défunt sieur de Vauvenargues, qu'ils n'ont rien emporté, dé- « tourné ni diverti, ni rien vu emporter, détourner ni divertir dépen- « dant de la succession, avons procédé à l'apposition de nos dits « scellés et description des effets étant au dit appartenant audit sieur « de Vauvenargues, selon et ainsi qu'il suit :

« Premièrement, dans la chambre où est décédé le dit sieur de « Vauvenargues, tous les meubles qui garnissent icelle, appartien- « nent audit Jourdain, et avons seulement apposé nos scellés et ca- « chets sur les bouts et extrémités de deux bandes de papier appli- « quées sur une armoire pratiquée dans le mur, fermant avec la clef « restée entre nos mains.

« Item, avons apposé nos scellés et cachets sur les bouts et extré- « mités de quatre bandes de papier appliquées sur les quatre tiroirs « d'une commode appartenant audit sieur Jourdain étant dans la « chambre où est décédé ledit sieur de Vauvenargues, fermant avec « la clef restée entre nos mains, les dites bandes joignant par devant « les dits quatre tiroirs.

« Item, avons apposé nos scellés et cachets sur les bouts et extré- « mités de trois bandes de papier appliquées sur une malle fermant « avec la clef restée entre nos mains, lesdites bandes joignant par « devant et par les côtés le corps et couvercle de la dite malle.

« Ensuit l'évidence :

« Primo, quatre petites perruques, cinq paires de souliers, deux « paires de mules, un habit de poste, un porte-monnaie de cuir rouge, « une paire de bottes fortes, avec courroie de cuir et une chaise de « poste à l'Italienne, montée sur ses deux roues, doublée en dedans « de cuir qui s'est trouvée dans la cour.

« Il n'a été fait aucune description des meubles meublans qui gar- « nissent l'appartement dudit sieur de Vauvenargues, attendu qu'ils « appartiennent audit sieur Jourdain, ainsi qu'il nous l'a dit.

« Tous lesquels meubles ci-dessus décrits, ensemble nos scellés « avec une somme de 450 livres en écus de six livres qui se sont trou- « vés dans un sac étant dans l'un des tiroirs de la commode, pour « fournir aux frais de l'enterrement et autres frais nécessaires, ont « été laissés en la garde et possession dudit sieur Jourdain, qui s'en « est volontairement chargé, comme dépositaire pour le tout repré- « ter, et nos scellés sains et entiers, toutes et quantes fois que requis « en sera, et rendra compte des deniers comptant à qui il appartien- « dra.

« Et à l'égard d'une autre somme de 25 livres qui nous a été repré-

« sentée par le dit Monnoyeur et qu'il nous a dit avoir trouvée dans « un sac étant sur la table de la chambre où est décédé le dit de Vau- « venargues, elle lui a été laissée à compte de ce qui peut lui être dû « par le dit défunt et en rendre compte pareillement à qui il appar- « tiendra, sans préjudice néanmoins de ce qui lui sera dû de surplus « pour raison de quoi il fait opposition à nos dits scellés.

« J. MONNOYEUR. JOURDAIN. »

Cet acte ne devait pas être le seul nécessité par la mort de Vauvenargues. Le 9 juin, un tailleur vint déclarer au commissaire du Châtelet qu'il possédait une veste et une culotte en drap noir appartenant au défunt, et il offrit de les remettre moyennant le paiement de 36 livres qui lui restaient dues par son client :

« Et le vendredi neuvième jour de juin, deux heures de relevée, « en l'hôtel et par devant nous Louis Poget, commissaire susdit, est « comparu le sieur Louis Lachapelle, maître tailleur, demeurant rue « Bailleul, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, où il a élu son domi- « cile, lequel nous a dit et déclaré qu'il a en sa possession un habit « de drap noir, veste et culotte doublé de soie de pareille couleur, en « qualité de son tailleur, qu'il offre de représenter pour être joint à « l'inventaire que l'on fera dudit sieur marquis de Vauvenargues, en « lui payant la somme de 36 livres qui lui reste due pour ouvrages « par lui faits et fournis audit défunt. Pour raison de quoi il forme « par ses présentes son opposition,

LACHAPELLE. »

29 Mai 1829. — *Mort de sir Humphry Davy.*

Voici en quels termes de Candolle, dans ses *Mémoires* (p. 433), a rapporté les circonstances de la mort du célèbre chimiste anglais, auquel on doit la découverte du protoxyte d'azote, de la lampe de sûreté pour les mineurs, etc. :

« Un jour, avant le lever du soleil, je fus réveillé par l'arrivée d'un « billet de Lady Davy qui me contait en peu de mots, qu'elle était « arrivée la veille avec son mari, et que celui-ci était *mort* dans la « nuit. Elle me priait d'aller la voir ; je la trouvai, comme on le com- « prend, fort émue de cet événement inattendu. C'était le produit d'une « apoplexie, produite elle-même, à ce qu'il paraît, par la voracité « avec laquelle Davy avait mangé de l'ombre-chevalier à son souper. « Je cherchai à calmer l'émotion de sa femme et je donnai des re- « grets à l'illustre chimiste. Je m'occupai immédiatement de lui faire « rendre les honneurs funéraires, tels que je pensais qu'une ville com- « me la nôtre les devait à un savant d'un rang aussi élevé. Je m'en- « tendis soit avec le Conseil d'Etat, soit avec l'Académie, et je fis dé- « cider par l'un et l'autre corps qu'on ferait pour Davy le même ense- « velissement que pour un membre de notre Académie. Celle-ci, en « conséquence, députa trois de ses membres pour complimenter la- « dy Davy ; le Conseil d'Etat et le corps académique marchèrent à « pied, processionnellement, jusqu'au cimetière, accompagnés de tou- « tes les corporations tenant aux sciences et d'une foule d'assistants. « Ce témoignagne d'égards pour un homme aussi distingué fut très « bien vu par ses compatriotes et sa famille y fut sensible. Peu de « temps après, lady envoya cent livres sterling à l'Académie pour en « faire l'usage qu'elle estimerait le plus utile aux sciences. Sur ma « proposition, on décida d'employer les revenus de cette somme à

« donner de temps en temps un prix à l'étudiant qui, dans les six an-
« nées après sa sortie, aurait fait l'ouvrage le meilleur sur l'une des
« sciences physiques ou naturelles... »

CORRESPONDANCE [a]

26 mai 1898.

Très honoré Confrère,

Le docteur Martel, de Saint-Malo, a très justement relevé l'erreur du Dr Witkowski, au sujet du « téton cancéreux ». Cette galante, mais déplorable aventure, est arrivée au théologien Raymond Lulle, né à Palma (Majorque), en 1235, et non au compositeur Jean-Baptiste Lulli, né à Florence en 1633. La meilleure preuve, c'est que Brantôme, dans sa *Vie des dames galantes* (Discours II, p. 155), rapporte le fait dans ce style naïf qui est le charme de ses écrits :

« *Estant en cette charge, comme souvent arrive aux gouverneurs des provinces et places, il devint amoureux d'une belle dame de l'isle de Majorque, des plus habiles, belles et mieux disantes de là. Il la servit longuement et fort bien ; et luy demandant toujours ce bon point de jouissance, elle après l'en avoir refusé tant qu'elle put, luy donna un jour assignation où il ne manqua ny elle aussi, et comparut plus belle que jamais et mieux en point. Ainsi qu'il pensait entrer en paradis, elle luy vint à descouvrir son sein et sa poitrine toute couverte d'une douzaine d'emplastres, et les arrachant l'un après l'autre, et de dépit les jettant par terre, luy monstra un effroyable cancer, et les larmes aux yeux, lui remonstra ses misères et son mal luy disant s'il y avoit tant de quoy en elle qu'il en dust estre espris ; et sur ce luy en fist un si pitoyable discours, que luy, tout vaincu de pitié du mal de cette belle dame, la laissa ; et l'ayant recommandée à Dieu pour sa santé, se défit de sa charge et se rendit hermite.* »

Dans sa *Vie des Savants illustres du Moyen âge*, Louis Figuier (p. 257) rapporte le fait avec quelques variantes qui ne changent rien au fond de l'anecdote. L'héroïne était la senora Ambrosia de Castello, belle Génoise, établie à Majorque avec son mari. La même histoire est racontée dans la *Vie et le martyre de Raymond Lulle*, par l'abbé Perroquet (in-12, 1667, p. 5), et dans *l'Histoire véritable de Raymond Lulle*, par le R. P. Jean Marie de Vernon, édition de 1667.

Veuillez agréer, très honoré Confrère, mes salutations cordiales.

Dr PLUYETTE,
Chirurgien des hôpitaux de Marseille.

* * *

M. le Dr Bougon nous écrit :

... P. 357 de la *Chronique* (n° du 1er juin), au lieu de *scèvola, scieurs*, lire : *scévola, scœvus*, (*scœvus, scaios*, gaucher en grec).

(a) Force nous est de renvoyer à un prochain n° les lettres reçues postérieurement au 26 Mai.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

LA CHRONIQUE MÉDICALE



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS

—

Le monument de Sainte-Beuve.— La cérémonie d'inauguration.

C'est par un beau soleil de juin, dans un cadre de verdure et de fleurs, qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration du monument élevé à Sainte-Beuve.

La fête, nous n'osons dire la solennité, malgré l'éclat inaccoutumé dont on l'avait entourée, a été ce que Sainte-Beuve lui-même eût souhaité qu'elle fût : simple et digne à la fois.

Dès une heure et demie, le public se pressait à la grille de la porte du jardin du Luxembourg, située vis-à-vis les bâtiments du lycée Montaigne, non loin de la rue Vavin. Grâce au service d'ordre, fort intelligemment organisé par M. le capitaine du Palais du Sénat, auquel nous en exprimons ici toute notre gratitude, nos invités peuvent arriver sans encombre jusqu'aux places qui leur sont réservées. Aidé des amis dévoués (1), qui ont bien voulu nous seconder, en ce jour où une tâche assez délicate nous incombait, nous faisons de notre mieux pour donner satisfaction à tous. Y sommes-nous parvenu, nous n'oserions nous en flatter.

Notre cher Président, M. François Coppée, à peine remis d'une grave maladie, a tenu à arriver l'un des premiers. Il est revêtu de l'habit aux palmes vertes d'académicien, qu'il porte avec une aisance parfaite. Peu après, arrivent successivement : MM. Larroumet, Gaston Paris, Berthelot, Henry Houssaye, Gréard, Gaston Boissier, André Theuriet, Jules Claretie, docteur Dureau, Jules Levallois, membres du Comité. Notre trésorier, M. Jules Troubat, qui depuis le début de notre commune entreprise, a dépensé sans compter tout ce qu'il a de zèle et d'activité, s'empresse auprès de tous pour n'oublier personne — que lui-même.

(1) Que MM. Blavinhac, Claude Couturier, Larroche, Troubat, reçoivent nos remerciements bien sincères ; notre reconnaissance leur est toute acquise.

M. Brunetière s'était fait excuser, ainsi que M. Alfred Mézières, quelques jours avant la cérémonie.

Le Sénat, qui nous donnait asile dans le magnifique jardin qui est sa propriété, devait être représenté par son Président ; mais, au dernier moment, le chef de cabinet de la Présidence, notre bon camarade François Roussel, nous avisait que M. Loubet était appelé auprès de sa mère souffrante, et il nous chargeait de transmettre tous ses regrets au Comité. Nous avions également reçu les excuses de M. le Préfet de la Seine, qui avait tenu néanmoins à se faire représenter. Le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine avaient envoyé leur représentant. Le Maire de Boulogne, ville natale de Sainte-Beuve, notre confrère, M. le Dr Aigre, assistait en personne à la cérémonie.

Nous devons renoncer à citer les noms des notabilités de tout ordre qui se pressaient sur les gradins de l'estrade, fort coquettement ornée par les soins de la maison Belloir. Nous avons remarqué, dans une rapide vision, MM. Michel Bréal, professeur au Collège de France, Albert Sorel (de l'Académie française), Emile Deschanel, Henri Lavedan, Jules de Marthold, Léon Maillard, directeur du *Parisien de Paris*, Noël Quellien, ancien secrétaire de Renan, les poètes Franck et Mérat, le peintre Louis-Edmond Fournier, le Dr et Madame Foveau de Courmelles, les Drs Maygrier, Robinet, bibliothécaire au musée Carnavalet, Madame veuve Proudhon et sa fille Madame Henneguy, femme du professeur au Collège de France, etc., etc.



A deux heures, M. François Coppée, président du Comité, ayant à sa droite MM. Larroumet et Gaston Paris, à sa gauche, MM. Albert Vandal et Gaston Boissier, se lève pour annoncer que « la séance est ouverte ».

Sur un signe, le voile tombe, et le monument apparaît.

Il ne nous appartient pas (1) de faire l'éloge de l'œuvre de

---

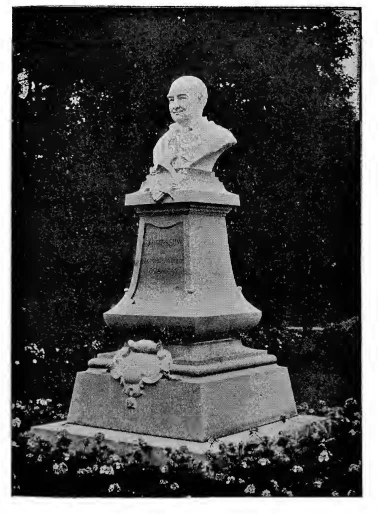
(1) Voici comment le décrit notre excellent confrère Chincholle, du *Figaro* :

« Sur un socle de pierre, sculpté par l'architecte Mouré, se dresse un buste de marbre, très belle figure qui vit si bien qu'elle a tout à fait le bon sourire du poète des *Consolations*.

Entre le buste et la stèle, une plume et une palme. Dans un modeste encadrement, ces mots : « A Sainte-Beuve, de l'Académie française, 1804-1869, ses admirateurs et ses amis. » Plus bas, dans un cartouche, les mots qu'aimait à répéter le critique : « Le vrai... le vrai seul ! »

Ajoutons que, sur les bas-côtés, ont été inscrits les titres des principaux ouvrages de Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi, Nouveaux Lundis, Portraits littéraires*, à gauche ; *Joseph Delorme, Pensées d'août, Port-Royal*, à droite. A la face postérieure, on a l'intention de graver : **Ce monument a été inauguré le 19 juin 1898, M. François Coppée, Président du Comité.**

Outre le buste de Puech, on connaît quatre autres bustes de Sainte-Beuve : un, du sculpeur Chenillion, très ressemblant ; un autre de Mathieu-Meusnier, à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer ; un troisième, du même artiste, à l'Institut ; enfin un quatrième, de M. Maillols, jeune artiste de grand talent, dont l'œuvre a figuré au Salon de 1897.



MONUMENT DE SAINTE-BEUVE

MM. Denys Puech et Mouré. Chacun a pu ou pourra la voir de près et donner son sentiment. Mais nous pouvons bien constater qu'elle a soulevé un murmure des plus flatteurs, qui témoignait assez aux artistes en quelle haute estime tenait leur talent la foule d'élite appelée à les juger. Nous remercions, pour notre part, bien cordialement MM. Puech et Mouré de l'empressement, de la bonne grâce avec laquelle ils ont bien voulu se mettre à la disposition du comité.

C'est à M. *Larroumet* que revenait l'honneur de prendre le premier la parole, en sa qualité de représentant de M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Larroumet descend les degrés de l'estrade et s'avance jusqu'au pied du monument (1), sur la pelouse gazonnée qui lui sert de tapis.

M. Larroumet a un renom d'orateur trop bien établi, pour que nous estimions superflu de le louer une fois de plus. Les applaudissements qui ont éclaté à maintes reprises ont du reste prouvé que le brillant conférencier de la Sorbonne était à la hauteur d'une réputation très justifiée.

Discours de M. Gustave Larroumet.

Messieurs,

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts m'a délégué le grand honneur de parler en son nom dans cette cérémonie, et d'attester la reconnaissance de l'Université devant le monument consacré par vous à la mémoire de Sainte-Beuve.

Elève du collège Charlemagne, conservateur à la bibliothèque Mazarine, professeur au Collège de France, maître de conférences à l'Ecole normale, Saint-Beuve n'a cessé, du commencement à la fin de sa vie, de participer à l'existence de ce grand corps. Elève et maître, il en a reçu l'enseignement et le lui a rendu. Il a pris chez elle l'esprit de liberté intellectuelle qui est leur honneur et leur marque à tous deux. Cet esprit composite et large, qui s'efforce de tout comprendre et de concentrer l'âme même de la civilisation française, Sainte-Beuve l'a pénétré de lumière et de charme ; il lui a fait parler le langage le plus un et le plus divers, le plus éloquent et le plus poétique ; il l'a fixé dans une œuvre incomparable par le labeur et la solidité, il continue de le répandre par l'influence de cette œuvre et les services qu'elle rend à tous ceux qui aiment et servent notre littérature.

L'Université s'entend reprocher encore de n'avoir fait que reprendre, dans ses programmes, ceux des Jésuites. Certes, les anciens maîtres du collège Louis-le-Grand furent d'excellents humanistes et l'Université enseigne, elle aussi, le grec et le latin ; mais elle ne leur ressemble guère. Elle croit que, de souche gréco-latine, la culture française ne doit pas couper ses racines, sous peine de dépérir et de s'étioler, au lieu de trouver dans cet affranchissement une nou-

(1) Deux magnifiques gerbes de roses avaient été déposées autour de la base du socle, quelques heures avant la cérémonie. Aimable et délicate attention de deux poètes exquis, dont le cœur est à la hauteur de l'esprit !

velle vigueur. Elle ne veut pas renoncer aux exemples de courage et d'énergie qui nous viennent d'Athènes et de Rome. Elle respire le parfum vigoureux et délicat qui s'exhale des livres antiques, car en eux se conserve la première fleur des sentiments humains. Au demeurant, ses méthodes, son esprit et son but forment un parfait contraste avec ceux de ses prétendus modèles.

Ce qu'elle veut, c'est unir à l'âme des deux grandes civilisations antiques tout ce que le christianisme du moyen âge, la fusion du christianisme avec l'antiquité par la Renaissance, le rationalisme du dix-septième et du dix-huitième siècle, la grande émancipation de la Révolution française, l'avènement de la démocratie, ont ajouté, en la transformant, à la tradition antique.

Si l'Université voulait offrir à ses amis comme à ses adversaires le bilan impartial et complet de l'œuvre qu'elle poursuit à travers le siècle, elle ne saurait mieux choisir que la vaste encyclopédie littéraire que Sainte-Beuve a laissée. Formé par elle, Sainte-Beuve lui est resté reconnaissant ; mais, en lui appartenant, il est resté libre, il ne s'est pas asservi à ce qu'elle peut avoir d'étroit, de timide et de professionnel. Il lui a emprunté ce qu'elle a de meilleur : la conscience du labeur et la liberté de pensée. Il lui a appris à ne pas s'enfermer dans l'admiration du passé, à se méfier du dogmatisme, à marcher avec son temps. Plus précis que Villemain et plus large que Nisard, il a fait profiter la critique de l'immense et magnifique développement que prenait l'histoire. Il est demeuré humaniste, mais poète. Ecrivain indépendant, habitué des salons, professeur à l'étranger comme en France, il l'a obligée, par ses exemples et par ses livres, à recueillir tout ce que la production contemporaine et la vie sociale ajoutaient à la tradition. Il a ouvert toute grande à l'air, à la lumière, à la vie, au sourire de la nature, la caserne solide et grise, où Napoléon Ier ne voulait former que des soldats, et où elle s'efforce d'élever des hommes dignes de leur nom, de leur pays et de leur temps.

Au moment où Sainte-Beuve débutait, la culture classique se bornait aux deux derniers siècles : il y faisait entrer la Renaissance et l'obligeait, malgré Boileau, à saluer dans Ronsard un grand poète. Surveillée par l'Église, l'Université avait une préférence étroite pour l'irrévérence sèche et le rationalisme court de Voltaire. Il lui apprenait, par son *Port-Royal*, ce que l'idée chrétienne, austère, pure et haute, a fait, avec Arnaud et Nicole, Pascal et Racine, pour le sérieux, la force et la dignité de l'esprit français. Il appliquait à Virgile, un dieu que l'enseignement honorait d'un culte un peu froid, l'admiration chaleureuse d'un poète. Avec les *Causeries du lundi* et les *Nouveaux lundis* il poursuivait pendant près de vingt ans, chaque semaine, un cours de littérature universelle.

Et quel cours ! le plus souple, le plus vivant, le plus nourri. Bénédictin laïque, Sainte-Beuve s'enfermait, au début de chaque semaine, avec les vieux livres et les vieux papiers, « comme dans une cave », le mot est de lui. Il descendait dans la mine, il ouvrait les tombes. Tantôt il lisait une épitaphe illustre et tantôt il remuait la poussière d'un mort oublié. Il remontait au jour, chaque lundi, tenant à la main un portrait d'une couleur vive et fraîche, un bijou recueilli dans les cendres, un diamant dégagé de sa gangue, quelques paillettes d'or fin, extraites d'un amas de scories.

Au total, cette œuvre est un trésor. Trésor de forme et de fond, par la valeur et la marque, le titre et le travail, pièces de cours et d'usage, qui, passant de mains en mains, répandent la richesse.

En renonçant aux œuvres d'imagination pour la critique et à la création personnelle pour l'étude d'autrui, Sainte-Beuve était resté poète. Il avait conservé les dons supérieurs de l'originalité dans la pensée et de l'invention dans l'expression qui font les grands écrivains. Renan et Taine devaient renouveler cet exemple ; mais il le donnait le premier. Alors qu'il semblait ne parler que d'après autrui, il avait, par lui-même et pour son compte, la force et la grâce, l'éloquence et la poésie, la poésie surtout. De plus en plus, par la variété, la couleur, le charme de son style, il justifiait les vers de Musset sur sa prose :

Tu ne prenais pas garde, en traçant ta pensée,
Que ta plume en faisait un vers harmonieux,
Et que tu blasphémais dans la langue des dieux.
Relis-toi, je te rends à la Muse offensée ;
Et souviens-toi qu'en nous il existe souvent
Un poète endormi toujours jeune et vivant.

Grâce au talent, — au génie du grand écrivain, tout le monde le lisait, mais personne plus que les professeurs ; car ce qui n'était pour les autres qu'un plaisir était pour eux un besoin. Il leur apportait le pain quotidien, il leur fournissait chaque semaine la pâture intellectuelle qu'ils distribuaient ensuite à leurs élèves. On peut dire que, du vivant de Sainte-Beuve, sa pensée est entrée dans la substance de l'enseignement national.

Et cela n'a point cessé depuis sa mort. Nous avons eu depuis des critiques aussi forts et aussi charmants ; pour ne parler que des morts, Taine et Renan ont enrichi la pensée française de vigueur ou de grâce ; ils l'ont parée de l'éclat dur ou des reflets nuancés de leur forme. Je ne crains pas de dire que Sainte-Beuve demeure le maître le plus complet, celui qui enseigne le plus largement l'admiration et l'amour des lettres, le culte de la vérité, plus vaste que tout dogmatisme et supérieure à tout scepticisme. A cet écrivain et à ce penseur qui a travaillé pour « le **vrai**, le **vrai** seul », nous pouvons adresser l'antique salut, devenu banal, mais qui, pour lui, reprend une jeunesse : *Tu duca*, « tu es le maître ».

Messieurs, je dois me souvenir, en finissant, de la mission qui m'a été confiée. C'est au nom du Ministre de l'Instruction publique et de l'Université que je parle. Je ne veux pas tirer vers une corporation, si vaste et si dévouée aux lettres qu'elle puisse être, ce grand ami des lettres qui fut, avant tout, un indépendant et refusa toujours de s'inféoder à quoi que ce soit. Il me suffit d'attester envers Sainte-Beuve une reconnaissance qui, chez les professeurs, est particulièrement vive : chez ceux surtout qui, à leurs débuts, ont dû se former seuls, loin des écoles spéciales, sans l'aide des cours et des livres qui abondent aujourd'hui. Pour eux, Sainte-Beuve remplaçait tout cela. Non seulement il leur procurait les faits et il suscitait en eux les idées, mais il soutenait leur courage par l'amour des lettres, le culte de la vérité et le sentiment du beau. Je me souviens des premiers examens à préparer, des premières classes à faire, dans les lointains collèges de province. Les livres de Sainte-Beuve étaient

les premiers que nous achetions sur nos maigres bourses d'étudiants pauvres, ceux que nous consultions et aimions le plus. Ce souvenir n'est pas pour déplaire au grand esprit qui a connu les heures difficiles et qui, le premier, a révélé aux humbles existences l'élixir de poésie qui les parfume.

Avec l'hommage du ministre de l'Instruction publique, j'apporte au pied de ce monument celui de l'Université reconnaissante, de l'Université tout entière, et aussi de la partie la plus modeste et la plus laborieuse de ce grand corps.

*
* *

Son discours terminé, M. Larroumet donne connaissance d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui annonce que, le lendemain, paraîtra à l'*Officiel* un décret nommant M. Puech, sculpteur du buste de Sainte-Beuve, officier de la Légion d'Honneur. M. Larroumet remet la rosette et donne l'accolade à M. Puech, aux applaudissements très nourris de l'assistance.

Les salves redoublent quand on voit François Coppée remplacer sur la pelouse M. Larroumet. De toutes parts, s'élèvent les cris de : *Coppée, Coppée !* On est heureux de revoir en bonne santé le poète, tout pénétré de charme et de bonté, qui vient de traverser une crise si douloureuse. Dans bien des yeux se remarquent des larmes de joie attendrie. Mais les applaudissements cessent : M. Coppée commence la lecture de son discours.

Discours de M. François Coppée.

Messieurs,

Il y a deux ans, un médecin très distingué, qui est aussi un lettré délicat, se souvint que Sainte-Beuve avait été, dans sa première jeunesse, externe des hôpitaux et qu'un jour même à l'Hôtel-Dieu, pour remplacer un interne absent, il avait porté le tablier à côté de Dupuytren. Sans doute il abandonna de bonne heure le scalpel et ne pratiqua plus la dissection que sur les ouvrages de l'esprit. Néanmoins, estimant que c'était une fierté pour le corps médical qu'un tel homme eût débuté dans ses rangs, et surpris que l'illustre écrivain n'eût pas encore obtenu les honneurs, désormais démocratisés, de la place publique, M. le docteur Cabanès s'adressa d'abord à ses confrères pour réparer ce regrettable oubli.

C'était, du même coup, inspirer un remords à la grande famille des gens de lettres, qui tous, ne fût-ce qu'au point de vue du travail incessant, opiniâtre, héroïque, doivent considérer Sainte-Beuve comme un modèle. Avant même que les médecins répondissent à l'appel de M. Cabanès, en faveur de celui que Guizot, après une lecture de *Joseph Delorme*, surnomma « Werther-Carabin », la presse s'empara de cette heureuse pensée et

fut unanime à demander qu'un monument s'élevât, dans Paris, à la mémoire de Sainte-Beuve. A son tour, elle exprima sa surprise qu'à une époque où tant de personnages de célébrité moyenne triomphent, dès le lendemain de leur mort, en marbre ou en airain, ce vaste et subtil esprit, dont, au bout de trente ans, l'œuvre demeure intacte et vivante, n'eût pas encore été l'objet d'un semblable hommage.

Le dirai-je ? Je veux bien m'étonner, avec l'opinion, de cette injustice ; mais n'a-t-elle pas cet avantage de nous donner, pour l'acte que nous accomplissons aujourd'hui, une sorte de garantie ? Quand on grave un nom sur un piédestal, c'est, je suppose, avec l'espoir que, pendant de longues, de très longues années, il ne sera pas inconnu des passants qui le liront. Or ne s'est-on pas trop hâté, parfois, de promettre ainsi la durée à des réputations plus ou moins brillantes, mais dont s'est rapidement terni l'éclat ? Même aux rares hommes qui laissent après eux une odeur d'immortalité, ne serait-il pas sage de faire subir une épreuve, une sorte de stage, avant de les admettre dans le paradis de la gloire ? Avec Sainte-Beuve, nous n'avons pas à nous préoccuper de ces scrupules. Le temps a passé sans que sa légitime et solide renommée ait subi la moindre atteinte. Le nom dont les lettres sont incisées dans cette pierre durera aussi longtemps que la littérature française : et après les trente années de purgatoire que lui infligea notre indifférence, ou, pour mieux dire, notre ingratitude, Sainte-Beuve a vraiment droit à cette modeste apothéose.

Le sentiment public l'a bien compris. Dès que le comité pour l'érection de ce monument fut constitué, nous vîmes se grouper autour de nous les sympathies et les bonnes volontés, et à tous ceux qui ont assuré le succès de notre entreprise, j'ai le devoir très doux d'exprimer notre reconnaissance. Auprès de l'administration des Beaux-Arts, du Conseil général de la Seine et des Conseils municipaux de Paris et de Boulogne-sur-Mer, ville natale de Sainte-Beuve, aussitôt s'inscrivirent sur nos listes l'Académie française, le Collège de France, la *Revue des Deux Mondes*, la Société des Gens de Lettres, plus un grand nombre de noms illustres et chers, une foule qui est une élite. Qu'ils soient tous remerciés. Mais parmi nos souscriptions, il en est certaines qui, à cause même de leur faible chiffre, ont à nos yeux une valeur et un mérite tout particuliers. Ce sont les envois des modestes travailleurs et notamment des membres de l'enseignement public, qui ont ainsi témoigné de leur gratitude envers le grand lettré dont le puissant et admirable labeur leur est tous les jours si précieux. Ces touchants souvenirs nous sont parvenus en assez grande quantité ; mais si nous avions reçu l'obole de tous ceux dont l'encyclopédie littéraire, qui s'appelle les *Causeries du Lundi*, a facilité la tâche, de tous ceux qui sont, pour ainsi parler, les obligés intellectuels de Sainte-Beuve

ce n'est pas un simple buste, c'est une grande et belle statue que nous lui dresserions aujourd'hui.

Car Taine a eu raison quand il a proclamé Sainte-Beuve, en notre temps, un des cinq ou six serviteurs les plus utiles de l'esprit humain; car Weiss a dit vrai quand il affirma que, depuis Gœthe, notre siècle n'a pas produit de plus grand critique et qu'il a produit bien peu d'aussi grands esprits. Prenez un volume au hasard dans cette œuvre vraiment prodigieuse par le travail, par le savoir et par le talent. Vous y trouverez certainement, sur un auteur ancien ou moderne, grave ou léger, étranger ou national, qu'il soit orateur ou historien, mémorialiste ou conteur, philosophe ou dramaturge, prosateur ou poète, un jugement original, des points de vue nouveaux, cent détails curieux, rares, toujours exacts et scrupuleusement contrôlés, et le plus piquant mélange de science ingénieuse et profonde, de saine et fine raison, de jolie et gracieuse malice. S'agit-il d'un classique, d'un grand et harmonieux écrivain, chez qui les beautés sont égales comme les épis d'un champ ? Sainte-Beuve se contentera de vous faire admirer l'abondante moisson ; mais s'il se trouve en présence d'un auteur de second ordre, où les pages heureuses sont éparses comme des fleurs dans une prairie, Sainte-Beuve vous épargne alors la peine de les chercher et cueille, pour vous l'offrir, toute la gerbe. Mais surtout, — on ne saurait trop le redire, — quelle étendue de connaissances ! quelle variété inouïe ! Sainte-Beuve sait tout, goûte et pénètre tout ! Rien ne le surprend. Il a, sur toutes choses, des trésors d'idées et d'aperçus, des mines inépuisables de notes et de documents. A peine a-t-il démonté, avec une adresse d'horloger, la machine compliquée qu'est le cerveau d'un philosophe, qu'il saisit ses crayons de couleur et ressuscite, au pastel, une séduisante figure de femme. Tout à l'heure, il était installé dévotement, avec Louis XIV et sa cour, devant la chaire où Bossuet faisait retentir les grandes orgues de son éloquence ; et voilà maintenant qu'il s'amuse, sous le chèvrefeuille d'une guinguette, à écouter les refrains de Désaugiers. Hier, le long d'un mélancolique bandeau de tilleuls, à Port-Royal-des-Champs, il se promenait dans l'austère compagnie de « ces Messieurs » ; aujourd'hui, assis dans un raide fauteuil à têtes de sphinx de l'Abbaye-aux-Bois, il observe avec ironie le majestueux ennui du vieux René. Véritable Protée de l'intelligence, il débrouille une intrigue diplomatique comme s'il avait eu sa place au tapis vert de tous les Congrès, et il raconte une bataille de Napoléon comme s'il l'avait suivie, l'œil à la fameuse lunette d'approche, appuyée sur l'épaule d'un chasseur de la garde. Prenez, vous dis-je, prenez n'importe quel tome de Sainte-Beuve, vous ne le fermerez pas de sitôt, et vous sortirez toujours de cette lecture instruit et charmé.

Mais on vous a parlé et on vous parlera encore ici, avec bien

plus d'éloquence et d'autorité que je ne saurais le faire, du critique, du professeur, de l'historien. Laissez-moi seulement vous dire encore quelques mots du poète.

Sainte-Beuve avait débuté dans la littérature par la poésie, et vous vous rappelez tous, Messieurs, le goût si vif qu'il conserva toute sa vie pour les œuvres en vers et pour leurs auteurs. Cet esprit, essentiellement original et ayant la passion de la nouveauté, eut l'ambition de créer un genre qui manquait à notre littérature : la poésie intime, familière, s'inspirant de peu, volontiers inclinée du côté des humbles personnes et des choses dédaignées, restant toujours poétique cependant, mais encore plus par le sentiment que par l'expression. Certes le grand essor du lyrique est sublime ; mais la pensée du poète, avant d'atteindre le sommet, est souvent voilée par les brumes. Sainte-Beuve voulut s'arrêter à mi-côte, « sur le penchant des coteaux modérés », comme il l'a dit lui-même, d'où l'on voit mieux la réalité, de haut et de loin, mais sans risquer de se perdre dans la nuée. Cette tentative, qu'on peut rapprocher de celle des lakistes anglais, et que de plus récents poètes ont renouvelée, ne pouvait réussir bruyamment dans notre pays, avant tout épris d'éloquence, et dans notre langue, où la poésie prend volontiers un tour pompeux et oratoire. Il n'en est pas moins vrai que Sainte-Beuve inventa un vers qui est bien à lui, simple et non pas prosaïque, d'un accent très sincère et très pénétrant, et admirablement propre à exprimer les émotions discrètes, et les sentiments contenus. L'auteur de *Joseph Delorme*, des *Consolations* et des *Pensées d'Août*, ne fut peut-être pas un grand poète, mais il fut un vrai poète ; et quand on observe les astres du firmament romantique, il est impossible de n'y pas distinguer le doux rayonnement de son étoile.

Mais je dois me borner et, pour finir, reprendre mon modeste rôle, qui consiste à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête littéraire ; car je me reprocherais d'oublier M. Puech, un des jeunes maîtres de notre belle école de sculpture, qui a fait revivre dans ce marbre le spirituel sourire de Sainte-Beuve, et surtout le Sénat de la République, qui accueille aujourd'hui avec une bonne grâce tout athénienne, un sénateur d'autrefois et qui, d'une manière générale, donne si courtoisement l'hospitalité, dans ce beau jardin, aux monuments élevés à la gloire des poètes et des artistes.

La place de Sainte-Beuve était d'ailleurs marquée au Luxembourg, car, dans les rares heures de repos qu'il s'accordait, il a souvent promené sa méditation sous ces ombrages. Oui, il est bien ici, non loin de ces abeilles dont il eut toujours le tact exquis et quelquefois l'aiguillon ; et à la studieuse jeunesse du Pays Latin, le nom et l'image de ce travailleur infatigable, de cet étudiant jusqu'à la mort, offriront un enseignement et un exemple. (*Longs applaudissements.*)

***

A M. François Coppée succède M. Albert Vandal, qui parle au nom de l'Académie française, dont il est le directeur.

Discours de M. Albert Vandal.

Au nom de l'Académie française, je suis heureux de m'associer au témoignage de gratitude, qui vient d'être si délicatement rendu au comité Sainte-Beuve, à ses adhérents et souscripteurs ; qu'il me soit permis d'ajouter un remerciement à l'adresse de celui qui a présidé le comité, qui a participé activement à son œuvre et qui lui a prêté l'autorité d'un nom illustre et cher entre tous ; lui aussi, une fois de plus, a bien mérité des lettres. N'est-ce pas, en effet, honorer notre littérature tout entière que d'assurer un permanent hommage à l'insigne et multiple écrivain qui en demeure l'une des gloires ? Sainte-Beuve a renouvelé ou plutôt créé un genre, après en avoir parcouru plusieurs. Dans l'ordre des spéculations et des émotions intellectuelles, ce grand curieux voulut tout aborder, parce qu'il se sentait apte à tout goûter et à tout comprendre. Pour mieux percevoir des états d'esprit divers, il se les appropria successivement. Sous le règne d'Hugo et de Lamartine, il se fait une âme romantique. Lorsqu'il veut nous conter les désenchantements d'une jeunesse à la fois ardente et rêveuse, il semble ressusciter en lui l'âme de René. Mais bientôt le passé l'attire ; il s'y plonge, pénètre au plus profond du dix-septième siècle ; il s'assimile, pour les exprimer définitivement, les puissances et les secrets de l'âme janséniste.

Cependant, à mesure que passaient les années, au cours de ses volontaires métempsycoses, il tendait peu à peu à substituer des jugements à des impressions. Il s'était fait poète, romancier, historien, polémiste, mais il était né critique. Ce genre lui appartenait en propre, puisqu'il permet de s'intéresser aux manifestations les plus diverses de l'intelligence humaine, de sympathiser avec toutes et d'en préférer quelques-unes. Sainte-Beuve s'installe donc dans la critique ; il s'y taille un royaume, un empire, dont il recule prodigieusement les limites. C'est merveille que de le voir, à l'aide d'une érudition toujours prête et d'une information sans rivale, renouveler infatigablement sa prise sur le goût de ses contemporains : vingt années durant, il perpétue ce miracle de gouverner, un jour par semaine, le monde des esprits.

On pourrait l'appeler le Balzac de la critique. S'il n'égale point le grand romancier par la puissance créatrice, il s'en rapproche par l'acuité de la vision, par la profondeur de l'analyse, par l'universalité de son œuvre. Il a en plus des subtilités et des détours, des grâces, des chatoiements, des souplesses félines qui permettent aux seuls raffinés de l'apprécier pleinement, de trouver en lui leur plaisir et leur délectation. S'emparant du monde moderne, Balzac a peint la comédie humaine telle qu'il la voyait sous ses yeux, telle aussi qu'il la pressentait dans l'avenir. Sainte-Beuve, amoureux surtout des temps écoulés et s'insinuant en leurs complexités, reconstitue la comédie humaine d'autrefois, avec l'infinie variété de ses épisodes et de ses types. Il en rappelle un à un les acteurs, les

témoins ; il les interroge, il les étudie séparément, et il réussit à nous léguer une œuvre sans précédent, un trésor de monographies, une immense galerie de portraits où l'histoire revit dans ses personnages, et chacun de ces portraits a le fini d'une miniature, avec la fermeté d'un tableau de maître ; c'est le triomphe d'un art consommé et sûr, patient, contenu, tout en nuances, exquis dans sa discrétion.

Mais ne célébrons pas seulement les dextérités de son art et les délices de son style. Sa critique fut initiatrice. Avant lui, on jugeait un ouvrage en l'isolant de son auteur. Sainte-Beuve s'attache au contraire à scruter la nature morale et physique de l'écrivain ; il tâche de revivre sa vie, d'entrer aussi avant que possible dans l'intime familiarité de son être. Il explique le livre par l'homme. Grande et féconde innovation ! La critique, disons mieux, l'enquête psychologique était instituée.

Parfois, l'étude de types épars mène Sainte-Beuve à des constatations d'ensemble. C'est ainsi que, découvrant entre les esprits des parentés inaperçues, il s'en sert pour un classement nouveau ; il signale des groupes, des familles d'esprits, et donne à la distinction des genres sa base naturelle. Cependant, il cherche moins d'ordinaire à dégager des lois qu'à fixer des observations, à collectionner des faits ; accumuler des vérités plutôt qu'atteindre et maîtriser la vérité, tel est son but. La poursuite du fait individuel exact remplit et passionne sa vie ; il y trouve sa volupté, il y met son honneur ; le culte du vrai limité, mais précis et tangible, l'émeut et l'échauffe : ce fut la religion de ce sceptique. Réaction contre l'esprit de système, contre les législateurs *a priori* et les doctrinaires de la littérature ou de l'histoire, contre leurs synthèses prématurées, l'effort de Sainte-Beuve est là tout entier. Nul n'a plus contribué à propager parmi nous la méthode analytique, qui ne fit que marquer l'un des stades de notre évolution intellectuelle, mais un stade nécessaire. C'est en cela qu'il a exercé une action durable, qu'il fut et reste, au sens absolu du mot, un maître.

Sa postérité littéraire est innombrable. Sans parler de la critique proprement dite, que ne doivent pas à ce subtil peintre d'âmes le roman et même le théâtre psychologiques ? L'école réaliste n'a-t-elle pas emprunté quelque chose à ses procédés d'investigation minutieuse, au positivisme de son art ? En histoire, il nous a laissé d'inappréciables leçons de probité et de scrupule. Il nous fit mieux connaître le prix du document ; il nous apprit à tirer de cette poussière tout ce qu'elle renferme de révélations, à ne jamais abandonner un sujet sans l'avoir envisagé sous tous ses aspects et définitivement épuisé. Son exemple a façonné des générations de bons travailleurs ; il a suscité, il suscite encore d'attentifs érudits, d'habiles psychologues, des analystes pénétrants, des romanciers, des historiens. Au commun point de départ de plusieurs des avenues que la littérature moderne a brillamment parcourues, au centre de ce rayonnement, Sainte-Beuve se retrouve : on voit apparaître cette puissante et originale figure, telle que le ciseau de l'artiste l'a fait aujourd'hui revivre à nos yeux ; cette face large et heurtée qu'illumine l'intelligence, ce regard enfoui et pourtant scrutateur, ces replis de visage où la pensée semble se concentrer et se ramasser sur elle-même pour mieux prendre son élan, pour percer directement jusqu'au fond des choses et saisir le fin mot des choses.

J'aime le lieu où vous avez mis son image. Il est ici chez lui, en cet asile de verdure où il se plaisait à reprendre haleine, après l'effort quotidien. Au centre des quartiers studieux, qu'enfièvre l'ardeur au travail, ce jardin met un coin de nature, rafraîchissement des yeux et de l'âme : c'est la poésie de la rive gauche. D'autres y venaient en même temps que Sainte-Beuve, cherchant comme lui à se délasser des grands travaux, fuyant leur pensée et ressaisis par elle et, souvent dans la paix du soir, lorsque l'éclat d'un beau jour mourait en une splendeur alanguie, l'idée vaguement conçue dans l'ombre du laboratoire se précisait tout à coup et se formulait : le fantôme entrevu devenait réalité. Que d'idées sont écloses en ce jardin, avant de s'envoler sur le monde : idées de poètes, d'artistes, de savants et de philosophes, idées ingénieuses ou fortes, charmeuses ou conquérantes ! Et parfois, ne reviennent-elles point au lieu où elles prirent naissance; ne les voit-on pas s'évoquer ici en de chatoyantes visions, ces créations du génie humain, immatérielles et lumineuses ? Sans doute, en de claires nuits d'été, quand la nature s'argente des rayons de la lune, sous les ombrages plus sombres, parmi ces bosquets des lueurs légères se lèvent; elles prennent forme et figure et le promeneur attardé reconnaîtrait en elles les idées qui ont naguère enchanté son imagination ou ravi son cœur. Cheminant solitaires ou venant par groupes, elles parcourent les allées silencieuses ; elles frôlent les charmilles, en laissant derrière elles un sillon de clarté. Puis, parmi les penseurs de marbre érigés dans les verdoyants espaces, elles reconnaissent ceux de qui elles ont reçu la vie ; elles se réunissent à leurs côtés et forment autour de leurs images un cœur d'immortelles déesses.

Ce jardin, propice à de telles évocations, gardons-le jalousement aux souvenirs qui l'habitent et qui le font sacré. Qu'ils triomphent ailleurs, les rois de bronze, les conquérants d'airain ; qu'ils chevauchent en effigie sur nos places, les monarques et les généraux vainqueurs auxquels la patrie rend un culte sonore et mérité ! Qu'ils se dressent dans les carrefours, les agitateurs de la multitude, les héros ou les démons de la politique ; qu'ils restent dans le tumulte des rues, parmi la foule qui les a tour à tour acclamés et maudits, qu'ils peuplent le forum de leurs éphémères statues ! Ici, nous tous hommes de pensée et de labeur, restons entre nous et honorons nos grands morts ; leur mémoire réclame un culte plus discret. Aux monuments qui leur sont dédiés donnons pour accompagnement la nature et les fleurs, le murmure des grands arbres et le bourdonnement des abeilles, avec l'atmosphère de Paris pourtant et les bruits assourdis de la ville ; et parmi ces objets d'une dévotion intime, maintenons Sainte-Beuve au premier rang ; reconnaissons, saluons et révérons en lui un des rois de l'esprit.

***

Après M. Albert Vandal, vient M. Gaston Boissier, qui a connu personnellement Sainte-Beuve, qui lui a succédé dans sa chaire de professeur au Collège de France et qui, à ce double titre, s'attache à nous restituer sa physionomie. L'hommage est cordial et distingué à la fois, et d'une finesse, d'une délicatesse de touche !.. Mais nous préférons céder la parole à l'orateur.

Discours de M. Gaston Boissier.

Messieurs,

J'ai été, pendant cinq ans, suppléant de Sainte-Beuve au Collège de France, et je l'ai remplacé dans sa chaire. Permettez-moi de venir saluer sa mémoire au nom d'un établissement qui s'honore de l'avoir compté parmi ses maîtres.

Sa nomination causa d'abord quelque surprise ; on s'étonna de voir confier l'enseignement de la poésie latine à quelqu'un qui n'était ni professeur, ni latiniste de métier. C'est qu'on oubliait le caractère particulier du Collège de France, et qu'il est fait précisément pour tenter des essais de ce genre. Son rôle est d'empêcher que, dans nos écoles, sous le nom respectable de tradition, s'installe la routine, et il doit, à côté des enseignements antiques, faire une place aux nouveautés. Voici ce qui explique qu'on y ait alors nommé Sainte-Beuve. C'était le moment où des gens de goût et de savoir rajeunissaient la critique littéraire et en faisaient une science nouvelle ; il parut bon d'appliquer aux littératures anciennes des méthodes qui réussissaient si bien aux littératures modernes. Et qui pouvait mieux y réussir que Sainte-Beuve ? On était sûr, avec lui, que les poètes latins, replacés dans leur milieu, étudiés dans les détails les plus obscurs de leur existence, dans les replis les plus profonds de leur âme, expliqués par des rapprochements ingénieux avec les écrivains de nos jours, arrachés à cette atmosphère vague que crée autour d'eux l'admiration banale de ceux qui les célèbrent par habitude et par profession, seraient éclairés d'une lumière vraie, et que toute cette antiquité reprendrait la vie.

Ai-je besoin de rappeler comment les espérances furent déçues et ce qui empêcha Sainte-Beuve d'accomplir son œuvre ? La politique, qui ne peut se mêler des affaires de la littérature sans les compromettre, lui avait fait beaucoup d'ennemis ; ils étaient décidés à ne pas lui permettre d'occuper sa chaire, et lui, qui n'aimait pas la lutte, revint au plus vite dans son paisible cabinet d'étude, parmi ses vieux amis, les livres, qui le consolaient de tous les mécomptes. Il est vrai que, quelques années plus tard, la même jeunesse, qui l'avait si mal accueilli au Collège de France, lui faisait un triomphe retentissant, au sortir du Luxembourg, où il avait défendu la libre pensée. C'était pourtant le même homme, qui n'avait renié aucune de ses opinions, et il n'y avait de changé que les circonstances. Il semble que ces brusques revirements, ces malentendus pénibles, ces démentis qu'après quelque temps nous nous donnons à nous-mêmes, devraient nous faire quelque honte et nous corriger enfin de ces violences déraisonnables. Comment se fait-il que la vertu qui nous manque le plus soit la tolérance, dont nous avons sans cesse le nom à la bouche ? Est-il possible qu'après tant d'expériences et de leçons, nous n'ayons pas encore appris à respecter chez les autres la liberté des opinions, que nous réclamons avec tant de passion pour nous-mêmes ?

Sainte-Beuve, brutalement chassé du domaine antique, ne cessa pas pourtant de s'occuper de l'antiquité. C'était son délassement et son plaisir de lire dans le texte Homère et l'Anthologie. La littérature latine faisait ses délices. Il aimait à reconnaître ce qu'il devait à ces études de sa jeunesse dont il gardait un souvenir pieux. C'est

la source où il avait puisé ce goût à la fois fin et large, qui lui permit non seulement de pénétrer plus avant que personne dans les délicatesses des écrivains classiques, mais de comprendre la beauté des littératures étrangères. Aussi causait-il volontiers des auteurs anciens, auxquels il faisait honneur de l'éducation de son esprit. La dernière fois que je l'ai vu, quelques jours avant sa mort, il m'entretint d'Ovide, qu'il me reprochait de ne pas goûter tout à fait autant que lui. A mesure qu'il parlait, il oubliait ses souffrances et paraissait se ranimer. Son œil devenait plus vif, sa voix prenait plus d'éclat. Il semblait que le souvenir de ces poètes qu'il avait aimés lui rendait, pour un moment, la force et la vie.

C'était, messieurs, un véritable homme de lettres, qui leur a consacré toute son existence, et qui, jusqu'à son dernier jour, n'a vraiment vécu que pour elles. Aussi personne n'était-il plus digne que lui de l'hommage qu'après longtemps elles lui rendent aujourd'hui.

***

La lecture du discours de M. G. Boissier terminée, M. Coppée annonce qu'il a demandé « quelques strophes » au poète Auguste Dorchain, tout heureux de faire entendre à l'assistance « la musique des vers », à défaut de l'autre.

Stances de M. Auguste Dorchain.

Maître, il ne se peut pas qu'à l'heure ou ton image
Renaît, sourire et force, en un marbre immortel,
Nul poète n'approche, apportant pour hommage
Une strophe pieuse aux marches de l'autel.

Me voici. Je m'avance à défaut d'un plus digne,
Voulant selon ton cœur te louer à mon tour,
O toi de qui la muse et son langage insigne
Furent le premier rêve et le plus grand amour.

Mais, si je n'atteins pas où ce dessein m'emporte,
Si mon aile retombe, inégale aux essors,
Si ma voix me trahit et défaille... il n'importe :
Dans ce riant Jardin la ruche est proche, — alors,

Avettes de Ronsard, abeilles de Virgile,
Vous qu'il aimait par eux, sur un rais de soleil,
Après moi vous viendrez et, dans un vol agile,
D'un murmure plus doux charmerez son sommeil.

Maître, d'autres ont dit comme il faut qu'on le nomme,
Celui qui, quarante ans, par d'effrayants labeurs,
Sut montrer sans relâche au fond des livres l'homme,
Au fond des mots l'idée, au fond des chants les cœurs.

Je veux évoquer, moi, l'éveil de ton génie,
Lorsque jeune et troublé, de ta route incertain,
Mais enivré déjà de rythme et d'harmonie,
Tu lamentais ta plainte au triste et doux matin,

Puis que, le jour montant, sous de plus claires flammes
Ton regard s'emplissant de chastes visions,
Tes vers rassérénés qui consolaient des âmes
Retombaient sur ton âme en Consolations.

Temps illustre ! Splendide et généreux spectacle !
Hugo prophétisait, tourné vers l'Orient ;
Musset avec Vigny l'écoutaient au Cénacle ;
Lamartine exhalait son grand cœur en priant.

C'est alors que, parmi leurs sublimes délires,
Qui faisaient rendre à l'âme un son d'éternité,
Dans le bruit des clairons, des orgues et des lyres,
Ta flûte harmonieuse et discrète a chanté.

O la douce élégie ! O la voix non connue,
Qui ne s'impose point par des accents vainqueurs,
Mais par de lents sentiers se glisse et s'insinue,
Tendre et timide, humble et voilée, au fond des cœurs !

Ton inspiration, poète, tu la règles
Et tu la veux marchant aux sillons du réel,
Mais, rien qu'à contempler là-haut le vol des aigles,
Tes regards ont d'en-bas capté l'azur du ciel.

Elans vers la beauté, fiers espoirs, nobles craintes..
Ainsi tu vas montant, conduit vers le vrai jour
Par l'admiration et les amitiés saintes,
Jusqu'au bord de la foi, jusqu'au seuil de l'amour.

Après... Oh ! mais pourquoi chercher de quels naufrages
Tu sortis, n'étant plus à toi-même pareil ?
Pourquoi, quand tu chantas encore, les orages
Avaient courbé ton âme et pâli ton soleil ?

Certes, après la tiède et féconde lumière
Qui fit ton sang plus pur et tes épis plus beaux,
Tu rayonnas toujours, mais sur un cimetière,
Comme une lune morte éclairant des tombeaux.

Aussi, lorsque d'un œil de regret et d'envie,
Vieillard tu remontais vers ton clair floréal,
Tu les pleurais, ces mois célestes de ta vie
Où l'œuvre fut pareille à ton rêve idéal.

Et tu disais : « C'est là que je veux que l'on m'aime,
Là qu'on me cherche, là qu'on me retrouve enfin !... »
— Je viens me conformer, poète, à ton vœu même ;
Et ce soir ton appel n'aura pas été vain,

Maître, si tu permets qu'en mes vers apparaisse
L'ombre de ce rapide et glorieux instant,
Et que de l'arbre en fleurs où chantait ta jeunesse
Je détache une fleur et te l'offre en chantant.

Ainsi se termina cette belle fête littéraire, qui, de l'avis de tous, et nous voulons bien ne pas le croire trop indulgent, fut des mieux ordonnées et des plus réussies.

Sainte-Beuve jugé par les contemporains.

Nous avions conçu le projet de recueillir l'opinion des maîtres de la littérature contemporaine sur l'œuvre de Sainte-Beuve et de joindre cette guirlande d'hommages aux discours prononcés en l'honneur du célèbre écrivain. Nous avons cru devoir interrompre notre enquête, dès que nous avons appris que pareille idée était venue à un de nos confrères du *Gaulois*.

Nous avions eu néanmoins le temps de recevoir les deux lettres suivantes que nous sommes heureux de reproduire :

Le 4 juin 1898.

Cher Docteur,

... Pour votre numéro je ne vous donnerai qu'une ligne : *Sainte-Beuve est le grand prosecteur littéraire du XIXe siècle.*

De son vivant, on m'imprima cette ligne avec le mot *protecteur*. Il était logique que la *coquille* fût corrigée dans et par une revue médicale.

Votre tout dévoué,
Jules Claretie.

***

Arcachon, le 9 juin 1898.

Monsieur,

Je reçois ici à Arcachon, où je suis installé pour tout le mois de juin, votre aimable invitation pour la cérémonie d'inauguration du buste de Sainte-Beuve. Je n'y pourrai pas assister à mon grand regret ; mais vous vous souvenez avec quel empressement j'ai naguère accueilli l'idée de ce modeste monument. C'est à vous que je m'en remets du soin de vouloir bien excuser mon absence.

Pour les quelques lignes que vous me demandez, j'écrivais justement tout à l'heure à quelqu'un du *Gaulois*, combien je serais embarrassé de les écrire. « *Silere melius quam parvum dicere* », on ne fait pas aisément tenir Sainte-Beuve dans une formule : et, si l'on croyait pouvoir y réussir d'ailleurs, on en serait encore empêché je ne sais par quelle crainte de l'ironie du maître. Renan lui-même a-t-il été plus divers, plus changeant, plus *nuancé* ?...

Agréez, etc.

F. Brunetière.

PAGES OUBLIÉES [a].

Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848.

Par le Dr L. Véron.

L'incendie des Tuileries était déjà décidé, lorsqu'un homme eut l'heureuse inspiration de faire en grandes lettres noires, sur le mur d'appui de la grille qui entoure la cour des Tuileries, cette inscription assez inattendue : *Hospice des invalides civils*. On applaudit avec enthousiasme à cette innovation : le palais ne fut pas brûlé. C'était sans doute ce que voulait l'honnête homme dont la spirituelle initiative nous conservait l'un des plus grandioses et des plus curieux monuments de la capitale. Mais bientôt alors accoururent ces habiles qui savent si bien exploiter à eur profit les idées d'autrui. Qui dit hospice dit malade : pour un hospice et pour des malades il faut un directeur, des administrateurs, des médecins, des chirurgiens, des aides, des employés, des infirmiers. Que de places à créer et à prendre ! Toute une administration s'improvise en vingt-quatre heures et s'installe aux Tuileries. La direction régulière des hôpitaux fait garnir de lits les appartements du premier étage, la grande galerie de Diane, le salon de Louis XIII, la salle de billard, le salon de conversation. Des numéros sont collés sur le mur au-dessus des lits ; le nº 9 est appliqué au bas de la toile d'un portrait en pied de la reine des Belges. Des sœurs de charité sont logées dans de petites pièces intermédiaires ; le chirurgien en chef, M. Leroy d'Etioles (1), donne ses consultations dans le cabinet où le Roi présidait le conseil des ministres. Les aides-chirurgiens prenaient leur repas sur la table ronde placée au milieu de la chambre du conseil, table immense recouverte d'un tapis de velours vert orné de franges d'or.

L'administration eut bientôt un chef qui prit le titre de *gouaerneur des Invalides civils*. Ce titre fut placardé à la porte de l'appartement du prince de Joinville, dont les nombreuses pièces parurent à peine suffisantes au nouveau gouverneur, pour lui, pour sa famille, ses amis et son personnel. Je ne rappellerai pas tout ce qui a été raconté sur les blessés de février et sur les malades civils admis au palais des Tuileries ; il est certain que de déplorables scandales ne tardèrent pas à être révélés. Je publierai seulement ici un rapport adressé à ce sujet, le 5 mars

(a) Nous avons pensé que le cinquantenaire de la Révolution de 1848 donnerait à ces pages oubliées un renouveau d'actualité.

(1) M. Leroy d'Etioles a rendu ce fait public dans une profession de foi adressée par lui aux électeurs du département de la Seine : « J'ai été chargé, dit-il, de l'exécution du décret de la Providence, l'installation des blessés de Février dans le palais des Tuileries... »

1848, à M. Ledru-Rollin, par les commissaires du gouvernement :

« J'appelle votre attention sur la note ci-jointe, concernant un pouvoir qui a été depuis quelques jours introduit dans le château.

« M***, venu au palais des Tuileries avec la mission de s'occuper du service des Invalides civils, s'est placé dans les appartements du prince de Joinville, habite la totalité des pièces dans lesquelles il a fait accumuler des meubles de toutes sortes. Il demande un lit de maître, quatre lits ordinaires, de l'argenterie, de la porcelaine, du linge de lit et de table. Il se fait entourer d'employés choisis par lui, et que ne connaît pas le commandant du château. Il demande la nourriture de la maison qu'il forme et celle des personnes qu'il amène avec lui. Sur sa porte, il a fait placer une pancarte avec ces mots : « *Cabinet du gouverneur des Invalides de l'hospice civil.* » Toute une partie du palais, et une partie très importante (car chez le prince de Joinville il y a des richesses scientifiques sans nombre), se trouve ainsi sans clôture, sans surveillance directe de la part du commandant du palais, du commissaire du gouvernement, lesquels, depuis dix jours qu'ils sont en permanence au château, ont passé les nuits sur des fauteuils, des matelas, et ont évité tout ce qui pouvait ressembler à une occupation dispendieuse. ».

L'hospice des Invalides civils n'en resta pas moins établi au palais des Tuileries jusqu'au mois de juin 1848....

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Bas-bleus médicaux au théâtre.

Répondant à l'enquête de la *Chronique médicale* sur les bas-bleus médicaux, j'avais indiqué Claude Réal, la femme de notre distingué confrère le docteur Régeard, dont je connaissais les charmantes pièces, pour les avoir vu jouer à la Bodinière ou même chez moi. Il y a un certain intérêt d'ailleurs pour le psychologue à voir, expliqué par une femme, le caractère de la femme, l'éternel féminin ! Madame Régeard — aliàs Claude Réal — en sa *Vraie coupable*, dont la première a eu lieu aux Bouffes du Nord lundi 20 juin, s'est élevé au véritable drame, à la moralité très grande, au sacrifice profond.

Une belle-fille hait la seconde femme de son père et l'accuse près de lui d'une intrigue, dont l'héroïne est sa propre mère, ce qu'elle apprend ensuite par hasard ; elle ne peut accabler la mémoire de sa mère, elle admire maintenant et aime sa belle-mère, qui la voulait sauver, et elle arrive à s'accuser elle-même de la faute !

Le caractère haineux et farouche de l'héroïne devient doux, tendre, filial, avec les transactions habiles et ménagées des situations tendues et adroitement dénouées... En somme, grand succès pour l'auteur, comme pour son *Histoire de gifles*, charmant lever de

rideau qui précédait la *Vraie coupable*. Brillante et sélect salle, malgré la chaleur et l'éloignement du boulevard.

Toutes nos bien sincères félicitations à l'auteur acclamé.

Dr Foveau de Courmelles.

Le dernier élu à l'Académie de médecine. — Le Dr Paul Richer.

Le Dr Paul Richer, chef de laboratoire à la Salpêtrière, collaborateur de Charcot, auteur de ces livres si attrayants, si parfaitement documentés, qui se nomment : *Les malades et les difformes dans l'Art*, *Etudes sur la grande Hystérie*, etc., et qui dirige avec tant d'autorité la revue médico-artistique, la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, vient d'être élu membre de l'Académie de médecine, dans la section des associés libres.

M. Paul Richer a obtenu 59 voix, tandis que son concurrent, le très sympathique Dr Commenge, en obtenait 33.

Nous sommes d'autant plus heureux d'enregistrer le succès du Dr Richer, qu'avec lui c'est un médecin, doublé d'un artiste, qui franchit les portes de l'Académie, peu hospitalière d'ordinaire à ceux que dédaigneusement on traite de *médecins à côté*. M. Paul Richer est, en effet, un sculpteur de grand talent, dont nous ne faisons aujourd'hui qu'esquisser la silhouette, en attendant un portrait plus achevé.

Petits renseignements.

Société d'Hypnologie et de Psychologie.

La *Société d'Hypnologie et de Psychologie*, fondée par le Dr Bérillon, a tenu sa dernière séance le lundi 20 juin 1898, à 4 h. 1/2, au *Palais des Sociétés Savantes*, 28, rue Serpente. Le « frandit » Chattergi (de Calcutta) a fait une très curieuse communication sur la *Psychologie expérimentale dans l'Inde*, dont nous aurons sans doute lieu de reparler.

La *huitième séance annuelle* de la Société d'Hypnologie et de Psychologie aura lieu le Lundi 11 Juillet 1898, à quatre heures précises, au Palais des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. le Dr Dumontpallier, membre de l'Académie de Médecine. Les auteurs sont invités à adresser, dès à présent, les titres de leurs communications à M. le docteur Bérillon, secrétaire général, 14, rue Taitbout.

On devra également faire parvenir au Dr Bérillon tout ce qui a trait au *Deuxième Congrès international de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique*, lequel aura lieu à Paris, au mois d'août 1900, immédiatement après la clôture du *Congrès international de Médecine*.

ECHOS DE PARTOUT

—

Duels de médecins.

Une rencontre, motivée par la publication dans le journal l'*Opinion médicale* d'un article relatif au récent incident Hugo-Charcot, a eu lieu hier matin, dans les environs de Paris, entre les docteurs Jean Charcot et Lagelouze.

A la cinquième reprise, M. le docteur Charcot a été atteint au pouce de la main droite d'une blessure en séton sur une longueur de quatre centimètres.

Sur l'avis des médecins, il a été mis fin au combat.

(*Le Petit Parisien.*)

Pharmaciens docteurs en médecine.

Tout citoyen français, pourvu des deux diplômes de docteur et de pharmacien, peut actuellement exercer les deux professions. Les tribunaux ont plus d'une fois dit que ce droit était contraire à l'esprit des lois de germinal et de ventôse, mais qu'il persistait à défaut d'un texte permettant de l'atteindre. Le projet de loi sur l'exercice de la pharmacie, soumis aux délibérations du Parlement, ne le laisse pas subsister. Mais sera-t-il jamais voté ?

(*Lyon médical.*)

Plus de pharmaciens de 2e classe.

Une loi récemment votée par la Chambre des députés porte qu'il ne sera délivré qu'un seul diplôme de pharmacien correspondant au diplôme de 1re classe existant lors de la promulgation de la présente loi.

Un règlement d'administration publique fixera l'époque à laquelle le diplôme de pharmacien de 2e classe cessera d'être délivré.

Les pharmaciens pourvus du diplôme de 2e classe pourront exercer sur tout le territoire de la République.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

L'âge extrême des étudiants en médecine. — Je ne trouve nulle part de renseignements sur *l'âge maximum et minimum* des étudiants en médecine.

Quel fut le plus vieil étudiant en médecine connu ? Le Dr Bachimont, qui vient seulement d'être reçu docteur, a dépassé la cinquantaine. Le Dr Fabre, qui exerce à Villeneuve-La Guyarde (Yonne), a été reçu passé la quarantaine et cumulait les deux fonctions de médecin praticien et de commissaire de police (*sic*) : on s'en est aperçu au bout de plusieurs années. Enfin, j'ai connu, en 1876, un nommé M. Beaudemoulin, lettré distingué, traducteur (non isolé) d'Horace en vers et inventeur d'un vermouth dit de *Jouvence*, qui commença à préparer son baccalauréat ès sciences à l'âge de *72 ans* (je crois), avec *l'intention de faire ses études médicales*. Il subit les épreuves du baccalauréat, mais je ne sais pas s'il termina ses études médicales. Je ne me suis pas assuré à la Faculté du temps de scolarité de ce très vénérable étudiant en médecine.

Parmi les plus jeunes confrères, je crois que c'est M. Segond, chirurgien des hôpitaux, et M. Widal, agrégé et médecin des hôpitaux, qui détiennent le record de la jeunesse à la Faculté. Ne serait-il pas curieux de dresser un tableau de nos plus jeunes confrères et de nos plus vieux maîtres dans la carrière ?

On m'a cité un médecin attaché à la Compagnie des Messageries maritimes, qui voyageait sur les paquebots encore il y a quelques années, à 81 ans !..

D[r] MICHAUT.

Sommeil et longévité. — Pour vivre longtemps, combien faut-il dormir ? Telle est la question que s'est posée, dans une conférence faite à Birmingham, M. James Sawyer. Sa conclusion est qu'il faut à l'homme un sommeil « suffisant ».

On sait, en effet, que, si le commun des hommes a besoin de huit heures de sommeil, beaucoup de grands travailleurs ne regardent nullement ce chiffre comme nécessaire, et n'en arrivent pas moins à un âge très avancé. Témoin le D[r] Legge, professeur de chimie à Oxford, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans, tout en se levant chaque jour à trois heures du matin, après un sommeil de cinq heures. Brunel, le grand ingénieur, travailla une partie de sa vie environ vingt heures par jour : vers la fin de la nuit, il se jetait sur un siège et y dormait trois ou quatre heures, après quoi il se relevait frais et dispos. Alexandre de Humboldt, d'après le *Cosmopolis*, se contentait de deux heures de sommeil durant sa jeunesse ; en vieillissant, il s'accorda jusqu'à quatre heures ; cela ne l'empêcha pas de mourir à quatre-vingt-neuf ans. Littré, enfin, commença son fameux Dictionnaire à quarante ans : il avait soixante-douze ans quand il le termina. Pendant cette période de trente-deux ans, il travaillait régulièrement jusqu'à trois heures du matin, puis dormait cinq heures. Il mourut vers quatre-vingts ans.

Ne pourrait-on ajouter d'autres noms de personnages marquants à ceux qu'a cités le conférencier anglais ? On aurait de la sorte un élément sérieux pour se faire une opinion.

Ps.

Les microbes avant Pasteur.— Croirait-on que Restif de la Bretonne ait pressenti Pasteur ? Lisez plutôt ce passage extrait de la *Paysanne pervertie* (1765) :

«... Les nègres et quelques autres nations sauvages des pays chauds ont donné lieu à la plus cruelle des maladies, à la plus incommode, à la plus honteuse : ces hommes brutes en se livrant sans réserve à leurs appétits ont corrompu en eux les sources de la vie.....

Mais ce qui est bien singulier pour cette maladie, et pour toutes les autres qui sont contagieuses, comme la petite sœur de celle dont je parle, la peste, la rage, les fièvres, la g.., c'est qu'elles n'existent pas en nous ; ce sont des êtres moraux, pour ainsi dire, qui une fois engendrés, s'étendent, se propagent, se conservent comme des germes d'animaux, des années entières sans altération ! Cela est presque inconcevable à moins de considérer ces miasmes, ces germes, comme des animalcules imperceptibles, dont les semences ont la faculté de se conserver longtemps et qui ne se développent que dans le corps humain ou du moins dans les corps animés... »

On trouverait peut-être d'autres exemples de prescience analogue dans la littérature du XVIII[e] siècle ?

D[r] J. J.

Charles IV et les bains de Carslbad.— Un document, d'une authencité douteuse, il est vrai, a établi la croyance que Charles IV prit les bains de Carslbad, en novembre 1347, pendant qu'il résidait à

Elbogen, pour la guérison de ses blessures reçues à Crécy, le 26 août 1346. Or, des recherches faites en 1855 par le chevalier Kalina de Jœthenstein, de Prague, il semblerait résulter que Charles fut absent de Bohême, du commencement d'octobre 1347 jusqu'au 15 février 1348. Le fait de ses blessures est incontestablement exact, mais leur traitement par les bains de Carslbad nous est suspect. Est-il question de cette particularité dans les *Vies* de Charles IV, c'est ce que nous n'avons pu vérifier.

N. R.

Gœthe et Schiller aux eaux de Carlsbad.— Pourrait-on nous dire à quelle époque les deux plus grands poètes de l'Allemagne, Gœthe et Schiller, se sont rendus aux eaux de Carlsbad ? Etait-ce pour leur santé ou leur simple agrément ?

N. R.

Le népenthès. — Quelle était sa composition ?. — Quelle était la substance, désignée par Homère sous le nom de népenthès ? « Athénée et Macrobe, écrivait naguère le Dr Foissac (1), n'ont voulu voir dans ce breuvage merveilleux qu'une image allégorique du pouvoir qu'exerce la femme par sa beauté et ses discours pleins de douceur. Mais il est plus vraisemblable que le poète fait allusion à l'un de ces breuvages soporifiques et enivrants, dont les Orientaux possédaient le secret bien avant nous. Suivant toutes les probabilités, ce breuvage, analogue au *malak* des Turcs, au *bindj* des Arabes, à l'*ava* des insulaires de la mer du Sud, était composé de plusieurs narcotiques... »

Pourrait-on identifier aujourd'hui, avec les données de la science actuelle, ce que les Grecs désignaient sous le nom de *népenthès* ? J'en appelle aux toxicologues et aux naturalistes.

D. F.

Personnages illustres nourris par des animaux. — Parmi les illustres personnages privés du sein maternel, on compte :

Le roi *Habis*, qui a été nourri par une biche.
Cyrus, par une chienne.
Sémiramis, par des colombes.
Midas, par des fourmis.
Hiéron et Platon, par des abeilles.
Péléas, par une jument.
Atalante, par une ourse.
Esculape, par une chèvre.
Remus et Romulus, par une louve.
La série ne pourrait-elle pas être continuée ?

F. D.

Un mot du Vert-Galant. — La Place, dans ses *Mélanges intéressans*, etc. (t. V), rapporte ceci :

« Il y a trois choses (disoit Henri IV, au sujet de la mort d'*Elisabeth*, Reine d'Angleterre) « que le monde ne veut pas croire, bien « que véritables et certaines : que la Reine d'Angleterre soit morte « pucelle, que l'Archiduc soit grand Capitaine, et que le Roi de « France soit bon catholique. »

1) *Hygiène de l'âme* (1883), p 393.

Henri IV a-t-il vraiment dit les paroles qu'on lui attribue, et dans quelles circonstances ? Ou serait-ce encore une de ces phrases soi-disant historiques, fabriquées après coup ?

Docteur M.

Réponses.

Les Honoraires des médecins à travers les âges (IV, 502, 569, 631, 697, 762). — Autres temps, autres salaires : En 1736, une sentence fixe à neuf livres le salaire dû aux chirurgiens pour un accouchement. (*Archives d'Eure-et-Loir, série B, mairie de Loent*, citées par Ch. Desmaze, et rapportées par Witkowski, dans ses *Anecdotes sur les Accouchements*, p. 92, note.)

Dr Fc.

— Eusèbe Renaudot, premier médecin de la Dauphine, en 1650, écrit dans son journal :

« Je me suis acquitté de la somme de 7.000 livres en moins de huit mois, grâce au petit revenu de la médecine que le grand nombre des malades avait fort multiplié. Le mois de décembre 1666, 917 livres pour visites de médecin et, au commencement de l'année 1667, 1.473 livres. Vers le mois de juillet 1669, j'ai eu l'honneur d'être envoyé quérir de Paris à Compiègne, pour y traiter Mgr le Dauphin, avec MM. d'Aquin père et fils, La Chambre et Brayer : nous y fûmes sept jours, et reçûmes 400 livres chacun. »

Les grands seigneurs payaient bien et ne lésinaient pas sur le nombre. Lestoile raconte qu'en 1594, Henri IV étant allé voir le marquis d'O, qui souffrait d'une rétention d'urine, le trouva entouré par seize docteurs. Que vouliez-vous qu'il fît contre tant de médecins ? Qu'il mourût ? C'est le parti qu'il prit.

Alfred D.

— M. Petit, un des plus fameux chirurgiens du XVIIIe siècle, fut mandé en 1734, pour faire une opération au prince des Asturies. Lorsqu'il fut guéri, le roi, la reine, le prince et la princesse, le comblèrent de présents.

Ils lui donnèrent 40,000 livres, outre 800 livres qu'il avait reçues en partant de Paris : la reine lui fit présent en outre d'une montre en or à répétition, garnie de diamants, et de deux beaux cachets ; le prince des Asturies, d'une autre montre d'or qui répétait les heures, les quarts et les minutes, et d'une chaîne d'or, à laquelle pendait un brillant estimé 12,000 livres avec un cachet d'une belle cornaline sur laquelle était gravée une tête antique ; la princesse des Asturies, d'une canne à pomme d'or, garnie de diamants et d'un ruban auquel était attaché un brillant, pareillement estimé 12,000 livres.

On savait, en ce temps-là, honorer convenablement les princes du scalpel.

Dr Monpart.

Le nombril du père Adam et de la mère Eve (IV, 505, 698 ; V, 152). — Nous lisons ce qui suit dans la *Revue politique et littéraire*, du 31 janvier 1885 : « Le chef-d'œuvre de l'école yankee se trouve dans notre hôtel : c'est une immense toile qui représente nos premiers parents dans le Paradis terrestre. Adam et Eve, grandeur nature, tiennent chacun une moitié de pomme, qu'un serpent à tête humaine leur

conseille de manger ; quelques animaux, groupés autour de l'arbre de la science, commencent à montrer des velléités de révolte ; l'aigle jette un œil perçant sur la timide colombe ; le lion ouvre une gueule énorme, l'ours grogne, c'est certain : l'on devine qu'ils ne tarderont pas à suivre le mauvais exemple donné par la femme.

Jusque-là, rien d'extraordinaire, mais où la beauté de l'art éclate c'est dans la conformation d'Adam et d'Eve : ces deux ancêtres de l'humanité étant sortis des mains de Dieu, l'artiste leur a supprimé le nombril et mis au-dessous de l'estomac une surface unie comme un tambour. C'est d'un grotesque admirable ! »

D^r R.

Balzac et le tabac (*IV*, 629). — Il serait plus exact de dire que Balzac était un tabacophile plutôt qu'un tabacophobe. Voici, en effet, ce que nous lisons dans un ouvrage relatif à la matière, le *Livre des fumeurs et des priseurs*, par Spire Blondel (Paris, 1891), à la page 257, en note :

« Honoré de Balzac, suivant un de ses contemporains (Lamartine, *Cours de littérature*, CVI^e entretien, 1864), « avait le nez bien modelé, quoique un peu long ; les lèvres découpées avec grâce, mais amples, relevées par les coins ; les dents inégales, ébréchées, *noircies par la fumée du cigare* », du cigare qui, comme il le dit lui-même en connaisseur (*Traité des excitants modernes*), « procure tant de jouissances aux fosses nasales et palatiales ». Cela ne l'empêcha pas de fulminer contre le tabac. L'auteur de *La Comédie humaine*, auquel on doit l'aphorisme suivant : « Le cigare infeste l'ordre social », défendait de fumer dans son œuvre. Ni Vautrin, dit Trompe-la-Mort, ni cet aigrefin de Rastignac, ni l'équivoque Rubempré, n'ont été autorisés par le maître à allumer leur cigare ou leur pipe dans le monde où sa pensée les mène. Seul, Marsay a reçu la permission de fumer, mais Marsay était l'enfant chéri de Balzac. En admettant que Lamartine se soit trompé, Balzac a toujours montré du dédain pour le stimulant narcotique, son puissant cerveau ne réclamant nul adjuvant extérieur. Il ne faudrait cependant pas pour cela prendre ses aphorismes comme articles de foi. Dans les conclusions de son *Traité des excitants modernes*, dont le chapitre VI, réservé au tabac, est si souvent cité par les tabacophobes, il dit en propres termes : « J'ose avancer que la pipe entre pour beaucoup dans la tranquillité de l'Allemagne ; elle dépouille l'homme de son énergie. » Dr M. L.

CORRESPONDANCE

Paris, le 30 mai 1898.

Cher et honoré Confrère,

Permettez-moi de vous signaler cet *erratum*, page 354, numéro ultime de la *Chronique médicale* : « Les Japonais ont le nez court, les *Ainis* ont le nez écrasé ; les Japonais ont le nez fin, les *Aïnis* ont le nez épaté ». *Aïnos* et non *Ainis*. Il s'agit en effet de ces malheureux habitants des îles Nord du Japon qui, d'après les récentes statistiques, ne sont plus que 3.000, alors qu'ils furent sans doute les premiers maîtres du Japon actuel...

Donc *Aïnos* et non *Aïnis*, et merci mille fois.

... Dans le dernier numéro de la *Chronique*, vous donnez le récit de la mort de Talleyrand, d'après la Correspondance inédite de P. Ménière. Il reste également un précieux document, que vous devez connaître certainement ; c'est le récit des derniers moments et des funérailles du prince de Talleyrand par *un témoin oculaire* (M. Colmache).

M. Colmache représente Talleyrand mourant « assis sur le bord de son lit, soutenu sous les bras par son secrétaire... On eût dit que toute la vie, qui avait été nécessaire jusqu'alors pour soutenir l'homme physique, s'était concentrée dans le cerveau. De temps en temps, il soulevait sa tête, repoussant en arrière, par un mouvement subit, ces longues boucles de cheveux qui gênaient sa vue ; il regardait tout autour de lui, et comme satisfait de voir cette foule qui l'entourait, un sourire de triomphe animait ses traits amaigris et altérés ; puis sa tête retombait de nouveau sur sa poitrine.

« Les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé placé, m'ont souvent forcé d'assister à des scènes semblables à celle dont j'étais témoin, *mais jamais je ne vis aucun homme plus conséquent avec lui-même que le prince de Talleyrand et soutenir mieux jusqu'à cette heure redoutable le caractère de toute sa vie.* Cet homme eût trompé la mort, si elle l'eut traité par ambassadeur. Quand il la sentit approcher elle-même, non seulement il ne parut pas la craindre, non seulement il n'affecta pas de la mépriser et de la défier, mais il l'attendit avec un courage froid et résolu, comme un honorable ennemi, son égal, qu'il avait longuement et bravement combattu, mais auquel, puisqu'il était noblement vaincu, il ne rougissait pas de remettre ses armes et de se rendre : il expira avec la même grandeur et entouré de même respect qu'un roi.

A peine ces yeux, dont chaque regard fut épié si longtemps avec le plus vif intérêt, eussent-ils été pour jamais fermés, que tous les assistants se pressèrent en foule hors de l'hôtel, chacun espérant apprendre le premier la nouvelle de cette mort à la coterie dont il était l'oracle... Lorsque j'y rentrais, le soir, je trouvais le fauteuil dans lequel j'avais vu si souvent le prince assis et lançant ces épigrammes, occupé par un prêtre salarié, qui marmottait les prières d'usage pour le repos de l'âme du trépassé... »

Talleyrand, d'après Colmache, fut assisté à ses derniers moments, outre le Professeur Cruveilhier et le chirurgien Marjolin, par un autre médecin, dont l'auteur ne donne pas le nom, le Dr L....

Veuillez, etc.,

Dr MICHAUT.

***

Mon cher Confrère

Tous mes remercîments pour les bienveillantes lignes que la *Chronique médicale* veut bien consacrer à la *Marmite renversée*, et tous mes compliments au Dr Mathot pour les très judicieuses réflexions que lui inspire ce piquant sujet de la *Médecine et des Médecins au théâtre*.

Non seulement, en effet, dans les conditions sociales actuelles, les dramaturges acceptés ne peuvent plus se passer de faire intervenir le médecin dans leurs pièces : mais, par cela même, on peut l'affirmer, aucune profession plus que la nôtre, ne donne l'aptitude à bien juger une œuvre dramatique, — à l'écrire même, pour peu que l'on ait le goût du métier.

Songez donc à tout ce que nous pourrions exprimer et mettre en scène, si nous n'étions tenu au respect des plus intimes souffrances physiques et morales du pauvre monde ; à la douce et juste observance du devoir professionnel !

Toutes mes félicitations encore, mon cher confrère, pour le très

attrayant intérêt que vous savez donner à la *Chronique*, si riche en documents utiles dans son agréable variété.

A vous bien cordialement,

Dr RENGADE.

*
* *

Arcueil, 31 mai 1898.

Monsieur et très honoré Confrère,

Voulez-vous me permettre une petite rectification à une note de la *Chronique Médicale* (p. 332, n° 10). Cette note donne comme date de l'intéressante nouvelle de Nadar relative à la mort de Dupuytren, l'année 1880, et 1881 pour l'édition définitive.

Or, la première édition est beaucoup plus ancienne. J'ai eu entre les mains et lu plus d'une fois un exemplaire du recueil « Quand j'étais étudiant », il y a plus de vingt-cinq ans ; et je vois que Vapereau donne comme date du même recueil l'année 1857.

Cette question de dates n'est point sans intérêt, puisque la date indiquée par Vapereau est précisément antérieure à celle du recueil « les Médecins célèbres », mentionné dans la note.

Veuillez, très honoré Confrère, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Dr HÉNOUILLE.

*
* *

Etretat, le 22 juin 1898.

Monsieur et très honoré Confrère,

Le père de notre grand écrivain Flaubert, dont j'ai été le dernier élève favori, est né à Mézières (Aube) et non à Nogent-sur-Seine (1). Etant né le 15 novembre 1784, il ne peut avoir été élève de Velpeau, né en 1795.

Ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur, c'est que Achille Flaubert, le frère de Gustave, a été élève à Paris, non pas de Velpeau, mais de Marjolin, l'ancien camarade et intime ami de son père. Les Flaubert chirurgiens, le père et le fils, professaient à l'égard de Velpeau une haine incroyable et tout à fait ridicule, surtout au moment où il a préconisé la cure des arthrites et des hydarthroses chroniques par l'injection articulaire...

A propos des *Evadés de la médecine*, Louis Bouilhet, l'auteur de *Melænis*, de *Mme de Montarcy* et de la *Conjuration d'Amboise* est aussi un « évadé de la médecine ».

« Je pourrai dire un jour lorsque la nuit douteuse
« Fera parler le soir ma vieillesse conteuse,

comment ce beau garçon si lettré, si parfait, vit ses études brusquement interrompues par un arrêt draconien de l'administration des hôpitaux de Rouen ; mais cette étude comporterait quatre ou cinq articles de votre *Chroinque* et je n'ose pas m'aventurer dans une affaire de si longue haleine, plus littéraire que médicale. Enfin, si vous m'encouragez beaucoup, je m'exécuterai.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, mes bien sincères compliments.

Docteur AUBÉ,
Ex-Médecin des hôpitaux de Rouen.

(1) V. *Chronique médicale*, 15 juin 1898, p. 384.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 » 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy » se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

5e ANNÉE. N° 14. 15 JUILLET 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS

—

L'œuvre de Michelet,

Par M. Henry Céard.

La meilleure définition de l'œuvre et des tendances de Michelet, MM. Jules et Edmond de Goncourt l'ont donnée, dans leurs *Idées et Sensations*. « Plus de couronnes, écrivent-ils, plus de lauriers, plus de manteau royal, plus de perruque, plus même de chemise. Rois et reines passent au conseil de revision. Le speculum de la Critique a remplacé le burin de l'Histoire. L'Histoire, la grande Histoire, c'est aujourd'hui le médecin des urines du peintre hollandais (1). »

Oui, c'est là la grande découverte et la suprême originalité de Michelet (2).

Tandis que l'école historique succédant à Bossuet, s'employait à admirer « la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion et du monde », et expliquait par des raisonnements mé-

(1) Voici le texte exact des Goncourt (*Journal*, t. I, p. 247) :

« ... Style haché, coupé, tronçonné, où la trame et la liaison de la phrase ne sont plus, avec des idées jetées comme des couleurs sur la palette, et quelquefois une sorte d'empâtement au pouce... Mais plus haut, et au fond, une terrible menace que ce dernier livre du grand poète, et un peu l'ouverture de la grande Ruine qui sera demain. En ce livre déshabillé, plus de couronnes de lauriers, plus de manteaux fleurdelisés, plus de chemise même. Les hommes y perdent leur piédestal comme les choses y perdent leur pudeur. La gloire y a des ulcères et la matrice des Reines des avortements. Ce n'est plus le stylet de la Muse, c'est le scalpel et le *speculum* du médecin. L'historien y apparaît comme le docteur des urines du peintre hollandais. Le bassin d'Anne d'Autriche y est visité comme en d'autres oubliettes de Blaye, et l'anus du Roi-Soleil y est interrogé comme en un dispensaire de police... Fin des dieux, des religions, des superstitions, et l'arrière-faix de l'histoire exposé en public. Cependant où va cela, où va ce siècle ? Où aboutira cette grande avenue de l'histoire qui n'est plus qu'une avenue de monarques, de reines, de ministres, de capitaines, de pasteurs de peuples, montrés dans leurs ordures et leurs misères humaines, — de Rois passant au conseil de revision ?... »

(2) « ... Il a insisté sur l'influence jusque-là négligée des causes (Michelet) physiologiques et pathologiques en histoire, et ouvert aux investigations une voie nouvelle, très dangereuse il est vrai, mais fertile en découvertes curieuses...

Michelet a montré que les sciences naturelles ouvraient des voies nouvelles à l'art, à la poésie et aux sentiments religieux ; en cela, comme dans ses travaux historiques, il a été un révélateur, mais il n'a pas fourni une méthode sûre pour avancer dans cette voie, ni montré avec précision le but auquel on devait tendre. Il ne le pouvait pas, du reste. (G. Monod, *Renan, Taine, Michelet*, p. 180, 181, 183.)

taphysiques l'enchaînement ou le désordre des entreprises humaines, Michelet substitua révolutionnairement la science aux manifestations empiriques du surnaturel. Là où depuis deux siècles, on voyait obstinément l'action occulte du doigt de la Providence, il montra la main évidente du chirurgien.

Au moment où il apparaît, la physiologie commence à sortir des embarras où l'ont entraînée les paradoxes des iatro-mécaniciens. Les indications de l'expérimentation commençante, Michelet s'en empare, les interprète et les emploie.

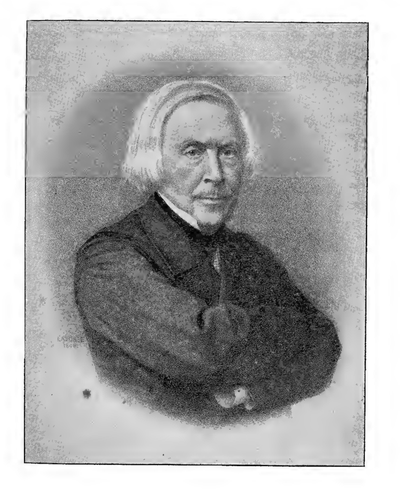
Le premier, il cherche l'origine des événements dans la constitution morbide des personnages, les causes des comédies politiques dans la santé de leurs acteurs. Trouvant aux faits moraux des prodromes physiques, en même temps que des diagnostics cliniques, il tâche à démêler au travers des âges l'influence des tempéraments, l'autorité des milieux ; et il apporte dans ce travail la perspicacité d'un histologiste avec la divination d'un poète.

Ouvrez ses volumes d'histoire. A tout moment, les chapitres vous mènent dans les chambres à coucher et retroussent les courtines des alcôves. Michelet ausculte les héros, leur tâte le pouls, s'inquiète de leur état général. Il ne recule pas devant les infirmités. Dans ceux qui furent les maîtres du monde, il voit surtout des malades, et il les aime pour leur diathèse. Tout à l'heure, le philosophe et l'artiste qui sont en lui viendront apportant, l'un la hauteur de ses déductions, l'autre la vivante splendeur de son style. D'abord, il est anatomiste. On peut dire qu'il a la curiosité de la maladie et je ne sais quel désir apitoyé de découvrir les laideurs corporelles de l'humanité triomphante et couronnée.

Dans les textes qu'il compulse, dans les documents qu'il dépouille, il va droit aux misères de la chair. Le bulletin du médecin, l'ordonnance même de l'empirique prennent à ses yeux une importance égale à l'importance d'un traité ou d'un ultimatum diplomatique. Que Barberousse fasse parvenir à François I[er] une boîte de pilules à base d'hydrargyre, cet envoi a, pour lui, le même intérêt politique que l'envoi moins secret d'une ambassade.

Et pourquoi pas ? Pascal avait déjà indiqué quelles conséquences étaient résultées, pour le monde, de ce petit gravier dont s'obstrua jadis l'urèthre de Cromwell. Voltaire, plus plaisamment, dans *Candide*, n'avait-il pas fait remarquer combien l'opiniâtreté de la constipation changeait l'humeur d'un individu ?

Ce n'étaient là que de passagères boutades. Michelet les autorise de la science et les fait prendre au sérieux. Désormais les prescriptions du praticien et les notes d'apothicaire bouleversent la terre et saccagent les empires avec la même puissance que les protocoles amenant les déclarations de guerre. Il insiste tellement qu'on finit par accepter la nouveauté de son sys-



J. Michelet

tème. Nous voilà convaincus. Pour nous, comme pour lui, maintenant le règne de François Ier se divise en deux époques bien tranchées : avant l'abcès, après l'abcès. Le règne de Louis XIV, à son tour, est coupé en deux morceaux bien distincts, et coupé par une opération chirurgicale ; avant la fistule, après la fistule. C'est le bistouri qui maintenant sectionne les chapitres des annales.

***

Et ce n'est pas seulement dans son œuvre historique que Michelet porte cette continuelle recherche de la physiologie. Cette préoccupation ne l'abandonne jamais. Nulle part il ne la néglige. Qu'il parle de l'amour, de la femme, du mariage, il est naturellement conduit à expliquer les sentiments par le jeu plus ou moins régulier des fonctions animales. La sensibilité devient ainsi une forme exaltée de l'hygiène. Bravement, alors, sa démonstration entre dans les détails que seuls connaissent les médecins. Les notions jusque là dissimulées dans les traités spéciaux, il les introduit sans scrupule dans la littérature. Il les étale. Il se complaît à la divulgation, se passionne et ne garde de mesure que dans les termes.

Il ouvre à deux battants le cabinet de toilette des ménages, comme tout à l'heure il tirait publiquement les rideaux de l'alcôve des rois. Est-ce indiscrétion érotique ? Ce qu'il y fait voir n'est guère aphrodisiaque. Son œuvre est plus haute, son désir plus serein. Ce qu'il cherche dans la contemplation et dans la mise au jour des misères physiques, c'est un motif plus grand d'aimer la vie et d'exalter l'humanité. S'il regarde en ces endroits où personne avant lui n'avait mené l'investigation de la critique et de l'histoire, ce n'est point pour provoquer le dégoût et pousser à l'amertume. Ce n'est point non plus pour jeter sur les tristesses de la chair la malédiction des Pères de l'Eglise et trouver quelque motif au scepticisme ou au désenchantement.

Ce n'est pas pour condamner les faiblesses et pousser devant les souffrances un grand cri de désespoir et de néant. Bien au contraire. C'est pour plaindre, c'est pour pardonner. C'est pour essayer d'atteindre à plus de pitié, de toucher à plus de justice. Il a devant les douleurs, les apitoiements d'un cœur de femme. La maladie qu'il découvre surexcite sa tendresse naturelle, et le voilà soudain répandu en excuses et dépensé en clémence. Il aime l'existence, même dans son effroi. Entré dans les amphithéâtres et les intimités comme un curieux, il en sort comme un croyant. Dès lors sa foi matérielle dans les forces physiques de la vie s'affirme avec un luxe de phrase et de lyrisme débordant.

***

C'est par là qu'il séduit et qu'il séduira longtemps encore. Anatomiste en histoire, anatomiste en amour, il a néanmoins

tiré à lui les lecteurs les plus récalcitrants à la science, les intelligences les plus aisément blessées par la cruauté du Vrai. Oui, mais cette vérité, dure à entendre aux oreilles et aux cœurs mal exercés, Michelet l'a exprimée avec un réel, avec un nouveau génie poétique. Michelet est un poète : un des plus grands à sa manière, un des plus grands qui aient existé.

Chez lui, la sensation devient immédiatement sentiment. Par une faculté connue seulement des hommes supérieurs, il sait faire partager au lecteur son impression la plus mobile. Son œil est celui d'un observateur. Mais, de l'observateur, l'écrivain n'a ni l'impassibilité, ni la froideur cruelle. Sa perspicacité ne va jamais sans enthousiasme. Du fait le plus vulgaire, il s'élève aux considérations les plus hautaines. Que dans les Fontainebleau ou les Versailles il consente à nous faire respirer l'odeur des pansements royaux, que dans nos maisons il aille jusqu'à nous associer aux soins particuliers de la toilette des femmes, la constatation faite, il ne s'attarde pas au spectacle. La misère de la condition s'efface. La trivialité (1) pour Michelet devient le tremplin sur lequel il rebondit vers l'idéal.

Sa poésie a fait la délicatesse de sa psychologie. Il n'analyse pas les choses. Il les sent. Naturellement il surprend le sens de la nature et des êtres. Naturellement il s'insinue au plus profond de l'âme des siècles et des individus. Par une divinatrice faculté d'adaptation, c'est lui qui est devenu le personnage unique et multiforme de sa volumineuse histoire. Du Forum romain à la Convention nationale, il est entré dans la passion de tous les grands insurgés de l'Idée. Il est à la fois artisan de tous les systèmes, apôtre de toutes les libertés. Dans tous les temps, il combat pour l'indépendance du cerveau humain. De quelque nom qu'un héros se nomme dans la mémoire des peuples, c'est lui, Michelet, qu'on retrouve sous tous les révoltés vainqueurs du despotisme et libérateurs de patries.

* * *

Le style ajoute à l'illusion et complète la nouveauté de l'œuvre. Le style s'est transformé avec les héros. Il a dédaigné la

---

(1) Cette trivialité, il n'y en avait pas qui la poussât à l'outrance, exagérant volontairement le système de Michelet, plus que Théophile Gautier : à preuve ce curieux passage du Journal précité des Goncourt :

« Et voilà soudain Gautier, poussant au Roi-Soleil du temps, à Louis XIV, et le lapidant, comme à coups d'étrons, dans un flux de paroles verveuses, où Michelet semble doublé d'un père Duchêne :

« Un porc grêlé comme une écumoire et petit.... Il n'avait pas cinq pouces, le grand Roi. Toujours à manger et à c.... C'est un plein de m.... ce temps-là. Lisez la lettre de la Palatine. Et borné avec cela...... Parce qu'il donnait des pensions pour qu'on le chantât..... Une fistule dans le c.., et une autre dans le nez qui correspondait avec le palais.... Ça lui faisait juter par les fosses nasales les carottes et toutes les juliennes de son temps. Et c'est vrai ce que je dis-la.... », fait-il en se tournant vers Claudin ahuri ! » (*Journal des Goncourt*, t. II, p. 52.)

Nous n'inventons rien, nous citons. On peut, d'ailleurs, vérifier les textes, si on a le cœur solide.

pompe inutile et encombrante du passé. Quittant l'étiquette, il a pris toutes ses aises. La révolution faite par Victor Hugo pour l'alexandrin, Michelet l'a faite pour la phrase. Il a mis la syntaxe en liberté. Après avoir introduit la physiologie dans l'histoire, il l'a introduite dans le récit. Il y a du médecin aussi dans sa façon d'écrire. Sa notation est une notation d'observation clinique, mais pleine de cet art et de cette couleur qui manquent aux sèches constatations des spécialistes d'hôpital.

Un substantif, un verbe, rien de plus, souvent ; et voilà qu'un homme et qu'une situation s'évoque soudain par ce prestigieux raccourci.

Pour le reste, la langue de Michelet, c'est la vraie langue moderne, aussi tourmentée mais plus savante que la langue de Balzac, une langue où tout se mêle, et les expressions de laboratoire et les vocables de l'atelier ; une langue merveilleusement adaptée à la photographie de la sensation. Parfois, elle donne une image avec un seul mot. Elle se réduit jusqu'à supprimer le verbe, et toujours, elle tire d'extraordinaires effets de suggestion par l'accouplement d'épithètes et de substantifs condamnés jusque là comme inconciliables. Elle est souple. Elle est sonore. Elle se prête avec une facilité jamais en défaut aux familiarités les plus humbles comme aux majestés les plus retentissantes. Sous sa négligence calculée et seulement apparente, elle cache une connaissance profonde des ressources du timbre, des lois de la cadence et avec le secret de toucher par la vérité et d'émouvoir par le naturel.

Qu'on l'organise donc, cette fête en l'honneur de Michelet. Elle vient bien à propos, à la veille de l'Exposition de 1900. Avant les grands inventeurs de merveilles mécaniques créées par l'industrie, il est bon que l'on célèbre un des grands inventeurs de l'art, de l'histoire et du style moderne : un superbe ingénieur de la vie et des mots.

* * *

M. le Dr Michaut nous avait envoyé la lettre qu'on va lire, peu de temps après qu'avait paru dans la *Chronique* (1) l'étude du Dr Callamand. Nous en avons ajourné la publication pour lui donner plus de relief en la faisant figurer dans un numéro en grande partie consacré à Michelet.

Michelet et Voltaire physiologistes,

Par M. le Dr Michaut.

Votre très érudit correspondant, le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé), me semble bien dur dans ses critiques sur la valeur de la physiologie de notre grand Michelet. C'est, je le remarque, une tendance, actuellement assez généralement répandue, que de dé-

(1) No du 1er juin 1898, p. 359 et seq.

précier Michelet comme historien, pour ne lui laisser que le titre de grand écrivain, de naturaliste aimable. On oublie qu'il fut un des premiers à compulser les documents, à fouiller les archives. On perd également de vue qu'il se livra à des études médicales sérieuses, avec son ami Poinsot ; qu'il affirma même l'intention de *disséquer* et qu'en tout cas il assista à des démonstrations anatomiques — son Journal en fait foi et Madame Michelet pourrait à ce point de vue particulier donner de précieux renseignements.

Toute sa vie Michelet fut préoccupé d'idées médicales — si préoccupé qu'il en avait des cauchemars. S'il ne poussa pas plus loin ses études anatomiques, on doit certainement l'attribuer à la sensation pénible que lui causait la vue des cadavres (1). Son ami Poinsot partageait du reste cette sensibilité et dut lutter pour la vaincre.

Michelet fréquenta Bicêtre à une certaine époque (1820) ; durant l'internat de Poinsot (2), il y allait tous les dimanches. Il

(1) Le renseignement donné par le Dr Michaut est exact. Voici, en effet, ce qu'on lit dans *Mon Journal*, par Michelet, p. 102-103 :

« *Dimanche* 24. — Parti tantôt pour Bicêtre, à jeun. Chemin faisant, je lisais *Delphine* qu'il faut bien achever. Mon ami était avec son collègue fort occupé à la dissection d'une main. Je n'en éprouvai, en m'approchant, qu'un peu de dégoût à cause de l'odeur qui était très forte. La table du déjeuner était à deux pas, encore toute servie. Malgré le vide de mon estomac, je ne pouvais me décider à déjeuner près de cette pourriture. En attendant que ce fût fini, je m'étais mis à la fenêtre. Le vent qui soufflait avec force, la mollesse de la température contribuaient à augmenter le violent mal de tête que j'avais apporté. Je suis reparti comme j'étais venu, sans dire un mot ; mon ami a dû me trouver bien bizarre. La fatigue, la faim, la souffrance me rendaient incapable de penser. Le soulèvement de cœur que j'ai éprouvé semble devoir m'interdire pour longtemps l'anatomie. »

« Michelet y parvint pourtant, ajoute en note Madame Michelet, mais ce ne fut qu'une vision : la mort de son ami interrompit ces études dès le début. »

(2) Michelet conte, dans son *Journal* (p. 231-233), qu'étant allé méditer sur la tombe de Poinsot, au Père-Lachaise, l'idée lui vint, au lieu d'écrire ses propres impressions, de copier une page du carnet de son ami, où « son âme se révèle dans son élévation morale et son exquise sensibilité ».

Cette page, que Michelet a peut-être bien retouchée, la voici. Elle valait la peine d'être conservée dans une revue comme la *Chronique* :

« C'était le temps où je commençais à m'intéresser aux études anatomiques. J'étais parvenu à vaincre la répugnance que l'odeur cadavérique fait éprouver à tout être vivant. Mais je n'avais pu encore dominer le frisson d'horreur qui me glaçait, toutes les fois que j'étais appelé à plonger le fer dans un corps encore organisé, tout semblable au mien.

« Un matin de décembre, je m'étais rendu, comme à mon ordinaire, à l'hôpital de la Charité où je faisais mon premier stage. Il faisait froid et noir. La cour était encore déserte. J'entre dans l'amphithéâtre, je m'approche de la table de marbre où était le cadavre tout prêt pour la leçon d'anatomie. C'était une femme. Elle pouvait avoir vingt-cinq ans. Le visage était noble et pur. De longs cheveux châtains, épais autour d'elle, balayaient les dalles. Je fus blessé de voir ces membres délicats ainsi exposés sans protection et sans voiles, sur ce marbre glacé. Personne, ni mère, ni sœur, ne l'avait donc assistée, personne n'était venu réclamer ses pauvres restes ? Une folle jeunesse allait s'en emparer pour en faire brutalement un amas de chairs informes. Mais par quelle fatalité du sort était-elle venue là ? Sans doute par l'abandon ?...

« Les hommes avaient dû lui promettre l'amour pour obtenir d'elle le plaisir Non, ce n'était pas cela. Je lui faisais injure. Si ces mains étaient restées délicates, on voyait pourtant que le travail les avait durcies. Elle était morte, victime de la pauvreté, sans que le monde indifférent y prit garde, voila tout.

« Le jour, qui avait peine à venir, tombait indécis sur son pâle visage. Il semblait dire dans sa douceur touchante : « J'étais résignée. » L'heure de la leçon appro-

fréquenta la Salpêtrière et Saint-Louis. Il a lu de nombreux ouvrages de physiologie et de médecine, cela ne fait aucun doute.

Sans doute, Michelet était surtout un « poëte », qui fit de l'histoire un peu à sa façon, comme du reste tous les historiens. La puissance de l'imagination dépassa peut-être chez lui l'exactitude documentaire, mais de là à traiter ses portraits d'extraits de « *La Clé des songes* », il y a loin. A. Daudet, le rapprochant de Carlyle, les nommait tous deux des *poëtes de faits*, des *visionnaires du réel*.

Ce n'est du reste pas à Michelet qu'il faut reprocher, s'il y a lieu de reprocher, cette innovation, « cette façon abusive de comprendre la médecine dans l'histoire » : la fameuse division du règne de Louis XIV en deux périodes avant et après la fistule, n'est pas en réalité une trouvaille de Michelet, en tant que hardiesse pathologique appliquée à l'histoire.

« Le cardinal de *Richelieu n'était sanguinaire que parce qu'il avait des hémorroïdes internes*, qui occupaient son intestin rectum, et qui durcissaient ses matières. La reine Anne d'Autriche l'appelait toujours *cul pourri*. Ce sobriquet redoubla l'aigreur de sa bile et *coûta probablement la vie au maréchal de Marillac et la liberté au maréchal Bassompierre*. Mais je ne vois pas pourquoi les gens constipés seraient plus menteurs que les autres; il n'y a nulle analogie entre le sphincter de l'anus et le mensonge, *comme il y en a une très sensible entre les intestins et nos passions, notre manière de voir, notre conduite*. »

Ceci n'est pas du Michelet, mais *du Voltaire* !...

Somme toute, les *hémorroïdes* de Richelieu valent bien la *fistule de Louis XIV*, au point de vue historique, et Voltaire n'est pas regardé comme tout à fait *nul* comme historien.

« *Il est très vrai qu'un homme* qui n'a pu venir à bout de pousser sa selle sera plus sujet à la colère qu'un autre... » (*Voltaire*.)

---

chait. La cour était maintenant pleine de voix, de rires. Je ne sais ce que j'aurais donné pour faire taire cette gaieté bruyante. La mort que je m'étais habituée à contempler d'un œil froid, était redevenue pour moi solennelle. J'aurais voulu qu'il se fît autour un silence religieux.

« Je m'éloignai un peu pour n'être pas surpris dans ce funèbre tête-à-tête par ces jeunes fous. Mais de cœur, à distance, je lui fis mon adieu :« Qui que tu sois, infortunée, si je t'avais connue, je t'aurais soignée, sauvée peut-être... Sois plainte au moins une fois !..... »

Neuf heures sonnaient à l'horloge de l'hospice. Au même moment, riant, chantant, gesticulant, mes camarades, tous à la fois, firent irruption. La bande, m'apercevant immobile près de la fenêtre, vint à moi, criant : « Tiens, voilà Poinsot ! Toujours le meme, n'est-ce pas ? toujours troublé quand on va tailler en plein dans des chairs de femme ? ah ! ah ! ah ! » L'entrée du prosecteur mit fin à leurs railleries. Froid et grave, il regarda la morte un instant, puis il prit et souleva, l'un après l'autre, chacun des membres qui retomba sur la dalle, avec le bruit mat et sourd particulier aux choses mortes. L'épreuve était faite, la dissection commença.

« Au premier coup de scalpel porté dans la région supérieure de la poitrine, rien ne bougea. Le visage resta doux et triste, mais insensible. Au second coup, un mince filet de sang rouge se mit à couler lentement de la blessure. La main du prosecteur trembla : « Qu'est-ce ceci ? La mort ne serait-elle qu'une apparence ?...... » Il redressa vivement le cadavre, un râle sortit de sa poitrine, suivi bientôt d'un brusque mouvement convulsif. La morte n'était qu'en léthargie ; nous étions en train de disséquer une femme vivante! »

« Que m'importe, disait A. Scholl, de savoir si César a eu des borborygmes le jour de la bataille de Pharsale ; si Charlotte Corday allait régulièrement à la selle, etc... ? »

Il paraît que ce n'était pas l'opinion de Voltaire, qui se préoccupait des hémorroïdes de Richelieu, au point de leur faire jouer une part dans la condamnation du Maréchal de Marillac et dans l'emprisonnement de Bassompierre.

Ce n'était pas non plus celle de Taine, qui écrivait : « De tous *petits faits bien choisis, importants, significatifs*, circonstanciés et *minutieusement motivés*, voilà aujourd'hui la matière de toute science... »

Certains historiens contemporains ont voulu faire jouer un aussi grand rôle à la pierre, qui existait dans la vessie de Napoléon III, pour expliquer le surprenant désastre de Sedan ; et Pascal attribuait également une grande importance au « caillou de Cromwell ».

D'autres ont dit que, sans l'accident arrivé à Loyola, qui le força à se soigner longtemps dans un couvent, l'Ordre des Jésuites n'aurait pas été fondé. Il me semble que Taine fait également jouer une grande part à l'état pathologique des écrivains dans la production de leur œuvre (*Histoire de la littérature Anglaise*), et aux actions des hommes politiques de la Révolution (*Origines de la France contemporaine*).

Après l'opinion de tant de grands esprits, il ne faut pas dédaigner dans l'histoire et la littérature les petits faits pathologiques, et il pourrait bien se faire que, toute *superficielle* qu'elle paraisse aux yeux de M. le Dr Callamand (de Saint-Mandé), la physiologie de notre grand Michelet ne soit pas tant à dédaigner. Il me semble du reste que c'est là la cause qui explique le succès de « *La Chronique médicale* », qui vient de combler une lacune : l'*histoire étudiée médicalement* ».

Le Dr Callamand (de Saint-Mandé) affirme que *peu de personnes ont lu Michelet* et que son histoire n'est trop souvent qu'une sorte de Bible patriotique, un *pur roman, tissu de commérages et de potins d'alcôve*... Permettez-moi d'insister, pour que cette opinion ne paraisse pas générale à notre profession, et de me ranger à l'avis d'auteurs compétents en la matière, qui pensent *qu'on admire Michelet, mais qu'on ne le lit pas assez en effet*, qui le considèrent comme un génial ressusciteur du passé. « Augustin Thierry appelait l'histoire *narration* et M. Guizot l'appelait *analyse*. Je l'ai nommé *résurrection* et ce nom lui restera. »

En vérité, nous n'avons pas assez de grands historiens pour que, quand les étrangers les admirent, nous nous donnions le ridicule de les déprécier et de les traiter de *romanciers*, alors que c'est précisément un de leurs plus beaux titres de gloire de rendre l'histoire vivante et passionnante, oui passionnante, *comme un roman*.

La méthode de travail de Michelet,

Par Madame MICHELET.

Notre confrère et ami, le Dr Mce de Fleury veut bien nous donner communication de la lettre suivante, que lui adressa jadis Madame Michelet, et qui donne les détails les plus précis sur l'hygiène cérébrale du grand historien.

« Michelet avait des habitudes matinales ; dans sa prime jeunesse, il se levait dès 4 heures du matin. Au milieu de la vie — quand je l'ai épousé — plutôt avant 5 heures ; à la fin, à 6 heures.

« Il était très dormeur, avait le sommeil paisible d'un enfant. Volontiers, lorsqu'il était seul, il se couchait à 9 heures, après avoir fait une lecture dans laquelle il trouvait son repos et comme un rafraîchissement du hâle de l'histoire. Cependant ce n'était pas sur l'impression de cette lecture dans ses auteurs favoris, qu'il s'endormait ; avant d'éteindre sa lampe, il revoyait son programme, c'est-à-dire les faits principaux du chapitre qu'il devait écrire le lendemain. Pendant le sommeil il se faisait, sans doute, un travail latent, qui, au réveil, se changeait en une lumière et, parfois, rectifiait les vues de la veille. Ainsi, c'était essentiellement un *nocturne* (1).

« Pour son alimentation, il était très sobre, écartant les matières encombrantes, gros légumes, etc.

« Avant de se mettre au travail, il prenait régulièrement une toute petite tasse de café (2) au lait sans pain. Il appelait cela son « remorqueur ». A onze heures, il déjeunait avec deux œufs et une côtelette. Peu ou point de dessert ; un peu de bordeaux ; jamais de spiritueux, ni de café noir, qu'il haïssait autant qu'une médecine, tandis que le café au lait était pour lui un régal.

« Ce régime intelligent, qui lui faisait préférer les aliments qui nourrissent bien sous un petit volume, n'a guère varié pendant les vingt-sept années de notre mariage. Je dois pourtant dire qu'avec la vigilance que devrait avoir toute femme près d'un travailleur de la pensée, je l'alimentais de viandes noires

---

(1) Michelet, dit de Fleury, avait l'habitude de ne se coucher qu'après s'être occupé, au moins un instant, des documents ou des sujets qui devaient faire l'objet de ses études du lendemain. Il comptait sur le travail de la nuit, rêve ou automatisme, pour nourrir les concepts ainsi déposés dans sa conscience. Et s'il le faisait chaque soir, il y a lieu de croire que cela lui réussissait. (Cité par le Dr P. Chabaneix, dans sa très curieuse thèse de doctorat : *Essai sur le subsconscient dans les œuvres de l'esprit*, p. 24.)

(2) « M. Michelet travaillait matin, employant aussi le café. Dès qu'il se levait, à six heures, il l'avalait : cela le portait, dit-il, jusqu'à midi. — Le portait ? Non, l'enlevait. On le sent à son style, — plein d'éclairs, mais aussi de saccades fébriles, — le tempérament supra-nerveux, le sang picard. Mais cette complexion, prodigieusement riche, virile et féminine en même temps, demanderait tout un chapitre.

Dans son dernier volume, cet écrivain attribue à « l'avènement du café » une partie de l'esprit nouveau, léger, révolutionnaire, de notre grand dix-huitième siècle — et à la fumée du tabac l'engourdissement de l'âme française dans ces derniers temps. (V. dans la *Grande Revue* un article sur l'*Hygiène de l'Esprit*.)

et de légumes riches en azote, lorsque, ses préparations faites. il se mettait à sa table et écrivait, tout d'une haleine. le tiers ou la moitié d'un volume.

« Mais lorsqu'il retournait à ses recherches, ce qui demandait plutôt un regard calme pour être lucide, j'entremêlais son alimentation de viandes blanches, légumes verts, etc..., bien entendu sans l'en occuper. L'heure des repas était celle où chacun de nous apportait ses impressions. ses idées. Nous nourrir semblait l'accessoire. Mais tout avait été prévu.

« La somme quotidienne de travail était donc de six heures environ. Cela, pour Michelet, a été fixe (1), pendant toute sa vie. Mais, après le déjeuner, il y avait les séances aux bibliothèques ; les six ou sept heures passées aux Archives pendant les vingt années qu'il a été chef de la section historique. Rentré chez lui, à quatre heures, il ordonnait le résultat de ses recherches et préparait le travail du lendemain.

« Malgré sa constitution délicate (2), sa santé était assez égale. Elle se fortifiait par le travail (3). Lorsque toutes ses pré-

(1) « Jamais vie ne fut mieux réglée que la sienne. Il était au travail dès six heures du matin et il restait enfermé jusqu'à midi ou une heure, sans permettre qu'on vînt le déranger ou le distraire. Même pendant ses voyages, pendant ses séjours au bord de la mer ou en Suisse, il ne souffrait pas que rien fût retranché à ses heures de travail. L'après-midi était consacrée à la promenade et à l'amitié. Tous les jours on pouvait venir le voir de quatre à six heures. Il ne travaillait jamais la nuit, et sauf en quelques rares occasions, se retirait pour dormir vers dix heures ou dix heures et demie du soir. D'une extrême sobriété, ne prenant d'autre excitant que le café, qu'il aimait avec passion, ayant le tabac en horreur, il n'acceptait ni dîners, ni soirées hors chez lui. Ces distractions eussent dérangé l'unité de sa vie et de ses pensées. Pour que son esprit eût toute sa liberté, il fallait que rien ne changeât dans les objets qui l'entouraient. Ils étaient pour lui une partie de lui-même. Jamais il ne souffrit que le drap qui recouvrait sa table à écrire fût changé, ni que les vieux cartons sales et déchirés où il renfermait ses papiers fussent renouvelés. » (*Renan, Taine, Michelet*, par G. Monod, p. 255-256).

(2) Comme tout bon citoyen du temps, Michelet devait faire partie de la Garde Nationale : soit faiblesse réelle de constitution, soit désir d'être exonéré d'un service peu compatible avec sa vie solitaire, il écrivit la lettre suivante au maire du VIII[e] arrondissement :

JULES MICHELET,
rue de la Roquette, n° 53.

A Monsieur le Maire du VIII[e] arrondissement,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien approuver la demande que je fais d'une nouvelle revision, à M. le Préfet. Ma santé déjà très faible au moment de la première, s'étant encore détériorée depuis (comme le prouve le certificat ci-joint) m'empêche de pouvoir satisfaire à la loi.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

JULES MICHELET.

Cette pièce curieuse fait partie de l'intéressante collection d'autographes, trouvée dans les divers papiers de la Préfecture, par MM. Coyecque et L. Lazard, les distingués et érudits archivistes des *Archives de la Seine*, qui ont bien voulu mettre ce document à notre disposition. (Extrait d'un article de MM. H. Vial et G. Capon, dans le *Gaulois illustré* du 3 juillet 1898.)

(3) Nous puisons dans une biographie de l'historien, *Michelet et ses enfants*, (p. 45-46), par E. Noël, les curieux renseignements qui suivent :

M. Michelet a quelques douleurs de poitrine, il ne fait plus qu'une leçon par semaine. « Les hommes de lettres, me disait-il, souffrent toujours et n'en vivent « pas moins. C'est tantôt à l'estomac, tantôt à la poitrine, tantôt à la tête, mais « tout cela est nerveux. » Il est certain que je n'ai jamais remarqué chez lui tant

parations étaient faites et son orientation trouvée, il avait donné le « coup de piston », alors il allait comme sur un rail, emporté par l'élan d'impulsion qu'il avait fourni lui-même.

« Aucune distraction, peu ou point de visites, rien d'étranger à sa production. Les entr'actes étaient à surveiller. Son livre achevé, il ressentait la fatigue de ce travail continu, il éprouvait cette tristesse physique qui saisit le producteur après un long effort. Il semble, pour un moment, que le ressort même de la volonté soit brisé. Heureusement la campagne et l'histoire naturelle venaient à son secours...

« S. J. MICHELET. »

Trouvailles curieuses et documents inédits

La lettre suivante, inédite, obligeamment communiquée par M. Noël Charavay, l'expert en autographes bien connu, témoigne du goût très vif, que de tout temps Michelet accusa pour la médecine.

Cher Monsieur,

Je suis heureux de votre aimable souvenir, et voudrais vous bien renseigner, mais vous ne me dites pas quelle est la maladie de votre ami.

Si c'est de la poitrine, ou des nerfs, le climat de Provence est bien variable. Il est fortement *siccatif*, irrite la peau, et sans doute cicatrice (*sic*) les plaies du poumon et autres, mais le vent *grec* ou d'Est y est fort désagréable. Le mistral du nord-ouest y est par momens aigu et violent. — Telle est aussi la race, rude, brusque, violente.

Beaucoup préfèrent pour la poitrine la molle et douce humidité de Pise, — ou mieux encore, l'invariable douceur de Palerme.

---

de vitalité. Il m'a dépeint les désagréments de sa maison, qui est lézardée profondément derrière les lambris. C'est même à cela qu'il attribue la maladie de sa femme, aggravée par un courant d'air et une humidité qu'on ne pouvait combattre. Ce n'est que lorsqu'on a ôté le lambris qu'on a pu voir ces lézardes, et il n'était plus que temps.

« Il m'a fait l'historique de ses logements. Il a habité d'abord dans le faubourg Saint-Antoine. « A chacune de ces maisons, disait-il, se rattache une série d'étu- « des nouvelles. » Il m'a aussi initié à son système de travail. Il se lève avant le jour dans l'hiver, écrit jusqu'au déjeuner, puis va aux Archives. Le soir, il ne fait plus rien et se couche de 9 à 10. Il a eu deux ans mal à la tête pour avoir travaillé trop tôt après ses repas, surtout le soir.

« Michelet, écrit le Dr Gélineau, dans son *Hygiene des gens nerveux*, Michelet accablé, épuisé par les occupations multiples du professorat, était tourmenté vers trente ans par d'horribles migraines, entretenues aussi par les souffrances d'un mauvais estomac. Le Dr Edwards qui le soignait, dit à sa femme : « Il se pourrait qu'il devînt fou ou qu'il mourût. » Un voyage en Italie, qu'il fit à cette époque, ne le soulagea point. Alors il se dit : « Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je ne vais plus lire de livres, je vais en faire », et dès ce jour, en se levant, il savait très nettement ce qu'il avait à faire, et sa pensée ne portant plus que sur un seul objet à la fois, il fut guéri de ses migraines. » (V. le *Journal des Goncourt*, tome II, p. 184.)

Au total, nos côtes de France ne doivent pas valoir mieux qu'Alger. Il y a, dit-on, dans quelques plis des Pyrénées, des lieux plus doux que la Provence, le Vernet par exemple, si je ne me trompe.

Si votre ami se décidait pour Hyères, je le dirigerais moi-même dans le choix d'une maison. Il n'y en a ici qu'un très petit nombre de bonnes.

Je vous serre la main affectueusement,

J. Michelet.

Nous avons ici de l'hiver, comme partout, mais plus court, dit-on, de la pluie froide, de la neige, mais fondue à l'instant. Toulon est détestable, Marseille et Gênes inhabitables. Nice et Monaco sont à peu près au niveau d'Hyères.

Du reste, dans ces différences de stations médicales, il faudrait être guidé par un médecin habile que je n'ai jamais rencontré.

PAGES RETROUVÉES

La mort de Michelet.

...Depuis plusieurs jours, les intimes de Michelet signalaient sur sa physionomie les traces irrécusables d'un trouble profond, — les témoignages trop évidents d'une crise prochaine. Déjà, un matin, on l'avait trouvé sans connaissance, étendu au pied de son lit.

Son esprit perdait par instant de sa merveilleuse lucidité. Ses souvenirs les plus récents s'effaçaient. Il avait des craintes, des superstitions d'enfant, d'incroyables accès de jalousie. Il suivait des yeux Mme Michelet, lorsqu'elle se promenait sur le boulevard des Palmiers et n'était rassuré que lorsqu'il la voyait vite revenir auprès de lui, dans ce petit appartement bourgeois transformé par ses soins et ceux de sa femme en une sorte de *hacienda* remplie de fleurs et d'oiseaux.

De pâles sourires effleuraient encore les lèvres du grand écrivain, lorsque, enfoncé dans son large fauteuil, le dos inondé de ce bon soleil du midi, il assistait aux ébats joyeux d'un jeune chat qui, sans qu'il en eût peut-être conscience lui-même, lui rappelait le bonheur de vivre.

La paralysie séreuse qui couvait sourdement éclata tout à coup avec une intensité qui ne laissait aucun espoir.

Michelet, à l'imitation d'Alfred de Vigny, avait conservé une sorte de coquetterie sénile qui le laissait isolé, sans secours, une partie de la journée. Il ne permettait à personne de l'aider dans ses préparatifs de toilette. Il voulait apparaître entouré de toute sa dignité, de tout son prestige de grand homme. Jamais il ne consentit à ceindre son front du bonnet de nuit traditionnel et se présentait, le matin, à l'admiration de sa femme, avec les cheveux bien lisses, soigneusement ramenés sur les tempes et toute l'apparence d'un petit vieillard très appétissant. Peut-être espérait-il par cette correction se faire beaucoup pardonner ?

Quoi qu'il en soit, il était seul, lorsque l'attaque de paralysie le frappa et le fit rouler sur le parquet. Sa femme, qui se tenait dans la chambre voisine, entra précipitamment au bruit de la chute, et le trouva étendu à côté de l'alcôve, la bouche grimaçante, les yeux hagards, les mains crispées. Le moribond n'avait pas tout à fait perdu connaissance ; il voulut rassurer Mme Michelet, et articula cette phrase semi-grotesque, qui fut presque celle de la dernière heure : « Ce n'est rien, c'est le chat ! » Le jeune chat, effrayé, en effet, du tumulte, avait maladroitement sauté sur son maître et l'avait renversé.

Le docteur V..., appelé en toute hâte, n'hésita pas une minute sur l'issue fatale de cette attaque. M. P., pharmacien du voisinage, homme de savoir et de dévouement, fut chargé de garder l'illustre malade et d'appliquer les médicaments prescrits. Les réactifs devaient être malheureusement impuissants. Michelet comprenait la gravité de sa position : les paroles qu'il articulait parurent du moins le faire soupçonner. Il ne sortit de sa poitrine aucune plainte ! Il mourait de la mort du sage. Sa physionomie conservait une admirable sénérité. Eut-il le désir d'avoir les consolations de la religion, il est impossible de le dire. Dans tous les cas, son entourage aurait repoussé toute démarche officieuse faite dans ce sens. Michelet croyait fermement à l'immortalité de l'âme. Plusieurs discussions qu'il soutint peu de mois avant sa mort en sont une preuve éclatante : « Je ne puis admettre, disait-il, que l'âme disparaisse avec le corps ; les iniquités d'ici-bas qui restent impunies nous démontrent assez qu'après la mort, justice doit être rendue !... »

***

Fidèle à la tâche qu'il s'était imposée, M. P... demeura toute la nuit et les nuits suivantes au chevet du mourant.

Il s'acharnait à cette lutte sans espoir de rendre l'existence à ce corps usé, qui depuis longtemps était pour ainsi dire plus près de la mort que de la vie. Mme Michelet se promenait en robe écarlate, d'une chambre à l'autre, recevant quelques visites, répondant aux consolations banales et entourant d'un tendre regard le pauvre agonisant. La nuit venue, M. P.... eut besoin de l'aide de bras solides pour retourner et frictionner le malade. On eut recours à la bonne volonté d'un vigoureux voisin, qui très probablement entendait parler pour la première fois du célèbre historien.

Mme Michelet s'étendit sur un sommier ; la fatigue l'accablait. Elle s'informait à toute minute de l'état de son mari. Pendant quelques heures, les soins intelligemment prodigués parurent déconcerter la marche du mal. Il y eut comme un moment d'arrêt. M. P... et l'homme de peine qui veillaient s'étaient un peu éloignés. Mme Michelet les engagea à venir se reposer près d'elle. Elle prit un de ces volumes à couverture jaune, l'*Oiseau*, l'*Insecte* ou l'*Amour* ; nos informations manquent de précision à ce sujet, et lut à haute voix un passage sans doute favori auquel elle avait peut-être eu l'honneur de collaborer (1). Sous le charme de cette lecture ou tout simplement

(1) Sur la collaboration de Mme Michelet aux œuvres de son mari, lire l'intéressant article de M. Adolphe Brisson dans le *Temps*, du 9 juillet 1898.

fatigué d'être debout, l'homme de peine s'assit familièrement sur le rebord du sommier où reposait Mme Michelet.

Ainsi s'écoula une partie de la première nuit ; d'un côté, le grand écrivain s'éteignait ; de l'autre, sa prose éloquente retentissait doucement dans la pièce voisine.

L'agonie dura huit jours ; Michelet exhala le dernier soupir sans qu'il lui fût permis de faire ses adieux et de dicter ses dernières volontés.

* * *

Dès que le bruit de sa mort se répandit, le notaire Roullier ouvrit, par ordre de Mme Michelet, le fameux testament qui, depuis, a singulièrement voyagé de tribunaux en tribunaux.

L'historien-philosophe, en âme stoïque, n'avait jamais redouté la mort, mais la pensée d'être enterré vivant le faisait frissonner des pieds à la tête.

Il avait donc recommandé qu'une main autorisée procédât à son embaumement.

« Je désire, avait-il dit, que mon ami M. Robin, professeur à l'Ecole de médecine, fasse mon autopsie. Si l'on juge que toute trace de vie a disparu, je veux néanmoins qu'on attende la décomposition pour m'enterrer... Si dans l'opération on s'apercevait que je ne suis pas complètement mort, je veux que l'on me fasse passer de vie à trépas sans souffrance... »

M. Robin était à Paris ; il était impossible de le faire venir à temps. On eut donc recours aux lumières du pharmacien et l'embaumement fut résolu.

La constatation légale avait déclaré bel et bien mort le pauvre Michelet. Il fallait donc sans plus différer commencer la triste besogne.

On se mit à l'œuvre. Les pompes d'insufflation étaient apportées. Le chlorure de zinc, qui joue le principal rôle dans l'embaumement, allait être injecté par l'artère carotide, lorsqu'une pensée vint traverser l'esprit de M. P..., à la vue de la physionomie calme, imposante, de Michelet : « Est-il bien mort ? » se disait-il, et son scalpel, une seconde levé, n'osait trancher l'artère.

Il passe la main sous la nuque, le corps avait conservé une sorte de moiteur. Il soulève les épaules, même sensation. Le grand homme serait-il seulement tombé en léthargie ? Vingt-quatre heures se sont écoulées depuis le dernier soupir. Le doute n'est malheureusement plus permis. Un docteur du voisinage, ami de la maison, M. L..., est immédiatement appelé. Il constate les mêmes faits... Mais le cœur ne bat plus, la glace placée sur les lèvres ne révèle aucune trace de souffle : les membres, surtout les jambes, ont bien la rigidité cadavérique ; — à la science de reprendre ses droits et ses devoirs ; un coup rapide est porté à la carotide, le sang en avait complètement disparu.

L'opération fut faite dans les règles ; — non seulement le corps fut embaumé, mais momifié, entouré de bandelettes imbibées de sublimé corrosif.

* * *

« Je veux être environné de lumière avant d'entrer dans les ténèbres éternelles ! », s'était écrié Michelet.

Sa veuve voulut interpréter à la lettre ce vœu ; — elle décida que le corps de son mari, avant d'être couché dans une fosse, serait exposé plusieurs semaines dans quelque salle bien ensoleillée.

Une villa perchée sur la montagne et qui porte le nom charmant de Villa des Roses, fut choisie. Un contrat passé avec le propriétaire donna des droits sur cette location d'un nouveau genre ; une sorte de catafalque y fut préparé par des fidèles.

Le soir des funérailles, les frères et amis se groupèrent sur le boulevard des Palmiers, la fleur d'immortelle à la boutonnière. Quelques esprits timides, hôtes ou confidents de la veille, redoutant le scandale d'une sorte de manifestation, se contentèrent d'entrer discrètement, j'allais dire sournoisement, par la route Nationale, présentèrent leurs condoléances à Mme Michelet et se retirèrent sans bruit, se croyant quittes envers l'illustre défunt.

Le deuil fut conduit par Mme Michelet qui, en vraie femme romaine, ne voulut se soustraire à aucun des pénibles devoirs de la cérémonie ; elle fit bien. Cette manière d'agir était conforme à ses principes. Une personne d'esprit et de cœur, Mme Œ..., l'accompagna. On suivit les pentes escarpées de la montagne, les ruelles étroites qui mènent à la villa des Roses. Quelques orateurs, — dont l'un n'était autre que M. Allègre, le député actuel du Var, trouvèrent là l'occasion favorable de faire un peu de propagande électorale.

Michelet fut donc déposé sur une espèce de lit de sangle entouré de fleurs et de plantes aux larges feuilles ; une habileté de mise en scène ou pour mieux dire un manque absolu des convenances que l'on doit à la majesté de la mort, avait présidé à tout cet arrangement.

On avait ramené la main gauche du grand écrivain sur son cœur ; dans les doigts de l'autre main, on lui passa un des volumes de sa dernière période littéraire, — l'*Amour*, l'*Oiseau* ou la *Sorcière*, peu importe.

La tête était relevée ; les yeux étaient à demi-clos. On aurait pu croire qu'il reposait doucement, si un rictus pénible à voir n'avait contracté le bas du visage.

On assure que dans l'expansion de son chagrin, la veuve du célèbre historien eut l'idée de remplir le salon funèbre de tout ce qui avait captivé son mari. Il court même le bruit que des oiseaux chanteurs furent apportés sur ce mausolée ainsi que des objets qu'il avait aimés.

Une femme préposée à la garde du mort en permettait la vue aux admirateurs ou aux simples curieux en quête d'un souvenir ou d'un spectacle. Quelques pièces de monnaie tombaient dans la main de la bonne femme et tout était dit : l'on se croyait quitte du respect comme à la sortie d'une baraque de la foire.

Une huitaine de jours se passèrent ainsi ; la colonie anglaise, assez nombreuse à Hyères et qui n'y rencontre pas ordinairement grande distraction, affluait du côté de cette salle de mort avec indifférence ou cette curiosité méprisante qui semble vouloir rabaisser tout ce qu'elle touche.

Le gendre de Michelet se présenta tout à coup suivi d'un huissier et ordonna, pièces en mains, la sépulture immédiate au cimetière. On légiféra, on se disputa devant le cadavre. Il fallut bien obéir à la décision du tribunal ; le corps enfermé dans une double bière fut inhumé provisoirement.

Une pierre tumulaire, sans autre inscription que l'estampille du notaire Roullier et cette phrase qu'il s'est évidemment appliquée :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux

étaient les seules indications qui fassent retrouver le tombeau d où va être retiré dans quelques jours le corps de Michelet, au milieu de cette mer toujours montante de sépultures.

Paul CRATÈRE.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

La médecine et les médecins au Salon de 1898.

Notre profession occupe, cette année, une place restreinte à l'Exposition des Beaux-Arts.

Dans une visite rapide, nous avons noté au passage :

Un coin de Laboratoire, par Mlle Muraton : une table couverte de flacons et de paperasses, et des cobayes qui font la sarabande autour. C'est lumineux et gracieux.

Les *Buveuses de sang*, de M. Gueldry, donnent une autre sensation. Si M. Gueldry a voulu nous faire voir la vie en rose, voire même en rouge... sang de bœuf, il y a pleinement réussi.

Pour obéir à la tradition, nombreux confrères sont pourtraicturés : nos éternels ennemis, les clients, ne pourront plus dire qu'ils ne peuvent les souffrir même en peinture, puisqu'ils s'arrêtent avec complaisance devant !

Le peintre Jean Aubert nous a restitué la physionomie du Dr Pellereau ; M. Albert Aublet a pris pour modèle le Dr Serrand.

N'oublions pas le Dr D... par Giacomotti, le Dr G... par Schommer, le Dr Viger, député du Loiret, par M. V. Guillomet ; les Drs Richelot et Merklen, par M. Benoît-Barnet ; le Dr Gaucher, par M. Baud-Boves, etc.

De M. F. Desmoulin, un épisode, magistralement traité, du dernier Congrès de médecine de Moscou. Voici comment le décrit un de nos bons critiques d'art, M. Fernand Mazade :

« Appelé, sur la demande du professeur Sklifossowski, chirurgien de la Cour, président du Congrès, et des plus hautes notabilités chirurgicales du monde entier, à démontrer, les instruments à la main, les méthodes nouvelles qu'il avait si brillamment décrites, le docteur Doyen pratiqua plusieurs séries d'opérations sur des malades qui lui furent confiés par des collègues russes. — M. Desmoulin a choisi comme motif de son tableau une opération de craniectomie. Le docteur Doyen est aidé par son ami le docteur Bourcart, de Cannes. Autour de lui, le professeur Sklifossowski, de Saint-Pétersbourg, le professeur Simpson, d'Edimbourg, le professeur Kocher, de Berne, le professeur Czerny, d'Heidelberg, le professeur von Bergmann, de Berlin ; à gauche et de profil, le professeur Roux, de Lausanne ; entre les professeurs Roux et Sklifossowski, les docteurs Malibran, de Menton, et Vivant, de Monte-Carlo, qui examine la scie circulaire ; à droite et sur le premier plan, le docteur Toupet, de Paris. Les portraits sont d'une belle facture, d'une

ressemblance frappante. La réunion, autour du chef de la nouvelle école chirurgicale française, de tant de collègues éminents, le succès, presque sans précédent, du docteur Doyen à cette grande réunion scientifique internationale, succès survenu bien à point pour relever devant l'étranger le prestige de la France, donnent à la composition de M. Fernand Desmoulin un intérêt tout particulier et assurent à la gravure à l'eau forte, qu'il doit très prochainement terminer, une des meilleures places dans l'histoire de la chirurgie française. »

Signalons, en terminant, *La Consultation au dispensaire*, de Mlle Emilie Desjeux et, dans la section de sculpture, les bustes de Verneuil, des Dr Walther et Dujardin-Beaumetz. Et puis.. c'est à peu près tout !

Médecine, Histoire et Art.

Nous avons eu l'occasion, dit un de nos confrères de l'*Evénement*, de voir, chez le peintre Henry Cond'Amin, le tableau reproduisant la scène tragique du 24 juin 1894, à Lyon, la mort du président Carnot.

Le tableau représente M. Carnot à ses derniers moments. Le Président repose sur le petit lit de fer, où l'avaient fait placer les docteurs Poncet et Ollier, qui tentèrent l'opération de la laparotomie. La scène est reconstituée dans tous ses détails avec une rigoureuse exactitude.

Nous aurions préféré toutefois, en ce qui concerne l'attitude de quelques-uns des personnages, que l'artiste eût donné à ceux-ci une pose plus en harmonie avec leur caractère et qui a été la leur, un moment, au cours de cette soirée tristement historique. Pourquoi, par exemple, l'archevêque de Lyon, S. E. le cardinal Coullié, n'est-il pas à genoux, en prière, auprès de la couche funèbre ?

D'autre part, pourquoi ce flambeau qu'un personnage tient juste au-dessus de la tête du mourant, alors qu'une pénombre s'imposerait ?

Cela dit, l'œuvre de M. Cond'Amin ne mérite plus que des éloges et elle fera bonne figure dans un de nos grands musées.

Médecins ministres.

Le nouveau ministère contient un médecin, M. le Dr Viger, ministre de l'Agriculture, né le 10 octobre 1843 à Jargeau (Loiret), député de la circonscription d'Orléans, qui déjà fut ministre de l'Agriculture dans les cabinets Dupuy (1893), Casimir-Périer (1893), Dupuy (1894) et Bourgeois (1895).

Il contient, en outre, un pharmacien, M. Peytral, ministre des Finances, né à Marseille en 1842, ancien député de Marseille, sénateur des Bouches-du-Rhône, depuis 1894. M. Peytral a déjà été sous-secrétaire d'Etat aux Finances dans le cabinet Floquet (1888) et dans le cabinet Dupuy (1893).

En Italie, c'est au docteur *Guido Baccelli*, professeur de clinique médicale à la Faculté de Rome, que vient d'être confié le portefeuille de l'Instruction publique.

Il eut une première fois ce portefeuille dans le cabinet Cairoli, en 1880, et le garda dans celui de M. Depretis, jusqu'en 1884.

Durant ce séjour relativement long à la tête du département qui a les beaux-arts et les monuments historiques dans ses attributions,

le docteur Baccelli s'intéressa surtout à la conservation et au lustre des antiques monuments romains.

A la mort de Depretis, il se rallia à la fortune de M. Crispi, mais ce ne fut qu'eu 1893 qu'il revint, dans le troisième cabinet de ce dernier, à l'Instruction publique. Il y resta jusqu'à sa chute, en 1896.

Les électeurs de la 3e circonscription de Rome sont toujours restés fidèles à leur représentant. A la Chambre, il traite plus spécialement des questions d'enseignement ou d'intérêt agricole. Son rapport sur la bonification de la campagne romaine fut très remarqué.

Comme orateur, le Dr Baccelli a la parole facile, abondante, mais le débit pompeux d'un rhéteur et des attitudes de tribun. C'est un des représentants les plus distingués de notre profession,

Médecins érudits.

Par décret en date du 23 juin 1898, M. le Dr Lamouroux, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, vice-président de la *Commission du Vieux Paris*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Toutes nos félicitations à notre confrère qui est, en même temps qu'un érudit très averti, un administrateur des plus entendus.

Médecins lauréats de l'Académie française.

Tous nos compliments à l'ami Maurice de Fleury, pour la récompense que vient de lui décerner l'Académie française, et que lui a mérité le très intéressant ouvrage, dont nous avons donné jadis l'analyse, l'*Introduction à la Médecine de l'Esprit*.

Décidément la médecine mène à tout, à condition de s'en *évader*.

Nouveaux Journaux de médecine.

Nous avons reçu le premier numéro du *Passe-Temps médical*, qui s'intitule : *Journal des curiosités médicales, anecdotiques, historiques, littéraires et scientifiques*. Un titre plein d'alléchantes promesses, que le rédacteur en chef, notre confrère le Dr Frédéric Monvenoux, s'efforcera sans doute de réaliser. Nous l'accompagnons, en tout cas, de tous nos vœux. Le journal paraît à la fois à Paris et à Lyon.

Annonçons également la réapparition du journal : *Le Médecin*, de notre sympathique confrère, le docteur Paul Cornet, le maître spécialiste ès-maladies gastriques.

ECHOS DE PARTOUT

Gens du monde médecins.

Le jeune Baron Henri de Rothschild, qui s'est consacré, comme on sait, à l'étude de la médecine, a passé avec succès sa thèse de doctorat.

Le jury était composé des docteurs Fournier, Budin, Poirier et Netter.

La thèse de M. Henri de Rothschild était un important travail donnant l'état actuel de la science sur l'hygiène du nouveau-né. Elle a obtenu la note *extrêmement bien*. (*Le Figaro.*)

EPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

—

JUIN

3 juin 1882. — *Mort de Garibaldi.*

Qui n'a entendu parler de la balle de Garibaldi ? Certes, la légende est connue ; la vérité l'est peut-être moins. C'est elle que nous allons essayer de mettre en lumière, en nous appuyant sur des documents précis et irrécusables (1).

Garibaldi venait d'être blessé au combat d'Aspromonte par la balle d'un tirailleur, d'un *bersagliere*. Le coup de feu avait atteint le général au-dessus de la malléole interne du pied droit, traversant de part en part le pantalon de drap, le cuir de la botte et la chaussette de laine. Le projectile était venu de gauche et d'en bas. Se sentant blessé, Garibaldi avait essayé de faire quelques pas, mais la douleur, plus forte que sa volonté, l'avait immobilisé.

Le premier pansement fut fait sur le champ de bataille même par le Dr Albanèse. Le chirurgien se contenta de faire à la peau une incision de 2 centimètres, puis de réunir la plaie sans pousser plus loin son exploration. Il avait ensuite, à l'aide de flocons de charpie, pansé la plaie provenant du projectile et par-dessus avait conseillé de pratiquer des fomentations d'eau froide.

Le 4 septembre 1862, à 11 heures du matin, avait lieu une première consultation. La blessure datait, à ce moment, d'un peu moins de six jours. Le Dr Albanèse, originaire de Sicile, élève de l'école de Florence, avait, en cette double qualité, les prérogatives de médecin traitant.

Il avait assisté, du reste, Garibaldi depuis Aspromonte, et paraissait posséder toute la confiance du général. Six médecins prêtaient leur concours au Dr Albanèse. Trois étaient spontanément venus, deux avaient été envoyés par le gouvernement, et, enfin, le professeur Zanetti avait été réclamé par le blessé lui-même. Le professeur Porta, de l'Université de Pavie, avait demandé à se joindre à ses confrères.

L'état général du blessé était bon, mais le transport à Varignano avait été très pénible, et une infiltration de tous les tissus de la jambe laissait craindre de graves complications.

La balle était-elle, ou non, enclavée dans l'articulation du pied, cela seul importait pour l'instant. D'un commun accord et à l'unanimité, les médecins italiens déclarèrent que la balle n'avait pas pénétré au sein de la plaie. Quant à la contusion, produite par une balle morte au-dessus du genou gauche du général, il n'y avait pas lieu de s'en préoccuper.

* * *

Le 24 octobre 1862, c'est-à-dire près de deux mois après l'accident, le Dr Nélaton recevait dans la journée une lettre, écrite au nom du général Garibaldi et signée par ses quatre médecins ordinaires, réclamant le concours de ses lumières et sa présence à la Spezzia.

Arrivé à la Spezzia avec les Drs Vio et Mœstri, Nélaton fut de suite introduit auprès du blessé. C'était le mardi 28 octobre, par

(1) Cet article a paru pour la première fois, sous notre signature, dans le *Journal de Médecine de Paris*. Il n'a pas été reproduit depuis.

conséquent cinquante-neuf jours après la blessure : Garibaldi était entouré de ses médecins ordinaires, MM. Albanèse, Prandina, Bazile, Ripari, qui procédèrent, en présence du médecin français, au pansement du matin.

Voici en quels termes Nélaton rendait compte de son intervention :

« Je dois dire d'abord que, dès que le membre fut découvert, je fus très satisfait de sa bonne installation. Il était soutenu dans un de ces appareils à suspension, diversement modifiés et améliorés depuis quelques années, qui conviennent parfaitement pour les fractures compliquées de la jambe.

Les diverses pièces de pansement étant enlevées, je procède à l'examen détaillé du membre. L'aspect général en est satisfaisant, la position est bonne, le pied est à angle droit sur la jambe et déjà assez fixe pour que le blessé puisse soulever le membre sans éprouver la moindre douleur. La peau a sa coloration normale, excepté dans le voisinage de la blessure, où elle présente une légère teinte rosée. La tuméfaction, qui s'était élevée jusqu'au genou, est maintenant bornée au voisinage de la blessure ; elle s'élève à peine à trois travers de doigt au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, et descend dans la même étendue au-dessous de cette articulation. Du reste, cette tuméfaction ainsi limitée n'est pas très considérable : elle ne masque ni les saillies malléolaires, ni les reliefs du tendon d'Achille. L'exploration la plus attentive de tout le pourtour de l'articulation du pied ne fait reconnaître qu'une tension œdémateuse ; dans aucun point on ne trouve la fluctuation caractéristique de la présence d'une collection de liquide. La pression ne développe aucune douleur, si ce n'est dans le voisinage de la plaie ; encore cette douleur est-elle modérée

Quant à la plaie, elle est située au niveau du bord antérieur de la malléole interne. Elle est de forme ronde ; elle a 3 centimètres de diamètre. La surface est recouverte par une couche de bourgeons charnus de bon aspect, et laisse apercevoir à son centre une petite dépression par laquelle s'écoule un pus de bonne nature et en très petite quantité. En effet, quinze heures s'étaient passées depuis le précédent pansement et la quantité de ce liquide déposée à la surface des compresses et de la charpie ne dépassait certainement pas une cuillerée à café. »

L'examen terminé, le chirurgien rassurait le blessé en ces termes :

« Général, je suis heureux de vous annoncer que je ne crois pas l'amputation nécessaire et que la balle pourra être extraite facilement. »

A quoi le général répliquait avec un calme de stoïque résignation : « J'aime encore mieux cette solution que l'autre et je vous en remercie beaucoup. »

L'impression de Nélaton était favorable. Il était d'avis qu'il fallait extraire la balle, mais après avoir préalablement élargi, à l'aide d'une dilatation graduelle, le trajet de la plaie jusqu'au corps résistant, par l'introduction répétée de corps dilatants. Quand le trajet serait assez large, une simple pince suffirait à amener la balle au dehors.

La plaie était exactement située au niveau du bord antérieur de la malléole interne. Sa surface était recouverte d'une couche de bourgeons charnus, de bon aspect, et laissait apercevoir à son cen-

tre une petite dépression, par laquelle s'écoulait en petite quantité un pus de louable consistance. Il était évident que l'articulation avait été ouverte, qu'elle s'était enflammée, et que la balle était non pas dans l'articulation, mais dans son voisinage.

Comment Nélaton parvint-il à en affirmer l'existence ? C'est ce que le célèbre praticien a eu soin de préciser, dans le remarquable rapport publié à cette époque : ·

« Je dus, dit-il, explorer la plaie par l'introduction d'un stylet. Celui-ci pénétra très facilement, sans provoquer la moindre douleur.

Le dirigeant transversalement à 2 cent. 1/2, je fus arrêté par un corps dur, résistant, rendant à la percussion un bruit sourd, bien différent de ce bruit sec qui résulte du contact avec le tissu compact et nécrosé et ne donnant pas non plus l'idée d'un frottement sur la surface rugueuse d'un tissu spongieux. »

En inclinant légèrement l'instrument, Nélaton passait au-dessus du premier obstacle, pénétrait à une profondeur de 5 à 6 centimètres et était arrêté en ce point par une résistance osseuse à peu de distance de la malléole externe. Le corps rencontré par le stylet à 2 cent. 1/2 de l'orifice d'entrée, n'était autre que le projectile, logé dans la dépression plàcée au-devant de la poulie de l'astragale, sur le col de cet os.

Les circonstances de la blessure confirmaient au reste cette hypothèse. La direction du coup de feu, la perforation de la botte et du bas, dans lesquels la balle n'avait pas été retrouvée, l'issue de fragments de cuir extraits à diverses reprises de la profondeur de la plaie, le gonflement observe immédiatemnt après la blessure, dans un point presque diamétralement opposé à l'orifice d'entrée, enfin la forme cylindro-conique de la balle, tout concourait à justifier les appréhensions du chirurgien.

Devait-on extraire la balle, ou la laisser séjourner dans l'articulation ? Nous avons vu la détermination à laquelle s'était arrêté Nélaton.

Grâce à de petits cylindres de racine de gentiane de volume croissant, et plus tard d'un fragment d'éponge préparée, on devait obtenir l'agrandissement de la plaie, et dès lors l'extraction devenait aisée.

Après avoir rédigé sa consultation, Nélaton confiait son illustre malade à ses médecins traitants et retournait en France. Il ne pouvait, d'ailleurs, prolonger son séjour à la Spezzia jusqu'à la date fixée pour une consultation où devaient se réunir dix-sept médecins, parmi lesquels on comptait, naturellement, les noms les plus réputés du corps medical d'au delà les Alpes.

Comme pronostic, Nélaton affirmait la guérison du général, mais estimait qu'il persisterait longtemps une demi-ankylose de l'articulation du pied.

***

On a pu être frappé, en lisant cette relation rétrospective d'un événement qui eut, en son temps, un énorme retentissement, de ce fait, que les chirurgiens qui soignaient Garibaldi se souciaient avant tout de formuler un diagnostic, bien plutôt que d'établir un traitement.

C'est qu'à l'époque, les pansements antiseptiques n'étaient pas encore rentrés dans la pratique chirurgicale courante. Les méde-

cins qui entouraient le général se contentaient d'user de charpie, enduite ou non de cérat.

Détail ignoré, un homme, dont on a, peut-être inconsidérément, raillé la méthode, qui a du bon, F.-V. Raspail avait, dès les premières nouvelles de l'accident, offert son concours désintéressé à Garibaldi.

« Le nouveau système de pansement (au camphre) aurait cicatrisé cette plaie en un mois, écrivait-il en 1866. Du fond de notre retraite, et sans rien ébruiter de notre sollicitude justement alarmée, nous lui avions adressé dans le temps une lettre sous le couvert de son fils. La lettre a sans doute été interceptée, et la médecine italienne et les tortures du héros ont continué leur cours pendant deux ans d'inutiles soins. »

A la vérité, Garibaldi eut, pendant de longs mois, une impotence fonctionnelle du membre atteint. Mais, grâce à l'intervention si heureuse de Nélaton, il put le conserver.

Une semaine environ après le départ du chirurgien français, le 31 octobre, avait lieu une nouvelle consultation, faite par les Drs Partridge et Pirogoff, consultation à laquelle assistaient les Drs Palasciano et Odini.

Ils conseillèrent l'expectation, sauf dans le cas où la quantité et la qualité du pus, aussi bien que le détachement des esquilles ou la formation des abcès imposeraient la nécessité d'extraire le projectile. Les chirurgiens étrangers ne voulaient ni de l'extraction extemporanée, ni de la dilatation progressive proposée par Nélaton.

Quoi qu'il en soit, Nélaton, de retour à Paris, avait fait construire un stylet à olive de porcelaine non vernie, qui pouvait servir à enlever, par un frottement même très léger, la moindre parcelle du métal. Il l'avait envoyé au professeur Zanetti, qui, un mois après le départ du chirurgien français, pratiquait, selon ses indications, l'extraction de la balle.

Un télégramme du préfet de Pise annonçait à Nélaton que ses prévisions s'étaient réalisées.

De ce jour, Nélaton devenait le chirurgien le plus répandu et le plus populaire du monde entier.

11 juin 1832. — *Funérailles du Général Lamarque.*

Les lignes qui suivent sont extraites d'un livre curieux (1) et peu commun, qui a pour auteur un savant médecin et naturaliste. Nous aurons certainement occasion de faire à cet intéressant ouvrage de fréquents emprunts.

« Le 11 juin, j'assistai aux obsèques du général Lamarque, que le choléra de Paris et aussi l'épidémie d'agitations politiques nous ont enlevé presque en même temps que le grand naturaliste Cuvier. Ce corps inanimé, ce froid cadavre, après avoir été l'occasion d'une grande émeute dans les rues de la capitale, a été paisiblement inhumé dans la modeste chapelle d'Eyres ; toute la population, sans distinction de rang, accourut à la funèbre cérémonie, plusieurs discours furent prononcés, en particulier par le député des Landes, M. Laurence, et par un autre député, M. Dubois (d'Angers). A la mé-

(1) L. Dufour, *A travers un Siecle*. Paris, 1888.

moire de cet illustre concitoyen, dont la famille fut toujours étroitement liée avec la mienne, et dont je fus l'ami malgré une différence d'âge, je dédie une brève esquisse morale et physique : *Amicus Plato, magis amica veritas* !

Maximilien Lamarque naquit à Saint-Sever, en 1773, d'une famille fortunée ; en 1792, il partit volontaire comme Durrieu et bien d'autres, se signala de bonne heure dans les guerres de cette époque si troublée. Il fut promu général de brigade après la bataille de Hohenlinden (1801), Gaëte (1806), le fort de Capri (1808), Laybach, Wagram, la campagne de France, la Vendée : voilà ses principaux titres militaires.

Député de son département à la Restauration, il fit toujours partie de l'opposition.

Il n'était pas orateur, mais sa plume était courageuse et mordante ; souvent il passait la nuit pour préparer sa répliqué pour le lendemain : bon cœur, charitable, ayant les sentiments de famille religieusement conservés : gastralgie habituelle, héréditaire, qui n'a pas peu contribué, avec l'ardeur de son caractère, à sa fin prématurée (cinquante-neuf ans).

Lors de son élection répétée à l'Assemblée législative, il disait souvent : « La tribune m'usera, me consumera, comme elle a usé le général Foy qui la taxait d'enivrante. »

Sa conversation et ses écrits avaient un cachet spécial tant pour les idées que pour le style.

J'ai pu, non sans difficultés, réunir tous les écrits du général Lamarque en un seul volume in-8° ; je possède aussi, dans mes dossiers de médecine, le procès-verbal *original* de l'autopsie de notre général avec les signatures des médecins qui assistèrent à cette exploration *post-mortem*. Le cerveau était d'une petitesse remarquable, tandis que les cerveaux de Casimir-Perier et de Cuvier, morts à la même époque, étaient d'un volume considérable ; d'après les recherches de l'anatomiste Sœmmering, on admet généralement que l'intelligence grandit en proportion du volume du cerveau et de son parfait développement, mais où est la règle sans exception ? Malgré la petitesse de son cerveau, Lamarque avait une grande capacité intellectuelle ; on peut, je crois, expliquer physiologiquement cette infraction apparente à la règle : le cerveau participe du tempérament individuel comme tous les organes, et tous les tissus du corps ; or, chez les hommes à prédominance lymphatique, la lymphe s'infiltre dans le cerveau de manière à déplacer, à disjoindre, à soulever ses éléments constitutifs et à lui donner un volume illusoire au point de vue psychologique, sans que le nombre de ces éléments soit réellement augmenté. Au contraire, dans les cerveaux sans alliage de lymphe, les éléments de la pulpe cérébrale rapprochés, serrés, plus condensés, plus purs, donnent au cerveau un moindre volume, tout en conservant un aussi grand nombre d'éléments constitutifs. Je n'ai point vu le cerveau du général Lamarque, mais il pourrait se rattacher à cette dernière catégorie : le procès-verbal de l'autopsie ne contient d'ailleurs aucune allusion à cette question de physiologie générale. »

22 juin 1867. — *Mort de Trousseau.*

Un des élèves favoris de Trousseau, le Professeur Peter, dans le

remarquable discours qu'il prononça à Tours, en 1887, a raconté, en ces termes, la fin de Trousseau :

« C'est le 1er janvier 1867, alors que j'allais lui porter mes souhaits de nouvel an, que Trousseau me dit avec une tristesse résignée : « Je suis perdu ; une phlegmatia qui vient de se déclarer cette nuit ne me laisse plus aucun doute sur la nature de mon mal. » Trousseau disait vrai ; c'était lui qui avait découvert les rapports de la phlébite et du cancer de l'estomac, et voici qu'il constatait sur lui-même la réalisation de ce rapport, comme la réalité de sa découverte. Sa vie ne fut plus dès lors qu'une longue torture ; les souffrances physiques déprimaient ses forces sans troubler sa sérénité ; c'est en savant qu'il parlait de son mal, c'est en stoïcien qu'il le supportait. Je n'ai jamais vu spectacle d'une plus émouvante grandeur ».

En regard de ce récit d'une sobriété voulue, de cette observation d'une concision toute médicale, nous avons cru devoir placer les pages idéalement pathétiques, dues au merveilleux peintre littérateur qu'était Edmond de Goncourt. N'estimera-t-on pas avec nous que ce morceau, d'une si remarquable facture, devrait occuper un bon rang dans les anthologies futures ?

« 3 janvier 1883. Dieulafoy faisait au fumoir de la princesse le récit de l'héroïque mort de Trousseau.

Trousseau donnait à tâter une grosseur dans sa jambe à Dieulafoy, en lui disant : « Voyons, qu'est-que c'est que cela..... et que ce soit un diagnostic sérieux ?

— Mais c'est...

— Oui, c'est... et il se servit du mot scientifique .. et avec cela on a le cancer... J'ai le cancer... oui, je l'ai... maintenant gardez cela pour vous, et merci. »

Et il continuait à vivre comme s'il ne se savait pas condamné à jour fixe, donnant ses consultations, recevant le soir, à des soirées où l'on faisait de la musique, serein et impénétrable.

Il s'affaiblissait cependant, ne pouvant plus sortir. Alors il renvoyait sa voiture au mois, et continuait à donner des consultations chez lui. Toutefois, malgré sa bonne volonté et son courage, le changement qui se faisait en sa personne apparaissait à tous les yeux, et le bruit se répandait qu'il avait un cancer. Sur ce, des mères accouraient chez lui, disant brutalement au médecin : « Mais est-ce vrai ? on dit que vous allez mourir ! Mon Dieu ! qu'est ce que va devenir ma fille, quand viendra sa puberté ? » Trousseau souriait, leur faisait signe de s'asseoir et leur dictait de longues recommandations.

Et encore les derniers mois de sa vie étaient empoisonnés par de noirs soucis de famille et de terribles affaires d'argent à arranger

Enfin, il ne pouvait plus se tenir debout. Il fallait s'aliter. Couché, il recevait des amis, rasé, la toilette faite, dans l'état d'un homme qui aurait une légère indisposition.

Bientôt il souffrait de douleurs atroces. Seulement alors, il demandait qu'on l'injectât de morphine, mais à des doses infinitésimales, et qui donnaient le repos et le calme pendant quelques minutes puis il revenait à sa vie douloureuse, se secouait, et disait à l'ami médecin qui se trouvait auprès de lui : « Faisons un peu de gym-

nastique intellectuelle, causons de.... » Et il nommait une thèse médicale quelconque, voulant conserver intactes les facultés de son cerveau jusqu'au bout.

Un jour, il laissa échapper : « J'espérais une perforation ou une hémorrhagie, mais non, ce sera plus long. » Et il épuisait dans cette maladie les souffrances de la mort à long terme.

Cela dura ainsi sept mois, pendant lesquels, je le répète, il ne laissa jamais voir qu'il savait devoir mourir à tel jour.

Dans les derniers temps, Nélaton vint lui faire une visite.

— Ta dernière visite ?

Nélaton fit un signe d'assentiment.

Là dessus, Trousseau lui dit, en parlant d'un camarade de province — je crois Charvet : « J'aurais bien voulu le voir décorer.... tu devrais bien faire cela. »

Nélaton revenait quelques jours après, et lui disait : « Cette fois-ci, mon ami, hélas ! C'est la dernière.... mais le décret est signé. »

Quand il fut au moment de mourir, il dit à sa fille de s'approcher, lui prit la main, et soupira : « Tant que je te la serrerai, je serai vivant..... Après cela, je ne saurai plus où je serai.....»

Et le Maître mourait au jour qu'il avait lui-même fixé !

CORRESPONDANCE

Monsieur et distingué Confrère,

Je lis dans votre intéressant journal quelques lignes sur un collaborateur de Labiche, le docteur Lartigue, plus connu sous le nom de Delacour, qui était celui de sa mère, fille du peintre Delacour, qui a laissé un certain nombre de tableaux de valeur, surtout des pastels.

Ces courtes lignes me paraissent bien insuffisantes pour donner une idée du Dr Lartigue ; en attendant que je puisse vous envoyer des documents plus complets, que je recueillerai auprès des membres de ma famille qui l'ont connu, je vous adresse, *currente calamo*, quelques mots sur cet esprit aimable et charmant.

Lartigue avait fait de bonnes études médicales. Il publia d'abord une sorte de revue médicale intitulée : « *Encyclographie médicale* ; résumé analytique complet de tous les travaux parus dans les journaux français sur la médecine et la pharmacie. » Ce journal a huit volumes ; il a paru de 1842 à 1845.

En 1846, Lartigue fut couronné par l'Académie de médecine pour un travail sur l'angine de poitrine. Depuis, il n'a pas publié d'autres mémoires médicaux ; mais, en 1871, il me remit en mains propres un livre intitulé : *La Médecine des premiers Soins*, contenant la description de toutes les maladies, les moyens de les reconnaître, les premiers soins à donner en l'absence du médecin, un ouvrage indispensable dans toutes les familles. Paris, E. Dentu, libraire-éditeur, 1872.

Je ne serais pas éloigné de penser que Lartigue espérait tirer quelques ressources de ce petit volume ; sa bourse était si souvent à sec qu'il avait recours à celle de son ami intime, le docteur Levieux, membre associé de l'Académie de médecine, qui vient de mourir récemment.

L'esprit toujours en éveil, très actif, Lartigue avait souvent en tête des projets qui devaient le mener rapidement à la fortune et qui n'avaient pour résultat que de lui faire dissiper le peu qu'il possédait. Il avait collaboré à une Société pour la confection du similimarbre; plus tard à une autre pour la confection des soupes économiques, je crois.

Il serait très intéressant de publier la liste des vaudevilles, des comédies auxquelles il a collaboré ou qu'il a fait tout seul. Vous n'avez pas cité parmi les meilleures : *Le Merle blanc*, *Le Procès Vauradieux* et *La Cagnotte*. M'entretenant avec lui de cette dernière pièce, j'en analysai les incidents comiques du premier acte et je lui rappelai le verre de lampe brûlant, que les convives se font passer de main en main avec toute sorte de grimaces, alors que le plus âgé coupe gravement la mèche.

« Ce simple détail, me dit Lartigue, m'a coûté plus de deux jours de réflexion et de préoccupation. Nous avions en premier lieu mis une bavette blanche au cou de celui qui tient les cartes, afin que la lumière de la bougie, se réfléchissant sur cette surface, lui permît de mieux voir son jeu : j'avais assisté à cette scène dans une maison où j'avais été invité, mais je m'aperçus bientôt qu'elle ne porterait pas sur le public, qu'il faudrait trop l'indiquer. Pendant deux jours je songeai sans relâche à la scène qui remplacerait celle-là, quand, à mon repas du déjeuner, alors que je mangeai machinalement, je songeai au verre de lampe. »

C'était donc après les plus sérieuses réflexions, après de mûres méditations, que Lartigue (Delacour) trouvait ses cocasseries, qui ont valu à la *Cagnotte* un si long succès de rire...

Agréez, etc.

Dr P. V. (Bordeaux).

* * *

Rouen, le 24 juin 1898.

Très honoré Confrère,

Voulez-vous me permettre de vous signaler une double erreur commise dans le numéro du 15 juin de la *Chronique Médicale*, p. 384, sous la signature du Dr Michaut ?

1° Notre grand chirurgien rouennais Flaubert, père de l'écrivain Gustave Flaubert, n'est point originaire de « Nogent-sur-Seine », mais bien de Mezières (dans l'Aube), ainsi que le relate l'auteur de l'article qui lui est consacré dans le Dictionnaire de Dechambre.

2° Il eût été difficile que Flaubert eût eu Velpeau pour maître, car il a été reçu docteur en 1810 et Velpeau en 1823.

Flaubert père était l'émule de Dupuytren, dont la jalousie, toujours en éveil, a su le diriger sur Rouen.

Votre journal est toujours si bien renseigné et si plein de documents historiques du plus haut intérêt, que j'ai pensé, très honoré confrère, que vous feriez bon accueil à la petite rectification, d'un intérêt purement historique et en vérité bien éloigné déjà, que j'ai l'honneur de vous adresser.

Veuillez agréer, etc.

Dr Cauchois.

Le Propriétaire-Gérant : **Dr Cabanès.**

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 15. 1er AOUT 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS

—

Nous prévenons nos lecteurs que la 1re série du *Cabinet secret de l'Histoire* est complètement *épuisée*, et *qu'elle ne sera pas réimprimée*. Nous ne pourrons donc désormais leur envoyer les *trois* séries à la fois.

Pour profiter de la *Prime* (*La Maladie et la mort de François II*, du Dr Potiquet), on devra prendre *ensemble* les deux séries qui nous restent (2e et 3e), qui seront envoyées *franco* contre un mandat-carte de *six francs*.

Nous engageons nos abonnés et lecteurs à se hâter, *car il ne nous restera bientôt plus de 2e série*.

Nous rappelons qu'il ne nous reste plus un seul exemplaire de l'édition de luxe du *Cabinet secret*. Nous enregistrons néanmoins les demandes qui nous parviennent, sauf à y satisfaire quand nous avons racheté un exemplaire d'occasion.

Pour répondre à cette objection qui nous a été souvent faite que nos tirages étaient trop restreints, nous ferons remarquer que nous ne cherchons qu'à rentrer dans nos débours et que nos ouvrages, s'adressant à une clientèle, d'ailleurs très fidèle, ne sont pas *une spéculation de librairie*.

Nous préférons entendre dire que nos livres ne se trouvent pas aisément, plutôt que si on nous venait rapporter qu'ils encombrent les boîtes des quais.

LES LÉGENDES DE L'HISTOIRE

—

Démosthène était-il bègue ?

Par M. le Docteur Chervin,
Directeur de l'*Institut des Bègues* de Paris.

C'est une légende universellement connue et acceptée que Démosthène était bègue et qu'il s'était corrigé de son bégaiement en se mettant des cailloux dans la bouche et en s'exerçant à lire et à parler à haute voix sur le bord de la mer.

Je crois que la plupart des bègues ont essayé de ce traitement. Les uns se sont contentés de faire chez eux le *traitement de Démosthène*, comme on suit une cure thermale à domicile. Je veux dire qu'après s'être placés dans la bouche de petits cailloux, ils se sont exercés dans leur chambre à lire et à parler à haute voix. D'autres, plus méticuleux, plus consciencieux, ont poussé le scrupule de la tradition jusqu'à s'installer au bord de la mer et à parcourir le rivage en déclamant avec de grands éclats de voix, après s'être, bien entendu, garni la bouche de cailloux.

Malheureusement, comme l'a dit Colombat, par une espèce de fatalité, les cailloux d'aujourd'hui ne guérissent plus le bégaiement. Aussi le même Colombat avait-il inventé des appareils mécaniques décrits par lui sous le nom de bride-langue ou de refoule-langue, plus inutiles encore que les cailloux, et que les pauvres bègues devaient se placer dans la bouche, sans succès d'ailleurs.

Je dois dire que, la civilisation aidant, les petits cailloux, qui blessaient les gencives et agaçaient les dents, ont été remplacés, depuis une quarantaine d'années, par des boules de caoutchouc, mises à la mode par un Professeur du Conservatoire de musique de Paris, M. Morin (de Clagny). On trouve aujourd'hui couramment dans le commerce des boules de caoutchouc destinées à cet usage. Néanmoins les fervents du caillou traditionnel sont encore nombreux.

Faut-il avouer que cette thérapeutique spéciale a fait plus d'un mécontent ? Mais la légende est tellement enracinée dans les esprits que nombre de ceux qui n'ont pas trouvé la guérison s'en sont pris à leur ignorance du nombre exact de cailloux qu'il est nécessaire de placer dans la bouche, ou des exercices même que faisait Démosthène et qui, malheureusement pour eux, ne nous ont pas été transmis par l'histoire.

Au risque de contrister mes contemporains en général et les bègues en particulier, en leur enlevant une douce illusion, je viens déclarer que Démosthène n'était pas bègue, et par consé-

quent que les petits cailloux et les belles promenades au bord de la mer sont inutiles aux bègues, au moins en ce qui concerne la guérison de leur infirmité. Mais, je ne me borne pas à affirmer, je veux prouver et voici mes arguments.

*
* *

C'est généralement l'autorité de Plutarque qu'on invoque pour affirmer le bégaiement de Démosthène. On sait, en effet, que Plutarque, qui fut le grand historiographe des hommes illustres de l'antiquité, a écrit notamment la biographie de Démosthène. C'est là, croyons-nous, que la légende a pris naissance.

On lit, au chapitre XI de la vie de Démosthène, par Plutarque :

Τοῖς δὲ σωματικοῖς ἐλαττώμασι τοιαύτην ἐπῆγεν ἄσκησιν, ὡς ὁ Φαληρεὺς Δημήτριος ἱστορεῖ, λέγων αὐτοῦ Δημοσθένους ἀκούειν πρεσβύτου γεγονότος ·τὴν μὲν ἀσάφειαν καὶ τραυλότητα τῆς γλώττης ἐκβιάζεσθαι καὶ διαρθροῦν εἰς τὸ στόμα ψήφους λαμβάνοντα, καὶ ῥήσεις ἅμα λέγοντα.

Voici la traduction de ce passage que nous transcrivons d'après une édition classique autorisée (1) :

« *Demétrios de Phalère dit avoir appris de Démosthène déjà vieux tous les efforts qu'il avait faits pour réformer en lui plusieurs défauts naturels. Il avait un bégaiement de langue et une difficulté de prononciation qu'il parvint à corriger en remplissant sa bouche de petits cailloux et prononçant ainsi plusieurs vers de suite.* »

Ainsi donc les traducteurs de Plutarque nous affirment, texte en main, que Démosthène était bègue : τραυλότης voulant dire *bégaiement.*

N'ayant pas la prétention d'être un helléniste bien compétent, j'ai fait appel à l'obligeance de M. Decharme, le savant professeur de littérature grecque à la Sorbonne et, grâce aux documents qu'il a bien voulu colliger pour moi, je me propose de démontrer :

1° Que τραυλότης ne veut pas dire *bégaiement*, au sens qu'il faut médicalement attribuer à ce mot ;

2° Qu'un texte plus authentique et surtout plus précis que celui de Plutarque prouve, jusqu'à l'évidence, que Démosthène ne bégayait pas.

Quelle valeur faut-il attribuer aux mots τραυλός et τραυλίζειν ?

Voyons d'abord si ces mots n'ont pas été employés avec un sens parfaitement défini par d'autres auteurs que Plutarque.

Aristophane, dans *les Guèpes*, v. 44, dit :

« Ensuite Alcibiade me dit en bégayant : ὁλᾷς (pour ὁρᾷς) ; θέωλος (pour θέωρος) τὴν κεφαλὴν κόλακος (pour κόρακοσ) ἔχει.

(1) Les *Auteurs grecs expliqués d'après une méthode nouvelle*, par M. Sommer, agrégé des classes supérieures, Docteur ès-lettres ; Paris, Hachette.

Le défaut de prononciation d'Alcibiade ou plutôt l'affectation de langage que l'enfant gâté d'Athènes avait mise à la mode consistait donc à remplacer le ρ par un λ. Nous savons que, sous le Directoire, un langage analogue fut mis à la mode par Garat et qu'on disait : *paole d'honneu*, etc.

Quoi qu'il en soit, Aristophane se sert du mot τραυλίζειν pour exprimer la nature du vice de prononciation d'Alcibiade. Or, il est bien évident que c'était de la *blésité* et non du *bégaiement*.

D'autre part, le même Aristophane, dans *les Nuées*, v. 1381, emploie encore le mot τραυλίζειν pour l'enfant qui ne parle encore que par monosyllabes répétés, qui dit, par exemple, μαμμᾶν et κακκᾶν, absolument comme nos enfants disent *maman* et *caca*.

Voilà donc, dans le même auteur, et chez un écrivain attique, le mot τραυλίζειν pris dans deux acceptions distinctes présentant quelque analogie avec la blésité, mais, en tout cas, absolument différentes du bégaiement proprement dit, τραυλίζειν signifiant : 1° bléser : substitution d'une consonne à une autre ; 2° langage incomplet de l'enfant.

J'ai vainement cherché dans les Dictionnaires quel pouvait être le radical de τραυλός ; je n'ai rien trouvé, pas même dans Celsus. Les différents hellénistes auxquels je me suis adressé ne m'ont pas répondu davantage. Par contre, il y a un mot Βάττος qui, d'après les uns, veut dire *bègue* et d'après les autres, serait le nom d'un roi Libyen atteint de bégaiement. D'où le verbe βαττολογεῖν, βατταρίζειν, parler comme *Battos*, bégayer, et enfin βαττολογία, bégaiement.

Hérodote nous parle de ce Battos, mais il se sert, comme Plutarque, du mot τραυλός.

« Phronime, fille d'un roi de Crète, nommé Etéarque, avait été exilée dans l'île de Théra, une des Cyclades. Polymneste, homme distingué, la prit pour concubine et en eut un fils « ἰσχνόφωνος καὶ τραυλός » (1).

Lorsque Battos fut devenu grand, son père alla consulter un spécialiste, afin de savoir comment il pourrait guérir la τραυλότης de son fils.

L'oracle de Delphes, instruit peut-être, par l'expédition des Argonautes, de la grande fertilité d'une partie de la Libye, lui répondit :

« Battos, tu viens ici au sujet de ta voix ; mais Apollon t'ordonne d'établir une colonie dans la Libye féconde en bêtes à laine. »

C'est comme si elle eût dit en grec : O roi, tu viens au sujet de ta voix.

Battos lui répondit : « Roi, je suis venu te consulter sur le défaut de ma langue (περὶ τῆς φωνῆς), mais tu me commandes des choses impossibles en m'envoyant établir une colonie en Libye. Avec quelles troupes, avec quelles forces, puis-je exécuter un tel projet ?

Malgré ces raisons, il ne put engager la Pythie à lui parler autre-

(1) Hérodote, Liv. IV, 155.

ment. Voyant donc que l'oracle persistait dans sa réponse, il quitta Delphes et retourna à Théra (1). »

Cette réponse de la prêtresse d'Apollon ne fut pas, paraît-il, tout d'abord du goût de Battos et de sa famille, car ils ne l'exécutèrent pas. Mais, à quelque temps de là, un fléau désola l'île de Théra. Les habitants virent naturellement dans cette calamité une punition des Dieux, et Battos, qui ne se sentait pas la conscience tranquille, se décida alors à exécuter l'oracle de Delphes. Il partit pour l'Afrique avec quelques compagnons pour fonder une ville. Débarqués en Afrique, ils chassèrent les habitants qu'ils rencontrèrent et s'établirent au pied du mont Cyra, à cause de la beauté du site et de l'abondance des sources. Là, Battos fut, paraît-il, délivré de son bégaiement, et haranguant aussitôt ses compagnons, il leur dit de prendre courage pour la fondation de la ville, puisque le dieu avait déjà tenu une partie de ses promesses en lui rendant l'usage de la parole. Et comme Battos n'était pas un ingrat, son premier soin fut d'élever un temple dédié à Apollon.

Hérodote pense que Battos ne fut pas le vrai nom du fondateur de Cyrène.

« Je crois, dit-il, qu'il eut un autre nom (2), et qu'après son arrivée en Libye, il fut surnommé Battos, tant à cause de la réponse que lui avait fait l'oracle de Delphes qu'en raison de la dignité dont il fut alors revêtu : Battos signifiant roi dans la langue des Libyens. Et ce fut à mon avis, continue Herodote, pour cette raison que la Pythie, sachant qu'il devait régner, lui donna dans sa réponse un nom libyen. »

Quoi qu'il en soit, les historiens s'accordent à dire que Cyrene fut fondée, vers 630 avant notre ère, par une colonie grecque venue de Thèra et que le premier roi de la nouvelle ville fut *Battos dit le bègue*, qui régna quarante ans à la satisfaction générale. A sa mort, les Cyrénéens reconnaissants de tous ses bienfaits lui rendirent les honneurs héroïques, lui consacrèrent spécialement le fameux silphium, dont la valeur égalait celle de l'argent, et perpétuèrent, par des monuments et des fêtes, le souvenir de la paix et de la prospérité dont ils avaient joui sous son gouvernement. Sa dynastie dura deux cents ans, car Battos, cinquième du nom, fut chassé du trône en 432.

Heureux temps où il suffisait d'un voyage en Afrique pour être guéri du bégaiement et où les rois, après avoir régné quarante ans, laissaient une mémoire honorée !

Pour revenir à des choses moins.... héroïques, je dirai que je ne serais pas éloigné de croire que ce Battos fut bègue. Car s'il

(1) Hérodote, Traduction de Larcher, revue par Pessonneaux ; Charpentier, 1870.

(2) L'historien latin Justin (XIII-8) est du même avis, et il le désigne sous le nom d'Aristée, surnommé Battos, c'est-à-dire *bègue*.

eut été atteint simplement d'un léger défaut de prononciation, comme la blésité, le zézaiement ou le grasseyement, il ne se serait probablement pas dérangé pour aller consulter l'oracle.

Donc τραυλός serait employé ici par Hérodote dans le sens de bègue.

En résumé, les traducteurs ont raison de traduire τραυλός par *bègue*, car le mot bègue, dans notre langue courante actuelle, a toutes les acceptions qu'on veut lui donner. Il n'y a pas de mot plus élastique.

*
* *

Bégaiement est employé pour désigner le langage de l'enfant.

Bégaiement s'emploie pour toute hésitation quelconque de la parole, depuis celle de l'homme qui ne sait pas ce qu'il veut dire, qui est troublé, qui est ivre, qui est paralysé. *Bégaiement* s'emploie enfin pour exprimer l'entité morbide spéciale caractérisée par des symptômes pathologiques.

De là, l'impossibilité de s'entendre, même à l'heure actuelle, non seulement avec les gens du monde, mais encore parmi les médecins qui n'ont pas fait une étude spéciale du bégaiement considéré comme trouble spécial de la parole.

Pour moi, je m'efforce, depuis longtemps déjà, de préciser ce qu'on doit entendre par *bégaiement* et de fixer par des signes pathognomoniques, le diagnostic certain des troubles de la parole auxquels on doit seul réserver, en médecine tout au moins, le mot de *bégaiement*.

Donc, étant donné les connaissances de son temps et parlant en général de la prononciation de Démosthène, Plutarque eut raison d'employer le mot τραυλός et les traducteurs littéraux ont également raison de traduire ce mot par *bégaiement* ; mais il appartient aux commentateurs autorisés par une longue expérience de rétablir l'exactitude des faits.

Mais, me dira-t-on, les Grecs avaient un autre mot à leur disposition pour parler des difficultés d'articulation.

Aristophane, que je citais tout à l'heure, dit encore (frag. 536) ψελλός ἔστι καὶ καλεῖ τὴν ἄρκτον ἄρτον. Il ne peut prononcer le κ devant le τ. Ce qui est un défaut de prononciation, qui rentre évidemment dans la catégorie de celui d'Alcibiade, dénommé τραυλός par le même Aristophane.

Au surplus, l'incertitude est aussi grande pour ψελλός que pour τραυλός en ce qui concerne la précision de l'interprétation à donner à ce mot.

C'est ainsi que nous lisons dans Hésychius, Lexique : ψελλός ὁ τὸ σῖγμα παχύτερον λέγων, ce que nous traduisons par : le ψελλός est celui qui prononce le sigma d'une façon trop épaisse, trop grasse. ψελλίζειν, ἀσήμως λαλεῖν, « parler indistinctement ».

Donc, d'une part, d'après Hesychius, ψελλός pourrait se traduire *zézaiement* et, d'une autre part, ψελλίζειν doit être pris dans l'acception extrêmement vague de : *parler indistinctement*.

Enfin, Plutarque dit (*Morales*, p. 963 c.): ψελλότητα.....νόσον γλώσσης, maladie de la langue.

Nous retombons, avec Plutarque, dans la généralité.

Toutefois, il semble résulter de la comparaison des acceptions diverses, dans lesquelles les mots τραυλός et ψελλός sont employés que τραυλός s'emploie surtout dans l'acception générale, je dirai presque des gens du monde, pour le bégaiement et les embarras du langage, et ψελλός serait un terme plus scientifique et serait réservé à une catégorie plus spéciale des défauts de prononciation, comme la blésité en général et le zézaiement en particulier.

Mais, il va sans dire qu'il ne faut voir dans cette distinction qu'une subtilité de spécialiste à la recherche de la vérité. Car il est très probable que, pour les Grecs, ces deux mots s'employaient comme synonymes indistinctement, au hasard de la plume.

*
* *

Si jusqu'ici je n'ai fait que commenter le sens à donner aux mots τραυλός et ψελλός, je n'ai pas encore apporté de documents précis relativement à Démos*t*hène. Les voici.

C'est encore sur les textes que je vais m'appuyer. On lit dans Cicéron, *De la Divination*, II, 46 : « Démétrius de Phalère écrit que Démosthène, qui ne pouvait prononcer le *rho*, arriva par l'exercice à le prononcer parfaitement » (*Demosthenem scribit Phalereus, cum* RHO *dicere nequiret, exercitatione fecisse ut planissime diceret*).

Il faut remarquer ici que Cicéron dit : *Demétrius de Phalère écrit*, tandis que Plutarque ne vise pas l'écrit de Démétrius, mais rapporte le sens général de ce qu'il disait. Si Cicéron dit : « Voici ce que Démétrius a écrit », c'est que probablement il a eu entre les mains les œuvres de cet homme d'Etat.

Remarquons que Plutarque écrivait la vie de Démosthène et qu'il cite le témoignage de Démétrius de Phalère, près de 400 ans après la mort de ces deux personnages. Enfin Plutarque paraît avoir écrit sans grand souci de l'exactitude scrupuleuse de l'histoire :

« Il est vrai, dit-il (Chap. II), qu'un écrivain qui veut composer une histoire dont les documents ne sont pas sous sa main et n'appartiennent pas à son pays, mais sont presque tous étrangers et épars, a besoin, avant tout, d'habiter une ville très peuplée qui ait de la célébrité et où les lettres soient cultivées. Ce n'est que là qu'il peut avoir une collection nombreuse de livres et se procurer dans les conversations des personnes instruites la connaissance des faits qui ont échappé à l'histoire et qui, conservés fidèlement dans la mémoire des hommes, n'en ont acquis que plus de certitude : c'est le seul moyen de faire un ouvrage complet et qui ne manque d'aucune de ses parties essentielles.

Pour moi, né dans une petite ville, j'aime à m'y tenir pour qu'elle

ne devienne pas plus petite. J'ai été tellement distrait, pendant mon séjour à Rome et dans les autres villes d'Italie, par les affaires politiques dont j'étais chargé et par les conférences philosophiques que je faisais chez moi que je n'ai pu m'appliquer qu'assez tard et dans un âge avancé à l'étude de la langue latine ».

Il semble donc résulter de tout cela que Plutarque a cité Démétrius de Phalère sans l'avoir lu ou tout au moins l'a cité de mémoire, sans avoir le texte sous les yeux.

Nous ne pouvons malheureusement pas contrôler sur le texte même de Démétrius, puisque rien ne nous est parvenu de lui. Il nous faut donc croire Cicéron, dont la phrase très précise nous fixe incontestablement sur le défaut de prononciation de Démosthène.

Dans cet autre passage, Cicéron y fait encore allusion avec la même précision, tout en se servant, lui aussi, d'un mot que je trouve impropre —moi spécialiste en matière de bégaiement — mais qui ne choque certainement pas ceux qui n'ont pas fait une étude particulière de ce trouble de la parole et qui ont traduit *balbus* par bégaiement.

De l'Orateur I, 6.—*Il était tellement* balbus *qu'il ne pouvait prononcer la première lettre de l'art même qu'il étudiait: la rhétorique. Par l'exercice, il parvint à ce résultat que personne ne pouvait la prononcer mieux que lui.*

Donc, au témoignage de Cicéron, qui est formel, Démosthène ne prononçait pas l'R; ce n'est pas là, on le reconnaîtra, du bégaiement, c'était probablement du grasseyement. Or, on sait que dans les langues de l'antiquité, le grec, le latin, le grasseyement était un vice absolument rédhibitoire pour un homme public. C'est aujourd'hui la même chose en Italie, en Espagne, et si les Français sont moins exigeants sur ce point, il faut dire cependant que c'est une tradition très strictement observée au théâtre, que le grasseyement est un défaut insupportable pour un chanteur ou un comédien.

Faut-il ajouter que Cicéron vivait 150 ans avant Plutarque et, qu'orateur lui-même, il avait probablement été tenté d'élucider le défaut de prononciation du grand orateur athénien, tandis que ce détail avait forcément échappé à Plutarque, qui faisait surtout œuvre de biographe et se préoccupait particulièrement de mettre en lumière le côté politique de la vie de son héros?

* * *

A ce témoignage de Cicéron, j'ai encore deux autres textes grecs très précis à ajouter :

1° Dans la vie des *dix Orateurs*, attribuée faussement à Plutarque, VIII, 11, nous lisons : τό τε ῥω μὴ δυνάμενον λέγειν : *il ne pouvait prononcer le* RHO.

Enfin, Zosime d'Ascalon raconte, dans la *Vie de Démosthène*

(p. 2, éd. Dindorf), qu'étant parvenu à corriger sa parole, Démosthène se présentait au peuple en disant :

῞Ηκω φέρων ὑμῖν τὸ ρ καταρερητορευμένον
« *Et moi aussi je prononce le* R *comme les rhéteurs.* »

Je crois donc, m'appuyant sur tous les textes que j'ai rassemblés, avoir démontré que : d'une part Plutarque, dont le témoignage est toujours cité, se sert, non seulement comme tous les écrivains de l'antiquité, mais encore comme les contemporains, du mot *bégaiement* dans le sens général, vague, indéterminé, qu'on donne communément à toute imperfection ou difficulté de la parole. Tandis que Cicéron et Zozime, qui précisent la nature du défaut de prononciation dont était atteint Démosthène, tout en se servant du mot bégaiement, montrent bien que ce n'est pas de cette affection distincte qu'il était atteint.

Enfin, il paraît surabondamment démontré que ce défaut de prononciation était le *grasseyement*.

*
* *

Je pourrais m'arrêter là, puisque j'ai montré la fausseté de la légende ; mais on me permettra d'ajouter encore quelques mots sur les fameux cailloux de Démosthène et leur efficacité, non plus en matière de guérison du bégaiement, puisque je viens de prouver que la tradition sur ce point est erronée, mais sur leur utilité dans l'éducation oratoire de Démosthène.

Citons d'abord quelques lignes de la traduction du texte de Plutarque (Chap. VI) :

« La première fois qu'il parla devant le peuple, le bruit fut si grand qu'il ne put se faire écouter. On se moqua même de la singularité de son style, dans lequel la longueur des périodes et la surabondance des raisonnements jetaient de l'obscurité. Il avait d'ailleurs la voix faible, la prononciation pénible et la respiration si courte, que la nécessité où il était de couper ses périodes pour reprendre haleine en rendait le sens difficile à saisir.

Chap. VII. — Sifflé par le peuple une seconde fois, il se retirait chez lui la tête voilée et vivement affecté de ses disgrâces, lorsqu'un comédien de ses amis nommé Satyros, qui l'avait suivi, entra avec lui dans sa maison : Démosthène se mit à déplorer son infortune. « Je suis, disait-il, de tous les orateurs celui qui se donne le plus de peine, j'ai presque épuisé mes forces pour me former à l'éloquence et avec cela je ne puis me rendre agréable au peuple. »

— « Vous avez raison, Démosthène, lui répondit Satyros, mais j'aurai bientôt remédié à la cause de ce mépris, si vous voulez me réciter de mémoire quelques vers d'Euripide ou de Sophocle. »

Il le fit sur le champ. Satyros répétait après lui les mêmes vers, les prononçait si bien et d'un ton si convenable que Démosthène lui-même les trouva tout différents. Convaincu alors de la beauté et de la grâce que la déclamation donne au discours, il sentit que le talent de la composition est peu de chose et presque nul, si on néglige la prononciation et l'action convenable au sujet. »

On voit clairement par ce passage que la cause de l'insuccès de Démosthène, lorsqu'il abandonna la tribune publique, fut, d'une part, l'insuffisance de ses moyens physiques, et d'autre part, son inexpérience de l'art de bien dire.

« Il avait la voix faible, dit Plutarque, et comme on faisait ce jour-là beaucoup de bruit, Démosthène ne put pas se faire entendre. » Il arriva à Démosthène ce que nous voyons de nos jours dans les réunions publiques : un orateur qui n'a pas la voix assez forte pour s'imposer à la foule et retenir son attention, laisse les fauteurs de désordre prendre le dessus, et le tumulte gagne rapidement la foule, si bien qu'on n'entend plus l'orateur. Mais de bégaiement il n'en est pas question ; il n'est même pas question de son grasseyement.

Enfin nous voyons que lorsque Satyros, en comédien consommé qu'il était, eût récité ce morceau de Sophocle, ce fut une révélation pour Démosthène, qui ne se doutait pas du jeu de physionomie, des gestes, de la chaleur, de l'accent oratoire en un mot, que comporte le débit d'un morceau qu'on sent. N'est-ce pas là l'histoire de tous les débutants dans l'apprentissage de l'art de bien dire ? Ils sont véritablement surpris de la variété des qualités qu'il faut apporter dans la déclamation d'un morceau littéraire. Là encore, il ne s'agit pas d'un défaut quelconque de prononciation parfaitement avéré, comme l'aurait été un bégaiement, si peu accentué qu'il pût être.

Enfin, Démosthène fut tellement enthousiasmé de ce que venait de lui faire entendre Satyros, qu'il ne put manquer de lui dire : Que dois-je faire pour acquérir les qualités qui me manquent et que vous possédez ?

Satyros lui conseilla naturellement le travail.

Et de même qu'aujourd'hui certains professeurs de piano conseillent à leurs élèves de s'exercer en se mettant des bracelets de plomb, pour qu'ensuite, lorsqu'ils les quitteront pour exécuter en public, leurs mains soient plus légères ; de même Satyros a pu lui dire : mettez-vous quelques cailloux dans la bouche, votre articulation vous paraîtra plus facile lorsque vous ne vous en servirez pas.

Satyros ne s'est pas borné là, et si on entre dans les détails, on voit bien que les cailloux ne constituent qu'un élément de son éducation.

On sait, en effet, qu'il le fit placer sous des épées nues, pour le déshabituer de hausser les épaules ; qu'il l'engagea à s'exercer devant un miroir. Comme il avait la voix faible, il l'envoya lutter contre le bruit des vagues ; enfin, pour développer sá respiration, il lui recommanda de gravir les montagnes en récitant.

Il va sans dire que ce n'est pas là un modèle d'éducation oratoire à suivre de nos jours ; mais il faut reconnaître que, laissant de côté ce que cet entrainement a de pénible et de primi-

tif, il ne contient en somme rien qui, de près ou de loin, pût faire songer au bégaiement.

On voit aussi, je le répète, que ces fameux cailloux qui ont fait tant de prosélytes n'étaient qu'un des éléments de l'éducation et non le principal.

Donc, soit par la critique des faits, même tels qu'ils sont racontés par Plutarque, soit par le commentaire des textes, il me paraît péremptoirement démontré que *Démosthène n'était pas bègue.*

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

La carrière médicale de Cornélius Herz.

Cornélius Herz, d'hoffmannesque mémoire, est mort à Bournemouth le 8 juillet dernier.

Nous avons jadis donné quelques détails sur sa carrière médicale — car cet aventurier fut quelque peu notre confrère — nous allons compléter nos informations, en puisant aux sources qui nous ont paru les moins suspectes (1).

Cornélius Herz, plus exactement Corneille Herz, était né le 14 septembre 1845, à Besançon, de parents bavarois. Ses débuts, qu'il fit, un pilon à la main, dans l'arrière-boutique d'un pharmacien de la place Beauvau, furent des plus humbles. Ils étaient aussi sans doute d'un lucre relatif, car il se trouvait dans la plus profonde misère lorsque, en 1869 il entra, sur la recommandation du Dr Legrand du Saulle, dans une maison d'aliénés, l'asile des Quatre-Mares, que tenait le docteur Dumesnil. Il y fut reçu à titre d'interne, bien que n'ayant en médecine d'autres connaissances que les recettes pharmaceutiques qu'il avait retenues de son séjour au quartier Beauvau, la place d'interne dans une maison d'aliénés étant accordée à cette époque sans examen et sans apport de diplôme. Il n'avait alors pour réussir dans le monde que sa belle humeur que rien n'altérait, et son talent de pianiste, lequel consistait en la connaissance d'un unique morceau : la *Prière d'une Vierge* !

Mais ses qualités de médecin commençant à être mises en doute et de fâcheux bruits courant sur son compte, Herz, sous prétexte de prendre à Paris une inscription de médecine, disparut et ne reparut plus. On s'aperçut alors qu'il avait mis à contribution presque tout le personnel de la maison, empruntant à celui-ci cinq francs, à celui-là dix, à cet autre un louis. M. Laiber, pharmacien en chef de l'asile des Quatre-Mares, M. Dufour, économe du même établissement et jusqu'à.. Léonide Leblanc en auraient pu témoigner.

Le docteur Bergognier, maire de Rambouillet, fut aussi sa dupe, et dans des circonstances particulièrement amusantes.

L'asile des Quatre-Mares possédait alors une blanchisseuse dont

(1) Nous avons fondu ensemble deux récits, parus l'un dans le *Journal*, l'autre dans le *Jour* ; ceci dit pour laisser à nos deux confrères toute la responsabilité de leurs assertions, que nous n'avons pas eu loisir de contrôler. (A. C.)

Cornélius Herz était devenu l'amant. Et c'était en marquant à ses initiales et en lui donnant les chemises du brave docteur que cette dernière lui prouvait son amour.

Le scandale prenant des proportions exagérées, le docteur Dumesnil voulant y mettre fin tendit un piège à Cornélius et réussit à l'attirer à l'asile. Il lui lava la tête devant tout le personnel assemblé. Cornélius se sauva sans attendre la fin du discours.

En 1870, s'étant engagé dans les ambulances, il remplit à l'armée de la Loire les fonctions d'aide-major, mais sans faire, comme on l'a prétendu, la campagne en qualité de médecin.

*
* *

C'est de cette époque que date son départ pour l'Amérique. Il se marie à Boston, puis fait, à San-Francisco, la conquête du docteur Stout, auquel il s'associe et qu'il ruine en quelques mois.

Edouard Drumont, dans la *Fin d'un monde*, nous apprend par quels prodiges de puffisme et de charlatanisme — voitures de maître payées pour stationner devant sa porte, gens soldés pour faire antichambre — il parvint quelque temps à en faire accroire à l'opinion.

Mais un journal de l'Etat de Californie, le *California News-Letter*, le dénonça comme *quack*, c'est-à-dire comme exerçant sans diplôme.

Cornélius court à Chicago, y fait emplette du titre contesté, publie une rectification dans le journal cité plus haut et ouvre de nouveau les portes de son cabinet.

« C'est, disait il y a quelques années le docteur Stout, en prenant possession de sa chaire à l'hôpital de Saint-Luc, le plus grand filou qui ait jamais existé. Il m'a entraîné à la faillite et m'a soustrait plus de 20,000 livres. »

Sur ces entrefaites, Cornélius Herz devint directeur du « Baldwin's Théâtre », qu'il ne put jamais remplir que de ses créanciers auxquels, en moins de deux ans, il avait dû plus de deux millions, et qu'il payait en coupons de loges.

Jugeant prudent de changer d'air, Cornélius quitta San-Francisco où il faillit même être arrêté en montant en wagon.

Il se présenta à la loge « Mount-Moriah », et abusant de la naïveté de deux frères, leur extorqua plus d'un million. Il fonda avec cet argent un cabinet pour le traitement des maux de tête.

Son procédé d'escroquerie devient alors d'une simplicité comique. Le client s'assied, Cornélius fait des passes, le magnétise jusqu'à l'abrutir et lui fait signer des lettres de change.

Ce dernier détail est d'une telle invraisemblance que je crois devoir en affirmer particulièrement l'authenticité. Un certain M. Lyon, un certain autre M. Latham auraient pu en témoigner.

Il revint alors à Boston, et renouvela ses exploits.

*
* *

A Paris, son activité semble trouver un terrain meilleur. Il conçoit et poursuit successivement plusieurs projets et s'adonne plus particulièrement à l'étude des applications industrielles de l'électricité.

Nous passons sur cet épisode bien connu de la vie du célèbre aventurier, et arrivons au fameux voyage des médecins français en-

voyés auprès du fantaisiste malade, pas trop fantaisiste cependant, puisqu'il a fini par en mourir.

A deux reprises différentes, M. Brouardel fut chargé par le gouvernement français de faire un rapport médico-légal sur l'état de santé du financier : la première fois, le 21 juin 1893, avec le docteur Charcot ; la seconde fois, le 2 novembre 1893, avec le docteur Dieulafoy. Des communications retentissantes de ces expertises furent faites à l'Académie de médecine, que nos lecteurs n'ont sans doute pas oubliées.

Ce que l'on sait moins, ce sont les manœuvres mystérieuses qui entourèrent le départ de la première mission médico-légale de 1893.

Le 20 juin 1893, le chef de cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Revoil, vint trouver à la Faculté de médecine, à six heures du soir, le Doyen, le priant de partir le soir même pour Bournemouth voir Cornelius Herz, à l'effet de savoir s'il pouvait être transporté à Londres, au tribunal de Bow-Street. M. Revoil ajouta que les ministres désiraient que le médecin désigné pàrtît sans les voir et sans avoir d'eux une lettre, pour éviter tout soupçon de pression.

Le docteur Brouardel acquiesça, mais déclara qu'il ne « voulait » pas partir seul. C'est alors qu'il se rendit, toujours avec le chef de cabinet, chez M. Bouchard, qui ne put l'accompagner, car à la suite d'incidents relatifs à un de ses élèves, ce dernier était brouillé avec Cornélius Herz : son intervention aurait pu être considérée comme une marque de mauvais vouloir pour ce dernier ; d'autre part, M. Potain avait été le médecin consultant de Herz à Paris : il aurait été soupçonné de bienveillance.

M. Charcot, bien qu'il fût déjà très souffrant, consentit à se rendre à Londres ; il ne voulait pas se dérober à cette pénible épreuve : il considérait comme un devoir d'éclairer l'opinion publique sur l'état réel de Cornélius Herz.

Et les deux confrères, d'accord, s'embarquaient à Calais le lendemain matin, à huit heures.

*
* *

A Bournemouth, les voyageurs descendirent dans un hôtel tenu par un Français-Alsacien, et à dix heures du soir ils trouvaient, à Tankerville-House, les médecins consultants arrivés de Londres, MM. Ferrier, Brunton, Frayser, Malcom, Hardy. Il s'agissait de contrôler les rapports médicaux de MM. Andrew Clarke et Brunton, ce qui mettait les médecins français dans une situation délicate. Malgré cela, ils furent cordialement reçus par leurs confrères anglais.

Il fut alors constaté que le malade, âgé de quarante-huit ans, les chairs amaigries, flasques, la faiblesse extrême, paraissait près de soixante-dix ans. Il avait été atteint, en 1893, d'une aortite aiguë, suivie d'une embolie splénique. De plus, il avait des crises ayant toutes les apparences d'une angine de poitrine.

En conséquence, les médecins déclarèrent que le transport du malade était impossible, qu'une rémission dans la marche de la maladie était possible, et qu'une terminaison fatale pouvait survenir brusquement.

A la fin d'octobre 1893, le gouvernement français priait le docteur Dieulafoy et de nouveau le docteur Brouardel de procéder à un second examen. Les deux savants constatèrent cette fois chez le malade une amélioration sensible ; il mangeait, il avait engraissé ; il n'y avait plus de vomissements. Le convalescent, quand les médecins se présentèrent, corrigeait des épreuves, et le rapport autorisa le transport de Cornélius Herz à Londres.

Cette conclusion souleva des clameurs assez violentes dans le public, et l'étonnement parut grand. Il semblait que l'on n'avait jamais vu un malade atteint de diabète, d'albuminurie ou d'affection du cœur, avoir une rémission dans la marche de sa maladie.

A propos de ces appréciations et des polémiques virulentes soulevées à l'époque, un de nos confrères a demandé à M. Brouardel ce qu'il pensait, ce qu'il pouvait dire de l'histoire d'un « faux Cornelius Herz », montré aux médecins experts lors de leur mission, le vrai, le seul, jouant au crocket, voyageant en France ; et voici les déclarations à lui faites par le Doyen, « sans la moindre rancune ni dans le geste, ni dans la voix, ni dans le regard pour les attaques passées » :

— « Ce sont de purs racontars, répond M. Brouardel souriant. Et la meilleure preuve, c'est que je vais écrire, dès ce soir, à mon confrère de Londres, qui a si merveilleusement soigné Cornelius Herz et a certainement contribué à prolonger l'existence de son client. Ce praticien, une sommité de la science en Angleterre, a tenu jour par jour un journal des péripéties de la maladie. C'est, paraît-il, une merveilleuse observation clinique. Je vais demander à mon confrère, avec qui je me suis trouvé en relation lors de mes constatations médico-légales, de m'en envoyer un exemplaire. »

Souhaitons, pour l'honneur du corps, que cette observation soit publiée dans tous ses détails. Il ne faut pas que la moindre suspicion plane sur des maîtres que nous sommes habitués à respecter.

La médecine en Abyssinie.

On vient de fairefête aux envoyés du négus Ménélick, qui ont dû quitter, bien mélancoliques, cette capitale où ils firent un séjour trop court à leur gré. Nous aurions aimé recueillir de la bouche même des ambassadeurs du *Roi des Rois* — par le canal de leurs interprètes —, quelques détails sur la façon dont ces prétendus barbares entendent la thérapeutique. Mais, à défaut de cette documentation directe, nous allons pouvoir, puisant nos informations dans un ouvrage (1) qui, on peut le dire, a bien paru à son heure, suppléer à l'insuffisance de notre service de reportage. Espérons que nos lecteurs apprécieront la compensation que nous leur offrons.

Et d'abord êtes-vous curieux de savoir comment se pratique un accouchement chez les Abyssins ?

« L'accouchement de la femme abyssine n'est pas laborieux ; elle est assistée par une matrone expérimentée qui fait fonction de sage-femme ; en outre, toutes ses amies l'entourent, jacassent, babillent, chantent pour distraire la patiente, mais jamais on n'a recours à l'intervention médicale.

Le septième jour seulement, il est d'usage de laver le linge et les

(1) *Douze ans en Abyssinie, souvenirs d'un officier, par Paul de Lauribar.* Paris, 1898.

vêtements qui ont été salis durant cette période par la mère et le nouveau-né ; ce jour là, l'accouchée reprend sa vie habituelle, car, pour fêter la naissance de l'enfant et le rétablissement de la mère, la famille donne un festin à tous ses amis et connaissances, et, naturellement, les victuailles et l'hydromel n'y sont pas épargnés.

*
* *

On croira sans peine que la science médicale n'existe pas en Abyssinie, même à l'état rudimentaire ; mais la mythologie nous apprend que, quand Pandore eut la malencontreuse idée d'ouvrir sa boîte, les médecins s'en échappèrent en même temps que les maladies, et que ce fléau se répandit sur le globe entier. L'Abyssinie devait donc en avoir sa part comme les autres. Les individus qui là-bas s'attribuent l'art de guérir, sont presque exclusivement des prêtres, et la confiance qu'on a en eux repose plus sur la superstition que sur leur savoir, qui n'est qu'un empirisme des plus grossiers. Les médecines, d'ailleurs peu variées, consistent en quelques extraits d'herbes, fabriqués Dieu sait comment, et plus nuisibles qu'utiles ; mais le fanatisme religieux attribue une haute valeur à ces drogues, et procure de jolis bénéfices aux guérisseurs qui n'exercent pas leur art pour l'unique amour de l'humanité.

Les maladies sont d'ailleurs moins nombreuses que chez nous, et les lésions des organes excessivement rares. Un médecin, qui a longtemps vécu au milieu des indigènes, m'a affirmé que la phtisie, par exemple, y est à peu près inconnue.

En plus des drogues sus mentionnées, les remèdes les plus employés sont : *le cossù*, contre le ténia, maladie extrêmement fréquente à cause probablement du grand usage de viande crue que font les indigènes ; la saignée — presque toujours au front — pour les maux d'yeux et de tête, les indigestions, les fièvres ; et le fer rouge pour les bronchites, les rhumatismes, etc.

Le *cossù* n'est autre que le *kousso* employé en Europe pour le même usage. Quant à la *saignée*, voici comment elle se pratique :

Le malade plie les jambes de manière à être assis sur ses talons ; il appuie ses deux mains derrière ses oreilles, tout en maintenant ses coudes fortement serrés au corps. Au moyen d'un grand mouchoir, on fait une forte ligature autour des poignets et du cou du malade, qui se trouve à moitié étranglé, et obligé de tenir la tête baissée. Par suite de la position et de la ligature, le sang afflue à la tête ; alors l'opérateur, avec un mauvais couteau ou la pointe d'une corne, fait une entaille verticale au milieu du front et le sang jaillit ; on en arrête l'écoulement en dénouant le mouchoir et remettant le malade debout.

*
* *

Le *fer rouge* est appliqué sur les côtes, sur la poitrine ou sur les omoplates ; le patient est étendu par terre et vigoureusement maintenu par quatre personnes au moins ; le médecin alors, sans miséricorde, applique un fer rouge sur la partie malade, en le faisant pénétrer dans les chairs avec la plus barbare indifférence ; généralement cette application se fait en deux ou trois points, jusqu'à ce que l'opérateur entende un bruit semblable à celui que produit une vessie gonflée que l'on fait éclater par la pression. Le malheureux

malade se tord dans des spasmes d'agonie, l'écume jaillit de sa bouche, et enfin, sous l'impression de cette souffrance atroce dont la seule description fait dresser les cheveux, perd connaissance ; mais il n'hésite jamais à se soumettre de nouveau à cette opération, si, quand ses blessures sont guéries, il ne se sent pas soulagé du mal dont il souffrait.

Cette opération coûte assez cher ; les chirurgiens, en Abyssinie, n'ont pas l'habitude d'opérer gratuitement ! »

Allez donc prétendre, après cette dernière boutade, que les sujets de notre ami Mélénick ne sont pas civilisés !

Médecine et Politique.

Le docteur Charles Dufay, ancien sénateur de Loir-et-Cher, a succombé le 8 juillet dernier, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Ancien maire de Blois, ancien vice-président du Conseil général de Loir-et-Cher, le Dr Dufay était entré dans la vie politique comme député à l'Assemblée nationale, le 2 juillet 1871 ; il fut réélu, le 20 février 1876, puis, le 14 octobre 1877, parmi les 363.

Le 5 janvier 1879, il alla siéger au Sénat ; lors du renouvellement dernier, il ne se représenta pas et rentra dans la vie privée.

Le Dr Dufay est l'auteur d'une biographie très estimée d'un littérateur jadis connu, Armand Baschet, qui avait, lui aussi, traversé la médecine sans s'y attarder.

Les Médecins « à côté ».

« Dans le dernier numéro de la *Chronique médicale* (1er juillet 1898, p. 423), écrit le Dr M. Baudouin dans la *Gazette médicale de Paris*, notre confrère Cabanès emploie cette expression, à propos de l'élection de M. P. Richer à l'Académie. Y a-t-il indiscrétion à le prier de dire à ses lecteurs que c'est là le titre d'un volume que nous préparons, et dont nous lui avons parlé à différentes reprises ? »

Je m'empresse de faire droit à la revendication, très justifiée, de Baudouin, en lui rappelant toutefois que j'ai publié, tant dans le *Journal de Médecine de Paris* que dans la *France médicale* (sous le pseudonyme du Dr Quercy), une série d'études portant les titres suivants, suffisamment explicites : *Les Médecins collectionneurs*, *Les Médecins à l'Académie*, *Les Princes médecins*, *Les Médecins bibliophiles*, *Les Médecins vulgarisateurs*, *Les Médecins artistes*, *Les Médecins humanistes*, *Les Médecins poëtes*.

Je laisse bien volontiers le *mot* de *Médecins « à côté »* à Marcel Baudouin ; mais je réclame une petite part de la *chose* — et ce sera justice !

Petits renseignements.

Association de la Presse médicale française.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : 93, boulevard Saint-Germain, PARIS.
Réunion du 1er Juillet 1898.

Le 1er juillet 1898 a eu lieu la 41e réunion de l'*Association de la Presse Médicale*, sous la présidence de M. Cornil. Vingt-cinq personnes y assistaient.

1° EXPOSITION DE 1900. — M. le président a fait part des démarches faites par le Bureau de l'Association auprès du Directeur général

de l'Exposition de 1900. M. Picard a promis de donner une réponse aussitôt qu'il le pourrait.

2° Club médical de Paris. — M. le Dr Doléris a fait un rapport sommaire sur l'organisation future de ce club et a rappelé qu'on vient d'en fonder un à Berlin, sous la présidence de M. Lassar, à l'exemple de ce qui existe depuis longtemps à Vienne et à Londres.

La discussion a été renvoyée au mois d'octobre. Les futurs statuts seront imprimés et distribués, avant la prochaine réunion, à tous les membres, par l'intermédiaire du bureau.

3° Comptes de 1897. — M. le Trésorier fait approuver les comptes de l'année dernière. Après avoir liquidé l'arriéré (souscription Laffite, 1.000 fr.; fêtes russes et réunions diverses, 700 fr.), l'Association possédait en caisse fin 1897 une somme de cinq cent cinquante francs environ.

Le secrétaire général,
Marcel BAUDOUIN.

ECHOS DE PARTOUT

L'Exécution de Carrara.

Observations physiologiques et anatomo-pathologiques.

Une exécution capitale n'est certes pas un spectacle agréable à voir, mais on peut y faire une série d'observations parfois intéressantes.

J'ai pu, à l'exécution de Carrara, noter quelques faits, dont l'énoncé à la *Société de Biologie* a suscité, de la part de MM. Ch. Richet et Gley, quelques observations pleines d'intérêt.

Tout d'abord il m'avait semblé, ainsi d'ailleurs qu'aux autres assistants, que les aides et le bourreau opéraient avec une extrême lenteur, les premiers pour faire basculer le condamné et le coucher sur la planche, le second pour arriver à bien disposer la tête déjà fixée dans la lunette.

C'est surtout ce dernier temps de l'opération qui a paru exagérément long à tout le monde : des murmures se sont même fait entendre à ce moment parmi le public. J'ai estimé cette durée à 6 ou 8 secondes, un assistant à 12 secondes. Or, M. Ch. Richet nous a fait observer qu'il pouvait bien n'y avoir là qu'une illusion. Plusieurs observateurs, Regnard entre autres, ont déjà noté cette sensation d'extrême lenteur durant les exécutions capitales, et ayant vérifié, montre en main, ils se sont aperçus qu'au contraire les acteurs de ce drame évoluaient très rapidement. Suivant l'expression vulgaire, les secondes paraissent alors des minutes.

A ce propos, M. Ch. Richet a cité une très curieuse observation qu'il a pu faire. Ayant assisté fortuitement à la chute d'un individu tombant d'un lieu élevé, bien que cette chute se fût produite très rapidement, il lui sembla que l'individu était tombé avec une extrême lenteur, s'inclinant d'abord en avant, puis planant et finissant enfin par se renverser la tête en bas avant d'atteindre le sol.

Pour M. Laborde — qui a bien voulu nous envoyer par écrit le résultat des très intéressantes observations faites par lui aux nombreuses exécutions auxquelles il a assisté — la longueur apparente

ou réelle des préparatifs et du temps qui précède immédiatement l'exécution, dépend surtout de l'état dans lequel se trouve le condamné, tantôt inerte, tantôt au contraire excité et luttant contre le bourreau et ses aides. Suivant les cas, on comprend que ceux-ci doivent mettre un temps plus ou moins long pour arriver à se rendre maîtres de la victime et à la disposer correctement sur la planche de la guillotine. De là, dans certaines circonstances, un retard réel et une certaine lenteur dans l'intervention du bourreau et de ses aides, lenteur qui paraît d'autant plus grande que l'on a le très pressant désir de voir le dénouement se produire le plus vite possible.

En somme, il y a là un point qu'il serait intéressant d'élucider, le cas échéant, avec un bon chronomètre.

La seconde observation que j'ai pu faire est d'un tout autre ordre. Carrara s'est comporté comme les criminels saisis d'une émotion telle qu'ils perdent à peu près connaissance dès que s'ouvre la porte de Mazas et qu'ils aperçoivent ce très émouvant et terrifiant spectacle de la guillotine, éclairée par le petit jour blâfard, filtrant à travers le feuillage, flanquée du panier ouvert et isolée au milieu d'un carré formé par les journalistes et les agents de police et dans le fond par des gendarmes à cheval. On le traîna exsangue, livide, jusqu'à la guillotine. Il eut un brusque mouvement de recul du tronc en arrière, au moment où on le poussa sur la bascule, puis il resta immobile. L'aide de gauche n'eut pas besoin de le tirer en avant par les épaules, ainsi qu'il est souvent obligé de le faire. Il nous sembla absolument inerte, cadavérique, pendant que Deibler manipulait la tête de façon à ce qu'elle se présentât convenablement au couteau. Or, dès que le couteau fut tombé, nous pûmes nettement constater que la section du cou encore engagé dans la lunette ne saignait pas, ou tout au moins fort peu et présentait l'aspect de la section d'un cou de cadavre. Le tronc fut alors, rapidement d'ailleurs, projeté dans le panier. Mais les épaules butèrent sur le bord et le cou resta hors du panier, très visible. Ce ne fut qu'à ce moment-là que les carotides donnèrent un jet de sang rouge qui jaillit à plus d'un mètre en l'air et à près d'un mètre cinquante en avant.

Ce fait fut remarqué par les assistants ordinaires et forcés des exécutions (officiers de paix et fonctionnaires de la Préfecture de police). Ils nous firent observer que dans le cas, par exemple, de Vaillant ou d'Anastay,qui conservèrent toute leur énergie et furent couchés sur la guillotine encore pleins de vie, l'hémorragie artérielle avait été immédiate et les jets des carotides avaient jailli au moment même de la section.

Comment expliquer cette particularité ? M. Gley rappela que ayant pu, en province, étudier les cadavres de deux décapités deux minutes après l'exécution, il avait constaté que, chez l'un, le cœur avait déjà cessé de battre, tandis que chez le second il battait encore et qu'il continua à battre pendant six à huit minutes.

Or le premier était, avant l'exécution, dans le même état syncopal que Carrara, tandis que le second avait conservé son énergie et sa vitalité.

M. Gley pense donc que le fait que nous avons observé peut s'expliquer, comme dans son premier cas, par un arrêt syncopal du cœur, avant et par suite au moment même de la décollation, d'où absence d'hémorragie, le cœur ne battant plus. Puis la décapita-

tion produisant une excitation médullaire violente, le cœur aurait pu, sous cette influence, se contracter de nouveau et déterminer ainsi l'hémorragie en jet au niveau de la section du cou, 3 à 4 secondes après la décapitation.

Sur ce point, M. Laborde voulut bien aussi nous donner son opinion, que je transcris littéralement ici.

« Deux conditions essentielles que j'ai déjà observées, étudiées et décrites, interviennent chez le condamné, au moment du supplice par la guillotine et de sa réalisation :

Ou bien le sujet conservant la majeure partie de sa virilité et de ses forces, marche délibérément, avec une résolution plus ou moins stoïque, vers l'instrument du supplice, qu'il a regardé, d'ailleurs, une seule fois (ce fait est constant), en franchissant la porte de la prison ; et alors le sang jaillit instantanément — ou très peu s'en faut — à la suite du choc tranchant et avec une force qui témoigne de la persistance des contractions cardiaques, douées d'une vigueur au moins normale. Le cœur, en effet, — il est facile de le constater, — continue à battre un temps plus ou moins long après la décapitation (20 minutes, une demi-heure, trois quarts d'heure, 1 heure et même 1 h. 1/4) ; et dans cette condition première, il s'arrête constamment à vide, en systole, c'est-à-dire dans une contraction terminale énergique, une véritable contracture, où il reste fixé, et tel que j'ai pu le conserver dans les nombreux cas de cette sorte que j'ai observés, (collection de cœurs de suppliciés à mon laboratoire).

Ou bien — deuxième alternative — le sujet frappé, sidéré et comme anéanti à la nouvelle de l'heure fatale, incapable de se tenir debout, soutenu et porté à la guillotine, demi-mort d'avance, en état de syncope, subit le supplice dans ces conditions. Alors, le cœur étant et se trouvant plus ou moins en arrêt, le sang ne jaillit pas immédiatement sur le coup ; mais une fois celui-ci porté, le cœur affranchi de l'influence d'arrêt, récupère momentanément ses contractions ; et, selon leur plus ou moins de force, le sang jaillit en conséquence. Ordinairement, en ce cas, si la syncope a été complète, les contractions sont faibles, le jaillissement sanguin proportionné à cette faiblesse ; le cœur persiste moins en ses battements *post-mortem*, et il s'arrête en état de flaccidité, plus ou moins dilaté par des caillots asphyxiques.

Il est probable — d'après vos renseignements — que Carrara s'est trouvé dans cette deuxième condition, s'il a été réellement en état syncopal. En tout cas, c'est bien, comme je viens de le dire, et ainsi que Gley en a eu la juste idée, que semble devoir être comprise et expliquée la reprise sus-mentionnée des battements du cœur, affranchi, je le répète, après le coup mortel et ayant récupéré son autonomie fonctionnelle.»

Je voudrais aussi noter un dernier point, d'ailleurs de constatation courante, mais qui, ici, a été très net, c'est que, lorsque l'esprit est occupé par une recherche quelconque, nécessitant une observation très attentive, il est complètement inhibé pour toute sensation émotive qui disparaît même de ce fait.

Telles sont ces très simples observations qui n'ont d'intérêt qu'au point de vue de leur interprétation et à cause de la discussion qu'elles ont pu provoquer et des intéressantes observations qu'elles ont suscitées. — CAPITAN.

(*La Médecine moderne.*)

L'autopsie de Carrara.

Le *Petit Journal* nous donne un information légèrement macabre. Il paraît que le corps de Carrara ne sera pas autopsié pour le moment.

« En effet, dit notre confrère, le professeur Farabeuf, qui n'a habituellement pour faire ses cours de médecine pratique, que des corps fournis par les hôpitaux cinq jours après décès, corps très anémiés généralement par la maladie et sur lesquels la décomposition a déjà commencé son œuvre, se promet l'hiver prochain de faire ses premiers cours sur la dépouille saine et en excellent état de Carrara. A cet effet, le corps et la tête du supplicié ont été injectés de glycérine phéniquée et placés dans un appareil frigorifique où ils resteront jusqu'à l'hiver. »

Heureux Farabeuf ! infortuné Carrara !

* * *

Le sang du supplicié Carrara a été examiné par M. Tripet, qui en a fait l'objet d'une communication à la *Société de Biologie*. Nous ne rapportons que les conclusions de cet intéressant travail, d'après la *Revue médicale* :

« Le sang a été recueilli dans le jet sortant des vaisseaux du cou, aussitôt après la section ; le sang a été examiné dans l'hématoscope d'Hénocque ; l'hémoglobine y était complètement oxygénée, sans mélange d'hémoglobine réduite ; la quantité d'oxyhémoglobine était de 14 %, c'est-à-dire la normale forte. Il faut remarquer cette conclusion que l'oxyhémoglobine n'était pas réduite, même partiellement, dix secondes après la section du cou. »

La collection de moulages du docteur Péan.

Madame Péan, d'accord avec la famille de son regretté mari et pour satisfaire aux intentions de ce dernier, vient de faire don au musée de l'hôpital Saint-Louis de la collection des moulages du docteur Péan. Cette collection est composée de 614 pièces, d'autant plus précieuses qu'elles sont uniques, les moulages ayant été détruits au fur et à mesure des livraisons.

(*La Tribune médicale.*)

Une nouvelle doctoresse.

Mlle Schirsky, une étudiante russe, vient d'être reçue doctoresse, ou plutôt docteur en médecine — car le titre de doctoresse n'existe pas — par la Faculté de médecine de Paris.

Elle a comparu devant un jury composé des docteurs Budin, président, Fournier, Poirier et Gilles de la Tourette, assesseurs, et a présenté une thèse portant ce titre : *De la grippe dans ses rapports avec la puerpéralité.*

Le jury, tenant compte des efforts de la candidate, l'a reçue avec la note *satisfait*, qui équivaut au *passable* des examens de la Sorbonne. (*Le Petit Journal.*)



CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE[a]

Questions.

Les Médecins et la Musique. — Le *Centenaire de l'Ecole Polytechnique*, ouvrage en trois volumes, monument élevé à la gloire de l'*X*, qui vient de paraître, est là pour nous prouver que l'Ecole Polytechnique mène à tout. On y trouve notamment qu'un de ses élèves organisa les concerts de la *Trompette*, aujourd'hui très estimés et auquels M. Camille Saint-Saëns, qui m'a mis sur cette piste, a, par sa présence et son concours, assuré une notoriété légitime. Trois grands musiciens, Choron, Durutte, Dautresme, sont également sortis de la même école et ont laissé une célébrité musicale incontestée. Parmi les vivants, le général Parmentier a fait des travaux astronomiques, musicaux et linguistiques, tous très estimés.

Ne serait-il pas désirable que le corps médical, qui a compté certainement et compte encore aujourd'hui de grands talents musicaux, s'élevât une sorte de monument musical, littéraire et artistique ? J'ai déjà relevé pour la partie musicale, dans la *Chronique médicale*, les noms de Boerhave, Tralles, Burette, Bourdelot, Orfila, Battaille, Ellevou, Duprat, A. Desprès... — disséminés et sans grands détails d'ailleurs. Il y aurait là matière sinon à un volume, au moins à un ensemble de documents intéressant la corporation. Qu'en pensent les collaborateurs de la *Chronique* ?

Dr Foveau de Courmelles.

Louis XIV apothicaire. — M. Baudot, pharmacien à Dijon, vient de publier, dans le *Bulletin* n° 16 *de la Société Syndicale des Pharmaciens de la Côte-d'Or*, page 29 (Dijon, 1897), le passage suivant, extrait des *Mémoires* (manuscrits) *de Philibert de la Mare* :

« Le roy Louis XIV a une apothicairerie à Versailles, où il travaille seul à faire des remèdes pour l'hernie qu'on dit infaillibles et, de peur qu'on ne sache ces remèdes, il se fait apporter une infinité de drogues qui ne servent à rien pour guérir ce mal-là, afin de donner le change à ceux qui le voudroient sçavoir ; il le rendra public quand il sera temps, comme il a fait celui du médecin anglois pour la fièvre, après sa mort. Il travaille seul à ces remèdes qui sentent extraordinairement mauvais. »

Notre rédacteur en chef, le Dr Cabanès, nous a appris, dans le *Bulletin général de Thérapeutique*, du 30 janvier 1898 (t. 135, p. 138 et 139), que le « remède du médecin anglois pour la fièvre » était une préparation à base de quinquina et que Louis XIV avait « ordonné d'acheter à Tabor (dit Talbot, ainsi s'appelait ce médecin anglois) son secret moyennant une somme de 2000 louis d'or et une pension annuelle de 2000 livres », en l'an de grâce 1679. Pourrait-il nous dire si le Roi-Soleil a abouti dans ses recherches de « remèdes pour l'hernie » ; et si d'autres auteurs du XVIIe siècle ont parlé de ses manipulations pharmaceutiques ? Existe-t-il quelque description de l'apothicairerie royale de Versailles ? D^r^ Dx.

(a) Nous avons dû, faute de place, ajourner à un numéro ultérieur la majeure partie des *Questions* et *Réponses* qui nous sont parvenues. Nous prions nos correspondants de vouloir bien nous accorder un léger crédit.

Désintéressement de Pelletier. — Dans ce même *Bulletin*, un autre pharmacien de Dijon, M. Kauffeisen, raconte l'anecdote suivante :

« Au moment où l'on s'occupe d'élever une statue au pharmacien français Pelletier, qui découvrit la quinine et mérita ainsi d'être rangé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, il peut sembler à propos de rappeler un acte de désintéressement peu connu et surtout peu imité, de ce savant qui fut aussi un bon citoyen.

« C'était en 1823, au moment de l'intervention française en Espagne. Un bâtiment venant de la Havane avait apporté à Barcelone les germes de la fièvre jaune et la maladie prit une telle extension qu'en quatre mois, d'octobre à février, 20.000 personnes sur 60.000 succombèrent au fléau. Epouvantées, la garnison et les autorités s'étaient enfuies, laissant la ville sans aucun secours.

« Six médecins français, dit le Chancelier Pasquier (*Mémoires*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, t V, p. 300, Paris 1894), acceptèrent alors la glorieuse mission d'aller secourir tant d'infortunes et d'étudier sur les lieux la marche du fléau et les moyens d'arrêter la contagion. Ce qu'on aurait peine à croire, c'est qu'ils ne trouvèrent pas à Barcelone un seul des instruments qui leur étaient nécessaires et qu'il leur fallut les demander en France, ainsi que les médicaments indispensables. On venait de découvrir les effets de l'extrait de quinquina connu sous le nom de quinine ; le chimiste pharmacien Pelletier, auteur de la découverte, pensant qu'elle pouvait être utile, n'hésita pas à en envoyer aux médecins français. Il vint un jour m'en apporter une caisse au ministère des affaires étrangères, en me priant de la faire parvenir par la voie la plus prompte. Cette caisse, nous l'avons su depuis, contenait de ce remède pour une somme fort considérable ; il ne voulut jamais en recevoir le prix. Une telle générosité ne peut être passée sous silence.»

Ce trait a-t-il été consigné dans les éloges académiques et les biographies de Pelletier ? D[r] Dx.

Jean-Jacques Rousseau a-t-il été à Strasbourg ? — Quelle peut être l'authenticité d'une inscription de la main de Jean-Jacques sur les pierres du dernier étage de la cathédrale, que le gardien montrait il y a quelques années encore, et qui fut frappée par la foudre ?

Est-ce bien J. J. Rousseau qui traça son nom sur les pierres de l'édifice ? Cette signature, frappée par la foudre, n'est-elle pas l'œuvre d'un imposteur ?

Les *Confessions* ne parlant pas, que je sache, du passage de l'auteur à Strasbourg, comment expliquer cette trace du séjour de l'auteur d'*Emile* dans cette ville ?

Les lecteurs de la *Chronique* pourront sans doute donner une explication à ce sujet ? D[r] MICHAUT.

Quel était le rôle des augures ? — Savez-vous, ou quelqu'un de vos lecteurs sait-il ce que les augures recherchaient dans les entrailles des victimes pour prévoir l'avenir ?

Recherchaient-ils, par exemple, l'état de la digestion, la plénitude ou la vacuité des organes ou bien les lésions pathologiques ? Avaient-ils des règles fixes à cet égard ; ou bien prophétisaient-ils *de chic* ?

Quoique je n'aie aucune intention d'entrer au Collège des augures, — je deviens trop vieux pour aller au collège, — je serais bien aise d'être renseigné sur ce point. D[r] Paul AUBRY (Saint-Brieuc).

Réponses.

Renan a-t-il fait de la médecine (V, 290). — Dans la *Chronique Médicale* du 1er mai, le Dr Michaut ayant rapporté ce propos de Renan, entendu à un banquet celtique de 1886 : « Pendant longtemps j'ai eu l'idée, moi aussi, de faire ma médecine. Les deux carrières, la prêtrise et la médecine, m'attiraient également.... », vous me demandez s'il m'est possible d'ajouter quelques détails sur cette vocation manquée de Renan.

Le souvenir du Dr Michaut est bien précis, et les phrases qu'il prête à Renan sont bien formelles. C'est même trop précis et trop formel. Notre président avait l'habitude de se montrer particulièrement aimable aux « amis du dehors » qui venaient lui rendre visite « en terre celtique ». Il m'a dit souvent, avec un sourire : « Chez nos *recteurs* de Bretagne, le saint dont ils célèbrent la fête patronale, est, ce jour-là, le plus grand saint du paradis.... » Ainsi, le chirurgien Peyrot et ce bon camarade le Dr Paulin, à une soirée de 1883, puis le Dr Paul Le Noir, ont eu également la joie d'écouter l'illustre exégète *prônant* la science médicale où ils sont passés maîtres.

Plus d'une fois, Renan a exprimé le regret de n'avoir pas simultanément dix existences d'homme, pour les consacrer aux diverses recherches scientifiques qui sollicitent le plus impérieusement notre humanité actuelle.

S'il n'avait pas été entraîné de si bonne heure vers les études judaïques, a-t-il écrit dans le même ordre de souhaits, c'est la Grèce qui l'aurait attiré invinciblement..

En réalité, Renan n'a pas étudié la médecine ; à aucun moment de son éducation tout ecclésiastique et de sa formation intellectuelle, il n'a pu être tenté par vos travaux pratiques et par vos préparations. S'il s'était appliqué aux sciences médicales, croyez, en tout cas, qu'il les aurait considérées à un point de vue plutôt spéculatif que professionnel. Ce parfait idéaliste était incapable de devenir un praticien.

P. S. — On me croit *ancien secrétaire de Renan*. Renan n'avait pas de secrétaire. J'ai été son ami.

N. Quellien.

Les Honoraires des médecins à travers les âges (IV, 569, 631, 697, 762). — Je copie dans *l'Art de faire les rapports en chirurgie*, par feu M. Devaux, ancien prévost de la Compagnie des maîtres chirurgiens à Paris (Paris, 1730), page 571, ce curieux *Mémoire d'estimation* sur un mémoire articulé : *Mémoire de ce que du Flos, chirurgien du Bourg de Mossant, a fait, en la maison de Monsieur de la Lussière, Conseiller-secrétaire du Roy, distante d'une lieue du dit Bourg, ès-années 1675 et 1676* :

Premièrement en avril 1675.

1 l. 10 s. Une saignée du bras à Monsieur, le 25, 3 l.
1 l. 10 s. « « « « « « le 26, 3 l.
3 l. « « « pied « Madame, le 30, 6 l.

En may 1675.

10 s. Une saignée à un laquais de Monsieur le 1er, 20 s.
10 s. « « « la cuisinière, le 15, 20 s.

30 l. J'ai pansé le laquais de Madame d'une fracture complète à la jambe gauche pendant deux mois pour ce, 50 l.

En juin 1675.

10 s. Une saignée à la fille de chambre de Madame, le 12, 20 s.

1 l. 10 s. Une saignée à Mademoiselle la fille ainée, le 17, 3 l.

J'ai pansé Mademoiselle la cadette d'une playe contuse sur l'os pariétal le 15 et continue à la voir tous les jours pendant 20 jours.

12 l. pour ce la somme de 40 l.

1 l. 10 s. Une saignée à Mademoiselle la cadette le 16, 3 l.

10 s. Une saignée au cocher le 19, 20 s.

En aoust 1675.

12 l. J'ai pansé Madame d'une entorse avec une grande contusion et échymose le 28 et continue à la voir de deux jours l'un pendant 15 jours ; pour ce, 20 l.

10 s. Une saignée au laquais de Monsieur le 27, 20 s.

En septembre 1675.

1 l. 10 s.	Une saignée à Monsieur le fils aîné	le 18, 3 l.
1 l. 10 s.	« « au même	le 19, 3 l.
1 l. 10 s.	« « « «	le 20, 3 l.
1 l. 10 s.	« « « «	le 21, 3 l.
3 l.	« « du pied au même	6 l.
10 s.	« « à un laquais de Monsieur, le 26, 20 s.	

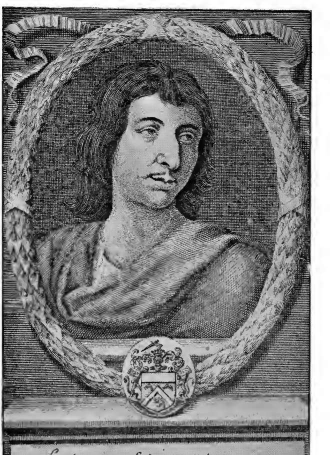
Les prix ont quelque peu varié depuis lors !

GOTTSCHALK.

— Le Dr Monpart, dans votre numéro du 1er juillet, nous énumère avec complaisance les honoraires que le fameux chirurgien Petit, au XVIIIe siècle, a reçus du prince et de la princesse des Asturies.

Phalaris, le tyran d'Agrigente, qui faisait brûler ses ennemis dans un taureau d'airain, nous a laissé cette charmante lettre (datée du VIe siècle av. J.-C.) sur les honoraires donnés à son médecin :

« Je ne sais ce que je dois admirer le plus en vous, mon cher Po-
« lyclet, ou votre science dans la médecine, ou votre probité. L'une
« m'a guéri d'une cruelle maladie, et l'autre vous a fait mépriser
« les récompenses que vous auriez pu obtenir en assassinant un
« tyran. Mais, balançant ces deux avantages, vous avez été assez
« juste pour me délivrer de deux dangers à la fois, et d'une mala-
« die incurable, et de la séduction de mes ennemis. Il vous était fa-
« cile en effet, et il ne l'était qu'à vous seul, de paraître avoir immolé
« un tyran en me laissant mourir ; ou du moins, à cause que je re-
« cevais avec empressement tous vos remèdes, d'accélérer ma mort,
« et d'obtenir par là les récompenses auxquelles vous deviez natu-
« rellement vous attendre pour un pareil assassinat. Mais vous avez
« préféré une action généreuse à une récompense inique ; et, y eût-
« il même de la justice à assassiner un tyran, vous avez cru qu'il ne
« fallait pas choisir pour cela le temps de sa maladie. Je ne sau-
« rais donc ni assez vous admirer, ni assez vous remercier de la
« conduite que vous avez tenue à mon égard, pendant que j'étais en
« votre puissance. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous avez



La terre me fut importune
Je pris mon essort vers les Cieux.
J'y vis le soleil, et la Lune
Et maintenant J'y vois les Dieux.

Le Doyen

« déployé dans cette occasion une science digne du Dieu même de « la médecine. Ainsi pénétré d'admiration et pour vos talents et « pour vos vertus, je vous envoie comme un faible témoignage de « ma reconnaissance, quatre burettes d'or pur, deux coupes d'argent « et d'un ouvrage ancien, vingt tasses sculptées à la manière de cel- « les du célèbre Thériclès, cinquante mille écus et vingt jeunes fil- « les encore vierges. J'ai de plus écrit à Teucer, qui est chargé de « l'emploi de mes finances, de vous donner les mêmes appointe- « ments qu'aux capitaines de vaisseaux, ou à mes gardes du corps, « ou aux autres centurions. C'est récompenser sans doute bien fai- « blement les services que vous m'avez rendus. Aussi ajouterai-je « à ce faible témoignage de ma reconnaissance, que je ne sais en vé- « rité comment m'acquitter envers vous de toutes les obligations que « je vous ai. »

Parmi les lettres de Phalaris qui sont parvenues à la postérité, il y en a encore deux qui concernent l'heureux docteur Polyclet, et, indirectement, ses honoraires. Je les tiens à la disposition des lecteurs de la *Chronique*, si vous croyez qu'elles peuvent les intéresser.

D[r] Socrate LAGOUDAKY,
Rédacteur en chef de l'*Hippocrate*.

CORRESPONDANCE

Très honoré Confrère,

La *Chronique médicale*, toujours si intéressante par le soin qu'elle met à recueillir les documents historiques qui touchent, d'une façon quelconque, aux choses de la médecine, a reproduit récemment un portrait de Cyrano d'après l'édition de 1858 (1).

Cette tête laurée, ce buste majestueusement drapé, et ces traits fermement accentués ont le tort, à mon avis, d'avoir prétendu mettre en haut point la physionomie autrement suggestive du portrait primitif, signé Le Doyen, tel que nous le trouvons dans l'édition princeps du libraire-éditeur de Sercy, et tel que le reproduit fidèlement l'épreuve photographique dont j'ai le plaisir de vous faire hommage.

Comme œuvre d'art assurément, ceci vaut mieux que cela. Et comme probabilité de ressemblance, on ne peut guère douter que *mon* Cyrano réponde infiniment mieux que l'autre à l'idée que nous pouvons nous faire de l'auteur des *Voyages dans le soleil et dans la lune*. Graveur et éditeur avaient d'ailleurs connu personnellement le modèle, mort depuis peu d'années lorsque l'ouvrage fut « achevé d'imprimer, le 10 mars 1676 ».

Il n'est pas jusqu'à l'inscription sur le cartouche du socle, qui ne soit incontestablement supérieure à celle de 1858 que je copie :

Telle est la vive ressemblance
Du vray favori de Pallas.
Sa valeur le guidait au milieu des combats
Et dans le cabinet il avait la science.

(1) V. le numéro du 1[er] juin.

On se demande pourquoi une telle platitude a été substituée au quatrain du XVII[e] siècle :

La terre me fut importune,
Je pris mon essor vers les cieux ;
J'y vis le soleil et la lune,
Et maintenant j'y vois les Dieux.

Cette première édition, en deux volumes, publiée en 1676 par de Sercy, est intitulée : LES ŒUVRES DE MONSIEUR DE CYRANO BERGERAC, — et nullement de Monsieur Cyrano de Bergerac, comme on nous a habitués à dire, donnant ainsi à penser que ce célèbre Cadet de Gascogne était né en Périgord, bien que Bouilhet lui-même le fasse naître à Paris.

Cyrano fut un nom de famille. L'ouvrage est dédié par l'éditeur à M. de Cyrano de Mauvières, frère du premier. On y peut lire : « Il trouve que la terre avait des limites trop étroites pour son ambition et, après avoir, à l'âge de 36 ans, parcouru les Etats et les Empires de la Lune et du Soleil, il alla chercher,dans le Paradis des Dieux, la satisfaction qu'il n'avait pu trouver dans la demeure des hommes et dans le séjour des astres. »

De Cyrano Bergerac, né en 1619, mourut effectivement en 1655.

Dans la même dédicace, on trouve une lettre de l'ami Le Bret à Messire Tanneguy Régnault-des-Boisclairs, qui avait obligé Cyrano dans les moments difficiles, lesquels n'étaient pas rares chez l'illustre bretteur.

Bien entendu, l'ouvrage est revêtu de l'autorisation avec privilège du Roy : « ... Car tel est notre bon plaisir nonobstant clameur de Haro, chartre normande et lettres à ce contraires. Donné à Paris le 29[e] jour de septembre, l'an de grâce 1671. »

Il est bon qu'une œuvre dramatique de premier ordre ait remis en lumière cette figure étrange et si complètement originale. Car, s'il n'était pas un puissant critique, Cyrano fut un humoriste subtil, un railleur à la verve duquel les arguties de l'Ecole, les préjugés, les travers et les ridicules du monde servaient d'inépuisable aliment. Il procède quelque peu de Rabelais et il fournira des modèles à Swift ; sans compter que Molière et Corneille lui-même n'ont pas dédaigné de butiner dans son *Pédant* et son *Agrippine*.

Veuillez agréer,très honoré Confrère, mes sentiments les plus distingués.

D[r] HAMEAU.

Arcachon, 28 juin 1898.

Les lettres que nous n'avons pu insérer, par suite de l'abondance des matières, dans ce numéro, seront publiées dans un prochain numéro.

Le Propriétaire-Gérant : **D[r] CABANÈS.**

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 16. 15 AOUT 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

—

Le Cinquantenaire de la mort de Châteaubriand.

Par le Dr Cabanès.

Notre époque a la religion du souvenir ; il y a, comme on l'a bien dit, un regain de piété littéraire envers les grands morts, et nous allons du coup jusqu'à la dévotion.

Hier, c'était Sainte-Beuve, Leconte de Lisle, qu'on glorifiait ; aujourd'hui, c'est le tour de Châteaubriand ; demain viendra celui de Lamartine. Ces hommages, pour si tardifs qu'ils soient, sont, quoi qu'on prétende, un symptôme consolant : dans le naufrage des idées, des institutions, des principes, peut-être à tout jamais engloutis, le culte des grands hommes surnage : c'est la planche de salut à laquelle nous aimons raccrocher nos illusions dernières.

Il y a quelques semaines, une élite allait en pèlerinage à cette maison de la rue du Bac, où s'éteignait, il y a juste cinquante ans, le plus grand lettré du siècle. Il y a peu de jours, on célébrait à Saint-Malo, la ville natale de Châteaubriand, et cette fois devant la foule empressée, l'anniversaire de la mort de l'illustre Breton. Ces deux manifestations, de caractère si différent, visaient le même but : rappeler à notre génération oublieuse un nom que notre pays n'a pas le droit de rayer de ses annales, un de ces astres rayonnants qui peuvent subir une éclipse partielle, mais qui n'en acquièrent ensuite qu'un plus vif éclat.

Nous n'entreprendrons pas, à cette place, de juger l'écrivain, pas plus que nous ne chercherons à analyser scientifiquement cet état d'âme qui lui est si particulier et que les psychologues n'arriveront jamais à démêler sans le secours de la physiologie. C'est un sujet d'études et de méditations, qui demandent un certain recueillement et nous ajournons seulement une étude, qui nous tente et nous hante tout à la fois depuis de longs mois.

Une tâche plus modeste nous incombe en ce jour, où nous voudrions seulement présenter, dans le *raccourci* d'une obser-

vation clinique, les misères pathologiques qui assaillirent, toute sa vie durant, l'infortuné grand homme.

*
* *

« Quelque élevés qu'ils soient, les grands hommes sont unis au reste des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air et séparés de notre société. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée ; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils sont tous à même niveau, et s'appuient sur la même terre ; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les enfants, que les bêtes. »

Cette pensée, qui porte la marque du génie qui la conçut (1), nous servira d'épigraphe et aussi de justification : nous pourrions, au surplus, ajouter avec un critique heureusement inspiré : « Si les grands hommes ne sont pas des hommes, ils cessent de nous intéresser ; et s'ils ne sont pas grands, ils ne méritent pas de retenir notre esprit (2). »

On a vite fait d'imputer à crime à Châteaubriand son « égoïsme féroce », son « étalage obstiné du moi » : ce sont là reproches qui constamment reviennent sous la plume de ceux qui l'ont jugé. On n'a pas voulu convenir que cette hypocondrie, cette mélancolie obstinée, dont nous chercherons un jour à donner une explication scientifique, pouvait être liée à un état morbide trop réel, à des lésions plus objectives que subjectives.

« La nature l'avait doué d'une force extraordinaire. Son tempérament était très vigoureux. » C'est Châteaubriand qui parle de lui-même. « Sa constitution était saine et robuste », confirme un de ceux qui l'avaient approché de plus près (3). Et cependant Châteaubriand fut, à n'en pas douter, un véritable malade.

*
* *

Bien qu'issu de forte souche (4), l'enfant était venu au monde presque mourant.

Le 31 décembre 1811, exilé dans son ermitage de la Vallée-aux-Loups, loin du monde et de ses vanités, Châteaubriand, se reportant par le souvenir aux circonstances qui avaient accompagné sa naissance, écrivait ces lignes empreintes d'une si douloureuse mélancolie :

« La chambre où ma mère accoucha domine une partie déserte des murs de la ville, et à travers les fenêtres de cette chambre, on aperçoit une mer qui s'étend à perte de vue, en se brisant sur des

(1) Pascal, *Pensées*.
(2) V. *Revue hebdomadaire*, 15 août 1896.
(3) Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe littéraire*, 2 vol.
(4) L'une de ses sœurs, la comtesse de Marigny, mourut centenaire ; et de Lucile, son autre sœur, Chênedollé a écrit : « Que les souffrances de l'âme ont dû être grandes pour avoir détruit aussi vite *un corps aussi robuste et aussi bien constitué*. » G. Pailhès, *Châteaubriand, sa femme et ses amis*, p. 218.

écueils.... *J'étais presque mort quand je vins au jour.* Le mugissement des vagues, soulevées par une bourrasque annonçant l'équinoxe d'automne, empêchait d'entendre mes cris. On m'a souvent conté ces détails; leur tristesse ne s'est jamais effacée de ma mémoire. Il n'y a pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, la chambre où ma mère *m'infligea la vie*, la tempête dont le bruit berça mon premier sommeil, le père infortuné qui me donna un nom que j'ai presque toujours traîné dans le malheur. Le ciel sembla réunir ces diverses circonstances pour placer dans mon berceau l'image de mes destinées.. (1) ».

Dernier né d'une nombreuse famille, ce *cadet de Bretagne* était destiné à la vie lointaine et aventureuse. Après avoir achevé ses humanités au collège de Dinan, où il eut pour condisciple son compatriote Broussais (2), le jeune Châteaubriand ne rêva plus que les grands espaces. Ce rêve, il ne devait l'accomplir que quelques années plus tard, après la mort de son père, un gentilhomme farouche, chez qui le sentiment rigoureux du devoir étouffait toute autre aspiration.

Le 5 avril 1791, le « chevalier » de Châteaubriand s'embarquait à Saint-Malo et, deux mois après, il abordait à Baltimore. Il ne pensait à rien moins que d'atteindre les cascades du Niagara, d'en mesurer la profondeur, d'y descendre de quelques degrés.

Il paraît même que, s'étant avancé, malgré son guide, il fit une chute effrayante, fut retenu par un escarpement de rocher, et, le bras démis, dut la vie à l'humanité de quelques sauvages qui, avec des lianes enlacées et tendues jusqu'à lui, le soulevèrent au-dessus de l'abîme et le ramenèrent sur le sol (3).

Il demeura douze jours en traitement chez ses « médecins du Niagara ».

Il débarquait au Havre le 2 janvier 1792.

Après s'être à peine arrêté à Saint-Malo pour célébrer son mariage avec Mlle Céleste de la Vigne Buisson, il se rendit à Versailles, où on l'accueillit assez froidement. Il fut, par grâce, incorporé comme garde-noble, fit la campagne de 1792 avec un fusil sans chien, et échappa, comme par miracle, à mille dangers. Son manuscrit d'*Atala*, qu'il portait toujours sur lui, amortit une balle française (4).

Le 16 octobre 1792, au siège de Thionville, un coup de feu lui ouvrait la cuisse. En même temps, une maladie contagieuse qui ravageait l'armée d'invasion, la dysenterie, atteignait Châteaubriand, et, pour l'achever, la petite vérole se déclarait. Il se traîna à l'aide d'une béquille vers Ostende, où il espérait pouvoir trouver à s'embarquer pour Jersey.

Arrivé à Bruxelles, le malheureux, les cheveux pendants sur son visage, masqué par sa barbe et ses moustaches, la cuisse

(1) *Mémoires d'Outre-tombe*, t. I.
(2) De Lescure, *Châteaubriand*, p. 19.
(3) Villemain, *La Tribune moderne*, t. I, p. 54.
(4) Levot, *Biographie bretonne*, t. I, p. 315.

entourée d'un torchis de foin, couvert par-dessus de son uniforme en loques, d'une couverture de laine nouée à son cou, présent de la charité des femmes de Namur, fut refusé à la porte de tous les hôtels, même de celui qu'il avait habité avec son frère. Sur le seuil, il eut la chance de rencontrer celui-ci, qui descendait de voiture avec le baron de Montboisier, dont il était l'aide de camp. On le logea dans un bouge, chez un perruquier, où il reçut les soins d'un chirurgien et d'un médecin. Son frère approuva son dessein de passer à Jersey une fois guéri : il lui avança vingt-cinq louis et lui dit un adieu qu'il ne croyait pas être le dernier (1).

Le jeune Châteaubriand part de Bruxelles pour Ostende, avec ces quelques louis d'or et le monde devant lui. De là, il s'embarque, en compagnie de quelques Bretons, pour gagner l'Angleterre. Il touche d'abord à l'île de Guernesey, puis à Jersey, dans cet ancien refuge, où devait, de nos jours, s'arrêter un autre proscrit, d'un rare et puissant esprit poétique, qu'il employa trop peut-être à évoquer dans ses vers le prestige oppresseur, sous lequel il fut accablé. Là, le jeune soldat, blessé et malade, trouva dans le petit établissement d'émigration de M. de Bédée, son oncle, les soins affectueux de ses cousines ; et il apprit des nouvelles de ses sœurs fugitives de Paris, après le 2 décembre, et retournées dans leur triste asile de Bretagne.

Il n'a marqué nulle part les jours et les semaines de sa triste convalescence. Mais il paraît avoir été retenu à Jersey, pendant plusieurs mois, jusqu'au printemps de 1793 (2).

Les trois années qui suivent (1793-1795) ne sont pour *René* que le prolongement d'une douloureuse agonie. Relégué dans un misérable galetas, au fond d'un des plus tristes faubourgs de Londres, miné par une cruelle maladie, crachant le sang, abandonné, condamné par les médecins, sans amis, sans argent, sans travail, son indomptable énergie pourvoit à tout. Il broche des traductions pour des libraires, donne des leçons de français, passe les jours à cette triste besogne, les nuits à méditer le plan de quelque grand travail d'histoire ou de philosophie.

Sa santé, sa position s'améliorent ; et, après deux ans d'un travail patient, il met au jour (1797) son *Essai sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française* (3).

C'est à ce moment que se place une courte idylle, qui se trouva brusquement dénouée par celui-là même qui l'avait fait naître. Châteaubriand s'était trouvé quelque temps retenu, après une chute de cheval, dans la maison d'un ministre anglican, homme instruit et d'une fortune aisée, comme beaucoup de

(1) De Lescure, *op. cit.*, p. 46.
(2) Villemain, *La Tribune Moderne*, t. I, p. 62-63.
(3) Levot, *op. cit.*

membres du clergé britannique. Marié à une femme encore jeune et belle, le révérend M. Yves avait une seule fille, que l'imagination peut rêver charmante, et qui certainement était aimable et vertueuse (1). Werther devint, cela était aisé à prévoir, amoureux de Charlotte ; mais, par malheur, Werther était marié.

La jeune fille se releva-t-elle de ce coup ? La suite de l'histoire reste à connaître.

Quant au chevalier, sans peur et non pas sans reproche, il cessa des visites qui n'eussent pas laissé de devenir indiscrètes.

*
* *

Nous allons retrouver Châteaubriand à Paris, trois ou quatre ans plus tard, « dans ce salon tranquille, intime, mystérieux, à peine éclairé par une seule lampe », où s'étiole la charmante fille du Comte de Montmorin, la très gracieuse Pauline de Beaumont. C'est là que la future célébrité, inconnue de tous, hormis des quelques amis qui avaient favorisé sa rentrée en France, fit son apparition, un soir du printemps de 1800, présenté par M. de Fontanes. Il avait, à ce moment, trente-deux ans.

Bien que d'aspect robuste, la santé de Châteaubriand était rien moins que chancelante ; la tendre et vigilante sollicitude de Madame de Beaumont, plus malade que lui assurément, fut souvent mise à une rude épreuve, tout autant, sinon plus peut-être, que la sollicitude, presque maternelle, de l'épouse très bonne et très dévouée, Madame de Châteaubriand.

« Vers le mois de juillet (ou de juin), consignait cette dernière dans ses *Mémoires*, M. de Châteaubriand tomba tout à fait malade.. Cette maladie fut longue et extrêmement douloureuse. Quelques mois avant, ou peu de temps après, Girodet fit le portrait en pied de mon mari ; il avait encore le teint fort jaune, ce qui ferait croire que ce portrait, d'ailleurs très ressemblant, a été poussé au noir ; c'est ce qui arrive aux tableaux de Girodet, et qui fit dire à Bonaparte qui vit le portrait au Salon : *Châteaubriand a l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée* (2). »

Les deux hivers qui suivirent, le malade n'alla pas sensiblement mieux.

Nous relevons, dans sa Correspondance de 1801 et 1802, ces notes relatives à sa santé :

29 septembre 1801. — « Je suis toujours malade et j'écris avec peine. »

1er octobre 1801. — « J'ai décidément la fièvre tierce ; je vais faire des remèdes. »

22 fructidor (8 septembre) 1802. — « Je n'ai point été au Marais dans la crainte d'y rencontrer la philosophie ; d'ailleurs, je suis très malade. »

Les années suivantes, son état ne s'est pas sensiblement amé-

(1) Villemain, *loc cit.*, p. 68.
(2) Pailhès, *op. cit.*, p. 422-423.

lioré : nous nous en référons encore à sa correspondance intime.

3 brumaire [an XII] 1803. — « Ma santé est très mauvaise depuis quelque temps : j'ai une diarrhée bilieuse qui m'ôte toutes les forces, et des mouvements de fièvre qui sont très inquiétants. »

8 novembre 1803. — « Ma santé est bien mauvaise, et je désire quelquefois de ne pas repasser les Alpes. »

16 novembre 1803. — « Ma santé qui devient extrêmement mauvaise m'impose la loi de chercher quelque coin où je ne sois à charge à personne. »

23 novembre 1803. — « Je suis au lit avec une jaunisse affreuse. »

10 décembre 1803. — « Comme mon tempérament est très fort, j'espère surmonter le mal. »

L'année 1804 ne lui fut guère plus favorable : « Je ne dors point, je ne mange point, je suis malade », écrivait-il à la date du 18 juin, et onze jours plus tard : « J'ai la fièvre depuis deux jours ; cela durera peu ; quelques doses de quinine me remettront sur pied. »

Des notes analogues, embrassant les années qui précédèrent et suivirent, s'offriraient d'elles-mêmes, soit dans les Mémoires de l'un et de l'autre époux, soit dans leurs correspondances familières (1).

A la fin de cette année (1804), Châteaubriand quittait Paris, pour la campagne de M. Joubert, à Villeneuve-le-Roi. Nous l'y trouvons, à la fin de 1804, près de sa femme, qu'il avait d'abord conduite aux eaux de Vichy, et qu'il venait rejoindre dans cette demeure amie (2).

Peu avant de doubler le cap de la quarantaine, en juillet 1808, Châteaubriand éprouve cette angoissante sensation que donnent les approches de la mort.

« C'est peut-être, observe-t-il, le seul moment où, près de mourir, j'ai eu envie de vivre (3). »

« Quand je me sentais tomber en faiblesse, ajoute-t-il ailleurs, ce qui m'arrivait souvent, je disais à Madame de Châteaubriand : Soyez tranquille, je vais revenir. Je perdais connaissance, mais avec une grande impatience intérieure, car je tenais Dieu sait à quoi. J'avais aussi la passion d'achever ce que je croyais et ce que je crois encore être mon ouvrage le plus correct. Je payais le fruit des fatigues que j'avais éprouvées dans une course au Levant (4)... »

*
* *

1809, c'est l'année de la publication des *Martyrs*. Soit par suite d'excès de travail, soit pour toute autre cause, Châteaubriand est sujet à de violentes et continues migraines.

« Je n'ai pas souvent été malade », disait-il à son secrétaire ; « mais,

(1) Pailhès, *loc cit.*, p. 220.
(2) Villemain, *op. cit.*, p. 145.
(3) Pailhès, *op. cit.*, p. 434.
(4) Id. ibid.

« après mon voyage en Orient et la publication des *Martyrs*, je « tombais souvent en défaillance. Les médecins furent bien près « de me tuer. Aujourd'hui je ne prends du travail qu'à mon aise, et « néanmoins mes migraines continuent. Que voulez-vous ?, ajoutait- « il en souriant, « j'ai une tête que rien ne peut guérir. *Tribus anty-* « *ciris caput insanabile* (1). »

Au commencement de l'hiver de 1811-1812, M. et Madame de Châteaubriand s'établissaient rue de Rivoli, dans une maison qui appartenait à M. de Laborde (2).

« M. de Châteaubriand, lisons-nous dans les Mémoires de Madame de Châteaubriand, commença à se sentir fort souffrant de palpitations et de douleurs au cœur, ce que plusieurs médecins, qu'il consultait en secret, attribuèrent à un commencement d'anévrisme. Nous restâmes à Paris jusqu'au mois de mai.

De retour à la campagne, les palpitations de M. de Châteaubriand augmentèrent au point qu'il ne douta pas que ce ne fût vraiment un mal auquel il devait bientôt succomber. Comme il ne maigrissait pas et que son teint restait toujours le même, j'étais convaincu qu'il n'avait qu'une affection nerveuse. Cela ne m'empêchait pas d'être horriblement inquiète. Je ne cessais de le supplier de voir le docteur Laënnec, le seul médecin en qui j'eusse de la confiance. Enfin un soir, Madame de Lévis, qui était venue passer la journée à la Vallée (La Vallée-aux-Loups), le pressa tant qu'il consentit à profiter de sa voiture pour aller à Paris consulter le docteur Laënnec. Je le laissai partir ; mais mon inquiétude était si grande qu'il n'était pas à un quart de lieue que je partis de mon côté, et j'arrivai quelques minutes après lui. Je me cachai jusqu'au résultat de la consultation. Laënnec arriva, je ne puis dire ce que je souffris jusqu'à son départ. Je le guettai au passage et lui demandai ce qu'avait mon mari. « Rien du tout », me répondit-il. Et là-dessus, il me souhaita le bonjour et s'en alla. En effet, cinq minutes après, j'entends le malade qui descendait l'escalier en chantant, et quand il rentra, vers onze heures, il fut enchanté de me trouver là pour me raconter que Laënnec trouvait son mal si alarmant qu'il n'avait même pas voulu lui ordonner les sangsues ; il n'avait qu'une douleur rhumatismale.

M***, qu'il rencontrait chez Madame de Duras, avait un anévrisme des plus caractérisés, et l'imagination s'en étant mêlée, une douleur à laquelle M. de Châteaubriand n'aurait pas fait attention dans un autre moment, pensa lui causer une maladie réelle (3). »

A part un léger accident (4), Châteaubriand ne ressentit pas de nouvelles atteintes de son mal jusqu'en 1828 : c'est cette année-là qu'il alla faire une saison à Cauterets, plutôt pour y accompagner sa femme que pour s'y traiter lui-même.

(1) Comte de Marcellus, *Châteaubriand et son temps*, p. 186.
(2) Pailhès, *op. cit.*, p. 511.
(3) Pailhès, *op. cit.*, p. 511-512.
(4) Au commencement de 1818, à l'occasion d'un accident arrivé à l'illustre écrivain, Madame de Duras écrivait à Madame Swetchine : « M. de Châteaubriand s'est cassé un muscle de la jambe : le voilà pour quarante jours sur son canapé. » (Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe*, t. II, p. 407.)

Dix ans plus tard, nouvelle attaque de rhumatisme, qui affecte plus spécialement la main droite et l'oblige à recourir pour écrire à la plume de son secrétaire (1).

C'est le temps heureux de la liaison de l'auteur du *Génie du Christianisme* avec la virginale Juliette, la séduisante Madame Récamier.

Les médecins viennent d'envoyer Châteaubriand à Néris pour y soigner sa goutte. C'est de Néris que le malade écrit à sa dévouée correspondante cette lettre attristée :

Néris, vendredi 6 août 1841.

« .. A Néris, où je suis arrivé malade et gelé, j'ai trouvé madame la duchesse de Narbonne, que je n'avais pas vue depuis Prague. J'ai entrevu ce matin une dame fort malade et fort spirituelle, qui voyage avec un médecin et qui m'a dit qu'elle ne voudrait pas revivre : tout ce qu'il y a de distingué dans le monde dit cela. Je me défends du reste de toute connaissance, quoique je commence à être assiégé (2)..»

Un autre jour, il se montrera plus enjoué :

« ... Ici j'ai été servi par une petite paysanne.

« D'où êtes vous ? de l'Auvergne ou du Berry ? — Je suis de Néris, monsieur. — De ce village là-haut, où il n'y a qu'une église et deux maisons ? — Non pas, monsieur ; je suis née chez ma mère à la campagne, et je suis venue à Néris ; ce pays-ci est bien triste. » Et la jeune fille a ri et soupiré. — Cherchez donc à rétablir la société dans un pays où une paysanne de Néris trouve que Néris est triste ? Il est vrai que je n'ai vu dans ce village qu'une chèvre qui est venue me demander du pain, une église déserte où il n'y avait pas une âme, et un presbytère délabré où je cherchais le vieux curé, qui me cherchait en même temps à l'auberge des eaux.

Les eaux sont limpides, douces et brûlantes. On m'a frotté les mains et les pieds, en attendant les bains, avec une espèce d'herbe qui croît au fond des sources. Cela ne m'a fait ni bien ni mal. J'espère sortir d'ici plus incrédule en médecine que je ne l'ai jamais été. On dit qu'on vient ici appuyé sur une béquille et que l'on s'en va sans bâton : si je laissais ma béquille partout où j'ai porté une infirmité, j'aurais de quoi former le plus riche musée du monde.

---

(1) Nous ne ferons que reproduire, sans commentaires oiseux, ces fragments de lettres, adressées par Châteaubriand à un de ses habituels correspondants :

« Paris, 20 décembre 1836.

Je voulais, Monsieur, entrer dans quelques détails avec vous ; mais je suis souffrant d'un gros rhume qui m'empêche de voir et de penser. Excusez-moi donc...

J'ai toujours mon rhumatisme à la main droite, et j'ai été obligé de dicter cette lettre à mon secrétaire, ne pouvant l'écrire moi-même, je vous prie de bien vouloir m'excuser..

La goutte qui m'engage de la main droite, quoique sans être extrêmement douloureuse, m'empêche néanmoins de tenir la plume, je suis obligé de dicter : vous voudrez bien m'excuser...

Toujours très souffrant, je suis obligé de dicter à mon secrétaire ; excusez-moi, je vous prie, et conservez-moi en souvenir... » (*Châteaubriand, sa vie et ses écrits*, par Collombet, p. 408-413.)

(2) *Souvenirs de Madame Récamier*, t. II, p. 337.

Mais le dernier appui ne me manquera pas : j'aurai votre bras. Je m'ennuie de dicter si longtemps et de me trouver si bête.» (1).

***

C'est la grande ressource des malades de désespérer de l'art médical et de ses grands-prêtres. Châteaubriand n'a garde de faire exception à la règle commune. Les eaux de Néris ne lui apportent décidément pas de soulagement et il le confesse,non sans amertume :

Néris, lundi 9 août 1841.

« ... J'ai pris ce pays-ci en horreur. Les eaux et les médecins me sont odieux. Cette grande chaudière que le diable fait perpétuellement bouillir, où l'on puise de l'eau chaude pour les remèdes et pour la cuisine, me gâte tout. Il me semble que nous avons pour cuisinier un pharmacien. Je souffre comme un enragé ; je passe les nuits à tousser, et je me lève brisé pour me jeter sur un vieux sofa. De vieilles femmes que je ne connais plus, et qui me rappellent leurs admirations âgées de plus de cinquante années, me font fuir la promenade. Ah ! si je pouvais me cacher dans quelque auberge inconnue d'un village abandonné !..»

Malgré cet insuccès, Châteaubriand retourne à Néris en 1842, et comme l'année précédente, Madame Récamier passe le temps de son absence à la campagne, d'abord à Saint-James, dans le bois de Boulogne, puis à Maintenon, où Chateaubriand vint passer quelques heures au retour de Néris. Mais l'absence devenait d'autant plus pénible que Chateaubriand ne pouvait presque plus écrire lui-même ; condamné à dicter, il était fort importuné de ce tiers que la nécessité plaçait entre sa pensée et son amie (2).

En 1843, on fit faire à M. de Châteaubriand un nouvel essai des eaux : on l'envoya à Bourbonne-les-Bains; il se soumit, sans trop croire à l'efficacité du remède. Il adressait de cette ville cette charmante épître à Mme Récamier :

« 30 juin 1843.

« J'ai fait un voyage comme tout ce qu'on fait à regret en vous quittant. J'ai revu ce qui se voit partout, des champs d'une terre qui ne m'intéresse plus et des moissons qui ne seront plus pour moi ; il y a bien longtemps que j'ai vu tout cela, et je n'aime à voir que vous. Sous un monceau de jours, on n'aperçoit l'horizon que sur des temps où l'on a passé. Me guérirai-je ici ? Je l'écris rue du Bac (3) ; mais on ne guérit point des années. Je suis toujours à la même chanson. Nous sommes toute une bande de blessés ici, mais enfin, je ne tarderai pas à vous revoir (4). »

Le 1er juillet de cette année (1843), il dictait cette lettre, toujours destinée à la même personne :

« Vous aviez donc la pensée de m'écrire de votre propre main, lorsque de mon côté je griffonnais la petite lettre que vous avez

(1) Id., p. 340-341.
(2) *Souvenirs de Madame Récamier*, t. II, p. 511-512.
(3) A Mme de Châteaubriand.
(4) *Souvenirs de Madame Récamier*, t. II, p. 518.

reçue. N'est-il pas merveilleux de s'entendre ainsi ? Je pense tout ce que vous pensez. Je ne pense plus qu'à Venise : c'est là qu'il nous faut finir, dans une ville qui nous appartient. Nous ne trouvons aucune résistance ce projet dans la rue du Bac ; alors, faites provision de santé et de courage.

« Je n'essaierai les eaux ici que lundi prochain ; à la vérité je n'en espère rien du tout. Je n'ai qu'un seul espoir gravé dans le cœur : celui de vous revoir (1). »

Les jours suivants, les lettres se succèdent à de courts intervalles, mais sous les compliments et les madrigaux perce toujours le même découragement :

« Bourbonne, 6 juillet.

« .... Ma mauvaise santé a bien dérangé notre année, mais c'est aussi la dernière fois. Il me restait quelque chose à essayer : maintenant j'aurai la conscience aussi nette, que je savais d'avance l'inutilité de ma course..... »

« ...... Mon bain ce matin m'a fait assez de bien ; c'est le quatrième ; mais ils me semblent encore affaiblir mes pauvres jambes. Nous irons chercher une gondole à Venise... » (2).

Il écrit encore de Bourbonne, le 10 juillet 1843 :

« Votre petite lettre si méchante me fait grand plaisir. Votre colère me prouve que vous m'aimez. J'ai pris des douches malgré moi, pour tâcher de ne plus arriver à l'Abbaye-au-Bois comme un pauvre vieux malade à qui il ne manque que le bonnet de nuit. Je commence à croire réellement qu'elles me feront du bien. Convenez que vous ne serez pas fâchée de me voir entrer chez vous un peu plus droit que de coutume ; quand il n'y aurait que l'apparence d'une résurrection, c'est bien quelque chose. Le malheur veut que je vous écrive le matin en sortant de mes horreurs de bains et de douches. Je suis comme un vieux chevreau, qui de la corniche d'une montagne aurait dégringolé dans l'eau. Mais laissez faire encore une semaine de ce traitement, et je n'aurai plus à prendre toutes ces immersions qui, si elles ne guérissent pas, ne me laisseront rien en moi du vieil homme. »

« .... Un petit mot de ma main, c'est ma signature. Ma main tremble fort du choc de la douche.

A bientôt (3). »

Toujours du même à la même :

« Bourbonne, le 12 juillet 1843.

(*Dictée.*) — « Je comptais vous écrire de ma main, mais j'avais compté sans mon hôte. Les douches, qui me fatiguent horriblement, ont enlevé le reste de ma force...

« Je suis à ma troisième douche. Elles m'accablent ; mais je ne veux pas qu'on ait rien à me reprocher : on ne dira plus que je ne fais rien, parce que je ne crois à rien (4). »

Je ne crois à rien, le dernier verset du bréviaire du malade incurable.

(1) *Souvenirs de Mme Récamier*, t. II, p. 519-520.
(2) *Souvenirs de Mme Récamier*, t. II, p. 521, 522.
(3) *Souvenirs de Mme Récamier*, loc. cit.
(4) *Souvenirs de Mme Récamier*, t. II, p. 523.

A son retour des eaux de Bourbonne, au mois d'octobre 1843, Châteaubriand était appelé auprès du comte de Chambord. Accablé par les infirmités, dont le poids se faisait cruellement sentir à cette imagination restée si poétique et si vive, il se rendit néanmoins avec empressement à l'appel du jeune prince (1).

Le noble invalide d'une noble cause, vaincu par les années et la souffrance, revenait aussitôt à Paris chercher le repos. A cette époque de sa vie, à ces efforts pénibles, aux regrets douloureux de sa faiblesse peut se reporter le plus grave déclin de cette forte nature. Le travail d'écrire devenait impossible à ses doigts noués de goutte. La dictée fatiguait son attention moins vive. Sa mémoire, servante de son génie, autrefois prompte et variée, faisait défaut à son impatience. Il lui échappait encore, par moments, des choses grandes et dignes de lui. L'imagination, cette compagne de la jeunesse, avait été pour beaucoup dans son caractère et son génie. Elle ne lui manqua jamais ; mais elle parut, dans ses derniers écrits, souvent subtile et recherchée.

La même main, cependant, continuait alors, ou corrigeait les *Mémoires d'Outre-tombe*, et y jetait quelques-uns de ces sons excessifs et faux, qu'on voudrait en retrancher. Affaibli par une langueur graduelle, mêlée de vive douleurs, presque privé de mouvement, engourdi et irrité par sa souffrance, M. de Châteaubriand n'avait plus pour trêve à sa tristesse que de courts efforts de travail et les tendres soins de l'amitié. Les billets de ses dernières années (2), que nous avons eu sous les yeux, sont tristes comme la vieillesse malade et déchue. *J'ai beaucoup souffert la nuit dernière. — J'ai eu une nuit déplorable ; je vais m'enfermer chez moi, étant incapable de sortir. — Je suis aux médecins et aux Eaux-Bonnes* ; *Dieu sait la foi que j'ai à tout cela. Le mal est que je ne puis sortir, que je ne vous verrai pas*. Et le lendemain de sa fête, que célébraient quelques amis, la saint François : *Voilà le triste 4 octobre passé. Ma nuit a été bien mauvaise* ; *mais je vais renaître avec le vieux soleil pour être tout à vous.*

Elle était, on le voit, devenue bien habituelle et bien profonde cette tristesse, que le grand écrivain avait toujours mêlée à ses rêves. Elle était maintenant toute sa vie (3).

***

Pendant longtemps, la vieillesse lui fut clémente : pas plus que la maladie, elle n'avait pu mordre sur cet indomptable tempéra-

(1) *Souvenirs de Mme Récamier*, loc. cit., p. 527.

(2) C'est apparemment de cette époque que doit dater ce billet gracieux de Châteaubriand à Delphine Gay, pour s'excuser de ne pas se rendre à une soirée, où celle qu'on nommait alors *la dixième muse* devait réciter une nouvelle poésie :

« Je n'ai jamais été si tenté de ma vie. Conjurer d'une manière si aimable une vieille bête comme moi ! J'ai besoin de mes quarante ans de vertu pour résister à cette double attaque de votre beauté et de votre esprit ; encore Dieu sait comme je m'en tire ! Hélas ! je ne sors point, je ne sors plus, je ne vis plus. Si je dure jusqu'à l'hiver prochain, je compte déposer mes trois cheveux gris sur l'autel des Parques, afin qu'elles ne se donnent pas la peine de les couper, et je prendrai rang parmi les plus anciennes perruques de votre connaissance. Que votre jeunesse ait pitié de mes catarrhes, rhumes, rhumatismes, gouttes et autres. En me privant du bonheur de vous voir et de vous entendre, je suis plus malheureux que coupable.

CHATEAUBRIAND. »

(3) La *Tribune Moderne*, par Villemain, t. I, p. 548-549.

ment. Châteaubriand avait encore, deux ans avant sa mort, alors qu'il était presque octogénaire, cette puissance de travail qui, comme au temps de sa prime jeunesse, faisait l'admiration de tous ceux qui l'approchaient.

« Lors de ma jeunesse, a-t-il écrit quelque part, j'ai souvent écrit douze et quinze heures sans quitter la table où j'étais assis. L'âge ne m'a point fait perdre cette obstination au travail (1). »

Mais, en 1847, un an avant de quitter ce monde qu'il avait empli du fracas de sa renommée, on avait peine à le faire sortir d'un mutisme obstiné (2). Le moribond se survivait à lui-même (3).

Un de nos plus étincelants chroniqueurs, qui aime se délasser de travaux absorbants en écrivant d'une plume toujours alerte les feuillets du *Paris vécu*, M. Paul Ginisty, rapportait récemment avoir ouï conter cette anecdote, d'un réalisme si mélancolique :

« La belle-fille de l'ancien secrétaire de Chateaubriand M. Pilorge, qui s'était trouvée vivre dans son intimité, alla lui présenter son mari quelques jours après ses noces. Le jeune homme se faisait une fête de cette visite à l'écrivain, qui était alors le patriarche de la littérature.

Châteaubriand accueillit, avec cette suprême courtoisie qu'il avait gardée, les nouveaux mariés, faisant effort sur lui-même pour triompher de sa fatigue. Il leur posa quelques questions bienveillantes ; toujours généreux, même dans une quasi-détresse, il s'enquit du cadeau qui pourrait leur faire plaisir et qu'il tenait à leur offrir. Puis, peu à peu, ses idées se brouillèrent, quoi qu'il fît pour les rassembler, et, n'ayant pas l'air de se douter de la présence de ses hôtes, il chantonna entre ses dents un refrain grossier, étonnant sur les lèvres, même décolorées, de ce grand gentilhomme :

Les petits cochons mangent de...
Et nous mangeons les petits cochons.

Et il le répétait, les yeux vagues, avec insistance, complètement absent de lui-même, à la stupéfaction douloureuse du jeune couple, qui se retira sans que Chateaubriand eût conscience de son départ. »

Cette anecdote, quelque pénible qu'elle soit, doit refléter la vérité même. Nous en trouverions au besoin la confirmation dans un témoignagne contemporain : au mois de mai 1848, Sainte-Beuve notait, en effet, sur ses petits cahiers ces lignes tristement significatives :

(1) Cité par Monselet, *Portraits après décès*.

(2) « (Décembre 1847). — M. de Châteaubriand ne dit plus une parole ; on ne peut plus lui arracher un son. Béranger prétend qu'il trouve encore moyen quand il y va de le faire causer un quart d'heure ou vingt minutes. Mais comme Thiers le remarque très bien, quand Béranger a parlé à quelqu'un, il s'imagine volontiers que ce quelqu'un a parlé. » (Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son groupe*, etc., t. II, p. 397.)

(3) « (1847). — Un mort bien illustre et qui mérite de s'appeler mort en effet, puisqu'il ne vit plus de la seule vie qu'il avait rêvée, Châteaubriand, est bien malheureux ; il ne peut plus sortir de sa chambre. Mme Récamier l'y va voir tous les jours, mais elle ne le voit que sous le feu des regards de Mme de Châteaubriand, qui se venge enfin de cinquante années de délaissement. » (Sainte-Beuve, *loc. cit.*)



Chateaubriand

« Châteaubriand est comme en enfance ; il ne parle plus ; il ne dit que des monosyllabes. Quand Béranger vient le voir, il ne trouve à lui dire qu'un mot : « Eh bien ! vous l'avez, votre république ! » — « Oui, je l'ai, répondit hier Béranger ; mais j'aimerais mieux la rêver que l'avoir. »

Et l'impitoyable critique, dont on a dit avec tant de raison que la plume était un scalpel, signalait en ces termes la mort de l'écrivain des *Martyrs* et de *René* :

« M. de Châteaubriand est mort (4 juillet 1848) : il était depuis trois ou quatre ans dans un état d'affaissement, qui avait fini par être une véritable oblitération des facultés. Il ne s'intéressait à rien, ne causait plus, répondait à peine un *oui* tout court. Sa tête n'était plus assez forte pour suivre une idée. En un mot, il ne vivait plus, il végétait. Là-dessus, on vient d'écrire dans les journaux qu'il était mort dans la plénitude de ses facultés, et l'abbé D... (1) a déclaré qu'il *avait rendu son dernier soupir en pleine connaissance* : « Une intelligence aussi belle devait dominer la mort, et conserver sous son étreinte une visible liberté. » A quoi bon dire ainsi le contre-pied de la vérité et en même temps quelque chose d'aussi antichrétien quand on est prêtre ?..»

* * *

Châteaubriand était mort au rez-de-chaussée de cet hôtel de la rue du Bac (2) qu'il occupait depuis 1819.

Les obsèques eurent lieu le 8 juillet. Dès le matin, une foule considérable, composée de toutes les illustrations de France, se pressait dans la rue du Bac, aux abords de la maison mortuaire, n° 112, et de la petite église des Missions étrangères, n° 120. Elle était entièrement tendue en noir ; le catafalque était dressé en avant du chœur.

Dans la cour de l'Hôtel des Missions, où une partie des assistants a dû se tenir parce que l'église était trop petite pour recevoir tout le monde, stationnaient deux compagnies d'infanterie chargées de rendre les honneurs à l'illustre défunt.

A midi et demi a eu lieu la levée du corps : il a été placé sur un modeste corbillard traîné par deux chevaux. Aucun insigne n'aurait pu faire connaître la glorieuse dépouille qu'il portait.

Le deuil était conduit par son neveu, M. Louis de Châteaubriand et ses petits-neveux.

MM. Hyde de Neuville, de Talaru, J. Ampère et de Rosambeau tenaient les cordons du poêle.

M. Patin a parlé au nom de l'Académie française (3). »

(1) L'abbé Deguerry, qui était au lit de mort de Châteaubriand avec Madame Récamier et, assure-t-on, Béranger.

(2) Une plaque en marbre blanc rappelle que l'auteur du *Génie du Christianisme* y est mort le 4 juillet 1848, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inscription est ainsi conçue : *Châteaubriand, né à Saint-Malo, le 4 septembre 1768, est mort dans cet hôtel le 4 juillet 1848.*

« Il ne reste aucun souvenir matériel du séjour de Châteaubriand dans cet hôtel. Mais rien n'a été changé à la disposition générale de l'appartement qu'il occupait au rez-de-chaussée. Le salon existe encore tel qu'il était autrefois, ainsi que la chambre à gauche sur le jardin, dans laquelle il a expiré. Seule la pièce qui donne sur la cour, et que Châteaubriand avait transformée en chapelle, est devenue une salle à manger. (*La Rue du Bac*, par Duplomb, p. 74-75). V. également, dans le dernier livre de Mme Alph. Daudet, *Journées de Femme*, le morceau intitulé : *A Louer*.

(3) *Journal des Débats*, juillet 1848.

Le récit qu'on vient de lire est une narration, dépourvue de toute couleur, et qui a toute la sécheresse d'un procès-verbal officiel.

Qu'on lui compare cette simple et brève notation d'un témoin qui savait observer, et graver ses impressions comme avec le mordant d'un acide :

« Je viens du service funéraire de Châteaubriand (8 juillet) ; il y avait foule. Béranger y était ; il n'a cessé durant l'office de causer avec son voisin, M. de Vitrolles. Ils étaient tous les deux en coquetterie. Voilà donc la fin de tout. O néant ! Soyez Châteaubriand, c'est-à-dire royaliste et catholique, faites le *Génie du Christianisme*, et la *Monarchie selon la Charte*, pour qu'à vos funérailles, toutes convictions étant usées comme l'ont été les vôtres, Béranger et M. de Vitrolles se rencontrent et ne se quittent plus ! » (1)

Le reste, on le connaît : le corps, d'abord déposé dans un des caveaux de l'église des Missions, fut transporté ensuite à Saint-Malo, sur l'un des rochers qui défendent l'entrée de la rade et où Châteaubriand avait, depuis plusieurs années, fixé sa dernière demeure : suprême coquetterie du grand homme, qui avait entendu régler lui-même le cérémonial de son apothéose.

PAGES RETROUVÉES

Châteaubriand aux Eaux de Carlsbad

Par le Dr de Carro.

Le 31 mai 1833, l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* fit à Carlsbad une courte apparition, dont le but était une entrevue avec Madame la Dauphine, qui prenait les eaux sous ma direction.

Je tins à grand honneur de présenter M. de Châteaubriand à toutes nos Najades, et de pouvoir, auprès du *furieux Sprudel*, lui expliquer, ce que, à mon grand étonnement, il ignorait, que le nom des villes de *Bourbonne*-les-Bains, *Bourbon*-Lancy et *Bourbon*-l'Archambaud, et par conséquent celui de la maison de *Bourbon*, dérivait de *Vorvonne*, déesse des Thermes de la Gaule, ainsi que je l'ai expliqué plus en détail, p. 20 de cet ouvrage (2). Cette étymologie du nom de ces princes qu'il servit toujours chaleureusement, l'intéressa au plus haut degré. L'auguste fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette l'ignorait aussi.

On vend à côté du *Sprudel* une variété d'objets incrustés de ses sédiments. M. de Châteaubriand, voulant en emporter un échantillon, me pria de l'assister dans son choix. Voyant des

(1) Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 98-99.
(2) *Vingt huit années de séjour à Carlsbad*, par le Dr Chevalier de Carro.

crucifix bien taillés, je lui dis qu'il me semblait que l'auteur des *Martyrs* et du *Génie du Christianisme* ne pouvait rien choisir de mieux qu'un crucifix. Ayant présenté à la jeune fille qui vendait ces incrustations, quelques pièces de 20 kreutzers, la bonne petite observa que c'était *trop* ; mais en lui faisant signe de les prendre, M. de Châteaubriand me dit : « Ma foi, mon cher docteur, une petite Française aurait été plus maligne que votre petite Bohême ! »

Au moment où nous quittions le Sprudel, nous vîmes sur sa croûte des servantes occupées à échauder et à plumer de la volaille, qui certainement par sa maigreur ne rappela pas au noble Breton la volaille du Mans, ni à moi celle de Styrie, en l'exposant à un jet d'eau du *Sprudel*. Je demandai à M. de Châteaubriand s'il savait à quelles sources minérales de France cet usage culinaire avait donné leur nom. Il m'avoua qu'il n'en savait rien non plus. Je lui expliquai donc que les eaux de *Plombières* en Lorraine ne tiraient pas leur nom du *plomb* dont elles ne contiennent pas un atome, mais que l'usage d'y *plumer* la volaille les avait fait nommer primitivement *Plumaria*, dont on fit ensuite *Plumières*, *Plomières* et *Plombières*. (N. B. Cet antique usage a été aboli à Carlsbad en 1849 comme dégoûtant.)

Le lendemain je fis rire de bon cœur l'illustre voyageur en lui racontant que je l'avais fait remarquer à un de nos principaux marchands du *Wiese*, pendant qu'il se trouvait dans un magasin de verreries, et que, sans montrer la moindre curiosité de le voir, le marchand me répondit : « Eh ! que m'importe M. de Châteaubriand, quand il est dans la boutique d'un autre ? »

Le Sprudel est si majestueux que, de tout temps, et en vers et en prose, on l'a honoré des épithètes qui caractérisent le rang suprême. Je fis remarquer à M. de Châteaubriand que cette heureuse royauté était à l'abri des révolutions politiques ; que ce trône était inébranlable, à moins d'un bouleversement du globe, et que les plus funestes tremblements de terre n'avaient jamais eu sur lui la moindre influence. Sans entrer dans des détails historiques, qui n'auraient pu qu'affliger un tel *légitimiste*, je lui fis cependant observer que la déesse Vorvonne avait traité en marâtre les princes qui tenaient d'elle leur nom, proscrits de France et réfugiés en Bohême.

« Le trône et les sujets de Sa Majesté Thermale, lui dis-je, diffèrent de tous les autres. Le premier repose sur d'antiques et solides sédiments. Ses sujets ne sont pas des hommes turbulents et parleurs ; mais des myriades de différents animalcules, enveloppés d'une toge verte et si infiniment petits, qu'ils ne peuvent faire aucun mal à âme qui vive, mais tout au plus peut-être se croquer les uns les autres. Ses ministres sont les médecins thermaux, qui le dirigent dans la dispensation de ses bienfaits. Les malades qui l'assiègent sont des suppliants, qui de tous le

coins de la terre viennent implorer son secours. Un pareil empire est à l'abri de toute catastrophe... »

Châteaubriand à Venise,

Par le Dr P. Ménière.

Arrivé à Venise, le 6 septembre au soir, j'ai pris un appartement dans un hôtel, sur le Grand Canal, et, par un heureux hasard, je me suis trouvé le voisin de M. Châteaubriand....

M. de Châteaubriand est arrivé à Venise le 10 septembre. L'illustre voyageur n'avait pas revu cette cité depuis l'époque de son itinéraire de Palestine. Lors de ma visite à la fameuse bibliothèque de Saint-Marc, Dom Beltio, le célèbre conservateur de cette collection précieuse, avait la bonté de me montrer le fameux Homère, édition princeps, sur vélin, lorsque nous fûmes tirés de notre admiration par M. le vicomte de Châteaubriand lui-même, qui s'empressait de visiter un établissement qu'il n'avait pas revu depuis plus de trente ans. Le savant bibliothécaire et le noble voyageur échangèrent des politesses pleines de cordialité ; la conversation s'engagea sur des souvenirs à la fois tristes et doux, comme les vieillards les aiment ; j'écoutais, je regardais, j'admirais! Le poète demanda un magnifique exemplaire du Dante qui, jadis, avait conquis tous ses suffrages ; le beau livre fut aussitôt apporté, et je pus voir combien étaient vives les sympathies de M. de Châteaubriand pour ce chef-d'œuvre. N'y a-t-il pas là un de ces rapprochements qui naît de la similitude de ces deux grands esprits? Battus tous deux par la tempête des révolutions, ils ont cruellement expié les torts de leur génie; quittant les sphères élevées de l'intelligence et de la poésie ils se sont mêlés aux affaires publiques ; aussi, la Muse, jalouse des âmes qu'elle inspire, les a-t-elle abandonnés aux passions haineuses de la foule, et tous deux ont connu l'exil et la misère !

M. de Châteaubriand, que j'ai vu plusieurs fois à la bibliothèque de Saint-Marc et ailleurs, que j'ai étudié avec soin, est un vieillard usé, fatigué, exténué ; son œil exprime un abattement physique, non moins qu'un découragement moral dont la profondeur se révèle dans toute sa physionomie ; sans rien préjuger sur les hautes facultés de cette âme d'élite, je ne puis m'empêcher de penser que l'âge et les chagrins l'enlèveront désormais à la vie active. Le prophète de la révolution de 1830 me semble arrivé à la période des lamentations. Mme la duchesse de Berry, qui va bientôt arriver à Venise, verra sans nul doute ce vieux conseiller des rois qui s'en vont ; que lui dira-t-elle ? Quel fruit doit retirer la princesse de ces avis d'une voix qui succombe sous le poids du travail et du malheur ? Il me semble que son Altesse royale et son parti ont plus besoin d'une épée que d'un Jérémie ?

La présence de M. de Châteaubriand à Venise excite l'intérêt et la curiosité de tout le monde. J'ai vu le poète traverser la place Saint-Marc et recevoir bien des saluts respectueux. L'hôtel de l'Europe est assiégé de nombreux visiteurs. Mais encore une fois il faut en finir...... (1).

PAGES INCONNUES

L'Eloge de la Médecine,

Par Chateaubriand.

De tout temps la médecine et les médecins ont été en butte à la critique, aux épigrammes et même aux quolibets des gens qui se portent bien ; est-ce parce qu'il fut de santé précaire que Châteaubriand en a fait l'éloge, nous n'essaierons pas de l'établir. Nous nous contentons, pour l'instant, de céder la plume au maître écrivain, persuadé que nos lecteurs ne s'en plaindront pas.

L'art merveilleux qui vient au secours de la vie, remonte à l'origine des sociétés. Il a même devancé le labourage, puisque la femme a porté des enfants avant qu'il y eût des moissons, et que le berceau de l'homme est chargé de douleurs ; le premier médecin qu'ait vu le monde a été sans doute quelque mère qui cherchait à soulager son enfant. La pitié et le génie étendirent ensuite la médecine à tous les hommes : l'une découvre le malade, l'autre trouve le remède.

On peut dire aussi qu'elle est fille de l'amitié et des héros. Le sauvage porte dans les combats le petit morceau de gomme qu'il doit appliquer sur la blessure d'un compagnon d'armes. Une feuille de nénuphar lui sert de compresse ; pour bandages il a les écorces de bouleau ; pour instrumens, ses dents et ses doigts. Celui-là est un médecin bien habile qui tire du fond de son âme tout son enseignement et toute son expérience. *Un ami est la médecine du cœur*, a dit la Sagesse.

Nous voyons le même usage établi chez les patriarches et dans les siècles héroïques de la Grèce. Le nom même de *médecin*, emprunté du nom des *mèdes*, rappelle cet antique Orient, si fameux par ses sages. Homère reconnaît quatre arts principaux, entre lesquels il nomme celui de médecin. Les fils de rois, les guerriers les plus renommés au siège de Troie, connaissaient les vertus des plantes. Patrocle, le plus doux des hommes, excellait à panser les blessures, et Achille était célèbre dans la science de Chiron. Quelquefois de belles princesses, malheureuses, fermaient les plaies des jeunes héros, dont elles étaient devenues les esclaves. On croyait que la médecine était descendue du ciel et l'on disait qu'Apollon l'avait inventée, lorsqu'il était pasteur

(1) Extrait de la *Captivité de la Duchesse de Berry à Blaye*, par le Dr P. Ménière, tome II, p. 460-461.

chez Admète. Esculape est, peut-être, le seul dieu de la fable dont la raison pardonne les autels.

Par suite de ces mêmes idées qui attribuent quelque chose de divin à la médecine, les peuples chétiens la remirent d'abord entre les mains des solitaires. On supposa que ceux qui guérissaient les maux des âmes pouvaient aussi guérir les corps, et que l'ermite qui cueillait les baumes mystiques de la montagne de Sion, connaissait aussi le dictame qui apaise les douleurs des mortels. Des vierges se consacrèrent à cet art qui donne une seconde fois la vie. On eût dit que, pour payer ce tribut de douleurs maternelles auxquelles leur virginité les avait dérobées, les femmes se vouaient à une espèce de maternité, bien plus longue et bien plus douloureuse.

Considérée sous tous les rapports, la classe des médecins ne saurait être trop respectée. C'est chez elle qu'on rencontre le véritable savoir, la véritable philosophie. Dans quelque lieu que vous soyez jeté, vous n'êtes pas seul, s'il s'y trouve un médecin. Les médecins ont fait des prodiges d'humanité. Ce sont les seuls hommes, avec les prêtres, qui se soient sacrifiés dans les pestes publiques. Et quels philosophes ont plus honoré l'humanité qu'Hippocrate et Galien ! Cessons de ravaler une science admirable qui tient aux sentiments les plus nobles et les plus généreux ; chantée par Homère et Virgile, elle réclame tout ce qu'il y a de beau en souvenirs. Les études auxquelles elle oblige sont immenses ; elle nous donne une merveilleuse idée de nous-mêmes, puisque, pour connaître seulement notre édifice matériel, il faut connaître toute la nature.

Hippocrate, par une expression sublime, appelle notre corps l'*effigie* de l'homme : on pourrait aussi le comparer à un palais, dont, après la fuite de l'âme, le médecin parcourt les galeries solitaires, comme on visite les temples abandonnés que jadis une divinité remplissait de sa présence.

Toutefois je n'ignore pas qu'on a fait un reproche très grave aux médecins : on les a accusés d'athéisme, mais ce reproche me semble démenti par toute l'histoire.

L'art qui demande le plus de raison et de sensibilité, n'est pas tombé dans le plus absurde et le plus froid des systèmes. Si le spectacle des douleurs humaines, trop souvent non méritées, a fait juger à la plupart des hommes qu'il devait y avoir un monde meilleur après celui-ci, les médecins n'ont-ils pas sans cesse sous les yeux cette grande preuve de notre immortalité ?

Enfin, dans tous les temps et dans tous les pays, les médecins les plus fameux ont été remarquables par leur piété. Hippocrate et Galien dans les siècles antiques, Newentyt, Harvey, Boerhaave, Haller, dans les siècles modernes, en sont la preuve

On soutient que l'anatomie et l'habitude de ne voir que les opérations de la matière, jettent les médecins dans l'incrédulité ;

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

du Docteur Léonce ***SOULIGOUX***

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

mais il me paraît que ce spectacle devrait plutôt produire l'effet contraire. On sait que la merveilleuse structure des parties du corps humain a toujours été mise au nombre des *causes finales* les plus frappantes.

Platon, Aristote, Cicéron, et une foule d'auteurs modernes, ont écrit à ce sujet des choses admirables. S'il s'est donc trouvé un La Mettrie qui n'a vu dans l'homme que la matière, il s'est aussi rencontré un Galien qui y a découvert la Divinité...

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

14 juillet 1817. — *Mort de Madame de Staël.*

Voici un document tout à fait ignoré et dont nous n'avons pas besoin de souligner l'intérêt. C'est une observation médico-historique, rédigée par un clinicien du plus haut mérite, du moins jugé tel au temps où il vivait, et que nous *exhumons*, le mot est bien en situation, des *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies*, tome IV, p. 327 et seq., par Antoine Portal (Paris, 1819). On remarquera qu'à cette époque, peu éloignée de la nôtre, les maîtres de la science faisaient assez bon marché du *secret professionnel*, dont aujourd'hui on nous rebat tant les oreilles.

« J'ai donné verbalement l'histoire de la maladie dont Madame de Staël est morte, au *Cercle médical* (société académique dont les membres s'assemblent de temps en temps pour se rendre compte des résultats plus ou moins importants de leur clinique), mais d'une manière trop concise ; ce qui m'a déterminé d'en donner moi-même une notice plus étendue, cette maladie étant rare, généralement peu connue des médecins, et le public ayant tenu à ce sujet des propos très divers.

Madame la baronne *de Staël*, fille du célèbre M. Necker, dernier ministre des finances du malheureux Louis XVI, et aussi célèbre elle-même par ses écrits également estimés que par ses opinions politiques, qui lui avaient attiré l'exil de la France, sa patrie, pendant la révolution, et mérité l'accueil des principaux souverains de l'Europe ; madame de Staël, dont j'avais été le médecin dès sa première jeunesse, ainsi que de son père (1), m'a consulté à son retour à Paris, pour une enflure œdémateuse aux jambes, qu'elle portait depuis quelque temps et qui avait fait des progrès. Son teint, naturellement brun, s'était encore plus rembruni, et ses yeux même avaient une couleur jaune ; ses digestions étaient pénibles ; elle éprouvait des insomnies fatigantes, qu'elle ne pouvait vaincre depuis longtemps que par l'usage d'un ou deux grains d'opium gommeux qu'elle prenait tous les soirs (2).

(1) J'ai donné, dans mon ouvrage sur les *Maladies du foie*, page 443, l'histoire d'une colique hépatique avec jaunisse et hydropisie anasarque, dont M. Necker fut atteint et guéri ; observation qu'il est d'autant plus important de rapprocher de celle-ci, que la maladie de madame de Staël a eu beaucoup de rapports avec celle de son père, mais qui a plus malheureusement terminé pour elle. Madame de Staël lui ressemblait singulièrement par son port, la forme de son visage, ses traits, et par son teint bilieux. (V. *Les Maladies héréditaires*, de Portal.)

(2) Dont elle n'a pas suspendu l'usage pendant sa maladie, quelques observations que je lui aie faites à cet égard.

Madame de Staël n'avait cessé d'être réglée que depuis peu de temps, quoiqu'elle fût âgée d'environ cinquante-trois ans.

Je crus devoir lui prescrire quelques apéritifs légèrement diurétiques ; des pilules avec le savon médicinal ; les extraits de saponaire, de houblon, de gentiane, par parties égales, incorporées avec le fiel de bœuf. Quatre de ces pilules, de quatre grains chacune, furent données le matin à jeun en deux prises, à une heure de distance, et deux tasses d'une tisane faite avec les racines de patience, de chiendent, les feuilles de scolopendre, dans laquelle on faisait infuser une pincée de cerfeuil et où l'on ajoutait dix grains de sel de nitre.

Ce simple traitement rappela en peu de jours les urines et diminua l'œdématie. Cependant madame de Staël, ayant éprouvé quelques légères évacuations alvines et se ressouvenant qu'elle avait, quelque temps auparavant, été affectée d'un dévoiement contre lequel des toniques divers lui avaient été enfin utilement prescrits avec un peu plus d'opium qu'elle ne prenait habituellement le soir, elle crut devoir non seulement suspendre le traitement que je lui avais conseillé, mais encore consulter un médecin, M***, qui lui prescrivit des poudres irritantes, qui provoquèrent de légères vomituritions, et firent bientôt cesser les évacuations alvines. Madame de Staël profita de quelques jours d'intervalle pour faire des visites dans Paris et recevoir la très grande société chez elle ; mais l'œdématie des jambes s'étant renouvelée et même ayant augmenté, et la couleur du visage ayant acquis une teinte plus jaune encore, je fus appelé pour de nouveaux avis.

Je prescrivis le même traitement que j'avais déjà conseillé, en faisant observer à la malade qu'il lui était nécessaire pour rappeler les urines et pour faciliter les digestions et les selles ; je lui fis remarquer en outre que je comptais sur les effets de ces remèdes, non seulement pour diminuer l'œdématie existante, mais encore pour en empêcher l'augmentation, qui pourrait facilement devenir trop considérable. Ma prescription eut un prompt succès ; mais la malade fut encore effrayée de quelques légères évacuations bilieuses, quoique nécessaires, que le traitement produisit ; elle l'abandonna et consulta un autre médecin, M***, qui lui conseilla de prendre une plus grande dose d'opium que celle qu'elle prenait habituellement tous les soirs ; les selles furent bientôt supprimées, les urines diminuèrent considérablement, la peau reprit la couleur d'un jaune plus foncé que jamais, et madame de Staël fut dans un assoupissement qui dura quelque temps.

Je fus encore appelé pour la traiter : je trouvai dans le pouls un mouvement de fièvre non équivoque ; les urines étaient peu abondantes et très rouges, laissant déposer un sédiment plus rouge encore : la langue était rouge, les joues et les lèvres étaient aussi de la même couleur ; le reste du visage était très jaune, un peu bouffi, les mains et les pieds surtout étaient œdématiés. Je prescrivis une limonade un peu forte, à laquelle on ajoutait dans chaque verre quelques gouttes d'éther nitreux. On donna aussi à la malade quelques lavements légèrement purgatifs : elle sortit bientôt de sa somnolence, mais la fièvre fut prononcée. Il y eut un redoublement tous les soirs, bien marqué ; les urines, peu abondantes, continuaient d'être rouges et épaisses.

Cette maladie me parut être une vraie fièvre bilieuse, d'autant

plus qu'on reconnaissait au tact un gonflement douloureux avec rénitence dans l'hypochondre droit. Je fus persuadé que le traitement devait consister en de doux relâchants, l'irritation étant extrême, réunis aux apéritifs. La malade diminua la quantité de la limonade pour boire de temps en temps de l'eau de poulet légèrement nitrée, et d'une tisane de chiendent et de cerfeuil aussi nitrée, édulcorée avec du sirop des cinq racines apéritives. Ce traitement fut secondé par quelques lavements émollients. Il y eut un véritable amendement de la maladie. Vers le sixième ou septième jour, je conseillai d'y réunir la boisson des eaux de Vichy, d'abord coupées avec de l'eau de poulet, pour les donner ensuite pures, et, sur la fin de la maladie, y ajouter de la terre foliée de tartre.

Ce traitement eut un heureux succès, puisque la fièvre déclina journellement et qu'elle se termina vers le douzième ou quatorzième jour. Les urines étaient progressivement devenues abondantes et claires, et les excrétions alvines avaient acquis proportionnellement une couleur plus jaune, bilieuse, au lieu de la couleur grisâtre qu'elles avaient auparavant. La bouffissure du visage et l'œdématie des mains et des pieds étaient aussi considérablement diminuées. La région du foie n'était plus ni aussi proéminente, ni aussi dure ; celle de la rate resta un peu tuméfiée.

C'est vers le déclin de cette fièvre bilieuse que fut appelé M. Lucas, médecin de S. A. R. Madame, chevalier de l'ordre du roi, et médecin des eaux de Vichi (*sic*). Il jugea à propos de continuer le traitement que j'avais conseillé, et il fut, comme moi, d'avis de réunir aux eaux de Vichi de la terre foliée de tartre. On n'en prescrivit d'abord qu'un demi-gros pour les deux verres que la malade prenait le matin, et dans peu on en augmenta la dose jusqu'à un gros dans chaque tasse ; les selles continuèrent d'être bilieuses sans être trop abondantes.

Madame de Staël parut aller de mieux en mieux. On lui conseilla de se lever ; mais, ayant éprouvé de la difficulté à se tenir debout, et encore plus à marcher, elle fut bientôt forcée de se remettre au lit ; elle se plaignit pendant longtemps de douleurs et de spasmes dans les extrémités inférieures ; les urines diminuèrent en quantité, la peau reprit la couleur jaunâtre, il y eut des borborygmes, de l'élévation dans le bas-ventre, sans tension ; l'œdématie des extrémités inférieures fut bientôt très considérable ; celle des mains, des bras même, fut aussi remarquable.

Les diurétiques éprouvés furent prescrits, tels que la tisane avec les cinq racines apéritives, dans laquelle on faisait infuser du cerfeuil, en y ajoutant de l'oxymel scillitique, etc. Quelques lavements légèrement purgatifs furent aussi conseillés ; les urines augmentèrent en quantité. Cependant l'œdématie, ou plutôt l'anasarque qui survenait, nous parut indiquer l'application des vésicatoires aux jambes. Nous nous y déterminâmes d'autant plus facilement, que la malade avait eu pendant plusieurs années au visage une éruption de nature dartreuse, qui n'existait plus depuis longtemps, mais qui parut cependant devoir être prise en considération. Ces vésicatoires produisirent le plus heureux effet ; mais la malade ne put malheureusement les conserver aussi longtemps que nous l'eussions voulu.

Les eaux de Vichi furent suspendues et remplacées par les sucs des plantes, le cresson, la bourrache, le pissenlit, le cerfeuil, le trè-

fle d'eau, les cloportes écrasés en vie et en grande quantité. Ces sucs bien dépurés, avec addition de l'oxymel scillitique, furent donnés, dans la matinée, à la dose de cinq à six onces en deux fois. La malade prenait encore dans la journée quelques tasses d'infusion de houblon et de cerfeuil, avec de l'éther nitreux et de la teinture de digitale, qu'on employa aussi en frictions, en poudre dans une liqueur mucilagineuse.

Ce traitement eut le succès le plus efficace, et tel, que Madame de Staël se rétablit assez pour pouvoir être portée dans sa voiture, et sortir, le temps d'ailleurs paraissant favorable ; elle sortit même plusieurs fois, mais ce bon état ne se soutint pas : elle se plaignit un jour, en revenant de sa promenade, qu'en montant dans sa calèche elle avait été froissée à une de ses extrémités inférieures, que ses douleurs étaient redoublées, et qu'elle ne pouvait plus absolument faire deux pas, ni se tenir debout, éprouvant un engourdissement considérable et une faiblesse extrême dans les extrémités supérieures, et encore plus dans les inférieures, quoique par intervalles très douloureuses.

Un savant médecin appelé, croyant toujours le siège de la maladie dans le foie, conseilla l'usage du mercure dans un excipient gommeux, à l'usage duquel je ne pus souscrire, ne pensant pas que la cause des symptômes actuels de la maladie provînt uniquement du foie, et le mercure ne me paraissant pas indiqué dans cette circonstance, d'autant plus qu'il y avait quelques aphtes à la langue et dans le reste de la bouche. Ce traitement fut cependant commencé, mais bientôt interrompu, la maladie ayant paru faire d'ultérieurs progrès.

Je voulus qu'on s'assurât de l'état de la matrice, la malade ayant cessé d'être réglée il y avait peu de temps, comme je l'ai déjà dit. Un accoucheur célèbre qu'on fit appeler, crut reconnaître dans ce viscère une augmentation de volume, ce qui fut contredit par un très habile chirurgien, qui décida que cet organe n'était nullement altéré, mais qu'il croyait que la maladie résidait dans la moelle épinière, opinion que j'avais déjà énoncée et que je partageai par conséquent avec lui, mais bien persuadé que si la moelle épinière était affectée, ce n'était que secondairement à l'affection du foie et des plexus des nerfs abdominaux, comme cela a lieu à la suite de quelques fièvres bilieuses (1), des coliques hépatiques des peintres, et autres, indépendantes des lésions des organes biliaires. La paralysie de Madame de Staël était donc une espèce de rachialgie (2), quoique sans de vives douleurs dans le bas-ventre (3), survenue après une affection du foie bien reconnue par l'intumescence de cette région, par la jaunisse et la fièvre bilieuse, qui pendant longtemps a été sans évacuation par les selles, la malade éprouvant une constipation opiniâtre (4), à laquelle s'est réuni l'engourdissement

(1) *Sæpe flava bilis hanc* (paralysin) *infligit*. (Fernel, *Pathol.*, lib. V, cap. II.) Voyez aussi Sauvages, *Nosol.*, class. VI, *Paralysis biliosa*, art. 9.

(2) Voyez, dans la *Nosologie* de Sauvages, l'histoire de plusieurs rachialgies ; celle-ci me paraît devoir être rapportée à la rachialgie hépatalgique ou bilieuse, quoiqu'elle ait été sans colique hépatique bien marquée ; mais dans quelle maladie tous les symptômes sont-ils également prononcés avec la même intensité, ou sans quelque modification ?

(3) *Qui cæterùm constantes* (*dolorum*) *non sunt*. (Bianchi, *Hist. hep.*, par. III, page 574.)

(4) *Alvi constipatio, summa pertinacia.*

des mains (1), et la lésion du mouvement, particulièrement de quelques doigts, ainsi que la paralysie des extrémités inférieures, d'abord incomplète, puisque la malade y éprouvait des crampes et des douleurs même assez violentes en divers temps, surtout dans la soirée et dans la nuit (2).

Il y eut une nombreuse consultation. L'usage des sucs des plantes qui avait été si efficace, fut suspendu ; et il fut arrêté que des vésicatoires seraient apposés sur la partie supérieure de la colonne vertébrale, et qu'on userait d'un liniment tonique sur la partie inférieure et sur les extrémités. Ce dernier article fut seul exactement suivi, la malade s'opposant fortement à tout traitement douloureux. Ces frictions furent faites pendant longtemps sans aucun succès.

D'ultérieures et nombreuses consultations ont encore eu lieu, et dans toutes, on a recommandé des remèdes à peu près pareils et sans succès. Une friction avec une préparation phosphorique, qui fut proposée par un consultant, eut un effet remarquable. La malade se plaignit d'une augmentation de ses vives douleurs. La difficulté des mouvements des extrémites inférieures fut plus grande, lors même que les supérieures parurent, au contraire, avoir pris un peu plus de mobilité, dans les doigts particulièrement.

Cependant madame de Staël se plaignait d'un resserrement dans la partie supérieure de la poitrine (3), sur laquelle un médecin nouvellement appelé fit appliquer un large vésicatoire. Un autre médecin consulté, bien connu, crut reconnaître un commencement d'hydrothorax, et même entendre dans cette cavité une espèce d'ondulation, moyennant un cornet de papier dont il posa la base sur une partie du thorax, et dont il introduisit la pointe dans l'une de ses oreilles (4).

Cette méthode de reconnaître l'intérieur de la poitrine ne put me convaincre ; je ne partageai pas l'opinion de ce médecin, quelque considération que je puisse avoir pour lui, la malade étant presque désenflée, ses urines étant bien rétablies, et se tenant couchée horizontalement dans son lit presque toute la journée. Mais comme le spasme paraissait dominer, ce médecin voulut qu'on le combattît par l'application de deux plaques aimantées sur la poitrine. L'insuffisance de ce remède contre un aussi grand mal fut bientôt reconnue.

Cependant madame de Staël continuait de maigrir et d'éprouver de l'engourdissement dans les extrémités, et une impossibilité totale de marcher. C'est ce qui me détermina de lui conseiller le lait d'â-

---

(1) *Manuum torpor*. Astruc, Sauvages et plusieurs anciens auteurs qui ont connu l'espèce de paralysie dont nous parlons ici.

(2) J'en ai vu d'autres exemples. Il y en a de cités dans l'*Hist. anat.* de Lieutaud que j'ai publiée part. IV. Voyez aussi Morgagni, *De Sed. et caus. morbor*. épist. X, art. 15.

(3) Comme dans l'*hépatalgie*, dans laquelle la douleur se fait ressentir au thorax pendant les paroxysmes. (Sauvages, *Nosol.*. art. *Rachialgie ; cronica fit et paroxysans*, tom. II, page 131.)

(4) Depuis cette époque, ce médecin, plein de zèle pour les progrès de la science qu'il professe avec distinction, a publié plusieurs Mémoires sur cette espèce d'audition. Pour mieux connaître les diverses altérations de la poitrine, il a proposé un instrument qu'il a appelé *pectoriloque*. Il serait à souhaiter que la médecine clinique pût retirer quelques avantages de ce nouveau genre de recherches, ou d'autres encore, sur le siége et la nature des maladies de la poitrine ; car la connaissance de plusieurs de ces maladies nous manque très souvent.

nesse, qu'elle a pris pendant quelque temps, et dont elle a facilement supporté l'usage. Son pouls était souvent serré, petit, fréquent, avec refroidissement dans la peau, surtout aux extrémités; ensuite il se relevait et était plus développé, plus mou et avec augmentation de chaleur. On continuait d'ailleurs les autres remèdes excitants ou calmants, selon l'état des douleurs.

Un chirurgien de Genève, justement célèbre, a été appelé pour se réunir aux médecins de Paris qui voyaient habituellement madame de Staël. Il a proposé l'usage interne de la moutarde (1), pour ranimer le système nerveux, et des onctions stimulantes sur la colonne vertébrale; ce qui a été fait pendant quelques jours, concurremment avec la boisson de l'infusion de quinquina, que je prescrivais depuis quelque temps, par rapport à quelques faiblesses, plus considérables en certains moments que dans d'autres, et aussi pour soutenir les forces digestives. Cependant, malgré tous les secours qui paraissaient indiqués, il survint une rétention d'urine qu'on ne put combattre que par le secours de la sonde.

Mais déjà il y avait une impression gangréneuse sur la région du coccyx, et deux ou trois taches de cette mauvaise nature sur l'extrémité inférieure gauche, que j'avais bien remarquées; ce qui nous détermina à prescrire le quinquina à plus haute dose, remède antiseptique si souvent heureusement éprouvé.

Les progrès de cette gangrène ont été si rapides, que tous les secours de l'art ont été superflus. Madame de Staël est morte le 14 juillet (1817), à quatre heures du matin, après une maladie de plus de quatre mois, généralement regrettée de tous ceux qui l'ont connue, et surtout de ceux qui cultivent la bonne littérature, dans laquelle ses ouvrages lui ont mérité le rang le plus distingué.

Son corps a été ouvert pour être embaumé, et transporté à Coppet (en Suisse), terre de madame de Staël, dans la sépulture de son père et de sa mère. Je n'ai pas été présent à cette opération, mais j'ai appris par M. Jurine, qui y avait assisté, qu'on n'avait reconnu ni hydropisie de poitrine, ni aucune altération dans le cerveau, ni dans la moelle épinière, ni aucun épanchement dans le canal vertébral. Les autres viscères sont en bon état; le foie a seulement paru endurci et un peu tuméfié dans quelques endroits de son étendue; mais on n'a pu reconnaître, dans cette légère altération, la seule cause d'une aussi grande maladie.

Il paraît qu'on ne peut l'attribuer qu'à une cachexie (2), ou mauvaise disposition du corps, qui pourrait provenir de diverses causes antécédentes, et que la fièvre bilieuse a encore rendues plus intenses; d'où il est résulté une affection morbide des nerfs des plexus abdominaux qui se répandent dans le foie et autres organes de la bile, de la moelle épinière et des nerfs qu'elle fournit au tronc et aux extrémités (3); ce qui a produit la paralysie de celles-ci,

---

(1) Remède que j'ai vu plusieurs fois utilement prescrire par mon confrère M. Geoffroi, ancien médecin de la Faculté de Paris, mort il y a quelques années. Je l'ai aussi conseillé quelquefois avec succès dans la paralysie. (Voyez mes *Observations sur l'apoplexie*, pag. 427.)

(2) *Dicitur malus corporis habitus* (Castelli Lexicon).

(3) Je savais que Boerhaave, Wepfer et Morgagni étaient persuadés que des paralysies du tronc, et des extrémités inférieures surtout, avaient été produites sans lésion apparente, ni dans le cerveau, ni dans la moelle épinière, par des engorgements morbifiques du tissu cellulaire ou des nerfs eux-mêmes, formant les divers

ainsi que les douleurs de la poitrine, tantôt à sa partie supérieure et tantôt à sa partie inférieure, enfin la gangrène mortelle qui est survenue.

Madame de Staël a conservé l'énergie de ses facultés spirituelles jusqu'au dernier moment de sa vie : elle a passé presque toute sa dernière journée assise sur son fauteuil, conversant avec ses amis comme à son ordinaire. On l'a remise dans son lit à l'heure où on la couchait tous les soirs depuis plusieurs jours ; elle y a dormi peu de temps, et dès qu'elle a été réveillée, elle a voulu qu'on lui donnât l'opium qu'elle prenait tous les soirs, non seulement depuis qu'elle était malade, mais même depuis longtemps auparavant, pour calmer ses insomnies habituelles. Elle s'est endormie dès qu'elle a eu pris ce médicament, et, peu de temps après, on s'est aperçu qu'elle avait cessé de vivre. »

18 juillet 1895. — *Mort du professeur Baillon.*

Bien des versions, bien des racontars ont été répandus pour expliquer la mort subite du professeur Baillon. Nous croyons bon, dans l'intérêt de la vérité, de faire connaître la suivante, la dernière en date, due à la plume autorisée du Doyen de la Faculté, M. le Dr Brouardel (1) :

« L'année dernière (2), au mois de juillet, Baillon, professeur à cette Faculté, se sentant mal à son aise, prend un bain, chez lui ; au bout de trois quarts d'heure, son fils entre et trouve son père inanimé, la tête sous l'eau ; les soins les plus empressés et les plus rapides ne purent ramener Baillon à la vie.

Baillon avait contracté une assurance sur la vie. Vous savez que les compagnies d'assurances se refusent à payer la somme stipulée dans l'assurance, s'il peut être prouvé que l'assuré s'est suicidé. La compagnie pouvait refuser de payer.

Il a été facile de dégager la vérité. La veille de sa mort, Baillon avait fait partie d'un jury d'examen et l'un de ses collègues avait cru remarquer qu'il avait la parole un peu embarrassée et même que la bouche paraissait un peu déviée.

Avant de prendre son bain, Baillon avait reçu la visite de M. Grandidier, l'explorateur bien connu de Madagascar : celui-ci, en partant, lui dit : « Vous avez la main chaude, vous êtes souffrant ? »; et Baillon répondit qu'il avait des rhumatismes, qu'il sentait une grande lourdeur dans un de ses bras.

Il succombe dans le bain.... Il est très probable qu'il y avait eu soit un accident fébrile, soit une lésion artérielle, ou plutôt une lésion limitée de l'encéphale ; sous l'influence du bain, il s'est produit un vertige, pendant lequel Baillon a glissé sous l'eau. »

---

plexus abdominaux qui communiquent avec les nerfs vertébraux, lesquels fournissent ceux du tronc et des extrémités supérieures et inférieures. (Morgagni, épist. II, art. 20.) On peut voir aussi mon *Anat. méd.*, tom. IV, page 143.

(1) Brouardel, *La pendaison, la strangulation et la suffocation*, p. 498 ; Paris.

(2) Le récit de M. Brouardel date de 1896.



CORRESPONDANCE

Mon cher Confrère,

Les notes biographiques sur le Dr A. Lartigue, dit Delacour, publiées dans la *Chronique médicale* (pages 385 et 461), sont fort intéressantes. Voulez-vous me permettre d'y ajouter la nomenclature de ses œuvres médicales ?

On trouve, dans les Dictionnaires de Vapereau et de Larousse, à l'article *Delacour*, et dans le *Parnasse médical français*, du Dr Achille Chéreau, à l'article *Lartique* (*sic*), l'indication des principaux vaudevilles de Lartigue ; mais ses publications médicales y sont passées sous silence. En voici la liste complète :

1° *Des causes de la contraction des cavités du cœur* (Thèse pour le doctorat en médecine, soutenue à Paris le 22 mai 1841) ;

2° *Encyclographie médicale*, ou *Résumé analytique et complet de tous les journaux de médecine et de pharmacie publiés en France*, Répertoire des connaissances médicales et de pharmacie. Paris, 1842-1846, 8 volumes in-8° ;

3° *Répertoire de pharmacie*, Recueil pratique publié par A. Lartigue, rédacteur en chef de l'*Encyclographie médicale*, Paris, 1844 et années suivantes. — Ce journal mensuel, dont le premier numéro a été publié en juillet, a été rédigé par Lartigue jusqu'au mois de décembre 1846. A cette époque, il passa sous la direction du Dr A. Bouchardat, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il continue toujours à paraître : il est actuellement dirigé par M. C. Crinon, qui l'intitule à tort : « Recueil pratique *fondé* par le Professeur Bouchardat » ;

4° *De l'Angine de poitrine* (Mémoire couronné par la Société royale de médecine de Bordeaux dans sa séance publique du 11 novembre 1844). Paris, Germer-Baillière, 1846, in-8° de VIII-159 pages ;

5° *Du traitement de la goutte par les pilules de Lartigue, et de leur emploi dans les cas de rhumatismes.* Paris, Germer-Baillière, 1847, in-8° ;

6° *Observations pratiques sur les effets des pilules de Lartigue contre la goutte et les rhumatismes*. Paris, Germer-Baillière, 1859, in-8° ;

7° *Gouttes et rhumatismes. De leur traitement par les pilules de Lartigue* ; *Manuel des goutteux*. Paris, Dentu, 1870, in-12 de 72 pages ;

8° *Hygiène des goutteux*. Paris. Dentu, 1870, in-12 ;

9° *La médecine des premiers soins, contenant la description de toutes les maladies, les moyens de les reconnaître, les premiers soins à donner en l'absence du médecin, les médicaments à administrer, la manière de les préparer et de les faire prendre*. Paris, Dentu, 1872, in-12.

Selon Ch. Louandre et Félix Bourquelot (*La littérature française contemporaine*, t. IV, p. 622, Paris, 1848) Lartigue aurait été rédacteur du « Bulletin des Académies, revue des sociétés de médecine françaises et étrangères », dont le premier numéro a paru en octobre 1844.

Veuillez, etc.

Dr Dorveaux.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

GLYCO-PHÉNIQUE

Du Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies' brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

SIROP D'ACIDE PHÉNIQUE

du Dr DÉCLAT.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY (GAZEUX)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy (sources de l'Etat)* par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy « se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

5e ANNÉE. N° 17. 1er SEPTEMBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE ANECDOTIQUE

Bismarckiana

Par le Dr CABANÈS.

Bismarck est mort : la bête malfaisante a cessé de nuire.

L'heure de la justice a sonné, et aussi celle de l'histoire — et de la chronique.

Après tout ce qui a été écrit, restera-t-il quelque chose à glaner ? C'est à quoi nous allons nous appliquer, puisant à toutes sources, et, avant toutes, aux moins exploitées (1).

Disons de suite que le défunt chancelier fut particulièrement favorisé au point de vue de la santé : son robuste tempérament le garantit jusqu'à l'extrême vieillesse des mille et une infirmités qui guettent la pauvre humanité. On peut dire qu'il s'est éteint, plutôt qu'il n'a succombé à une affection réelle.

Les historiographes de Bismarck ne relatent que des indispositions sans gravité dans le cours de cette existence extraordinairement agitée. Et, cependant, Dieu sait quel dédain, dès son plus jeune âge, le futur premier ministre de l'empereur d'Allemagne professa pour les lois de l'hygiène. Alors qu'il était étudiant, il était toujours au premier rang quand il s'agissait de festoyer et de boire. Jamais la vigueur de sa constitution ne fut pourtant altérée par les orgies et les libations auxquelles il se livrait sans réserves. Le tempérament de fer dont jouissait alors le jeune géant poméranien, résistait à tous les excès, laissant au chancelier de plus tard le soin de payer les dettes de l'étudiant.

Une seule fois, au cours de son deuxième semestre à Gœttingue, il fut atteint d'une fièvre gastrique et dut appeler un médecin qui lui prescrivit de la quinine. Mais l'ordonnance coïncidant avec un envoi de kniephof, qui consistait en saucisses et en pâté d'oie, Otto de Bismarck préféra s'administrer une douzaine de saucisses et guérit tout de même.

***

Quelques années se passent et avec l'âge est venu le sérieux.

(1) Nous avons notamment consulté les ouvrages suivants : *Bismarck intime*, par Jules Hoche ; *Bismarck*, par le baron Heckedorn ; *les Propos de table du comte de Bismarck*, par E. Seinguerlet ; *Le Comte de Bismarck et sa suite*, par Moritz Busch ; *Portraits contemporains*, par J. Claretie ; *Mémoires d'aujourd'hui*, par R. de Bonnières ; *Bismarck en caricatures*, par John Grand-Carteret, etc.

Bismarck n'est plus l'étudiant batailleur de jadis, c'est déjà le diplomate subtil et retors. On vient de le nommer ambassadeur du roi de Prusse à la cour de Russie. Le climat de ces régions septentrionales ne convient qu'à demi à cette pousse trop brusquement transplantée, où la sève est encore en pleine ascension.

L'ambassadeur tombe malade et se rétablit mal. Avec la manie qu'il a de se moquer de lui-même, Bismarck raconte, au sujet de cette maladie, que quelqu'un lui fit observer très sérieusement que tous les représentants de la Prusse en Russie mouraient ou devenaient fous : il eut la sagesse de ne pas s'alarmer de la prédiction.

C'est à son séjour au pays des steppes que se rapporte une anecdote qui, pour avoir été souvent relatée, n'en est pas moins significative. A cette époque, Bismarck souffrait beaucoup d'une inflammation des veines des extrémités inférieures. Cette affection, très douloureuse, devint à un moment donné si grave que M. de Bismarck demanda un congé et, pour diminuer les fatigues du voyage en poste, s'embarqua à Cronstadt, sur un navire à destination de Stettin.

Or, sur le navire qui le ramenait en Prusse, se trouvait le célèbre chirurgien Pirogoff. De quoi parler à un médecin, sinon de son mal ? Bismarck demanda l'avis de Pirogoff. Celui-ci examina les jambes du malade et déclara qu'une amputation de la jambe droite lui paraissait indispensable.

— Au dessus ou au-dessous du genou ? demanda Bismarck.

Pirogoff montra la cuisse d'un geste tranchant.

— Jamais !, protesta Bismarck. Au-dessous du genou, j'y consentirais, mais l'amputation de la cuisse, plutôt la mort !

Implacable pour les autres, Bismarck était d'ailleurs très dur aussi à lui-même. On le vit, un jour de maladie, arracher dans un moment de rage le moxa qu'on venait de lui poser sur la jambe, et, avec le moxa, la peau elle-même et un peu de chair, cela sans sourciller, comme il eût arraché une province à une nation.

*
* *

Il avait le mépris de sa propre existence, poussé presque aussi loin que celui de l'existence de ses semblables.

Ses distractions favorites étaient les chasses et les longues courses à cheval, où maintes fois il courut de réels dangers. Très adroit cavalier, Bismarck menait un train d'enfer sitôt qu'il était en selle. Fantaisies périlleuses que ces galopades effrénées : elles valurent à Bismarck plus de cinquante chutes, dont quelques-unes terribles. La dernière eut lieu aux environs de Varzin et le chancelier eut trois côtes brisées.

— « En fait de chutes, contait un jour le chancelier à son fidèle Dangeau, Moritz Busch, j'en ai eu une qui a eu des suites extraordinaires, prouvant combien la pensée humaine dépend de l'état physique du cerveau. Nous revenions d'une chasse un soir, mon frère et moi, et nous poussions nos chevaux à fond. Tout à coup mon frère, qui me précédait, entendit un grand bruit. C'était ma tête qui venait de frapper contre la chaussée.

« Mon cheval, effrayé par une voiture qui venait en sens inverse, avait fait un écart, puis s'était cabré et renversé en arrière. Je perdis connaissance et quand je revins à moi, je me trouvai comme

dans un état de somnambulisme vigilant. Une partie de mes facultés restait complètement abolie. J'examinai mon cheval dont la sous-ventrière s'était rompue. J'enfourchai le cheval du piqueur et nous rentrâmes. Les chiens nous accueillirent, comme d'habitude, par de joyeux aboiements. Je ne les reconnus pas, et, les prenant pour des chiens étrangers, je les menaçai.

« Je racontai ensuite que le piqueur était tombé de cheval, et donnai l'ordre qu'on allât le chercher avec une civière. Et comme on ne m'obéissait pas, j'entrai en fureur, reprochant à mon frère son inhumanité. J'avais conscience à ce moment d'être à la fois moi-même et le piqueur. Cependant le dîner était servi. Je m'assis à la table et mangeai de bon appétit. Puis je me mis au lit, et le sommeil répara tout, car le lendemain matin je ne me souvenais plus de rien. »

Disons, en passant, que le cas n'est pas si extraordinaire que l'a cru Bismarck. Nos lecteurs savent que ces phénomènes d'amnésie partielle, compliquée de dédoublement de la personnalité, surviennent fréquemment à la suite d'accidents traumatiques et les travaux récents sur la physiologie pathologique du cerveau les ont mis suffisamment en lumière.

***

Malgré la chasse et l'équitation, malgré une habitude constante des exercices du corps, le chancelier n'était pas parvenu à émousser une extrême sensibilité nerveuse, dont il souffrit sans relâche, à vaincre une nervosité qui le condamnait à de pénibles insomnies (1).

« J'y étais sujet étant enfant, disait-il ; et j'ai dû contracter l'habitude de me coucher tard, jamais avant minuit. Je m'endors d'ordinaire rapidement, mais je ne tarde pas à me réveiller vers une heure ou une heure et demie, et alors il me passe par l'esprit une foule de choses : tout particulièrement, je rumine les circonstances où j'ai été victime de quelque injustice, et cela m'agite.

« Il m'arrive aussi d'écrire des lettres et des dépêches mentalement, sans sortir du lit. Dans le commencement de mon ministère, je me levais pour écrire ce que j'avais rédigé de mémoire ; mais quand je relisais le matin ce que j'avais écrit, je n'en étais jamais satisfait ; c'était plat, confus, trivial, bon tout au plus pour la *Gazette de Voss*.

Je préférerais dormir, mais je ne puis. Je ne m'assoupis qu'au jour et je dors jusqu'à dix heures et même plus tard (2). »

(1) Il se couchait bien rarement avant deux heures du matin. Même à Kissingen, au moment où il suivait le traitement qui devait le faire maigrir, il était à son bureau jusqu'à deux et quelquefois même jusqu'à trois heures du matin, compulsant les dossiers, lisant des correspondances, en un mot s'occupant des affaires de l'Etat.

Quand il travaillait ainsi la nuit, le prince avait l'habitude de prendre de temps à autre une gorgée d'un bouillon fait avec du blé vert ; il se donnait aussi du montant avec de la fine champagne.

Il restait au lit, le matin, jusqu'à dix heures et demie ou onze heures ; ce qui lui faisait de huit heures et demie à neuf heures de sommeil.

(2) Il a fait un jour à un ami un aveu bien troublant à ce sujet :

« Le silence d'après minuit est une chose terrible ; il réveille tous les mauvais esprits de mon être et fait de moi une victime de ma propre fantaisie. Pour échapper à ces suggestions, je suis obligé de me lever et d'écrire ou de lire. Dans bien des cas semblables, il m'est arrivé d'imaginer par avance tout le cours d'une discussion, laissant d'abord la parole à mes adversaires, puis, répondant avec des arguments si sensés, si péremptoires que la crainte de les oublier me poussait à me lever

Ce passage est un des plus curieux du livre de M. Busch. Il nous montre le chancelier obsédé jour et nuit par une intelligence toujours en travail. Sans doute le phénomène d'insomnie se produit chez tous les hommes de production intellectuelle, mais accidentellement et non à l'état chronique et avec ce degré d'intensité. Il en résulte un cas pathologique intéressant à constater et qui peut donner la clef de bien des irrégularités dans l'esprit du chancelier. Cet homme vivait dans un état permanent de surexcitation et de fièvre.

*
* *

Les névralgies faciales dont Bismarck était affecté dataient de loin (1).

En 1863, on avait remarqué que l'action du chancelier était devenue un peu moins ostensible en Prusse ; une maladie nerveuse, résultant du surmenage, venait de se déclarer, qui avait obligé le ministre à abandonner momentanément les affaires.

Lors de la néfaste guerre de 1870-71, Bismarck ne se plaignit pas de ses douleurs : il avait de trop multiples préoccupations pour seulement y penser. Il eut cependant un accès de goutte, sur la fin de la campagne. ce qui ne l'empêcha, hélas ! pas de la mener jusqu'au bout.

Ce n'est qu'en 1874 qu'il songe à prendre véritablement soin de sa santé : au mois de juillet de cette année, il se rendit aux eaux de Kissingen (2) (Bavière) pour soigner ses rhumatismes.

En juin 1875, le chancelier se retire à Varzin fermement résolu à se désintéresser, pour quelque temps, de la politique européenne. Son état de santé a empiré du reste, et ce n'est qu'en s'astreignant au dur régime ordonné par le professeur Schweninger, le médecin adopté par lui un peu plus tard, qu'il arrive à triompher du mal qui le mine.

Il ne sera pas superflu de connaître les circonstances dans lesquelles Bismarck fut pour la première fois mis en rapport avec celui qui, grâce à un rigoureux (3) traitement, plutôt hygiénique que

pour les noter par écrit. Et cependant jamais, jamais je n'ai pu utiliser ensuite ces arguments ; je les trouvais toujours trop subtils pour être saisis par le commun des gens pratiques ; ainsi le papier et l'encre, qui se trouvent toujours à mon chevet, sont-ils gaspillés inutilement... Ce n'est qu'aux premiers bruits révélant l'approche du jour que je commence à dormir. »

(1) Bismarck avait, depuis longtemps, renoncé à laisser pousser sa barbe. Deux fois seulement, il en avait fait l'essai, à Kissingen, alors qu'un rhumatisme immobilisait son bras droit, et plus tard à Varzin, lors d'une attaque de névralgies faciales ; mais sa physionomie se trouva tellement dépersonnalisée par une soudaine barbe blanche que, depuis, jamais il ne consentit à se passer du secours du rasoir.

(2) A la suite d'un attentat dirigé contre sa personne, la ville de Kissingen éleva à Bismarck une statue en fer, qui fut inaugurée en 1877. Jusqu'en ces derniers temps, d'ailleurs, l'ex-chancelier avait continué à faire sa cure annuelle à Kissingen. L'avenue où eut lieu l'attentat porte son nom.

(3) Le docteur Schweninger avait été prié de prendre un plein pouvoir sur l'illustre malade. Par exemple, après un nombre respectable de pintes et de pipes bues et fumées par le macrobite, il était autorisé à dire : « Assez ! », sur le ton de quelqu'un qui ne souffrira aucune résistance. Bien que, pour se garantir contre les funestes entraînements possibles, il avait lui-même décidé qu'il en serait ainsi — Bismarck, surtout entêté, ne manquait jamais de sursauter d'abord, puis d'assurer qu'il en prendrait selon son bon plaisir. Sur quoi, le médecin exerçant son autorité retirait pipes et pintes, sans admettre d'autres observations. Mais une scène entre toutes se renouvelait, à la fois comique et navrante, chaque fois que, tenant compte

médicamenteux, devait prolonger une existence si précieuse à nos ennemis.

La réputation du docteur Schweninger ne commençait que de naître, quand il fut appelé pour la première fois chez le prince, pour donner des soins à son fils, le comte Wilhelm, atteint,paraît-il, d'accidents choréiformes. Schweninger guérit le malade radicalement et, dès lors, prit pied dans l'estime du père, qui finit par le consulter pour son propre compte.

Le chancelier dépérissait à vue d'œil, et les médecins consultés précédemment avaient diagnostiqué une affection cancéreuse de l'estomac et du foie. La Faculté avait donné à entendre à la famille que le malade lui paraissait condamné dans un délai plus ou moins court. L'intervention du professeur Schweninger eut pour premier effet de relever le moral du malade et de rassurer la famille.

D'après son diagnostic à lui,cette idée de maladie cancéreuse devait être écartée, la percussion ne révélant, en somme,qu'une dilatation considérable de l'estomac et du foie. Or, Schweninger, qui est un partisan convaincu de la thérapeutique rationnelle, c'est-à-dire de celle qui préconise, avant tous autres remèdes, l'hygiène et un régime approprié, était précisément l'homme de la situation, le « right man », comme disent les Anglais. Le traitement ordonné fut d'ailleurs des plus sévères. Il consista exclusivement en un régime diététique presque absolu, suivi de bonne grâce par le malade, redevenu docile du moment qu'on lui épargnait l'ingestion des drogues dont il avait horreur. Six semaines durant, Bismarck consentit à ne se nourrir que de harengs salés, auxquels il joignit plus tard du beurre, du pain et quelques pommes de terre. Toute boisson lui avait été interdite, jusqu'au moment où, les forces reparues lui permettant un peu d'exercice, le médecin crut pouvoir l'autoriser à boire, une heure après les repas, quelques gorgées d'eau de source.

Ce traitement fut couronné de succès, car le malade ne tarda pas à se rétablir et à pouvoir reprendre son mode d'existence habituel.

* * *

Notre rôle d'historien nous fait un devoir de signaler une autre version, qui ne jouit pas d'un moindre crédit que celle que nous venons de rapporter.

Bismarck, très inquiet des progrès de son ventre, ayant entendu parler des cures merveilleuses que faisait le Dr Schweninger, avait demandé à le voir. Celui-ci qui était, à ce moment-là, très mal vu en Allemagne, se rendit à l'appel du prince et eut avec lui une entrevue qui vaut la peine d'être contée : avant tout, le lecteur voudra

des fatigues imprévues survenues dans la journée du vieillard, le docteur jugeait — plus tôt qu'à l'ordinaire — que l'heure de se reposer était venue. Bismarck jurait alors qu'il n'en ferait rien, l'affirmait du poing sur la table, se calait des coudes dans son vaste fauteuil et grognait qu'il fallait venir essayer de l'en arracher : qu'à la fin il était bien maître de soi, sans doute !

Doucement obstiné, Schweninger cherchait d'abord à le dissuader, puis le conjurait : enfin résolu, bravant la colère du maître, il l'entraînait de force vers sa chambre. Ce furent quelquefois de véritables corps à corps ! Le prince faisait trois pas et revenait de deux, tempêtant, jurant, malmenant son dévoué médecin et ami, le traitant de : « Vieille canaille ! ». Arrivé à ses fins, le docteur assistait encore au coucher, et lorsqu'il saluait Bismarck au lit, aucune réponse ne lui parvenait. Le vieil homme de fer boudait, tel un enfant, et bougonnait comme Ronchonnot, — mais, tout en maugréant, ne tardait pas à s'endormir. (*Echo de Paris*.)

bien se rappeler que la patience n'a jamais été l'une des qualités maîtresses de Bismarck.

Nos deux hommes sont donc en présence. Le malade expose de quoi il souffre, puis il s'arrête, croyant avoir tout dit. Mais le docteur, trouvant les explications de son illustre client insuffisantes, se met à lui poser une foule de questions.

Celui-ci, pour commencer, lui répond d'abord de la meilleure grâce possible ; puis, trouvant que son interlocuteur lui en demande trop, il s'impatiente et finit par éclater : « Assez de questions ! Cela commence à m'agacer. »

— Comme il vous plaira, Monseigneur. Cependant, je tiens à vous prévenir que si vous voulez être soigné, sans répondre à mes demandes, vous ferez bien mieux de vous adresser à un vétérinaire. Ces gens-là ont l'habitude de guérir leurs malades sans les interroger. »

En entendant ces mots, le chancelier faillit tomber à la renverse, mais le médecin ne sourcilla pas. Il soutint d'un œil calme les regards furibonds que lui lançait Bismarck. Celui-ci, se calmant peu à peu, se rassit et lui dit de son ton le plus tranquille :

« Eh bien soit ! Questionnez-moi, puisqu'il le faut ; mais ne perdez pas de temps. Toutefois, j'ose espérer que votre talent (1) sera aussi remarquable que la grossièreté dont vous venez de faire preuve envers moi. »

L'autre acheva de poser ses questions et le traitement qui en fut la conséquence réussit parfaitement.

Pour se rendre un compte exact de la valeur de la cure obtenue par le Dr Schweninger, quelques chiffres ne seront pas inutiles ; il n'est rien de tel pour fixer les idées :

En 1874, Bismarck pesait 207 livres ; en 1875, 219 ; en 1876, 230 ; en 1877, 230 ; en 1878, 243 ; en 1879, 247 ; en 1880, 237 ; en 1881, 232 ; en 1883, 202 ; en 1885, 205 ; en 1886, 207 ; en 1887, 207 ; en 1888, 207 ; en 1890, 207.

Sans entrer dans les détails, disons seulement que la méthode de Schweninger pour le traitement de l'obésité comprend trois points principaux : le massage, les bains, les eaux chaudes, la

---

(1) Bismarck était, comme tous les gens bien portants, assez sceptique à l'endroit de la médecine. Il se piquait même, comme tous les ignorants de notre art, de donner des conseils dans sa famille ou son entourage. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre écrite à sa sœur, en 1850 :

A Madame d'Arnim à Norderney,

Schönhausen, le 28 juillet 1850.

« ... Jeanne, qui repose encore, en ce moment, dans les bras du lieutenant Morphée, t'aura écrit ce qui m'attend : le garçon beuglant en majeur, la fille en mineur, deux marmots chantant au milieu de langes trempés et de biberons, et moi m'occupant de tout en bon père de famille. Je me suis raidi contre l'idée d'envoyer Mariette aux bains de mer, malgré l'avis de toutes les mères et de toutes les tantes, qui ont déclaré unanimement qu'il n'y avait que l'eau de mer et le grand air qui puissent faire du bien à la pauvre enfant. Ce qui fait que je m'entendrai reprocher ma barbarie paternelle à chaque rhume que l'enfant pourra attraper, et cela peut-être jusqu'à soixante-dix ans : « Tu vois bien, me dira-t-on. Ah ! si Mariette était allée prendre les bains de mer ! » Le petit être souffre beaucoup, du reste, depuis quelques jours, des yeux qu'il a larmoyants et collés. Peut-être cela vient-il de dents œillères. Jeanne est inquiète à cet égard outre mesure, et, pour sa satisfaction, j'ai fait venir aujourd'hui, de Stendal, le docteur... »

Bismarck consentait à appeler le médecin — quand il ne pouvait faire autrement.

diète (1) ; ceci d'une façon générale, sans que nous puissions dire si, en faveur du prince de Bismarck, le professeur de Munich ne fit pas subir à sa méthode quelques modifications.

*
* *

Dans ces dernières années, le professeur docteur Schweninger fut quelque temps quasi le commensal du prince de Bismarck ; il demeurait au n° 7 de la Kœniggrœtzerstrasse, avait une clef de la porte de derrière du parc princier, et était conséquemment fort près de son illustre client.

La princesse, très reconnaissante envers le médecin qui avait sauvé son mari d'une mort presque certaine, ne voulait point que M. Schweninger, qui est garçon, se fît faire la cuisine chez lui. S'il manquait à l'heure des repas, vite on envoyait un domestique pour savoir le motif de son absence, la table du prince de Bismarck lui ayant été ouverte une fois pour toutes.

Il avait aussi des obligations doctorales à remplir à cette table, dont les mets étaient moins recherchés et en moins grand nombre que dans cent autres familles berlinoises, car le traitement qu'il appliquait au prince consistait en une diète particulièrement réglée.

Toutefois, le docteur Schweninger n'en usait pas à l'égard du prince comme le médecin de l'île de Barataria envers Sancho ; lorsqu'un plat convenait à M. de Bismarck, le docteur ne l'empêchait pas d'en manger ; au contraire, il l'engageait souvent à se faire violence, notamment quand il avait fait venir de Bavière des cervelas et d'autre charcuterie de ce pays, par le moyen de laquelle il tâchait de prendre un peu sa revanche pour l'hospitalité qui lui était accordée.

Le docteur Ernest Schweninger, dont le nom a été si souvent répété depuis qu'il était médecin particulier du prince de Bismarck était, il y a quelques années à peine, un inconnu ; ce n'est que l'heureux succès de sa cure sur le chancelier impérial qui a porté sa renommée dans les cinq parties du monde et l'a fait nommer professeur à l'antique et célèbre université de Berlin (2).

---

(1) « Le massage est pratiqué trois fois par jour, durant 15 minutes avant chaque repas ; il consiste d'abord dans une percussion progressive avec le poing, de toute la région épigastrique, puis dans un pétrissage d'une vigueur telle qu'il doit produire des bleus, et enfin dans une manœuvre qui consiste, pour le médecin, à enfoncer ses genoux dans le ventre du malade, pendant que ce dernier fait des inspirations profondes de plus en plus rapides.

Chaque massage matutinal est suivi de bains locaux, à la température de 45 à 50°, tantôt de bains de mains, tantôt de bains de pieds ou de siège.

Quant à la diététique, elle consiste à faire cinq repas, au cours desquels presque tout est défendu : pain, beurre, sucre, boissons. Trente minutes après chaque repas, 50 cent. cubes d'eau de Gerolstein.

Le dimanche, tout traitement est suspendu.

Ce traitement aboutit à un amaigrissement qui va jusqu'à vingt livres en cinq semaines et à cinquante livres en huit semaines. » *(La Clinique, de Bruxelles.)*

(2) Un correspondant du *Figaro* a fait ainsi le portrait du Dr Schweninger : « C'est bien une des physionomies les plus curieuses que l'on puisse imaginer. Avec ses yeux noirs comme l'encre, sous un crâne dénudé, et je ne sais quoi dans la physionomie de passionné et de sardonique, il évoque en moi la figure légendaire du Dr Faust, et c'est ainsi que doit être l'hôte habituel de la maison mystérieuse. — De quelle maladie est mort le prince de Bismarck ? — Et le Dr Schweninger de répondre avec un sourire : Je ne crois à l'existence d'aucune maladie. Les pronostics médicaux qui croient tout savoir, me font volontiers sourire et me rappellent le mot

Sa prompte élévation, sa nomination de professeur à la Faculté de Berlin surtout, lui avaient jadis suscité bien des envieux, de nombreux et féroces ennemis même, disons-le. Chose bizarre, le grand grief élevé contre lui par le monde médical était qu'il fût juif, ce qui est inexact. Le docteur doit son profil sémite à son extraction napolitaine ou, tout au moins, au sang italien qu'il a dans les veines. Les rivalités d'autrefois ont cédé d'ailleurs devant la faveur et la popularité du médecin, à partir du moment surtout où un décret impérial a accordé au clinicien un congé illimité pour lui permettre de se consacrer tout entier au service de Bismarck.

Le professeur Schweninger (1) a fondé à Berlin un véritable Institut où il forme de nombreux élèves. Ses décisions sont respectées comme des arrêts et ses avis tenus pour des oracles.

On n'a pas été pour rien le médecin d'un Bismarck !

*
* *

Pour marquer sa reconnaissance à celui qu'il regardait, et à juste titre, comme son sauveur, Bismarck, outre de riches cadeaux et sans doute de trébuchants honoraires, avait, comme marque de particulière estime, fait placer le portrait de son médecin dans sa propre chambre à coucher (2).

Dans cette pièce, outre ce tableau peint par un maître, deux meubles assez inattendus frappent la vue du visiteur. C'est une bascule et une sorte d'appareil dynamométrique. La bascule servait à peser le prince quotidiennement, comme l'avait exigé le médecin ; l'usage du second instrument se devine aisément. Il ressemble à une énorme cage barométrique, dont le fond repose à terre et qui touche presque au plafond. En tirant sur les poignées, qui pendent de part et d'autre, on détermine l'élévation d'un poids aménagé dans le pied de l'appareil et qui glisse dans des rainures longitudinales. C'est un excellent exercice, exigeant des efforts sérieux et qui procure aux principaux muscles du tronc et des membres un entraînement des plus salutaires.

La bascule (3), enregistrait les variations de poids du prince. Le reportage berlinois a poussé l'indiscrétion jusqu'à dresser un tableau de ces oscillations annuelles, ce qui prouve assez le fanatisme des Allemands pour leur grand homme, leur *unique*, « unser Einzige », comme ils disent.

L'intervention du Dr Schweninger avait eu un résultat heureux pour la santé de Bismarck ; sur les instances du professeur, Bis-

---

de Goethe : « Quand on ne comprend pas une chose, on se tire d'affaire en inventant un mot pour la désigner. » Le Dr Schweninger adopterait sans doute volontiers la théorie de Goethe, qui disait qu'on mourait quand on n'avait plus la volonté de vivre.

(1) M. Schweninger est né à Neumarck, dans le haut Palatinat, en 1851. Il est fils d'un médecin distingué. Il commença sa médecine à seize ans, fut docteur à vingt ans et devint bientôt aide du célèbre professeur Buhl, qui enseignait le diagnostic et l'anatomie pathologique, jusqu'à ce qu'une histoire d'amour des plus étranges vint briser tout à coup une carrière si brillamment commencée.

Pendant les dix années qu'il resta chez le professeur Buhl, M. Schweninger fit paraître la plupart de ses études pathologiques sur la diphtérie, la phtisie tuberculeuse, les maladies de la peau et du cuir chevelu, etc. (V. Tissot.)

(2) Le portrait du Dr Schweninger qui se trouve dans la chambre à coucher de Bismarck est du peintre berlinois Lenbach.

(3) La bascule où le prince se pesait tous les jours, existe encore au Kurhaus de Kissingen et porte son nom : *Bismarck-Waage*.

marck avait consenti à s'astreindre à un régime (1) qui, certes, fut pour beaucoup dans la conservation de son incroyable vitalité.

***

Il ne nous a pas paru indifférent de rechercher quelles étaient les habitudes culinaires, les sympathies gastronomiques du chancelier de l'Empire d'Allemagne.

De son propre aveu, Bismarck était un fort mangeur; mais, contrairement à l'habitude, il ne faisait qu'un repas par jour. Au milieu des fatigues de la guerre, il ne prenait, entre neuf et dix heures du matin, que du thé et deux œufs à la coque. Il était très rare qu'il assistât au déjeuner à la fourchette des personnes de sa suite ou au thé qu'on servait, à la mode allemande, vers dix heures du soir.

Le Chancelier ne mangeait qu'une fois, mais alors très abondamment : ce n'était pas qu'il se sentît à l'aise de ce régime ; il avouait qu'il ne lui convenait pas.

— J'ai mangé, dit-il un soir, deux biftecks et demi et plusieurs morceaux de faisan à dîner. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas trop ; c'est dans la règle mon seul repas. Malheureusement je mange alors trop et je suis repu comme le boa constrictor ce qui m'empêche de dormir.

Dans une autre circonstance, M. de Bismarck revenait sur le même sujet : c'était une sorte de cauchemar.

— « Je mange trop, ou, à vrai dire, je mange trop à un seul repas ; que ne puis-je me défaire de cette sotte habitude !. Autrefois, c'était pire ; je ne prenais que du thé sans crème, jusqu'à cinq heures du soir ; mais je fumais sans cesse, ce qui m'a fait bien du mal. Sur l'avis des médecins, j'y joins maintenant deux œufs et je fume moins. Je devrais, je le sais, manger plus souvent, mais s'il m'arrive de prendre quelque chose avant de me coucher, cela m'empêche de dormir, car je ne digère qu'éveillé.

Par exemple, il digérait bien quand il était éveillé. Il avait un fier estomac, bien qu'il l'eût soumis à de rudes épreuves. Il lui est arrivé, souvent, de manger jusqu'à onze œufs durs, et cela sans éprouver le moindre malaise. Onze œufs durs !, une gageure de scieur de long affamé ; et après cette confidence, le chancelier ajoutait qu'il n'oserait jamais avouer la quantité d'œufs de vanneaux qu'il serait capable de consommer.

Les adversaires de l'ex-chancelier, qui naturellement recherchaient toutes les occasions de lui nuire, ne manquèrent pas d'exploiter contre Bismarck son appétit gargantuesque. C'est ainsi qu'un journal, parlant d'un déjeuner chez M. de Bismarck, racontait que celui-ci avait mangé comme un ogre et avait bu *énormément* (2) ; qu'en sortant de table, il avait été en proie à une surexcitation extraordinaire, qu'il avait la manie de la persécution...

(1) Depuis qu'il avait été rendu à la vie privée, il faisait de grandes promenades ; le matin, généralement vers onze heures, il sortait à pied ; l'après-midi, il montait à cheval, quelquefois il allait en voiture ; et dans toutes ses courses, il était accompagné de Tyras et de Rebecca, ses dogues favoris.

(2) Un journal allemand, le *Tægliche Rundschau*, vient de publier une interview du docteur Schweninger de laquelle il semble clairement résulter que c'est l'ivrognerie qui a conduit le vieux reître au tombeau.

Le matin de sa mort, Bismarck était si bien qu'il but avec le docteur Schweninger deux bouteilles de champagne. Il en but une troisième dans l'après-midi et, dès ce moment, son état devint grave. Tant va la cruche au vin...

Un autre ne craignit pas de raconter que le prince était atteint de morphinomanie à un degré tel qu'il n'arrivait même plus à enchaîner ses idées.

Ceci fut répété à la cour et parvint même aux oreilles de l'autocrate. Celui-ci fit appeler le professeur Schweninger et l'interrogea longuement.

On ne nous a pas conservé les termes de cette conversation ; mais il n'est pas téméraire de supposer que les explications du médecin ne durent rien changer à la résolution, prise sans doute déjà par le jeune souverain, de se passer des services du vieil invalide.

Nous n'avons pas, au surplus, à nous étendre sur les causes de cette rupture qui, à l'époque, fit tant de bruit. Nous rappellerons seulement qu'il y eut, à un moment, comme une tentative de réconciliation. Celle-ci se fit sous la forme assez bizarre d'une bouteille de vieux vin du Rhin, que l'Empereur envoya porter au prince par son aide de camp, le jeune comte de Moltke : l'ex-chancelier relevait à peine d'une pneumonie survenue pendant son séjour à Kissingen en 1893, et sa lente convalescence se compliquait, à cette époque encore (janvier 1894), d'une attaque d'influenza, avec recrudescence de névralgies faciales anciennes.

Heureusement que Bismarck survécut plusieurs mois, sans quoi les mauvaises langues n'eussent pas manqué de prétendre que le sommelier de Guillaume avait substitué au vieux vin du Rhin, le « mauvais café », que tout bon souverain doit avoir en réserve dans son « armoire aux poisons ».

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Inauguration des monuments aux médecins René Moreau et Pierre Duret.

Le 14 août dernier, la petite ville de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) commémorait quatre célébrités locales. Deux d'entre elles, Toussenel, l'auteur de l'*Esprit des Bêtes*, et le poète Dovalle, ami des Dieux puisqu'il succomba avant la trentaine, ne sont pas des nôtres ; par contre, les deux autres figures du monument quadricéphale doivent entrer dans notre galerie de statues médicales.

C'est au Dr Labbé, sénateur de l'Orne, que revenait l'honneur de retracer la vie de ses ancêtres professionnels. Il s'est acquitté de sa tâche, hâtons-nous de le dire, avec un bonheur d'expression que nous sommes d'autant plus à l'aise de louer, que nous ne connaissons pas, autrement que de réputation, l'éminent chirurgien.

Les passages, trop courts à notre gré (1), que nous allons reproduire, suffiront à justifier un jugement que la seule impartialité nous devait dicter :

« Au témoignage de son élève Guy Patin, il (René Moreau) avait devancé par son intelligence le cours des années et, encore adolescent, il surpassait déjà beaucoup de vieillards pour son savoir.

(1) Nous avons déjà parlé de René Moreau dans la *Chronique*. (V. le nº du 1er octobre 1897.)

De bonne heure, il sacrifiait à ce culte des bons et des beaux livres et des éditions rares, que Ménage disait être *la passion des honnêtes gens* et qu'on a appelé depuis la *bibliophilie*. Sa bibliothèque, en 1640, était une des plus nombreuses et des plus riches de Paris. Après sa mort, le surintendant des finances Fouquet en acheta le principal fonds et, à la suite de plusieurs péripéties, un grand nombre de ces volumes vint enrichir la bibliothèque de Mazarin (actuellement *la Mazarine*), où ils ont été conservés depuis lors...

Deux œuvres très spéciales ont rendu le nom de Moreau familier aux savants et aux médecins : l'une traite de *La Saignée dans la pleurésie*.. ; l'autre traite de l'*Angine couenneuse et de la Laryngotomie*, opération nouvelle et hardie, dont il pose les règles et discute les indications appuyées sur deux succès personnels. Et deux siècles après, deux illustres médecins, presque ses compatriotes, qui ont jeté une si grande gloire sur cette province, voisine de l'Anjou et sa rivale en beauté, la Touraine, Bretonneau et son disciple Trousseau rendaient leurs noms à jamais célèbres et dignes de la reconnaissance de l'humanité par leurs travaux inoubliables sur les angines couenneuses et le croup et la trachéotomie...»

Le Dr Labbé termine en évoquant les péripéties de la lutte « homérique » de René Moreau avec Théophraste Renaudot, et il conclut en ces termes :

« Que les circonstances propres à cette époque aient fait de Théophraste Renaudot et de René Moreau deux adversaires implacables, ils n'en restent pas moins tous deux des hommes éminents et si Loudun s'honore de posséder la statue de Renaudot, l'Anjou aura le droit de s'enorgueillir du monument que vous érigez aujourd'hui à la mémoire de Moreau. »

L'orateur a passé ensuite au chirurgien Pierre Duret, nommé « premier chirurgien de marine », le 15 février 1808, et qui « occupa cette dernière place jusqu'au 1er juillet 1814 ».

Le chirurgien Duret ne doit pas être considéré, ainsi qu'il l'est généralement, comme un simple vulgarisateur.

« S'il n'a pas créé de toutes pièces, il a du moins rénové, en la perfectionnant, et exécuté le premier avec succès une opération célèbre, l'*entérotomie par la méthode de Littre*, opération destinée à remédier, au moment de la naissance, à une affreuse difformité et entrée aujourd'hui dans la pratique pour soulager de nombreux malades atteints d'une affection incurable. »

Duret fit partie de l'Académie de médecine. Broussais, qui fut son élève, l'appelait l'*Ambroise Paré de la marine française* et sollicitait son opinion sur l'*Histoire des Phlegmasies*, qu'il venait de publier, montrant ainsi le prix qu'il attachait à son assentiment.

Pierre Duret mourut à Brest, au mois de juillet 1825, âgé de 80 ans. L'éloge prononcé par le Dr Labbé l'a fait revivre et sauvera son nom d'un oubli immérité.

Inauguration du buste de Gui Patin.

Il y a une année à peine, le Dr Coquerelle (de Beauvais) émettait l'idée d'élever, par souscription, un buste à la mémoire du satirique incomparable du lettré de forte souche, l'épistolier docteur Gui Pa-

tin. En quelques mois le comité était constitué, les fonds réunis, le monument édifié (1). Ce que veulent les médecins...

C'est dans le joli hameau d'Hodenc-en-Bray qu'avait lieu, le 21 août dernier, la cérémonie d'inauguration. Par une attention gracieuse, une invitation spéciale avait été adressée au rédacteur en chef de la *Chronique*, qui était à peu près seul, je crois bien, à représenter la presse médicale à cette manifestation, toute littéraire, il est vrai, organisée par les soins du très actif Dr Coquerelle. Nous disons à peu près seul, car la fête était présidée par le Dr Just Lucas-Championnière, un chirurgien émérite comme chacun sait, mais aussi un journaliste élevé à la bonne école, maniant la parole et la plume avec la même dextérité que le scalpel.

L'abondance des matières — cliché qui n'est heureusement pas près d'être hors d'usage — nous contraint à renvoyer à plus tard une analyse, que nous eussions voulu très détaillée, de la solennité à laquelle nous avons eu la faveur d'assister. Mais nous voulons dès à présent dire avec quelle bonne grâce, quel esprit assaisonné de je ne sais quel sel picard, quelle bonhomie charmante, le maître Lucas-Championnière enchanta son auditoire ravi ; avec quel tact et quel sens hautement littéraire, le Dr Coquerelle sut apprécier — tâche entre toutes ingrate — l'œuvre et la vie du fougueux adversaire de l'antimoine et de Renaudot.

Nous aurions voulu pouvoir louer, comme il convenait, M. Dubos, maire de Hodenc-en-Bray, qui depuis plus de 40 ans administre sa commune — combien pourraient montrer de tels parchemins de noblesse — et aussi M. Chevallier, député de l'Oise, un franc archer de l'épigramme, et M. Cuvinot, sénateur, et M. Paul, préfet de l'Oise, sans préjudice des bardes si heureusement inspirés, MM. Duvauchel et Philéas Lebesgue.

Mais ce que nous n'aurions garde d'oublier, c'est d'exprimer hautement notre gratitude pour leur accueil si cordial, à nos si aimables confrères de l'Oise, M. le Dr Devé, le doyen affectionné du corps médical de l'Oise, M. le Dr Clozier, à qui nous devons tant de communications ingénieuses et originales sur les sujets les plus variés ; M. le Dr Coquerelle, plusieurs fois nommé et à bon droit car il se multiplia en ce jour, et joua à merveille son rôle d'amphytrion, toujours empressé envers ses hôtes ; M. Vuilborgne, un érudit attrayant qui nous mena voir la ferme où naquit Gui Patin, une trouvaille dont il était justement fier ; enfin, tous les membres de la presse beauvaisienne, qui fraternisèrent, la coupe en mains, avec « leur sœur aînée », la presse parisienne.

Heureusement que nous reprenions le train de Paris le soir même : on ne résisterait pas, si elles se prolongeaient, à de telles émotions.

(1) Le monument est l'œuvre de M. Et. Leroux, le statuaire parisien dont les œuvres ont figuré à maints Salons. Il se compose d'une pyramide de 2 m. 10 de hauteur, surmontée du buste de Gui Patin, représenté à la fin de son existence, d'après le portrait peint par Antoine Masson, et donné à la Faculté en 1721 par son petit fils Gui-Erasme-Emmerez Patin.

Sur le piédestal est gravée l'inscription suivante ;

(Extrait d'une lettre de Gui Patin de 1663.)

«... Je suis natif d'Houdan-en-bray à trois lieues de Beauvais, fils de bonnes gens que je ne voudrois pas avoir changé contre de plus riches.

J'ai céans leurs portraits devant mes yeux ; je me souviens tous les jours de leur vertu, et suis bien aise d'avoir vû l'innocence de leur vie qui étoit admirable..»


LETTRES
DE M.
PATIN

ECHOS DE PARTOUT

Charles Garnier médecin.

Une dernière anecdote à propos de Charles Garnier.

L'éminent architecte se déclarait absolument ferré sur le régime alimentaire à suivre pour se préserver des calculs aux reins ; et, comme à la suite de cette affirmation, on lui demandait s'il s'entendait en médecine :

— Je n'en sais pas un traître mot, répondait-il ; mais, étant très gourmand, j'ai tenu dès ma première crise néphrétique à me renseigner positivement sur le nombre des bonnes choses dont j'aurais à me priver. A cet effet, j'ai consulté tous les médecins que je connais, et j'en connais beaucoup. Chacun, de son côté, a eu la complaisance de me dresser la liste de tout ce qu'il considérait comme pernicieux pour un graveleux. De mon côté, je me réservais *in petto* de continuer à manger tout ce qui ne me serait pas prohibé par l'universalité des docteurs interrogés. Or, ces messieurs n'ont été unanimes à proscrire de mon alimentation que trois choses : l'asperge, la tomate et l'oseille.

Avis à ceux que menacent les calculs mal placés.

(*Gaulois.*)

Médecins et vélocemen.

Ignoriez-vous qu'un des principaux champions, un des plus hauts *cotés* du *Grand-Prix cycliste du Conseil Municipal de Paris*, était un médecin ?

Voici la silhouette de notre confrère, telle que l'a croquée une de nos meilleures plumes sportives :

« L'homme de l'année, un grand diable bâti en hercule, et avec cela, médecin. Comme il ne soigne pas ses concurrents, cela lui donne moins de chances. Il n'en a pas moins gagné le Grand-Prix de l'U. V. F.

Le Docteur Deschamps est un des favoris : s'il gagne le Grand-Prix, il ne lui restera plus qu'à doubler le prix de ses visites. »

Malheureusement, ou heureusement, ce dernier pronostic ne s'est pas réalisé.

***

Puisque nous sommes « à bécane », eussiez-vous pu supposer que la plupart des champions du cycle étaient de tristes sujets — au point de vue physiologique, s'entend ?

Notre confrère *Le Vélo* donne la liste des coureurs cyclistes qui viennent d'être ajournés ou réformés par le conseil de revision. Et voici le résultat de son enquête, dont on aura peine à ne pas contester la vraisemblance :

Nieuport, ajourné à *Florence* au consulat de France pour maladie de cœur ; Ruinart, réformé lui aussi pour hypertrophie du cœur ; Prévot et Domain, les deux robustes coéquipiers de tandem, sont jugés trop faibles de constitution ; Deschamps, le colosse à la stature élevée, aux membres énormes, a le cœur faible, lui aussi ; Dumont, cet autre colosse, après un voyage en Espagne, y est reconnu,

toujours chez un consul, souffrant d'une maladie de cœur ; Deneau, l'entraîneur, est réformé pour éraflure à la jambe. Enfin, de plus en plus fort, Paul Bourrillon lui-même, le champion du monde, le vainqueur des vainqueurs, l'enfant de Marmande qui habite Paris, vient d'être réformé, à *Bruxelles* d'ailleurs, au consulat de France, où il était allé par hasard faire un petit voyage d'agrément. Oui, Bourrillon est trop faible pour supporter les fatigues de la caserne !

Voilà des pilules vraiment dures à avaler pour quiconque connaît la bicyclette et sait combien l'intégrité de l'appareil cardio-pulmonaire est indispensable pour mener « un train sévère », et à plus forte raison pour accomplir les exploits des Nieuport et des Bourrillon !

Acteurs médecins.

Le joyeux compère Milher, artiste du Palais-Royal, qui vient de mourir ces jours-ci, avait commencé par étudier la médecine. Il s'était même fait recevoir docteur. Toutefois, Milher n'avait guère exercé, à Lyon où il avait installé son cabinet. Possédé de la tarentule dramatique, il jouait tant qu'il pouvait, en qualité d'amateur. Vous devinez comment cela devait finir ?

Médecins humanistes.

On annonce la mort, à Breslau, du docteur Rossbach, professeur de philologie classique à l'Université de cette ville.

Le docteur Rossbach est connu comme auteur d'importants ouvrages sur les systèmes de la poésie grecque et latine.

(*Evénement.*)

Le déménagement de l'Académie de médecine.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est autorisé à acquérir un immeuble situé rue Bonaparte, n° 16, et à y faire procéder aux travaux de réinstallation de l'Académie de médecine, conformément aux dispositions générales de l'avant-projet évalué à un million cinq cent mille francs (1.500.000 francs) qui restera annexé à la présente loi.

Art. 2. — La dépense sera imputée sur les crédits à ouvrir au budget du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au titre de deux chapitres spéciaux, inscrits : l'un à la première section (Instruction publique) sous le libellé : « Réinstallation de l'Académie de médecine ; acquisition d'un immeuble ; » et l'autre à la deuxième section (Beaux-Arts) et intitulé : « Réinstallation de l'Académie de médecine ; travaux. »

Art. 3. — Il est pris acte de l'engagement souscrit par l'Académie de médecine de verser à l'État, pour sa part contributive dans la dépense, un subside de cinq cent quarante mille francs (540.000 francs).

Le montant de ce subside sera versé au Trésor par acomptes successifs, au fur et à mesure des besoins. L'importance de chaque versement partiel et l'époque à laquelle il devra être effectué seront déterminées par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Le conflit du mur mitoyen.

Au ministère de l'instruction publique, on s'efforce de mettre d'accord l'administration de l'Ecole des beaux-arts et l'architecte chargé d'édifier le nouveau palais de l'Académie de médecine. Ce différend (1) sera certainement tranché en faveur de nos docteurs. A l'Ecole des Beaux-arts, on n'offre, en effet, qu'un seul argument contre l'établissement d'un mur avec fenêtres ; on trouve simplement ennuyeux de déplacer certains modèles d'architecture exposés contre le mur actuel. Cela n'est pas suffisant pour priver nos médecins de lumière.

Au reste, il est bon de hâter la solution de ce différend. Les locaux actuels de l'Académie de médecine menacent chaque jour de s'effondrer. Certains bureaux sont inhabitables. Quand on songe qu'à l'Académie on vaccine gratuitement, chaque semaine, des centaines d'enfants, on conçoit aisément que nos médecins soient pressés d'emménager en des locaux plus sûrs.

De toutes façons, il n'en aura pas moins été amusant de voir, en plein Paris, des savants et des artistes discuter, comme des paysans de la Brie, au sujet d'un mur mitoyen.

(*Echo de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Les Enragés célèbres. — Parmi les nombreuses observations rapportées dans les *Recherches sur la Rage*, par Andry, nouvelle édition, Paris 1779, je ne trouve que deux célèbres enragés.

L'un est le poète Euripide qui, suivant Diogène de Laërce, fut guéri par les prêtres égyptiens, au moyen d'immersions dans l'eau froide ; l'autre est le jurisconsulte Balde, qui mourut de la rage quatre mois après l'avoir contractée.

Eus. de Salle raconte que « l'opinion publique en Angleterre proclama comme un homme extraordinaire un personnage qui eut la présence d'esprit de cautériser lui-même, avec un fer incandescent, une morsure qu'il venait de recevoir d'un chien enragé. Cet acte fut le premier degré qui le conduisit à une brillante fortune et à un autre genre de réputation, qui sera plus durable et plus connue de la postérité que la première. »

Le personnage en question, alors simple garçon apothicaire du pays de Galles, est devenu baronet, président de la Société royale de Londres et l'un des premiers chimistes du siècle, sous le nom de Sir *Humphry Davy*.

Est-il, à votre connaissance, d'autres enragés de noble extraction, j'entends noble dans l'acception la plus large ?

Dr Monpart.

(1) L'école des Beaux-Arts a la prétention d'empêcher l'Académie de médecine d'ouvrir des fenêtres sur la cour de l'Ecole. On ignore, à l'heure actuelle, comment se terminera le différend.

L'ellébore et la longévité. — On trouve, dans le *Traité historique des plantes qui croissent en Lorraine et dans les 3 évêchés*, par M. P. J. Buchoz :

« Paracelse a composé un volume sur l'*ellébore noir*. Taetius vante beaucoup sa racine et dit que, prise avec du sucre, elle procure une très longue vie. On rapporte qu'un vieillard vécut 200 *ans*, pour s'être servi fréquemment de ce mets conservateur, etc...

Voici l'épitaphe qu'on lui fit :

Cy-gît, chenu et très-vieux édenté
Renouvela son poil, ses dents et sa santé,
Et puis ayant vécu *deux siècles*, sans souci,
Rendit son âme à Dieu. Son corps repose ici. »

Quelles sont les propriétés de l'ellébore noir et quelle part de réalité doit-on accorder à cette longévité extraordinaire due, d'après l'auteur, à la racine de cette plante ? Les botanistes et les thérapeutes de *La Chronique* peuvent-ils nous donner quelques éclaircissements à ce sujet ?

Dr MICHAUT.

Thérapeutes et Thérapeutistes. — Quelques confrères, dans leurs écrits, qualifient indifféremment de « thérapeutes » ou de « thérapeutistes » les médecins qui s'occupent d'une façon spéciale de thérapeutique. Sans vouloir jouer au maître d'école, voulez-vous me permettre de leur rappeler qu'il y a une grande différence entre les « thérapeutes » et les « thérapeutistes » ?

En effet, les premiers étaient des « moines juifs qui observaient le célibat et se livraient à la contemplation et à la prière », alors que les seconds sont « ceux qui se livrent spécialement à cette partie de la médecine qui enseigne la manière de traiter les maladies ».

Quand cette confusion de termes a-t-elle commencé ? Et par suite de quelle fausse interprétation ?

Dr DE S.

La médecine dans l'œuvre de Madame de Sévigné. — Quels sont les auteurs qui ont traité des *idées médicales* de Mme de Sévigné ? Le nom des éditeurs, si possible ?

Dr CARADEC (Brest).

Les autopsiés vivants. — Existe-t-il, dans l'histoire de la médecine, des anecdotes présentant un certain caractère d'authenticité et se rapportant à ce fait d'autopsies ayant été pratiquées sur des corps présentant l'apparence de cadavres, mais qui, en réalité, étaient simplement des individus frappés de catalepsie ? L'histoire de l'abbé Prévost, l'auteur de *Manon Lescaut*, a été souvent citée ; certains biographes racontent qu'il fut victime d'une autopsie prématurée, une vivisection véritable. Je me suis laissé raconter que le sympathique professeur agrégé *Letulle* (1) fut également témoin chez un enfant de ce genre de vivisection. Enfin on sait que Vesale dut son exil à une cause semblable. J'en emprunte le récit à ses biographes :

(1) Le fait se serait passé aux *Enfants-Assistés*. On sait que dans cet hospice, on n'attend pas très souvent les 24 heures réglementaires pour pratiquer les nécropsies sur les cadavres de nouveau-nés et de nourrissons. Souvent l'autopsie est faite seulement quelques heures après la mort. C'est même là un grand avantage bien précieux pour les anatomo-pathologistes.

« Vesale était à l'apogée de sa gloire. Médecin de Philippe II, il vivait à Madrid entouré de respect et ayant une phalange d'admirateurs et d'élèves. Un hasard malheureux changea tout à coup cette prospérité en une suite de persécutions qui finirent par conduire Vesale à une mort affreuse. Il soignait un gentilhomme de la cour qui mourut après une longue maladie. Vesale conservait des doutes sur la cause véritable de la mort ; il obtint de la famille l'autorisation de pratiquer l'autopsie. Après l'ouverture de la poitrine, l'un des assistants, troublé par ce spectacle nouveau pour lui, crut voir le cœur du sujet battre encore dans la poitrine ! Tous les témoins de cette scène furent pris d'une panique assez naturelle et s'enfuirent affolés sans même prendre le temps de vérifier l'exactitude du fait qui venait d'être signalé. Le crédit de Vesale fut ruiné ; il fut livré au tribunal de l'Inquisition et, sans l'intervention du Roi, il eût été condamné à mort. Il ne fut gracié qu'à la condition d'aller faire amende honorable à Jérusalem. »

Voilà, dans ses grands traits, l'aventure de Vesale.

Voici l'anecdote macabre de la mort de l'abbé Prévost, que j'emprunte à l'auteur des Lundis (*Causeries du Lundi*, 1859, t. IX, p. 109) :

« Un jour que l'abbé Prévost revenait de Chantilly à Saint-Firmin, où il habitait, une attaque d'apoplexie l'étendit au pied d'un arbre dans la forêt ; les paysans qui survinrent le portèrent chez le curé du village voisin ; on rassembla avec précipitation la Justice qui fit procéder sur le champ à l'ouverture du cadavre ; un *cri du malheureux, qui n'était pas mort*, arrêta l'instrument et glaça d'effroi les spectateurs. »

Dans un ouvrage intitulé : *Recueil d'épitaphes, ouvrage moins triste qu'on ne pense*, par M. D. L. P. (Bruxelles, 1782, in-12, t. 1, p. 152), on trouve cet autre récit :

« Vers la fin de 1763, l'abbé Prévost, ayant été trouvé dans la forêt de Chantilly, au pied d'un arbre, sans parole et sans aucune espèce de sentiment, fut porté chez le curé de.. qui, le regardant comme mort, envoya appeler la justice de.. pour constater l'état du cadavre, et en attendant qu'on arrivât, le déposa dans son église. Mais en procédant, quelques heures après, à l'ouverture du corps, le premier coup de scalpel ne prouva que trop sensiblement au chirurgien et aux officiers de cette juridiction que *le prétendu défunt* non seulement *ne l'était pas*, mais que les secours que d'abord l'on aurait pu lui administrer, étaient, pour lors, devenus inutiles. Quels remords pour l'opérateur ! Quels regrets pour les amis de la victime !

« L'auteur de cet ouvrage tient cette anecdote de M. l'abbé de Blanchelande, *frère du défunt*, qui vint 8 à 10 jours après le consulter sur ce qu'il y avait à faire dans une si cruelle occasion, et qui lui répondit : *gémir et se taire* ».

Bernard d'Heny, en 1883, raconte le même fait, dans les mêmes termes ou à peu près.

L'*Annuaire statistique du département de l'Oise*, 1861, p. 46, place l'événement dans la forêt de Compiègne, mais fait également allusion au chirurgien qui s'était « hâté d'enfoncer le fer dans les entrailles ». Ce récit se trouve dans Antoine de La Place, directeur du *Mercure de France*, mais H. Harrisse fait remarquer qu'il n'y fait aucune allusion dans son journal, au mois de février 1784.

Quant à Sainte-Beuve, il tenait ses renseignements de Mademoiselle Rosine Prevost qui, en 1853, lui communiqua une note qu'elle avait écrite sous la dictée de son père, M. Lievin Prevost, de Courmières, neveu du célèbre auteur de *Manon Lescaut*.

Dans *Mon Journal*, de Michelet, à la date du mercredi 15 août 1821, on trouve un fragment des Mémoires de son ami Poinsot, qui rapporte un fait analogue. (V. la *Chronique*, du 15 juillet 1898.)

Les lecteurs de la *Chronique médicale* pourraient-ils citer d'autres exemples de ce genre ?

Ce n'est pas le fait d'une curiosité anecdotique seule qui est l'origine de ces recherches, mais la conviction qu'avant que l'hystérie ne fût aussi bien connue qu'elle l'est maintenant dans ses différentes manifestations, on a dû sûrement prendre pour la mort réelle l'apparence si parfaite de la mort donnée par la catalepsie. Les faits récents de sommeils prolongés nous donnent raison sur ce point spécial de l'histoire macabre des cataleptiques ayant été autopsiés ou menacés d'autopsie.

Quels sont donc les autopsiés vivants célèbres ou ayant laissé une trace dans l'histoire anecdotique de la médecine ?

Dr Michaut.

Réponses.

Le Népenthès. — Quelle était sa composition ? (V, 426). — Dans le IVe livre de l'*Odyssée*, le népenthès désigne un remède merveilleux, capable d'amener l'oubli du chagrin et de dissiper la colère. C'est Hélène, après son retour de Troie, qui versa cette drogue, dont elle tenait le secret d'une Egyptienne, dans le vin de ses convives, pour ramener la gaîté troublée par le souvenir de son enlèvement.

Diodore de Sicile nous apprend que les femmes de Thèbes, en Egypte, seules possédaient le secret de la composition du népenthès. Mais ces légendes ne nous apprennent rien sur cette composition, et nous en sommes encore aujourd'hui réduits aux hypothèses. Notre seule ressource est de discuter l'opinion des anciens à cet égard.

Ce que les anciens pensaient du népenthès se trouve indiqué dans Pierre La Seine : *Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu liber in V divisus partes* (Lyon, 1624, in-8); Pierre Petit : *Homeri Nepenthes, sive de Helenæ medicamento... Diss.* (Utrecht, 1689, in-8) ; I. F. Gregorius : Νηπενθὴς ἀθανασίας *veterum strictum exponit* (Laubae, 1756, in-4) ; et surtout J. J. Virey, *Du népenthès, remède exhilarant* (*Bull. de pharmacie*, févr. 1813, p. 49) ; et Marquis : *Recherches sur le Népenthès d'Homère* (*Annal. cliniq. de Montpellier*, 1815, t. XXXVII, p. 242).

Valerius Cordus et Angelus identifient le népenthès avec le *Panax Chironium* de Théophraste, parce qu'on l'administre infusé dans le vin contre le rhumatisme et aussi comme aphrodisiaque. Pline, par une galanterie très rétrospective, le suppose provenir d'un *Helenium*, et raconte sans rire, ainsi que Nicander, dans sa *Thériacade*, Dioscoride, etc., que, d'après la tradition la plus sûre, l'*Helenium* naquit des larmes d'Hélène. Or, ce même Helenium ne serait autre chose que le *Nectarion* de Cratevas qui, d'après Melchior Quilandin, ne serait lui-même que le *Panax Chironium* ; ce qui nous ramène à notre point de départ. Il est vrai que, s'il faut en croire

Math. Sylvaticus, Sérapion décrit un *Helenium* de la Babylonie, dont la racine enlèverait toute douleur !

Galien a pensé que la Buglosse (*Anchusa*) pouvait bien fournir le népenthès, car, infusée dans le vin, elle devient un cordial exhilarant. Nous passons sur diverses autres opinions, toutes plus ou moins bizarres, pour arriver aux modernes.

Kurt Sprengel, dans son *Histoire de la botanique*, identifie le népenthès avec l'opium, et cette hypothèse a été adoptée par Marquis ; elle offre peu de probabilité cependant, car l'opium communique au vin un goût détestable, et ce n'est certes pas sous cette forme que les Orientaux le consomment d'habitude.

D'ailleurs, tous les narcotiques y ont passé : jusquiame, belladone, stramoine, chanvre indien, etc. Virey penche en faveur de l'*Hyoscyamus* (aujourd'hui *Scopolia*) *datora*, dont les graines sont employées, sous le nom de *bendji* en Egypte et en Arabie, pour faire dormir les enfants. Le sultan Sélim paraît s'être servi de ce même exhilarant, d'après Virey, et il est possible que la même drogue fît partie du fameux bol expérimenté par le botaniste Kæmpfer, lors de son voyage en Perse.

Adanson a considéré, d'autre part, le népenthès comme identique au *bangue* des Orientaux, drogue dans laquelle entrent, outre divers végétaux stupéfiants, le *chanvre indien*, lequel constitue précisément la base du *haschisch*. Guyon (Acad. des Sciences, 1861), s'appuyant sur le témoignage de Diodore de Sicile, n'hésitait pas à affirmer que le népenthès ne fût du haschisch, et il est certain que celui-ci est employé dans l'Inde depuis la plus haute antiquité. Le haschisch, il est vrai, ne s'est guère répandu en Syrie et en Egypte que vers le VII[e] ou le VIII[e] siècle de l'ère chrétienne. C'est la raison qui a déterminé M. F. Villard, dans sa thèse sur le *Haschisch* (Paris, 1872), à préférer la jusquiame ou la mandragore au haschisch, comme ayant été le népenthès des Anciens. La raison n'est pas suffisante : rien ne prouve que, du temps d'Homère, une préparation de chanvre indien ne fût connue en Egypte et en Grèce. Mais nous restons dans le champ des hypothèses, et il n'en coûtera pas plus de faire connaître les autres qui ont vu le jour.

Ainsi Pietro della Valle, qui voyagea en Turquie, en Perse et dans l'Inde, au commencement du XVII[e] siècle, en revint imbu de cette idée que le nepenthès était.. du café ! Hélène versant le café à ses invités, cela nous laisse rêveur.

Pour ne rien omettre, de Paravey (*C. R. Acad. des Sci.*, 1853, t. 36, p. 500 et 602), suppose que la plante fournissant la drogue homérique était un glaïeul. « Sur le népenthès d'Homère, mentionné dans les livres égyptiens conservés en Chine, sous les noms de *Ouang-yeou*, ou *faisant oublier le chagrin*, et *Heao-tseou*, ou *guérissant la tristesse*, plante qui ne peut être qu'un des *Gladiolus* du Delta, vu ses autres noms, et ce qu'en disent les missionnaires, la citant sous le nom antique *Hiüen* », telle est textuellement la note communiquée par de Paravey.

Nous n'ajouterons rien sur cette drogue célèbre, laissant au lecteur le choix du narcotique — car il doit s'agir d'un narcotique — qui, pour lui, répond le mieux à l'idée qu'il peut se faire du népenthès.

En terminant, notons que le népenthès d'Homère n'a aucun rap-

port avec le genre de plantes auquel Linné a donné le nom de *Nepenthes*. Les feuilles de ces plantes sont pourvues à leur extrémité d'une vrille recourbée, terminée par une urne renfermant une eau claire et limpide et recouverte d'un opercule. Cette eau est sécrétée par les plantes et peut, dans la pensée de Linné, étancher la soif des botanistes voyageant dans l'Inde et leur faire oublier leur fatigue : d'où le nom donné à ces plantes.

D[r] L. HAHN.

Comment on devient médecin (IV, 627 ; V, 85, 357). — Voici ce qu'on pourrait ajouter aux mots de Peter. En 1872, il vint remplacer Tardieu momentanément (dans son service de l'Hôtel-Dieu où j'étais provisoire), comme médecin du Bureau central. A cette époque-là, faisant allusion à sa première profession de prote d'imprimerie, il disait non sans esprit : qu'il était un homme de LETTRES égaré dans la médecine. C'est seulement plus tard, quand il a habité son superbe hôtel, qu'il s'est traité d'homme du monde égaré dans la médecine. Ce fut lui qui m'inspira l'idée de faire des recherches étymologiques, en me posant cette question : « Pourquoi dit-on, en français : la séance est levée et la séance est ouverte ; au lieu de dire : la séance est fermée ou la séance est assise ? » — simple affaire d'usage.

L'un de nous, trouvant que *Peter* est un mot qui a un parfum étranger, un nom qui sonne bien aux oreilles, fut très surpris du parfum désagréable qu'il a, quand on le prononce en français sans faire sonner l'*r* final.

D[r] BOUGON.

— Le professeur *Raymond* n'est pas le seul professeur de la Faculté de médecine de Paris qui soit passé par l'Ecole vétérinaire d'Alfort. Il en est de même pour le professeur Félix *Terrier*. R. B.

— Comme débuts singuliers, on pourrait mentionner celui du D[r] *Arthaud*, qui fut inspecteur des égouts de la Ville de Paris ; du D[r] *Willy*, qui fut professeur de physique et de chimie en province, licencié ès-sciences, préparateur au Lycée Louis-Le-Grand, puis fit ses études médicales et exerça la médecine à Paris ; du D[r] *Audiffrent*, élève démissionnaire de la promotion de 1842 à l'Ecole polytechnique, exécuteur testamentaire d'Auguste Comte. Auteur de remarquables ouvrages de philosophie, d'une *Notice sur la Vie et la Doctrine d'A. Comte* (Paris, Ritti, 1894), publié au moment du Centenaire de l'Ecole polytechnique. Il exerce, je crois, à Marseille depuis 1859 et y fit des cours libres de Médecine vers 1867. En 1862, il publia « Appel aux médecins », œuvre de propagande de la doctrine positiviste à l'usage des médecins.

Dans l'histoire ancienne :

Bertholet, qui fut chimiste avant tout, a soutenu sa thèse devant la Faculté de Médecine de Paris en 1778 ; jamais il n'a exercé la profession médicale. (Je vous signale la statue de Bertholet à *Annecy*);

Marcoz, D[r] en médecine de la Faculté de Turin. Né à Jarrier-en-Maurienne en 1759, mort à Lyon le 5 novembre 1834, fut député de la Convention et aux Cinq-Cents, et professeur de *mathématiques* à l'Ecole centrale du Mont-Blanc. Auteur de *l'Astronomie simplifiée*.

A titre de curiosité, celle-ci contemporaine :

Le *Capitaine Dorison*, qui exerce à Paris, est médecin de la prison

de la Santé. Sorti de Saint-Cyr, il fit *toutes ses études médicales* appartenant à l'armée. Je crois le cas *exceptionnel*.

Cruveilhier (*Louis*) fut sous-préfet à Saint-Denis ; il était arrivé à l'internat en *1843* et fut élève de Leuret, à Bicêtre. Il est plutôt connu comme *écrivain*. Il est mort en 1860.

Le Dr *Guinard*, chirurgien des hôpitaux, fut l'aide du Dr Gannal et, pendant plusieurs années, exerça la profession d'embaumeur. Il paraît que le Dr Gannal prépare des *Mémoires*, qui seront sans doute d'un grand intérêt, ce confrère ayant été en rapport avec un grand nombre de célébrités du siècle.

Le Dr *Cornélius Herz* fut externe du professeur Charcot, et depuis... ce que l'on sait !

(*A suivre.*) Dr MICHAUT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

—

Manuel de pharmacologie clinique, par LIOTARD. Société d'Editions scientifiques, rue Antoine-Dubois, 4.

Le titre de ce livre indique le but que l'auteur a poursuivi. C'est un exposé *simple, pratique* de l'étude des principaux médicaments anciens et nouveaux. M. Liotard s'est surtout efforcé de mentionner les *solubilités*, l'*action thérapeutique, modes d'emploi, antidotes, incompabilités, formules* et *doses*.

Dans cet ouvrage sont résumés les enseignements nouveaux ; il a été autant que possible noté les réactions nouvelles pour caractériser les produits.

Cet ouvrage se termine par un tableau des *doses maxima* (pour une fois et pour 24 heures), aussi complet que possible (16 pages).

C'est, en un mot, un *ouvrage indispensable* à ceux qui se sont voués à l'art de guérir.

Formulaire des médicaments nouveaux pour 1898, par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN, pharmacien de 1re classe, lauréat de l'Ecole de pharmacie de Paris. Introduction par le Dr HUCHARD, médecin des hôpitaux. 1 vol. in-18 de 320 pages, cartonné ; Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Les formulaires ayant quelques années de date ne répondent plus aux besoins actuels, tant la matière médicale s'est transformée par de nombreuses acquisitions.

Le *Formulaire* de Bocquillon est le plus au courant, celui qui enregistre les nouveautés à mesure qu'elles se produisent.

L'édition de 1898 contient un grand nombre d'articles nouveaux introduits récemment dans la thérapeutique, qui n'ont encore trouvé place dans aucun formulaire, même des plus récents.

Le *Formulaire* de Bocquillon-Limousin est ordonné avec une méthode rigoureuse. Chaque article est divisé en alinéas distincts intitulés : synonymie, description, composition, propriétés thérapeutiques, mode d'emploi et doses. Le praticien est ainsi assuré de trouver rapidement le renseignement dont il a besoin.

La tuberculose, sa prophylaxie, son traitement, par le Dr VIGENAUD, médecin principal de l'armée.

La tuberculose est, sans contredit, la plus meurtrière des maladies qui déciment l'humanité et c'est aussi celle qui a inspiré les travaux les plus nombreux dans ces dernières années, tant au point de vue de la prophylaxie qu'à celui de la thérapeutique.

C'est en raison de cette profusion de travaux qu'il était utile de publier, sous une forme abrégée, un résumé donnant l'état actuel de la science sur ce sujet capital.

L'auteur s'est efforcé de le faire en procédant méthodiquement.

Son livre est un résumé de toutes les questions se rattachant à la tuberculose : les praticiens y trouveront, à défaut du spécifique que la science cherche encore, des indications pratiques leur permettant de guérir quelquefois et toujours de soulager leurs malades.

Envoi *franco* contre un mandat postal de 3 fr., adressé à M. le Directeur de la *Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris, et chez tous les libraires. (*A suivre*.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

L'hygiène dans les salons de coiffure, par le Dr G. Jorissenne. Liége, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 8, rue Saint-Adalbert, 1897.

Du traitement de la sciatique par une méthode électrique, par le Docteur Ch. Renault; à Paris, 8, rue Joubert. Clermont (Oise), Imprimerie Daix frères, 3 place Saint-André, 1898.

Nouvelles recherches sur la digestibilité des œufs et spécialement de l'albumine, par le Dr G. Jorissenne. Liége, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 8, rue Saint-Adalbert, 1897.

Rapport sur la situation de la Société de salubrité publique et d'hygiène de la province de Liége en 1897, par le Dr G. Jorissenne. Liége, imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1897.

Le meilleur procédé de vaccination, par le Dr G. Jorissenne. Paris, Octave Doin, 8, place de l'Odéon, 1896.

Désinfection par les aromatiques, spécialement déodorisation de l'air, des locaux habités, des meubles et des vêtements, par le Dr G. Jorissenne. Liége, imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 8, rue Saint-Adalbert, 1896.

Suppression de la contagion scarlatineuse, par le Dr Jorissenne. Liége, imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 8, rue Saint-Adalbert, 1895.

Les Anglais à Vaucluse, Philippe Stanhope, par Gustave Bayle. Nîmes, imprimerie Générale. (Maison Gervais-Bedot, rue de la Madeleine, 21, 1898).

Les déséquilibrés des jambes, par le Docteur Gélineau, 1re série : les Astasiques. Paris, Société d'éditions scientifiques, place de l'Ecole-de-Médecine, 4, rue Antoine-Dubois, 1898. (*Sera analysé.*)

Physiologie, physique biologique, chimie biologique. Programme et questionnaire, avec réponses en 10 leçons, par le Docteur Georges Petit. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Opothérapie ovarienne dans la ménopause artificielle post-opératoire et la ménopause naturelle, par F. Jayle. Paris, Masson et Cie, 120, Boulevard Saint-Germain, 1898.

Corps étrangers dans le sinus maxillaire, par le Docteur C. Miot. Paris, Imprimerie Ch. Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré, 1897.

Curiosités de l'histoire des remèdes, comprenant des recettes employées au moyen-âge dans le Cambrésis, par le Dr H. Coulon. Cambrai, Imprimerie et lithographie de Regnier frères, 28 et 30, Place au Bois, 1892. (*Sera analysé.*)

Les thérapeutes naturistes, par Gabriel Vaud. Paris, Institut dosimétrique. Charles Chanteaud, Directeur, 54, rue des Francs-Bourgeois.

La phtisie pulmonaire, moyens de s'en préserver, possibilité de s'en guérir, par le Docteur Potin. Deuxième édition, accompagnée d'une lettre du Prof. Verneuil. Paris, A. Maloine, Editeur, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Chiens célèbres et chiens de célébrités, 1re année. Annuaire Richard pour 1898. Chez M. Richard, médecin vétérinaire, 129, rue du Ranelagh, Paris.

Contribution à l'étude des rapports de l'aliénation mentale et de la tuberculose, par le Dr La Bonnardière. Imprimerie des Facultés, Lyon, rue Cavenne, 1898.

Neurasthénie et artério-sclérose, par le Dr E. Régis. Bordeaux, G. Gounouilhou, Imprimeur de la Faculté de Médecine, 11, rue Guiraude, 1896. (*Sera analysé.*)

Anæsthetics, by George Foy. London, Baillière, Tindall and Cox, Dublin, Fanin and Ce, Grafton-Street, 1889. (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE [a]

Le lieu de naissance du père de Flaubert.

Mon cher Confrère,

« Le père de notre grand écrivain Flaubert est né à Mézières (Aube) *et non à Nogent-sur-Seine* », est-il dit dans la *Chronique* (1er juillet 1898, p. 430). »

« La grand'mère de G. Flaubert, Charlotte Combremer, fut une compagne d'enfance de Charlotte Corday. *Mais son père*, NÉ A NOGENT-SUR-SEINE, était d'origine champenoise », écrit d'autre part Guy de Maupassant (*Etude sur Flaubert*, page 1, tome IV, édition A. Quantin *ne varietur*, 1885).

C'est par un *lapsus calami* que j'ai indiqué le père de Flaubert comme élève de Velpeau, je voulais dire de Dupuytren. Notre très distingué confrère, le Dr Aubé, qui fut l'élève favori du chirurgien Flaubert, doit savoir si Maupassant a été victime d'une erreur en indiquant Nogent-sur-Seine comme patrie du père de Flaubert et si c'est également une erreur de l'indiquer comme ayant été interne de Dupuytren. Bourdon laisse même entendre, je crois, que Dupuytren lui-même l'aurait envoyé à Rouen comme chirurgien de l'hôpital.

Mieux que tout autre, notre confrère Aubé, de Rouen, peut nous renseigner sur ce point, et nous espérons qu'il n'y faillira pas.

Veuillez, etc. Dr MICHAUT.

(a) Nous avons encore un certain nombre de lettres sur le *marbre* qui attendent leur tour. Prière à nos correspondants de bien vouloir nous excuser.

P. S. — Voici la lettre que je reçois en réponse à la demande que j'avais faite à l'honorable maire de la commune de Maizières (Aube).

Maizières-la-Grande-Paroisse, le 19 juillet 1898.

Monsieur le Docteur,

Au reçu de votre lettre du 18 courant, concernant le nommé Flaubert, j'ai fait opérer des recherches sur les Registres de l'Etat civil de la commune de Maizières-la-Grande-Paroisse, et je suis heureux de vous informer que ces recherches n'ont pas été infructueuses.

Voici, en effet, ce qu'on lit sur le registre des actes de baptêmes ou naissances de cette commune, pour l'année 1784 (je copie textuellement) :

« *Le quinze novembre a été batisé Achille Cléophas Flaubert, né du jour d'hier de légitime mariage de Nicolas Flaubert, artiste vétérinaire et de Marie-Appolline-Millon, ses père et mère. Le parain a été Louis Achille Rosalie Félicité Petit. La maraine Marie Magdelaine Guillard qui ont signé avec nous.*

Signé: Madeleine Guillard, Petel et Rivals, prieur, curé. »

Je fais des vœux pour que ces renseignements soient bien ceux que vous désirez. Du reste, je suis à votre disposition pour tout ce qui pourrait vous intéresser sur ce savant praticien dont vous vous occupez.

D'un autre côté, j'éprouve, comme citoyen, une légitime fierté de savoir que la commune de Maizières ait donné naissance à une famille dont le nom est celèbre à la fois dans les Sciences et surtout dans les Lettres.

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez m'adresser une petite biographie de cette famille.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de mon entier et respectueux dévouement.

Le Maire de Maizières,
QUINET LEMOINE.

Cette lettre prouve que le dictionnaire Dechambre a raison contre Guy de Maupassant.

Reste à savoir si le père de Flaubert n'a pas quitté très jeune son lieu de naissance pour venir à Nogent-sur-Seine : ce que nous saurons, je l'espère, sous peu, grâce à l'ancien maire de Nogent-sur-Seine, actuellement député de l'Aube, notre très estimable confrère le Dr Bachimont.

Croyez-moi bien votre,

Dr MICHAUT.

* * *

Nélaton et Garibaldi.

M. le Dr Guépin, à la suite de la lecture de notre Ephéméride (1) relative à Garibaldi, a bien voulu nous adresser le document qui va suivre. Cette relation d'un évènement historique, écrite au moment même où il s'est produit, confirme sur tous les points celle que nous

(1) Voir le n° du 15 juillet 1898.

avons nous-même établie, d'après des pièces que nous avions un juste motif de déclarer d'une irrécusable authenticité.

Nous remercions bien cordialement M. le Dr Guépin de sa très intéressante communication.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser la traduction d'une lettre que le Dr Riboli écrivait à mon grand père, le Dr A. Guépin (de Nantes), à propos de Garibaldi.

Je dis traduction ; car le Dr Riboli avait une mauvaise écriture, s'exprimait mal en français et son orthographe rendait parfois, à elle seule, très difficile la lecture de certains mots. J'ai reproduit textuellement ce qui pouvait ne pas être modifié, en supprimant toutefois quelques mots illisibles ou quelques membres de phrases, marqués par une série de points. D'ailleurs, je pourrais, au besoin, vous montrer l'original.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. Guépin.

Paris, ce 21 juillet 1898.

Mon bien cher ami,

Vous savez que le 29 courant, on a tenu à la Spezia, une grande consultation pour Garibaldi. Vous savez aussi que M. Nélaton a été appelé par les médecins de la cour (Ripari, Prandina, Albanèse, Bazile) et que tous ceux qui avaient visité Garibaldi devaient être présents à la consultation. Mais M. Nélaton a avancé d'un jour son arrivée et il est parti par conséquent la veille de la réunion de tous les médecins italiens. Il a cependant laissé son opinion par écrit et la réunion des médecins n'a voulu en prendre connaissance qu'après avoir elle-même fixé sa décision. La consultation eut lieu à midi ; nous étions là dix-sept. Nous entrâmes presque tous dans la chambre du général qui,assis sur son lit mécanique (envoyé d'Angleterre par la poste en trois jours et demi, pour la somme de 340 francs, calculée au prix des lettres), tenait la jambe étendue dans l'appareil que j'avais placé.

Le Prof. Porta (de Pavie) présidait notre réunion ; il a,en Italie, la réputation de Velpeau en France. Prizzoli, Zannetti, D...., Cipriani, Palazzino, etc., etc., entouraient le général. Après lui avoir demandé s'il souffrait, s'il dormait et tout ce qui avait été fait pendant les deux mois précédents, on a découvert la jambe et sondé la plaie après avoir bien palpé les malléoles et la région du cou-de-pied.

La jambe et le pied étaient presque dans l'état normal; le cou-de-pied enflé ; les malléoles enflées et saillantes, l'interne par une végétation de boutons rouges, l'externe par enflure simple qui se laissait déprimer sans douleur et conservait en creux la trace de la pression. Pas de suppuration abondante, mais seulement quelques gouttes de pus ; un tampon placé dans la plaie était à peine sali. La veille, M. Nélaton l'avait exploré avec le stylet. Porta introduisit également le stylet jusqu'à la malléole externe, en ligne droite vers le cou-de-pied ; vers le talon, le stylet ne pénètre pas, il rencontre une résistance et des esquilles détachées sont nettement reconnues. Il propose l'exploration digitale ; mais le malade se dit

très souffrant, et, plus exactement, s'y refuse. Voyant que ce n'était pas la souffrance, mais une idée fausse qui faisait hésiter Garibaldi, Porta, sans rien dire, mit le petit doigt dans la plaie, pas assez profondément pour sentir la balle. Le malade, très contrarié, se plaint de trop souffrir et s'oppose à l'exploration complète. Cependant le doigt était entré jusqu'à la troisième phalange, en rencontrant des esquilles et en suivant un trajet cylindrique au fond duquel était probablement le projectile.

S'il se fut agi d'un homme ordinaire ou si le malade n'eut point été Garibaldi, Porta eût enfoncé le doigt, introduit les pinces et tiré la balle.

Le malheur veut que les médecins qui le soignent, le traitent trop avec des gants blancs (*sic*). Par conséquent les pattes qui ne sont pas de velours (c'est-à-dire qui pourraient faire quelque chose) ne sont pas tolérées par lui. Fatalité ! il ne voit pas que si on l'avait traité un peu durement, il serait déjà guéri. Cette fois, je lui ai dit la vérité. Mais que faire ? Il a mis sa confiance dans M. Bazile, qui ne le fait pas souffrir..

....

Réunis donc, après l'exploration, dans une chambre voisine, nous avons conclu — malgré l'insuffisance de l'exploration avec le stylet ou le doigt pour rencontrer la balle — (Porta, Prizzoli, Zannetti, Riboli, D..., etc.), que le projectile est resté dans la blessure ; qu'il faut répéter avec tout le soin possible l'exploration du trajet pour savoir où il se trouve et le retirer, si possible, sans grandes interventions ; que les conditions locales et générales sont si satisfaisantes que les indications d'une autre opération chirurgicale ne se présentent pas.

Cela établi, nous avons lu l'opinion écrite de M. Nélaton qui conclut de même.

Voilà, mon bien cher ami, les résultats de notre congrès médical autour de Garibaldi, résultats qui nous donnent l'espérance d'une guérison et qui font croire qu'il serait déjà guéri sans son entourage, sans surtout la présence de..................................

....

..... qui est la cause de nos craintes. J'ai vu cette fois que la souffrance, à la longue, l'emportait sur les instinets sublimes d'une nature incomparable. D'ailleurs, les affaires politiques sont bien noires ; j'attends votre lettre avec impatience.

Adieu.. (1).

..... A vous le meilleur...... de votre tout affectueux ami.

T. Riboli.

Asti, 31 octobre 1862, où je suis pour une consultation demandée à mon retour de la Spezia et pendant que j'attendais l'heure de la consultation.

---

(1) Les lignes de points sont mises à la place de lambeaux de phrases qui n'ont pu être déchiffrés.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 18. 15 SEPTEMBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE ET LA PHILOSOPHIE

—

La Psychologie du malade

Par M. le Dr Michaut.

M. le Dr Tardieu, qui nous avait donné la *Psychologie du médecin*, analysée dans la *Chronique médicale* (1) par le Dr Cabanès, vient de nous livrer une autre étude sur la *Psychologie du malade* (2). C'est peut-être un abus que de scinder ainsi la psychologie et de consacrer une étude spéciale à chaque profession, bien mieux à chaque circonstance de la vie. Nous avions déjà la *Psychologie du militaire professionnel* (Hamon), la *Psychologie du microbe* (Binet), la *Psychologie de l'anarchiste*, la *Psychologie du gardien de la paix*, etc.. ; nous faudra-t-il passer par la série successive de la *Psychologie du tuberculeux*, la *Psychologie de l'urinaire*, la *Psychologie du dyspeptique*, etc. ? Il n'y a aucune raison pour s'arrêter, la limite de la psychologie étant imprécise dans ses applications à l'étude des types morbides. On ne conçoit pas très bien pourquoi on ne diviserait pas la psychologie du malade, car la maladie, en s'attaquant à tel ou tel système organique, doit nécessairement imprimer un sens différent à l'état d'âme du malade. Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre l'état mental d'un tuberculeux arrivé à la dernière période et un malade atteint de tabes ? Aucun : l'un fait des projets d'avenir, vit d'espérances, bâtit des châteaux en Espagne jusqu'à l'agonie ; l'autre, en proie aux angoisses des douleurs fulgurantes, a souvent recours au suicide, quand la morphine ou un autre stupéfiant ne vient pas le soulager. A ce point de vue, il aurait fallu, ce semble, diviser la psychologie du malade en deux principaux chapitres : *le malade qui souffre*, *le malade atteint d'une affection indolente*. La distinction est capitale : le Dr E. Tardieu ne l'a pas faite.

Une autre critique à faire à toute étude portant sur *le mala-*

(1) *Etudes de psychologie professionnelle*, Le médecin (*Revue Philosophique*, décembre 1891) ; analysé par le Dr Cabanès, dans la *Chronique médicale*, n° du 15 janvier 1895.

(2) Psychologie du malade, *Revue Philosophique*, juin 1898.

de en général, c'est qu'en réalité la psychologie du malade n'existe pas en soi, c'est une abstraction, pure conception de notre imagination philosophique : il n'y a pas *un malade*, *mais des malades*, de même qu'il n'existe pas *une maladie*, mais *des maladies* ; il ne saurait donc y avoir *une psychologie du malade*, mais une *série de psychologies*, différentes selon la nature de la maladie. Cela est si vrai qu'il ne viendra à l'esprit d'aucun clinicien de confondre l'étude de l'état mental d'un nerveux avec celle d'un dyspeptique par exemple, dans un seul chapitre.

L'étude de la *Psychologie du malade* est donc un simple exercice *d'abstraction*, qui n'a pas d'application pratique et n'offre aucun moyen de contrôle dans l'observation clinique.

M. le Dr E. Tardieu a donc tort d'affirmer, sans examen, au début même de son étude, « *qu'il est légitime et facile de faire du malade une entité, une abstraction* ». Il était également facile aux philosophes scolastiques d'autrefois de scinder les modes d'action de l'activité cérébrale en facultés : *mémoire*, *imagination*, etc.

L'avènement de la science psychologique, telle que la conçoivent les Wundt, les Ribot, les Binet, les Janet, etc., a renversé ces échafaudages, construits avec une imagination en proie au délire de la métaphysique.

Il suffit d'invoquer ses souvenirs de clinicien pour constater combien chaque malade présente un état différent, suivant le caractère qu'il présentait avant sa maladie et suivant le genre de maladie dont il est frappé. Il serait aussi puéril de comprendre dans une étude d'ensemble l'état d'âme d'un jeune homme atteint d'uréthrite infectieuse et l'état d'âme d'un adulte atteint de spermatorrhée : tous deux sont frappés dans leur système génital et cependant quelle différence dans leur façon de réagir devant la maladie !

De même, quand l'auteur essaie d'étudier l'agonie, il oublie que, d'après Bichat, on meurt par le poumon, par le cerveau et par le cœur, et que ces trois agonies, sans compter d'autres variétés, diffèrent absolument entre elles. Entre l'agonie consciente d'un cancéreux et la mort brusque du malade sidéré par une apoplexie cérébrale, il y a un monde d'états intermédiaires, qu'il paraît bien difficile de classer et même d'étudier.

Quand l'auteur affirme que « la maladie coupe le jarret à nos ambitions, casse les reins des forts, met des bâtons dans les jambes de l'agité, encloue les sens des voluptueux », il généralise encore et perd de vue le *paralytique général* au début qui, pris d'une suractivité cérébrale, est au contraire *rempli d'ambitions diverses* ; il oublie l'*agitation plus grande*, qui saisit l'*agité*, quand il est sous le coup d'une *fièvre* symptomatique, quelle que soit sa cause ; il perd le souvenir du *tabétique* qui, au début, si voluptueux soit-il, s'exaspère en une suractivité sexuelle parfois extraordinaire. C'est dans ces erreurs que nous font tomber les abstractions philosophiques du genre de celles du Dr E. Tardieu.

La série de nos critiques serait trop longue si nous passions en revue toutes les exagérations et toutes les atténuations inévitables qu'est obligé de faire l'auteur pour présenter un tableau de la psychologie du malade au cours de son étude.

Ainsi le Dr Tardieu, dans son analyse, peint l'horreur instinctive que nous inspire le malade : « *Fuyons-le, ce malade ; il est laid, il est sale ; il geint sans vergogne ; il suffit de l'approcher pour se sentir désenchanté de la vie...* » C'est encore là une généralisation trop hâtive. A côté du sentiment purement bestial qui nous fait fuir le malade, existe le sentiment si humain de la commisération qui nous saisit à la vue de la souffrance et nous inspire le désir de soulager notre semblable. Ce sentiment de commisération, de pitié est un des liens les plus puissants qui, dans leur ensemble, constituent l'instinct si humain de la solidarité : c'est ce qui fait de l'homme un *animal sociable.*

Enfin, l'auteur est trop schématique quand il parle de ce moment où le malade semble vaincu et se livre à l'agonie sans lutte. « Assez lutté ; il s'est défendu morceau par morceau ; maintenant il va céder le son de sa voix, la palpitation de son cœur. »

En réalité, les choses ne se passent pas ainsi, la lutte continue jusqu'à la fin et ce que nous appelons la mort, elle-même n'est peut-être encore qu'une transition. Les tissus, les cellules continuent à vivre de leur vie propre et inconsciente, en dehors du grand consensus intelligent qui constituait notre moi. La mort n'est en réalité qu'une succession de petites morts. Et Bichat l'a montré il y a longtemps.

*
* *

Si, pour les esprits incultes et les âmes vulgaires, la maladie n'est qu'une dégradation physique, il faut reconnaître que, pour les hommes d'élite, les *supra-humains* d'Emerson ou les *surhumains* de Nietzche, elle est, en quelque sorte, une exaltation de certaines de leurs facultés les plus brillantes.

Rabelais, à son lit de mort, si nous en croyons la légende, plaisantait sur sa fin prochaine : « Tirez le rideau, la farce est jouée ! » Malherbe se préoccupait de questions grammaticales : « Je m'en vais ou je m'en va. » V. Hugo murmurait un vers au début de l'agonie :

C'est ici le combat du Jour et de la Nuit.

Taine se faisait lire du Sainte-Beuve, « pour entendre quelque prose française *claire* avant de mourir ». Ce tant oublié abbé Barthélemy, auteur des *Voyages du Jeune Anarcharsis*, mourait en lisant Horace (1).

---

(1) M. le Dr Chabaneix, dans son travail inaugural d'une originalité si profonde, *Essai sur le Subconscient* (p. 110, 111), a rapporté un certain nombre de faits semblables :

« M. Salivas, dans sa thèse, *De l'influence sur l'état mental par l'approche de la*

L'éternel problème préoccupe la pensée des intelligences les plus frivoles, alors que, bien portantes, elle se défendaient de toute réflexion philosophique, comme de motifs de trouble et de mélancolie inutiles. Pour d'autres esprits plus profonds, la maladie est encore un sujet de méditations et un champ d'observations fécondes. Parfois même la maladie, suprême excitant, révèle des horizons, qui restaient fermés pour eux en bonne santé. Et pour eux, selon le beau vers de Baudelaire :

«.... la Mort, planant comme un soleil nouveau,
Fera s'épanouir les fleurs de leur cerveau.»

Il n'y a que dans les cas où l'organisme est infecté tout entier par un poison d'une virulence extrême, qui atteint le système nerveux dans ses œuvres vives, et fait de l'homme une pauvre loque inconsciente et sans plus rien d'humain, comme dans les formes adynamiques de la fièvre typhoïde ou la dernière période de la paralysie générale et du ramollissement cérébral ; il n'y a que dans ces cas où l'organisme est réduit à la seule vie végétative, que les dernières lueurs intellectuelles s'éteignent. Lamentable spectacle qui, de tout temps, a inspiré aux penseurs des réflexions amères sur le peu de chose qu'est l'homme terrassé par la maladie !

En réalité la maladie doit plutôt, comme l'a dit quelque part M. Pierre Laffitte, être considérée comme une expérience tentée sur l'homme sain. Elle modifie le caractère du malade et crée un état d'esprit spécial, différent selon que tel ou tel organe est

---

mort, rappelle que l'empereur Adrien écrivit, avant de mourir, ces « vers charmants » :

Anima, vagula, blandula
Hospes comesque corporis
Quæ nunc abibis in loca ?
Pallidula, rigida, nudula.
Nec, ut soles, dabis jocos.

Que Ronsard composa de fort jolis vers pour une femme aimée, et qu'Alfieri récita avec enthousiasme un passage d'Hésiode qu'il n'avait lu qu'une fois.

La sœur du poète Arthur Rimbaud, dans une relation de la mort de son frère, s'est exprimée en ces termes :

« Des symptômes de mort prochaine apparaissent. A ce moment-là une transformation s'opère subitement, au milieu des plus atroces souffrances physiques, une sérénité descend en lui, il se résigne. Alors ce n'est plus un être humain, un moribond : C'est un saint, un martyr, un élu.

« Il s'immatérialise, quelque chose de miraculeux et de solennel flotte autour de lui. Il formule des inspirations sublimes au Christ, à la Vierge. Il fait des vœux, des promesses : *Si Dieu me prête vie* ! L'aumônier se retire d'auprès de lui, étonné et édifié d'une telle foi. Jusqu'à la mort il reste bon et surhumainement bon et charitable, il recommande les missionnaires du Harar, les pauvres, les serviteurs de là-bas, il distribue son avoir ceci à un tel, cela à tel autre : *Si Dieu veut que je meure* !»

Il demande qu'on prie pour lui. Par moment il est voyant, prophète ; son ouïe acquiert une étrange acuité ; sans perdre un instant connaissance (j'en suis certaine), il a de merveilleuses visions ; il voit des colonnes d'améthystes, des anges de marbre, des végétations et des paysages d'une beauté inouïe, et pour dépeindre ses sensations, il emploie des expressions d'un charme pénétrant et bizarre.

« Quelques semaines après sa mort, je tressaillais de surprise en lisant, pour la première fois, les *Illuminations*. Je venais de reconnaître entre ces musiques de - ves et les sensations éprouvées et exprimées par l'auteur à ses derniers jours une frappante similitude. » (Paterne Berrichon, *Rimbaud*, in *Revue Blanche*. du 1er septembre 1897.)

frappé. Pour le psychologue, une maladie est donc une véritable expérience.

« Le malade a besoin qu'on ait pitié de lui, il dépend de la compassion active de ceux qui l'entourent... » C'est encore là une observation isolée, que l'auteur a tort de poser comme une loi. La pitié est au contraire une insulte pour certains malades, qui cachent leur mal et ne veulent avant tout pas être plaints, convaincus que

« Gémir, pleurer, prier, est également lâche ».

Ces malades-là savent souffrir et meurent sans parler.

***

M. le Dr Tardieu représente le malade comme un égoïste, un grincheux, un être fermé à toutes les hautes spéculations de l'intelligence et du cœur. Quelle erreur ! Il suffit de se rappeler les derniers moments de grands malades pour se convaincre de l'inanité de ce tableau.

« *Le malade est un demi-cadavre.* La mort rôde autour de lui, le flaire, lui envoie de continuels coups de dents... il a la chair de poule du cimetière. » A cela répondons par cette phrase d'Alphonse Daudet, qui fut un grand malade et pendant de longues années : « J'ai rencontré des « sosies de souffrance » dans les professions les plus diverses. Ils étaient AU-DESSUS D'EUX-MÊMES, éclairés par ces lueurs brusques qui traversent leurs tissus, pénètrent leurs âmes... Les mots mêmes dont ils se servaient ont plus de relief, plus d'ampleur... »

La maladie est pour certains une source d'inspirations élevées, de pensées qu'ils n'auraient jamais eues s'ils n'avaient pas été malades. Le malade aux prises avec sa souffrance agite des problèmes qui le laissaient parfaitement indifférent quand il était bien portant. Je n'en veux pour exemple que le dernier livre de M. Coppée (1), qui a surpris par sa hauteur philosophique, par son élévation chrétienne, chez un poète que les questions philosophiques préoccupaient peu avant qu'il ne fût opéré et gravement malade.

Chez combien d'autres (2) les longues souffrances et les ma-

(1) *La Bonne Souffrance*, par F. Coppée (1898).

(2) *Montaigne* était malade quand il composa ses *Essais*, ce qui ne l'empêcha pas de voyager et de se livrer à la composition de son livre, sans qu'il soit fait nulle part allusion à sa maladie. *Pascal* était également malade quand il écrivit ses *Pensées*. Inutile de parler de *Flaubert*, composant *Bouvard et Pécuchet* a milieu d'accès répétés de crises d'épilepsie. *Renan* était aussi malade déjà quand il se hâtait dans la rédaction du dernier volume de l'*Histoire d'Israël* et *Taine* a été saisi en plein travail, achevant son histoire des *Origines de la France contemporaine*. Je passe sous silence le romancier *Feydeau*, qui travaillait au milieu d'atroces douleurs et nous a laissé une description de ses souffrances. *Verlaine* écrivait à l'hôpital, perclus de rhumatismes. *Guyau* et le poète *Tellier* ont eu les plus belles inspirations sous la griffe du mal dont ils sont morts. *Pasteur* hémiplégique travaillait encore. Le poète *Léopardi* fut malade toute sa vie : phtisique, hydropique, névrosé et atteint d'une affection oculaire chronique. *Scarron* fut l'éternel malade et pourtant quelle verve co-

ladies les plus cruelles ont inspiré de fort belles œuvres ! Les plus grands poètes furent tous des malades, car il faut aussi tenir compte des maladies morales, les plus terribles peut-être !

M. le Dr Tardieu a oublié ce grand point : qu'à côté du malade physique il y a un malade moral, mais que, s'il est des malades communs et des malades triviaux, il en est de sublimes et d'exceptionnels.

M. le Dr E. Tardieu a, pour nous résumer et conclure, fait une étude purement *littéraire*, une étude de *psychologie ordinaire*, à la façon de celle du « Traité des facultés de l'âme », de Garnier, dont Gustave Flaubert s'égayait tant. Cette psychologie date d'un autre âge et est destinée à rester lettre morte pour les observateurs de l'avenir. « La psychologie ordinaire, dit E. Renan, ressemble trop à cette littérature qui, à force de *représenter l'humanité dans ses traits généraux* et de repousser *la couleur locale et individuelle*, expira faute de vie propre, d'originalité. » La psychologie du malade de M. le Dr E. Tardieu appartient précisément à cette variété qui représente l'humanité souffrante dans ses traits généraux et ne s'attache pas à l'œuvre utile et *seule scientifique*, qui consiste à donner l'observation de l'état spécial du *malade individuel* avec sa couleur *locale*, qui varie pour chaque caractère et chaque maladie.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Menus faits de pratique journalière.

Les injections profondes d'antipyrine contre la sciatique.

L'antipyrine a été souvent employée en injections hypodermiques dans le traitement de la sciatique, mais avec un résultat variable. D'après Kühn (de Neuenahr), les insuccès fréquents de ce procédé thérapeutique tiennent à ce que l'injection n'est pas poussée assez profondément pour que la solution médicamenteuse arrive au contact du nerf malade. Aussi notre confrère conseille-t-il de procéder de la façon suivante :

On prend une seringue de Pravaz remplie d'une solution d'antipyrine dans partie égale d'eau et munie d'une longue aiguille ; on enfonce cette dernière verticalement dans l'épaisseur des muscles, vers le milieu et un peu au-dessous d'une ligne menée de la tubérosité de l'ischion au grand trochanter, et l'on injecte lentement. De cette façon l'antipyrine pénètre dans le voisinage immédiat du sciatique et peut exercer sur ce tronc nerveux son action analgésique.

---

mique dans ses œuvres ! *Th. Gautier*, arrivé à l'ultime période de l'hyposystolie, traçait des plans de tragédie, etc.

Combien d'œuvres littéraires ou scientifiques ne furent-elles pas hâtées au contraire, dans une suractivité fébrile, par leurs auteurs, qui ne voulaient pas que la mort les prît avant que l'œuvre fût achevée !

Dans quatre cas de sciatique rebelle, Kühn a obtenu, grâce aux injections d'antipyrine pratiquées comme il vient d'être dit, une amélioration rapide.

(*Bulletin général de Thérapeutique.*)

Comment doit-on préparer le café ?

Déjà M. le docteur A. Carles avait conseillé aux médecins de faire préparer l'infusion de feuilles de digitale avec de l'eau distillée pour avoir un produit tout à fait naturel et dont la coloration ne variât pas d'une officine à l'autre selon la qualité de l'eau employée. Aujourd'hui il conseille aux gourmets de préparer leur café également avec de l'eau distillée. La présence dans les eaux ordinaires du plâtre et de la craie donne à l'infusion de café un goût fade et un bouquet sans finesse. Ainsi, pour que le café possède sa couleur normale et toute la limpidité nécessaire à sa dégustation et au développement intégral de son bouquet, il est indispensable d'user d'eau pure, passée non pas au filtre, mais à l'alambic. Le thé ainsi préparé est également meilleur, ainsi que les infusions destinées aux malades.

Non-transformation du calomel en sublimé dans l'organisme.

Cette question, portée devant la *Société de thérapeutique*, a suscité les déclarations suivantes :

M. Patein fait observer que cette transformation du calomel en sublimé en présence du chlorure de sodium, qui avait été admise par Mialhe, est une légende. Il est inexact que le calomel se change en sublimé au contact des chlorures alcalins ou du suc gastrique.

M. Pouchet ajoute que les bromures et les chlorures sont impuissants à transformer le calomel en sublimé ; cette transformation n'a lieu qu'au contact des iodures alcalins ; d'ailleurs, si la transformation se produisait au contact des chlorures, il ne suffirait pas, pour l'empêcher, d'éviter de faire prendre aux malades des aliments salés, il faudrait encore leur enlever tous les chlorures de l'organisme. (*Soc. de thérap.*, séance du 22 déc. 1897.)

SUPERSTITIONS MÉDICALES

—

Les amulettes.

De temps immémorial la croyance aux amulettes a existé.

M. Armand Leyritz, le jeune et savant préparateur des sciences physiques et naturelles de l'école municipale J.-B. Say, à Paris, a fait à ce sujet quelques curieuses études dont voici le résumé :

Autrefois, les figurines des tombeaux égyptiens, les « Bascania » des Grecs, les phylactères des hébreux, etc., étaient des amulettes dont les propriétés, aussi multiples que merveilleuses, écartaient dangers, maladies, sortilèges, souffrances morales et physiques et jusqu'à la mort même.

Partant de ce principe que *similia similibus curantur*, les Grecs et les Romains, voulant se préserver des accidents du voyage ne partaient pas sans une feuille de laurier dans leur bouche ; les femmes

juives portaient des bijoux en forme de serpent, pour chasser les animaux venimeux.

Tous les produits de la nature étaient mis à contribution et les plus bizarres d'entre eux devaient réussir souvent, tant il est vrai qu'il n'y a, comme on dit, que la foi qui sauve.

Les métaux, l'or surtout, avaient des propriétés miraculeuses ; les pierres devenaient presque toutes précieuses quand on voyait l'agate guérir la piqûre du scorpion, l'améthyste chasser les sauterelles et le jaspe recommandé aux orateurs pour faciliter l'élocution.

Les amulettes tirées du règne végétal et du règne animal étalent déjà nombreuses, mais c'est surtout au moyen-âge que les superstitions envahirent toutes les nations de l'Occident avec les astrologues.

Plus tard, le savant physicien et chimiste anglais Robert Boyle (1626-1691) n'hésitait pas à porter sur lui de la poudre de crâne humain pour arrêter les saignements de nez fréquents dont il était affligé. Les guerriers qui avaient le bonheur de posséder une dent d'hyène atteignaient le but à coup sûr. A cette époque le corail détournait la foudre, et cependant Franklin n'a pas utilisé cette propriété dans son invention du paratonnerre.

Au siècle dernier, les médecins prescrivaient des amulettes, et ce genre de médication, en général peu coûteux et n'exigeant pas l'intervention du pharmacien, a persisté de nos jours dans nombre de campagnes où la mortalité, peut-être, n'a pas augmenté dans des proportions sensibles.

La liste serait longue des amulettes tirées du règne végétal ; bornons-nous à en citer quelques-unes.

La racine de benoîte, cueillie avant le lever du soleil (précaution indispensable) et portée dans un nouet de linge, guérissait l'ophtalmie et réprimait les larmes et humeurs âcres des yeux.

Les graines de la buglosse, ayant vaguement la forme de la tête de la vipère, étaient souveraines contre la morsure de cet animal.

La racine de l'aubépine avait la propriété de tirer hors de la chair toute épine ou corps étranger qui y était implanté.

Un peu de glaïeul pendu au cou guérissait la dyssenterie ; le cynoglosse employé de la même façon, les fièvres intermittentes, et le mechoacan, espèce de liseron du Mexique, les crampes d'estomac.

Les feuilles de rue, portées sur le pouls, empêchaient l'ivresse, le pissenlit en amulettes effaçait taches, nuages et tous les vices des yeux, et un peu de joubarbe suspendue au cou neuf jours et neuf nuits de suite, chassait toute espèce de fièvre.

La renouée persicaire avait des propriétés merveilleuses : pendue au col, elle chassait les vers des ulcères ou des plaies et les guérissait si on l'appliquait directement sur le mal, car, en pourrissant, cette polygonacée attirait à elle toute leur malignité.

Il serait facile de multiplier les exemples ; ceux tirés du règne animal sont aussi nombreux.

Les pauvres goutteux étaient soulagés en s'entourant la jambe d'un collier fait de dents d'hippopotame ou d'un morceau de la peau du même animal porté en jarretière au-dessous du genou ; un crapaud desséché chassait la contagion des maladies par l'air ; l'ongle de l'élan choisi pesant, noir, uni et bien luisant, calmait l'épilepsie

et un morceau de peau pris sur la poitrine d'un petit loup et porté sur le sein, la faiblesse d'estomac.

Portée sur le cou, une tête de vipère guérissait l'esquinancie ; l'huître, les tumeurs pestilentielles et le hanneton vivant, la fièvre quarte.

Le mercure enfermé dans de petits chalumeaux de paille suspendus au cou des enfants et des adultes les préservait de la peste en résistant au mauvais air.

Enfin, un moyen commode de guérir, « même à distance », les blessures des armes blanches, consistait à prendre le fer rougi de sang et à le plonger dans de la graisse d'oie ou de porc mâle ; l'épreuve en est facile et sans danger.

Les excréments humains étaient fort usités contre les sortilèges. Appliqués avec de l'ail ou de l'asa fœtida sur la douleur, tout ce que mangeait le sorcier sentait alors si mauvais qu'il était contraint de lever le sortilège.

Depuis les Chaldéens et les Persans, qui, dans l'antiquité, portèrent les amulettes avec une sainte ardeur, cette confiance déraisonnable a persisté jusqu'à nos jours chez les sauvages de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, chez les musulmans et même dans nombre de parties de l'Europe.

Les images grossières ou fétiches des nègres qui s'ouvrent le ventre, dévident leurs entrailles, les remettent en place et recousent leur plaie pour éprouver la vertu de leurs gris-gris ; les versets du Koran dont se couvrent encore les musulmans ; l'image de saint Nicolas portée par le soldat russe pour se préserver de la mort ; les papiers mystérieux et les sachets des Hindous et des Chinois sont autant de preuves de ce que peut l'exaltation religieuse sur des êtres peu cultivés.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Les agrandissements de la Faculté.

Depuis le temps où elle a quitté la rue de la Bûcherie et cet amphithéâtre de Winslow, sauvé par notre confrère Le Baron qui nous le restituera bien quelque jour sous son aspect de jadis, la Faculté de médecine ne cesse guère de croître, sinon d'embellir.

C'est au début de ce siècle qu'elle vint s'installer dans la rue qui, par suite, a pris son nom. Elle trouvait là, tout prêt d'avance, l'édifice dont Louis XVI, le 14 décembre 1774, avait posé la première pierre sur l'emplacement rasé du collège de Bourgogne. C'était l'architecte Gondouin qui en avait fait les dessins pour l'Académie de chirurgie. Celle-ci en était restée paisible propriétaire jusqu'en 1792. L'École de Médecine vint, quelques années plus tard, envahir le domicile de son ancienne rivale et, si elle ne l'en chassa pas complètement, elle l'y réduisit du moins à la portion congrue.

Entre autres effets utiles, les événements de la Révolution avaient réconcilié de la sorte, un peu brutalement peut-être, mais enfin, avaient réconcilié médecine et chirurgie, ces deux sœurs ennemies, qui avaient préludé par cinq siècles de chicanes, de querelles et de haine aux beaux temps aujourd'hui venus de la concorde (?)

La Faculté, pour s'étendre, avait commencé par traverser la rue de l'École-de-Médecine, afin d'installer en face l'*Hôpital des Cliniques*, l'*École pratique* et le musée Dupuytren. Depuis, les *Cliniques* ont disparu, ainsi que la vieille Ecole pratique ; des constructions récentes ont envahi, sur ce point, tout l'ancien enclos du Couvent des Cordeliers ; des laboratoires, des salles de dissection coupent maintenant les jardins où fut enterré Marat, l'Ami du peuple, et s'étendent jusqu'à la rue Monsieur-le-Prince, limite du Paris de Philippe-Auguste.

Du vieil édifice de Gondouin il ne subsiste plus, à l'heure actuelle, que le grand amphithéâtre et le musée Orfila, séparés par la cour monumentale dont les façades principales sont debout. Tout le reste, bibliothèque, salles des thèses, secrétariat, a disparu petit-à-petit, jeté bas en vue d'agrandissements successifs.

Depuis le percement du boulevard Saint-Germain, la Faculté s'est étalée en tous sens : jusqu'à l'ancienne rue Larrey, où le fantôme de Broca se dresse, étrangement mélancolique, en attendant qu'il soit transporté ailleurs, jusqu'au boulevard où les tramways sillonnent les anciens jardins des archevêques de Reims. En ce moment même, elle gagne la rue Hautefeuille, dont le nom seul malheureusement rappelle la futaie verdoyante, sous laquelle jadis les Cordeliers jouèrent à la paume.

***

Il existait, au coin des rues Larrey et de l'École-de-Médecine, une antique demeure à tourelle élégante dont beaucoup encore se peuvent souvenir. Les appartements du Doyen l'ont aujourd'hui remplacée, comme ils ont fait disparaître aussi cet hôtel de Cahors, dépourvu, lui, de toute élégance, où Marat habitait lorsqu'il rendit ce qu'il avait d'âme. On dit que Danton le venait prendre souvent pour aller siéger à la Convention et que, afin de l'appeler du rez-de-chaussée, il pénétrait dans une petite courette étroite et obscure, où n'aurait certes pas pu gesticuler la statue colossale du carrefour de l'Odéon.

Le long du boulevard Saint-Germain, là ou s'élève maintenant la bibliothèque, étaient autrefois l'impasse du Paon et une partie de l'hôtel de l'archevêque de Reims ; Panckoucke y avait installé son Encyclopédie au début de ce siècle et y avait fondé le *Moniteur*.

De nouveaux bâtiments bientôt vont surgir en bordure de la rue Hautefeuille, là où fumèrent au XIIe siècle les étuves de Pierre Sarrazin ; là ou demeurèrent ensuite, durant 538 ans, le général de l'Ordre et le collège des Prémontrés.

L'an dernier, lorsqu'on commença en ce point les travaux et les fouilles, on découvrit, à l'angle des rues Hautefeuille et de l'École-de-Médecine, huit squelettes et des débris de cercueils en bois. Des inscriptions tracées sur des piliers, au-dessus des cercueils, indiquaient que les inhumations remontaient aux XVIIe et XVIIIe siècles. On était là dans le lieu de sépulture des religieux, crypte située sous le chœur de l'ancienne église. Cette chapelle, en effet, se dressait au coin des deux rues, le chevet adossé à la rue Hautefeuille. Devenue propriété nationale, elle fut vendue en 1792 ; et, tandis que Panckoucke, achetant la partie des bâtiments conventuels, contiguë à l'Hôtel-de-Reims, y établissait sa librairie, la chapelle, devenue aussi pro-

priété particulière, servait d'abord de magasins ; plus tard, en 1818, son abside devint un café qui prit, à cause de la disposition des lieux, le nom de café de la Rotonde. Ceux qui buvaient des bocks dans le quartier, il y a une quarantaine d'années, peuvent en avoir pris sous son dôme aux dorures enfumées et y rencontrèrent sans doute par aventure, le peintre Courbet, dont l'atelier occupait le haut de la même maison.

Ainsi la Faculté a envahi tout ce qui était à sa portée. On peut estimer que cette surface d'un seul tenant, qu'elle va couvrir bientôt, est quadruple environ de celle qui lui suffisait en 1814.

Dr E. Beluze.

Nous avons cru devoir faire suivre l'intéressante étude écrite spécialement pour la *Chronique* par le Dr Beluze, de l'article suivant (extrait de l'*Evénement*), qui en est comme le complément :

« Il y a deux ans que les vieux bâtiments de l'Ecole de médecine, dans lesquels se trouvaient le laboratoire de chimie médicale du professeur Gautier, les salles d'examen et le musée Orfila, ont été démolis pour faire place aux nouvelles constructions destinées à l'agrandissement de l'École.

Depuis cette époque, les travaux ont été menés avec une sage lenteur ; et l'on se demandait avec inquiétude si la génération actuelle en verrait la fin. Or, il paraît que nous pouvons nous rassurer à cet égard, et que ces travaux sont sur le point d'être entièrement achevés. Quand nous disons : « sur le point », c'est peut-être exagéré, car on en annonce l'achèvement complet pour le mois d'avril 1900, c'est-à-dire avant l'ouverture de l'Exposition.

Les nouveaux bâtiments rappelleront, dans leur partie architecturale, ceux qui sont situés en bordure de l'Ecole de médecine, entre la grande grille d'entrée et le terre-plein où se dressait la statue de Broca.

Le rez-de chaussée sera occupé par une vaste salle des Pas-Perdus, une salle d'expérience pour le laboratoire de physique, la salle du conseil de la Faculté et plusieurs salles d'examen. Un escalier monumental donnera accès au premier étage.

Nous voulons espérer que le délai qui nous est indiqué ne sera pas dépassé.

Il est indispensable, en effet, qu'au moment où s'ouvrira l'Exposition universelle, Paris puisse offrir à ses visiteurs l'embellissement complet de ce quartier des Ecoles, déjà transformé par la reconstruction de la Sorbonne, de l'Ecole de droit et du lycée Louis-le-Grand.

Et même, à ce point de vue, il serait désirable de compléter avant 1900 l'œuvre commencée par l'élargissement de la rue de l'Ecole-de-Médecine devant l'entrée monumentale de la Faculté et le dégagement de l'église Saint-Séverin, ce chef-d'œuvre d'architecture, écrasé par les vieilles masures qui l'entourent et en dérobent la vue. »

Vieux neuf médical.

La galanterie des médecins d'autrefois.

Dédié à M. Ledrain.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de l'excès de galanterie des médecins à l'adresse des femmes.. de tous les mondes. Dès 1822, on en jasait déjà — non pas seulement dans les coulisses,

mais jusque sur la scène des théâtres, ainsi qu'en témoigne cet extrait de journal, que veut bien nous communiquer un de nos plus zélés collaborateurs, M. H. Gaidoz :

« La pièce que l'on joue depuis peu au Gymnase, sous le titre des *Eaux du Mont-d'Or*, offre des détails très spirituels et un grand nombre de jolis couplets ; on a fait, entr'autres, répéter le suivant :

Air de *l'Ecu de six francs.*

Un docteur séduire une belle !
Est-ce donc la mode à Paris ?
Ah ! si la Faculté s'en mêle
Que vont devenir les maris ?
Un simple galant les irrite,
Mais c'est bien plus cruel, vraiment,
De voir tous les jours un amant
Dont il faut payer la visite. »

(*Journal des Dames et des Modes*, n° du 31 juillet 1822. Paris.)

Petits renseignements.

Nouveaux journaux.

On nous annonce l'apparition du *Journal de Céphalographie*, publié par le Dr Henry Roché.

Souhaits de bienvenue et de succès au nouveau confrère.

ECHOS DE PARTOUT

Bismarck à Biarritz.

En 1862, M. de Bismarck, qui était ambassadeur du Roi de Prusse à Paris, vint pour la première fois à Biarritz.

L'ambassadeur de Guillaume Ier fut reçu à la Villa Eugénie avec tous les égards dus à son rang et à sa réputation naissante.

La chaleur avait rendu pénible son voyage de Biarritz. Aussi, à peine débarqué, le comte s'empressa-t-il de descendre à la Grande-Plage, où la première personne qu'il rencontra fut la princesse Orloff.

Après avoir présenté ses hommages, il lui exprima l'impression de fatigue et de malaise qu'il ressentait.

— « Excellence, lui répondit l'aimable Princesse, en montrant la mer, vous avez là un remède souverain. Prenez un bain ! »

Le conseil fut suivi, mais le comte jouait à peine avec les flots azurés que sa face se congestionnait.

Il poussait un vigoureux « Au secours », et il coulait.

Repêché, en un clin d'œil, par les guides-baigneurs, son corps inanimé était déposé sur le sable, et transporté dans une salle de l'établissement des bains, où le docteur Henry Adéma, maire de Biarritz, que l'Empereur honorait de sa confiance, lui donna les soins les plus intelligents. Un bain chaud, fortement sinapisé, des frictions énergiques rappelèrent le comte à la vie.

« Je crois que je reviens de loin, dit-il au docteur Adéma, en lui prenant les deux mains. L'eau salée n'est pas mon affaire ; je lui préférerai désormais, une bonne bouteille de Bordeaux ».

M. de Bismarck a toujours gardé un souvenir reconnaissant à son médecin de Biarritz. Il n'a jamais cessé, même depuis la guerre de 1870-71 de s'enquérir de ses nouvelles. (*Biarritz-Thermal.*)

Bismarck médecin.

L'Université d'Iéna avait conféré au prince de Bismarck le diplôme honoraire de docteur médecin.

Le diplôme est sur parchemin et le sceau de la Faculté est contenu dans une boîte d'argent, sur le dessus de laquelle se trouvent en relief les armes du prince, couronnées par Esculape et Minerve, avec la date du 16 juillet 1896.

L'autre face est ornée d'une image de la place du marché d'Iéna avec la Fontaine de Bismarck et l'inscription : « Iéna, 30 et 31 juillet 1892. » (*Méd. Mod.*)

Abdul-Hamid délirant persécuté.

Il paraît qu'Abdul-Hamid appréhende toujours des complots contre sa vie.

Une des plus grandes maisons d'électricité de la cité avait demandé et obtenu une concession électrique dans les domaines du sultan. Il ne manquait plus que la signature impériale, mais Abdul-Hamid veut savoir ce qu'il signe.

En lisant le document, son œil fut frappé par le mot « dynamo ». Il n'en fallut pas davantage pour qu'il déchirât immédiatement le document en morceaux ; car, n'étant pas très fort en électricité, il a appris que la « dynamite » n'est pas très inoffensive et produit des effets assez violents.

On eut beau lui expliquer tout ce qu'on voulut, il ne démordit pas de son idée et refusa de signer la concession. (*La Lanterne.*)

Une laparotomie sur la sœur du Sultan.

La sœur du Sultan vient d'être opérée avec succès pour une sténose hypertrophique du pylore par le Dr Djémil pacha. Immédiatement après l'opération, il a reçu l'Ordre de l'Osmanié.

Sept chirurgiens assistaient à l'opération, et la dissémination de la réussite de cette opération parmi les Turcs, aura la plus grande influence pour le traitement médical ou chirurgical des femmes musulmanes par les médecins. (*Journal d'Accouchements, de Liége.*)

Le cerveau de Gambetta.

A l'une des dernières séances de l'Académie de médecine, le docteur Laborde, chef des travaux physiologiques de la Faculté de médecine, a présenté un document des plus intéressants et qui prendra une place importante parmi les mémoires historiques.

C'est l'ouvrage qu'il vient de publier sur la biographie psychologique de Léon Gambetta, et sur l'examen du cerveau du grand tribun, qui avait été transporté par ses soins à l'Ecole d'anthropologie.

Nous reproduisons textuellement l'un des passages de cette remarquable étude :

« L'examen et l'analyse topographique du cerveau de Gambetta ont montré de la façon la plus évidente possible, la plus éclatante, qu'à la supériorité exceptionnelle de la fonction — ici la fonction de la parole — correspond un développement proportionnel, adéquat de l'organe ; si bien que la localisation organique du langage articulé, c'est-à-dire le *pied*, ou plus exactement encore le *cap* de la troisième circonvolution frontale gauche est, chez Gambetta, l'orateur, l'improvisateur, le « moteur verbal » par excellence, *double*, au moins, de ce qu'il est sur des cerveaux de haute intelligence mais non doués, au même degré, de la faculté de la parole.

« Au nombre des autres qualités maîtresses révélées par l'observation psychologique du sujet qu'il m'a été donné de faire dans les conditions les plus favorables d'une intimité personnelle ou avec des amis communs, je signalerai la mémoire, merveilleux instrument, chez Gambetta, de sa faculté dominante, la parole ; et aussi une puissance de volonté et d'assimilation remarquables, nées d'une conscience intime de sa force et d'une foi en soi et en sa destinée, dans lesquelles il s'est prophétisé lui-même, ainsi que le montrent des lettres inédites qui sont à cet égard une véritable et curieuse révélation. » (*L'Evénement.*)

L'oreille de Mozart.

Les touristes qui s'arrêtent à Salzbourg ne négligent jamais de visiter, au troisième étage de la maison qui porte le numéro 9 de la Getreidegasse, la très modeste chambre où naquit Mozart. On a réuni là un certain nombre de souvenirs du grand compositeur : un clavecin, des meubles, des objets de toute sorte, des partitions, des autographes et des portraits. Sur l'un des murs, le visiteur remarque une étrange aquarelle qui représente deux oreilles ; l'une est l'oreille de l'auteur de *Don Juan*, l'autre est l'oreille vulgaire d'un simple mortel. Il n'est pas besoin d'être artiste pour remarquer entre ces deux spécimens d'appendices auditifs une extraordinaire différence, car l'oreille de Mozart présente une forme tout à fait exceptionnelle, qui avait déjà frappé l'un de ses biographes et dont avait hérité le plus jeune fils du grand compositeur. Le docteur Gerber, *privat docent* à Kœnigsberg, vient de consacrer, dans une Revue médicale allemande, une minutieuse étude à cette oreille historique et il démontre que tous les détails en sont anormaux. Le bord de l'oreille, au lieu de s'arrondir comme chez le commun des mortels en une courbe ininterrompue, se replie brusquement en angles obtus ; le pavillon, qui d'ordinaire affecte la forme d'un coquillage, offre une surface plane et à peine modelée ; la partie charnue présente les mêmes anomalies que le cartilage et le lobe inférieur fait complètement défaut. Avec cela, l'oreille tout entière est de dimensions insolites et, au lieu d'être de forme allongée, comme il arrive en général dans les races supérieures, par exemple dans la race caucasique, elle se distingue par une excessive largeur qui est ordinairement l'attribut des races les moins civilisées. En un mot, couleur à part, c'est l'oreille du nègre.

D'où il semble résulter que l'étude physiologique des grands hommes est assez vaine, à moins qu'on n'en préfère conclure que tous les Hottentots sont des Mozarts que les circonstances n'ont pas servis. (*Journal des Débats.*)

Fouquier-Tinville à l'Assistance publique.

Il paraît que le bureau du directeur de l'Assistance publique est celui de Fouquier-Tinville. Ce meuble ne semble pas destiné par son origine à l'exercice de la charité. Il trouverait sa place au musée Carnavalet. (*Le Journal.*)

Michel-Ange médecin !

On connaissait jusqu'à présent Michel-Ange comme peintre, comme architecte, comme sculpteur, mais on ignorait encore sa science médicale. Or, il paraît qu'on vient de découvrir, dans les archives du Vatican, un livre entièrement écrit de sa main, et contenant toute une série de remèdes pour les maladies des yeux.

Qui sait si, dans ce livre, on ne trouverait point des recettes, que nos oculistes ont pu revendiquer dans ces derniers temps comme des découvertes personnelles ? (*L'Evènement.*)

Un Eden pour les carabins.

A la Faculté de médecine du Caire, non seulement les étudiants ne paient ni droit d'inscription, ni droit d'examen, mais de plus ils reçoivent une allocation mensuelle de 50 fr. Mieux encore, on a installé à leur usage un grand restaurant gratuit ! Ces libéralités qui feront rêver les carabins tassés sur les bancs de nos amphithéâtres, ont été imposées au Gouvernement pour ramener les étudiants indigènes ; ceux-ci avaient déserté la Faculté avec un ensemble touchant lors de l'envahissement de l'Egypte par les Anglais. (*Le Scalpel.*)

Les femmes docteurs.

Mme la doctoresse Lydia Rabinowitch, une élève du professeur Koch, qui, depuis trois ans, enseignait la bactériologie au Collège médical pour femmes, de Philadelphie, vient d'être nommée professeur ordinaire à cette école supérieure.

On se souvient qu'au cours du Congrès de Madrid, Mme Lydia Rabinowitch s'était fiancée avec le docteur Kempner, collaborateur de l'Institut pour l'étude des maladies infectieuses de Berlin. (*Presse médicale.*)

Les femmes-médecins aux Etats-Unis.

Le *Medical Record* nous apprend que le nombre des femmes-médecins s'accroît aux États-Unis dans des proportions « phénoménales ». On n'en compte pas moins aujourd'hui de 4,500 ; il n'y en avait que 527 en 1880.

La plupart sont de simples « praticiennes » (*general practitioner*). Mais, dans le nombre, on trouve aussi des médecins et des chirurgiens d'hôpital, des spécialistes pour maladies des femmes, des aliénistes, des orthopédistes, des auristes, des professeurs d'école, orthodoxe ou non, des homœopathes, bref des représentants de toutes les variétés de systèmes et de sectes qui pullulent avec une si remarquable luxuriance sur le territoire de la grande République.

Beaucoup ont de très belles positions, et deux ou trois des plus « proéminentes » accusent, dit-on, un revenu annuel de 25.000 dollars (125.000 francs). (*Médecine moderne.*)

Les Femmes-Médecins militaires en Amérique (1).

On se souvient sans doute que, pendant la Guerre de Sécession, les femmes-médecins jouèrent en Amérique un rôle qui n'est pas demeuré inaperçu, même en Europe.

Tous ceux qui sont, en effet, au courant des choses d'Outre-Mer, savent que Mlle le Dr Mary Walker fut chirurgien dans l'armée fédérale à cette époque agitée et soigna, sur le champ de bataille même, comme un simple médecin régimentaire, les soldats blessés, tandis que sifflaient à ses oreilles — non protégées comme celles de Cléo, la future américaine ! — balles et boulets ! On connaît aussi le nom de Mlle le Dr Maria Hity, qui fut également chirurgien militaire dans les mêmes conditions (2). Cette doctoresse fit toute la campagne de Virginie, reçut plusieurs blessures en face de l'ennemi, et perdit même un œil sur le champ de bataille. Elle a dû, pour ces hauts faits, toucher une jolie pension à Washington ! (*Gazette médicale de Paris.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

1er Août 1798. — *Bataille du Nil.* — *Blessure de Nelson.*

En raison de l'intérêt provoqué par le Centenaire de la bataille du Nil, livrée le 1er août 1798, le *British medical Journal* a donné les détails suivants sur la nature de la blessure reçue ce jour-là par Nelson à bord du *Vanguard* :

« Selon le capitaine A. T. Mahan, on ignore le moment précis où « Nelson fut blessé. C'était, selon toute vraisemblance, juste avant « que commençât le deuxième acte du drame. Il fut frappé à la par- « tie supérieure du front par un éclat de fer ; la peau, coupée à an- « gle droit, pendait sur sa figure, recouvrant son œil resté intact, bien « qu'un abondant flux de sang l'aveuglât complètement. Nelson s'é- « cria : Je suis tué ! Rappelez-moi au souvenir de Lady Nelson ! » et « il tomba ; mais le capitaine Berry, qui se tenait tout près de lui, « le prit dans ses bras. Lorsqu'il fut transporté dans le poste, le chi- « rurgien vint immédiatement à lui ; il refusa d'être secouru avant « les blessés qui gisaient alentour.

« Ses souffrances étaient vives et Nelson était convaincu que sa « blessure était mortelle ; pendant quelque temps, il ne voulut pas « accepter du chirurgien l'assurance du contraire. Aussi, envisa- « geant sa fin, renouvela-t-il ses messages d'adieu à Lady Nelson et « ordonna-t-il que le capitaine Louis, du *Minotaur*, fût appelé à « bord, afin qu'avant de mourir il pût lui exprimer ses sentiments « sur l'admirable assistance que ce vaisseau avait apportée au vais- « seau amiral.

« Après la ligature de sa plaie, Nelson fut invité par le chirur- « gien à se reposer ; mais ses préoccupations sur les événements de « la soirée étaient trop grandes, et sa responsabilité trop immédiate

(1) V. la *Chronique*, 1897, p. 594.

(2) Une femme, la doctoresse Mac-Gee, vient d'être nommée, à New-York, aide-chirurgien dans le corps des majors de l'armée américaine. Sa fonction lui donne le rang de sous-lieutenant. (*Petit Journal.*)

« pour rester dans l'inactivité, cette panacée du médecin. Il fut pour-
« tant un instant abattu, probablement trop ébranlé par un effort
« physique ; mais il fit trêve à son inaction en adressant d'abord
« une dépêche à l'Amirauté.

« Son secrétaire étant trop agité pour écrire, Nelson s'y essaya
« lui-même. Il est singulier que les quelques lignes qu'il était alors
« capable de tracer — aveuglé, souffrant et l'esprit confus — expri-
« ment cette soumission au Tout-Puissant qu'il était habitué à
« manifester.

« ... Après l'explosion de l'*Orient*, à dix heures moins le quart, on
« conseilla à Nelson de prendre le lit ; mais il n'eût pas le moindre
« repos d'esprit ; il ne songea pas même à en goûter.

« Pendant les jours qui suivirent la bataille, grâce à son énergie
« native, il lutta (en proie à la confusion mentale et à ses souffran-
« ces corporelles, unies à la chaleur d'un mois d'août d'Egypte),
« pour s'assurer les fruits de son succès, la tête fendue, constam-
« ment malade, indice significatif du choc retentissant que son cer-
« veau avait reçu.

« Le 9 août, il écrivait au gouverneur de Bombay et terminait ainsi :
« Si ma lettre n'est pas aussi correcte qu'on dût l'espérer, je compte
« sur votre excuse quand je vous aurai dit que mon cerveau a été si
« ébranlé par les blessures reçues sur la tête, que je ne suis pas tou-
« jours aussi clair qu'on le désirerait; mais tant qu'un rayon de rai-
« son subsistera, les efforts de mon cœur et de ma tête seront tou-
« jours au service du Roi et du Pays. »

« L'espace dénudé laissé par cette blessure semble avoir été le
« motif pour lequel Nelson laissa tomber ses cheveux sur son front
« pendant les dernières années de sa vie. Auparavant il les bros-
« sait et les rejetait au-dessus de son front.

« Le 19 août, avec 3 vaisseaux, Nelson faisait voile pour Naples ; le
« voyage dura de quatre à cinq semaines.

« Cela procura à Nelson un repos salutaire, quoique forcé, rendu
« nécessaire par la nature de ses blessures. L'effet du choc cérébral
« qu'il avait reçu ne disparut pas de suite et pendant quelque temps
« il le ressentit.

« Ma tête est prête à se fendre », écrivait-il avant son départ, et
« je suis toujours si malade que d'ici peu, s'il n'y a pas de fracture,
« ma tête sera sérieusement secouée. »

« A la fin d'août, il écrivait encore :

« Je sais que je dois renoncer à mes occupations pour quelque
« temps, ma tête se fend à ce moment. »

« Bientôt après, heureusement, la souffrance était devenue au
« moins intermittente, et le 7 septembre, Nelson écrivait qu'il se
« sentait si bien remis, qu'il était probable qu'il ne rentrerait pas
« chez lui pour le moment.

« Peu après il atterrissait à Naples, au milieu des marques des uni-
« verselles réjouissances, bien justifiées par la grandeur de sa vic-
« toire. »

12 août 1822. — *Mort de Lord Castlereagh.*

Lord Castlereagh, marquis de Londonderry, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, le 12 août 1822 se coupait la gorge dans un accès de fièvre chaude.

Voici le récit que le journal ministériel du temps, *the Courrier* (1), donnait de ce funeste événement:

« Les fatigues extraordinaires de la dernière session du Parlement « et les négociations importantes avec les différentes cours de l'Eu« rope occupaient tellement le temps de lord Londonderry, que ses « amis remarquaient avec une vive inquiétude que son esprit n'a« vait aucun intervalle de repos, et que l'effet d'une tension aussi « continuelle commençait à opérer sur ses facultés morales et phy« siques. Vers la fin de la session, et alors que les occupations vin« rent à diminuer, son esprit, qui avait été maintenu en haleine par « le travail même, laissa apercevoir des symptômes de cette lassi« tude qui suit toujours les efforts trop prolongés. On désira pour lui « un changement de scène et d'occupations, et il fut décidé qu'il « représenterait l'Angleterre au Congrès de Vérone ; son départ « avait été fixé à la fin de la semaine. Lord Castlereagh espérait « lui-même que le voyage lui procurerait de la distraction et quel« que soulagement.

« Vendredi dernier, 9 août, en prenant congé de S. M., un trem« blement nerveux et une extrême anxiété répandue sur la personne « du noble lord, frappèrent les yeux de tous ceux qui l'entouraient. « Le docteur Bankhead, appelé le soir, trouva le marquis dans un « état qui exigeait des soins ; il y avait beaucoup de fièvre et la tête « ne paraissait pas libre ; il ordonna l'application de ventouses. Ce« pendant, lord Londonderry partit le même soir, accompagné de sa « femme, pour sa maison de campagne de North-Cray. Le médecin « alla le voir le samedi, et le trouva mieux, quoique obligé de gar« der le lit. Le dimanche, il paraît que les symptômes furent plus « apparents, et que l'aliénation mentale, dont il avait été atteint de« puis le vendredi, devint plus caractérisée. On présume cependant « qu'il se trouva mieux le soir, car il dormit dans sa chambre à « coucher, sans qu'on eût pris d'autres précautions que d'enlever ses « pistolets, ses rasoirs et tous les instruments avec lesquels il au« rait pu chercher à attenter à sa vie. Le médecin s'était retiré et « reposait dans la chambre voisine. La nuit paraît avoir été calme. « Vers sept heures du matin, un domestique appela M. Bankhead, « et lui dit que le marquis désirait le voir. Le médecin se rendit aus« sitôt dans le cabinet de toilette où il trouva le marquis debout, en « robe de chambre ; il dit quelques mots, et au bout d'une seconde « tomba dans les bras de M. Bankhead. On s'aperçut alors qu'il « s'était ouvert l'artère carotide avec un petit couteau. Cet instru« ment se trouvait dans un porte-lettre qui avait échappé aux re« cherches des domestiques.

« Le marquis de Londonderry était né le 18 juin 1769. »

19 août 1662. — *Mort de Pascal.*

L'existence de cet homme extraordinaire semble bien courte, si on la compare à l'étendue de ses découvertes et de ses travaux ; on la juge au contraire beaucoup trop longue quand on songe aux souffrances cruelles dont il fut le martyr. Lui-même a dit que, depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé un jour sans douleur.

Une espèce d'attaque de paralysie, qu'il avait eue en 1647, lui avait presque ôté l'usage des jambes.

(1) Reproduit dans les *Souvenirs de Madame Récamier*, t. I, p. 430-431 (Note).

En 1651, il perdit son père et touché de ses pieux discours, de son exemple, sa sœur Jacqueline embrassa la vie religieuse dans la maison de Port-Royal-des-Champs. Resté seul, il abusa d'une apparence de santé pour se livrer au travail et bientôt il sentit la nécessité d'y renoncer tout à fait. Il éprouvait de grands maux de tête, une inflammation dans les entrailles, et il ne pouvait avaler aucun liquide qui ne fût chaud, et seulement goutte à goutte. Les médécins lui ordonnèrent de se purger tous les deux jours pendant trois mois, ordonnance qui suffirait pour justifier Molière de la rigueur avec laquelle il traita la Faculté de son siècle. Pascal endura, sans se plaindre, le long supplice que ce régime lui infligeait et qui devait le tuer. Par un hasard inexplicable, il recouvra un peu de force et suivant le conseil de ses docteurs, il se permit quelques distractions, fréquenta le monde, et y porta plus d'aménité, de grâce, d'enjouement que jamais. On prétend même qu'il forma le projet de se marier : un accident terrible changea le cours de ses idées.

Au mois d'octobre 1654, il se promenait vers le pont de Neuilly, dans un carrosse à quatre chevaux suivant l'usage du temps. Tout à coup les deux premiers chevaux prennent le mors aux dents près d'un endroit où nulle barrière ne s'élevait sur la rive et se précipitent dans la Seine : heureusement la secousse, produite par leur chute, rompit les traits, et la voiture resta sur le bord. Mais l'organisation affaiblie de Pascal était ébranlée pour jamais : toutes ses infirmités s'aggravèrent. Sa pensée se troubla, et souvent, depuis ce jour, il crut voir un précipice à ses côtés.

Pascal avait trente-cinq ans, lorsqu'il sentit tous ses maux se renouveler. Il éprouva d'abord un violent mal de dents, qui lui causa ces pénibles insomnies, pendant lesquelles il médita les problèmes de la cycloïde. Huit jours lui suffirent pour en rédiger les solutions. Depuis ce temps, la douleur ne lui laissa plus aucun relâche. Sa dernière maladie dura deux mois.

« Il logeait dans sa maison, dit un de ses biographes modernes, « un pauvre homme avec sa femme et ses enfants ; l'un de ceux-ci « fut atteint de la petite vérole. Pascal, craignant que sa sœur, ma- « dame Périer, n'eût, par cette raison, à cause de ses propres enfants, « quelque répugnance à lui rendre ses soins ordinaires, dont il ne « pouvait se passer, ne permit pas qu'on sortît de chez lui le malade, « qui ne pouvait être déplacé sans risque ; mais il décida que c'était « à lui-même de sortir, attendu que le péril n'était pas aussi grand « pour son compte. Il était sans fièvre ; mais son état surprit les mé- « decins ; il en connut lui-même tout le danger, et il demanda avec « instance les secours de la religion. Il éprouvait de grands maux de « tête, des coliques et des douleurs atroces, qui ne lui arrachaient « aucune plainte. Au milieu de ces souffrances, il ne pensait qu'à « des œuvres de charité. Se voyant l'objet des soins les plus soute- « nus, il désira que l'on plaçât dans la maison un malade, auquel on « prodiguerait les mêmes attentions, voulant avoir, disait-il, la con- « solation de savoir qu'il y avait quelqu'un d'aussi bien traité que « lui. Comme on ne le croyait point malade au point où il l'était en « effet, on le pria de différer de recevoir les derniers sacrements « pour ne pas effrayer ses amis. Le 17 août, il lui prit une convulsion « qui semblait devoir l'emporter, et l'on eut regret de s'être refusé à « ses prières. Lorsqu'il eut recouvré la connaissance et un peu de « calme, on se hâta de lui faire administrer l'Eucharistie. *Voici*, dit

« le curé de Saint-Etienne-du-Mont, en lui apportant le viatique, « *voici celui que vous avez tant désiré*. Pascal le reçut avec une ferveur « et une résignation qui émurent les assistants jusqu'aux larmes. « Quelques instants après, il retomba dans de nouvelles convulsions « qui durèrent vingt-quatre heures, et dans deux mois, on ouvrit son « corps, et l'on trouva les intestins gangrénés, l'estomac et le foie « flétris. On fut frappé du volume considérable de la cervelle qui « avait une consistance presque solide... (1) »

26 août 1850. — *Mort de Louis-Philippe.*

Un de nos confrères qui fut un savant naturaliste, et qui devint correspondant de l'Institut, L. Dufour, a rapporté, en termes piquants, le récit de sa première entrevue avec le roi Louis-Philippe.

Nous avons jugé que ce récit était assez ignoré pour offrir, aux yeux de nos lecteurs le même intérêt que s'il était inédit.

« J'avais un vif désir de voir de près, dans une audience, S. M. Louis-Philippe, par un simple sentiment de respectueuse curiosité. Mon ami le général Bugeaud, qui était fort bien en cour, m'assurait qu'il me suffirait de demander par écrit une audience pour l'obtenir ; mais je n'osais pas prendre cette initiative. Le 27 avril, en rentrant le soir, dans mon hôtel du passage de la rue Mazarine, je trouvai un billet de Bugeaud ; il m'informait que le lendemain, à huit heures et demie du soir, nous serions reçus l'un et l'autre au palais des Tuileries ; je ne pouvais plus reculer. Bugeaud me disait qu'il me suffirait d'ajouter au costume de soirée des souliers et des bas de soie noire. A l'heure convenue, le 28 avril, je vais chercher Bugeaud à l'Ecole militaire, et nous arrivâmes rapidement au bas de l'escalier du pavillon Marsan ; ni gardes, ni valets ; à peine entrés dans un petit salon, j'entendis annoncer à haute voix : « Le général Bugeaud et M. Léon Dufour, de l'Institut. » Je devins chair de poule, j'étais loin de me croire définitivement à la cour en n'apercevant que sept ou huit personnes avec absence de toute étiquette, de tout cérémonial. J'avais toujours les yeux fixés sur mon ami, qui me dit tout bas que nous étions en présence de Mme Adélaïde, sœur du roi ; elle était occupée avec deux dames à broder ; elle me fit le plus gracieux accueil. J'étais fort ému ; je remarquai pourtant sa taille élevée, sa figure pâle et régulière. La reine était en Belgique avec plusieurs des princes. Préoccupé de cette simplicité de personnes et de choses, je me sentis attiré par le bras et je fus présenté par Bugeaud à un monsieur en habit noir, et avec le simple ruban de légionnaire ; ce monsieur dit : « Je vous remercie, mon cher général, de me présenter M. Dufour. » Je crus d'abord que c'était un ancien camarade dont Bugeaud voulait me procurer la connaissance ; j'étais sur le point de répondre une banalité, lorsque le souvenir de l'effigie des écus de cent sous me vint à l'esprit et me donna la certitude que j'étais en présence du roi Louis-Philippe. Son abord fit immédiatement cesser ma contrainte, mon émotion ; j'écoutai avec avidité une conversation qui se continua une demi-heure et à laquelle je pris part. La conversation du roi avec moi roula sur le département des Landes, sur la population des villes de Saint-Sever, et Mont-de-Marsan, sur le général Lamarque

(1) Extrait des *Ephémérides universelles*, t. VIII. Paris, 1830.

qu'il savait être né dans la première de ces villes ; il me dit qu'il avait l'intention de faire un voyage à Bordeaux et à Pau, mais que la guerre carliste l'empêchait de pouvoir réaliser ce projet. Il aborda ensuite en agriculteur la question du défrichement des grandes landes, de l'assainissement, de la canalisation, des semis de pins, etc.; il cita, à cette occasion, une de ses propriétés en Basse-Bretagne, provenant de la succession du duché de Penthièvre ; il n'en retirait depuis vingt ans qu'un revenu annuel de 900 francs ; ayant ordonné des plantations de pins, qui conviennent à la nature du sol, il espérait l'accroissement notable de son revenu.

Avec Bugeaud, le roi traita très explicitement de la question de la guerre civile actuelle en Espagne ; il avait peu de confiance dans Valdez et Mina ; la langue espagnole lui était très familière ; puis il parla des débats parlementaires, des orateurs qui apprenaient leurs discours par cœur (les généraux Foy et Lamarque).

Louis-Philippe avait alors soixante-deux ans, taille à peine au-dessus de la moyenne, corps droit et bien pris, physionomie ouverte, quoique un peu grave, figure régulière, teint décoloré, manières aisées, perruque dissimulant mal les cheveux gris, parole facile, aptitude remarquable à traiter pertinemment les sujets les plus variés. Les personnes qui se rendirent successivement au salon et qui vinrent interrompre notre petite audience furent les généraux Gourgaud, Dauthoir, Athalin, M. de Barante et sa jolie femme, M. Mulling, ambassadeur de Wurtemberg.

Bugeaud me présenta au colonel Berthois, aide de camp du roi, que j'avais connu lieutenant du génie à l'armée d'Aragon ; une légère discussion s'engagea entre Bugeaud et Gourgaud sur l'opportunité de la guerre en 1831. Bugeaud était opposé à cette guerre. Après une heure passée dans cette cour réellement bourgeoise et pendant que le roi conversait avec M. de Barante, nous nous esquivâmes, Bugeaud et moi, en passant par la salle du trône et le salon des maréchaux : j'en admirai les beaux tableaux, les riches tentures ; sur la demande de Bugeaud, un valet porteur de clefs nous fit descendre par le grand escalier, ouvrit la porte principale du palais et la referma sur nous. Je reconduisis Bugeaud à l'Ecole militaire et je rentrai au logis, fier de ma royale soirée. Au moment où je transcris, de mon carnet de 1835 dans ce livre d'outre-tombe (1), les souvenirs de mon entrevue avec le roi Louis-Philippe, vingt-quatre ans après, quels changements, quelle métamorphose dans ce palais des Tuileries ! Quelle succession de personnages, que d'événements passés, présents et futurs !... »

*
* *

Nous pensons que nos lecteurs seront heureux de trouver ici une intéressante relation des derniers moments de Louis-Philippe, qui s'éteignit à Claremont en août 1850. Elle est tirée de la *Chronique de Paris*, que dirigeait alors M. de Villemessant :

« Lorsque les médecins eurent déclaré à Louis-Philippe, sur sa « demande, que les palliatifs de la science étaient désormais im« puissants devant la marche rapide de la maladie, le roi fit un lé« ger signe de tête qui voulait dire : « C'est bien ! je vais m'arranger « pour mourir. »

(1) A *travers un siècle*, par L. Dufour.

« Comme s'il eût calculé, avec sa pensée toujours ferme et prompte le temps que l'organisme devait fonctionner encore, il voulut « employer le restant de ses forces à régler des affaires importantes, réservant pour sa famille éplorée les derniers battements du « cœur, le suprême rayonnement de l'âme.

« Assis dans un large fauteuil, le corps enveloppé d'une robe de « chambre en tissu léger des Indes, dont il s'était vêtu de préférence « parce qu'elle fatiguait moins son corps brisé, Louis-Philippe dictait à Marie-Amélie un codicille à son testament.

« Le général Dumas, aide de camp de Louis-Philippe, entra sans « se faire annoncer et sans bruit dans la chambre à coucher de l'auguste mourant; la reine, assise devant une table, tournait le dos « au général ; mais le roi, voyant faire à ce dernier un mouvement « de retraite, lui dit :

« Restez donc, mon cher Dumas, j'ai bien besoin de vous ; nous « avons à travailler ensemble. Les médecins, ajouta-t-il en souriant, « viennent de signer mon bail à l'éternité ! »

« Puis, se tournant vers la reine, froide et blanche comme une « morte :

« Hâte-toi, Amélie ! ces dispositions dernières sont d'une grande « importance. »

« Le codicille qu'il dictait à la reine renfermait des legs au profit « de MM. d'Houdetot, Dumas, de Rumigny, de Chabannes, et des « souvenirs pour MM. de Montmorency, Dupin aîné, et Scribe, avocat.

« Au moment de signer, le roi sortit sa main droite qu'il tenait « enveloppée dans sa robe de chambre.

« Oh ! oh !, fit-il en remuant ses doigts roidis, mes mains sont déjà froides. Et maintenant, à nous deux, mon cher Dumas. Nous « avons à ajouter une dernière page à mes Mémoires. Prenez tous « les papiers, là, dans l'armoire à gauche. »

« Le général prit un trousseau de clefs; mais sa main tremblait si « fort, et ses yeux, dans lesquels roulaient de grosses larmes, y « voyaient si mal que l'aide de camp resta debout devant l'armoire, « cherchant inutilement la clef qui devait l'ouvrir.

« Décidément, murmura le vieux roi, moi seul n'ai pas perdu la « tête, et c'est heureux ! Voyons, venez ici, maladroit..., ajouta-t-il « moitié riant, moitié grondant. »

« Puis, mettant sans hésitation la main sur la clef introuvable, il « la prit entre le pouce et l'index, l'agita avec un mouvement de satisfaction, en disant à M. Dumas : La voici.

« Le général s'assit à la place qu'occupait la reine. Louis-Philippe « lui dicta sans hésiter, sans courir après l'idée qu'il voulait rendre, « la conclusion de ses *Mémoires*, trouvant toujours le mot propre et « revenant même, pour la rectifier, sur une expression qui lui avait « échappé dans la rapidité de l'improvisation; cette expression, qu'il « trouvait un peu crue, lui semblait exagérer sa pensée. Il signa « d'une main encore ferme la page que son secrétaire venait d'écrire.

« Ce dernier soin accompli, le roi, le politique, avait cessé d'être : « le père de famille seul allait se retrouver en face de la mort.

« Et maintenant, fit-il à haute voix, je vais où Dieu m'appelle.

« Il se coucha alors, et il expira trois quarts d'heure après. »

22 août 1828. — *Mort de Gall.*

(Fac-simile de l'écriture et de la signature du phrénologiste Gall, *docteur en médecine*).

Mons.

J'ai reçu de l'administration de l'athénée de Paris la somme de Douze cents livres pour le 1er payement convenu des honoraires de mon cours de physiologie du cerveau. Dont quittance à Paris le 8. may 1808.

Ph. Joseph Gall

Docteur en Médecine.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Magnétisme vital ; expériences récentes d'enregistrement, suivies d'inductions scientifiques et philosophiques, par Ed. Gasc-Desfossés ; avec une préface par M. le Professeur Boirac ; Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

La question du magnétisme vital semble entrer depuis quelques années dans une phase nouvelle. Si elle rencontre souvent une défiance de parti pris, une bonne partie du public intelligent, que n'effraient pas les nouveautés, commence à l'étudier curieusement.

L'auteur du nouveau livre que nous présentons à nos lecteurs, sans idées préconçues, s'adresse non seulement à ce public intelligent, mais aussi et surtout aux savants et aux médecins, les adjurant de prendre en considération les *faits* qui se groupent en masse plus compacte de jour en jour.

Tous les efforts de l'auteur — et c'est là l'originalité de son travail — tendent à « organiser » ces faits, en les groupant et les coordonnant autour d'un fait central dont l'importance semble ici considérable : l'enregistrement par un galvanomètre spécialement construit pour cet objet, de courants magnétiques extra-corporels.

M. Gasc-Desfossés a essayé, en outre, de montrer comment on peut mettre l'hypothèse du magnétisme vital, et les faits qu'il croit pouvoir expliquer par elle, d'accord avec les résultats généraux les mieux établis de la physiologie et de la physique, et avec les vérités les plus fondamentales de la philosophie ; ou, pour mieux dire, il a groupé seulement un certain nombre de considérations, qui lui semblent pouvoir servir de directions proposées aux recherches des savants spéciaux. Le moment semble enfin venu, et il est opportun, maintenant plus que jamais, de poser en termes scientifiques la question du magnétisme vital.

Les Propos du docteur, par le Dr E. Monin. Un beau volume in-16, de 352 pages, prix : 5 francs. (*Société d'Editions scientifiques.*)

Notre savant confrère le Dr E. Monin, poursuivant, sans relâche, la vulgarisation de l'hygiène et de la médecine pratiques, nous donne aujourd'hui une nouvelle et importante *série* d'un de ses ouvrages à grand succès, *Les Propos du docteur*.

Les médecins trouveront dans ce volume, luxueusement édité par la Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, les actualités les plus passionnantes, présentées sous la forme littéraire la plus assimilable et la plus profitable à tous.

La Marmite renversée, par le Dr Jules Rengade.

Original entre tous les journaux parisiens, le *Courrier français* vient d'éditer en une très curieuse plaquette, qui sera dans quelques jours une rareté : *La Marmite renversée*, idylle contemporaine en un acte, en vers, par le Dr Jules Rengade. Très spirituellement illustrée par Willette et gentiment jugée par Jules Claretie, cette fantaisie, tout indiquée pour une scène artistique, rappelle bien les

piquants à-propos du même auteur, applaudis en ces dernières années à l'Odéon : *Novus Doctor* et le *Médecin de Molière*.

Code pratique des honoraires médicaux, ouvrage indispensable aux médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, étudiants, magistrats, avocats, huissiers, etc., par le docteur CH. FLOQUET, préface de M. le professeur BROUARDEL, doyen de la faculté de médecine de Paris. 2 vol. in-18 jésus de 746 pages. (1). — Prix fort, 10 francs.

La question si délicate et si controversée des Honoraires médicaux n'a jusqu'à ce jour fait l'objet d'aucun traité spécial et complet. C'est pour combler cette lacune que l'auteur, familier avec les études de droit et avec la pratique médicale, a écrit ce livre dont le caractère pratique n'échappera pas au lecteur.

L'ouvrage, mis au courant de la doctrine et de la jurisprudence des Cours et Tribunaux, s'adresse tout aussi bien à la magistrature et au barreau qu'au monde médical. « C'est, comme le dit si bien M. le Professeur Brouardel, l'exposé fidèle des difficultés auxquelles se heurte le praticien lorsqu'il se trouve en présence de clients ou de sociétés qui refusent de reconnaître le prix d'un service rendu. »

Trente années de pratique médicale à Contrexéville, par le docteur DEBOUT D'ESTRÉES, médecin consultant, 1898. Paris, 1 vol. in-18 de 151 pages. 2 fr. (J. B. Baillière et fils, 18, rue Hautefeuille).

Ce petit volume résume le fruit d'une longue pratique. Il fera connaître aux médecins et aux malades toutes les ressources que peuvent leur offrir les eaux de Contrexéville et leur donnera des indications sur le traitement des maladies plus particulièrement soignées à Contrexéville; *goutte, gravelle, coliques néphrétiques, diabète, lithiase biliaire, pierre, maladie de la prostate, catarrhe vésical et utérin, incontinence d'urine, etc.* (*A suivre.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Actas redigidas pelo. Dr Augusto Antonio da Rocha.(Congresso nacionall di tuberculose, 24 à 27 de marco de 1895). Coimbra, Imprensa de Universidade, 1898.

Dessins et croquis, poésies, précédées d'un sonnet par François Coppée, par N. Gallois. Paris, Librairie des bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338, 1879.

Un rimeur aux Thermes des Pyrénées, par Narcisse Gallois. Paris, Librairie des bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338. Pau et Cauterets, Librairie Cazaux, 1887.

Eaux chaudes, par N. Gallois. Paris, imprimerie Lapirot et Boullay, 8, Cour des Miracles, 9, 1883.

Notes cliniques sur les Eaux d'Evian, par le Dr S. Chiaïs. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1897.

De l'administration du bleu de méthylène dans les suppurations de l'ap-

(1) Masson et Cie, 120, Boulevard Saint-Germain et Marchal et Billard, 27, place Dauphine.

pareil urinaire, par le Dr Marx, de Paris. Paris, Imprimerie modèle, 18, rue Richer, 1898.

Sur quatre cas de folie post-opératoire, par le Dr Marx, de Paris. Paris, Imprimerie modèle, P. Ternate, 1898.

Etat de la pharmacie en France avant la Loi du 21 Germinal an XI, par E. Grave. Mantes, chez l'auteur, 1879.

Bossuet, prieur de Gassicourt et François Quesnay, Marguillier de Saint Maclou de Mantes, par E. Grave. Versailles, Imprimerie Cerf et Cie, rue Duplessis, 59, 1894.

Le mal de montagne, par le Dr Marcellin Cazaux. Paris, G. Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, 1897.

Le médecin de famille, importance de son rôle, par le Dr Grellety. Mâcon, Protat frères, imprimeurs, 1898.

Evian, ses eaux minérales et leur valeur thérapeutique, par le Dr J. F. Taberlet. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 1897.

Sur l'azote des eaux minérales, par le Dr Marcellin Cazaux. Paris, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, 1897.

(*A suivre*).

CORRESPONDANCE

Raymond Lulle. — Les Accoucheurs à la Cour.

Très honoré Confrère,

Je trouve dans l'*Histoire médicale et philosophique de la femme*, du Dr Menville de Ponsan, deux pages se rapportant et *aux accoucheurs* et à *Raymond Lulle*. Je m'empresse de les copier et de vous les adresser, dans le cas où vous les jugeriez intéressantes pour vos lecteurs.

Quant à moi, je profite de cette occasion pour vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu en lisant votre *Cabinet secret de l'histoire*, et celui que j'éprouve chaque quinzaine à lire la « *Chronique médicale* ». Rien de plus intéressant, et de plus délassant que cette lecture.

Je vous communiquerai un de ces jours une observation d'Ambroise Paré, que j'ai lue dans une vieille édition, et qui est assez curieuse au point de vue de la guérison d'un cas de tétanos, mais le livre me manque aujourd'hui (je l'ai prêté), pour vous la copier et vous l'adresser. Ce sera pour plus tard.

Veuillez agréer, très érudit confrère, l'assurance de tous mes meilleurs sentiments. Dr Moreau.

Voici le passage où il est question de Raymond Lulle :

« Le fameux Raymond Lulle, de l'illustre famille des Lulle, de Barcelone, qui fut philosophe, théologien, médecin, alchimiste et moine, aimait éperdûment une Espagnole, nommée Eléonore, qui joignait tous les charmes d'un esprit délicat et vif à tous les agréments d'une figure intéressante et noble..

Alors, en amant généreux, oubliant son bonheur pour ne s'occuper que de la santé de son amante, il cherche partout le remède qui lui est nécessaire. Il entend dire qu'en Afrique un Arabe possède des secrets admirables, il y vole : l'histoire nous dit qu'il y apprit beaucoup de choses, qu'il trouva même la pierre philosophale !!! Mais c'est le spécifique du cancer qu'il lui fallait, et c'est ce qu'il ne trouva point et ce qu'on n'a pas encore trouvé. » (*Histoire médicale et philo-*

sophique de la femme, par le docteur Menville de Ponsan, 2e édition, tome I, p. 220.)

Du même auteur, page 409 :

« Astruc prétend que ce n'est qu'en 1663 qu'on a commencé à la cour de se servir d'un accoucheur, et ce fut, dit-il, dans une de ces occasions où l'honneur en danger ne prend conseil que du trouble qui l'égare, et viole une partie des règles pour sauver l'autre. Qui le croirait ! Ce fut la honte qui fit pour la première fois recourir à des hommes. Un roi qui connaissait le pouvoir de l'exemple sur le trône, et qui voulait cacher ses faiblesses, et ménager la délicatesse de celle qui les partageait, crut ne pouvoir remettre en de meilleures mains un secret si cher. Ce fut, dit Astruc, aux premières couches de mademoiselle de la Vallière et pour mieux s'assurer du secret. On craignait que la présence d'une sage-femme dans le palais, où les soupçons régnaient déjà, ne fournît un nouvel aliment à la maligne curiosité des courtisans. On se servit, pour leur donner le change, d'un chirurgien que son ministère attachait à la cour. C'est ainsi que Jupiter confiait quelquefois à des dieux subalternes plutôt qu'à des déesses son embarras et le soin de dérober aux yeux de Junon le fruit de ses infidélités. »

Je crois qu'Astruc se trompait, et le docteur Witkowski me paraît bien plus documenté sur cette question. Dr M.

*
* *

Comment savent mourir les médecins.

Mon cher Confrère,

Vous avez donné, dans le numéro du 15 juillet de la *Chronique médicale*, le récit de la mort si grandiose du Professeur Trousseau, d'après le *Journal des Goncourt*. Trousseau cherchant lui-même son propre diagnostic et faisant, en quelque sorte, passer un suprême examen clinique à ses élèves, en les interrogeant, souriant, sur la valeur pronostique de sa *phlegmatia alba dolens*, qui venait d'apparaître, est certes un tableau d'une grandeur admirable.

Le Professeur *Verneuil* qui racontait cette anecdote à ses élèves, aimait à leur rappeler que, préoccupé de son état, Trousseau soupçonnant l'existence d'un carcinome, mais encore incertain sur le siège, s'était purgé pour s'explorer sans motif d'erreur et, certain après de ne s'être pas trompé, annonçait sa fin prochaine par un cancer de l'estomac.

On a tourné en dérision les vieux auteurs qui indiquaient, au chapitre de l'étiologie du *cancer*, les *chagrins*, *les préoccupations morales*..., il semble que, pour Trousseau, cette étiologie, sans doute occasionnelle et non pathogénique, ait cependant une certaine valeur, car tous ceux qui l'ont connu de près savent que les derniers temps de sa vie furent assombris par de violents chagrins d'un ordre tout intime.

A côté de cette belle mort, un peu théâtrale peut-être, comme le comportait la psychologie de ce professeur, préoccupé de *mourir en beauté*, ainsi que les personnages d'Ibsen, il conviendrait de rappeler d'autres morts aussi touchantes dans leur simplicité pleine de grandeur, mais peut-être moins connues du public médical. Les morts, comme dans la Ballade de Bürger, vont aussi vite dans notre profession que dans d'autres.

On a beaucoup médit du dandysme du Professeur *Royer-Collard*, ici même, dans la *Chronique*. Cet élégant mondain, à la parole facile, qui payait le prix du passage aux perturbateurs de son cours sur le Pont-des-Arts, alors que la cohue hurlante le poursuivait depuis la Faculté, cependant, lui aussi, a su mourir avec courage et sur le champ d'honneur des professeurs, *presque dans sa chaire d'hygiène*, à la Faculté. D'après la *Gazette médicale* (10 mai 1840), ses auditeurs l'ont vu souvent se faire apporter à son cours, malade de l'affection de la moelle qui devait l'emporter. Il se faisait transporter jusqu'à sa chaire du grand amphithéâtre de la Faculté, dans un fauteuil porté par les appariteurs.

Le Professeur *Lorain* mourut subitement dans une circonstance bien touchante. Il succomba le 24 octobre 1875, chez un malade du faubourg Saint-Antoine qu'il visitait par bienfaisance.

Le Dr *Rathery*, médecin des hôpitaux, atteint *d'accès de goutte qui ne lui laissaient presque aucun répit*, fit son service d'hôpital jusqu'au dernier moment, se traînant dans des chaussons de lisière, appuyé au bras de son interne.

Bichat, malade et sentant sa fin approcher, se relève pour aller donner une consultation à la petite fille de sa concierge et après avoir rédigé l'ordonnance : « Je réponds de la petite. Allez maintenant chez le pharmacien; mais, à titre de curiosité, faites vous rendre et gardez cette ordonnance... *c'est la dernière de Bichat!* »

Le Professeur *Dolbeau*, dont les cours, après 1871, furent l'occasion de scandales comme la Faculté n'en a peut-être jamais vu ; (le procès fait par ses héritiers à M. Lissagaray, à propos de son histoire de la Commune, m'interdit d'indiquer les causes de la colère des étudiants d'alors au sujet de la conduite de leur Professeur pendant l'insurrection de la Commune de Paris), le Professeur Dolbeau mourut le lendemain d'un examen qu'il fit passer à la Faculté : il fut frappé d'hémiplégie pendant l'examen, le 11 mars 1877.

Dupuytren enfin, frappé d'une première atteinte d'hémiplégie pendant son cours de Clinique, continuait sa leçon et faisait remarquer à ses auditeurs la difficulté qu'il avait à prononcer les mots.

Laënnec, nous contait dernièrement le Professeur Laboulbène, retiré en Bretagne et se sentant arrivé au terme de la maladie qu'il avait si bien observée et décrite chez ses malades, retirait les bagues de ses doigts, en disant qu'il préférait ne pas laisser ce pénible devoir à accomplir aux siens après sa mort.

Le professeur *Lasègue* est mort à la fin des épreuves d'un concours, qu'avec une rare énergie il avait tenu, quoique sans illusion sur sa fin prochaine, à présider jusqu'au bout.

Voilà, certes, quelques belles fins de médecins, et la mort contemplée d'un regard calme, héroïque, par ceux que nos détracteurs prétendent courageux seulement quand il s'agit des souffrances d'autrui !..

Croyez-moi votre collaborateur dévoué,

Dr Michaut.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Poudre Laxative de Vichy

LAXATIF SUR — AGRÉABLE — FACILE A PRENDRE

La « *Poudre laxative de Vichy* », préparée avec les soins les plus méticuleux, est composée de poudre de séné, lavée à l'alcool associée à différents carminatifs, tels que le fenouil, l'anis, etc....

D'un emploi des plus simples, la « *Poudre Laxative de Vichy* » se prend, le soir en se couchant, à la dose de : *une cuillerée à café*, délayée dans un peu d'eau. L'effet se produit le lendemain sans coliques, ni diarrhée. Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 centigr. de poudre de séné.

Glyco-Phénique

Du Dr Déclat.

Solution d'acide phénique pur, titrée à 10 pour 100.

Le « *Glyco-Phénique* » est un antiseptique précieux pour tous les usages externes, bains, gargarismes, pansements des plaies, brûlures, injections hygiéniques, toilette, etc.....

S'emploie additionné de plus ou moins d'eau suivant les différents cas.

Sirop d'Acide Phénique

du Dr Déclat.

Ce sirop, d'un goût très agréable, contient exactement 0 gr. 10 centigr. d'acide phénique chimiquement pur par cuillerée à bouche.

Il doit être pris à la dose de 3 ou 4 cuillerées à bouche par jour, dans les cas de toux, rhumes, bronchites, etc.....

MÉDICATION ALCALINE

Comprimés de Vichy (gazeux)

AUX SELS NATURELS DE VICHY

(SOURCES DE L'ÉTAT)

Préparés avec les *sels naturels* spécialement extraits des *eaux de Vichy* (*sources de l'Etat*) par la Cie fermière, les « Comprimés de Vichy « se recommandent par leur emploi pratique et très économique.

Dose : 4 ou 5 « comprimés » pour un verre d'eau.

Paris, 6, rue de la Tacherie et Pharmacies.

5e ANNEE. N° 19. 1er OCTOBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BIMENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

La Prétendue Physiologie de Michelet,

Par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

(Deuxième article).

Il y a eu, depuis quelques mois, une telle avalanche de panégyriques à outrance, un tel snobisme dans l'éloge sans restriction, qu'on nous pardonnera d'avoir jeté à peu près seul, dans notre libre et indépendante *Chronique médicale*, une note discordante dans ce concert un peu monotone.

Avec un écrivain tel que Michelet, j'estime que les citations valent mieux que de vagues considérations. J'ai donné déjà quelques échantillons des singuliers jugements de celui qu'on appelle couramment l'*historien national*, et j'aurais pu citer bien d'autres portraits, soi-disant physiologiques ou plutôt physiognomoniques, vaticinés par Michelet dans son *Histoire de France*. Puisqu'on veut à tout prix lui faire honneur de ses connaissances en médecine, voyons, par de nouveaux exemples, comment il les applique dans une des questions qui le préoccupent le plus, celle de l'hérédité.

Il s'agit, dans le premier cas, de Louise de Savoie, mère de François Ier, de sa fille Marguerite, sœur du roi, et du roi lui-même (1) :

« La mère, forte et grande figure, n'a pas besoin d'être nommée ; elle l'est par un trait saillant, le grand gros nez sensuel et charnu de François Ier, nez de bonne heure nourri, sanguin, comme l'ont ces natures fortes et basses, tempéraments passionnés, souvent malsains et maladifs. Louise était toujours malade : tantôt la colère ou l'amour (jusqu'au dernier âge) ; tantôt la goutte aux pieds, aux mains, et des coliques violentes qui l'emportèrent à la fin.

La fille est un parfait contraste. Il semble que la Savoyarde dont elle fut le premier enfant s'essaya à la maternité par cette faible et fine créature, le pur élixir des Valois, avant de jeter en moule *le gros garçon qui gâta tout*, ce vrai fils de Gargantua. En lui, elle versa à flots et engloutit tout ce que sa forte nature donnait de charnel et

(1) *Histoire de France*, tome X, page 155.

de sensuel, de sorte qu'avec beaucoup d'esprit, la créature rabelaisienne tint pourtant du porc et du singe. »

Si vous n'êtes pas édifié maintenant sur François I[er] et sa famille, c'est que vous y mettez vraiment de la mauvaise volonté.

Le second cas concerne Charles-Quint, que Michelet donne carrément comme le rejeton de trois aliénés : sa mère Jeanne la Folle, son grand-père Maximilien d'Autriche, et son arrière-grand-père Charles le Téméraire. Deux de ces ascendants au moins, Charles et Max, ne sont aliénés que pour Michelet, et pas n'est besoin d'être aliéniste de marque, ni grand clerc en histoire, pour s'inscrire en faux contre ce fâcheux diagnostic. Michelet ne s'embarrasse pas dans les preuves ; il *voit*, et, plein d'un trouble prophétique, tire l'horoscope suivant du grand Empereur (1) :

« Ce chaos d'éléments divers s'incarne en Charles-Quint. J'ai pitié de la tête qui doit contenir tout ceci. *Tête flamande* heureusement, où tout arrive calmé, pâli, demi-éteint... La vieille sève allemande est-elle en lui ? Oh ! non ! Maximilien ne fut Allemand que par sa fougue du Tyrol. La noblesse du pays du Cid, de la Castillane Isabelle, est-elle en lui ? Oh ! non, il a trop de sang d'Aragon, il procède de Ferdinand. La Flandre même dont il est, qui est sa nourrice et sa mère, en a-t-il le vrai sens ?... *Flamand très peu flamand*, il pressera à mort le sein de sa nourrice, en tirera le lait et le sang. »

La voilà bien, la physiologie de Michelet ! Que dites-vous de cette tête flamande si peu flamande ?

Parmi tant de portraits diversement baroques dont le choix m'embarrasse, je ne résiste pas à présenter encore celui de Mme de Montespan (2) :

« Elle avait déjà 27 ans. C'était une fort belle Poitevine, enjouée, grande et grasse. Son portrait (à Fontainebleau) la représente assise, nourrissant de jolis enfants, dont l'un tette avidement ses beaux seins pleins de lait. Eh bien, ces attributs touchants, cette plénitude charmante de la seconde jeunesse, qui éclipse la première, ici ne charment pas du tout. On ne la sent vraiment pas mère. Pas un enfant n'irait à elle. Elle n'aimait pas les enfants, ni les siens même, ni personne. Avec ce grand luxe de chair, cette richesse de vie et de sang, qui souvent donne au moins certaine bonté physique, une nature ingrate perce pourtant. Le peintre, en appelant ce portrait-là *La Charité*, a l'air de se moquer de nous. »

Ne serait-ce pas plutôt Michelet qui berne son benoît lecteur ? Je voudrais bien savoir ce que la physiologie et la médecine ont à voir en ces divagations ultra-fantaisistes.

La chronique scandaleuse, les mystères de l'alcôve, toutes les choses sexuelles, en un mot, n'obsèdent pas moins Michelet que la filiation des grands personnages, et les visions érotiques

(1) *Histoire de France*, tome IX, p. 332.
(2) *Histoire de France*, tome XV, p. 102.

traversent à chaque instant sa pensée. Savourez ce très suggestif crayon du frère de Louis XIV (1) :

« Monsieur, subjugué et décidément femme, eut un ami en titre, le chevalier de Lorraine, son cavalier qui lui donnait le bras et le menait au bal, en jupe, minaudant et fardé.... Il reste dans sa tente à se parer, farder, en quatre miroirs. Trois fois par jour, il va admirer le bel ami à la tête des troupes. »

Deux siècles plus tôt, parlant des grandes fêtes flamandes de la maison de Bourgogne et d'un tournoi donné par Charles le Téméraire, Michelet ajoute cet incroyable commentaire, qu'on dirait emprunté de *Justine* ou des *Liaisons dangereuses* (2) :

« Quoique le spectacle fût peu dangereux, il n'en était pas moins une occasion de vives émotions, plus sensuelles qu'on ne croirait. Au moment même du choc, quand les trompettes se taisant tout à coup, les chevaux lancés se heurtaient, quand les lances fragiles se brisaient sur l'impénétrable armure, le coup frappait ailleurs encore, les dames se troublaient et devenaient vraiment belles. Que s'il n'y avait rien de fait, s'il fallait recommencer, si le cavalier revenait à la charge, plus d'une ne se connaissait plus ; il n'y avait plus alors de ménagement, de respect humain. On jetait, pour encourager celui qu'on croyait en péril, gant, bracelet, tout ; on aurait jeté son cœur.... »

Ailleurs, décrivant un repas, il donne force détails sur « une figure de femme qui jetait de l'hypocras par la mamelle droite », sur un entremets formé « d'un petit enfant tout nu qui pissait eau rose continuellement (3) ».

En réalité, tout l'arsenal pseudo-pathologique de Michelet n'est qu'un trompe-l'œil, qui sert à masquer l'indigence des preuves, l'audace des affirmations. Il écrit, non pas *ad narrandum*, comme les anciens historiens, ni *ad intelligendum*, comme disait Fustel de Coulanges, mais seulement *ad probandum*, et j'ajouterai, tandis qu'on peut encore parler latin, *præstante irâ* (4) *et studio*. Il subordonne toute l'histoire des temps modernes à celle de la Révolution, et les idées générales, les rapprochements symboliques lui tiennent bien plus au cœur que les *petits faits* dont parle le Dr Michaut ; il déclare même « fausse et banale la philosophie des grands effets par les petites causes » (5).

Au surplus, la physiologie de Michelet ne tient pas longtemps contre son esprit naturellement mystique. C'est ainsi qu'après avoir caractérisé chacune de nos provinces dans son magnifique *Tableau de la France* et dépeint de la façon la plus brillante et la plus précise toutes les influences du sol, du climat et de

(1) Tome XV, p. 128, 130.
(2) Tome VII, page 143.
(3) Tome VII, page 141.
(4) Michelet, quoique né à Paris, était fils de la colérique Picardie, comme lui-même l'appelle.
(5) Tome VIII, page 141, note.

la race, il termine par cette conclusion inattendue et tant soit peu contradictoire : « La fatalité des lieux a été vaincue, l'homme a échappé à la tyrannie des circonstances matérielles... La société, la liberté ont dompté la nature, l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse, *l'esprit a triomphé de la matière..* » (1).

D'autre part, en ses œuvres d'imagination, pleines d'un charme morbide, *l'Oiseau*, *l'Insecte*, *l'Amour*, etc., l'observation scientifique n'intervient guère. Michelet, au contraire, y applique à l'histoire naturelle et à la physiologie les mêmes procédés de lyrisme divinatoire, d'inspiration exaltée qu'il a introduits dans l'histoire. C'est la pythonisse qui se fait naturaliste, mais ne consent pas à descendre de son trépied (2).

Cependant, d'autres historiens ont admirablement tiré parti de leur connaissance des choses de la médecine et surtout de ce qu'on appelle aujourd'hui les sciences anthropologiques. L'illustre Cuvier leur avait montré la voie, quand il proclamait : « Jamais en Champagne on ne pensera comme en Auvergne, parce qu'en Champagne il y a de la craie et en Auvergne du granit, parce que l'un de ces sols est plat et l'autre montueux ; de là dérivent des cultures particulières, des mœurs spéciales, et les mœurs font d'abord les idées, quelquefois les croyances (3). »

Je citerai en première ligne les deux Thierry, dont les travaux d'ethnologie ont mis en pleine lumière l'action prépondérante, décisive et pour ainsi dire fatale, de la race, de l'hérédité. Dès 1824, par conséquent bien avant Michelet, Augustin Thierry affirmait : « Les nouvelles recherches physiologiques, d'accord avec un examen plus approfondi des grands évènements, qui ont changé l'état social des diverses nations, prouvent que la constitution physique et morale des peuples dépend bien plus de leur descendance et de la race primitive à laquelle ils appartiennent, que de l'influence du climat sous lequel le hasard les a placés. »

Puis vint notre grand Sainte-Beuve (4), qui est bien des nôtres celui-là, comme l'a démontré, ici même, notre cher Directeur. Appliquant à la critique les procédés de l'anatomie, qui perce tout à jour et n'est dupe de rien, il s'efforça toujours d'expliquer l'œuvre par l'homme, de les rattacher au temps et au milieu, de faire ce qu'il appelait lui-même *l'histoire naturelle des esprits*. « La personne de l'écrivain, a dit Sainte-Beuve (5),

(1) Tome II, page 182.
(2) Barbey d'Aurevilly parle quelque part de ce « naturaliste né tout à coup à quelque chose comme 70 ans, vieux danseur de la danse de Saint-Guy des idées, vieille bayadère apocalyptique, qui a inventé le triboulettisme historique. »
(3) *Discours sur les révolutions du globe*.
(4) Sainte-Beuve n'aimait pas Michelet : en ses 28 volumes de *Lundis*, qui constituent un véritable cours de littérature universelle, un trésor biographique, il n'y a rien sur cet écrivain si fécond, et, en somme, de premier ordre.
(5) *Causeries du Lundi*, article sur Balzac.

son organisation tout entière s'engage et s'accuse d'elle-même jusque dans ses œuvres ; il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée, mais avec son sang et ses muscles. La physiologie et l'hygiène d'un écrivain sont devenues un des chapitres indispensables dans l'analyse qu'on fait de son talent. »

Je n'aurai garde d'omettre Taine, le plus parfait, le mieux informé des historiens physiologistes, dont l'œuvre positive et sévère, essentiellement objective, diffère absolument, sans comparaison possible, de celle tout imaginative, purement subjective, de Michelet.

J'accepte donc pleinement pour l'histoire (tout comme le Dr Michaut, qui ne m'a pas compris sur ce point) le secours précieux de la médecine et des sciences qui gravitent autour d'elle ; et je repousse uniquement les écarts, les abus de cette intervention, si flagrants dans l'œuvre de Michelet.

Le véritable système historique de Michelet procède à la fois de la divination et du pamphlet. Sur ce dernier point, nous possédons son aveu dépouillé d'artifice, en une lettre où il félicite Mario Proth de la publication de son Bonaparte : « Votre livre a cassé les vitres, *perdu le respect. C'est l'essentiel en histoire pour être vrai* (1). » Pareille théorie contraste étrangement avec l'opinion chère à Th. Carlyle : « Nul homme n'est un héros pour une âme de valet (2). »

Personne n'a jamais contesté la profonde érudition de Michelet, encore qu'un peu touffue et désordonnée. Mais quant à dire. comme le Dr Michaut, qu' « il fut un des premiers à compulser les documents, à fouiller les archives » (3). c'est à peu près comme si l'on prétendait que Laënnec fut un des premiers à faire de la clinique. L'histoire ne va pas sans documents, et le vieil Hérodote est le père de l'histoire, aussi légitimement qu'Hippocrate est le père de la médecine. Il a fouillé les archives de son temps, et plus tard Polybe et Strabon entassèrent les documents. Ecoutez, pour vous en convaincre, cet éloge magistral de l'historien géographe Strabon (4) :

« Avec une curiosité passionnée, il scrute tout, il embrasse tout.... Il n'est étranger à aucune étude, à aucun genre de connaissances.... Il ne se borne pas à caractériser les langues, les mœurs, les institutions des races, il examine leur nature physique, et se plaît à en comparer les types. Voyages de terre et de mer, histoire, philosophie, poésie même, il sait tout, il use de tout avec cette réserve et cette droiture de sens qui ont fait de lui un des oracles de la critique ancienne. »

---

(1) Lettre du 11 décembre 1869, publiée par Et. Charavay, dans la *Revue Bleue* du 28 mai 1898.

(2) *Les Héros*, traduction Izoulet, page 288.

(3) *Chronique médicale*, du 15 juillet, p. 440. — François Coppée exprime la même opinion dans une préface qu'il a mise à une toute récente édition de l'*Oiseau*.

(4) *Histoire des Gaulois*, par Amédée Thierry, tome I, page 11, 9e édition, 1874.

La célèbre définition de Michelet, « l'histoire est une résurrection », a fait fortune, et pourtant sous cette formule lapidaire il n'y a au fond qu'un truisme. Qu'est-ce, en effet, que l'histoire, sinon la reproduction aussi exacte et vivante que possible, cinématographique si j'ose dire, du passé ? Qu'il s'appelle Tacite ou Saint-Simon, Thiers ou Carlyle, l'historien digne de ce nom s'efforce d'insuffler la vie à ses personnages et de créer des tableaux vivants. Michelet excelle évidemment à donner du relief et de la couleur à ses figures ; mais la passion le déborde et le fait choir aussitôt dans le roman, l'hyperbole ou la caricature. Cependant, à force d'affirmer toujours sans douter jamais, il finit par imposer à beaucoup sa conviction et n'est pas loin d'être considéré comme un voyant, une sorte de somnambule du passé.

Que vaut réellement ce don d'évocation qu'on lui prête, et où est le critérium de ses affirmations ? N'y a-t-il pas là un simple abus de la métaphore pour marquer que Michelet est un grand artiste, un dramaturge puissant ? La clairvoyance, en réalité, a plus d'une fois manqué à Michelet dans les choses contemporaines, seules accessibles à la vérification : c'est ainsi qu'il prône l'infaillibilité du peuple, vante en toute occasion les vertus de l'Allemagne (1) et dédaigne profondément l'Angleterre et la Russie, « ces deux géants faibles et bouffis qui font illusion » (2).

J'avais noté, dans ma première lettre (3), qu'on ne lisait guère Michelet. J'ai eu depuis la satisfaction de voir la même thèse développée dans une excellente étude, d'ailleurs apologétique, et publiée sous la signature de M. Georges Meunier (4). C'est que Michelet est ce qu'on appelle un auteur difficile, qui étonne et déroute vite les lecteurs ignorants de l'histoire ou mal préparés, et ne peut intéresser que des lettrés déjà initiés (5).

Si maintenant l'on me demandait de conclure, je dirais volontiers que Michelet fut un grand, très grand écrivain, vrai poète, apôtre de la démocratie, ami du peuple jusque dans ses verrues, historien passionné de la Révolution ; mais historien scientifique, physiologiste, *historien national* surtout, ainsi qu'on vient de le proclamer officiellement dans toutes les écoles de France, jamais de la vie !

Dans le coin des poètes, au Luxembourg, on a gravé sur le

---

(1) « Le monde germanique est dangereux pour moi. Il y a là un tout puissant lotus qui fait oublier la patrie. » Tome II, p. 141.
« L'Alsace est une Allemagne, moins ce qui fait la gloire de l'Allemagne : l'omniscience, la profondeur philosophique, la naïveté poétique. » Id., page 180.

(2) *Le Peuple*, Introd. et II, 3.

(3) *Chronique médicale* du 1er juin 1898.

(4) *Pourquoi on ne lit plus Michelet* (*Revue Bleue* du 18 juin 1898).

(5) Impossible, par exemple, de rien comprendre dans Michelet à l'affaire du Collier de la Reine.

socle du monument de Sainte-Beuve sa devise familière : *le vrai seul* !

Si les épitaphes n'étaient pas menteuses, on verrait écrits sur le tombeau de Michelet : *Délire et Poésie.*

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Quelques dates de l'Histoire de la Pharmacie Parisienne,

Par M. le Professeur G. Planchon, Directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris.

On est toujours surpris de constater combien sont vagues et indécises les connaissances que possèdent sur leur histoire les membres d'une Compagnie et plus étonné encore de voir entachés de grosses erreurs des documents commémoratifs qui devraient n'y laisser aucune prise. C'est ainsi, par exemple, qu'une plaque en marbre, placée en 1835, à l'Ecole de la rue de l'Arbalète, fait remonter aux temps de Houel, en 1587, le Collège de Pharmacie, qui n'exista que près de 200 ans plus tard (1).

La Corporation des Epiciers-Apothicaires était depuis longtemps en plein développement lorsqu'un philanthrope intelligent qui en faisait partie, Nicolas Houel, eut la généreuse pensée de fonder à ses frais une institution charitable, destinée en même temps aux pauvres malades et à des jeunes orphelins, qu'il désirait voir élever dans l'*art de l'apothicairerie*. Après un essai sans résultat dans le quartier du Temple, à l'hôpital des Enfants rouges (1576), il appliqua à cette œuvre tous ses efforts et toute son activité dans un ancien hôpital du Faubourg Saint-Marcel, désert et abandonné, qui prit dès lors (1578) le nom de *Charité Chrétienne.*

Des circonstances malheureuses entravèrent son entreprise et, à la fin de sa vie, sa fortune épuisée, il la laissa dans un état assez misérable. Des prétendants nombreux : chapelain de la Charité, maîtres des petites écoles, doyens et suppôts de l'Université, docteurs régents de la Faculté de Médecine, Corporation des Apothicaires, se disputèrent le peu qui en restait. En 1624, un arrêt intervint ne laissant aux Apothicaires qu'une langue de terre entre la rue de Lourcine et celle de l'Arbalète. Mais la Corporation recueillit pieusement la pensée de M. Houel et eut à cœur de la réaliser.

(1) Voici l'inscription gravée sur la plaque :

Ædificium
Munificentia Nicolai Houel
Collegio Pharmaceutico
Datum An. MCLXXXVII
Vetustate Dilapsum Studiis Exiguum
Ex ære Scolastico
a Curatoribus
Restitutum et Dilatatum
An. Dom. MDCCCXXXV.

Nous avons à peine besoin de faire remarquer, ce qu'établira la présente note : que l'édifice en question ne fut construit qu'après la mort d'Houel, par la Corporation des Apothicaires, à leurs frais et bien longtemps avant l'établissement du Collège, qui date de 1777.

Elle acheta en 1626 un terrain qu'elle ajouta à son lot primitif, et sur ce terrain elle bâtit la maison qui devait pendant plus de deux siècles et demi abriter son enseignement. Le Jardin des Apothicaires fut créé tout autour et devint le centre d'une remarquable activité, à laquelle participèrent successivement les Charras, les Lemery, les Geoffroy, les Rouelle.

Ce n'était point cependant sans difficultés que la Corporation vivait dans le milieu qu'elle s'était créé. Des luttes fréquentes étaient la conséquence de sa situation particulière vis-à-vis d'autres compagnies.

Liés aux épiciers par une commune origine, les Apothicaires cherchaient toujours de plus en plus à s'en séparer, en développant le côté scientifique de leur profession, et s'appuyant sur la nécessité de ces études pour arriver à un exercice efficace, ils contestaient aux simples épiciers le droit de se livrer à la préparation et à la vente des médicaments. De là des querelles incessantes, que leur contact forcé rendait plus vives et plus opiniâtres. D'autre part, ils concentraient dans la Faculté de Médecine des entraves à leur désir d'enseignement. Des tentatives de cours public étaient fréquemment réprimées et finalement empêchées.

Cette situation difficile cessa par l'établissement du Collège de Pharmacie, en 1777. Les apothicaires étaient dès lors débarrassés d'une association intime avec les épiciers ; en même temps, ils devenaient libres de donner l'enseignement à leurs élèves. C'était un double bienfait dont ils profitèrent avec empressement.

Vint la Révolution, hostile aux Corporations et aux monopoles. Beaucoup d'institutions du passé sombrèrent ou disparurent momentanément. Le Collège de Pharmacie, seul resté debout parmi ces ruines, continua sa marche régulière avec ses formes, son organisation et ses professeurs.

Profitant d'une disposition de la Constitution, les membres du Collège, c'est-à-dire les pharmaciens de Paris se constituèrent en *Société libre*, avec une *Ecole gratuite* et continuèrent, sous cette nouvelle forme, les traditions du passé.

Fourcroy les protégeait de sa haute influence ; Parmentier et Vauquelin leur apportaient le secours de leur autorité scientifique. C'est ainsi qu'ils vécurent jusqu'à la création des Ecoles spéciales de Pharmacie établies par la loi de Germinal an X.

Une existence officielle était désormais assurée aux établissements d'instruction pharmaceutique. Un corps de professeurs, nommés par le gouvernement, donnait l'enseignement, qui brilla d'un vif éclat avec les Vauquelin, les Bouillon-Lagrange, les Pelletier, les Caventou, les Bussy et les Guibourt.

L'Ecole administrait elle-même ses finances. Elle était en pleine voie de prospérité, quand, en 1841, elle entra dans l'Université de France, au même titre que les Facultés de l'Etat.

C'est sous ce régime qu'elle avécu et vit encore jusqu'au moment prochain où l'Université de Paris renaissante va lui ouvrir de nouvelles destinées.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'Hygiène de l'Impératrice d'Autriche.

Au lendemain du stupide et criminel attentat (1), qui a fait courir un frisson d'épouvante et d'horreur dans tout le monde civilisé, il eût pu paraître malséant de parler de l'infortunée victime d'un fanatique assassin, autrement qu'avec une respectueuse sympathie.

Ce n'est pas que la souveraine défunte n'ait été jamais aux prises qu'avec la critique malveillante ; mais ce qu'on peut dire, sans entacher en rien sa mémoire, c'est qu'elle fut parfois d'humeur inégale, témoignant de goûts bizarres, d'une singularité d'esprit inquiétante.

C'est après la naissance de l'archiduc Rodolphe, son troisième enfant, celui qui devait périr si mystérieusement dans le drame de Mayerling, que la jeune impératrice fut frappée du mal qui ne devait la quitter qu'avec la vie : elle tomba dans une sorte de maladie de langueur, une mélancolie incurable, qu'elle tenta vainement de dissiper par de nombreux voyages hors de ses Etats.

C'est d'abord à Madère, où elle séjourne un an, vers 1860, qu'elle va chercher le repos du cœur et le calme de l'esprit. Puis c'est l'Italie, la Suisse qu'elle parcourt, sans trouver le port d'attache de ses désillusions.

Rentrée à Vienne, elle essaiera de dissiper ses noires idées en se livrant aux exercices violents : à l'équitation, à la chasse à courre pour lesquelles elle se prend d'une véritable passion.

Au cours d'un *fox-hunting*, en Irlande, elle fait une chûte grave ; une maladie de cœur, suite de ce surmenage excessif, ne tarde pas à se déclarer. Elle est contrainte de renoncer à ses sports favoris.

Elle se remet en route pour le Cap-Martin, pour Alger, pour Biarritz, retourne en Suisse, enfin se fixe pour un temps à Corfou : une halte dans cette existence agitée.

Entre temps, et en manière de délassement, elle s'est mise à l'étude du grec, et comme toujours avec une ardeur sans mesure, que son médecin lui conseilla à maintes reprises de tempérer, craignant les suites d'une forte tension cérébrale. On dut même choisir, pour son lecteur, un médecin, dont la mission était plus de soigner son imagination fantasque que d'encourager ses goûts littéraires.

L'Impératrice Elisabeth supportait malaisément les conseils qu'on lui voulait prodiguer sur sa santé. En médecine, elle donnait la préférence à l'homœopathie et témoignait d'une prédilection marquée pour la méthode thérapeutique du comte César Mattei, de Bologne. La Cour suivait son exemple, ce qui procurait une nombreuse clientèle aux adeptes du système de Hahnemann. L'Impératrice se gardait néanmoins de consulter les homœopathes de profession : « Je ne veux pas blesser, disait-elle, le Dr Widerhoffer, qui a si bien soigné nos enfants lorsqu'ils étaient petits. »

Le Dr Widerhoffer, qui était un allopathe convaincu, avait réussi à

(1) L'Impératrice d'Autriche a été assassinée par un anarchiste italien, le 10 septembre 1898.

conserver l'existence très menacée de la jeune archiduchesse Marie-Valérie (1868) et on lui en avait conservé une vive reconnaissance. Dans son enfance, la fille de l'impératrice Elisabeth était maladive, sujette à des accès de fièvre. La mère passa bien des nuits au chevet de son enfant, exigeant, avec cette exaltation qui était le fond de sa nature, que le Dr Widerhoffer vint plusieurs fois par jour, et qu'il changât chaque fois de vêtement, de peur des microbes.

Personnellement, l'Impératrice n'avait pas grande foi dans la médecine, mais elle observait avec rigueur les prescriptions de l'hygiène. Pour conserver la sveltesse de sa taille, et la jeunesse du teint — dont elle était très fière — elle s'était astreinte au régime le plus sévère.

Dès son lever, à 5 heures en toute saison, elle prenait un bain d'eau distillée. Puis elle faisait une heure de marche, dehors s'il faisait beau ; en cas de pluie, dans une galerie ou le long d'un corridor.

Vers 6 heures, elle prenait une tasse de thé, et un seul biscuit. Elle consacrait deux heures à sa toilette, bien qu'elle ne portât que des robes toujours très simples.

A 10 heures, avait lieu le déjeuner, qui se composait d'une tasse de bouillon, d'un œuf, ou de quelque autre mets de facile digestion. C'étaient ensuite de grandes promenades, et des exercices de toutes sortes.

Quand l'Impératrice était seule, le dîner n'était pas servi. Si elle avait des invités, elle présidait le repas, mais sans y prendre part. Tout au plus prenait-elle du lait glacé, ou des œufs crus, avec une gorgée ou deux de Porto. Des bains de vapeur, des séances de massage suédois étaient le complément obligé de ce régime culinaire.

Une habitude qu'elle conserva longtemps, c'était celle de dormir, comme l'on conte que nos lointains aïeux dormaient, sans vêtement. Et cela aussi bien en voyage, dans ses fréquentes et lointaines excursions, qu'à la Hofburg, sa résidence à Vienne. Il lui arriva même à ce propos, il y a huit ans environ, au mois de mai 1890, une mésaventure, qui dut faire réfléchir la souveraine sur les inconvénients qu'il peut y avoir pour une femme, fût-elle impératrice, à s'affranchir des lois de l'étiquette, voire même dans la chambre à coucher d'un wagon réservé. Le train impérial traversait l'Allemagne. Comme il arrivait près de Francfort, il se produisit une collision. Seul, heureusement, le sleeping où reposait l'auguste voyageuse demeura intact. Songe-t-on à ce qu'il serait advenu si l'impératrice fut tout à coup apparue, à la lueur des flambeaux,

> Belle, sans ornement, dans le simple appareil
> D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil !...

Vieux-Neuf médical

Du charlatanisme en fait de médecine.

Ce titre n'est pas de nous : nous le trouvons dans le *Journal des Dames et des Modes* du 29 août 1813, en tête de l'article qu'on va lire, et qu'on croirait écrit d'hier, tant est vrai le dicton souvent réédité : *Nil novi...* H. Gaidoz.

« Des médecins recommandables par leur savoir n'ont pas craint

« d'employer le charlatanisme qui procure facilement des succès. Tel « est le docteur X.., qui racontoit lui-même dans ses leçons plusieurs « moyens qu'il avoit employés pour acquérir de la célébrité. Il en- « voyoit à trois heures du matin son domestique avec une voiture, « dans les principaux hôtels de Paris ; ce domestique adroit frappoit « à la porte, réveilloit le portier, et lui disoit avec vivacité : Avertis- « sez promptement M. X... que je viens le chercher avec une voiture « pour se rendre chez le prince un tel qui se meurt. — Je ne connois « pas M. X..., disoit le portier. — Comment, vous ne connoissez pas « le plus habile médecin de Paris, qui demeure dans telle rue. — Non. « — Cependant, je viens de chez lui ; on m'a dit qu'il étoit dans votre « hôtel, auprès d'un malade. — Il n'y a pas de malade ici. — Ah ! par- « don, je me suis trompé de numéro... et il alloit plus loin répéter la « même scène. Le lendemain les portiers de s'entretenir du fameux « médecin des princes ; leurs propos alloient aux femmes de cham- « bre, de celles-ci à leurs maîtresses ; et, au premier malaise, à la « première vapeur, le docteur X... étoit appelé. Ce docteur avoit ici « l'habitude de se faire écrire à la porte de chaque ambassadeur étran- « ger qui arrivoit à Paris. Son Excellence lisoit sur la carte de visite : « X... *médecin du corps diplomatique*. Plusieurs regardoient cette qua- « lification comme un titre, et faisoient appeler le docteur, croyant « céder à un usage établi.

« Voici un tour plus innocent. Lorsque F., médecin de Montpel- « lier, arrivoit dans une ville où il n'etoit pas connu, il faisoit rede- « mander au bruit du tambour un chien qu'il prétendoit avoir perdu, « et promettoit vingt-cinq louis à qui le rameneroit. Le tambour, au « lieu du signalement du chien, donnoit celui du maître, ayant soin « d'en indiquer la demeure, et d'en décliner les titres, qualités et aca- « démies. (Comme on voit, ce tambour sortoit de la question, et se « mêloit de ce qui ne le regardoit pas). Bientôt il n'étoit bruit dans la « ville que du docteur F. et de ses talens. Savez-vous, disoit-on, « qu'il est arrivé un fameux médecin, un homme bien habile ? Il faut « qu'il soit très riche, car il offre vingt-cinq louis à celui qui lui fera « retrouver son chien. Le chien ne se trouvoit pas ; mais on savoit « où trouver l'hôtellerie du docteur ; et l'on y couroit échanger de « l'argent contre des paroles.

« Quand on dîne plusieurs fois avec le docteur S..., dans différen- « tes maisons, on voit son domestique accourir au dessert, lui parler « à l'oreille ou lui remettre un billet. Le docteur se lève avec empres- « sement : *Pardon*, dit-il, *mille pardons, mais le cas est urgent... Oh ! le* « *maudit état, qui me prive toujours d'être avec les personnes que j'aime le* « *mieux ?* il s'esquive à ces mots, bien persuadé qu'on va parler de « son mérite, et il court chez lui prendre son café, car nul malade ne « l'attend. »

Tant plus cela change !...

Pages humouristiques.

Déférence.

On dit : poli comme un.. nez d'ours,
Avec mille autres vilenies.
Moi, je soutiens que les amours
Des ours défient les calomnies.

Ils doivent aimer comme nous
Sans trop de brutales caresses,
Et n'user que de rythmes doux
Pour mieux accorder leurs tendresses.

Quant à nous, experts sur le cas
Et bien stylés par nos nourrices,
Gardons, en amants délicats,
L'art des approches séductrices.

N'imitons pas ces lourds dragons
Qui font, cruels et sanguinaires,
Sauter les portes et les gonds
D'un seul coup, sans préliminaires.

Dans les redressements fieffés
De nos bons tissus érectiles,
Restons corrects et décoiffés,
Car ces apprêts-là sont utiles.

Corbleu ! si nos succès sont grands
Auprès de nos femmes de France,
C'est que nos canaux déférents
Sont toujours pleins... de déférence !

E. Ponvosin (de Saint-Mandé).

ECHOS DE PARTOUT

—

Ce que coûte un malade dans les hôpitaux de Londres.

Le prix d'une journée de malade varie beaucoup suivant les hôpitaux, depuis 12 francs à Chelsea Hospital pour femmes, jusqu'à fr. 2.50 à l'hôpital orthopédique et au Central London Ophtalmic.

Parmi les hôpitaux les plus coûteux, il faut ranger l'hôpital d'accouchement, 10 francs ; l'hôpital royal pour les maladies de poitrine, 10 francs ; le Metropolitan, 9 francs ; le Cancer and Samaritan, fr. 8.50.

Parmi les hôpitaux bon marché sont : le West London, fr. 2.75 ; l'East London pour enfants, fr. 3.25 ; le Great Northern Central, fr. 3.60. (*Gazette médicale de Liège.*)

Le monument de Gilbert.

La petite ville de Fontenay-le-Château (Vosges) vient d'élever un monument à la mémoire du poète Gilbert, dont on a fait le représentant des poètes d'hôpital, et qui est mort dans son lit, chez lui, à Paris, des suites d'une chute de cheval.

Gilbert a déjà un monument à Paris. Il est situé dans les catacombes, et est officiellement désigné sous le nom de « monument de Gilbert », bien qu'il ne contienne pas les restes du poète, probablement mêlés aux ossements provenant du cimetière Saint-Innocent et de Saint-Nicolas des Champs, et qui sont enterrés dans la crypte voisine.

C'est un petit monument lacrymatoire, où l'on a gravé la fameuse strophe :

Au banquet de la vie, infortuné convive..

(*Le Journal*).

Employé-médecin d'un journal.

Pour une annuité de 12.000 francs, M. le Dr X... s'engage à donner tous les jours, au siège du *Supplément de la France*, dans des locaux spéciaux, une consultation médicale gratuite à tous les acheteurs du *Supplément de la France* qui se présenteraient avec un bon de l'administration du journal, et cela quel qu'en soit le nombre et pendant une année.

Il répondra, en outre, à toutes les demandes de consultation par correspondance, accompagnées du même bon.

(*Le Réveil médical*, 1er juillet 1898.)

La Clientèle dans le Sud-Africain.

Le Dr Et. Saint-Hilaire a transmis au *Syndicat des médecins de la Seine*, une lettre d'un de ses amis établi au Transvaal, qui contient des renseignements sur la situation médicale dans le Sud-Africain. De jeunes médecins célibataires, connaissant l'anglais, pourraient aller s'établir soit à Lourenço-Marquez (Mozambique), soit au Transvaal, contrée qui, dans certains endroits, est malsaine, mais n'a pas de médecins sérieux.

Le prix des visites est fort élevé : 500 francs pour six ou huit visites dans le mois. Deux médecins français sont attachés au sanatorium de Durban et priment, comme praticiens, tous les médecins d'autre nationalité. Un médecin italien, mort récemment d'une fièvre pernicieuse, avait pu économiser 225.000 francs en cinq ans.

Le médecin de la Compagnie Transvaalienne du chemin de fer est logé et reçoit 1.500 francs par mois, et a, pour visiter sa clientèle, les parcours gratuits, avantage précieux dans un pays où le coût du transport est de 5 fr. pour 3 kilomètres.

Au Mozambique, et en particulier à Lourenço-Marquez, où l'on parle français, anglais et portugais, il n'y a que des médecins portugais, qui sont tous syndiqués et prennent des honoraires fort élevés. Une fabrique verse 250 francs par mois au Syndicat pour deux visites qui ne sont pas toujours faites régulièrement.

« De jeunes médecins très sérieux, dit en terminant l'auteur de la lettre, ne craignant pas de s'expatrier, de braver l'isolement de ces pays sauvages et les fièvres à l'état permanent, parlant anglais, auraient, j'en suis moralement convaincu, de grandes chances de réussite. »

Avis aux amateurs, qui n'ont qu'à s'adresser au Dr Et. Saint-Hilaire, 11, avenue de l'Opéra. Notre confrère les mettra en rapport avec son ami du Transvaal. (*France Médicale.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

—

SEPTEMBRE

20 septembre 1703. — *Mort de Saint-Evremond.*

Bayle, parlant à Mathieu Marais de la mort de Saint-Evremond, lui écrivait, en 1705 : « Il est de notoriété publique que Saint-Evremond ne fut préparé à ce passage ni par aucun prêtre, ni par aucun

ministre. J'ai ouï assurer que l'envoyé de Florence lui offrit de lui envoyer un ecclésiastique, ou même qu'il le lui avait envoyé, et que cet ecclésiastique lui ayant demandé *s'il ne voulait pas se réconcilier* ? — De tout mon cœur, répondit le malade. Je voudrais me réconcilier avec l'appétit, car mon estomac ne fait plus ses fonctions accoutumées. »

Cette anecdote peint bien le personnage, et le ton s'en accorde parfaitement avec celui d'une lettre écrite à Desmaisseaux, peu de jours après la mort du philosophe, par M. Lefèvre, vieil ami de Saint-Evremond et son médecin depuis quarante ans. Voici cette lettre, qui figure dans un ouvrage (1) peu répandu, bien qu'excellent, et dont l'original se trouve à Londres à la Bibliothèque du *British Musæum* :

« Je ne pus, Monsieur, vous écrire jeudi pour vous marquer « qu'enfin notre illustre vieillard avait fini sa course. Ce fut dans la « nuit de ce jour qu'il expira sans peine, après peu ou point d'ago- « nie. Voyant que depuis quelque temps il ne pouvait se réconcilier « avec l'appétit, il se résolut, avec assez de courage, à se sentir mou- « rir, car il eut la connaissance nette, jusqu'à la fin, et sans démentir « son caractère de philosophe épicurien, qu'il a soutenu jusqu'au bout « il a fait connaître aux uns et aux autres, catholiques et protestants, « qu'il n'avait pas besoin, pour bien mourir, des cérémonies de ce « monde : c'est l'expression dont il s'est servi. Il a eu, presque jus- « qu'au dernier jour, un vif ressouvenir des choses qui pouvaient flat- « ter le goût. Il me disait là-dessus tous les jours quelque chose de « nouveau. Il a fait son testament par lequel il déclare milord Gallo- « way (marquis de Ruvigny) exécuteur. Il vous laisse quatre-vingts li- « vres sterling pour les services que vous lui avez rendus en plusieurs « occasions. Ses livres et manuscrits sont légués au docteur Sylves- « tre et au dit mylord. Ils auront peut-être l'un et l'autre besoin de « vous pour les aider dans le besoin qu'on a de faire vivre ce rare « homme chez la postérité. Si vous aviez été ici, nous aurions pu vous « communiquer les livres dont vous aviez besoin. D'autres le feront « apparemment. Nous l'enterrons ce soir dans Westminster-Abbey, « sur le canton des poètes, historiens, critiques, etc. Nous avons cru « devoir inhumer ce héros de bel esprit en bonne compagnie. A votre « retour, je serai ravi de vous voir pour vous dire bien des choses « dont les bornes de cette lettre m'empêchent de vous faire part.

« Je suis parfaitement, Monsieur, tout à vous,

LEFÈVRE. »

« Il est mort *ex marcore et senio*. C'est là sa maladie : moins changé après sa mort que pendant la langueur de son dernier état. »

Saint-Evremond étant né le 1er avril 1613, avait 90 ans à l'époque où il succomba : le Dr Lefèvre avait donc raison de dire qu'il était mort de vieillesse.

21 septembre 1822. — *Exécution des 4 sergents de la Rochelle.*

Quatre sous-officiers du 45e de ligne, Bories, Pommier, Goubin et Raoulx, condamnés à mort pour avoir tenté de soulever leur régiment contre le gouvernement de la Restauration, furent exécutés en

(1) Sayous, *La Littérature française à l'étranger*, t. II, p. 274-275.

place de Grève. Il s'en fallut de peu qu'ils n'échappâssent au dernier supplice : ils faillirent être sauvés par un étudiant en médecine. L'incident, assez ignoré, a été rapporté en ces termes par le Dr Véron, dans ses attachants *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (1) :

« Un jeune élève en médecine, M. Guillié de La Tousche, qui se livrait à des travaux anatomiques à Bicêtre, vint prévenir M. de La Fayette qu'avec l'aide d'un chirurgien interne de l'établissement, M. Margue, il pouvait faire évader les quatre condamnés. Le directeur consentait à donner son concours, si l'on voulait lui assurer un capital dont le revenu équivaudrait à ses appointements, qui étaient de trois mille francs. On réunit soixante-dix mille francs, qui urent remis par M. le colonel Dentzel à M. de La Tousche. Les colonels Dentzel, Fabvier, MM. Ary Scheffer, Horace Vernet et quelques autres personnes se chargeaient de préparer les moyens de fuite pour les quatre sergents, le directeur et son oncle, vieux prêtre, aumônier de Bicêtre. Mais l'ecclésiastique avertit le préfet de police. Le directeur, alors, changea de rôle. Il déclara qu'il avait attendu, pour parler, que l'affaire fût plus avancée. On lui ordonna de poursuivre. Au jour fixé, MM. Margue et de La Tousche se présentèrent. M. de La Tousche était porteur de dix mille francs en or, payables d'avance, et de soixante mille francs en billets de banque qui ne devaient être donnés qu'après l'évasion. L'or fut étalé sur la table pour être compté. A ce moment un maréchal-des-logis de gendarmerie et deux gendarmes entrèrent brusquement et se précipitèrent vers la table. M. de La Tousche put se rejeter derrière la porte. Profitant de la connaissance des lieux, il gagna la salle de dissection, s'y déroba à toutes les recherches, franchit, le lendemain, à la pointe du jour, le mur du cimetière de l'hospice, rentra à Paris et fit remettre au colonel Dentzel les soixante mille francs qu'il avait sauvés.

Le 19 novembre, cette affaire se vida en police correctionnelle. Le colonel Fabvier fut acquitté ; le colonel Dentzel fut condamné à quatre mois de prison ; M. Margue et M. de la Tousche, ce dernier *défaillant*, à trois mois.

L'exécution des quatre sergents eut lieu le 21 septembre 1822. »

23 septembre 1738. — *Mort de Boerhaave.*

La renommée de Boerhaave comme praticien n'a pas besoin d'être une fois de plus établie. Celui à qui un mandarin de la Chine envoyait une lettre avec cette suscription : *A M. Boerhaave, en Europe*, était universellement connu : nul ne saurait donc être surpris que sa mort ait été universellement regrettée, ainsi que confirmerait, s'il était nécessaire, la lettre *inédite* ci-après, que nous devons à l'obligeance, si souvent mise à contribution, de M. Noël Charavay :

Monsieur (2),

« Je me revois dans le cas de vous réitérer une demande que j'ai eu

(1) T. II, p. 139-140.

(2) Nous ignorons le nom du correspondant du marquis de Fénelon, l'auteur de la lettre. Habile diplomate, lieutenant de Maurice de Saxe et neveu du célèbre archevêque de Cambrai, le marquis de Fénelon fut tué à la bataille de Rocoux, le 11 octobre 1746.

« l'honneur de vous faire souvent et que vous avez toujours écouttée « favorablement. Madame de Fenelon est prête d'entrer dans son « neuvième mois pour accoucher. La position d'une sonette comme « les autres fois en dehors de la porte de Leyden par où on entre ve- « nant de La Haye, qui puisse s'entendre des gardiens en dedans « avec ordre d'ouvrir à toutes les heures de la nuit où l'on pourra ve- « nir chercher le chirurgien Denis pour madame de Fenelon, est « Monsieur la faveur dont j'ai eu l'honneur de vous demander le re- « nouvellement. Permettez-moi de l'espérer de la continuation de « vostre bonté.

« Vous avez perdu en Monsieur Boerhaave un ami bien digne « de tous les regrets. Le public les a partagez avec vous. En mon « particulier j'ai bien des sujets de ressentir vivement cette perte pu- « blique. Monsieur le cardinal de Fleury m'a témoigné dans une let- « tre que j'en ai reçue qu'il le regrettait infiniment et tout le cas qu'il « faisait de son sçavoir et de son mérite.

« J'ai eu l'honneur d'écrire à la veuve de cet illustre deffunct pour « lui marquer combien Madame de Fenelon et moy prenons part à sa « douleur et à celle de mademoiselle sa fille et le cher souvenir que « nous conserverons toute notre vie pour la mémoire de celui qu'el- « les ont perdu.

« Je suis avec tous les sentiments qui vous sont dus et la plus « haute considération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FENELON.

A La Haye, le 1er novembre 1738. »

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE[a]

—

Questions.

Les Epaves de la médecine : *l'espion Régnier*. — Il existe maintenant, grâce au Dr Cabanès, deux groupes désormais classiques dans notre état : les *Médecins ignorés* et les *Evadés de la médecine*. Leur étude s'impose aux rares esprits qu'intéresse la psychologie de notre profession, tout autant que celle des types aberrants importe au naturaliste philosophe. Cependant notre cher Directeur a sagement fait de répudier l'appellation de *Médecins à côté* (1), trop élastique en sa vague généralité, et qui emportera toujours avec elle une forte nuance de mépris.

Parmi les médecins, on s'avoue volontiers poète, artiste, bibliophile, collectionneur, vulgarisateur, journaliste, etc. ; absolument

(a) A partir d'aujourd'hui, cette rubrique figurera dans chaque numéro de la *Chronique*, pendant quelque temps au moins, la correspondance du journal devenant de jour en jour plus volumineuse, ce dont nous sommes loin de nous plaindre.

(1) *Chronique médicale* du 1er août 1898, p. 482.

comme Ingres était fier de son talent sur le violon. Certains même ne rougissent pas d'être propriétaires et s'établissent marchands de vin *à côté* de leur cabinet : comme le père de M. Jourdain, ces confrères très obligeants se connaissent fort bien en vins et en donnent à leurs amis — pour de l'argent. Mais qui se dira médecin à côté ? cela sonne mal et ressemble furieusement à médecin *à la côte....*

Voici venir une nouvelle catégorie : les *Epaves de la médecine*, dans laquelle je rangerais l'espion Régnier, à côté du trop fameux financier Cornélius Herz, des assassins Lapommeraye et Lebiez, etc.

On sait que Régnier, né à Paris en 1822, fit du droit et de la médecine, après avoir été reçu bachelier. En 1842-43, il est attaché à l'hôpital militaire d'instruction de Lille : refusé aux examens de sortie, on perd sa trace pendant cinq ans. On le retrouve à Paris mêlé d'une façon louche aux événements de mai et juin 1848, puis en Algérie où il se fait employer en qualité de chirurgien auxiliaire. Voilà bien des lacunes !

Au moment de la guerre de 1870, Régnier habite l'Angleterre, marié à une Anglaise aisée et père de six enfants. C'est alors qu'on le voit jouer un rôle aussi extraordinaire que mystérieux dans la lamentable histoire de la capitulation de Metz, et que pendant plusieurs semaines il se fait véritablement l'agent plus ou moins conscient des duperies de Bismarck auprès du plus exécrable des traîtres. Arrêté pendant l'instruction du procès Bazaine en 1873, il fut relâché après quatre mois de prévention ; et, le jour même où il devait déposer au procès de Versailles, le 19 novembre 1873, il s'enfuit, pris de peur, à l'étranger. L'année suivante (septembre 1874), un conseil de guerre le condamnait à mort par contumace.

Depuis lors, qu'est devenu Régnier ? A-t-on des renseignements plus précis tant sur ses années médicales que sur la période néfaste de sa déconcertante et paradoxale existence ? Entre Bismarck et Bazaine, comment Régnier est-il devenu le trait d'union nécessaire ?

D[r] E. Callamand (de Saint-Mandé).

Médecin traître ? — Est-il vrai que le principal chef de l'insurrection cubaine, Antonio Maceo, ancien muletier, d'origine mulâtre, ait été livré aux Espagnols par son propre médecin, le D[r] Maximo Certucha, qui reçut 50.000 pesetas pour cette trahison ? Il faut dire que le général Weyler et Certucha lui-même, qui habite actuellement la Havane, ont nié le fait.

Quelque confrère cubain, espagnol ou américain, pourra sans doute nous renseigner.

D[r] E. Callamand.

Un médecin barnum. — Avez-vous lu dans le *Cri de Paris* ce filet savoureux ? Si non, comme vous me permettrez de le supposer, laissez-moi vous le soumettre :

« On a fait grand bruit autour des débuts à Paris d'une divette de *music-hall* à qui Londres a fait fête. *Charmeuse* en delà de la Manche, elle ennuie en deçà. Elle n'a ravi personne, bien qu'elle s'accompagnât elle-même au piano et sa toilette, dont l'originalité consiste à être infiniment correcte jusqu'aux genoux, où elle s'arrête, n'a pas suffi à amener son succès. Les directeurs se sont avisés que la cause

de son échec était peut-être dans le choix de son répertoire, ennuyeux à l'excès. Mais la demoiselle ne fait rien sans un barnum des plus corrects, qui ne la quitte ni au théâtre ni à la ville, et le barnum consulté s'est opposé formellement à ce que rien soit changé au répertoire. Même la perspective de briser la carrière de la débutante ne put le faire fléchir. Au contraire. L'entêtement du barnum mystérieux fût demeuré longtemps inexplicable, si l'on n'avait récemment démasqué son incognito et reconnu dans le *manager* protecteur *l'un des plus célèbres médecins de Londres*, à qui la divette a tourné la tête là-bas, et qui depuis lui sacrifie sa clientèle. Il commencerait à se fatiguer de ses fonctions nouvelles et ne se soucierait pas du tout que le succès de la demoiselle l'obligeât à courir à sa suite les music-hall et les casinos du continent. De beaucoup il préférerait garder son amie pour lui seul. »

Et maintenant serait-il trop, trop indiscret de demander le nom du médecin anglais si favorisé ? Une revanche à prendre sur la trop pudique Albion.

F. D.

La suggestion thérapeutique au théâtre. — Le directeur le plus connu des théâtres de la société de son temps, Doyen, alors qu'il était encore jeune homme, fut atteint d'une fièvre opiniâtre, rebelle à toute médication. Ayant ouï parler de Lekain comme acteur de grand talent, il s'imagina que lui seul pourrait soulager ses souffrances. Malgré les observations de son entourage et devant ses pressantes sollicitations, on consent à l'amener au théâtre. Tout grelottant, il se blottit dans un coin de la salle, et dès que Gengis-Khan paraît (c'était ce jour-là le rôle tenu par Lekain), la fièvre diminue, jusqu'à disparaître complètement. Mais, « rentré chez lui, et les souvenirs de la soirée s'affaiblissant, il retomba dans l'accès qu'avait suspendu le talent du grand artiste ».

Charles Maurice, qui conte l'anecdote, ajoute que le récit de l'aventure plut beaucoup à Lekain, qui y riposta gaiement par cette boutade : « Si j'avais su cela plus tôt, je me serais fait *tragédien consultant.* » Le mot est assurément joli, mais le fond de l'histoire est-il réel ? Il nous semble, en tout cas, qu'elle a été reproduite sous une autre forme : l'acteur — c'était, s'il nous en souvient, le célèbre Garrick — avait consenti à céder aux supplications d'un père, dont l'enfant, déjà agonisant, réclamait l'artiste à son chevet.... Connait-on d'autres exemples de guérisons aussi.. miraculeuses ?

Dr MONPART.

Mode et Hygiène. — « Jamais pendant le moyen-âge, écrit Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire du mobilier* (t. IV, p. 414), les bras des femmes n'ont été laissés nus. Toujours ils sont couverts par des manches plus ou moins larges ou serrées, et il semble que si les modes ont parfois permis de montrer les épaules et la gorge, elles n'ont admis dans aucun cas que les bras fussent découverts. Etait-ce la conséquence d'une observation d'hygiène ? Nous n'en savons rien, mais le fait est notoire. Pendant le dernier siècle même, où certes les dames ne se privaient point de décolleter les corsages, les arrière-bras étaient couverts, et ce n'est que sous le Directoire que les élégantes ont commencé à laisser nus les bras jusqu'aux

épaules. » Et l'auteur ajoute, en note, que le Directoire fut « la belle époque des fluxions de poitrine ». Pareille remarque a-t-elle été faite par d'autres observateurs et cette concordance de la mode avec l'hygiène a-t-elle été ailleurs signalée ?

LECTOR.

Chassaignac; Détails biographiques et bibliographiques.— Pourrait-on me fournir le plus d'indications bibliographiques possible sur ce chirurgien, qui eut son heure de célébrité, et que la génération actuelle nous paraît bien injuste d'oublier ?

A Nantes, rien ne rappelle sa naissance.

A Paris, les hôpitaux ont donné son nom à une ou plusieurs salles ; à part cela, rien ne permet d'évoquer son souvenir.

Ne mérite-t-il pas d'autres hommages, celui à qui l'on doit, entre autres utiles découvertes, l'écraseur linéaire et le drainage ?

B.-L.

Thèse illustrée de Geoffroy (Etienne-François). — Je lis, dans la *Biographie Michaud* (t. 17, p. 117, Paris, 1810), à l'article GEOFFROY (Etienne-François) : « De retour à Paris, en 1694, il fit son chef-d'œuvre en pharmacie : la gravure ingénieuse, placée à la tête du programme, inspira au savant Charles Rollin de beaux vers latins, que l'abbé Bosquillon traduisit, ou, pour mieux dire, imita en vers français. »

J'ai trouvé les « beaux vers latins » de Rollin, dans ses *Œuvres*, (nouvelle édition par Letronne, t. 30, p. 374, Paris, 1825), et dans une plaquette de la Bibliothèque Nationale qui contient, en regard du texte latin, la traduction en vers que voici :

SUR L'ESTAMPE
PLACÉE
A LA TESTE DU CHEF-D'ŒUVRE DE PHARMACIE
D'ESTIENNE FRANÇOÏS GEOFFROY
IMITATION DES VERS LATINS [de Charles Rollin].

Aux beaux jours qui du monde éclairèrent l'enfance,
Où tout ne respiroit que l'aimable innocence,
Logeant un esprit sain dans un corps vigoureux,
Sans chagrins et sans maux que l'homme était heureux !
Mais dès qu'EPIMETHÉE ouvrit l'Urne funeste,
Qui cachoit les trésors de la fureur céleste
Et que PANDORE offroit à ses yeux enchantez
On vit les maux afreux fondre de tous costez,
La Peste meurtrière et la Faim dévorante,
Les glaçons de la Fièvre et son ardeur bruslante
Creusèrent aux Humains cent tombeaux différents
Et hastèrent la Mort qui venoit à pas lents.
L'Urne trompeuse exhale une vapeur impure
Qui dépouille les champs de fleurs et de verdure ;
LA NATURE succombe à cet air assassin,
Et pour se relever cherche un Apuy Divin :
Mais les pasles Langueurs loin d'elle sont bannies
Aussi-tost qu'APOLLON luy montre LES GÉNIES

Qu'il a formez luy-mesme au grand art de guérir.
Par les prez, par les bois l'un s'occupe à courir,
Et ne dédaignant pas les herbes les plus viles,
En tire un suc de vie et des secours utiles.
Celuy-là plus hardy va jusqu'au sein des Mers,
Jusqu'au cœur de la Terre et proche des Enfers
Chercher les perles, l'or, et ces autres richesses
Des regards d'Apollon prétieuses largesses.
Celuy-cy fait changer de nature aux serpents,
On les voit dans ses mains devenir bienfaisants,
Leur venin le plus noir se transforme en remède.
Ainsi par ce grand Art à qui tout autre cède,
En butte à tant de coups l'homme est en seureté,
Et parmi tous les maux jouit de la santé.

Bosquillon.

Cette poésie est sans doute une description de l'estampe qui décore la thèse pharmaceutique de Geoffroy ?

Pourrait-on me dire les noms des artistes qui l'ont dessinée et gravée ? Je n'ai pu la trouver à la Bibliothèque Nationale (Département des Estampes), faute de ces noms. La date de 1694 est exacte.

Dr Dorveaux.

Réponses.

Grands hommes nés débiles (V, 352). — D'*Alembert*, l'enfant trouvé, n'était pas, paraît-il, d'une complexion robuste.

Cuvier écrit (in « *Mémoires pour servir à celui qui fera mon éloge, écrits au crayon, dans ma voiture, pendant mes courses en* 1822 *et* 1823; *cependant sur pièces authentiques*) :

« Je naquis très faible, le 23 août 1769... etc. ».

J. J. Rousseau (in *Confessions*) : J'étais né presque mourant ; *on espérait peu de me conserver*. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée, etc... »

Victor Hugo (in *Feuilles d'Automne*), dans ces vers si connus, que j'hésite à les citer :

Alors, dans Besançon, vieille ville espagnole
Jeté, comme la graine au gré de l'air qui vole
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
Un enfant *sans couleur, sans regard et sans voix*,
Si *débile* qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
Abandonné de tous excepté de sa mère,
Et que son cou ployé comme un frêle roseau
Fit *faire en même temps sa bière et son berceau.*
Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'était moi...

Mais on n'a que l'embarras du choix dans les citations de cette nature.

Dr Michaut.

Personnages à trente-trois dents (IV, 504). — Je connais un membre de l'Académie française et non des moins distingués qui, comme feu Alexandre Dumas fils, porte *trente-trois* dents ; et, particu-

larité curieuse, la dent surnuméraire est, comme chez Alexandre Dumas, une incisive centrale.

D[r] L.-H. Petit.

Invention du Biberon (IV, 759 ; V, 86, 292). — Dans le tableau de Jordaens, placé au Louvre et représentant l'Enfance de Jupiter, on peut voir un spécimen curieux de biberon. Auprès de la femme nue trayant la chèvre Amalthée, l'enfant tient dans la main gauche une petite gourde à col allongé, paraissant faite de poterie. Le goulot est recouvert d'un bouchon de même substance, effilé à son extrémité et probablement percé en cet endroit. C'était, sans doute, la forme des biberons usités en Flandre au commencement du XVII[e] siècle.

N. R.

Statues de médecins (II, 247, 381, 413, 439, 549, 574, 596, 597 ; III, 440, 598 ; IV, 435, 467, 510, 621, 696; V, 91, 232).— Une statue à été élevée, il y a quelques années, dans sa ville natale (Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie), au D[r] Fodéré, qui est aujourd'hui, et à bon droit, considéré comme le père de la médecine légale.

D[r] B.

—Je regrette de ne pas voir signaler, dans votre remarquable Revue, au chapitre déjà long des *Statues de Médecins*, mais chapitre encore bien incomplet, les deux bustes du D[r] *Hahnemann*, par David d'Angers, qui existaient à l'hôpital Saint-Jacques. (Hahnemann a également donné son nom à un autre hôpital situé à Paris).

Il existe en Allemagne *deux statues* du fondateur de l'homéopathie : l'une d'elles est due au sculpteur Steinfräuser, élevée par les soins d'un comité de médecins allemands en 1851, sur une des promenades les plus fréquentées de Leipzig, où il a vécu depuis 1775 jusqu'en 1779 et d'où il partit pour faire ses études à Erlangen. Cette statue, dont je puis parler *de visu*, le représente en pied, un tiers en plus de la grandeur naturelle. Une secondé statue de Hahnemann existe à Dessau ; elle est due au sculpteur Schmidt et fut érigée en 1855.

Vous pouvez signaler encore :

1° Le monument élevé au célèbre Boerhaave : monument élevé à Leyde dans l'église de Saint-Pierre (*Peters Kirche*).

2° Le buste du célèbre médecin d'enfants Bouchut, agrégé près la Faculté de Médecine et médecin des hôpitaux, auteur du *Traité des maladies des nouveau-nés*, de la *Pathologie générale*, etc., etc.. Buste qui orne son tombeau au cimetière Montparnasse.

3° Le tombeau de Lisfranc, au même cimetière, orné de bas-reliefs très *curieux*, où le célèbre chirurgien est représenté opérant, d'après son procédé, une amputation du pied.

4° Je crois qu'on a signalé la statue de Rabelais, notre très illustre confrère, à Chinon ; mais à Paris, il existe une plaque commémorative qui porte son nom et la date de sa naissance, placée par les soins de la Ville sur la façade de la maison où il est mort, je crois, rue des Lions-Saint-Paul. Le 25 juin 1880, la ville de Tours lui a élevé un monument.

5° Broca, outre la statue située à Paris à côté de celle de Danton, en possède une autre dans sa ville natale, sur la place de la Gare, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

6° Sur le fronton du Panthéon de Paris : « Aux grands hommes la Patrie reconnaissante », ne voit-on pas, à une extrémité du bas-relief, Bichat ?

7° Parmi les statues de l'Hôtel-de-Ville, nous devons compter celle de Raspail et, je crois, celle de Fagon.

A l'hôpital de la Charité, les portraits, à la Salle de Garde, des professeurs Cornil, Potain, Bouchard.

Le portrait de Pinel se trouve dans le tableau, placé dans la salle de cours de la Salpêtrière, devant lequel le professeur Charcot a fait ses leçons. Il est l'œuvre du peintre Charles Müller.

Au hasard de ma plume, en faisant cette revue d'effigies médicales, je trouve Nicolas Tulp, auteur des *Observations médicales* : c'est le professeur du célèbre tableau de Rembrandt, la *Leçon d'Anatomie*, qui orne tant de cabinets de confrères ; de même que les caractéristiques favoris de Péan, dans le tableau : *Une opération*, par Gervex. Au Salon actuel, on voit le chirurgien Doyen, de Reims, en train d'opérer du trépan un malade, dont le crâne dénudé apparaît au milieu d'une série de têtes médicales, dont les noms me sont inconnus (1). L'auteur de cette trépanation peinte est, je crois, l'auteur des peintures de la salle de Garde de la Charité, le peintre Desmoulins.

Enfin, il existait, dans le vestibule du cabinet du Doyen de la Faculté, toute une série de gravures et de lithographies, représentant les professeurs de notre Faculté depuis la fin du siècle dernier. Elle n'est plus à la même place ; qu'est devenue cette collection, je l'ignore.

Ne serait-il pas intéressant de constituer une nomenclature complète de la collection iconique, sculpturale et picturale de notre profession ? Tout cela n'est qu'une note ; il serait temps de donner la notice complète des statues et des portraits de nos ancêtres et maîtres.

P. S. — Notre confrère Witkowski a, je crois, un portrait de Jenner dont il veut donner l'héritage à l'Académie.

J'ai souvent entendu un membre de l'Académie de Médecine se plaindre avec une âpreté spirituelle, que le Dr Eguisier n'eût pas sa statue à Paris — lui, l'inventeur du précieux appareil qui porte son nom et qui a soulagé tant d'intestins ingrats ! Réclamation à faire à *qui de droit* !

A remarquer que sur la tombe d'un apothicaire de Nuremberg ce bas-relief existe : 2 *seringues en croix*. E. de Goncourt m'en avait demandé le dessin autrefois, et il en parle dans son *Journal*. Des Anglais ont sans doute fait disparaître ce curieux symbole, bronze incrusté sur la pierre tombale. Quel était le nom de cet apothicaire ? Je l'ai oublié — il a peut-être donné des lavements à Albert Dürer, qui en marquait le prix sur son journal de dépenses.

Dr MICHAUT.

Charles IV et les bains de Carlsbad (V, 425). — Le célèbre docteur chevalier Jean de Carro, qui s'honorait d'être l'ami de Jenner et du « prétendu » Naundorff, dont il est resté, jusqu'à la fin de sa vie, l'ardent défenseur, a publié, depuis 1831, un *Almanach de Carslbad, ou Mélanges médicaux, scientifiques et littéraires, relatifs à ces thermes et au pays.* L'année 1835 contient un article intitulé : *Carlsbad avant et sous*

(1) V. la *Chronique*, du 15 juillet 1898.

Charles IV, par M. Kalina de Jaethenstein (extrait du manuscrit allemand, avec des notes). Voici quelques passages de cette intéressante étude :

« ... En érigeant l'endroit en *ville libre*, et en accordant la *bourgeoisie* à nos habitants par des *Lettres Royales*, en 1370, Charles IV les plaça sous sa protection, et les libéra de la domination médiate des seigneurs. Le nom de *Carlsbad* indique assez qu'on s'y baignait déjà, et que l'usage des bains motiva les privilèges.

« D'un autre côté, la date de cette *charte* milite contre l'opinion que Charles IV fut le premier qui employa ces bains pour les blessures reçues à Crécy, en 1346, et que sa guérison l'engagea à y bâtir une ville de son nom. *Ni ce prince, qui écrivit lui-même sa vie, ni les historiens contemporains, qui le suivaient, pour ainsi dire, pas à pas, ne parlent de cette cure*, dont on n'aurait probablement pas fait le premier essai sur un souverain, idole de ses sujets... »

L'auteur établit ensuite un *alibi* formel, impossible, en effet, à concilier avec des bains pris en novembre 1347. Je renonce à transcrire ici ces trop longues explications, Mais si N. D. le désire, je tiens bien volontiers l'*Almanach de Carslbad* de 1835 à sa disposition — encore qu'un proverbe, sans doute commis par la sagesse des nations, conseille de ne jamais prêter ni femme, ni parapluie, ni livre !

OTTO FRIEDRICHS.

Gœthe et Schiller aux eaux de Carslbad (V, 426). — L'*Almanach de Carslbad* de l'année 1836, contient la liste des « Princes et princesses de maisons souveraines, hommes d'église, d'état, de guerre, savans, médecins, poètes, artistes célèbres en tout genre, et d'autres personnes remarquables, qui ont été à Carlsbad, de 1826 à 1835 inclusivement ». Goethe, je crois, est mort en 1832. Or, il ne figure pas dans la liste en question — ce qui n'empêche pas du reste la dite liste d'être fort curieuse par la grande quantité de noms marquants qu'elle contient.

Dans la série d'*Almanachs de Carlsbad* (1831 à 1836, 1838 et 1850) que j'ai sous les yeux, je n'ai trouvé aucune allusion soit à Goethe, soit à Schiller. Je n'ai jamais pu me procurer les autres années de cet *Almanach* rarissime, et ne puis en conséquence serrer de plus près la question de N. R.

OTTO FRIEDRICHS.

— Goethe a, en effet, été à Carlsbad, où se voit encore la maison qu'il y a habitée. A ce propos, je ferai remarquer, en passant, avec quel respect les Allemands savent conserver les habitations de leurs grands hommes. On ne visite pas moins de 5 maisons qu'a habitées successivement Goethe en Allemagne : la maison où il est né à Francfort-sur-le-Mein, la maison qu'il habita si longtemps à Weimar, sa maison de villégiature à Carlsbad, la taverne de Faust à Leipzig, où on conserve une mèche de ses cheveux et des lettres autographes, ainsi que des billets de Frédérique, sa première passion, etc., etc...Or, la maison qu'habita Michelet et Sedaine, rue de la Roquette, 49, et qui aurait dû être sacrée à ce double titre, a été complètement détruite, malgré le vœu si respectable de Madame Michelet.

Pour en revenir à Gœthe, voici ce qu'il dit dans ses Mémoires, à propos de son séjour à Carlsbad :

« *1820*. Pendant mon voyage à Carlsbad, j'observai la forme des nuages, et après avoir acquis des connaissances certaines sur le développement de la partie visible de notre atmosphère, je me mis à rédiger le journal de mes études sur ce sujet. » C'est également pendant son séjour à Carlsbad que Goethe termina sa *Campagne de France*, *l'Art et l'Antiquité*, *Quel est le Traitre*, et qu'il travailla à *Wilhem Meister*. Il faisait de nombreuses excursions, mais nulle part il ne dit que sa santé ait eu besoin des eaux de cette célèbre localité. Il est juste d'ajouter qu'à cette époque Carlsbad, comme Ems, était surtout un lieu de villégiature.

Avant son voyage en Italie, en septembre 1786, Goethe fit encore un autre séjour à Carlsbad. Il paraît même que, le 28 août 1786, la société de Carlsbad y célébra avec éclat l'anniversaire de la naissance du grand homme. C'est à Carlsbad que Goethe fit la connaissance de grands médecins, tel que le conseiller des mines Werner. C'est sur son instigation qu'il étudia la géologie et aussi l'*Albertus Magnus*.

Vers la fin de la saison de 1807, le fils de Goethe séjourna à Carlsbad avec son père, mais nulle part Goethe n'indique les raisons de santé qui le firent séjourner à Carlsbad. Ce qui est certain, c'est qu'il y travailla beaucoup et y conçut le projet de nombreux ouvrages.

Le tempérament olympien du grand écrivain allemand paraît du reste s'accommoder fort peu de confessions intimes au sujet de ses infirmités. Les Dieux n'aiment pas à révéler leurs infirmités physiques. Si Goethe eut besoin des eaux de Carlsbad, c'est dans les ordonnances de ses médecins et non dans son Journal et dans ses Correspondances qu'on doit chercher la raison de ses nombreux séjours dans cette ville d'eaux.

D[r] Michaut.

— Adam Mickiewicz visita Carlsbad en 1829, Nicolas Gogol, en 1846, etc.

R. D.

— « En 1791, lisons-nous dans un très curieux ouvrage du chevalier Jean de Carro (*Vingt-huit ans d'observation et d'expérience à Carslbad*, p. 54), un brillant triumvirat, Schiller, Goethe et Tiedge, illustra par sa présence les bords de la Tèple. Schiller y vint accompagné de sa jeune moitié, née de Lengefeld. Ces heureux jours furent de courte durée. Bientôt après se manifestèrent les premières atteintes de cette maladie de poitrine, qui conduisit Schiller au tombeau.

L'excellent peintre Reinhart, qui vivait à Rome, fit le portrait du grand poète dans le costume fort négligé qu'il portait durant le séjour des bains. Il est représenté sur un baudet pendant son ascension du *Hirschensprung*, avec un immense chapeau rond, pipe à la bouche, bottes à revers.

De tous les poètes qui ont visité Carslbad, aucun n'y vint plus souvent que Goethe. La première fois ce fut en 1786. On conserve de lui le souvenir de nombreuses anecdotes. Il s'occupa beaucoup de géologie et de minéralogie ; il y composa diverses poésies.

En 1819, il parut diplomatiquement au fameux *Congrès de Carlsbad*, comme ministre d'Etat du grand-duc de Saxe-Weimar. Outre les occasions qui se présentèrent de faire des vers, le volcan éteint du Kammerbühl, près de Franzensbad, l'occupa beaucoup. Sous le

nom de *Collection de Gœthe*, on vend chez David Knoll, sur le *Wiese*, un assortiment de minéraux, tel qu'il le forma, et qu'on renouvelle constamment d'après les instructions qu'il laissa sur les localités où ces minéraux se trouvent. »

A. R.

— Une étude très intéressante et fort détaillée sur Carlsbad, œuvre de J. Hardmeyer, et publiée à Zurich (Institut Orell Füssli), répond à quelques-unes des questions que vous posez sur le séjour de Gœthe et Schiller.

On lit à la page 62 : « Beaucoup de maisons de la ville portent des « plaques qui rappellent les hôtes qui y ont séjourné. Gœthe en était « un des plus célèbres et des plus fidèles. Il habita Carlsbad pour « la première fois en 1785 et la dernière fois en 1823. Il demeura au « lièvre blanc, aux trois roses, à la ville de Madrid (autrefois le « perroquet vert) et neuf fois aux trois Maures. »

Un renvoi nous indique l'ouvrage de Hlawacek, « Gœthe à Carlsbad », 2e édition, du Dr Victor Ruos, Carlsbad, chez Feller, comme donnant les meilleurs renseignements sur les relations de Gœthe dans la ville, et avec les hôtes qui y séjournaient.

Dans la description de la grande salle du Sprüdel, se trouve signalée la strophe suivante de Gœthe, qui y a été gravée en souvenir du poète qui fut un des grands admirateurs de ses sources :

Ihr alle fühlt geheimes Wirken
Der ewig waltenden Natur
Und aus den untersten Bezirken
Eingt sich herauf lebend'ge Spur.

Un monument lui est élevé dans la pelouse qui sépare le fleuve du Kiesweg, continuation de la vieille prairie. « Il portait, dit l'ou- « vrage où nous puisons ces détails, Carlsbad sur son cœur ; il « n'y a pas fait moins de treize séjours, et y passa plusieurs étés. » Nous avons indiqué plus haut les dates du premier, 1785, et du dernier de ces séjours, 1823.

Quant à Schiller, les renseignements sont plus brefs. Ils se bornent à ceci : « Schiller fut à Carlsbad en 1791. Il habitait au Cygne « blanc près de la source jaillissant vers le pont de Saint-Jean. Une « simple plaque noire rappelle le poète favori de la nation. » (Suit l'inscription.)

La même page nous donne un portrait (?) du poète assis sur un âne, coiffé d'un chapeau à vastes bords rabattus, et fumant philosophiquement une longue pipe.

La *Chronique médicale* pose aussi une question au sujet d'un séjour de Charles IV à Carlsbad, en novembre 1347. L'ouvrage que j'ai entre les mains ne mentionne pas de détail précis à cet égard. Il signale seulement les « séjours fréquents qu'il y fit pour en utiliser les eaux » et lui reconnaît le titre de fondateur des bains, par les privilèges qu'il accorda au village de Warmbrunn, et qui ont été le point de départ de tout le développement ultérieur de Carlsbad. La légende populaire va plus loin, et lui attribue la découverte même des eaux : elle l'appelle l' « inventeur » de la source. L'incident qui amena cette découverte est peu banal. Lors d'un séjour de Charles IV au château-fort d'Elbogen, à quelques heures de Carlsbad, il chassait un jour le cerf avec sa suite : celui-

ci, pressé par la meute, descendit dans le fond de la vallée, vers un étang, que, connaissant la contrée, il contourna prudemment. Un chien, particulièrement ardent, se précipita dans l'étang : misérablement échaudé, il remplit l'air de ses gémissements, et attira les chasseurs et l'empereur à leur tête. La source jaillissante fut ainsi découverte.

La vérité est que le roi Jean, père de Charles IV, avait déjà donné, en 1325, aux « bains chauds », en fief, un village et les terres qui en dépendaient ; ce territoire est le Stadgut actuel, le magnifique parc qui s'étend de la Tepl à l'Eger.

Les dates précises des séjours du roi Charles se rencontreraient sans doute dans l'ouvrage déjà cité : « Carlsbad aux points de « vue historique, médical et topographique », par le Dr Hlawacek, 14e édition, édité par le Dr Hofmann. (Carlsbad et Nice, Hans Feller.)

Dr Laurant (Avenue Kléber).

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442, 571, 632 ; V,147, 298). — *Semel in mense ebriari* passe dans le monde pour un aphorisme de l'Ecole de Salerme. C'est inexact, m'a-t-on dit plusieurs fois, sans que personne y parût prendre intérêt ; et puis surtout je n'apprenais pas la cause d'erreur. Or, en feuilletant un vieux bouquin commentaire sur les susdits aphorismes de Salerne, j'ai trouvé (avec des images à la Callot à l'appui) :

De nimiâ potatione vini, cap. XV,.
Si nocturna tibi noceat potatio vini,
Hoc matutina rebibus, et erit medicina.
Ecphrasis

......Quare consulit Hippoc. *Semel in mense inebriari*, ut ex ebrietate provocatur vomitus... etc...

C'est donc à Hippocrate qu'appartient la phrase célèbre, mais nos auteurs ne donnent pas plus l'indication bibliographique, que Sganarelle celle du chapitre des chapeaux, et l'emploi du vin, comme précurseur de l'émétique ; et l'on aura pris, grâce à la disposition un peu ambiguë du texte, les commentaires pour l'aphorisme.

Dr A.

Médecins inhumés dans les Eglises (IV, 693 ; V, 151, 294).— Paracelse, mort subitement en pleine santé à Saltzbourg, en 1541, à l'âge de 48 ans, fut, conformément à ses vœux, inhumé dans l'église cathédrale de Saint-Sébastien, où l'on pouvait lire encore au 18e siècle l'inscription suivante, que les habitants de Saltzbourg, reconnaissants du legs qu'il avait fait de ses biens aux pauvres de cette ville et pénétrés de son mérite, firent graver pour honorer la mémoire du célèbre docteur :

Ici repose
Théophraste Paracelse, célèbre Docteur,
qui, par la puissance de son art merveilleux,
sut guérir les blessures les plus cruelles,
la lèpre, la goutte, l'hydropisie
et une foule d'autres maladies réputées incurables.
Il mourut dans cette ville, le 24 septembre 1541,
et laissa son bien aux pauvres.

Dr M.

Infirmités des personnages célèbres (III, 220, 314, 469, 598 ; IV, 249, 379, 440, 633, 694). — Nous lisons dans la *Correspondance inédite de Buffon*, par H. Nadault de Buffon, tome I, p. 303 : « Buffon était atteint de myopie ; il éprouvait une grande peine à écrire lui-même : de là vient que l'on trouve si peu de lettres écrites de sa main. Il semble que la première qualité d'un naturaliste soit d'avoir la vue nette et bonne ; Buffon a souvent parlé d'une vue qui fut la sienne ; la *vue de l'esprit*. Au reste, il fatigua beaucoup ses yeux, déjà mauvais, par les observations auxquelles il se livra à l'aide du microscope, avec l'Anglais Needham, pour appuyer son système de la génération sur des faits.

Le 2 janvier 1760, Gueneau de Montbeillard écrit à sa femme : « M. de Buffon a toujours les yeux en mauvais état. »

Dans le même ouvrage (p. 311), nous relevons ce curieux passage : « Le jour de sa réception, La Condamine qui était sourd, fit distribuer à ses nouveaux collègues cette épigramme dont il était l'auteur:

Apollon n'avait plus que trente-huit apôtres,
La Condamine entre eux vient s'asseoir aujourd'hui,
Il est bien sourd, tant mieux pour lui,
Mais hélas, non muet ! et tant pis pour les autres.

N. R.

CORRESPONDANCE

Balzac et le tabac.

Mon cher Confrère,

Votre correspondant, qui nous donne une note si intéressante sur *Balzac et le tabac* (*Chronique* du 1er juillet, page 428), cite cette phrase du grand romancier, extraite de son *Traité des excitants modernes* : « J'ose avancer que la pipe entre pour beaucoup dans la tranquillité de l'Allemagne, elle dépouille l'homme de son énergie. » Retournant cette pensée et l'appliquant à la Chine, on pourrait dire avec autant, si ce n'est plus encore de vérité : *L'opium et l'habitude de le fumer* entre pour beaucoup dans l'inertie et la cristallisation routinière des Célestes. Je n'en veux pour preuve que le récent exemple de la guerre sino-japonaise. On s'est étonné qu'une puissance aussi énorme que la Chine fût vaincue par une nation aussi petite que le Japon. La raison ? Les Japonais ne fument pas l'opium. Tous les peuples qui se livrent à cette habitude sont destinés à la décadence et à l'oppression.

Quant à l'Allemagne, ne faut-il pas aussi tenir compte, pour une large part, dans l'appréciation des causes de sa *tranquillité*, de ce que les Allemands sont des buveurs de bière ? *Dis-moi ce que tu bois, je te dirai ce que tu es.*

Ce sont des questions que je soumets aux lumières de vos nombreux lecteurs.

Croyez, etc. Dr MICHAUT.

La méthode de Michelet appréciée par Taine.

Mon cher Confrère,

On a souvent comparé la méthode historique de Taine avec celle de Michelet, plutôt, hâtons-nous de le dire pour montrer la différence entre les deux, que pour établir les points de contact. Il vous paraîtra peut-être curieux de savoir, si tant est que vous l'ignoriez, en quels termes Taine a jugé l'œuvre de son prédécesseur. Voici ce que j'extrais des *Essais de critique et d'histoire*, édition de 1866, p. 198-199 :

« Prenons pour second exemple une découverte de M. Michelet, très nouvelle et très curieuse. On a lu dans Robertson les dernières années de François Ier. Pourquoi le roi change-t-il de politique ? Pourquoi se livre-t-il à son rival ? D'où vient cette négligence croissante, cette impuissance, ce discrédit ? Les solides raisonnements de l'ecclésiastique anglais n'expliquaient pas grand'chose ; il fallait, pour comprendre cette décadence, l'habitude de se mettre à la place des personnages, et de retrouver leurs sentiments en les éprouvant. Sortons du conseil où Robertson écoute les délibérations des politiques ; entrons dans la chambre à coucher du roi, que soigne Gunther, à qui Barberousse envoie des pilules mercurielles. Déjà, en 1535, il parle difficilement ; la violence de la maladie lui a fait perdre la luette ; souffrant et morose, il va chercher un peu de gaieté sous le soleil de Fontainebleau. Réduit à ne plus jouir que par les yeux, il lit Rabelais ou regarde les bacchanales et le carnaval que Rosso peint sur ses murailles. En 1538, un abcès affreux le mène à deux doigts de la mort ; on le guérit à peine par des remèdes aussi terribles que le mal. Il reste bouffi, la machine bouleversée, l'âme à demi éteinte. Désormais, il laisse régner Montmorency, puis les cardinaux ; il n'a plus que des réveils, et sans cesse il s'affaisse et retombe.

Telles sont les phases bizarres du gouvernement personnel. Le règne de Louis XIV se partage en deux parts : *Avant la fistule, après la fistule.* Avant, Colbert et les conquêtes ; après, Madame Scarron et les défaites, la proscription de 500.000 français. François Ier varie de même : *Avant l'abcès, après l'abcès.* Avant, l'alliance des Turcs, etc. Après, l'élévation des Guises et le massacre des Vaudois, par lequel finira son règne.

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Saisi de dégoût à la vue des derniers portraits du prince, l'historien a vu le triste « galant » flétri, gâté, balbutiant des phrases embrouillées, signant sans lire l'ordre de détruire les Vaudois, pendant que Diane de Poitiers et le dauphin jouent au roi de son vivant. Cette alcôve où travaillent les médecins, où intriguent les maîtresses, lui a donné la nausée ; sa sensation lui a servi de critique, et l'a bien servi.... »

Veuillez, etc.

Dr R.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 20. 15 OCTOBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE ET L'ANTHROPOLOGIE

—

L'anthropologie surnormale

Par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé,

I

Définition.

J'ai proposé de donner le nom d'*anthropologie surnormale* (1) à une science nouvelle, qui aurait pour but l'étude des hommes dont les qualités physiques ou psychiques surpassent la normale, et qui embrasserait ainsi toutes les surnomalies humaines, physiques et psychiques, depuis l'athlétisme, les adresses physiques extraordinaires et les extraordinaires résistances à la fatigue, jusqu'aux plus rares qualités de l'esprit.

On a remarqué que l'anthropologie surnormale impliquerait en bonne logique l'existence, à côté de l'anthropologie normale, d'un troisième cadre scientifique, l'*anthropologie sousnormale*, dont les hommes n'ayant pas atteint la norme seraient les sujets. Cette science n'est point virtuelle. Elle existe. Les débiles, les imbéciles, une partie des idiots et des dégénérés, appartiennent à l'anthropologie sousnormale.

Et comme on a parlé d'*anthropologie anormale*, je dirai que ce vocable embrasse l'anthropologie surnormale, l'anthropologie sousnormale et l'anthropologie pathologique ou pathologie humaine, celle-ci touchant d'ailleurs à tous les groupes anthropologiques, puisqu'elle étudie indistinctement les maladies des normaux, des sousnormaux, et des surnormaux.

De même, en zoologie, il y a, sinon en mots, du moins en fait, une hippiatrique normale et une hippiatrique surnormale, que les éleveurs connaissent bien, et qu'ils appliquent avec un remarquable succès.

Au reste, ces divisions ne sont pas plus ni moins artificielles que celles des autres sciences, car tout se tient dans la nature, et nous ne séparons que dans notre impuissance de tout embrasser.

(1) *Revue encyclopédique*, 6 septembre 1896.

II

Bibliographie.

Sur les psychosurnormaux.

L'anthropologie surnormale, et nous visons ici particulièrement les *psychosurnormaux,* tire en partie ses origines de l'histoire générale,de la biographie des grands hommes, de la critique scientifique, de la critique littéraire et de la critique d'art; mais c'est de la même façon que la chimie dérive de l'alchimie et l'astronomie de l'astrologie. Dans la critique littéraire et dans la critique d'art, dont nous distrayons la partie esthétique, dans les biographies même, si l'on en excepte quelques biographies scientifiques écrites par des savants, il y a quelque chose de plus : c'est l'hypothèse hasardeuse, l'acceptation fréquente de la légende, la fantaisie, la passion, le souci déplacé de l'élégance, qui enlève trop souvent de sa précision au style ; il y a quelque chose de moins, c'est la méthode, l'ordre, la rigueur, l'observation anatomo-physiologique précise et détaillée, qui jetterait aujourd'hui sur le psychisme des surnormaux plus de clartés que toutes les considérations métaphysiques, qui nous obligent aujourd'hui à décaper lentement les faits.

Ainsi donc, jusqu'ici, les hommes de guerre, les statistes, les législateurs, les juristes les économistes, les révolutionnaires avaient leur juge traditionnel dans l'historien. Les esthètes, d'autre part, se réservaient d'observer et d'apprécier la personnalité des poètes, des dramaturges, des romanciers, des peintres, des statuaires et des musiciens. Seuls, les savants ne furent guère jugés que par des savants. C'est que, sans connaissances précises, on peut parler de tout, excepté de la science. A vrai dire, historiens et esthètes manquaient pour la plupart de l'éducation scientifique nécessaire à la tâche difficile qu'ils assumaient

Ils se trompaient sur l'influence réciproque et sur la succession des phénomènes. Ils ne savaient pas les interpréter. Ils manquaient de cette perspicacité et de cet ordre aride mais sûr, que donne seule l'étude des sciences. Les premiers, tous plus ou moins poëtes, placés les uns, et surtout les autres, entre la réalité et la fiction, touchaient, sans pénétrer profondément dans aucun, aux deux territoires. L'avenir ne verra plus de ces positions incertaines. L'historien sera un sociologue, comme M. Gustave Le Bon ou M. Charles Letourneau, l'esthète un psychologue ; comme M. Charles Henry. L'art et la science seront deux belles voies convergeant à l'infini, deux voies parallèles, qu'on pourra prendre tour à tour, mais entre lesquelles il n'y aura plus de mauvais chemin.

L'homme de génie ne pouvait échapper aux méthodes scientifiques. Il a sa place marquée dans l'immense cadre de nos connaissances : c'est à l'anthropologie qu'il appartient. Les premiers anthropologistes furent aussi timides que les esthètes furent téméraires. Ils n'abordèrent que l'étude des grands groupes humains, que la morphologie et la physiologie comparées des races et que la paléontologie humaine. L'anthropologie, science ardue, puisqu'elle exige des connaissances profondes en anatomie, physiologie et psychologie normale et pathologiques, est autrement vaste : elle doit embrasser tous les groupes humains de tous les temps.

Il serait prématuré de faire ici l'histoire de l'anthropologie surnormale, dont les acquisitions ne me semblent point pour cela suffisamment riches encore.

Je me contenterai de donner la bibliographie des ouvrages, que leur caractère scientifique permet de faire rentrer dans le cadre de cette science ;

1825, Antommarchi. — *Derniers moments de Napoléon.*

1831, Bennati. — *Notice physiologique sur Paganini.*

1836, Lélut. — *Le démon de Socrate.*

1843, Réveillé-Parise. —*Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit.* (Chapitres consacrés aux principales maladies des gens de lettres, artistes, savants, etc., et à la marche des maladies chez les personnes douées de la constitution particulière aux gens de lettres, aux artistes, etc.)

1844, Lélut. — *L'amulette de Pascal.*

1850, Verga. — *La lypémanie de Tasso.*

1856, Lombroso. — *La folie de Cardan.*

1859, Moreau de Tours. — *Psychologie morbide.*

1860, Delepierre. — *Histoire littéraire des fous.*

1863, Schilling. — *Lettres psychiatriques.*

1877, Hagen.— *Sur la parenté de l'homme de génie et de l'aliéné.*

Jürgen Mayer. — *Génie et talent.*

1879, Servier. — *Etude sur l'esprit, l'intelligence et le génie.*

1883, Henry Joly. — *Psychologie des grands hommes.*

1884, Lombroso. — *L'Homme de génie.*

1885, Ramos Méjia. — *Névrose des hommes célèbres de la République Argentine.*

Tarnowski. — Préface à *L'Homme de génie, de Lombroso.*

Tchukinova. — *Id.*

Pisani-Dossi. — *Les mattoïdes et le monument de Vittorio Emanuele.*

1886, Séailles. — *Le génie dans l'art.*

1889, Ch. Richet. — Préface à *L'Homme de génie, de Lombroso.*

Le génie et la folie (in *Revue scientifique*).

1892, Saint-Paul.— *Essais sur le langage intérieur.*

1894, Alfred Binet. — *Psychologie des grands calculateurs et joueurs d'échecs.*

Alfred Binet et J. Passy. — *Etudes sur quelques auteurs dramatiques* (in *Année Psychologique*).

Angelucci. — *Les peintres anormaux par la vision.*

Max Nordau. — *Dégénérescence* (Dans les parties de cet ouvrage consacrées à des psychosurnormaux).

1895, Odin. — *Génie des grands hommes.*

Patrizi. — *Sur Giacomo Léopardi.*

Arvède Barine.— *Essais de littérature pathologique.* — *Hoffmann* (in *Revue des Deux Mondes*).

1896, Charles Binet-Sanglé. — *L'anthropologie surnormale* (in *Revue encyclopédique*).

Roncoroni. — *Génie et folie de Torquato Tasso.*

Dr Toulouse. — *Emile Zola.*

Arréat. — *Mémoire et imagination* (poètes, musiciens, peintres et orateurs).

1897, Max Nordau. — *Psycho-physiologie du génie et du talent.*

Arvède Barine.— *Essais de littérature pathologique. — Edgard Poë. Gérard de Nerval.*

Dans cette bibliographie on remarquera : 1° L'emploi presque constant du mot *génie* dans les sens que nous donnons au vocable *surnomalie psychique* ;

2° Une tendance constante à rapprocher le génie de la folie, des névroses et de la dégénérescence.

***

Il n'est pas de mots plus imprécis que les mots *génie* et *génialité* ; on n'a pu arriver à les définir. Pour les anciens, l'homme de génie était un homme que la divinité inspirait : « θεος γαρ τις εν ημιν » disait Euripides, et Ovidius : « Est deus in nobis ». θεια μανια » manie divine, disait encore Platon parlant du génie.— Helvétius et Kant, revenant au sens étymologique du mot, donnent au génie pour caractère particulier, la puissance. Pour Voltaire et pour Charles Richet le génie consiste essentiellement dans l'originalité. Pour Wieland, les hommes du génie sont des hommes singuliers et supérieurs. Hegel, analysant le génie, y trouve une grande puissance d'observation, une grande mémoire, une imagination féconde, un raisonnement profond et sûr, une vive sensibilité et une grande activité productrice.

Les éléments du génie, pour Moreau de Tours, sont : la vivacité de la mémoire, l'activité de l'imagination, l'enthousiasme, l'intensité des affections, l'inconscience du travail intellectuel. Pour Janet, le génie consiste dans la supériorité de la généralisation, du raisonnement et de la possession de soi-même. Enfin, après Boileau et Buffon, Anatole France, ce néo-classique, n'accorde du génie artistique qu'aux hommes arrivant à la perfection par la connaissance de toutes les règles de l'art. Quant à moi, je crois que l'opinion la plus généralement acceptée est celle de Wieland, et de Hegel, et je définirais le génie : *une psychosurnormalie générale et neuve*. C'est dire que je n'attribuerais du génie qu'à un très petit nombre d'hommes.

Je n'insisterai pas sur les rapports du génie et de la dégénérescence, parce que le type du dégénéré me paraît mal établi, et que plusieurs des caractères qu'on lui prête semblent relever d'un ordre de phénomènes étrangers à la dégénérescence.

La thèse de Lombroso, qui fut aussi celle de Moreau de Tours, de Seneca et d'Aristoteles est plus sérieuse. Des faits groupés par le professeur de Turin, on peut conclure : « Plusieurs caractères relevés chez les fous se retrouvent chez des hommes considérés comme ayant eu du génie ou du talent. » Cette conclusion, je me garderai bien de la vouloir infirmer. Que l'homme de génie s'égare dans la folie, plus aisément que l'homme normal, que d'autre part on ait pu enregistrer des coups de génie chez les maniaques, rien là qui ne soit explicable par les données de la physiologie et de la pathologie générale.

Nulle raison ne nous autorise à distraire dans la pensée le cerveau des autres organes. Il en est plusieurs, en revanche, qui nous invitent à le leur comparer. J'userai à nouveau d'une figure déjà vieille, mais bien exacte. Chacun de nos organes est une machine qui reçoit un combustible, le sang, rejette des cendres, les déchets organiques, et produit des mouvements. Ces mouvements diffèrent par leur vitesse, leur amplitude, la forme de leur trajectoire, et l'é-

tude peut en être rapportée tantôt à la mécanique, tantôt à la physique, tantôt à la chimie. Le cerveau, lui aussi, reçoit du sang et excrète des déchets, mais le mouvement spécial qu'il produit, nous ne saurions encore le rapporter à aucune science. Nous ne le percevons par l'intermédiaire d'aucun sens ; il semble arriver directement à la conscience. Sa perception est la pensée.

C'est dans ce mouvement final que se transforment, d'ailleurs, pour atteindre à la conscience, les influx lancés sur les chemins nerveux centripètes de l'organisme. Or, de même que l'amplitude et la vitesse des mouvements visibles, produits par nos muscles, dépendent de la quantité et de la qualité de leur substance contractile, comme de la quantité et de la qualité du sang qui la nourrit, de même l'amplitude et la vitesse des mouvements cérébraux dépendent, d'une part, de la quantité et de la qualité de la substance cérébrale, d'autre part de la quantité et de la qualité du sang qui la baigne. Je conçois dès lors que la génialité puisse avoir, pour condition physique, soit un grand développement quantitatif et qualitatif du cerveau, soit une grande richesse de son irrigation sanguine, soit, et mieux encore, ces deux particularités ensemble. Une autre condition physique me paraît nécessaire à la génialité : c'est l'uniformité suffisante dans la richesse nerveuse et sanguine, qui suppose les deux qualités exigées par Charles Richet : la puissance de l'invention, unie à la puissance du sens critique. C'est par là que l'homme génial se sépare du maniaque. Chez celui-ci, au contraire, un ou plusieurs points du cerveau, un ou plusieurs centres d'imagination deviennent seuls hyperactifs. Aucune relation ne peut plus s'établir entre les monstruosités produites par le ou les centres exaltés et les données antérieures des sens et du jugement. Le sens critique est aboli. C'est le détraquement mental. Mais, et par là la thèse de Lombroso est irréfutable, tous les degrés existent dans les conditions cérébrales. Tous les degrés existent entre le cerveau d'un manouvrier et l'organe si riche en circonvolutions du mathématicien Gauss. Pour l'irrigation sanguine, on peut passer par tous les intermédiaires, depuis la congestion légère qui suit le repas jusqu'à celle qui laissa de l'œdème dans les cerveaux de Liebig et de Tiedemann, ou de l'hydropisie dans les ventricules cérébraux de Rousseau, jusqu'à la méningite de Grossi, de Donizetti ou de Schumann. On peut passer insensiblement de l'homme normal au lubrique, à l'original, au toqué, à l'obsédé, au névrosé, au passionné, à l'exalté, à l'halluciné ; du maniaque à l'homme de génie. L'homme de génie possède donc un cerveau analogue, de par sa suffisante uniformité, à celui de la majorité des hommes, mais il pense avec plus de vitesse et d'ampleur.

C'est ainsi que je conçois le génie. C'est ainsi qu'ayant toujours présent à l'esprit l'enchaînement des phénomènes naturels, je conçois les rapports du génie avec les troubles mentaux. Aussi ne puis-je admettre qu'on puisse faire entrer dans la famille des aliénés ou dans celle des dégénérés des hommes psychiquement aussi complets qu'Eschyleus, Shakespeare, Corneille ou Hugo.

D'ailleurs il m'a semblé que l'étude des hommes supérieurs était, par elle-même, assez importante et assez complexe pour qu'on pût la distraire de la psychiatrie, et en faire l'objet d'une science à part. On s'est trop occupé de la pathologie mentale de ce groupe, et pas

assez de son histoire naturelle. Et cette histoire naturelle, c'est l'anthropologie surnormale qui, nous l'avons vu, dans sa partie la plus importante, comprend non seulement les rares hommes de génie, mais tous les psychosurnormaux d'un certain ordre.

(*A suivre.*)

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Louis XVIII et les femmes.

Après Napoléon, après Louis XVII, voici que Louis XVIII arrive, à son tour, au premier plan de l'actualité ; et ce, grâce à notre ami G. Lenôtre, l'érudit auteur du *Paris révolutionnaire*, dont la *Colinette* fait courir tout Paris au second Théâtre-Français.

D'autres se sont chargés d'exposer l'affabulation de la pièce de MM. Lenôtre et G. Martin ; nous plaçant dans ce journal à un point de vue plus restreint, nous nous bornerons à rappeler le scénario du 4e acte : dans ce dernier acte, fort ingénieusement agencé, on voit Louis XVIII dans son cabinet de travail, fatigué, malade et obèse, se plaignant d'avoir autour de lui des fonctionnaires plus royalistes que le Roi.

Louis XVIII, le roi-fauteuil (1), comme on l'a plaisamment nommé, parce qu'il ne quittait guère ce siège, qui lui était indispensable, était perclus de tous ses membres par un rhumatisme goutteux (2).

« Il portait, dit un contemporain, des bottes de velours montant jusqu'au-dessus des genoux, pour que le froissement du cuir ne blessât pas ses jambes souvent endolories par la goutte, et pour conserver cependant cette chaussure militaire des rois à cheval. Son épée ne le quittait pas, même dans son fauteuil.. Il était généra-

---

(1) «Louis XVIII, dont je connais un page encore vivant, nous écrivait naguère un de nos correspondants, M. le Dr Moreau, était tellement impotent que pour ses sorties on le descendait dans un fauteuil, par une sorte de plan incliné, disposé sur les escaliers, aux Tuileries ; le fauteuil entrait par le même procédé de plan incliné, c'est-à-dire sans secousse, dans le carrosse, où il n'y avait point de siège et une fois le roi installé, le gentilhomme, page ou autre, de service, se plaçait sur un petit siège à côté de lui, et fouette cocher !

Inutile de vous dire que ceci m'ayant été conté par un homme de 95 ans, je n'en puis certifier autrement l'authenticité, mais je crois mon auteur toujours vivant et bien portant. »

(2) On sait que le roi ne cherchait en rien à dissimuler ses infirmités : dès les premiers jour de la Restauration, descendant péniblement de carrosse, au milieu de la Cour des Invalides, devant tous les pensionnaires de l'hôtel, alignés en armes pour le recevoir :

— Et moi aussi, camarades, leur cria-t-il, je suis invalide !

Et si quelqu'un rappelait mal à propos devant lui la belle tenue qu'avait à cheval son prédécesseur, Louis XVIII disait avec malice :

— Si les Français veulent un roi qui soit bel écuyer, que ne prennent-ils Franconi ?

lement assis, il marchait peu et toujours appuyé sur le bras d'un courtisan ou d'un serviteur (1).

Mais si le costume antique et les infirmités de la partie inférieure du corps rappelaient la vétusté du siècle écoulé et l'âge déjà avancé de l'homme, il n'en était pas de même de ses traits. La sérénité du visage étonnait; la beauté, la noblesse et la grâce des traits attachaient le regard. On eût dit que le temps, l'exil, les fatigues, les infirmités, l'obésité lourde de sa nature ne s'étaient attachés aux pieds et au tronc que pour mieux faire ressortir l'éternelle et vigoureuse jeunesse du visage... » (2).

*
* *

En ces derniers temps, une question s'est posée, à nouveau, — car elle revient périodiquement à intervalles plus ou moins réguliers : Louis XVIII avait-il avec les femmes autre chose que des rapports.. platoniques ? La réponse va nous être précisément fournie par un médecin — ce qui excuserait d'avance, si c'était nécessaire, toutes les audaces de plume.

« Ce que Louis XVIII aimait surtout chez les femmes, écrit le Dr Véron (3), c'était leur conversation, leur voisinage, leurs parfums et avec elles certaines familiarités amicales à peu près innocentes. « Rien n'est moins dangereux que l'amour de M. le comte de Provence », disait la comtesse de Balbi (4), qui avait beaucoup connu le prince avant son exil. Il prit un jour avec elle certaines libertés qui lui déplurent ce jour-là : « Monseigneur, lui dit-elle, vous me traitez comme si j'étais votre maîtresse, et vous savez que je ne puis pas l'être ? » A la cour, les femmes affirmaient toutes que les attentions de M. le comte de Provence ne tiraient pas à consé-

(1) « Les goûts personnels du Roi étaient simples. Il se levait en toute saison à sept heures. En s'éveillant, il sonnait, ou bien sa voix un peu grondeuse appelait son valet de chambre. C'était chose difficile que de l'habiller. Ses souffrances habituelles rendaient ce travail long et pénible. Une fois habillé, le Roi rentrait dans son cabinet, lisait les journaux du matin. A neuf heures, le premier gentilhomme de service, le ministre de la maison et le premier écuyer venaient prendre ses ordres. A onze heures, la famille royale se rendait dans son cabinet, et passait avec lui dans la salle du déjeuner. La table était de trente couverts ; toutes les grandes charges de la Cour, les majors généraux de la garde, les officiers de la maison de service avaient droit d'y assister, à très peu d'exceptions près ; les ministres n'en jouissaient pas. Le Roi ne prenait jamais qu'un œuf frais et du thé, habitude qu'il avait contractée en Angleterre. Après le déjeuner, qui durait une demi-heure, toutes les personnes suivaient le Roi dans son cabinet, jusqu'à quelques minutes avant midi ; deux ou trois saluts de tête les invitaient à se retirer. » Capefigue, *La Comtesse du Cayla*, p. 229-230.

(2) Lamartine, *Histoire de la Restauration.*

(3) *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. III, p. 79 et seq.

(4) « A son retour, Monsieur vint habiter son château de Brunoy ; il y vécut presque en souverain, tenant un grand état de maison,entouré d'académiciens qu'il soutenait et pensionnait généreusement plus que le Roi lui-même. C'était Madame de Balbi, dame d'atours de la princesse, qui faisait les honneurs de cette résidence : elle avait acquis beaucoup d'ascendant sur Monsieur. On dit que le prince aurait bien voulu, par une sorte de vanité, qu'on la crût sa maîtresse sérieuse ; les médisants répétaient qu'il la craignait encore plus qu'il ne l'aimait. Souvent Madame de Balbi le traitait assez durement. Un jour, voulant se montrer jaloux, il la pria de se mettre en garde contre des bruits fâcheux qui couraient sur son compte : « La femme de César, dit-il, ne devrait même pas être soupçonnée. » — « D'abord, lui répondit Madame de Balbi, *vous n'êtes pas César*, et vous savez bien *que je n'ai jamais été votre femme..* » Capefigue, *La Comtesse du Cayla*, p. 212.

quence ; il savait ce qu'on disait, et son amour-propre en souffrait. Depuis son retour en France,il aimait à parler de l'ancienne cour, et il racontait toutes sortes d'histoires pour refaire sa réputation. C'était surtout le matin que Louis XVIII aimait à se rappeler ses souvenirs de jeunesse. Après le déjeuner, le Roi et la famille royale passaient dans un salon, où se trouvaient réunis en petit nombre quelques courtisans particulièrement favorisés, agréables au roi et à Madame la duchesse d'Angoulème.

Louis XVIII parlait un jour dans une de ces réunions, de ce malheureux qui s'était épris de la reine Marie-Antoinette jusqu'à en perdre la raison. « Nous nous promenions, dit Louis XVIII, la comtesse de Provence et moi, dans la grande avenue de Versailles ; les femmes de la comtesse nous accompagnaient. Tout à coup, *l'amoureux de la Reine* s'élance de l'un des bosquets et se précipite vers nous ; la comtesse de Provence, effrayée, tombe évanouie dans mes bras : on s'empresse autour d'elle, et l'on parvient, non sans peine, à la ranimer. Je fus d'autant plus troublé et inquiet des suites de cette aventure, que j'avais de bonnes raisons de croire que la comtesse était dans une situation qui exigeait beaucoup de ménagements. » La conclusion fort inattendue de ce récit fut accueillie par un immense éclat de rire, dont le signal fut donné par le comte d'Artois et même par la duchesse d'Angoulème. Mais chacun redevint bientôt sérieux et craintif, lorsqu'on vit le Roi froncer le sourcil et lancer sur le cercle qui l'entourait un de ces regards dont personne n'osait braver l'imposante domination.Ses yeux cherchaient une victime, et s'adressant à Madame la duchesse d'Angoulème : « Voulez-vous bien, ma nièce, m'expliquer ce que vous trouvez de si plaisant dans mon histoire ? J'ai parlé de la reine votre mère, et je ne pensais pas que son souvenir dût exciter vos rires.» Madame la duchesse d'Angoulème éclata en sanglots. Le lendemain, la famille royale se retrouva dans le même salon ; le roi avait oublié la scène de la veille, et avait repris le ton ordinaire de la conversation.

Nous citerons encore ici une anecdote que nous tenons de source certaine, et qui semble venir confirmer les prétentions rétrospectives du Roi sur les galanteries de sa jeunesse.

On sait qu'au moment de la Restauration, la politique avait envahi même les coulisses du Théâtre-Français. Mademoiselle Mars était restée, comme on disait alors, *bonapartiste*, Mademoiselle Bourgoin s'était faite *royaliste*. Après les Cent-Jours, mademoiselle Bourgoin fut appelée dans le cabinet du Roi, qui avait entendu parler de son dévoûment et de sa beauté. Le Roi l'accueillit avec la plus gracieuse bienveillance, la fit asseoir tout auprès de lui ; et après quelques-unes de ces innocentes familiarités qu'il aimait à se permettre : « Je n'ai jamais tant regretté qu'aujourd'hui, lui dit-il, d'avoir soixante ans.» Cette audience, à laquelle assistait, le dos tourné, le premier gentilhomme de service, dura presqu'une demi-heure, et en congédiant mademoiselle Bourgoin, le Roi lui dit en riant : « *Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte enfin, disait Dagobert à ses chiens.* »

Le lendemain, le Roi envoya à mademoiselle Bourgoin, avec une élégante voiture, à laquelle étaient attelés deux très beaux chevaux gris-pommelé, un immense et magnifique nécessaire en vermeil soutenant une somme de trente mille francs.

Louis XVIII s'était montré, envers les gracieux attraits de mademoiselle Bourgoin, plus galant et plus généreux qu'entreprenant. »

Louis XVIII resta, jusqu'à la fin de sa vie, le roi vert-galant, d'intention sinon de fait. Mais, pour fixer son choix, les grâces de l'esprit devaient s'unir, dans une agréable alliance, aux attraits extérieurs.

A Madame de Balbi, qui avait toutes les séductions de la courtisane, devait succéder madame du Cayla qui, tout en étant restée très belle malgré son âge (1), avait, en plus de la beauté, ce charme intime, cette délicatesse affectueuse, que savent apprécier les vieillards et les infirmes, plus encore que les gens bien portants.

« Au commencement de 1824, la comtesse était devenue comme la garde-malade de l'esprit du Roi, rêveur, assoupi, qui aimait à la voir, à l'entendre, à lui parler même avec sang-froid de ses derniers moments. Il existe une lettre de la comtesse du Cayla adressée au vicomte de La Rochefoucauld sur la mission qu'elle s'était donnée d'apaiser les douleurs, de chasser les tristes idées d'un vieillard qui s'avançait vers la mort avec courage ; le Roi lui parlait du voisinage de Saint-Ouen et de Saint-Denis, du joli pavillon plein d'air et d'ombrage sur la Seine et du caveau royal qui l'attendait dans la vieille basilique ; la comtesse comprimait ses sanglots et cachait ses yeux remplis de pleurs.

Les partis ne s'épargnaient pas les légendes anacréontiques ; à toutes les époques, on avait parlé des galanteries de Louis XVIII. En faisant une large part à tout ce que l'imagination perverse peut créer, quand on approchait du royal souffreteux, la calomnie, même la plus déshabillée, ne pouvait voir des guirlandes de roses, là où il n'y avait que des cataplasmes et des sinapismes. Le faubourg Saint-Germain comptait sur la comtesse du Cayla pour préparer la transition d'un règne à un autre » (2).

La comtesse joua son rôle avec discrétion et réussit à merveille. Ce fut elle qui fut chargé par la famille royale d'insister auprès du libre-penseur Louis XVIII pour qu'il mourût en roi très chrétien, et elle remporta cette dernière victoire (3).

La mort du roi survint, comme on sait, le 16 septembre 1824 (4).

---

(1) « La comtesse, alors à quarante ans, avait conservé toutes les beautés du milieu de la vie ; une suave carnation, des formes belles et élégantes, des yeux merveilleusement doux, la bouche un peu large, mais souriante et spirituelle, la nonchalance mêlée à une certaine dignité ; telle que la reproduit le portrait de Gérard.

Il existe deux portraits de la comtesse du Cayla par Gérard : l'un reproduit seulement la tête, l'autre la représente en pied entourée de ses deux enfants ; le garçon est vêtu en marin ; le jeune fille est assise sur les genoux de sa mère. » Capefigue, *La Comtesse du Cayla*, p. 117.

(2) Capefigue, *La Comtesse de Cayla*, loc. cit.

(3) De Beaumont-Vassy, *Mémoires secrets du XIXe siècle*, p. 258.

(4) La mort de Louis XVIII fera le sujet d'une étude à part, qui sera publiée dans nos *Morts mystérieuses de l'Histoire*.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Menus faits de pratique journalière.

Traitement de l'eczéma par la peau de mouton.

M. Davezac, ayant été témoin des bons effets de l'application empirique de la peau de daim dans l'eczéma, essaya cette médication dans son service. Les résultats furent tels qu'il a cru devoir signaler cette médication à l'attention de ses collègues de la *Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*. D'après notre confrère, l'emploi de la peau de daim (qui est en réalité de la peau de mouton teinte d'une façon spéciale) présenterait les avantages suivants :

Elle est souple et s'adapte parfaitement sur toutes les surfaces ; elle peut facilement se laver et ne se putréfie pas ; elle boit peu la pommade que l'on applique sur elle ; le pansement reste humide en dessous, sec en dessus et ne colle pas aux tissus, si bien que l'on peut l'enlever, sans s'exposer à détruire la cicatrice en voie de formation ; sous son action, la peau se recouvre d'écailles qui, en se détachant, laissent voir un tissu sain.

La nature de la pommade employée importe peu ; la peau de daim a une action très efficace ; c'est un excellent véhicule, qui maintient le contact de la pommade avec la peau.

Elle remplace utilement le linge qui sèche, adhère et déchire, et le caoutchouc qui, très utile au début, ne tarde pas à produire de l'érythème cutané.

Avec l'emploi de ce pansement, M. Davezac garantit la guérison momentanée des eczémas et le soulagement apporté à l'état des malades. (*Mouvement thérapeutique*.)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

Le 5e Congrès international d'hydrologie, de climatologie et de géologie.

C'est à Liége que viennent de se tenir, du 25 septembre au 3 octobre, les assises du 5e Congrès international d'hydrologie. Bien que le programme de ce Congrès ne comportât que de rares articles se rapportant à l'histoire de la médecine, nous avions déféré à la très gracieuse invitation du sympathique secrétaire-général, M. le Dr Gustave Jorissenne (de Liége), et nous n'avons pas eu trop lieu de le regretter.

Nous ne nous attacherons pas à faire un compte-rendu détaillé des travaux du Congrès, qui n'avaient pour nous qu'un intérêt relatif. Nous dirons seulement quelques mots de l'organisation même de cette assemblée internationale qui, à certains égards, pourquoi n'en pas faire l'aveu, nous a semblé défectueuse.

Ainsi, la première excursion projetée était le voyage de Liége à Ostende. Partis de Liége vers 11 heures, nous arrivions à 1 heure

et demie à Bruxelles pour déjeuner, et le repas n'était pas même commandé. Une autre déception nous attendait le soir à Ostende. On avait délivré à chaque congressiste une carte, moyennant une somme déterminée, qui lui donnait accès dans les salons du Kursaal, où devait être servi un dîner aux membres du Congrès.

Le prix du dîner ne comportant pas les vins, on faisait choix de son cru de prédilection et, avant même d'être servi, on devait en solder le montant. Autre incorrection : au milieu du repas, les garçons réclamaient votre ticket de paiement et tendaient en même temps la sébile pour leur pourboire. Il paraît que ces fautes de tact ne sont pas imputables à l'organisateur du Congrès, mais bien au tenancier du Kursaal. Sans chercher à établir les responsabilités, nous n'avons pas voulu passer sous silence ces fâcheux incidents, convaincu que nous nous faisons l'écho de nombreux confrères, blessés, indignés même de pareils procédés.

Nous n'avons eu, par contre, qu'à nous louer de l'urbanité exquise, du tact parfait, dont ont fait preuve à notre égard les médecins de la station thermale d'Aix-la-Chapelle.

Après avoir été reçus à la gare par M. le Président du Conseil Municipal et son collège, les congressistes se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où ils ont été harangués par les autorités dans la salle du Couronnement de l'Empereur. La réception terminée, on s'est acheminé vers un des hôtels de la ville les plus réputés pour son confort, où a été servi un lunch qui a recueilli tous les suffrages. On a ensuite visité les admirables établissements de bains qui ont fait la réputation de la station d'Aix-la-Chapelle, et la visite accomplie, on a fait une magnifique promenade au Louisberg, le Bois de Boulogne d'Aix. On s'est avancé jusqu'au Belvédère, une autre terrasse de Saint-Germain, d'où l'on découvrait à ses pieds le plus merveilleux des panoramas. Détail à noter : les notables de la ville, abandonnant pour cette journée de dimanche leurs équipages, les avaient mis gracieusement à la disposition du comité d'organisation. Cette si délicate attention a vivement touché tous ceux qui ont pris part à l'excursion, et personnellement nous nous faisons ici un devoir d'adresser à qui il revient l'hommage de notre gratitude.

Rembrandt et les Leçons d'anatomie.

La mode est à Rembrandt et, tout snobisme mis à part, jamais vogue ne fut mieux justifiée.

Tandis que les voluptueux d'art vont se délecter à l'*Exposition Rembrandt* qui, dans quelques jours, va fermer ses portes, le *Nouveau-Théâtre* ouvre sa saison par la représentation d'un drame dont le grand peintre hollandais est le protagoniste.

Les acteurs, MM. Virgile Josz et Louis Dumur ont cherché à dérouler sous les yeux des spectateurs l'existence mouvementée de leur héros. D'après le peu que nous savons du personnage, dont la biographie est encore à faire (1), il nous est permis de dire qu'il entre une bonne part d'invention dans la conception de l'œuvre dramatique soumise à l'appréciation du public.

(1) Disons toutefois qu'il existe une biographie très bien faite de Rembrandt, par M. Emile Michel, membre de l'Institut. (Paris, Hachette, 1894). Les chapitres VII et XVIII notamment sont à consulter, pour les *Leçons d'anatomie*. (A. C.)

Au surplus, cette pièce sur Rembrandt arrive à son heure, et elle intéressera par son caractère de reconstitution historique autant que par l'évocation de ce milieu hollandais où vécut le Maître, entre les êtres chers, sa femme Saskia, qu'il a si souvent peinte, le philosophe Descartes, alors exilé en Hollande, Tulp, le chirurgien de la *Leçon d'anatomie*, Elzevier, l'imprimeur, sans compter la mère du Maître, sa sœur, etc. L'on dirait que sont descendus de leurs cadres tous les amis et parents du peintre, qui aimait prendre les modèles autour de lui parmi les visages familiers et connus, et qui savait leur communiquer tant de vie et de mouvement.

*
* *

Nous venons de nommer le Dr Tulp, entre autres amis du célèbre peintre: Ce n'est pas le seul médecin (1) qui ait tenté le pinceau du célèbre peintre.

« En Hollande — écrit le Dr Triaire dans un excellent ouvrage, auquel nous allons faire de larges emprunts (2) — où s'accomplissait depuis la Révolution une renaissance littéraire et scientifique en même temps qu'artistique, où florissaient de nombreuses universités, les médecins occupaient dans la société un rang plus élevé qu'en tout autre pays. Aussi, les voit-on, fiers de leur importance sociale, commander leurs portraits aux plus célèbres artistes. Comme les chefs de l'aristocratie marchande et des milices civiques, ils se font peindre par groupes de confrères. Certains de ces groupes sont fort nombreux. Celui de Pietersen, dans lequel est représenté le professeur Egberts, ne compte pas moins de vingt-huit personnages, dont les archives de l'Université d'Amsterdam nous ont transmis les noms.

Toujours au milieu de ces groupes se trouve le prétexte de la composition, ce que, dans le nouveau langage de la littérature moderne, on appellerait *le clou*. C'est, comme nous l'avons dit, le plus souvent un cadavre, d'autres fois un squelette ou un fragment de

---

(1) Nous pourrions ajouter que Rembrandt a été souvent inspiré par des sujets médicaux : le Dr Scheltema, archiviste d'Amsterdam, dans un opuscule consacré à l'immortel artiste (Rembrandt, *Discours sur sa vie et son génie*), parle notamment de deux eaux-fortes qui ont avec notre art une évidente relation.

« La première de ces eaux-fortes représente *le Christ guérissant les malades*. Le Sauveur est debout, dans une pose très digne, au milieu d'une foule de malades accourus pour implorer de son secours miraculeux leur guérison.

Son bras gauche repose sur une pierre, tandis qu'en parlant au peuple il avance la main droite. Les malades sont dépeints d'une façon touchante ; leurs visages et leurs corps sont décharnés, leurs yeux sont fatigués, et pourtant on y lit, et toutes leurs attitudes l'indiquent du reste, leur confiance en celui de qui seul ils espèrent encore la guérison et le salut. Au côté droit, on voit plusieurs Juifs, poussés là probablement par la curiosité et par l'espoir d'être témoins d'un miracle.

L'autre gravure n'est pas moins noble de conception : elle représente *la Mort de Marie*. La Vierge mère est couchée sur le lit où elle va mourir. Le fidèle Joseph, debout, l'entoure de son bras, et il tâche, au moyen de quelque liqueur spiritueuse, de réveiller en elle la force vitale qui s'éteint. Près de lui, un médecin tient la main de Marie, et calcule avec attention la pulsation du pouls. De l'autre côté du lit est assis un prêtre, un livre ouvert devant lui ; il a cessé sa lecture, et, de même que le grand prêtre placé devant lui, il considère Marie avec intérêt. Plus loin, on remarque encore plusieurs femmes pleurant ou priant. Et, tandis que tous entourent le lit, avec l'expression d'une profonde douleur, attendant le dernier soupir de la moribonde, le ciel s'ouvre en haut, et un chœur de chérubins descend vers la mère du Seigneur, pour l'emporter dans la région de l'éternité. »

(2) *Les Leçons d'anatomie et les peintres hollandais aux XVIIe et XVIIIe siècles* par le Dr P. Triaire.

squelette, sur lequel un des chirurgiens fait une leçon à ses confrères.

Dans d'autres tableaux, c'est un livre placé sur une table, l'ouvrage d'Ambroise Paré, par exemple, un diplôme, un parchemin revêtu du sceau de la Faculté. On voit que la qualité professionnelle apparente, que les médecins d'aujourd'hui dissimulent avec soin, qu'ils évitent même d'indiquer, sous peine de railleries, est au contraire affirmée avec éclat chez ces hommes sûrs d'eux-mêmes et de la sympathie de leurs concitoyens.

On compte, en Hollande, un assez grand nombre de ces tableaux représentant tous des leçons d'anatomie, et qui sont de vrais portraits, la leçon n'étant ici que le prétexte.

* * *

Le plus ancien en date de ces tableaux est la *Leçon d'anatomie du docteur Sébastien Egberts*, qui est datée de 1603, par Aaart Pietersen, fils de l'illustre peintre Pieter Aaartsen, dit Lange Pier (Pierre-Le-Long).

Il représente Sébastien Egberts, professeur de chirurgie et d'anatomie, en même temps échevin et bourgmestre de la ville d'Amsterdam, et vingt-sept de ses confrères. Le professeur est debout derrière le cadavre placé sur une table. Tenant dans la main droite une paire de ciseaux entr'ouverts, l'extrémité de la main gauche abaissée et légèrement appuyée sur le cadavre, il donne à son auditoire une leçon de dissection.

Nous retrouvons Sébastien Egberts dans un tableau d'un des premiers portraitistes hollandais, Thomas Keyser. Ce peintre remarquable, dont on ne connaît que très peu d'œuvres authentiques, peignit ce portrait pour la Chambre syndicale d'anatomie d'Amsterdam. C'est en 1615 — Egberts, plus agé de quinze ans, est représenté entouré des Régents élus par la corporation. Il est debout, le chapeau sur la tête, selon l'usage de l'époque, et faisant sur un squelette une leçon d'ostéologie. Autour de lui groupés, ses cinq confrères remplissent le rôle d'auditeurs.

A la même époque appartiennent deux tableaux, peints l'un par Nicolas Elias, l'autre par Michael et Peter Van Mirevelt.

De l'œuvre de Nicolas Elias, nous avons peu de choses à dire : elle représente le docteur Fonteyn, professeur d'anatomie et médecin du prince de Nassau, le beau-fils de Louise de Coligny.

Fonteyn est entouré de six confrères. Sur la table est posé un crâne qui sert de prétexte à la leçon. Primitivement, ce tableau comprenait dix personnages. Mais il fut endommagé dans un de ces incendies si fréquents à cette époque, et réduit, par la restauration qu'il subit, à ses proportions actuelles.

* * *

La *Leçon d'anatomie* du Docteur Wilhem van der Meer, conservée et maintenue à l'hôpital de Delft, est autrement intéressante.

Dans l'hémicycle de l'amphithéâtre, le professeur Van der Meer, entouré de dix-huit auditeurs, procède à l'ouverture d'un cadavre Il est debout, la tête nue, le scalpel à la main, dans l'attitude de l'exposition magistrale. La main gauche prend un léger point d'appui sur la table. La main droite, armée de l'instrument, s'élève au-

dessus de l'abdomen, dont la paroi antérieure a été détachée pour mettre l'intestin à découvert.

A la droite du maître, un des assistants tient un bassin de cuivre. Sur un des coins de la table, un réchaud où brulent des parfums et un flambeau. Au deuxième plan sont suspendus deux squelettes, derrière lesquels on aperçoit trois autres spectateurs.

Le tableau n'est pas entièrement dû à Michael van Mirevelt : une légende latine, inscrite sur la rampe de l'hémicycle, nous apprend qu'il fut dessiné par Michael et peint par son fils Peter : « *Michael à Mirevelt delineavit, filius vero opus Petrus prescripto patris pinxit. Delph. Batav. 1617.* » Ce tableau présente un autre intérêt. Il nous offre l'aspect d'un amphithéâtre, tel qu'on le concevait dès le seizième siècle : un hémicycle central, entouré d'une rampe, destiné à l'opérateur et à ses assistants. Autour de la rampe s'étage une série concentrique de gradins ou de bancs sur lesquels les auditeurs prennent place. C'est là la disposition classique, encore usitée de nos jours dans nos Hôpitaux et nos Facultés.

De bonne heure, en effet, les médecins du seizième et du dix-septième siècle avaient saisi la commodité, pour l'enseignement, de ce mode d'installation, et l'on pouvait voir, il y a encore quelques années, chez le professeur Tilanus, à Amsterdam, une très intéressante collection de gravures représentant les *Theatra anatomica* de cette époque, qui ne diffèrent de nos amphithéâtres modernes que par l'exposition de squelettes ou de pièces anatomiques, qui en faisaient, en outre, de véritables musées.

*
* *

Nous arrivons maintenant, par la méthode d'exposition que nous avons adoptée, à la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, laquelle se trouve au musée de La Haye.

Le tableau représente le docteur Tulp (1), donnant à ses élèves une Leçon de dissection des muscles de l'avant-bras. Le professeur est assis devant un cadavre, soulevant avec des pinces tenues dans la main droite, le groupe des muscles fléchisseurs, tandis que la main gauche, dont les doigts sont légèrement repliés, est dirigée en avant pour appuyer du geste la démonstration. Devant lui, le sujet anatomique, étendu sur une dalle d'amphithéâtre et se présentant en raccourci. A sa droite, massé autour de la table de dissection, le groupe de ses disciples au nombre de sept.

Voilà la simple donnée, le scenario de ce tableau fameux, scenario qui ne diffère que peu de tous ceux que nous connaissons déjà ; — mais combien diffère au contraire la façon dont il a été développé !

Quand on parcourt la galerie consacrée aux portraits des chirurgiens dans le nouveau musée royal d'Amsterdam, on est tout d'un coup arrêté devant une autre œuvre de Rembrandt, la *Leçon d'anatomie du docteur Deyman*, peinte en 1656, vingt-quatre ans après la première. La surprise est extrême, car, à moins d'être très au cou-

(1) Rembrandt a peint aussi le portrait de Tulp, en buste, dans la même année que la *Leçon d'anatomie* (1632), et peut-être comme étude d'après nature pour la composition destinée à la gilde des chirurgiens. Ce portrait, très expressif et très distingué, est aujourd'hui chez M. le baron Seillières, qui possède six autres portraits par Rembrandt (William Burger, *Les Musées hollandais*).

rant des choses de l'art hollandais, — on ignore généralement l'existence de ce tableau. Il a, en effet, longtemps disparu des Pays-Bas. Faisant partie de la collection attribuée aux veuves des chirurgiens, il fut vendu à Londres à vil prix, perdu de vue et finalement oublié (1). Retrouvé ces dernières années, grâce aux recherches de M. Volsmaërt,— l'érudit historien de Rembrandt, — il a été acquis par les souscriptions de quelques généreux amateurs, parmi lesquels M. Six, le descendant bien connu du bourgmestre, qui fut le gendre du docteur Tulp, l'ami de Rembrandt, et le sujet du fameux tableau qui porte son nom (2).

Primitivement, le tableau représentait le docteur Deyman, inspecteur du Collège des médecins, pratiquant sur un cadavre la dissection du cerveau, entouré de huit de ses confrères. Malheureusement, ayant souffert dans un incendie, il a été gravement mutilé et il ne reste que le corps de l'opérateur, un assistant qui se tient à ses côtés et le cadavre. Cela paraît peu. C'est cependant assez pour frapper vivement le spectateur et le saisir d'un indicible sentiment de surprise.

Le chirurgien est debout derrière le cadavre. La tête manque. Son corps s'efface à demi dans le clair obscur et est à peine aperçu dans l'ombre qui enveloppe la scène.

Les mains, en pleine lumière, s'élèvent au-dessus de la tête et soulèvent, avec des pinces, les replis des méninges. Ce mouvement, très chirurgical, est parfaitement exécuté, et on voit ici combien le peintre s'était rendu compte des détails les plus minutieux des pratiques opératoires.

A droite du professeur, l'aide, debout, suit des yeux l'opération et tient dans sa main la portion supérieure de la voûte crânienne, qui a été détachée pour mettre à découvert les hémisphères cérébraux.

Le cadavre est traité d'une façon dramatique, en dehors des traditions convenues des peintres des *Leçons d'anatomie.* Il se présente complètement de face, en raccourci poussé à un degré d'incomparable audace, les pieds très peu distants de la tête, la partie supérieure du corps relevée au-devant de la poitrine de l'opérateur. L'abdomen est ouvert et privé de ses viscères, le cerveau est mis à nu et l'on distingue, à travers les enveloppes transparentes dont le chirurgien opère la dissection, les hémisphères cérébraux, vus en perspective par leur face antérieure, avec leurs sillons ensanglantés. De chaque côté des tempes retombent de larges lambeaux du cuir chevelu.

Sur la partie inférieure du corps est jeté un linge, qui dissimule

(1) On avait perdu sa trace et on la croyait perdue. Ce tableau fut retrouvé en Angleterre, où il avait été emporté par M. Chaplin, de Londres, qui l'avait acheté à Amsterdam 1,200 francs. Il fut racheté par M. Six 2,800 francs et ramené à Amsterdam.

(2) La *Leçon d'anatomie* fut commandée à Rembrandt par le beau-père de Six, le professeur Nikolaas Tulp. Tulp y est représenté donnant une leçon sur les muscles de l'avant-bras d'un cadavre placé devant lui, aux chirurgiens Jakob Blok, Hartman Harmansz, Adriaan Habbraan, Jakob de Wit, Matthijs Kalkoen, Jacob Koolved et Frans van Loenen, tous, sauf le dernier, maîtres de la gilde des chirurgiens à Amsterdam. Tulp donna en souvenir à cette gilde le tableau, qui a longtemps orné la chambre de cette corporation de chirurgiens au Sint-Antonie-Waag (Poids Saint-Antoine). En 1828, on résolut de le vendre au profit de la caisse des veuves de la corporation. Le ministre des affaires intérieures l'acheta, par ordre de Sa Majeste Guillaume I[er], pour la somme de 32.000 florins et le plaça dans le Musée royal de tableaux à La Haye.

sous ses plis la portion moyenne du tronc. Au-dessus, le sternum et la paroi épigastrique, détachés d'après les strictes règles de la nécropsie opératoire, laissent béante une vaste plaie qui met à découvert les profondeurs de la cavité thoracique.

Le sang épanché est épaissi ; les ombres caractéristiques qu'estompent ces cavités contrastent avec la clarté sinistre du linceul et avec la blancheur molle et macérée des tissus.

*
* *

En face même du tableau du docteur Deyman, on a placé la *Leçon d'anatomie du professeur Ruysch*, par Adriaan Backer (1670). Cette œuvre comprend sept personnages et un cadavre étendu sur une dalle d'amphithéâtre. Parmi les personnages sont Ruysch et Aart van Swieten, qui pourrait bien être le père du savant pathologiste du dix-huitième siècle. Ruysch est le célèbre anatomiste qui porta à un si haut degré de perfection l'art des injections anatomiques et s'illustra par des travaux sur la structure des plantes. Il est le père de Rachel Ruysch, remarquable peintre de fleurs, qui contracta sa vocation en classant les plantes dans les herbiers de son père et en apprenant de lui leurs noms et leurs usages.

La scène se passe dans un amphithéâtre d'anatomie. Au fond de la salle, deux niches creusées dans le mur supportent deux statues antiques. Ruysch est représenté faisant une démonstration du canal inguinal. Il est debout derrière le cadavre, tenant un scalpel de la main droite, pendant qu'il soulève, de la main gauche, un repli aponévrotique. Le cadavre est vu en raccourci, la tête dirigée vers les spectateurs. Les muscles droits de l'abdomen, la partie supérieure et interne de la cuisse sont mis à nu, les muscles restant recouverts de leurs aponévroses. Autour du maître, ont pris place ses confrères, dans l'attitude variée et plus ou moins exacte de l'audition. L'un, à sa gauche, se penche vivement et avec un peu trop d'affectation pour suivre la démonstration sur le cadavre, tandis qu'un groupe voisin, paraissant se désintéresser de la leçon, pose pour le public, ne regardant ni le professeur ni le sujet.

Il existe un autre portrait de Ruysch : le peintre Van Neck lui consacra, en 1683, une deuxième *Leçon d'anatomie*. Le professeur avait alors quarante-deux ans. Il est représenté faisant un cours sur l'anatomie des vaisseaux du cordon ombilical chez le nouveau-né. Vêtu de noir, avec le rabat, derrière une table sur laquelle est déposé le cadavre d'un enfant, il soulève de la main droite le cordon ombilical. Les auditeurs, au nombre de cinq, entourent le maître. L'un d'entre eux montre du doigt le sujet anatomique à ses voisins. A gauche du tableau, un petit garçon, à mine éveillée et attentive, portant un squelette d'enfant : c'est le fils de Ruysch, qui devait devenir plus tard lui-même un médecin distingué. Ce tableau est d'une bonne facture et continue à rappeler la grande école hollandaise.

Enfin citons, pour clore cette période, des portraits de régents de corporation : l'un de 1684, sans nom d'auteur, représentant deux régents assis derrière une table sur laquelle est posé un crâne, et l'autre, de 1699, figurant deux personnages, dont l'un montre un cœur à un autre. Ce dernier est de Jurrian Pool, qui avait épousé le célèbre peintre de fleurs, Rachel Ruysch, fille du professeur d'anatomie.

Nous arrivons maintenant au dix-huitième siècle.

Nous sommes dans le siècle des Encyclopédistes. Un vent de liberté et d'indépendance menace les corporations et se fait sentir jusqu'en Hollande. En même temps on dirait qu'une brise légère a soufflé sur les costumes. Les vêtements sombres et graves ont fait place à l'élégant accoutrement du petit maître, et c'est en habit de gala, en culotte courte, le tricorne élégamment posé sur la perruque poudrée, la longue canne à la main, que les médecins désormais se font peindre.

Le type des tableaux de ce genre est la *Leçon du professeur Roell*, par Cornelis Troost (1725) : Troost est le joyeux peintre qui a fait « Nelri », scènes burlesques appartenant au musée de La Haye. Il représente le professeur Roell faisant une leçon sur l'anatomie du genou. Le cadavre est étendu sur une table. Le professeur, debout à droite du tableau, soulève les ligaments avec une érigne, dont il tient de chaque main une extrémité. La tête droite, le corps bien campé, dans une bonne attitude de démonstration, il fait face au public. Derrière lui, un domestique portant une boîte de scalpels, et jetant à la dérobée un regard sur le cadavre. A sa gauche, un personnage assis, une main appuyée sur sa canne, désigne du doigt à deux autres assistants l'articulation entr'ouverte. A droite du tableau, un bassin de cuivre.

Tous ces personnages sont revêtus de costumes coquets, à couleurs vives ou tendres, et poudrés, le petit tricorne sur la tête, ils ressemblent plus à des gentilshommes de boudoir qu'à des anatomistes. Les têtes sont cependant belles, mais la facture est,en général, froide et l'exécution maniérée.

La Leçon de Camper, par Regters (1758), n'est pas meilleure, mais elle emprunte une grande valeur au portrait de l'illustre anatomiste, qui aimait beaucoup les arts et dut souffrir de cette médiocre peinture. Camper, alors âgé de trente-huit ans, est représenté faisant la démonstration des vaisseaux du cou. Il est entouré de six régents, dont l'un tient à la main le livre des privilèges des corporations.

La *Leçon d'anatomie*, par Regters, est la dernière de ces œuvres originales, où nous voyons revivre les chirurgiens du dix-huitième siècle, au milieu de leurs disciples, dans l'appareil même de leur enseignement (1). »

La maladie de l'Impératrice Elisabeth.

A l'article que nous avons publié sur l'hygiène de l'impératrice d'Autriche, ajoutons quelques notes qui compléteront le dossier médico-psychologique de l'infortunée souveraine (2).

Nous avons dit que la résidence préférée de l'impératrice était la villa *Achilleon*, à Corfou. L'existence de l'Impératrice était, là

(1) Dr P. Triaire, *op cit.*, Cf. également Burger et Michel, précités.

(2) Pour nous justifier de revenir sur un sujet, qui à d'aucuns pourrait paraître épuisé, nous emprunterons à Guizot ces lignes, en manière d'épigraphe :

« J'admire et je goûte autant que personne l'imagination, ce pouvoir créateur qui du néant tire des êtres, les anime, les colore et les fait vivre devant vous, déployant toutes les richesses de l'âme à travers toutes les vicissitudes de la destinée ; mais *les êtres qui ont réellement vécu, qui ont effectivement ressenti ces coups du sort, ces passions, ces joies et ces douleurs dont le spectacle a sur nous tant d'empire, ceux-là, quand je les vois de près et dans l'intimité, m'attirent et me retiennent encore plus puissamment que les plus parfaites œuvres poétiques ou romanesques.* »

comme partout, empreinte de l'esprit original et de l'humeur fantasque, qui motive souvent la sympathie des uns et les critiques des autres.

A cinq heures du matin elle était debout ; quelquefois elle entreprenait de lointaines promenades ou bien, de préférence, elle s'embarquait sur un grand voilier et, gagnant la pleine mer, elle assistait au lever du soleil. Après un déjeuner, dont la durée ne dépassait jamais vingt minutes, ce qui désespérait parfois ses hôtes, elle se remettait en route, s'engageant fréquemment, avec trop peu de prudence, sur la pointe des rochers les plus escarpés, et trouvait en rentrant un délassement dans la lecture de ses auteurs favoris, Heine et Alf. de Musset ; elle allait ensuite visiter les pauvres et les malades et dînait toujours très rapidement à six heures.

A dix heures, tout le monde se retirait ; alors l'Impératrice, recouverte d'un long voile noir, se dirigeait seule vers un monument enfoui sous des cyprès et où elle avait rassemblé tous les souvenirs de son fils, l'archiduc Rodolphe : son portrait, des mèches de ses cheveux, sa montre, une bague, les vêtements dont il était revêtu quand on retrouva son corps ensanglanté.

Ce pèlerinage accompli, elle rentrait à la villa. Mais ses nuits étaient le plus souvent livrées à l'insomnie. L'Impératrice craignait l'isolement et l'obscurité. Deux lampes étaient continuellement allumées dans sa chambre et une femme de chambre couchait à côté de son lit.

*
* *

Depuis la mystérieuse tragédie de Mayerling (1), la santé de l'impératrice d'Autriche était de plus en plus chancelante. Sa Majesté avait été frappée au cœur d'une blessure que les années ne parvenaient point à cicatriser. Pour chasser la terrible obsession qui hantait sans cesse son esprit, les médecins avaient conseillé à l'Impératrice de se distraire en voyageant. C'est alors qu'elle entreprit cette série de longs voyages, pénibles, fatigants, pour tâcher d'oublier (2). Elle parcourut l'Europe d'un bout à l'autre (3), sans but dé-

(1) On a donné de ce drame particulièrement mystérieux plusieurs versions.

Tout d'abord, on prétendit, à la cour de Vienne, que l'archiduc Rodolphe avait été trouvé mort dans son lit, frappé d'une attaque d'apoplexie, à Mayerling où il chassait.

Puis on voulut bien reconnaitre, toujours dans l'entourage de l'empereur, que le prince s'était suicidé pour une très jolie femme, la baronne Vertsera. Mais à Vienne, malgré la défense officielle, malgré les journaux, on racontait tout haut que le prince était mort assassiné, à la chasse, près de Mayerling. On nommait même le meurtrier, un personnage très haut placé, le comte de T..., dont la fille avait depuis longtemps des relations intimes avec l'archiduc. Le comte, disait-on, averti du rendez-vous donné à sa fille par le prince, la nuit, tout près d'un étang, à Mayerling, avait tiré sur le séducteur, au moment où la jeune fille se livrait à lui. A vrai dire, on n'a jamais su le fin mot de ce drame intime.

(2) Vraiment, le Destin lui fut cruel.

L'impératrice d'Autriche avait trois sœurs : la reine de Naples, la comtesse de Trani et la duchesse d'Alençon.

La reine de Naples, veuve de François II, chassé de ses Etats par la révolution qui donna son royaume à l'Italie unifiée, mène avec sa sœur, la comtesse de Trani, veuve également, et exilée de Naples en même temps, la vie des rois en exil.

Le prince impérial Rodolphe d'Autriche-Hongrie meurt le 30 janvier 1889 dans le pavillon de chasse de Mayerling.

La duchesse Sophie d'Alençon, sœur de l'impératrice d'Autriche, qui avait été fiancée autrefois au roi Louis II de Bavière, est la proie des flammes au Bazar de la Charité.

L'empereur du Mexique, Maximilien Ier, est fusillé, le 19 juin 1867, à Queretaro et



terminé, avec l'unique désir de fatiguer son corps et de changer le cours de ses idées ; c'est ainsi qu'elle fit de longues croisières dans la Baltique et la Méditerranée, menant une existence de yachtwoman.

L'Impératrice, qui avait été autrefois une marcheuse intrépide et dont les excursions sur les montagnes sont restées célèbres, ne pouvait plus, ces temps derniers, faire une promenade d'une demi-heure sans se sentir harassée.

Une maladie cardiaque, conséquence des terribles émotions qu'elle avait ressenties, s'était déclarée chez elle il y a deux ou trois ans et inspirait de vives appréhensions aux médecins. C'est alors qu'on fit installer dans le parc du château de Lainz, de dix mètres en dix mètres, des bancs sur lesquels l'Impératrice se jetait après avoir fait quelques pas.

Avant la *cure d'air* en Suisse, où elle devait trouver la mort, l'impératrice d'Autriche avait passé quelques semaines à *Nauheim*, dont les eaux sont, dit-on, souveraines pour les maladies de cœur. L'Impératrice souffrait d'une *dilatation du cœur* et d'une *anémie* causées par la frugalité exagérée de son régime. Les eaux de Nauheim lui avaient rendu des forces et, à son départ, le médecin qui la soignait avait constaté que le cœur était revenu à son état normal. A l'arrivée de l'impératrice, le professeur Schott, pour mieux établir son diagnostic, avait voulu prendre une photographie du cœur au moyen des rayons Rœntgen. Elle s'y refusa : « Non ! non ! mon cher professeur, vous n'en ferez rien. — Mais, Majesté, c'est de grande importance... — Pour vous, peut-être, et pour mon frère de Tegernsee (le duc Charles-Théodore, qui est médecin), mais pour moi, non. Je ne veux pas me laisser disséquer toute vive. Faites une photographie Rœntgen sur n'importe quel petit paysan. Je vous autorise

---

sa femme, la princesse Charlotte, sœur du roi des Belges, devient folle sous l'action du désespoir.

L'archiduc Guillaume-François-Charles meurt, pendant l'été de 1894, d'une chute de cheval.

L'archiduc Jean de Toscane, qui avait renoncé à tous ses titres ainsi qu'à son rang et que toute l'Europe connaissait sous le nom de Jean Orth, disparaît dans une tempête.

Louis II, de Bavière, devient fou et se suicide de la même manière en se jetant dans le lac de Starmberg.

Son autre cousin, Othon, actuellement roi de Bavière, est plus fou encore que Louis II, dont il fut l'héritier. Il n'a jamais été roi que de nom. Son manteau royal est une camisole de force, et les rares moments de répit, que lui laissent ses crises de fureur, il les passe dans une chambre capitonnée, de peur qu'il ne se casse la tête contre les murs de son palais. Ce roi ne marche plus, il rampe. Il ne parle plus : il aboie. Ce n'est pas un roi, ce n'est plus même un homme, c'est une bête fauve.

Le comte Louis de Trani, prince des Deux-Siciles, marié à la duchesse Mathilde de Bavière, sœur de l'impératrice, se suicide à Zurich.

L'archiduchesse Mathilde, fille de l'archiduc Albert, est victime d'une imprudence. Surprise pendant qu'elle fumait une cigarette, elle la met promptement dans sa poche. C'était au moment de partir pour le bal : la robe prend feu ; la princesse est brûlée vive dans le palais de son père.

L'archiduc Ladislas, fils de l'archiduc Joseph, succombe à la chasse par la décharge inattendue de son fusil.

L'impératrice Elisabeth tombe sous le poignard d'un assassin.

(3) En 1875, l'impératrice Elisabeth vint en France et choisit comme résidence un coin de Normandie, sur les bords de la Manche, au château de Sassetot-le-Mauconduit, accompagnée de sa fille, l'archiduchesse Valérie. C'est là qu'elle fit une chute de cheval qui ne fut pas sans gravité. Elle ne revint plus en Normandie depuis lors. (V. *Une Villégiature impériale en pays de Caux*, par Alb. Perquer. Paris, Ollendorff, 1897.)

à l'envoyer à mon frère en disant que c'est celle de mon cœur. » Et comme le docteur protestait : « Chaque fois que je me suis fait photographier, ajouta-t-elle, il m'est arrivé malheur » (1).

*
* *

Comme il faut qu'à tout événement soit mêlé le merveilleux, voici une anecdote qu'on raconte à Vienne.

Il est notoire, en Autriche, que, chaque fois qu'une catastrophe menace l'un des membres de la famille de Habsbourg, une dame blanche apparaît dans les salles du château de Schœnbrunn.

On l'aperçut en 1867, avant la mort tragique de Maximilien, empereur du Mexique, beau-frère de l'impératrice Elisabeth ; elle se montra plus tard, en 1889, annonciatrice du drame de Mayerling ; on la vit errer dans les corridors du château, avant que l'on connût le naufrage de Jean Orth, l'ex-archiduc englouti dans les mers de l'Amérique du Sud, et la mort de cette jeune archiduchesse qui périt dans les flammes, pour avoir essayé de cacher dans sa poche la cigarette qu'elle fumait en cachette, avait été prédite également par la mystérieuse dame blanche.

Or, on conte à Vienne que, au début de cette année, un factionnaire du château de Schœnbrun avait affirmé avoir vu la dame blanche rôder dans le château... De là à conclure que l'attentat de Genève était un de ces coups du sort, que nulle puissance au monde ne pouvait conjurer, il n'y avait qu'un pas — que les esprits enclins au merveilleux ne pouvaient manquer de franchir.

Petits renseignements.

Le Courrier et l'Argus de la Presse.

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les médecins, les artistes ?

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

*
* *

L'Argus de la Presse fournit aux médecins, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'Argus, 14, rue Drouot, Paris. — Téléphone.

*
* *

Syndicat professionnel de la Presse scientifique.

La première réunion préparatoire du bureau provisoire du syndicat a eu lieu le 26 septembre, sous la présidence du docteur Félix

(1) *Gazette médicale de Paris.*

Brémond ; l'Assemblée générale constitutive s'est tenue le mercredi 5 octobre dernier, à la mairie du 1er arrondissement, à 9 heures du soir.

ECHOS DE PARTOUT

Le vieux Paris.

On répare en ce moment le passage du Commerce, qui va de la rue Saint-André-des-Arts au boulevard Saint-Germain.

Le passage du Commerce est un des coins les plus curieux de Paris. Il fourmille de souvenirs. C'est là que Brune, futur maréchal, eut son imprimerie. Et c'est là aussi que le docteur Guillotin essaya sa première guillotine, un bijou charmant, d'ailleurs.

Plus tard, dans ce passage fameux, Sainte-Beuve, alors étudiant en médecine, occupa une chambre d'hôtel borgne. Cet hôtel existe encore, mais aucune plaque commémorative n'y signale le séjour de l'auteur des « Lundis ». (*La Lanterne.*)

Les femmes-médecins en Prusse.

Le Ministre de l'Intérieur de Prusse, M. de Reike, vient de décider qu'une femme-médecin, assistée d'une autre femme compétente (?), serait dorénavant commise à l'examen de celles des femmes de mœurs douteuses qui sont appréhendées pour la première fois par le service des mœurs. Cette mesure est vivement critiquée par le corps médical berlinois. (*Presse médicale.*)

Les femmes-médecins en Russie.

Le général Kossitch a remis samedi à la section de médecine scientifique du Congrès des médecins russes, la proposition de créer à Kiew un institut médical pour les femmes.

Le docteur Piasselski a proposé d'ouvrir aux femmes les facultés de médecine de toutes les universités russes.

Ces propositions ont été accueilies par des acclamations sympathiques. (*Revue médicale.*)

Les femmes-médecins en Turquie.

Une bizarre nouvelle nous arrive de Constantinople : le Conseil d'Etat, appelé à statuer sur la question de savoir si l'on devait permettre aux femmes-docteurs d'exercer la médecine en Turquie, a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'accorder cette autorisation.

Cette nouvelle est d'autant plus surprenante que, de tout temps, les femmes-médecins exerçaient librement leur profession en Turquie, alors même qu'on leur discutait ce droit dans les pays les plus civilisés !

Alors ? Alors mystère et autoritarisme. (*Belgique médicale.*)

Femme-médecin négresse.

Une jeune femme de couleur, Mlle Emma Wathefield, vient de passer avec succès des examens de doctorat devant le Medical Board de la Louisiane. C'est la première négresse qui se soit vu conférer un diplôme de médecin aux Etats-Unis.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Médecin dramaturge.

M. Pierre Corneille (1), docteur en médecine, dans une situation indépendante, et empêché par sa santé de faire de la clientèle active, se tourna vers la carrière des lettres. Trois romans de valeur (*Envoûtement, Criminelle vertu, Le Démon de la Chair*), publiés coup sur coup, ont fait récemment connaître son nom au public. Tout récemment il a conçu et réalisé une tentative théâtrale (2) d'un caractère très particulier et on ne peut plus intéressant. Il prend un décor naturel quelconque, un vieux château en ruines, un cirque de rochers, une grotte sous bois, etc., et, pour ce décor, il écrit une pièce. M. le Dr Corneille a déjà écrit de la sorte et fait représenter : *Bonne Fée et La Légende de Chambrille* ; il a fait jouer à La Mothe Saint-Héraye de (Poitou), la plus importante de ses œuvres dramatiques : *Erynna* (3), une tragédie en 3 actes, avec chœurs par M. L. Giraudias. La Municipalité mothaise, s'associant avec beaucoup d'intelligence à l'œuvre de M. le Dr Corneille, avait fait construire, en face du décor naturel choisi par lui, un immense amphithéâtre pouvant contenir de 1.500 à 2.000 spectateurs. Rien n'avait été négligé pour donner le plus d'éclat possible à cette importante manifestation artistique, qui a pleinement réussi. Nous sommes heureux, pour notre part, d'enregistrer ce succès à l'actif d'un *évadé de la médecine*.

La photographie des couleurs appliquée à la médecine.

La photographie des couleurs vient de faire de brillants débuts dans le domaine médico-chirurgical.

(1) Le Dr Corneille descend-il du grand Corneille ? Si oui, il y aurait là un curieux cas d'atavisme.

(2) Le théâtre l'avait depuis longtemps tenté. Ses comédies : Le *Réveil*, les *Caprices de mademoiselle Chiffon*, l'*Habit ne fait pas le Moine*, eurent un certain succès. Mais ce fut un incident qui lui fit trouver sa voie, celle qu'il suit parallèlement à Pottœcher et sans avoir connu, au préalable, l'œuvre du promoteur du Théâtre populaire de Bussang. Le 13 juin de l'année précédente, on fêtait, avec couronnement de buste, le cinquantenaire d'un poète niortais, Dutiers, un chantre de la nature et des paysans. Un décor rustique était de circonstance : on choisit une vieille et pittoresque ruine féodale de la région, le château de Salbart. On sollicita le poète Corneille. Il « cuisina » une pastorale, où s'agitaient un paysan, une paysanne et une bonne fée, personnifiant la Sèvre qui coule au pied des ruines, sous le titre de *La bonne Fée*. De jeunes villageois en tenaient les rôles. Des campagnards se mêlèrent aux citadins, mais ce furent ces non-invités qui furent les enthousiastes de la représentation, comme ils venaient de révéler au poète poitevin l'amour du peuple pour le vers et pour le théâtre rustique et merveilleux.

Le Dr P. Corneille résolut dès lors cette innovation, qui vient d'avoir sa solennelle consécration à la Motte Saint-Héraye. Il découvrit au jardin de sa petite bourgade un lieu ombragé, où, avec un peu d'aménagement, on pouvait créer un vrai petit théâtre champêtre. La municipalité l'aida et le 13 septembre — il y a un an — cet émule de Pottœcher faisait représenter devant un millier de spectateurs la *Legende de Chambrille*, une curieuse scène symbolique. Ce fut un succès. Il se changea en triomphe à la représentation, aussi en plein air, au Val d'Enfer, près Saint-Maixent, où trois mille personnes l'applaudirent, un mois plus tard. Le poète artiste avait trouvé sa voie et sa scène. Il connaissait désormais l'âme poitevine et allait la faire vibrer avec quelque chose digne d'elle. (André Chadourne.)

(3) Il a écrit sous le titre d'*Erynna*, prêtresse d'Hésus, une tragédie légendaire tirée de la défense du sol envahi au temps des Romains. Elle symbolise la guerre des Gaules, la lutte des Celtes et des Druides contre l'envahisseur de sa patrie, exaltant dans un scénario un peu plus compliqué, la résistance à outrance.

Comme le décor merveilleux du bosquet est tout nature, cette pièce a été écrite pour lui et se joue en plein air. Là aussi, le peuple est en communion d'idées avec les acteurs, qui appartiennent à toutes les conditions sociales : un architecte, un ingénieur, un rentier, des commerçants, des employés, en tout une figuration de quarante personnes.

A la dernière séance de l'Académie de médecine, un distingué chirurgien lyonnais, M. le professeur Antonin Poncet, a présenté des photographies en couleurs d'une réalité saisissante, reproduisant les manifestations d'une maladie parasitaire, l'*actinomycose*, qu'il a spécialement étudiée, et qu'il guérit le plus souvent.

Cette affection, que l'on croyait il y a quelque temps du ressort exclusif de la médecine vétérinaire, est malheureusement assez fréquente dans l'espèce humaine. Elle consiste dans la pullulation d'un champignon particulier au sein des tissus et elle était prise autrefois pour une variété de cancer. Reconnue à temps et rationnellement traitée, l'actinomycose se laisse guérir par l'iodure de potassium.

(*Petit Journal*).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

—

Questions.

La robe de Rabelais. — Dans ses *Mémoires*, de Candolle raconte qu'il fut appelé à « faire faire une robe de Rabelais » ; ce qui, dit-il, « arrivait tous les dix à douze ans ». Y a-t-il quelque anecdote divertissante se rattachant à cette... relique ? La Faculté de Montpellier a-t-elle possédé la *vraie* robe de Rabelais, à certain moment ?

Dr B. D.

Mareschal de Bièvre. — Je lisais, naguère, dans la *Revue hebdomadaire* (n° du 8 décembre 1894), un délicieux roman, *Berthe et Berthine*, signé : Georges Mareschal de Bièvre. L'auteur serait-il un descendant de Mareschal, le chirurgien de Louis XV, et de son fils, le marquis de Bièvre, que ses calembourgs ont rendu presque immortel ?

C. R.

Livres annotés par Sainte-Beuve. — On a fait dernièrement allusion, dans la *Chronique*, à un exemplaire du *Journal de la Santé de Louis XIV*, annoté par Sainte-Beuve, et qui est entre les mains du directeur de cette revue. Existe-t-il d'autres livres provenant de la bibliothèque du célèbre critique, couverts de notes marginales de sa main ? Je me souviens d'avoir vu chez un de mes amis un exemplaire des Œuvres de J.-J. Rousseau, ainsi annoté, et à l'*Exposition de la Révolution*, qui se tint au Carroussel vers 1889, un exemplaire de l'œuvre de Camille Desmoulins, les *Révolutions de France et du Brabant*, je crois, tout chargé des notes de Sainte-Beuve et de son père. Ce dernier livre appartient à M. Otto Friedrichs. En existe-t-il d'autres analogues, et principalement des livres de médecine ou de science ?

Dr H. G.

Le plus ancien ouvrage sur la Vigne ? — Extrait d'un catalogue de livres à prix marqués le « numéro » suivant :

20953. **Rustican** (Le quart livre du), que fist translater le très noble roy de France Charles le Quint de ce nom, l'an mil ccc soixante-treize (1373), publ. par P. Fleurot (d'après le ms. de la Biblioth. Nation.). Dijon, s. d., in-8 de 84 pag., br. 1 fr. 50.

Ce quart livre du Rustican est entièrement consacré à la vigne, à sa culture et à la préparation du vin. C'est *le plus ancien traité de viticulture* que nous ayons en français. L'auteur est Pierre de Crescens. Son ouvrage a paru en latin sous le titre d'*Opus ruralium commodorum*, à Augsbourg, en 1741. — Tirage à part à petit nombre de la *Revue viticole.* »

L'assertion du catalographe est-elle exacte ?

Dr L. R. D.

Réponses.

L'âge extrême des étudiants en médecine (V, 424). — Lorsque j'arrivai à Lille, en 1873, pour y commencer mes études de médecine (c'était alors une Ecole de plein exercice), j'y trouvai deux étudiants qui avaient dépassé l'âge moyen de la vie. L'un, que l'on appelait « le capitaine », avait au moins 40 ans : il avait fait la campagne de Chine, et, ayant démissionné, il s'était tourné du côté de la médecine. Je le retrouvai à Paris 5 ou 6 ans plus tard : il s'y fit recevoir docteur en médecine. Le capitaine Watremez exerce actuellement à La Flotte (Charente-Inférieure). L'autre, beaucoup plus remarquable comme âge, M. Ghisgand, avait bien 64 ou 65 ans. C'était un ancien hôtelier ou restaurateur, qui avait marié sa fille à un officier de santé : ce fut sans doute ce qui donna à ce veuf, resté seul, l'idée d'étudier la médecine. Il se fit recevoir officier de santé, et si j'en crois l'Annuaire, il exerce encore actuellement à Hérin (Nord). Je suis d'autant plus sûr de son âge avancé qu'il ne put se faire inscrire au concours de l'Internat pour cette seule raison : on lui fit observer qu'il avait passé l'âge (60 ans) où les médecins des hôpitaux de Lille prenaient généralement leur retraite.

Tels sont les renseignements que je puis vous fournir, et contrôlables, sur le sujet qui vous occupe.

Dr F. BURET.

— Je crois que le Dr Lejars, chirurgien des hôpitaux, est arrivé au Bureau Central à un âge moins avancé que le Dr Segond. Le père de ce dernier vit encore et fut un des premiers propagateurs du positivisme en France.

Dr P. M.

— Nous lisons dans l'*Echo de Paris* :

« Un ancien employé des télégraphes de Marseille, M. Rossi, vient de subir, avec succès, les examens de docteur en médecine, devant la Faculté de Montpellier.

« Il a été reçu avec les félicitations des examinateurs. Il n'y aurait là rien de bien curieux à signaler, si nous n'ajoutions que M. Rossi est aujourd'hui âgé de soixante-six ans !

Passe encore de bâtir, mais concourir à cet âge !.. »

D'autre part, un journal dont les informations ne sont pas toujours, il est vrai, sérieusement contrôlées, insère les lignes suivantes :

« Fils d'un praticien assez connu aux Etats-Unis, le jeune Willie Gwin avait montré, dès son plus tendre âge, des dispositions marquées pour la médecine.

A quatre ans, sur sa demande expresse, son père l'emmenait un jour à l'hôpital, lui expliquait le nom des maladies et commençait à lui donner quelques principes de la science de guérir. Mais cela ne suffisait pas à cet étonnant bébé, qui insista pour assister à une opération.

Six mois après, il suivait les cours avec les professeurs de l'Hospital College, à Louisville, où il obtenait bientôt un certificat après examen, et, à l'âge de cinq ans, Willie Gwin remportait au concours un diplôme d'anatomie et d'ostéologie à l'Université de la Nouvelle-Orléans.

Cela se passait le mois dernier, et dans quelques jours le plus jeune chirurgien du monde sera présenté aux différents corps savants de Washington et de New-York.

Cette histoire américaine est certifiée par une revue étrangère digne de foi. *Se non e vero...* »

Voilà certainement le jeune confrère qui détient le record de l'âge minimum dans notre profession.

Quel est donc le doyen des médecins français par l'âge, sans tenir compte du temps d'exercice ou de la date de réception au doctorat? Parmi nos respectables maîtres, est-ce Hérard, Cadet de Gassicourt ?

Le Dr J. Jousset exerce encore à 82 ans et fait des voyages au long cours, tous les ans, sur son yacht, comme un jeune homme de 30 ans, dont il a l'activité et la résistance.

(*A suivre.*) Dr Mathot.

CORRESPONDANCE

Michelet physiologiste.

Mon cher confrère,

Dans le remarquable article que le Dr Callamand (de Saint-Mandé) a consacré à Michelet (paru dans le n° du 1er octobre 1898 de la *Chronique médicale*), notre confrère s'attache à démontrer que l'auteur de « l'Histoire de France » ne fut pas, comme la majorité des critiques le prétendent, un historien *scientifique*. Notre érudit confrère reproche surtout à Michelet d'avoir *faussé les données de la physiologie et de la médecine applicables à l'histoire*. Cette thèse est défendable, sans doute, et l'érudit correspondant de la *Chronique* y apporte des arguments d'une indiscutable valeur. Mais il nous semble qu'il y a exagération à critiquer *tout Michelet*, en s'appuyant sur quelques *scories* rencontrées dans son œuvre.

Pour aujourd'hui, je ne veux relever que ce passage : « En ses œuvres pleines d'imagination, pleines d'un charme morbide, *l'Oiseau*, l'*Insecte*, *l'Amour*, etc., l'observation scientifique n'intervient guère, Michelet, au contraire, y applique à l'histoire naturelle et à la physio-

logie les mêmes procédés de lyrisme divinatoire, d'inspiration exaltée qu'il a introduits dans l'histoire ».

Ce sont précisément là les *qualités*, que les admirateurs (nombreux, quoi qu'en dise le Dr Callamand) de Michelet aiment à honorer dans ses œuvres. A côté de l'œuvre didactique, en face du manuel d'histoire naturelle, il faut faire une place aux œuvres, peut-être moins sérieuses, mais qui ont bien leur valeur, des écrivains qui font du lyrisme, si l'on veut, mais qui *vulgarisent et font aimer les sciences naturelles.* Michelet a rendu un incontestable service sur ce terrain, au même titre que les Bernardin de Saint-Pierre, les Aimé Martin, les Toussenel, etc.... L'œuvre du poëte, qui nous fait aimer les sciences dont il parle, est, aux yeux de certains critiques, aussi nécessaire, *aussi importante* que le travail du savant qui enregistre des faits et écrit des monographies. Notre confrère ne peut ignorer que c'est Châteaubriand, *un poëte*, qui a été le premier inspirateur de son historien favori, Augustin Thierry. Nous devons peut-être à Michelet beaucoup de jeunes naturalistes ?

Quant à la critique de Barbey d'Aurevilly, qu'on nous permette de n'y attacher qu'une médiocre valeur. Barbey d'Aurevilly a écrit sur *Gœthe* un travail (?) qui serait la honte de la critique française, si on le considérait comme *un critique* ; *heureusement*, il n'occupe dans notre littérature que la place d'un romancier de talent, névropathe et exalté. Il n'aimait pas les bas-bleus et tout le monde sait la part de collaboration prise par Madame Michelet aux derniers ouvrages de son mari. C'est peut-être une explication.

Veuillez, etc.

Dr Michaut.

*
* *

La Maladie de Montaigne.

Mon cher confrère,

Voulez-vous me permettre de relever une bien légère erreur qui s'est glissée dans la *Chronique médicale* (n° 18 et page 565, note 2) : « Montaigne était malade quand il composa ses *Essais*, ce qui ne l'em- « pêcha pas de voyager et de se livrer à la composition de son li- « vre, sans qu'il soit fait nulle part allusion à sa maladie. » — Je ne vous signalerai que le chapitre XXXVII du livre II de l'édition Garnier, par J.-V. Leclerc. Montaigne s'étend longuement sur sa maladie (*coliques néphrétiques*) ; il se livre à un éreintement en règle de la médecine et parle d'une façon attachante des saisons d'eau qu'il a faites en France, en Allemagne et en Italie. Le chapitre est intéressant, je crois, à tous égards. Voyez aussi le chapitre XIII du Livre III.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr Willette.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 21. 1er NOVEMBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE ET L'ANTHROPOLOGIE

—

L'anthropologie surnormale [a]

Par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé.

(*Suite et fin.*)

III

MÉTHODE

Sera en effet un sujet pour nous tout homme considéré comme supérieur par la majorité des hommes ou par un grand nombre de ceux que leur supériorité même ou l'analogie de leurs facultés ou de leurs œuvres avec celle du sujet rend suffisamment compétents. Et si ces deux opinions, celle de la majorité et celle des hommes compétents, sont en contradiction, nous donnerons la préférence à la dernière. D'ailleurs, la sachant versatile, nous n'interrogerons point l'opinion à une époque déterminée, et nous la voulons voir se maintenir constante du temps où vécut le sujet jusqu'à nos jours. C'est dire que nous ne nous attacherons qu'aux hommes séparés de nous par une durée assez grande pour que nous puissions considérer leur réputation comme solidement établie.

a. — ***Etude de l'hérédité.***

Il est nécessaire que nous rédigions, d'une façon aussi complète que possible, le livre généalogique de chacun de nos sujets, de même que, pour les chevaux de race, les Arabes ont fait leur khudgé, et les éleveurs anglais, leurs stud-book. Ce serait là un labeur considérable, mais d'une importance scientifique égale à celle de l'histoire générale d'un peuple, si les documents n'étaient aussi rares.

Cette généalogie comprend : en premier lieu, tous les ascendants paternels et maternels dans la ligne directe ; en second lieu : 1° une partie des ascendants dans les lignes collatérales, par exemple, jusqu'aux arrière-grands-oncles paternels et maternels ; 2° les frères et les sœurs ; 3° les plus proches descendants, par exemple jusqu'aux arrière-petits-fils ; 4° les femmes qui ont eu des enfants du sujet et de ses proches descendants. Cette seconde partie de l'étude a surtout pour but d'éclairer les points obscurs ou cachés de la nature du sujet, car les collatéraux et les descendants pourront présenter des caractères analogues, mais exagérés ou mieux en lu-

(a) V. le n° du 15 octobre 1898.

mière. De plus, nous saurons par l'observation des descendants ce que le surnormal laisse à la postérité de lui-même.

Chacune de ces observations est prise conformément au plan même que nous suivons pour celle du sujet, plan dont je donnerai plus loin le détail.

b. — *Etude du milieu.*

L'étude du milieu comprend cinq parties :

1° L'itinéraire, les séjours et le polygone de parcours ;
2° Les rapports humains ;
3° Les lectures et connaissances ;
4° Les occupations et les moyens d'existence ;
5° Les occasions influentes.

I. — L'itinéraire, établi de la naissance du sujet à sa mort, sur une carte d'échelle déterminée, constitue une ligne brisée dont on mesurera la longueur. Cette ligne n'est analysée qu'au cours de l'étude proprement dite de l'homme et au chapitre de l'activité. Elle nous sert à construire la *courbe des vitesses.*

Il serait oiseux de noter les conditions de tous les lieux traversés. L'influence du lieu sur l'homme n'est appréciable qu'après une durée minima que nous fixons hypothétiquement à six mois. Donc, à moins d'indications spéciales, les lieux seulement où le sujet aura séjourné six mois sont l'objet d'une étude particulière. Nous donnons alors la carte topographique de la région, dans un rayon autour du point de séjour, égal en étendue au rayon maximum que le sujet ait pu parcourir fréquemment. Pour la France, nous avons choisi les cartes au 1/80.000 qui ont été dressées pour la surface entière du territoire. Les conditions générales de la région sont indiquées. Si le sujet a séjourné dans une ville, nous en donnons la photographie ou le dessin panoramique ou le plan et, s'il est possible, pour l'époque où il y séjourna. Nous reproduisons encore la photographie ou le dessin de la maison qu'il habitait, des lieux qu'il fréquentait habituellement, de la pièce où il se tenait d'ordinaire, et du panorama qu'il avait alors sous les yeux.

Enfin, nous résumons rapidement les conditions du lieu, conformément au plan ci-dessous :

1° Latitude.
2° Longitude.
3° Distance de la mer.
4° Altitude au-dessus du niveau de la mer.
5° Orographie.
6° Hydrographie.
7° Température.
8° Lumière.
9° Etat électrique de l'atmosphère.
10° Pression atmosphérique.
11° Etat hygrométrique de l'atmosphère.
12° Brouillards. Gelée blanche. Pluie. Neige. Grêle.
13° Flore particulière.
14° Population.
15° Natalité et mortalité.
16° Etat sanitaire.
17° Ethnologie.
18° Administration.

Et, autant que possible, les dernières de ces conditions sont prises pour l'époque où le sujet séjourna dans le lieu.

En réunissant les points périphériques de l'itinéraire, on obtient un polygone que j'appelle *polygone du parcours*. Il est intéressant d'en déterminer la superficie, car le chiffre obtenu mesure en quelque sorte la variété des influences de lieu auxquelles fut soumis le sujet. Les conditions générales de la surface de parcours sont notées de la même façon que les conditions des lieux particuliers dont elles représentent approximativement la moyenne.

II. — L'étude des rapports humains comprend la description à grands traits des milieux sociaux où vécut le sujet, les observations résumées de ses épouses, de ses maîtresses, de ses amis, de ses camarades, des parents qui, non étudiés dans le livre généalogique, ont pu agir sur lui, ainsi que l'histoire de ses mariages, de ses amours, de ses amitiés, de ses camaraderies, de toutes les relations, en un mot, qui ont pu influer sur sa personne ou sur sa vie.

III. — Nous faisons aussi l'histoire de son instruction et de son éducation, et, dans la notation de ses études, de ses lectures et de ses connaissances, nous suivons à peu près l'ordre proposé par Auguste Comte pour la classification des sciences, tout en indiquant, s'il se peut, à quel âge le sujet fit telle ou telle étude, telle ou telle lecture.

Il nous serait d'ailleurs impossible de suivre, pour cette notation, l'ordre des âges, car le temps où une personne fait preuve d'une connaissance n'est point toujours celui où elle l'acquit, et nous nous exposerions à la confusion.

IV. — La même cause d'erreur n'existant pas pour la notation des professions, métiers, fonctions, d'un mot des occupations du sujet et de ses moyens d'existence, nous suivons, pour cette notation, l'ordre des âges, et, afin que le milieu historique soit toujours présent à notre esprit, en regard de l'âge nous inscrivons la date.

V. — Enfin, et en raison du rôle considérable que joue l'occasion dans la vie d'un homme, nous exposons avec soin les circonstances qui ont régi sa destinée, depuis les grands événements jusqu'à ces faits anecdotiques dont les conséquences sont parfois hors de proportion avec les faits eux-mêmes.

Et ce n'est qu'après avoir analysé avec toute la rigueur que nous permettent des documents, où nous négligeons tout ce qui est discutable et discuté, et son hérédité et son milieu, que nous abordons l'étude proprement dite de l'homme.

c. — *Etude physio-psychologique de l'homme.*

L'observation physio-psychologique est prise conformément au plan ci-dessous, dans lequel nous avons inscrit le nom des appareils et des systèmes organiques, lorsqu'ils sont connus, en sous-entendant les fonctions, et le nom des fonctions, lorsque les appareils ne sont point connus ou localisés. L'état des uns et des autres, ainsi que le poids, le volume, la morphologie générale sont notés s'il est possible, à divers âges. Nous ne pensons point d'ailleurs pouvoir jamais prendre une observation complète.

1° *Poids.*

2° *Volume*. Ce chapitre comprend l'anthropométrie.

3° *Morphologie générale. Ostéologie.*

4° *Cutanologie.*

5° *Tissu conjonctif et bourses séreuses.*

6° *Tissu adipeux.*

7° *Appareil digestif.*

8° *Appareil respiratoire.* Nous distrayons de ce chapitre, pour la reporter plus loin, l'étude de l'appareil vocal.

9° *Appareil circulatoire, lymphatique, sanguin.*

10° *Appareil tactile.* Nous comprenons dans ce chapitre l'étude de toutes les voies centripètes conduisant au cerveau les sensations tactiles de toute nature (sensations internes, musculaires, thermiques, de contact ou fournies par le toucher).

11° *Appareil gustatif.*

12° *Appareil olfactif.*

13° *Appareil auditif.*

14° *Appareil visuel.*

L'étude de chacun de ces appareils comprend celles de leurs voies centripètes et de leurs centres cérébraux, s'ils sont connus, ainsi que des sensations des images et des idées correspondantes, dans leurs différentes qualités.

15° *Appareils sensoriels en général.* Ce chapitre est réservé aux notions imprécises, c'est-à-dire ne visant aucun appareil particulier, qui nous auront été laissées sur les sens du sujet, ainsi qu'aux connaissances générales sur ces sens, que nous aurons acquises dans l'étude de chacun d'eux.

16° *Idéation.*

17° *Jugement.* L'étude de cette fonction comprend celle des jugements particuliers du sujet, de ses convictions, de ses opinions, de ses vues, de ses croyances, en un mot de ce qu'on appelle vulgairement les *idées* d'un homme. Ces prétendues idées sont en réalité des jugements. Pour la notation, nous suivrons à peu près l'ordre apporté par Auguste Comte dans la classification de nos connaissances.

18° *Raisonnement.*

19° *Associations psychiques diverses.*

20° *Imagination.*

21° *Emotivité.* Nous comprenons dans ce chapitre l'étude du plaisir et de la douleur, de la joie et de la tristesse. S'il nous est possible de noter les états émotifs du sujet aux différents âges, nous construisons une *courbe des états émotifs* sur un tableau où sont tracées trois lignes horizontales. Nous appelons *ligne des émotions gaies* la ligne horizontale supérieure, que nous marquons du signe +, *ligne de l'indifférence* la ligne moyenne et *ligne des émotions tristes*, la ligne inférieure que nous marquons du signe —.

22° *Les amours.* Nous comprenons sous ce titre non seulement l'étude de l'affectivité du sujet, mais les objets de son affectivité, classés comme il suit : amour de soi ; amour de la famille ; amour de la caste, de la classe de la patrie ou d'autres groupes humains ; amour de l'humanité ; amour de la nature ; amours idéaux, comme ceux du vrai, du beau, du juste ; amours religieux.

23° *Les haines.*

24° *Les craintes.* Les objets des haines et des craintes seront classés comme les objets des amours.

25° *Indifférence.* Nous nous efforçons d'apprécier quelle place l'état d'indifférence a tenu dans la vie psychique du sujet.

26° *Attention.* Nous étudions dans ce chapitre et la puissance d'attention et les objets préférés des attentions.

27° *Volitions.* Nous étudions la puissance, la rapidité, et la constance des volitions, ainsi que leurs buts les plus ordinaires.

28° *Mémoire.*

29° *Activité psychique en général.* Ce chapitre est réservé aux notions psychologiques imprécises, c'est-à-dire ne visant pas une fonction psychique particulière,que nous aurons recueillies sur le sujet, ainsi qu'aux connaissances générales sur son activité psychique, que nous aurons acquises par l'étude de chacune de ses fonctions psychiques.

30° *Système nerveux moteur et appareils musculaires de la vie de relation.* Nous comprenons dans ce chapitre l'étude de la mimique et de l'appareil vocal.

Les systèmes nerveux et les appareils musculaires des différents organes sont étudiés avec ces organes mêmes.

31° *Activité physique en général.* Nous comprenons dans ce chapitre l'étude des voyages et la mensuration du parcours, ainsi que le *tableau des vitesses annuelles*, dressé d'après la mesure des divers segments de l'itinéraire, segments délimités par les dates de passage, et la *courbe des vitesses annuelles*, construite d'après le tableau des vitesses.

32° *Appareils excréteurs.*

33° *Appareil générateur.* Nous rattachons à la fonction génératrice l'amour sexuel, même le plus élevé, ainsi que ses déviations.

On a pu remarquer que nous avons suivi l'ordre naturel de la transformation de la force, depuis l'introduction des aliments dans la machine humaine, préalablement pesée et décrite dans sa forme, dans ses supports et dans les joints réunissant ses organes, jusqu'à la production des mouvements psychiques et des mouvements de la vie de relation, jusqu'à l'excrétion des déchets et la génération de nouveaux êtres.

Comme nous l'avons dit, la plupart de nos sujets appartiendront au passé. Nous ne pourrons, pour ceux-là, utiliser la technique des physiologistes et des psycho-physiologistes, et notre travail se réduira au dépouillement des documents. Mais cet inconvénient sera compensé par plusieurs avantages :

1° Nous n'aurons pas à craindre les suggestions de la célébrité passagère, et nos sujets, consacrés par plusieurs générations, seront vraiment des *surnormaux* par rapport à l'ensemble des hommes ;

2° Nous aurons moins à craindre les fraudes toujours possibles de la vanité ou de l'orgueil ;

3° Nos observations embrasseront la vie entière du sujet, et nous pourrons y comprendre ces faits souvent notables, qui, cachés pendant la vie des hommes, ne sont révélés qu'après leur mort.

Nous n'oublions point d'ailleurs quelle circonspection il faut apporter en ces sortes d'études. Nous contrôlons l'authenticité de chaque document, nous l'analysons et en comparons les données à celles des autres, avec le soin le plus minutieux et avec la plus grande impartialité.

S'il s'agit d'œuvres écrites du sujet, nous préférons la citation des

passages marquants à l'analyse, en nous souvenant que l'écriture n'est pas toujours l'image de la pensée.

Méthodiquement classés, notés clairement, mais avec concision, sans aucune recherche de style, sans aucune appréciation personnelle, les faits inclus en nos observations ont véritablement une valeur scientifique, et nous espérons tirer d'intéressantes lois de la comparaison de ces observations entre elles.

Peut-être ainsi apprendrons-nous comment se développent les surnormaux et par quels facteurs, quel rôle joue l'hérédité dans leur genèse et quel rôle le milieu, quels sont leurs caractères particuliers et leur influence sociale, et s'il ne sera point possible, lorsque nous aurons déterminé les forces qui les produisent, de diriger ces forces pour le bien de notre espèce? Alors, en effet, que les éleveurs perfectionnent scientifiquement les races domestiques, nous ne pouvons guider les unions humaines par aucun conseil réfléchi, et l'art pédagogique, cet élevage humain, en est encore aux incertitudes du moyen-âge.

L'anthropologie surnormale pourra peut-être nous fournir une partie des règles qui nous manquent. Telles sont les pensées qui m'ont conduit à instituer la méthode dont je viens d'exposer les règles.

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS AU THÉATRE (a)

(Suite).

L'an dernier, MM. Millaud frères tentaient une innovation : des représentations d'Opéra-Populaire furent données à la Porte Saint-Martin et non sans succès, il le faut reconnaître.

Cette année, ces habiles *impresarii* viennent de renouveler leur tentative et non plus cette fois à la Porte Saint-Martin, mais aux Variétés, avec un ouvrage nouveau, *Sœur Marthe*, de M. Le Rey, pour la musique, de MM. Ch. Epheyre et Octave Houdaille, pour le livret.

Ch. Epheyre — nous l'avons déjà révélé — n'est autre que le professeur Ch. Richet, membre de l'Académie de médecine.

Voici en quels termes un de nos meilleurs critiques dramatiques, M. Paul Perret, apprécie la pièce « médico-mystique », qui a vu, en ces derniers temps, le feu de la rampe :

« M. Charles Richet, le savant professeur de la Faculté de médecine, a pensé, après d'autres auteurs dramatiques d'ailleurs, qu'on pouvait tirer du magnétisme et de la suggestion un sujet de pièce, capable d'intéresser le public et susceptible d'inspirer un musicien.

La vérité, c'est que bien peu de personnes prennent souci de cette science relativement nouvelle, dont Mesmer découvrit au siècle dernier les premières manifestations, et qui, depuis quelque temps, s'est aventurée jusqu'à soulever le voile qui nous cache l'*au-delà*.

Pour transporter au théâtre une action dont le magnétisme, voire

(a) V. le numéro de la *Chronique*, du 15 juin 1898.

le spiritisme, pourrait réellement émouvoir les spectateurs, il faudrait, avant tout, avoir la hardiesse de traiter le sujet avec une conviction qui s'impose et l'entourer de péripéties qui réclameraient l'imagination et l'habileté d'un véritable auteur dramatique. Or, M. Richet ne me semble avoir ni le talent ni l'expérience nécessaires pour remplir une pareille tâche. Sa pièce est vide et monotone, dans certaines parties incompréhensible sans le secours de l'argument distribué dans la salle...

Comment deviner, par exemple, dans le tableau de l'orgie de l'opéra de M. Richet, qu'il s'agit d'une vision, alors qu'aucune explication n'est donnée au spectateur, qui assiste stupéfait à la transformation d'une religieuse en une fille de joie, chantant des brindisi après avoir murmuré de saints cantiques à l'acte précédent ?..

Voici, en quelques mots, le sujet de cet étrange poème :

Le jeune lieutenant de vaisseau, Laurent de Kernac, revient dans sa chère Bretagne, son pays natal. Au lever du rideau, il congédie ses matelots, ce qui fait supposer qu'il est arrivé par mer, sur son navire. Comment alors peut-il donner à son ami, le marquis de Plouarec des nouvelles de Paris, où il a fait la connaissance de Mesmer — l'action se passe en 1780 — qui l'a initié aux pratiques du magnétisme ?

Il met à profit son pouvoir occulte en cherchant à séduire une jeune novice du couvent voisin, sœur Marthe, qui, suggestionnée par le jeune homme, vient, au milieu de la nuit, se jeter dans ses bras. « Il s'est fait, nous dit la notice explicative, un dédoublement d'elle-même ; une nouvelle âme est née en elle. Ce n'est plus sœur Marthe, c'est Angèle : Angèle est le nom qu'elle portait, lorsqu'elle n'était pas encore consacrée à Dieu. »

Je défie que, sans la lecture de cette notice, on comprenne ces mots, que dit la jeune fille en abordant celui qui l'a appelée : « Marthe dort là-bas, confiante et fidèle ; le nom qu'on lui donnait autrefois, c'est Angèle ; c'est Angèle qui vous parle. »

Le docteur Richet croit sans doute que la masse du public est au courant de la théorie du *double psychique* et de la possibilité de l'*extériorisation* de ce double....

La partition de M. Le Rey s'est ressentie de la monotonie et de l'incohérence du livret. Il faut, d'ailleurs, le plaindre d'avoir eu à mettre en musique les pitoyables vers de M. Octave Houdaille, car je ne suppose pas qu'ils soient du docteur savant et lettré qui a écrit la remarquable préface des *Hallucinations télépathiques....* »

Bien sévère, notre confrère, mais peut-être pas tout à fait juste !

* * *

Dans la revue que nous avons donnée des pièces médicales représentées en ces derniers temps, nous avons fait quelques omissions, que nous nous empressons de réparer. Nous utiliserons pour ce travail de reconstitution les intéressants renseignements que nous a fournis Marcel Baudouin, dans une très attachante chronique de la *Gazette médicale de Paris*.

Echange de bons offices, n'est-il pas vrai, cher confrère et ami ?

« On a, cet hiver, repris, au Théâtre Antoine, *Sœur Philomène*, des frères de Goncourt. On sait que la base de ce roman, devenu aujourd'hui pièce de théâtre, est la vie à l'hôpital...

Jadis, lorsque Antoine, au *Théâtre Libre*, donna *Sœur Philomène* à ses abonnés, on tomba suffoqué d'admiration pour la scène où, au premier acte, on assiste à un *déjeuner de salle de garde*. Le tableau de la *salle d'hôpital*, au second acte, avait aussi violemment secoué les adeptes de l'art nouveau. Le contraste des sœurs et des malades avait, dit F. Sarcey, « paru être un coup de génie et on loua alors, comme une merveilleuse trouvaille, cette mise en scène, de nouveauté si piquante ».

A la reprise de cette pièce, en 1897, les auditeurs se sont montrés moins enthousiastes. On est si blasé aujourd'hui sur ces tentatives, dites réalistes, qu'on ne craint rien, même aux chandelles. Le grand public, non accoutumé aux fumisteries sans importance des étudiants en médecine, a bien paru protester certain jour, ou du moins paru broncher légèrement, en entendant certaines conversations un peu trop macabres ; mais, en somme, il n'a pas crié ; il a avalé le morceau sans rechigner hautement...

M. Brieux, l'auteur dramatique bien connu du monde médical, grâce à son *Evasion*, s'est encore souvenu de notre existence dans l'*Ecole des Belles-Mères*, saynète en un acte....

Dans quelques autres pièces à succès, on pourrait relever l'intervention de quelques médecins du meilleur aloi. Il n'est pas jusqu'aux *Petites Folles* qui, aux Nouveautés, se soient offertes un docteur. Celui-là, il est vrai, est très homme du monde et, au moins, parfois ses mots sont drôles. C'est heureux qu'on ne lui ait pas fait dire que des bêtises..

*
* *

Peu de nos lecteurs savent que le brillant journaliste italien, qui a été tué cet hiver en duel, Cavallotti, a écrit une œuvre dramatique, qui nous intéresse particulièrement. A titre de document, voici ce qu'en disait récemment Jules Claretie : « Il s'agit d'un jeune poète malade qui va mourir, parce qu'une jeune fille adorée n'a pas répondu à son amour. Elle vient précisément de se marier à un ami du poète, ignorant pourquoi et de quel mal meurt le désespéré. Survient un *médecin*, d'esprit libre de préjugés, et légèrement anarchiste ; le docteur fait venir le jeune ménage et démontre durement au mari qu'il a volé la part de bonheur du moribond et qu'il lui doit, par conséquent, une réparation. Laquelle ? La voici : le mari consent à ce que sa femme déclare qu'elle est encore libre, *flirte* avec le poète, le tutoie et, sous les yeux du mari, donne même un baiser au poète, dont le moribond, du reste, finit par mourir. La pièce n'avait qu'un acte et s'appelait *Le Médecin*. »

On nous met à toutes les sauces, en Italie comme sur le boulevard.

*
* *

La pièce de G. de Porto-Riche, *Le Passé*, jouée avec un réel succès à l'Odéon, renferme un rôle de médecin. Ce confrère existe. Sérieux, célibataire, ami des arts et des artistes, amoureux d'une femme superbe, femme d'esprit, d'intelligence, de talent et de cœur, tout à fait digne de lui, comme lui est parfaitement digne d'elle, ce pauvre Maurice Arnaut, auquel on reproche d'être plus assidu à l'atelier de la belle Dominique qu'à son cabinet de consultation, a été, comme d'usage, malmené par la critique. Lambert père y était pourtant excellent.

Au Théâtre Mondain, on a joué deux pièces de Charles Epheyre (aliàs M. le professeur Charles Richet) ; la plus importante a été écrite en collaboration avec M. Octave Houdaille et a pour titre *Judith.* F. Sarcey, dans son feuilleton du *Temps*, y a consacré une assez longue analyse, à laquelle nous renvoyons pour les détails, mais non pour l'appréciation, peu sympathique. *Judith* est une pièce en un acte et en prose, qui a la prétention justifiée d'être une tragédie biblique.

***

Au Palais-Royal, on joue en ce moment *Place aux Femmes*, qui pourrait aussi bien s'appeler : *Place aux femmes-médecins* ! Au premier acte, on voit quel est le costume qu'une doctoresse dans le train doit aujourd'hui porter : chapeau bas de forme, mais à huit reflets ; jupe sombre, mais courte ; gilet blanc, ouvert, mais pincé à la taille, veste tailleur et surtout pardessus noir, de soirée, coupé à l'anglaise, sans manches et avec pélerine ? Ce petit complet du Dr Camille Cascadier a bien son charme, même au lit d'un moribond, surtout quand il est porté par une jolie femme comme Mlle Marcelle Bordo.

***

Sur une autre scène — en Sorbonne — M. Parigot vient de soutenir une intéressante thèse de doctorat sur les drames d'*Alexandre Dumas.*

A ce propos, on a parlé de la *Route de Thèbes*, pièce qui n'a pas été jouée et ne le sera probablement pas de sitôt. Il y a, dans ce drame, un rôle de médecin. Didier, médecin, est un savant et un homme de génie, un homme supérieur (voir *Antony*). Il s'est marié trop tôt à une brave femme incapable de le comprendre, mais qui lui a donné une bonne fille, Geneviève (c'est l'histoire de Diderot). Didier a un élève de prédilection, Mathias, matérialiste décidé comme son maître, qui ne croit pas à « l'âme », et dont on rappelle ces mots : « J'ai déjà vu, disait-il à Geneviève, des cerveaux sans pensée, mais jamais de pensée sans cerveau » ; et dans la même scène de l'acte 1er : « Si je te donnais un violent coup de bâton sur le cerveau, que dirait ton âme ? » — « Elle te pardonnerait », répond Geneviève...

Pourrions-nous trouver un meilleur mot de la fin ?

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Piarron de Chamousset et les fouilles de Saint-Nicolas de Chardonnet.

En faisant des recherches à la Bibliothèque Nationale, M. Martin Ginouvier mettait la main sur cette curieuse lettre de faire-part ;

« Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de Messire Claude Humbert Piarron de Chamousset, chevalier, ci-devant conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des comptes, décédé en son hôtel, quai hors Tournelle, qui se feront ce jourd'hui mercredi 28 avril 1773, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Nicolas de Chardonnet, sa paroisse, *où il sera inhumé.*

Un *De profundis.*

De la part de M. le comte d'Amfreville, son oncle et exécuteur testamentaire. »

Le nom de ce Parisien de Paris ne vous dit rien, ou peu de chose ? Et cependant, il fut célèbre en son temps : ami de J.-J. Rousseau, très estimé de Voltaire, patronné par Louis XV, il réforma le régime de nos hôpitaux, fonda la petite poste, proposa les premières Compagnies d'assurances, préconisa les vertus de l'épargne, imagina la première caisse de secours mutuels : c'est à ce dernier titre que les mutualistes le réclament pour leur précurseur, et c'est aussi grâce à quoi il méritera probablement d'avoir une statue ; le Congrès mutualiste, tenu à Reims le mois dernier, a décidé que l'inauguration de cette statue aurait lieu en 1900 à Paris, où le futur Congrès tiendra ses assises.

Chamousset était-il médecin ? Les mutualistes qui projettent de lui rendre hommage l'ayant qualifié de « docteur en médecine », on a compulsé dossiers et registres de la Faculté : il n'y figure point (1).

Chez lui, il donnait des consultations gratuites. Il y ajoutait gratuitement des médicaments. Il était « inspecteur des hôpitaux sédentaires de l'armée » : ce fut même à cette circonstance qu'on doit d'avoir vu cesser dans les hôpitaux l'habitude meurtrière d'entasser les malades pêle-mêle sur le même grabat. Idée très simple — elle n'était venue à personne avant lui.

C'est pour ces raisons qu'on l'a cru médecin (2).

En tout cas, ce sont les mutualistes qui seuls le revendiquent et aussi les philatélistes : « Je ferai un timbre-poste, a dit, à ce propos, M. Arthur Maury ; ce sera une façon d'honorer le créateur du service postal. »

Mais tous ces hommages ne suffisaient pas, semble-t-il, et on a résolu de rechercher ses ossements. Nous tenons à dire que c'est à M. Martin Ginouvier que revient la première idée de cette exhumation et que nous ne nous y sommes associé que mû par le désir de voir fixer le lieu de sépulture de Chamousset, sur lequel on ne retrouve que de rares documents. Sous ces réserves, nous publions le procès-verbal ci-dessous, dressé à l'issue des premières fouilles faites dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, le mardi 18 octobre, à trois heures et demie.

« L'an mil huit cent quatre-vingt-dix huit, le 18 octobre, sur la demande de M. Martin Ginouvier, publiciste, et sous la présidence de M. l'abbé Guéneau, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, M. Prévert, membre du conseil de fabrique, MM. Lapeyrade, 1er vicaire, Leseure, Delaunay, vicaires, et MM. les docteurs Legué et Cabanès, MM. de Malarcé, Louis Guédy, Charles Sellier, représentants du Musée Carnavalet ; Maréchal, Martin Ginouvier, Dumont et plusieurs représentants de la presse ont procédé à des fouilles dans le caveau de la chapelle de Sainte-Catherine à l'effet de rechercher les restes de Piarron de Chamousset, philanthrope inhumé dans cette église le 28 avril 1773.

Ils ont trouvé, renfermés dans un sac de laine noire : 1° un par-

(1) Sur notre demande, M. le Dr Dureau a bien voulu faire des recherches qui n'ont pas abouti.

(2) D'ici quelques jours, il paraîtra, dans la *Revue hebdomadaire*, un article du Dr Cabanès sur Chamousset : le rôle et les créations de cet ardent philanthrope y seront exposés avec détails. Afin de donner une hospitalité plus large à nos zélés et actifs collaborateurs, nous avons dû pour cette fois émigrer.

A. C.

chemin contenant ces mots : Ci-gist Messire Claude-Humbert de Chamousset (Piarron de).

2° Un brevet sur parchemin, de lieutenant-colonel, délivré par le marquis de Béthune, maréchal de camp, au sieur de Bézac, le 20 août 1749.

3° Un soulier et un fragment de soulier, avec un morceau de cuir de ceinture, lequel était renfermé dans le petit sac.

Suivent les signatures.

Ajoutons que M. l'abbé Guéneau, curé de la paroisse, a résolu de faire apposer dans son église une plaque commémorative, qui sera inaugurée solennellement le 28 avril prochain.

Le Congrès français de chirurgie et le chapeau de Verneuil.

Le *Congrès de Chirurgie* a inauguré ses séances le lundi 17 octobre, à 2 heures, sous la présidence de M. le professeur Le Dentu : il a pris fin le samedi 23.

C'est dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine que le Congrès s'est tenu. Rappelons, à ce propos, un souvenir qui remonte à quelques années.

Pour faire honneur à messieurs les chirurgiens, on avait placé quelques tentures légères dans la salle des séances. M. Le Dentu faisait une communication. Il était midi passé ; il ne restait plus que quelques congressistes dans la salle. M. Le Dentu, sentant sous ses pieds une chaleur insolite, soulève un coin du tapis ; immédiatement une flamme jaillit.

Larrey et Verneuil, qui siégeaient au bureau, n'eurent que le temps de se sauver ; encore Verneuil dut-il abandonner son chapeau, placé près de la cuve à mercure, et que la chaleur racornit tellement, que ses proportions furent réduites de moitié. Le chapeau de Verneuil fut déposé au *Musée de médecine légale* (1).

Un médecin, descendant de Corneille.

Dans le dernier numéro de la « Chronique »,nous consacrions une note à un médecin dramaturge, portant — bizarre coïncidence — précisément les nom et prénom de notre plus illustre poëte dramatique, Pierre Corneille. Nous disions à ce propos : Si c'est un descendant de ce grand homme, il y a là un singulier cas d'atavisme. Or voici que nous recevons, à la suite de notre information, la très intéressante lettre qui suit, et qui vient confirmer et au delà nos suppositions :

Le 19 oct. 1898.

Mon cher Confrère,

Je lis dans votre dernier numéro de la *Chronique médicale* une note d'un article me concernant, laquelle note dit : « S'il descendait de Corneille, il y aurait là un curieux cas d'atavisme. » C'est très curieux en effet, car je suis son arrière-neveu. Il y a certainement là, comme le dit la note, un cas d'atavisme, car depuis mon enfance je fais le *vers classique* sans aucun effort, mais ne puis faire que celui-là.

---

(1) L'anecdote a été relatée par le professeur Brouardel, dans son ouvrage sur *La Pendaison, la Strangulation*, etc., p. 405-406.

Si vous voulez bien me donner votre adresse personnelle, je vous enverrai *Erinna*. Vous verrez que la facture est d'un classique tout fait surprenant chez un moderne.

Certains critiques ont cru que j'avais voulu faire un tour de force comme pastiche. C'est une erreur. *Je ne connais pas les classiques*. Je ne pourrais pas citer 10 vers de Corneille. La vérité c'est que je fais comme cela parce que *je ne puis faire* autrement.

J'ai essayé de prendre la forme décadente à la mode et que j'admire beaucoup dans Rodenbach. *Je ne peux pas*.

Maintenant, une petite rectification : je ne suis pas un *évadé* de la médecine. Je suis mieux portant et j'exerce ma profession que j'aime beaucoup. Je fais de la littérature, c'est vrai, mais je tiens le bistouri d'une main et la plume de l'autre.

Ambidextre alors ? Pourquoi pas ?

Amitiés confraternelles.

D[r] CORNEILLE.

Les crachoirs au temps jadis.

C'est à qui de nos hygiénistes modernes inventera sou *crachoir*. A l'époque de la Renaissance, on ne s'embarrassait pas de cet outil — qu'on était loin de juger indispensable, s'il faut en croire cette divertissante anecdote, empruntée à un ouvrage récemment paru de M. Edm. Bonnaffé :

Un jour le seigneur Angelo conduisit dans un riche boudoir l'ambassadeur du roi d'Espagne qui, sur la renommée de l'Imperia, une célèbre courtisane, était venu pour la voir. A l'aspect de la dame qui était très belle et de son appartement magnifique, il fut émerveillé. Il se tut un bon moment et ayant envie de cracher, il se retourna vers un des gens de sa suite et lui cracha au visage, disant : « Ne te fâche pas, il n'y a pas ici d'endroit plus laid que ta figure. » Cette action, bien qu'incivile, fut très agréable à l'Imperia, pensant qu'on ne pouvait mieux louer sa beauté et celle de son appartement. Elle remercia l'ambassadeur, lui disant toutefois qu'il devait cracher sur le tapis qui était étendu par terre pour cet objet. »

En vérité, on n'est pas plus grand seigneur.

ECHOS DE PARTOUT

Les médecins illustres de la Hollande.

Les fêtes récentes du couronnement de la jeune reine de Hollande ont suscité quelques observations sur le rôle important joué par la Hollande dans l'évolution des sciences médicales et naturelles. Bien des médecins et naturalistes illustres étaient Hollandais : Van Helmont, Swammerdam, l'entomologiste Ruysch, l'auteur de la découverte de la circulation lymphatique, Biddoo l'anatomiste, Leuwenhoek, à qui l'on doit la démonstration de la circulation lymphatique dans la membrane interdigitale de la patte de la grenouille, de Graaf, Boerhaave, Donders, Schroeder, Van den Kolk, Stokvis, etc. Voilà toute une série de grands Hollandais qui, à des titres divers, ont illustré les sciences naturelles ou médicales.

(*La Médecine moderne.*)



P. Corneille

Les Tatouages américains.

Les journaux américains nous apprennent que les tatouages sont devenus très à la mode dans l'armée américaine depuis la récente campagne à Cuba. On se fait tatouer des canons, des faisceaux d'armes, des emblèmes guerriers.

Le comble du genre est de se faire dessiner l'explosion du Maine sur la poitrine. Un tatoueur américain fait annoncer bruyamment qu'il a trouvé le moyen d'exécuter sans douleur, par l'électricité, les marques colorées qui peuvent plaire. J'ai employé jadis la plume d'Edison actionnée par un volant électrique pour pratiquer le détatouage ; j'ai même parlé au professeur Fournier, en 1892, de mes tentatives avec cet instrument. Mais je n'en ai pas été satisfait et j'y ai renoncé. Soit pour le tatouage, soit pour le détatouage, je crois que le faisceau d'aiguilles du tatoueur est encore le meilleur instrument. (G. V.) (*Journal de clinique et de thérapeutique infantiles.*)

Petits renseignements.

Syndicat professionnel de la Presse scientifique.

L'assemblée générale constitutive de cette association s'est tenue, comme nous l'avons annoncé, le mercredi 5 octobre, à 9 heures, dans la salle des conseils de la Mairie du premier arrondissement et sous la présidence d'âge de M. Emile Duval.

Il a été procédé au vote des statuts. Grâce à un travail préparatoire, fait par Messieurs Félix Brémond et Degoix, l'adoption des statuts a été considérablement simplifiée. Après quelques modifications de détails, l'ensemble a été adopté à l'unanimité.

Après une suspension de séance, il a été procédé à l'élection des syndics et ceux-ci ont élu à leur tour le bureau définitif de l'Association, qui se trouve composé ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur Félix Brémond.— *Vice-Présidents* : Messieurs Letort et Degoix. — *Secrétaire général :* Monsieur Bilhaut. — *Secrétaires des Séances* : Messieurs Valentin et Paul Archambaud. — *Trésorier* : Monsieur Lorain.

La séance est levée à 11 heures.

Nous ne saurions trop engager les journalistes de la Presse scientifique, et ils sont nombreux, à donner leur adhésion à une Association dont le succès n'est pas douteux. (*Revue médicale.*)



ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

—

OCTOBRE.

5 octobre 182z. — *Mort du chirurgien Caffé* (1).

Le procès de la seconde et de la troisième conspiration de Sau-

(1) Ce qui suit est extrait des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le Dr Véron, t. II, p. 154-155.

mur s'ouvrit, le 26 août 1822, devant la cour d'assises de Poitiers. Les prévenus étaient au nombre de cinquante-six, dont quarante accusés présents, et seize contumaces.

Présents : *Caffé*, ex-chirurgien-major à Saumur ; Henri Fradin, adjoint à la mairie et médecin ; Ricque, chirurgien, et Ledein, médecin à Parthenay. Contumaces : MM. Grandménil, chirurgien aux Rosiers.

Marchais et Benjamin Fradin furent seuls acquittés. Berton, Caffé, Henri Fradin, Sennechault, Jaglin et Saugé furent condamnés à la peine de mort.

Le 14, la cour prononça sur les contumaces sans assistance du jury. Elle condamna Grandménil, Gauchais, Chauvet, Chappey, Félix Cossin, Heureux, Louis Moreau, Delon (déjà condamné par le conseil de guerre de Tours), Pombas, Rivereau et Saunion, à la peine de mort.

Mesdames Caffé, Henri Fradin et Sennechault se rendirent à Paris pour solliciter la grâce de leurs maris. La première échoua ; les deux autres furent plus heureuses : la peine de Fradin fut commuée en vingt années, et celle de Sennechault en quinze années de prison, grâce à l'intercession de LL. AA. RR. Madame, duchesse d'Angoulême, et madame la duchesse de Berry.

Le 5 octobre arriva l'ordre d'exécution. Caffé s'ouvrit l'artère crurale avec un sou qu'il avait aiguisé, et parvint ainsi à se donner la mort avant le moment du supplice.

***

Caffé n'était pas le seul médecin qui ait été mêlé à la conspiration dite du général Berton. Outre Caffé, il y avait deux chirurgiens : Ricque et Grandménil, et un médecin de Parthenay, Ledein ou plus exactement *Ledain*.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver dernièrement chez un marchand, la curieuse lettre suivante, écrite par Ledain à un certain Pascallet, éditeur d'un recueil de biographies des hommes du jour. Sans être très explicite, elle nous donne quelques renseignements sur un personnage dont on ne trouve aucune trace dans les encyclopédies courantes :

« Parthenay, le 4 décembre 1846.

« Monsieur

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser « avec le manuscrit d'une notice biographique dont les détails m'ont « paru avoir été puisés dans un ouvrage publié, il y a une dizaine « d'années : je veux parler de la *Biographie des hommes du jour*, par « MM. Sarrut et Saint-Edme. Après tout, ces détails sont parfaite- « ment exacts, notamment ceux qui concernent la conspiration du « général Berton. Je puis d'autant mieux en garantir la véracité, « qu'ils ont été fournis par moi, l'un des auteurs dans ce drame dont « le dénouement fut si lugubre. Diverses circonstances qui avaient « présidé, accompagné et suivi ce hardi coup de main, étaient jus- « qu'alors demeurées inconnues ; elles n'étaient pas sans quelque in- « térêt ; l'ouvrage de MM. Sarrut et Saint-Edme les a le premier « révélées et a rendu ainsi ma notice biographique digne de quel-

« qu'attention. Pour ce qui me concerne personnellement, je ne me « suis jamais cru un personnage assez important pour mettre le pu- « blic dans la confidence des actes de ma vie agitée. Si cependant, « il vous est agréable de compléter et de rectifier en certains points « la notice qui me concerne, j'ai l'honneur de vous adresser à cette « fin, et selon votre désir, quelques renseignements qui ont manqué « au rédacteur de cette notice.

« Je suis aujourd'hui arrivé à un âge, où, mûri par l'expérience des « hommes et des choses, j'ai vu disparaître une à une, les douces et « brillantes illusions qui avaient ébloui ma jeunesse. Retiré, depuis « quelques années, dans ma ville natale, avec l'intention d'y exercer « paisiblement ma profession, et le désir d'y vivre en paix loin de « l'agitation dévorante de la moderne Babylone, je n'ai pu cependant « échapper aux devoirs de citoyen qui m'ont été imposés dans ma « patrie ; je n'ai pu me soustraire aux vœux de mes concitoyens, qui « ont pensé que je pouvais encore être utile à la chose publique.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus « distingués.

« Ledain. »

Le destinataire de la lettre, que nous avons su être Pascallet, a écrit en tête, en guise d'annotation, ces lignes : « Ecrit le 17 juillet 1847. Annonce l'impression. Demande s'il veut épreuve, abonnement ou spécimen ? » Il ne semble pas que Ledain ait accepté les offres, intéressées, qui lui étaient faites, car nous n'avons pu découvrir aucune notice se rapportant à notre confrère dans la *Revue biographique*, le recueil dirigé par Pascallet.

8 octobre 1855. — *Mort de Magendie.*

D'après son acte de naissance, « François, fils de Antoine Magendie, chirurgien, et de Nicole de Perey de Launay », est né à Bordeaux (Gironde), le six octobre 1783 (1). Voici son acte de décès, que nous extrayons du journal *Le Curieux* (t. I, p. 288) :

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-OISE
—
ARRONDISSEMENT
DE VERSAILLES
—
Canton d'Argenteuil
—
COMMUNE DE SANNOIS
—
N° 10.

EXTRAIT

Du registre des actes de décès de la commune de Sannois, pour l'année mil huit cent cinquaute-cinq.

Du huit octobre mil huit cent cinquante-cinq, dix heures du matin,

Acte de décès de M. François Magendie, membre de l'Institut, de l'Académie de médecine, professeur au Collège de France, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne, âgé de soixante-douze ans, décédé hier à deux heures en sa maison de campagne, à Sannois, natif de Bordeaux (Gironde), époux

(1) Et non le 15 octobre 1773, comme on le lit dans certains ouvrages.

de dame Henriette-Bastienne Depuisay, fils de défunt Antoine Magendie, et de défunte Marie-Nicole-Victoire de Perey.

Les témoins ont été les sieurs Charles Depuisay, âgé de trente-neuf ans, docteur en médecine, demeurant à Paris, rue de Trévise, n° 34, neveu du défunt, aussi docteur en médecine, âgé de trente-six ans, demeurant également à Paris, au Collège de France, ami de la famille.

Lesquels ont signé avec nous, Maire, après lecture faite, et le décès constaté par nous, soussigné.

Signé au registre: Leconte, C. Depuisay et Duhomme, maire ».

22 octobre 1805. — *Mort de Nelson.*

La *Gazette anecdotique* (1) a naguère publié la traduction d'une bien curieuse lettre du capitaine de navire anglais Benjamin Hallowell, commandant du vaisseau *le Swiftsure* à la bataille navale d'Alexandrie (1er et 2 août 1798), dans laquelle la flotte qui avait transporté Bonaparte et ses troupes en Egypte fut complètement détruite.

Cette lettre était adressée à Horace Nelson, qui commandait la flotte britannique dans ces deux journées, si fatales pour notre marine. On sait que le célèbre amiral y reçut au front une grave blessure, dont il garda toujours la glorieuse cicatrice (2).

A l'occasion de ce triomphe inespéré, qui remplissait de joie tous les gouvernements de l'Europe, terrifiés par les victoires de Bonaparte et le prestige toujours grandissant de la Révolution française, Nelson reçut de tous les souverains de magnifiques présents. Mais le plus original, à coup sûr, — et l'idée n'en pouvait venir qu'à un Anglais, — fut celui que lui adressa le susdit capitaine Hallowell.

Le vaisseau français *l'Orient* avait sauté pendant la bataille, et ses débris s'étaient répandus de toutes parts sur la mer. Par un assez singulier hasard, le grand mât de ce vaisseau était tombé intact, et même une grande quantité de marins et de soldats français s'y étaient cramponnés, dans l'espoir d'échapper ainsi à la mort. Le capitaine Hallowell, sans se préoccuper des malheureux qui entouraient le mât, le fit retirer de la mer par les hommes de son équipage ; il en fit scier ensuite la partie la mieux conservée, ordonna d'en enlever toutes les ferrures et tous les clous ; puis il fit creuser dans l'intérieur du mât un cercueil auquel le couvercle fut attaché avec les mêmes clous et ferrures, et il adressa enfin — l'année suivante — son bizarre et funèbre cadeau à Nelson, en accompagnant son envoi de la lettre que nous reproduisons ci-après :

« *Au chevalier-Baronnet Nelson, pair d'Angleterre,*
baron du Nil, duc de Bronte.

« A bord du *Swiftsure*, le 23 mai 1799.

« Mylord,

« J'ai l'honneur de vous envoyer un cercueil qui a été entièrement « fabriqué avec les bois et les ferrements qui composaient le grand « mât du vaisseau français l'*Orient*, afin que, lorsque vous quitterez « cette terre, vous puissiez reposer dans un des trophées de votre vic- « toire.

(1) 1876, t. II, p. 250-251.
(2) V. *Chronique médicale*, du 15 septembre 1898.

« Le désir sincère de votre serviteur obéissant est que ce jour soit « le plus éloigné possible de nous.

« *Capitaine* Benj. HALLOWELL. »

Depuis ce jour, le cercueil de Nelson le suivit dans tous ses voyages et expéditions maritimes, et lorsque ce grand homme de mer fut tué à Trafalgar (22 octobre 1805), on trouva, tout prêt à le recevoir, ce même cercueil dans lequel son corps repose encore aujourd'hui (1).

25 octobre 1889. — *Mort d'Emile Augier.*

Il se retrouve tout entier dans cette charmante épître cet écrivain si français qu'est Emile Augier ! Ce petit-fils de Pigault-Lebrun devait compter certainement Rabelais parmi ses ancêtres directs : il était, en tout cas, de sa lignée, ce franc Gaulois qui sut conserver jusqu'à la fin son ironie souriante et sa combativité tempérée de tant d'indulgence. Un robuste et un doux, un satirique sans aigreur, tel fut Emile Augier qui, par surcroît, fut un libre esprit et un honnête homme, dans toutes les acceptions qu'il vous plaira de donner à ce titre si enviable et si rarement justifié.

« Croissy

« Mon cher ami, après avoir étudié ta lettre dont les caractères ap- « partiennent décidément à l'écriture cunéiforme, je me crois en état « d'y répondre à peu près. Je suppose que tu me demandes des nou- « velles de ma santé et quelques mots de l'inscription assez déchif- « frables confirment mon hypothèse.

« Je suis tout à fait guéri ou c'est tout comme ; voici trois jours « qu'on m'a rapporté à Croissy où je prends des bains de soleil ; du jour « au lendemain la force et la couleur me sont revenues et tout me « donne lieu d'espérer, malgré les journaux, qu'on ne me coupera « pas encore la jambe cette fois-ci. Je pense que cette maladie à ma « 40e année est un nouveau bail d'autant que je renouvelle avec la vie « et tous les remèdes que j'ai pris me représentent les réparations « locatives. Quoi qu'il en soit, j'ai perdu deux mois à réparer ma car- « casse, et j'ai bien peur de n'avoir pas de pièce cet hiver. Je médite « une suite aux *Effrontés*, plus explicite et plus concluante ; mais ces « sujets-là ne peuvent pas se traiter sous la jambe, et, d'ailleurs, mes « jambes ne sont pas encore assez agiles pour se prêter à des tours « de passe-passe. Tout se tient dans notre pauvre machine, et je crois « bien que ma tête ne pourra travailler que quand je pourrai marcher « sans m'en apercevoir. Tu as eu une idée tout à fait médicale de « m'envoyer du vin du Rhône ; il chauffera ma convalescence à blanc « et me rendra les mollets et les cuisses que j'ai perdus dans mon « lit.

« J'ai la tête vide comme une noix sèche et je n'en puis plus pour « l'avoir écrit ce bout de lettre... (2).

« E. AUGIER. »

29 octobre 1783. — *Mort de d'Alembert.*

D'Alembert était tombé une première fois malade chez son amie,

(1) *Gazette anecdotique, loc. cit.*
(2) Cette lettre, *inédite*, nous a été communiquée par M. R. Bonnet, de la maison Noël et Etienne Charavay, dont nous restons le toujours obligé.

Mlle de Lespinasse. Bouvard, qui lui donnait ses soins, lui prescrivit, comme premier remède, d'habiter un logement aéré. Or, comme il avait une chambre mal éclairée, avec un « lit à tombeau » très étroit, d'Alembert dut, à son grand regret, déménager. Il fut transporté dans l'hôtel de son ami Watelct,voisin du Boulcvard du Temple, où Mlle de Lespinasse le suivit.

Peu après, D'Alembert était repris d'accidents d'une nature indéterminée (1770). Ses biographes nous apprennent qu'à cette date le philosophe avait perdu le sommeil, qu'il maigrissait de jour en jour et qu'il avait été obligé, depuis six mois, de renoncer à tout travail. Cette privation « du seul amusement d'une tête accoutumée à réfléchir » (1) avait influé sensiblement sur son humeur.

Il était de retour, depuis quelques mois à peine, de son voyage de Postdam, où il avait été rendre visite à Frédéric II, qui l'honorait de son amitié, quand il fut affecté d'une maladie, sérieuse cette fois, dont il ne se rétablit jamais complètement. « Sa constitution était naturellement faible ; le régime le plus exact, l'abstinence absolue de toute liqueur fermentée, l'habitude de ne manger que d'un très petit nombre de mets sains et apprêtés simplement, ne purent le préserver d'éprouver avant l'âge les infirmités et le dépérissement de la vieillesse. » Son penchant à la mélancolie augmenta dc plus en plus, sa santé s'altéra visiblement.

Le philosophe succomba le 29 octobre 1783, âgé de près de soixante-six ans, « d'un marasme, suite des douleurs occasionnées par la pierre » qu'on lui avait trouvée dans la vessie. Celle-ci était « assez considérable, mais non adhérente ».

Il n'avait jamais consenti à se laisser sonder : il redoutait de s'assurer de la cause de ses souffrances et le nom seul de *lithotome* le faisait frémir. « Des douleurs aussi aiguës que celles qu'il devait souffrir depuis longtemps, étaient une source d'impatiences qui devaient bien les rendre excusables,et ce sont ces douleurs, bien plus que l'approche de sa mort, sur laquelle il ne se faisait point d'illusion, qui avaient successivement aigri son caractère (2) ».

On s'explique d'autant moins qu'il ait refusé une intervention qui lui eût certainement prolongé ses jours, que la même opération avait été subie peu de temps auparavant, avec plein succès, par l'archevêque de Paris, âgé pourtant de 90 ans (3).

D'Alembert décéda au Louvre, où il avait un logement, et fut enterré par le clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Le nombril du père Adam et de la mère Eve (IV, 505, 698 ; V, 152, 427). La plus curieuse description qu'on ait jamais eue du père Adam

(1) *Correspondance de Grimm*, édition Tourneux, t. IX, p. 60.
(2) *Correspondance de Grimm*, t. XIII, p. 374.
(3) Christophe de Beaumont, qui était octogénaire quand il subit l'opération de la taille.

est certainement celle de la célèbre visionnaire Antoinette Bourignon, morte en 1680, dans la *Vie continuée de Mademoiselle Bourignon* :

« Adam, le premier homme, dont le corps était pur et plus *transparent que le cristal*, tout léger et volant, pour ainsi dire ; dans lequel et au travers duquel on voyait des vaisseaux et des ruisseaux de lumière, qui pénétraient de dedans en dehors par tous ses pores, des vaisseaux qui roulaient dans eux des liquides de toutes sortes, très vives et toutes diaphanes, non seulement d'eau, de lait, mais de feu, d'air et d'autres... Il était de stature plus grande que les hommes d'à présent ; les cheveux courts, annelés, tirant sur le noir, la lèvre de dessus couverte d'un petit poil ; *et au lieu des parties bestiales que l'on ne nomme pas, il était fait comme seront rétablis nos corps dans la vie éternelle, et que je ne sais si je dois dire* : IL AVAIT DANS CETTE RÉGION LA STRUCTURE D'UN NEZ, *de même forme que celui du visage* ; et c'était là une source d'odeurs et de parfums admirables. De là devaient aussi sortir les hommes, dont il avait tous les principes en soi ; car il avait dans son ventre un vaisseau où naissaient de petits œufs, et un autre vaisseau plein de liqueur qui rendait ces œufs féconds..... Et cet œuf, rendu fécond, sortait quelque temps après par ce canal hors de l'homme, en forme d'œuf, et venait, peu après, à éclore en homme parfait. »

Adam, d'après Mademoiselle Bourignon, était donc hermaphrodite et dépourvu d'organes sexuels mâles, remplacés *par un nez*. Un grand nombre de théologiens ont, en effet, prétendu que toute l'humanité future devait être contenue dans le premier homme : les œufs s'emboîtant comme les étuis d'un tuyau de lorgnettes. D'après eux, Adam ne pouvait avoir de nombril, puisqu'il était créé sans placenta, ni cordon. Quant au nez remplaçant chez Adam les organes génitaux externes, je crois que c'est bien le dévergondage d'imagination anatomique le plus extraordinaire à laquelle on se soit jamais livré. Qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique* qui sont au courant des descriptions anatomiques d'Adam ?

La liste des anatomistes d'Adam est ouverte — elle ne peut manquer d'intérêt, car elle est fort longue.

Dr Mathot.

Cas de transposition des viscères (IV, 246, 314, 379 ; V, 147). — MM. Capitan et Croisier ont donné récemment l'observation d'un malade atteint d'inversion totale des viscères.

Cette inversion a été diagnostiquée par la phonendoscopie (méthode de Bianchi), pratiquée au moyen du stéthoscope pour la percussion auscultée, de MM. Capitan et Verdin. L'emploi de cet appareil a permis en effet de relever la position et la forme exacte de chacun des principaux organes. Jusqu'ici ce n'était que par l'autopsie que l'on avait pu diagnostiquer exactement les inversions des viscères.

Ces observateurs ont présenté le tracé obtenu en calquant la projection des organes sur la paroi, marquée sur la peau au moyen du crayon gras en suivant les indications fournies par l'appareil.

Par l'emploi de la phonendoscopie, MM. Capitan et Croisier ont pu voir la situation et la forme du cœur qui est totalement transpose et dont la pointe vient battre au-dessous du mamelon droit, dans le

sixième espace intercostal. Le foie, normal quant à sa forme, est situé totalement dans l'hypocondre gauche. La rate est unique, située dans l'hypocondre droit. Elle n'est pas formée de petites rates voisines les unes des autres comme dans les cas rapportés précédemment. L'estomac est complètement transposé. Le cardia est situé à droite, à 4 centimètres environ de la ligne prolongeant le bord droit du sternum. Le pylore est situé à gauche. Le cæcum est situé dans la fosse iliaque gauche.

Grâce à l'emploi du stéthoscope pour la percussion auscultée, la situation de ces organes a pu être nettement décelée sur le vivant.

N. D. L. R.

— J'ai connu deux cas d'interversion des viscères.

L'un était présenté par M. Labbé Vincent, un de mes amis, mort plus tard d'endocardite aiguë. Je ne m'en suis aperçu que par hasard en l'auscultant, ce qui m'a fait chercher la position du foie et de la rate.

L'autre était une fille appelée Elise, morte il y a environ 40 ans à l'hôpital de Nantes. La pièce fut préparée et fit longtemps partie du musée de l'Ecole. Un beau jour, elle disparut. Le Dr Jouvre s'en étant aperçu, apprit qu'elle avait été vendue à un forain par le garçon d'amphithéâtre et la fit rentrer au Musée.

Je l'y ai recherchée lors de l'enquête faite par vous sur des cas de cette nature et ne l'y ai pas retrouvée. Elle a dû être volée de nouveau.

Dr Viaud Grand-Marais,
Professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Nantes.

(*A suivre*).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Neuropathologie viscérale, par M. Levillain (in-8°, Paris, 1898) ; Maloine, éditeur.

C'est l'étude des accidents viscéraux, tenant à des altérations organiques ou fonctionnelles du système nerveux que l'auteur a tentée. Cette étude est purement clinique et elle s'adresse au praticien : les questions de pathogénie et d'anatomie pathologique n'y sont traitées que secondairement. M. Levillain s'est surtout attaché à répondre aux questions suivantes : une manifestation viscérale existant, est-elle due à une lésion organique du viscère ou simplement liée à un trouble névropathique ?

A quels caractères reconnaîtra-t-on ces diverses origines ?

L'ouvrage est divisé en six chapitres, traitant de la neuropathologie de l'appareil circulatoire, de l'appareil respiratoire, de l'appareil digestif, des appareils génito-urinaires, des appareils osseux et cutané, des diathèses et dyscrasies ; chacun de ces chapitres est, à son tour, subdivisé en deux parties : la première traite des troubles viscéraux d'origine nerveuse, la seconde des troubles nerveux d'origine viscérale.

L'ouvrage de M. Levillain est surtout destiné aux praticiens qui

sont si souvent embarrassés en présence d'accidents viscéraux dont ils ne peuvent déterminer la nature.

Lexique-Formulaire des Nouveautés Médicales, par Paul Lefert, 1 vol. in-18 de 336 pages, cartonné. Paris, J.-B. Baillière et fils, 10, rue Hautefeuille.

Chaque jour apporte des découvertes nouvelles en pathologie, comme en thérapeutique. La terminologie médicale s'augmente constamment de termes nouveaux. Il est difficile de se tenir au courant de ces progrès incessants,plus difficiles encore de noter et de retenir la foule des notions nouvelles.

Ce petit volume renferme des documents disséminés dans un nombre considérable de Traités et de Journaux de médecine, que les Dictionnaires les plus complets, les plus récents, ne renferment pas. Epargner au travailleur des recherches parfois longues et pénibles, secourir la mémoire du praticien, tel est le but du *Lexique-formulaire des Nouveautés Médicales*.

La Cithare, par Valère Gille (*Collection des poètes français de l'étranger, sous la direction de M. G. Barral*). Paris, Fischbacher éditeur, rue de Seine.

M. Valère Gille, l'auteur de *la Cithare*, est un disciple de notre André Chénier, pour la pensée et surtout pour la forme qui est très belle, presque parfaite, très classique. Nous sommes certain que beaucoup de ces vers antiques seront appréciés, comme ils le méritent, des lecteurs de la *Chronique*. Nous leur signalerons, entre autres morceaux, la *Cigale*, sonnet merveilleusement serti, ainsi que les pièces intitulées : *Vers la beauté*, les *Néréides*, *Bacchanale*, *Pan* et beaucoup d'autres. Tout le volume, du reste, est à lire.

(*A suivre.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Faut-il se faire médecin ?, par notre savant collaborateur, le Dr Michaut. (Librairie Reinwald.)

Le procès Lafarge, jugé par deux juristes prussiens, par Camille Jouhanneaud. Limoges, imprimerie et Librairie Limousin, veuve H. Ducourtieux, 7, rue des Arènes, 1898.

Léon Gambetta, par le Dr J. V. Laborde. Paris, Schleicher frères, éditeurs. (Sera analysé.)

Singularités historiques et littéraires, par B. Hauréau. Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 *bis*.

Un patriote savoisien pendant la Révolution française. Biographie de Charles-Joseph Caffe, par le Dr A. V. Cornil, sénateur. F. Ducloz, imprimeur-éditeur, Moutiers-Tarentaise, 1892.

Introduction du premier chapitre du *Traité inédit d'anatomie pathologique* de Laënnec. Paris, ancienne librairie Germer Baillière et Cie. Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, 1884.

Histoire des Thermes d'Aix-la-Chapelle, par le Dr Thissen. Aix-la-Chapelle, Rudolf Barth, éditeur, 1891.

Les affections viscérales syphilitiques, par le Dr Thissen. Aix-la-Chapelle, Rudolf Barth, éditeur, 1891.

Les bains de boues, par H. Thiroux, docteur en médecine. Paris, A. Maloine, libraire-éditeur, 91, boulevard Saint-Germain. Liége, H. Vaillant-Carmanne, imprimeur-éditeur, 8, rue Saint-Adalbert.

Jean Hameau (1779-1851), avec un portrait hors texte, par P. Garrigou. Toulouse, Imprimerie et Librairie Edouard Privat, 45, rue des Tourneurs, 1898.

Travaux et mémoires de la Société archéologique et historique du Limousin, 1845-1895, par Camille Jouhanneaud. Limoges, Imprimerie-Librairie veuve H. Ducourtieux, 7, rue des Arènes, 1895.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Le Docteur Flaubert.

Mon cher Rédacteur en chef,

Notre confrère, le très distingué chirurgien de Rouen, le Dr Aubé, m'adresse la lettre suivante, très riche en documents du plus vif intérêt sur Flaubert, le père de Gustave Flaubert :

Etretat, le 8 septembre 1898.

Très honoré Confrère,

En villégiature à Etretat, depuis le 17 mai jusqu'à fin octobre, je me lamentais de manquer des renseignements précis devant répondre à votre gracieux appel dans la *Chronique médicale* du 1er septembre, quand j'ai eu la bonne fortune de rencontrer M. Pinchon, notre excellent sous-bibliothécaire, vieil ami de G. de Maupassant.

Retournant à son poste à la bibliothèque de Rouen, il m'a offert de m'envoyer, par retour du courrier, tous les renseignements que mes données très certaines lui permettraient de se procurer en un clin d'œil.

Il existe, en effet, une notice biographique sur Flaubert, chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen et professeur de clinique chirurgicale (Rouen, D. Brière, 1847). Il y est dit (l'auteur, Vedie, était de la maison et ami intime de Gustave) : « Achille-Cléophas Flaubert, né à Mézières (Aube), le 15 novembre 1784 (c'est le 14 novembre, puisque l'extrait de baptême du 15 novembre que la *Chronique* a publié dit *né d'hier*), était d'une famille de vétérinaires instruits... Ses parents l'envoyèrent au collège de *Sens*, en Bourgogne. Les humanités terminées, le jeune Flaubert vint à Paris où il entra à l'Ecole de médecine comme élève externe. Dès la seconde année, il fut nommé interne à l'Hôtel-Dieu de Paris et attaché au service chirurgical de Pelletan (Dupuytren *second*). Flaubert, par son zèle à remplir toutes les conditions de sa charge, avait su captiver la bienveillance de Dupuytren... »

Cependant, le docteur Vedie attribue à Dupuytren l'éloignement de Flaubert de Paris, sans dire à quel titre il était son maître : « Du-

puytren songea à l'éloigner de lui : le mauvais état de la santé de Flaubert fournissait un prétexte opportun. Il lui conseilla de venir en Normandie, il lui avança 600 francs qui devaient subvenir aux frais du voyage et de l'installation.... Le 27 novembre 1805, Flaubert (à 22 ans) arriva à Rouen en qualité de prévôt d'anatomie et fut installé à l'Hôtel-Dieu, dans le logement occupé aujourd'hui (1847) par les internes de cet hôpital... Le 27 septembre 1810, Flaubert se présenta à la Faculté de Paris pour y soutenir sa thèse et revint à Rouen après sa réception.

L'*Almanach de Rouen* le mentionne, pour la première fois en 1807, dans le personnel de l'*Hospice d'Humanité*, avec le titre : Flaubert, *prévôt d'anatomie...* »

Conclusion : de sept ans plus jeune que Dupuytren, il est évident que Flaubert, interne à l'Hôtel-Dieu dans le service de Pelletan, avait tout ce qu'il faut pour être ardemment piloté par Dupuytren, chirurgien-adjoint du service et naguère chef des travaux anatomiques, et c'est, ce me semble, faire injure à celui qui refusa l'entrée de ses salles au Préfet de police, après les journées du Cloître Saint-Merri, que de le soupçonner d'une vulgaire jalousie. Les énormes et fréquentes levées d'hommes du commencement de ce siècle rendaient difficile le recrutement d'un bon personnel chirurgical. Laumonier et Flaubert, le prévot d'anatomie, habitant la même aile du bâtiment sud de l'Hôtel-Dieu, devaient facilement s'entendre, et Flaubert avait la mission de seconder au besoin Laumonier dans la confection, si admirablement artistique, des modèles d'anatomie en cire qui commençaient à stupéfier le monde anatomique.

Il est tout naturel qu'il ait épousé la nièce de Laumonier, Anne-Justine-Caroline Fleuriot, qui était fille de Anne-Charlotte-Justine-Camille Cambremer de Croismare et de Nicolas-Guillaume-Justin Fleuriot, fils lui-même de Nicolas Fleuriot et de Anne Touret.

Anne Touret, la sœur de Touret, le girondin, quatre fois président de la Constituante, guillotiné en 1794 ; Anne Touret, la sœur encore de Touret (Michel-Augustin), directeur de la Faculté de médecine de Paris, président de la Commission chargée d'étudier la découverte de Jenner. Sœur enfin de Touret, François, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Seine-Inférieure. Voilà un atavisme qui en vaut un autre : *Qualis mater, talis filius...* »

Dr AUBÉ.

***

Un ami de Flaubert m'apprend que l'ancienne habitation de Flaubert, à Croisset, ne contient plus aucun souvenir de notre grand écrivain. N'est-il pas triste de constater avec quel mépris on laisse s'éteindre en France les muets témoins de l'existence de nos grands hommes ? La demeure où fut composée *Madame Bovary*, l'*Education sentimentale*, *Salambo*, n'aurait-elle pas dû être transformée en un musée de tous les souvenirs laissés par Flaubert ?

Ceci n'est pas, du reste, une exception. Que reste-t-il de cet incomparable musée japonais des Goncourt ? Que reste-t-il de l'habitation de Sedaine et de Michelet ?

Toujours à propos des Flaubert et venant à l'appui de la thèse que j'ai soutenue dans votre Revue : la maladie n'est pas tou-

jours synonyme de *déchéance mentale* (1), je relis cette phrase de Maupassant, dans la préface qu'il a placée en tête des œuvres de Flaubert : « Les gens tout à fait heureux, *forts et bien portants*, sont-ils préparés comme il faut pour comprendre, pénétrer, exprimer la vie, notre vie si tourmentée et si courte ? Sont-ils faits, les exubérants, pour découvrir toutes les misères, toutes les souffrances qui nous entourent, pour apercevoir que la mort frappe sans cesse, chaque jour, partout, féroce, aveugle, fatale ? Donc il est possible, il est *probable* que la première atteinte de l'épilepsie mit une empreinte de *mélancolie* et de crainte sur l'esprit ardent de ce robuste garçon. »

N'est-ce pas là un solide argument à la thèse que je soutenais dans ma critique de la *Psychologie du malade* ? Si Flaubert n'avait pas été épileptique, peut-être n'aurait-il pas écrit ses chefs-d'œuvre ?

N'est-il pas intéressant aussi de rapprocher de ce grand épileptique, Richelieu et Molière, deux autres épileptiques de génie ? Tous trois avaient une idée fixe : Flaubert, la haine des *bourgeois*, Richelieu, la haine de *l'aristocratie*, Molière, la haine des *hypocrites et des médecins*. Ces dadas de ces trois grands épileptiques sont-ils les effets de *leur maladie* ou un trait de leur génie ? Voilà la question qu'il serait sans doute intéressant de voir résoudre par vos lecteurs : je me contente de la poser pour aujourd'hui.

Croyez-moi votre dévoué collaborateur,

D[r] MICHAUT.

***

Michelet jugé par Renouvier.

La Chaux-de-Fonds, le 19 octobre 1898.

Cher Monsieur,

La méthode historique de Michelet vient d'être fort habilement disséquée, dans les colonnes de la *Chronique médicale*, par MM. Michaut et Callamand ; mais comme ces médecins érudits sont loin d'être d'accord, je crains que ceux de vos lecteurs qui ne connaissent qu'imparfaitement l'œuvre du grand écrivain — je suis de ceux-là — n'en soient passablement déroutés.

Une critique de la méthode en question, que je crois impartiale et complète, a été faite récemment par l'éminent philosophe Ch. Renouvier, dans le quatrième volume de sa magistrale *Philosophie analytique de l'histoire*, dont j'extrais ce qui suit :

---

(1) On a vu quelques rares esprits conserver leur force et leur vivacité au milieu même de maladies très douloureuses. Jamais, dit-on, le grand Condé n'était aussi aimable et aussi spirituel, jamais il ne parlait mieux que pendant ses attaques de goutte. *Numquam poeta, nisi podager,* disait Ennius.

Cardan a prétendu même que la douleur excitait son génie, et qu'il avait composé ses plus belles pages étant malade. Nous savons enfin que la goutte n'empêcha pas Charles-Quint et le maréchal de Saxe de livrer et de gagner des batailles. Mais en serait-il ainsi de toute autre maladie ? (D[r] Foissac, *Hygiène de l'âme*.)

« Jules Michelet fut d'abord un disciple de Guizot, dont il différait cependant beaucoup par l'imagination et le sentiment, par le génie poétique, par la grande originalité de son écriture.

«... On a dit avec justesse qu'il était le créateur d'une méthode de *résurrection du passsé...* Cette méthode essentiellement poétique, il la conserva dans la partie postérieure de son histoire de France, malgré ce qu'il y mêla progressivement de critique et de satire, puis de suppositions hasardeuses et de jugements légers.

«... Michelet reprit, après le coup d'Etat, le cours interrompu de son histoire de la France monarchique, non pas sous la forme d'une narration complète, méthodique, et toujours sérieusement documentée, mais plutôt comme une suite de récits et de commentaires, éloquents et vivants, sur les faits les plus caractéristiques et les personnages les plus importants de chaque époque. Un grand esprit de justice et d'humanité, la haine de la tyrannie et du mensonge pénètrent toutes ces belles pages, où il arrive cependant que l'œstre poétique anime l'historien à raconter un peu moins ce qui a été que ce qui a pu être. C'est la méthode imaginative du peuple en général, et surtout de ce peuple, ouvrier de révolution, dont Michelet, enfant de Paris, a tout le tempérament.

«... Contentons-nous d'indiquer des sortes de poèmes d'un style original, plein d'humour, de fantaisie, mais dont les idées ne se recommandent pas toujours à la raison du lecteur, sur les choses de la société ou de la nature : *L'Oiseau*, *La Mer*, *La Femme*, *L'Amour*, etc.

***

Rembrandt et le Dr Tulp.

Puisque la mode est à Rembrandt (Voir la *Chronique médicale*, 15 octobre), je ne sortirai pas de l'actualité, je pense, en vous signalant une note curieuse de Raspail sur la « Leçon d'anatomie » du grand peintre hollandais.

« On a prétendu que c'est Tulpius que Rembrandt a représenté dans sa *Leçon d'anatomie* ; je crois que les biographes auront confondu en cela la *Leçon d'anatomie* avec la *Ronde de nuit*, car la figure du bourgmestre dans la *Ronde de nuit* rappelle trait pour trait le beau médaillon de Tulpius, que L. Nisscher a gravé en tête des *Observationes medicæ* de l'édition de 1672. Si, au contraire, le professeur de la *Leçon d'anatomie* représentait Tulpius, il faudrait qu'il eût été peint bien jeune et que depuis il eût bien changé. D'un autre côté, s'il devenait démontré que le bourgmestre de la *Ronde de nuit* n'est autre que le bougmestre Tulp, il s'en suivrait que cette magnifique page de peinture représenterait le plus bel épisode de la vieillesse de notre illustre docteur: alors, c'était en 1672, que la ville d'Amsterdam était sur le point de se rendre à Louis XIV, Tulp, par son éloquence patriotique, détourna ses administrés de ce projet ; et par son intrépidité, qu'on n'aurait jamais attendue de son âge et de ses habitudes studieuses, il parvint à opposer aux armes des assiégeants une résistance qui fut couronnée du plus grand succès. C'est à cette occasion que la ville, reconnaissante pour ses cinquante ans de bons et loyaux services, fit frapper une médaille d'argent à son effigie avec cet exergue : *vires ultra sortemque senecta* (Bien plus que ne comportaient les forces et les habitudes d'un grand âge).

Tulp et Rembrandt sont morts la même année, en1674, âgés le premier de 80 ans et le second de 68 ans. »

Cette note se trouve dans le 5e volume de la *Revue complémentaire des sciences*. Dans le 1er volume, Raspail donne d'intéressants aperçus sur Tulpius et ses ouvrages.

Agréez, cher Monsieur, mes salutations bien empressées.

Paul Berner.

* * *

Médecins « à la côte » et médecins « à côté »

Cher Confrère,

L'expression de *médecin à côté*, spirituellement critiquée par le Dr Callamand,— qui pense au « médecin à la côte » — me paraît devoir être conservée. Les confrères n'aiment guère les médecins *à côté*, et c'était pire encore autrefois ; mais le grand public en a fait parfois des médecins *cotés* — simple préposition en moins ! Le langage a consacré les *à côté* des questions, des individus, et les médecins ne me paraissent pas avoir de raisons suffisantes pour rejeter cette locution quand elle les désigne.

Dr Foveau de Courmelles.

Errata.

Reçu ces lettres rectificatives :

Monsieur,

Page 629, ligne 49 (no du 15 octobre 1898 de la *Chronique médicale*), au lieu d'*Eschyleus* (!) qui n'est ni grec, ni latin, ni français, il faut lire, je suppose, *Aiskhylos* ou *Æschylus*.

Je prends la liberté de vous signaler cette faute d'impression, en vue d'un erratum s'il y a lieu, et vous prie d'agréer, Monsieur, mes civilités respectueuses.

L. Vanvincq.

* * *

La promenade d'Aix-la-Chapelle (*Chronique*, 1898, p. 635) s'appelle *Lousberg* (sans *i*) et son nom n'a rien à voir avec le nom *Louis*...

H. Gaidoz.

* * *

C'est le Dr *Morin* et non *Moreau* qui nous avait écrit au sujet du plan incliné de Louis XVIII (voir *Chron. méd.*, no 20, p. 630, en note).

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE

Cette préparation qui, en 1864, a été l'objet d'un rapport favorable à l'Académie de Médecine de Paris, se prescrit depuis de nombreuses années contre les différentes affections des voies digestives, les dyspepsies particulièrement. On le prend à la dose de un ou deux verres à liqueur après chaque repas, pur ou coupé d'eau.

Chaque verre à liqueur contient :

0 gr. 20 centigr. de pepsine Chassaing.
0 » 10 » de diastase Chassaing.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER

RECONSTITUANT GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La « *Neurosine Prunier* », présentée sous trois formes différentes, se prend en général aux doses suivantes, soit avant, soit pendant le repas :

1° *Neurosine Prunier-sirop*, 2 ou 3 cuillerées à bouche par jour ;
2° *Neurosine Prunier-granulée*, 2 ou 3 cuillerées à café par jour ;
3° *Neurosine Prunier-cachets*, 2 ou 3 cachets par jour.

Chaque cuillerée à bouche de sirop, chaque cuillerée à café de granulé, chaque cachet, contiennent 0 gr. 30 centigr. de phospho-glycérate de chaux pur.

Dépôt général : 6, Avenue Victoria, Paris.

PHOSPHATINE FALIÈRES

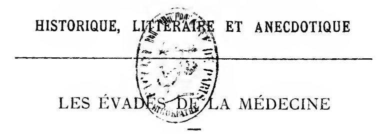
La « **Phosphatine Falières** » est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, etc.

5e ANNÉE. N° 22. 15 NOVEMBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



LES ÉVADÉS DE LA MÉDECINE

Un médecin, ministre à la cour de Danemark. Struensée.

Par le Dr Cabanès.

Il y a environ deux ans, alors qu'on annonçait la *toute prochaine* représentation de *Struensée* à la Comédie-Française, je rendis visite à M. Paul Meurice. L'histoire du personnage, le protagoniste du drame, m'était connue ; j'étais seulement avide de tenir de la bouche même de M. Meurice quelques détails nouveaux sur la vie si accidentée de son héros, détails que ses recherches auraient pu lui révéler. A mes questions, que je fis volontairement précises, M. Meurice voulut bien répondre qu'il n'avait eu qu'un médiocre souci de la vérité historique, et, que si le fond de la pièce n'était pas toute invention, il s'était permis néanmoins vis-à-vis de l'histoire les licences que tout dramaturge qui se respecte s'est toujours octroyées, de par une tradition déjà longue.

Pour une imagination tout imprégnée du parfum romantique, il faut convenir que le thème prêtait au développement : Struensée, un médecin, de modeste origine, élevé par un coup du sort aux plus hautes fonctions de l'Etat et tentant, une fois en possession du pouvoir absolu, d'appliquer les idées libérales et humanitaires qu'avait conçues son esprit généreux de parvenu sorti du rang des déshérités ; un ministre socialiste à la cour d'un autocrate, voilà qui était neuf et qui aussi eût pu sembler étrange, si l'on ne s'était souvenu que c'était l'époque où l'ancien monde croulait sur ses bases et où la Révolution faisait entendre le sourd grondement, précurseur des proches catastrophes.

Un écrivain danois, à la suite de la lecture d'un savant ouvrage allemand sur Struensée, s'exprimait en ces termes :

« L'histoire moderne du Danemark ne renferme peut-être pas une époque qui ait autant attiré l'attention que celle du ministère Struensée. C'est, d'ailleurs, avec juste raison, car, quelque courte qu'elle soit, cette époque est supérieure à beaucoup d'autres par les révolutions et les événements de toutes sortes dont elle a été témoin.

En lisant l'histoire de Struensée, on croirait lire un conte oriental, tant sa vie paraît tenir du merveilleux (1). »

Ce fils de petits bourgeois, que ses fonctions de médecin avaient appelé à la cour de Danemark, avait fait ce rêve ambitieux d'être à la fois le Richelieu et le Frédéric II de son pays. Il avait conçu ce projet grandiose, mais audacieux jusqu'à la témérité, de substituer à un régime despotique un gouvernement de réformes démocratiques. On ne heurte pas de front tant de préjugés, tant d'intérêts coalisés, sans soulever des haines, sans provoquer des représailles. La carrière de Struensée, si brillante à ses débuts, commencée sous de si favorables auspices, devait être brusquement, tragiquement brisée, à la suite d'une de ces révolutions de palais, comme l'histoire en a rarement enregistrées.

***

Jean-Frédéric Struensée était né à Halle, le 5 août 1737. Son nom lui venait d'un aïeul, pilote à Lubeck, qui réussit à faire entrer une flotte dans le port, malgré une violente tempête. On le nomma, dès ce moment, Struensée (*stormy sea*, mer orageuse) (2). Son père Adam Struensée, était pasteur (3) d'une des premières églises de Halle, après avoir, pendant quelques temps, tenu un commerce de draps. C'était un homme de mœurs austères, adonné aux pratiques religieuses, poussant les pratiques de dévotion jusqu'au mysticisme. Il s'appliqua à donner à ses fils (4) une éducation sévère, s'attachant avant tout à en faire des hommes probes et instruits.

(1) *Revue historique*, t. XV, p. 199. 1881.

La vie de Struensée a servi de thème à un roman (*Struensée*, par A. Arnould et E. Fournier), et à nombre de pièces de théâtre :

Frédéric Gaillardet a fait représenter un drame, sous le titre de *Struensée*, à la Gaîté, en 1833.

Une autre pièce plus connue est celle de Michel Beer (a) : elle est remarquable surtout par la musique de son frère, le célèbre Meyerbeer.

Alex. Duval a traité le sujet de *Struensée* dans une pièce qui ne fut jamais jouée, par suite d'opposition de la part de la censure.

Edouard Mayer a fait aussi répéter, en 1855, un *Struensée* à la Gaîté, où l'histoire est légèrement dénaturée.

Enfin, un poète local, M. Brunner, a fait imprimer à Lille une pièce sur Struensée « d'allure classique, dit Paul Foucher, mais où cependant l'on trouve ces deux vers, par trop shakespeariens dans la bouche de Christian (le roi) partant pour Paris :

C'est là qu'il faut aller chercher ces odalisques,
Avec qui le plaisir fait oublier ses risques. »

(2) De Lagrèze, *La Reine Caroline-Mathilde et le comte Struensée*, p. 53.

(3) En 1757, il fut nommé prévôt et principal pasteur à Altona, et, trois ans après, supérieur ecclésiastique des Duchés de Schleswig et de Holstein. La mère de Frédéric Struensée était fille unique du médecin du roi de Danemark, Jean-Samuel Carl.

(4) Le plus connu des deux frères est Struensée de Carlsbach (Charles-Auguste), né à Halle, le 18 août 1735. Après avoir renoncé à l'état théologique pour les sciences exactes, il prit le grade de maître-ès-arts (1756) et, l'année suivante, fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques à l'Académie des jeunes nobles de Liegnitz. La guerre ayant éclaté, les écoles où professait Struensée furent fermées, et il eut le loisir de composer des *Eléments d'artillerie* et une *Architecture militaire*, qui ont fait longtemps autorité en Allemagne. En 1770, son frère, alors tout-puissant, le fit nommer intendant des finances du royaume de Danemark, avec le titre de conseiller de justice.

Enveloppé dans la chute du ministre danois, il fut incarcéré pendant quelques

(a) *Struensée*, trauerspiel in 5 aufzägen. Stuttgart u. Tubingen, 1829.

Il existe encore une tragédie de Heins Laube : *Struensee*, Tragœdie in 5 Acten. Leipzig, 1887.

Frédéric Struensée, le seul qui nous intéresse, avait reçu de la nature des dons précieux : un esprit ardent, une pénétration prompte, et, outre cela, une distinction si parfaite de manières qu'il séduisait dès l'abord ceux qu'il se donnait la peine de vouloir conquérir.

Un de ses biographes nous a laissé de lui ce portrait, qui nous paraît fidèle, bien que légèrement flatté : « Il était grand avec de larges épaules ; il avait la taille des gardes. Sa physionomie était gracieuse, son nez un peu grand, son regard agréable. Ses yeux avaient quelque chose de doux et d'expressif. Son port était dégagé et il excellait à monter à cheval ; très naturel dans tous ses mouvements, distingué sans affectation, ses manières devant le roi étaient celles d'un gentilhomme élevé à la cour. On remarquait en lui toutes les qualités physiques et intellectuelles propres à faire un bon courtisan, un homme d'Etat capable ; il ne lui manquait que d'avoir le cœur meilleur (1). »

Struensée n'avait que quatorze ans quand il fut admis à l'Université de Halle ; à vingt-cinq, il avait acquis le diplôme de docteur en médecine. Il était pourvu de ce grade quand il accompagna son père à Altona, où il venait d'être nommé principal pasteur.

Le docteur Struensée recueillit presque de suite dans l'exercice de sa profession honneur et profit : son habileté, la grâce de ses manières et par-dessus tout une chance heureuse lui valurent d'éclatants et rapides succès, dont il n'eut que le tort de se montrer vain. Sa séduction était telle auprès du sexe aimable que, pour la moindre indisposition, quand ce n'était pas pour de feintes maladies, des dames du meilleur monde le venaient consulter et se retiraient enchantées, dit-on, de son accueil.

***

C'est l'époque où Voltaire et les Encyclopédistes viennent d'asseoir les fondements de la société future, en semant aux quatre coins du monde leurs idées émancipatrices. Struensée se pose, dès le principe, en adepte fanatique des doctrines nouvelles, qu'il contribua plus que tout autre à vulgariser dans son pays d'origine. Il fonda même une revue, le *Journal mensuel pour l'instruction et l'amusement*, où il se plut à développer ses idées philosophiques et scientifiques. Mais il avait trop de sens pratique pour s'attarder à des travaux purement spéculatifs. Il se hâta de revenir à sa clientèle, qu'il n'avait abandonnée qu'à regret. Peut-être avait-il dès ce moment son plan arrêté. Il recherchait, en tout cas, de préférence la haute société, espérant, dans l'avenir, recevoir et au delà le paiement des services rendus. Il travailla particulièrement à gagner la faveur du comte de Rantzau, qui occupait une des charges les plus importantes de la cour. Le fils du comte, le général de Rantzau, était à Altona avec sa femme, lorsque celle-ci fut atteinte de la petite vérole, qui se présentait avec les symptômes les plus alarmants. Le comte de Rantzau voulut faire appel aux lumières des médecins les plus en réputation. La comtesse s'y opposa, déclarant qu'elle voulait ne devoir son salut qu'à son médecin habituel. Sa confiance ne fut pas trompée : Struensée eut le

---

temps, puis relâché. Il remplit de nouveau des fonctions importantes à la cour de Prusse, revint en faveur auprès du prince royal de Danemark, depuis Frédéric VI, qui lui conféra des titres de noblesse, et ne succomba que le 17 octobre 1804, à la suite de méningite. (V. les *Biographies Didot et Michaud*.)

(1) De Lagrèze, *op. cit.*

bonheur de rendre à la santé celle qui n'avait douté ni de sa science, ni de son dévouement.

On prétend que Struensée rendit au comte de Rantzau des services d'autre nature,mais son obligé, trouvant que la reconnaissance était un fardeau trop lourd, s'en allégea sans remords. Pour l'instant, un pacte fut conclu entre le comte et le médecin, en vertu duquel le premier d'entre eux qui arriverait au pouvoir aiderait l'autre à y accéder ; on devine de quel côté vint la désertion.

Struensée, soit qu'il n'eût pas assez ménagé sa santé, soit qu'il crût trouver la fortune dans un pays d'où l'on ne revenait qu'avec des trésors, eut un instant le projet de partir pour les Indes. Il se disposait au départ, quand s'offrit à sa portée ce qu'au loin il prétendait trouver. On parlait alors du prochain voyage du Roi de Danemark, Christian VII, dans les principales capitales de l'Europe. Christian était un prince irrésolu, fantaisiste, d'une santé débile, tant au moral qu'au physique, ayant, par suite, besoin de soins incessants : il était naturel de placer auprès de lui un médecin jeune, habile, pouvant pénétrer assez dans sa familiarité pour exercer sur lui un ascendant favorable. Grâce au comte Rantzau, Struensée fut désigné pour ce poste de confiance.

Il vint rejoindre le roi près de Hambourg. Le souverain s'embarqua avec sa suite à Korsoer (1768). Il visita tour à tour Amsterdam, La Haye, Bruxelles, où il fit un assez long séjour. Il suivit ensuite la route de Bruges, Ostende, Dunkerque, Calais, d'où il s'embarqua pour Douvres. Là, les équipages et les gens du roi d'Angleterre attendaient le roi de Danemark pour le conduire à Londres avec sa suite, mais il refusa de monter dans les carrosses de la cour, préférant, pour aller plus vite, une simple chaise de poste (1).

A Londres, Christian VII fut l'objet de la curiosité la plus empressée, ne faisant rien, du reste, pour s'y dérober. Horace Walpole, qui assistait à l'une des réceptions données en l'honneur du roi, en trace ce portrait, assurément curieux s'il n'est pas flatteur : « Je viens de voir le roi de Danemark. Il est si petit, si petit qu'on dirait qu'il est sorti d'un noyau d'amande, comme dans les contes de fées. Il n'est pas mal contourné, quoiqu'il soit si exigu ; il n'a pas l'air malade, quoique son visage soit pâle... » Et dans une autre lettre, l'implacable humoriste déclare que : « Le roi de Danemark se montre gracieux et aimable, mais sans discernement et sans dignité. Plusieurs de ceux qui se sont rendus dans les appartements de Saint-James pour le voir dîner l'ont pris pour une jeune fille habillée en homme.. »

Nos poètes, Voltaire en tête, se montrèrent meilleurs courtisans, quand Sa Majesté danoise daigna visiter notre capitale. Aucun souverain du nord n'avait paru en France depuis le czar Pierre le Grand, et le souvenir de ce monarque n'était pas encore effacé. C'est dire que l'accueil fait à Christian VII fut des plus enthousiastes : fêtes de gala, représentations théâtrales et fins soupers se succédèrent sans interruption.

La conséquence de ces excès se fit bientôt sentir : un dîner, auquel les philosophes les plus en vue avaient été conviés, fut décommandé par suite d'une indisposition du roi. Les invitations avaient

(1) De Lagrèze, *La Reine Caroline-Mathilde et le comte Struensée*, p. 63.


JEAN - FREDERIC
Comte de Struensee
Premier Ministre d'Etat sa Majeste Danoise
Decapité en 1772.

été lancées, le roi fut retenu dans sa chambre par un gros rhume et par la fièvre (1).

* * *

« Pendant son séjour à Paris, écrit un auteur anglais (2), le roi continua, malgré les remontrances de Struensée, à s'abandonner à ses habitudes de débauche et sa santé s'altéra visiblement. » Les chroniques du temps n'en disent guère plus long sur le rôle de Struensée. Voltaire (3) ne s'occupa guère davantage du médecin du roi et, quand il apprit plus tard sa mort tragique, il ne trouva que ce mot de regret : « Je plains, dit-il, ce galant Danois, c'était l'*Amour médecin* ; » et il dissertait ensuite avec agrément sur les amants de reines qui avaient eu un meilleur sort.

Par suite de quelles circonstances le médecin obscur était-il devenu le favori de la reine ? Comment s'étaient établies les relations de Struensée avec Caroline-Mathilde ?

Des auteurs qui paraissent bien informés assurent que la reine avait, au début, plus que de l'indifférence, une certaine fierté dédaigneuse à l'égard du médecin du roi, qu'elle trouvait gauche, mal au fait des usages de la cour. Struensée eut vite fait de saisir la cause de la froideur qu'on lui témoignait. Il fut à bonne école pendant son séjour à Londres et à Paris. A Londres, il prit des leçons d'équitation d'Astley et devint un cavalier parfait. A Paris, il se fit habiller par le tailleur le plus renommé, et à la mode du jour : habit de drap bleu à boutons d'or, culotte et bas de soie. Sa coiffure était dans le goût de celle de la reine : quatre boucles de chaque côté de la tête, un toupet élevé, les cheveux tressés par derrière et relevés par un peigne (4).

Une occasion allait bientôt se présenter qui allait permettre à Struensée de faire valoir tous ces avantages. Caroline-Mathilde tomba malade (5) : Struensée fut appelé comme médecin auprès de la reine. Il lui conseilla un régime et elle s'en trouva bien. Il est superflu d'ajouter que, l'occasion aidant, il mit tout en œuvre pour conquérir ses bonnes grâces. Ce fut le commencement de sa faveur. Au retour de son long voyage, le roi, qui avait institué Struensée son médecin ordinaire, avec mille dollars d'honoraires et une gratification de 500 dollars pour payer ses dettes (6), le nommait peu après conseiller de conférences, ce qui lui donnait les entrées à la cour, puis lecteur du roi et de la reine. Logé au palais, il pouvait approcher la reine à tout instant, sans trop éveiller les soupçons.

Sur ces entrefaites, au mois de mai 1770, la petite vérole éclatait dans la capitale du Danemark ; plus de 1.200 enfants succombaient à la maladie. La reine, effrayée, pria Struensée de pratiquer l'inoculation au prince royal ; l'opération réussit à merveille. La mère avait passé de longues heures au chevet de son enfant, à côté de son médecin : elle apprit ainsi à le mieux connaître, et leur intimité s'accentua davantage.

---

(1) De Lagrèze, *op. cit.*, p. 95.
(2) Brown, *Northern courts*.
(3) *Œuvres de Voltaire*, t. XIII, p. 290.
(4) De Lagrèze, p. 113.
(5) V. *Mémoires de Reverdil*, p, 148.
(6) *Op. cit.*, p. 117.

Caroline-Mathilde, en dépit des observations qui lui furent présentées, s'afficha sans contrainte avec son favori, commettant toutes les imprudences, toutes les folies. Sur les conseils de Struensée, elle prit des leçons de manège et devint en peu de temps une écuyère consommée. Elle montait à cheval à la manière des hommes (1), avec des culottes de peau, des bottes et des éperons. Quand elle sortait, son carrosse était précédé de coureurs à pied, en livrée magnifique, la plaque d'or armoriée au bonnet. Struensée, qui l'accompagnait dans ses promenades, avait pour lui deux coureurs et dix domestiques. Durant la courte période de sa toute-puissance, il changea jusqu'à trois fois de livrée.

Quand la reine allait à la chasse, pour laquelle elle avait une véritable passion, elle s'habillait également en homme : elle mettait la chemise à jabot, une cravate d'homme, une culotte de peau de daim et des éperons (2). Struensée était naturellement de toutes les fêtes (3), y présidant toujours, les organisant le plus souvent.

Une familiarité aussi insolite d'un ministre avec sa souveraine ne pouvait manquer de faire jaser: les bruits d'abord vagues qui circulaient n'allaient pas tarder à prendre de la consistance.

Caroline-Mathilde était à Hirschsholm, lorsque, le 1er juillet 1770, elle mit au monde une fille. Struensée avait accouché lui-même la reine, sans autre aide que celui d'un de ses amis, le médecin Berger. Pour dérouter la médisance, Struensée mit, pendant un-temps, plus de circonspection dans ses relations avec Caroline-Mathilde. Mais quand il crut la calomnie apaisée, il revint peu à peu à ses habitudes.

L'intrigue aurait été nouée au printemps de 1770, et c'est seulement à cette époque que les deux amants prirent quelques précautions pour cacher leurs rendez-vous. On a peu d'exemples qu'au milieu d'une cour une intrigue de galanterie reste longtemps secrète. Celle-ci non seulement ne le fut point, mais encore les courtisans la proclamèrent avant qu'elle existât (4). C'est dans un bal masqué que Struensée aurait obtenu l'aveu de sa victoire. A la lecture qui suivit (on n'a pas oublié que le médecin de la reine était aussi son lecteur), placé à ses côtés sur un canapé complice, Struensée laissa tomber le livre des mains.. le reste aisément se devine (5).

La reine avait accouché le 1er juillet d'une fille, dont le véritable père n'était pas douteux. Le 10, le roi en reçut les félicitations ; le 18 du même mois, il signait l'acte qui déférait un pouvoir sans limites à Struensée (6). Celui-ci en a-t-il fait abus, ou plutôt n'a-t-il pas mis trop de précipitation à appliquer des réformes, sans

---

(1) « La reine enfourchait un cheval à la façon des hommes, avec un vêtement d'homme, l'habit brodé, le chapeau, les bottes, les éperons... Elle avait alors vingt ans; il (Struensée) en avait trente-quatre. Le roi ne s'offusqua point de ces familiarités; au contraire il s'en amusait et les encourageait. Dans l'infirmité de son esprit, le sigisbéisme de Struensée lui semblait une chose du meilleur ton.» X. Marmier, *Souvenirs d'un voyageur*, p. 276.

(2) De Lagrèze, *op, cit*,, p. 132.

(3) *Mémoires de Reverdil*, p. 151.

(4) *Mémoires de Reverdil*, p. 152.

(5) Lire, pour se convaincre, les *Mémoires de Reverdil*, p. 207-211. Pour la contre-partie, voir Xavier Marmier, *Souvenirs d'un voyageur*, p. 269 et suivantes.

(6) Reverdil, *op. cit.*, p. 205-207.

doute très rationnelles, mais qui contrariaient trop d'intérêts pour ne pas soulever de l'opposition ?

Enivré de sa subite élévation, Struensée ne garde aucun ménagement pour la noblesse danoise (1), dont il attaque les séculaires prérogatives (2), en exigeant l'éloignement de la cour des plus illustres familles du pays. Il révolte contre lui la bourgeoisie, dont il détruisait l'ancienne administration ; l'armée, dont il modifiait les cadres par mesure d'économie ; le clergé protestant, dont il offensait l'autorité par un décret qui proclamait la liberté des cultes ; le peuple lui-même, qui l'accusait d'irréligion, parce qu'il avait, dans l'intérêt des paysans, retranché du calendrier quelques jours fériés (3).

Entre autres innovations, celles qui regardaient les mœurs furent les plus mal accueillies ; ce sont celles qui firent le plus de tort au favori auprès des sujets de tout rang. En vertu de ce principe qu'il ne faut en rien contrarier la liberté individuelle, un rescrit défendit d'inquiéter personne dans sa maison : on voulait de la sorte abolir une inspection que la police exerçait sur les maisons suspectes, qu'elle tolérait sous le nom de cabarets. Mais, d'autre part, on autorisait un Allemand, du nom de Gabel, à ouvrir, pendant l'été, le jardin du palais de Rosenbourg, dont les allées principales étaient éclairées, tandis que les bosquets restaient plongés dans une profonde obscurité. Gabel eut le privilège d'y tenir une buvette, et l'on établit dans le même endroit une table de pharaon : l'institution des enfants trouvés — autre création de Struensée — devait participer aux bénéfices de la banque. Mais on trouva généralement que la fin ne justifiait pas les moyens et qu'il était profondément immoral de faire servir même à une œuvre de bienfaisance les produits de la débauche et du jeu (4).

Le nouveau ministre, après avoir supprimé la plupart des fêtes, ordonna qu'on ferait exécuter de la musique à la tête des régiments et sur les places publiques, prétendant qu'il fallait égayer la nation pour la rendre meilleure (5).

Il édicta une loi qui abolissait l'amende honorable imposée aux filles qui devenaient mères et à ceux qui les avaient séduites. Il abrogea la loi qui interdisait le mariage entre cousins germains : en même temps était accordée la permission d'épouser la nièce et même la sœur de sa femme. Jusqu'alors ces alliances n'avaient été accordées que sur dispense spéciale par la chancellerie allemande dans les provinces de son ressort ; en Danemark et en Norvège, on ne les tolérait pas.

Deux autres décrets paraissaient avoir été imaginés pour favoriser

(1) Struensée, qui avait tant raillé les nobles, eut un jour la faiblesse de vouloir se parer à son tour d'un titre nobiliaire. Le 30 juillet 1771, avec son ami Brandt, il fut créé comte. Dans le choix de ses armes, il montra plus de vanité que de goût : l'écu était divisé en cinq quartiers. Celui du milieu portait un vaisseau naviguant, symbole du commerce. Le premier et le quatrième quartier portaient quatre fleuves, symbole de l'exportation et de l'importation, sur champ d'or, l'image du Danemark fertile et de la riche Norvège, etc., etc. (V. sur les prétentions nobiliaires de Struensée, de Lagrèze, p. 125-126, 131-138.)

(2) Struensée fit supprimer par le Roi le Conseil d'Etat, dont les nobles faisaient partie en vertu d'antiques privilèges.

(3) X. Marmier, *op. cit.*, p. 278.

(4) On en est revenu depuis, témoin le *pari mutuel*. Autres temps !...

(5) Reverdil, p. 228.

l'intérêt personnel du ministre qui les avait rendus : l'un réservait au seul mari le droit d'intenter un procès à sa femme pour cause d'adultère et interdisait à tout autre de se constituer accusateur, sous prétexte de discipline et de police. L'autre permettait à l'amant d'une femme, répudiée pour cause d'adultère, de l'épouser après son divorce.

Le départ des nobles de la capitale, l'émigration des ouvriers, la rentrée des troupes dans leurs foyers, plongèrent les habitants de Copenhague dans une misère qui n'était pas faite pour apaiser les murmures : le peuple qui souffre de la disette ne manque jamais d'accuser le gouvernement de l'avoir provoquée. Ce n'étaient pas les mesures, si louables fûssent-elles, prises par Struensée, qui pouvaient calmer les mécontents. C'est ainsi qu'on méconnut l'esprit de sagesse et de générosité qui avait présidé aux réformes et aux nouveaux établissements dus à l'initiative du premier ministre : une maison pour inoculer hors de la ville, et la défense de pratiquer cette méthode à Copenhague; l'accélération des procès et des liquidations de décrets ; une tolérance plus complète des réformés et des catholiques ; une réforme entière des hôpitaux, etc. (1).

Quand on songe que le ministère de Struensée dura à peine une année, on reste stupéfait de l'activité qu'il déploya dans un aussi court intervalle de temps. Nous ne saurions donner même la simple énumération (2) de toutes les réformes plus ou moins heureuses qu'il projeta, un volume à peine y suffirait ; force nous a été de n'indiquer que les principales (3).

La réorganisation des finances, du commerce, de l'industrie, de l'Université, entrèrent tour à tour dans les préoccupations de l'illustre homme d'Etat danois (4). Mais l'événement le plus considérable auquel le nom de Struensée reste attaché, est la proclamation, un demi-siècle avant la *Déclaration des Droits de l'Homme*, de la liberté de la presse. Par un injuste retour des choses d'ici-bas, il fut le premier à en souffrir : ses ennemis s'en firent une arme contre lui et il n'y eut pas d'outrages dont ils ne l'accablèrent. Il voulut néanmoins n'apporter aucune entrave à l'exercice d'un droit qu'il reconnaissait à tous, et qui devait, dans l'avenir, être l'instrument de sa perte.

* * *

Un premier complot ourdi contre la vie de Struensée, en septembre 1771, échoua par la faute d'une indiscrétion : le ministre, à temps prévenu, se garda heureusement de paraître à la fête au milieu de laquelle il devait trouver la mort.

Struensée se montrait cependant inquiet, agité et faisait preuve

(1) V. dans l'ouvrage de M. de Lagrèze tout le chapitre XI.

(2) Struensée se révéla également comme un diplomate des plus avisés. (V. Lagrèze, p. 148-150.)

(3) Struensée ordonna qu'à l'avenir les charges publiques seraient données après examen. Il adoucit la législation criminelle, réunit en une seule les différentes cours de justice privilégiées. Il se déclara même, en principe, adversaire de la peine de mort. Il simplifia l'organisation des finances, diminua les impôts, etc.

Une autre ordonnance défendit les inhumations dans l'intérieur des villes, innovation adoptée aujourd'hui ; mais Struensée y ajoutait l'obligation de n'enterrer les morts qu'au milieu de la nuit, ce qui, dans un climat froid et humide, équivalait à l'interdiction de rendre les pieux devoirs au parent ou à l'ami défunt.

(4) On ne compte pas moins de six cents ordonnances émanées du cabinet du roi, avant que Struensée prît ostensiblement le pouvoir, ce qui eut lieu le 18 juillet 1771.

d'une faiblesse qu'on ne lui connaissait pas jusqu'alors. Deux émeutes avaient éclaté qu'il avait très mollement réprimées. Les libelles pleuvaient sur sa tête, et il ne tentait rien pour détourner l'orage. Ses ennemis, et ils étaient en nombre, crurent le moment favorable pour le renverser.

La reine partageait les goûts de son favori pour les fêtes brillantes et par ses ordres rien n'était négligé pour leur donner tout l'éclat et la magnificence qu'elles pouvaient comporter. De grands préparatifs avaient été faits pour un bal paré et masqué qui devait avoir lieu, le 16 janvier 1772, au palais de Christiansborg, dans la salle du théâtre de l'Opéra français.

A 10 heures du soir, Leurs Majestés firent leur entrée au bal avec le cérémonial accoutumé. Le comte Struensée parut peu après. A minuit, le roi s'était retiré. La reine avait continué à danser jusqu'à trois heures du matin, puis elle était rentrée à son tour dans ses appartements, où Struensée l'avait accompagnée. Après avoir un instant causé avec la souveraine, le ministre avait regagné la chambre qu'il occupait dans le palais royal.

Struensée venait de s'endormir ; son valet de chambre veillait dans une pièce voisine. Tout à coup celui-ci croit entendre le bruit d'une clef dans la serrure. Il crie : « Qui est là ? » Une voix lui répond : « Au nom du roi, je t'ordonne d'ouvrir la porte ; tais-toi ou tu est mort.» Le valet, tremblant de peur, obéit à la sommation. Un colonel pénètre dans l'appartement, suivi de deux officiers. Struensée dort paisiblement. Au bout de quelques minutes, il s'éveille et voit devant lui le colonel Koller, qui le considère d'un air menaçant : « Qui vous a permis, s'écrie Struensée, d'entrer chez moi ? Savez-vous qui je suis ? » — « Vous étiez comte et premier ministre, maintenant vous êtes mon prisonnier. » — « Montrez-moi l'ordre en vertu duquel vous agissez. » — « Je n'ai pas d'ordre écrit, mais cet ordre émane du roi, et j'en réponds sur ma tête. » Struensée essaie de résister, mais quand il aperçoit les gens armés qui ont envahi sa chambre, il perd connaissance. Revenu à lui, il est encore tellement troublé qu'il se livre sans résistance. Enfermé dans une voiture, il fut conduit dans la prison de la citadelle. A la même heure, le comte Rantzau se chargeait de la pénible mission d'arrêter la reine. L'arrestation de Struensée et de Caroline-Mathilde entraînait celle de leurs partisans, entre autres le comte Brandt, les deux frères de Struensée, et quelques autres. Grâce à l'imbécillité du souverain et à l'audace des conjurés, le coup d'Etat était consommé.

*
* *

Du palais de Christiansborg, où il exerçait le pouvoir souverain, tomber dans une prison où il subit le traitement des plus vils scélérats, pour Struensée la chute était profonde !

Quand le prisonnier fut seul, il chercha à se briser la tête contre le mur (1), accablant d'imprécations ceux qui l'avaient arrêté. A

(1) A maintes reprises, il essaya de se donner la mort. Un jour il s'enfonça une fourchette dans le gosier. Un autre jour, il envoya chercher une prétendue poudre dentifrice par un gardien, qui devait la trouver dans son cabinet, à un endroit indiqué : la poudre analysée se trouva être un poison des plus violents. Le prisonnier déclare alors qu'il se laisserait mourir de faim : on lui ordonna de boire et de manger sous peine de coups de fouet. Il avale deux boutons de métal : tous les boutons de son vêtement lui furent enlevés. On finit par lui retirer jusqu'aux boucles de ses souliers et à lui mettre une coiffure en fer pour l'empêcher de se casser la tête.

ce paroxysme de fureur succéda une prostration complète. Struensée était enchaîné à un double crochet de fer fixé dans le mur. La chaîne passait par des anneaux, dont l'un se trouvait au bas de la jambe droite, l'autre au poignet gauche ; elle était si courte que le prisonnier avait peine à atteindre un vase de nuit ou à s'asseoir sur le bord du lit.

Struensée finit par s'habituer à porter sa chaîne et retrouva l'appétit qu'il avait perdu. A neuf heures, on lui apportait son déjeuner et son café ; à une heure, il dînait. Il ne buvait que du vin léger. Il avait toujours été très sobre. A six heures, il prenait le thé et un gâteau. Avant de se coucher, il absorbait un verre de porto avec de l'eau (1).

La nourriture lui était apportée par un restaurateur français. Chaque plat était scrupuleusement examiné ; le pain, la serviette étaient minutieusement visités. L'usage du couteau ne lui était pas permis, et les morceaux lui étaient donnés tout découpés.

Struensée avait été arrêté dans la nuit du 17 janvier ; le 20 février, il comparaissait devant une Commission désignée pour le juger.

Les chefs d'accusation étaient nombreux ; nous ne retiendrons que les principaux. Et d'abord Struensée était accusé du crime d'adultère. Nous avons dit quelle était la nature des relations qui avaient existé entre la reine et son favori, nous n'y reviendrons pas. Ajoutons seulement que Struensée protesta formellement contre cette accusation, et qu'il ne fit des aveux que lorsqu'on l'eut soumis aux horreurs de la torture. L'aveu qu'il croyait devoir le sauver, dicta son arrêt de mort. Il déshonorait sans profit une femme, une reine, à qui il infligeait un opprobre, dont sa mémoire ne s'est pas encore lavée (2).

« Un Français, selon le mot d'un homme d'esprit, s'il avait obtenu les faveurs d'une reine, l'aurait dit à tout le monde, mais ne l'aurait avoué à personne. »

Caroline-Mathilde montra plus de sang-froid que son amant, et repoussa l'accusation portée contre elle avec la dernière énergie. Mais quand on lui eut dit que Struensée avait fait des aveux complets, et qu'elle adoucirait son sort en les confirmant, elle se montra prête à avouer et à signer sa déclaration. Elle n'avait mis que les premières lettres de son nom *Carol..*, quand la réflexion l'arrêta. Elle jeta la plume, et perdit connaissance. Le misérable tortionnaire qui l'interrogeait, ramassa la plume, la remit dans sa main inerte, et acheva lui-même la signature commencée !

Une haute cour de justice, réunie le 16 mars 1772, fit le procès de la Reine. Le divorce fut déclaré par un arrêt rendu le 6 avril suivant, mais qui ne fut pas lu à l'audience.

Quant à Struensée, de nombreux griefs (3), plus ou moins spécieux, furent relevés à sa charge. La mort était décidée d'avance et le procès ne fut qu'une parodie de justice. Dans l'ouvrage qui

---

(1) De Lagrèze, *op cit.*, p. 188. Un des principaux griefs articulés contre le prévenu était d'avoir exposé la vie du prince royal en ne suivant pas, pour son éducation physique et intellectuelle les méthodes mises en usage. (V. *Mémoires de Reverdil*, p. 207-270 et de Lagrèze, *ouvrage cité*, p. 195-197.

(2) On prétend qu'à son lit de mort, Caroline-Mathilde, dans une lettre adressée à son frère, le roi Georges d'Angleterre, protesta solennellement de son innocence.

(3) M. de Lagrèze les a énumérés, *op. cit.*, p. 228-239.

contient toutes les pièces *in extenso*, la défense n'occupe que 18 pages, alors que l'accusation en occupe 39. Quant à l'arrêt, il ne tient pas moins de 29 pages. Jamais sentence capitale ne fut aussi longuement motivée.

C'est le 27 avril que la signature du roi fut apposée au bas de l'arrêt, qui condamnait Struensée et Brandt à la peine des parricides !

Le lendemain était le jour désigné pour le supplice. Brandt plaça le premier la tête sur le billot. Le bourreau, après avoir tranché le poignet et la tête, divisa le corps en quatre quartiers, et pendant que les quatre quartiers et les entrailles étaient placées dans un char, il montrait au peuple la tête et le poignet sanglants.

Ce fut le tour de Struensée de gravir les quinze degrés de l'échafaud. Il chancela en présence du billot encore ruisselant du sang de son ami. La main droite ne fut pas entièrement tranchée et la tête ne tomba pas du premier coup. Le patient, agité de terribles convulsions, se redressa mutilé, tout inondé de sang. Le bourreau, traînant de force sa victime par les cheveux, la plaça sur le billot et lui porta le coup fatal d'une main mal assurée (1).

Un Anglais enleva les crânes des deux comtes et les emporta dans son pays (2).

La postérité a jugé les juges de Struensée. Ce sont eux qui, devant l'histoire, portent la responsabilité de l'horrible châtiment qu'ils ont fait subir à un homme qui ne fut peut-être pas exempt de faiblesses morales, mais dont on ne peut dire que toutes les actions aient eu un autre mobile que le souci du bien public.

LES MÉDECINS IGNORÉS

Un médecin, inventeur des allumettes chimiques.

Avant de faire connaître le nom du véritable inventeur des allumettes chimiques, nous allons jeter un coup d'œil sur leur histoire. On pourra ainsi voir par quelles phases successives passe une découverte, si simple apparaisse-t-elle, avant d'arriver à sa réalisation pratique.

S'il est douteux que l'étymologie du *mot* allumette nous vienne des Latins, il est à peu près certain que c'est à ce peuple, industrieux entre tous, que nous devons la *chose* : nous ne ferons que rappeler le passage de l'*Enéide*, où Virgile nous peint l'embarras d'Achates, qui, au moment de l'arrivée d'Enée et de ses compagnons sur les côtes de la Lybie, se voit obligé, faute d'allumettes, de recuillir dans des feuillages secs l'étincelle précieuse qu'il fait jaillir d'un caillou bienfaisant, procurant ainsi le feu nécessaire à la préparation du repas des guerriers.

N'ayant pas eu le loisir de parcourir le volumineux traité de Pline le naturaliste, nous n'aurons garde d'assurer qu'il n'ait parlé en quelque endroit du petit morceau de bois, dont nous esquissons une brève monographie. Nous pouvons tout au moins déclarer que les

(1) V. De Lagrèze, *op cit.*, p. 228-239.
(2) *Voyages de Coxe*, t. III (1802), p. 1.

poètes Stace (1), Juvénal et surtout le satirique Martial y ont fait allusion.

Martial parle en plusieurs endroits des marchands d'allumettes. Le marchand d'allumettes romain était le plus chétif des gagne-petit. Il habitait les quartiers les plus pauvres de la ville. Il en partait tous les matins au petit jour pour venir vendre dans les rues fréquentées et populeuses, dans le *Forum* principalement, sa vile marchandise : vendre, nous devrions plutôt dire troquer des petits bouts de bois blancs, soufrés à leurs extrémités, pour des débris de verre cassé (2). Le marchand d'allumettes allait ensuite revendre ses tessons à quelques-uns de ces verriers (*vitrarii opifices*) dont a parlé Sénèque dans sa 91me épitre, et Lampride dans sa *Vie d'Alexandre Sévère*.

Le marchand d'allumettes avait son cri spécial, qui devait être des plus stridents et disons le mot, des plus désagréables, car Martial (dans la 57e épigramme du Livre XII) donne pour motif de son départ pour sa paisible campagne de Nomentum le désir d'échapper au bruit cacophonique des crieurs, et notamment du crieur d'allumettes. Dans un autre passage, il applique sa batte sur le dos d'un mauvais poète, dont un courtier de verre cassé ne voudrait pas, dit-il, acheter les vers orduriers au prix d'une allumette :

Quæ sulphurato nolit empta ramento
Vatiniorum proxeneta fractorum.

De tout ces textes il semble résulter que les marchands de Rome échangeaient volontiers des allumettes soufrées contre du verre cassé, surtout contre le verre décoré d'or, comme on en trouve de trop rares fragments dans les catacombes. C'est, du reste, un usage qui subsiste encore, paraît-il, dans certains pays de verreries.

*
* *

Au XVIe siècle, nous trouvons mentionnées les allumettes dans un livre d'Agricola, connu sous le titre de *De Re metallica.*

Cent ans plus tard, deux alchimistes, Homberg et Boyle, ce dernier surtout, dans *l'Artificial phosphori*, conte avec quelle stupéfaction il vit se produire un mélange explosif, en associant les fleurs de soufre au phosphore, ce philtre magique dont on redoutait l'influence diabolique.

Mais c'étaient là des essais de laboratoire, des trouvailles dues plutôt au hasard. C'est seulement en 18 ;1, qu'un Français, élève au collège de Dôle et devenu plus tard médecin à Saint-Lothain (Jura), Sauria, imagina de fabriquer des allumettes avec du chlorate de

(1) Stace dit' en termes assez explicites : *Quœque* (*plebs*) *comminutis — permutat vitreis gregale sulphur*. Et Juvénal écrit de son coté : *Quassatum rupto posantem sulphura vitro*.

(2) Voici les vers de Martial :

Quid ergo ? Verna es
Huc quid Transtiberium ambulator
Qui pallenta sulfurata fractis
Permutat vitreis.

D'après une autre source, le texte exact serait :

Transtiberinus ambulator
Qui pallentia sulfura fractis
Permutat vitreis.

potasse, du phosphore et du soufre. Il ne put malheureusement recueillir les fonds nécessaires à l'acquisition d'un brevet : quinze cents francs étaient une grosse somme, alors comme aujourd'hui.

Le professeur de chimie du collège, M. Nicolet, ayant eu, quelque temps après, l'occasion de se rendre en Allemagne, parla avec enthousiasme de l'invention de son jeune élève. Nos bons voisins d'outre-Rhin n'eurent garde d'en perdre un mot, et les allumettes chimiques, dites *allemandes*, ne tardèrent pas à faire leur apparition sur le marché européen.

D'autres ont prétendu que c'est à un autre de nos compatriotes, Cagniard de Latour, que l'on devait l'allumette primitive, s'enflammant par friction, après avoir été préalablement plongée dans un flacon contenant de la pâte phosphorique. Cette assertion n'est guère plus fondée que celle qui attribue l'invention à un Hongrois du nom d'Ironyi : Ironyi était, en 1830 ou 1833, époque de sa prétendue découverte, étudiant en pharmacie à l'université de Buda-Pesth. Il s'est éteint, il y a une dizaine d'années environ dans le comtat de Szabolos, en Hongrie.

La vérité est que c'est le Wurtembergois Kammerer, mort depuis dans une asile d'aliénés, qui, exploitant à son profit les indiscrètes révélations de Nicolet, l'ancien professeur de Sauria, a livré au commerce les premières allumettes chimiques.

Pour ce qui est de l'allumette-bougie, elle fut inventée par Savaresse et Merckel en 1836, et perfectionnée en 1849.

Ce n'est donc pas, comme on l'a parfois écrit, à un étudiant mort sans ressources dans une mansarde, mais bien à un jeune collégien qui, à vrai dire, ne parvint jamais à une situation brillante, que nous devons la préparation des premières allumettes chimiques. Ce n'est qu'en 1885, après une vie consacrée tout entière à la science et à ses malades, que le docteur Sauria obtenait de son ancien camarade, M. Grévy, un bureau de tabac d'un revenu brut de 1500 francs.

Le Dr Sauria est mort le 25 août 1895. Un modeste monument, élevé à sa mémoire, a été inauguré le 30 octobre dernier, à Saint-Lothain (Jura).

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

Un autre évadé de la médecine. — François Volney.

A l'occasion du monument qu'on vient d'inaugurer, à Craon, à la mémoire de Volney, il nous a paru qu'il y aurait quelque intérêt à rappeler à nos lecteurs les principaux traits de la vie de cet homme célèbre (1).

Constantin-François Volney naquit le 3 février 1757, dans la ville de Craon (Mayenne). Son père, qui exerçait la profession d'avocat, s'appelait *Chassebeuf* ; mais, ce nom prêtant au ridicule, il donna à

(1) Nous reproduisons ci-dessous un court fragment d'une très intéressante étude, publiée dans le journal *La Révolution française*, 1898, p. 278.

son fils celui de *Boisgirais*. Plus tard, ce dernier prit définitivement le nom de *Volney*.

Son enfance ne fut pas pas heureuse. A deux ans, il perdit sa mère. Une vieille parente, à qui il avait été confié, lui communiqua son caractère morose et chagrin. Il n'échappa à la méchante humeur de sa gouvernante que pour se trouver en butte, au collège d'Ancenis, aux mauvais traitements d'un prêtre bas-breton qui avait érigé la brutalité en système d'éducation. Après cinq ans de ce régime, il sortit de cet enfer pour entrer au collège d'Angers où il termina brillamment ses études.

Il avait alors dix-sept ans. Son père, qui s'était remarié, le fit émanciper et lui remit le modeste héritage de sa mère. Abandonné à lui-même, le jeune Volney suivit les cours de l'Ecole de médecine d'Angers.

Après avoir suivi pendant trois ans les cours de cette Ecole, Volney alla à Paris terminer ses études médicales. C'est à cette époque qu'il adressa à l'Académie un *Mémoire sur la chronologie d'Hérodote*, qui fut vivement critiqué par le professeur Larcher, auquel Volney répondit victorieusement. Ce succès du jeune savant fit sensation et le mit en rapport avec le monde des lettres. Désormais la médecine n'avait pour lui plus d'attrait, si tant est qu'elle en ait jamais eu.

A propos de Judith Renaudin.

La Révocation de l'Edit de Nantes et l'exercice de la médecine en 1685.

La pièce de Pierre Loti, en rappelant le souvenir des persécutions exercées contre les protestants, m'a amené à faire quelques recherches sur ce qu'auraient bien pu devenir nos confrères d'alors, ceux du moins qui appartenaient à la religion réformée. Il n'y a aucun médecin dans *Judith Renaudin*, mais on peut néanmoins se poser cette question d'intérêt rétrospectif pour notre corporation : L'exercice de la médecine fut-il permis aux protestants ou furent-ils, eux aussi, forcés, comme la plupart de leurs coréligionnaires, de s'expatrier pour échapper aux rigueurs que le gouvernement de Louis XIV exerçait alors contre les huguenots ? Pour répondre à cette question, je trouve ceci dans le Recueil des Edits, à la date du 10 décembre 1685 : un arrêt du Conseil d'Etat faisant défense « *à tous médecins de la R. P. R. de faire aucun exercice de la médecine dans le royaume, à peine de 3000 livres d'amende contre chacun des contrevenants, applicables à l'hôtel du lieu où ils se trouveront en avoir fait les fonctions.* » Je n'avais trouvé ce renseignement dans *aucune* histoire de France.

Donc les médecins protestants durent abjurer ou s'expatrier pour continuer à exercer leur profession.

Quels furent les *médecins célèbres* qui s'expatrièrent ? Quels furent, d'autre part, les probablement rares confrères qui abjurèrent leur foi ? Sans nul doute, la liste en sera longue, car dans le Midi, à Montpellier et à Aix, les familles médicales étaient alors nombreuses. Les lecteurs de la *Chronique* continueront cette petite enquête qui, à mon humble avis, ne saurait manquer d'intéresser ceux que préoccupe l'histoire de notre corporation.

Je ferai remarquer, en passant, que cette persécution contre les médecins existe encore en Allemagne, où les israélites n'ont pas accès aux *chaires de professeurs*. Le célèbre anatomo-pathologiste Waigert, placé dans la nécessité d'abjurer pour occuper une chaire que le gouvernement lui offrit, préféra renoncer au titre de professeur et resta à Francfort-sur-le-Mein, dans un Institut libre, dont il fut jusqu'à ces dernières années le directeur.

En France, il n'en est pas de même, puisque les professeurs Germain Sée, Hayem, Straus ont professé ou professent à la Faculté de Paris, ainsi que les agrégés Netter, Marc Sée, Widal, etc.

La tolérance est fille de France. Dr Michaut.

Vieux-neuf médical.

Au temps des sangsues.

« Un observateur a calculé qu'en 1820, *cinq cent mille* sangsues avoient été employées à Paris, savoir :

200,000 dans les hôpitaux,

300,000 dans la pratique particulière.

Il y a des personnes qui, en sortant du bal, ou du spectacle, se font poser les sangsues avant de se coucher, comme d'autres prennent un verre d'eau sucrée, ou une tasse de tilleul. »

Ces lignes sont extraites du *Journal des Dames et des Modes* (n° du 20 janvier 1821, p. 29).

Du même journal :

« Une femme à la mode, un homme du monde, n'osent plus dire, même dans l'intimité : *on m'a posé des sangsues*. Lorsqu'on ne peut se dispenser de faire connaître que le docteur a ordonné cette espèce de saignée, soit parce que madame est sujette aux palpitations, soit parce que monsieur a la tête lourde, ou mademoiselle un teint trop coloré, on dit : *J'ai eu la visite des dames noires*. Les gens qui ne vous comprennent pas sont au nombre de ceux qui ne connoissent les expressions à la mode que quand elles ont déjà été remplacées par d'autres expressions nouvelles. » (*Ibid.*, n° du 25 décembre 1821, p. 541.) H. Gaidoz.

La peste et les désinfectants.

L'émoi causé dernièrement par quelques cas de peste à Vienne et la mort du Dr Muller ramène l'attention sur les épidémies de cette affection. A quel moment commença-t-on à prendre des mesures de désinfection dans l'hygiène publique ? A quelle époque remonte l'emploi de l'*acide sulfureux* comme microbicide et de la *chaleur* comme moyen de désinfection et de stérilisation avant la lettre ? A ces différentes questions je trouve une réponse qui prouve que ces moyens, dans leur emploi appliqués à l'hygiène publique, ne sont pas neufs, puisqu'ils furent incontestablement employés dès *1720*, dans la terrible épidémie de peste qui sévit à Marseille et au cours de laquelle se distingua le cardinal de Belzunce.

« Le seul médecin de la ville qui fut écouté des magistrats (dit Bertrand d'Aix, médecin à Marseille, qui nous a laissé un rapport *de visu* de cette épidémie) (1), ce fut M. Sicart, qui avait refusé de visiter

(1) *Relation historique de tout ce qui s'est passé à Marseille pendant la dernière peste*. A. Cologne, MDCCXXII, chez P. Marteau, impr., 2e éd.

les malades, et voulant se rendre utile par quelque endroit fut *leur proposer un moyen de faire cesser la peste, leur répondant du succès*, pourvu qu'on exécutât ce qu'il diroit. La proposition était trop favorable, pour n'être pas bien reçue. Les autres médecins avoient été rejetés, comme ces Prophètes, qui n'annonçoient que des choses tristes ; celui-ci est bien reçu parce qu'il prédit des choses agréables. Ce médecin proposa donc d'allumer un soir de grands feux dans toutes les places publiques et autour de la ville, qu'en même temps chaque particulier en fit un devant la porte de sa maison, et qu'à commencer du même jour, et pendant 3 jours consécutifs, chacun fit à la même heure, à 5 h. du soir, *un parfum* avec du *soufre dans chaque appartement de la maison, où il déployerait toutes ses hardes et tous les habits qu'il avait portés depuis que la contagion avait paru.* »

L'auteur critique ce moyen qui, dit-il, ne fit que *rallumer* la contagion et se répand en attaques contre les magistrats assez naïfs pour croire à l'efficacité d'un pareil moyen. Le médecin, promoteur de l'antisepsie par l'acide sulfureux, dut prendre la fuite devant la colère du peuple, qui l'accusa d'avoir fait faire une dépense inutile aux habitants.

Ne trouverait-on pas dans Lucrèce la trace de ces feux allumés en temps d'épidémie (peste d'Athènes) et le soufre n'était-il pas déjà recommandé par Hippocrate ? D^r M.

ECHOS DE PARTOUT

Le Cinématographe en Médecine.

Le *Medical Press*, au dire du *Journal de Médecine de Paris*, annonce que Doyen a fait une démonstration à la *Société clinique d'Edimbourg*, sur les avantages du cinématographe appliqué à la médecine.

Il avait projeté sur un écran une série de photographies animées reproduisant les diverses phases d'une opération chirurgicale ; et le temps employé à la projection a été approximativement celui qu'a mis le chirurgien à exécuter son opération.

La démonstration a été faite pour établir l'utilité du cinématographe dans l'enseignement de la médecine opératoire, ainsi que nous l'avons indiqué nous-même il y a plusieurs mois déjà. Il est certain, ajoute le journal anglais, que ceci ouvre une voie nouvelle aux éducateurs de la jeunesse. On pourrait, fait remarquer spirituellement le journaliste, y ajouter un phonographe, qui recueillerait les exclamations des assistants et les gémissements du patient ; l'attraction serait alors parfaite !

On sait que Doyen a fait la même communication à l'*Association médicale britannique*.

D'un autre côté, récemment, à Paris, M. Tuffier, que les communications à effet, mais intéressantes, de Doyen empêchent de dormir, a fait des expériences de cinématographie à l'hôpital de la Pitié, dans son service, ainsi qu'à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine. Elle ont, paraît-il, donné d'excellents résultats. Il n'est pas douteux, dit encore la *Presse médicale*, qu'il y ait là une méthode qui peut rendre de grands services dans l'enseignement de la médecine opératoire. (*Gazette médicale de Paris*)

Le lundi 17 octobre 1898, devant quelques membres du *Congrès français de Chirurgie*, à l'hôtel des Sociétés savantes, M. le Dr Doyen a fait une séance de cinématographie. On sait qu'une des principales bandes correspond à l'ablation d'un utérus fibromateux par voie abdominale.

N'ayant pas été convoqué à cette séance, nous ne saurions en rendre compte. Après les gens du monde, peut-être songera-t-on à inviter les professionnels. A. C.

Un vrai fils à papa.

Une sympathique et touchante manifestation a eu lieu mercredi, à l'hôpital de la Charité, dans le cabinet médical de M. le Dr Gouraud, le père du vainqueur de Samory, le capitaine Henri Gouraud.

Les élèves de M. Gouraud ont voulu fêter l'heureux événement, tant il est vrai que les médecins, bien qu'ils soient des intellectuels, sont sensibles aux émotions du patriotisme.

Le cabinet de M. Gouraud était décoré aux couleurs françaises et les malades portaient la cocarde tricolore.

M. Gouraud a remercié en termes très émus ses élèves et anciens élèves qui, en grand nombre, avaient voulu se joindre à cette patriotique démonstration. (*Gazette des hôpitaux.*)

Martyrologe médical.

Un jeune interne des hôpitaux, M. Louis Toupart, âgé de vingt-quatre ans, est mort mardi à l'hôpital Tenon, victime d'une fièvre typhoïde contractée à l'hôpital.

Les amis du jeune interne, les hôpitaux de Paris, la Faculté de médecine avaient envoyé de nombreuses couronnes, et un cortège nombreux de camarades émus accompagnait mercredi le cercueil.

De l'hôpital Tenon, où la levée du corps a été faite à deux heures, le corps a été conduit à la gare du Nord, d'où il a été dirigé dans la soirée sur la Somme, pays d'origine de la famille du courageux interne. (*Revue médicale.*)

Ménélick chirurgien.

Ménélick est devenu un fervent adepte de la médecine et de la chirurgie. La distraction favorite du négus est de passer son temps à l'hôpital créé à Adis-Ababa par la mission russe et d'assister aux opérations. La maîtrise des chirurgiens lui arrache des cris d'admiration et d'approbation. Sa plus grande joie est de servir d'aide pendant les opérations, et quand il prend part à une amputation en tenant le bras du patient, il s'écrie parfois, ravi : Oya gut ! Oya gut ! (Admirable ! Admirable !) Le souverain d'Ethiopie veut qu'on le tienne au courant de tout ce qui se passe à l'hôpital, et pour rien au monde il ne manquerait une opération un peu rare ou difficile.

(*Journal de la Santé.*)

Le doctorat du Président Mac-Kinley.

Le président Mac-Kinley vient d'être nommé docteur de l'Université de Chicago. (On ne nous dit pas si c'est docteur en médecine).

Cette nouvelle n'aurait rien de particulièrement extraordinaire. M. Mac-Kinley ayant prouvé qu'il savait « tâter le pouls à l'opinion », n'était la façon dont le diplôme présidentiel fut conquis.

Le président de la République des Etats-Unis n'a pas soutenu de thèse. Il s'est contenté de serrer les mains des cinq mille étudiants qui ont défilé devant lui.

Entre nous, cela valait bien une récompense !

(*La Paix.*)

La maladie de Léopold II.

Le roi des Belges souffre toujours de la foulure qu'il s'est faite au pied, lors de son voyage aux Canaries. Il est actuellement à Ostende, où il restera encore quelque temps.

Les descentes et les montées d'escalier, qui lui sont très pénibles, lui sont évitées à Ostende, où tout dans sa villa est de plain pied, et d'autre part, il y peut prendre des bains d'eau de mer, qui lui sont très recommandés par son médecin.

Les Médecins artistes-peintres.

A signaler les beaux fusains signés Maurice Le Maître, remarqués à la vitrine de Laugé, à Nantes. L'exécution est parfaite et l'auteur, un jeune étudiant en médecine, ancien élève du lycée de Nantes, s'est révélé un artiste de talent.

Parmi eux est un fusain vraiment digne d'admiration. Le sujet est grandiose. C'est *Un coin du vieux Paris*, de ce Paris tel que l'a décrit Victor Hugo. Ce sont d'ailleurs des vers du poète qui ont inspiré à l'auteur cette œuvre vraiment personnelle, et qui a le mérite d'être « une œuvre d'imagination ».

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le squelette du Dr Véron.

Vous ne vous rappelez pas, sans doute, le docteur Véron (1). Le docteur Véron, ancien directeur de l'Opéra, était célèbre sous le règne de Louis-Philippe.

Mme veuve Véron a eu l'idée de faire exhumer les restes de son mari et d'offrir son squelette à la Société d'anthropologie.

Naturellement, la Société d'anthropologie a accepté le cadeau, et va se livrer à des études approfondies sur le squelette du docteur Véron.

Oh ! les savants ! Ils ne respectent rien !

(*La Lanterne.*)

La tête du Mahdi.

Le British Museum va s'enrichir, dit le *Cri de Paris*, d'une pièce curieuse.

Dans la dernière campagne contre les mahdistes, un capitaine, fils d'un des plus brillants généraux anglais, après le bombardement de Khartoum, a découvert le tombeau du mahdi.

Ravi de cette précieuse trouvaille, le capitaine a fait aussitôt briser le cercueil. Une fois le cadavre de l'ennemi de la Grande-Bretagne mis à jour, il a lui-même tranché la tête du mahdi, a fait précieusement emballer ce trophée et l'a expédié directement à Londres.

Voilà comment, incessamment, on va pouvoir admirer, au British

(1) Nous consacrerons au Dr Véron un chapitre de nos *Evadés de la médecine*, encore sur le chantier. (A. C.)

Museum, dans la salle des momies egyptiennes, exposée sous une cloche de verre, la tête du malheureux mahdi. (*La Lanterne.*)

Féminisme.

Une femme médecin militaire.

C'est dans l'armée des Etats-Unis qu'on peut voir ce cas curieux. Le Dr Anita Newcomb Mac Gee remplit les fonctions d'aide-chirurgien. Elle a été régulièrement commissionnée le 29 août. Elle a le rang et la solde d'un second lieutenant. Mme Mac Gee est docteur de l'Université colombienne à Washington de l'année 1892. Depuis le commencement de la guerre, elle a été chargée de choisir les infirmières employées dans l'armée. (*La Médecine moderne.*)

Conversion de médecin.

Il n'est bruit à Biarritz que de la conversion à la foi catholique du célèbre docteur de Wecker, l'éminent oculiste, hôte depuis plusieurs années de cette station balnéaire.

En effet, M. le docteur de Wecker, qui était protestant, a abjuré l'hérésie, le mercredi 14 septembre, dans l'église de Cambo, entre les mains de son ami M. l'abbé Dolhagaray, curé de cette paroisse, délégué à cet effet par Mgr l'Evêque.

En embrassant le catholicisme, après plusieurs années d'études et de préparation, M. le docteur de Wecker suit l'exemple de sa famille, qui était revenue, il y a quatre ans, à la vraie foi.

(*La Semaine religieuse de Paris.*)

Hommage à Raspail.

Un décret autorise l'apposition sur une maison sise à Paris, rue Sévigné, n° 5, d'une plaque commémorative, portant l'inscripiion suivante : « Dans cette maison, François-Vincent Raspail, promoteur du suffrage universel, né à Carpentras le 25 janvier 1794, mort à Arcueil le 7 janvier 1878, donna gratuitement ses soins aux malades de 1840 à 1848. » (*Eclair.*)

Bicyclettes de médecins.

A Augsbourg, les médecins ont obtenu de pouvoir parcourir librement toutes les rues à bicyclette, ce qui, paraît-il, n'est pas donné à tous les citoyens.

Au lieu d'être munie d'un numéro bien visible, la bicyclette médicale doit être munie d'une large plaque blanche portant une croix rouge. C'est un moyen de désigner au public les disciples d'Esculape, quand le besoin s'en fait sentir d'une manière urgente.

(*Journal de la Santé.*)

Le cyclisme médical en Amérique.

A Brooklyn, un faubourg de New-York, s'est constitué un cercle médical de cyclistes, dont les membres se sont engagés à n'employer que la bicyclette pour l'exercice de leur profession.

(*Le Journal médical.*)

Tentative de suicide du Dr Boisleux.

Le Dr Boisleux, qui accomplit sa peine à la prison cellulaire de Corbeil, espérait fermement, il y a quelques jours, bénéficier d'une

mise en liberté conditionnelle qu'on lui faisait espérer depuis longtemps. Déçu dans son attente, il a tenté de s'ouvrir les veines du bras gauche avec la poignée en étain de sa gamelle. Le gardien de ronde, entendant des gémissements, ouvrit la cellule et prodigua des soins au docteur, tandis qu'on allait chercher le médecin de la prison. Boisleux demandait qu'on le laissât mourir. Aujourd'hui l'état du prisonnier est aussi satisfaisant que possible. Il semble être redevenu maître de lui. Il a expliqué que c'est dans un moment de lassitude morale qu'il avait voulu se tuer.

(*La Gazette médicale de Paris.*)

L'état mental de Boisleux.

Le ministre de l'intérieur vient de prescrire une enquête médicale supplémentaire sur l'état mental du docteur Boisleux, qui a donné déjà à plusieurs reprises comme on sait, à la prison de Corbeil où il est interné, des signes de folie.

Le ministre a également ordonné une enquête afin d'établir si la famille du docteur Boisleux peut, en cas de libération du condamné se charger de son internement dans une maison de santé. Au cas contraire, le prisonnier serait transféré dans l'asile d'aliénés de Clermont (Oise). (*La Paix.*)

Mise en liberté du docteur Lajarrige.

Le docteur Lajarrige a été remis en liberté hier après-midi (1). Il avait d'abord été interné à la prison d'Etampes et, par suite du régime cellulaire qu'il avait demandé à subir, il devait bénéficier d'une remise de moitié de sa condamnation.

La maladie de cœur dont il souffre ayant nécessité son transport à l'hôpital de Versailles, le docteur Lajarrige ne se trouvait plus dans les conditions voulues pour obtenir sa libération anticipée ; mais pour qu'il pût sortir de prison en même temps que son coaccusé, le docteur Boisleux, une réduction de peine lui a été accordée.

Le docteur Lajarrige, très voûté et très faible, a quitté hier soir, à trois heures et demie, l'hôpital de Versailles, où sa femme et un ami étaient venus le chercher. Tous trois sont montés dans un coupé de maître qui attendait à la porte de l'établissement et sont partis pour Montreuil-sous-Bois.

Le docteur Boisleux, interné de son côté à la prison de Corbeil, sera remis en liberté aujourd'hui et confié à sa famille.

(*Petit Journal*, du 8 nov.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Les microbes avant Pasteur (V, 425).— J'ai lu, dans les *Etrennes nationales curieuses et instructives contenant les époques les plus intéressantes de l'histoire de France, avec figures*, pour l'année 1791. *In termitate copia.* Paris, Chez Cailleau, imprimeur, page 107. L'an second de la république :

« L'air et les aliments sont remplis d'une infinité d'insectes et de

(1) Le Dr Boisleux a été libéré le lendemain.

« mille semences invisibles que nous dévorons, et l'on assure que « les insectes et semences trouvent dans nos corps des matières où « elles sont rendues fécondes par notre chaleur naturelle ».

Cela ne répond-il pas à votre question ?

D[r] Aug. Reverdin (Genève).

Les têtes de Bichat et de Cuvier (V, 352). — Le fait signalé par M. J. Claretie est exact. Du temps où Georges Pouchet était professeur d'anatomie comparée au Muséum, on conservait précieusement à son laboratoire, comme une vénérable relique, un chapeau à haute forme de Cuvier ; il doit s'y trouver encore. C'était un chapeau gigantesque, entrant jusqu'aux épaules de tous ceux qui avaient la faveur de le coiffer, un de ces chapeaux à poil hérissé comme on n'en voit plus maintenant que sur la scène du Palais-Royal. Il serait curieux d'en mesurer l'« entrée », pour en déduire approximativement la mesure du contour céphalique du grand naturaliste, dont le cerveau, comme on sait, était d'un poids exceptionnellement élevé.

Iskatel.

(*A suivre*).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les déséquilibrés des jambes, par le Docteur Gélineau. Un beau volume in-18 de 126 pages, prix : 3 francs.

Dans sa préface, l'auteur, le D[r] Gélineau, s'attache à démontrer combien il est rare de rencontrer, parmi les personnages qui nous sont familiers, un seul être parfaitement équilibré et qui dans ses actes, ses pensées, ses affections ou sa marche, ne rappelle pas la girouette affolée virant au moindre souffle du vent !....

Les *Dégénérés* et les *Déséquilibrés* sont en quelque sorte légion à notre époque. Ceux de la *tête* ou de *l'esprit* son innombrables en vertu des lois de l'hérédité et aussi des poisons dont on use si largement aujourd'hui (thé, café, tabac, cocaïne, morphine, éther, etc.).

Les *Déséquilibrés du ventre*, comme les appelle le D[r] Monteuis, de Dunkerque, affectés de relâchement ou chute des organes (reins, matrice, foie, estomac, etc.), sont aussi très fréquents.

Viennent ensuite ceux que le D[r] Gélineau appelle les *Déséquilibrés des jambes*, qui ont perdu le sentiment de l'équilibre des membres inférieurs et que l'auteur divise en trois grandes classes : les astasiques, les ataxiques et les paralytiques. M. Gélineau a fait paraître une étude complète sur la première variété, les astasiques ou abatiques, ou abasiques, c'est-à-dire sur ceux qui ont grande peine à se tenir debout ou à marcher régulièrement. C'est l'étude la plus complète et la mieux frappée au point de vue de l'observation, qui ait paru sur l'astasie-abasie, que beaucoup de médecins observent ou côtoient sans y prêter une attention suffisante.

Envoi franco contre un mandat-poste de 3 francs, adressé à M. le Directeur de la Société d'Éditions scientifiques, *4, rue Antoine-Dubois, Paris.*

Les arthritiques, par le D[r] Monin.

Sous ce titre, tout d'actualité, « *Les Arthritiques* », le docteur Monin vient d'évoquer, de plume de maître, la galerie vivante de ces mala-

des et de ces demi-malades qui constituent, sans exagération, les neuf dixièmes de la clientèle des « chroniques »...

Nos lecteurs trouveront, dans le nouveau et charmant volume du savant praticien, les détails les plus circonstanciés sur le traitement et surtout sur le régime *curatif* des diverses modalités, si nombreuses, de l'arthritisme, (O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 4 francs *franco*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Des indications et de la technique des lavages uréthro-vésicaux, par le Dr G. Richard d'Aulnay. Paris, Imprimerie Polyglotte Hugonis, 6, rue Martel, 6, 1898.

Sur l'angiotripsie, lettre ouverte à M. Tuffier, par M. Doyen. Paris, imprimerie de la Cour d'Appel, L. Maretheux, directeur, 1, rue Cassette, 1, 1898.

How to avoid tuberele, by A. T. Tucker Wise London. Baillière, Tindall andox M. D. 20 et 21, king William Street, Strand ; Paris and Madrid, 1898.

Une fête à Luchon en 1766, par Henry de Gorsse.

Catéchisme de la mère de famille, par G. Delcuve, médecin à Mons. Bruxelles, H. Lamertin, éditeur, 20, rue Marché-au-Bois, 1898.

Grave erreur judiciaire. — Docteur injustement condamné, par le docteur J. Lassallette, de Pau ; Pau, B. Broise, imprimeur, 11, rue de la Préfecture, 1898.

Observations cliniques, par le Dr Siguier, ancien interne des hôpitaux de Paris. Melun, Imprimerie E. Legrand, 23, rue Bancel, 1898.

Des verres périscopiques, par M. le Dr Ostwalt, de Paris.

Le bandage herniaire, par Léon et Jules Rainal frères ; avec 324 figures intercalées dans le texte. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, 1899.

CORRESPONDANCE

Paris, le 3 novembre 1898.

Mon cher ami,

Il y a quelques mois j'ai eu l'occasion de vous adresser une lettre relativement à une peau humaine que j'avais eu l'occasion de voir dans la collection d'histoire naturelle du lycée de Versailles en 1869. Je vous donnais l'histoire de cette dépouille comme on me l'avait fournie, attribuant cette peau à un ancien jardinier de l'hôpital de Versailles, et la fabrication à un tanneur désireux de montrer à l'Empereur les avantages d'un nouveau procédé de tannage rapide.

Or, cette version se trouve erronée.

La publication de mes renseignements a attiré l'attention d'un de mes jeunes camarades du lycée de Versailles, le fils de notre con-

frère Delthil, et ce jeune homme a eu l'obligeance de faire des recherches. Il s'est adressé au préparateur du laboratoire, M. Kruydt, et celui-ci a pu mettre la main sur les documents qui établissent comment la peau humaine de ses collections est parvenue au lycée.

Voici ce que M. Kruydt a trouvé aux archives départementales :

« Août 1792. — Catalogue de la collection d'histoire naturelle du marquis de Sérent (précepteur des enfants du comte d'Artois), collection qui occupait une grande partie de l'hôtel, 6, rue des Réservoirs. »

Suit la nomenclature des échantillons de la collection et entre autres :

« Peau humaine, passée avec beaucoup d'art et parfaitement entière, ayant ses ongles et ses cheveux. »

Ce premier point acquis, M. Kruydt s'est occupé de chercher et a trouvé d'autres renseignements, qui permettent de reconstituer l'odyssée de la fameuse peau et d'expliquer comment elle est venue s'échouer au lycée.

« Après la Révolution, la collection Sérent passa au Muséum de l'école centrale au palais impérial (il s'agit des écoles centrales départementales qui fonctionnaient alors). Elle fut divisée en trois parties : la première fut envoyée à la bibliothèque de la ville de Versailles, la seconde au lycée et la troisième à Paris.

Les pièces qui passèrent au lycée furent cataloguées par les soins d'une commission et dans ce catalogue on lit :

« Janvier à mars 1806.... Une peau humaine entière passée en mégisserie, avec ses ongles et tous ses poils. »

Voici donc une question élucidée : la peau humaine que l'on possède encore au lycée de Versailles est antérieure à l'époque que je lui avais assignée, puisqu'elle figurait en 1792 dans le catalogue de la collection du marquis de Sérent. Maintenant d'où provenait-elle avant ? Cela, je l'ignore.

Dans tous les cas il est certain que cette peau existe encore dans les collections du lycée ; il est donc établi que l'échantillon signalé dans un musée forain, malgré la ressemblance, est un autre échantillon.

Veuillez agréer, mon cher ami, l'expression de mes meilleurs sentiments.

G. Bardet.

***

Mon cher confrère,

Comme complément à votre intéressante *Ephéméride*, je vous adresse les quelques lignes qui suivent, empruntées à un ouvrage, je crois peu connu, *Les suicidés illustres*, par F. Dabadie (Paris, 1859, p. 22) :

« Ancien chirurgien-major dans l'armée, le docteur Caffé était in-
« connu du public lorsqu'il entra dans l'association patriotique des
« *Chevaliers de la Liberté*. C'est là qu'il connut le fameux général
« Berton, mort sur l'échafaud, en octobre 1822, à la suite de la cons-
« piration de Saumur. On sait comment échoua cette conspira-
« tion, qui tendait à renverser un gouvernement impopulaire, et
« par quelle odieuse trahison le général proscrit tomba aux mains

« de ses ennemis. Caffé fut l'un des cinq accusés que la cour d'as-« sises de Poitiers condamna à mort; lui seul et Berton étaient pré-« sents, les trois autres ayant trouvé moyen de se soustraire par la « fuite au supplice qui les attendait. L'attitude énergique de Caffé « dans le cours des débats, le sang-froid et l'habileté avec lesquels « il se défendit, donnèrent une aussi haute idée de son caractère « que de son intelligence ; ils excitèrent en France des sympathies « et une admiration générales.

« Le gouvernement de Louis XVIII, croyant à la nécessité d'a-« battre quelques têtes pour effrayer l'opposition, fit examiner à la « hâte le pourvoi en cassation du général et de son ami. Une esta-« fette arriva à Poitiers, dans la nuit du 4 au 5 octobre 1822, appor-« tant le rejet du pourvoi, rejet qui fut notifié sans tarder aux deux « accusés. Le courage de Caffé ne se démentit pas dans ce moment « solennel. Digne de ces Romains que la tyrannie pouvait abattre, « mais non dompter, il ne sourcilla pas ; sa résolution était déjà « prise de mourir, comme les Caton, les Thraséas et les Lucain. Si-« tôt qu'il fut seul, il tira une lancette et s'ouvrit l'artère crurale. Le « bourreau ne trouva plus qu'un cadavre, et le missionnaire qui l'ac-« compagnait en fut réduit à offrir ses services à Berton qui les re-« fusa obstinément. »

P. c. c:

R. D.

***

31 octobre 1898.

Cher confrère,

Dans votre article *La Médecine et les Médecins au théâtre*, vous oubliez (permettez-moi de vous le signaler) le rôle du médecin grondeur, *Coictier*, rempli par l'acteur Prudhon dans *Louis XI*, de Casimir Delavigne, repris au Théâtre-français ces jours derniers ; le Dr de *Rosine*, d'Alfred Capus, joué cet hiver et repris ces temps derniers au *Gymnase* : type de médecin de province, qui tombe dans la catégorie de vos *évadés* de la médecine.

Bien à vous,

Dr Michaut

***

1er novembre 1898.

Mon cher confrère,

M. L. Vanvincq a raison. C'est Aischylos et non Eschyleus, lapsus barbare, qu'il faut lire.

Permettez-moi de faire remarquer ici qu'il est illogique de traduire un nom d'homme.

Un territoire, une ville peuvent changer d'appellation parce que leurs limites, leur constitution, leur aspect peuvent se modifier. Il en est de même d'un peuple, collectivité ondoyante, instable.

Mais une individualité disparue est une chose unique, définitive, et par conséquent irrévocablement nommée.

Au reste, si l'on admet l'évolution du nom d'homme, où en fixer le terme ? Molière pourra s'appeler Molir, Pascal, Pasque, Hugo, Heug dans quelques siècles.

Je crois donc qu'il faut rétablir les noms des anciens, altérés par les latinistes et les hellénistes de la fin du moyen âge, et je ne fais en cela que suivre des linguistes distingués, parmi lesquels Leconte de Lisle.

Cordialement à vous,

D[r] Ch. Binet-Sanglé.

Et puis voyez l'excès. Brutus devient Brute chez Corneille.

***

Mon cher confrère,

M. Sarcey dans ses derniers « Fagots » (*Temps*, 4 novembre), exagère peut-être quand, répondant à votre article sur les crachoirs, il prétend que « ce genre d'outil » était ignoré au 16[e] et au 17[e] siècle. Que pense, par exemple, notre Oncle de ce passage de *Raoul Glaber* ?

« Un frère de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, allait ordinairement prier avec ferveur au pied de l'autel de Sainte-Marie. Il avait, comme bien d'autres, l'habitude de cracher souvent en récitant ses prières. Un jour, il s'endormit, et vit pendant son sommeil un personnage vêtu de blanc qui, debout devant l'autel *et ayant à la main un morceau d'étoffe d'une grande blancheur*, lui adressa ces paroles : Pourquoi donc me lances-tu ces crachats dont je suis couvert ? C'est moi qui reçois les prières pour les porter aux pieds du juge miséricordieux ». Cette vision effraya le frère. Il s'observa depuis scrupuleusement et conseilla aux autres moines de l'imiter autant que possible, car, quoique ce soit un besoin de la nature cependant chez presque tous les peuples, on s'abstient de cracher dans les églises, à moins *qu'il n'y ait des crachoirs* déposés à cet effet. C'est *ce qu'on voit surtout chez les Grecs*, qui ont toujours observé rigoureusement la règle ecclésiastique. (L. V., ch. I.). »

Quant au *mouchoir*, sans avoir besoin d'en chercher l'origine (1) dans le théâtre de Meilhac et Halévy, je crois que l'emploi de cet objet de toilette était commun à la cour des Valois. Je me dispense d'établir le fait à coups de citations. Regardez donc, mon cher On-

---

(1) Il n'est pas douteux que le mouchoir remonte à la plus haute antiquité. Il semble bien, en tout cas, que les Grecs et les Latins l'aient mis en usage : les premiers avaient le ῥινομακτρον (presse-nez) ; les Latins possédaient l'*emunctorium*, le *linteolum*, le *mucinium* (de *mucus*, morve) et surtout le *sudarium*. Quintilien interdit à l'orateur de se servir trop fréquemment du *sudarium*, soit pour s'éponger le front, soit pour se moucher (XI, 3). Cette règle était de rigueur au théâtre et, au rapport de Tacite (*Ann.*, XVI, 4), Néron avait bien soin de s'y conformer, lorsqu'il sollicitait sur la scène les applaudissements du populaire. L'habitude de se moucher *sur son coude* (ou comme on dirait de nos jours : *sur sa manche*), était, à Rome comme à Paris, le signe d'une éducation un peu fruste. Un ennemi d'Horace, voulant indiquer la bassesse d'extraction du poète, s'écriait : *Quoties ego vidi patrem tuum cubito se emungentem* (Suétone, *Invita Horatii*).

A Rome, les *sudaria* étaient des objets de luxe qu'on se donnait en guise de cadeaux. Les mouchoirs qui avaient le tissu le plus fin et ceux qui étaient ornés des plus belles broderies se fabriquaient à Sétabis, ville de l'Espagne citérieure. (V. *Int.*, 10 mars 1880.) (A. C.)

cle, les portraits des infantes de Velasquez, si vous ne vous souvenez de celles de Madrid ou de celles du Louvre...

Pour ce qui est de la belle *Imperia*, qui indiquait de si bonne grâce le tapis comme devant remplacer le crachoir, avait-elle quelque rapport de parenté avec la belle Imperia dont parle Beroalde de Verville, cette ingénieuse personne qui avait découvert un si délicat procédé pour *parfumer* son lit ? Cela ne m'étonnerait pas outre mesure.

M. Sarcey traite de *goujat* (I) l'ambassadeur du roi d'Espagne ! Mon Dieu, à ce compte, quels goujats seraient *tous les Japonais* et, qui mieux est, *tous les Bouddhistes*, qui crachent à la figure de leur Dieu pour lui envoyer leurs prières sous la forme de petites boulettes de papier mâché et *imbibé de salive* : si la boulette n'adhère pas un instant sur le visage du Dieu, la prière ne doit pas être exaucée. A ce compte, il faudrait compter pour goujats le tiers de la population du globe. Heureusement « goujaterie en deçà de la mer Rouge, piété au delà », n'est-il pas vrai, mon cher Directeur ? Que l'auteur des « Fagots » n'a-t-il voyagé ! Sganarelle aurait pu fournir aux lecteurs du *Temps* les fagots d'un bois exotique d'un parfum extraordinaire et d'une valeur doublée par la finesse des espèces.

D[r] Mathot.

ERRATA.

Pour devenir médecin, par le D[r] Michaut (le titre ayant été modifié après coup par l'éditeur *Schleicher fils*, successeur de *Reinwald*).

***

Cher Monsieur,

Dans le numéro de la « Chronique », du 1[er] novembre, page 685, 2[me] ligne, en remontant, au lieu de *senecta*, il faut lire *senectœ* ; et ligne 17, en remontant, au lieu de *Nisscher*, il faut lire *Visscher*.

Votre dévoué,

Paul Berner.

La Chaux-de-Fonds, le 3 novembre 1898.

(1) Qu'il nous soit permis, à ce propos, de rappeler une anecdote : « En 1829, lisons-nous dans la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] mai 1881), on vit Alfred de Musset, au foyer de l'Odéon, assis sur un fauteuil et crachant en l'air devant lui, sans souci de savoir si le flot de salive retomberait à terre ou irait honorer le dos de quelque passant plus ou moins vulgaire. » L'écrivain qui cite ce trait, M. Emile Montégut, n'est pas loin *d'admirer* le « dandysme impertinent du poëte ». M. Sarcey verra par là qu'on peut juger différemment le même acte. Nous nous empressons d'ajouter, toutefois, que nous nous rangeons absolument à l'avis du maître critique et que l'épithète de « grand seigneur » appliquée au sieur Angelo était volontairement ironique.

(A. C.)

Le Propriétaire-Gérant : D[r] Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 23. 1er DÉCEMBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Le 25 octobre dernier a eu lieu, à Copenhague, en présence des représentants du Corps médical du pays et de l'étranger, l'inauguration du monument (1), élevé par souscription internationale, à la mémoire du docteur Hans Wilhelm Meyer, l'auteur des premiers travaux sur les végétations adénoïdes de la cavité naso-pharyngienne. C'est le distingué laryngologiste de Londres, Sir Félix Semon, qui, au nom du Comité international, a fait remise du monument à la ville de Copenhague. Il a prononcé à cette occasion un discours dans lequel il a rappelé les grands mérites de H. W. Meyer (1824-1895).

Nous croyons devoir profiter de la circonstance pour rendre à notre tour, hommage à la mémoire du Dr W. Meyer, en publiant l'étude ci-après, parue l'année même de la mort du célèbre praticien Danois.

Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? (a)

Par le Docteur Wilhem Meyer (de Copenhague).

Il y a bien peu de probabilités pour qu'une affection aussi répandue que les végétations ou tumeurs adénoïdes du pharynx nasal soit seulement d'origine récente. Et, d'autre part, il est bien difficile de prouver que cette maladie a existé réellement autrefois et de fixer, ne fût-ce qu'approximativement, l'époque de ses débuts.

Les témoignages sur lesquels on peut s'appuyer pour soupçonner l'existence des tumeurs adénoïdes dans le passé sont, d'une part, les récits et mémoires qui nous ont été transmis,

(1) Sur un socle de granit se trouve le buste en bronze de Meyer, et au-dessous, l'Hygiène lui tend une branche de laurier. Sur le socle sont gravés les noms de tous les pays ayant contribué aux frais du monument. (V. pour la description du monument et pour les discours prononcés à la cérémonie d'inauguration, *The British medical Journal* du 5 nov. 1898.).

(a) Cet article, paru originairement dans une revue de Leipzig, *Archiv. für Ohrenheilkunde*, 1895, a été fort obligeamment traduit par M. le Dr Santa Maria, ancien interne à l'Hôpital international. Nous lui en adressons ici nos sincères remerciements. (N. D. L. R.)

d'autre part, l'iconographie. Les récits, à eux seuls, ne pourront servir qu'exceptionnellement de base à cette étude : ils ne viendront guère qu'étayer les probabilités résultant de l'étude de l'iconographie, car ils ne nous font connaître que quelques-uns des signes qui peuvent appartenir aux tumeurs adénoïdes ou les compliquer. La représentation de personnages du temps passé, qu'il s'agisse de bustes ou de portraits, peut, elle au contraire, servir de point de départ à ces recherches, et la première question qui se pose est celle-ci : tel personnage présentait-il le facies spécial aux tumeurs adénoïdes ?

Et d'abord, en ce qui touche ce facies spécial qui, comme on le sait, s'exprime avant tout par la béance de la bouche, il faut user de circonspection, sans quoi on s'exposerait à des conclusions erronées. Il est, en effet, certains états psychiques qui s'expriment par cette béance même — tel, par exemple, le portrait connu de la fille de Raphaël Mengs, au Musée Barberini — et, parmi ces états psychiques, avant tout l'extase. Citons, à titre d'exemples, un buste en marbre de Bernini, dans l'église Sainte-Marie de Montserrat, à Rome, la sibylle du Dominiquin, à la galerie Borghèse, le portrait de Jean de Leyde au Musée de Schwerin. Que de plus le nez soit mince et le regard dirigé en haut, et la physionomie prend alors une expression particulière, qui est tout à fait celle de l'*anima beata*.

Les portraits sur lesquels on observe une lèvre supérieure courte peuvent aussi induire en erreur, surtout si les dents proéminent : citons, comme exemple, le portrait de Philippino Lippi par lui-même, à Florence (galerie des Uffizii), le portrait de Mainardi, par Ghirlandajo, dans l'église Santa Maria Novella, également à Florence.

De plus, le caprice de l'artiste, du modèle, la mode du temps ou toute autre cause peut être la seule raison de l'entr'ouverture de la bouche.

Afin de se mettre en garde contre de nombreuses causes d'erreur, on fera bien de limiter ses recherches aux visages à l'état de repos. Pour plus de précaution, on fera bien encore de ne s'attacher qu'aux personnages dont il existe plusieurs portraits, et, autant que possible, de ne prendre en considération, parmi ces derniers, que ceux dus à des peintres connus pour leur fidélité dans la reproduction des traits de leurs modèles.

Certes, de cette façon, le choix est particulièrement limité : la recherche se borne aux personnages qui ont joué un rôle historique, et les enfants et les jeunes gens, qui sont justement ceux qui sont surtout atteints de tumeurs adénoïdes, s'en trouvent à peu près exclus. Mais ces exclusions successives donneront à nos appréciations plus de sécurité.

Les tumeurs adénoïdes ont-elles existé autrefois ? Oui, et quelques exemples suffiront à le démontrer.

Si nous jetons un regard en arrière, le premier personnage

atteint très vraisemblablement de tumeurs adénoïdes que nous rencontrons est le sculpteur ANTONIO CANOVA (1755-1822). Il existe beaucoup de portraits de Canova, notamment en Italie. Parmi les meilleurs est le buste en marbre qui est au Capitole, et le portrait de Canova peint par lui-même, qui est aux Uffizii de Florence. Ceux qui ont visité Rome pourront aussi avoir conservé le souvenir du buste en marbre qui est au Monte-Pincio et du tombeau du grand sculpteur qui est au Capitole. La collection de gravures du Musée de Copenhague possède un grand nombre de bons portraits de Canova, dont un excellent de Raphaël Morghen. Mentionnons, pour finir, une vignette dans la Biographie de Canova par Cicognara, Venise, 1823.

Tous ces portraits montrent Canova la bouche entr'ouverte, le nez mince, et plusieurs le représentent le regard voilé. Or personne, un artiste moins que tout autre, ne se laissera représenter ou ne se représentera avec la bouche entr'ouverte, si en réalité il la tient fermée. Nous en conclurons que Canova était forcé de garder la bouche ouverte pour respirer : du reste, la forme du nez l'indique également.

Il est vrai qu'aucun des écrits du temps ne nous éclaire sur la raison pour laquelle Canova tenait la bouche ouverte. Le long mémoire sur la dernière maladie de Canova — un squirrhe du pylore —, dont le Dr Paolo Zannini fait suivre la biographie de Canova par Cicognara, ne nous apprend rien à ce sujet. Toutefois, fait digne de remarque, Nicolas Barozzi, directeur des musées de Venise, tient d'un des élèves de Canova que celui-ci était dur d'oreille : ce qui vient à l'appui de notre hypothèse que Canova avait été atteint de tumeurs adénoïdes.

Les signes que nous avons trouvés chez Canova, nous les retrouvons également chez un personnage de la Renaissance, CHARLES-QUINT.

La physionomie de Charles-Quint est si connue qu'on pourrait se dispenser d'une description. L'excellente gravure de Bartel Behams au musée de Copenhague montre l'empereur avec un facies adénoïdien si caractérisé qu'on en trouverait difficilement un semblable, à moins que ce ne fût celui de Ferdinand Ier Il existe de nombreux portraits de Charles-Quint, dus aux plus illustres artistes de la Renaissance. Le musée de Vienne possède notamment, parmi beaucoup d'autres, trois excellents portraits, deux dus au pinceau du Titien, un à celui de Lucas Cranach. On trouve au musée de Copenhague, outre la gravure de Behams, d'autres portraits classiques de l'empereur. Nous sommes donc à même de nous représenter Charles-Quint, abstraction faite des points de vue divers auxquels avaient pu se placer les artistes.

Partout les traits de la figure sont les mêmes : bouche ouverte avec prognathisme inférieur particulièrement marqué et l'épaisse lèvre des Habsbourg, nez étroit, effilé, regard voilé ; ce

dernier trait est particulièrement frappant sur le portrait de Charles-Quint encore jeune par Strigel, à la villa Borghèse.

Pourquoi Charles-Quint tenait-il la bouche ouverte ?

Contarini, ambassadeur vénitien à la cour impériale, l'explique par l'impossibilité qu'éprouvait l'empereur à amener les dents supérieures et inférieures au contact, à cause de son prognathisme. Cependant, en sa qualité de gros mangeur, Charles-Quint devait pouvoir mâcher. Et cette question se pose : pourquoi l'empereur ne pouvait-il tenir la bouche fermée d'une façon continue ?

Deux hommes qui se sont fait une spécialité de l'histoire de Charles-Quint, et avec qui j'ai correspondu touchant le sujet qui nous occupe, le Dr Paul Friedmann, autrefois au Caire, et feu le professeur Baumgarten, de Strasbourg, qui a laissé inachevé un travail plein de mérite sur le grand empereur, regardaient tous deux le prognathisme comme la cause de la béance de la bouche : la grosse lèvre des Habs bourg était, de plus, pour l'un d'eux une cause adjuvante. Mais l'expérience nous apprend que des gens atteints de prognathisme inférieur peuvent très bien tenir la bouche fermée, et nombre de membres de la famille des Habsbourg pouvaient — nous le voyons par leurs portraits — tenir la bouche fermée, en dépit du prognathisme et de la grosse lèvre.

Il découle donc de ce qui précède, qu'il convient de chercher ailleurs la cause de la béance de la bouche chez Charles-Quint. Ferdinand Ier, le frère de l'empereur, offrait le même facies. Cela nous permet peut-être de soupçonner que la cause de la béance de la bouche pouvait bien être dans l'existence de tumeurs adénoïdes, car nous savons que les tumeurs adénoïdes coexistent souvent chez les enfants d'une même famille. Cependant, soyons circonspect en ce qui touche Ferdinand Ier, car plusieurs portraits de cet empereur le représentent la bouche fermée.

Nous savons que les végétations adénoïdes s'atrophient avec l'âge et finissent généralement par disparaître complètement. Cependant on peut, par exception, les rencontrer à un âge avancé, plus avancé même que celui qu'atteignit Charles-Quint. Or, et ceci vient à l'appui de notre dire, les portraits de Charles-Quint enfant (portrait de l'empereur Maximilien entouré de sa famille par Strigel, au musée de Vienne) le représentent la bouche plus ouverte que ceux qui le représentent adolescent (portrait par Strigel à la villa Borghèse ; portrait de Charles-Quint par un peintre inconnu de l'école vénitienne au palais Torrigiani, à Florence) ; et ceux où nous le voyons à l'âge mûr, nous le montrent avec une bouche moins ouverte qu'au moment de l'adolescence.

Ce n'est pas tout. L'ambassadeur vénitien Contarini (1535) nous apprend que la parole de l'empereur était peu intelligible.


CAROLUS der V. von Gottes Gnaden erwehlter Römischer Kaiser, in Germanien, Hispanien, Sicilien vnd Jerusalem König, Ertzhertzog in Oesterreich, Hertzog zu Burgund, Braband &c.
PLUS ULTRA. PLUS ULTRA Imperium PLUS ULTRA sidera nomen
15 19
PLUS ULTRA
ist von Iohanna Ferdinandi deß Grossen, Königs in Aragonien Tochter, vnd Philippi Ertzhertzogen in Oesterreich in Castilien Königs Frauen Gemahlin, im Jahr 1500. den 24 Februarii zu Gent in Flandern geborn, hat die Regirung in den Niderlanden im 15 Jahr, in Hispanien aber im 17 Jahr seines Alters angetretten, ist abwesend in Hispanien, durch einhallige Wahl zum Römischen Kaiser zu Franckfurt den 28 Junii Anno 1519. erwehlet worden.

En quoi consistait ce défaut de prononciation ? Contarini dit qu'il balbutiait, et il incrimine le prognathisme. Mais ce ne pouvait être là la véritable cause, car le prognathisme du maxillaire inférieur ne rend nullement la parole inintelligible. Ce qui peut rendre la parole peu intelligible, et cela à un haut degré, c'est la présence dans l'arrière-nez de tumeurs adénoïdes : nouveau signe de probabilité de l'existence de tumeurs adénoïdes chez Charles-Quint.

Enfin, suivant André Vesal, qui fut pendant de longues années médecin particulier de Charles-Quint, l'empereur souffrait d'accès d'asthme. L'asthme n'appartient pas, à vrai dire, à la symptomatologie habituelle des tumeurs adénoïdes, mais il n'est pas rare qu'il vienne s'y associer : nouvel argument à l'appui de l'opinion que nous soutenons.

Deux ans après Charles-Quint, mourait, à l'âge de 16 ans, le premier époux de Marie Stuart, François II, roi de France. Un auriste français, Potiquet, a fait paraître sur lui, en 1893, un opuscule : *La maladie et la mort de François II, roi de France*, dans lequel il cherche à démontrer que le jeune roi était atteint de tumeurs adénoïdes, compliquées d'une otorrhée, qui amena une méningo-encéphalite dont il mourut. Potiquet arriva à cette conclusion, après avoir lu ce passage de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, concernant François II : « Ne se purgeant ni par le nez, ni par la bouche, laquelle il portait ouverte pour prendre son vent. » Des recherches faites dans les écrivains contemporains, Regnier de la Planche, de Thou, Pierre Mathieu, les ambassadeurs vénitiens à la cour de France, lui permirent d'établir que le roi présentait l'ensemble symptomatique suivant : gêne de la respiration nasale, bouche ouverte, haleine puante, voix nasonnée, et enfin otorrhée chronique. Il est assurément hors de doute que les voies respiratoires supérieures, entre l'ouverture antérieure des fosses nasales et la bouche, étaient obstruées chez François II, et il est très possible que l'obstacle, représenté par des végétations adénoïdes, fût dans l'arrière-nez. Suivant Potiquet, de là provenaient les coliques fréquentes du roi, par suite des mucosités qui, de la gorge, glissaient vers l'estomac, son enfance maladive, son mauvais teint, son caractère morose et son peu de goût pour l'étude : cependant il aimait beaucoup les exercices du corps et la chasse. Michelet avait parlé de syphilis, un autre auteur de scrofule. Potiquet est si persuadé de l'exactitude de son dire qu'il se croit autorisé à admettre également l'existence de tumeurs adénoïdes chez les frères de François II, Charles IX et Henri III, uniquement parce qu'ils étaient comme lui d'une santé débile (1).

(1) Le Dr Potiquet nous semble avoir été mal compris par W. Meyer. Voici comment notre distingué collaborateur s'exprime, page 81 de *La Mort de François II* : « A certains indices notés par les contemporains, nous ne serions pas éloigné de penser que parmi eux (ses frères), ceux qui devinrent Charles IX et Henri III furent atteints du même mal que leur aîné, quoique à un degré bien moindre. » On trou-

Assurément, comme je l'ai dit, il est possible que François II ait été atteint de tumeurs adénoïdes; cependant le cas est discutable. Une otorrhée peut exister sans tumeurs adénoïdes. La puanteur de l'halcine est plutôt rare en cas de tumeurs adénoïdes. Les mémoires du temps racontent que le roi ne se mouchait ni ne crachait : or cela est en contradiction avec ce qu'on observe d'habitude chez les adénoïdiens qui nettoyent presque continuellement leur pharynx.

Mais ce qui vient surtout à l'encontre de l'opinion soutenue par Potiquet, ce sont les portraits du personnage. Il y a dans la collection royale de gravures de Copenhague un bon portrait de profil de François II en armes, de van Houlsen, et l'opuscule de Potiquet contient quatre phototypies de portraits de François II, vu de profil, empruntés à la Bibliothèque nationale de Paris. Tous représentent le roi la bouche fermée. Peut-être ce trait de physionomie doit être rapporté au désir de plaire des portraitistes de la cour. En tout cas, le bout du nez gros n'indique nullement une atrophie par inactivité des ailes du nez. Une des phototypies qui montre le nez, le bout et les ailes plutôt renflées, éveille plutôt l'idée de polypes du nez, et leur existence ne se trouverait pas en contradiction avec les symptomes énumérés plus haut. Cependant, comme les polypes du nez sont extrêmement rares chez les enfants, et que, dès l'âge de six ans et demi, François II était forcé de respirer par la bouche, on ne peut guère se rattacher à cette hypothèse.

Si donc l'opinion qui consiste à admettre l'existence de végétations adénoïdes chez François II est assez bien fondée, on ne peut cependant se défendre encore de quelques doutes à cet égard.

Il y a beaucoup de raisons pour admettre l'existence des végétations adénoïdes au moyen âge, car les artistes de la Renaissance prirent fréquemment pour modèles des types d'adénoïdiens. Comme exemple, on peut citer un tableau de R. Ghirlandajo dans la collection des Uffizii, représentant saint Zenobio éveillant un enfant, dans lequel on voit, à droite, dans la foule, un homme avec le facies adénoïdien typique. A la Bourse de Copenhague, on en trouve également un type dans le triangle qui se trouve au-dessus de la grande fenêtre de la façade Sud. Les artistes ne se seraient pas servis de types aussi caractérisés s'ils ne les avaient rencontrés autour d'eux.

Le moyen âge plus reculé ne paraît pas offrir d'éléments qui puissent être utilisés pour cette étude.

Si nous venons à l'antiquité, il ne paraît pas impossible qu'on puisse trouver, chez les satiriques, quelques traits faisant songer à l'existence des végétations adénoïdes. Aristophane et Juvénal, en particulier, n'ont épargné dans leurs railleries aucun défaut

vera, d'ailleurs, notés dans le prochain numéro de la *Chronique médicale* les indices sur lesquels s'est basé le Dr Potiquet. (N. D. L. R.)

physique : peut-être s'amusèrent-ils des gens parlant d'une voix nasillarde, mais les plus autorisés de nos linguistes n'ont pu me renseigner là-dessus. Les œuvres même d'Hippocrate, qui pourtant parle de tant de choses, ne semblent rien contenir qui puisse se rapporter à une obstruction du pharynx nasal.

Cherchons maintenant dans les musées de sculpture antique. Les sculptures égyptienne et grecque ne nous fournissent rien d'utilisable. Au reste. la tendance des Grecs à idéaliser les formes humaines les éloignait de la reproduction naturaliste des vilains traits du visage. Les Romains étaient plus réalistes : aussi est-il à penser que nous trouverons parmi leurs œuvres des types d'adénoïdiens, si les végétations adénoïdes existèrent de leur temps. Nos recherches porteront sur la riche collection de sculptures du Capitole et du Vatican.

Parmi les bustes et les statues antiques du Capitole, rien qui mérite quelque attention. Lorsqu'on considère avec soin les bustes des empereurs romains, on trouve bien sur quelques bustes de l'empereur MARC-AURÈLE les parties latérales du nez singulièrement concaves et la bouche entr'ouverte : le buste colossal du musée du Louvre offre aussi ces particularités. Mais d'autres bustes de lui le représentent à l'âge adulte et dans sa jeunesse la bouche fermée. Aussi n'y aurait-il pas lieu de comprendre Marc-Aurèle parmi les adénoïdiens probables. Remarquons de plus que l'historiographe de l'empereur, Capitolin. (*Scriptiones historiæ Augustæ*) ne relate rien qui fasse songer à quelque trouble vers le pharynx nasal de l'empereur.

Le Vatican est, à ce sujet, plus intéressant, notamment la galerie Chiaramonti, très vaste et remplie de bustes antiques. Les personnes représentées sont surtout des particuliers, à l'âge adulte pour la plupart, mais heureusement on y trouve aussi des jeunes gens et des enfants. Ce sont surtout ces derniers qui doivent retenir l'attention. Il va de soi qu'il faut apporter ici beaucoup de circonspection dans ses jugements, car premièrement nous ne savons rien des personnes représentées, et secondement, il est rare que le même modèle y soit représenté plusieurs fois. Aussi devons-nous nous montrer particulièrement exigeant en ce qui touche le facies adénoïdien et n'admettre que des types absolument caractérisés.

Donc, en 1892, je trouvai dans la galerie Chiaramonti, au milieu de quelques types plus ou moins douteux, trois types si caractérisés que leur authenticité ne pourrait être niée par aucun homme du métier. Ils portent les n°s 80, 189 et 192.

Le n° 189 nous montre une tête d'enfant de trois à quatre ans, très finie comme travail La tête, absolument typique, est légèrement penchée en avant.

Le n° 80 est une tête d'enfant de dix à douze ans. Le nez a été restauré ; mais la bouche, les yeux, les traits affaissés sont

caractéristiques. L'expression du visage est celle qui est bien connue, moitié stupide, moitié résignée.

Le buste qui porte le n° 192 représente une jeune femme d'environ vingt ans, appartenant sans doute aux classes élevées, comme l'indiquent le vêtement et les cheveux frisés comme pour une fête. La figure est régulière, d'un joli modelé, mais un peu gâtée par la bouche ouverte, qui semble aspirer l'air et suppléer apparemment la voie nasale, et par le regard voilé.

Les deux têtes d'enfant ont été sans doute faites d'après nature ; par contre, suivant les connaisseurs, la tête de femme serait un type idéal. Mais ceci ne signifie rien ; car, pour représenter un type aussi défini, il faut, de toute nécessité, que l'artiste ait eu sous les yeux un modèle vivant, c'est-à-dire un sujet atteint de tumeurs adénoïdes.

De tout ce qui précède, on peut conclure avec quelque certitude que les végétations adénoïdes ont existé dans l'antiquité classique.

LA MÉDECINE DANS LE ROMAN

Anatole France a-t-il fait des études médicales ? (a) La maladie de Maupassant.

Parmi les romanciers contemporains, c'est peut-être M. Anatole France qui paraît le moins préoccupé de physiologie et de médecine. Cependant on trouve très facilement dans son œuvre littéraire la trace de préoccupations médicales.

Dans la réunion d'*intellectuels* qui se donnent rendez-vous dans la boutique d'un bouquiniste de petite ville (*L'Orme du Mail*), la silhouette du Dr Fornerol se dessine avec un grand relief. On y discute criminalogie dans la boutique du libraire de province ; il semble que ce passage soit spécialement dédié à Lombroso : « On reconnaît aujourd'hui que le délinquant est un dégénéré. Ainsi, grâce à l'obligeance de M. Ossian Colot, il m'a été loisible d'examiner notre assassin, le sujet Lecœur. Je lui ai trouvé des tares physiologiques... *La denture, par exemple, est anormale. J'en conclus à une responsabilité mitigée*.» A quoi M. Bergeret, professeur de Faculté et latiniste, réplique par cet argument : « Pourtant une sœur de Mithridate avait une double rangée de dents à chaque mâchoire. Et son frère la tenait pour magnanime. Il l'aimait si chèrement que, poursuivi par Lucullus, il ordonna, dans sa fuite, de la faire étrangler par un muet pour qu'elle ne tombât pas vivante aux mains des Romains. Elle ne démentit pas alors la bonne opinion que Mithridate avait d'elle. Elle reçut le lacet avec une sérénité joyeuse et dit : « Je rends grâces

(a) M. Anatole France, l'éminent académicien, a remis entre les mains du directeur du Vaudeville le cinquième acte de sa comédie, le *Lys Rouge*, qui va être mise au tableau des répétitions. L'occasion nous a paru propice pour publier le curieux article que notre collaborateur, M. le Dr Michaut, nous avait remis il y a déjà quelque temps. (R.)

au roi, mon frère, d'avoir, au milieu des soucis qui l'assiègent, gardé le souci de mon honneur. » Vous voyez, par cet exemple, *qu'on peut être héroïque avec une denture anormale.* » N'est-ce pas là un sourire ironique plein de grâce, adressé à Lombroso ?

Anatole France a, du reste, été préoccupé d'études médicales et il ne serait pas superflu de se demander si ce prodigieux chercheur, fouilleur de catalogues, n'a pas lu beaucoup de vieux ouvrages de physiologie et de médecine. En tout cas, M. Anatole France a suivi en amateur la clinique de Péan. En lisant *Jocaste*, on trouve un assassinat, un empoisonnement, un suicide ! Combien cela est loin du récit léger, spirituel et ironique de l'existence de Sylvestre Bonnard ! N'était-ce pas l'époque à laquelle M. France fréquentait la clinique de Péan, que *Jôcaste* fut écrite, dans un genre, si différent du reste, de l'œuvre d'Anatole France ?

*
* *

Le romancier qui s'est, par contre, montré le plus préoccupé de sujets médicaux est certainement M. Léo Trézenik. Dans *Cocquebins* (1887), l'auteur nous donne une fidèle représentation de la vie médicale à la Charité. Dans la *Jupe*, le héros est un étudiant en médecine et les observations sur le monde des étudiants abondent. Dans l'*Assassinat de la vieille dame*, qui porte comme sous-titre : *Cas cérébraux*, on trouve des nouvelles où sont mises en scènes des hypothèses médico-psychiatriques du plus haut intérêt ; mais c'est surtout dans *Confession d'un Fou* qu'on peut lire une véritable monographie de médecine mentale.

C'est un cas de dédoublement de la personnalité, décrit avec une exactitude d'une rigueur scientifique. Le roman est si impressionnant que le Dr Monin, m'écrivait l'auteur il y a quelque temps, en avait conçu les plus grandes inquiétudes sur la santé cérébrale du romancier : « Il y avait presque vu *une auto-biographie* », comme certains ont voulu en voir une dans le *Horla*, de Maupassant.

Il serait pourtant ridicule de prétendre que les littérateurs qui ont été préoccupés d'études de pathologie mentale sont, par cela même, voués à la maladie. C'est malheureusement la tendance de certains médecins de vouloir trouver des dégénérés dans tous les poètes et des névrosés dans tous les hommes de lettres.

Les puérilités qu'on a racontées à ce propos au sujet de Maupassant sont du dernier ridicule. M. Pinchon, l'érudit bibliothécaire de Rouen et l'ami de notre grand romancier, m'écrivait à ce sujet : « J'ai connu Maupassant dans sa jeunesse ; je l'ai connu à l'âge d'homme. Il était fort, il était gai, plein de santé, de bonne humeur et d'esprit. Avait-il, dites-vous, de ces étrangetés de caractère, qui nous font traiter par le vulgaire d'*originaux* ? Il suffit de le lire pour voir qu'il ne pensait pas comme le vulgaire. A ce titre, c'était bien un original. Mais voici un renseignement plus précis en réponse à une autre question. Maupassant ne s'est pas « senti mordu de l'ambition littéraire après s'être adonné d'abord aux exercices physiques », et c'est à tort « qu'on a prétendu que le surmenage mental chez un homme habitué à la vie au grand air avait occasionné sa maladie. Il s'est de tout temps livré au travail de l'esprit : le sport n'était qu'un repos, une diversion ».

Cette opinion, qui a été émise à propos de Maupassant, est donc erronée. De ce qu'un littérateur s'occupe de sport, il ne faut pas en conclure qu'il y donne toutes ses préoccupations.

Dernièrement, on a fait courir le bruit que Huysmans se retirait à la campagne pour fonder une corporation religieuse. De ce que notre éminent romancier Huysmans a étudié la vie claustrale des trappistes, on en arrive à conclure que c'est un mystique.

Ce genre de critique est surprenant de puérilité. A ce compte, aucun littérateur ne pourrait étudier la vie spéciale d'un certain groupe d'individus sans passer pour y fréquenter par plaisir. Conclure de ce que Maupassant a écrit le *Horla*, que la maladie avait déjà posé sa griffe sur son puissant cerveau est aussi ridicule que de conclure, par exemple, avec Nordau et Laurent, que les symbolistes, les décadents, sont des aliénés, parce qu'ils emploient des vocables peu usités et parce qu'ils recherchent des effets de style, faits pour surprendre un médecin éloigné des préoccupations littéraires de notre temps.

Les Goncourt, qui ont si bien décrit la maladie de Charles Demailly, n'ont jamais, que je sache, été atteints d'affection mentale. Jules est mort de travail et Edmond d'une congestion pulmonaire. M. H. Malot, qui s'est spécialement occupé de dépeindre les médecins aliénistes et a semblé, à une certaine époque, préoccupé de la facilité de séquestration arbitraire dans les maisons de santé, serait, à ce compte, lui aussi, prédisposé à une maladie mentale !

Ne trouvez-vous pas qu'il y aurait une curieuse opposition à faire entre les confrères qui trouvent des dégénérés partout et des névropathes à chaque affirmation d'une originalité littéraire et le style de nos aliénistes ? On a accusé Mallarmé d'obscurité, mais si l'on voulait se donner la peine de relever toutes les phrases incorrectes, les solécismes et les obscurités de nos aliénistes, on pourrait en induire qu'eux aussi appartiennent à la catégorie des dégénérés et des névropathes.

Ce serait le cas de conclure, avec le Dr Fornerol de M. Anatole France : « Il a les dents de travers, ce doit être un assassin. Il a le style original : ce doit être un aliéné. »

Dr Michaut.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Les restes du chevalier Bayard.

Le marquis Bérenger de Sassenage vient de faire don à la commune de Sassenage d'un ossuaire comprenant une partie des restes du chevalier Bayard, parmi lesquels une partie du crâne.

Ces restes auraient été exhumés du prieuré des Minimes de la Plaine, en l'année 1812, et seraient devenus plus tard la propriété du Duc d'Almazan, qui les a ensuite confiés au marquis Bérenger de Sassenage.

Le chevalier sans peur et reproche ne reposerait donc ni sous sa statue, ni dans l'église de Saint-André, ni dans le tombeau de famille.

(*Figaro*, 17 octobre 1898.)

Cette note du *Figaro* réveille une question déjà ancienne : les ossements conservés dans le tombeau de Bayard, à Grenoble, sont-ils authentiques ? Cette authenticité, d'après les documents que nous allons produire, serait plus que douteuse.

« M. Pilot, ancien archiviste de l'Isère, a donné d'excellentes raisons, il y a une trentaine d'années, pour prouver que, quand on a cherché des ossements du héros dauphinois dans les ruines du couvent des Minimes, où il avait été inhumé, pour le transporter dans l'église Saint-André, on n'avait pas fouillé au bon endroit et qu'on avait exhumé les ossements de l'un quelconque des bienfaiteurs du couvent. Tout récemment M. Prudhomme, successeur de M. Pilot, a prouvé, également par d'excellentes raisons, qu'on avait bien fouillé au bon endroit. Les Dauphinois étaient donc comme l'âne de Buridan, lorsqu'on apprit que l'abbé Ravaille, curé de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, avait offert au musée de Rodez l'os du bras droit de Bayard, accompagné de tous les certificats nécessaires pour prouver sa commune origine avec les ossements de l'église Saint-André, et que les médecins de Rodez *avaient reconnu que cet os était celui d'une jeune fille*.

Renseignement pris (*Petite Revue dauphinoise*, juillet-août 1891, p. 42), cette relique n'est qu'une petite section du bras du héros et il paraît difficile qu'on puisse s'en servir pour étayer une attribution, mais M. Gustave Vallier, à Grenoble, possède aussi un des os du bras de Bayard, avec une déclaration authentique délivrée par le baron d'Haussy, préfet de l'Isère, lors de la translation de 1822.

Cet os a-t-il appartenu à une jeune fille ? Cela doit être facile à reconnaître par les médecins de Grenoble, puisque les médecins de Rodez ont cru pouvoir se prononcer d'après un menu fragment.

En tout cas, même si cet os avait appartenu à un homme, on pourrait supposer qu'il provient d'un moine ou de tout autre personnage, car la cérémonie de 1822 s'est faite dans de telles conditions qu'on est en droit d'admettre toutes les supercheries et toutes les erreurs. Il serait donc très intéressant qu'on fît, comme on en a, paraît-il, l'intention, de nouvelles fouilles dans le sol du couvent des Minimes de la Plaine (1). »

Nous ignorons si, depuis la publication de cet article, de nouvelles recherches ont été pratiquées.

ECHOS DE PARTOUT

—

Les nouvelles fouilles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Le 10 novembre, à 3 heures, les fouilles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet entreprises, il y a un mois, ont été reprises sous la présidence de M. l'abbé Guéneau, curé de la paroisse et de MM. Lapeyrade, Lescure, Delaunay, vicaires ; de M. Perrin, président de la Montagne-Sainte-Geneviève ; de l'abbé Daix, archiviste du diocèse ; de M. Sellier, du Musée Carnavalet ; Toulouze, collaborateur de la « Revue Archéologique » ; le Docteur Cabanès, etc., etc.

Le procès-verbal suivant a été dressé à la sacristie :

(1) *Intermédiaire*, 1892, p. 60-61,

« L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le mercredi neuf novembre, de nouvelles fouilles ont été faites dans le caveau de l'Eglise Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sous la chapelle dite de Charles-Lebrun (Saint-Charles). On sait que Charles Lebrun et sa mère ont été enterrés dans cette même chapelle.

On a constaté les traces de scellement de tiges de fer, sur lesquelles reposaient les cercueils de plomb (probablement enlevés pendant la Révolution); quelques débris de planches de cercueil.

Les ossements gisaient épars dans le caveau ; ils représentent les restes de plus de deux personnes certainement.

Dans la chapelle du Cœur sacré de Marie, on a trouvé un cercueil portant, en caractères majuscules, sous une deuxième enveloppe de plomb, l'inscription suivante : *Jean Bap. de Santeuil.*

On sait que les restes de Santeuil y avaient été apportés en 1818 avec son épitaphe, rédigée par Rollin. (*La Paix.*)

Le don d'un savant.

M. le docteur Calmette vient de faire don à l'institut Pasteur qu'il dirige à Lille, de 250.000 francs, représentant les bénéfices réalisés dans les distilleries de Seclin par une de ses inventions, qui permet de supprimer l'emploi des malts et des acides dans la fabrication de l'alcool et d'obtenir le rendement le plus élevé.

(*Lyon médical.*)

Médecin océanographe (?).

On annonce de Trieste la mort, à l'âge de quatre-vingts ans, du docteur de Silck, qui accompagna l'archiduc Maximilien au Mexique comme médecin particulier, et dirigea pendant longtemps le service de santé dans la marine austro-hongroise. Le défunt est l'auteur d'une océanographie très estimée. (*L'Eclair.*)

Le Médecin de Dumas fils. — Le docteur Gruby.

Le docteur Gruby est mort hier de vieillesse autant que d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. Ce fut un brave homme et un homme de bien. Il fut le médecin de Chopin, de Dumas fils et autres grands hommes de ce temps. Il fut surtout leur ami.

(*Le Journal.*)

Le docteur Gruby, de Paris, vient de mourir à l'âge de 88 ans. D'origine hongroise, Gruby avait fait ses études médicales à Vienne, puis avait exercé la médecine dans cette ville et à Londres avant de se fixer définitivement à Paris. Ce confrère était d'une originalité excessive et cette originalité n'était sans doute pas la moindre des raisons auxquelles il devait une magnifique clientèle.

(*La France médicale.*)

Petits renseignements.

Droit d'entrée à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris.

Depuis le 16 novembre dernier, la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris n'est ouverte qu'aux porteurs d'une carte prouvant qu'ils sont inscrits sur le registre d'immatriculation de la Fa-

culté. Or le coût de cette carte étant de 30 fr., il s'ensuit que le droit d'entrée à la bibliothèque sera désormais de 30 fr. Nous avons tout lieu d'espérer que cette mesure n'est que transitoire.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

—

Réponses.

Le chapitre du nez (V, 289, 353). — D'après Hutchison, le nez aplati et cassé par le milieu serait un signe de syphilis héréditaire. Ce sont ces nez *effondrés* qui, dans le public, portent le nom de nez « *en pied de marmite* ».

N'observe-t-on pas chez les goutteux, aux ailes du nez comme au pavillon de l'oreille, des tophus ?

Se rattache également à ce chapitre que vous avez ouvert, mon cher confrère : Quelle est la valeur des démangeaisons du nez chez les enfants dans le diagnostic des maladies vermineuses ? Signe très populaire, auquel certains praticiens attribuent de la valeur. Le fait est que souvent les enfants porteurs de *lombrics* éprouvent du prurit nasal. Certaines femmes prévoient l'*apparition des règles* à la sensation d'un intense prurit nasal, de même que chez l'homme la puberté est souvent annoncée par des *épistaxis* répétées. (*Progrès médical*,1887, septembre.)

Le Dr Isch-Wall a attiré l'attention sur la relation d'évolution qui existe entre le développement des organes génitaux externes et celui du nez. Les matrones attachent encore de l'importance à la longueur du nez chez les enfants.

Les migraineux, les arthritiques ont des épistaxis, qui disparaissent à l'âge où apparaissent les accidents arthritiques : hémorrhoïdes et migraines.

Beau a signalé l'*insensibilité au chatouillement* dans *l'intoxication saturnine* (*Archives générales de médecine*, janvier 1848).

Chez les cardiaques, le nez présente souvent une congestion des capillaires variqueux. Enfin Briquet (*Traité de l'hystérie*) donne comme symptôme important l'anesthésie d'une seule narine, anesthésie qui aboutit à l'absence du réflexe éternuement et parallèle à l'anesthésie pharyngée.

La punaisie des camards est connue. Une actrice du Théâtre Français atteinte de cet ozène, bien que douée par la nature d'un nez d'une forme très coquette, était la terreur de ses camarades, quand les nécessités de certains rôles forçaient le jeune premier à s'approcher très près du visage de l'actrice. Les spécialistes savent combien souvent cette affection est longue et désespérante à guérir.

Les vieux cliniciens attachent une grande valeur, dans l'hydrocéphalie (méningite), à l'écoulement abondant de sérosité par les narines, signe de guérison. Les mères s'inquiètent encore de la disparition de cet écoulement comme d'un pronostic fâcheux. Paragraphe de l'histoire des métastases à signaler. Voilà toute une séméiologie du nez qui est certainement encore loin d'être complète.

Comme curiosités physiologiques, on peut signaler les personnes

dont le nez, comme les oreilles, est mobile à volonté et d'autres atteintes de *rhinolithes.* Chez certains mimes japonais, le nez est si mobile que plusieurs arrivent à faire toucher l'extrémité du nez avec le menton. Cette mobilité du nez est certainement atavique.

Il existe évidemment un rapport entre le volume des organes génitaux et celui du nez et c'est, je crois, à cela qu'il faut penser dans le cas de Cyrano de Bergerac, question posée par un de vos correspondants. Tardieu cite, dans son étude sur les Attentats aux mœurs, des cas où le volume des organes génitaux empêchait le coït normal et il engageait le prévenu à se livrer à des rapports avec des animaux. Nous avons tous plus ou moins reçu des confidences de malades qui, extraordinairement doués au point de vue génital, avaient les plus grandes difficultés à trouver.. chaussure à leur pied.

Je possède une caricature chinoise du XVIe siècle, qui illustre le burlesque malheur d'un homme trop bien doué, qui erre lamentablement sans pouvoir satisfaire ses désirs. *Rien de trop* pourrait être la moralité en conclusion de ces illustrations, qui certainement prennent leur point de départ dans une particularité du développement anormal du système génital externe.

Quant à la longueur du nez, il ne faut pas oublier l'exemple d'Erasme, l'auteur de l'*Eloge de la Folie*, qui, si l'on en juge par son portrait attribué à Holbein (Musée du Louvre), était remarquablement doué à ce point de vue.

Parmi les personnages célèbres pourvus incontestablement d'un grand nez, je crois que Michel Wolgemut, dont Albert Dürer nous a laissé un portrait, La Fontaine, Fénelon et Wagner ne doivent pas être omis.

Le nez camard, volumineux, dévié, est souvent un signe de scrofule. A ce titre, parler du nez serait une particularité des lymphatiques.

Et sa voix doit *user son nez* plus que sa bouche

du poète, doit s'appliquer à un polypeux, dont la voix nasille hygrométriquement et au maximum par les temps humides.

Quant à ...... l'affreuse compagnonne,
Dont la barbe fleurit et dont *le nez trognonne*,

c'est évidemment une arthritique, atteinte d'hypertrophie et d'acné de la face. Peut-être s'y joint-il un peu d'alcoolisme : la *congestion du nez* chez les alcooliques est un fait catalogué par la science.

Mais quelle est la valeur des nez déviés, tordus ? Faut-il y voir, comme pour les déformations de l'oreille, un signe de dégénérescence ? L'application du forceps, les chutes pendant l'enfance doivent être incriminées, pour une certaine part, dans de semblables déformations.

Quoi qu'il en soit, la séméiologie psychologique et pathologique du nez est encore loin d'être faite. Espérons que les érudits collaborateurs de la *Chronique médicale* vont nous apporter des documents aussi nombreux que précieux, qui serviront de base au futur confrère, auquel est réservé la gloire de nous donner la monographie médico-littéraire complète du nez. Dr MICHAUT.

— Pourrait-on m'aider à retrouver une série d'articles, parus dans la *Lecture*, si j'ai bon souvenir, il y a 2 ou 3 ans, sous la signature

J. Leclercq (?),sur le *Nez des artistes* ? Je les ai cherchés vainement et commence à désespérer.

THANK YOU.

— Les nez difformes doivent rarement nécessiter une opération plastique dans le genre de celle que vous rapportez ; aussi crois-je intéressant de vous en signaler une, qui a été pratiquée autrefois par Blandin et qui a été rapportée par le professeur Richet dans son *Traité pratique d'anatomie médico-chirurgicale* (2e édition,1838, p. 293).

Dr L.-H. PETIT.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442, 571, 632 ; V, 147, 298). — Le Dr Vigouroux a publié, dans le *Journal d'Hygiène*, de très nombreux proverbes médicaux espagnols, avec commentaires détaillés.

Mon ami Félix Brémond, avec sa verve originale, commente dans chaque numéro du *Journal de la Santé* un proverbe médical généralement peu connu.

Enfin votre serviteur, à part son volume terminé : *Proverbes sur la médecine et les médecins*, a donné plusieurs séries de proverbes sur la grossesse, l'accouchement, les seins, le lait et l'allaitement, dans ses différents ouvrages.

Dr WITKOWSKI.

— M. Lorédan Larchey me signale le proverbe médical suivant, qu'il n'a pas voulu — et pour cause — introduire dans son livre intitulé : *Nos vieux Proverbes* (Paris, 1886). Il l'a relevé dans le *Recueil de sentences notables, dicts et dictons communs, adages, proverbes et refrains, la plupart traduits de latin, italien et espagnol*, par Gabriel Meurier (Anvers, 1568) :

Qui bien dort, pisse et crolle
N'a mestier de maistre Nicolle.

Le « maistre Nicolle » dont il est question dans ce proverbe est l'auteur de cette fameuse Pharmacopée latine qui fut, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe, l'unique *Codex* des apothicaires. J'en ai publié, en 1896, une traduction française du XIVe siècle, sous le titre de l'*Antidotaire Nicolas*, qui commence par ces mots : « *Maistre Nicolas*, par la prière de ses deciples practiciens, escrit cest livre.. ».

« Maistre Nicolle » et « Maistre Nicolas » sont une seule et même personne.

Quant au proverbe, il doit, d'après M. Larchey, remonter au temps de l'*Antidotaire Nicolas*, c'est-à-dire au XIVe siècle. On y remarque le mot *crolle*, du verbe *croller*, sur le sens duquel les auteurs ne sont pas d'accord.

Godefroy, qui a introduit notre proverbe dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (t. II, p. 382, Paris, 1883), dit qu'au cas particulier, *croller* doit être pris « dans un sens obscène, comme le mot branler ».

D'un autre côté, M. Antoine Thomas, professeur de philologie romane à la Sorbonne, qui a étudié ce mot, à propos de sa forme *croiler*, dans le journal *Romania* (t. XXII, p. 560, 1893), dit, avec Littré, qu'il signifie « fienter, se vider par le bas », en termes de fau-

connerie. Godefroy s'est donc trompé grossièrement en lui attribuant un sens obscène.

Au reste, si ce mot avait le sens obscène susdit, le proverbe serait faux, car l'enfant ne fait pas encore et le vieillard ne fait plus ce que dit Godefroy, tandis qu'avec le sens *cacare*, notre proverbe s'applique à tous les âges.

Donc, qui bien dort, pisse et... fiente, n'a point affaire au *Codex* : telle est, ce me semble, la traduction de ce vieux proverbe en français moderne.

Dr DORVEAUX.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

NOVEMBRE.

5 novembre 1707. — *Mort de Denis Dodart.*

Denis Dodart, né à Paris en 1634, étudia d'abord pour le barreau, mais s'adonna bientôt à la médecine. Il mérita, dès l'âge de vingt-cinq ans, d'être appelé par Gui Patin *un prodige de sagesse et de Science*; il fut reçu docteur à la fin de l'année 1660. Il devint médecin de la Duchesse de Longueville, de la princesse de Conti et enfin du roi Louis XIV (1). En 1673,il entra à l'Académie des Sciences, où l'appelaient ses connaissances étendues en botanique. Ce fut un des membres les plus éminents de cette illustre compagnie. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, publiés en 1676, témoignent d'une originalité et d'une puissance d'observation vraiment remarquables (2). Il faut aussi savoir gré à Dodart d'avoir proclamé, un des premiers, l'efficacité de l'inoculation, contestée alors par les médecins.

Denis Dodart fit à Versailles, le 8 mai 1707, son testament. M. Etienne Charavay a eu la bonne fortune d'en retrouver l'original et, après lui, nous le publions (3), à cause des détails qu'il donne sur le caractère de ce savant et sur les mœurs du XVIIe siècle.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

C'est icy mon testament de dernière volonté.

Je désire estre enterré au plus bas de l'église de la parroisse sur laquelle je mourray.

Je désire aussy que mes obsèques soient notablement au-dessous de la médiocrité du rang que je tiens dans le monde, et qu'on donne à de pauvres honteux l'épargne qu'on pourra faire dans cette veüe sur cette dépense.

Je veux qu'aussy tost après mon décès, on en donne avis à mes

(1) Le Régent refusa de se mêler du choix du premier Médecin du Roi. Chirac, ayant été éliminé comme étant le propre médecin du Régent ; *Boudin*, pour les insolens propos qu'il avoit tenus contre lui, à la mort du Duc de Bourgogne, la place fut donnée à Dodard. (*La Place*, mélanges de littérature, t. I.)

(2) Cf. L'*Ancienne Académie des Sciences*, par Alfred Maury. Paris, Didier, 1864, p. 18.

(3) Primitivement, cette pièce a paru dans la *Revue des documents historiques*, 4e année, p. 62 et suivantes.

parents et à mes amys et sur tout aux Ecclésiastiques et aux Religieux de ma connoissance, me recommandant à leurs prières, et particulièrement au Saint-Sacrifice de la Messe et nommément aux Religieuses de Port-Royal des Champs, aux Carmélites du grand couvent de Paris et aux Religieuses Bénédictines de Montargis, et par des billets imprimés du plus petit volume.

Aiant depuis une longue suite d'années donné l'aumône selon mon petit pouvoir et aiant depuis quelques années fait des pertes qui n'iront à guère moins de trente mille livres, à moins de quelque ressource que je n'ay pas lieu de prévoir, je n'ai pas crû devoir engager mes héritiers à des distributions de sommes considérables, et d'autant plus que je connois mes enfants sensibles aux besoins du prochain et portés à donner l'aumône de leur propre mouvement. Ainsy, j'ay crû pouvoir me contenter de ce qui suit à cet égard dans le présent testament.

J'ordonne qu'on distribue aussy tost après ma mort au Curé de ma Parroisse et à mon Confesseur, tant à Paris qu'à Versaillles, à chacun cinquante livres et pour en disposer selon qu'ils trouvent le plus à propos selon l'ordre de la charité en œuvres pieuses, les suppliant de se souvenir de moy au Saint Autel, selon la conoissance qu'ils ont de mes besoins.

J'ordonne aussy cinquante francs pour les Religieuses de Port-Royal des Champs, me recommandant à leurs prières avec une extrême confiance et surtout au Saint-Sacrifice de la Messe et dans les assistances au très Saint-Sacrement de l'Autel.

Pour prévenir toutes les difficultés qui pourroient survenir entre mes très chers enfants après mon décès au suject du partage des biens de ma succession, désirant de tout mon cœur entretenir l'union entre eux, et donner à chacun d'eux, selon la connoissance que j'ai de leur estat, de leur disposition et de leur besoins.

Je donne et lègue à ma fille, tant pour ses droits successifs dans les biens maternels que pour ce qui luy peut revenir dans les miens la maison qui m'appartient, size rue Sainte Croix de la Bretonnerie, à Paris ; plus un contract de sept cent livres de rente, au principal de quatorze mille livres, sur le mesme hostel de ville ; plus un tiers dans l'intérest que j'ay en la navigation nouvelle de la Seine, depuis Nogent-sur-Seine jusque à Troyes en Champagne, et des sommes que j'ay avancées, intérest, fruits, profits et revenus ; plus un tiers dans la somme des deniers avancés par moy pour la régie de la dite navigation, et conséquemment un tiers dans les intérests escheüs et à échoir de ce qui me doit un jour revenir de ces deux sortes d'avances, si l'affaire réussit au profit des associés ; plus outre ce tiers toute la part que j'ai acquise dans les droits des créanciers de feu Monseigneur le Duc de Rohanès sur ce qui doit revenir à sa succession tant pour la part qu'il a dans la Société que pour les droits qui lui doivent revenir en qualité d'autheur et protecteur de l'entreprise, cette acquisition faite par moy moïennant quatre cents livres dans la somme de dix mille livres pour laquelle le fonds des créanciers a esté adjugé à l'enchère, la dite adjudication homologuée avec les créanciers refusants, laquelle somme de quatre cents livres je donne et lègue entière à ma fille avec tout ce qui en doit revenir à ma succession ; plus je donne et lègue à ma fille tout ce qui me sera deu au jour de ma

mort de la gratification réglée par le Roy pour la place que j'occupe dans l'Académie Royale des Sciences ; plus toute la batterie de cuisine qui se trouvera chez moy à Paris, à Versailles ou à Fontaibleau ; plus tout le linge tant de table que pour les licts ; plus la moitié de la vaisselle d'argent et de ce qui pourra s'y trouver d'argent monnoié : plus ce qui se trouvera dans la petite chambre haute de mon appartement à l'hostel de Conty, rue des Poulies dans laquelle ma fille couche, sçavoir un lict de trois pieds ou trois pieds et demy de large à housse de serge d'Aumale verte, une table de bois véné à colonnes torses, un cabinet de bois semblable sur colonnes torses, un miroir de vingt-huit pouces de glace ou environ en bordure scultée dorée, quelques chaises tournées et autres meubles ; plus quelques livres de piété et d'histoire imprimés dont je joindray le mémoire à mon présent testament.

Et pour le surplus de touts mes autres biens de quelque nature qu'ils soient après mes dettes payées et mes legs acquittés, je les donne et lègue à mon fils que j'institue pour cet effect mon légataire universel, à la charge que les cinq mille livres que je luy dois de reste de plus grande somme qu'il m'a prestée par contract de rente demeureront confuses dans le legs universel, sans que l'acquit de la dite somme de cinq mille livres, en tout ou en partie, en cas que j'y puisse parvenir avant mort, comme je le désirerois, puisse préjudicier à l'universalité du dit legs ; ce legs universel à luy faict par moy soussigné, tant pour demeurer quitte de ses droits successifs dans les biens maternels que pour ce qui luy peut revenir dans les miens, outre les vint mille livres que je luy ay donnés par son premier contract de mariage ; sçavoir par dessus ces vint mille livres quatre cents livres de rente à moy deüe sur l'hostel de ville de Paris, au principal de huit mille livres ; plus trois cents cinquante livres de rente sur la succession de Me Philippes Boulant de Parisis ; plus cent francs de rente sur Maistre... de Jouy, procureur en Parlement, et Damoiselle, veuve de feu M. Louys Prieur, procureur en Parlement, et tout ce qui se trouvera m'estre deü soit par contract de rente, soit par sentence portant condamnation d'intérests ; plus les deux tiers de l'intérest que j'ay dans la nouvelle navigation de Seyne et des sommes que j'ay avancées, intérests, fruicts, profits et revenus, tant du fonds des travaux que de la régie, aïant disposé au profit de ma fille tant du tiers restant que de la totalité de ce qui m'appartient comme estant pour ma part aux droits des créanciers de feu Monseigneur le duc de Rohanès ; plus toutes les années des appointements qui se trouveront m'estre deüs dans la maison de S. A. S. Monseigneur le prince de Conty et ce qui se trouvera écheü de la dernière au jour de ma mort ; plus tout ce qui me sera deu d'appointements dans la maison de S. A. S. Madame la Princesse Douairière de Conty, et généralement tout ce qui m'est deu de sommes mobiliaires par obligation, billets, promesses, ou testament, transports donation, ou à tel autre titre que ce puisse estre ; plus ma Bibliothèque comprenant tout ce que j'ay de livres latins ou grecs, imprimés ou manuscripts, et tous les livres françois qui traittent de science et d'histoire, excepté seulement ceux que j'ay destinés à ma fille dans le legs cy-dessus et qui seront cy-après désignés nommément ; plus la moitié de ce qui se trouvera chez moi de vaisselle d'argent et de ce qui s'y pourra trouver d'argent

monnoïë ; plus tout ce qui se trouvera chez moy de meubles à moy appartenants, à Paris, à Versailles et à Fontainebleau, excepté ceux que j'ay légués à ma fille cy-dessus et ceux que je déclareray cy-après luy appartenir.

Je donne à ma sœur Le Cousturier ma montre sonante a boiste d'or qui m'a esté donée par feüe Mademoiselle de Vertus.

Je veux et entens que l'on païe entière à chacun de mes domestiques tant de Paris que de Versailles l'année de ses gages dans laquelle je mourray. Je comprens dans ce nombre Madame Tiphaine pour la gratification annuelle que je luy païe au lieu de gages, en considération des services qu'elle me rend et de ceux qu'elle a rendus autrefois à ma fille pour son éducation et son instruction, à quoy je joins cinq cents livres une fois payées, de laquelle somme de cinq cents livres je m'asseure que ma fille voudra bien luy païer la moitié pour soulager d'autant mon fils sur cet article, et ma petite monstre boiste d'argent.

Je déclare que je ne dois rien de considérable qu'à Monsieur Morin docteur en médecine, retiré à Saint-Victor, à Paris, mon amy (1), qui m'a presté généreusement et sans intérest une somme de dix sept cents livres, que j'espère lui païer incessamment, sy Dieu me conserve encore deux ans de vie. Je ne croy pas qu'on trouve guère d'autres detes après celle-là que l'année courante de mes quatre ou cinq domestiques, quelques fournitures d'écurie et d'équipages, quelques réparations et quelques parcelles de rente deües par feu mon frère à ma sœur et à un des cousins du Bois Hermite en Gasgogne de qui je n'ay nulles nouvelles, desquelles rentes je me suis chargé en acquérant de feu mon frère la moitié de la maison de Paris cy-dessus mentionée, et environ quatre francs de rente que je dois à un nommé Marin Porte chaize et à une mineure à cause d'un petit fonds que j'ay esté obligé de prendre à Stors près de l'Isl'Adam pour dédommager mes enfants de partie d'une somme de mille francs deue à la succession de feu Monsieur Boulant, ayeul de mes enfants, par le nommé Tavaut.

Je déclare que tous les livres françois, reliés en marroquin rouge du Levant, qui se trouveront dans ma Bibliothèque, sont à ma fille luy aïant esté donnés par feüe Mademoiselle de Vertus, que le meuble de petit damas, lict, chaises, lit de repos, chaises de tapisserie, fauteuils, tabourets, canapé, écrans, table de marqueterie, tapisserie brocatelle de Flandres, porcelaines, grand cabinet d'ébène et toutes garnitures de cheminées et cabinets et toutes autres garnitures comme images, miniatures, quadres, sentences embordurées, qui se trouveront dans la grande chambre et cabinet attenant, mesme mon portraict, original de la main de M. Jouanet l'aisné fait en dernier lieu, le portrait de Madame la Marquise d'Urfé, deux petits païsages avec ses 2 filles, plus deux chandeliers d'argent ciselé, la

(1) Louis Morin, né au Mans, le 11 juillet 1636, fut médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Sa bienfaisance et sa générosité étaient proverbiales. Il avait coutume, nous dit Fontenelle, de verser le montant de son traitement dans le tronc de l'hospice. On le força d'accepter la place de médecin particulier de Mademoiselle de Guise. Après la mort de cette dame, il se retira à l'abbaye de Saint-Victor, ce qui le fit surnommer *Morin de Saint-Victor*. Ami intime de Dodart, il succéda à ce dernier comme pensionnaire de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris le 1er mars 1715. Le testament de Dodart prouve une fois de plus la générosité de Louis Morin. (E.C.

pendule de Masson, sa montre à spirale et boiste d'or et une autre petite montre à boiste d'or, luy appartiennent en propre, pour avoir esté acquis par elle de ses épargnes, ou à elle donnés en présent, ou par elle faits de sa main, comme tous les ouvrages de tapisserie et petit point, qui ont mesme touts esté garnys à ses dépens, que s'il se trouve que j'y aie contribué, soit au meuble, soit à la pendule, c'est peu de chose que je luy ay donné en présent et que je luy donne et lègue, en tant que besoin seroit, par ce testament. J'excepte de ce qui est dans le cabinet attenant la grande chambre de ma fille une pièce de tapisserie verdure très fine que je veulx estre remise avec le reste de la tenture, qui fait partie du legs universel.

Je déclare enfin ma fille quitte de toutes pensions, entretien, logement, comme je le suis vers elle des revenus de ses biens maternels et de ses avances, suivant l'acte que j'ay passé avec elle par devant M. Le Fèvre, nottaire, le trente d'avril dernier.

Je recommande à mes enfants une veuve très pauvre et très vieille, nommée Jeanne Grizel, jadis servante de ma mère. Je les exhorte à luy continüer l'aumone que je luy fay d'un escu par mois, c'est-à-dire de soixante sols, le reste de ses jours. M. le Maistre dira où loge celte pauvre veuve.

Je leur recommande aussy le dit sieur le Maistre, l'une de mes plus anciennes connoissances, comme très vieil et très pauvre. Je luy donne tous les mois un peu plus d'un escu. Il est capable de plusieurs petits services et s'acquite bien d'une commission.

Je remets à mon cousin du Bois, ecclésiastique à Pontoise, ce qui se trouvera m'estre deü de reste par la succession de feu Guillaume du Bois, advocat, son père, et je luy fay cette remise pour de bonnes raisons, ainsy qu'à M. d'Aspremont, ce qu'il se trouvera me devoir par quelques billets que je n'ay pas sous la main pour les luy rendre en compensation de quelques avances qu'il a faites pour moi et en reconnoissance des offices et de l'amitié dont je suis redevable.

Sy je meurs avant d'avoir païé à la succession de feu Monsieur le comte de Brienne, cy devant secrétaire d'Etat pour les affaires estrangères, cent quatre vint livres que mon Directeur a jugé sur mon exposé, luy estre deües, et sans avoir payé à la succession de feue Mademoiselle de Vertus ce que je luy doy par un billet ou mémoire qu'on doit trouver dans le tiroir à gauche sur mon bureau à Paris où je l'ai cherché inutilement, n'aïant pas eu le loisir de feuilleter les liasses de mémoires de l'exécution testamentaire. J'en charge mon fils en qualité de mon légataire universel. S'il ne trouve pas le mémoire ou billet en question parmy les papiers de l'exécution testamentaire il trouvera attaché à ce testament un mémoire que j'ay consulté, suivant lequel je ne devrois que trente livres tournois, mais examinant le fait plus à la rigueur depuis la consultation, cela pourroit aller à cent cinquante livres ou plus. J'entens donc que mon fils consulte Monsieur Boileau sur ce plus et qu'il suive son avis pour la décharge de ma conscience sur laquelle je ne veux rien laisser de douteux.

Je ne doute pas que ma fille n'assure à Madame Tiphaine une pension viagère sur son bien, en cas de prédécès de ma fille. Cette bonne fille la mérite pour les services qu'elle luy a rendus durant

sa tendre jeunesse avec tant de désintéressement et d'amitié, tant en son éducation que depuis dans ses fréquentes et violentes maladies, et d'ailleurs les pertes qu'elle a souffertes exigent sur tout de ma fille de ne l'abandonner jamais. Je la recommande aussy à mon fils.

Je révoque tous les testaments que j'ay faits avant celuy cy.

Je nomme pour exécuteur du présent testament, conjointement avec mes chers enfants, Monsieur Brisset, advocat au Parlement, mon amy, que je supplie, par toute l'amitié dont il m'a honoré durant ma vie, d'accepter cette commission et un présent de valeur de trois cents livres pour marque de ma reconnoissance très humble. Je ne puis mieux témoigner l'estime que je fay de sa probité et de sa capacité que par la prière très humble que je luy fay d'aider en cette occasion mes enfants de sa conduite et de ses conseils dans l'exécution de ma dernière volonté. Je luy joindrois Monsieur Boileau, chanoine de Saint-Honoré, s'il m'estoit permis d'appliquer à des affaires temporelles un ecclésiastique aussy appliqué aux devoirs de son charactère, mais je le supplie au moins de vouloir bien y intervenir en la manière qu'il pourra, soit pour prévenir les difficultés, soit pour les résoudre, s'il en survenoit quelcune.

Après avoir disposé du bien temporel que Dieu m'a donné, il ne me reste qu'à exhorter mes très chers enfants à vivre dans la paix qui a toujours régné dans notre petite famille depuis près de cent ans qu'elle est établie à Paris. Pour la conserver et la confirmer de plus en plus je leur conseille de se prévenir l'un l'autre par des offices mutuels d'amitié, de confiance et de charité. Sy malgré tous mes soins et toutes précautions il survenoit entre eux quelque occasion de se disputer quelque chose l'un à l'autre, j'exige d'eux, par tout ce qu'ils doivent à la mémoire d'un Père qui leur a donné tant de marques d'amitié dans le soin qu'il a pris de leur procurer une éducation chrestienne et de leur laisser le nécessaire de leur estat, de régler tous leurs différents par l'entremise de leurs amys communs les plus intelligents et les plus vertueux.

Je les recommande touts deux, avec toute l'instance qui me peut estre permise et avec le profond respect que je dois, à S. A. S. Madame la Princesse de Conty (1), qui m'a donné en tant doccasions tant de marques de bonté et tant de protection, et à LL. AA. SS. Monseigneur et Madame la Princesse de Conty, et surtout je leur recommande ma fille qui a moins l'honnenr d'estre connue d'eux que mon fils, qui se trouve naturellement et par luy mesme sous leur protection par les services qu'il a eu l'honneur de rendre jusqu'à présent dans les deux maisons. Je les recommande l'un et l'autre à toutes les personnes qui m'ont honoré des marques d'une bonté particulière et sur tout à Monseigneur le Pelletier, Ministre d'Estat, à Monseigneur le Premier Président au Parlement de Paris, à Monseigneur le Premier Président du Grand Conseil et à Madame la Première Présidente, à Monsieur l'abbé Bignon, à M. le Pelletier, conseiller d'Estat ordinaire, à M. et à Madame d'Argouges de Rane, à Monsieur d'Aguessau, Conseiller d'Estat ordinaire, à Monseigneur le Procureur général, à M. d'Aguesscau de Val-Joüan, Con-

(1) La princesse de Conty fut fort affligée de la perte de M. Dodart : « Quel sens, lui dit le roi, y a-t-il à pleurer son médecin et son domestique ? — Ce n'est ni mon médecin, ni mon domestique que je pleure, mais mon ami, » répondit-elle.

seiller au Parlement, à Messieurs le Wain père et fils, à Messieurs Portail père et fils, et à touts ceux que je puis appeler mes amys sans manquer à ce que je leur dois, et nommément à Monsieur Boileau, Chanoine de Saint-Honoré, pour lequel mes enfants ont touts deux un respect égal. Enfin je les recommande l'un à l'autre dans la confiance que j'ay que mon fils vivra avec ma fille de sorte qu'il ne la mettra jamais dans la nécessité de chercher dans le cours de la vie des appuys et des consolations estrangères, et que ma fille vivra avec mon fils de manière qu'elle ne luy donnera jamais d'occasion de manquer de confiance en son amitié.

Après cela je n'ay plus qu'à demander à Dieu, ce que je luy ay toujours demandé pour eux comme pour moy, la paix au moins intérieure, et le nécessaire de la vie (1) ou la force de porter le faix de la pauvreté s'il lui plaisait de nous y réduire, mais sur tout et infiniment plus son amour et sa miséricorde, tant pour cette vie que pour l'autre. Fait à Versailles et signé ce huit may MVII^{c} sept, ce testament compris en huit pages.

DODART.

J'avois cacheté ce testament ; en le rouvrant pour le revoir sur un doute de quelque obmission un accident imprévu a causé cette déchirure qui ne doit estre considérée que comme un cas fortuit qui ne préjudicie en rien à cet acte. Ce neuf may MVII^{c} sept.

DODART.

Mon intention est que pour éviter les formalités de justice et prévenir l'exaction de certains droits il soit fait un partage après ma mort entre mes enfants comme mes héritiers en conformité de mon testament, parce que sans cela ils seroient obligés de renoncer à ma succession et faire créer un curateur à ma succession vacante, avec qui il faudroit faire ordonner la délivrance de leur legs.

On abbrégera toutes ces longueurs en se présentant à Monsieur le Fèvre, notaire, qui sçait mes affaires et qui est très digne de la confiance de mes enfants par l'amitié qu'il me témoigne en toutes rencontres et par son extraordinaire capacité, et en luy déclarant que les parties sont convenüs ensemble de partager comm'il suit.

La dite pièce a été paraphée et signée lors de son ouverture, le 6 novembre 1707, par les notaires, par M. Brisset et par le fils et la fille du testateur. Voici maintenant une note jointe au testament.

Mémoire des livres que je laisse à ma fille outre ceux que j'ay déclaré lui appartenir par le don que Mademoiselle de Vertus luy en a fait et qu'on trouvera dans ma Bibliothèque.

---

(1) Dodart aurait pu écrire le *strict nécessaire*, car tout premier médecin du Roi qu'il fût, il avait les goûts les plus modestes et savait se contenter de peu. Voici comment il a conté sa façon de vivre pendant le Carême : le premier jour du Carême de 1677, il était âgé de 43 ans et il pesait 116 livres 1 once. Pendant tout le Carême, il continua de suivre les préceptes prescrits par l'Eglise du XIIe siècle. Il ne mangeait ni ne buvait avant six ou sept heures du soir. Sa nourriture était la plupart du temps végétale. Vers la fin du Carême il prenait seulement du pain et de l'eau. La veille de Pâques, il pesait 107 livres 12 onces, ayant perdu en 46 jours 8 livres 5 onces, c'est-à-dire la 14e partie de son poids primitif.

En reprenant le cours habituel de sa vie, il recouvra 4 livres en quatre jours. D'où Dodart conclut que huit ou neuf jours suffisent pour réparer les pertes causées par 46 jours d'abstinence. Dodart fit aussi plusieurs expériences sur la saignée, et le résultat fut que, chez une personne robuste et bien portante, la perte de 15 onces 480 gr). de sang peut être réparée en moins de cinq jours.

La vie des Saints de M. Baillet. Elle est entre les mains de ma fille.

Les Lettres de Saint Augustin en françois, 2 volumes fol., traduction de M. du Bois.

L'Histoire de France, in-12, de Mézeray, abrégé avec l'*Histoire des Gaulois* du mesme autheur.

Le Monde de Davity qui est à Versailles dans mon cabinet, tablette à gauche, in-fol., 4 ou 5 volumes.

Touts les in-12 françois qu'on trouvera dans mon cabinet à Versailles sur ma table, sur le bord de ma fenestre et dans les tablettes à gauche et à droite, et touts les in-8 françois qui sont au mesme lieu, hors ceux qui traittent des sciences.

Tous les petits écrits de dévotion reliés et non reliés que j'ay déposés partie chez M. d'Apremont à Versailles, partie dans le coffret que j'ay déposé chez ma fille et qui estoit à feüe sa mère.

Toutes les feuilles volantes reliées et non reliées en recueil ou non qui sont en françois, soit couchées sur le plancher au pied de la 3e armoire à gauche dans mon cabinet à Paris, soit à droite et à gauche de mon lict dans ma chambre à Paris, en pilé, en couverture, en liasse, en porte-cahiers ; touts ces imprimés ne convenant nullement à mon fils, j'entens touts les livres désignés dans les 5, 6, 7, 8 articles cy-dessus, hors ceux qui traittent des sciences et des arts qui pourroient estre meslés avec les livres de ces volumes dans les lieux désignés. Fait à Versailles le 9 may mil sept cents sept.

Dodart.

La pièce est paraphée par les mêmes personnages que la précédente.

Denis Dodart ne survécut pas longtemps à ce testament. Il mourut d'une fluxion de poitrine, le 5 novembre 1707, laissant une réputation, dont son fils, Claude-Jean-Baptiste, né en 1664, ne se montra pas indigne. Tournefort a donné le nom de *Dodartia orientalis* à une plante qu'il découvrit en Arménie dans les rochers de l'Ararat. Il est bon de noter aussi que Dodart avait projeté une *Histoire de la musique* qu'il ne put terminer. Il fit seulement paraître, en 1706, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, un travail fort curieux sous ce titre : *De la différence des tons de la parole et de la voix du chant, par rapport au récitatif, et par occasion des expressions de la musique antique et de la musique moderne.*

Le lendemain de la mort de Dodart, son fils et sa fille, ainsi que l'exécuteur testamentaire Brisset, déposèrent chez le notaire Lefèvre le testament ci-dessus publié, comme en fait foi l'acte suivant :

« Aujourd'huy est comparu par devant les notaires du Roy à Paris soussignez M. Alexandre Brisset, avocat au Parlement, demeurant à Paris, rue Quincanpoix, parroisse Saint-Nicolas des Champs, lequel en la présence de M. Claude-Jean-Batiste Dodart, conseiller du Roy, premier médecin de Monseigneur le duc de Bretagne, demeurant à Versailles, de présent à Paris et de demoiselle Marguerite-Angéliqne Dodart, fille majeure, demeurant à Paris rue des Poulies, à l'hostel de Conty, parroisse de Saint-Germain de l'Auxerrois, a par ces présentes déposé pour minute à Lefêvre, l'un des notaires soussignez, l'original du testament de deffunt Me Denis Dodart, de l'Accadémie Royale des Sciences, médecin ordinaire de Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse douairière de Conty, père des dit et demoiselle Dodart, escrit en un cahier de moyen papier,

dont les quatre premiers feuillets sont entièrement escrits et unze lignes sur le suivant, le surplus en blanc, daté de Versailles du huit may dernier, de luy signé, et commençant par ces mots : « Au nom du père, du fils et du Saint Esprit. C'est icy mon testament de dernière volonté. Je désire estre enterré, etc. »

A la seconde page verso le second mot de la vingt sixième ligne estrayé, les deux pénultièmes mots de la cinquième ligne du second feuillet recto, ainsy que le second mot de la vingt-huitième ligne sont rayez. Au mesme feuillet verso sont des ratures et interlignes aprouvez en marge, à la seconde ligne du troisième feuillet verso est un mot rayé et le mot, luy, mis en interligne, à la vingtième ligne un mot rayé et trois mots en interligne au-dessus, et encor le mot mon en interligne quatre lignes au-dessus, et en marge des pages il y a des renvoys paraphez du dit deffunt. Ensuite duquel testament est une observation du dit feu sieur Dodart qu'en ouvrant son testament pour le voir il en a déchiré le commencement des feuillets par accident ; laquelle déchirure est en travers et n'en dommage point l'escriture.

Plus et a pareillement déposé un mémoire de livres esnoncé audit testament, pareillement escrit et signé de la main dudit deffunt sieur Dodart, daté du neuf dudit mois de may dernier.

Pour desdites deux pièces délivrer les expéditions nécessaires, le dit feu sieur Dodart estant décédé le jour d'hier, par lequel testament le sieur Brisset est nommé exécuteur testamentaire conjointement avec les dits et demoiselle Dodart. Ce fait, les dites deux pièces ont esté paraphées ne varientur par les sieur Brisset et lesdits sieur et demoiselle Dodart et par les notaires soussignez. Ce fut fait et passé à Paris en l'estude de Lefèvre, l'un des notaires soussignez l'an mil sept cens sept, le sixième novembre après midy, et ont signé :

Brisset. Dodart. Dodart.
Hurel. Lefèvre.

Claude-Jean-Baptiste Dodart, qui a signé la pièce ci-dessus, avait été reçu docteur en médecine à Paris, le 13 décembre 1638. Il fut successivement médecin des dames de Saint-Cyr, des ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berry, et de la princesse de Conti. Il devint enfin premier médecin du roi Louis XV, et mourut d'apoplexie en 1730.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Curiosités de l'histoire des remèdes. — 1 vol. in-8 de 156 pages. — Prix : 2 fr. 50 ; Paris, Lamulle et Poisson.

Sous ce titre, M. le docteur Coulon, de Cambrai, vient de publier un très intéressant mémoire qui s'adresse aux gens du monde aussi bien qu'aux médecins.

Vingt-six chapitres constituent l'ensemble de ce remarquable travail rempli de citations, d'anecdotes et de curiosités médicales toutes plus attrayantes les unes que les autres.

L'auteur y passe successivement en revue : l'origine de l'art de reconnaître les remèdes ; les différents moyens curatifs employés chez les Indiens, les Egyptiens, les Mèdes, les Perses, les Chinois, les Grecs, les Romains et les Arabes.

Il nous fait connaître en même temps les grands génies qui ont le plus contribué à l'avancement de l'art de guérir, ainsi que les divers systèmes, les superstitions, les excentricités, qui ont favorisé ou enrayé les progrès de cet art depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Un chapitre particulièrement intéressant est consacré à la traduction de recettes du XIII[e] siècle, spécialement en usage dans le Cambrésis. Avec une patience digne des plus grands éloges, M. COULON a extrait d'un manuscrit en langue romane et appartenant à la bibliothèque de Cambrai, ces recettes toutes plus curieuses les unes que les autres. Les documents sont d'une rareté qui doit leur donner, aux yeux de tous, une valeur incontestable.

(*A suivre.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Rapports sur les questions proposées par le Comité organisateur du Congrès de Liége.— *De la création des Sanatoires et des stations climatiques à bon marché*, par M. le Docteur Jules Félix.

Résumé des communications particulières et mémoires déjà posés au Congrès de Liége. — *Die Hydrotherapie als Lehrgegenstand*, par le Docteur Wilhem Winternitz, in Wien.

Manuel pratique de l'examen de la vision au point de vue militaire, par le Docteur Alain-Piton. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Pour nos enfants, conseils d'hygiène physique et morale, par le Docteur Georges Petit. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 4, 1898. (*Sera analysé.*)

Manuel de travaux pratiques de micrographie médicale à l'usage des étudiants en pharmacie, par le Docteur G. Lasserre. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1898. (*Sera analysé.*)

Psychologie de l'instinct sexuel, par Joanny Roux. Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille à Paris. (*Sera analysé.*)

Sesiones del Consejo superior d'higiene publica. Santiago de Chile, Imprenta nacional, Calle de la Moneda, n° 1455, 1898.

Boletin de higiene i demografia ; director, Docteur Alexandro del Rio. Santiago de Chile, Imprenta Cervantes, Bandera, 73, 1898.

Revista Chilena de higiene ; Director, Alexandro del Rio. Santiago de Chile, Imprenta Cervantès, Calle de la Bandera, numéro 46, 1898.

Des cures intercalaires de la syphilis aux eaux sulfureuses, par le Docteur Dresch, médecin consultant à Ax (Ariège). Paris, J.-B. Baillière et fils, Libraires-éditeurs, 19, rue Hautefeuille, 19, 1898.

De l'emploi du Protargol et en général des sels d'argent en thérapeutique oculaire, par le Docteur Ph. Valençon. Paris, Typographie A. Davy, 52, rue Madame, 1898.

(*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Mon cher ami,

Il y a eu une femme, médecin militaire dans l'armée française, en 1870, c'est Madame Rossetti. Vit-elle encore ? Je l'ignore, mais je l'ai bien connue, car elle fut ma collaboratrice à la *Revue de Littérature médicale*.

Salut et fraternité. Félix Brèmond.

Errata.

Paris, 10 novembre 1898.

Monsieur et cher Confrère.

Vous donnez souvent des nouvelles extraites des grands journaux — et sans indication de la date (1), ce qui ne permet pas de remonter à la source, éventuellement. Ces journaux sont souvent des « bouillons de culture » de nouvelles inexactes, par exemple le squelette du Dr Véron (p. 710 de votre dernier n°). Il ne s'agit pas du personnage, à moitié cabotin, dont vous voulez vous faire l'historien, mais d'Eugène Véron (2), ancien élève de l'Ecole normale, philosophe et critique distingué il y a 21 ou 30 ans..

Il est inexact de dire, comme l'assure le Dr Michaut (p. 707), que les Israëlites n'ont pas accès aux chaires de professeur en Allemagne. Aucune incapacité légale ne pèse plus sur eux depuis environ un demi-siècle. Mais il est arrivé souvent, et il peut arriver encore, que dans telle ou telle Université, le conseil académique s'abstienne de nommer *professeur ordinaire* tel ou tel *professeur extraordinaire* parce qu'il est juif, et que les anciens préjugés n'ont pas entièrement disparu. C'est alors affaire de mœurs, non pas de loi ni de règlement.

Bien à vous,

H. Gaidoz.

* * *

Marseille, 15 novembre 1898.

Mon cher Confrère,

Dans le numéro du 1er novembre (1898), de la *Chronique médicale*, vous donnez la mort de Magendie comme étant du 8 octobre. Le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre, donne la même date, et pourtant l'acte de décès que vous rapportez porte : « *Du* 8 *octobre* 1855, acte de décès de François Magendie....... décédé hier à deux heures. »

C'est donc le 7 et non le 8 octobre que serait mort l'illustre physiologiste.

Agréez, mon cher Confrère, mes meilleures salutations.

Dr Pluyette (de Marseille).

(1) A l'avenir, nous réparerons la lacune, dans la mesure du possible. (R).

(2) Eug. Véron faisait partie de la *Société d'Autopsie*, ce qui explique le legs macabre dont se sont égayés les journaux extra-médicaux. (R).

Le Propriétaire-Gérant: Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

5e ANNÉE. N° 24. 15 DÉCEMBRE 1898.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BIMENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *Dix francs* (12 fr. pour l'étranger) à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

Nos abonnés actuels seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part. Cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1899.

Les abonnés anciens ou nouveaux nous obligeraient de nous envoyer un mandat-carte de 10 francs, pour nous éviter les frais de recouvrement.

LES MÉDECINS IGNORÉS

Henry de Rochas d'Aiglun,

Par M. le colonel de Rochas d'Aiglun, Administrateur de l'Ecole Polytechnique.

M. le Dr Léon-Petit, dans un spirituel article qu'il a consacré aux « médecins du temps de Molière » (1), résume ainsi les conditions requises du jeune homme qui aspirait à entrer *in docto corpore*:

« On lui demandait d'abord son acte de baptême ; on exigeait de lui qu'il connût le grec et le latin, qu'il possédât Aristote sur le bout du doigt ; enfin il devait justifier de son diplôme de maître-ès-arts, quelque chose comme notre diplôme de bachelier-ès-lettres. Il était alors immatriculé sur les registres de la Faculté ; il suivait les cours, faits tous en latin. Les études duraient de 6 à 7 ans.

L'étudiant ou « philiatre » devenait d'abord bachelier, puis licencié en médecine. A partir de ce moment, il était médecin. Quoique

(1) *Revue scientifique*, 1er semestre 1890.

reçu par la Faculté, il n'avait pas encore le droit d'exercer la médecine. Ce droit, il ne pouvait le tenir que de l'autorité ecclésiastique. Le licencié, une fois ses études terminées, se rendait à l'archevéché, et là, tête nue, à genoux sur la pierre, il recevait des mains du Grand-Chancelier de l'Université, qui était généralement le Doyen du Chapitre de Notre-Dame, le droit d'exercer la médecine à Paris et par toute la terre : *Hic et ubique terrarum, in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen.* Le Doctorat n'était plus alors qu'une formalité à laquelle tous ne se soumettaient pas comme aujourd'hui... »

Ces conditions ne paraissent pas avoir été toujours nécessaires pour exercer la médecine à cette époque, et même pour arriver à l'une des plus hautes situations médicales, celle de « Médecin et Conseiller du Roy », par exemple; on en pourra juger par les quelques détails suivants, relatifs à la vie de Henry de Rochas, Seigneur d'Aiglun, qui fut successivement médecin de Gaston d'Orléans, de Louis XIII et de Louis XIV.

* * *

Henry de Rochas appartenait à une vieille famille provençale. Son grand-père, Antoine de Rochas, Seigneur d'Aiglun, testa à Valensolle, le 6 septembre 1559, instituant pour son héritier Elzéar, l'aîné des fils qu'il avait eus de sa seconde femme, Philippine de Sabran, à qui il assura une rente. Il donna une dot de 2000 florins (1) à sa fille Marguerite et légua 1000 florins à chacun de ses quatre autres fils majeurs et de ses deux fils mineurs. La clause relative à ces derniers mérite d'être citée textuellement, parce qu'elle montre combien sont fausses les idées qu'on se fait généralement de nos mœurs sous l'ancien régime.

« Item a légué à Gaspard et Pierre de Rouchas, mes enfants naturels et légitimes, la somme de 1000 florins pour un chacun d'eux quand sera à l'âge de 20 ans et non avant ; et outre sera tenu mondit héritier nourrir, chausser, vestir et entretenir bien honnestement lesdits Gaspard et Pierre jusqu'à ce qu'ils soient, un chascun à l'âge de vingt ans, et iceux faire aller à l'escole, leur faire suivre les estudes ou bien *leur faire apprendre tel art ou mestier qu'ils voudront*, le tout au propres couts et dépens de mondit héritier. »

Honoré de Rochas, l'un des fils majeurs d'Antoine, fut le père du médecin dont nous nous occupons ici. Après avoir été reçu dans l'ordre de Malte, il le quitta pour se convertir au protestantisme et s'attacher à la fortune de Henri de Navarre qu'il suivit dans toutes ses guerres. Quand Henri IV monta sur le trône de France, il récompensa son fidèle compagnon en le nommant Intendant Général des mines pour la Provence, charge qui, sur l'instigation de Sully, venait d'être créée dans plusieurs provinces.

Devenu sédentaire, Honoré de Rochas se hâta de se marier et

(1) Le florin équivalait à peu près à 16 francs de notre monnaie.

le 31 mars 1574, il épousait au château de Vachères, près de Forcalquier, Jehanne de Meyran, fille de Jehan de Meyran, baron de Vachères et de Marguerite de Glandevez.

Henry de Rochas, le seul enfant issu de ce mariage, raconte dans un de ses livres que son père s'occupa, pendant le reste de sa vie, des devoirs de sa charge, « faisant ouvrir diverses mines et travailler à icelles avec un notable soin, à quoi j'assistais d'autant plus volontiers que cette science convenait à la curiosité que j'avais déjà pour la médecine. Pendant cette agréable occupation, outre la pratique ordinaire du travail, je me faisais instruire en la théorie par des excellents maîtres allemands que nous avions fait venir exprès pour n'en avoir pu trouver en France d'assez capables. »

A la fin de l'an 1602, Henry se rendit dans les vallées vaudoises, situées sur le versant italien des Alpes entre les cours de la Doire et du Pô, pour y visiter plusieurs mines qu'on lui avait assuré être meilleures que celles de Provence.

Aussitôt que je fus arrivé sur les lieux, je reconnus bien à la couleur des terres et des roches qu'il y avait plusieurs mines d'or. C'est pourquoi je m'arrêtai dans la ville de Lucerne, au pied des grandes montagnes et me logeai dans une hostellerie dont le maître était malade, ce qui me donna une assez prompte et assez favorable accointance de son médecin qui le visitait chaque jour, avec lequel je discourais fort souvent de la richesse que ce pays-là contenait ; c'est pourquoi il me fit parler à l'un des plus considérables habitants de toutes ces contrées et qui était le plus savant en cette recherche, lequel, ne pouvant croire que je fus entendu en cette science à cause de mon jeune âge, ne faisait pas grand état de moi.

Néanmoins, à la prière de son médecin, il me bailla une pièce de mine qu'il savait bien ce qu'elle tenait de bon, qui était fort peu de chose, et voyant que j'en avais tiré tout ce qu'il prétendait, il commença de croire que nous pouvions nous aider l'un avec l'autre, parce qu'il ne savait épurer et avait de la peine d'en emporter quelque petite quantité en une ville fort éloignée de sa demeure, avec beaucoup de peine, de dépense et de péril, tellement qu'ils résolurent tous deux que je logerais chez le médecin qui nous avait fait connaître, lequel, n'ayant qu'un fils un peu plus âgé que moi, qui étudiait en médecine, je fus persuadé par le père de continuer le commencement que j'avais déjà dans cette science ; à quoi ce bon homme prit un grand soin, et, s'il faut dire, plus que pour son propre fils. Tellement que je m'y occupai toute l'année 1603 et 1604, (d'autant que notre associé ne m'employait que fort peu ; tant y a que mon bon hôte prit tant de peine après moi qu'enfin *il me fit passer comme les autres et ensuite m'introduisit aux visites avec tous les médecins des contrées voisines.*

Mais, voyant que, tous ensemble ni chacun en particulier, ne pouvions guérir que fort peu de malades, je me dégoûtai si fort de cet exercice que je me résolus de le quitter pour embrasser la science démonstrative des mathématiques, d'autant plus que j'avais la fréquentation d'un excellent maître, espagnol de nation, lequel

avait demeuré, l'espace de 9 ans, aux Indes occidentales où il s'était rendu fort expert à la connaissance et conduite des mines, et après, il s'était retiré par occasion et marié dans la ville de Caours.

Cet Espagnol indiqua à Rochas une mine dont le minerai contenait 3 % d'or et 8 % d'argent. Cette mine se trouvait dans la vallée d'Angrogne, mais les habitants refusèrent de la laisser exploiter, craignant que le duc de Savoie vînt à en apprendre l'existence et n'y envoyât des ouvriers qui ruineraient la contrée en la déboisant, et la privant ainsi de la récolte des châtaignes, sa nourriture principale.

Cependant, au cours des recherches dont cette mine fut en secret l'occasion, Rochas découvrit une source d'eau chaude sulfureuse et eut la curiosité de la suivre dans son parcours souterrain en construisant un tunnel. Au bout de plusieurs semaines de travaux, il reconnut que l'eau était devenue complètement froide et qu'elle s'échauffait par suite d'une réaction chimique en traversant une terre qu'elle dissolvait. Le jeune ingénieur avait ainsi résolu expérimentalement une question sur laquelle on avait déjà beaucoup discuté et sur laquelle on discute encore quelquefois, faute de connaître ce fait. De plus, il avait tiré de la terre minéralisante, de cette « bourbe soulphreuse », un sel ou « esprit » qui, employé par lui en bains, guérit de coliques néphrétiques un personnage considérable qui l'avait fait appeler à Turin pour le soigner.

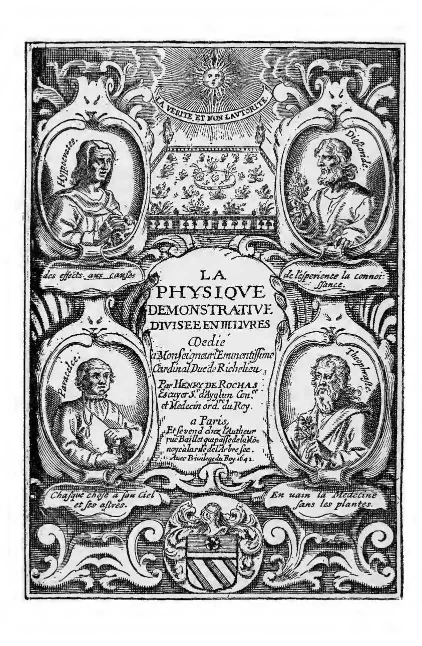
Cette cure fit beaucoup de bruit.

Son Altesse de Savoie eut la curiosité de me voir et de m'entretenir tant sur la faculté de ces excellents remèdes que sur plusieurs autres matières, spécialement sur les minérales naturelles, desquelles ce prince avait une telle connaissance et un extrême désir d'en apprendre davantage. L'honneur que je reçus en cette favorable conférence, aboutit à ce point que je fus pourvu de la commission de Lieutenant des Mines dans toutes les terres de son Altesse qui me fit encore cette faveur de me donner le Château de Famolasc, auquel je demeurai environ deux ans, durant lesquels je fis ouvrir plusieurs mines et entr'autres une qui contient de l'argent, du cuivre et du plomb, qui est sise entre Lucerne et ce Château. Mais, par faute de charbon et de bois pour en faire et autres choses nécessaires, je fus obligé d'abandonner cette entreprise et de reprendre la route de mon pays.

Rochas raconte ensuite comment, en retraversant les Alpes, il ne négligea pas ses recherches d'eaux minérales et trouva successivement des eaux gazeuses, des eaux albumineuses et des eaux vitrioleuses. J'ai publié autrefois dans la *Revue scientifique* (4 nov. 1882), le détail de ses recherches et de ses analyses.

* * *

Notre jeune médecin, rentré en Provence, s'établit à Valensolle, où il avait des propriétés, s'y maria et y exerça pendant quelques années.


LA VERITE ET NON LAVTORITE
Hyppocrates.
Dioscoride.
des effects aux causes
de l'esperience la connoi:
ssance.
LA
PHYSIQVE
DEMONSTRATIVE
DIVISEE EN III LIVRES
Dedié
a Monseigneur l'Eminentissime
Cardinal Duc de Richelieu
Par HENRY DE ROCHAS
Escuyer Sr. d'Ayglun Con.er
et Medecin ord.re du Roy.
a Paris,
Et se vend chez l'Autheur
rue Baillet qui passe de la Mō:
noye à la rue de l'Arbre sec.
Auec Priuilege du Roy. 1642.
Paracelce.
Theophraste.
Chasque chose a son Ciel
et ses astres.
En vain la Medecine
sans les plantes.

En 1619, il publia son premier livre « Sur la maladie contagieuse de ce temps ».

En 1627, on le trouve dans le petit corps d'armée que le Roi envoyait au secours de l'Ile de Ré sous les ordres du maréchal de Schonberg. Le 17 novembre, il y eut entre les troupes françaises et les troupes anglaises un combat sanglant auquel il prit part et dont il a laissé une relation intéressante, publiée en 1886 dans le *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*.

Est-ce comme médecin militaire ou comme simple gentilhomme qu'il était dans les troupes royales ? Sa relation ne contient rien qui permette de conclure dans un sens ou dans l'autre. Toujours est-il qu'à partir de ce moment il publie livres sur livres, avec des titres qui le montrent attaché plus ou moins directement à la cour :

Observations nouvelles et vraies connaissances des Eaux minérales et de leurs qualités et vertus auparavant incogneus, ensemble l'esprit universel, par Henry de Rochas, escuyer, sieur d'Aiglun. Paris, Au bain du Roy (1). 1634.

La vraye anatomie spagyrique des eaux minérales et de toutes les eaux qui les composent, avec leurs qualités et leurs vertus curieusement observées, par Henry de Rochas, escuyer, sieur d'Ayglun, médecin de Monseigneur, frère unique du Roy. Paris, chez Pierre Billaine, rue Saint-Jacques, à la Bonne-Foy devant Saint-Yves. 2 éditions, en 1636 et 1637.

La Physique démonstrative divisée en trois livres, dédiée à Monseigneur l'éminentissime cardinal, duc de Richelieu, par Henry de Rochas, escuyer d'Ayglun, conseiller et médecin or dinaire du Roy. Paris et se vend chez l'auteur, rue Baillet, qui va de la Monnoye à l'Arbre Sec. 4 éditions, en 1641, 1642 et 1643.

En tête de ce volume se trouvent les vers suivants, qui ont bien pu donner à Molière l'idée du fameux sonnet d'Oronte :

A Monsieur de Rochas sur son livre.

Non, ne divulguez plus vos expériences,
Les secrets accomplis, sujets de vos plaisirs.
Si le monde savait les secrets des sciences,
Les curieux mourraient privés des beaux désirs,
Car il n'y aurait plus de belles espérances.

Elizabeth de Charost.

---

(1) Ce livre a été traduit en latin et imprimé en 1651, à la fin du volume VI du *Theatrum chemicum* de Heilmann.

Une autre édition française parut, en 1634, sous un titre légèrement modifié.

Traicté des observations nouvelles et vraye cognoissance des Eaux minérales et de leurs qualités et vertus cy-devant incogneues ; Ensemble l'esprit universel.

Dédié à Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu par Henry de Rochas, escuyer, sieur d'Aiglun.

Imprimé par l'Autheur et se vend à Paris, rue Baillet, devant la Monnoye, au baing du Roy. — MDC. XXXIV.

Le frontispice gravé présente, avec les portraits des médecins illustres de l'antiquité, les armes de l'auteur et cette épigraphe hardie pour l'époque : *La vérité et non l'autorité.*

La Physique réformée, contenant la réfutation des erreurs populaires et le triomphe des vertus philosophiques, la généalogie des élémens et des principes, l'origine et les opérations de la nature en la génération et production des animaux, végétaux et minéraux, par Henry de Rochas, etc., 1648.

*
* *

En juillet 1652, de Rochas fut appelé à Toulouse pour combattre la peste qui venait de s'y déclarer avec une violence extrême.

Déjà en 1631, le fléau avait fait périr les trois quarts de la population urbaine ; aussi les Capitouls effrayés ne négligèrent-ils aucune mesure de prudence. Ils s'empressèrent d'établir, en la répartissant entre les divers corps d'état, une taxe mensuelle de 8000 livres pour procurer des soins aux malades et aux indigents.

Les *Registres des délibérations tenues dans l'hôtel de ville de Toulouse*, qui sont encore conservés dans les archives municipales, contiennent de nombreux détails sur cette épidémie et le dévouement que montrèrent en particulier les magistrats et les médecins. On y lit que, le 19 juillet, le capitoul Montagut exposa en séance les conditions du concours de Médecin du Roi et que l'assemblée décida de l'entendre directement. Deux jours après, en effet, Rochas exposa lui-même ses projets et affirma qu'il possédait un remède pour guérir les malades et éviter la contagion ; l'assemblée accepta ses offres.

La peste ne s'éteignit que vers la fin de l'année et une procession solennelle d'actions de grâce en marqua la fin.

Pendant ce temps, Rochas avait publié, à Toulouse même, chez Jean Boude, imprimeur du Roy et des Etats-Généraux, un volume intitulé :

Examen ou raisonnement sur la cause de la peste, ci-devant incogneue, avec les remèdes spécifiques pour la guérison et la préservation d'icelle, ensemble l'ordre et l'usage des remèdes pour désinfecter promptement les personnes, maisons et meubles, le tout confirmé par la raison et l'expérience. Par Henry de Rochas, escuyer sieur d'Ayglun, conseiller et médecin ordinaire du Roy, et presentement dans la ville de Tolose.

Deux ans plus tard, en 1654, il est revenu à Paris dans son logement de la rue Baillet et a fait imprimer un nouveau livre en deux parties sous le titre :

Examen ou raisonnement sur l'usage de la saignée, avec une parfaite cognoissance des facultés et vertus du sang et des autres tumeurs. La philosophie hermétique ou confection d'une médecine corrective, confortable et générale.

Après cela, on ne trouve plus trace de son existence (1). Les recherches de Henri de Rochas sur les eaux minérales permettent de le classer parmi les précurseurs de la chimie moderne. Le « Parnasse assiégé » disait déjà en 1696 :

« Il en est qui, ayant bien parlé de toute la nature, ont été mis dans le nombre des frères de la Société hermétique, parce qu'ils sont parvenus jusqu'à la théorie de la science, n'ayant pas cependant joui de ce trésor. Ceux de cette catégorie sont en très grand nombre ; voici les noms des principaux : Dornée, Fabre, Nuisement, *Rochas*, Agrippa, Crollius.... »

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

La statue de Charcot.

L'inauguration du monument élevé à Charcot a eu lieu le 4 décembre, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique. La statue, œuvre de M. Falguière, est placée contre le mur de la Salpêtrière, à gauche de l'entrée de l'hospice.

Le Ministre a donné la parole à M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, qui, au nom du comité, a fait la remise du monument.

Le voile recouvrant la statue tombe alors, et l'œuvre de Falguière apparaît aux assistants. La statue en bronze est de grandeur naturelle. Charcot est revêtu de la robe de professeur. Il porte au cou la cravate de commandeur de la Légion d'honneur; la main gauche est élevée comme pour une démonstration, tandis que la main droite est allongée vers un sujet étendu à ses côtés. La tête est d'une ressemblance frappante. Sur le socle figure cette inscription :

A CHARCOT
Ses élèves et ses amis
1898.

M. Navarre, président du Conseil municipal, monte à la tribune après M. Brouardel. Il fait l'éloge de Charcot, qui dans ses incessantes recherches scientifiques n'a eu en vue que le bien de l'humanité.

Après M. Navarre, le professeur Raymond, qui a recueilli, suivant sa propre expression, la lourde tâche de succéder à Charcot dans

(1) Henry de Rochas s'était marié et n'eut qu'un fils mort en bas âge. Voici, à titre de curiosité, le libellé de la lettre de faire part pour l'enterrement de sa femme :

« Vous estes priez d'assister au convoy et enterrement de feüe Damoiselle Gabrielle de Focher, vivante femme de Monsieur de Rochas, escuyer sieur d'Aiglun, conseiller et médecin ordinaire du Roy, décédée en sa maison rue Baillet ; qui se fera cejourd'huy 28 fevrier 1648, à cinq heures du soir, en l'Eglise S. Germain de l'Auxerrois, sa Paroisse.

« Et au service qui se dira demain Samedy dernier jour dudit mois, à sept heures du matin, en ladite Eglise où la Compagnie se trouvera s'il luy plaist. »

son enseignement à la Salpêtrière, prononce l'éloge du Maître qui guida ses premiers pas dans la carrière médicale.

Le professeur Cornil apporte, à son tour, à son illustre prédécesseur dans sa chaire de la Faculté, « l'hommage d'un élève resté fidèle et respectueux ».

M. Leygues prend enfin la parole et après une allocution très chaleureuse remet, aux applaudissements très nourris de l'assistance, la croix de la Légion d'honneur au docteur Albert Gombault, médecin de l'hospice d'Ivry, un des plus anciens collaborateurs de Charcot.

L'exhumation du roi Alphonse XII.

Le corps du roi Alphonse XII qui,selon la tradition royale, attendait dans le *Pudridor* de l'Escurial, depuis 1885, sa sépulture définitive dans les tombeaux des rois, y a été transféré ces jours derniers. Le corps d'Alphonse XII a été trouvé, dit-on, en parfait état de conservation.

Le *Pudrido* ou *Podridor* (pourrissoir) est dans l'Escurial même ; il consiste en une petite salle basse ne pouvant contenir qu'un cercueil, et toute voisine du Panthéon. Le cercueil du roi défunt y est muré avec des pierres et de la chaux vive. La durée du séjour au *Pudrido* est variable.

Simplement enveloppé de toile fine, le corps du roi défunt repose sur une dalle près d'une source qui coule dans la caverne du *Pudrido*, au flanc de la montagne sur laquelle est construit l'Escurial.

Il y reste jusqu'à ce qu'il ait atteint les caractères particuliers d'une momie ; il est alors placé dans la niche qui lui est destinée sous cette merveilleuse voûte de jaspe, qu'on voit sous la grande coupole de l'Escurial, où reposent seuls les restes des rois d'Espagne et de leurs mères.

Quelques corps, notamment celui du père de la reine Isabelle, sont restés sur la dalle de vingt à vingt-cinq ans, avant d'être dans les conditions voulues pour être transportés sous la voûte.

*
* *

Cette singulière coutume n'est pas. comme on le croit généralement, spéciale à l'Espagne ; elle est française aussi. C'est la règle pour la race des Bourbons: Louis XVIII, le dernier roi mort sur le trône, n'est pas enterré. Il repose encore, à l'heure qu'il est, dans sa bière, sur des tréteaux. dans les souterrains de la cathédrale de Saint-Denis.

Vieux-neuf médical.

La propagation de la peste par les animaux.

M. le Dr P.-L. Simond a publié dernièrement, dans les *Annales de l'Institut Pasteur* (nº du 25 octobre 1898) et dans la *Revue scientifique* (nos des 12 et 19 novembre 1898), une très intéressante étude sur la « Propagation de la Peste », que M. le Dr Georges Brouardel vient de résumer dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (nº de décembre 1898). On y trouve exposée tout au long, avec preuves et expériences à l'appui, la théorie de la propagation de la

peste par les rats, les puces, les punaises et autres animaux malfaisants. Il me semble que cette théorie est en germe dans les vers suivants d'Antoine du Saix, tirés de son fameux livre de pédagogie : *L'Esperon de discipline* (1), publié en 1532 :

Il nous convient parler du signe unziesme,
Lequel est tel, affin qu'au propost rentre :
Quand la vermine et ce qui va du ventre,
Qui par soleil donnant sur pourriture
En lieux infectz prennent leur geniture,
Comme formiz, viperes imperfectes,
Mousches aussi de grands aisles refaictes,
Vers à monceaulx et aultres animaulx
Tant qu'aux jardins emmy n'y a, ny maulx
Qu'ilz ne soyent faictz par taulpes et par raz,
Quand nombre grand de ce naistre verras,
Et cognoistras s'en fuyr dessoub terre,
Et le poisson dessoub l'eau à grand erre,
Puis delaisser leur habitation
Appertement, et propre mansion
En s'enfuyant comme persequutez,
Ou de quelqu'un griefvement agitez,
Lors fault juger que l'eau est corrumpue,
Et celle aussi qui, par le corps rumpue,
En divers lieux est du bon laboureur,
Qui pour nourrir tous est le procureur :
Car maintes foys de grands profunditez
En terre sont haultes concavitez,
Ou s'engendrer se peuvent des fumees,
Qui sont si fort de venin perfumees
Que les serpents, raz et aultre vermine,
Esquelz logis nature determine
Par dessoubz terre, on veoit venir en sus,
Car du profond sont chassez au-dessus
Par le venin present et mortifere,
Qui les pourroit soubdainement desfaire,
Si pour secours ilz ne prenoyent la fuyte,
Qui plusieurs fois est plus que force, duyte
A se saulver en prenant guiroard.
Comme narquins qui fuyent le rouard.
Semblablement sont vapeurs veneficques
Dedans les eaulx, qui bestes aquaticques
Forcent d'aller hors du lieu naturel
Pour eviter le dangier corporel,
Lequel provient d'infection des eaux.
Quand de leurs nidz aussi sortent oyseaulx

---

(1) *L'Esperon de discipline, pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses et morales, par conséquent pour les faire cohéritiers de Jésus-Christ, expressement les nobles et généreux, Lourdement forgé et rudement limé par Noble homme Fraire* ANTOINE DU SAIX, *Commandeur de sainct Antoine de Bourg en Bresse*, 1532. 2 tomes en 1 volume petit in-4°. (Ce livre, très rare, se trouve à la Bibliothèque Mazarine.) Les vers cités sont tirés du tome I, f° signé *fij*.

Laissants leurs œufz sans estre pourchassez,
Signe est que d'air maulvais ilz sont chassez :
Lors contre peste aulcung si tu as art,
Te fault garder du dangereux hazart.

Pour copie conforme :
Dr P. Dorveaux.

Petits renseignements.

Cours de sténographie pour les médecins et étudiants.

M. Laporte, docteur en médecine, sténographe du Syndicat des médecins de la Seine, vient d'ouvrir à l'*Association générale des Etudiants de Paris*, un cours de sténographie. On s'inscrit au siège social de l'Association, 42, rue des Ecoles.

(*Progrès médical.*)

Cours de langues vivantes pour les médecins.

M. Lafargue, professeur de langues vivantes, a ouvert, le mercredi 23 novembre, à 4 heures 1/2, son cours de langue allemande appliquée à la médecine. Il exposera surtout la terminologie médicale usuelle. Le cours aura lieu à l'hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente. Le jour et l'heure pourront être changés après entente avec les auditeurs. (*Progrès médical.*)

Nouveau journal de médecine.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'une revue de vulgarisation médicale, *Le Bonheur du Foyer*. Les rédacteurs en sont notre confrère, le Dr A. Gaboriau et notre gracieuse consœur, madame Hélina Gaboriau, doctoresse en médecine. Nous faisons les vœux les meilleurs pour le succès du nouveau journal.

Agences de presse.

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les médecins, les hommes politiques, les écrivains, les artistes ?

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris et l'*Argus de la Presse*, 14, rue Drouot, répondent à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

L'*Argus* et le *Courrier de la Presse* reçoivent sans frais les abonnements et annonces pour tous les journaux et revues.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

11 novembre 1751. — *Mort de La Mettrie.*

Nous avons, l'an dernier, publié (*Chronique*, 15 décembre 1897) une biographie, forcément écourtée, du médecin-philosophe La Mettrie. Comme suite à cette étude, nous reproduisons, sous la rubrique

des *Ephémérides*, à la même date que notre précédent travail, une communication, que voulut bien nous adresser jadis M. le D[r] Michaut, et qui complétera les renseignements déjà donnés sur l'original personnage, dont nous avons essayé de retracer la physionomie.

« Malheureusement, avions-nous dit, sa *Politique du médecin de Machiavel* vint encore une fois troubler sa tranquillité et briser son avenir médical. Cette satire fut condamnée, par arrêt du Parlement du *9 Juillet 1746* et brûlée *par l'exécuteur de haute Justice.* » Tous les exemplaires, semble-t-il, ne furent pas détruits, car le D[r] Michaut nous dit en posséder un, dont voici le titre exact : « *Politique du Médecin de Machiavel, ou le chemin de la Fortune ouvert aux Médecins.* Ouvrage réduit en forme de conseils, par le *Docteur Fum Ho-Ham* et traduit de l'original chinois, par un nouveau Maître ès Arts de Saint-Cosme. *Première Partie* (1), qui contient les Portraits des plus célèbres médecins de Pékin, avec cette citation de Virgile en exergue :

Dii, quibus Imperium est animarum umbrœque silentes
Et Chaos, et Phlegeton, loca nocte silentia lunœ,
Sit mihi fas audita loqui: sit numine vestro,
Pandere res altâ serrû et Colyme mersas.
Ibant obscurâ soli sub nocte per umbram, etc.

A Amsterdam, chez les frères Bernard.

L'Exécution de la Haute Justice eut lieu le *16 Juillet 1746* et non le *9*. Le livre fut édité à Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. Il est suivi des « Essais sur l'Esprit et les Beaux esprits », contenant la biographie des écrivains célèbres à cette époque, sous le masque de différents pseudonymes, entre autres de Fontenelle.

Le livre de La Mettrie (Fum-Ho-Ham) contient les portraits suivants :

1°	Portrait	de Bacouill....	Bouillac.
2°	—	de Jonquille..............	Marcot.
3°	—	d'Erosiastre..............	Helvétius.
4°	—	de la Rose................	Falconnet.
5°	—	de Chrysologue	Astruc.
6°	—	de Lignum	Du Bois.
7°	—	d'Esope.........	Procope.
8°	—	de Verminosus...........	Oudry.
9°	—	De Barnaba..............	Vernage.
10°	—	De Baptisme.......... ..	Thuillier.
11°	—	de M. Anodin............	Winslow.
12°	—	de Philantrope...........	Du Moulin.
13°	—	du Singe de la Forest...	Boyer.
14°	—	de M. Douillet...........	Sidobre.
15°	—	de l'Empereur Julien....	Chirac.
16°	—	de La Forest........ ...	Sylva.

La phrase suivante indiquera suffisamment l'esprit de dénigrement systématique avec lequel La Mettrie composa son libelle :

(1) Il n'existe pas de seconde partie.

« Vous me demandez si vous réussirez en suivant ces modèles (les médecins dont La Mettrie a tracé les portraits). Hélas ! qu'en sais-je ! Peut-être qu'oui, peut-être que non. *La voie du savoir et de la probité vous paroit* plus convenable et plus digne d'un homme bien élevé. Vous pensez juste, mon fils, et de tels sentiments font honneur au cœur et à l'esprit. Mais ce n'est pas la route la plus sûre, elle en a perdu cent, pour un ou deux qu'elle a menés au port. » L'ouvrage devait avoir une suite, une seconde partie, si on en juge par cette phrase qui termine l'ouvrage : « Voyons donc quelle utilité, quelles ressources vous pourriez trouver, non seulement dans l'Anatomie, dans la Botanique, dans la Pharmacie, dans la Chirurgie, dans la Chimie, mais dans la Géométrie, dans la Physique, dans la Littérature et dans le bel esprit. Après quoi je vous ferai connaître les Hommes dans les Médecins, dans les Malades, etc.

Après la permission, ou plutôt l'excuse que j'ai demandée aux Médecins en forme d'Epigraphe, en frontispice de ce livre, je puis dire avec Juvénal :

Quid quid
Desipiunt Medici, nostri, Ferrago libelli. »

Dans ce libelle, La Mettrie paraît s'attaquer aussi à Jussieu, sous le nom de *Tournesol* et Dieste ou Diest (*Decem*).

Il reproche à Ferrein des indélicatesses assez singulières commises au détriment de son tailleur.

« Le premier habit de Rufus.. fut décidé gâté, ou mal fait. Il le porta cependant deux mois, et dit ensuite à son tailleur, qu'il voulait que son habit lui fût payé. *Rufus ayant déjà assez d'amis pour s'opposer à la justice*, il fit assigner cet ouvrier, qui fut condamné, *suivant l'usage.* »

On comprend facilement qu'un ouvrage qui contenait de pareilles phrases fut justiciable du bourreau. On n'en était pas encore au temps ou La Mettrie a fait juger à huis-clos par le tribunal si les habits faits sur mesure allaient bien ou mal, comme on vient de le faire à Berlin, pour un brave tailleur allemand auquel une élégante berlinoise avait fait recouper neuf fois sa robe.

Plus loin, je trouve cet autre reproche adressé au même Rufus-Ferrein : « Aussi Rufus n'a-t-il pas pris pour son prévôt de salle (aide), un gros boucher, tel que *Mertrud*, qui a guéri M. Ory par un remède que son maître lui avait appris et qui a voulu entrer à l'Académie à la faveur d'un mémoire fondé sur O et qu'il ne put jamais lire dans la savante assemblée ; il a habilement choisi un jeune chirurgien, meilleur anatomiste que lui, et sans lequel il eût été obligé de *plier boutique* pour parler vulgairement. » Les assistants étaient donc en usage à cette époque auprès des chirurgiens célèbres !

Plus loin, La Mettrie échauffe sa bile aux dépens d'Ambroise Paré et des médecins qui écrivent sur des sujets touchant les rapports conjugaux ; il les traite avec la dernière rigueur et les accuse nettement de paillardise et de pornographie. Au hasard de la lecture, il cite, parmi nombre d'autres paragraphes des plus violents, A. Paré : « Ambroise Paré, ce fameux chirurgien de plusieurs Rois, s'étend beaucoup sur la manière de faire *une petite créature de Dieu.* A quoi servent tant de discours et tant d'art, où il ne faut que faire sentir la Nature ? Tous les écrivains qui, comme Venette, ont embelli le

Tableau de l'Amour conjugal et ont tout mis en œuvre pour attirer les célibataires au 7e sacrement, par l'attrait du plaisir, tous ces voluptueux sont inutiles ici. D'un seul mot, d'un seul geste, La Forest (Royer) enseignait tout, théoric et pratique, aux filles comme aux femmes. Il disait aux femmes froides, avec Madame de Sévigné, dont il copiait toutes les phrases précieuses, ou ridicules : « Mais vraiment, Madame, il faut que vous ayez un tempérament de citrouilles fricassées dans la neige ; cela ne peut se concevoir, quoi, comment, à votre âge ? belle et bien faite comme vous êtes, est-il possible que vous ignoriez encore tout cela, et que votre petit doigt ne vous ait jamais rien dit ? Tenez, grande innocente, laissez-moi vous montrer, c'est l'endroit sensible, le siège du plaisir, il ne demande que le plus petit secours pour favoriser les vœux et les efforts, sans cela inutiles, d'un mari charmant et qui vous adore. Pétrie par les mains de l'Amour, dans le siècle galant où nous vivons, comment encore une fois vos sens sont-ils si engourdis, si muets à la voix du désir, qui se fait entendre dans les plus jeunes filles, dès qu'elles sont nubiles ? Pourquoi vos nerfs sont-ils si tardifs à ressentir les plaisirs que vous m'inspirez à moi-même, comme à tous ceux qui vous voyent..... Combien de bonnes fortunes m'ont valu ces petites scènes de l'Amour-Médecin, ajoutait le vilain Juif, en faisant des grimaces qui ne devaient pas donner envie aux femmes de lui en voir faire d'autres ! Il les nommait, avec toute l'indiscrétion d'un petit-maître, sans respect, ni pour le rang, ni pour les dignités, et se vantait des faveurs mêmes, qu'il n'avait pas demandées. Telle était sa conversation favorite, que l'amour-propre n'abrège pas pour l'ordinaire. »

On peut voir, d'après cette citation, que j'ai tenu à donner parmi beaucoup d'autres du même goût, quels étaient le style de La Mettrie et la violence du pamphlet contre les médecins de son époque.

Je vous donne tout cela, ne sachant s'il existe un exemplaire de ce curieux livre à la bibliothèque de la Faculté de Médecine ou à la Bibliothèque Nationale. Avouez que cette satire mériterait d'être republiée dans la collection des auteurs qui ont dit du *Mal des Médecins*. Les indiscrétions de toute nature sur la vie intime des médecins y foisonnent à chaque page ; ce sont des allusions blessantes, des sous-entendus d'une âpreté de dénigrement sans retenue aucune. J'imagine qu'il ne doit pas exister dans notre littérature *antimédicale* un pamphlet d'une plus violente virulence. Nous sommes loin des attaques du roman satirique de l'auteur des *Morticoles*. Ce sont ici des accusations diffamatoires, des révélations injurieuses. Toute la boue des bas-fonds de la vie médicale est remuée et il faut se boucher le nez, quand on a le souci de l'esprit de corps poussé un peu loin. Du reste, l'auteur se cache derrière la fable facile à percer à jour, la supercherie d'une prétendue traduction du chinois qui ne trompe personne : « J'avais d'abord traduit eet auteur, avec la dernière exactitude, dans le dessein de conserver toutes les beautés d'un Ecrivain qui a mérité le surnom de *Grand*. M. de *Montjour* (il s'agit sans doute ici de Fourmont), qui, quoi qu'en dise un (1) Jésuite qui a passé 30 ans dans le Palais Impérial, sent par-

(1) « Le P. Fouquet. Mais le jugement de M. Astr. est sans doute préférable au sien, quoiqu'il n'ait pas été en Chine. Quand un aussi *grand homme* que celui-ci a décidé, peut-il jamais avoir tort quoi qu'il décide de tout ? » (*Note de La Mettrie.*)

faitement la langue Chinoise, qu'il a apprise comme *Adam* apprit la philosophie, *Montfour*, dis-je, cet homme admirable qui fait une grammaire dans une langue, la plus difficile de toutes, dans laquelle il n'a jamais vu de Maître, ni lu de livres, et plusieurs autres aussi habiles professeurs paraissent assez contents de la fidélité de ma copie. »

La Mettrie se rend très bien compte de ce qui l'attend, car il ajoute : « Quelques gens d'esprit et de goût que j'ai heureusement consultés, avant de rien donner à la presse, m'ont fait sentir que la mode du siècle ne me serait pas favorable, et que Pékin, Mé-a-co, Canton, Confucius, Arentius, Bak-ko-burg et tant d'autres noms inconnus de villes et de savants, refroidiraient un style plein de feu » ; c'est pourquoi il s'excuse d'avoir employé des pseudonymes pour ses portraits de médecins — les noms étaient assez faciles à deviner pour que le Parlement ne s'y soit point trompé. Médecin, il a certainement attaqué ses confrères contemporains avec une rage dont le Parlement a arrêté les effets, avant qu'il eût le temps de publier la seconde partie de l'ouvrage : le 16 juillet 1746, le bruit courut, dans les gazettes de l'époque, que le Dr de la Mettrie avait été assassiné en Hollande où il s'était réfugié et peu de jours après son arrivée.

On attribue encore à La Mettrie « l'Essai sur l'Ame » ; ce serait plutôt pour ce dernier ouvrage que pour la *Politique du Médecin* qu'il fut obligé de quitter la France. Les *Pensées philosophiques* furent condamnées également au feu, par un arrêt du Parlement en date du 7 juillet 1746.

En 1748, La Mettrie fit faire, paraît-il, une seconde édition de la *Politique du Médecin*, à Berlin, d'où il envoya des exemplaires à ses amis. Le livre était dédié à Monseigneur de Langlade, vicomte de Chayla, Baron de Mantorix, à qui il désirait offrir « une plaisanterie plus fine et plus délicate, plus d'art dans les portraits, plus de légèreté et d'agrément dans le style » que dans les *Vies de Plutarque*.

Cette vanité à côté de cette méchanceté confraternelle n'est-elle pas bien remarquable ?

Voilà les quelques notes que je désirais vous adresser pour compléter la si intéressante étude que vous avez déjà donnée à propos de la mort de La Mettrie.

J'ajouterai que, dans la préface de l'ouvrage, dont j'ai extrait quelques phrases caractéristiques, l'auteur continue à attribuer la satire à un auteur chinois Fum-Ho-Ham, qui vivait l'an du Soleil 10,000,000,000,000,000 avant Machiavel (cent mille centaines de milliards ou 10,000 fois 100 milliards). Ce chiffre fantastique indique bien que l'auteur n'avait qu'une bien légère envie que la fable de la traduction fût prise au sérieux par ses lecteurs.

Dr MICHAUT.

22 novembre 1775.— *Mort de l'abbé de Voisenon.*

L'abbé de Voisenon fut bien le plus aimable, le plus frivole et le plus spirituel des petits abbés du siècle galant.

Etant un jour un peu malade, il demande à recevoir le viatique ; pendant qu'on est à l'église, il s'habille, et va se promener sur les boulevards. Le portier étonné lui dit : *Vous vous en allez, M. l'abbé*,

et le Bon Dieu va venir; *lui dirai-je d'attendre?* — *Non, répliqua l'abbé, tu lui diras de se faire écrire.*

On a imprimé que l'abbé de Voisenon était mort chrétiennement ; on sera suffisamment édifié par la lettre que son neveu écrivit, à ce sujet, le 28 septembre 1787 (vieux style), et dont un biographe de Voltaire, Duvernet, a publié l'extrait qui suit :

« Vous aimez les anecdotes... Je vais vous en donner sur la mort « de l'abbé de Voisenon, mon oncle... Il voulut avoir un cercueil de « plomb, et mon père donna les ordres tout aussitôt. *Monsieur*, « dit alors le malade à son valet de chambre, *voilà une redingote que « je commande* ; *mais je pense que vous aurez le bon procédé de me la « laisser*.

« Depuis longtemps, il était à la mort au château de Voisenon : on « lui parlait en vain de confession, il ne répondait que par des épi- « grammes. Enfin, un beau matin... arrive le cardinal de Luynes, « archevêque de Sens, qui vient, dit-il, exhorter à la mort son diocé- « sain, son confrère à l'Académie, et de plus, un prêtre.

« L'abbé de Voisenon ne veut point voir le prélat qu'il qualifie du « plus sot, du plus bavard et du plus ennuyeux des hommes, mais « le cardinal insiste, et l'abbé cède.

« Moi, très curieux de savoir comment s'y prendrait un sot pour « exhorter à la mort un homme d'esprit, je me tapis ventre à terre « derrière un paravent. Tout aussitôt le bon cardinal débuta par ces « lieux communs, qui servent assez souvent à bien des gens pour « entrer en matière. Il vit que cela ne prenait pas, et dès lors, chan- « geant de batteries, il prit une manière un peu moins triviale : il « employa le langage du sentiment, que je ne l'eusse jamais soup- « çonné de manier avec autant de succès, et parla, pendant deux « heures entières, avec une onction, un choix de termes, un ton sen- « sible et affectueux, qui pénétra le malade, au point que ces deux « êtres se mirent à fondre en larmes, et se tinrent étroitement em- « brassés pendant quelques minutes.

« La conclusion fut que le malade promit de se confesser, et le « cardinal partit enchanté de sa victoire ; mais à peine fut-il sorti, « que le malade m'entreprit sur le plus ou moins de vérité d'un fait « que je lui avais raconté la veille, en venant de Paris. Je voulus ap- « puyer mon dire sur ce que le cardinal m'avait confirmé le même « fait. » — « Ah ! vraiment, me dit mon oncle, belle autorité que tu « me cites-là ! Est-ce que tu crois que tout ce que dit un gaillard « comme celui-là est article de foi ? »

« A bon compte il se confessa, et reçut ses sacremens en bonne « fortune, sans qu'aucun de nous, qui étions dans le château, en fût « témoin.

« Quinze jours se passèrent de cette époque jusqu'à sa mort. Il « souffrait des douleurs horribles, mais son imagination était en- « core plus effrayée que son corps n'était souffrant. » — « J'en ai trop « fait, disait il, pour que Dieu me pardonne. Cela est impossible, « tous les prêtres sont des gueux ; je connais à fond cette classe « d'hommes, et je suis un des plus détestables qui aient jamais « existé.

« Toute sa vie, il avait eu peur du diable, et cette frayeur devint telle « dans ses derniers moment, que vingt fois par jour, au moins, il « m'appelait en poussant des cris horribles, pour que je chassasse « de la ruelle le diable qui, disait-il, *lui labourait les côtes*.

« Il passa dix jours au moins dans ce désespoir affreux, nous trai-
« tant tous indignement, ne répondant que par des épigrammes
« sanglantes. *Messieurs*, nous disait-il, *je vous ennuie furieusement*
« *tous tant que vous êtes, mais vous me le rendez bien* (1). »

Et il expira peu après.

CORRESPONDANCE

Très honoré Confrère,

A propos des précautions hygiéniques prises contre la peste en Autriche, à propos aussi de la mort de notre infortuné confrère, le Dr Müller, voici quelque chose de tout à fait analogue que je relève au temps de Louis XIV, dans une épidémie de peste à Noyon, où les prêtres avaient reçu des instructions *identiques* à celles d'aujourd'hui, pour administrer les sacrements aux pestiférés : ils devaient administrer les malades à distance. Voici les minutieux détails que Mgr de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, adressait à son clergé :

« *Confession.* — Il suffit de confesser les pestiférés à 9 ou 10 pas de leurs cabanes, en prenant le dessus du vent ; et de les interroger en peu de mots sur les principaux péchés de leur condition, et ensuite de leur donner l'absolution, à la même distance !

Communion, Saint-Viatique. — Les dits curés ne feront pas autrement pour administrer le Saint-Viatique. Ils enfermeront l'hostie consacrée entre deux grandes hosties non consacrées, dans une feuille de papier bien propre. Ils mettront le tout à terre ou sur une table, avec une pierre dessus, pour que le vent ne l'envole pas, dans un espace raisonnablement éloigné du malade, afin de ne pas attraper la maladie.

Puis, s'étant retirés assez loin, après avoir dit au malade quelle est, des trois hosties, celle qui est consacrée, il la prendra lui-même, ou si cela ne se peut, celui qui lui donne des soins viendra la prendre ; et pendant ce temps-là, ils feront les prières ordonnées par le rituel.

Extrême-Onction. — Les dits curés observeront les mêmes précautions, en se mettant au-dessus du vent ; et, mettant au bout d'une longue gaule du coton trempé dans les saintes huiles, ils se contenteront de faire une seule onction sur l'un des sens. Ils mettront ensuite le coton et le bout de la baguette dans le feu, qui sera préparé dans un réchaud, et ils feront de loin toutes les prières usitées en pareille cérémonie, et qui sont marquées dans nostre rituel.

Pas de réflexions à faire, n'est-ce pas ?

Il est entendu que je ne vous transmets le document qu'à titre de curiosité.

Croyez-moi, mon cher Confrère, votre bien dévoué.

Dr Bougon.

---

(1) *Vie de Voltaire*, par Duvernet, p. 462-464.

Mon cher Rédacteur en chef,

Je crois utile de relever une appréciation sans nul doute un peu dure pour une des figures des plus intéressantes de votre galerie des *Evadés de la Médecine*. J'estime qu'être *Directeur de l'Opéra* de Paris, fondateur de la *Revue de Paris*, n'est pas inférieur au titre de *Docteur en Médecine*. J'ajouterai même que, sur le terrain médical, être reçu premier à l'Internat (Concours de 1821) ; être l'auteur de mémoires remarquables sur le muguet, les abcès du thymus et concurrent remarqué d'Andral et de Bouillaud, n'appartient pas au premier venu. Je laisse de côté les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, œuvre appréciée de tous les littérateurs et consultée par tous les curieux d'histoire contemporaine, qui met leur auteur au-dessus de la moyenne des Docteurs en médecine, au moins comme homme d'esprit et comme prosateur.

J'estime, dis-je, que tous ces titres font du Dr L. Véron une figure des plus remarquables de notre corporation, *et j'espère n'être pas le seul de cet avis.*

Au nom de la *justice*, au nom du souvenir que nous devons à nos confrères disparus, et surtout au nom de la simple impartialité d'une critique éloignée de tout parti pris, je proteste contre l'épithète de DEMI-CABOTIN, imprimée dans votre Revue et adressée au Dr Véron, sous la signature d'un confrère (1). Je regrette d'autant plus maintenant que vos *Évadés de la Médecine* n'aient pas encore vu le jour que je suis persuadé que M. Gaidoz n'aurait pas écrit cette phrase : « Il ne s'agit pas du personnage, *à moitié cabotin*, dont vous voulez vous faire l'historien », s'il avait lu votre livre.

Croyez-moi votre confraternellement dévoué,

Dr MICHAUT.

Erratum

Mon cher Confrère,

Page 738 : « Tardieu cite....... et il engageait le *prévenu à se livrer à des rapports avec les animaux.* » Savez-vous, cher Directeur, que s'il existe un descendant du professeur Tardieu, il pourrait m'attaquer en diffamation pour oser prétendre que le Dr Tardieu engagait ses clients, trop pourvus génitalement, à avoir des rapports avec les animaux,

Coquille sans doute d'un trop fantaisiste correcteur, qui a transformé ma phrase en une divagation pornographique et immorale, ô combien ! J'ai exprimé ceci *seulement* : Tardieu expliquait certaines perversions de l'instinct génital par des cas de monstruosité appartenant au gigantisme sexuel mâle ; mais je n'ai jamais voulu dire que le professeur préconisait les rapports génitaux extra-humains.

Bien à vous,
Dr MICHAUT.

(1) M. H. Gaidoz n'appartient pas à notre corporation. (A. C.)

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

pour l'année 1898

TABLE DES GRAVURES

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.